

Université de Montréal

**Un combat d'école?  
Le champ historiographique vu de Québec (1947-1965)**

Par François-Olivier Dorais

Département d'histoire, Faculté des arts et des sciences

Thèse présentée en vue de l'obtention du grade de docteur en histoire

Mai 2018

©François-Olivier Dorais

## RÉSUMÉ

Après les chocs de la crise des années 1930 et de la Deuxième Guerre mondiale, les conditions de production et la représentation de l'histoire du Québec entrent dans une phase de profondes mutations. Alors que s'enfièvre le débat autour des causes du « retard » de la société québécoise et l'enjeu de sa « modernisation », le savoir historique que convoque une nouvelle génération de jeunes universitaires entend offrir une nouvelle intelligibilité de l'être-ensemble francophone. L'« école historique de Québec », qui a réuni des figures historiennes majeures comme Marcel Trudel, Fernand Ouellet et Jean Hamelin, naît dans cette foulée de changements où elle configurera, dans ses querelles nourries avec l'école de Montréal, une matrice fondamentale de l'historiographie québécoise contemporaine. Objet familier de notre mémoire savante et constitutif du récit des origines de la discipline historique au Québec, l'« école de Québec » n'en demeure pas moins une sorte d'évidence héritée et non problématisée, dont la construction rétrospective dénote une finalité utilitaire et idéologique plutôt que proprement heuristique. Or, l'évidence apparente du sens que l'on a longtemps perçue dans cette « école » dissimule une complexité que cette thèse s'emploie à analyser plus finement. Qui sont Trudel, Ouellet et Hamelin? Quelle place occupent leurs travaux dans l'historiographie québécoise et canadienne? Quelles influences ont-ils agrégé? Quel « récit des origines » du groupe ont-ils accredité? Dans quelle mesure se sont-ils mis au service d'une option politique?

Face à la difficulté de parler d'une école au sens fort du terme en raison, notamment, de la variété de sa production historiographique, de l'absence d'une doctrine intellectuelle puissamment articulée chez ses membres et de la discontinuité des générations et des trajectoires individuelles qui l'ont caractérisée, notre recherche s'emploie à retracer l'histoire de ce groupe d'historiens aux contours flous, à mieux cerner son identité et situer son apport à la recomposition du champ intellectuel et historiographique québécois d'après-guerre. Notre thèse soutient que la position originale du trio lavallois fut d'avoir constitué, plutôt qu'une école de pensée, une « école d'activité » (Samuel Gilmore), organisée autour d'une conception semblable des pratiques et de la méthode historique plutôt que d'une orthodoxie ou un modèle d'interprétation unifié et cohérent. Bien entendu, cette disposition

n'a pas pour autant empêché ces historiens de se reconnaître un même « air de famille » et d'esquisser un horizon interprétatif commun.

Dans une perspective alliant l'historiographie et l'histoire intellectuelle, cette étude lève le voile sur les cheminements, à la fois convergents et divergents, de trois historiens majeurs du Québec contemporain situés à l'intersection des champs universitaire, intellectuel et politique. Ce faisant, elle offre un point d'observation privilégié pour jauger les rapports évolutifs entre le savoir historique et la culture au Québec et cerner la particularité du « terreau » intellectuel lavallois dans la spécificité de ses réseaux nationaux et internationaux ainsi que de ses accointances avec la pensée antinationaliste, libérale et fédéraliste d'après-guerre.

**Mots-clés:** Canada, Québec, Université Laval, « école de Québec », « école de Laval », historiographie, histoire intellectuelle, historiens

## ABSTRACT

After the shocks of the Depression and the Second World War, the conditions of historical production and representation in Quebec changed in important ways. In the midst of passionate debate concerning Quebec's "late" accession to "modernity", a young generation of academic historians offered new interpretations of francophone Quebecers' existence as a collectivity. The "Quebec Historical School," whose main members were Marcel Trudel, Fernand Ouellet and Jean Hamelin, took form in this context. In a sustained dispute with their counterparts of the "Montreal School", these Laval University historians helped shape a fundamental matrix of contemporary Quebec historiography. With its prominent place in scholarly memory and in the Quebec profession's origin myth, the "Quebec School" has bequeathed a legacy that seems self-evident. Yet those who have studied it employ utilitarian or ideological criteria rather than properly heuristic ones. The very obviousness of the meaning usually attributed to the "school" hides a complexity that this thesis submits to close analysis. What kind of historians were Trudel, Ouellet, and Hamelin? What was the place of their work in Quebec and Canadian historiography? To what influences were they exposed? What "origin narrative" did they endorse? To what extent did they serve a political cause?

Placed before the difficulty of speaking of a school in the strong sense of the word (on account, notably, of the diversity of the members' work, the absence among them of a strongly articulated intellectual doctrine, and the presence of two generations and three individual trajectories), the thesis seeks to identify common strains of thought within the group and to assess its contribution to reshaping post-war Quebec historiography. It argues that the three Laval historians' defining characteristic was to have formed not a school of thought but a "school of activity" (Gilmore) organized around a similar conception of practices and historical method rather than an orthodoxy or a unified and coherent explicative model. Of course, this disposition did not prevent the three historians from acknowledging a kind of "family resemblance" and from tending toward a common interpretative horizon.

Combining the approaches of historiography and intellectual history, this study follows three major contributors to Quebec historiography whose paths both converged

and diverged as they responded to the challenges of their intellectual, institutional and political worlds. To this end, the thesis takes a close look at the intellectual environment at Laval, the group's national and international networks, and its contacts with post-war antinational, liberal and federalist thought. Through the prism of the "Quebec school", this study affords a view of the changing relations between historical knowledge and culture in mid-twentieth-century Quebec.

**Keywords:** Canada, Quebec, Laval University, "Quebec School", "Laval School", historiography, intellectual history, historians

## TABLE DES MATIÈRES

RÉSUMÉ .....	II
ABSTRACT .....	IV
TABLE DES MATIÈRES .....	VI
LISTE DES ABRÉVIATIONS.....	IX
REMERCIEMENTS .....	XI
INTRODUCTION .....	1
<b>CHAPITRE 1 – ÉTAT DES LIEUX ET PROBLÉMATIQUE .....</b>	<b>16</b>
1. État des lieux.....	16
1.1 Le temps de la réflexivité.....	16
1.2 L'« école de Québec » : brève socio-histoire d'un label.....	26
1.3 Une construction présentiste persistante? .....	36
2. Problématique .....	48
2.1 Hypothèse .....	56
2.2 Méthodologie .....	60
2.3 Sources.....	64
2.4 Plan de la thèse.....	68
<b>CHAPITRE 2 – AUX ORIGINES DE L'INSTITUT D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL.....</b>	<b>71</b>
1. L'esprit d'un lieu .....	74
1.1 Québec : berceau de l'historiographie canadienne-française au XIX <sup>e</sup> siècle.....	74
1.2 Deux courants de fond.....	91
2. La conquête de l'université (1937-1947) .....	111
2.1 La guerre des mémoires (1942-1946).....	115
2.2 L'encouragement de la Société d'histoire régionale de Québec (1937-1946) .....	119
2.3 L'assise institutionnelle (1947-1955).....	125
2.3.1 L'ouverture à la France.....	134
2.3.2 Le Canada anglais.....	142
2.3.3 La géographie et le folklore.....	147
3. Conclusion .....	151
<b>CHAPITRE 3 – MARCEL TRUDEL ET L'HISTOIRE CRITIQUE.....</b>	<b>155</b>
1. Jeunesse et formation.....	158

1.1 Déterminismes du milieu trifluvien.....	158
1.2 Entre littérature et histoire .....	168
1.3 L'expérience américaine .....	177
2. L'historien critique à Laval .....	190
2.1 Cheminement de carrière à l'Institut d'histoire, 1947-1965 .....	190
2.3 Marcel Trudel et Guy Frégault : autour d'une amitié intellectuelle.....	197
2.3.1 Ressorts générationnels d'une amitié .....	199
2.3.2 Sous le signe de l'« histoire critique ».....	212
2.4 Le régime anglais .....	226
2.5 Détachement nationaliste et anti-séparatisme .....	238
2.5.1 L'indépendance comme « reniement de soi ».....	238
2.5.2 Le « micro-climat » intellectuel à Laval .....	244
2.5.3 Passer la rive outaouaise .....	249
2.6 Le <i>Dictionnaire biographique du Canada</i> .....	254
3. La Nouvelle-France .....	261
3.1 Retrouver le régime français .....	262
3.2 Une terre malheureuse .....	268
4. Conclusion .....	286
<b>CHAPITRE 4 – UNE DOUBLE EMPREINTE .....</b>	<b>293</b>
1. L'appel des sociologues .....	296
2. Les <i>Annales</i> à Laval : transferts, contacts et réception.....	306
2.1 Une caution scientifique .....	312
2.2 Une science du présent .....	319
2.3 Robert Mandrou et l'historiographie des mentalités .....	323
3. Conclusion .....	333
<b>CHAPITRE 5 – LE PROJET HISTORIOGRAPHIQUE DE FERNAND OUELLET .....</b>	<b>336</b>
1. Le paradigme.....	339
1.1 Ouellet avant Ouellet : hypothèse sur une trajectoire de jeunesse.....	339
1.2 Postulats sous-jacents et influences .....	347
1.2.1 Quête et usages de la liberté.....	347
1.2.2 La critique du nationalisme en histoire .....	358
1.2.3 Un faisceau d'influences extérieures.....	376

2. L'explication historique .....	391
2.1 Reprendre le XIX <sup>e</sup> siècle canadien-français.....	391
2.1.1 Le régime seigneurial et la question agraire.....	395
2.1.2 La laïcité.....	402
2.1.3 Papineau et l'expérience insurrectionnelle .....	409
2.2 <i>L'Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850) : un livre-événement</i> .....	428
2.4 <i>Le Bas-Canada, 1791-1840 : entre ruptures et constantes</i> .....	448
3. Conclusion .....	452
<b>CHAPITRE 6 – JEAN HAMELIN : UN MODERNE SCEPTIQUE .....</b>	<b>456</b>
1. De la Batiscan à la VI <sup>e</sup> section.....	460
2. Réinventer la Nouvelle-France .....	472
3. Les années 1960 et la recherche collective: défricher de nouveaux territoires.....	479
3.1 Les instruments de travail .....	482
3.2 L'histoire politique.....	485
3.3 L'histoire économique.....	492
3.4 L'histoire des travailleurs .....	503
3.5 L'histoire des idéologies .....	508
4. Dans les eaux troubles de l'administration.....	515
4.1 Participation, collégialité et responsabilité collective.....	515
4.2 À la tête du Département d'histoire (1971-1974).....	521
5. Les décennies 1970 et 1980 : entre désillusion et réenchantement.....	526
5.1 Réinterroger le catholicisme d'ici.....	530
5.2 L'historien et l'universitaire humaniste .....	543
6. Conclusion .....	551
<b>CHAPITRE 7 – DEUX DISPOSITIFS COLLECTIFS .....</b>	<b>554</b>
1. L'ouvrage <i>Canada : unité et diversité</i> .....	555
2. La revue <i>Histoire sociale/ Social History</i> .....	569
3. Conclusion .....	577
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE – BILAN, ENJEUX ET HÉRITAGE DE L'« ÉCOLE » DE QUÉBEC .....</b>	<b>580</b>
<b>BIBLIOGRAPHIE .....</b>	<b>598</b>



## LISTE DES ABRÉVIATIONS

ACFAS : Association canadienne-française pour l'avancement des sciences

ACJC : Association catholique de la jeunesse canadienne-française

AGEUL : Association générale des étudiants de l'Université Laval

APUL : Association des professeurs de l'Université Laval

BRH : *Bulletin de recherches historiques*

CHR : *Canadian Historical Review*

DBC : *Dictionnaire biographique du Canada*

EPHE : École Pratique des Hautes Études

IHAF : Institut d'histoire de l'Amérique française

ISSH : Institut supérieur des sciences humaines

JEC : Jeunesse Étudiante Catholique

MLF : Mouvement laïque de langue française

PNB : Produit national brut

RHAF : *Revue d'histoire de l'Amérique française*

RIN : Rassemblement pour l'indépendance nationale

*À Caroline,  
cet ouvrage qui lui doit tant*

## REMERCIEMENTS

Arrivé au terme de cette longue ascèse doctorale, il m'est essentiel de remercier ceux et celles qui m'ont soutenu et encouragé. Je tiens tout d'abord à remercier chaleureusement mes co-directeurs, Thomas Wien et Jean-Philippe Warren, en qui j'ai trouvé de fidèles et précieux alliés. Thomas, merci pour ta rigueur, ta finesse, ton humanité, ton écoute et ton dévouement. Jean-Philippe, merci pour ta confiance, ainsi que pour ta fougue et ta passion, toujours aussi contagieuses et vivifiantes.

Pour réaliser cette enquête, j'ai fréquenté plusieurs centres d'archives, où j'ai pu bénéficier de l'indispensable collaboration d'archivistes attentionnés et dévoués. Je remercie chaleureusement James Harold Lambert, pour qui l'Université Laval n'a pas de secret, de même qu'Alice Cocunubová, Lucie Desjardins, Jacynthe Duval, Michel Lalonde, Théo-Charles Martin et Michel Prévost, gardiens de la mémoire institutionnelle de l'Université d'Ottawa. Merci également aux archivistes de Radio-Canada qui m'ont initié, avec ouverture et professionnalisme, aux arcanes de leur riche banque de données. Un merci tout particulier à Gaétan-Philippe Beaulière, pour sa généreuse hospitalité durant mon séjour de recherche à Paris.

En plus des archives et des lectures, je suis parti en quête de témoignages qui ont apporté un éclairage riche et souvent inédit sur ma recherche. Je suis redevable à Gérard Bouchard, Micheline Dallaire, Yves Frenette, Claude Galarneau, Fernand Harvey, Yvan Lamonde, Jacques Mathieu, Jacques Monet, Gilles Paquet, Martin Pâquet, Christine Piette, Joseph-Claude Poulin, Jean Provencher, Yves Roby, Guy Rocher et Matteo Sanfilippo pour les souvenirs qu'ils ont généreusement accepté de me partager dans le cadre d'entretiens de fond. Leurs contributions ont constitué un matériau essentiel à cette étude.

Au fil de mes recherches, plusieurs professeurs ont nourri ma réflexion et cela, de plusieurs manières. Je pense ici tout particulièrement à Éric Bédard, Damien-Claude Bélanger, Michel Bock, Michèle Dagenais, Ollivier Hubert, David Meren, E.-Martin Meunier et Joseph Yvon Thériault, qui ont tous accepté, à un moment ou un autre, d'échanger avec moi sur ma thèse. Je demeure, il va sans dire, l'unique responsable des omissions et des imprécisions qui subsistent sans doute.

Je m'en voudrais aussi de ne pas remercier le personnel administratif du Département d'histoire de l'Université de Montréal, en particulier Valérie Cauvin,

Giuseppina D'Angelo et Gabrielle Vidal, qui ont été d'un indispensable concours durant toutes ces années. Je suis également redevable aux généreux appuis financiers du Conseil de recherche en sciences humaines du Canada et de la Faculté des études supérieures et postdoctorales de l'Université de Montréal.

Il est aussi de nombreux collègues et amis proches qui ont mis leurs lumières à ma disposition. Je pense ici tout particulièrement à Jean-François Laniel, dont la générosité, l'intelligence et l'écoute auront été, à maints égards, salvateurs. Daniel Poitras aura aussi été un précieux complice et un interlocuteur d'une rare qualité, n'hésitant pas à me relire et me prodiguer régulièrement ses conseils avisés. Mes remerciements vont aussi à Émilie Bernier, Stéphanie Chouinard, Serge Dupuis, Marc-André Gagnon, Blaise Guillotte, Serge Miville, Nari Shelekpavev, Jules Racine St-Jacques et Jean-Philippe Trottier. Ils et elles bénéficient de ma reconnaissance la plus vive pour leur soutien, leur énergie et leur amitié.

Pour tout leur amour, leur confiance et leur dévouement, je remercie ma mère, Odette, mon père Michel, mon frère, Vincent, ainsi que mes beaux-parents, Frédérique, Philippe, John et Marie-Suzanne. Enfin, il me faut remercier ma grand-mère, Liliane, qui m'a offert le gîte durant mes nombreux séjours de recherche à Québec mais surtout, le plaisir toujours renouvelé des longues conversations sur sa vie.

Mes plus vifs remerciements vont à ma conjointe, Caroline, avec qui j'ai l'immense bonheur de partager ma vie depuis plus de dix ans. Son amour m'a donné la force et l'élan nécessaires pour conjurer les doutes et maintenir le cap tout au long de l'écriture de cette thèse. Puisse notre vive connivence se prolonger encore longtemps dans les nouveaux défis qui nous attendent.

## INTRODUCTION

*Et ils ne veulent pas que l'on fasse l'histoire des historiens. Ils veulent bien épuiser l'indéfini du détail historique. Mais ils ne veulent pas, eux, entrer en ligne de compte dans cette indéfini du détail historique. Ils ne veulent pas être dans le rang historique. Ils sont comme si les médecins ne voulaient pas être malades et mourir.*

- Charles Péguy<sup>1</sup>

*Il n'y a pas de science sans espérance.  
Il n'y a pas de méthode sans désir.*

- Fernand Dumont<sup>2</sup>

Quiconque s'intéresse de près au Québec et, plus largement, au Canada français, constatera le peu d'attention dévolue aux conditions socio-historiques et épistémologiques d'élaboration de ses savoirs. Ce déficit de réflexivité sur la connaissance a sans doute partie liée à la fragilité de sa disposition existentielle, qui ne prédispose pas au développement d'un regard critique sur ses propres moyens intellectuels et scientifiques. C'est dire, à la suite du sociologue acadien Mourad Ali-Khodja, que s'engager dans une telle réflexion a quelque chose d'une « insolence » délibérée. Car se refuser de penser l'historicité particulière des savoirs dans une « petite société<sup>3</sup> » comme le Québec, sise à l'abri du grand contexte, en « revient à laisser à d'autres le soin de penser vraiment pour nous<sup>4</sup> ». Fernand Dumont avait, pour sa part, bien saisi l'importance de s'attacher à l'histoire des *savoirs d'ici* étant donné l'impossibilité pour ces derniers de se soustraire à l'exigence qui leur est faite d'un enracinement dans les valeurs et les inquiétudes de leur univers d'ancrage. N'est-ce

---

<sup>1</sup> Cité par Pierre Bourdieu, *Homo academicus*, Les éditions de Minuit, Collection « Le sens commun », 1984, p. 10.

<sup>2</sup> Fernand Dumont, *Le sort de la culture*, Montréal, L'Hexagone, 1987, p. 35.

<sup>3</sup> Jacques L. Boucher et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Petites sociétés et minorités nationales : enjeux politiques et perspectives comparées*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005, 398 p.

<sup>4</sup> Mourad Ali-Khodja, « Réflexions sur les figures de l'intellectuel et du savant en milieu francophone minoritaire », *Minorités linguistiques et société*, n° 3, 2013, p. 42 et 45.

pas d'ailleurs, à ses yeux, dans la « difficulté d'apparenter l'endroit où l'on pense et les procédés de méthode que l'on adopte » que devait résider toute la puissance d'interrogation d'une véritable histoire de la pensée québécoise<sup>5</sup>?

C'est en suivant le fil de cette intuition dumontienne sur les sciences de l'homme que nous en sommes venus, durant notre cheminement, à percevoir la valeur heuristique de l'historiographie. En effet, plus que toute autre discipline, c'est en elle que Dumont voyait le plus clairement les complicités que peuvent entretenir les savoirs et la culture<sup>6</sup>. Selon lui, les sociétés modernes sont des sociétés où l'histoire constitue non seulement un « secteur primordial » du savoir mais aussi « le moyen essentiel par lequel l'homme et la société ont cherché à rendre compte de leur rapport au monde<sup>7</sup> ». S'il en est ainsi, c'est parce que les sociétés occidentales s'érigent sur le projet d'une connaissance qui n'est plus *reçue* d'un dogme extérieur, mais plutôt inscrite dans la nature des choses et fonction d'un rapport où l'homme est désormais sujet de l'histoire et acteur volontaire de son propre devenir. Ainsi, déchargées de la prééminence des récits mythiques, elles ressentent le besoin de rendre compte de leur situation dans l'espace et le temps mais, aussi, de faire sens de la poursuite de leur destin. Dans ce cadre, l'histoire, à l'image de la littérature et des idéologies chez Dumont, s'institue comme un lieu privilégié du dédoublement de la culture par lequel elle peut s'appréhender et s'interpréter.

Cette disposition particulière à l'histoire en modernité, si elle est le lot de la plupart des sociétés occidentales, le sociologue Jacques Beauchemin constate qu'elle est particulièrement repérable au Québec, où « l'expérience de la minorisation a toujours rendu plus nécessaire que dans les grandes sociétés l'écriture de l'aventure collective<sup>8</sup> ». En effet, c'est sans doute l'histoire qui, de toutes les disciplines, a eu le plus la faveur des hommes de lettres au Québec étant donné son lien intime avec l'éclosion et le déploiement du nationalisme et, plus largement, de la question nationale<sup>9</sup>. Ainsi, n'y a-t-il rien d'étonnant à

---

<sup>5</sup> Fernand Dumont, *Le sort de la culture*, *op. cit.*, p. 356.

<sup>6</sup> Sur l'explicitation du rapport de Dumont à l'histoire, voir Julien Goyette, *Temps et culture. Fernand Dumont et la philosophie de l'histoire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017, 270 p.

<sup>7</sup> Fernand Dumont, *Essais sur la pratique des sciences de l'homme*, [1971] dans *Œuvres complètes de Fernand Dumont. Tome 1*, Québec, Les Presses de l'Université Laval 2008, p. 439

<sup>8</sup> Jacques Beauchemin, *La souveraineté en héritage*, Montréal, 2015, p. 114.

<sup>9</sup> Il suffit de considérer le rôle structurant des œuvres de François-Xavier Garneau et de Lionel Groulx, certainement les deux plus grandes figures intellectuelles du Canada français, pour juger de cette affirmation. Cela est tout aussi, sinon davantage, le cas pour l'Acadie, dont les sources originelles du nationalisme au XIX<sup>e</sup> siècle trouvent dans l'historiographie l'un de ses éléments essentiels (voir, à ce sujet,

constater que c'est en investissant le savoir historique que les grands interprètes de la condition canadienne-française ont fait sens de sa présence au monde. De même, on ne s'étonnera pas de retracer dans l'historiographie une part importante des origines de la littérature canadienne-française au XIX<sup>e</sup> siècle. L'histoire inspirera aussi un large public avide de savoir sur son passé. Que ce soit par le biais des conférences publiques, des processions commémoratives, de l'activité des sociétés d'histoire, de la présence marquée des historiens à la radio, dans les journaux ou, plus tard, à la télévision, *Clio* a longtemps connu une grande fortune dans l'espace public québécois. Cette soif particulière d'histoire ne relève pas du hasard. Elle répond surtout d'un puissant désir d'historicité, au besoin impérieux de conforter un destin historique fragile, toujours en proie, en l'occurrence, à un « retrait de l'histoire<sup>10</sup> ».

La période qui va des années 1940 jusqu'à la fin des années 1960 au Québec constitue un point d'ancrage privilégié pour rendre compte de cette intrication particulière entre l'historiographie et la réalité sociale. En effet, rares furent les moments où le savoir historique et, plus largement, les sciences sociales et humaines, se seront autant révélés dans une réciprocité avec la société globale<sup>11</sup>. Ce que l'on appelle couramment « l'école historique de Québec » ou encore « l'école historique de Laval » se dispose dans ce panorama, sur lequel elle offre un lieu privilégié d'observation. Spontanément, elle évoque trois individualités marquantes : Marcel Trudel, Fernand Ouellet et Jean Hamelin, trois historiens majeurs rattachés au développement de l'Institut d'histoire de l'Université Laval et figurant parmi les premiers au Québec à avoir reçu une formation disciplinaire en histoire. Elle correspond donc à un moment crucial du développement de la pensée historique québécoise et fait en quelque sorte partie du récit des origines de son identité disciplinaire. Formant une partie intégrante de l'histoire du champ scientifique québécois, l'« école de Québec » est surtout emblématique de l'une des tentatives les plus riches de reprendre à neuf le cadre d'intelligibilité de l'expérience historique du Québec francophone.

---

Patrick D. Clarke, « L'Acadie, ou la culture de l'histoire », dans Mourad Ali-Khodja et Annette Boudreau (dir.), *Lectures de l'Acadie. Une anthologie de textes en sciences humaines et sociales 1960-1994*, Fides, 2009, p. 321-355).

<sup>10</sup> « Présentation. Petites sociétés et minorités nationales » dans Joseph-Yvon Thériault et Jacques L. Boucher (dir.), *Petites sociétés et minorités nationales, [...], op. cit.*, p. 3.

<sup>11</sup> Une période équivalente à celle-ci serait sans doute celle de la conjoncture inaugurée par l'échec des Rébellions de 1837-1838, à l'ombre de l'angoisse et des lendemains incertains de l'Acte d'Union, où a pris forme la première historiographie nationale canadienne-française.

Ce moment marquerait jusqu'à notre présent, suffisamment du moins pour qu'Yvan Lamonde soutienne, encore récemment, que les visions projetées par les écoles historiques de Montréal et de Québec se sont « cristallis[ées] et permettent de comprendre les conflits qui surviennent encore aujourd'hui » entre les tenants d'une « histoire nationale » et d'une « histoire sociale »<sup>12</sup>.

L'émergence de ce noyau d'historiens à Laval s'effectue en synchronie avec la mise en place d'une nouvelle conjoncture au Québec, celle de l'après-guerre, marquée par une crise profonde du nationalisme qui délie et recompose les liens traditionnels entre la politique, les idées et le religieux. Cette tendance lourde implique un ajustement fondamental des bases idéologiques de la vie sociale et place le Québec face à de nouveaux défis et de nouvelles aspirations. Ce fut aussi une époque où, confrontée à une crise d'intelligibilité du présent et un brouillage symbolique de l'avenir, l'histoire eut à débattre du sens de la société et à proposer une nouvelle mise en intrigue de la condition québécoise, plus particulièrement en regard de la problématique de l'infériorité politique et économique des Canadiens français. Cette question, comme nous le rappelait Arnaud Sales, fut longtemps l'« un des problèmes les plus cruciaux de la société québécoise, problème qui, lorsqu'il ne se trouve pas au centre des débats, [a] constitu[é] la toile de fond dans la plupart des cas<sup>13</sup> ». À l'approche des années 1960, la prégnance de cet enjeu fait percevoir des tendances, des causes et des défis qui appellent une nouvelle intelligibilité. On conçoit donc aisément l'idée de situer l'avènement d'une « école historique » à Québec en rapport avec la période qui précède et accompagne l'élan de la Révolution tranquille. Elle est intimement liée à une période d'effervescence publique et institutionnelle de la question historiographique qui révèle une profonde mutation des représentations collectives et, par extension, de la mise en intrigue du passé en fonction duquel la société québécoise est appelée à situer ses origines.

Bien qu'il y aurait lieu de remonter aux années 1930 pour retracer la genèse de cette nouvelle conjoncture, nous placerons notre première borne sur la Seconde Guerre mondiale. Événement à l'impact national et international sans précédent, la guerre surgit

---

<sup>12</sup> Propos d'Yvan Lamonde paraphrasés par Lisa-Marie Gervais, « Enseignement – Le quoi et le comment d'une histoire », *Le Devoir*, 9 mars 2013.

<sup>13</sup> Arnaud Sales cité dans Fernand Ouellet, « La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale », *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 1-2, 1985, p. 24.



comme un « promontoire surplombant le cours du temps, d'où l'on peut discerner un avant et un après<sup>14</sup> ». Comme ailleurs en Amérique du Nord, elle entraîne au Québec une forte croissance économique dans divers secteurs, une mobilisation significative de la main-d'œuvre et une puissante accélération de l'industrialisation et de l'urbanisation. Dans son sillage, on observe aussi une hausse spectaculaire, quoique temporaire, du taux de natalité, une amélioration du niveau de vie et une expansion du keynésianisme et de l'État-providence. La guerre fait toutefois plus que transformer les structures de l'économie et de l'État. Elle remet en cause tout un ordre social et moral hérité ainsi que les institutions qui en découlent. La mobilité et les migrations qu'elle favorise concourent à un certain relâchement des contraintes sociales, à commencer par celles issues des structures religieuses et paroissiales. La conscience internationale qu'elle aiguise conduit à la découverte et l'adaptation de nouveaux courants de pensée étrangers. La crise de la conscription devient aussi le catalyseur d'une crise d'identité pour les Canadiens français, alors en voie d'acquiescer une nouvelle conscience d'eux-mêmes face au durcissement d'un nationalisme canadien centralisateur. Ce diagnostic général se vérifie aussi du côté du champ de la pensée qui connaît à son tour de profonds remaniements qu'il faut signaler, en amont, dans deux ordres de phénomènes.

Le premier concerne l'apparition d'une nouvelle intelligentsia laïque, liée à l'expansion du milieu universitaire, des médias et des mouvements sociaux. Élevée puis socialisée intellectuellement durant la crise économique des années 1930, cette nouvelle catégorie d'intellectuels, souvent proche du style d'engagement de l'Action catholique qu'ils ont fréquentée de près ou de loin, se lance dans une virulente charge critique contre ce qu'elle envisage comme l'immobilisme, voire l'archaïsme, du « clérico-nationalisme » canadien-français traditionnel. Cette critique pointe vers une soif de nouveauté et de réformes. La jeune élite montante aspire à l'émergence d'une société urbaine, sécularisée, démocratique et plus rationnelle. C'est dire qu'elle cherchera à présenter le débat qui s'annonce sur le destin du peuple canadien-français dans des termes souvent binaires, mobilisés à travers les oppositions entre le « passé » et l'« avenir » ou encore la « tradition » et la « modernité ». Cette disposition nourrira la critique du Canada français traditionnel

---

<sup>14</sup> Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois. Tome 2, de 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal, 1985, p. 9.

et, par extension, de sa mémoire nationale, perçue comme une entrave au plein épanouissement de la collectivité.

Cette analyse trouve sa contrepartie dans un exercice de réingénierie sociétale, enjeu dont Gérard Pelletier dira qu'il impliquait une « révolution dans la culture<sup>15</sup> » ou encore, selon Jean-Charles Falardeau, « la tâche d'une nouvelle "définition" de la situation canadienne-française<sup>16</sup> ». D'où l'importance croissante que ces nouveaux « définisseurs de la société » en vinrent à accorder à l'activité scientifique, second phénomène que nous souhaitons mettre en évidence ici. En effet, le savoir scientifique, plus particulièrement la recherche positive, s'impose comme un puissant levier d'épanouissement après la guerre en proposant une analyse concrète et objective de la réalité sociale et économique en mutation, tantôt en purgeant la pensée de ses spéculations traditionnelles, tantôt en accompagnant son renouvellement, voire son approfondissement. Surtout, la science s'offre comme le lieu d'une nouvelle introspection de l'être-ensemble canadien-français par laquelle il s'agit d'acquérir une meilleure connaissance de soi – « voir clair en nous-mêmes et autour de nous<sup>17</sup> ». Cette ambition se transpose dans le milieu universitaire, qui entre dans une nouvelle phase de développement au cours des années 1940<sup>18</sup>. La démographie croissante, l'enrichissement des salariés, la tertiarisation de l'économie et la mise en œuvre de vastes chantiers d'agrandissement des universités<sup>19</sup> concourent à de nouvelles fondations institutionnelles de haut savoir, dont la Faculté des Sciences sociales de l'Université Laval n'est pas la moins importante. D'où l'importance spécifique de l'institutionnalisation de la science qui, comme nous le verrons tout au long de cette thèse, constitue à la fois le produit

---

<sup>15</sup> Gérard Pelletier, « *Cité Libre* confesse ses intentions » *Cité Libre*, février 1951, p. 4.

<sup>16</sup> Jean-Charles Falardeau, « Lettre à mes étudiants », *Cité Libre*, mai 1959, p. 14.

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 9. Voir aussi Fernand Dumont, « Une révolution culturelle? » dans *Le sort de la culture*, Montréal, L'Hexagone, 1987, p. 338.

<sup>18</sup> Pour donner une mesure de l'ampleur du phénomène, il suffit de noter l'impressionnant décollage des inscriptions dans les universités francophones durant cette décennie: de 14 222 en 1939, elles passent à 19 229 en 1945, à 671 571 en 1949 et à 675 584 en 1950. Quant au budget global des universités, celui-ci double de 1939 à 1949 (voir Yvan Lamonde, *La modernité au Québec, Tome 2, la victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, Montréal, Fides, 2016, p. 120).

<sup>19</sup> En 1942, l'Université de Montréal quitte le Quartier latin de la rue Saint-Denis pour s'installer au sommet du mont Royal. Ce déménagement coïncide avec la création et la relance de facultés et de départements dans les domaines des sciences sociales, de l'histoire et des lettres, qui connaissent un nouvel essor après la guerre. À Québec, l'Université Laval discute aussi depuis le début des années 1940 d'un projet d'édification d'une nouvelle Cité universitaire, à l'extérieur des murs du Vieux-Québec. Adoptée par le Conseil universitaire au printemps 1946, la construction du nouveau campus débutera dès septembre 1947.

et le complément de la croissance d'une conscience nationale proprement québécoise<sup>20</sup>. Dans une perspective plus ample, ce mouvement contribue à la construction d'un espace scientifique relativement autonome par rapport à la demande sociale et politique immédiate. Elle balise un espace distinct où peuvent se produire et se transmettre des connaissances et un enseignement plus spécialisés, éloignés des formes narratives traditionnelles, et s'affirmer un nouvel *ethos* professionnel. Du côté de l'écriture historique, c'est aussi à partir de ce moment qu'elle s'érige formellement en discipline. En se dotant d'une infrastructure universitaire durable, avec l'apparition des premiers instituts universitaires d'histoire à Montréal et à Québec<sup>21</sup>, elle acquiert une « superstructure épistémique et une représentation identitaire d'elle-même<sup>22</sup> ». Bien entendu, ce processus n'a rien d'une fondation spontanée. Il dénote plutôt l'accélération d'une tendance antérieure, inaugurée au cours de l'entre-deux-guerres avec l'activité des sociétés savantes qui, déjà, avaient mis en place un espace de gestion collégiale du savoir historique<sup>23</sup>.

C'est donc dire, à la suite de Jean Lamarre, que les « années quarante et cinquante constituent le moment où toute une génération va commencer à rompre avec l'ancienne évaluation morale du monde pour tenter de jeter un regard plus objectif sur le milieu ambiant<sup>24</sup> ». En effet, critiquant de façon unanime le « traditionalisme » canadien-français de leurs aînés, les nouveaux intellectuels opéreront un déplacement du cadre d'intelligibilité du groupe et, par extension, les termes de ses questions existentielles. Ainsi, de « canadien-français », l'objet à étudier serait désormais progressivement « québécois »; à la prééminence du « passé » et des traditions, on ouvrira la porte à l'inédit et au changement, autrement dit à la question du *devenir commun*; à la subjectivation d'une tradition non

---

<sup>20</sup> Yves Gingras, *Sociologie des sciences*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, p. 46.

<sup>21</sup> Rappelons qu'à la fin des années quarante, en l'espace de quelques mois, quatre institutions majeures sont créées: l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal (1946), l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval (1947) et l'Institut d'histoire de l'Amérique française (1946) qui, à peine fondé, lance la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (1947).

<sup>22</sup> Patrick Michel Noël, *Épistémologie, histoire et historiens : considérations conceptuelles, méthodologiques et empiriques autour du discours que les historiens tiennent sur leur savoir*, Thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2014, p. 169. Sur la disciplinarisation des sciences, voir Yves Gingras, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », *Sociologie et sociétés*, vol. 23, n° 1, 1991, p. 41-54.

<sup>23</sup> Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 163-200.

<sup>24</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet (1944-1969)*, Québec, Septentrion, 1993, p. 17.

problématisée, la science devra désormais répondre d'une rationalisation et d'une culture délibérative en indiquant ce qui devait être retenu ou bien écarté de ladite Tradition. Un tel déplacement supposait l'abandon de plusieurs paradigmes hérités du mode de narrativité traditionnelle, à commencer par la conception exclusivement culturelle et ethnique de la nation, mais aussi du cadre normatif de la morale chrétienne et du providentialisme. Désormais, l'activité scientifique se projettera plutôt dans une analyse séculière, rationnelle et matérielle du monde, appuyée primordialement sur l'activité des hommes, des structures et des institutions. Elle s'y attachera à travers l'investissement de nouveaux topiques et de nouvelles questions, dont la plus prépondérante sera certainement celle de la « modernisation » et, corrélativement, celle du « retard » de la société québécoise par rapport aux autres sociétés occidentales et, tout particulièrement, celle du Canada anglais.

Dans ce mouvement d'ensemble, c'est à l'historiographie (et à la sociologie, notamment) qu'échoira la tâche de problématiser ces enjeux et d'en dégager de nouvelles pistes d'interprétation. Ces deux disciplines poseront le Québec comme une entité globale, en y appliquant une vision portant à la fois sur le passé et l'avenir. Fixant ainsi les nouvelles balises et références de l'être-ensemble, il leur reviendra la difficile tâche « d'une prise de conscience profonde de la nature des blocages réels qui affectent [le] devenir<sup>25</sup> » du Québec. Cette relation qui s'instille entre l'historiographie et la société porte certainement à nuancer l'idée voulant que la volonté de rompre définitivement avec le passé soit l'unique fil conducteur du Québec d'après-guerre. Alain Touraine ne suggérerait-il pas que l'idée forte de la modernité avait été celle d'une « destruction créatrice », voulant dire par là que le désir de rompre avec l'Ancien monde s'est toujours conjugué au besoin d'une référence à une subjectivité puisant à même une mémoire et une histoire<sup>26</sup>? C'est précisément de cette subjectivité dont la science historique se resaisira, dans l'espoir de la vivifier et de l'actualiser.

Un enjeu central de cette entreprise, nous l'observerons tout au long de la présente thèse, est le déploiement d'une nouvelle conception de l'historicité dans le Québec

---

<sup>25</sup> Jean Lamarre, « À la jointure de la conscience et de la culture. L'École historique de Montréal au tournant des années 1950 » dans Simon Langlois (dir.), *L'horizon de la culture : hommage à Fernand Dumont*, Québec, Presses de l'Université Laval, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 292.

<sup>26</sup> Alain Touraine, « Identité et modernité », dans M. Elbaz *et al.*, *Les frontières de l'identité. Modernité et postmodernisme au Québec*, Sainte-Foy/Paris, PUL/L'Harmattan, 1996, p. 11-19.

intellectuel de l'après-guerre<sup>27</sup>. Référée aux conditions de production et à la représentation de l'histoire, cette nouvelle conception, dominante de 1945 jusqu'à la fin des années 1970, est à envisager, d'après Gilles Bourque, comme une « historicité du manque ». Celle-ci a pour première caractéristique de présider à l'éclatement de l'historicité antérieure, celle qui, formalisée de 1840 à 1945 dans les œuvres de François-Xavier Garneau et Lionel Groulx notamment, s'était attachée à l'historicisation du sujet national à l'aune d'une dialectique de résistance (survivance) et d'adaptation (à l'économie capitaliste, surtout). Elle trouve sa seconde caractéristique dans son rapport aux instances de la tradition, qu'il ne s'agit plus tant d'actualiser pour mieux résister mais plutôt de *déplorer*. L'historicité du manque, dans ce cadre, s'entrevoit d'abord sous le signe d'une « historicité déficiente » où l'exceptionnalisme québécois ne relève plus tant d'une intention socio-historique singulière à rappeler que de l'anormalité d'une nation n'arrivant pas à assumer l'entrée dans la « modernité »<sup>28</sup>. Le schéma d'explication classique veut qu'à partir de ce moment, vont émerger deux mouvements, deux pôles intellectuels, « nationaliste » et « anti-nationaliste » ou encore, d'après la terminologie de Michael Behiels, « néonationaliste » et « néolibéral<sup>29</sup> », qui structureront le champ des idées du Québec pendant plusieurs décennies. Unis dans leur ambition de faire accepter la modernité par le Canada français et de couper court à l'élan des unionistes de Duplessis, ces deux mouvements s'opposeront quant à la source des lacunes qui posaient alors obstacle à l'épanouissement des Canadiens français. Du côté des néonationalistes, on jugera que le problème découlait d'abord de la Conquête de 1760 et de ses effets de structures sur l'économie et la politique, situation que justifiait le maintien d'une posture autonomiste, voire indépendantiste, pour le Québec. À l'inverse, pour les néo-libéraux, le défi consistait à éliminer le poids trop grand du clergé canadien-français de même que l'effet de la doctrine nationaliste, responsables selon eux de la marginalisation économique des Canadiens français dans la grande économie capitaliste

---

<sup>27</sup> Par historicité, nous entendons ici le sens qu'en donnait Gilles Bourque, soit la « propension à rendre compte d'un fait historique en fonction de la transformation sociale, c'est-à-dire à partir de la représentation que l'on se donne, rétroactivement ou actuellement, du devenir de la société (ce qui aurait dû être, ce qui doit advenir) » (Gille Bourque, « Histoire, nation québécoise et démocratie ou ne nous en sortirons-nous jamais? » dans E.-Martin Meunier et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Les impasses de la mémoire. Histoire, filiation, nation et religion*, Montréal, Fides, 2007, p. 185).

<sup>28</sup> *Ibid.*, p. 188-195.

<sup>29</sup> Michael Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution. Liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p.

nord-américaine. De cette analyse, découlait le constat selon lequel la politique autonomiste du gouvernement du Québec, et ses divers relais dans la pensée nationaliste, étaient à la source de l'infériorisation des francophones en les privant des ressources du gouvernement fédéral, instance vers lequel le Québec francophone devait désormais, selon eux, projeter ses espoirs. De plus, les néo-libéraux considéraient qu'à la défense de la collectivité, devait primer la promotion de l'individu et des valeurs démocratiques dans un Québec dont les conceptions politiques avaient trop longtemps été limitées à l'injonction cléricale et ruraliste de la survivance.

C'est sur fond de cette opposition qu'a pris forme la querelle des deux « écoles historiques » de Montréal (Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet) et de Québec (Trudel, Ouellet et Hamelin). Ce clivage a acquis, pourrait-on dire, une valeur archétypale de ce qui peut être dit et pensé de l'espace délibératif qui se met en place chez les penseurs québécois de l'après-guerre. C'est qu'à travers ce débat, s'est aussi élaboré une « véritable matrice de l'historiographie québécoise<sup>30</sup> », c'est-à-dire que par-delà les conceptions différentes du passé qui furent à la source du désaccord, ces deux groupes d'historiens ont eu en partage un univers de références et de questionnements – l'horizon des empêchements et des disparités du Québec par rapport au reste du Canada, l'acquiescement à l'État-providence, la nécessité d'appuyer la science historique sur des fondements plus « scientifiques » – à partir duquel ils purent interroger l'histoire et le destin particulier de la collectivité franco-québécoise. Sébastien Parent a raison de souligner que « si les deux écoles ne se sont pas entendues sur les responsables du retard du Québec et de l'infériorité économique et politique des Canadiens français, en retour, elles ont confronté la mémoire nationale canadienne-française à l'histoire comme jamais cela ne s'était fait depuis François-Xavier Garneau<sup>31</sup> ». De ce point de vue, ils n'étaient pas non plus en totale rupture avec l'optique des historiens dits « traditionalistes », dans la mesure où ils reprenaient, à leur compte, une interrogation sur la culture et les institutions référées à un peuple de langue française en Amérique, saisi dans son unité, sa consistance et son intention

---

<sup>30</sup> Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'Américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amériques, 2002, p. 182.

<sup>31</sup> Sébastien Parent, « Maurice Séguin et la "nouvelle histoire" », dans Josiane Lavallée et Robert Comeau (dir.), *L'historien Maurice Séguin. Théoricien de l'indépendance et de la modernité*, Québec, Septentrion, 2006, p. 208.

historique propre. Après tout, « [n]ulle génération n'a puissance de se commencer absolument à soi-même<sup>32</sup> », écrivait le chanoine Groulx, dont les travaux feront plus d'une fois les frais de l'irrévérence de cette jeune génération d'historiens.

Il ne nous appartient pas, dans le présent travail, de retisser en détail l'écheveau du débat historiographique qui a opposé ces deux « écoles », dont les termes sont déjà bien connus. Le problème qui sert d'amorce et d'enracinement à notre réflexion concerne plutôt la formation d'une « école historique » à Québec, dont l'évidence apparente du sens nous a toujours semblé dissimuler une complexité qui demandait à être analysée plus finement. Au-delà du constat d'une historiographie lacunaire sur la vie et les œuvres des historiens lavallois, il appert que l'omniprésence de l'objet « école de Québec » dans notre mémoire savante trouve peut-être son plus grand paradoxe dans le déficit d'érudition qui persiste à son endroit. En effet, rare sont les travaux qui, à ce jour, ont cherché à en faire un véritable examen, sinon pour faire sens des grandes controverses déployées dans les moments de fièvres de la communauté nationale. Tout au plus, cet objet tient-il lieu d'une *évidence héritée* dans notre littérature, si ce n'est, comme nous le verrons, d'une construction idéologique *a posteriori* qui a eu l'effet d'un repoussoir englobant dont l'une des conséquences fut certainement celle d'en neutraliser la complexité, l'épaisseur et la substance. En effet, les classifications en termes d'« école » ou de « chapelles », souvent appuyées sur une définition faible et intuitive, ont une contrepartie arbitraire et normative, derrière lesquelles se profilent généralement un travail performatif, des stratégies intellectuelles et un ordre pédagogique particuliers. Elles agissent comme une catégorie méthodologique préétablie en science, susceptible d'induire une myopie scientifique<sup>33</sup>. D'ailleurs, comme nous le montrerons, « l'école historique de Québec » fait irruption comme totalité conceptuelle en 1966, sous la plume de Serge Gagnon, au moment où celui-ci souhaite faire sens d'une mutation accélérée du champ historiographique québécois et, accessoirement, critiquer la vieille référence nationale canadienne-française.

---

<sup>32</sup> Lionel Groulx, *Une anthologie*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1998, p. 47 (textes choisis et présentés par Julien Goyette).

<sup>33</sup> Voir Christian Topalov, « Les usages stratégiques de l'histoire des disciplines. Le cas de l'« école de Chicago » en sociologie », dans Johan Heilbron, Remi Lenoir et Gisèle Sapiro (dir.), *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, 2004, p. 127-157.

Or, il se trouve que la formation et la reconduction, à visée polémique ou par simple commodité, de ce genre de label a donné une illusion de fixité et d'intemporalité à l'objet qui n'est pas sans contredire certains principes élémentaires de la démarche en histoire intellectuelle. Sans vouloir dissoudre l'enjeu dans un contextualisme qui tairait toute sa signification et sa spécificité, il y a tout de même lieu de rappeler l'exigence élémentaire de compréhension, d'empathie et d'historicisme qui sied au travail du chercheur en histoire des idées. À partir de ce point de vue, qui a orienté l'ensemble du présent travail, on en vient d'emblée à s'interroger sur l'évidence même et la cohérence de l'objet « école de Québec ». Car si d'aucuns peuvent soutenir que les historiens néonationalistes de l'Université de Montréal ont formé une école historique au sens fort du terme<sup>34</sup>, rien n'est moins certain en ce qui concerne les historiens de l'Université Laval. La variété de leur production historiographique, de leurs objets d'études et de leurs styles semble interdire de parler d'une « école ». Quoi de commun, en effet, entre la vulgate positiviste et a-réflexive de Marcel Trudel, évoquant la figure classique du chercheur isolé et monodisciplinaire, et l'œuvre interprétative et polémique de Fernand Ouellet? Entre l'anticléricalisme et l'antinationalisme viscéral de ce dernier et l'inclination autrement plus nationaliste et catholique de Jean Hamelin? Et où situer les filiations entre ces hommes et leurs prédécesseurs à Laval comme Thomas Chapais et Arthur Maheux, dont l'influence fut, somme toute, assez négligeable sur leurs travaux? À cette variété, s'ajoutent aussi la discontinuité des générations et la diversité des références intellectuelles. Ainsi, entre l'expérience du régionalisme mauricien chez Trudel d'un côté, formé à l'enseigne d'une méthodologie inspirée de l'historicisme allemand lors de son séjour d'étude à Harvard, et Ouellet et Hamelin de l'autre, acquis aux *Annales* françaises, plus spécifiquement sa matrice labroussienne, les points communs sont peu nombreux. Et que dire de l'optique supposément « canadianiste » de leur historiographie, dont une analyse plus serrée révèle des positionnements constitutionnels différents, à situer tantôt sur un continuum fédéraliste (Trudel et Ouellet), tantôt plutôt dans l'horizon d'une évolution vers le souverainisme (Hamelin)? À ceci s'ajoute également la difficulté d'attribuer à ces trois historiens une figure tutélaire, équivalente à Groulx ou Séguin, ainsi qu'une génération de disciples « successeurs », à travers laquelle se serait transmis puis routinisé un charisme intellectuel

---

<sup>34</sup> C'est d'ailleurs la thèse que défend Jean Lamarre dans *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*



particulier ou encore une doctrine en vue de l'action. C'est peu dire que la simple esquisse de cette diversité rend problématique la délimitation de ce groupe de savants et la définition de son identité, d'autant que Trudel et Hamelin ont eux-mêmes formellement récusé leur commune appartenance à une chapelle. Et pourtant, malgré la faiblesse de son degré d'intégration, il y a bien lieu de réfléchir à la caractérisation commune de leurs travaux ainsi qu'aux conditions de formation d'un noyau programmatique spécifique aux historiens de Laval. Car quels que soient les principes méthodologiques affichés, il n'en demeure pas moins que « l'école de Québec » est un fait d'histoire et que certaines de ses dimensions constitutives sont bel et bien repérables : le rapport critique au nationalisme; une conception particulière du savoir historique qui table davantage sur l'analyse des structures sociales et économiques du passé plutôt que sur ses dimensions politique et nationale; l'inclination particulièrement favorable pour l'interdisciplinarité et la méthodologie quantitative; l'ouverture à l'historiographie canadienne-anglaise et française; l'évaluation critique de la disposition culturelle des Canadiens français; la propension à vouloir inscrire le Québec dans la référence canadienne; et la réticence face à tout engagement intellectuel soutenu dans l'espace public.

Entité aux frontières équivoques et à l'identité floue et contestée, l'« école de Québec » demeure un objet obscur et mal défini, dont la dénomination tardive semble d'ailleurs indicative de cette difficulté. Pour cette raison, il nous a semblé utile et pertinent avec cette thèse de confronter l'objet *culturellement construit* à l'objet *concrètement restitué*, autrement dit de mettre en présence ce qui appartient au registre de la mémoire disciplinaire dans ce qu'elle peut avoir de déterministe et ce qui relève de celui de l'anthropologie historique dans ce qu'il a, plutôt, d'indéterminé et de contingent. Non pas que nous croyons que les registres de la mémoire et de l'histoire soient totalement imperméables, mais nous pensons que l'historien doit aborder le passé avec le sens de l'écart, de la distance au présent en vue, comme l'écrivait Paul Ricoeur, d'une « reprise créative des héritages culturels<sup>35</sup> ». Avec François Dosse, on conçoit que cet engagement suppose une double difficulté pour le chercheur en histoire intellectuelle, à savoir celle de « penser ensemble la restitution d'une pensée pour elle-même dans sa logique singulière,

---

<sup>35</sup> Paul Ricoeur, « Herméneutique et critique des idéologies », cité dans François Dosse, « L'irréduction en histoire intellectuelle », *Espace Temps*, n° 84-85-86, 2004, p. 175.

dans son moment d'énonciation, dans son contexte historique précis d'apparition, sans délaissier le message qu'elle porte à travers le temps jusqu'à notre actualité, ce en quoi elle peut nous parler de notre contemporanéité ». Cela revient, toujours selon Dosse, à transcender cette « fausse alternative » entre une démarche strictement internaliste des œuvres et des idées et une démarche externaliste, qui ne s'attacherait qu'à l'effort de contextualisation<sup>36</sup>. Assumant les difficultés d'une telle posture, la présente thèse propose donc une histoire intellectuelle de l'« école de Québec » en vue de lui restituer toute sa consistance historique dans ce qu'elle a de spécifique, de durable et d'unitaire mais aussi, de complexe, d'hétérogène et de contingent. En cherchant à faire sens de son inscription dans sa propre contemporanéité, en s'immergeant dans l'époque et l'ensemble de son contexte, il s'agit d'entrevoir, en *aval* et en *amont* de la dénomination « école de Québec », ce qui a pu tenir lieu, dans les faits, d'une configuration institutionnelle particulière, faite de parcours individuels et divergents, d'œuvres prises dans des réseaux d'échanges, d'influence et d'emprunts, d'expériences sociohistoriques particulières et de filiations intellectuelles composites.

En prenant place dans le concert des débats et des tensions idéologiques qui ont structuré l'espace intellectuel québécois d'après-guerre, notre objet d'étude offre une fenêtre privilégiée pour en saisir les éléments de recomposition du point de vue de la figure disciplinaire de l'historien, dont le rôle, le travail et les méthodes connaissent alors de profondes mutations qui ne sont pas sans influencer sur la rénovation de la mise en intrigue du passé québécois. Sur ce plan, les historiens de l'« école de Québec » ont articulé puis cautionné, de façon plus ou moins intentionnelle, un récit des origines du groupe de référence canadien-français dans le cadre d'une recomposition plus large de l'historicité qui saisit le Canada français en fonction, d'abord, de ses lacunes et de ses déficiences. En raison de leur participation capitale à la redéfinition des termes du débat historiographique québécois, ces historiens nous sont apparus comme d'excellents témoins des rapports évolutifs entre la connaissance historique et les transformations sociales et culturelles du Québec d'après-guerre. Éclairer cette page d'histoire nous permet aussi une échappée sur

---

<sup>36</sup> Voir, à ce propos, François Dosse, « De l'histoire des idées à l'histoire intellectuelle » dans Michel Leymarie et Jean-François Sirinelli (dir.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 169.

la configuration particulière d'un *milieu*, l'Institut d'histoire de l'Université Laval (devenue Département d'histoire par la suite), associé à une filiation prestigieuse (quoique incertaine), de Camille Roy à Arthur Maheux, en passant par Thomas Chapais. L'importance de ce milieu se signale non seulement par le cadre de formation qu'il a offert à plusieurs générations d'historiens et de chercheurs québécois, mais aussi, en ce qu'il a constitué le premier foyer de réception et d'expérimentation d'une problématique d'histoire sociale et économique au Québec. Incidemment, sa trajectoire nous permet de sonder la généalogie proprement québécoise, à la fois disciplinaire et idéologique, de ce courant historiographique et ainsi d'en mieux comprendre la postérité dans le champ scientifique. Le milieu lavallois évolue aussi, plus largement, dans un lieu de vie intellectuelle circonscrit, la ville de Québec, générateur d'un « micro-climat » intellectuel singulier dont il est intéressant de noter qu'il fut passablement négligé par la communauté historique. Incidemment, notre objet apparaît comme un prisme permettant de nouer certains enjeux se rapportant à la problématique des « collectifs scientifiques », plus exactement en ce qui a trait aux modalités de formation des « écoles de pensée », thématique qui suscite, depuis quelques années, un certain engouement en Europe et aux États-Unis<sup>37</sup>. Ce genre de questionnement, à portée plus universelle, porte en retour un éclairage sur des enjeux plus vastes se rapportant à l'histoire et au fonctionnement des disciplines en sciences humaines. Ceux-ci concernent, entre autres, l'évolution et la circulation des concepts et des théories dans l'espace scientifique; la formation et la composition des filiations intellectuelles; le rôle des facteurs sociaux dans le processus de production et de validation des connaissances; et les luttes en jeu pour la reconnaissance d'une légitimité scientifique.

---

<sup>37</sup> Nous prendrons à témoin la tenue, en novembre 2016, d'un important colloque international à Paris intitulé « Qu'est-ce qu'une école de pensée? » et qui a réuni, parmi d'autres spécialistes de l'histoire et de la sociologie des sciences, les voix de Jean-Christophe Marcel, Christian Topalov, Cherry Schrecker, Arnaud Saint-Martin et Thomas Hirsch.

# CHAPITRE 1

## ÉTAT DES LIEUX ET PROBLÉMATIQUE

Avant de définir plus avant la problématique qui orientera la présente étude et d'énumérer les objectifs qui guideront notre démarche, il est nécessaire de tenir compte de certains travaux antérieurs ayant touché de près comme de loin notre objet d'étude et qui nous ont aidé à baliser notre approche et notre questionnement. En réalité, notre ambition dans ce chapitre introductif est à la fois historique, historiographique et épistémologique. Il s'agit d'emblée de situer notre démarche dans la lignée d'une réflexivité historique émergente dans les sciences humaines. Ensuite, nous nous proposons d'interroger plus directement l'« école de Québec » du point de vue de sa construction discursive, c'est-à-dire en tentant de comprendre dans quelles configurations d'acteurs, d'enjeux et d'actions ce label a pris forme et s'est vu assigner divers contenus au fil du temps. Enfin, il s'agira de retracer brièvement le sort que cette « école » et ses acteurs ont connu dans l'historiographie et la sociographie contemporaine. Ce bilan nous permettra, par la suite, de proposer une façon de relire l'histoire de notre objet qui soit heuristiquement féconde.

### 1. État des lieux

#### 1.1 Le temps de la réflexivité

Dans son *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones*, paru en 2004, Christian Amalvi indiquait avoir voulu répondre, par sa démarche, de la persistance d'un « paradoxe de l'historien », à savoir que « ce fin limier du passé, chargé de tirer les événements de l'oubli se trouve le plus souvent condamné, lui et son œuvre, à sombrer dans l'oubli. "Tu es poussière, et tu retourneras poussière, ton élément naturel" semblent lui dire ironiquement les documents inédits qu'il a patiemment exhumés<sup>1</sup> ». Si l'on peut douter de l'actualité d'un tel paradoxe dans le contexte français, où se multiplient depuis près de trois décennies les entreprises historiographiques à grands coups de succès de librairie, il garde en revanche toute sa pertinence pour le Québec. De fait, en regard de l'ensemble de la

---

<sup>1</sup> Christian Amalvi (dir.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones*, de Grégoire de Tours à Georges Duby, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004, p. xvi.

production scientifique, l'historicisation critique de la figure de l'historien et, plus largement, la réflexion sur l'histoire en tant qu'exercice intellectuel a peu la cote dans les départements d'histoire québécois. Dans les programmes d'enseignement en histoire, l'historiographie souffre d'une réputation peu enviable que l'historien Éric Bédard comparait à une sorte de « pilule amère qu'il [faut] avaler avant de passer à autre chose<sup>2</sup> ». Du côté de la recherche, les historiographes de formation y sont, pour leur part, très rares, voire inexistantes, et l'historiographie s'y révèle généralement moins comme une spécialité à part entière que comme une fonction auxiliaire de la discipline, une « conscience épistémologique » accessoire, souvent réduite au proverbial « bilan »<sup>3</sup>. De ce point de vue, le contraste est pour le moins saisissant avec le Canada anglais, les États-Unis, l'Allemagne et la France, où l'historiographie tient lieu d'un champ d'investigation beaucoup plus autonome et diversifié. Plusieurs raisons contribuent, sans doute, à expliquer cette singularité québécoise : la disciplinarisation plus tardive de son savoir historique; ses effectifs universitaires réduits (tendance qui s'alourdit, par ailleurs, tant du côté des professeurs que des étudiants<sup>4</sup>); l'ascendant de la question nationale; mais aussi, sans doute, la longue prédominance de l'histoire sociale et économique, qui fut peu encline à faire l'introspection de son propre passé disciplinaire, sinon pour déclarer obsolètes les pratiques de ses prédécesseurs. S'il faut noter quelques exceptions récentes notables, comme nous le verrons plus loin, il n'en demeure pas moins que l'historiographie québécoise, en particulier pour celle qui concerne la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle, a surtout hérité d'une optique « idéoprogrammatique<sup>5</sup> ». Cette dernière, peu portée à interroger la formation de la discipline d'un point de vue sociohistorique<sup>6</sup>, a surtout cherché à débattre des conditions de

---

<sup>2</sup> Éric Bédard, « Ronald Rudin et l'École de Montréal », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n° 1, 1998, p. 127.

<sup>3</sup> Daniel Poitras, *Régime d'historicité et historiographie en France et au Québec, 1956-1975*. Michel de Certeau, Fernand Dumont et François Furet, Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal, 2014, p. 28.

<sup>4</sup> Voir, à ce propos, Carl Bouchard, « Une alternative à l'attrition : une stratégie pour favoriser la rétention des étudiant-e-s en histoire », *Bulletin de la Société historique du Canada*, 2018.

<sup>5</sup> Nous empruntons ce terme à Patrick D. Clarke (« Réflexions historiennes. L'historiographie acadienne en question », dans Patrick D. Clarke (dir.), *Clio en Acadie : réflexions historiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 4).

<sup>6</sup> On notera, bien entendu, quelques exceptions, comme la trilogie d'articles de Jean Blain : « Économie et Société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 1, juin 1972, p. 3-31; « Économie et société en Nouvelle-France : l'historiographie des années 1950-1960 – Guy Frégault et l'école de Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 2, septembre 1974, p. 163-186; « Économie

son renouvellement dans le futur, que ce soit sous les formes dominantes de l'analyse périodique quantifiée<sup>7</sup>, de la traditionnelle revue historiographique<sup>8</sup> ou de l'essai<sup>9</sup>. Ce déficit d'introspection a sans doute aussi parti lié au destin particulier du savoir historique après la guerre. À compter des années 1950, c'est effectivement moins à l'histoire qu'à la *sociologie* que revint la tâche de problématiser l'objet Québec, d'en interpréter sa condition passée et présente et, accessoirement, d'agir sur son développement et sa transformation<sup>10</sup>.

---

et société en Nouvelle-France: l'historiographie au tournant des années 1960 – la réaction à Guy Frégault et à l'école de Montréal – la voie des sociologues », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 3, 1976, p. 323-362. Voir aussi Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *loc. cit.*, p. 163-200.

<sup>7</sup> Voir notamment Fernand Harvey et Paul-André Linteau, « L'évolution de l'historiographie dans la "RHAF", 1947-1972 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 2, septembre 1972, p. 163-183; Pierre Savard, « Un quart de siècle d'historiographie québécoise », *Recherches sociographiques*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 77-96; Jean-Paul Coupal, « Les dix dernières années de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1972-1981 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, n° 4, mars 1983, p. 553-567; Donald Fyson, « Les sources théoriques de l'historiographie du Québec : essai de recherche empirique », Hull, 2001, disponible sur : [http://www.profs.hst.ulaval.ca/Dfyson/Historio\\_Quebec/Historio\\_Quebec.htm](http://www.profs.hst.ulaval.ca/Dfyson/Historio_Quebec/Historio_Quebec.htm) (page consultée le 12 février 2018).

<sup>8</sup> Ces revues sont trop nombreuses pour être énumérées ici. Elles peuvent concerner autant l'histoire globale du Québec (ex: Joanne Burgess, « L'histoire du Québec; tendances récentes et enjeux », dans Denise Lemieux (dir.), *Traité de la culture*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 29-45) ou encore une branche particulière de la discipline (ex: Yvan Lamonde, « L'histoire culturelle comme domaine historiographique au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 285-299).

<sup>9</sup> Pensons notamment aux quelques textes historiographiques de Gérard Bouchard, « Sur les mutations de l'historiographie québécoise : les chemins de la maturité [1990] », dans Éric Bédard et Julien Goyette (éd.), *Parole d'historiens : anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 275-288; « L'événement, l'individu et le récit : une nouvelle frontière pour l'histoire sociale », dans Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *op. cit.*, p. 299-320; « L'histoire sociale au Québec. Réflexion sur quelques paradoxes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 243-269. Voir aussi Pierre Trépanier, « Plaidoyer pour l'histoire comme genre littéraire [1981] », dans Éric Bédard et Julien Goyette (éd.), *op. cit.*, p. 325-332; Fernand Ouellet, « La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale », *loc. cit.*; Réal Bélanger, « Pour un retour à l'histoire politique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 223-241; Micheline Dumont, « Histoire et Société : quel a été le rôle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française? », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, n° 2, 1998, p. 90-114; Éric Bédard, « Récits de fondation et téléologie. Réflexions autour de l'historiographie du réformisme canadien-français », dans Anne Trépanier (dir.), *La Rénovation de l'héritage démocratique : entre fondation et refondation*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2009, p. 20-48; Jean-Marie Fecteau, « Histoire politique et histoire nationale au Québec », *Action nationale*, vol. 101, n° 9-10, 2011, p. 210-239. Plus récemment, voir Stéphane Kelly (dir.), *Les Idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003; Martin Petitclerc, « Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, n° 1, 2009, p. 83-113; Julien Massicotte, « La place de l'histoire nationale », *Histoireengagée.ca*, 2011, disponible sur : <http://histoireengagée.ca/lactualite-en-debat-la-place-de-lhistoire-nationale/> (page consultée le 12 février 2018).

<sup>10</sup> C'est d'ailleurs ce que démontre Daniel Roberge dans son mémoire de maîtrise sur *Le traitement de la question nationale québécoise chez les historiens et les sociologues (1960-1980)* (UQAM, 1999, 199 p.), où il soutient que les historiens ont délaissé de leur champ de recherche la question nationale au cours des années 1960 pour la reléguer aux sociologues. Constat que confirme également Paul-André Linteau lorsqu'il se remémore le contexte de sa formation en histoire à Montréal : « Les années 1960 sont celles des sociologues au pouvoir, les économistes sont devenus de nouveaux gourous et pour plusieurs d'entre nous,

Ce transfert d'hégémonie disciplinaire, qui se confirme d'ailleurs par l'importance accordée à l'historicisation de la science sociologique au Québec<sup>11</sup>, a certainement contribué à reléguer à l'arrière-plan l'analyse de la production historiographique et celle, située et contextualisée, de l'activité historique.

Notre démarche prend sa source dans la conviction que l'historien, encore tributaire d'une certaine rétivité à la théorie, à la conceptualisation et à la réflexivité, doit faire un retour sur lui-même, non pour céder à quelque auto-célébration complaisante, mais plutôt pour replacer dans l'histoire l'élaboration de ses objets, ses méthodes et ses questions. Plus qu'une simple distanciation critique, cette démarche pointe vers un travail d'élucidation des valeurs, des normes et des contextes qui ont pu dessiner les orientations fondamentales et les finalités de sa discipline. Bien entendu, l'histoire n'est pas la seule à devoir assumer ce retour réflexif alors que, depuis plus de trois décennies, la plupart des sciences de l'homme sont soumises à une interrogation généalogique<sup>12</sup>. Celle-ci est tributaire d'une mutation globale des sciences humaines qui, d'une démarche construite autour des grands modèles théoriques unificateurs faisant prévaloir les schémas structuralistes de reproduction, de dévoilement et d'objectivation, a progressivement réintroduit le Sujet, l'agir humain, le sens, l'expérience, le vécu et l'intentionnalité dans son champ d'analyse<sup>13</sup>. Ce glissement,

---

à cette époque, il ne peut y avoir d'histoire qu'interdisciplinaire. Les vieilles structures universitaires qui rattachent le Département d'histoire à la faculté des Lettres nous pèsent d'ailleurs et nous apparaissent alors comme un frein à la science historique. Les étudiants que nous sommes lisons avec beaucoup plus d'attention et d'intérêt *Recherches sociographiques* que la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, alors encore le château fort de l'historiographie traditionaliste, centrée sur les hauts faits et les héros d'une certaine Nouvelle-France et de l'Église canadienne » (P.-A. Linteau, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », *Liberté*, vol. 25, n° 3, juin 1983, p. 38).

<sup>11</sup> Voir notamment Jean-Charles Falardeau, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964; Marcel Fournier, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*, Montréal, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1986, 240 p.; Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique : la tradition sociologique du Québec francophone, 1886-1955*, Montréal, Boréal, 2003, 447 p. Pensons aussi à Frédéric Parent, récemment embauché comme professeur de sociologie à l'UQAM, et qui mène présentement un projet de recherche intitulé « Devenir sociologue au XIX<sup>e</sup> siècle. Différenciation sociale et individualisation à travers la correspondance familiale du premier sociologue canadien Léon Gérin (1863-1951) ».

<sup>12</sup> Philippe Poirrier, « Historiographie », dans Sylvie Mesure et Patrick Savidan (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006, [version en ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00602853/document>, p.4.

<sup>13</sup> Pour une histoire de ce basculement paradigmatique, on se référera à François Dosse, *L'Empire du sens : l'humanisation des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 1995, 432 p. On consultera aussi le court, mais non moins emblématique, texte de Marcel Gauchet, « Changement de paradigmes en sciences sociales », *Le Débat*, n° 50, mai-août 1988, p. 59-61.

que certains ont pu qualifier de « tournant critique<sup>14</sup> », s'est accompagné d'une remise en cause des certitudes épistémologiques d'autrefois, relayées par les macro-catégories de la « classes sociales », des « structures » et de la « longue durée », à la faveur d'une incertitude épistémique pointant vers une déconstruction des grandes catégories d'analyse et des entités de regroupement classiques<sup>15</sup>. D'où la réapparition du singulier et du contingent dans l'étude des processus historiques, signalée entre autres par le retour en force de l'« événement », du « biographique » et de l'« ego-histoire »<sup>16</sup>. D'où aussi, l'exigence d'une interrogation à nouveaux frais de la science et qui implique, pour celle-ci, de se déconstruire elle-même et d'historiciser ses propres conditions d'élaboration<sup>17</sup>.

On ne saurait pleinement saisir les tenants et aboutissants de cette réorientation si l'on omettait de souligner qu'elle renvoie et répond à une *crise d'historicité*. Cette crise n'en est pas tant une de la discipline historique en elle-même que du rapport entre le passé, le présent et l'avenir<sup>18</sup>. Elle recouvre, d'une part, une remise en cause des grandes téléologies historiques du XX<sup>e</sup> siècle, qui avaient favorisé l'écriture d'une histoire animée par le sens fort des métarécits<sup>19</sup>, et, d'autre part, une prévalence du présent qui absorbe désormais toutes les émanations du passé et du futur. Dans ce régime « présentiste<sup>20</sup>», où tendent à s'aplanir le sens et les projections harmonieuses d'un devenir commun, l'avenir s'opacifie et le passé, objet sans cesse visité et revisité, ne surgit plus que comme un « présent en glissement<sup>21</sup> ». Corollairement, nous assistons à une pluralisation interprétative des faits et

---

<sup>14</sup> Voir, à ce sujet, Christian Delacroix, « La falaise et le rivage. Histoire du "tournant critique" », *Espaces Temps*, n° 59-60-61, 1995, p. 86-111.

<sup>15</sup> Le livre de Roger Chartier, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitude et incertitude*, Paris, Albin Michel, 1998 est assez emblématique de ce climat d'incertitude, de doute et de crise d'identité de l'histoire. Voir aussi Jean-Yves Grenier, « Temporalités, incertitude et historiographie », *Communications*, vol. 2, n° 95, janvier 2014, p. 119-129.

<sup>16</sup> Voir, à ce sujet, François Dosse, *Renaissance de l'événement : un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 348 p. À noter que la mouvance de l'égo-histoire a également trouvé une déclinaison québécoise ces dernières années avec le cycle de conférence « Les historiens par eux-mêmes » réalisé en collaboration avec le programme « Histinéraires » de l'Agence nationale de la recherche et de l'Institut d'histoire du temps présent.

<sup>17</sup> Les travaux réalisés par les sociologues anglais David Bloor et Harry Collins ou encore, ceux de Bruno Latour sur l'ethnographie de laboratoire sont emblématiques de ce courant.

<sup>18</sup> François Dosse, « L'histoire à l'épreuve de la guerre des mémoires », *Cités*, vol. 1, n° 33, 2008, p. 31-42.

<sup>19</sup> Cette mutation s'est signalée, notamment, par l'abandon en 1994, par la revue les *Annales*, de son sous-titre *ESC*, emblématique de la prétention totalisante qu'elle avait énoncée à la fin des années 1940.

<sup>20</sup> François Hartog, *Régimes d'historicité. Présentisme et expérience du temps*, Paris, Points, 2012 (2003), 321 p.

<sup>21</sup> Bernard Lepetit, « L'histoire prend-elle les acteurs au sérieux? », *Espace Temps*, n°59-60-61, 1995, p. 121.



une fragmentation de l'histoire en des configurations de plus en plus complexes. Celles-ci prennent aussi la forme d'une multiplication des revendications à fondements mémoriels dans l'espace public, de l'émergence d'une « ère de la commémoration<sup>22</sup> », de l'élargissement continu de la notion de patrimoine et de la montée d'une dynamique de « consommation » historique à travers l'engouement pour l'histoire « publique » et « populaire »<sup>23</sup>. C'est d'ailleurs dans ce sillage que s'est aussi institutionnalisé le projet d'une « histoire du temps présent<sup>24</sup> » ou encore celui d'une cartographie des « expériences du temps<sup>25</sup> ».

C'est peu dire que ces phénomènes ont engagé la science historique dans un travail d'introspection plus explicite que par le passé. Selon Delacroix *et al.*, « l'historien se doit, plus que jamais, de penser l'historicité propre de son travail et l'historicité de toute mise en catégories des réalités sociales du passé ». Cette exigence suppose « une interrogation épistémologique et historiographique plus ambitieuse et plus chargée d'enjeux que précédemment<sup>26</sup> ». Bien entendu, cette confrontation de l'individu-historien à sa propre temporalité ne date pas d'hier pour peu qu'elle était déjà présente dans la critique de l'illusion positiviste chez Marc Bloch et Lucien Febvre durant les années 1930. Cela étant, l'éclatement de la discipline en une diversité d'horizons méthodologiques, l'« émiettement » du savoir historique et la disparition des matrices disciplinaires qui l'avait, jusqu'à tout récemment, unifié ont entraîné chez les historiens contemporains une incertitude sans précédent quant aux finalités et aux orientations de leur travail. Depuis la fin des années 1980, cette situation a créé les conditions d'un « nouveau moment historiographique<sup>27</sup> » qui, recouvrant une évidente angoisse disciplinaire, marque surtout l'ouverture vers de nouveaux possibles pour la science historique.

---

<sup>22</sup> Pierre Nora, « L'ère de la commémoration », *Les lieux de mémoire, Vol. 3-3, Les France : de l'archive à l'emblème*, Gallimard, 1992, p. 978-1012.

<sup>23</sup> Christian Delacroix, François Dosse, Garcia *et al.* (dir.), *Historiographies. Concepts et débats, I. et II*, Paris, Gallimard, 2010, p. 14-15.

<sup>24</sup> Voir, à ce propos, les activités entourant l'Institut d'histoire du temps présent, une unité de recherche du CNRS fondée en 1978.

<sup>25</sup> Pensons ici notamment aux travaux de François Hartog mais aussi à ceux de Reinhart Koselleck en Allemagne.

<sup>26</sup> Christian Delacroix, François Dosse, Garcia *et al.*, *Historiographies [...]*, *op. cit.*, p. 17.

<sup>27</sup> François Dosse, *L'histoire en miettes : des Annales à la nouvelle histoire*, Paris, La Découverte, 1987, p. vi.

On s'en doute, ce moment a contribué à un élargissement du concept d'historiographie, dont la définition est devenue pour le moins ambiguë. En effet, il coexiste de nos jours sans doute autant de différentes catégories de textes historiographiques que d'entendements sur ce que cette notion recouvre. On dira tantôt qu'elle renvoie à l'écriture et l'étude du passé, tantôt à l'ensemble des connaissances produites sur une question historique particulière, à l'examen fondé de la genèse de la discipline dans ses divers contextes, aux témoignages de praticiens et à l'étude des fondements de la discipline<sup>28</sup>. Pour resserrer l'angle de vue, on dira, à la suite de Philippe Poirrier, que l'entreprise historiographique s'est surtout affirmée dans deux grandes voies complémentaires ces dernières années. La première est de l'ordre de la réflexion théorique sur le savoir historique, qui relève surtout de l'interrogation épistémologique comme en témoignent, par exemple, la réception historique des travaux de Paul Ricoeur (en particulier *Temps et Récit*) ou encore le retour en force d'auteurs comme Michel de Certeau et Reinhart Koselleck. La deuxième, dans laquelle la présente thèse entend modestement s'inscrire, est celle d'une « sociologie historique de la discipline qui participe à la construction plus large d'une histoire des sciences de l'homme<sup>29</sup> ». À rebours d'une historiographie jadis surtout orientée vers l'histoire des idées sur l'histoire, qui situait les contenus sur un plan distinct de l'histoire à proprement parler, par-delà les contextes, les hommes et le temps, cette approche se veut plus attentive à « situer les discours et les pratiques des historiens dans leurs sociétés, à rattacher leurs écrits à des contextes, à des luttes académiques, à des enjeux politiques, à des mondes sociaux<sup>30</sup> ».

Cette dernière voie s'est notamment affirmée, aux États-Unis, dans les travaux de Peter Novick<sup>31</sup> et, au Canada anglais, chez Carl Berger<sup>32</sup> ainsi que Donald Wright<sup>33</sup>. En France, elle s'est déployée dans les recherches de Bertrand Müller, d'Olivier Dumoulin, de

---

<sup>28</sup> Patrick Michel Noël, *Épistémologie, histoire et historien [...]*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>29</sup> Philippe Poirrier, « Historiographie », *loc. cit.*, p. 4.

<sup>30</sup> Nicolas Offenstadt, *L'historiographie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 2011, p. 4.

<sup>31</sup> Voir notamment Peter Novick, *That noble dream : the "objectivity question" and the American historical profession*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, 648 p.

<sup>32</sup> Carl Berger, *The Writing of Canadian History : Aspects of English-Canadian Historical Writing 1900-1970*, Toronto, Oxford University Press, 1976, p. IX.

<sup>33</sup> Voir notamment Donald Wright, *The professionalization of history in English Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, 270 p; Donald Wright, *Donald Creighton : A Life History*, Toronto, University of Toronto Press, 2015, 472 p.

Christian Delacroix, de François Dosse et de Patrick Garcia<sup>34</sup>. On pourrait résumer leur démarche à celle d'une histoire intellectuelle appliquée à l'étude des écrits, des pratiques sociales, du travail et des trajectoires biographiques de l'historien. La définition de l'entreprise historiographique chez de Certeau, reprise notamment dans l'approche de Dosse, délimite bien ce cadrage méthodologique. Il s'agit de faire apparaître l'histoire à la croisée de trois dimensions, à savoir l'histoire comme « *lieu social* marqué par l'institution historique et plus largement par sa relation au corps social »; l'histoire comme *pratique*, c'est-à-dire médiée par une technique qui configure « un espace de pensée et à ce titre relevant d'un faire, d'une pratique scientifique »; et finalement, l'histoire comme une « *écriture*, ce qui implique d'être attentif aux règles narratives, sans pour autant s'enfermer dans la seule dimension langagière<sup>35</sup> ». Comme le faisait remarquer Étienne Anheim, la mise en relation de l'histoire de la discipline avec ces différents niveaux d'analyse peut être le point de départ d'une démarche qui évite à la fois l'écueil des « grands récits de généalogie et de justification de la profession » historique mais, aussi, l'écueil d'une historiographie qui serait un « lieu de prescription et de normativité disciplinaire » ou encore une forme d'instrumentalisation du passé disciplinaire à des fins de légitimation dans le présent. C'est dire, toujours à la suite d'Anheim, que « l'approfondissement de la réflexion sur l'histoire intellectuelle est une ressource essentielle pour dissiper les brumes de l'historiographie et distinguer des régimes discursifs plus clairs, qui concernent tous les historiens<sup>36</sup> ». Cette sensibilité rejoint celle qu'exprimait Dosse, pour qui l'histoire intellectuelle, appliquée au milieu du savoir historien, doit s'entendre comme « une mise à l'épreuve des schémas réducteurs d'explication qui sont tous dans l'incapacité

---

<sup>34</sup> Pensons notamment à Olivier Dumoulin, *Marc Bloch*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2000, 340 p.; François Dosse, *Michel de Certeau. Le marcheur blessé*, Paris, La Découverte, 2002, 655 p.; Bertrand Müller, *Lucien Febvre, lecteur et critique*, Paris, Albin Michel, 2003, 467 p.; Olivier Dumoulin, *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2003, 343 p.; Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, *Histoire et historiens en France depuis 1945*, Association pour la diffusion de la pensée française, 2003, 319 p.; François Dosse, *Pierre Nora. Homo Historicus*, Paris, Perron, 2011, 657 p.

<sup>35</sup> Voir François Dosse, « Michel de Certeau et l'écriture de l'histoire », *Vingtième Siècle*, vol. 2, n° 78, 2003, p. 8.

<sup>36</sup> Étienne Anheim, « L'historiographie est-elle une forme d'histoire intellectuelle? La controverse de 1934 entre Lucien Febvre et Henri Jassemin », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 5, n° 59, 2012, p. 67-68.

d'appréhender des aspects aussi hétérogènes, contingents dans une même nasse explicative<sup>37</sup> ».

Si l'on peut lui faire grief d'une carence réflexive sur son savoir historique, il serait toutefois injuste de dire que le Québec est resté totalement fermé aux phénomènes précédemment décrits. En effet, dès le milieu des années 1990, une mutation de la réflexion historique s'est fait jour à la faveur d'un renouveau d'intérêt pour l'histoire intellectuelle, l'histoire politique et l'histoire du catholicisme. Ce renouveau a pris sa source dans une relecture critique de la Révolution tranquille et de la perspective moderniste que nombre de ses héritiers avaient pu télescoper sur le passé. En larguant le schéma tradition/modernité hérité de la pensée d'après-guerre, l'affirmation d'une « nouvelle sensibilité historique<sup>38</sup> » a rejailli positivement sur la manière de faire l'histoire des savoirs au Québec. Deux ouvrages, parus à quelques années d'intervalles, nous paraissent emblématiques de cette mutation : *Faire de l'histoire au Québec* de Ronald Rudin (1998) et *L'engagement sociologique. La tradition sociologique du Québec francophone*, de Jean-Philippe Warren (2003). Avec l'ambition de proposer une nouvelle synthèse de l'histoire de la pensée historique (Rudin) et sociologique (Warren) au Québec, ces deux livres s'ancrent dans un constat similaire sur les insuffisances et des limites de la perspective linéaire et progressiste dans le mode d'appréhension du passé disciplinaire. En présupposant une lente, mais non moins inéluctable marche du progrès vers l'objectivité, la rationalité et la professionnalisation, la perspective du progrès fut souvent le produit de la vision même des contemporains de cette évolution, unis dans une volonté de donner sens et impulsion à leurs propres réformes. Chez Rudin, l'élargissement du récit officiel du progrès académique s'ancre dans une critique de l'interprétation « whig » et « triomphaliste » de l'historiographie, à laquelle il entend substituer un effort de détachement qui dessinerait une vision plus « horizontale » de l'histoire de l'histoire au Québec, où chaque génération aurait « élabor[é] des visions du passé qui semblaient avoir un sens dans un contexte social et politique précis<sup>39</sup> ». Chez Warren, elle prend la forme d'une critique des prismes évolutionnistes de la « spécialisation » et de l'« institutionnalisation » du discours

---

<sup>37</sup> François Dosse, « L'irréduction dans l'histoire intellectuelle », *Espace Temps*, n° 84-86, 2004, p. 176.

<sup>38</sup> Stéphane Kelly, *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, *op. cit.*

<sup>39</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, Québec, Septentrion, 1998, p. 21.

sociologique, deux « évidence[s] pour ainsi dire factuelle[s] de son histoire », auxquels il oppose une lecture « herméneutique<sup>40</sup> » de ses méthodes de recherche et ses critères de vérité, qui consiste à « inclure dans l'exploration historique le débat du sens que cette discipline entretient toujours avec la société plus large<sup>41</sup> ».

Si certains ont pu faire un procès en relativisme à ces approches, en leur reprochant notamment de négliger la valeur de la production scientifique comme connaissance<sup>42</sup>, elles furent néanmoins d'un apport salutaire pour notre démarche. L'un de leurs apports les plus importants fut sans doute celui d'avoir pluralisé et complexifié notre vision du passé disciplinaire au Québec à l'aune d'une sensibilité compréhensive, que ce soit en réévaluant la dialectique entre sciences sociales et religion (chez Warren) ou encore en normalisant le parcours de l'historiographie traditionnelle groulxiste (chez Rudin). De même, ces ouvrages, en ratissant large, ont su ouvrir un nouvel espace commun d'échanges et de discussions sur les postulats implicites contenus dans la façon d'aborder le passé des disciplines en sciences sociales et humaines au Québec. C'est dans la lignée de ces travaux que nous semble s'être dessiné de nouveaux possibles pour l'histoire du savoir historique au Québec<sup>43</sup>. Cette histoire nous semble désormais devoir répondre du défi que posait

---

<sup>40</sup> Dans un article plus détaillé sur les ressorts de sa méthodologie, Warren entrevoyait la « position herméneutique » dans un sens large, consistant à « savoir se remettre dans le contexte idéologique d'une époque, réfléchir avec les penseurs de jadis, recevoir leurs discours sans crainte d'emprunter à la méthode de l'herméneute pour qui le sens est une construction de l'acteur et non une vérité déduite d'un jugement scientifique. [...] Au fond l'intérêt de l'histoire des idées, vu à un autre niveau que celui de la description chronologique ou de l'autocélébration, consiste peut-être d'abord à nous forcer à envisager un monde différent de la science contemporaine, à sortir des paradigmes actuels, non point pour adhérer aux anciens qui n'ont plus cours, ce qui serait aussi absurde que de vouloir remonter le fil du temps, mais afin de situer nos démarches, d'en comprendre la relativité et d'en trouver les failles » (J-P Warren, « Le progrès c'est le progrès. Sur l'historiographie de la sociologie québécoise francophone » dans Stéphane Kelly, *Les idées mènent le Québec [...]*, op. cit., p. 116).

<sup>41</sup> Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique [...]*, op. cit., p. 18.

<sup>42</sup> Dans le cas de Rudin, voir notamment la recension critique qu'a fait Patrice Régimbald de *Faire de l'histoire au Québec* dans le *Bulletin d'histoire politique* (vol. 6, n° 3, printemps-été 1998).

<sup>43</sup> Il suffit, pour s'en convaincre, de noter la multiplication récente de thèses de maîtrise et de doctorat considérant à nouveaux frais l'historiographie québécoise : Patrice Groulx, *La Marche des morts illustres. Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration*, Gatineau, Vents d'Ouest, 2008, 286 p.; Mathieu Arsenault, *L'historiographie des Rébellions de 1837-1838 au XX<sup>e</sup> siècle : débats et rôle structurant dans la construction des grandes représentations de l'histoire du Québec*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Rimouski, 2012, 200 p.; Sébastien Parent, *L'historiographie de la Révolution tranquille et ses rapports à la mémoire canadienne-française : 1960 à aujourd'hui*, Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2014, 357 p.; Daniel Poitras, *Régime d'historicité et historiographie en France et au Québec, 1956-1975*, op. cit.; Patrick Michel Noël, *Épistémologie, histoire et historiens [...]*, op. cit.; Serge Miville, *L'historien dans la cité. L'œuvre intellectuelle de Donald Creighton et de Michel Brunet (1949-1980)*, thèse de doctorat (histoire), York University, 2016, 373 p.

Julien Goyette dans *Parole d'historiens*, à savoir celui, pour l'historiographe, de rendre compte du travail des historiens en évitant de le réduire à un « progrès continu et cumulatif » ou encore à un « simple artifice littéraire éternellement décomposé puis recomposé ». Cet objectif peut être atteint, précise-t-il

[...] en présentant la discipline historique comme une pratique sociale située dans le temps et l'espace, qui bénéficie, d'une part, d'une relative autonomie par rapport au domaine public et participe, d'autre part, à l'analyse des vicissitudes des sociétés. On comprendrait, par le fait même, que tout en n'étant pas sourde aux préoccupations et aux controverses qui traversent les sociétés, la discipline historique a une manière bien à elle de se les approprier et de les traduire en problèmes de science<sup>44</sup>.

## 1.2 L'« école de Québec » : brève socio-histoire d'un label

Pour notre part, nous aspirons à faire une histoire intellectuelle de l'« école historique de Québec », elle qui se voit souvent abordée sans la contextualisation et l'examen approfondi qu'impose son traitement historique. Or, nous l'indiquions en introduction, l'adoption d'une démarche proprement historique et réflexive suppose de prendre une vue sur cette « école » qui ne soit pas cloisonnée ni limitée par l'objet ordinairement constitué sous cette étiquette. Car s'il est vrai que la notion d'« école » a une indéniable fonction didactique en permettant une première mise en ordre de la production du savoir dans une société<sup>45</sup>, il ne faut pas perdre de vue que son existence résulte, pour une bonne part, d'une construction idéologique rétrospective, située dans des contextes où se jouent des intérêts intellectuels particuliers. C'est dire, avec le sociologue Jean-Louis Fabiani, que tout label employé pour

---

<sup>44</sup> Julien Goyette, « Postface. Saisir l'historiographie dans sa dynamique historique » dans *Parole d'historiens*, *op. cit.*, p. 444.

<sup>45</sup> En effet, d'aucuns nieront la grande commodité schématique des labels d'« école » en science. On dira même, du point de vue d'une sociologie des savoirs, que le vocable constitue une modalité établie de formation des traditions scientifiques et de leur légitimation en des ensembles intelligibles et cohérents. Son usage permet aussi de penser la nature des changements d'orientation dont font l'objet les questions fondamentales d'un contexte théorique donné, en plus d'exprimer à la fois la condition et la possibilité des désaccords fondamentaux qui font l'identité propre d'une discipline. À telle enseigne que pour Christopher Lloyd, « schools are possible, even necessary, when beliefs about the chief causal characteristics and possible understanding of the nature of the world are indeterminate, lacking any undisputed foundation of warranted true belief » (Christopher Lloyd, « Historiographic Schools », dans Aviezer Tucker (dir.), *A Companion to the Philosophy of History and Historiography*, Londres, Blackwell Publishing, 2008, p. 372). Voir aussi, à ce sujet, Irmline Veit-Brause, « Paradigms, Schools, Traditions. Conceptualizing shifts and changes in the history of historiography », *Storia della storiografia*, n° 17, 1990, p. 50-65.

désigner un collectif scientifique doit d'abord être appréhendé comme un « produit historiographique<sup>46</sup> ». De la même manière, Christian Topalov conçoit les labels collectifs en science comme des « traditions imaginées » qui résultent invariablement d'un « processus de sélection du prédécesseur » où le passé disciplinaire se voit instrumentalisé pour mener une action sur le présent. C'est pourquoi ils doivent être « analysé[s] au présent – c'est-à-dire en relation avec chacun des présents successifs qui les mobilisent<sup>47</sup> ». C'est donc à cette dimension construite et utilitaire de l'assertion « école de Québec » que nous portons notre interrogation dans cette section. Car si la présente thèse entreprend de lui restituer la consistance d'un objet social et structurel (i.e.: les individus, les idées et les pratiques des historiens qui ont interagi à l'Institut d'histoire dans un contexte donné) elle doit préalablement prendre acte de son existence en tant qu'*objet culturel* dans le champ discursif. Essentielle, cette étape nous permettra de mettre au jour les raisons présentes qui ont pu présider à la construction d'une *mémoire disciplinaire* des historiens de Laval, avec tout ce que cela peut comporter d'inexactitudes, d'illusions et de distorsions. Ainsi, nous sommes-nous demandé, comment l'objet « école de Québec » s'est-il formé dans le champ discursif? Comment en est-il venu à se consolider au point de devenir une réalité admise? Et dans quelle configuration d'acteurs, d'enjeux et d'actions s'est-il vu assigner divers contenus? Par cette démarche, qui emprunte à la socio-histoire des concepts<sup>48</sup>, il s'agit de dévoiler l'historicité du syntagme et exposer sa sédimentation politico-idéologique afin d'être mieux à même, par la suite, d'identifier les effets que cette historicité a pu avoir dans l'historiographie plus récente. Pour ce faire, nous avons ici tenté de relever dans le temps long certaines occurrences où le label « école de Québec » fut utilisé à des fins stratégiques.

---

<sup>46</sup> Jean-Louis Fabiani, « Faire école en Sciences Sociales. Un point de vue sociologique », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques*, n° 36, 2005, p. 2. Pour une discussion théorique et méthodologique plus approfondie sur la notion d'école et, plus largement, sur les opérations collectives de la recherche, on se référera, en plus des précédentes références, à : Jerzy Szacki, « "Schools" in sociology », *Social Science Information*, n° 14, 1975, p. 173-182 ; Edward A. Tiryakian, « The significance of Schools in the development of Sociology », dans William E. Snizek et al. (dir.), *Contemporary issues in theory and research. A Metasociological Perspective*, Westport, Greenwood Press, 1979, p. 211-233 ; Christian Topalov, « Les usages stratégiques de l'histoire des disciplines », *loc. cit.* ; Romain Pudal, « Sur la réification des collectifs : à propos de l'École de Chicago », *Cahiers internationaux de Sociologie*, n° 119, 2005, p. 367-376.

<sup>47</sup> Christian Topalov, « Les usages stratégiques de l'histoire des disciplines », *loc. cit.*, p. 127.

<sup>48</sup> Voir, à ce sujet, Gérard Noiriel, *Introduction à la socio-histoire*, La Découverte, 2008, 128 p. Pour une application méthodologique plus précise, voire G. Noiriel, « Socio-histoire d'un concept. Les usages du mot "nationalité" au XIX<sup>e</sup> siècle », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 20, 1995, p. 4-23.

Nous avons privilégié les moments charnières où sa polarisation avec Montréal (de laquelle elle est indissociable) était susceptible de ressurgir, par exemple dans les contextes d'intensification des débats autour de la question nationale (Première Guerre mondiale, Deuxième Guerre mondiale et années 1960) et dans certains écrits des principaux acteurs qui ont pris part à ces grands débats. Nous avons également complété notre survol au moyen d'une recherche par « mots-clés » dans les bases de données scientifiques (Érudit).

L'opposition entre les « écoles » de Montréal et de Québec renvoie à des clivages plus généraux qui travaillent souterrainement l'espace social et institutionnel québécois sur la longue durée. Constituée en véritable lieu de mémoire au fil du temps, la rivalité entre les deux métropoles trouve d'abord son ancrage dans une concurrence économique, du fait surtout de la position avantageuse des deux villes dans la vallée du Saint-Laurent<sup>49</sup>. Elle se prolonge dans les polémiques religieuses du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier celle entourant la querelle universitaire de 1876-1891<sup>50</sup>, mais aussi, au XX<sup>e</sup> siècle, dans les milieux littéraires, entre les « régionalistes » de la capitale et les « exotiques » de la métropole<sup>51</sup>, ou encore dans le secteur des arts, Québec étant traditionnellement perçue comme le repaire des traditionalistes et des figuratifs et Montréal, comme la Mecque de l'avant-garde artistique et de l'abstraction<sup>52</sup>.

Dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, on constate l'usage de catégorisations génériques dans l'historiographie québécoise. Camille Roy parlait notamment en 1918 d'une « École de Québec » en référence aux historiens québécois qui, sous le magistère de François-Xavier Garneau et d'Henri-Raymond Casgrain, avaient pris part au mouvement littéraire patriotique canadien-français de la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>. C'est toutefois principalement autour de la figure émergente de l'abbé Lionel Groulx que s'élaborera la

---

<sup>49</sup> Voir à ce sujet Harold Bérubé, « La rivalité Montréal/Québec : histoire et mémoire d'un antagonisme », dans Anne Caumartin, Julien Goyette, Karine Hébert et Martine-Emmanuelle Lapointe (dir.), *Je me souviens, j'imagine. Les lieux de culture au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, à paraître.

<sup>50</sup> À ce propos, on consultera Marcel J. Rheault, *La rivalité universitaire Québec-Montréal revisitée 150 ans plus tard*, Québec, Septentrion, 2011, 286 p. ; Jean-Philippe Warren, « La Ville de Québec comme foyer "libéral" au XIX<sup>e</sup> siècle. Les catholiques canadiens-français entre opportunisme et ultramontanisme », *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 1, n° 165, 2014, p. 227-244.

<sup>51</sup> Voir à ce sujet Annette Hayward, « La rivalité Québec - Montréal au début du siècle », *Voix et images*, n° 48, printemps 1991, p. 514-524.

<sup>52</sup> Gaëtan Brulotte, *L'Univers de Jean-Paul Lemieux*, Montréal, Fides, 1996, p. 65.

<sup>53</sup> Camille Roy, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, 21<sup>e</sup> édition, revue et corrigée par l'auteur, Montréal, Beauchemin, 1962 [l'édition originale est de 1918], p. 46-48.



représentation antagoniste des écoles historiques de Montréal et de Québec. Après la Grande Guerre, l'action intellectuelle de l'abbé montréalais grandit en importance, à la faveur de la reprise des débats sur l'indépendance du Canada et du Québec. Ses statuts de professeur, d'historien, de conférencier et d'intellectuel nationaliste renommé contribuent à lui donner une grande notoriété et à faire de ses travaux un pôle de référence à partir duquel il convient de se rallier ou de s'opposer. Tout semble indiquer que le recours au vocable « école de Groulx » ou encore « école nationaliste » viendra de l'extérieur, d'abord sous les traits d'une invective chez ceux qui désapprouvent son programme d'action et sa doctrine d'affirmation nationale. Le journaliste Joseph-Arthur d'Amours, de Québec, l'emploie par exemple dès 1918, dans les pages de la revue *Nouvelle-France*, pour exprimer certaines réserves devant la partialité de ses conférences parues dans le livre *La Confédération canadienne*:

C'est dire que ces conférences manifestent autant au moins la manière de voir du conférencier que la réalité des faits qu'il voulait exposer. Cette constatation n'est pas pour diminuer l'intérêt de l'ouvrage ; elle peut même l'accroître, quand on sait que l'auteur n'est pas un personnage isolé, mais qu'il appartient à une *école*, à un parti, dont il manifeste, pour sa part, les sentiments et les conceptions, au sujet du problème canadien<sup>54</sup>.

Dans sa critique de l'ouvrage *Lendemain de Conquête*, Gustave Lanctot écrivait pour sa part en 1920 : « Tout féru qu'il soit de littérature, l'abbé Groulx l'est encore davantage de provincialisme. Il est de la nouvelle croisade qui s'insurge contre l'*école historique de Québec* et la tradition sulpicienne, et qui rêve de jeter, autour d'un Thibet [sic] laurentien, le mur de Chine de la phobie allogène. » Dans un élan critique apparenté à celui de D'Amours, Lanctot concluait : « En deux mots, c'est à base de partialité, un ouvrage captivant de vulgarisation historique, mais ce n'est pas de l'histoire. » Sous sa plume, la référence aux écoles historiques faisait l'objet d'un usage intéressé afin d'opposer à Groulx les vertus d'une autre tradition historiographique : celle de Thomas Chapais. « En progrès sur ses ouvrages précédents et peut-être sur le point d'y arriver, [Groulx] n'a pas encore réussi à s'élever au niveau supérieur de l'histoire, par exemple à la sereine impartialité de

---

<sup>54</sup> Cité dans Lionel Groulx, *Correspondance. 1894-1967. Tome 4 : Le conférencier traditionaliste et nationaliste, 1915-1920*, édition critique par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, Outremont, Fondation Lionel-Groulx, 2013, p. 94. Nous soulignons à dessein le terme d'« école » ici, de même que dans les autres citations de la présente section.

M. Thomas Chapais », écrivait-il. À en croire le jugement formulé par Lanctot dans la suite de son texte, l'identité intellectuelle de cette « école » menée par Chapais ressortait de sa méthodologie historique – celle d'une histoire perçue comme « scientifique » et marquée par le sceau de l'« objectivité » –, mais aussi, d'une appréciation particulière des vertus du libéralisme anglais<sup>55</sup>. Dans ce qui constitue peut-être l'un de nos premiers véritables ouvrages d'historiographie, paru en 1921, l'abbé Henri d'Arles faisait quant à lui de Groulx et de Chapais les représentants de deux « philosophies historiques » parallèles qui, à l'image d'un « diptyque », se distinguaient par leur mérite supérieur. Ici, le recours à l'assertion « école » reste le fait d'un ennemi, cette fois-ci pour désigner l'œuvre chapaisienne. Pour d'Arles, un proche admirateur de Groulx, la « probité » et les « consciencieuses recherches » de l'historien lavallois ne faisaient aucun doute, mais son loyalisme altérait considérablement son propos, jusqu'à lui donner les allures d'une dérive idéologique: « le cours d'Histoire du Canada, de M. Thomas Chapais, est une excellente *école* à former de loyaux sujets à l'Empire. Elle concourt abondamment aux vues de cet ordre soi-disant providentiel, imaginé par l'auteur pour le besoin de sa cause, et la satisfaction de ses idées ultra-conservatrices<sup>56</sup> ». En revanche, rien de ce cadre artificiel et fragile dans l'œuvre de Groulx qui, irréductible à une formule, un paradigme ou une école, demeurerait à ses yeux « l'historien le plus complet et le plus sûr de notre génération, l'un des meilleurs aussi, sinon le meilleur<sup>57</sup> ».

On peut néanmoins penser que c'est surtout durant les années 1940, plus spécifiquement dans le contexte de la controverse entre l'abbé Arthur Maheux et Groulx sur le bonnetentisme et la question nationale canadienne-française, que se sont cristallisées dans l'espace public les représentations des écoles historiques<sup>58</sup>. Cité dans un article du journaliste Blair Fraser paru dans la revue *Maclean's*, l'abbé Maheux, alors titulaire de la chaire d'histoire du Canada à l'Université Laval, déclarait: « Il y a *deux écoles* chez nos historiens. Il y a l'école de Sir Thomas Chapais, qui présente le régime britannique sous un

---

<sup>55</sup> Gustave Lanctot, « Lendemain de conquête », *Revue moderne*, 15 décembre 1920, p. 18-21.

<sup>56</sup> Henri d'Arles, *Nos historiens: cours de critique littéraire professé à Montréal sous les auspices de l'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921, p. 216.

<sup>57</sup> *Ibid.*, p. 242.

<sup>58</sup> À ce sujet, nous nous permettons de référer le lecteur à François-Olivier Dorais, « La querelle Maheux/Groulx. Retour sur une controverse bien de chez nous », *Argument*, [exclusivité web], 2017, <http://www.revueargument.ca/article/2017-06-30/701-la-querelle-maheuxgroulx-retour-sur-une-controverse-bien-de-chez-nous.html>.

angle plutôt sympathique. Il y a l'école du chanoine Groulx, qui choisit les faits et les présente de façon à montrer que les Anglais sont des monstres. L'école de Groulx, je l'admets, prédomine dans nos collèges classiques<sup>59</sup>. » Dans son histoire des Canadiens français, dont la première édition fut publiée en 1945, l'historien américain Mason Wade reprenait à son compte la même lecture « ultranationaliste » et « raciste » de ce qu'il appelait la « school of canon Groulx<sup>60</sup> », que la guerre et la crise de la conscription avaient opposée, écrivait-il, à une autre « mentalité », celle de l'abbé Maheux « who sought to upset the racist theory of Canadian history<sup>61</sup> ».

En somme, il ressort de ces précédents exemples que l'articulation du sens des représentations et des vécus consignés dans le terme « école » avant la fin de la Seconde Guerre est vivement polémique et atteste une profonde normativité qui contraste avec l'ambition proclamée d'une catégorisation « scientifique ». Même l'historien Pierre Trépanier, dont on ne soupçonne pas les antipathies à l'égard de la tradition historiographique lavalloise, jugeait que « par une simplification plus commode qu'exacte, on a appelé École de Québec les tenants de l'interprétation antigroulxiste<sup>62</sup> ». On peut aussi penser que l'étiquette d'« école » apposée à l'historiographie lavalloise pouvait être d'autant plus facilement employée qu'il existait déjà une « école de Laval » peut-être moins contestable en sociologie dans cette université avec une fondation précise (la Faculté des sciences sociales, fondée en 1938), une figure tutélaire (George-Henri Lévesque), un programme scientifique (le « manifeste » de Everett C. Hughes) et plusieurs travaux concertés<sup>63</sup>.

---

<sup>59</sup> Cité dans Guy Frégault, « Le mythe de M. le chanoine Groulx », *L'Action Nationale*, vol. 24, n° 3, novembre 1944, p. 165-166.

<sup>60</sup> Mason Wade, *The French-Canadian Outlook*, Toronto, McClelland and Stewart, 1964, p. 74.

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 72.

<sup>62</sup> Pierre Trépanier, « Qu'est-ce que le traditionalisme? », Causerie-débat tenue à Montréal, 8 juin 2002, Club du 3-juillet, p. 29.

<sup>63</sup> Cela étant, encore ici, il y aurait lieu d'apporter quelques nuances, d'autant que certains jeunes sociologues formés à la Faculté des sciences sociales ont rejeté toute identification à une école de pensée. Ainsi, en 1959, Falardeau soulignait que la Faculté, au moment de sa fondation, n'entendait pas former une « école hermétique où les araignées tisseront leurs toiles dans les fenêtres » mais plutôt, une « école d'enseignement universitaire, d'enseignement supérieur en matière économique-sociale », située « au-dessus des partisaneries, de clans idéologiques ». Ainsi, l'« école de Laval » en sociologie avait-elle été pour lui, avant tout, un « laboratoire de pensée », un « mouvement de recherche sociale », sans « credo écrit » avec pour finalité celle de « tenter un long effort d'objectivité et de patiente analyse » (voir Jean-Charles Falardeau, « Lettre à mes étudiants », *loc. cit.*, p. 5, 9, 11, 13, 14).

Après la Deuxième Guerre mondiale, et tout particulièrement à compter de la fin des années 1950 et au cours des années 1960, les écoles historiques de Québec et de Montréal seront mentionnées plus régulièrement dans les descriptions de la discipline et de son histoire. Leur mention est en partie représentative d'une situation où, à la faveur d'une polarisation grandissante entre indépendantistes et fédéralistes, la rivalité entre deux interprétations du passé québécois gagnera en intensité. Cette intensification s'indexe aussi, il faut le noter, au processus accéléré de laïcisation et de disciplinarisation de la science historique, résultat de la création, à Montréal et à Québec, des premiers instituts d'histoire en milieu universitaire.

À Montréal, le terreau déjà bien ameubli par l'« école de Groulx » facilite aisément le réemploi d'une dénomination similaire pour désigner les œuvres de ses successeurs à l'Université de Montréal, qui figurent parmi les premiers historiens de métier au Québec<sup>64</sup>. Quant à la dénomination « école de Québec » ou encore « école de Laval », en référence aux jeunes historiens qui évoluent à l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, son usage est beaucoup moins fréquent dans la production intellectuelle de l'immédiat après-guerre, signe que la configuration spécifique du jeune institut n'encourageait pas encore l'utilisation de ce genre de catégorie. Son usage courant viendra un peu plus tard, sous la plume de certains textes historiographiques des années 1960 et 1970. De fait, il semble que ce soit à l'historien Serge Gagnon que revienne la première véritable tentative de formaliser, du point de vue d'une réflexion proprement historiographique, les écoles historiques de Québec et de Montréal. À tout le moins, c'est sous sa plume que l'objet apparaît pour la première fois dans toute son épaisseur et dans les paramètres explicatifs qui nous sont aujourd'hui familiers. Dans un texte paru en 1966 dans les pages de la revue *Cité libre* et intitulé « Pour une conscience historique de la révolution québécoise », Gagnon, alors enseignant en histoire au Collège de Sainte-Anne-de-la-Pocatière, exposait la double vision communément admise de l'évolution historique

---

<sup>64</sup> En 1956, dans un texte portant sur « Michel Brunet et le problème de la Conquête », Fernand Ouellet évoque, non sans tonalité polémique, la formation d'une « nouvelle école d'historiens » apparue à Montréal dans la droite lignée de la tradition historiographique nationaliste et romantique (F. Ouellet, « M. Michel Brunet et le problème de la Conquête », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 62, n°2, avril-juin 1956, p. 92). « L'année suivante, un article de Léon Dion paraît dans *Cité libre* et interroge le contraste grandissant entre « l'école de Groulx » et une nouvelle « école » néonationaliste d'historiens formée autour de Frégault, Brunet et leur entourage intellectuel (Léon Dion, « Le Nationalisme pessimiste. Sa source, sa signification, sa validité », *Cité libre*, novembre 1957, p. 3-18).

du Québec projetée par les deux groupes d'historiens. Ces visions opposaient les historiens Frégault, Brunet et Séguin aux Trudel, Ouellet et Hamelin de façon tout à fait dichotomique, leur différend prenant la forme d'un conflit interprétatif sur les origines de l'infériorisation économique des Canadiens français. Sous sa plume, les deux écoles étaient définies en des ensembles cohérents : à Montréal, on estimait que cette situation était imputable aux « graves bouleversements » de la Conquête de 1760 et à la présence anglaise qui en avait découlé. À Québec, on soutenait que c'était plutôt en raison de ses propres faiblesses (manque de capitaux, de main-d'œuvre et d'une véritable bourgeoisie d'affaires) que la colonie française avait trouvé sa perte. Pour Gagnon, cette double vision de l'évolution historique reconduisait, sous une autre forme et dans l'esprit de nouveaux acteurs, la lutte intellectuelle de leurs deux « parrains », Groulx et Maheux.

Pour bien marquer la fracture entre les deux écoles, Gagnon s'inspirait de la typologisation de Wade et opposait à la « xénophobie des historiens montréalais » envers l'élément anglais – xénophobie dont Groulx aurait, toujours selon lui, hérité des disciples de Gobineau durant ses études en Suisse – la « grande sympathie des historiens de Laval à l'endroit des historiens anglais qui ont étudié notre passé ». Gagnon terminait son article en insistant sur la « concordance significative entre le bilan que nos historiens ont dressé et les grandes options de la société québécoise contemporaine ». Autrement dit, « l'évolution actuelle serait, en quelque sorte, le corollaire de nos études historiques », au sens où ces dernières « s'articulent, dans l'ensemble, à ce qu'on appelle, par convention, la “Révolution tranquille” ». Selon cette perspective, la saisie des deux écoles historiques devait permettre de nommer la « conscience historique » d'une « révolution québécoise » en plein déploiement. Gagnon concluait en s'inquiétant de ce que les heures d'« incertitudes » et les « maladresses » de la « Révolution actuelle » ne conduisent à « une sorte d'indigestion nationale qui donnerait le champ libre aux forces de la réaction<sup>65</sup> ».

Il n'est pas inutile de souligner que cette réorganisation du passé disciplinaire en deux écoles historiques à la consistance matérielle et idéologique bien définies chez Gagnon procédait d'une double finalité, *analytique* et *politique*. Sur le plan analytique, on peut dire qu'elle participait de l'émergence d'une nouvelle conscience historiographique

---

<sup>65</sup> Serge Gagnon, « Pour une conscience historique de la révolution québécoise », *Cité libre*, janvier 1966, p. 19.

dans le Québec des années 1960 conjointement à l'affirmation d'un nouveau sujet politique et historique québécois<sup>66</sup>. Sur le plan politique, elle nourrissait à la fois une suspicion grandissante face à la vieille référence nationale canadienne-française mais aussi la prise de conscience d'une transformation accélérée de la société, révélée notamment par la conflictualité de son espace idéologique.

La stabilisation des étiquettes « école de Montréal » et « école de Québec » par Gagnon va leur donner une postérité dans le champ scientifique québécois. On note d'ailleurs leur (re)mobilisation dans plusieurs comptes rendus et bilans historiographiques parus dans les années suivants la parution de son article. Ainsi, Denis Vaugeois les reprend, dès 1970, pour analyser l'« aspect polémique » de l'ouvrage de Michel Brunet sur les Canadiens après la Conquête, ouvrage qu'il décrit comme une réponse à l'« École Québec-Toronto » incarnée par Fernand Ouellet<sup>67</sup>. Pour sa part, l'historien Marcel Trudel s'emploie, dès 1973, à contester l'existence d'une « école de Québec », idée qu'il estime incompatible avec l'exigence de liberté d'interprétation dont le Département d'histoire à Laval se serait toujours fait le porte-étendard, par contraste avec celui de l'Université de Montréal: « [...] à l'intérieur de notre groupe [à Laval], autant chez les collègues que chez les étudiants, c'était la plus grande liberté possible de pensée ; les historiens de Laval ne formaient pas et ne cherchaient pas à former un front uni, et nos étudiants n'avaient pas à se déclarer disciples d'un tel ou d'un tel. Il y a eu une école de Montréal, il n'y a pas eu une École de Québec<sup>68</sup> ». Un peu dans le même esprit, Jean Hamelin récusera lui aussi toute appartenance à une fantomatique « école » à Laval dans une entrevue qu'il donnera à Jacques Lacoursière en 1997. Pour Hamelin, il ne fallait pas confondre la réalité d'un « département universitaire », formé d'une diversité de professeurs et d'étudiants redevables de certaines responsabilités individuelles et collectives, et une « école » qui implique la

---

<sup>66</sup> Cette conscience historiographique qui s'affirme dans le Québec des années 1960 peut être envisagée, selon Patrick Michel Noël, comme « l'expression locale d'un véritable moment historiographique ayant saisi l'Occident dans la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle » (voir P. M. Noël, *Épistémologie, histoire et historiens [...]*, op. cit., p. 262).

<sup>67</sup> Denis Vaugeois, « Ouvrage recensé : Brunet, Michel, *Les Canadiens après la conquête 1759-1775 - De la révolution canadienne à la révolution américaine*, Fides, 1969, 313 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 24, n° 3, 1970, p. 420- 427.

<sup>68</sup> Marcel Trudel, « Les débuts de l'Institut d'histoire à l'Université Laval », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 3, 1973, p. 401.

présence d'un « maître » avec des « disciples ». Si école il y avait effectivement eu à Montréal, autour de Maurice Séguin, Laval n'avait en revanche pas connu d'équivalent<sup>69</sup>.

La persistance d'une dimension stratégique dans l'emploi des syntagmes « école de Montréal » et « école de Québec », rappelle une remarque que faisait Topalov pour qui « l'assertion “école” – qu'il s'agisse de la promouvoir ou de la critiquer – est une stylisation qui est aussi une arme<sup>70</sup> ». Loin d'avoir servi uniquement d'outils d'analyse de la connaissance historique, ces syntagmes ont largement été employés comme des énoncés à visée performative. Aussi, et c'est là un fait typique des dynamiques de labellisation, on note que la division du champ historiographique en deux écoles historiques s'est surtout effectuée dans un *regard extérieur* aux deux entités, et de façon rétrospective. Un autre aspect crucial à retenir de la précédente discussion est que le système des « écoles » a connu une première formalisation dans le champ politico-intellectuel pour se voir par la suite rapatrié dans le champ scientifique. Et c'est peut-être dans ce transfert que réside la principale difficulté méthodologique et épistémologique de parvenir à une juste appréciation de l'« école de Québec », en cela que sa délimitation dans l'espace de production du savoir historien semble tenir davantage d'une logique héritée du champ politique plutôt que du champ scientifique. Or, pour le dire à la suite d'Yves Gingras, « confondre la logique du champ politique avec celle du champ scientifique n'a jamais fait avancer la connaissance, tant il est vrai que c'est contre le premier que le second s'est constitué<sup>71</sup> ». D'ailleurs, il est assez significatif que quelques années après la parution de son article de 1966, dans un bilan des tendances historiographiques canadienne-anglaise et canadienne-française, Gagnon ait choisi de délaissé le vocable des « écoles » pour plutôt

---

<sup>69</sup> Jacques Lacoursière, « Entrevue avec Jean Hamelin », *J'ai souvenir encore*, Radio-Canada, 23 février 1997, [En ligne], <http://services.banq.qc.ca/sdx/ilsontdit/accueil.xsp?db=archiveRadio#0003885001>

<sup>70</sup> Christian Topalov, « Les usages stratégiques de l'histoire des disciplines [...] », *loc. cit.*, p. 128. Ainsi en est-il par exemple de la formation des appellations « théorie critique » et « école de Francfort », dont la diffusion initiale dans le contexte de la Seconde Guerre mondiale résultait d'un geste scientifique et politique pour répondre à la fois d'une crise d'identité professionnelle et d'une volonté d'afficher l'existence d'une « résistance philosophique allemande » en exil à la suite de la fermeture de l'Institut *für Sozialforschung* et de la révocation d'Horkeimer par les autorités nazies (voir Laurent Jeanpierre, « Invention et réinventions transatlantiques de la “critical theory” », *L'Homme*, vol. 3, n° 187-188, 2008, p. 252-253). Fabiani, après Andrew Abbott, note pour sa part que le label « école de Chicago » avait initialement été formulé par Luther L. Bernard par ressentiment contre l'université de Chicago et ses sociologues qui avaient refusé de l'embaucher comme professeur (voir Jean-Louis Fabiani, « Faire école en Sciences Sociales », *loc. cit.*, p. 2).

<sup>71</sup> Yves Gingras, « Une sociologie spontanée de la connaissance historique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2, 1995, p. 43.

parler de « groupe d'historiens » en référence aux historiens lavallois<sup>72</sup>. Aussi, l'historiographe s'en repentira dans un ouvrage paru à la fin des années 1990, reconnaissant que, emporté par le contexte et la ligne éditoriale citélibriste, il avait alors quelque peu exagéré le clivage entre les deux groupes d'historiens : « [...] I have probably overstated the differences between the nationalist standpoint of the Montreal School and the liberal or “modernist” antithesis propounded by the Quebec School. I trust my readers will pardon a youthful enthusiasm<sup>73</sup> ». Le 3 avril 2017, Gagnon nous écrivait, évoquant les circonstances ayant présidé à l'écriture de cet article de 1966 : « vous savez, quand le changement s'installe dans une société en plein bouleversement, on recherche les conflits ». Ces constats autorisent la poursuite de notre analyse des réemplois de ces étiquettes au regard, cette fois-ci, de l'historiographie plus récente.

### **1.3 Une construction présentiste persistante?**

Si nous estimions qu'il était nécessaire d'étudier, dans une perspective socio-historique, l'usage des labels « école de Montréal » et « école de Québec », c'est bien parce qu'encore de nos jours, cette méthodologie est reprise en elle-même, souvent par commodité, mais indépendamment de l'objet à connaître et des nuances qui s'imposent. Cette reprise s'effectue notamment à la faveur du « bilan historiographique », catégorie de texte privilégiée de l'opération historiographique au Québec. S'il en est ainsi, c'est parce que le « bilan » a sa raison pratique, soit celle d'« examiner le devenir disciplinaire en vue de poser des diagnostics ou de formuler des prescriptions pour améliorer le savoir historique<sup>74</sup> », écrit Patrick-Michel Noël. Or, cette façon de présenter le passé disciplinaire suppose un certain ordre pédagogique qui est susceptible de réduire la valeur des productions intellectuelles ainsi désignées aux strictes controverses politiques, idéologiques, identitaires ou sociales qui les ont motivées. Il tend à favoriser une lecture exclusivement conflictuelle du champ historiographique, où se font face les « bons » et les « méchants »,

---

<sup>72</sup> Voir, à ce sujet, Serge Gagnon, « Historiographie canadienne ou les fondements de la conscience nationale », *Guide d'histoire du Canada, Guide d'histoire du Canada*, Québec, « Les Cahiers de l'Institut d'histoire », n° 13, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. 3-61.

<sup>73</sup> Serge Gagnon, *Quebec and Its Historians: The Twentieth Century*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, p. xi.

<sup>74</sup> Patrick Michel Noël, *Épistémologie, histoire et historiens [...]*, *op. cit.*, p. 224.



les « vertueux » et les « corrompus ». Ce faisant, il prête le flanc à une vision unidimensionnelle de la réalité, mais aussi à une lecture qui oscille strictement entre l'*antipathie* et la *sympathie*. Le sort réservé aux historiens de l'Université Laval dans l'historiographie contemporaine nous paraît emblématique de cette double réception, qui se découpe d'ailleurs sur l'horizon d'une différence de sensibilité entre la recherche en langue française et en langue anglaise.

En effet, un rapide survol de l'histoire de l'histoire au Québec français des dernières décennies tend à montrer que l'« école de Québec » et son héritage ont rarement fait l'objet d'un regard distancé et compréhensif de la part des chercheurs francophones. C'est un constat que posait d'ailleurs l'historien Ronald Rudin à l'effet qu'« il est presque impossible de trouver un seul francophone qui soit admiratif des historiens de Laval, en dépit de leur longévité, de leurs innovations méthodologiques et de leurs laborieuses recherches<sup>75</sup> ». Cela n'est évidemment pas le fait de tous les chercheurs qui peuvent user du vocable « école de Québec » à des fins de classification, mais il n'en demeure pas moins que ce dernier sert encore très souvent à nourrir la perception d'une forme d'orthodoxie chez les historiens lavallois, qui sont souvent perçus comme des « vendus » uniquement parce que, à la différence des historiens néonationalistes, ils auraient cherché ailleurs que dans des causes externes les facteurs de « retard » du Québec. Ainsi, dans son ouvrage sur *Les intellectuels au temps de Duplessis*, Léon Dion classe les historiens de Québec indistinctement dans la mouvance « antinationaliste » d'après-guerre, aux côtés des citélibristes, qu'il oppose aux historiens néonationalistes de Montréal, « plus clairvoyants que leurs adversaires » et dont les efforts auraient « engendr[é] des aspirations qui depuis plus de trois décennies sous-tendent les projets collectifs des Canadiens français du Québec<sup>76</sup> ». On prendra également à témoin certains des travaux plus tardifs de Serge Gagnon qui, après avoir remis sa sensibilité de sociologue de la connaissance historique<sup>77</sup>, s'est notamment lancé dans une relecture critique de l'œuvre de Fernand Ouellet pour en

---

<sup>75</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, op. cit., p. 197.

<sup>76</sup> Léon Dion, *Québec 1945-2000. Tome II. Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 397.

<sup>77</sup> Serge Gagnon, « Réplique : Nicole Gagnon aurait-elle "perdu les pédales", elle aussi? », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 2, 2000, p. 404. Gagnon y justifie, rétrospectivement, cette réorientation par son désir de « servir moi-même davantage cette science [l'histoire], plutôt que de me confiner au confort du commentateur » (p. 404).

critiquer l'arrière-plan idéologique et invalider ses démonstrations quantitatives. Bien que non sans utilité pour notre recherche, ces travaux de Gagnon relèvent moins de l'étude compréhensive du passé disciplinaire dans ses dimensions intellectuelles, institutionnelles, socioculturelles et politiques, que de l'essai, appliqué à une remise en cause sévère du corpus ouelletien<sup>78</sup>.

En outre, soulignons que l'œuvre de Ouellet est, des trois historiens lavallois à l'étude, celle qui a suscité le plus de discussions et d'analyse dans la littérature savante francophone<sup>79</sup>. Cette situation n'est pas étrangère au caractère novateur et polémique de ses recherches, qui tranche, il est vrai, avec le positivisme un peu rêche de Trudel ou encore le dilettantisme d'Hamelin. Il est d'ailleurs frappant de noter que les trajectoires intellectuelle et professionnelle globales de ces deux derniers historiens ont suscité un intérêt somme toute assez limité de la part des chercheurs, qui se sont plutôt contentés de certaines appréciations ciblées de leurs écrits historiques, sinon d'éloges et de rétrospections bien agencées de leurs legs<sup>80</sup>. À l'inverse, l'engouement particulier pour l'auteur de *Histoire économique et sociale du Québec* n'est pas sans conséquence pour notre travail puisque c'est à ce dernier que l'étiquette « école de Québec » semble avoir été le plus souvent

---

<sup>78</sup> Voir notamment les deux chapitres que Gagnon consacre à Ouellet dans *Le passé composé [...]*, Montréal, VLB, 1999, 190 p.

<sup>79</sup> On signalera, notamment, Gilles Bourque et Luc Racine, « Histoire et idéologie », *Parti pris*, vol. 4, n° 5-6, janvier-février 1967, p. 33-51; Serge Gagnon, *Le passé composé [...]*, *op. cit.*; Daniel Poitras, « L'impossible oublié : Fernand Ouellet, la Révolution tranquille et la république contrefactuelle des Patriotes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 66, n° 3-4, hiver-printemps, 2013, p. 339-364; Mathieu Arsenault, *L'historiographie des Rébellions de 1837-1838 [...]*, *op. cit.*; Éric Bédard, « Fernand Ouellet : Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850: structures et conjonctures », dans Claude Corbo, *Monuments intellectuels québécois du XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Septentrion, 2006, p. 211-220.

<sup>80</sup> La plupart des auteurs qui se sont penchés sur l'œuvre de Marcel Trudel l'ont fait de manière ponctuelle ou en ciblant un aspect précis de sa contribution à l'historiographie, notamment en ce qui concerne la Nouvelle-France. On soulignera deux exceptions notables, qui s'intéressent à l'évolution de sa pensée : 1) Serge Jaumain, « La laïcisation du discours de Marcel Trudel. Étude historiographique », *Cultures du Canada français*, n° 2, 1985, p. 23-32 et n° 3, 1986, p. 18-25) Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, *op. cit.*, p. 157-166. On mentionnera aussi l'ouvrage d'entretiens que lui a consacré Mathieu D'Avignon, « *Connaître pour le plaisir de connaître* ». *Entretien avec l'historien Marcel Trudel sur la science historique et le métier d'historien au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, 80 p. En ce qui concerne Jean Hamelin, les études et rétrospections sur son œuvre se sont faites beaucoup plus rares. La meilleure référence à ce jour demeure le livre-hommage qui lui a été consacré, dans lequel on retrouve des contributions qui, publiées dans un registre élogieux, présentent tout de même un certain souci d'historicisation : Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir. Hommage à Jean Hamelin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, 474 p. On saluera aussi l'article de Serge Gagnon « The Historiography of New France, 1960-1974 : Jean Hamelin to Louise Dechêne » (paru dans *Quebec and Its Historians: The Twentieth Century*, *op. cit.*, p. 53-80), qui constitue l'un des rares textes historiographiques à apporter des clés de lecture probantes sur l'œuvre d'Hamelin.

rattachée, si bien que les deux en viennent parfois à se confondre dans les esprits. Se pourrait-il que le label « école de Québec » ne désigne, au fond, que les écrits controversés de son historien le plus tapageur et le plus « engagé » intellectuellement? L'hypothèse n'est pas à écarter et nous a amené, dans cette thèse, à considérer le poids particulier qui revient à Ouellet dans la définition d'une optique propre au groupe lavallois.

L'équivoque entourant la composition du groupe s'approfondit à la lecture d'autres chercheurs moins prompts à l'agiter comme une étiquette disqualificatoire. C'est le cas, par exemple, de Jocelyn Létourneau qui, tout en identifiant très clairement l'« école de Montréal » à ses trois protagonistes usuels (Frégault, Brunet et Séguin), s'abstient de nommer les figures associées à l'« école de Québec », se limitant à dire qu'elle « est animée par un groupe d'historiens rattachés à l'Institut d'histoire de l'Université Laval<sup>81</sup> ». De même, pour Jean-Marie Fecteau, il existerait quelque chose comme une « tradition lavalloise » en histoire qui, davantage associée à Hamelin et Ouellet, tiendrait lieu d'une posture critique face à l'ethos canadien-français et de facture « antinationaliste »<sup>82</sup>. Quant aux chercheurs Olivier Lemieux et Catherine Côté, qui font de l'« école de Laval » une « catégorie » historiographique à part entière dans leur classification des approches ayant inspiré l'élaboration des programmes et des manuels d'histoire, ils favorisent une conception beaucoup plus extensive du groupe, y incluant, outre les trois susmentionnés, Serge Gagnon, Marcel Hamelin, Richard Jones, Maurice Lemire, Yves Roby et Nive Voisine<sup>83</sup>. On en déduit que l'instabilité de l'objet rend difficile sa définition préalable.

En outre, la réception plutôt défavorable de l'historiographie lavalloise chez les chercheurs francophones s'est récemment confirmée à la lumière des débats concernant l'enseignement de l'histoire nationale au Québec, débats dans lesquels l'héritage des historiens de Laval a tendanciellement pris la forme d'un repoussoir idéologique. Ainsi, dans l'ouvrage *L'histoire nationale à l'école québécoise. Regards sur deux siècles d'enseignement* (Septentrion, 2012), il est frappant de voir combien la majorité des auteurs s'appuie sur la « lucidité » de l'interprétation de la Conquête offerte par « l'école historique

---

<sup>81</sup> Jocelyn Létourneau, « Quelle histoire d'avenir pour le Québec ? », *Histoire de l'éducation*, vol. 2, n°126, 2010, p. 6-7.

<sup>82</sup> Louise Bienvenue et Stéphanie Lanthier, « Entretien filmé de l'historien Jean-Marie Fecteau », 2012, [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=gu2AQsSOr4M&t=159s>.

<sup>83</sup> Voir Olivier Lemieux et Catherine Côté, « Études des programmes et des manuels d'histoire du Québec de 1967 à 2012 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 3, printemps-été 2014, p. 148.

de Montréal » en l'opposant à l'interprétation de « l'école bonne-ententiste de Québec », laissant notamment entendre que seule la première serait réellement « scientifique<sup>84</sup> ». À l'appui, on mentionnera aussi la thèse du « triomphe sur tous les fronts de la doctrine [relativiste, dénationalisante et bon-ententiste] de l'école de Québec » énoncée par l'historien Charles-Philippe Courtois lorsqu'il critiquait l'ancien cursus du cours d'histoire et d'éducation à la citoyenneté, « école » qu'il présentait d'ailleurs comme « une version laïcisée de l'ancienne théorie loyaliste de la Conquête providentielle<sup>85</sup> ». Ce type de lectures, sans être totalement dénué de fondements, a toutefois contribué, ce nous semble, à fixer certaines interprétations qui mériteraient à coup sûr d'être nuancées. Ainsi en est-il, par exemple, de l'antinationalisme des historiens de Laval, qu'il nous revient de qualifier plus finement étant donné les différentes déclinaisons qu'il a trouvées chez ces derniers. Trudel, du moins dans ses premières années à Laval, n'est-il pas demeuré fidèle aux préceptes de l'autonomisme de Maurice Duplessis dans sa lutte contre les octrois fédéraux aux universités? Jean Hamelin n'a-t-il pas fait montre de convictions souverainistes assumées dans les années 1970? De même, il ne faudrait pas perdre de vue que la critique du nationalisme des historiens lavallois s'est indexée à des préoccupations qui concernaient l'être-ensemble québécois, constitué dans son unité et sa cohérence. Que cette cohérence ait pu constituer, à leurs yeux, une entrave dans l'accès des francophones à la modernité, ne les a pas pour autant empêchés d'assumer l'idée selon laquelle l'Histoire était dépositaire d'un *fait national* canadien-français ou québécois.

À l'inverse, on constate que l'« école de Montréal », dont le rayonnement et l'appropriation des idées dans la sphère publique québécoise furent, il est vrai, plus importants, a reçu un traitement à la fois plus abondant et plus empathique dans la recherche en langue française. En effet, on compte plusieurs ouvrages, thèses, chapitres d'ouvrages et articles qui abordent différentes dimensions de cette école historique, depuis ses filiations jusqu'à son rayonnement en passant par les trajectoires intellectuelles et

---

<sup>84</sup> Félix Bouvier *et al.* (dir.), *L'histoire nationale à l'école québécoise : regards sur deux siècles d'enseignement*, Québec, Septentrion, 2012, p. 347.

<sup>85</sup> Charles-Philippe Courtois, « Pour un rééquilibrage de l'historiographie et de la représentation de la Nouvelle-France dans l'enseignement de l'histoire », *Bulletin d'histoire politique*, vol.18, n° 1, automne 2009, p. 19-36.

biographiques de ses artisans<sup>86</sup>. La plus importante étude issue de ce corpus reste sans conteste le livre de Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise selon Maurice Séguin, Guy Frégault et Michel Brunet 1944-1969*, étude très fouillée sur la genèse, le travail et l'influence de ces trois historiens et qui constitue, à notre avis, l'une des plus belles contributions à l'histoire de l'histoire au Québec. N'est-il pas révélateur, de ce point de vue, qu'elle soit l'œuvre d'un sociologue et non d'un historien<sup>87</sup>? Quoi qu'il en soit, cet ouvrage, dont la sortie en 1993 n'est pas étrangère au contexte d'effervescence nationaliste pré-référendaire, s'est avéré fort utile pour notre thèse, ne serait-ce que pour la richesse de ses analyses sur le contexte général des années 1950 et 1960 et leur mise en rapport avec l'évolution du discours historiographique. À propos des historiens de Laval, Lamarre nous apprend en revanche peu de choses, sinon que ce groupe n'aurait pas formé une « école » au sens fort du terme. Selon lui, pour exister, une école doit remplir trois conditions structurantes: l'évidence d'une rupture méthodologique ou explicative par rapport à une tradition antérieure ou à des traditions concurrentes; l'évocation d'une certaine unanimité de la part de ses adhérents; et la nécessité d'une certaine diffusion de la pensée. Si l'école de Montréal satisfait ces trois critères selon Lamarre, il en irait autrement pour l'« école de Québec », dont la cohésion procéderait davantage d'une « conception semblable du métier d'historien [que d'une] thèse ou [d']une hypothèse commune concernant le devenir global de leur société qu'ils auraient développée et propagée en commun<sup>88</sup> ». Bien qu'il n'ait pas tort en postulant un degré d'intégration plus faible du côté du groupe lavallois, Lamarre

---

<sup>86</sup> Pour en donner un aperçu non exhaustif : Pierre Savard (dir.), *Guy Frégault, 1918-1977 : actes du colloque tenu au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, le 7 novembre 1980*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1981, 91 p.; Jean-Pierre Wallot, « L'histoire et le néo-nationalisme des années 1947-1970 » dans Georges-Henri Lévesque et al., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec. Tome premier*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 111-116; Jean-Pierre Wallot, « À la recherche de la nation : Maurice Séguin (1918-1984) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 4, printemps 1985, p. 569-590; Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains*, Montréal, VLB, 1987, 307 p.; Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit.; Pierre Tousignant et Madeleine Dionne-Tousignant (dir.), *Les Normes de Maurice Séguin. Le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999, 276 p.; Josiane Lavallée, *L'influence de l'historien Maurice Séguin sur l'historiographie québécoise de 1950 à 1980*, thèse de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2006, 174 p.; Robert Comeau et Josiane Lavallée (dir.), *L'historien Maurice Séguin : théoricien de l'indépendance et penseur de la modernité québécoise*, Sillery, Québec, Septentrion, 2006, 188 p.; Éric Bédard, « Pierre Falardeau et Denys Arcand, lecteurs de Maurice Séguin » dans *Recours aux sources. Essais sur notre rapport au passé*, Montréal, Boréal, 2011, p. 65-75.

<sup>87</sup> Né à Rimouski, Jean Lamarre a réalisé cette étude dans le cadre de sa thèse de doctorat qu'il a menée au Département de sociologie de l'Université Laval au début des années 1990 sous la codirection de Fernand Dumont et Fernand Harvey.

<sup>88</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit., p. 23.

n'en fait toutefois qu'une appréciation de surface, évoquant ici et là dans son étude certaines réactions de ses historiens, sans s'engager dans une détermination précise de son identité intellectuelle. Soulignons par ailleurs que ce distinguo qu'il tient à faire entre les deux écoles tend à s'abolir de lui-même puisqu'il choisit de maintenir l'usage du terme « école de Québec » dans son ouvrage sans proposer de dénomination alternative.

Ce relatif désintérêt pour l'« école de Québec » dans la recherche francophone n'est pas étranger, ce nous semble, à son propre destin dans le champ intellectuel et politique québécois des années 1960. En effet, l'horizon d'attente nationaliste qui accompagne l'effervescence de la Révolution tranquille ménage un accueil que l'on soupçonne peu favorable aux perspectives plus autocritiques et antinationalistes des historiens lavallois. De ce point de vue, les départs précipités des Trudel et Ouellet, qui quittèrent le milieu universitaire québécois au milieu des années 1960 pour poursuivre leur carrière en Ontario, revêtent une signification politique et quasi existentielle. Du même souffle, en quittant le sol québécois, ces deux historiens ont aussi quitté, d'une certaine manière, sa mémoire disciplinaire. En outre, le peu d'attention dévolue aux historiens lavallois s'expliquerait aussi par le fait que l'histoire intellectuelle de la question nationale québécoise reste encore surtout étudiée à travers la perspective néonationaliste et souverainiste. Lorsqu'elle est abordée en rapport avec ses lieux d'élaboration, cette histoire reste par ailleurs essentiellement montréalaise d'inspiration<sup>89</sup>. C'est peu dire que cette inclination n'a pas encouragé l'étude et l'approfondissement des écrits des historiens de Laval, plutôt associés à la tradition fédéraliste et à la culture politique et intellectuelle de la « vieille capitale<sup>90</sup> ». De même, nous estimons que l'histoire intellectuelle de la pensée fédéraliste contemporaine au Québec, menée à travers ses représentants dans les milieux politiques, journalistiques,

---

<sup>89</sup> Le constat que faisait Yvan Lamonde en 2000 nous paraît encore s'appliquer aujourd'hui : « Sans doute en raison du poids de Montréal dans l'histoire du Québec, les travaux sur l'histoire culturelle et intellectuelle ont majoritairement porté sur la métropole, et, depuis une dizaine d'années seulement, sur les régions. Non seulement faudrait-il étudier l'histoire culturelle de la ville de Québec, mais tout autant celle des villes de taille moyenne comme Saint-Hyacinthe, Trois-Rivières, Sherbrooke ou Sorel » (Yvan Lamonde, « La vie culturelle et intellectuelle dans le Québec des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : quelques pistes de recherche », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 2, automne 2000, p. 270).

<sup>90</sup> On notera une exception notable avec les travaux récents de Damien-Claude Bélanger sur l'histoire du loyalisme canadien-français, qu'il a notamment étudié à travers la figure de Thomas Chapais (voir notamment Damien-Claude Bélanger, « Thomas Chapais, loyaliste », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 65, n° 4, printemps 2012, p. 439-472).

intellectuels et scientifiques, attend toujours ses historiens<sup>91</sup>. À ce compte, la recherche s'est surtout focalisée sur le libéralisme et l'antinationalisme de la gauche personnaliste canadienne-française d'après-guerre, faisant surtout la part belle aux intellectuels regroupés autour de la revue *Cité libre* et de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval<sup>92</sup>. Or, l'accent particulier donné à la constellation citélibriste dans l'étude de la diagonale intellectuelle libérale du Québec d'après-guerre a laissé peu de place à l'analyse d'autres voix et lieux d'enracinement de ce courant, au sein duquel il faudrait ranger les historiens lavallois. Bien que moins actifs que leurs collègues dans les revues d'idées, ils furent toutefois loin de constituer un bloc silencieux et désarmé face au débat sur la question nationale, auquel ils ont indirectement pris part en l'adossant à une définition sociohistorique du Québec francophone.

Inversement, on constate aussi que l'idée d'indépendance a reçu une attention beaucoup plus soutenue de la part de nos historiens des idées, comme en témoigne d'ailleurs la série sur *l'Histoire intellectuelle de l'indépendantisme québécois*, parue chez VLB sous la direction de Robert Comeau, Charles-Philippe Courtois et Denis Monière. Sans s'épancher sur les raisons d'un tel point aveugle, celui-ci se comprend mieux lorsque l'on considère que le discours de l'élite politique et intellectuelle fédéraliste au Québec s'est progressivement désintéressé de la question nationale québécoise depuis la fin des années 1990 en abandonnant le terrain du débat constitutionnel et ses revendications historiques<sup>93</sup>. Dans le même esprit, notons que peu d'études ont abordé les tentatives de rapprochements, de confluences et de réconciliations entre francophones et anglophones au Canada dans la

---

<sup>91</sup> De ce point de vue, la tenue en novembre 2018 du séminaire « Histoire de la pensée fédéraliste contemporaine au Québec (1960 à nos jours) », à l'UQAM, marque un jalon salubre.

<sup>92</sup> Des études récentes ont d'ailleurs montré, à juste titre, comment leurs convictions procédaient d'une continuité assez claire avec les finalités et les méthodes de l'Action catholique, réputée pour sa fidélité aux valeurs de l'universalisme chrétien. Voir notamment ici Jean-Philippe Warren et E.-Martin Meunier, « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité Libre* (1950- 1963) », *Recherches sociographiques*, vol. 39, n° 2-3, 1998, p. 291-316; *Sortir de la «Grande noirceur»*. *L'horizon « personnaliste» de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002, 214 p.; Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008, 464 p.; Jules Racine St-Jacques, *L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française, 1932-1962. Contribution à l'histoire intellectuelle du catholicisme et de la modernité au Canada français*, Thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2015, 454 p.

<sup>93</sup> La politique d'affirmation du Québec et de relation canadienne annoncée par le gouvernement de Philippe Couillard en juin 2017 pourrait nous laisser penser le contraire. Or, l'absence d'un échéancier clair et l'indifférence avec laquelle ce document a été reçu au Canada anglais nous laisse dans le doute quant aux véritables intentions du Parti libéral du Québec de Philippe Couillard.

période qui a suivi la Seconde Guerre<sup>94</sup>. Ce moment n'en est pas moins riche en réflexions et en questionnements sur les conditions d'aménagement d'un dialogue égalitaire et fécond pour penser l'horizon d'une dualité canadienne pacifiée. Sur ce plan, les universitaires québécois, en particulier les historiens à l'étude dans cette thèse, ont pris part à cet effort de diverses manières et qui demande à être étudiée plus en profondeur.

Qu'en est-il maintenant de l'historiographie de langue anglaise? Celle-ci semble avoir pris le contre-pied de la tendance précédemment esquissée de l'historiographie francophone, en se montrant beaucoup plus réceptive par rapport à l'héritage scientifique et intellectuel des historiens de Laval tout en exprimant une certaine méfiance à l'endroit de l'orientation néonationaliste des historiens de l'Université de Montréal. Ainsi, pour l'historien Michael Behiels, auteur de *Prelude to Quebec's Quiet Revolution* (1985), les membres de la « Laval school » auraient, à la différence de leurs vis-à-vis montréalais, « attempted to provide a more objective and realistic assessment of the evolution and development of French-Canadian society ». De même, ajoute-t-il, leur mérite tiendrait au fait qu'ils eurent en partage « the Cité-libristes' vision of a modern, secular, and democratic French-Canadian society<sup>95</sup> ». Pour sa part, l'historien Robert Talbot décrivait dans sa thèse de doctorat l'« école de Québec » comme « a less easily defined group of Quebec historians » qui, tout en étant « demonstrably proud of the French-Canadian struggle for survival and self-determination, [...] did not shy away from the legacy of past British-Canadian transgression ». Cette posture soucieuse d'équilibre et de nuance les aurait amenés à proposer, à l'opposé du trio de l'Université de Montréal, « a more "neutral" reading of history that judged characters and events within the context of their time<sup>96</sup> ».

C'est peut-être toutefois chez Ronald Rudin que cette asymétrie de traitement des écoles historiques est la plus manifeste. Dans son ouvrage *Faire de l'histoire au Québec*, sans doute la contribution la plus importante à l'historiographie québécoise des dernières

---

<sup>94</sup> On notera tout de même une exception importante avec l'ouvrage récent de Valérie Lapointe-Gagnon, *Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Boréal, 2018, 416 p.

<sup>95</sup> Michael Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution*, *op. cit.*, p. 116-117.

<sup>96</sup> Robert Talbot, *Moving Beyond Two Solitudes : Constructing a Dynamic and Unifying Francophone/Anglophone Relationship, 1916-1940*, Thèse de doctorat (histoire), Université d'Ottawa, 2014, p. 209-210.



décennies et qui a forcé la tenue d'un débat très intéressant<sup>97</sup>, l'historien entreprend une réhabilitation de ce qu'il appelle la « Laval approach », à laquelle il consacre d'ailleurs un chapitre entier. Sous sa plume, Trudel, Ouellet et Hamelin sont présentés comme des historiens novateurs et ouverts sur le monde (en particulier la France), dotés d'aucun *a priori* idéologique et qui, au tournant des années 1950, ont su s'inspirer du mouvement des *Annales* pour définir de nouvelles exigences de méthode, renouveler l'interrogation du passé et produire des travaux majeurs. Il ressort aussi de l'analyse de Rudin que l'apport scientifique des historiens lavallois, du fait de leur positionnement critique face au passé canadien-français, aurait été démonisé puis marginalisé, la preuve en est le peu de support dont Ouellet bénéficia de la part des historiens francophones dans son procès face aux descendants de Papineau. Son appréciation (admirative) des historiens lavallois – dans laquelle on lira sans doute une réplique à l'ouvrage de Jean Lamarre – trouve sa contrepartie dans une lecture beaucoup moins indulgente à l'égard des historiens de l'école de Montréal, à qui on aurait attribué, à l'inverse, une innovation méthodologique et une objectivité scientifique exagérées selon Rudin, alléguant la partialité et la faible productivité du trio. À la différence des historiens lavallois, ceux de Montréal auraient été beaucoup plus militants, avec pour ambition non pas de comprendre la réalité du passé dans toutes ses nuances mais plutôt de défendre une conviction nationaliste, à savoir que le retard des Canadiens français s'expliquerait par les conséquences fatales de la Conquête<sup>98</sup>.

S'il faut donner à Rudin le mérite d'avoir été le premier chercheur à tenter une analyse sérieuse et approfondie de l'historiographie lavalloise dans une perspective d'ensemble, on a toutefois le sentiment que celle-ci visait surtout à en réhabiliter la contribution et la mémoire pour mieux minimiser, en retour, l'apport des historiens montréalais. Sans rien enlever à certaines de ses intuitions qui furent d'un précieux concours pour notre propre travail, on sent Rudin surtout animé par une « historiographie de combat<sup>99</sup> », en vertu de laquelle il s'agit moins de contextualiser la production des

---

<sup>97</sup> Pour une étude des débats suscités par l'ouvrage de Rudin au Québec, voir notamment Sébastien Parent, « L'écho du politique dans les débats historiographiques. Le *BHP* et le "révisionnisme" (1992-2006) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3, 2007, p. 37-52.

<sup>98</sup> Voir son chapitre 4 « Peut-être était-ce notre faute : l'école de Laval » dans *Faire de l'histoire au Québec*, *op. cit.*, p. 153-197.

<sup>99</sup> Nous reprenons cette expression de Patrick Michel Noël, *Épistémologie, histoire et historiens [...]*, *op. cit.*, p. 252. D'ailleurs cette approche combative, qui frise parfois l'esprit de contradiction chez Rudin, se vérifie aussi dans sa tendance à exagérer les contrastes et les contradictions entre l'historiographie de

œuvres que d'en *évaluer* la pertinence et la portée, quoi qu'en dise l'approche contextualiste dont l'auteur dit se revendiquer dans l'introduction de son livre<sup>100</sup>. Cette posture fait en sorte que sa démarche n'est pas exempte d'imperfections et laisse en plan certains aspects importants concernant les historiens de Laval. Par exemple, en voulant mettre en lumière le caractère plus objectif et scientifique de leurs travaux, Rudin hésite à aborder sérieusement la relation que ces historiens ont pu entretenir avec le fédéralisme politique, pourtant souligné par d'autres analystes<sup>101</sup>. De même, se montre-t-il insensible face à la question du catholicisme, qui demeure pourtant l'horizon de pensée propre au Québec d'avant 1960. Sans nécessairement dire que c'est de l'intérieur d'une vision chrétienne qu'il faudrait faire sens du parcours des historiens lavallois, l'empreinte catholique ne fut pas sans répercussion sur leur positionnement, que ce soit chez Trudel et Hamelin, qui communiquèrent à certaines idées de rénovation sociale et chrétienne issue de la catholicité européenne, ou encore chez Ouellet, dont le projet historiographique s'est en partie élaboré en contre-jour de la référence religieuse. Aussi, on en apprend somme toute assez peu chez Rudin sur les trajectoires biographiques de ces historiens, sur leurs implications extra-universitaires ou encore au sein des arcanes administratives de l'Institut d'histoire, alors pourtant que Trudel et Hamelin en ont pris la direction pendant plusieurs années et à des moments charnières de son histoire pour en influencer l'orientation.

Le plus grand défaut de la perspective rudinienne nous semble toutefois tenir au fait qu'il a voulu voir à Laval une « école historique » sensiblement analogue à celle de Montréal. Nous disons « sensiblement » ici, car le sens du terme « école » demeure dans l'implicite et l'ambiguïté chez lui. En effet, si la version originale anglaise de son livre parle

---

Groulx et celle de l'école de Montréal, ce qui l'amène entre autres à dire que le premier aurait su mieux concilier la scientificité avec la militance nationaliste que les seconds.

<sup>100</sup> À ce propos, Rudin écrit en introduction: « Le présent volume vise [à étudier] en quoi l'historiographie québécoise a été modelée à la fois par des forces à l'œuvre au sein même de cette société et par des fluctuations conceptuelles au sein de la profession d'historien » (p. 14). Pour notre part, nous sommes d'accord avec Jean-Marie Fecteau lorsqu'il écrit, à propos de l'ouvrage *Faire de l'histoire au Québec*: « En fait, nous sommes plutôt en présence d'un essai où la pensée et l'action de certains historiens québécois marquants sont évaluées en regard de l'évolution de la communauté historique au Québec. Malgré les intentions déclarées, le contexte sociétal et même la réflexion historiographique sur la profession occupent très peu de place dans ce livre » (Jean-Marie Fecteau, « Entre la quête de la nation et les découvertes de la science. L'historiographie québécoise vue par Ronald Rudin », *The Canadian Historical Review*, vol. 80, n° 3, septembre 1999, p. 444).

<sup>101</sup> Serge Gagnon, *Le passé composé [...]*, op. cit.; Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit.

de la « Laval approach », la version française opte pour une terminologie en termes d'« école » sans toutefois définir les conditions et principes sous-jacents à cette notion, sinon pour dire qu'elle relève d'une « perspective autocritique » sur le passé québécois. Par ailleurs, en postulant l'existence d'une « école » formelle à Laval, Rudin a dû esquiver certains pans de la réalité et déformer quelques faits. Par exemple, en disant que les trois historiens ne « s'écartèrent jamais de leur perspective des années 1950<sup>102</sup> », il a négligé de considérer les inflexions propres à chacune des trajectoires, en particulier celle de Jean Hamelin, qui connaîtra une profonde réorientation dès la fin des années 1960. La cartographie des « réseaux » des historiens lavallois est aussi peu explorée. L'auteur ne fait pas grand commerce de l'influence des courants scientifiques et intellectuels anglo-américains et canadiens-anglais qui ont pu affluer à l'Institut lavallois (notamment à travers la mise en œuvre du *Dictionnaire biographie du Canada*, projet phare de l'Institut s'il en est un, ou encore de l'ouvrage *Canada : unité et diversité*). En outre, s'il fait bien état de la « *French connection* » des historiens lavallois, il nous dit en revanche très peu de chose sur la spécificité des itinéraires des historiens français venus séjourner à Québec ainsi que sur les dynamiques d'affinités électives qui leur furent sous-jacentes. Sur ce dernier point, nous concéderons à Rudin qu'il a hérité d'une recherche déficitaire et, de ce point de vue, sa contribution s'avère méritoire. En effet, la rareté des études portant sur les circulations historiographiques entre le Québec et la France<sup>103</sup> (et d'autres pays) est pour le moins étonnante, d'autant que la situation périphérique de son champ disciplinaire a autorisé, plus qu'ailleurs, la formation de ce genre de réseau. Laval ayant été un lieu particulièrement ouvert sur les courants historiographiques étrangers, notre thèse espère, de ce point de vue, apporter une contribution à l'étude transnationale de l'historiographie québécoise<sup>104</sup>.

Cette réception contrastée des écoles historiques dans les traditions historiographiques de langue anglaise et de langue française renvoie, il va sans dire, au contraste plus vaste de sensibilité culturelle et idéologique entre le Québec et le Canada

---

<sup>102</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, op. cit., p. 197.

<sup>103</sup> Deux exceptions sont à noter ici : Alfred Dubuc, « L'influence de l'École des *Annales* au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 3, 1979, p. 357-386; Martin Pâquet et Patrick-Michel Noël, « L'Hexagone et la disciplinarisation de l'histoire au Québec : l'influence française sur l'historiographie québécoise, 1895-1963 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 20, n° 1, automne 2011, p. 98-112.

<sup>104</sup> Voir Aline Charles et Thomas Wien, « Le Québec entre histoire connectée et histoire transnationale », *Globe*, vol. 14, n° 2, 2011, p. 199-221.

anglais. Cela étant, elle ne nous semble pas non plus totalement étrangère aux propriétés de l'objet « école » en lui-même, dont l'un des effets a été de poser, comme nous l'indiquons, une finalité prédéterminée aux entités ainsi désignées et de nourrir un parti pris implicite chez celui qui le réemploie. Dans un sens comme dans l'autre, la méthode reste tributaire d'une saisie *présentiste* du passé disciplinaire. Une telle démarche répond moins d'un souci de compréhension contextualisée et d'induction que d'un impératif mémoriel, lui-même indissociable d'un enjeu de pouvoir qui déduit à partir d'un présupposé tenu pour acquis<sup>105</sup>. Elle conforte aussi dans une façon très scolaire d'enseigner le passé de la discipline qui, pour utile qu'elle soit dans le travail pédagogique, n'est pas sans effets nuisibles pour la recherche en histoire des idées et des savoirs<sup>106</sup>. Ce travail d'étiquetage risque d'induire ce contre quoi nous voulons lutter ici : la tendance à la réification et à la subsomption qui englobe, homogénéise et neutralise l'identité du groupe, clôturant ainsi la connaissance et refoulant l'inextricable, les ambiguïtés et les contradictions.

## 2. Problématique

Au regard du précédent état des lieux, plusieurs constats s'imposent. Tout d'abord, un travail considérable reste à accomplir en histoire de l'histoire au Québec du point de vue d'une interrogation épistémologique et historiographique portée par la nouvelle réflexivité historienne. Cette recomposition de l'entreprise historiographique suppose un mode d'appréhension du passé de la discipline qui ne se confine ni aux méthodes ni aux idées, mais s'élargit aux lieux, aux pratiques et surtout aux divers contextes qui ont constitué son fond de scène. Une telle perspective entreprend de faire consonner l'historiographie avec l'histoire intellectuelle. En cela, elle rejoint la posture de l'herméneute, qui doit induire une distanciation et une modestie dans l'acte interprétatif de même qu'un principe

---

<sup>105</sup> Laurent Mucchielli, *Mythes et histoire des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 2004, p. 5-6.

<sup>106</sup> Pierre Bourdieu a bien critiqué les effets du dualisme paradigmatique en science (interne/externe, qualitatif/quantitatif) en disant qu'une telle méthodologie, pour applicable qu'elle soit au plan scolaire, agit comme « un obstacle au progrès de la connaissance ». Il nous semble que ce jugement se transpose aussi à l'analyse du dualisme des écoles historiques (voir notamment P. Bourdieu avec Loïc J. D. Wacquant, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992 p. 219). Le mémoire de maîtrise de Mathieu Arsenault invite aussi à dépasser l'usage des « écoles historiques » en privilégiant plutôt une entrée par les métarécits (national, libéral, marxiste et républicain) pour classifier la production historique canadienne-française (M. Arsenault, *L'historiographie des Rébellions de 1837-1838 [...], op. cit.*).

d'indétermination permettant de rester attentif aux contextes idéologique, temporel et spatial de l'époque dans lesquels évoluent les acteurs à l'étude.

Or, nous avons montré combien ce principe d'indétermination avait, jusqu'ici, fait défaut aux diverses entreprises d'historicisation critique et polémique de l'« école de Québec » et ses acteurs. Comme toute tradition scientifique, qu'il s'agisse de « fondateurs », de classiques, de concepts ou de théories, l'assertion « école » apparaît ici comme un objet culturel qui résulte d'un façonnement livré aux intérêts intellectuels et scientifiques de différentes synchronies. Sans aller jusqu'à parler d'un « mythe » de l'« école de Québec », étant donné que le terme a existé en tant que catégorie d'action dans le champ historiographique et qu'il fut investi d'un sens par ses usagers, on constate tout de même que ses réemplois ont surtout cherché à mettre en scène une concurrence savante pour conforter symboliquement la position de ses opposants ou de ses adhérents et ce, sans apporter un éclairage analytique probant. Dans ce cadre, la valeur historique et la légitimité de l'objet « école de Québec » ne semblent avoir pris sens qu'en tant qu'il s'est trouvé mis en opposition avec les thèses des historiens de l'Université de Montréal. Ainsi, qu'il s'agisse de le critiquer ou de le promouvoir, l'objet « école de Québec » n'a pas réellement trouvé d'autonomie propre dans l'historiographie de même qu'il est demeuré une stylisation à finalité utilitaire et prédéterminée qui continue de gommer sa composition réelle, son hétérogénéité, sa complexité et sa signification historique. Le paradoxe supplémentaire étant d'ailleurs ici que les historiens concernés ont, comme nous l'avons vu, consciemment récusé toute appartenance à cette dénomination venue de l'extérieur.

Ces constats se doublent de celui d'une faible attention dévolue au trio de l'Université Laval par rapport à leur vis-à-vis montréalais. Les quelques études qui s'y sont intéressées ont apporté des idées, des éléments de réponse ou d'analyse plutôt parcellisés et sommaires, sans les intégrer dans une analyse globale et systématique qui prendrait en compte leur inscription dans l'histoire intellectuelle du Québec des années 1950 et 1960. Car s'il est vrai que l'opposition Montréal-Québec a pris la forme d'une querelle d'interprétation sur la Conquête de 1760 et ses effets sur le devenir des Canadiens français, elle ne saurait pour autant s'y réduire. S'il faut prendre au sérieux le constat d'Hayden White selon lequel « historiographical disputes on the level of “interpretation” are in reality

disputes over the “true” nature of the historian’s enterprise<sup>107</sup> », un tel conflit interprétatif met en jeu une divergence plus profonde d'ordre épistémologique, elle-même solidaire d'une organisation institutionnelle particulière de la recherche, d'une définition préalable de la nation et d'une conception spécifique du métier d'historien qu'il nous revient d'analyser plus en profondeur dans le cas lavallois. De même, nous avons vu qu'il persiste, dans la plupart des travaux d'historiographie, une équivoque conceptuelle entourant la dénomination collective de ce groupe d'historiens. Les variantes définitionnelles sont nombreuses, qu'il s'agisse des personnes à inclure, ou encore des particularités sur lesquelles insister. On le constate aussi en voyant l'utilisation indifférenciée qui est généralement faite entre les appellations « école de Laval », « Laval approach » et « école de Québec », ce qui suggère à la fois une appréciation encore intuitive du groupe et une imprécision quant à l'articulation des recherches historiques avec leur milieu social.

Ainsi, entre la logique d'une dénomination rétrospective, la réception contrastée du label et sa labilité définitionnelle, il se dessine un champ de questionnements pour le moins complexe, dont l'élucidation pose la nécessité d'une histoire *recontextualisée* du développement des recherches historiques à l'Université Laval. Ce qui nous paraît avoir manqué jusqu'à présent, c'est bien le souci d'une interrogation, à la fois élémentaire et fondamentale, sur le genre de réalité que constitue le phénomène repéré à travers le label « école de Québec ». Un tel projet consiste à *faire l'histoire concrète d'une abstraction*, c'est-à-dire broser, dans toute sa richesse et sa complexité, le panorama que recouvre cette catégorie nominale en tenant compte de ses lignes de force et de sa singularité tout comme des diverses trajectoires de son noyau d'historiens, de ses orientations méthodologiques, ses problématiques ainsi que leur inscription dans des échelons contextuels variés. De ce point de vue, notre travail comprend d'autres aspects originaux, à commencer par l'interrogation d'un terreau intellectuel particulier, celui de l'Université Laval et sa culture institutionnelle, elle-même enracinée dans la culture politique et intellectuelle de la ville de Québec, que la recherche historique a négligée. De même, il rend compte de

---

<sup>107</sup> Hayden White, *Metahistory : The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, John Hopkins University Press, 1973, p. 13 (cité dans Patrick Michel Noël, *Épistémologie, histoire et historiens [...]*, op. cit., p. 252). Noël invite d'ailleurs à se demander « si la divergence interprétative sur la Conquête et ses conséquences sur le devenir des Canadiens français entre les écoles de Montréal et de Québec s'explique[rait] par leur différente conception du savoir historique » (*Ibid.*).

l'émergence d'une problématique d'histoire sociale et économique propre au Québec, dont les premières thématiques ont été, pour l'essentiel, formulées par les historiens de l'« école de Québec », en particulier Ouellet et Hamelin. En cela, il montre que, loin de s'envisager uniquement dans les termes d'une « influence » ou d'un « placage » de l'historiographie des *Annales* françaises, l'histoire sociale a aménagé son propre territoire au Québec en l'articulant aux interrogations qui travaillaient ses propres enjeux existentiels. En outre, notre étude offre un point d'entrée privilégié sur l'échafaudage d'une pensée « libérale » dans le Québec d'après-guerre, pensée dans laquelle s'est accentuée le discrédit de toute forme, même rénovée ou « socialisée », de nationalisme (par association au duplessisme) et s'est énoncée les termes d'un nouvel argumentaire fédéraliste pour le Québec. Cette pensée s'accommode de l'activité intellectuelle déjà bien connue et largement documentée des Gérard Pelletier, Pierre Trudeau, Maurice Lamontagne et Pierre Juneau, mais dont l'adjonction, plus effacée mais non moins importante, des historiens lavallois reste un chaînon manquant dans la restitution des luttes d'idées. Ainsi, éclairer cette page d'histoire de la pensée historique québécoise, c'est mieux comprendre un lieu et un moment de réflexion où se réfractent et se condensent une part des aspirations des jeunes historiens laïcs d'après-guerre à l'heure où l'historiographie est sollicitée par une demande sociale croissante en rapport avec le débat sur la question du devenir national québécois. Dans la variété de leur positionnement, les historiens lavallois ont tâché de problématiser à leur façon cet enjeu et d'y offrir, tantôt directement, tantôt obliquement, certaines réponses.

Concrètement, le point de départ de notre démarche consiste à cesser de considérer « l'école de Québec » comme une évidence héritée d'un « présent ultérieur<sup>108</sup> » en postulant que cette catégorie recouvre un monde beaucoup plus fragmenté et composite qui nous échappe et qu'il s'agit de restituer dans un « horizon du questionnable » et du « pensable »<sup>109</sup>. Cette tâche implique de proposer une façon de faire une histoire du groupe lavallois qui soit heuristiquement féconde. Tâche qui n'est pas sans difficulté lorsque l'on considère que c'est autant la nature même de l'existence d'une « école de Québec » et ses contours qui pose problème que les modes d'appréhension qu'elle autorise. À cette difficulté, s'ajoute

---

<sup>108</sup> Christian Topalov, « Écrire l'histoire des sociologues de Chicago », *Genèses*, vol. 2, n° 51, 2003, p. 148.

<sup>109</sup> Romain Pudał, « "Sur la réification des collectifs" : à propos de l'école de Chicago », *loc. cit.*, p. 19.

aussi le constat qu'il existe une matière qui résiste à une dissolution sociohistorique complète de l'objet, pour peu que, par-delà son hétérogénéité, certaines caractéristiques lui donnent une incontestable unité ou, à tout le moins, un noyau rationnel. Cet enjeu, qui forme le cœur de la problématique à l'origine de la présente thèse, peut être ramené à la question que soulevait avant nous le sociologue Romain Pudal : comment penser le « collectif » tout en évitant l'écueil de sa réification<sup>110</sup>? Cet objectif, que nous faisons nôtre ici, exige une vigilance méthodologique particulière qui consiste à lier dialectiquement deux positions axiomatiques : *l'historicisme* et le *subjectivisme*.

La perspective historiciste s'efforce de prendre en compte la complexité des contextes et des processus historiques dans l'analyse d'un objet. « Être historiciste, ou tout simplement historien, c'est comprendre que les textes ont des contextes, que les discours ont été pensés et prononcés à l'intention d'un lectorat, que les grands hommes [...] furent simplement des hommes et surtout des hommes de leur temps<sup>111</sup> », fait savoir l'historien et sociologue Laurent Mucchielli, représentant parmi les plus en vue de ce courant en France. En histoire des sciences sociales, cette ambition s'est notamment fait jour dans le développement d'une riche historiographie critique de la sociologie de Chicago, qui a ouvert des horizons pertinents dans l'étude des « écoles » et des « paradigmes » de pensée en science. Ce sillon, creusé notamment au fil des travaux pionniers de Martin Bulmer<sup>112</sup>, Andrew Abbott<sup>113</sup>, Jean-Michel Chapoulie<sup>114</sup>, Jacqueline Low et Gary Bowden<sup>115</sup>, a notamment cherché à réévaluer les contours et la spécificité de l'« école de Chicago », jusqu'à mettre en cause la pertinence d'un tel étiquetage pour la désigner, alléguant que ses sociologues ne constituaient pas un groupe homogène. Pour ces derniers, le terme d'« école » relèverait de la terminologie classique d'une histoire des idées plus traditionnelle, qui entrerait en contradiction avec le souci d'un historicisme réflexif, contextualiste et

---

<sup>110</sup> *Ibid.*, p. 14.

<sup>111</sup> Laurent Mucchielli, *La découverte du social. Naissance de la sociologie en France (1870-1914)*, Paris, La Découverte, 1998, p. 13.

<sup>112</sup> Martin Bulmer, *The Chicago School of Sociology. Institutionalization, Diversity, and the Rise of Sociological Research*, Chicago, University of Chicago Press, 1986, 306 p.

<sup>113</sup> Andrew Abbott, *Department & Discipline : Chicago Sociology at One Hundred*, Chicago, University of Chicago Press, 1999, 249 p.

<sup>114</sup> Jean-Michel Chapoulie, *La tradition sociologique de Chicago : 1892-1961*, Paris, Édition du Seuil, 2001, 491 p.

<sup>115</sup> Jacqueline Low et Gary Bowden, *The Chicago School Diaspora : Epistemology and Substance*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2013, 408 p.



interactionniste. Sous cet angle, le groupe de savants doit être envisagé comme un « groupe concret », dont les contours sont définis empiriquement au gré des affiliations institutionnelles, des formes d'interaction et des activités réalisées en commun<sup>116</sup>. Ce sont ici les arrangements sociaux, même les plus contingents, qui sont placés au coeur de l'enquête et mis en lien avec la production des œuvres dans leur contexte d'énonciation. Cette posture n'est pas sans mérite, en ce qu'elle permet de contourner certains écueils classiques en histoire des idées que Pudal associe au présentisme, à l'anachronisme, à l'hagiographie et à la réification<sup>117</sup>. Ramenée dans l'horizon de notre recherche, une telle approche nous invite à rester attentif à une variété d'échelles analytiques, que nous pouvons traduire par les questionnements suivants : qui sont les historiens de Laval? Quelles sont les spécificités de leurs parcours biographiques, intellectuels et professionnels? Dans quels cadres institutionnel et situationnel ont-ils évolué et comment ceux-ci ont-ils influé sur leur production historiographique? Quelles contraintes ont-ils formées et quels possibles ont-ils ouverts? De quelle manière la conjoncture historique et intellectuelle, tant à l'échelle nationale qu'internationale, ainsi que les catégories de pensée en usage ont-ils influencé les pratiques et les résultats de leurs recherches, les modes d'écriture et les argumentations? Dans quels réseaux d'échanges et d'emprunts leurs travaux se sont-ils insérés? Quelles interactions ont-ils privilégié? Comment se sont positionnés ces historiens à l'extérieur du monde savant? Quels dialogues ont-ils entretenus avec les autres disciplines et quels rapports de force institutionnels et épistémologiques ont-ils induits?

Pertinente pour notre démarche, la posture historiciste s'adosse néanmoins à une épistémologie constructiviste qui tend à récuser l'histoire intellectuelle comme manière d'écrire l'histoire des savoirs. Cette posture court ainsi le risque d'une dissolution de la réalité dans un contextualisme qui peut laisser croire à la plasticité intégrale des idées, des affects et des rapports sociaux. En passant outre l'interprétation des règles, des lois ou des caractères communs qui peuvent relier des parties interdépendantes, cette perspective peut aboutir à une conception nominaliste et atomiste des collectifs qui détourne le chercheur d'une interrogation fondamentale sur le *sens* de son objet dans l'histoire, c'est-à-dire à la

---

<sup>116</sup> Christian Topalov, « Écrire l'histoire des sociologues de Chicago », *loc. cit.*, p. 14.

<sup>117</sup> Romain Pudal, « "Sur la réification des collectifs" [...] », *loc. cit.*, p. 370.

diversité des intentionnalités qui l'anime et à son « rapport proprement social<sup>118</sup> ». C'est pourquoi, selon nous, l'historicisme doit s'adjoindre une sensibilité subjectiviste. Pour le dire à nouveau à la suite de Pudal, qui paraphrase Vincent Descombes : « [O]n ne peut pas superposer les notions de réalité et d'existence : on peut être dans l'impossibilité de définir la réalité d'un collectif sans pour autant qu'il cesse d'exister, ne serait-ce que parce que les acteurs lui confèrent une existence, dans leurs propos ou leurs représentations<sup>119</sup>. » Cela en revient à admettre que le sens d'une dénomination collective ne peut seulement être envisagé dans la stricte logique de l'intérêt des acteurs, ni comme le produit de relations causales entre des faits positifs pour peu qu'elle s'intègre aussi objectivement dans l'univers des représentations. Ainsi, la complexité et l'hétérogénéité d'un collectif de savants ne peuvent se résumer à la composition d'objets singuliers; elles pointent aussi vers l'interdépendance de ses parties, lesquelles reposent sur « des relations préexistant aux éléments dans une totalité structurée<sup>120</sup> ». De ce point de vue, il est légitime de réfléchir aux règles qui orientent, encadrent et donnent sens à l'activité des agents, à leurs expériences et à leurs interactions. C'est pourquoi il nous a paru important de décliner notre interrogation de manière à prendre aussi en compte les questions suivantes : quelles sont les structures de signification et les préoccupations communes aux historiens de Laval? Quel sens, quelle catégorisation minimale pourrait-on extraire de leur champ d'expérience de manière à documenter une logique d'ensemble? Quels paramètres institutionnels, scientifiques, méthodologiques et épistémologiques ont pu façonner leur identité intellectuelle? Quels dispositifs d'intégration ont pu concourir à la formation d'attributs collectifs? Comment l'ancrage géographique, la sociabilité du groupe et les lignages d'idées ont-ils pu influencer le degré d'intégration intellectuelle? Plus largement, existe-t-il une tradition historiographique propre à l'Université Laval avec ses fils conducteurs et ses invariants?

Les positions axiomatiques historiciste et subjectiviste engagent deux régimes de vérité, qui ont d'ailleurs chacune de profondes racines dans l'histoire de l'édification

---

<sup>118</sup> Alain Caillé, « Présentation : l'impossible objectivité? Vérité et normativité dans les sciences sociales », *Revue du Mauss*, n° 4, 1989, p. 9.

<sup>119</sup> Romain Pudal, « "Sur la réification des collectifs" [...] », *loc. cit.*, p. 17.

<sup>120</sup> Laurence Kaufman et Louis Quéré, « Comment analyser les collectifs et les institutions ? », *L'ethnométhodologie, une sociologie radicale*, Paris, La Découverte, 2001, p. 6.

moderne du savoir scientifique<sup>121</sup>. Alors que le premier obéirait à une visée proprement scientifique en prenant en compte la complexité des contextes et des processus historiques, indépendamment des injonctions du présent, le second résisterait à cet « émiettement » analytique en partant de sa subjectivité pour faire sens de l'originalité et de l'activité significative. Si les deux se révèlent théoriquement en tension, la pratique effective de la recherche ne rend pas le dilemme insurmontable si tant est que l'on puisse assumer l'impossibilité pour l'historien de s'extraire complètement de son présent. C'est donc bien à l'enseigne d'un « présentisme éclairé », pour reprendre la formule consacrée de Georges Stocking, que doit se conjuguer l'exigence historiciste, en ce sens que la recherche historique, en tenant compte de la mémoire des disciplines dans son questionnement, doit viser une meilleure compréhension des problématiques actuelles des sciences sociales. C'est dire, en ce qui nous concerne, que les deux positions doivent être pensées dialectiquement et s'apercevoir dans un moment de synthèse tout au long de l'analyse. Tel est le fil conducteur de notre approche qui se propose d'étudier les individualités dans leur spécificité et leur convergence dans l'espace des lieux, des idées et de l'histoire. Nous croyons que le « pluralisme méthodologique » qui combine ces positions permet une connaissance plus adéquate des objets en diminuant l'effet des biais propres à chacune des perspectives d'enquête. Comme le souligne Lionel-Henri Groulx, la combinaison des méthodes chez le chercheur, comme chez l'ingénieur, permet d'accroître « la consistance interne et la fiabilité des instruments tout en augmentant la puissance de l'analyse<sup>122</sup> ». Ainsi, c'est à la jonction d'une conception individualiste-atomiste (l'objet tel qu'il se donne dans ses diverses émanations) et d'une conception holiste-collectiviste (l'objet saisi comme unité) que l'on verra se déployer l'apport propre de ce que l'on a appelé l'« école de Québec ».

---

<sup>121</sup> En effet, cette question renvoie à la relation qui lie le sujet connaissant et l'objet à connaître. On peut trouver la trace d'une interrogation similaire chez Max Weber qui, dès le début du XX<sup>e</sup> siècle, réfléchissait à la place que devaient occuper les valeurs dans la production des connaissances historiques (Max Weber, *Économie et société*, Paris, Plon, 1971 [1922], 651 p.).

<sup>122</sup> Lionel-H. Groulx, « Querelles autour des méthodes », *Socio-anthropologie*, 1997, [En ligne], <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/30> ; DOI : 10.4000/socio-anthropologie.30 (consulté le 19 mars 2018).

## 2.1 Hypothèse

À partir de ce cadrage méthodologique, nous sommes à même de poser de façon nouvelle le problème de ce que signifie parler d'une « école de Québec ». Sans délaisser complètement l'étiquette, que nous avons décidé d'assumer tout au long de cette thèse<sup>123</sup>, il nous revient en revanche de préciser le sens qu'il faut lui donner. À cet égard, la distinction qu'établit Samuel Gilmore entre « école de pensée » et « école d'activité » nous sera utile. Pour Gilmore, dont la réflexion s'appuie sur l'étude de la production artistique et musicale, une « école de pensée » est construite sur le mode de la chapelle universitaire, avec un maître, un système de pensée et des disciples, et résulte, comme nous l'avons nous-même constaté, d'un processus de labellisation provenant d'analystes extérieurs au groupe qui estiment que ses membres ont en partage suffisamment d'idées, d'approches et de propriétés stylistiques convergentes pour être désignés comme tels. Ces exigences critériologiques rejoignent celles qu'énonçait Pudal, pour qui, en s'inspirant de Rolf Wiggerhaus, la « réelle validité de la notion d'"école" implique [...] un cadre institutionnel relativement stable, une "personnalité intellectuelle charismatique qui [est] habitée par la foi en un nouveau programme théorique", un manifeste, un nouveau paradigme, une revue et d'autres moyens de publications<sup>124</sup> ». Pour sa part, une « école d'activité » réunit plutôt des membres autour de projets pratiques, indépendamment de leur conception de la meilleure manière de penser ou de mettre en œuvre l'action commune. En cela, sa dynamique convergente résulte moins d'un partage d'idées similaires ou d'une doctrine puissamment articulée en vue de l'action que d'une dynamique d'« interaction », d'« échange » et de « collaboration » mise en forme dans un « processus de travail ». Autrement dit, elle suppose l'existence d'un travail collectif sans pour autant impliquer une confluence forte sur le plan des idées, un peu à la manière d'un orchestre de concert, où des musiciens consentent à se réunir pour réaliser en commun l'exécution d'une œuvre sans pour autant nécessairement s'entendre sur le sens et les finalités à donner à l'art musical<sup>125</sup>. Ce modèle fut notamment repris par Low et Bowden

---

<sup>123</sup> En ce qui nous concerne, à la suite de Jean-Marie Fecteau, nous opterons pour l'usage de la catégorie « école de Québec » plutôt qu'« école de Laval » étant donné que le référent institutionnel s'inscrit, selon nous, dans un référent régional plus large, qui le contient (J.-M. Fecteau, *Entre la quête de la nation et les découvertes de la science. L'historiographie québécoise vue par Ronald Rudin* », *loc. cit.*).

<sup>124</sup> Romain Pudal, « "Sur la réification des collectifs" [...] », *loc. cit.*, p. 368.

<sup>125</sup> Samuel Gilmore, « Schools of activity and innovation », *The Sociological Quarterly*, vol. 29, n° 2, juin 1988, p. 203-219.

pour qualifier la dimension collective de l'« école de Chicago », dont l'originalité historique tiendrait, selon eux, moins à sa « cohérence » et à sa « cohésion » qu'à la « diversité de ses approches théoriques et méthodologiques<sup>126</sup> ». En filant une analogie simple mais éclairante, ces derniers estiment que l'« école de pensée » est au marteau ce que l'« école d'activité » était au couteau suisse:

Most scholarly schools are like hammers; they have a specific, well-defined meaning, purpose, and utility. While there can be some variation - for example, the difference between a claw hammer and a ball-peen hammer - all hammers share a common trait : they are designed to hit something. Similarly, scholarly schools can have a variation around a central core element. [...] The Chicago School, on the other hand, is like a Swiss army knife; it comprises a wide variety of disparate tools, and different people reach for it and make use of it for different purposes. Some scholars see it as a knife, others as scissors, and still others as a leather punch<sup>127</sup>.

Suivant cette distinction idéal-typique proposée à l'origine par Gilmore, nous posons l'hypothèse que la réalité historique qui recouvre ce que l'on désigne conventionnellement comme l'« école de Québec » se rapproche davantage du concept d'école d'activité que de celui d'école de pensée, bien que les frontières entre les deux ne soient pas totalement étanches. S'il en est ainsi, c'est bien d'abord parce que le trio lavallois ne nous semble pas remplir les exigences critériologiques minimales d'une définition forte de la catégorie « école de pensée » précédemment évoquée. En effet, l'examen de sa constitution, tel que nous l'apprécierons dans ce travail, ne fait pas état de la présence d'un chef de file intellectuel charismatique, comparable à Groulx ou Séguin pour Montréal, pas plus d'ailleurs que ses historiens n'ont articulé une doctrine ou un système de pensée organisé dans son contenu et sa diffusion. En outre, les historiens de Laval n'ont pas, à la différence de leurs pendants montréalais, assuré une « routinisation » de leur charisme de manière à établir une filiation claire avec un corps de disciples reconnus comme tels. Ces conditions ont fait de l'Institut d'histoire de Laval un milieu autrement moins « intégré »

---

<sup>126</sup> Jacqueline Low et Gary Bowden (dir.), *The Chicago School diaspora : epistemology and substance*, op. cit., p. 9. Soulignons que les deux auteurs de cet ouvrage s'inspiraient d'une analyse précédente de l'« école de Chicago » proposée par Howard S. Becker dans « The Chicago School, So-called », *Qualitative Sociology*, vol. 22, n° 1, January 1999, p. 3–12.

<sup>127</sup> Jacqueline Low et Gary Bowden (dir.), *The Chicago School diaspora : epistemology and substance*, op. cit., p. 10.

intellectuellement que le département montréalais. S'il en est ainsi, c'est aussi parce que les hypothèses sur le passé québécois s'y sont moins développées en référence à une matrice endogène au groupe ou un programme commun qu'en *opposition* aux thèses énoncées par l'école de Montréal et, plus largement, contre l'appareil clérical et la gouverne duplessiste, qui ont servi de pôle de cristallisation de la perspective lavalloise. En ce sens, son programme de travail se laisse sans doute mieux déchiffrer dans ce qu'il refuse que dans ce qu'il propose.

Ainsi, la « forme positionnelle d'objectivité<sup>128</sup> » que promeut l'« école de Québec » comme phénomène historique rejoindrait le modèle de l'école d'activité, c'est-à-dire celui d'un groupe d'interconnaissance, où la contingence des réseaux et des collaborations – élargies aux sciences sociales québécoises, à l'historiographie canadienne-anglaise et à l'historiographie française notamment – et une vision partagée de la discipline historique et de ses exigences méthodologiques ont eu préséance sur un quelconque noyau théorique ou programmatique, laissant ainsi place à des formes plus souples et plus floues d'apparement. Avec Jean Lamarre, encore une fois, il nous paraît juste d'affirmer que ce qui a rassemblé et suscité la convergence des historiens lavallois, c'est davantage « une conception semblable du métier d'historien qu'une thèse ou une hypothèse commune concernant le devenir global de leur société qu'ils auraient développée et propagée en commun<sup>129</sup> ». Cet angle d'approche offre la possibilité d'une appréciation plus juste et nuancée de l'entité lavalloise, en laissant délibérément ouverte son identité intellectuelle et en suspendant son attribution à un genre déterminé. Il nous permet surtout de l'appréhender comme une réalité dynamique, inscrite dans un processus de constitution et de questionnement, redevable d'une variété d'échelles contextuelles.

Ainsi, en pluralisant le phénomène historique qu'elle désigne, le label « école de Québec » nous semble recouvrir tout à la fois un *moment* d'effervescence historiographique, associé à une reproblématisation en profondeur du passé québécois à l'heure où ce dernier est confronté à des choix déchirants quant à son avenir; un *événement* (la fondation d'un institut d'histoire à Laval en 1947 et sa progressive départementalisation); une *configuration d'acteurs* (qui a pour noyau Trudel, Ouellet et

---

<sup>128</sup> Paul-Laurent Assoun, *L'École de Francfort*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, p. 11-12.

<sup>129</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*, p. 23.

Hamelin, lui-même inscrit dans un réseau d'échanges, de collaborations et d'interactions); un *projet scientifique* (celui d'une double césure épistémologique avec une vision traditionnelle de la discipline historique et son métarécit national comme principe organisateur du discours historique); une variété d'*approches méthodologiques* (qui a vu se succéder deux configurations historiographiques, associées à l'histoire critique ainsi qu'à l'histoire socio-économique et socioculturelle, élaborées dans une relative distance des débats intellectuels de la sphère publique); un *courant idéologique* (le libéralisme intellectuel d'après-guerre, proche de *Cité libre*, qui entrevoit la réhabilitation de la société surtout à travers la réhabilitation volontaire des individus, tend à opposer la raison humaine à toute forme d'autorité extérieure et cherche à asseoir une conception dualiste, bilingue et bi-sociétale du Canada); puis, corollairement, un *courant interprétatif* critique de la disposition culturelle des Canadiens français et qui, dans le prolongement de la tradition institutionnelle de l'Université Laval doublement marquée par le loyalisme et l'ouverture à la canadianité, refuse d'attribuer aux seuls Anglais les problèmes des francophones.

La problématique et l'hypothèse ainsi esquissées nous amènent à préciser les bornes chronologiques de notre étude. Celles-ci sont délimitées par l'année de création de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval (1947), tournant essentiel d'un point de vue institutionnel, et par le départ des historiens Trudel et Ouellet pour l'Ontario au milieu des années 1960. Ce cadre temporel correspond au « temps fort » de notre analyse puisqu'il fait converger une réalité institutionnelle et spatiale avec une configuration d'acteurs. Ceci étant dit, l'analyse nécessite que nous débordions de ce cadre, tant en amont, où il faudra remonter aux origines de la disciplinarisation de l'histoire à Québec, qu'en aval, où il nous faudra considérer l'évolution des œuvres de nos trois historiens à l'étude de même que leur « extension ottavienne » étant donné que le Département d'histoire de l'Université d'Ottawa deviendra, au cours des années 1960 et 1970, un relais important de l'historiographie lavalloise<sup>130</sup>.

---

<sup>130</sup> En effet, Marcel Trudel prend la direction de ce Département dès 1966 et en réorganise l'orientation en plus de participer à la fondation de la revue *Histoire sociale/Social History*. Il y poursuivra sa carrière jusqu'au début des années 1980. Plusieurs autres professeurs, dont Fernand Ouellet, Pierre Savard, Serge Gagnon et Marcel Hamelin, tous issus du milieu universitaire lavallois, intégreront aussi le corps professoral du Département d'histoire de l'Université d'Ottawa.

## 2.2 Méthodologie

Notre étude espère pouvoir faire la lumière sur ce que recouvre l'objet « école de Québec » en tâchant de cerner son identité collective et son degré de cohésion dans le respect de son contexte d'énonciation, de sa spatialisation, de sa temporalité et de la multiplicité de ses trajectoires intellectuelles. Elle souhaite, autrement dit, lui restituer sa texture historique en faisant consonner ensemble l'exigence de sa mise en sens globale et l'attention à son contenu concret et pertinent par rapport au vécu des acteurs. Cet effort consiste à livrer une interprétation en *compréhension* de l'ensemble étudié, objectif qui va de pair avec une attitude d'ouverture et de tolérance face à la *complexité*<sup>131</sup> de notre objet. Il implique un certain décroisement dans l'analyse, une prise de vue suffisamment élargie, dotée d'une flexibilité conceptuelle qui, sans céder au réductionnisme d'une théorie substantive empruntée, permet au souffle des variables inconnues de se conjuguer avec la créativité du chercheur.

Dans ce dessein, notre approche méthodologique s'appuie sur une analyse qualitative d'un ensemble diversifié de sources, mais également sur une volonté de retracer le terreau à la fois idéal, culturel et institutionnel dans lequel les historiens lavallois ont évolué et mené leurs carrières. Ainsi, tel que mentionné précédemment, nous empruntons la voie tracée par certaines études phares, telles que celles de François Dosse, Olivier Dumoulin, Christian Delacroix, Patrick Garcia, en France; de Carl Berger, Donald Wright et, dans une certaine mesure, Ronald Rudin pour le Canada et le Québec, qui ont tous cherché à faire consonner historiographie et histoire intellectuelle, autrement dit l'historien et l'ancrage social et culturel de ses idées.

L'approche que nous envisageons privilégie une conception englobante de l'histoire intellectuelle qui définit cette dernière, à la suite de Dominick LaCapra, « davantage en termes de processus d'enquête qu'en termes de règles méthodologiques ou de source d'information à propos du passé<sup>132</sup> ». C'est dire que nous l'entendons avant tout comme un

---

<sup>131</sup> L'histoire des idées n'est-elle pas avant tout, disait Jean-François Sirinelli, une « école de la complexité »? (J.-F. Sirinelli, « Éloge de la complexité », dans J.-P. Rioux, J.-F. Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 433-444).

<sup>132</sup> Dominick LaCapra, « Rethinking Intellectual History and Reading Texts », dans Steven Kaplan et Dominick LaCapra (dir.), *Modern European Intellectual History*, Cornell University Press, Ithaca and London, 1982, p. 73.



champ ouvert sur le monde des idées, que Robert Darnton situait au carrefour de « [l']histoire des idées (l'étude des pensées systématiques, généralement dans les traités philosophiques), l'histoire intellectuelle proprement dite (l'étude des pensées informelles, des courants d'opinion, et des tendances littéraires, l'histoire sociale des idées), et l'histoire culturelle (l'étude de la culture au sens anthropologique, incluant les visions du monde et les mentalités collectives)<sup>133</sup> ». Si notre travail entend mettre en dialogue ces composantes, il s'intéresse surtout à l'histoire intellectuelle proprement dite et à l'histoire sociale et culturelle des idées. En effet, ces deux champs nous semblent devoir être étudiés en complémentarité, pour peu qu'il soit « aussi illusoire de vouloir dissocier l'intellectuel du culturel que d'isoler l'individu de la société » comme le rappellent Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme. « L'individu existe par la société alors que la société existe par les individus. La culture naît de la pensée alors que la pensée se structure grâce à la culture<sup>134</sup> », rajoutent-ils. Au Québec, les travaux d'Yvan Lamonde ont beaucoup œuvré en ce sens, rappelant que « l'histoire socioculturelle englobe l'histoire intellectuelle qui englobe l'histoire des intellectuels<sup>135</sup> ». Sous cet angle, l'histoire *sociale* des idées entend rendre compte « du circuit complet des idées, de leur production, de leur diffusion, de leur réception », s'attachant aussi à « l'appartenance sociale des individus qui formulent des idées », à leurs réseaux de diffusion et leur « pénétration sociale<sup>136</sup> ».

Cette sensibilité s'assortit d'une attention particulière aux trajectoires biographiques des acteurs qui figurent au cœur de notre thèse. S'il prête le flanc aux écueils que l'on sait – l'artifice du sens, la prédestination, le narratif, l'anecdotique, l'« illusion »<sup>137</sup> – le genre biographique n'en demeure pas moins une méthode d'enquête méritoire et légitime pour qui veut éclairer un pan de l'histoire intellectuelle. Comme l'indique Christophe Prochasson, son mérite tient surtout au fait qu'il « autorise la rencontre entre l'individuel et

---

<sup>133</sup> Robert Darnton, « Intellectual and Cultural History », 1980, cité par Roger Chartier, *L'histoire au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 28.

<sup>134</sup> Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme (dir.), « Introduction » dans *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, p. 9.

<sup>135</sup> Yvan Lamonde, « L'histoire sociale des idées comme histoire intellectuelle », *Mens*, vol. 1, n° 2, printemps 2001, p. 93.

<sup>136</sup> Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec: 1760-1896, tome I*, Ville Saint-Laurent, Fides, 2000, p. 9.

<sup>137</sup> Voir notamment Pierre Bourdieu, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin 1986, p. 69-72.

le social<sup>138</sup> ». Il est une manière de contextualiser et d'historiciser les idées qui, sans nier le poids des structures, offre une échappée sur la conjoncture en faisant sens de ses contingences proprement humaines. Pour Giovanni Levi, la biographie constitue « le lieu idéal pour vérifier le caractère interstitiel - et néanmoins important - de la liberté dont disposent les agents, comme pour observer la façon dont fonctionnent concrètement des systèmes normatifs qui ne sont jamais exempts de contradictions<sup>139</sup> ». Dans le même ordre d'idées, Yves Gingras invite à « penser la biographie comme trajectoire sociale », comme une « approche sociologique de l'individu ». Celle-ci a pour effet de « concevoir l'agent de façon relationnelle et non plus substantielle avec ses caractéristiques propres (le génie, le courage, la détermination, etc.) qui, à elles seules, expliqueraient l'action<sup>140</sup> ». Ainsi, en réarticulant les rapports entre normes et pratiques, entre déterminisme et liberté, entre le collectif et l'individuel, la biographie s'avère un complément essentiel à notre démarche, contribuant à une pluralisation et une complexification de l'objet subsumé sous le label « école de Québec ». Elle nous permet de mieux comprendre les conditions à la fois individuelles et sociales de mise en forme des écrits et des pratiques des historiens à l'étude tout comme la nature différenciée de leur inscription dans le terreau lavallois.

Cela étant, il ne s'agit pas ici d'opposer à une lecture internaliste des idées une lecture strictement externaliste, opération qui ne ferait que troquer le souci de contextualisation pour celui d'un contextualisme stérile. Avec Dosse, nous estimons que c'est à dépasser cette « fausse alternative<sup>141</sup> » que l'histoire intellectuelle doit œuvrer en combinant l'approche immanente (conceptuelle, narrative, rhétorique) des textes et des discours avec l'histoire sociale, culturelle et institutionnelle au moyen de « connecteurs » que forment par exemple l'analyse des réseaux, de l'appartenance générationnelle, des filiations idéologiques ou encore des « affinités électives »<sup>142</sup>. Ces médiateurs de la pensée ont d'ailleurs été largement mis à profit dans notre thèse de manière à mettre en lumière les lieux de convergence et de divergence entre les trois historiens de l'« école de Québec », mais aussi de mieux

---

<sup>138</sup> Christophe Prochasson, *François Furet : les chemins de la mélancolie*, Paris, Stock, 2013, p. 13.

<sup>139</sup> Giovanni Levi, « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, vol. 44, n° 6, 1989, p. 1333.

<sup>140</sup> Yves Gingras, « Pour une biographie sociologique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 1, 2000, p. 126, cité dans Michel Bock, « De la pertinence historiographique d'une trajectoire individuelle : Lionel Groulx, la Confédération et le Canada français », *The Canadian Historical Review*, vol. 98, n° 1, juin 2017, p. 304.

<sup>141</sup> François Dosse, « De l'histoire des idées à l'histoire intellectuelle », *loc. cit.*, p. 172.

<sup>142</sup> François Dosse, « L'irréduction en histoire intellectuelle », *loc. cit.*

comprendre leurs trajectoires en lien avec les diverses échelles contextuelles dans lesquelles ils ont opéré. De la même manière, il faut éviter toute réduction microhistorique de la réalité, qui aurait consisté en une simple saisie d'une diversité de situations et d'acteurs. L'effort de pluralisation de notre objet n'élimine pas l'exigence de synthèse, qui suppose un *aller-retour* entre le niveau micro – les trajectoires singulières de nos trois historiens dans leurs récits de vie et leur milieu professionnel – et le niveau macro – l'articulation des échelles contextuelles nationale et internationale, mais aussi l'analyse des vecteurs d'intégration et de convergence du noyau lavallois qui autorise un point de vue plus unificateur, une vision d'ensemble.

Ce souci d'une dialectisation des logiques internaliste et externaliste ou encore microhistorique et macrohistorique nous paraît d'autant plus essentielle que notre thèse aborde la configuration d'un milieu savant. Comme nous le rappelle, à nouveau, Yves Gingras, la science est en elle-même une institution qui acquiert au fil du temps une autonomie à distance des domaines relevant du politique et du religieux. Du point de vue sociologique, cette autonomisation s'accompagne de la formation d'un « ethos de la science » défini comme « un ensemble de règles, prescriptions, habitudes, croyances, valeurs et présuppositions intériorisées<sup>143</sup> ». S'il importe de le souligner d'emblée, c'est non seulement en raison de la particularité de notre objet, mais aussi du fait que celui-ci évolue au coeur d'une dynamique de disciplinarisation qui s'accélère dans le Québec d'après-guerre à la faveur de la mise en place d'une structure formelle d'éducation supérieure et de recherche dans les universités. En plus de concourir à une spécialisation du savoir historique et à l'institutionnalisation de ses pratiques, la disciplinarisation a aussi créé un climat propice à une relecture du passé à l'aune de nouveaux concepts, théories et perspectives d'emprunts. Il en découle que si notre objet doit être restitué en interaction avec la société globale, on ne saurait pour autant en faire un simple reflet, étant entendu que la discipline historique s'y révèle aussi dans sa logique propre en tant que discipline et profession confrontées aux dynamiques normatives et institutionnelles propre au milieu scientifique.

Ces paramètres nous ont amené à rester particulièrement attentif au contenu des œuvres écrites des historiens lavallois. Alors que ces dernières avaient, jusqu'à présent, surtout été interprétées dans le cadre restreint de la question nationale ou des controverses se

---

<sup>143</sup> Yves Gingras, *Sociologie des sciences*, op. cit., p. 54.

rapportant à l'infériorisation socio-économique des Canadiens français, il nous a paru essentiel de replacer leurs idées dans un contexte intellectuel et historiographique plus large. Sans taire l'actualité et la résonance sociale de leurs interrogations et de leur propos, il fallait aussi s'assurer de les interpréter sous le signe de leur contribution proprement historiographique et épistémologique. Pour cette même raison, nous avons résisté à présenter nos trois historiens comme des « intellectuels » à part entière, c'est-à-dire, suivant la formule consacrée de Pascal Ory et Jean-François Sirinelli, comme des « hommes du culturel, créateurs ou médiateurs, mis en situation d'hommes du politique, producteurs ou consommateurs d'idéologie<sup>144</sup> ». Car s'il est vrai que leurs écrits se sont inscrits dans le débat politique sur l'avenir national du Québec et du Canada, il nous semble toutefois que ceux-ci ont moins cherché à faire œuvre politique en prenant à témoin un large public, à l'image d'un Michel Brunet pour le Québec ou d'un Donald Creighton pour le Canada anglais<sup>145</sup>, qu'à faire science, c'est-à-dire à favoriser le développement d'une discipline scientifique spécialisée à l'intérieur des murs de l'université en voulant la prémunir – sans pour autant y arriver pleinement – contre toute contamination politique ou civique. Il est d'ailleurs assez significatif, de ce point de vue, que les historiens lavallois se soient très peu engagés dans l'arène publique sur des enjeux d'actualité, que ce soit dans les journaux, à la télévision, à la radio ou encore dans les revues d'idées de leur époque, qu'ils ont peu investis<sup>146</sup>.

### 2.3 Sources

Notre thèse s'appuie sur une diversité de sources qui, mises ensemble, visent à retracer les contours de l'« école de Québec » et situer sa position originale dans le paysage intellectuel et historiographique québécois d'après-guerre. Plonger au cœur de cette entreprise nécessitait d'abord une bonne connaissance des œuvres de nos trois protagonistes. Notre recherche intègre l'ensemble des écrits publiés par Marcel Trudel, Fernand Ouellet et Jean Hamelin durant la période à l'étude, soit entre la fin des années

---

<sup>144</sup> Pascal Ory, Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France, de l'Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1986, p. 10.

<sup>145</sup> Voir à ce sujet Serge Miville, *L'historien dans la cité [...]*, *op. cit.*

<sup>146</sup> Il est d'ailleurs significatif qu'aucun d'entre eux ne figurent dans le *Dictionnaire des intellectuel.le.s du Québec* (Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2017).

1940 et le milieu des années 1960. Nous avons toutefois, de manière plus ciblée, élargi notre corpus en amont et en aval de ces bornes chronologiques afin d'inclure leurs écrits de jeunesse et certaines publications plus tardives qui étaient susceptibles d'offrir un éclairage rétrospectif pertinent sur notre objet. La constitution de ce corpus a été rendue possible notamment grâce aux *Curriculum vitae* professionnels de chacun.

Sur le plan des documents privés, nous avons accordé une importance particulière à la quête et au dépouillement des archives personnelles de nos historiens afin de croiser celles-ci avec leurs écrits. Cette démarche s'est toutefois avérée beaucoup plus fastidieuse – et décevante – qu'anticipée. En ce qui concerne Marcel Trudel, nous avons procédé au dépouillement de son fonds d'archives personnel entreposé, depuis 2012, à l'Université d'Ottawa. Riche de ses 6.5 m de documents textuels, ce fonds rassemble l'abondante correspondance de l'historien ainsi que plusieurs documents sur ses œuvres historiques ainsi que sur ses activités administratives. Toutefois, la vaste majorité de ces documents nous renseigne sur la période postérieure à l'année 1965 en raison d'un malheureux incendie survenu lors de son déménagement de Québec vers Ottawa qui a détruit presque la totalité des archives de sa jeunesse et de sa « première carrière » lavalloise (en plus des ébauches de manuscrits, d'une documentation scientifique et d'une bibliothèque accumulée sur près de 25 ans). Quelques boîtes sauvées des flammes nous ont tout de même permis d'avoir accès à une documentation inédite sur ses études collégiales à Trois-Rivières, à l'Université Laval puis à Harvard, aux États-Unis, mais aussi sur son enseignement au Collège Bourget de Rigaud, ses voyages et sur divers événements publics auxquels il a participé. Nous avons également pu combler certains vides en consultant les fonds d'archives d'Albert Tessier (séminaire de Trois-Rivières) et de Guy Frégault (Centre de recherche en civilisation canadienne-française, Université d'Ottawa), avec qui Trudel a beaucoup correspondu durant ses premières années professorales à Laval. Aussi, nous avons pu bénéficier de la généreuse collaboration de l'ex-épouse de M. Trudel, Micheline Dallaire, qui, en plus de son précieux témoignage, nous a fait cadeau d'un dossier contenant les copies manuscrites de nombreuses conférences que l'historien a livrées durant sa carrière, dont certaines n'avaient jamais fait l'objet d'une publication. Il va sans dire aussi que notre analyse a bénéficié des mémoires de Trudel, publiées chez Boréal en 1987, dans lesquelles il relate longuement le cheminement de sa jeunesse et de ses années lavalloises. Cela dit, il nous a

fallu aborder ce récit avec toute la prudence qu'exige le traitement du genre autobiographique, qui convoque un degré de subjectivité parfois très élevé chez l'auteur.

Dans le cas de Fernand Ouellet, la moisson en archives fut beaucoup plus mince puisque la plupart de ses documents privés n'ont toujours pas fait l'objet d'un versement officiel. Seul existe un fonds à l'Université York, contenant quelques correspondances officielles du temps où il était professeur à Toronto. À ceci, s'ajoute également une longue entrevue que l'historien a donnée à François Ricard en 1981, dans laquelle il livre plusieurs détails intéressants sur son propre parcours biographique. Nous avons tenté, à plusieurs reprises, de rencontrer M. Ouellet et sa famille durant nos recherches, mais sans succès. Situation passablement similaire du côté de Jean Hamelin, qui a choisi pour sa part de ne pas léguer d'archives personnelles à l'Université Laval avant ou après son décès. Tout au plus, avons-nous retrouvé quelques documents relatifs à son passage au séminaire de Trois-Rivières ainsi qu'à sa carrière administrative à Laval de même que deux entrevues autobiographiques à la radio. Comme pour Ouellet, nous avons tenté à plusieurs reprises de rencontrer la famille d'Hamelin, en particulier sa veuve, Huguette Filteau, et son frère, Marcel Hamelin, qui n'ont toutefois pas donné suite à nos missives.

Faute de disposer des archives personnelles de deux des sujets à l'étude, il nous a fallu élargir notre enquête pour collecter un matériau plus étendu et ainsi, recouper les sources d'information. C'est dans cet esprit que nous avons conduit une série d'enquêtes orales auprès d'anciens étudiants et collègues, qui ont côtoyé de près nos historiens à l'étude. Ces entretiens, réalisés entre 2014 et 2017, ont recueilli les témoignages des personnes suivantes: Gérard Bouchard, Micheline Dallaire, Yves Frenette, Claude Galarneau, Fernand Harvey, Yvan Lamonde, Jacques Mathieu, Jacques Monet, Gilles Paquet, Martin Pâquet, Christine Piette, Joseph-Claude Poulin, Jean Provencher, Yves Roby, Guy Rocher et Matteo Sanfilippo. Conscient de la nature rétrospective et mémorielle de ces témoignages, qu'il nous a fallu utiliser avec prudence, ceux-ci nous ont néanmoins offert une vision plus « incarnée » de notre objet en plus de s'avérer fort utiles pour tester certaines intuitions et en explorer de nouvelles<sup>147</sup>. Dans un même ordre d'idées, nous avons conduit

---

<sup>147</sup> François Dosse privilégie beaucoup les enquêtes orales dans ses propres biographies intellectuelles. Reconnaissant que cette approche doit s'accompagner d'une certaine vigilance méthodologique, Dosse rappelle toutefois qu'elle peut aider à contourner l'écueil de l'« illusion biographique » en permettant justement de « déplacement le mode de questionnement traditionnel sur ce qui est vrai » vers ce qui se

une recherche dans les archives radiophoniques et télévisuelles de Radio-Canada, à Montréal, où nous avons retrouvé plusieurs extraits d'émission auxquelles les historiens de Laval avaient pris part soit à titre de chroniqueur, de commentateurs ou d'expert invité. Cette facette moins connue de leur carrière nous a notamment permis de discuter plus avant du rayonnement de leurs travaux dans l'espace public.

La configuration de notre sujet impliquait aussi une bonne saisie du milieu dans lequel nos historiens ont évolué. C'est pourquoi nous avons procédé à une recherche ciblée dans les archives de la Société historique de Québec (Archives de la ville de Québec), qui fut intimement liée à la fondation de l'Institut d'histoire de Laval, ainsi que dans celles du *Carabin*, le journal des étudiants de l'Université Laval, où les activités de l'Institut d'histoire étaient régulièrement relatées. De même, nous avons procédé à un dépouillement quasi exhaustif des archives institutionnelles de l'Institut d'histoire de l'Université Laval, depuis les premières discussions entourant sa création au début des années 1940 jusqu'à sa départementalisation, à la fin des années 1960. Ces documents, entreposés aux archives de l'Université Laval, ont été d'un précieux apport à notre recherche, à la fois pour documenter la participation institutionnelle de nos historiens, mais aussi le climat local dans lequel ils ont évolué et dont ils se sont imprégnés. Les annuaires de l'Université Laval, que nous avons abondamment consultés, se sont également avérés très utiles pour documenter l'évolution de l'Institut.

Enfin, des recherches complémentaires ont été menées dans plusieurs autres fonds d'archives privés de l'Université Laval, de l'Université d'Ottawa et de l'Université de Montréal en lien avec la vie de l'Institut d'histoire. Il s'agit ici des fonds Arthur-Maheux; Claude-Galarneau; Fernand-Dumont; George-Henri-Lévesque; Mouvement Laïc de langue française (section Québec), Michel-Brunet; Jean-Charles-Falardeau et du Département d'histoire de l'Université d'Ottawa. Certains fichiers des fonds Lionel-Groulx et du fonds de l'Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF) ont également été consultés à Bibliothèque et archives nationales du Québec (Montréal) à titre complémentaire. En outre, vu l'importance des réseaux internationaux qu'ont développés

---

rapporte « à la force et à l'authenticité des modes de réception, à la fécondité des malentendus et donc à la pluralité des régimes de véridicité » (François Dosse, « L'irréduction en histoire intellectuelle », *loc. cit.*, p. 175).

les historiens de Laval, nous avons également conduit des recherches dans les fonds Mason-Wade (*Dartmouth College*, États-Unis), Jean-Delanglez S.J. (*Loyola University Archives*, Chicago), André-Latreille (archives municipales de Lyon) et Robert-Mandrou (archives nationales, Paris). Tant par son abondance que sa richesse, le fonds Mandrou fut sans conteste la plus belle découverte archivistique de notre recherche doctorale. Les archives québécoises et canadiennes (ignorées à ce jour) de cet historien, membre de la seconde génération des *Annales*, témoignent de l'importance du rôle qu'il a pu jouer dans le réseau historiographique français de l'« école de Québec ». Surtout, ce fonds contient des centaines de lettres individuelles envoyées par nos trois historiens au cours des années 1960 et 1970. Souvent longues et détaillées, ces lettres nous ont offert une précieuse échappée sur leur vécu et les défis professionnels auxquels ils ont été confrontés de même que sur l'évolution institutionnelle, intellectuelle et sociale de l'Institut d'histoire de Laval.

#### **2.4 Plan de la thèse**

La présente thèse se divise en six chapitres, articulés pour l'essentiel autour des trajectoires singulières de nos historiens. Certains pourront nous reprocher ce choix en soulignant que l'analyse eût été plus féconde si, au lieu d'étudier les œuvres séparément, nous eussions proposé une analyse thématique et transversale. Or, il nous paraissait important d'adopter une structure qui puisse refléter la configuration de notre sujet, dont la spécificité tient justement à sa plasticité, sa pluralité et sa faible unité. En effet, bien que nos trois historiens aient pu converger sur certaines réinterprétations du passé québécois, leurs œuvres présentent des structures et des horizons bien distincts, tant du point de vue des thématiques et des périodes privilégiées que de la méthode, des influences ou encore des expériences générationnelles. En offrant trois vues d'accès privilégiés sur la morphologie du milieu historien lavallois, cette structuration nous a semblé bien s'assortir à notre hypothèse de départ. Cela étant, l'objectif du présent travail étant aussi de pouvoir jauger la part de diversité et d'unité de notre objet, nous avons également eu le souci d'un va-et-vient entre l'analyse *microhistorique* des trajectoires et l'examen de leur incorporation *métahistorique*.

Ainsi, le deuxième chapitre, suivant le chapitre historiographique que nous venons d'exposer, vise à planter une sorte de décor inaugural, celui de la vie intellectuelle et universitaire de la ville de Québec, qu'il s'agit d'interroger comme un pôle idéologique,



culturel et intellectuel distinct dans le contexte plus large du Canada français. Notre objectif consiste, plus exactement, à comprendre le terreau dans lequel l'Institut d'histoire de l'Université Laval a poussé et de cerner les événements, les individualités et les lieux qui ont pu favoriser l'embryon d'une vie intellectuelle se rapportant à l'histoire et son insertion dans le milieu universitaire lavallois durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. La genèse de cette fondation institutionnelle est aussi prétexte à une mise au jour, dans une perspective globale, de la tradition historiographique québécoise plus large depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et dont les historiens de l'« école » de Québec ont été amenés à problématiser l'héritage.

Le troisième chapitre propose une analyse approfondie de l'œuvre de Marcel Trudel, que la chronologie nous invitait à prioriser dans l'étude du trio lavallois. Né en 1917, il est non seulement l'historien le plus âgé des trois protagonistes, ce qui modèle chez lui une conscience générationnelle distincte, mais aussi le seul qui fut actif comme professeur dès les tous débuts de l'Institut d'histoire, qu'il dirigea de 1954 à 1965. À travers le portrait détaillé de l'homme et de l'historien, plus particulièrement en ce qui concerne sa jeunesse et les années de sa « première carrière » à Laval, se dégagent les contours de l'organisation et du développement du savoir historique à l'Institut d'histoire. Se dégagent aussi la complexité des rapports évolutifs et en tension avec les historiens de Montréal de même que certaines des aspirations et des attentes spécifiques qui se condensent chez les jeunes historiens laïques de l'immédiat après-guerre.

Le quatrième chapitre ouvre sur la décennie 1960 et s'attache surtout à étudier l'empreinte de la sociologie lavalloise et du courant interprétatif des *Annales* française sur l'« école » historique de Québec. L'examen de ces deux apports décisifs au corpus historiographique lavallois permet de mieux comprendre la spécificité des coordonnées contextuelles et intellectuelles qui ont façonné la problématique d'histoire économique et sociale qui définira une part substantielle de l'identité intellectuelle du groupe lavallois. Incidemment, il introduit à l'enjeu des dynamiques d'influence, de transferts culturels et de réception en plus de faire dialoguer les divers niveaux d'inscription - local, national et international - de notre objet.

Le cinquième chapitre se veut une étude approfondie de l'œuvre de Fernand Ouellet, dont l'apport a marqué une étape importante dans la constitution et la cohérence d'un

courant interprétatif spécifique à Laval. Il entend retisser le fil qui relie les composantes de cette œuvre engagée à partir d'un point de vue qui rend compte de ses ancrages biographiques, ses influences, ses lignes de force, ses inflexions dans le temps, ses assises méthodologiques et ses prolongements dans la sphère politique. Notre analyse privilégie une lecture en deux temps, axée d'abord sur la mise en forme paradigmatique de l'œuvre et, ensuite, sur ses multiples déclinaisons sur le plan de l'explication historique.

Le sixième chapitre est quant à lui consacré à Jean Hamelin, dont l'œuvre ferme la marche du trio lavallois et ouvre sur la période plus tardive des années 1970. L'on verra alors en quel sens ses écrits ont pu à la fois converger et diverger avec les idées directrices de ses deux prédécesseurs. Surtout, l'examen dévoile ce qui, en amont et en aval du noyau interprétatif commun aux historiens de Laval, a pu singulariser la trajectoire de cet historien, qui s'est déclinée dans une multitude de directions. À titre de premier directeur du nouveau Département d'histoire (1970-1974), succédant à l'Institut, Hamelin offre aussi une plongée dans l'évolution institutionnelle de ce milieu.

Le septième et dernier chapitre, de plus petite amplitude, met l'accent sur deux dispositifs d'intégration du groupe lavallois : l'ouvrage *Canada : unité et diversité*, paru en 1968, et la revue *Histoire sociale/Social History*, lancée à Ottawa en 1966. Constituant parmi les rares initiatives conjointes de nos trois historiens, elles nous permettent de jauger autrement l'unité de leur travail, leur mode de collaboration et leur résonance dans la sphère universitaire ottavienne. On percevra, en outre, qu'à défaut de repérer dans ces entreprises un « effet de chapelle » ou une « école de pensée » en action, elles n'en cristallisent pas moins certaines aspirations disciplinaires, interprétatives et politique à travers la promotion d'un dialogue entre universitaires canadiens-français et canadiens-anglais

## CHAPITRE 2

### AUX ORIGINES DE L'INSTITUT D'HISTOIRE ET DE GÉOGRAPHIE DE L'UNIVERSITÉ LAVAL

*Ce serait se méprendre singulièrement sur la nature  
du Canada français du temps et montrer une belle  
ignorance de la vie intellectuelle de l'époque que de  
croire que l'histoire est née avec la création à  
Montréal et à Laval en 1947 des départements de  
cette appellation.*

- Pierre Savard<sup>1</sup>

Notre mémoire disciplinaire s'est accoutumée à voir dans la fondation des premiers instituts d'histoire en milieu universitaire en 1946 et en 1947 le point de départ de la professionnalisation du savoir historique au Canada français. Cette situation est en partie due à la première génération d'historiens universitaires qui a propagé l'idée selon laquelle ces fondations étaient venues marquer l'année zéro de l'histoire professionnelle québécoise<sup>2</sup>. Elle a aussi partie liée, nous semble-t-il, avec le déficit épistémologique dont a souffert l'historiographie traditionnelle, longtemps perçue comme une catégorie antinomique au progrès et à la modernisation des savoirs. Et pourtant, l'institutionnalisation de l'histoire en milieu universitaire apparaît comme un événement au souffle court, qui marque davantage l'aboutissement d'un long processus plutôt qu'un commencement. À l'image de plusieurs autres disciplines, celle-ci a pris forme à l'extérieur ou encore tout juste « à côté » des murs de l'université, s'élaborant dans des lieux qui ne correspondent pas forcément à ceux des colloques universitaires, des laboratoires institutionnels ou des séminaires de maîtrise ou de doctorat. Suivant en cela une intuition développée par Patrice Régimbald, l'un des rares chercheurs à avoir écrit sur la disciplinarisation de l'histoire canadienne-française au XX<sup>e</sup> siècle, la création des premiers instituts d'histoire

---

<sup>1</sup> « Un quart de siècle d'historiographie québécoise, 1947-1972 », *Recherches sociographiques*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 79.

<sup>2</sup> Voir notamment les récits qu'en ont fait Guy Frégault, « Histoire, traditions et méthodes », *Action universitaire*, vol. 14, n°1, octobre 1947, p. 35-42; Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, Montréal, Boréal, 1987, p. 167-206; Fernand Ouellet, « La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale », *loc. cit.*, p. 11-83.

conjuguerait une double dynamique de *rupture* - par la mise en place des conditions institutionnelles permettant l'autonomisation du savoir historique par rapport à la demande sociale - et de *continuité*, par « la poursuite de la spécification de l'histoire dans le champ intellectuel et scientifique<sup>3</sup> » amorcée plusieurs années auparavant.

Telle est donc l'optique dans laquelle nous nous proposons, dans ce chapitre, de revenir sur les origines de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval. Notre ambition vise ici à saisir le terreau dans lequel cet institut s'enracine de manière à mieux cerner son positionnement dans le champ intellectuel et scientifique plus large. S'il est vrai que cette fondation institutionnelle visait à répondre, un peu précipitamment, à la mise en place d'un Institut d'histoire de l'Amérique française (IHAF) à Montréal, il n'en demeure pas moins que le projet était en germe depuis plusieurs années, signe de son inscription dans un espace de production et de diffusion propre à la ville de Québec et à sa communauté intellectuelle et universitaire élargie. En réalité, les faits de fondation eux-mêmes sont multiples et s'échelonnent sur plusieurs années. Passer en revue ces années pionnières s'avère aussi, il va sans dire, un heureux prétexte pour tenter de retracer, dans ses lignes de force, l'évolution de l'historiographie canadienne-française et la mise en évidence de ses traits distinctifs au XIX<sup>e</sup> siècle et durant la première moitié du XX<sup>e</sup>. Ainsi, serons-nous mieux à même d'apprécier, par la suite, le positionnement idéologique et historiographique des historiens qui figurent au cœur de notre analyse.

En substance, le présent chapitre propose d'aborder l'histoire des débuts de la discipline historique au Canada français sous l'angle particulier de son institutionnalisation à Québec avant la décennie 1950. Il s'agit, plus particulièrement, de voir comment l'histoire, comme pratique et comme sujet de préoccupation, s'est inscrite dans la dynamique culturelle et intellectuelle propre à cette région, et de considérer son apport à l'émergence plus large de la discipline au Canada français. Nous espérons ainsi pouvoir mieux cerner les lieux et les individualités qui ont favorisé l'embryon d'une vie intellectuelle se rapportant spécifiquement à l'histoire et ont contribué à son insertion dans le milieu universitaire lavallois. Il va sans dire que ce processus ne se limite pas aux strictes traditions locales; il se déploie aussi en conjonction avec l'espace national et transnational qui le contient. Cette démarche n'en demeure pas moins une première incursion dans la vie

---

<sup>3</sup> Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *loc. cit.*, p. 200.

intellectuelle et universitaire de la ville de Québec, qu'il s'agit d'interroger ici comme un pôle idéologique, culturel et intellectuel distinct de la métropole montréalaise et qui a conféré à l'Institut une part de sa personnalité propre.

Ce chapitre se divise en deux sections. La première propose, aux fins de mise en contexte, de planter une sorte de décor initial en s'intéressant à l'histoire de l'historiographie à Québec. Deux trajectoires sont à évoquer succinctement ici. La première concerne l'effervescence du savoir historique qui a marqué la ville de Québec au XIX<sup>e</sup> siècle, dont le statut est alors moins celui d'une capitale culturelle appelée à grandir qu'une préfiguration du déclin de son influence dans la géographie de la pensée canadienne-française au profit de la métropole montréalaise; la seconde renvoie au développement d'un foyer intellectuel loyaliste et bonententiste à l'Université Laval durant le premier tiers du XX<sup>e</sup> siècle et qui s'exprime par la voix d'historiens et d'hommes de lettres comme Thomas Chapais, Camille Roy et Arthur Maheux. La deuxième section aborde plus précisément les antécédents immédiats de la mise sur pied de l'Institut d'histoire, ceci de manière à saisir les articulations discrètes entre l'élaboration de son programme et l'environnement qui lui a donné sa première impulsion. Cette histoire reste, à ce jour, peu connue des chercheurs. Tout au plus, deux auteurs sont allés au-delà des allusions furtives pour étudier cette fondation un peu plus sérieusement : il s'agit de Marcel Trudel et de Ronald Rudin, dont les analyses pourront servir de point de départ. Cependant, ces dernières ne nous permettent pas de cerner le phénomène sous toutes ses coutures. Trudel s'est surtout limité à une chronologie des événements, non sans en infléchir la trame en mettant en scène sa propre contribution à la réussite dudit Institut, tandis que Rudin, pour sa part, nous semble avoir négligé de considérer le rôle de certains acteurs clés, dont la Société historique de Québec. De même, tous deux ont peu discuté de la signification des conflits entourant l'attribution facultaire des chaires d'histoire à Laval, pourtant indispensables à la compréhension de leur genèse intellectuelle. C'est en considérant avec plus d'attention ces aspects que l'on pourra apprécier, dans la seconde partie du présent chapitre, l'assise institutionnelle particulière des historiens qui évolueront à l'Institut d'histoire de Laval.

# 1. L'esprit d'un lieu

## 1.1 Québec : berceau de l'historiographie canadienne-française au XIX<sup>e</sup> siècle

Chef-lieu de la Nouvelle-France et capitale sous le régime anglais, Québec a pendant longtemps été un lieu privilégié de mise en scène du pouvoir politique et culturel européen en Amérique du Nord. Par définition, son statut l'a longtemps érigé au sommet des réseaux de commandement et d'organisation dans les domaines politique, culturel et surtout, économique à l'intérieur de la vallée laurentienne. Au XIX<sup>e</sup> siècle, cette ville connaît une croissance sans précédent au rythme du commerce, de l'activité des chantiers navals et de l'exportation du bois équarri. Elle prend aussi une importance stratégique majeure en devenant le premier port en importance de l'Empire britannique en Amérique. Son activité portuaire des plus intensives - 1000 navires y accostent en moyenne par année entre 1830 et 1840<sup>4</sup> - lui donne par ailleurs un accès privilégié aux voies maritimes grâce auxquelles elle est mise en relation avec les grands centres économiques et culturels anglo-saxons tels Londres, Boston et New-York<sup>5</sup>. Ce développement commercial favorise la multiplication des vagues d'immigration anglaise, écossaise et irlandaise, qui portent à plus de 40% la population d'origine britannique qui habitent dans la capitale en 1861<sup>6</sup>. Ces migrations sont décisives à plus d'un titre pour la région, qui s'enrichit d'une nouvelle élite lettrée de fonctionnaires municipaux, d'hommes politiques, de professionnels, d'intellectuels et d'hommes d'affaires. Cette bourgeoisie anglo-saxonne de profession libérale donne le branle à une vie associative très active, en particulier dans le domaine scientifique, par laquelle elle arrive à se donner une sociabilité à la hauteur de ses moyens et de son modèle métropolitain<sup>7</sup>.

Du côté canadien-français, la rupture avec le Régime français et la présence imposante de l'Anglais sont venues renforcer le sentiment de la différence. Devant la concurrence démographique, culturelle, industrielle et économique d'une communauté

---

<sup>4</sup> Fernand Ouellet, « Papineau et la rivalité Québec-Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 13, n° 3, 1959, p. 313.

<sup>5</sup> R.A. Jarrell, « The Rise and Decline of Science at Quebec, 1824-1844 », *Histoire Sociale/Social History*, vol. 9, n° 9, mai 1977, p. 77.

<sup>6</sup> Marc Vallières *et al.* (dir.), *Histoire de Québec et de sa région. Tome II 1792-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 692.

<sup>7</sup> R.A. Jarrell, « The Rise and Decline of Science at Quebec, 1824-1844 », *loc. cit.*, p. 83.

d'affaires et d'esprit anglophone, les citoyens francophones de Québec ont développé très tôt un embryon de vie culturelle de langue française au sein duquel le savoir historique allait occuper une place privilégiée. Déjà, en 1792, la *Gazette de Québec* en appelait à l'écriture d'une histoire du Canada et se proposait pour en assurer l'impression. À l'origine, cette histoire devait avoir une utilité moins scientifique que politique et morale<sup>8</sup>: « Sa publication, disait-on, peut être d'un service essentiel au peuple en lui faisant connaître son existence politique précédente, ainsi qu'aux Législateurs en les mettant à même de faire servir aux grands objets de la prospérité du pays la sagesse et les fautes, les vertus et les vices de leurs prédécesseurs<sup>9</sup>. » Cette tâche échoit d'abord à des historiens amateurs comme le Dr Jacques Labrie, auteur d'une première *Histoire du Canada* totalisant environ 500 pages<sup>10</sup>, ainsi qu'au notable Joseph-François Perrault, auteur d'un abrégé d'histoire du Canada en quatre petits volumes parus en 1830 et 1833<sup>11</sup>.

La fondation, en 1824, de la *Société littéraire et historique de Québec* constitue un autre jalon important en ce sens. Créée à l'instigation du Comte Dalhousie, gouverneur du Canada, cette société savante bilingue fut la première à voir le jour à Québec (si l'on exclut la très éphémère expérience de la *Société littéraire de Québec*, fondée puis dissoute en 1809). Ses objectifs visaient alors la conservation et la publication d'archives, l'organisation de conférences publiques dédiées à l'histoire naturelle et profane, mais aussi l'importation d'une littérature française érudite<sup>12</sup>. De son côté, le Petit Séminaire de Québec, qui avait

---

<sup>8</sup> Cité dans Fernand Dumont, « Idéologie et conscience historique dans la société canadienne-française du XIX<sup>e</sup> siècle », dans Claude Galarnéau et Elzéar Lavoie (dir.), *France et Canada français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, p. 286.

<sup>9</sup>*Ibid.*

<sup>10</sup> L'année suivant le décès du Dr. Labrie, survenu en 1831, l'Assemblée législative prend connaissance d'une requête pour faire voter des crédits en vue de permettre la publication de son manuscrit. À la demande du Conseil législatif, on décida finalement de reporter la publication et d'entreposer le manuscrit chez un notaire de Saint-Benoit, manuscrit qui brûla lorsque le village fut la proie des flammes en 1837. Sur la vie et l'œuvre de Jacques Labrie, voir Jonathan Lemire, *Jacques Labrie. Écrits et correspondance*, Québec, Septentrion, 2009, 389 p.

<sup>11</sup> Philantrope, fondateur et directeur d'école, Joseph-François Perreault, partisan déclaré de la neutralité religieuse dans l'enseignement, fit construire à ses propres frais quatre établissements scolaires à Québec et développa un projet d'organisation scolaire pour le Bas-Canada. C'est aussi lui qui accueillit dans son « Asile Champêtre », ainsi qu'il avait baptisé sa résidence de Québec, le jeune Garneau, auquel il donna des leçons et peut-être surtout, le goût de l'histoire. À ce propos, voir Claude Galarnéau, « Perreault, Joseph-François » dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, Université Laval/University of Toronto, 2003, [En ligne] [http://www.biographi.ca/fr/bio/perrault\\_joseph\\_francois\\_7F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/perrault_joseph_francois_7F.html) (consulté le 30 mars 2015).

<sup>12</sup> Ginette Bernatchez, « La Société littéraire et historique de Québec (*The Literary and Historical Society of Quebec*) 1824-1890 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n° 2, 1981, p. 179-192.

pris le relais du Collège de Québec au moment de l'exclusion de l'Ordre des Jésuites par les autorités britanniques, joue un rôle pionnier dans le relèvement de la vie intellectuelle francophone de la région. Son cursus classique, alors en vigueur dans tous les collèges catholiques de niveau secondaire, est centré sur les études littéraires françaises et anciennes (latin et grec), complétées par l'étude de la philosophie et des sciences<sup>13</sup>. Si l'histoire n'y fait pas encore l'objet d'un enseignement spécialisé, cette matière est néanmoins inscrite au curriculum des élèves et connaît, à compter de 1830, une période particulièrement féconde sous la préfecture des abbés Jérôme Demers et John Holmes. Ces enseignants renouvellent à Québec la pratique des examens publics, introduisent l'usage des cahiers d'histoire en classe, développent des cours d'histoire moderne et prennent à charge l'édition de manuels consacrés à l'histoire ancienne et l'histoire romaine. Quant à l'histoire du Canada, il faut attendre l'année 1838-39 avant d'en voir une première mention comme matière distincte dans les annuaires<sup>14</sup>.

L'échec des Rébellions de 1837-1838 et l'insuccès de l'opposition organisée contre l'Union de 1840 accélèrent le processus de renaissance culturelle des Canadiens français de la région de Québec. Comme le rappelle Yvan Lamonde, le principe d'association est l'un des principaux supports de cette renaissance : « Le déclencheur de ce décollage intellectuel et institutionnel se trouve dans le phénomène associatif, dans une volonté nouvelle de s'associer, de s'aider mutuellement. "L'Union fait la force" est, du point de vue culturel, le mot clé de la décennie 1840<sup>15</sup> ». Cette effervescence associative se traduit, entre autres choses, par la création successive de plusieurs sociétés, dont la Société des jeunes gens (bientôt dénommée la société canadienne d'études littéraires et scientifiques), la Société de discussion de Saint-Roch, la Société des bons livres et la Société Saint-Jean Baptiste de Québec. Ces premières associations sont majoritairement formées par de jeunes avocats, notaires et étudiants<sup>16</sup>. Leur mise en route annonce l'apparition d'une sociabilité culturelle et intellectuelle francophone à Québec qui s'organise autour de la lecture

---

<sup>13</sup> Voir, à ce sujet Claude Galameau, *Les Collèges classique au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 1978, 287 p.

<sup>14</sup> Pierre Savard, « Les débuts de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au petit séminaire de Québec (1765-1830) (suite) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 16, n°1, 1962, p. 61.

<sup>15</sup> Yvan Lamonde, *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, p. 406.

<sup>16</sup> *Ibid.*, p. 409.



publique, du débat et de l'essai<sup>17</sup>. Elles sont aussi le signe du franchissement d'un nouveau seuil dans la vie des idées, qui suscite l'inspiration d'une jeune élite instruite et professionnelle au sein de laquelle l'histoire, comme nous nous apprêtons à le voir, est loin de recevoir la portion congrue. Ces propos de l'historien François-Xavier Garneau, prononcés devant un public réuni à la Société de Discussion le 26 mars 1844, en offrent un éloquent témoignage :

[J]'ai besoin d'exprimer le sentiment de vif plaisir que j'éprouve, et qui ne vous est pas étranger j'en suis sûr, en voyant le goût des études sérieuses se répandre dans cette ancienne capitale qui, quoique privée récemment de ce titre, saura, je l'espère, conserver son importance par des qualités qu'aucune force humaine ne pourra lui enlever, l'intelligence et l'industrie. Depuis peu d'années plusieurs sociétés littéraires, scientifiques et industrielles se sont formées parmi les jeunes gens, preuve qu'ils ont déjà laissé loin derrière eux une génération plus vieille qui, comme ces prêtres d'Inde, se brûle la vue à force de contempler le soleil sans chercher à en utiliser la lumière [...] la formation de ces sociétés n'est-elle pas un indice certain que nous sortons enfin de cette torpeur mentale qui servait de prétextes à nos ennemis pour lancer contre nous des accusations calomniatrices, pour accuser nos facultés intellectuelles de faiblesse ou tout au moins de lenteur. Il faut leur prouver que nous sommes encore des enfants de cette race qui a produit Corneille, Bossuet, Cuvier, Laplace et Mirabeau<sup>18</sup>.

L'optimisme de l'historien trahit bien l'espoir d'une jeunesse intellectuelle montante qui, face aux incertitudes générées par l'Acte d'Union, refuse de céder au pessimisme ambiant et au découragement. Devant le portrait sombre d'une société en mal d'avenir, cette jeunesse choisit plutôt de se tourner vers le passé national qui porte la mémoire d'une époque riche et triomphante. Selon Fernand Dumont, ce « recours à la mémoire » au lendemain des événements de 1837 procéderait moins d'une vision passéiste et défensive d'une élite socioculturelle nostalgique des temps anciens que d'une vocation utopique. « Pas d'utopie sans une lecture de l'histoire qui soit une assurance ou une convocation », écrit-il. Ainsi, « l'histoire ne se fait pas seulement en avant; se souvenir, c'est aussi récapituler et recommencer<sup>19</sup> ». Ce recours à l'histoire revêt aussi, sans doute, une valeur stratégique. Dans un présent peu enviable, le passé français - celui que Garneau associe à

---

<sup>17</sup> *Ibid.*, p. 410.

<sup>18</sup> Cité dans Marc Lebel, « François-Xavier Garneau et le caractère national des Canadiens », dans Gilles Gallichan, Kenneth Landry et Denis Saint-Jacques (dir.), *François-Xavier Garneau. Une figure nationale*, Québec, Édition Nota bene, 1998, p. 247.

<sup>19</sup> Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, p. 279-280.

Corneille, Bossuet et cie dans la précédente citation - offre quelques motifs valables pour résister aux pressions assimilatrices. Dans ce contexte, nulle surprise à constater que c'est sous l'angle de l'histoire que s'opère l'effervescence intellectuelle et culturelle du Canada français d'alors et que la pensée nationale y trouve ses premières formalisations. La ville de Québec, et notamment sous la plume de Garneau, devient le foyer de ce renouveau qui, au cours des années 1840-1860, donne naissance au premier mouvement littéraire d'importance dans le Canada français.

La fortune heureuse de Garneau eut raison de la postérité de ses prédécesseurs. Déjà, en 1921, l'abbé Henri Beaudé, l'un de nos premiers historiographes, pouvait écrire, à propos de l'homme, que « sa mémoire est l'objet d'une sorte de culte chez notre peuple<sup>20</sup> ». Ce culte n'est d'ailleurs pas étranger aux nombreux détournements de sens dont son œuvre fit l'objet par la communauté nationale de la fin du XIX<sup>e</sup> et du XX<sup>e</sup> siècle. Plusieurs, rappelle Gilles Marcotte, y ont investi la fonction du mythe : « affirmation de l'origine commune, formulation des raisons de l'être-ensemble, inauguration de la parole historique, de la parole de salut<sup>21</sup> ». Et pourtant, impossible de saisir la chose historique au Canada français et à Québec tout particulièrement, sans prendre pied dans ses écrits. À tout prendre, Garneau fut bel et bien un homme de son époque. Romantique dans sa poésie et en rupture de ban avec les théologies chrétiennes, il était porteur d'une philosophie progressiste de l'histoire garantie par la science et la raison<sup>22</sup>. Sa philosophie de l'histoire doit beaucoup, on le sait, à l'Histoire romaine de Michelet, mais aussi à Thierry, Raynal, Volney, Sismondi, Montesquieu et Voltaire. Au cœur de cet héritage, résident aussi les grands acquis du libéralisme politique et de l'humanisme de la renaissance établi par le XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>23</sup>. Garneau, rappelons-le, avait voyagé dans l'Europe du Congrès de Vienne, où il avait fait l'expérience des tentatives de restauration monarchique et surtout, de l'éveil des nationalités. Le cas de la Pologne avait tout spécialement retenu son attention. Il admirait la France de 1830 et, tout particulièrement l'Angleterre, où il avait passé la majeure partie

---

<sup>20</sup> Henri Beaudé (Henri d'Arles), *Nos historiens*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921, p. 84.

<sup>21</sup> Gilles Marcotte, « La voie honorable », *Études françaises*, vol. 30, n°3, hiver 1994, p. 53.

<sup>22</sup> Est-il besoin de rappeler, à cet égard, les premières lignes de son « Discours préliminaire », où sont mis à l'honneur l'avènement de la science historique moderne (celle d'une quête sincère de vérité fondée sur une documentation de première main), le progrès des civilisations, le recul des « ignorances superstitieuses » et la croyance en la liberté enfin advenue des peuples.

<sup>23</sup> Julie Potvin, « Relire le "Discours préliminaire" », *Études françaises*, vol. 30, n°3, 1994, p. 94.

de son séjour après avoir traversé la mer. Londres lui était apparue, écrit-il dans ses mémoires de voyage, comme « la plus grande ville de l'Europe, et la première métropole de la liberté et de l'industrie<sup>24</sup> ».

Libéral par tempérament, il fut aussi nationaliste par conviction. Si Garneau arrive à l'histoire, c'est aussi par réaction à une situation historique précise, résumée par le conflit entre la chambre d'Assemblée, dominée par des Canadiens, et le Conseil législatif et l'exécutif, dominés par les élites britanniques, mais aussi par la publication du Rapport Durham suivi de l'Acte d'Union. L'acquiescement des libertés sous sa plume s'incarne avant tout dans les aspirations des siens, dont il souhaite infléchir le destin historique<sup>25</sup>. C'est pourquoi sa réinterprétation globale du sens de l'histoire convoque, suivant Michelet, la métaphore du *peuple* et son rôle moteur dans l'histoire. Ce peuple est mobilisé à la fois comme une « totalité abstraite » et une « volonté » qui s'engage dans un devenir émancipateur<sup>26</sup>.

La vision positive du progrès chez Garneau et le primat qu'il accorde à la question nationale se double d'une prudence politique et d'une modération sur le plan des idées. Cette prudence est particulièrement visible dans sa lecture des événements de 1837, où il regrette l'influence indue de certains élus canadiens dans l'adoption, par la Chambre d'Assemblée, d'une stratégie axée sur l'affrontement plutôt que sur le compromis devant la couronne britannique. Quant à Papineau, Garneau se désolait de le voir « s'abandonn[er] imprudemment à un enthousiasme républicain qui devait mettre l'Angleterre sur ses gardes ». Ici, l'historien rejoint le désaveu porté par Étienne Parent à l'égard de la radicalisation républicaine du mouvement patriote. Les deux hommes s'en distancient aussi en désapprouvant l'annexion du Bas-Canada aux États-Unis. Mobilisant l'exemple louisianais, ils affirmaient que l'union avec la République américaine comportait plus de risques pour l'existence de la nationalité canadienne que leur maintien dans le cadre de la monarchie britannique.

Selon Yvan Lamonde, l'alignement idéologique de Garneau et Parent serait exemplaire du clivage patriote-réformiste de Montréal et de Québec qui se durcit à compter

---

<sup>24</sup> Cité dans Gérard Bergeron, *Lire François-Xavier Garneau 1809-1866*, « Historien national », Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, p. 41.

<sup>25</sup> Guy Frégault, « Actualité de Garneau », *L'Action universitaire*, vol. 11, n° 7, mars 1945, p. 13.

<sup>26</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*, p. 60.

de la fin des années 1830<sup>27</sup>. Sur plusieurs aspects, Garneau est en effet plus proche du réalisme politique dont font preuve certains représentants de l'élite « réformiste » de Québec qui cherchent à concilier un nationalisme de survivance avec un libéralisme modéré d'inspiration britannique. Cette élite perçoit aussi un horizon de stabilité politique et l'espoir d'une possible autogestion dans le nouveau régime de l'Union et les institutions anglaises. En cela, la propension moins forte chez Garneau à la rupture révolutionnaire est représentative de tout un sentiment local qui règne alors à Québec, où la proximité du pouvoir impérial incite à la concorde et au compromis avec les instances du gouvernement colonial. L'absence de soulèvement à Québec durant la Rébellion de 1837-38 n'est d'ailleurs pas un fait étranger à ce phénomène, ni d'ailleurs à la dynamique socio-économique particulière de la région, où la communauté des petits marchands et des professions libérales d'origine française dépendait largement des négociants anglais et du gouvernement sur le plan du travail. Cette dépendance, rappelle Fernand Ouellet, était davantage marquée dans la capitale puisque la population canadienne-française, davantage intégrée dans la classe des petits marchands, des notaires, des avocats et des médecins, n'y formait pas, à la différence de Montréal, un bloc compact solidaire avec l'arrière-pays<sup>28</sup>. Garneau, lui-même notaire de profession et greffier de la Cité de Québec, n'était-il pas représentatif de cette petite bourgeoisie libérale canadienne-française qui avait fait le pari de s'allier, au cours des années 1840, avec la grande bourgeoisie d'affaires canadienne? Selon Serge Gagnon, c'est ce cadre social en mutation qui expliquerait au mieux la « compromission » de l'historien avec l'ordre institutionnel britannique de même que la facture plus conservatrice du dernier volume de son *Histoire*<sup>29</sup>.

Bien entendu, il serait trop court de réduire l'œuvre de Garneau et ses inflexions dans le temps à son milieu de production ou encore, à sa classe sociale. Ce serait lui refuser toute intentionnalité et la dimension fondamentale du *sens*, dont le legs sera important à la fois du point de vue de la construction de l'identité nationale canadienne-française et du

---

<sup>27</sup> Yvan Lamonde, « Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896 », *op. cit.*, p. 208-209.

<sup>28</sup> Fernand Ouellet, « Papineau et la rivalité Québec-Montréal », *loc. cit.*

<sup>29</sup> Lire, à ce sujet, Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920; la Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 288-324. Sur ce point, on se remémorera les propos que tenait Garneau à la toute fin de son *Histoire* : « Que les Canadiens soient fidèles à eux-mêmes; qu'ils soient sages et persévérants, qu'ils ne se laissent pas emporter par le brillant des nouveautés sociales ou politiques! Ils ne sont pas assez forts pour se donner carrière sur ce point. [...] Pour nous, une partie de notre force vient de nos traditions; ne nous en éloignons ou ne les changeons que graduellement ».

surgissement d'une conscience historique que de l'évolution de la pensée historique au Canada français. Son œuvre n'en demeure pas moins un prisme d'étude privilégié pour cerner d'autres niveaux de contexte se rapportant à l'émergence d'une prise de parole intellectuelle au sein de la ville de Québec et à la caractérisation de sa culture politique au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle.

Le courant de pensée qu'incarne Garneau ne résume évidemment pas toute l'historiographie de l'époque. Toujours à Québec, les travaux de l'abbé Jean-Baptiste Antoine Ferland contribuent aussi à l'émergence d'une seconde matrice historique dans le Canada français du XIX<sup>e</sup> siècle. Nommé professeur à la faculté des arts de l'Université Laval en 1854, il y tiendra une série de cours publics à partir desquels il fera paraître ses *Cours d'histoire du Canada*. Ces cours, qui trouvent alors un écho auprès des classes instruites de Québec<sup>30</sup>, reprennent une formule déjà éprouvée dans les domaines de la littérature, de la philosophie et des sciences. Ils reflètent l'orientation de la jeune Université Laval, qui n'est alors qu'une annexe au Séminaire de Québec et dont la principale vocation consiste à relever le niveau de l'enseignement des sciences dans les collèges et assurer une diffusion des connaissances nouvelles dans le grand public<sup>31</sup>. Au regard de l'historiographie, la formule de ces cours atteste aussi la dimension oratoire qui sied alors à l'enseignement de l'histoire et son écriture. Produits avec le souci de la rhétorique classique, les manuscrits de ces cours publics établissent les schémas à partir desquels s'élaborent les travaux écrits<sup>32</sup>. Ainsi, la réception *publique* de l'œuvre figure-t-elle parmi les critères de validation et de légitimation de la connaissance historique. Ici, l'historien n'est redevable ni à ses pairs ni à ses étudiants. Il s'adresse plutôt au public cultivé, qu'il doit égayer et convaincre en usant de l'éloquence, des larges fresques chronologiques et des significations globales.

L'œuvre de Ferland vient prolonger celle de Garneau en renouant avec la nécessaire valorisation du passé comme fondement de l'identité nationale. Il s'en éloigne toutefois dans l'appréciation du rôle de l'Église, dont il tient à faire ressortir l'influence puissante et

---

<sup>30</sup> *Annuaire de l'Université Laval*, 1871.

<sup>31</sup> Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval : Les péripéties d'une idée*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 39.

<sup>32</sup> Stéphane Stapinsky, « Les cours publics d'histoire du Canada (1915-1942) de Lionel Groulx, ou quand l'histoire se conjugue à l'art oratoire », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle*, n° 8, automne 1997, p. 69.

salutaire sur le développement de la colonie française au Canada, puis sur le plan des conséquences de la Conquête, qui, sous sa plume, perd son caractère catastrophique et devient œuvre de la Providence. Formé sous la bienveillance de Mgr Plessis, anglophile par ascendance maternelle et imprégné d'un catholicisme à tendance ultramontaine, Ferland élabore les éléments d'un nationalisme qui, hier de facture libérale et politique, devient progressivement conservateur et religieux. Son récit atteste la réévaluation du rôle de l'Église catholique canadienne qui s'opère dans le nouveau partage de pouvoir après 1840. Soucieux d'assurer son ascendance culturelle sur la société et de se donner une nouvelle légitimité historique par le rappel des épopées mystiques de la Nouvelle-France et des entreprises de colonisation sous l'Ancien régime, ce clergé prend en charge l'élaboration d'une mémoire collective. Ainsi, il troque la figure du *peuple* pour celle de *Dieu*, qui, exemplaire du devenir de la colonie, s'impose désormais comme l'agent moteur du développement historique.

Ce projet, qui consiste à faire de la religion l'élément primordial de l'identité nationale, n'est ni isolé ni anachronique, alors que s'opère simultanément un réveil religieux d'une ampleur comparable en Grande-Bretagne et aux États-Unis<sup>33</sup>. Il répond également de la conjoncture politico-religieuse qui se dessine en Europe, alors que les pontificats de Pie IX et de Léon XIII durcissent la critique romaine à l'égard des principes libéraux hérités de 1789. Hormis quelques exceptions notables<sup>34</sup>, on peut dire que c'est à l'intérieur de ce credo clérical, conservateur et nationaliste, héritière de la veine ultramontaine, que va s'élaborer l'essentiel de la tradition historiographique du Canada français jusqu'aux années 1940. La stabilité de cette tradition, d'expliquer Jean Lamarre, apparaît comme une « réaction de compensation face aux transformations globales qui commencent à affecter la société québécoise dès le dernier quart du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>35</sup> ». Celles-ci se réfèrent tant aux grandes mutations socio-structurelles et démographiques - industrialisation, urbanisation, mouvements migratoires aux États-Unis - qu'à la manifestation de l'esprit impie et matérialiste.

---

<sup>33</sup> Voir Roberto Perin, *Ignace de Montréal : artisan d'une identité nationale*, Montréal, Boréal, 2008, 303 p.

<sup>34</sup> On mentionnera ici les historiens de tendances plus libérales comme Laurent Olivier David ou Benjamin Sulte.

<sup>35</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*, p. 63.

Sur plusieurs aspects, l'œuvre de Ferland enrichit notre démonstration. Relevons notamment la tolérance marquée dont elle fait preuve à l'endroit du libéralisme de type britannique, c'est-à-dire un libéralisme non révolutionnaire et non anticlérical. Encore ici, cette sensibilité ne nous paraît pas étrangère au climat intellectuel de la ville Québec de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle alors que plusieurs représentants de son haut clergé, dont l'archevêque Elzéar-Alexandre Taschereau au premier chef, souscrivaient à la logique du catholicisme libéral. Selon le mot de Jean-Claude Dupuis, cette logique s'entendait moins comme une doctrine clairement définie que comme une *praxis*, marquée par « la recherche continue d'un *modus vivendi* entre l'Église catholique et un État libéral de type britannique<sup>36</sup> ». Elle se voulait avant tout une « politique de pacification » dans un contexte de tensions politico-religieuses soulevées par le militantisme ultramontain de Montréal et de Trois-Rivières, dont on craignait qu'il ne vienne perturber la relative bonne entente qui s'était établie depuis la Conquête entre l'Église et l'État, mais aussi, qu'il ne provoque un ressac anticlérical chez la majorité anglo-protestante, ce qui aurait été nuisible pour la minorité franco-catholique. Le ton plus prompt à la modération et au loyalisme du haut clergé de Québec était assurément lié à la forte implantation anglophone dans la ville, mais aussi, comme l'explique Jean-Philippe Warren, à la proximité des élites religieuses avec le pouvoir civil de la capitale, laquelle favorisait une certaine « *realpolitik* catholique » et la négociation d'arrangement sur la base d'une « mutualité d'intérêts<sup>37</sup> ». C'est un constat similaire que posait, en 1920, le jésuite François Hertel dans les pages de *L'Action française*. Dissertant sur les traits caractéristiques de « l'école québécoise » [sic], il écrivait :

Et de fait, sur le promontoire solennel, la courtoisie, à certains jours de réceptions princières, prend l'allure d'un religieux loyalisme qui peut laisser des traces dans les habitudes de penser. L'historien, le journaliste, l'orateur y gardent volontiers l'attitude et les préoccupations pacifiques des meetings de *bonne entente*. Québec est une citadelle de l'intérieur, où le canon tonne à blanc pour annoncer les heures ou saluer des frégates pavoisées. Ce n'est plus une forteresse de frontière. Au surplus, le Château a toujours été très près de la citadelle ornementale: d'où; pour chacun, le désir bien naturel de chercher dans son bon coeur, dans son imagination et parfois même dans l'histoire, des raisons

---

<sup>36</sup>Jean-Claude Dupuis, *Le cardinal Taschereau et le catholicisme libéral (1820-1898)*, Fondation littéraire Fleur de Lys, 2014, p. 278.

<sup>37</sup>Jean-Philippe Warren, « La Ville de Québec comme foyer "libéral" au XIX<sup>e</sup> siècle. Les catholiques canadiens-français entre opportunisme et ultramontanisme », *loc. cit.*, p. 235.

profondes qui justifient toutes les déférences et qui alimentent les beaux discours officiels<sup>38</sup>.

Pour Hertel, la « sagesse héréditaire » de l'élite de Québec pouvait très bien se défendre: « Sans elle, eût-on obtenu, plus de trente ans avant Londres, la reconnaissance officielle de l'épiscopat à Québec? Elle n'est pas non plus étrangère au fait que l'Université Laval naissante a obtenu sa charte royale, quand Dublin se voyait encore refuser ce privilège<sup>39</sup>. » Aux yeux de l'historien américain Mason Wade, qui avait séjourné dans la vieille capitale pendant plus d'un an au début des années 1940 pour y poursuivre des recherches, il était resté quelque chose de ce climat particulier à la vieille capitale qui la rendait certainement plus hospitalière aux yeux d'un anglophone. Dans ses mémoires, non publiées à ce jour, on peut lire :

Despite the fact that Montreal had long become the financial and commercial capital of the province, the headquarters of both Church and State remained in Champlain's first settlement on the St. Lawrence. The air was thick with political and ecclesiastical gossip, because in the village tradition the local grapevine telegraph worked so well that everyone knew the next morning what the Cardinal or the Premier had been thinking the night before. You soon began to know everyone you met on the street in the Upper town, and the English and French worlds were not as hermetically sealed against each other as in Montreal. The question of English-French relations was settled in Quebec; once a predominantly English town in the mid-nineteenth century, it had become again a French one; but the rights of the English minority were fully respected. Both groups gained, I think, by peaceful interaction rather than the ever latent ethnic conflict of Montreal, which was and is the battleground between French Canada and English-speaking North America<sup>40</sup>.

Constat similaire de l'historien Denis Vaugeois, qui liait dès 1962 la querelle des « écoles historiques » au Québec aux différences culturelles entre les deux régions :

D'un côté, Papineau et Lafontaine, de l'autre, Bédard et Parent. On sent Québec prêt au compromis, tandis que Montréal est à l'avant-garde et exige des réformes. Cette attitude si différente des deux régions est une constante dans l'histoire du Canada français. On sent bien qu'un environnement anglo-saxon, garde le Montréalais dans un état de tension presque continuel. Alors que la métropole est au carrefour des idées et des lignes de force, la vieille

---

<sup>38</sup> François Hertel, « (chronique Littéraire) », *L'Action française*, vol. 4, n° 9, septembre 1920, p. 412.

<sup>39</sup> *Ibid.*, p. 413.

<sup>40</sup> Mason Wade, *My Two Countries : Memoirs*, mémoires non publiées, [date inconnue], p. 38. Document archivé à Dartmouth College Library, The Papers of Hugh Mason Wade/ML-14/dossier « 34 - memoirs ».



capitale demeure un milieu conservateur. Elle connaît mieux le touriste que le capitaliste américain ou anglo-canadien. [...] Pour nous, cette différence est réelle et expliquera en bonne partie les divergences de vues des deux écoles d'historiens de Laval et de Montréal. De même que les Groulx et Barbeau d'une part, les Lévesque et Lamontagne de l'autre<sup>41</sup>.

Ami des principaux intellectuels de la ville de Québec, Ferland compte, avec Garneau et le poète Octave Crémazie, parmi les inspireurs de ce que certains ont appelé le « mouvement littéraire de 1860 » ou encore « l'école patriotique de Québec ». Ce mouvement, qui se dessine autour de Chauveau, Tâché, Fréchette, Le May, Alfred Garneau, prend forme dans la librairie Crémazie et au magasin de Charles Hamel. Il donne naissance à deux revues publiées à Québec : *Les soirées canadiennes* et *Le Foyer canadien*. L'abbé Henri-Raymond Casgrain, un historien et critique littéraire, assure la coordination du groupe, dont l'ambition reprend les éléments du projet idéologique de la survivance nationale énoncés par Garneau puis Ferland. Celle-ci consiste à fortifier l'identité de la nation canadienne-française par l'édification d'une littérature à double versant nationaliste et catholique. C'est en ces termes que l'abbé Casgrain en précise l'orientation:

Si, comme il est incontestable, la littérature est le reflet des moeurs, du caractère, des aptitudes, du génie d'une nation...la nôtre sera grave, méditative, spiritualiste, religieuse, évangélisatrice comme nos missionnaires...Mais surtout elle sera croyante. Religieuse : telle sera sa forme caractéristique, son expression, sinon elle ne vivra pas, elle se tuera elle-même. C'est sa seule condition d'être : elle n'a pas d'autres raisons d'existence : pas plus que notre peuple n'a de principe de vie, sans religion, sans foi; du jour où il cessera de croire il cessera d'exister<sup>42</sup>.

Tous s'entendent sur le rôle moral qui sied à cette littérature. Celle-ci, d'expliquer Roger Lemoine, « doit englober des sciences qui, comme la philosophie, l'histoire et la médecine, se prêtent au prosélytisme ». Mis à cette enseigne, le souci de vérité historique devient indissociable d'un souci marqué pour le *beau* et le *bien*<sup>43</sup>. Chez Casgrain, auteur d'une biographie à succès de Marie de l'Incarnation, cette histoire se reporte également au régime

---

<sup>41</sup> Denis Vaugeois, *L'Union des deux Canadas, nouvelle-Conquête ? (1791-1840)*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1962, p. 127.

<sup>42</sup> Abbé Henri-Raymond Casgrain, « Le mouvement littéraire au Canada », *Le Foyer canadien*, Québec, IV, 1866, p. 25.

<sup>43</sup> Roger Lemoine, « L'École littéraire de Québec, un mythe de la critique », *Livres et Auteurs québécois*, 1972, p. 400.

français et tient lieu d'une systématisation providentielle du passé canadien-français. Les récits contenus dans ses *Légendes canadiennes* rendent compte d'une histoire qui a d'abord pour visée d'embellir le passé et l'exaltation des héros de l'origine<sup>44</sup>.

L'action symbolique de Casgrain, qui, entre 1862 et 1866, rédige plusieurs biographies d'écrivains canadiens, dont celle de Garneau, contribue puissamment à inscrire le mouvement littéraire dans l'espace intellectuel de la ville de Québec<sup>45</sup>. Son prestige connaît un certain rayonnement et lui permet d'établir un important réseau de correspondants au Canada français et à l'étranger, parmi lesquels on compte notamment l'historien Francis Parkman, qui l'amène à réviser sa méthode à la faveur d'une histoire plus soucieuse de la valeur des documents et moins portée vers le récit filial et patriotique<sup>46</sup>. L'historien américain avait produit, entre 1851 et 1892, une série de huit imposants volumes regroupés sous le titre *France and England in North America*, avec pour fil conducteur celui de la grande rivalité impériale entre l'Angleterre et la France, rivalité qui prenait chez lui les allures d'un conflits aux accents dramatiques et mythiques, mettant en opposition les forces des lumières et du progrès et de la civilisation libérale anglo-protestante et l'absolutisme catholique de l'Ancien régime français. Surtout, ses travaux reprenaient, en leur fond essentiel, la conviction en un destin supérieur assigné au peuple anglo-américain, appelé à triompher sur celui du groupe catholique et français en Amérique du Nord. Ses travaux offraient par ailleurs une caution intellectuelle à l'interprétation loyaliste de la Conquête providentielle alors en vogue au sein d'une partie grandissante du clergé catholique libéral francophone de Québec (notamment chez Mgr Joseph-Octave Plessis). À sa manière, Parkman contribuait à introduire dans l'historiographie québécoise la thèse du « fragment absolutiste » de la Nouvelle-France, c'est-à-dire celle d'une Nouvelle-France immobile dans sa servitude et sa dépendance face à l'autoritarisme de sa métropole. Les affinités électives entre Parkman et l'élite littéraire de Québec mériteraient à coup sûr un examen plus approfondi, ne serait-ce que pour prendre la mesure de son rayonnement et de son influence. À ce titre, il est significatif de voir combien la sévérité

---

<sup>44</sup> Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens de 1840 à 1920*, op. cit., p. 71-82.

<sup>45</sup> Maurice Lemire, « L'hégémonie culturelle de la ville de Québec au dix-neuvième siècle », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 4e série, vol. 22, 1984, section I, p. 136-137.

<sup>46</sup> Voir à cet égard Manon Brunet, « La correspondance Casgrain/Parkman : deux américanités, deux vérités historiques » dans Manon Brunet et al (dir.), *Henri Raymond Casgrain épistolier*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1995, p. 153-231.

de Parkman – si ce n'est son mépris – à l'endroit des conceptions politiques de la Nouvelle-France, période qu'il associe à une phase rétrograde plutôt que fondatrice du Canada français, trouve de saisissants parallèles avec la représentation de la Nouvelle-France chez Marcel Trudel et Fernand Ouellet (nous y reviendrons)<sup>47</sup>. Cette activité littéraire autour de Casgrain n'est toutefois pas sans susciter quelques rivalités avec les milieux ultramontains, qui ont pied dans la capitale au sein du *Cercle catholique de Québec* et qui réunissent des figures comme Adolphe-Basile Routhier, Jules-Paul Tardivel, Joseph-Octave Fontaine, Ernest Gagnon et Narcisse-Eutrope Dionne<sup>48</sup>. Certains de ces derniers, Tardivel en tête, accuseront d'ailleurs Parkman de diffamer le Canada français et son Église et décourageront l'Université Laval de lui décerner un diplôme honorifique en 1878<sup>49</sup>.

Selon Maurice Lemire, l'hégémonie culturelle de Québec au XIX<sup>e</sup> siècle serait plus attachée à son statut de capitale qu'à la ville en elle-même : « le passage de la capitale des Canadas unis à Québec de 1859 à 1865 a suscité une concentration d'intellectuels qui ont donné aux lettres québécoises une impulsion qui s'est fait sentir jusqu'à la fin du siècle. Mais ce mouvement a pris fin avec le départ du gouvernement pour Ottawa. » De fait, à compter de 1867, la ville de Québec commence à perdre son ascendant sur la vie littéraire et ce, à la faveur de Montréal, qui devient un nouveau foyer de culture et de débats. La quête de nouveaux systèmes philosophiques et politiques y prend des formes variées avec la consolidation d'une université proprement montréalaise et l'émergence d'une nouvelle école littéraire autour des écrits d'Émile Nelligan, Berthelot Brunet, Victor Barbeau et Claude-Henri Grignon. Ce basculement se préparait toutefois déjà depuis quelques années et reste le signe d'une mutation socio-économique beaucoup plus profonde qui s'opère à l'échelle continentale. L'abolition des tarifs coloniaux, la fin de la construction des bateaux de bois, supplanté par la navigation à vapeur, le raccordement tardif au réseau de chemins de fer, l'ouverture du fleuve aux bateaux de fort tonnage jusqu'à Montréal et la migration conséquente de la communauté anglophone vers la métropole ou l'Ontario portent un dur coup à l'économie de la ville de Québec. De capitale de l'empire du Saint-Laurent, la cité

---

<sup>47</sup> Sur Parkman et le Canada français, nous nous permettons de référer le lecteur à notre étude : François-Olivier Dorais, « L'histoire du Québec vue d'ailleurs. Le Québec au prisme des historiens américains et français (1851-1947) », *Histoire, Économie & Société*, n° 4, 2017, p. 104-129.

<sup>48</sup> Pierre Savard, « Le cercle catholique de Québec, 1867-1897 », *Culture*, vol. 28, n°1, mars 1967, p. 3-17.

<sup>49</sup> Jean-Marie Lebel, « Francis Parkman, 1823-1893 », *Cap-aux-diamants*, n° 35, 1993, p. 59.

se voit restreinte au rôle de capitale provinciale, attirée à la périphérie. D'où le titre de « vieille capitale » qu'on commence à lui affubler, révélateur de « la perte humiliante de son statut, l'impuissante soumission à une décision étrangère sur le choix de la capitale et, aussi, la nostalgie d'un passé brillant mais apparemment révolu<sup>50</sup> ».

Si Garneau, Ferland et les autres avaient suscité des vocations d'historien, aucun de leurs successeurs immédiats n'allait cependant faire carrière à Laval. Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, Québec est pauvre en ressources financières et en ressources humaines. Son économie stagnante, rabattue sur les services et l'industrie manufacturière, n'appelle pas un développement accru de la recherche scientifique. Sa « provincialisation » lui fait perdre de vue une « perspective globale » qui fait que son élite cléricale, comme bon nombre des élites de l'époque, devient davantage soucieuse des intérêts nationaux. Cette évolution de la morphologie urbaine contribue à modifier progressivement la sensibilité de sa population dans un sens plus nationaliste et conservateur<sup>51</sup>. En tant que centre francophone résolument catholique et plutôt homogène, Québec vit au rythme des événements commémoratifs et s'appuie sur un univers symbolique tiré d'une époque où les Français catholiques exerçaient une influence sur tout le territoire<sup>52</sup>. Elle est ce « lieu de continuité<sup>53</sup> », gardienne des traditions qui fera dire à Auguste Viatte, lors de son premier voyage dans la capitale à l'automne 1932, qu'elle lui rappelle une « lointaine province » française, « impression pourtant aussi du bout du monde » qui évoque « quelque chose du *Far West* héroïque tel que le dépeint le cinéma<sup>54</sup> ». La « tutelle ecclésiastique » y est pour sa part érigée en système; le clergé exerce un pouvoir dans la plupart des professions et des entreprises et exploite son puissant réseau d'influence dans toutes les sphères d'activité<sup>55</sup>. L'Église peut également compter sur le rayonnement d'une presse catholique avec *Le Courrier du*

---

<sup>50</sup>Gilles Gallichan, « La Ville de Québec et le défi de la capitale (1841-1865) », *Les Cahiers des dix*, n° 61, 2007, p. 34-35.

<sup>51</sup>Jean-Philippe Warren, « La Ville de Québec comme foyer libéral au XIX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.*, p. 239.

<sup>52</sup> Sur le phénomène commémoratif à Québec au XIX<sup>e</sup> siècle, on consultera Ronald Rudin, *L'histoire dans les rues de Québec. La célébration de Champlain et de Mgr de Laval 1878-1908*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, 316 p. Voir aussi H. V. Nelles, *L'Histoire spectacle. Le cas du tricentenaire de Québec*, Montréal, Boréal, 2003, 428 p.

<sup>53</sup> Paul Y. Villeneuve, « La ville de Québec comme lieu de continuité », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 25, n° 64, 1981, p. 49-60.

<sup>54</sup> Auguste Viatte et Claude Hauser, *D'un monde à l'autre. Journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949). Vol. 1*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. xxxi.

<sup>55</sup> André Duval, *La Capitale*, Québec, Boréal Express, 1979, p. 105.

*Canada* et *La Vérité* (puis plus tard *L'Action catholique*) qui se posent en gardienne de l'orthodoxie ultramontaine. L'influence de cette presse est rehaussée par la diffusion de nombreuses autres publications hebdomadaires, mensuelles ou trimestrielles religieuses destinées au clergé et au public régional<sup>56</sup>.

De son côté, faute de ressources financières adéquates et ne jouissant pas d'une tradition forte de mécénat, l'Université Laval ne peut s'engager immédiatement dans la mise sur pied d'un cours supérieur de lettres et de sciences humaines<sup>57</sup>. Cette situation suscite de plus en plus de préoccupations dans les milieux intellectuels. Alors au seuil de sa carrière littéraire, le jeune Camille Roy estime, dès 1903, que « notre littérature se développe trop en dehors ou à côté de l'Université [...] notre enseignement des lettres a été jusqu'ici réduit à quelques cours publics [...] Dans une province comme la nôtre, et dans une ville comme Québec, ils sont fatalement assez rares ceux qui peuvent se livrer avec quelque liberté aux travaux de l'esprit<sup>58</sup>. » Qui plus est, à une époque où les métiers reliés à l'enseignement secondaire, au journalisme, à la fonction publique et à la politique exigent surtout un enseignement doctrinal en philosophie, en théologie ou encore en droit, l'histoire, comme plusieurs autres disciplines en sciences humaines et sociales, n'apparaît pas comme une priorité dans la formation en milieu universitaire.

Très modeste, la relève historique à Québec au tournant du XX<sup>e</sup> siècle reste surtout le fait de clercs érudits et de quelques laïcs qui s'affairent à reconstituer le passé de manière chronologique et en privilégiant surtout l'explication narrative ou encore les procédés de la « petite histoire ». Cette relève compte dans ses rangs des personnalités comme Ivanhoë Caron, Narcisse-Eutrope Dionne, l'abbé Auguste Gosselin et Charles-Honoré Laverdière. L'historien et archiviste Pierre-Georges Roy, fondateur du *Bulletin de recherches historiques* (BRH), est bien représentatif de cette nouvelle sociabilité érudite et conservatrice qui se met en place dans le domaine de l'histoire à Québec dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Originaire de Lévis et fils du notaire Léon Roy, Pierre-Georges avait vocation de généalogiste et de communicateur. Haut-fonctionnaire le jour, historien amateur le soir et

---

<sup>56</sup>Marc Vallières et al. (dir.), *Histoire de Québec et de sa région. Tome II 1792-1939*, op. cit., p. 1469.

<sup>57</sup>Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval*, [...] op. cit., p. 114.

<sup>58</sup>Camille Roy, « Renforcer l'institution universitaire (1903) » dans Claude Corbo et Marie Ouelton (dir.), *L'idée d'université. Une anthologie des débats sur l'enseignement supérieur au Québec de 1770 à 1970*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2001, p. 96-101.

les fins de semaine, il produira une œuvre écrite abondante orientée surtout vers la généalogie, l'histoire locale et la mise en valeur du patrimoine culturel. Cette œuvre valorise surtout la « petite histoire », s'attachant aux milles et un faits qui émaillent l'histoire intégrale<sup>59</sup>. Produite sur un mode essentiellement descriptif, elle privilégie surtout les monographies de congrégations religieuses, les monographies de paroisse, l'hagiographie de personnages tantôt illustres, tantôt méconnus, la généalogie, mais aussi les inventaires et les répertoires en vue de rendre accessibles les documents qui reflètent les us et coutumes du passé. Pour Roy, ces travaux d'érudition à caractère populaire n'ont cependant rien d'une conception passive du savoir historique. Ils participent avant tout d'une dynamique d'enracinement local, comme en atteste le nombre important de ses publications qui se rapportent à diverses institutions et lieux connus de la ville de Québec. Avec les écrits d'Édouard-Zotique Massicotte, ils participent aussi d'une nouvelle historiographie du terroir qui s'affirme à une plus large échelle, en contrejour de la conscience révolutionnaire et en réaction contre les bouleversements sociaux et économiques que subit alors le Canada français, liés notamment à l'industrialisation et à l'accroissement du prolétariat ouvrier<sup>60</sup>. Si les travaux de Roy s'intègrent à une finalité plus grande, c'est aussi parce qu'ils ont pour fin de rassembler une matière suffisamment élaborée en vue de faire œuvre utile pour les historiens futurs et, ultimement, pour la communauté nationale : « nous n'aurons de véritable histoire nationale que le jour où des monographies nombreuses auront déblayé le terrain et préparé la voie à nos historiens<sup>61</sup> », écrit-il. Le *BRH*, pour sa part, se présentait comme un outil de travail offert à la jeunesse lettrée mais surtout, il aspirait à sortir les « gens d'études » de leur situation d'isolement occasionnée par la rareté des sociétés savantes au Canada et l'accessibilité plutôt limitée des grandes bibliothèques publiques. En tenant ses lecteurs au fait de l'évolution du mouvement littéraire canadien-français, en établissant les listes de livres nouvellement parus en librairie, en signalant les études de la presse quotidienne et en notant les faits divers qui concernent l'histoire, la curiosité et

---

<sup>59</sup> Denis Saint-Jacques et Marie-José Des Rivières, « Les petites choses de l'histoire du Québec » dans Anna Paola Mossetto et Jean-François Plamondon (dir.), *Lectures de Québec*, Centro Interuniversitario di studi quebecchesi, Pendragon, 2009, p. 53-60.

<sup>60</sup> Serge Gagnon, « Historiographie canadienne ou les fondements de la conscience nationale », *loc. cit.*, p. 33.

<sup>61</sup> Cité dans Jean Simard, « Le septième Fauteuil : Pierre-Georges Roy, Antoine Roy, Robert-Lionel Séguin, Benoît Lacroix », *Les Cahiers des dix*, n°51, 1996, p. 140

l'érudition, cette publication aspirait à devenir le lieu de rassemblement de la recherche en histoire au Canada et à mettre en communication la classe érudite de Québec et, plus largement, de la province.

## **1.2 Deux courants de fond**

Les années 1910 et 1920 engagent le Canada français sur une nouvelle trajectoire intellectuelle. La montée des tensions entre les deux peuples fondateurs causée par la participation du Canada à la Guerre, la crise de la conscription et la persécution des minorités françaises dans les domaines scolaire et religieux galvanise le mouvement nationaliste, qui s'accomplit alors dans la recherche d'une « doctrine » capable de contenir ces nouveaux défis. La mise en forme idéologique du projet nationaliste canadien-français prend place surtout à Montréal, ville industrielle, dans le sillage des idées d'Henri Bourassa et, par la suite, de Lionel Groulx mais aussi, de divers organismes à vocation patriotique tels que la Ligue nationaliste (1903), l'Association catholique de la jeunesse canadienne-française (1904), *Le Devoir* (1910), la Ligue des droits du français (1913) et *L'Action française* (1917). Québec, quoique moins engagée dans cette voie, n'est toutefois pas en reste, alors que la Société du parler français au Canada encourage l'étude linguistique et philologique du parler des Canadiens français et s'active pour préparer les assises du Premier Congrès de la langue française (1912). L'abbé Camille Roy, de l'Université Laval, élabore quant à lui son programme de « nationalisation de la littérature canadienne » (1904) et les disciples de Jules-Paul Tardivel, actifs dans les pages de *La Vérité*, bercent le rêve d'une Laurentie francophone et autonome qui regrouperait le Québec, l'Acadie et les « Petits-Canadas » de la Nouvelle-Angleterre. Cette tendance s'accroît aussi au vu des divergences d'intérêts qui se multiplient au sein de la Confédération et des périls que représentent l'industrialisation accélérée, l'immigration internationale, l'exode rural des Canadiens français, qui deviennent majoritairement urbains à compter de 1921, et leur émigration vers les usines de textiles de la Nouvelle-Angleterre.

Selon Pierre Trépanier, cette conjoncture particulière « imprime à l'étude de l'histoire un caractère de nécessité » et place les intellectuels et les historiens à l'avant-scène

du champ idéologique<sup>62</sup>. Cette évolution correspond à un moment fort de l'expansion sociale et intellectuelle de l'histoire. Elle met en évidence la formation de deux courants historiographiques distincts quant au mode d'appréciation du passé de la nation canadienne-française et dont les divers éclairages feront ressortir autant d'interprétations divergentes sur la nature de sa réalité nationale : d'une part, il y a le courant incarné par Groulx, qui façonne un nouveau corps de pensée nationaliste canadien-français et, d'autre part, le courant que nous qualifierons de loyaliste et conciliateur, dont l'Université Laval devient le principal foyer avec les écrits de Thomas Chapais, Camille Roy et l'abbé Arthur Maheux. La confrontation de ces deux courants prendra l'allure d'une rivalité interurbaine, signalant une fois de plus une différence de « sensibilité » entre Montréal et Québec, et induira des dynamiques intellectuelles distinctes qui rythmeront ses suites.

Durant les années 1910, le magistère de Lionel Groulx grandit en importance, à la faveur de la reprise des débats sur l'indépendance du Canada et du Québec. Son statut de professeur, d'historien, de conférencier renommé et surtout, d'éminence grise de la populaire *Action française* contribue à lui donner une grande notoriété et à faire de ses interventions un pôle de référence à partir duquel il convient de se rallier ou de s'opposer. En 1913, le jeune abbé, encore professeur au Collège de Valleyfield, plaide pour un renouveau des études historiques qui signalerait aux Canadiens français « les convictions profondes qu'ils doivent aller demander à l'histoire de leur pays<sup>63</sup> ». Au sein de l'intelligentsia nationaliste, Groulx en vient à incarner la rupture avec le nationalisme canadien de Bourassa et prône une doctrine nationaliste davantage soucieuse des fins supérieures de la nation canadienne-française dont il souhaite préserver l'intégrité française et catholique<sup>64</sup>. Ce discours trouve alors un écho favorable auprès d'une jeunesse catholique patriote et militante qui aspire à une véritable émancipation politique et économique de même qu'à la consolidation d'une identité française ancrée dans la tradition du pays<sup>65</sup>.

---

<sup>62</sup>Pierre Trépanier, « Introduction. *In toga candida*. L'apprenti intellectuel », dans *Lionel Groulx, Correspondance, 1894-1967, vol. 3, L'intellectuel et l'historien novices (1909-1915)*, édition critique par Gisèle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, Montréal, Fides, 2003, p. 91.

<sup>63</sup> Cité dans Yvan Lamonde, « Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896 », *op. cit.*, p. 122.

<sup>64</sup> Cette rupture entre le bourassisme et le groulxisme serait, bien entendu, à nuancer au regard de leur raccordement au même vivier ultramontain mais aussi, de leur commun engagement à l'égard du sort des minorités francophones hors Québec (voir Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières, op. cit.*, p. 40).

<sup>65</sup>Pierre Trépanier, « Le conférencier traditionaliste et nationaliste (1915-1920) », dans *Lionel Groulx, Correspondance, 1894-1967, vol. 4, Le conférencier traditionaliste et nationaliste (1915-1920)*, édition



Désigné en 1915 par l'archevêque de Montréal, Mgr Bruchési, pour occuper une chaire d'histoire du Canada à la succursale montréalaise de l'Université Laval, l'abbé montréalais diffuse sa vision de l'histoire surtout grâce à ses conférences publiques sur des sujets d'histoire canadienne. L'historien inaugure en ces lieux, qui deviendront l'Université de Montréal en 1920, une tradition historiographique inscrite dans le prolongement de Garneau et placée sous le signe de l'érudition, de la synthèse, de l'idéalisme et du nationalisme auquel il enjoint une lecture providentialiste de l'expérience canadienne-française. L'historiographie groulxiste a vocation de mission, où le rappel des grandes figures du passé a pour souci d'exhumer les aspirations originelles du peuple canadien-français et les lignes maîtresses de son passé. « Grande discipline morale », l'histoire est à la fois support et directrice de la vie individuelle comme de la vie nationale. Cette conception est énoncée en ces termes à l'occasion de la première Semaine d'histoire du Canada qu'il organise en 1925 sous les auspices de la Société historique de Montréal:

[L]'histoire, passé et traditions recueillis et condensés. Tout le butin glorieux glané par elle le long des routes de la patrie, elle peut le porter à toutes les intelligences, faire entrer les moindres fils de la race en possession de leur patrimoine spirituel, les tenir en relations suivies avec les meilleurs des ancêtres, leur recomposer indéfiniment l'atmosphère morale où vivaient les héros [...] Révéler l'identité très proche du sang et sa pureté parfaite, fixer puis accuser les traits moraux de la race, voilà l'œuvre de notre histoire qui, par là, établit plus solidement chez nous le fondement même de la nationalité<sup>66</sup>.

« Science de l'action » avant toute chose, l'histoire chez Groulx « fournit, en somme, son meilleur aliment au sentiment national<sup>67</sup> ». À ce compte, l'historien n'est pas seulement observateur, mais aussi une figure impliquée dans l'histoire et résolument incarnée dans l'action. Ce point de vue repose sur un vibrant postulat volontariste, qui donne à s'exprimer chez Groulx dans une insistance particulière sur l'humain et la psychologie des peuples : « toute histoire véritable doit aboutir à une psychologie », écrit-il dans la préface de *La naissance d'une race*, recueil paru en 1919. « Les faits et gestes des époques anciennes ne

---

critique par Gisèle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, Montréal, Fondation Lionel-Groulx, 2013, p. 50.

<sup>66</sup>Lionel Groulx, « L'histoire et la vie nationale » dans *Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, p. 261-262.

<sup>67</sup>Lionel Groulx, « l'éducation nationale et les écoles normales », dans *Orientations*, Montréal, Les Éditions du Zodiaque, 1935, p. 164

vaudraient point la peine de si âpres recherches s'ils ne révélaient à la fin un état d'âme, une forme d'humanité. De la vaste accumulation des faits, ceux-là m'intéresseront plus que les autres qui viendront marquer l'évolution du type humain, qui auront une valeur ou une signification psychologique<sup>68</sup>. » Cette appréhension de la discipline correspond en tous points à l'optique de l'historien national, pour qui il s'agit prioritairement de dégager des luttes et des événements un sens global, une continuité et une unité. Cette histoire a pour trame principale le récit de la nation en déploiement et sur laquelle sont susceptibles d'influer les hommes et la Providence.

Thomas Chapais sera, en quelque sorte, la réponse de Québec à l'engagement de l'abbé Groulx à l'Université de Montréal. Juriste de formation reconverti dans le journalisme militant, ex-ministre du gouvernement provincial d'Edmund James Flynn et futur sénateur provincial, cet écrivain, que les circonstances autant que les inclinaisons naturelles avaient amené sur la voie de *Clio*, se distinguait déjà au début du XX<sup>e</sup> siècle par le mérite supérieur de ses travaux d'histoire. En 1904, Chapais donnait son *Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France* suivi, quelques années plus tard, d'un *Marquis de Montcalm*, tous deux couronnés par l'Académie française. C'est en 1916 que l'Université Laval décide de lui confier une chaire d'histoire du Canada. L'initiative survient, non sans surprise, l'année suivant l'établissement de la chaire de Groulx à Montréal. Elle n'est sans doute pas non plus étrangère au climat réformiste qui avait découlé du Congrès de la langue française de 1912, dont les sous-sections historique et littéraire avaient formulé des vœux en ce sens<sup>69</sup>. Entre 1916 et 1930, Chapais livre une série de conférences publiques reprenant là où Ferland avait arrêté et couvrant les grandes périodes de l'histoire politico-constitutionnelle du Canada français depuis la Conquête jusqu'à la Confédération. Ces conférences seront par la suite reproduites dans son *Cours d'histoire du Canada*, qui paraît en huit tomes entre 1919 et 1934.

Par une simplification plus commode qu'avérée, l'historiographie des dernières décennies a surtout cherché à saisir la pensée de Chapais à l'aune du fossé idéologique qui

---

<sup>68</sup>Lionel Groulx, *La naissance d'une race*, Bibliothèque de l'Action française, 1919, p. 11.

<sup>69</sup> La sous-section historique de la section scientifique du Congrès de 1912 avait notamment formulé le vœu « que les noms des plus vaillants apôtres et défenseurs de notre idiome en ce pays soient enseignés dans les écoles et les collèges et que des monuments soient érigés en leur honneur »; « que soit fondée une section historique de la Société du parler français afin de mieux faire connaître l'histoire » (*Premier congrès de la langue française au Canada. Déclarations et vœux*, Québec, L'Action Sociale, 1912, p. 3-4).

la séparait de Groulx. Il est vrai, les deux hommes, s'opposaient sur plusieurs aspects, si bien que l'on en est venu à perdre de vue leur terreau intellectuel partagé. Rappelons tout d'abord que le discours des deux historiens puise dans le même creuset traditionaliste, qui signale une continuité sous-jacente avec l'orthodoxie historique inaugurée par Garneau. C'est ce que faisait remarquer Mgr Émile Chartier en 1941 :

Pour chacun d'eux (Garneau, Chapais et Groulx), le peuple canadien-français *doit être* à l'Amérique ce qu'est la France à l'Europe: le gardien des traditions de foi, de justice et d'honneur, le porte-drapeau de l'idéalisme intellectuel et moral. [...] La pensée commune des trois historiens se résume dans la formule par laquelle Garneau terminait la conclusion de son Histoire "que les Canadiens français restent fidèles à eux-mêmes"<sup>70</sup>.

Traditionalistes, Groulx et Chapais montrent aussi une même disposition d'esprit face au providentialisme<sup>71</sup>. Leurs idées prolongent au-delà du XIX<sup>e</sup> siècle nombre des grands thèmes de l'idéologie contre-révolutionnaire et ultramontaine tels qu'ils avaient été redéfinis par l'intelligentsia canadienne-française<sup>72</sup>. En cela, tout comme Groulx mais aussi Bourassa et Tardivel, Chapais s'opposait aux idées libérales héritées de 1789 et luttait pour la préservation de la civilisation chrétienne fondée sur la loi de Dieu. De la même manière, il les rejoignait sur un ensemble d'idées se rapportant à la famille, à la place du catholicisme au Canada français, au maintien de l'intégrité française et religieuse dans l'école ou encore, aux méfaits de la France républicaine<sup>73</sup>. Relevons également une insistance partagée sur l'histoire héroïque, centrée sur l'action des grands hommes et des individualités marquantes dans l'histoire.

À l'image de Groulx et de ses prédécesseurs, Chapais, qui était de vingt ans son aîné, avait aussi abordé l'histoire en autodidacte, sans formation préalable. Pour autant, sa pensée historique n'hésitait pas à se référer à des critères de scientificité précis.

---

<sup>70</sup>Émile Chartier, *La vie de l'esprit* cité dans Archange Godbout, « Les préoccupations en histoire et les thèses de M. l'Abbé Maheux », *Culture*, n° 4, 1943, p. 32.

<sup>71</sup>Damien-Claude Bélanger, « Thomas Chapais : loyaliste », *loc. cit.*, p. 439-472.

<sup>72</sup>Selon Pierre Trépanier, cette redéfinition s'est opérée dans une synthèse proprement canadienne-française entre le traditionalisme européen et des éléments idéologiques du libéralisme anglais. C'est justement cet effort de « resignification » du traditionalisme qui, selon lui, a « rendu possible la transition réussie par le clergé entre le loyalisme des lendemains de la Conquête et le nationalisme du milieu du XIX<sup>e</sup> siècle » (P. Trépanier, « Qu'est-ce que le traditionalisme? », *Causerie-débats tenue à Montréal le samedi 8 juin 2002*, Club du 3 juillet, p. 5-6).

<sup>73</sup>Damien-Claude Bélanger, « Thomas Chapais : loyaliste », *loc. cit.*, p. 442-443.

Contemporain de l'esprit des méthodistes français Langlois et Seignobos, Chapais considérait en effet le devoir d'impartialité, la patiente documentation et la critique des faits comme autant de conditions primordiales à l'œuvre de science :

La science historique a pour objet d'acquérir la connaissance des faits, des événements, des évolutions, des fluctuations, subis par les hommes, par les sociétés et par les peuples à travers les âges. Elle en recherche les causes, les particularités, les conséquences. Elle est curieuse de connaître et désireuse de faire connaître ce qui a été : les origines, la croissance, les luttes, les vicissitudes des groupements humains, des nations et des états. Pour y parvenir, elle doit se livrer à de longues et patientes investigations<sup>74</sup>.

Pour lui, le « Grand siècle historique » reste sans conteste le XIX<sup>e</sup>. Les œuvres historiques de ses plus grands ténors - Châteaubriand, Guizot, Michelet, Coulanges, de Broglie - se recommandent par leur souci d'érudition. Toutefois, dans son esprit, la sévérité de la discipline intellectuelle en histoire n'autorise pas pour autant un désintéressement total de l'historien face à la moralité des actes et des événements mis en examen. « L'impartialité rigoureuse est une des lois de l'histoire, écrit-il. Mais cela ne signifie pas qu'il [l'historien] doit être impassible. En le lisant, il faut qu'on sente qu'il méprise le vice et honore la vertu<sup>75</sup>. » Tout en souscrivant à l'idée d'une histoire conforme aux données scientifiques, Chapais tient à marquer ses distances de ce qu'il nomme la « nouvelle école critique » :

L'historien a un coeur et aucune loi ne l'oblige à empêcher ce coeur de battre. Il a une patrie, et cette patrie, à quel titre viendrait-on lui interdire de l'aimer de toutes les énergies de son âme? Sans doute le patriotisme ne doit pas suborner le jugement, ni fausser l'équité, ni supprimer l'impartialité, chez l'écrivain d'histoire. La justice et la vérité doivent être son inflexible loi. Mais sont-elles incompatibles avec l'amour de sa race et de son pays? Nous ne saurions l'admettre<sup>76</sup>.

Ainsi, l'histoire, chez Chapais, n'est pas complètement sortie de la littérature. Combinant les vertus de l'art et de la science, elle trouve encore dans la beauté littéraire l'une des exigences de la précision scientifique et de la vérité accomplie. De la même manière, elle

---

<sup>74</sup>Thomas Chapais, « La critique en histoire », discours prononcé devant la Société Historique du Canada, le 17 mai 1926, *Rapport annuel de la Société historique du Canada*, vol. 5, n° 1, 1926, p. 5.

<sup>75</sup>Thomas Chapais, « L'art et la science dans l'histoire », dans *Discours et conférences*, vol. 2, Québec, L.-J. Demers & Frères, 1897, p. 304-305.

<sup>76</sup>Thomas Chapais, « L'Histoire de Garneau » dans *Semaine d'histoire du Canada. Compte rendu et mémoires*, Montréal, Société historique de Montréal, 1926, p. 29

n'entend pas se dissocier complètement du combat pour l'expansion de la vie nationale des Canadiens français.

Toutefois, à la différence de l'abbé Groulx, Chapais n'est pas animé du même fond d'inquiétude ni du même sentiment d'urgence. « La grande différence entre Chapais et Groulx fut peut-être que ce dernier, plus inquiet et confronté à une réalité quotidienne plus brutale, n'a jamais cessé tout à fait de s'interroger et d'interroger le passé en fonction non pas d'un *statu quo* à maintenir, mais d'une évolution à forcer<sup>77</sup> », précise Denis Vaugeois. En effet, pour Chapais, la conciliation et la modération, plutôt que l'intransigeance, demeuraient la clé pour assurer l'élargissement des libertés religieuses et politiques des Canadiens français. À l'agitation et à la mobilisation publique, il privilégiait un « lobbyisme pragmatique et discret » des Canadiens français, estimant que c'était la seule manière pour eux d'obtenir des gains de la part des autorités britanniques en place<sup>78</sup>. Par ailleurs, le traditionalisme et le providentialisme de Chapais débouchent plutôt, on le sait, sur de profondes convictions loyalistes. Né au moment de la Conquête, ce courant avait surtout été défini par l'Église catholique romaine qui, dans le souci d'honorer sa fidélité à l'Autel et au Trône, fut parmi les premières à témoigner son attachement aux autorités britanniques nouvellement constituées<sup>79</sup>. Prescrit par les évêques Briand et Plessis, le loyalisme avait connu divers points culminants au XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier à la suite de l'échec des Rébellions de 1837-1838, alors que s'amorçait un virage vers la modération des leaders politiques canadiens-français qui, devant le constat obligé de leur propre isolement, ont cherché à concilier leurs intérêts avec ceux de l'ordre colonial britannique. En bonne position dans l'establishment de l'est du Québec, en particulier au sein des milieux catholiques de l'Université Laval où plusieurs de ses ténors n'hésitaient pas à se ranger sans compromis derrière la position officielle de l'épiscopat<sup>80</sup>, le courant loyaliste avait

---

<sup>77</sup>Denis Vaugeois, « Préface » dans Thomas Chapais, *Cours d'histoire du Canada Tome I (1760-1791)*, Montréal, Boréal Express, 1972, p. XXII.

<sup>78</sup> Damien-Claude Bélanger, « Thomas Chapais et le Règlement 17 » dans Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le siècle du Règlement 17. Regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Prise de parole, 2015, p. 290.

<sup>79</sup>Yvan Lamonde, « L'Angleterre dans la trame politique et culture du Québec », dans *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Nota bene, 2001, p. 168.

<sup>80</sup>On trouvera par exemple dans la revue *La Nouvelle-France*, de l'Université Laval, plusieurs articles favorables à la cohabitation pacifique entre Canadiens et Anglais et raliés à l'idée centenaire de la victoire providentielle de l'Angleterre de 1760 sur la France de 1789 (voir Yvan Lamonde, *L'histoire sociale des idées*

également trouvé une voix chez des historiens québécois comme Perreault, Bibaud et Ferland.

Dans une certaine mesure, le loyalisme chapaisien, qu'il faudrait aussi faire remonter à ses propres attaches familiales<sup>81</sup>, héritait de cette vieille tradition. À la base de son loyalisme réside la thèse de la Conquête providentielle. Pour Chapais, 1760, bien que douloureux, est l'œuvre de l'Être suprême et avait pour mérite d'avoir mis les Canadiens à l'abri des excès d'impiété de la Révolution française et du despotisme de la monarchie absolue. Cette thèse, formulée dans un contexte où les relations entre Canadiens français et Anglais étaient particulièrement tendues, est fertilisée chez l'historien par un conservatisme fondé sur le souci d'ordre, de stabilité et d'allégeance aux institutions et aux autorités légitimes. Elle s'appuie aussi sur une profonde admiration des libertés britanniques et des institutions politiques de la Grande-Bretagne qu'il opposait à l'absolutisme et au gallicanisme du Régime français<sup>82</sup>. Elle reconduit par ailleurs une doctrine déjà adoptée puis répandue par des ecclésiastiques du XIX<sup>e</sup> siècle comme l'abbé Jean Rimbault, curé de Nicolet et supérieur du Séminaire de Québec, mais aussi, par des laïcs comme Louis Plamondon et Denis-Benjamin Viger<sup>83</sup>.

C'est sur cet enjeu précis, mais non moins décisif, que se consume la rupture fondamentale entre Chapais et Groulx. Alors que pour le premier, la Conquête procédait d'une volonté divine salutaire, le second estime que cette thèse repose sur une interprétation théologique plus que contestable et défie les lois élémentaires de la philosophie de l'histoire. Le nationalisme et le volontarisme de Groulx, redevable d'une « théologie de

---

au Québec 1896-1929, *op. cit.*, p. 254). D'autres clercs de l'Université Laval, comme l'abbé d'Amours, étaient aussi représentatifs de ce courant de pensée.

<sup>81</sup> Le grand-père maternel de Chapais, Amable Dionne, seigneur de Kamouraska, était un loyaliste convaincu et le père (Jean-Charles) ainsi que le beau-père (Hector Langevin) comptaient parmi les « pères » de la Confédération.

<sup>82</sup> Voir notamment sa biographie de Jean Talon dans laquelle il décrit le gallicanisme comme « l'une des grandes faiblesses et l'un des grands fléaux de l'ancien régime en France et au Canada » (Thomas Chapais, *Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France*, Québec, Demers, 1904, p. x).

<sup>83</sup> David M. Hayne, « Conquête providentielle et Révolution diabolique: une constante de la littérature québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle » dans Sylvain Simard (dir.), *La Révolution française au Canada français*, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa du 15 au 18 novembre 1989, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, p. 326-327. Il est à noter que le loyalisme de Chapais s'exprime aussi dans l'interprétation d'autres événements majeurs de l'histoire, comme l'Acte de Québec de 1774, qu'il présente comme la grande charte des libertés canadiennes en raison des concessions magnanimes qu'elle accorde aux Canadiens : abolition du serment du test, reconnaissance juridique de la dîme, rétablissement des lois civiles françaises.

l'incarnation<sup>84</sup> », l'avaient convaincu que l'Histoire, pour autant qu'elle s'agite sous la main de Dieu, garde sa part de contingence et, en cela, reste toujours l'œuvre des nations et des hommes libres. Si le Canada avait été abandonné aux mains des Britanniques, c'était surtout à cause de la France qui, sous le règne de Louis XV, avait laissé la colonie à elle-même. La Conquête avait été, quant à elle, un événement aux proportions catastrophiques venu compromettre le développement normal et organique de la nation canadienne-française. De ce point de vue, la survivance française ne pouvait s'expliquer par la générosité du conquérant britannique, mais plutôt par la lutte continue de l'élite canadienne-française pour l'obtention de ses droits acquis à l'arraché en 1774, en 1791 et en 1867<sup>85</sup>.

Dans l'ordre des valeurs défendues par Chapais, la nation, nous l'avons précédemment souligné, était loin de figurer au dernier rang. À rebours d'une idée rebattue, son loyalisme n'est pas un antinationalisme. Nous en voulons pour preuve le jugement pondéré qu'il porte sur la Rébellion patriote<sup>86</sup>, sa réprobation du rapport Durham et du caractère « injuste » de l'Acte d'Union, mais aussi sa défense de l'autonomie provinciale, de la place du français dans l'appareil fédéral ou encore des droits des minorités françaises hors Québec, conviction qui l'avait notamment amené à soutenir les principaux leaders franco-ontariens dans leur lutte contre le Règlement XVII<sup>87</sup>. De la même manière, le loyalisme de Chapais ne donne pas automatiquement dans le « bonententisme », idée à laquelle l'historien-juriste n'a en réalité souscrit que bien timidement<sup>88</sup>. En revanche, il s'oppose clairement au « séparatisme » tel qu'il a pu s'exprimer dans la presse anti-confédérative de 1860 ou encore dans les pages de *l'Action française* des années 1920 sous la plume de Lionel Groulx et ses collègues<sup>89</sup>. Pour reprendre la typologie de Pierre

---

<sup>84</sup> Sur les fondements théologiques du nationalisme groulxiste, voir Norman Cornett, *The Role of Religion in Lionel Groulx's Nationalist Thought*, Ph.D. thesis, (Religious Studies), McGill University, 2002, 430 p.

<sup>85</sup> Sur la signification de la Conquête britannique dans les œuvres de Groulx et Chapais, se référer à Michel Bock, « Overcoming a National "Catastrophe" : The British Conquest in the Historical and Polemical Thought of Abbé Lionel Groulx » dans Philip Buckner et John G. Reid, *Remembering 1759. The Conquest of Canada in Historical Memory*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 161-185.

<sup>86</sup> Pour Chapais, les griefs des patriotes étaient en partie fondés et justifiés. Ce qu'il condamne, c'est le recours à la violence et au soulèvement.

<sup>87</sup> À ce propos, voir notamment Damien-Claude Bélanger, « Thomas Chapais et le Règlement 17 », *loc. cit.*

<sup>88</sup> En effet, Chapais a peu fréquenté les réseaux bonententistes de son temps (*Unity League* ou encore le mouvement de la Bonne-Entente). De même, ses travaux ne sont pas sans afficher un certain mépris à l'endroit des Anglo-Canadiens, qu'il associe fréquemment au fanatisme et à l'intolérance (voir Damien-Claude Bélanger, « Thomas Chapais et le Règlement 17 », *loc. cit.*, p. 290).

<sup>89</sup> Serge Gagnon, « Cours d'histoire du Canada de Thomas Chapais », dans Maurice Lemire (éd.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II, 1900-1939, Montréal, Fides, 1978, p. 305.

Trépanier, la pensée chapaisienne se réclame surtout d'un « traditionalisme non nationaliste » ou encore, d'un « patriotisme loyaliste » et providentialiste qui, tout au plus, s'accommode d'un nationalisme modéré<sup>90</sup>. Cette pensée situait l'homme de lettres à droite du spectre idéologique et sur une ligne conservatrice, gardienne de l'ordre constitutionnel et du pouvoir établis. Sur le plan historiographique, elle l'amenait principalement du côté de l'histoire politique et constitutionnelle. Le travail de l'historien semble aussi, chez Chapais, avoir nettement eu préséance sur le travail de « conscience historique » ou encore, sur celui de l'éveilleur de conscience. Ce rôle échet plutôt aux travaux de Groulx, qui ne manqua pas d'ailleurs de déplorer, à l'occasion du décès de Chapais en 1946, son déficit de force morale et de volonté dirigeante : « Chaque génération, dit-on encore, ne se donne qu'aux hommes qui la forcent à sortir de soi, qui l'invitent au dépassement. M. Chapais n'eut rien d'un esprit d'avant-garde, d'un conducteur d'hommes<sup>91</sup>. » La formule, d'une franchise désarmante, déclamée au moment où les débats sur la conscription agitent toujours les esprits, ne porte pas moins un éclairage probant sur l'héritage de l'œuvre. En effet, si Groulx a su former des disciples clairement revendiqués à Montréal après la Seconde Guerre, rien n'est toutefois moins sûr dans le cas de Chapais, dont le magistère à Laval fut beaucoup plus bref et assurément moins illustre. Ses cours publics, adressés surtout à la bourgeoisie instruite de Québec, avaient peu contribué à la formation des nouvelles générations montantes et à la disciplinarisation de l'histoire. Par ailleurs, comme nous le verrons, bien qu'ils s'insèrent dans une même tradition institutionnelle, les historiens de l'« école de Québec » ne reconduiront ni le loyalisme ni le providentialisme chapaisien, pas plus d'ailleurs qu'ils n'engageront de réels dialogues avec ses interprétations.

La réponse à la montée de la nouvelle vague nationaliste incarnée par Groulx vint aussi, à l'Université Laval, du côté d'intellectuels cléricaux d'obédience loyaliste comme Camille Roy (1870-1943) et Arthur Maheux (1884-1967). Leur positionnement laisse apparaître une continuité sous-jacente avec celle de Chapais. Sans rejeter totalement l'apport nationaliste, Roy est pour sa part resté « l'homme du juste milieu », de sorte qu'il a toujours marqué ses distances par rapport au caractère « intégraliste » du nationalisme groulxiste. Si les deux hommes ont pu entrevoir de la même manière l'idée d'un

---

<sup>90</sup>Pierre Trépanier, « Qu'est-ce que le traditionalisme », *loc. cit.*, p. 19.

<sup>91</sup> Lionel Groulx, « M. Thomas Chapais », *Liaison*, n° 1, 1947, p. 14.



particularisme national fondé sur la psychologie, la langue, l'histoire, le catholicisme et sur l'idée d'un vouloir-vivre collectif, Roy a tenu à dissocier le politique du religieux alors qu'il en allait autrement pour Groulx, qui souhaitait plutôt en faire une synthèse vivante, avec tout ce que cela supposait de tension, d'ambiguïté et de méfiance<sup>92</sup>. En un mot, la pensée nationale de Roy s'est surtout axée, pour le dire à la suite de Jean-Éthier Blais, « sur le fait français universel, sur la certitude qui était la sienne que les Canadiens français faisaient partie intégrante de la civilisation française, beaucoup plus que sur l'épanouissement d'une civilisation canadienne, issue de la civilisation française, mais différente d'elle<sup>93</sup> ».

La querelle entourant la publication, en 1922, du roman *L'Appel de la race* fut l'occasion pour lui d'explicitier ce différend idéologique avec l'abbé Groulx. Malgré tous les mérites littéraires du roman, le futur recteur de l'Université Laval ne pouvait admettre ses deux propositions centrales, à savoir d'une part que le défaut de patriotisme des collèges classiques était la cause qui avait mené à l'abdication de son protagoniste, Jules de Lantagnac, face à son peuple, et, d'autre part, que ce dernier pouvait briser son union maritale chrétienne pour honorer des convictions politiques<sup>94</sup>. Quant à son appréciation plus générale de l'historiographie groulxiste, Roy trouve à lui reprocher son « nationalisme ardent » qui « apparaît souvent comme une synthèse systématique où se satisfait le patriotisme, mais où la méthode scientifique de l'histoire ne trouve pas toujours son compte ». Aux œuvres « proprement oratoires » et « obséd[es] par notre problème de survivance » du chanoine, Roy préférait davantage celles de Chapais, qu'il plaçait « au premier rang et en tête de nos historiens » :

C'est l'histoire politique du régime anglais qu'a écrite M. Chapais. Il l'a construite avec toute la probité de son esprit scientifique. En une matière où les passions peuvent influencer les recherches et les conclusions de l'historien, M. Chapais s'est appliqué à éviter tout esprit d'hostilité systématique envers la politique de Londres, comme aussi toute complaisance envers les maîtres de 1760<sup>95</sup>.

---

<sup>92</sup> Voir notamment Michel Bock, « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », *Vingtième Siècle*, vol. 1, n° 129, 2016, p. 27-42.

<sup>93</sup> Jean-Éthier Blais, « Monseigneur Camille Roy : témoin d'une époque littéraire », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 26, 1959, p. 53.

<sup>94</sup> Bruno Lafleur, « Introduction » dans Lionel Groulx, *L'Appel de la race*, Ottawa, Fides, 1956, p. 67.

<sup>95</sup> Camille Roy, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, Montréal, Beauchemin, 1962 [1918], p. 134.

Cette propension à la modération et à la conciliation chez Camille Roy correspond alors assez bien à l'esprit qui pouvait régner dans les classes du Séminaire de Québec, où l'homme de lettres avait reçu sa formation à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Comme le rappelle Jean-Claude Dupuis, l'enseignement livré dans cette institution était resté attaché à certaines traditions liturgiques gallicanes et aux préceptes du catholicisme libéral. En cela, le Séminaire marquait sa singularité doctrinale face à une orthodoxie ultramontaine qui en appelait à l'adoption intégrale du rite romain. Cette distinction se vérifiait notamment à l'« esprit de conciliation » plus prononcée de son élite professorale qui trouvait à s'exprimer dans la promotion d'une paix politico-religieuse dûment recherchée, d'une plus grande liberté de culte, mais aussi, d'une tolérance plus marquée à l'endroit de la littérature profane<sup>96</sup>. Rien de surprenant, de ce point de vue, que la pensée d'Arthur Maheux, qui eut Camille Roy pour professeur et mentor au Séminaire, puisse donner à voir des tendances doctrinales apparentées. Arrêtons-nous quelques instants sur cette figure plutôt mal-aimée – et méconnue – de l'historiographie québécoise, mais dont l'importance reste non négligeable pour notre propos du fait, comme nous le verrons plus loin, de son implication dans l'institutionnalisation du savoir historique à Laval et l'orientation de ses objectifs et méthodes.

Prêtre-éducateur, professeur et homme d'action, l'abbé Maheux a oeuvré dans diverses sphères d'activité de la ville de Québec durant sa carrière. Diplômé du Grand Séminaire de la capitale et de l'Institut Catholique de Paris, il fut nommé professeur agrégé à la Faculté des Arts de l'Université Laval en 1918 et ensuite, préfet des Études, charges qui l'avaient rapidement conduit au Conseil du Séminaire et de l'Université. Élu président de la Société du Parler français en 1924 et membre actif de la Société de Géographie de Québec, il fut ensuite nommé titulaire de la chaire d'Histoire du Canada de l'Université Laval en 1938, mais aussi archiviste du Séminaire et de l'Université, directeur de sa revue savante, *Le Canada français*, et professeur à l'École Supérieure de Commerce de Québec. Accordée à l'escalade des conflits ethniques provoquée par la Seconde Guerre mondiale, son activité intellectuelle a connu un nouvel essor à compter du début des années 1940 en approfondissant le clivage intellectuel et historiographique avec Groulx, dont l'influence

---

<sup>96</sup>Jean-Claude Dupuis, *Le cardinal Taschereau et le catholicisme libéral [...]*, op. cit., p. 36.

avait atteint de nouveaux sommets au cours des années trente, notamment auprès d'une jeunesse intellectuelle qui s'était tournée vers l'idée d'indépendance<sup>97</sup>.

Inspiré par l'action intellectuelle des propagandistes français de la Grande Guerre, en particulier Mgr Alfred Beaudrillart, qu'il avait côtoyé durant ses années parisiennes, mais aussi Maurice Barrès<sup>98</sup>, Maheux entrevoyait son rôle d'abord sur le théâtre de l'action dans la sphère publique. En ces années de tensions et de conflits, il avait fait de l'unité nationale canadienne son principal cheval de bataille : « Ce qu'il nous faut, à l'heure actuelle, ce sont des pacificateurs, une armée de pacificateurs, dont l'action concertée s'exerce dans les deux langues, sur l'esprit du peuple, et surtout, sur les esprits querelleurs<sup>99</sup>. » Comme le souligne Jean Lamarre, le différend entre Maheux et Groulx « portait moins sur le rôle de l'historiographie dans la formation d'une conscience nationale que sur la nature de cette réalité nationale ou, plus précisément, sur l'équivoque régnant depuis l'Union et la Confédération sur la réalité de la nation ou, pour être plus précis, de la patrie<sup>100</sup> ». En effet, si, pour Maheux, l'histoire pouvait être source de convictions patriotiques, son rôle ne s'accomplissait pas dans le façonnement d'un nationalisme canadien-français, mais plutôt d'un nationalisme *canadien*, où les Canadiens anglais et les Canadiens français étaient appelés à « transcender leurs petites particularités de race » pour s'accorder dans un nouvel idéal civilisationnel.

La pensée de Maheux agrège divers courants d'idées qui circulaient dans le Canada de la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. À maints égards, elle est l'héritière et la continuatrice du nationalisme pancanadien d'Henri Bourassa qui concevait l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique comme le résultat d'un « pacte » solennel et inviolable entre deux « peuples fondateurs », égaux en droits et en privilèges d'un bout à l'autre du pays. Ce combat incluait notamment la lutte contre l'impérialisme britannique et la sauvegarde des acquis de la nation canadienne-française<sup>101</sup>. Si elle reconduisait ces principes fondamentaux du

---

<sup>97</sup> Pour une biographie partielle de l'abbé Maheux, voir Lucien Lortie, *Bibliographie analytique de l'œuvre de l'abbé Arthur Maheux*, Québec, Institut St-Jean Bosco, 1942, 157 p.

<sup>98</sup> Arthur Maheux, *Problems of Canadian unity*, Québec, Éditions des Bois-Francis, 1944, p. 53-54.

<sup>99</sup> Arthur Maheux, *Pourquoi sommes-nous divisés?*, Québec, Beauchemin, 1943, p. 10.

<sup>100</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*, p. 73.

<sup>101</sup> Tout comme Bourassa, Maheux envisageait la Confédération comme un « moment solennel » dans l'histoire du pays où « chacun des deux contractants s'est engagé à respecter la nature, le sang, la race de l'autre; chacun promet de mettre au service de la cause commune tous les talents et tout son travail; chacun des deux promet de tolérer les fautes et les faiblesses de l'autre » (*Pourquoi sommes-nous divisés?*, *op. cit.*, p. 14-15). Il se faisait aussi très critique des relents impérialistes de la Grande-Bretagne : « Nous souhaitons

bourassisme, la pensée de Maheux se démarquait toutefois de celle du fondateur du *Devoir* au regard de plusieurs aspects importants, à commencer par l'appréciation du régime anglais. Là-dessus, Maheux avait fait montre, dans ses écrits historiques, d'une lecture beaucoup plus généreuse de la magnanimité des Britanniques à l'endroit des Canadiens français après la Conquête. En atteste une première série de conférences parue en 1941 sous le titre *Ton histoire est une épopée – Nos débuts sous le régime anglais*, dans lequel il tenait à rappeler combien la Conquête anglaise avait été, selon lui, une véritable « idylle » à côté des totalitarismes allemands et italiens du XX<sup>e</sup> siècle et, qu'à tout prendre, le régime anglais, sous la gouverne de James Murray, avait été fort bienveillant. De ce point de vue, l'abbé Maheux renouait avec la tradition loyaliste en histoire à Québec et donnait la main à Chapais, Perrault et Bibaud.

À ces convictions loyalistes, Maheux avait enjoint une attitude résolument bonententiste, qui constitue d'ailleurs l'une des pierres d'assise de son engagement. Durant la guerre, il avait mené plusieurs campagnes bonententistes pour le bilinguisme et, surtout, en faveur de la création d'un manuel unique d'histoire pour promouvoir l'unité nationale. En 1950, il avait été nommé co-président d'une commission de la *Canada and Newfoundland Education Association* qui avait conclu qu'une réforme des manuels d'histoire était souhaitable à l'échelle pancanadienne, dans le but de favoriser l'unité nationale<sup>102</sup>. D'une unité doctrinale plutôt relative, le bonententisme trouve ses fondements dans les tentatives de rapprochement des élites francophones et anglophones menées par les gouvernements de Baldwin et Lafontaine, de Macdonald et Cartier, et de Laurier. Il s'était cependant formalisé comme mouvement culturel et politique dans le contexte des débats houleux sur la conscription, en 1916, à l'initiative d'un groupe de politiciens et d'hommes d'affaires ontariens et québécois, libéraux et conservateurs, anglophones et francophones<sup>103</sup>. C'est d'ailleurs sans surprise qu'un ex-maire de Québec et proche allié des

---

que prévale ici ce qu'on pourrait appeler l'esprit du Commonwealth. Pour nous, le Commonwealth est dépouillé des outrances impérialistes qu'on a parfois entendu prêcher [...] Pour nous, le Commonwealth s'appuie sur la variété des cultures et des langues et sur leur pacifique cohabitation dans un même territoire. Pour nous, le Commonwealth n'est pas affaire de domination, mais de collaboration » (*Ibid.*, p. 107).

<sup>102</sup> Cette idée était toutefois restée sans lendemain et s'était attirée les foudres des milieux nationalistes canadiens-français. Dans *L'Action nationale* de mai 1950, on pourra lire les opinions d'une douzaine d'historiens canadiens et américains sur l'enjeu du manuel unique.

<sup>103</sup> Voir, à ce sujet Robert Talbot, « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne entente, 1916-1930 », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 8, n° 1, automne 2007, p. 67-125.

autorités de l'Université Laval, Sir Georges Garneau, ait assuré la présidence de ce mouvement dès ses tous débuts. Tombé en désuétude au tournant des années 1930, le bonententisme était tout de même resté dans l'horizon de certains auteurs canadiens-anglais qui, en prenant fait et cause pour l'élaboration d'une référence nationale canadienne à double culture, avaient décidé de rompre avec le mythe impérial. Telle fut par exemple l'optique défendue par d'importants hommes de lettres comme William Henry Moore, Percival F. Morley, Lorne Pierce et Arthur Lower<sup>104</sup>. Au Canada français, le politicien libéral T. D. Bouchard et le journaliste Jean-Charles Harvey, d'abord de Québec avant de migrer à Montréal, appartiennent aussi à cette famille idéologique, dont l'une des caractéristiques aura été d'assumer le prolongement d'une diagonale libérale de vieille souche et d'aménager, avec le concours de Maheux, la voie d'un courant anti-nationaliste durant la guerre et l'après-guerre et qu'emprunteront d'autres intellectuels libéraux réunis notamment autour de la revue *Cité libre*.

À l'analyse, l'anti-nationalisme de Maheux reposait moins sur la négation de la nation canadienne-française ou encore du sentiment national à proprement parler que sur le potentiel de dérive qu'il percevait dans l'idéologie nationaliste. La poussée des extrémismes européens l'avait convaincu que cette dernière, guidée d'abord par les sentiments et les passions, était susceptible de diminuer la saine raison humaine. Dans le cadre d'une série de conférences parues en 1943 sous le titre *Pourquoi sommes-nous divisés ?*, Maheux tablait sur la distinction à établir entre le propre d'une « mystique » et celle d'une appréhension plus rationnelle et réaliste du monde : « Et nous, les Canadiens français, nous devons nous inspirer, non pas d'une mystique, mais du très sain réalisme du cardinal Richelieu et du ministre Colbert<sup>105</sup>. » Ou encore : « [...] les prétendues mystiques sont ou bien inutiles ou bien sont dangereuses. Lorsque le peuple est bien éclairé par des raisons solides expliquées avec soin, il est capable de donner son assentiment et de se porter à l'action ; à vouloir lui inspirer une mystique on court fort le risque de s'appuyer sur le sentiment ou même sur l'instinct plutôt que sur la raison<sup>106</sup>. » Sans nommer directement Groulx, on déduit aisément que l'abbé Maheux s'en prenait à sa « mystique

---

<sup>104</sup> Arthur Maheux, *Pourquoi sommes-nous divisés?*, op. cit., p. 152. Pierce dédiera d'ailleurs à Maheux son ouvrage *A Canadian Nation*, paru en 1960.

<sup>105</sup> Arthur Maheux, *Pourquoi sommes-nous divisés?*, op. cit., p. 56.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 126.

nationale » articulée à la vision prophétique de l' « État français ». Pour lui, une telle proposition politique, à l'image des virtualités nationalistes européennes, confinait à l'« extrémisme » et à l'« hystérie » de la pensée, susceptibles d'engendrer la haine et la violence. Pour cette raison, les Canadiens français, selon Maheux, devaient consentir à leur destin nord-américain, moyen par lequel ils pourraient prendre part à l'élaboration d'un contre-modèle sociétal face à l'Europe : « our first loyalty is to North America, to Canada. If others prefer fascism, Nazism, French Republicanism, Russian communism, if their loyalty is for such institutions, their place is not here [...] We have to produce a new form of culture, of civilisation<sup>107</sup>. » Cette « originalité civilisationnelle » devait résulter d'un effort de concorde entre les héritages civilisationnels français et anglais.

Il n'est pas inutile de faire remarquer combien le propos de Maheux était ici en phase avec le discours d'une certaine avant-garde catholique canadienne-française à Laval qui, le père Georges-Henri Lévesque en tête, avait quitté les lieux du nationalisme traditionaliste après la Guerre pour converger vers l'idée d'un nouvel humanisme fondé sur un idéal de concorde et de réconciliation des hommes dans une parole commune<sup>108</sup>. L'invitation du père Lévesque à opérer une distinction fondamentale entre la pratique de l'action catholique et de l'action nationale procédait de ce nouveau langage des penseurs catholiques, inspiré notamment par la philosophie du « spirituel d'abord » de Jacques Maritain. Cet ethos catholique, fortement implanté à la nouvelle Faculté des sciences sociales de Laval, avait suscité l'ire de certains intellectuels canadiens-français, dont François Albert Angers qui, dans une critique appuyée des conclusions de la Commission Massey, avait reproché au Père Lévesque de mettre son humanisme chrétien et sa « prétendue objectivité » au service d'un « canadianisme centralisateur » et d'« un esprit d'apostasie nationale<sup>109</sup> ».

On pourrait dire qu'en voulant faire du Canada le prototype d'une civilisation de l'avenir, porteuse d'un message de paix et de conciliation, Maheux participait du rayonnement de cette pensée humaniste, se voulant d'abord au service de l'humain et de sa liberté. Par là, il réinvestissait aussi, pour ainsi dire, le vieux schéma messianique

---

<sup>107</sup> Arthur Maheux, *Canadian unity : What keeps us apart?*, Quebec, Beauchemin, 1944, p. 116-117.

<sup>108</sup> Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique [...], op. cit.*, p. 326-327.

<sup>109</sup> François Albert Angers, « Deux modèles d'inconscience : le Premier Saint-Laurent et le Commissaire Lévesque », *L'Action nationale*, vol. 38, n° 3, novembre 1951, p. 206.

traditionaliste dans l'aventure canadienne, procédé qu'actualisera notamment la vocation universaliste de Pierre Trudeau dès les années 1950<sup>110</sup>. L'analogie du propos sur la mystique nationale est tout aussi frappante avec la pensée du futur premier ministre canadien, pour qui la « froide raison » s'opposait par nature au pouvoir mystificateur du nationalisme<sup>111</sup>.

La lecture de Maheux cautionnait, comme on peut assez normalement s'y attendre dans la frange plus « conciliante » et « modérée » du clergé canadien-français, les mandements du Saint-Siège qui, depuis la condamnation de *l'Action française* parisienne par Pie XI en 1926, s'était montrée très peu favorable à toute manifestation de nationalisme. La binarité entre l'idéal et la réalité que l'on retrouve sous la plume de Maheux rappelle aussi la distinction catholique libérale précédemment évoquée entre la « thèse » - celle de l'idéal qui énonce les normes de la théologie politique de l'Église - et l'« hypothèse » - qui renvoie à la situation concrète et pratique que l'Église doit admettre et tolérer, faute de mieux<sup>112</sup>. Sans souscrire ouvertement à la branche du catholicisme libéral qui avait fait florès à Québec dans la lignée du cardinal Taschereau, l'abbé Maheux ne cherchait pas moins activement à concilier l'anthropologie chrétienne avec la philosophie libérale (dans son sens non révolutionnaire et non anticlérical) en vue d'assurer un *modus vivendi* mutuellement acceptable pour les deux peuples fondateurs. C'est dire, en cela, que l'attitude bonententiste s'élaborait aussi en référence à un plan providentiel. Dans son ouvrage *Pourquoi sommes-nous divisés?*, paru en 1943, Maheux écrivait:

Pourquoi n'appliquerions-nous pas à notre vie nationale les supplications si belles que l'Église met sur nos lèvres dans les litanies où elle fait passer les noms des âmes les plus saintes qui ont illustré l'humanité ? Pourquoi ne pas dire avec elle : « Seigneur, délivrez-nous de la haine et de la mauvaise volonté. Seigneur, donnez-nous la vraie concorde, la paix et l'unité ». Ces prières sont de mise entre peuples comme entre individus ; elles sont la fleur de l'esprit chrétien<sup>113</sup>.

---

<sup>110</sup> À ce propos, voir Pierre Trudeau, « Politique fonctionnelle », *Cité libre*, n° 1, juin 1950, p. 24. Sur le messianisme progressiste dans la pensée de Trudeau, on consultera Éric Bédard, « Souveraineté et hypermodernité. La trudeauisation des esprits », dans Alain-G. Gagnon, *D'un référendum à l'autre : le Québec face à son destin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 143-168.

<sup>111</sup> Voir, à ce sujet, Pierre Elliott Trudeau, « La nouvelle trahison des clercs [1962] », dans Jean-Christian Pleau (dir.), *La Révolution québécoise : Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années 1960*, Montréal, Fides, 2002.

<sup>112</sup> Jean-Claude Dupuis, *Le cardinal Taschereau et le catholicisme libéral [...]*, op. cit.

<sup>113</sup> Arthur Maheux, *Pourquoi sommes-nous divisés?*, op. cit., p. 155.

Sur ce plan, l'abbé se rapprochait beaucoup de la philosophie libérale telle que mise en pratique par son collègue et ami, l'historien Arthur Lower, pour qui libéralisme et chrétienté s'articulaient dans un tout indissociable<sup>114</sup>. D'ailleurs, Maheux faisait régulièrement grand commerce de sa foi dans les principes et les valeurs du libéralisme politique, mettant un accent tout particulier sur les droits négatifs, tels qu'ils avaient été consignés, selon lui, dans la sagesse politique de la *Magna Carta*, la Charte de l'Atlantique mais aussi la Déclaration d'indépendance des États-Unis<sup>115</sup>. Cette articulation entre libéralisme et christianisme apparaît d'ailleurs comme l'un des nœuds de la célèbre controverse qui opposa Maheux à Groulx, dans les années 1940, sur les sources de la désunion avec le Canada anglais et les conditions de la « bonne-entente ». Dans sa réplique au livre de Maheux, qu'il signa dans une brochure au titre provocateur (*Pourquoi nous sommes divisés*), Groulx argumenta que la bonne-entente prêchée par son vis-à-vis lavallois procédait d'une vision idéalisée des rapports entre les peuples. Or, l'idéalisme chrétien et l'espoir d'une « paix nationale », aussi louables soient-ils, ne devaient pas faire oublier « que nous vivons dans un monde terrestre et charnel et que le chrétien, si grand de toute façon, n'est pas nécessairement un grand naïf <sup>116</sup> ». Cette injonction n'avait rien d'une « politique antichrétienne » selon Groulx, qui défendait plutôt la vision d'un catholicisme résolument *incarné* dans l'ethnicité et la nationalité<sup>117</sup>. Ainsi, en filigrane de la controverse Groulx-Maheux, se profilait non seulement un débat sur l'incommensurabilité, avérée ou non, entre les deux cultures canadiennes, mais aussi sur l'articulation théologique et ecclésial du nationalisme canadien-français opposant, d'un côté, une vision *incarnée* (ethnique, culturelle et collective) de la catholicité et, de l'autre, une vision s'accommodant mieux de vecteurs *transcendants* (impérialisme, progressisme et libéralisme).

On retrouve aussi, en arrière-plan du discours de Maheux, la présence d'une certaine tradition sociologique qui, remontant jusqu'aux travaux de Léon Gérin, en passant

---

<sup>114</sup> Sur les liens entre le libéralisme et le christianisme dans l'œuvre d'Arthur Lower, se référer à Scott Fleming, « Of Balance and Wheels and Bodies Politic : Arthur Lower and the Liberal Vision of Canadian History », *History of Intellectual Culture*, vol. 10, n° 1, 2013, p. 1-20.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 41.

<sup>116</sup> Lionel Groulx, *Pourquoi nous sommes divisés*, Montréal, Les Éditions de l'Action nationale, 1943, p. 36-37.

<sup>117</sup> Norman Cornett, « Théologie, Incarnation et nationalisme chez Lionel Groulx », dans Robert Boily (dir.), *Un héritage controversé. Nouvelles lectures de Lionel Groulx*, Montréal, Vlb éditeur, 2005, p. 65-82.



par les Miner, Hughes, Redfield et leurs héritiers directs à la Faculté des sciences sociales de Laval<sup>118</sup>, avait étudié l'évolution et les structures de la société canadienne-française en insistant surtout sur le faux spiritualisme des élites traditionnelles, responsable selon eux d'avoir maintenu les Canadiens français dans une situation de retard social et culturel incompatible avec les exigences d'une société moderne. Sur ce point, Maheux pouvait écrire :

Nous, les Canadiens français, nous admettons aujourd'hui notre retard en ce domaine [la conquête de la nature], retard dû au mépris ou à la négligence dans l'acquisition de la science. [...] Nous avons condensé le volumineux Rapport [Durham] en un mot, « ce peuple est sans histoire », un mot dont nous avons d'ailleurs entièrement faussé le sens, un mot dont nous avons voulu faire une injure ; et pour reprendre l'expression de Garneau, le porte-parole de cette génération, nous nous sommes resserrés en nous-mêmes, au lieu de concevoir un esprit de conquête, qui nous aurait sauvés tout autant que la responsabilité ministérielle<sup>119</sup>.

Ainsi, le parti pris de Maheux ne résidait pas tant dans la négation des humiliations vécues par les Canadiens français que dans celui d'une démarche de responsabilisation :

Nous [les Canadiens français] avons à conquérir en nous la prodigalité. Nous sommes devenus un peuple dépensier, un peuple qui achète trop de choses inutiles, trop d'objets luxueux; un peuple qui achète mal à propos, qui ne fait pas durer les articles et qui les renouvelle trop vite; un peuple qui produit peu et qui achète beaucoup; un peuple qui place mal ses petites économies. L'économique nous échappe parce que nous ne l'étudions pas<sup>120</sup>.

On retrouve, ainsi posé, le topique de la « faute collective » et de la « culpabilité collective » qui trouvera une certaine postérité dans l'intelligentsia libérale d'après-guerre, en particulier chez les historiens qui évolueront à Laval au cours des années 1950 et 1960. Mais ce thème n'a rien d'exclusif à l'historiographie lavalloise; il répond comme en écho à un corpus déjà abondant dans la tradition intellectuelle du Québec francophone auquel Étienne Parent, au XIX<sup>e</sup> siècle, puis Errol Bouchette, au XX<sup>e</sup>, contribuèrent avec succès.

---

<sup>118</sup> Voir notamment à ce sujet Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France : l'historiographie au tournant des années 1960. [...] », *loc. cit.*, p. 356. Pour une analyse approfondie, voir Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique [...]*, *op. cit.*

<sup>119</sup> Arthur Maheux, *Pourquoi sommes-nous divisés?*, *op. cit.*, p. 124.

<sup>120</sup> *Ibid.*, p. 124-125.

Ces divers points de vue quant à la nature de la nation, du nationalisme et de la situation des Canadiens français avaient amené Maheux à mettre en question la façon « romantique » de pratiquer l'histoire au Canada français. Cette conception, héritée du schéma de Garneau et prolongée par Groulx, avait, selon lui, laissé s'accroître les querelles entre les deux races :

Notons aussi qu'on rencontre [...] des malfaiteurs sans le savoir, je veux dire des maîtres qui conçoivent l'histoire, disons à la manière de Michelet, c'est-à-dire comme une suite de conflits entre peuples, entre nations, entre groupes, entre classes. D'après cette conception romantique, l'exposé des faits historiques ne prend de l'intérêt que s'il se présente sous la forme de heurts, de conflits, de querelles et de batailles ; il s'agit, pour l'historien et pour le professeur d'histoire, de tout ramener à des luttes, d'accentuer les caractères des moindres conflits<sup>121</sup>.

Selon Maheux, le « sens de l'objectivité » en histoire restait une vertu à séparer de l'« apologétique nationale » canadienne-française. L'enseignement de la science historique ne devait pas seulement servir à mettre en relief le particularisme national canadien-français, mais aussi, et surtout, à montrer le caractère universel du genre humain, et ce, dès la 4<sup>e</sup> année scolaire :

L'Histoire, expliquait-il, enseigne à l'enfant les lois qui régissent le progrès de l'humanité en général et celui de sa nation en particulier. L'Histoire fait aimer la patrie, mais elle ne fonde pas cet amour sur la détestation des groupes qui ont une autre religion, une autre langue, d'autres coutumes nationales ou politiques. Elle ouvre l'esprit, elle élargit les horizons pour rendre l'enfant citoyen de tout son pays et même du monde entier. En cela elle appuie le civisme et elle s'appuie sur la philosophie en apprenant à l'enfant l'importance des valeurs morales et celle des problèmes de la Société humaine<sup>122</sup>.

Dès lors, tout l'enjeu consistait à « savoir si nous allons rester à l'école de Michelet [ou] si nous ne tiendrons pas compte des réalités où nous évoluons<sup>123</sup> », c'est-à-dire en aménageant les conditions d'un « terrain commun » pour favoriser la cohabitation harmonieuse des deux cultures, mais aussi pour que les Canadiens français puissent réfléchir aux enjeux de leur modernisation économique et démocratique.

---

<sup>121</sup> *Ibid.*, p. 149.

<sup>122</sup> [s.a], « M. l'abbé Maheux et sa conception de l'enseignement de l'histoire », *Le Devoir*, 15 janvier 1944.

<sup>123</sup> Arthur Maheux, *Pourquoi sommes-nous divisés?*, *op. cit.*, p. 151.

Il y aurait long à dire sur la place peu enviable qu'occupe l'abbé Maheux dans la mémoire disciplinaire du Québec. Comme l'écrivait Serge Gagnon, si ce dernier « n'a pas semblé exercer une influence comparable à celle du chanoine Groulx, c'est peut-être parce qu'il fut l'initiateur d'un courant révisionniste au moment où la crise de la conscription rendait les esprits plus sensibles aux appels de son confrère de Montréal ». C'est ce qui expliquerait pourquoi, « aux yeux d'un grand nombre, il perpétuait la tradition de l'intellectuel vendu<sup>124</sup>. » Cela nous a sans doute conduit à sous-estimer son influence sur l'historiographie canadienne-française, en particulier auprès des jeunes historiens laïcs qui lui succéderont à Laval et qui, sans lui créditer une réelle ascendance dans leur formation, reconduiront néanmoins plusieurs de ses points d'interprétation dans leur propre lecture du passé québécois. En tout état de cause, la fondation d'un institut d'histoire à Laval à la fin des années 1940, et à laquelle Maheux fut intimement lié, laissera pour sa part une empreinte décisive sur les nouvelles générations d'historiens.

## **2. La conquête de l'université (1937-1947)**

Au seuil de la Seconde Guerre mondiale, l'enseignement de l'histoire en milieu universitaire au Québec présente un bilan plutôt faible. Bien qu'il fasse progressivement son entrée dans l'université, il reste relativement marginal, peu organisé et toujours subordonné aux humanités classiques, où la transmission d'une culture générale demeure encore l'objectif principal de la formation intellectuelle. La taille de la ville de Québec demeure, pour sa part, encore relativement modeste, et les ressources du clergé chargé de cet enseignement ne sauraient rivaliser avec celles que peuvent mobiliser l'État ou même, comme aux États-Unis, le mécénat de l'entreprise privée. Du côté de l'institution universitaire à l'échelle provinciale, en plus de se concevoir comme un vivier de chrétienté, elle perçoit encore son rôle comme celui d'une école professionnelle, où l'enseignement table surtout sur la reproduction d'un « establishment » de professions libérales. En ce qui concerne les sciences sociales et humaines ou encore, la philosophie, celles-ci intégraient toujours l'enseignement universitaire par la porte du thomisme. À Laval comme dans la

---

<sup>124</sup> Serge Gagnon, « Historiographie canadienne ou les fondements de la conscience nationale », *loc. cit.*, p. 40.

plupart des institutions d'enseignement supérieures au Québec avant les années 1960, l'épistémologie du Docteur angélique fournissait le cadre global à l'intérieur duquel la pensée scientifique pouvait s'exprimer. Par son esprit, sa doctrine et sa méthode, la *philosophia perennis* de Saint-Thomas offrait une formation morale et un « état apologétique catholique » dont les universitaires étaient appelés à se saisir pour dialectiser science et foi et surtout, pour comprendre les enjeux du passé et du présent. À Laval, le mouvement thomiste avait notamment été impulsé par Louis-Adolphe Pâquet, initiateur du premier projet de fondation d'une École de philosophie à Québec<sup>125</sup>.

Un courant se dessine à compter des années 1940 à la faveur d'une pratique de l'histoire plus objective et rigoureuse. La vigueur de la croissance économique liée à l'intervention massive du capital américain, la hausse de la courbe démographique, l'enrichissement des salariés et le souci de modernisation sont autant de facteurs qui suscitent une adaptation conséquente des institutions d'enseignement supérieur et une spécialisation accrue des savoirs. Si ce contexte joue surtout en la faveur du développement des sciences pures, qui occupent une place désormais enviable dans le mouvement d'industrialisation et de développement agricole que la guerre avait accéléré, il donne une impulsion à l'ensemble de l'activité scientifique en milieu universitaire<sup>126</sup>. Ainsi, la création simultanée de trois instituts d'histoire - ceux de Laval, de Montréal et celui de Groulx qui agit à l'extérieur de la sphère universitaire - porte la marque de cette évolution et atteste la quête d'un idéal commun : celui de renouveler la science historique en l'assoyant sur des fondements plus « scientifiques » que ceux qui avaient prévalu jusque-là dans l'historiographie traditionnelle<sup>127</sup>.

Sur le plan du développement de l'enseignement de l'histoire, il faut d'emblée faire remarquer que l'Université Laval présente un retard de croissance par rapport à l'Université de Montréal, dont la Faculté des Lettres avait été la première à offrir, dès sa fondation au

---

<sup>125</sup> Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval [...]*, op. cit., p. 149-150. Voir aussi Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique, [...]* op. cit., p. 316-317.

<sup>126</sup> Entre 1945 et 1950, diverses lois sont adoptées par le gouvernement du Québec pour stimuler le développement de la communauté scientifique : une loi de 1946 permet l'établissement, à Québec, d'une école forestière; une loi de 1947 octroie une subvention à l'Université d'Ottawa; une loi de 1948 permet le versement d'une somme de 4 000 000\$ à l'Université Laval, de 2 800 000 \$ à l'Université de Montréal, de 1 000 000 \$ à l'Université Bishop's et, en 1949, de 1 000 000 \$ à l'Université McGill (source : Luc Chartrand, Raymond Duchesne, Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*, Montréal, Boréal, nouvelle édition, 2008, p. 299).

<sup>127</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit., p. 279-280.

début des années 1920, des cours fermés d'histoire destinés à des étudiants en vue de l'obtention d'un diplôme. Au tournant des années 1930, la section histoire-géographie du programme d'étude de la licence ès-lettres de l'université montréalaise comprenait déjà un cours régulier d'histoire du Canada, donné par Groulx, et un cours d'histoire générale, donné tour à tour par des personnalités comme Jean Bruchési et Jean-Marie Nadeau. Plusieurs années avant 1947, ce groupe pouvait également compter sur l'enseignement du P. Conrad Morin en histoire de l'Église, de Jean-Pierre Houle en histoire ancienne, du F. Antoine Bernard en histoire de l'Acadie et du P. Joseph Ledit en histoire du Moyen-Âge. En 1942, le jeune Guy Frégault, nouvellement diplômé en histoire de l'Université de Chicago, faisait son entrée dans le corps professoral pour y donner un enseignement fondé sur un profond souci d'objectivité<sup>128</sup>. Dans les années qui suivront, il fera paraître trois ouvrages qui établiront sa réputation de jeune maître en histoire : *Iberville le conquérant* (1944), *La Civilisation de la Nouvelle-France* (1944) et *François Bigot administrateur français* (1948).

À Laval, l'enseignement de l'histoire avant 1947 n'était, pour sa part, inscrit à aucun programme régulier et demeurait encore une matière disséminée entre plusieurs facultés<sup>129</sup>. Le sociologue Jean-Charles Falardeau se souvient d'ailleurs, du temps où il était étudiant à l'École des sciences sociales à la fin des années trente, de l'absence de cours en histoire canadienne ou canadienne-française : « Cette absence, à l'École, d'un enseignement de l'histoire récente du Canada et du Québec n'était évidemment pas délibérée; j'en ressentis néanmoins une grande frustration<sup>130</sup>. » Le sociologue Guy Rocher a le même souvenir; sa formation à la faculté des sciences sociales prévoyait une pléthore de cours, mais à aucun moment ne se rappelle-t-il avoir suivi de cours d'histoire. Cette situation, nous dit-il,

---

<sup>128</sup> Sur la formation et l'évolution de l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal, voir Lucien Campeau, « Notes sur le Département d'histoire de l'Université de Montréal », *Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française*, n° 9, décembre 1974, p. 5-8.

<sup>129</sup> Avant la fondation de l'Institut, la répartition allait comme suit : Faculté de théologie (histoire de l'Église), Faculté de philosophie (histoire de la philosophie), Faculté de droit (histoire du droit), Faculté des lettres (histoire ancienne et histoire de la littérature), Faculté des sciences sociales (histoire économique et politique), Faculté d'arpentage et l'École supérieure de commerce (cours de géographie : physique, économique, urbaine) (source : « Procès-verbal de la première réunion du bureau de direction de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, 27 février 1947 », Archives de l'Université Laval (ci-après AUL), Fonds Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/boîte E02950/Dossier « 25e anniversaire de l'Institut d'histoire »).

<sup>130</sup> Jean-Charles Falardeau, « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, vol. 15, n° 2-3, mai-août 1974, p. 219-227.

s'explique surtout par le fait que l'histoire, fortement associée à l'abbé Maheux, longtemps membre du secrétariat universitaire et archiviste en chef du Séminaire, était perçue comme une discipline de l'« establishment » lavallois, avec lequel le Père Lévesque s'embrouillait régulièrement<sup>131</sup>.

Au nombre des facteurs qui expliquent le piétinement du savoir historique, il en est, bien sûr, d'ordre général qui relèvent de la désaffection à peu près généralisée des responsables de l'éducation à l'égard de l'institutionnalisation de la discipline historique en milieu universitaire. De même, l'état d'indigence économique permanente des universités de langue française au Québec et ce, tout particulièrement en contexte d'effort de guerre, avait significativement ralenti le développement de nouveaux programmes disciplinaires. Quant à la spécificité du cas lavallois, il faudrait mentionner l'absence d'un maître-historien dont le magistère peut se comparer à la figure de Lionel Groulx à Montréal. Tout au plus l'Université Laval avait pu compter sur quelques conférences publiques prononcées par l'abbé Maheux à l'École normale supérieure ainsi que sur les enseignements de l'abbé Albert Tessier, venu durant l'année scolaire 1941-1942, à l'intérieur d'un certificat de pédagogie, donner quelques heures sur l'enseignement de l'histoire du Canada. De même, la population de Québec avait pu profiter d'une série de conférences publiques sur l'histoire du Canada données par l'abbé Groulx entre 1937 et 1941. Ces conférences, tenues sous les auspices de la Société Saint-Jean Baptiste, s'étaient déroulées à l'extérieur des murs de l'Université, au Palais Montcalm<sup>132</sup>. Cette carence dans l'enseignement de l'histoire aux études supérieures fut sans doute d'autant plus ressentie à Laval du fait que la crise économique suivie de la Seconde Guerre ont, pendant près d'une quinzaine d'années, retardé la venue d'historiens européens et le séjour d'étudiants canadiens en Europe. Notons aussi que durant l'entre-deux guerres, les autorités lavalloises avaient fait le pari d'un enseignement supérieur surtout orienté dans les sciences pures, en particulier la chimie. Ce choix, qui reléguait les disciplines plus classiques au second rang des priorités, résultait d'un besoin d'expertise accru en ces matières dans un contexte de développement industriel accéléré, mais aussi d'une volonté de garder un monopole sur l'enseignement universitaire

---

<sup>131</sup> Entretien avec Guy Rocher, Montréal, 6 mai 2014.

<sup>132</sup> Lionel Groulx, *Mes mémoires tome III 1926-1939*, Montréal, Fides, 1972, p. 266-267.

dans la province à l'heure où l'économie connaissait une phase de croissance très rapide<sup>133</sup>. S'ajoute à cela la situation des effectifs pédagogiques réduits et minés par la situation anarchique de la Faculté des Arts, dont le programme, hormis pour ce qui touche la philosophie scolastique, manquait de structure et de coordination<sup>134</sup>. C'est peut-être toutefois surtout la mésentente entourant l'attribution facultaire des chaires d'histoire qui, comme nous nous apprêtons à le voir, explique le piétinement dans l'organisation universitaire du savoir historique.

## 2.1 La guerre des mémoires (1942-1946)

Dès les années 1930, des universitaires comme Camille Roy avaient commencé à s'inquiéter de la déficience des infrastructures matérielles, des ressources humaines et des enseignements à l'Université Laval. Recteur depuis 1924, Roy souscrivait à une « conception totale » de l'université moderne qui puisse valoriser la recherche scientifique et chercher à ouvrir l'institution à un spectre disciplinaire plus large. Ses appels convergeaient à ce moment avec l'organisation d'un mouvement social favorable à une réforme du système scolaire misant sur la restauration des études secondaires modernes<sup>135</sup>. C'est dans la perspective de cet élargissement et de cette orientation réformiste que Laval commencera à envisager de manière un peu plus sérieuse l'organisation de l'enseignement de l'histoire en son sein. Dès le début des années 1940, Roy avait chargé Arthur Maheux d'organiser, avec Benoît Brouillette, professeur de géographie économique aux Sciences sociales, un plan d'enseignement de l'histoire et de la géographie à Québec. Il semblerait qu'un premier projet en ce sens ait été esquissé au printemps 1941 par les deux professeurs, mais que la mauvaise santé du recteur, suivi de son décès en 1943, en avait retardé la réalisation<sup>136</sup>.

---

<sup>133</sup> Danielle Ouellet, « L'émergence de la chimie et de la physique à l'Université Laval », *Recherches sociographiques*, vol. 36, n°3, 1995, p. 584.

<sup>134</sup> Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval [...]*, op. cit., p. 164.

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 161-163.

<sup>136</sup> « Institut d'histoire et de Géographie : Notes pour l'historique de la fondation », AUL, Fonds du département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/Dossier « Notes sur la fondation d'un Institut d'histoire et de géographie à l'Université Laval 1946-1947 ». Nous n'avons toutefois pas retrouvé cette

Une difficulté d'ordre pratique causa toutefois un autre retard: fallait-il laisser l'enseignement historique supérieur à la Faculté des Arts ou alors le confier à la Faculté des lettres? Dès décembre 1942, les conseils des deux facultés en réclamaient la paternité, invoquant chacun de leur côté des raisons divergentes. S'ensuivit une guerre de mémoires internes sur la question qui allait installer un climat de tension entre les professeurs. Selon Claude Hauser, cette querelle, loin de se limiter à un strict différend d'ordre administratif, « révèle à la fois un débat sur la place des clercs et des laïcs dans l'enseignement supérieur québécois, ainsi qu'une crise d'identité universitaire qui déborde sur l'ensemble de la société canadienne-française de l'époque<sup>137</sup> ».

D'un côté, l'abbé Maheux, flanqué du doyen des arts, l'abbé Georges Savard, souhaitait, non sans surprise, que l'histoire soit une discipline rattachée à la Faculté des Arts pour qu'elle puisse ainsi s'aligner sur le modèle canadien-anglais, où l'histoire et la géographie étaient traditionnellement rattachées à ce domaine. « Dès la fondation de l'Université, le Séminaire a choisi d'établir une Faculté des Arts selon la formule des universités anglo-saxonnes », rappelle Maheux. « Les fondateurs allèrent en France et ils y pouvaient voir le système français d'une faculté de lettres. Ils n'en voulurent point, parce que notre peuple est forcé de vivre dans un milieu anglo-saxon, et il le sera toujours, même s'il formait un pays séparé et indépendant : la multiplication des relations de toutes sortes avec l'Amérique anglo-saxonne subsisterait et exigerait une certaine mesure de conformité<sup>138</sup>. » C'est donc dire que l'abbé Maheux souhaitait enraciner l'enseignement de l'histoire à l'Université Laval dans la tradition académique nord-américaine. De ce point de vue, il s'alignait sur les aspirations du frère Marie-Victorin, professeur de botanique à l'Université de Montréal, pour qui la science, en s'érigeant comme un « instrument de

---

première esquisse dans les archives de l'Institut. Selon Louis-Edmond Hamelin, le plan de cette première mouture aurait été « perdu » (voir « Petite histoire de la géographie dans le Québec et à l'Université Laval », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 7, n° 13, 1962, p. 143).

<sup>137</sup> Auguste Viatte et Claude Hauser, *D'un monde à l'autre : journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1942-1945)*. Vol. 2, Québec-Paris, Presses de l'Université Laval et les Éditions Communication Jurassienne et Européennes, L'Harmattan, 2003, p. xii.

<sup>138</sup> Arthur Maheux, « Mémoire sur la Faculté des Arts - 14 avril 1944 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/Dossier « Photocopies de documents tirés du Fonds Maheux au Séminaire - Documents sur la fondation de l'Institut d'histoire et de géographie ».



conquêtes économiques<sup>139</sup> », devait impérativement s'adapter à son environnement immédiat, c'est-à-dire au contexte nord-américain.

Aux yeux de Maheux, le modèle des universités françaises, contrairement aux universités britanniques et américaines, ne pouvait fournir « un enseignement suffisant en histoire des institutions britanniques, dont nous avons besoin, ni en géographie de l'Amérique<sup>140</sup> ». On ne peut non plus douter de la légitimité de ses inquiétudes quant au sort de la Faculté des Arts, dont l'étoile pâlisait depuis déjà quelques années à la suite de nombreuses amputations : l'École Supérieure de Philosophie était devenue une Faculté indépendante en 1935; l'École des sciences sociales avait fait de même en 1938 sous l'impulsion du Père Lévesque; la gestion des études secondaires tombait sous le mandat du Comité permanent des congrès de l'enseignement secondaire de concert avec le Conseil des supérieurs de collège; l'École de commerce était quant à elle gérée par un bureau de direction qui ignorait, le plus souvent, le doyen des Arts; l'École de musique semblait, pour sa part, en voie de disparaître au profit du Conservatoire<sup>141</sup>. En dernière instance, Maheux semblait aussi faire de cet enjeu une affaire personnelle, lui qui, quelques années auparavant, avait été démis de ses fonctions de secrétaire général de l'Université Laval sans préavis<sup>142</sup>. Dans une lettre adressée au recteur Cyrille Gagnon, il tenait à rappeler combien il s'était personnellement investi pour que l'enseignement de l'histoire s'organise dans cette Faculté et que, en guise de récompense pour ses efforts, il était tout désigné pour prendre la direction d'un éventuel département d'histoire : « La position de chef du département d'histoire me revient de droit et je la réclame. J'ai subi assez d'ostracisme sans accepter celui-là; je ne l'accepterai jamais<sup>143</sup>. »

---

<sup>139</sup> Marie Victorin, « La science et nous. Questions d'attitudes », dans *Frère Marie-Victorin. Science, culture et nation. Textes choisis et présentés par Yves Gingras*, Montréal, Boréal, 1996, p. 72.

<sup>140</sup> Arthur Maheux, « Histoire et Géographie - octobre 1944 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/Dossier « Photocopies de documents tirés du Fonds Maheux au Séminaire - Documents sur la fondation de l'Institut d'histoire et de géographie ».

<sup>141</sup> Jean Hamelin, « Les origines de l'Institut d'histoire et de géographie », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02950/Dossier « 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut d'histoire ». Voir aussi Honorius Provost, *Historique de la Faculté des Arts de l'Université Laval, 1852-1952*, Québec, Université Laval, publié par la revue *L'Enseignement secondaire au Canada*, 1952, p. 80.

<sup>142</sup> Arthur Maheux, « Notes personnelles », AUL, Fonds Arthur-Maheux P146/E06712/Dossier « 146.7/1/2 ».

<sup>143</sup> Maheux invoquait notamment pour argument avoir déjà sollicité la fondation Rockefeller pour rattacher l'Institut à la Faculté des Arts. Selon son dire, la fondation s'était même montrée favorable à l'idée d'octroyer des bourses d'études aux nouveaux étudiants inscrits en histoire (source : « Lettre d'Arthur Maheux à Cyrille Gagnon, 15 avril 1944 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955.

De l'autre côté, les professeurs Luc Lacourcière, Auguste Viatte et Maurice Lebel étaient plutôt partisans du rattachement de l'histoire à la Faculté des Lettres. Selon ces derniers, cette option devait permettre de rehausser le statut souffrant de cette jeune faculté, qui attirait peu d'étudiants et restait encore assez mal connue du public<sup>144</sup>. Tous invoquèrent aussi des raisons d'ordre pratique comme quoi il en coûterait beaucoup moins cher d'opter pour une migration vers les lettres et que, du fait des ressources déjà disponibles, l'installation s'en trouverait nettement facilitée. Par ailleurs, pour des raisons d'usage, on souhaitait suivre la tradition latine qui avait toujours fait de l'histoire un enseignement connexe et inséparable des lettres. Finalement, certains professeurs alléguèrent une raison d'ordre national selon laquelle Laval devait résister à l'adoption du modèle anglo-saxon pour préserver sa singularité : « Si l'Université Laval, parce que située en Amérique, doit abandonner son caractère français pour s'adapter au milieu anglo-saxon, on ne voit pas très bien alors la raison d'être de son existence [...] Du reste, nos relations intellectuelles sont plutôt avec la France qu'avec le monde anglo-saxon; nos diplômés sont reconnus par les universités françaises, nous avons des professeurs de France chez nous et nous nous devons de les garder, même d'en augmenter le nombre », d'écrire Lacourcière, qui redoutait par ailleurs que Laval ne multiplie inutilement ses différences d'avec l'Université de Montréal, où l'histoire avait été logée aux lettres<sup>145</sup>. Cette opinion allait aussi recevoir l'appui personnel du doyen des lettres, Mgr Labrie, le 18 avril 1943<sup>146</sup>.

Bref, la lutte pour la survivance de ces deux facultés dissimulait des enjeux plus profonds et complexes. Il s'agissait, à travers cette guerre des mémoires, de déterminer à quelle « tradition universitaire » serait rattaché l'enseignement supérieur de l'histoire. Les professeurs des Arts souhaitaient s'inspirer du modèle facultaire en vigueur à Chicago ou à Toronto et recruter des spécialistes en ces lieux. Du côté des lettres, on se tournait plutôt vers Paris, plus exactement vers la structure facultaire de la Sorbonne. Ces tiraillements internes ont certainement eu pour effet de compliquer le processus d'institutionnalisation

---

<sup>144</sup> Maurice Lebel, « Le rôle et l'avenir de la Faculté des lettres de Laval », *L'Action Nationale*, vol. 1, n° 29, mars 1947, p. 194.

<sup>145</sup> Luc Lacourcière, « Mémoire de la Faculté des Lettres concernant la Section d'Histoire et de Géographie - 6 novembre 1944 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955.

<sup>146</sup> Mgr Aimé Labrie, « Section d'Histoire et de Géographie [mémoire] - 18 avril 1943 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/ Dossier « Photocopies de documents tirés du Fonds Maheux au Séminaire - Documents sur la fondation de l'Institut d'histoire et de géographie ».

du savoir historique à l'intérieur du système universitaire, mais aussi, de rendre difficile la possibilité de définir, dans une perspective globale et cohérente, un projet disciplinaire unanimement partagé pour le savoir historique. Les deux camps jouèrent d'ailleurs de malchance, alors que les liens naturels avec la France avaient été rudement affectés par la Guerre et que le décès inattendu du doyen Savard, le 18 mai 1946, avait privé Maheux de son plus fidèle allié.

Enfin, il n'est pas inutile de noter l'absence des sciences sociales dans cette querelle entourant le rattachement facultaire de l'Institut d'histoire. Signe de la persistance d'un cloisonnement disciplinaire et, dans une certaine mesure, épistémologique, entre l'histoire et l'orientation que prenait alors la sociologie lavalloise sous le régime pédagogique du Père Lévesque et de Jean-Charles Falardeau, le savoir historique demeurait encore, dans l'esprit des autorités universitaires, rattaché au mandat des facultés plus classiques, mais aussi, aux besoins en matière d'enseignement dans les collèges classiques. Il faudra attendre encore quelques années avant que les historiens de l'Université Laval et les praticiens des sciences sociales se découvrent des missions convergentes.

Devant ce qui semblait être une impasse, la Société d'histoire régionale de Québec, représentée par son secrétaire l'abbé Paul-Émile Gosselin, interviendra pour prendre le relais dans la mise en œuvre d'un projet d'Institut d'histoire et de géographie.

## **2.2 L'encouragement de la Société d'histoire régionale de Québec (1937-1946)**

Dans la présentation habituelle de l'évolution de l'historiographie, l'historien ou le sociologue des idées reprend souvent l'interprétation consacrée selon laquelle la création des instituts d'histoire à la fin de la décennie 1940 aurait marqué l'année zéro de la pratique professionnelle du métier d'historien au Québec. Cette lecture convenue fait toutefois l'impasse, comme nous le rappelle Patrice Régimbald, sur le rôle déterminant joué par les sociétés d'histoire et les sociétés savantes à vocation « nationale » qui, durant l'entre-deux-guerres, ont su pallier l'indigence du développement du savoir historique et, simultanément, préparer son élévation au rang de discipline universitaire<sup>147</sup>. Si l'on se reporte dans le

---

<sup>147</sup> Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français », *loc. cit.*

contexte de l'Université Laval, la fondation de 1947 confirme tout à fait cette règle en s'inscrivant dans la continuité d'un mouvement entretenu par les initiatives et les activités de la Société d'histoire régionale de Québec.

En effet, à y regarder de plus près, il semble que ce soit les fondateurs de la Société d'histoire régionale de Québec qui furent les premiers à s'inquiéter du départ de Thomas Chapais en 1934<sup>148</sup>. Parmi ceux-ci, aucun historien de métier, mais plutôt des éducateurs, des clercs du séminaire de Québec et autres « fervents » de l'histoire de la région<sup>149</sup>. Les uns déploraient des lacunes dans l'enseignement de l'histoire nationale et la pauvreté des études historiques à Québec, les autres s'alarmaient de voir qu'aucune société bénévole ne veillait activement à la sauvegarde du sanctuaire historique du Vieux-Québec, alors en proie aux assauts répétés d'un modernisme triomphant. Fondée en 1937, cette société doit aussi être corrélée avec le contexte d'effervescence culturel et intellectuel particulier de l'entre-deux-guerres. Durant les années 1930, la capitale provinciale est dynamisée sous l'action du trio Philippe Hamel, Ernest Grégoire et René Chaloult, dont l'activisme politique contre les trusts de l'électricité avaient soulevé l'opinion, mais aussi, par les préparatifs entourant le deuxième Congrès de la langue française en Amérique (1937). Ce vaste rassemblement patriotique, dont l'initiative revenait au recteur Camille Roy, s'était déroulé dans un climat d'inquiétude grandissante face à la diffusion généralisée de la culture de masse américaine et l'intégration progressive du Canada à l'espace économique nord-américain. Les appels répétés des congressistes en faveur d'un nouvel élan de fidélité au passé et d'un redressement de la vie nationale par la diffusion plus large de l'« esprit français » au Canada participaient de cette inquiétude et d'un nouveau sursaut nationaliste<sup>150</sup>. Tel est le contexte dans lequel naît la Société d'histoire régionale de Québec,

---

<sup>148</sup> Paul-E. Gosselin, « Au temps jadis », dans *Fier passé oblige*, Québec, Société historique de Québec, Cahiers d'histoire n° 14, 1962, p. 26.

<sup>149</sup> La première réunion de la société historique de Québec fut convoquée le 5 février 1937 par l'abbé Pierre Gravel, vicaire de la Paroisse de Saint-Roch. La première rencontre se déroula au 461 de la rue St-Jean et furent présents : L'abbé Pierre Gravel, l'abbé Georges-Léon Pelletier, l'abbé Gérard Gariépy, l'abbé Paul-Emile Gosselin, l'abbé Emmanuel Filion, Loyola Létourneau, J. Didier Savard, Jules Mareusy, Léopold Genest, J.-Wilfrid Caron, Philippe Lavoie, Clovis Plamondon, Lucien Gravel, Sylvio Dumas (« Premier procès-verbal de la Société historique de Québec », Archives de la Ville de Québec (ci-après AVQ), Fonds de la Société historique de Québec P20/Boîte74634).

<sup>150</sup> Voir à ce sujet Karim Larose, « "Les fous d'espoir". Autour du Deuxième Congrès de la langue française au Canada » dans Yvan Lamonde et Denis Saint-Jacques (dir.), *1937 : un tournant culturel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 15-26.

dont la mission logeait aussi à l'enseigne des mouvements régionalistes en plein essor au Québec et qui avaient impulsé le développement d'une vingtaine de sociétés d'histoire dans diverses régions du Canada français<sup>151</sup>. Cet horizon met en évidence les principes qui sous-tendent le programme de la nouvelle société durant ses premières années d'activité : commémoration annuelle de la fondation de Québec, célébration du troisième centenaire de la naissance de Louis Jolliet et du château Saint-Louis, fixation de plaques commémoratives, hommage public à François-Xavier Garneau, conservation et mise en valeur de documents d'archives, activités de fouilles archéologiques, organisation de concours historiques dans les maisons d'enseignement, pèlerinages historiques dans la région, lobbying auprès des autorités de la cité de Québec pour la mise en valeur du patrimoine, conférences publiques et tables rondes consacrées à des sujets d'histoire régionale, publication d'articles en histoire régionale, etc. La société historique, comme la plupart de ses consœurs au Québec et ailleurs, devient ainsi le vecteur important d'un discours d'enracinement régional qui est complémentaire au projet national canadien-français; autrement dit, le patriotisme national passe aussi par le régionalisme<sup>152</sup>.

Si les fondateurs de la Société d'histoire s'appliquèrent d'abord à diffuser une connaissance vivifiante de la géographie et de l'histoire de la région de Québec, ils n'abandonnèrent jamais tout à fait le souci de valoriser l'histoire comme un *savoir* à part entière. Ainsi, l'action réformatrice de la société d'histoire concourait à l'institutionnalisation d'une pratique disciplinaire en venant délimiter un espace de production, de diffusion et de reconnaissance propre à l'histoire et surtout, distinct de la sphère de la littérature<sup>153</sup>. À titre d'exemple, la société proposait, dès l'été 1937, d'organiser un congrès d'études historiques, proposition qui restera toutefois sans lendemain faute de moyens financiers<sup>154</sup>. Elle confirmait aussi son adhésion à l'Association canadienne-

---

<sup>151</sup> Nombreux sont les documents d'archives de la Société qui attestent explicitement un rattachement à ce courant idéologique. Sur les origines intellectuelles et historiques du régionalisme, on consultera avec profit René Verrette, « Le régionalisme mauricien des années trente », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, n° 1, 1993, p. 27-52. Voir aussi Fernand Harvey, « L'historiographie régionaliste des années 1920 et 1930 au Québec », *Les Cahiers des Dix*, n° 55, 2001, p. 53-102.

<sup>152</sup> Pour une étude approfondie des liens entre le régionalisme des sociétés d'histoire et le nationalisme historique canadien-français, voir Stéphanie St-Pierre, « Clercs et historiens : le discours d'enracinement et la Société historique du Nouvel-Ontario », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n°s 1-2, 2015, p. 59-79.

<sup>153</sup> Patrice Régimbald, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français », *loc. cit.*

<sup>154</sup> « Ordre du jour de la séance générale du 7 juin 1937 », AVQ, Fonds de la Société historique de Québec P20/74620/Dossier « 1937 ».

française pour l'avancement des sciences (ACFAS)<sup>155</sup>; parrainait la rédaction de monographies historiques; œuvrait pour la réédition « modernisée » d'ouvrages historiques<sup>156</sup> et mettait sur pied, à compter de 1947, un périodique érudit exclusivement consacré aux études d'histoire régionale. D'autres activités promues par la société venaient aussi donner une tribune publique à des historiens de métier et, ce faisant, oeuvraient pour leur reconnaissance comme acteur distinct dans le domaine des lettres. C'est ainsi qu'en 1945 et en 1946, la société accueillait les historiens Jean Delanglez et Guy Frégault à titre de conférenciers. Elle nommait aussi, à son conseil de direction, des hommes de science et de lettres réputés de Québec comme l'abbé Georges Savard, le père Adrien Pouliot, Honorius Provost, P.-E. Gosselin, Cyrille F. Delâge mais aussi, par la suite, l'historien Marcel Trudel qui, au fil des années, « noyautera » l'organisme avec quelques collègues et étudiants de l'Institut d'histoire dont Fernand Ouellet, Claude Galarneau, Luc Lacourcière et Pierre Savard.

Dès ses débuts, la société d'histoire avait exprimé le souhait que reprennent les cours d'histoire à l'Université Laval. Il ne s'agissait toutefois pas de trouver un successeur à Chapais à la tête de la chaire d'Histoire du Canada, mais plutôt de favoriser la création d'un département d'histoire et de géographie à part entière, voué à la formation de professeurs et de chercheurs en ce domaine. Nous l'indiquions, ce sont les directeurs de la société qui, devant les tiraillements universitaires que suscitait cet enjeu, reprendront le dossier en main avec le concours de la Faculté des lettres. L'abbé Gosselin, alors professeur de philosophie au petit séminaire et secrétaire général du Conseil de la vie française en Amérique, est celui qui élaborera l'esquisse d'un projet d'Institut d'histoire et de géographie en novembre 1946. Ce projet procédait alors de trois impératifs : la revalorisation des sciences historique et géographique dans la formation des élèves à tous les paliers scolaires; l'importance de diffuser un enseignement de l'histoire au point de vue catholique, mais aussi au point de vue canadien-français; et finalement, répondre à la fondation, à Montréal, d'un Institut d'histoire de l'Amérique française, dont on craignait qu'il ne « draine vers cette ville tout le travail historique ». En effet, comme dans le cas de la fondation de l'École des

---

<sup>155</sup> « Procès-verbal de la séance générale du 24 janvier 1938 », AVQ, Fonds de la Société historique de Québec P20/74634.

<sup>156</sup> La Société historique de Québec parrainera notamment, en 1945, la réédition de la biographie de Louis Jolliet signée par Ernest Gagnon.

sciences sociales du père Lévesque, l'institutionnalisation des études historiques à Laval répondait d'une stratégie de démarcation et de recrutement devant permettre à l'université et à ses professeurs de faire main basse sur l'important bassin de recrutement que représentait l'Est du Québec, la Côte nord et le Saguenay-Lac-St-Jean<sup>157</sup>. Quant aux buts subordonnés à ces fins, ils concernaient d'abord la formation « des savants rompus aux disciplines de la recherche historique » ainsi que la création d'une « équipe de chercheurs et de penseurs qui puissent faire progresser la méthodologie de l'histoire en général et produire des œuvres originales dans les domaines de l'histoire universelle et de l'histoire canadienne<sup>158</sup> ».

Gosselin n'envisageait toutefois pas un institut totalement désengagé ni désincarné par rapport à son propre milieu culturel. Son programme devait, au contraire, avoir aussi pour vocation de protéger et de mettre en valeur le patrimoine canadien-français et ses documents historiques, de même que de « répandre au sein du peuple le goût de l'histoire du Canada; dégager du passé des directives pour l'avenir ». Du reste, cette orientation, que l'on peut assimiler à la réponse des milieux traditionalistes canadiens-français à l'égard d'une situation de crise provoquée par un changement social d'envergure amorcé par l'industrialisation, l'urbanisation et le progrès technologique, autorisait une appréhension particulière de la discipline historique. Celle-ci, plutôt proche de l'historiographie traditionnelle et nationaliste telle que pratiquée par l'abbé Groulx, n'engageait pas la subversion intérieure d'une histoire-mémoire. Irréductible à « une simple succession de faits », l'histoire restait encore une discipline morale et s'envisageait « comme la synthèse vivante d'une civilisation française d'Amérique en train de s'élaborer et qui ne s'épanouit que dans quatre ou cinq siècles<sup>159</sup> ».

Le projet de Gosselin avait été accueilli favorablement par le Conseil de l'Université, qui le sanctionna le 27 novembre 1946 en décidant, finalement, de le rattacher à la Faculté des lettres sans donner de justification officielle<sup>160</sup>. Entre-temps, pour guider l'organisation du nouvel institut, l'abbé Gosselin avait décidé de recourir aux conseils et

---

<sup>157</sup> Jules Racine, *L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française* [...], *op. cit.*, p. 282-283.

<sup>158</sup> Abbé Paul-Émile Gosselin, « Notes sur la fondation d'un Institut d'histoire et de géographie à l'Université Laval », AVQ, Fonds de la Société historique de Québec P20/74625/Dossier « L'Institut d'histoire ».

<sup>159</sup> *Ibid.*

<sup>160</sup> « PV du Conseil universitaire de l'Université Laval, 1930-1932 », AUL, p. 341.

aux services du R.P. Delanglez, directeur de l'*Institute of Jesuit History* de l'Université Loyola, à Chicago, et dont il avait précédemment fait la connaissance dans le cadre d'activités organisées à la société d'histoire régionale<sup>161</sup>. Ainsi, du 13 au 24 janvier 1947, Delanglez vint donner à Québec une dizaine de cours de méthodologie et profita de son séjour pour élaborer un programme et préparer un budget.

Ce jésuite, Belge de naissance mais Américain de formation, était un érudit formé dans le sillage intellectuel des penseurs allemands positivistes du XIX<sup>e</sup> siècle. Auteur de plusieurs biographies de personnages importants du Régime français associés notamment aux explorations héroïques et à l'essor territorial de la Nouvelle-France (Jean Cavelier de La Salle, Louis Jolliet, Louis Hennepin), ses travaux avaient de quoi enorgueillir bien des historiens et hommes de lettres canadiens-français à la sensibilité traditionnelle. Son autorité scientifique suscitait déjà l'admiration de plusieurs d'entre eux, dont le chanoine Groulx, qui l'avait invité à prendre part aux premières activités de l'IHAF<sup>162</sup>. Quelques années auparavant, Groulx avait également envoyé l'un de ses protégés, Guy Frégault, parfaire sa formation historique aux États-Unis sous la supervision de Delanglez, duquel il avait acquis le sens de la rigueur méthodologique et du souci de la source et des fiches documentaires nécessaires au métier d'historien<sup>163</sup>. L'influence du père jésuite allait se développer à d'autres niveaux, notamment par la diffusion, dans les instituts d'histoire de Montréal et de Québec, d'un traité de méthodologie historique (*A Guide to Historical Method*) qu'il avait livré au public à la fin de 1946 (nous reviendrons sur le contenu et l'importance de ce traité au prochain chapitre).

La première ébauche de programme du nouvel Institut à Laval élaborée par Gosselin prévoyait plusieurs filières comprenant l'histoire du Canada, l'histoire ancienne,

---

<sup>161</sup> Lors d'un voyage aux États-Unis, en 1945, Honorius Provost était allé rencontrer Delanglez à Chicago, un « ami de la cause », pour lui parler des activités de la Société historique de Québec. Il relatait ses déplacements à Paul-Emile Gosselin (« Lettre d'Honorius Provost à Paul-Emile Gosselin, 11 avril 1945 », AVQ, Fonds de la Société historique de Québec P20/74620/Dossier « Correspondance 1945 »).

<sup>162</sup> Dès sa première année, l'IHAF avait institué un cours annuel de cinq leçons données à l'Université de Montréal et confiée à des spécialistes. En 1947, Jean Delanglez avait assuré l'une de ces premières leçons sur la vie et les voyages de Louis Jolliet. L'Institut avait également parrainé, dès ses débuts, la parution d'une édition française de *Life and Voyages of Louis Jolliet*. (Lionel Groulx, « Un Institut d'Histoire : causerie prononcée au club Richelieu de Montréal, le 14 octobre 1948 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 3, 1948, p. 476.

<sup>163</sup> Sur l'influence de Delanglez dans la pensée historique de Frégault, se référer à Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit., p. 283-284.



l'histoire de l'Église, l'histoire du Moyen-Âge, l'histoire moderne, l'histoire contemporaine et la géographie. Plusieurs leçons étaient également réservées à la méthodologie et l'on souhaitait que le père Delanglez en assure la préparation et l'enseignement. L'histoire du Canada occupait, dans cette composition, une place de choix avec, au programme, 30 leçons en histoire de la Nouvelle-France données par le père Delanglez; 30 leçons en histoire des lettres, des arts et des sciences sous le régime français données par Antoine Roy<sup>164</sup>; 30 leçons en histoire du Canada contemporain données par Guy Frégault de l'Université de Montréal et 10 leçons en histoire de l'Acadie, données par le frère Antoine Bernard, qui enseignait déjà ce cours à l'Université de Montréal<sup>165</sup>.

Delanglez considérait qu'un tel programme, moyennant quelques modifications mineures, suffisait pour une première année. Il doutait cependant que les autorités à Loyola ne le laissent se rendre à Québec pour y donner un enseignement à temps partiel, d'autant que sa santé chancelante l'avait contraint à diminuer sa mobilité. Quant à Frégault, Delanglez pouvait cependant attester son enthousiasme à l'idée de venir professer à Québec<sup>166</sup>. L'esquisse de ce premier programme allait constituer une étape importante dans le processus d'institutionnalisation de l'histoire au sein de l'enseignement supérieur à Québec. Par ce détour, on voit aussi comment l'Institut, dans ses premières formulations, s'était surtout développé dans le giron de la Société d'histoire régionale de Québec mais aussi, au vu du choix du corps professoral, dans une certaine continuité avec l'enseignement de l'histoire à l'Université de Montréal. Cependant, une fois de plus, les choses allaient se gêner.

### **2.3 L'assise institutionnelle (1947-1955)**

Dans une lettre envoyée à Delanglez le 19 février 1947, Gosselin remerciait son correspondant des contacts qu'il avait réussi à établir avec l'Université de Montréal et pour ses précieux conseils dans la révision du projet d'Institut à Laval. Du même souffle, l'abbé

---

<sup>164</sup> Antoine Roy était le fils de l'historien Pierre-Georges Roy, mais surtout, l'un des premiers étudiants canadiens-français à décrocher un doctorat en histoire dans une université française.

<sup>165</sup> « Ébauche de programme ; cours d'Histoire et de Géographie, année scolaire 1947-48 », AVQ, Fonds de la Société historique de Québec P20/74625/.

<sup>166</sup> « Lettre de Jean Delanglez à Paul-Émile Gosselin, 1er février 1947 », AVQ, Fonds de la Société historique de Québec P20/74625/ Dossier « L'Institut d'histoire ».

lui partageait certaines inquiétudes en voyant que leur première mouture du projet risquait d'être modifiée à leur insu par les autorités universitaires : « Je ne sais quelles influences ont joué dans les coulisses. On a suggéré, au Conseil, des modifications que je juge inacceptables. On voudrait notamment faire entrer le folklore dans le bureau de direction. Le recteur m'a prévenu qu'il voulait discuter tout cela avec moi. Je suis résolu à m'en tenir aux positions que nous avons prises. Je ne sais ce qui en résultera<sup>167</sup>. » Une dizaine de jours plus tard, Gosselin récrivait à Delanglez, cette fois-ci pour lui communiquer « sans grand enthousiasme » la décision du Conseil universitaire. Celui-ci, composé des douze directeurs ecclésiastiques du Séminaire de Québec, avait décidé de remettre les destinées du nouvel Institut d'histoire et de géographie entre les mains d'un bureau de direction composé comme suit : à la présidence : l'abbé Arthur Maheux; à la direction : le chanoine Maurice Laliberté, doyen de la Faculté des lettres; Maurice Lebel, secrétaire de la Faculté et professeur de langue et de littérature grecque; Luc Lacourcière, professeur titulaire de folklore et d'ethnographie, et l'abbé Gosselin<sup>168</sup>. « Je suis bien peiné et mortifié de l'issue de cette aventure » avouait Gosselin qui, placé devant le fait accompli, décida finalement de remettre sa démission au directeur du nouvel Institut<sup>169</sup>. Sa place fut comblée au bureau de direction par l'abbé Honorius Provost, ex-assistant de Maheux aux archives du Séminaire.

De son côté, Delanglez, voyant là une question domestique dont seul le Conseil universitaire pouvait disposer, exprima à mots couverts son étonnement devant l'absence d'un « professionnel d'histoire et/ou de géographie » à la direction du nouvel institut<sup>170</sup>. En effet, la nouvelle direction était surtout composée d'érudits et d'universitaires formés aux études classiques en théologie ou en littérature. Quant à Frégault, sa correspondance avec son ancien maître fait état d'une réaction on ne peut plus défavorable : « [...] ils ont choisi de retarder d'au moins une génération l'enseignement de l'histoire chez eux [à Laval]. -

---

<sup>167</sup> « Lettre de Paul-Émile Gosselin à Jean Delanglez, 19 février 1947 », AVQ, Fonds de la Société historique de Québec P20/74625/Dossier « L'Institut d'histoire ».

<sup>168</sup> Bien qu'il demeure sous le contrôle de la Faculté des lettres, la régie immédiate de l'Institut est confiée à un bureau de direction. La structure est formée de trois membres ex officio (le secrétaire général de l'Université, le doyen de la faculté et le secrétaire de la Faculté des lettres) et de trois membres nommés.

<sup>169</sup> « Lettre de Paul-Émile Gosselin à Jean Delanglez, 27 février 1947 », AVQ, Fonds de la Société historique de Québec P20/74625/Dossier « L'Institut d'histoire ».

<sup>170</sup> « Lettre de Jean Delanglez à Paul-Émile Gosselin », AVQ, Fonds de la Société historique de Québec P20/74625/ Dossier « L'Institut d'histoire »..

Quant à moi, j'estime, comme vous sans doute, qu'il vous est impossible de servir, même temporairement sous l'abbé Maheux et Luc Lacoucière. Personnellement, je ne l'accepterais pas, j'aimerais encore mieux vendre *l'Événement - journal* au coin de la rue<sup>171</sup>. » Pour Frégault, Laval ne faisait ici que s'inscrire dans la conception ancienne de la discipline historique, c'est-à-dire celle des « littérateurs » qui refusaient d'adopter les nouvelles exigences de la méthodologie historique. Les critiques du jeune directeur de l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal visaient tout particulièrement les études de folklore, responsables selon lui de « paralys[er] les études historiques à Laval<sup>172</sup> ».

Quoi qu'il en soit, on peut aisément soupçonner l'abbé Maheux d'avoir joué un rôle déterminant dans la réorientation de l'Institut. L'homme, nous l'avons mentionné, souhaitait ardemment en prendre la direction. Aussi, est-il tentant de penser que le projet initial élaboré par Gosselin donnait trop de place, aux yeux de Maheux, à des professeurs montréalais qui évoluaient dans le giron du chanoine Groulx. De même, l'orientation plutôt nationaliste des dirigeants de la Société historique de Québec, qui se sentaient manifestement une proximité idéologique et disciplinaire plus forte avec l'IHAF naissante à Montréal, avait pu inciter l'auteur de *Ton histoire est une épopée* à vouloir reprendre les rênes de l'Institut et mettre le curriculum à sa main. D'ailleurs, P.-E. Gosselin, toujours secrétaire de la Société historique, doutait que l'Université Laval puisse lui faire grief de répondre favorablement à un appel venu de Montréal<sup>173</sup> étant donné, disait-il, que « M. l'abbé Maheux et l'Université nous ignorent royalement<sup>174</sup> ». Qu'en fut-il alors des premières années de fonctionnement de l'Institut? Quel fondement institutionnel ses directeurs lui ont-ils donné et quelles orientations ces derniers ont-ils privilégié?

Une lecture des premiers procès-verbaux du bureau de direction permet de voir comment se précise l'ébauche du nouveau curriculum. Suivant la tradition voulue par la Faculté des lettres, mais aussi en conformité avec la discipline géographique, qui, au

---

<sup>171</sup> « Lettre de Guy Frégault à Jean Delanglez, 7 mars 1947 », LUA, Jean Delanglez S. J. Papers UA1981.80/1-15.

<sup>172</sup> « Lettre de Guy Frégault à Jean Delanglez, 3 mars 1947 », LUA, Jean Delanglez S.J. Papers UA1981.80/1-15.

<sup>173</sup> La Société historique de Québec proposait de s'affilier à l'IHAF dès sa première assemblée générale (« Lettre de Lionel Groulx à l'abbé Paul-Émile Gosselin, 16 avril 1948 », AVQ, Fonds de la Société historique de Québec P20/74620/Dossier « Correspondance 1948 »).

<sup>174</sup> « Lettre de au R. P. Adrien Pouliot à Paul-Émile Gosselin », 10 février 1948 », AVQ, Fonds de la Société historique de Québec P20/74620/Dossier « Correspondance 1948 ».

Canada français, s'était toujours abreuvée à la France<sup>175</sup>, l'Institut décidait d'organiser son enseignement sur le type européen, plus particulièrement en s'inspirant du système des certificats de licence introduit dans le milieu universitaire français au début des années 1920<sup>176</sup>. En France, l'introduction de ce modèle, par lequel les historiens pouvaient assurer un contrôle accru sur le recrutement et leur propre formation, avait pour but de favoriser le mouvement d'autonomisation de la discipline historique face aux humanités classiques. Aussi, il répondait d'une crise généralisée de l'enseignement de l'histoire en Europe causée notamment par la contraction du marché universitaire après la Première Guerre<sup>177</sup>. Quatre certificats furent ainsi développés à Laval pour les deux premières années de la licence (trois en histoire et un seul en géographie). Ceux-ci regroupaient les branches d'« histoire et civilisation canadienne et américaine », d'histoire moderne et contemporaine, d'histoire ancienne (Antiquité) et du Moyen Âge et de géographie. Comme le rappelle Marcel Trudel, qui enseignera à l'Institut à compter de l'année 1948, ce cursus n'entendait pas donner la priorité à la spécialisation, qui était renvoyée aux études doctorales, mais visait plutôt la formation d'une culture historique générale<sup>178</sup>.

On note par ailleurs que, dans cette nouvelle mouture officielle, le programme ne prévoyait pas de cours en histoire du Canada, mais plutôt en histoire « canado-américaine ». On peut expliquer cette particularité par le contrat qui liait l'abbé Maheux aux autorités universitaires de Laval, contrat en vertu duquel il ne pouvait prendre la direction de l'Institut qu'à condition de ne pas enseigner spécifiquement l'histoire du Canada<sup>179</sup>. L'idée d'un cours en histoire canado-américaine avait pour sa part été développée par Trudel. Tout juste de retour d'un séjour de formation de deux ans à l'Université Havard, le jeune historien, déjà à rebours du caractère « auto-suffisant » de

---

<sup>175</sup> Louis-Edmond Hamelin, « Petite histoire de la géographie dans le Québec et à l'Université », *loc. cit.*, p. 142.

<sup>176</sup> D'après l'historien Claude Galarneau, l'adoption de ce type de programme avait initialement été encouragé par l'historien français André Latreille, dont l'expérience sera maintes fois mise à contribution pour donner le coup de départ à l'Institut d'histoire et de géographie (voir Claude Galarneau, « Hommage à André Latreille », *Au fil des événements*, 29 novembre 1989, p. 4).

<sup>177</sup> C. Delacroix, F. Dosse et P. Garcia (dir.), *Les courants historiques en France. XIX<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècle*, *op. cit.*, p. 208.

<sup>178</sup> Marcel Trudel, « Les débuts de l'institut d'histoire à l'Université Laval », *loc. cit.*, p. 399.

<sup>179</sup> « Lettre de Maurice Lebel à Lionel Groulx, 1er décembre 1947 », Bibliothèque et archives nationales du Québec (ci-après BANQ), Fonds Lionel-Groulx P1/A2189. On peut penser que cette condition avait été posée en raison des controverses que les écrits historiques de Maheux avaient suscitées par le passé.

l'historiographie nationaliste, estimait qu'il était inutile de vouloir comprendre l'histoire canadienne dans sa totalité en se limitant à des allusions furtives à l'histoire des États-Unis : « Aucun pays ne peut se borner à l'étude de sa propre histoire, parce que l'histoire d'un pays est toujours conditionnée par celle des pays voisins [...] Toute l'Amérique du Nord fait partie de l'histoire du Canada, toute l'Amérique du Nord fait partie de l'histoire des États-Unis. Un domaine commun nécessite une histoire commune : c'est la raison d'être de l'histoire canado-américaine<sup>180</sup>. » Cet aspect du programme de l'Institut d'histoire avait suscité une réaction plutôt défavorable de la part de Groulx, qui s'étonnait, dans une lettre envoyée au secrétaire de la Faculté des lettres, Maurice Lebel, de voir que l'histoire nationale soit ainsi réduite à la portion congrue :

Dans mes cours à Montréal je ne néglige point les relations du Canada avec nos grands voisins, mais j'étudie l'histoire des États-Unis en fonction de l'histoire du Canada. Les Anglais enseignent, je crois, même de nos jours, l'histoire de l'Angleterre, et les Français, l'histoire de France. Pourquoi n'enseignerions-nous pas l'histoire du Canada, sans pour cela la séparer, par des cloisons étanches, de l'histoire des autres pays?<sup>181</sup>

Il semble toutefois que, dès l'année 1948, ce vide sera comblé par Trudel lui-même, qui donnera un cours d'histoire du Canada en plus de ses autres charges d'enseignement<sup>182</sup>.

Aux cours magistraux dispensés sur une base hebdomadaire, s'ajoutaient plusieurs heures de « travaux pratiques », autre modèle d'enseignement inspiré des universités européennes, et qui consistait à réaliser une série de travaux en bibliothèque, à initier aux collections d'archives, à la lecture, à l'analyse de documents d'archives, à la rédaction de fiches, au classement, à la cueillette d'informations, à la transcription, au catalogage et à la conservation de documents<sup>183</sup>. Cet apprentissage pratique, par lequel l'étudiant acquérait une formation en méthodologie, était grandement facilité du fait que l'Institut évoluait dans une position des plus favorables à son domaine, avec la proximité de grandes bibliothèques

---

<sup>180</sup> Marcel Trudel, « L'histoire canado-américaine », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02941/Dossier « Institut d'histoire et de géographie - programme de cours, 1947-1959 ».

<sup>181</sup> « Lettre de Lionel Groulx à Maurice Lebel, 10 novembre 1947 », BANQ, Fonds Lionel-Groulx P1/A2189.

<sup>182</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Albert Tessier 6 janvier 1948 », Archives du Séminaire de Trois-Rivières (ci-après STR), Fonds Arthur-Maheux FN-0014/P2/149.

<sup>183</sup> « Procès-verbal de la première réunion du bureau de direction de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, 27 février 1947 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02950/Dossier « 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut d'histoire ».

(Université Laval, législature, *Morin College* et Institut Canadien), mais aussi des centres d'archives (Séminaire de Québec, Archevêché, Palais de justice et de la Province). Cette nouvelle exigence de quête documentaire témoigne d'une foi approfondie dans la loquacité des sources en histoire. C'est l'archiviste Honorius Provost qui écrivait, à l'occasion d'une réunion du bureau de direction de l'institut : « La méthode historique moderne est essentiellement un retour aux sources, comme matière première; or, les sources imprimées, surtout pour l'histoire canado-américaine, sont encore une petite minorité. Il y a, dans nos archives, des horizons insoupçonnés, un sol vierge où on travaillera longtemps sur du neuf. » Ainsi en allait-il, selon Provost, « du prestige de notre institution, déjà devancée, même dans la province, et du prestige du Canada français<sup>184</sup> ». Cet énoncé se lie à une situation d'ensemble où la science, et tout particulièrement la science historique, apparaissait de plus en plus comme un levier d'affirmation et d'épanouissement au Canada français. Selon Andrée Fortin, bon nombre de revues savantes de l'immédiat après-guerre rejoignaient cet « objectif de cerner - scientifiquement - la spécificité de cette société distincte d'Amérique du Nord<sup>185</sup> ». Même Groulx, qui entamait à ce moment une seconde carrière d'historien, allait souscrire à cette nouvelle orientation en souhaitant faire de la *Revue d'histoire de l'Amérique française (RHAF)* non pas « une œuvre de propagande nationale » comme l'avait été *l'Action française* et *l'Action nationale*, mais plutôt une publication d'histoire « scientifique » qui accrédirait le nouveau souci d'objectivité du moment<sup>186</sup>.

Logé dans la petite salle Chapais de la rue de l'Université, local d'ailleurs partagé par l'Institut de géographie et les cours de langue moderne, le nouvel Institut mené par Maheux se donnait alors pour principal but d'organiser, à Québec, l'enseignement de l'histoire et de la géographie au niveau universitaire et, par là, de former des spécialistes de carrière, mais aussi des professeurs qualifiés pour l'enseignement de ces matières dans les collèges secondaires ou les universités<sup>187</sup>. Le perfectionnement de l'enseignement de

---

<sup>184</sup> Abbé Honorius Provost, « Pour compte rendu de la réunion de l'Institut d'Histoire et de Géographie du 11 décembre 1947 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02941/Dossier « Institut d'histoire et de géographie - programme de cours 1947-1959 ».

<sup>185</sup> Cité dans Ronald Rudin, « Regards sur l'IHAF et la RHAF à l'époque de Groulx », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, automne 1997, p. 209.

<sup>186</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit., p. 280.

<sup>187</sup> Abbé Honorius Provost, « Additions et corrections à l'annuaire de la Faculté des Lettres - Institut d'Histoire et de Géographie », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02941/Dossier « Institut d'histoire et de géographie - programme de cours 1947-1959 ».

l'histoire et de la géographie dans les maisons d'enseignement secondaire restait un sujet de préoccupation de premier ordre pour les directeurs du nouvel Institut. On s'inquiétait notamment des conclusions du rapport Kirkconnell et Woodhouse (1947) sur l'enseignement des humanités au Canada, dont les conclusions étaient venues signaler la précarité de l'enseignement de l'histoire dans les collèges canadiens-français et la carence de formation universitaire de ses enseignants<sup>188</sup>. Voyant là une clientèle à privilégier, l'Institut décidait, dès le 11 décembre de la même année, de tenir un congrès des délégués et professeurs d'histoire des différents collèges masculins affiliés à l'Université Laval. L'événement allait marquer une première occasion pour l'Institut de promouvoir publiquement son programme et son fonctionnement. Dans les annuaires des années subséquentes, on précisera aussi d'autres débouchés professionnels pour les futurs licenciés, notamment dans les services d'archives publiques ou privées, certains ministères fédéraux, dont le ministère des Affaires extérieures et les « services géographiques du fédéral », ainsi que dans le domaine du journalisme écrit et radiophonique<sup>189</sup>.

Les premières années de l'Institut sont modestes. Entre 1947 et 1957, on recense une quarantaine de diplômés, la vaste majorité étant inscrits à la licence. Quatre étudiants soutiendront une maîtrise durant cette période et un premier doctorat sera reçu durant l'année scolaire 1957-1958<sup>190</sup>. Quant au profil des étudiants inscrits, un bref coup d'oeil sur la composition de la clientèle étudiante de l'Institut pour l'année 1949-1950, qui comprend 16 inscriptions, montre qu'elle suit la tendance de la plupart des programmes d'études à Laval : la plupart sont de sexe masculin (on note quand même la présence de trois femmes), proviennent de l'est du Québec et des collèges classiques et sont tantôt issus des milieux ruraux (c'est le cas notamment de Fernand Ouellet, Claude Galarneau, Fernand Grenier), tantôt fils de professionnels de la région de Québec (on note, par exemple, la présence de Michel Brochu, futur géographe et fils du médecin Raoul Brochu). On relève aussi la

---

<sup>188</sup> « Procès-verbal de la première réunion du bureau de direction de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, 27 février 1947 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02950/ Dossier « 25e anniversaire de l'Institut d'histoire ».

<sup>189</sup> *Annuaire 1952-1953, Institut d'histoire et de Géographie*, Université Laval, p. 6.

<sup>190</sup> « Statistiques approximatives », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02950/ Dossier « 25e anniversaire de l'Institut d'histoire ».

présence marquée de clercs, dont les abbés Honorius Provost, Adrien Pouliot, un Frère nommé Éloi et une soeur nommée Marie-Emmanuel<sup>191</sup>.

Sur d'autres aspects de son curriculum, le jeune Institut lavallois allait privilégier certaines orientations à partir desquelles il est possible de dégager une direction particulière. Cette direction, précisons-le de nouveau, n'énonce pas un corps de doctrine précis ni les éléments constitutifs d'une « école de pensée » qui admettrait une même thèse forte sur le devenir global de la société canadienne-française ou québécoise. Comme l'écrit Rudin, alors que, à ses débuts, « le Département d'histoire de l'Université de Montréal montrait une grande cohérence idéologique, grâce à l'abbé Groulx qui s'était entouré d'hommes de tendance nationaliste et scientifiquement compétents », l'Institut à Laval « ne se définissait [...] ni par une méthodologie ni par une vision de l'histoire particulières<sup>192</sup> ». Cette interprétation rejoint le sentiment que certains avaient pu manifester, à l'époque, en prenant connaissance du programme des cours d'histoire à Laval. C'était le cas par exemple de Maurice Lebel, pour qui le programme du nouvel Institut ressemblait à un « véritable pot-pourri » ou encore à une « salade [qui] manque d'unité et de cohésion<sup>193</sup> ».

On peut aisément penser que cet éclatement des sensibilités disciplinaire à Laval, auquel s'ajoute, comme nous le verrons, une disposition particulière à s'ouvrir aux autres courants scientifiques internationaux, ait pu détourner la plupart des chercheurs affilié à l'Institut d'une approche historique s'élaborant en circuit fermé autour d'un maître et distillant une thèse forte sur le devenir global des sociétés. Cette configuration institutionnelle fondatrice marquera durablement l'organisation des études historiques à Laval de même que l'identité intellectuelle de la future « école de Québec » qui y prendra forme. En effet, à défaut d'y voir une « école de pensée » dans le sens fort du terme, disions-nous, le jeune Institut décrivait déjà plutôt le propre d'une « école d'activité » (Gilmore), c'est-à-dire un ensemble d'individus, d'idées et de pratiques unis non pas sur la base d'une théorie ou d'une doctrine partagée, mais plutôt sur la base d'une interaction et de la coordination d'un *travail collaboratif* axé avant tout sur l'enseignement, la quête d'une

---

<sup>191</sup> « Rapport sur l'inscription des étudiants à l'Institut d'Histoire et de Géographie », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02984/Dossier « Institut d'histoire et de géographie (inscriptions, 1947-48) ».

<sup>192</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, op. cit., p. 158.

<sup>193</sup> « Lettre de Maurice Lebel à Lionel Groulx, 1er décembre 1947 », BANQ, Fonds Lionel-Groulx P1/A2189.



réputation institutionnelle, le partage disciplinaire et l'acquisition d'un savoir fondé en méthode<sup>194</sup>. Rappelons aussi que l'Institut, au moment de sa création, avait développé un programme de facture somme toute assez traditionnelle, plutôt soucieux d'orthodoxie catholique et qui, à la différence des sciences sociales par exemple, n'entendait pas nécessairement s'engager dans la remise en cause des vieux régimes de pouvoir ou d'un ordre existant:

[...] dès sa fondation, écrit Jean Hamelin, l'Institut d'histoire [de Laval] affiche un programme imprégné de la culture générale traditionnelle distribuée sur le mode historique. Il initie à l'apprentissage d'un positivisme christianisé, privilégie la Nouvelle-France comme champ de recherche et se donne comme objectif de former par l'histoire des "têtes bien faites", davantage animées par la philosophie du connaître pour connaître que motivées par un désir de connaître pour changer le monde<sup>195</sup>.

D'aucuns ne peuvent alors s'étonner, par exemple, devant l'absence d'historiens rattachés à l'Institut d'histoire au programme de l'important symposium organisé à l'Université Laval en 1952 à l'occasion du quinzième anniversaire de la Faculté des sciences sociales. Ce colloque, qui avait débouché sur la publication d'un livre important - *Essai sur le Québec contemporain* (1953) -, annonçait la mise en commun de perspectives d'analyses nouvelles sur la société québécoise. Regroupant des participants actifs d'horizons assez divers, avec une prépondérance toutefois de la sociologie et de l'économie, seuls les historiens Albert Faucher, un disciple d'Harold Innis rattaché au Département des sciences économiques, et Mason Wade, un professeur américain spécialisé en histoire du Canada français, avaient été conviés à l'événement<sup>196</sup>. Quant aux jeunes historiens de l'Université de Montréal, s'ils brillaient par leur absence, c'est que leurs travaux ne connaissaient pas encore le succès et le rayonnement qu'ils étaient appelés à avoir dans les années à venir<sup>197</sup>, mais surtout parce que le colloque était supervisé par Falardeau dans une

---

<sup>194</sup> Samuel Gilmore, « School of activity and innovation », *loc. cit.*

<sup>195</sup> Jean Hamelin, « L'histoire des historiens : entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité (1992) », dans Éric Bédard et Julien Goyette (dir.), *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 211.

<sup>196</sup> Jean-Charles Falardeau (dir.), *Essai sur le Québec contemporain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, 257 p.

<sup>197</sup> Nicole Gagnon, « Le Département de sociologie. 1943-1970 », dans Albert Faucher (dir.), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval. L'histoire de la Faculté des sciences sociales (1938-1988)*, Faculté des sciences sociales de l'Université Laval, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 97.

perspective résolument « progressiste » et « québécois ». Autre signe du rattachement de l'Institut à une conception plus traditionnelle de la discipline historique à ce moment-là, le bureau de direction cherchera, en vain, à faire passer à l'Institut le *BRH*, une publication dont l'accent était mis non pas sur la production de nouvelles interprétations historiques, mais plutôt sur la diffusion de courts travaux d'érudition à caractère populaire<sup>198</sup>.

À défaut d'une unité qui le rendrait immédiatement subsumable sous une catégorie familière, ce programme initial présente tout de même quelques traits particuliers à approfondir et qui laissent deviner certaines inclinaisons idéologiques et épistémologiques qui font partie intégrante de la généalogie intellectuelle de l'enseignement et de la recherche historiques à Laval. Elles s'illustrent dès les premières années à travers les caractéristiques suivantes : l'ouverture à la France, l'ouverture sur le monde anglophone ainsi que l'harmonisation du savoir historique avec les études de folklore et de géographie. Voyons d'un peu plus près de quoi il en retourne.

### 2.3.1 *L'ouverture à la France*

Nous l'avons souligné, dès ses débuts, l'Institut d'histoire s'était tourné vers la France, dont l'historiographie se réclamait d'ambitions intellectuelles plus hautes depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>199</sup>. Ce recours à la référence française est une tendance qui se perpétuera à Laval dans les décennies qui suivront la Guerre et résultera, comme nous le verrons au fil des prochains chapitres, en l'imposition d'une conception spécifique de la compétence historique et des problématiques à étudier. L'intensification des rapports avec les milieux de l'enseignement supérieur français s'appuyait alors sur une longue tradition de coopération universitaire entre les deux pays. Ces contacts et liaisons intellectuelles étaient

---

<sup>198</sup> « Procès-verbal de la quatrième réunion du Bureau de direction de l'Institut d'Histoire et de Géographie de l'Université Laval - 24 septembre 1947 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/Dossier « Photocopies de documents tirés du Fonds Maheux au Séminaire - documents sur la fondation de l'Institut d'histoire et de géographie ». Bien entendu, il faudrait mettre ici une exception sur le cas de Marcel Trudel, qui se joindra à l'équipe de l'Institut de Laval dès 1948. La même année, il sera également nommé membre du comité directeur de l'IHAF.

<sup>199</sup> On pense notamment ici à la fondation de la célèbre *Revue de synthèse historique* en 1900. À ce sujet, lire Laurent Mucchielli, « Aux origines de la nouvelle histoire en France : l'évolution intellectuelle et la formation du champ des sciences sociales (1880-1930) », *Revue de synthèse*, janvier-mars 1995, vol. 116, n° 1, p. 55-98.

très fréquents au début du XX<sup>e</sup> siècle, tout particulièrement dans les secteurs de la médecine, de la littérature et des arts<sup>200</sup>. On doit en bonne partie cette régularité aux efforts déployés par les clergés séculier et régulier français qui, ayant fui les lois anticléricales de la Troisième République au cours du XIX<sup>e</sup> siècle, s'étaient établis au Canada français et avaient activement pris part au développement d'institutions d'enseignement supérieur et spécialisé<sup>201</sup>. Revenant sur ses années de collège à Québec, l'historien Pierre Savard se souvient notamment du passage de nombreux conférenciers français dans la capitale, notamment Georges Duhamel et Daniel Rops, mais aussi d'un accès aisé au théâtre français, où passaient à chaque année les tournées de la Comédie française qui faisaient redécouvrir certains classiques et « ouvraient des horizons nouveaux<sup>202</sup> ». Le climat d'après-guerre, nourri par l'espoir d'une paix durable fondée sur une coopération internationale renouvelée, ainsi que la diffusion de l'esprit français par le disque, la radio et le cinéma avait cependant favorisé la multiplication de ces échanges.

L'Université Laval dépendant encore, à la fin des années 1940, de la caisse du Séminaire de Québec, où elle pouvait puiser largement, ses dirigeants décidèrent de faire venir de grands maîtres de France pour rehausser la qualité de son enseignement. C'est d'abord surtout par le biais de la géographie que les liens avec l'Hexagone s'étaient raffermis, grâce entre autres à la présence remarquée des géographes français Pierre Deffontaines et Raoul Blanchard. Tous deux avaient déjà, avant 1947, oeuvré au sein des milieux scientifiques canadiens-français en venant y donner des conférences, en y effectuant des études de terrain ou encore en collaborant, à titre de membre correspondant, au *Bulletin de la Société de géographie de Québec*<sup>203</sup>. En histoire, les relais avec la France avaient surtout été assurés par des figures comme Auguste Viatte et André Latreille. Le premier, établi au Québec dès le début des années trente, avait occupé une chaire de littérature à l'Université Laval de 1939 à 1949, période au cours de laquelle il avait

---

<sup>200</sup> Fernand Harvey, « Les relations culturelles entre la France et le Canada (1760-1960) », dans Serge Joyal et Paul-André Linteau (dir.), *France-Canada-Québec. 400 ans de relations d'exception*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2008, p. 95-126.

<sup>201</sup> Voir à ce sujet Guy Laperrière, *Histoire des communautés religieuses au Québec*, Montréal, VLB, 2013, 331 p.

<sup>202</sup> Pierre Savard, « Un Québécois en France » dans *Entre France rêvée et France vécue. Douze regards sur les relations franco-canadiennes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Nota Bene, 2009, p. 305-307.

<sup>203</sup> Voir entre autres Louis-Edmond Hamelin, « Les carrières canadiennes de Raoul Blanchard et Pierre Deffontaines », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 80, n° 80, septembre 1986, p. 137-150.

notamment pris sous sa direction le jeune doctorant Marcel Trudel du temps où il préparait sa thèse sur l'influence de Voltaire au Canada français<sup>204</sup>. Le second, titulaire d'une chaire d'histoire moderne à l'Université de Lyon, s'était rendu à Québec à quatre reprises entre 1947 et 1960 pour venir donner une série de cours inauguraux et porter soutien aux recteurs Ferdinand Vandry et Alphonse Parent dans l'organisation de l'Université Laval<sup>205</sup>. À ces savants, s'ajoutaient les visites plus ponctuelles des Pierre Gaxotte, Jean-Rémy Palanque, Émile Coornaert, Edmond-René Lalande, Régine Pernoud, Jean Canu, Yves Volle, Jacques Godechot et de l'abbé Jean Leflon, tous venus dans la capitale à la fin des années 1940 et début 1950 pour y donner des conférences ou encore, pour certains, participer au développement de nouveaux cours à l'Institut d'histoire<sup>206</sup>. Les archives de l'Institut font également état de plusieurs lettres de professeurs étrangers qui, souhaitant fuir l'Europe d'après-guerre par tous les moyens possibles, proposaient leurs services d'enseignement à Laval. C'est le cas notamment de l'ex-recteur de l'Université de Lyon, André Gain, qui, reconnu pour son dévouement au régime de Vichy, avait cherché, sans succès, à trouver refuge à l'Institut d'histoire de Québec pour y poursuivre sa carrière de professeur<sup>207</sup>.

De tous les professeurs français qui vinrent poursuivre un séjour académique à l'Institut d'histoire de Laval, Latreille reste celui qui, avec Robert Mandrou et Roland Mousnier par la suite, laissera l'empreinte la plus durable. Son influence de part et d'autre de l'Atlantique atteste le rapprochement dès les débuts de l'Institut avec la France historique. Celle-ci s'est d'abord manifestée par une collaboration serrée au travail d'organisation et d'encadrement de l'enseignement. Durant ses séjours d'enseignement à Québec - un premier en 1950, un second en 1957 et un dernier en 1960<sup>208</sup> - Latreille a notamment effectué un important inventaire de la bibliothèque générale de Laval,

---

<sup>204</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, *loc. cit.*, 313 p.

<sup>205</sup> Pierre Savard, « Un grand professeur, un maître historien et un ami des Canadiens : André Latreille (1901-1984) » dans *Entre France rêvée et France vécue: douze regards sur les relations franco-canadiennes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Québec, Éditions Nota Bene, 2009, p. 203.

<sup>206</sup> Claude Galarneau, « Itinéraire d'historien », dans Yvan Lamonde et Gilles Gallichan (dir.), *L'histoire de la culture et de l'imprimé. Hommages à Claude Galarneau*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1996, p. 22.

<sup>207</sup> « Lettre d'André Gain à Alphonse-Marie Parent, 3 septembre 1947 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02985/Dossier « Institut d'histoire et de géographie - professeur invité ». Il semble que ce soit l'intervention des autorités gouvernementales françaises ait empêché André Gain de quitter le pays.

<sup>208</sup> Ces séjours d'enseignement de Latreille pouvaient durer de trois à sept mois (voir Claude Galarneau, « Hommage à André Latreille », *loc. cit.*).

inventaire au fil duquel il sut relever les nombreuses lacunes de l'institution en matière d'histoire générale<sup>209</sup>. Il prit part aussi au développement d'un projet de licence de culture en histoire en plus d'assurer l'enseignement régulier de cours en histoire moderne. Cette influence s'était également prolongée à Lyon, où quelques étudiants, dont Claude Galarnéau et Pierre Savard, étaient allés y suivre son enseignement pour ensuite formuler, à Laval, les éléments d'une problématique d'histoire culturelle proprement québécoise. D'autres professeurs embauchés durant les premières années de l'Institut, comme Jean Bernier, professeur d'histoire ancienne, et Gaston Dulong, spécialiste en histoire du Moyen-Âge, avaient également été formés à Paris

Une autre dimension nous semble expliquer la régularité des visites de Latreille à Laval : celle de ses propres orientations intellectuelles et praxéologiques. Faut-il d'abord noter combien l'homme, d'une âme profondément catholique, mais aussi spécialiste de l'histoire de l'Église des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles, avait le profil idéal pour professer dans une université pontificale qui veillait encore à son orthodoxie. Il nous semble aussi que cette communion avec Laval tenait à une conception partagée de l'« apostolat français », qui n'était pas tant fondée dans une quelconque proposition politique, mais plutôt axée sur le fait français inscrit dans une référence *canadienne* et envisagée dans sa dimension *civilisationnelle* et *universaliste*. Ainsi, à l'occasion du centenaire de l'Université Laval, Latreille exprimait en ces termes son admiration pour l'institution dans un texte paru dans les *Annales de l'Université de Lyon*:

[I]l n'y aura une nation canadienne que le jour où cet énorme pays, constitué déjà en unité politique et économique, aura trouvé son unité morale et spirituelle dans une culture originale, dans un art, dans une littérature, dans une conception de la vie où communieront tous les éléments d'une population particulièrement homogène [...] Or les Canadiens français sont prêts pour leur

---

<sup>209</sup> Le mémoire préparé par Latreille sur ce sujet est très riche en renseignements sur le catalogue de la bibliothèque de Laval à l'époque. Sans surprise, il souligne notamment la quasi absence d'ouvrages pour la période du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier pour les ères révolutionnaire et napoléonienne. Il constate également la vétusté de plusieurs ouvrages de référence en histoire et le manque d'œuvres d'auteurs faisant autorité dans les cercles internationaux d'historiens (il relève notamment l'absence d'Aulard, de Mathiez, de Lefebvre, de Madelin, de Walter, de Vandal). Le dénuement n'est pas moins grand du côté de l'histoire de l'Angleterre, où il relève l'absence de la *Cambridge Modern History*, la *Political History of England* et la *Oxford English History*. (source : André Latreille, « Rapport sur la situation de la bibliothèque universitaire et le nouvel enseignement d'Histoire et de Géographie », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/Dossier « Rapports relatifs à l'enseignement à l'Institut d'histoire et de géographie, 1949-1952 »).

part à mettre leurs richesses à la disposition de la communauté. Et s'ils y sont prêts, c'est grâce au travail poursuivi depuis un siècle par leur première Université [...] Mais il ne suffisait pas aux animateurs de l'Université Laval de répondre à des besoins utilitaires. Il ne leur convenait pas de dresser, à l'intérieur du Dominion, contre le groupe des anglophones, un groupe français obstiné dans une sorte de séparatisme. Ils entendaient, selon le mot de l'un d'entre eux, offrir « à la force et au prestige de la communauté nationale l'appoint essentiel de la vieille civilisation française et catholique <sup>210</sup>.

Cet entendement universel du fait français trouvait son corollaire dans l'expression d'une plus grande ouverture à la réalité canadienne, mais aussi d'un humanisme chrétien libéré de tout ancrage communautaire (d'où la critique de l'option « séparatiste »). Comme il le fera savoir dans un discours prononcé à l'occasion des dix ans de l'Institut d'histoire de Laval, la discipline historique, si elle avait pour vertu d'« élargir les horizons » de l'étudiant, d'« assouplir la pensée » et de « développer l'esprit social qui se définirait une grande puissance d'objectivité ou une facilité à entrer dans le point de vue de l'autre », elle devait surtout « développer un sens ou un sentiment supranational<sup>211</sup> ». Ces réflexions, posées en des termes résolument personalistes, se situaient idéologiquement assez près de la critique universaliste qu'avaient conjointement élaboré les sociologues de la Faculté des sciences sociales de Laval, dont l'optique avait été infléchie par des penseurs européens du renouveau catholique comme Chenu, Gilson, Maritain, Folliet et plusieurs autres<sup>212</sup>. Latreille allait bientôt saluer cette nouvelle génération de jeunes intellectuels qui, comme le démontrait à ses yeux « le mouvement provoqué par une revue aussi hardie et achalandée que *Cité libre*<sup>213</sup> », souhaitait dépasser les vieilles antiennes de la conservation et de la survivance pour interroger autrement le passé et le devenir du Canada français :

Et la vie intellectuelle et morale d'un peuple que beaucoup imaginaient fixée dans un conformisme immuable n'est pas moins traversée de courants de renouvellement. D'ailleurs, si l'on avait scruté la sociologie de cette société comme le font Fernand Dumont et Guy Rocher, approfondi l'histoire de ses

---

<sup>210</sup> André Latreille, « Cent ans de vie universitaire en Amérique française », Extrait des *Annales de l'Université de Lyon*, 1952-1953, p. 5.

<sup>211</sup> Jean Hamelin, « Compte rendu du Congrès des professeurs d'histoire de l'enseignement secondaire, à l'occasion du 10<sup>ième</sup> anniversaire de l'Institut d'histoire de l'Université Laval. 9 novembre 1957 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E0294/Dossier « Anniversaire Institut d'histoire - 10<sup>e</sup> anniversaire 1957 ».

<sup>212</sup> Voir Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique [...]*, op. cit., p. 264-279.

<sup>213</sup> André Latreille, « Liminaire », dans *Le Canada français aujourd'hui et demain*, Recherches et débats du centre catholique des intellectuels français, Cahier n° 34, mars 1961, p. 10.

relations avec la France, dont Claude Galarneau nous fait deviner la complexité, écouté le témoignage de cette jeune littérature que Jean-Charles Falardeau révèle à notre attention distraite, on se serait déjà aperçu qu'une certaine idéologie nationaliste et catholique supposée essentielle à l'âme canadienne-française pourrait bien ne correspondre qu'à un moment de la lutte pour la survivance. Devenue prépondérante dans les premières décades du XX<sup>e</sup> siècle, elle est activement remise en question désormais : pas seulement en vertu d'une sorte d'inquiétude gratuite comparable à une crise d'adolescence, ou sous la poussée d'une petite fraction d'intellectuels impatients, mais bien parce qu'elle risquait de devenir tout à fait insuffisante pour permettre à ce peuple de jouer un rôle actif et digne de lui dans un univers qui exige une constante activité créatrice ou récréatrice.<sup>214</sup>

Ce rapprochement avec l'optique des sociologues de la Faculté des sciences sociales ne doit pas pour autant nous amener à conclure que l'Institut d'histoire et de géographie entendait, par cette reprise des échanges avec la France, marcher dans leur sillon. Nous l'indiquions précédemment, le cloisonnement entre ces deux disciplines à Laval sont encore bien marqués à la fin des années 1940. Par ailleurs, le recours à un historien comme Latreille, campé en retrait de la « nouvelle histoire » en émergence à Strasbourg et à Paris, témoignait alors surtout d'une réticence de la part du jeune Institut à s'engager sur la voie pavée par des paradigme scientifiques plus subversifs, comme celui des *Annales* françaises, encore trop associé, dans l'esprit de plusieurs clercs, au climat marxiste et rationaliste d'une gauche française laïque et socialisante<sup>215</sup>. Formé à la tradition érudite des méthodistes français du XIX<sup>e</sup> siècle et influencé par le mouvement de professionnalisation de la discipline historique dans la France de l'entre-deux-guerres, Latreille figurait parmi les professeurs français qui souhaitaient à ce moment redorer le blason d'une discipline en crise et dont le succès avait, jusque-là, moins été le fait d'historiens professionnels que d'historiens non universitaires - et, qui plus est, souvent de droite - comme Jacques Bainville<sup>216</sup>. Son positionnement méthodologique l'éloignait des nouveaux canons scientifiques de ses contemporains Lucien Febvre et Marc Bloch, plutôt axés sur le social et l'économique. En ce sens, on peut dire de Latreille qu'il présentait un heureux compromis

---

<sup>214</sup> *Ibid.*, p. 9-10.

<sup>215</sup> Jean Hamelin, « J'ai souvenir encore », entrevue, 23 février 1997, Bibliothèque et archives nationales du Québec, [En ligne] [http://services.banq.qc.ca/sdx/ilsondit/accueil.xsp?db=archiveRadio&domaine=\\* &mode=photo&audio=0003885001](http://services.banq.qc.ca/sdx/ilsondit/accueil.xsp?db=archiveRadio&domaine=* &mode=photo&audio=0003885001).

<sup>216</sup> C. Delacroix, F. Dosse et P. Garcia (dir.), *Historiographies. Concepts et débats [...]*, op. cit., p. 208.

aux yeux des autorités universitaires de Laval. Sans cautionner la rupture épistémologique induite par le courant historiographique annaliste, il pouvait néanmoins transmettre chez ses collaborateurs canadiens une ambition scientifique, inspirée surtout des « sciences d'observation », mais toujours articulée aux valeurs du catholicisme.

À la lecture d'une intervention dans les pages de la *Revue de l'Université Laval*, on est conforté dans l'idée que Latreille insistait surtout pour que la connaissance du passé ne soit pas compromise par quelque forme de subjectivisme théorique ou d'action nationale dans le présent : « L'histoire n'a point de leçons à donner, si l'on entend par là des recettes d'action, diplomatique, politique, économique ou sociale, applicables immédiatement au présent. Et qui prétend en obtenir d'elle tombe légitimement sous le coup des sévérités de Benda et de Valéry<sup>217</sup>. » Sur ce point, il rajoutait : « Quel crédit méritera donc une prétendue science qui présente des interprétations radicalement opposées des mêmes faits, qui consent à s'atteler complaisamment au char des passions partisans? De quel droit se présenterait-elle comme une science normative? Ou comme maîtresse de vie - *magistra vitae* - pour les nations et pour les gouvernants<sup>218</sup>. » L'histoire chez Latreille adoptait pour prémisse celle du caractère singulier, original et contingent des phénomènes historiques, tel que ceux-ci sont portés par la substance du document écrit. Ainsi, elle s'entendait d'abord comme « le récit et l'explication des événements passés, à l'aide des documents qui nous sont restés<sup>219</sup> ». S'il admettait la légitimité de la cause française en Amérique, Latreille insufflait tout de même à Laval une conception de la science historique qui, au nom de la rigueur et de la méthode, était en rupture avec une histoire patriotique - lire ici surtout le nationalisme de type groulxiste - d'abord préoccupée par la sauvegarde de l'être-ensemble national.

Il n'est pas inutile de rappeler, sur ce point, combien cette prédisposition favorable à la France à Laval contrastait singulièrement avec l'orientation de l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal, où l'on se montrait plus méfiant à l'égard du « colonialisme intellectuel » des Européens<sup>220</sup>. C'était notamment le cas de Michel Brunet, pour qui les Canadiens français se doteraient d'« une pensée originale le jour où ils s'habitueront à

---

<sup>217</sup> André Latreille, « À quoi sert l'histoire? », *Revue de l'Université Laval*, n°2, 1948, p. 756.

<sup>218</sup> *Ibid.*, p. 756.

<sup>219</sup> *Ibid.*, p. 760.

<sup>220</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec, op. cit.*, p. 167



étudier leurs problèmes par eux-mêmes<sup>221</sup> ». Autrement dit, pour le trio de l'école montréalaise, le détour français était susceptible de poser obstacle au développement d'une histoire proprement réaliste et accordée aux enjeux particuliers de la nation canadienne-française. Les positions de Brunet sur cette question avaient d'ailleurs suscité une vive réaction de la part de Fernand Grenier, professeur d'histoire et de géographie au Séminaire de Québec, et chargé de cours occasionnel à l'Institut d'histoire, qui poursuivait à ce moment un stage d'étude à la Sorbonne en France :

J'avoue ne pas trop bien comprendre votre point de vue sur nos relations culturelles avec la France. [...] Je fréquente depuis un an des historiens comme Braudel, Labrousse, Morazé, Chaunu. Prenez-en ma parole : ces gens-là ne souffrent aucunement de narcissisme intellectuel. Ils n'ont aucunement l'intention de me colonialiser - du moins dans les limites de ma lucidité. Leur enseignement et leurs recherches sont importantes surtout du point de vue méthodologique. Le dernier cri au Canada français, dans le domaine de la méthodologie historique, c'est la citation des sources et les notes infrapaginales. Évidemment, les *bons* historiens français (ceux qu'il faut fréquenter) ont un peu dépassé cette méthodologie élémentaire car ils n'en sont plus à l'histoire-récit. Ils se posent un certain nombre de problèmes. Leur histoire s'élargit progressivement à la dimension de l'homme; pour étudier tout l'homme, eh bien! il faut des techniques. Ces techniques se retrouvent dans la statistique, la sociologie, la psychologie sociale, etc. [...] Il ne faut pas venir ici chercher des solutions mais des méthodes et des horizons. Oseriez-vous prétendre que cela peut s'acquérir dans nos universités canadiennes de Montréal ou de Québec? Allons, cher ami, il ne faut tout de même pas s'abandonner trop facilement au refoulement<sup>222</sup>.

Latreille fut, pour sa part, pris à partie par Frégault dans les pages de la *RHAF* pour son texte paru dans la *Revue de l'Université Laval*. Le directeur de l'Institut d'histoire à Montréal n'y avait trouvé qu' « une jolie collection de vieilleries et de banalités », un « bavardage [qui] se donne des allures solennelles<sup>223</sup> ». Ce genre de commentaire sur l'orientation des enseignements à Laval et sur ses influences culturelles était récurrent sous la plume de Frégault, signe que Montréal s'offrait toujours en garant de la légitimité scientifique en histoire.

---

<sup>221</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, p. 396.

<sup>222</sup> Fernand Grenier à Michel Brunet, 22 octobre 1954 cité dans Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*, p. 396.

<sup>223</sup> Guy Frégault, « Recension de Latreille (André), *À quoi sert l'histoire?* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 2, 1948, p. 309.

L'historien Pierre Savard mettait quant à lui en garde ceux qui, comme Brunet, redoutait la colonisation mentale des étudiants canadiens par la France. D'après Savard, les historiens français de passage à Laval au cours des années 1950 s'en tenaient scrupuleusement à l'enseignement de l'histoire « extra-canadienne ». « Leur apport, écrit-il, était d'ordre méthodologique et pédagogique. Ces maîtres, qui excellaient autant dans l'enseignement que dans la recherche, jouaient un rôle de modèle dans le milieu historiographique lavallois<sup>224</sup>. »

Dès lors, on peut supposer que l'usage revendiqué de l'érudition scientifique française à Laval permettait de renforcer le poids d'un positionnement épistémologique non seulement fondé d'un point de vue scientifique mais aussi opposé au credo nationaliste, tendance qui allait trouver un autre relais important, cette fois-ci dans les liens développés avec le Canada anglais.

### 2.3.2 *Le Canada anglais*

L'Institut eut très tôt conscience de la nécessité de consolider ses liens avec le monde anglo-saxon et de s'ouvrir au Canada tout entier. Tel que mentionné précédemment, l'Université Laval, à l'image de l'archevêché de Québec, était dépositaire d'une longue tradition de collaboration avec les gouverneurs et les élites anglophones. « Les gens de Québec, plus éloignés que les Montréalais des forces assimilatrices, sont naturellement gens modérés, portés à la bonne entente avec les Canadiens anglais », fait savoir Jean Hamelin dans son *Histoire de l'Université Laval*. Cette attitude avait imprégné, selon lui, l'enseignement en lettres et en sciences sociales à Laval et dynamisé ses échanges savants avec les anglophones. Elle constituait par ailleurs, rajoute-t-il, « la toile de fond des polémiques entre universitaires de Québec et de Montréal sur l'interprétation de l'histoire des Canadiens français et de leur destin collectif<sup>225</sup> ».

Cet horizon « canadianiste » et nord-américain à Laval s'énonçait par exemple dans les cours de Jean-Charles Bonenfant qui, dès l'année 1950-51, était venu donner à l'Institut

---

<sup>224</sup> Pierre Savard, *Entre France rêvée et France vécue. Douze regards sur les relations franco-canadiennes aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*, Montréal, Éditions Nota Bene, 2009, p. 314.

<sup>225</sup> Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval [...]*, op. cit., p. 205-206.

une série de leçons centrées sur la Confédération et l'évolution du statut international du Canada<sup>226</sup>. Tout à la fois juriste, journaliste, critique littéraire et bibliothécaire à l'Assemblée législative, Bonenfant était arrivé tardivement à l'histoire et avait investi cette discipline en dilettante, sans véritable formation disciplinaire. De tous les professeurs qui enseigneront l'histoire à Laval, il est par ailleurs sans doute l'héritier le plus proche de Thomas Chapais, qu'il décrivait comme son mentor<sup>227</sup>. Rattaché à la Faculté de droit, Bonenfant enseignait l'œuvre des Pères de la Confédération et le fédéralisme canadien à l'Institut d'histoire. Marcel Trudel, qui l'avait sollicité à cette fin, estimait d'ailleurs que cet intérêt précoce pour la Confédération était un élément qui distinguait l'Institut lavallois de celui de Montréal, où, vocation nationaliste oblige, l'on ne trouvait pas de spécialiste sur cette période de l'histoire canadienne, hormis pour Groulx<sup>228</sup>. C'est d'ailleurs dans le même esprit qu'il supervisera par la suite l'un de ses étudiants, Marcel Hamelin, frère de Jean Hamelin et futur professeur (et recteur) de l'Université d'Ottawa, qui se spécialisera dans cette période<sup>229</sup>. Les cas de Bonenfant et d'Hamelin demeurent toutefois des exceptions; en effet, comme nous le verrons, le régime de 1867 occupera paradoxalement une place assez marginale dans les écrits des trois protagonistes de l'« école de Québec », signe, parmi d'autres, de l'importance que prendront les débats sur la Conquête dans la construction de leur discours historique.

---

<sup>226</sup> « Tableau des dépenses et des revenus de l'Institut d'Histoire et de géographie - 15 octobre 1950 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02999/Dossier « Institut d'histoire et de géographie - budget ».

<sup>227</sup> Ce n'est d'ailleurs pas sans hasard si Bonenfant, qui n'avait pas l'habitude de disserter sur ses prédécesseurs, a consacré trois publications à l'œuvre de Chapais : « Sir Thomas Chapais », *Culture*, n° 7, 1946, p. 265-276; *Thomas Chapais* (édition de textes), Montréal, Fides, coll. « classiques canadiens n° 8 », 1957, 96 p.; « Retour à Thomas Chapais », *Recherches sociographiques*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 41-55. Signalons aussi que, bien qu'issus de générations différentes, Bonenfant et Chapais avaient plusieurs éléments en commun. Arrivés à l'histoire en autodidactes, ils étaient tous deux juristes de formation, diplômés de l'Université Laval, journalistes de métier et attachés à une histoire politico-constitutionnelle qui se devait de pouvoir rejoindre et toucher le grand public. Aussi, Bonenfant admirait-il la « probité intellectuelle » du sénateur et son acquiescement à l'impératif disciplinaire d'une « objectivité méthodique », soucieuse des critères d'authenticité et d'autorité du document d'archive qui avait eu, selon lui, le mérite de « faire disparaître de notre histoire une foule d'erreurs que ses prédécesseurs moins bien documentés et plus "romantiques" avaient acceptées » (J.-C. Bonenfant, « Sir Thomas Chapais », *loc. cit.*, p. 28).

<sup>228</sup> Lionel Groulx, *La Confédération canadienne - ses origines : conférences prononcées à l'Université Laval*, Montréal, 1917-1918, Montréal, imprimé au Devoir, 1918, 264 p.

<sup>229</sup> Marcel Trudel (avec la collaboration de Mathieu D'Avignon), « *Connaître pour le plaisir de connaître* » [...], *op. cit.*, p. 38-39.

C'était toutefois l'abbé Maheux qui, de tout le corps professoral, militait le plus en faveur d'une ouverture au reste du Canada. Ce dernier souhaitait en effet que les étudiants du nouvel Institut puissent développer une connaissance suffisamment développée de l'anglais à l'oral comme à l'écrit. « Nous leur recommandons de travailler dans un milieu anglais pendant les vacances, pour qu'ils puissent arriver un jour à lire, à parler et à écrire couramment la langue anglaise. La connaissance de l'anglais est donc indispensable<sup>230</sup>. » La mise sur pied de cours d'été en histoire et en géographie, aménagés surtout pour les étudiants américains et canadiens-anglais, répondait à ce besoin<sup>231</sup>. Aussi, Maheux était-il convaincu que les universités de langue anglaise allaient éventuellement avoir recours aux diplômés francophones de l'Université Laval pour bonifier leur corps professoral en histoire<sup>232</sup>. C'est pourquoi dès l'année scolaire 1949-1950, l'enseignement de l'anglais allait figurer au programme de l'Institut à raison d'une trentaine de leçons par semestre. Le directeur privilégiait aussi la formule des échanges de professeurs avec l'Université de Toronto, institution avec laquelle il avait déjà développé plusieurs liens à la suite de ses nombreux séjours comme professeur invité. Il avait notamment souhaité faire venir à Québec deux collègues canadiens-anglais : Arthur Lower, formé à Toronto et professeur d'histoire canadienne à l'Université Queen's, devait enseigner un cours de « civilisation anglo-saxonne<sup>233</sup> », et Richard-M. Saunders, professeur d'histoire à l'Université de Toronto et traducteur anglophone de certains ouvrages de Maheux, devait venir donner quelques leçons sur l'histoire religieuse du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>234</sup>. Selon Rudin, en consolidant des liens avec le Canada anglais, « Maheux ne faisait que poursuivre à Laval, à la suite de ses

---

<sup>230</sup> *Annuaire de la Faculté des lettres de l'Université Laval, 1950-1951*, p. 26.

<sup>231</sup> Dès les premières années de fonctionnement de l'Institut, ces cours connaissaient une certaine popularité. En 1949, ils avaient cumulé 24 inscriptions et 38 l'année suivante. (Source : « Lettre de Marcel Trudel à Mgr Alphonse-Marie Parent, 27 août 1950 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02941/Dossier « Institut d'histoire et de géographie - Programme de cours 1947-1959 »).

<sup>232</sup> « Procès-verbal de la seizième réunion du Bureau de Direction de l'Institut d'Histoire et de Géographie de l'Université Laval », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/Dossier « Photocopies de documents tirés du Fonds Maheux au Séminaire - documents sur la fondation de l'Institut d'histoire et de géographie ».

<sup>233</sup> « Procède-verbal de la première réunion du bureau de direction de l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, 27 février 1947 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02950/ Dossier « Photocopies de documents tirés du Fonds Maheux au Séminaire - documents sur la fondation de l'Institut d'histoire et de géographie ».

<sup>234</sup> « Procès-verbal de la septième réunion du Bureau de Direction de l'Institut d'Histoire et de Géographie de l'Université Laval », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/ Dossier « Photocopies de documents tirés du Fonds Maheux au Séminaire - documents sur la fondation de l'Institut d'histoire et de géographie ».

prédécesseurs Ferland et Chapais, une fort ancienne tradition de "bonne entente" entre les deux communautés linguistiques canadiennes<sup>235</sup> ». Cette tradition s'était aussi renforcée, à Québec, à travers les liens de collaboration et d'amitié développés entre les historiens Joseph-Edmond Roy, l'abbé Auguste-Honoré Gosselin et l'historien George Wrong, ancien directeur du Département d'histoire de l'Université de Toronto de 1894 à 1927<sup>236</sup>.

Si l'on s'attache à rendre compte intellectuellement de ce rapprochement avec le Canada anglais et ses milieux historiographiques, deux dimensions complémentaires doivent être considérées. Premièrement, une dimension proprement *scientifique*, qui se matérialise par l'acquiescement à une même volonté d'institutionnalisation de la pratique historique au niveau universitaire, mais aussi par le recours à une méthodologie plus rigoureuse. Le développement plus précoce et plus dynamique de la discipline historique au Canada anglais, davantage consciente de ses finalités disciplinaires et des principaux outils à développer pour assurer sa reproduction, avait acquis une valeur référentielle pour les historiens de Laval. En effet, l'histoire avait fait son entrée dans les universités canadiennes-anglaises dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, à l'initiative de plusieurs figures marquantes telles Adam Shortt, Charles Colby, George Ferguson mais surtout, George Wrong, fondateur en 1896 de la *Review of Historical Publication Relating to Canada* appelée à devenir par la suite la *Canadian Historical Review (CHR)*<sup>237</sup>. Ces auteurs avaient contribué à définir l'orientation de l'historiographie universitaire anglophone laquelle, sans se dérober aux injonctions nationalistes d'inspiration impériale ou canadienne, était venue jeter les fondements d'une pratique historique enchâssée dans un appareillage critique<sup>238</sup>. La volonté d'attribuer un doctorat *honoris causa* à l'historien Harold A. Innis par l'Université Laval en 1946 pourrait aussi être interprétée comme le souhait d'une solidarité renforcée avec les milieux historiographiques canadiens-anglais<sup>239</sup>.

Deuxièmement, il faut considérer une dimension *politico-identitaire*, qui permet de comprendre sur la base de quelles valeurs politiques pouvait s'articuler l'orientation « canadienne » de l'Institut d'histoire à Laval. Encore ici, cette orientation est

---

<sup>235</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, op. cit., p. 102.

<sup>236</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit., p. 37.

<sup>237</sup> Donald Wright, *The professionalization of history in English Canada*, op. cit., p. 29.

<sup>238</sup> Voir à ce sujet Carl Berger, *The writing of Canadian history [...]*, op. cit.

<sup>239</sup> Jean-Philippe Warren, « Universalisation et traditionalisation de la discipline sociologique : le cas du Québec francophone », *Sociologie et sociétés*, vol. 37, n° 2, 2005, p. 69.

particulièrement mise en œuvre par l'abbé Maheux, dont l'action se faisait à la fois héritière et légataire du mouvement de la « bonne-entente » formalisé au début du XX<sup>e</sup> siècle à la suite des tensions suscitées par la guerre des Boers, le règlement XVII en Ontario et la crise de la conscription de 1917<sup>240</sup>. Cette cause renforçait chez lui la conviction que l'histoire pouvait répondre au défi de l'harmonisation des cultures canadienne-française et canadienne-anglaise. Un tel objectif passait notamment par la multiplication des échanges universitaires avec le Canada anglais : « In practically all the meetings of the various Associations of which I am a member has recurred the idea of an exchange of students and of teachers or professors between schools and universities throughout Canada. Such an exchange is part and parcel of the process to electrify the national steel and to make it a magnet<sup>241</sup>. » Maheux fréquentait aussi les écrits de la nouvelle génération d'historiens canadiens-anglais que la crise économique des années 1930 et les interrogations entourant la nature et le sens de l'identité canadienne avaient amenés à mettre en cause l'historiographie traditionnelle, plus littéraire et politique. Conformément aux conceptions d'Harold Innis, pour qui la spécificité de l'histoire canadienne résultait de facteurs économiques et géographiques<sup>242</sup>, Maheux soutenait par exemple que la géographie du pays incitait davantage à l'union des cultures plutôt qu'à leur division<sup>243</sup>. Il estimait aussi, au début des années 1940, que le Canada français devait s'inspirer de l'historiographie canadienne-anglaise, réputée pour avoir déjà su intégrer dans ses problématiques les objets de l'histoire sociale et économique. Encore ici, cette préoccupation était toutefois moins fondée en méthode que dans l'optique d'une réconciliation des intérêts nationaux autour de problématiques historiques communes : « [...] why should we put so much stress on wars? Would it not be better to give prominence to the social life, to the economic development of our ancestors? and to the democratic evolution of our people?<sup>244</sup> ». En outre, il est tentant de penser que Maheux réagissait au maître-ouvrage de Donald Creighton, *The Commercial Empire of the St. Lawrence* (1937), construit sur l'intuition laurentienne d'Innis, mais qui

---

<sup>240</sup> Sur l'histoire du mouvement de la bonne-entente, voir notamment Robert Talbot, « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne entente, 1916-1930 », *loc. cit.*

<sup>241</sup> Arthur Maheux, *Canadian unity : What keeps us apart?*, *op. cit.*, p. 126.

<sup>242</sup> Voir à ce sujet son ouvrage, devenu un classique de l'historiographie canadienne : *The Fur Trade in Canada : An Introduction to Canadian Economic History* (1930).

<sup>243</sup> Voir Arthur Maheux, *Pourquoi sommes-nous divisés?*, *op. cit.*

<sup>244</sup> Arthur Maheux, *Canadian unity : What keeps us apart?*, *op. cit.*, p. 126.

restait profondément chargé d'orthodoxie et de triomphalisme canadien-anglais. C'est dire que l'ouverture à cette historiographie canadienne plus socio-économique pouvait exiger une certaine dose d'abnégation loyaliste, présente à Québec, absente à Montréal.

### 2.3.3 *La géographie et le folklore*

En dernière instance, il nous reste à considérer le partage disciplinaire qui se fixe dès les débuts de l'Institut entre l'histoire, la géographie et le folklore. Ce partage atteste la diversité des pratiques et des idées qui caractérisent son assise institutionnelle.

Tout d'abord, il faut savoir que le rattachement de la géographie aux études historiques s'inscrivait dans une tradition française séculaire, où la première tenait un rôle ancillaire au service de la seconde. La constitution de ce couple remonte à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle en France et fait son entrée dans le milieu universitaire autour de l'« école vidalienne<sup>245</sup> ». Située à l'intersection des sciences de l'homme et des sciences de la nature, la géographie permettait d'élargir le champ de questionnement d'une histoire encore pratiquée de façon factuelle, descriptive et chronologique. Pour qui souhaitait faire avancer la réflexion historique à cette époque, la géographie donnait à l'historien l'occasion d'un nouveau contact avec les réalités concrètes de la vie humaine et de la nature<sup>246</sup>. Cette complémentarité de la géographie, science des lieux, avec l'histoire, science des hommes, s'illustre au mieux par cette citation de Paul Vidal de la Blache : « Une individualité géographique ne résulte pas de simples considérations de géologie et de climat. Ce n'est pas une chose donnée d'avance par la nature. Il faut partir de cette idée qu'une contrée est un réservoir où dorment les énergies dont la nature a déposé le germe, mais dont l'emploi dépend de l'homme. C'est lui qui, en la pliant à son usage, met en lumière son individualité<sup>247</sup>. »

Au Canada français, les premières formes de l'effervescence géographique se sont surtout exprimées, à l'image du savoir historique, à l'extérieur des murs de l'institution

---

<sup>245</sup> Voir, à ce sujet Vincent Berdoulay, *La formation de l'école française de géographie, 1870-1914*, Paris, Éditions du CTHS, 260 p.

<sup>246</sup> Guilherme Ribeiro, « La genèse de la géohistoire chez Fernand Braudel », *Annales de géographie*, vol. 4, n° 686, 2012, p. 331.

<sup>247</sup> Paul Vidal de la Blache, 1903, *Tableau de la géographie de la France*, Paris, La Table ronde, 1994, p. 20 cité dans C. Delacroix, F. Dosse et P. Garcia, *op. cit.*, p. 162.

universitaire, dans des manuels, des cartes, des études toponymiques, des descriptions régionales, des cours publics et des sociétés de géographie<sup>248</sup>. Dans les maisons d'enseignement primaire et secondaire, l'enseignement de la géographie avait pour sa part toujours été jumelé à l'enseignement de l'histoire, raison qui explique d'ailleurs, selon Louis-Edmond Hamelin, bâtisseur de la discipline géographique à Laval, pourquoi elle fut longtemps maintenue au rang de discipline mineure<sup>249</sup>. Pour les fondateurs de l'Institut d'histoire à Québec, dont plusieurs oeuvraient toujours dans le milieu de l'enseignement collégial classique et certains, comme Maheux, avaient pris part aux activités de la Société de géographie de Québec, il allait probablement de soi que ce jumelage disciplinaire soit reconduit dans le système universitaire. Si la géographie se présentait d'abord comme une « discipline du concret », science des choses matérielles et du « terre-à-terre » dans le présent, elle ne pouvait pour autant détourner son attention des faits et gestes du passé : « Malgré ce partage consenti du temps, le passé à l'histoire et le présent à la géographie, celle-ci n'est pas rigoureusement liée à l'examen du seul état actuel des choses. D'un côté, pour l'explication du présent, le géographe doit souvent faire appel au passé; sans lui, en effet, nous serions incapables d'expliquer le relief actuel ». S'enjoint à ceci le constat d'une discipline qui, du fait de sa faible institutionnalisation, demeurerait encore au tournant des années 1950 « nécessairement affiliée, une discipline qui n'est pas complète, suffisante en elle-même, une discipline qui a des servitudes; la géographie souffrirait peut-être plus que toute autre d'un compartimentage rigoureux entre les sciences<sup>250</sup> ». Il s'en faudra toutefois de peu pour que cette discipline prenne son autonomie du savoir historique à Laval. Ainsi, dès 1955, l'Institut de géographie de l'Université Laval voyait le jour pour cultiver à l'exercice une indépendance de fonctionnement avec une nouvelle structure des études.

Quant au folklore, nous avons vu que le Conseil universitaire avait décidé de le rattacher au nouvel Institut d'histoire et de géographie dès sa fondation, en février 1947, en nommant Luc Lacourcière membre de son bureau de direction. Pour le fondateur des Archives de folklore de l'Université Laval en 1944, cette nomination venait « souligner les

---

<sup>248</sup> Louis-Edmond Hamelin, *La géographie lavalloise. Mémoire sur l'histoire et la réorganisation de la géographie à l'Université Laval*, mars 1960, 57 p.

<sup>249</sup> Louis-Edmond Hamelin, « Petite histoire de la géographie dans le Québec à l'Université Laval », *op. cit.*, p. 141.

<sup>250</sup> Louis-Edmond Hamelin, *La géographie « difficile »*, Québec, Presses de l'Université Laval, Cahiers de géographie, 1952, p. 9.



liens étroits qui, sur un grand nombre de points, uniss[aient] l'histoire et le folklore, science auxiliaire de première importance, principalement dans un pays comme le nôtre, encore tout imprégné de traditions<sup>251</sup> ». Le folklore figurait au programme de l'Institut dès ses premières années sous l'enseignement de Lacourcière mais aussi du folkloriste Marius Barbeau, qui y tenait une série de cours en ethnologie<sup>252</sup>. Aux yeux des autorités universitaires, la création d'une chaire de folklore à Laval représentait un moyen novateur pour honorer le mandat de l'institution envers la valorisation de la langue et de la culture françaises en Amérique. Dans un contexte où plusieurs considéraient l'« esprit français » et ses traditions menacées dans ses sources vitales au Canada, le folklore ouvrait la voie à une discipline qui, déjà éprouvée par les travaux de spécialistes comme Barbeau ainsi que par sa notoriété internationale, portait « le signe d'une haute civilisation » et était appelée à fournir « une contribution scientifique d'un intérêt exceptionnel à l'étude critique des anciens textes oraux et de la langue française au Canada<sup>253</sup> ». Aussi, dans l'oeil de ses praticiens, le folklore pouvait se revendiquer d'une ambition savante. Lacourcière l'envisageait pour sa part comme « une science qui regarde vers le passé, mais partant des indices actuels cherche au-delà à retrouver, à reconstituer cette vie ancienne, dans le triple but de la décrire, la comparer avec d'autres manières de vivre et enfin de l'expliquer<sup>254</sup> ». Cette quête de l'« authentique passé » reposait sur une démarche motivée par la cueillette de données, la conservation et la classification de documents, la recherche, l'enseignement et l'ouverture aux autres disciplines des sciences humaines et sociales. Une telle mission de recherche laissait apparaître des liens évidents avec le savoir historique. Pour autant,

---

<sup>251</sup> « Lettre de Luc Lacourcière à l'abbé Arthur Maheux », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval, U555/E02955.

<sup>252</sup> « Tableau des dépenses et des revenus de l'Institut d'Histoire et de géographie - 15 octobre 1950 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval, U555/E02999/ Dossier « Institut d'histoire et de géographie - budget ». D'ailleurs, il est intéressant de noter qu'encore aujourd'hui, cet enseignement se perpétue au Département d'histoire de l'Université Laval dans le cadre d'une formation intégrée en sciences historiques et études patrimoniales.

<sup>253</sup> Il s'agit là de considérations générales contenues dans le « plan-projet » initial de la chaire de folklore. Cité dans Jean-Pierre Pichette, « Luc Lacourcière et l'Institution des Archives de folklore à l'Université Laval (1936-1944). Autopsie d'une convergence », *Rabaska : revue d'ethnologie de l'Amérique française*, vol. 2, 2004, p. 24.

<sup>254</sup> Jocelyn Gadbois, « Marius Barbeau chez les évolutionnistes (1907-1914). Éléments contextuels pour une meilleure compréhension de l'histoire canadienne de l'ethnologie et du folklore », *Ethnologues*, vol. 35, n° 1, 2013, p. 49.

Lacourcière et ses collègues souhaitaient donner à ce mariage une signification autrement plus profonde.

Lors d'une conférence prononcée avec Félix-Antoine Savard en avril 1945 à l'occasion de la deuxième semaine d'histoire de la Société historique de Montréal, Lacourcière entendait démontrer le caractère rigoureusement indispensable du folklore aux études historiques. Selon eux, les études folkloriques venaient pallier certaines insuffisances des opérations analytiques des historiens, insuffisances qui découlaient de leur rapport affectif à la mémoire et aux documents d'archives :

Nous nous bornerons à constater ici certains défauts de mémoire qui font que trop d'historiens sont superficiels, incomplets et rendent foncièrement inintelligible le passé qu'ils nous présentent. Beaucoup, en effet, ont négligé le peuple pour la vedette, et, par une sorte de superstition du document écrit, oublié les influx obscurs, les liens vitaux de la tradition orale à laquelle tant de faits historiques doivent leurs raisons profondes et leurs motifs [...] Mais il est une vérité fondamentale que trop d'historiens ont ignorée ou méconnue, c'est que le peuple, avec ses idées, ses sentiments, ses moeurs, ses faits et gestes, constitue une substance sans la pénétration de laquelle quantité de phénomènes historiques sont inexplicables comme une tragédie d'Eschyle dont on aurait supprimé les chœurs<sup>255</sup>.

Autrement dit, le folklore donnait à l'historien les outils pour retrouver une certaine « authenticité du peuple » tel que celui-ci pouvait se révéler dans ses traditions, ses idées, ses moeurs, ses sentiments, ses créations, ses inventions et ses expressions. « L'histoire, de rajouter Lacourcière et Savard, est, comme un effet l'est à sa cause, toute liée au peuple, c'est-à-dire à cette foule anonyme, loin du livre et du document, dans l'esprit et le coeur de laquelle on trouve d'innombrables biens de tradition orale et d'acquisition personnelle, les sédiments du passé et les expériences du présent. » Sans le folklore, l'histoire était condamnée à rester « courte, partielle, sans profondeur substantielle, sans cette justice distributive qui répartit à chacun la place historique qui lui est due<sup>256</sup> ». D'aucuns se surprendront, à la lecture de ces lignes, de l'étonnant parallèle entre ce propos et l'optique de l'histoire sociale qui allait s'énoncer sous la plume de plusieurs historiens des années 1960 pour prendre le contre-pied d'une historiographie plus traditionnelle axée sur

---

<sup>255</sup> Luc Lacourcière et Félix-Antoine Savard, « L'histoire et le folklore », Montréal, *Société historique de Montréal*, avril 1945, p. 429.

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 424 et 431.

l'événement, le politique et l'action des individualités exceptionnelles. Cette nouvelle configuration, dont le Département d'histoire de Laval allait reprendre, comme nous le verrons, quelques-uns des principaux axiomes, visera précisément à restituer à la science historique les dimensions plus larges d'une histoire pouvant atteindre les forces impersonnelles, anonymes et contingentes du peuple. Sans faire de rapprochements trop hâtifs, il ne serait peut-être pas tout à fait erroné d'établir un lien entre la présence des études folkloriques à l'Institut d'histoire de Laval, dès ses débuts, et la réception plutôt favorable des orientations et des propositions de l'histoire sociale chez ses futurs professeurs et étudiants.

### **3. Conclusion**

Si la présente thèse entend surtout s'intéresser aux décennies d'après-guerre, moment où l'histoire intègre la sphère universitaire par la fondation des instituts à Montréal et à Québec, elle ne souhaite pas pour autant éluder la question de ses origines et de sa mise en forme. Telle est l'intention qui a présidé à l'orientation du présent chapitre et dont le double objectif consistait, d'une part, à retracer l'histoire de l'écriture de l'histoire à Québec, en tentant de mieux cerner les éléments de sa tradition locale, mais aussi sa contribution à l'évolution du champ historiographique canadien-français plus large, et, d'autre part, à décrire en détails les fondements institutionnels et idéologiques de l'Institut d'histoire de l'Université Laval.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, Québec en impose par son ascendance culturelle à l'échelle du Canada français. Cette position favorable en fait un foyer important des lettres canadiennes-françaises, mais surtout, le lieu incubateur des deux grandes matrices historiennes de l'historiographie classique. Pour simplifier, deux auteurs encadrent cette évolution : François-Xavier Garneau et Joseph-Baptiste-Antoine Ferland. Le premier fonde le récit libéral et le rehausse d'une dose de romantisme et d'anticléricisme que le clergé ultramontain pouvait difficilement admettre. Le second vient, en quelque sorte, répondre à son prédécesseur en redonnant à l'Église le beau rôle dans la « survivance » du peuple canadien-français depuis le Régime français. Sous Ferland, la Conquête perd aussi son caractère catastrophique, et prend les allures d'un événement commandé par la Providence.

La distance entre les deux narrations n'est cependant pas infinie. Elles obéissent à une même logique nationale par laquelle il s'agit d'entrevoir le destin collectif du peuple canadien-français. Leur conjugaison vient former, en quelque sorte, le socle référentiel à partir duquel s'élaborera l'historiographie nationaliste traditionnelle des décennies à venir.

Nous avons également vu par quel processus la ville de Québec, berceau culturel du Canada français naissant, perd progressivement son influence au profit de Montréal, résultat des transformations socio-économiques majeures qui s'opèrent à l'échelle continentale. Ce déclassement signale l'entrée de la capitale dans le XX<sup>e</sup> siècle et laisse sa marque jusque dans la culture politique et intellectuelle de ses élites. À Montréal, une nouvelle élite nationaliste donne le branle à une doctrine capable d'intégrer et d'unifier un nationalisme nouveau, de fournir des directives et de susciter l'action. L'un des grands artisans de cet avènement, l'abbé Groulx, s'emploie à jeter les fondements d'un important renouveau historiographique, par lequel on peut voir se creuser certaines divergences de fond avec l'intelligentsia plus loyaliste et conciliatrice de l'Université Laval. Cette dernière met à jour les thèses connues sur la Conquête providentielle, sur l'égalité politique des deux peuples fondateurs ainsi que sur l'« irréalisme » de la pensée nationaliste. Ces divergences constituent la toile de fond des polémiques qui opposeront, par la suite, historiens de Québec et de Montréal sur l'interprétation de l'histoire des Canadiens français et de leur devenir.

Quant à l'Institut d'histoire et de géographie de l'Université Laval, sa fondation se lie à une conjonction de facteurs qu'il faut situer dans la dynamique du savoir historique à l'échelle nationale, où se dessine un mouvement à la faveur d'une pratique de l'histoire plus objective et rigoureuse. Elle répond aussi d'une dynamique locale, par laquelle on a pu voir qu'un projet d'institut circulait déjà à la fin des années 1930 dans les rangs de la Société historique de Québec, ainsi qu'au sein des autorités universitaires de Laval, qui en firent un enjeu clé de leur propre identité institutionnelle. Dans ses premières années de fonctionnement, l'Institut s'était rattaché à la Faculté des lettres et avait calqué son programme sur le modèle européen. Mais au-delà de l'aspect institutionnel, peut-on reconnaître à l'Institut une unité intellectuelle? À l'analyse, on a pu voir qu'il s'agissait là d'une hypothèse pour le moins difficile à établir, tant le programme initial, qui réunit des disciplines juxtaposées plutôt qu'intégrées en fonction d'une problématique convergente,

fait montre d'une unité discutable, mais aussi, sans doute, parce qu'à la différence de Montréal, l'Institut à Laval n'a pas eu un grand maître qui aurait établi le prestige et les règles de la profession, ni d'hypothèse ou de doctrine particulière à recueillir et à poursuivre. C'est là un facteur déterminant de sa généalogie intellectuelle.

Cela étant, on ne saurait non plus liquider l'originalité du terreau lavallois en l'interprétant strictement comme un éclectisme. Si l'on s'en remet à l'intuition de l'anthropologue anglaise Mary Douglas, les institutions « pensent » et contribuent à la structuration des comportements collectifs de façons latentes<sup>257</sup>. Leur mise en forme prend part à la modulation des conduites, des *habitus* et des jugements de ses membres. En ce sens, nous l'avons déjà constaté, l'Institut d'histoire a développé certains modes de pensée, des idées directrices et des manières de faire qui ont concouru, dans une certaine mesure, à singulariser ses pratiques et son fonctionnement par rapport aux autres milieux intellectuels. Ainsi, nous avons tout d'abord noté une volonté d'ouverture à la France et au Canada anglais. Ces rapprochements sont fonction d'une tradition institutionnelle bien établie à Laval et motivés par un réel souci d'érudition. Ils se révèlent aussi comme autant de « connecteurs intellectuels » essentiels qui structurent la vie des idées et au travers desquels on décèle la volonté de cultiver une histoire qui outrepasserait les limites du Canada français pour se recentrer sur le Canada contemporain, l'Amérique et l'Europe. C'est ainsi que, rétrospectivement, dans un document de planification du Département d'histoire paru en 1978, l'on pouvait encore lire :

L'équilibre entre le champ "national" et le champ "général" est [...] une tradition ancienne du Département [lavallois] à laquelle il continue fermement d'adhérer. On peut considérer que c'est un des caractères importants du Département d'histoire de l'Université Laval. Elle se justifie par la responsabilité de développement de la connaissance du pays que sert et que dessert l'Université, tout en participant à la recherche internationale. Elle se justifie aussi par le souci de diffuser une connaissance du Québec qui soit ouverte et reliée à la civilisation dont le Québec est partie<sup>258</sup>.

Voyons-y aussi une méfiance à peine dissimulée pour l'historiographie nationaliste héritée du paradigme groulxiste. Autre caractéristique : une remise en cause plutôt timide, voire

---

<sup>257</sup> Mary Douglas, *How Institutions Think*, New York, Syracuse University Press, 1986, 146 p.

<sup>258</sup> « L'état du département en 1978 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/Dossier « Plan directeur ».

effacée, des grands canons de l'historiographie traditionnelle ainsi qu'une faible disposition à contester l'orthodoxie catholique et à réinterpréter à neuf la situation collective des Canadiens français de même que la relation qu'ils entretiennent avec leur passé. Celle-ci s'explique entre autres par la composition du premier directoire de l'Institut, qui ne comprend pas d'« intellectuel public » au sens où ce terme avait pu s'imposer dans l'après-guerre pour désigner le parcours d'un Jean-Charles Falardeau ou d'un Guy Rocher<sup>259</sup>. Tout au plus, il faudra attendre la venue d'un historien laïc comme Marcel Trudel, qui, recruté par l'Institut en 1948 et directeur à compter de 1954, introduira à Laval les méthodes de l'histoire critique et interviendra publiquement sur certains dossiers d'actualité. Le souhait de maintenir une liaison étroite entre l'histoire et certaines disciplines auxiliaires, comme la géographie et le folklore, atteste aussi la persistance d'un raccordement aux principes d'une historiographie plus traditionnelle.

---

<sup>259</sup> Simon Langlois, « Jean-Charles Falardeau, sociologue et précurseur de la Révolution tranquille », *Les Cahiers des dix*, n° 66, 2012, p. 201.

### CHAPITRE 3

## MARCEL TRUDEL ET L'HISTOIRE CRITIQUE

*À l'Institut de Québec, il y a eu constamment, à l'intérieur du corps professoral un même climat généreux de liberté dans l'interprétation. À Montréal, par contre, il y avait une doctrine à écouter, à assimiler sans la transformer et à restituer telle qu'elle à l'examen : c'est du moins une situation qui a duré pendant plusieurs années. Tout cela m'amènerait à dire, en un résumé grossier, qu'au Canada français, du temps de ma génération, l'évolution de l'historiographie s'est faite sur deux voies parallèles : l'une, celle de Québec, débouchant sur des perspectives variées et selon le rythme individuel des travailleurs de l'histoire; l'autre, celle de Montréal, orientée essentiellement vers l'exploitation d'une seule et même explication globale.*

- Marcel Trudel<sup>1</sup>

L'optique qui est la nôtre dans la présente thèse consiste à prendre une vue sur l'« école historique de Québec » qui ne soit pas enfermée dans l'objet ordinairement constitué sous ce label. Il s'agit, en d'autres termes, de réintroduire dans l'analyse un historicisme réflexif soucieux de faire interagir des acteurs avec leur contexte culturel, intellectuel et institutionnel. L'étude d'un parcours biographique peut s'avérer, de ce point de vue, fort probante en nous obligeant à dépasser les identifications simplistes entre un nom et une étiquette et à rester attentifs aux méandres de l'histoire. C'est à cette exigence que nous nous soumettons dans la présente partie, où il s'agit de revisiter en profondeur la trajectoire d'un acteur central du développement des études historiques à Laval.

Marcel Trudel demeure, dans l'historiographie québécoise, parmi les figures historiennes les plus importantes, tant par sa longévité (plus de 60 ans de vie intellectuelle active) que par l'abondance de sa production scientifique (près d'une cinquantaine d'ouvrages érudits). Et pourtant, l'homme et l'œuvre restent encore relativement peu connus des chercheurs, sinon sous les traits plutôt convenus de l'historien « iconoclaste », déboulonneur de mythes et apôtre d'une « nouvelle histoire » résolument « objective »

---

<sup>1</sup> « L'évolution de l'historiographie canadienne-française : une étape racontée par un témoin », conférence prononcée devant des étudiants de l'Université d'Ottawa, 16 mars 1971 (archives personnelles de Micheline Dallaire).

érigée en opposition à l'histoire « édifiante » de ses prédécesseurs. Cette réception se double aussi d'une sorte de constat d'« infériorité » du statut de Trudel dans notre mémoire disciplinaire, infériorité qui tiendrait surtout à l'impression d'une œuvre « inféconde », dont le positivisme un peu décharné des analyses aurait étouffé toute possibilité d'oser une hypothèse globale et novatrice sur le passé.

Retracer l'itinéraire intellectuel et professionnel de Marcel Trudel nous a paru indispensable non seulement pour mettre à l'épreuve certains schémas d'analyse réducteurs sur ses travaux mais surtout en raison de l'incursion qu'il offre sur divers plans essentiels à notre recherche. Secrétaire de l'Institut d'histoire de 1949 à 1955 et directeur de 1954 à 1964, il se trouve en position d'autorité pour définir l'orientation de la science historique à Laval dès ses débuts et influencer sur son développement. Aussi, la position prééminente qu'il acquiert dans l'enseignement de la méthodologie et de l'histoire du Canada durant cette période en fait un point d'entrée privilégié pour cerner la configuration intellectuelle et institutionnelle particulière du lieu qui nous occupe. De la même manière, l'examen de sa trajectoire nous permet de jauger plus finement l'unité et la diversité de notre objet. En effet, si Trudel a su insuffler un esprit propre aux études historiques à l'Institut, en lui imprimant entre autres un credo scientifique particulier, son passage témoigne aussi des discontinuités qui caractérisent le cercle identitaire du trio lavallois. En effet, Trudel élabore un projet historiographique qui comporte des inflexions et un style assez distincts de ceux de ses successeurs. Cette distinction se reconnaît surtout à sa disposition générationnelle, qui l'oriente sur une trajectoire idéologique et méthodologique différente de celles de Jean Hamelin ou de Fernand Ouellet. Mais surtout, c'est parce qu'elle fait valoir une *configuration historiographique* singulière que l'œuvre de Trudel nous paraît devoir être abordée séparément. Cette configuration désigne celle de « l'histoire critique<sup>2</sup> », dont l'intention disciplinaire, formulée au tournant des années 1940, propose d'organiser la pratique de l'histoire au Canada français sur de nouvelles normes.

Peu a été dit et écrit sur cette mutation méthodologique en histoire qui prend pied à Laval en grande partie grâce aux travaux de Trudel et s'énonce simultanément dans les

---

<sup>2</sup> Nous reprenons le terme « histoire critique » de l'historien Serge Gagnon, qui en avait fait l'une des deux « révolutions méthodologiques » de l'histoire au Québec avec l'arrivée de l'histoire sociale dans les années 1960 (S. Gagnon, *Le passé composé [...]*, *op. cit.*, p. 17).



écrits d'historiens gravitant autour de la jeune *RHAF* comme Guy Frégault, Lucien Campeau, Thomas Charland, Conrad-Marie Morin, Jean Delanglez et, dans une certaine mesure, Lionel Groulx. Par les interrogations qu'elle formule à l'égard du passé et les outils d'enquête qu'elle déploie pour y répondre, cette approche joue un important rôle de *relais* entre l'historiographie providentialiste, héritée du nationalisme traditionnel canadien-français, et l'histoire sociale, qui engagera une bonne partie de la recherche historique à compter des années 1960, en particulier à Laval, où elle trouvera un terreau très fertile. Sous cet éclairage, Trudel apparaît moins comme un historien en rupture avec le passé disciplinaire que comme une « figure transitoire » entre deux états successifs de la pratique historique, où se conjugue la dynamique d'un héritage reçu et d'une innovation revendiquée.

L'objet de ce chapitre est donc d'analyser le cheminement personnel et la production intellectuelle et historiographique de Marcel Trudel, en portant une attention particulière à la genèse de son propre itinéraire professionnel et intellectuel, à la spécificité des idées directrices qui émanent de son œuvre, mais aussi à l'influence de celles-ci dans la constitution d'un courant interprétatif qui serait propre à l'Institut d'histoire de l'Université Laval. Les chercheurs qui ont, jusqu'à présent, abordé l'œuvre de Trudel se sont surtout limités à une analyse parcellaire et internaliste de ses écrits, en négligeant de les mettre en étroite relation avec les expériences personnelles de l'auteur et leur contexte d'énonciation. Nombreuses sont aussi les interprétations qui ont crédité à Trudel une vue résolument « objectiviste » sur le passé, sans pour autant chercher à problématiser les structures idéologiques et les représentations préalables qui ont pu commander l'émergence d'un tel discours dans le Canada français d'après-guerre. Vue sous cet angle, l'épistémologie trudelienne doit être corrélée non seulement avec le complexe de transformations idéologiques qui survient après la crise des années 1930, mais aussi avec le climat intellectuel et scientifique particulier qui prévaut à Laval après la guerre, où s'énonce un projet de connaissance qui prend progressivement ses distances de l'enseignement doctrinal catholique et trouve dans la recherche positive, déchargée de toute emprise idéologique, son principal recours. Comme nous le verrons tout au long de ce chapitre, cette séparation des sphères « positive » et « normative » dans la recherche, à l'exemple de la sociologie lavalloise, n'abolit pas pour autant le rapport aux valeurs et au politique, qui demeure

présent dans l'œuvre de Trudel. L'accès à des archives inédites sur la carrière de l'historien, récemment rendues publiques dans son fonds d'archives privé à l'Université d'Ottawa, nous a permis d'approcher différemment ses écrits à l'aune de ces préoccupations et, ce faisant, de mieux comprendre son insertion dans le champ intellectuel québécois<sup>3</sup>.

Soulignons, en dernière instance, que l'ampleur de la tâche qui aurait consisté à analyser l'ensemble de l'œuvre de Trudel dépasse le cadre établi par la présente recherche. Pour le coup, nous avons choisi de nous concentrer surtout sur sa jeunesse et sur les vingt premières années de sa vie professionnelle, qui se sont pour l'essentiel déroulées à Laval. Le choix de nous limiter à cette période tient surtout au cadre chronologique de notre sujet mais aussi, au fait que Trudel quittera l'Université Laval en 1965 pour aller poursuivre sa carrière aux universités Carleton et d'Ottawa, une migration que répéteront par la suite d'autres historiens issus de l'Institut d'histoire et dont nous discuterons plus avant dans un chapitre ultérieur. Aussi, il nous a semblé que c'est durant ses années passées à Québec que Trudel a forgé l'essentiel de sa conception de l'histoire et que s'y sont cristallisés les grands axes de sa pensée.

## **1. Jeunesse et formation**

### **1.1 Déterminismes du milieu trifluvien**

Sur la jeunesse de Trudel, les documents font défaut, conséquence d'un malheureux incendie qui a détruit, lors du déménagement de 1965, l'ensemble de ses archives personnelles. N'ont survécu que quelques pièces qui, additionnées à l'indispensable complément que représentent ses *Mémoires d'un autre siècle*, publiées en 1987, nous permettent tout de même de restituer un milieu aux coordonnées bien définies dans lequel le jeune Trudel a pu modeler une attitude et une vision du monde qui ont influencé de manière importante son œuvre subséquente.

Huitième d'une famille de onze enfants, Trudel est né à Saint-Narcisse de Champlain le 29 mai 1917. Il a vécu sa première enfance dans cette petite paroisse agricole

---

<sup>3</sup> Le fonds Trudel a été déposé aux archives institutionnelles de l'Université d'Ottawa en 2011. Il est composé des documents reçus et produits par l'historien au cours de sa carrière. On y retrouve aussi une volumineuse correspondance, des dossiers sur les honneurs et les prix qu'il a reçus, de la documentation sur ses œuvres littéraires et historiques ainsi que des dossiers de recherche et d'enseignement.

de la Mauricie. La région mauricienne, que René Hardy et Normand Séguin ont décrite comme un « espace mental » à part, « une référence dans l'imaginaire collectif<sup>4</sup> », revêt une certaine importance dans le parcours de l'historien, où il complète l'essentiel de sa formation scolaire. « C'était une petite atmosphère intellectuelle qui, je pense, a pu jouer dans ma préparation<sup>5</sup>. » De cette période, on retient une double dynamique d'arrachement qui rythme ses années de jeunesse : arrachement, tout d'abord, de sa famille naturelle après le décès subit de sa mère alors qu'il n'a que cinq ans, arrachement ensuite du milieu populaire par l'entrée dans l'univers aristocratique et bourgeois des études classiques. Après la disparition de sa mère, Trudel sera laissé en adoption chez un couple de quinquagénaires assez sévères et rigoristes de Saint-Narcisse<sup>6</sup>. Ce retranchement de la vie familiale se double d'une seconde épreuve lorsque, à huit ans, il est expédié à l'orphelinat Saint-Dominique de Trois-Rivières pour un peu plus d'un an. Dans cette jeunesse abîmée, qui pèse sans nul doute sur sa psychologie d'homme<sup>7</sup>, s'édifie un tempérament tout fait de résilience solitaire : « Ce régime me referma sur moi-même. Je me contentai de moi-même pour compagnon à l'intérieur de mon île, pour confident, pour soutien. Très tôt, j'appris à me suffire et je me suffis toujours<sup>8</sup> », confie-t-il dans ses mémoires.

Passé au pensionnat du Jardin de l'Enfance en 1926, alors tenu par les Filles de Jésus, Trudel prend progressivement le goût des études et de la lecture, qu'il cultive en dévorant à répétition les volumes grands formats, reliés carton et dorés sur tranche, remportés lors des cérémonies de distribution des prix à la fin de l'année. Dans ce nouvel environnement, il côtoie les enfants de la bourgeoisie urbaine et se met progressivement à distance de son propre milieu d'origine : « Aujourd'hui, on parlerait de déracinement; à l'époque, je sentais qu'on m'avait transplanté<sup>9</sup>. » Plutôt bon élève, il accède assez facilement, dès l'âge de treize ans, au Collège séraphique de l'agglomération trifluvienne

---

<sup>4</sup> Cité dans René Verrette, « Le régionalisme mauricien des années trente », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, n° 1, 1993, p. 28.

<sup>5</sup> « Marcel Trudel », *Écrire l'histoire au Québec. Cahier no. 2*, Montréal, Société Radio-Canada (transcription d'entrevue radiophonique), 1981, p. 2.

<sup>6</sup> Par disposition testamentaire, Marcel Trudel consacrera d'ailleurs une bourse au mérite pour des étudiants de Saint-Narcisse qui portera le nom de ses parents adoptifs (« bourse Théodore-Baril / Mary-Trépanier »).

<sup>7</sup> Les souvenirs « amers » de ses années de jeunesse passées à l'orphelinat sont notamment évoqués dans ses mémoires (p. 55-58). Ils sont également mis en scène, plutôt douloureusement, dans son roman autobiographique *Vézine*, paru en 1946.

<sup>8</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 51.

<sup>9</sup> *Ibid.*, p. 68.

(également connu sous le nom de séminaire Saint-Antoine) en vue de la prêtrise. Cette orientation vers la vie religieuse franciscaine lui serait venue de ses parents adoptifs, forts dévots et membres du Tiers-Ordre<sup>10</sup>. C'est alors l'entrée dans l'univers du cours classique, plus particulièrement dans celui de l'ancien *cursus studiorum* des Sulpiciens, avec tout ce que cela suppose de pédagogie exigeante, de discipline stricte et de formation spirituelle. Trudel baignera huit années dans l'univers isolé et protecteur de la scolarité classique. La formation acquise dans ce terreau intellectuel particulier le marque durablement. Encore jeune professeur, il pouvait écrire dans les pages du journal étudiant du Séminaire trifluvien combien cette expérience initiatique à la vie intellectuelle pouvait être déterminante dans la vie d'un homme : « C'est au collège qu'on se bâtit pour la vie, qu'on se donne une structure spirituelle qui ne changera plus. Heureux ceux qui, à l'exemple des jeunes Athéniens, ont juré de faire avancer le monde d'un pas : toute leur vie, ils resteront hantés de la même préoccupation et cette préoccupation rendra leur vie tellement féconde qu'ils seront les premiers à s'en étonner<sup>11</sup>. »

Au collège séraphique, établissement affilié à l'Université Laval à compter de janvier 1933, le programme pourvoit « à un véritable humanisme chrétien et à la formation complète de l'esprit par l'étude suivie des chefs-d'œuvres littéraires<sup>12</sup> ». Un bref coup d'oeil sur les quelques compositions de belles-lettres que nous avons retrouvées du jeune Trudel nous plonge directement dans ce modèle pédagogique normatif hérité de la Renaissance. Dans une dissertation sur « L'académicien et ses lectures », rédigée en septembre 1935, le jeune collégien s'éprend d'admiration pour les écrits du monde antique et des temps modernes. Les facultés de raison que lui procure cette littérature doivent être cultivées de pair avec la sensibilité des auteurs romantiques qui, de Lamartine à Chateaubriand, permettent une meilleure saisie des « nuances du tendre, du délicat et du beau<sup>13</sup> ». Une autre composition dit tout haut la satisfaction de l'étudiant après une année passée en Belles-lettres : « Cette culture littéraire tant vantée et si recherchée fait notre unique

---

<sup>10</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>11</sup> Marcel Trudel, « Un ancien se penche sur son passé », *Le STR*, novembre-décembre 1950, p. 5.

<sup>12</sup> « L'Aube Séraphique : collège séraphique de Trois-Rivières. Mars 1933 », Archives de l'Université d'Ottawa (ci-après AUO), Fonds Marcel-Trudel 305/Boîte42396/Dossier « études secondaires - collège séraphique 1931-1932 ».

<sup>13</sup> Marcel Trudel, « L'académicien et ses lectures », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42396/Dossier « études secondaires - compositions françaises au Collège séraphique 1934-1935 ».

occupation, dix mois durant [...] repassons en revue l'agrément que peuvent nous apporter l'étude de la langue d'Athènes, de celle de Rome et la consécration d'une majeure partie du programme aux auteurs français, poètes et prosateurs<sup>14</sup>. »

Une autre composition de Trudel datée du 16 novembre 1935, portant cette fois-ci sur la survivance française, illustre combien l'enseignement au petit juvénat de la rue Laviolette visait l'entretien d'un sentiment d'appartenance fort au groupe national par la transmission et la glorification d'un héritage culturel :

Chaque peuple, en effet, a son caractère particulier qui, sans être un caractère tranché, est du moins une tendance instinctive, naturelle, d'autant plus forte et qui demeure en l'homme comme un véritable besoin : c'est ce qui retient notre esprit à la nationalité française et c'est aussi ce qui nous sépare du reste des peuples : nous avons notre caractère propre : plus indigène qu'anglais, plus français qu'indigène<sup>15</sup>.

Pareille conception de la nationalité s'arrime à une finalité spirituelle qui devait lui rester supérieure :

Je me représente un peuple qui perd sa langue et trahit son caractère originel, mais un peuple qui renonce à son culte et surtout si ce culte est le véritable, malgré mon esprit pessimiste, je n'ose pas en concevoir. Cependant, c'est par la trahison de sa langue, qu'on y arrive [...] je dirais que nous sommes liés par des devoirs envers la Providence, d'abord, et en second lieu, envers nos ancêtres<sup>16</sup>.

La perspective d'une carrière sous la bure franciscaine n'enchantait guère Trudel. Adolescent, il était déjà, de son propre aveu, d'un naturel plutôt réaliste et « terre-à-terre », peu sollicité par la dimension mystique de l'existence humaine<sup>17</sup>. De même, son tempérament personnel le conduisit à se méfier de l'éloquence en histoire, qui ne lui paraît pas de nature à rendre service à la discipline<sup>18</sup>. Tout au plus, cette formation lui fournit-elle un apprentissage rigoureux du latin, du grec et de la littérature, trois matières qui le passionnent et qu'il sera par la suite appelé à enseigner au Collège Bourget, à Rigaud. Ce

---

<sup>14</sup> *Ibid.*

<sup>15</sup> *Ibid.*

<sup>16</sup> Marcel Trudel, « Pourquoi rester français? », AUO, 305/42396/ Dossier « études secondaires - compositions françaises au Collège séraphique 1934-1935 ».

<sup>17</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 77.

<sup>18</sup> Marcel Trudel, « Lionel Groulx », Conférence prononcée dans le cadre du colloque Hommage à Lionel Groulx, Université de Montréal, 6 novembre 1990 (archives personnelles de Micheline Dallaire).

relatif détachement des vertus religieuses franciscaines n'était pas passé inaperçu aux yeux des autorités du collège, qui prétextèrent quelques écarts de conduite et une correspondance familiale séditeuse pour motiver son renvoi du juvénat en décembre 1935, à sept mois du baccalauréat<sup>19</sup>. Le Séminaire de Trois-Rivières, voisin du collège séraphique, accueillera le jeune Trudel dans sa classe de rhétorique dès l'hiver 1936, jusqu'à sa graduation en juin 1938.

Trudel fait son entrée au collège diocésain dans un climat social et culturel particulier provoqué par la crise économique des années 1930. Face à ces bouleversements, le débat public s'emballe autour de l'avenir du Canada français et de son inscription dans le monde moderne. Dans les milieux intellectuels et cléricaux, surtout à Montréal, la crise est principalement envisagée dans les paramètres d'une décadence morale et spirituelle, mettant en cause tout un socle de valeurs et de convictions énoncées depuis plus d'un siècle. Selon Jean Lamarre, cette situation particulière amène « la formation d'une vision du monde », que toute une jeunesse alors en effervescence partage « sous le mode de l'inquiétude<sup>20</sup> ». Ce sentiment, que traduit bien la parution d'un ouvrage de François Hertel au titre opportunément évocateur (*Leur inquiétude*, 1936; reprise du titre de *Notre inquiétude* de Daniel Rops (1926)), génère alors le besoin d'un recentrement des priorités sur les finalités de la personne humaine et donne lieu à l'expression de tout un faisceau de réflexions, nourries par certaines idéologies européennes, en particulier celles de philosophes français néo-thomistes et des encycliques papales, sur la nécessaire adaptation aux changements sans pour autant renier les ancrages profonds de la nation et la religion. Ici, comme ailleurs, l'élite passera au crible les excès du capitalisme, du libéralisme et du matérialisme américain. De même, cherchera-t-elle à faire contrepoids aux idéologies totalitaires concurrentes alors en ascension en Europe. L'intérêt que manifeste l'École sociale populaire pour le corporatisme et la lutte contre le communisme, *l'Action nationale* pour l'« éveil » d'un sentiment national proprement canadien-français et les jeunes collaborateurs de *La Relève* et de *L'Ordre nouveau* pour la philosophie personnaliste naissante, traduit cette même quête d'un monde plus fraternel, plus communautaire qui répondraient aux effets déstructurants de la crise économique.

---

<sup>19</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 88.

<sup>20</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit., p. 208-211.

Le jeune Marcel Trudel, dont l'adolescence se déroule sur fond de ce « paradigme de l'inquiétude » commun à toute la jeunesse canadienne-française<sup>21</sup>, reprend certaines des thématiques véhiculées par ces mouvements de contestation. Il faut dire que la cité trifluvienne est alors loin d'être épargnée de la crise qui sévit en raison de sa structure économique dominée par le secteur manufacturier. La multiplication des licenciements, les fermetures temporaires dans les grandes usines, les faillites des petites et moyennes entreprises, le ralentissement des affaires et la hausse du taux de chômage donnent une résonance très concrète au krach financier dans cette agglomération qui, depuis le début du siècle, avait connu une expansion démographique et industrielle accélérée grâce au développement du secteur secondaire<sup>22</sup>. Ainsi, à une séance publique de l'Académie Saint-Thomas d'Aquin du Séminaire tenue en mars 1937, Trudel prononce un discours sur l'importance et l'actualité de la question sociale canadienne-française « pour manifester aux sceptiques, souligne-t-il, que la jeunesse d'aujourd'hui n'est pas qu'une fanfare de symboles retentissants et pour apporter leur contribution au bien commun ». En écho aux appels lancés par l'encyclique *Quadragesimo Anno* pour une restauration sociale chrétienne et l'implication de l'élément jeune dans la rénovation sociale et économique, Trudel envisage alors ces questions sous l'angle philosophique du thomisme : « À une heure où surgissent et s'affrontent tant de théories, il importe de le souligner : ce n'est pas en fonction de l'histoire ou de systèmes non éprouvés, mais à la lumière de la foi et des principes de la saine philosophie [de Thomas d'Aquin] que s'élucideront les problèmes complexes que pose la vie en société. » De la même manière, estime-t-il, la doctrine d'Aquinat doit fournir les arguments nécessaires à « la critique du Libéralisme économique et du Communisme, ainsi qu'à l'élucidation du concept exact du droit de propriété privée<sup>23</sup> ».

Cet acquiescement au thomisme est alors surtout le fait de la philosophie à dominance religieuse que l'on retrouve dans les maisons d'enseignement supérieur. Introduit au Canada français à l'initiative de prélats importants tels Louis-Adolphe Pâquet

---

<sup>21</sup> Sur le paradigme de l'inquiétude de la génération des années 1930 au Canada français, se référer à Marcel Olscamp, « Un air de famille. Entre *La Relève* et *Refus global* : la génération cachée », *Tangence*, n° 62, 2000, p. 7-33. Voir aussi Jean-Philippe Warren, « L'inquiétude des révolutionnaires tranquilles : bref essai d'analyse d'un sentiment », *Argument*, vol. 4, n° 2, printemps-été 2002, p. 75-92.

<sup>22</sup> René Verrette, « Le régionalisme mauricien des années trente », *loc. cit.*, p. 29-31.

<sup>23</sup> Marcel Trudel, « La question sociale : importance et actualité; principes capables de la résoudre », AUO, 305/42396/Dossier « études secondaires - Séminaire des Trois-Rivières. 37-38, 32-39, 88, 89, 2007 ».

et Jean-Marie Rodrigue Villeneuve, le thomisme rendait possible l'enracinement d'une pensée « authentique », qui connectait à Dieu et aux vérités éternelles tout en offrant un rempart efficace contre les autres philosophies modernes (rationalisme, positivisme, scientisme, pragmatisme) jugées délétères<sup>24</sup>. Malgré son implication à l'Académie Saint-Thomas, on ne saurait détecter une influence déterminante du thomisme dans l'œuvre de Trudel. Il ne manquera d'ailleurs pas de critiquer par la suite l'enfermement doctrinal de ses anciens maîtres de collège<sup>25</sup>. Cela dit, son propos ne le rend pas moins solidaire de l'état d'esprit de toute une jeunesse qui, portée à s'affirmer de plus en plus comme une catégorie sociale à part entière<sup>26</sup>, est sollicitée par le projet d'une révolution spirituelle et d'une prise de conscience du réel face aux mutations profondes des structures sociales et économiques du Canada français.

Tout en s'alimentant au contexte social et culturel particulier engendré par l'instabilité économique de l'entre-deux guerres, Trudel évolue néanmoins en marge de l'effervescence des énergies juvéniles du Québec d'alors. Si l'action patriotique retient son attention de jeune collégien - il sera notamment, sous l'influence du père Henri Moreau, à l'initiative d'un petit mouvement anti-impérialiste au collège qui lui méritera, au terme de sa Philo I, un prix de patriotisme -, il note qu'« assez curieusement, la pratique de ce nationalisme n'avait aucune relation avec les mouvements contemporains, je pense en particulier à celui des Jeunes Canada ». À Trois-Rivières, précise-t-il, « nous vivions, au point de vue des idées, en région fermée<sup>27</sup> ». C'est ainsi, par exemple, qu'il se souvient avoir été très peu marqué par la grande vogue des mouvements de l'Action catholique spécialisée, envers lesquels il se montrait plutôt rébarbatif<sup>28</sup>. On recense tout au plus deux brefs articles, dont un court conte, qu'il fit paraître dans les pages de la *JEC*, le journal étudiant de la

---

<sup>24</sup> Voir Marie Martin-Hubbard, « Incursion personaliste chez les thomistes canadiens-français des années 1930 et 1940 : l'exemple de François Hertel », *Mens. Revue d'histoire culturelle et intellectuelle*, vol. 6, n° 1, p. 29-67.

<sup>25</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 103-104.

<sup>26</sup> Sur la jeunesse canadienne-française des décennies précédant la Révolution tranquille, on consultera avec profit Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène : L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 391 p.

<sup>27</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 111.

<sup>28</sup> Marcel Trudel, « L'étudiant au ceinturon vert, p. 52 », *AUO*, 305/42392/ Dossier « Prends ta canne, nonagénaire, et remonte à ta source - 2010 ».



Jeunesse étudiante catholique<sup>29</sup>. Comme plusieurs autres jeunes du milieu des années 1930, qui assistèrent à la naissance de la Jeunesse étudiante catholique (JEC) au Canada français, Trudel saisit mal la spécificité de ces mouvements par rapport aux enseignements et aux cercles parascolaires catholiques déjà existants<sup>30</sup>. De même, il précise n'avoir pris part à aucune activité politique durant sa formation collégiale, limitant plutôt ses activités à l'offre parascolaire du collège<sup>31</sup>.

S'extrayant plus ou moins volontairement des mouvements jécistes et des autres foyers de socialisation politique de l'Action catholique, Trudel allait plutôt s'abreuver au régionalisme mauricien, dont Trois-Rivières et, *a fortiori*, son collège diocésain, constituaient alors le chef-lieu. Ce mouvement de fierté régionale, axé sur l'exaltation de la « petite patrie », des héros du passé, de la vie rurale et de la nature mauricienne, s'affirme durant l'entre-deux-guerres sous l'inspiration d'une élite intellectuelle locale, dont les principaux apôtres sont Joseph Gélinas et surtout, l'abbé Albert Tessier, préfet des études au Séminaire trifluvien. Trudel reconnaît en Tessier l'une des figures marquantes de sa jeunesse et l'un de ceux qui auront grandement contribué à sa venue à l'histoire : « L'élève que j'étais au Séminaire de Trois-Rivières a abordé l'histoire du Canada en 1935, dans le fief de l'abbé Albert Tessier : il y occupait alors tout l'espace historique et patriotique par son action régionaliste de la petite patrie; il n'était pas orateur pour un sou, mais sa présence en Mauricie bouchait tout le paysage<sup>32</sup> », se souvient-il. Au cours des quinze années suivant sa sortie du collège, il entretiendra avec ce professeur une correspondance amicale et teintée d'admiration dans laquelle il le tiendra au fait de l'évolution de sa carrière professorale en sollicitant, à l'occasion, ses conseils avisés pour certains dossiers

---

<sup>29</sup> Marcel Trudel, « L'as des Jécistes », *JEC*, vol. 2, n° 5, 1936, p. 14; Marcel Trudel, « Une nuit de 1837 », *JEC*, vol. 4, n° 8, (1937), p. 13. Cette dernière référence est un conte que Trudel avait fait paraître à la suite d'un concours lancé par le journal *JEC* et pour lequel il avait été le récipiendaire du premier prix. Ce prix lui fut d'ailleurs remis en mains propres par Lionel Groulx.

<sup>30</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, *op. cit.*, p. 111. Voir aussi Louise Bienvenue, *Quand la jeunesse entre en scène [...]*, *op. cit.*, p. 58, dont les analyses corroborent ces impressions du jeune Trudel. De même, plutôt tempéré à l'époque où Trudel était collégien, le jécisme semble avoir connu sa popularité au Séminaire de Trois-Rivières plutôt vers le tournant des années 1940, soit juste après sa graduation (à ce propos, voir Pierre Goudreault, *Une église pour le monde : entretiens avec Mgr Jean-Guy Hamelin*, Montréal, Novalis, 2013, p. 16).

<sup>31</sup> Trudel participera notamment aux activités de l'Académie Saint-Thomas-d'Aquin, de la Fanfare Sainte-Cécile, du cercle Dollard et du cercle des Jeunes Naturalistes, dont il sera le président (Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, *op. cit.*, p. 111).

<sup>32</sup> Marcel Trudel, « Lionel Groulx », Conférence prononcée dans le cadre du colloque Hommage à Lionel Groulx, *op. cit.*

litigieux<sup>33</sup>. Quant à Tessier, voyant que son ancien étudiant était « appelé à de grandes choses<sup>34</sup> », il lui fournira l'appui financier et logistique nécessaire à la publication de ses premiers ouvrages scientifiques<sup>35</sup>.

Trudel est étudiant à Trois-Rivières à l'heure où l'action régionaliste connaît ses plus fortes manifestations<sup>36</sup>. L'influence de ce courant d'idées chez lui s'apprécie notamment dans deux articles au fort accent ruraliste qu'il fait paraître en mai 1936 dans les pages du *Bien Public*, journal trifluvien qui loge à l'enseigne du programme régionaliste de l'abbé Tessier<sup>37</sup>. Dans ceux-ci, Trudel souhaite éveiller l'intérêt de ses collègues bacheliers pour le « retour à la terre », projet alors envisagé par l'épiscopat comme un remède humain à la crise économique. Trop souvent méprisée, la vocation agricole doit être revalorisée dans le cours classique selon Trudel, pour qui le Canada français est alors en manque criant d'« élites paysannes » : « Un bachelier agriculteur serait précieux pour la cause terrienne à cause de la sûreté de son jugement, de la souplesse de son esprit et de son sens des valeurs<sup>38</sup>. » Qui plus est, la perspective d'une carrière agricole pour les bacheliers viendrait pallier, selon lui, un encombrement des carrières professionnelles et permettrait « un réajustement de la société et une assurance de bien-être pour la jeune génération<sup>39</sup> ».

Selon René Verrette, le régionalisme mauricien aurait agi à la manière d'un « idéal mobilisateur », un « besoin d'évasion » engendré par la situation de précarité économique

---

<sup>33</sup> À titre d'exemple, Trudel sollicitera l'avis de l'abbé Tessier au moment où Groulx l'invitera à siéger à l'Académie canadienne-française, craignant que cette nomination ne froisse les autorités de l'Université Laval, plus proches de la Société Royale du Canada (« Lettre de Marcel Trudel à Albert Tessier, 6 janvier 1948 », Archives du Séminaire de Trois-Rivières (ci-après ASTR), Fonds Albert-Tessier FN-0014/P2/149).

<sup>34</sup> Albert Tessier, « Lettre-préface », dans Gabriel Beaudoin, *Notes bio-bibliographiques sur Monsieur Marcel Trudel*, Montréal, École des Bibliothécaires, 1949, p. VI.

<sup>35</sup> Alors jeune auteur et débutant dans la carrière universitaire, Trudel s'était lourdement endetté auprès du Séminaire de Québec à la suite de la publication de son précédent ouvrage sur le Canada et la Révolution américaine. C'est ainsi qu'Albert Tessier lui prêtera main forte pour la parution, en 1952, de son ouvrage sur le régime militaire dans le Gouvernement des Trois-Rivières, en couvrant ses frais d'impression auprès de l'imprimeur du journal *Le Bien public*. (« Lettre de Marcel Trudel à Albert Tessier 23 mars 1952 », ASTR, Fonds Albert-Tessier FN-0014/P2/149). Aussi, Tessier donnera un appui formel, par écrit, à Trudel à l'occasion d'une demande de bourse auprès de la fondation Guggenheim (« Lettre d'Albert Tessier à Victor Doré, surintendant du Département de l'instruction publique de la province de Québec 8 novembre 1946 », ASTR, Fonds Albert-Tessier FN-0014/P2/149).

<sup>36</sup> La plus éloquente étant sans doute les fêtes commémorant le 300<sup>e</sup> anniversaire de la fondation de la ville par Lavolette, le 4 juillet 1634.

<sup>37</sup> René Verrette, « Le régionalisme mauricien des années trente », *loc. cit.*, p. 44.

<sup>38</sup> Marcel Trudel, « L'agriculture, carrière ouverte aux bacheliers », *Le Bien public*, 14 mai 1936, p. 11.

<sup>39</sup> Marcel Trudel, « Comment établir des bacheliers sur la terre », *Le Bien public*, 20 mai 1936, p. 11.

qui constitue le fond de scène de la société mauricienne des années trente<sup>40</sup>. Puisant ses racines dans la restauration catholique ultramontaine de Mgr Lafèche et dans le nationalisme canadien-français d'acception groulxiste, ce courant de pensée distille une philosophie de l'histoire dans laquelle le récit a pour fonction primordiale de réincarner le passé en vue de « toucher les âmes ». Il entend aussi célébrer, par la littérature, le poème, la photographie et le cinéma, les beautés et les vertus de l'environnement naturel. En outre, précise Verrette, son discours table beaucoup sur le « concret », le « réalisme » et s'éloigne du « théorique » et du « livresque ». C'est d'ailleurs à l'enseigne de ce courant que Marcel Trudel fera paraître son premier et unique roman, *Vézine* (1946), un ouvrage à saveur autobiographique dont le récit exploite à souhait, et à la faveur de descriptions très réalistes, le faste et les richesses naturelles du cadre mauricien. Ce type de littérature, qui rappelle celle d'autres auteurs trifluviens comme Clément Marchand, Philippe Panneton et Alphonse Piché, répondait aussi à l'appel lancé par Camille Roy au début du XX<sup>e</sup> siècle, soucieux de développer une littérature canadienne spécifique qui reprendrait, dans son contenu, une esthétique propre au Canada français, tirée de son histoire et de ses traditions. Ce contact avec les auteurs et les réalisations du régionalisme mauricien a sans doute inspiré Trudel dans l'orientation de ses premiers travaux d'histoire sur le régime militaire dans le gouvernement des Trois-Rivières et les forges Saint-Maurice<sup>41</sup>. Si leur contenu s'éloigne de l'action constructive du régionalisme à proprement parler et de son historiographie mythifiante, ils participent néanmoins d'un élan d'enthousiasme similaire engagé dans une démarche d'appropriation symbolique de l'espace régional trifluvien.

À la sortie du Séminaire, Trudel optera pour le clergé séculier dans l'intention d'enseigner les lettres classiques et de poursuivre une formation intellectuelle sur le continent européen. Entré au Grand Séminaire de Trois-Rivières en septembre 1938, l'occasion lui est alors donnée d'approfondir certaines lectures composées surtout de littérature française, de littérature anglaise et de littérature religieuse, avec une

---

<sup>40</sup> René Verrette, « Le régionalisme mauricien des années trente », p. 30; voir aussi René Verrette, *Les idéologies de développement régional. Le cas de la Mauricie, 1850-1950*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1999, 390 p.

<sup>41</sup> On pense surtout ici à Marcel Trudel, *Le Régime militaire dans le Gouvernement de Trois-Rivières, 1760-1764*, Trois-Rivières, Les Éditions du Bien public, 1952, 236 p.; Marcel Trudel, « Les Forges Sainte-Maurice sous le régime militaire (1760-1764) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 5, n<sup>o</sup> 2, septembre 1951, p. 159-185.

prédisposition particulièrement favorable pour des historiens ecclésiastiques comme René François Rohrbacher ou encore Léon Cristiani<sup>42</sup>. Ce détour par les études théologiques ne dura toutefois que huit mois. Cette fois-ci, Trudel invoque la « perpétuelle atmosphère d'ennui, de banalité quotidienne, de vide intellectuel et artistique<sup>43</sup> » qui régnait dans le Grand Séminaire pour justifier ce second rejet de la vocation religieuse. C'est en même temps l'heure des choix pour le jeune Trudel : choix d'une carrière laïque d'une part et ouverture au savoir fondé en rationalité d'autre part.

## 1.2 Entre littérature et histoire

Rien ne prédisposait Trudel à orienter sa carrière en histoire canadienne. Au contraire, une fois sorti du collège, le jeune homme a pour projet de devenir helléniste et romancier. Ces deux champs d'intérêt – les humanités gréco-latines et la littérature – constituent les deux grands axes de sa formation supérieure qui vont nourrir en retour la sensibilité de l'historien. Contraint de renoncer à la poursuite de ses études en Europe en raison de la guerre<sup>44</sup>, il complète une licence ès Lettres à l'Université Laval entre 1939 et 1941. Entièrement dévoué à ses études<sup>45</sup>, il y reçoit les enseignements de Camille Roy, Jean Lechevalier, Maurice Lebel et Auguste Viatte, lequel, au moment des examens finaux, qualifie le jeune Trudel de « révélation<sup>46</sup> ». Le doctorat s'impose comme la suite logique d'un parcours déjà prometteur. La guerre faisant toujours rage en Europe, il décide de poursuivre un doctorat en littérature canadienne à Laval et, simultanément, de s'initier à l'enseignement des lettres classiques.

Professeur de français, de latin et de grec en Versification et en Méthode au Collège Bourget de Rigaud de 1941 à 1945, Trudel prend très au sérieux son nouveau rôle

---

<sup>42</sup> Marcel Trudel, « Œuvres que j'ai lues de 1938 à 1948 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42392/ Dossier « Œuvres lues de 1938 à 1948 ».

<sup>43</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 119.

<sup>44</sup> Trudel avait réussi à décrocher une généreuse bourse du gouvernement Duplessis pour aller étudier en Europe.

<sup>45</sup> À ce propos, il écrira d'ailleurs dans ses mémoires que durant ces deux années, « je me désintéressais royalement de toutes les manifestations étudiantes. J'étais convaincu (je le suis encore) qu'un étudiant se rend utile à la société, avant tout, en étudiant » (p. 138).

<sup>46</sup> Note écrite dans son journal du 27 mai 1941. Voir Claude Hauser, *Auguste Viatte, vol. 1. D'un monde à l'autre. Journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949)*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, p. 268.

d'éducateur. Nationalisme et patriotisme figurent alors au coeur de son enseignement<sup>47</sup>. Dans la droite ligne des thèmes à saveur agriculturiste qu'il avait déjà évoqués dans les pages du *Bien public* quelques années auparavant, il écrit à Albert Tessier, le 27 janvier 1942 :

Je m'efforce de rendre mes disciples enthousiastes pour une solide culture; comme la plupart sont fils ou petits-fils de cultivateurs, j'en profite pour leur conserver l'esprit terrier. Ils ont à écrire sur des légendes régionales ou à raconter la vie campagnarde. Cette vie n'offre-t-elle pas des ressources d'art aussi riches que la vie du monde antique? [...] L'enseignement me plaît totalement : ce que je montre à mes élèves me sert autant qu'à eux-mêmes, j'ai des loisirs et je dispose de beaucoup de temps pour ma thèse de doctorat. La carrière est belle<sup>48</sup>.

Durant ces années fécondes, qui furent aussi celles de sa première paternité<sup>49</sup>, Trudel fait paraître une série d'articles dans la revue *L'Enseignement secondaire au Canada*, alors tenue par les pères franciscains de Trois-Rivières<sup>50</sup>. Ces textes composent des analyses grammaticales et des exposés très détaillés sur la traduction grecque et latine<sup>51</sup>. Leur contenu atteste l'importance que revêtent alors les humanités gréco-latines chez lui, mais aussi, un désarroi à peine dissimulé devant l'impression d'une déshérence de la langue et de la culture française :

On parle, on écrit comme si le français n'était pas une langue pratique! Comme s'il ne venait pas du latin et du grec, les deux langues commerciales de l'antiquité! [...] Ce n'est pas la langue française qui souffre disette, mais nous. *La pauvreté et l'obscurité sont en nous*. Comme les habitants des wigwams, nous paraphrasons à propos d'un clou; en causant, nous montrons du doigt. [...]

---

<sup>47</sup> G. Beaudoin, *Notes bio-bibliographiques sur Monsieur Marcel Trudel, op. cit.*, p. 14.

<sup>48</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Albert Tessier 27 janvier 1942 », ASTR, Fonds Albert-Tessier FN-0014/P2/149.

<sup>49</sup> Marcel Trudel a eu trois enfants de son premier mariage, en 1941, avec Anne-Marie Chrétien. Après son divorce, en 1968, il s'est remarié avec l'historienne Micheline Dallaire, en 1970.

<sup>50</sup> Sur l'histoire et l'orientation idéologique de cette revue, voir Nicole Gagnon, « L'idéologie humaniste dans la revue *L'Enseignement secondaire au Canada* », *Recherches sociographiques*, vol. 4, n° 2, 1963, p. 167-200.

<sup>51</sup> Voir Marcel Trudel, « Version latine : *Moeurs des Suèves* », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. 21, n° 6, 1942, p. 494-498; Marcel Trudel, « Explication d'un thème latin pour versification », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. 22, n° 7, avril 1943, p. 562-568; Marcel Trudel, « La crise du vocabulaire », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. 23, n° 3, décembre 1943, p. 199-204; Marcel Trudel, « Correction d'un thème latin, en versification », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. 24, n° 6, mars 1945, p. 404-408; Marcel Trudel, « Une technique de la version, en Versification », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. 24, n° 8, mai 1945, p. 534-538.

Nous écrivons comme des Indiens : ignorant la dénomination exacte des objets, nous faisons leur description. Les périphrases se trouvent alors semblables les unes aux autres [...] et nous voilà raboutant des périodes fadasses<sup>52</sup>.

À travers cette dénonciation des pratiques linguistiques qui caractériseraient les Amérindiens (signe que Trudel avait à sa manière bien absorbé la lecture évolutionniste sur le fait autochtone), pointe une inquiétude devant la pauvreté culturelle et spirituelle des Canadiens français qui, en d'autres lieux, donne à s'exprimer plus résolument dans un nationalisme militant en faveur de la libération et de l'affirmation collective<sup>53</sup>. Chez Trudel, cette inquiétude conduit plutôt, on le note, à un procès intenté à la culture, avec les Canadiens français au banc des accusés. Elle procède aussi chez lui d'une haute idée de l'humanisme classique, qui vise d'abord la formation d'« esprits cultivés, supérieurs universels, des hommes dans la plus haute et la plus large acception du terme<sup>54</sup> ». L'accent sur l'art de bien penser se traduit par l'art de bien écrire, d'où l'insistance sur la culture littéraire, les racines de la langue maternelle et le maniement des techniques de traduction, base essentielle de la culture générale : « Quel est le but premier, urgent, de toute culture? Communiquer sa pensée par les mots. Plus nous saurons de mots, plus notre culture sera facile et charmante à dispenser<sup>55</sup>. » On ne saurait trop insister sur l'influence profonde et durable de cette matrice des humanités classiques chez Trudel, qui se traduira dans son travail par le souci profond du détail et de la perfection ainsi que par une conformité aux règles établies et à la discipline des facultés intellectuelles.

Trudel est un grand lecteur, c'est le moins que l'on puisse dire. Une recension, trouvée dans ses archives personnelles, de l'ensemble des œuvres lues entre le début de son cours classique et son entrée dans le corps professoral à Laval fait état d'une vaste culture littéraire, allant des grands apologistes chrétiens jusqu'à l'œuvre complète de Shakespeare, en passant par une riche collection d'œuvres de littérature canadienne, américaine, anglaise

---

<sup>52</sup> Marcel Trudel, « La crise du vocabulaire », *loc. cit.*, p. 199.

<sup>53</sup> On retrouvera cette préoccupation exprimée dans Dostaler O'Leary, *L'Inferiority Complex*, Montréal, *Le Devoir*, 1935, 27 p. Cette préoccupation est également très présente dans les écrits de jeunesse des historiens Guy Frégault et Michel Brunet (voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*, p. 220 et 362).

<sup>54</sup> Georges Courchesne, *Nos humanités*, Nicolet, Procure de l'École Normale, 1927, cité dans Nicole Gagnon, « L'idéologie humaniste dans la revue *L'Enseignement secondaire au Canada* », *loc. cit.*, p. 170.

<sup>55</sup> Marcel Trudel, « La crise du vocabulaire », *loc. cit.*, p. 199-200.

et surtout, française<sup>56</sup>. Il y aurait beaucoup à dire sur ces lectures, qui composent un horizon cognitif sur le fond duquel se trouvent implicitement définies certaines de ses références intellectuelles. Soulignons ici, entre autres choses, une fréquentation assidue des auteurs de la renaissance littéraire du catholicisme français de la fin du XIX<sup>e</sup> et du début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>57</sup>. Les noms de Charles Péguy, François Mauriac, Joris-Karl Huysmans, André Gide, Jacques Maritain, Jean Giraudoux, Paul Bourget, Francis Jammes et Léon Bloy sont maintes fois évoqués<sup>58</sup>. Le contact avec ces auteurs, tous pour la plupart issus du renouveau catholique européen, initie Trudel à une pensée catholique plus progressiste et moderne, qui nourrit l'espoir d'une conversion authentique du chrétien en contrepartie des dogmes ossifiés d'une éthique chrétienne post-tridentine. Au Canada français, on le sait, le recours à cette littérature d'esprit catholique venue de France revêt une dimension capitale dans le climat de renouveau qui se met en place en amont de la Révolution tranquille. Sa force affective et intellectuelle auprès de l'élite intellectuelle montante des années 1940 dénote à la fois une soif de liberté intellectuelle et un désir de prendre ses distances d'avec les conscriptions morales du discours officiel et des maîtres d'autrefois. Selon E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, cette littérature européenne d'avant-guerre serait intervenue comme l'un des « intercesseurs » privilégiés d'une « éthique personnaliste » qui émerge au Canada français et de laquelle sourdront les éléments d'une critique de la légitimité du cléricisme :

Les œuvres littéraires amenèrent une vision du monde dont les ouvrages philosophiques ou théologiques ne sont souvent que le prolongement théorique. L'inquiétude du péché telle qu'elle est exprimée chez Mauriac, l'expérience de la grâce telle qu'elle est définie chez Claudel, la haine de l'habitude qu'on retrouve chez Péguy, les cris d'injustice sous la plume de Bernanos, quoique à des degrés divers et sous des modalités chaque fois très particulières, sont autant des reprises originales que les germes de l'éthique personnaliste<sup>59</sup>.

---

<sup>56</sup> Marcel Trudel, « Œuvres que j'ai lues de 1938 à 1948 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42392/ Dossier « Œuvres lues de 1938 à 1948 ». Nous n'avons toutefois pas été en mesure de déterminer le moment précis où ces listes ont été constituées, ni si elles reflètent avec exactitude les lectures accomplies par Trudel durant ces années.

<sup>57</sup> Voir à ce sujet Richard Griffith, *Révolution à rebours. Le renouveau catholique dans la littérature en France de 1870 à 1914*, Paris, Desclée de Brouwer, 1971, 347 p.

<sup>58</sup> Marcel Trudel, « Œuvres que j'ai lues de 1938 à 1948 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42392/ Dossier « Œuvres lues de 1938 à 1948 ».

<sup>59</sup> E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur »*. [...], *op. cit.*, p. 123. Sur la transmission de l'éthique personnaliste au Canada français par la littérature française, on pourra aussi se

Dès lors, on peut se demander dans quelle mesure Trudel, à l'image de toute une classe érudite montante alors en butte au conformisme spirituel et culturel de leur milieu, a pu lui aussi trouver dans la France catholique les prémisses d'une remise en cause globale des traditions, des autorités et des savoirs reçus au nom d'un catholicisme renouvelé et libérateur, dépositaire d'une certaine dissidence<sup>60</sup>. C'est d'ailleurs peut-être cette sensibilité qui amène Trudel à solliciter Auguste Viatte pour diriger sa thèse de doctorat à Laval, dont le sujet consistera à mesurer l'étendue de l'influence de Voltaire sur les lettres canadiennes du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle. Professeur de littérature française d'origine franco-suisse exilé au Québec durant l'entre-deux guerres, Viatte a été formé en Europe dans le giron des « Équipes sociales » de Robert Garric, sous l'influence d'un catholicisme social réformiste plutôt en marge de l'orthodoxie ecclésiastique. Proche d'André Laurendeau et de Georges-Henri Lévesque, dont il avait repris l'idée d'une nécessaire distinction à opérer entre l'approche normative de la doctrine catholique et l'approche positive d'une analyse littéraire scientifique, sa pensée s'inscrivait résolument dans la mouvance d'un catholicisme d'ouverture qui émergeait autour de revues telles que *La Vie intellectuelle*, *Sept* ou *Temps présent*.

De la même manière, le choix de Trudel d'opter pour une thèse sur une figure emblématique de l'incroyance et de l'anticléricalisme n'est pas totalement étranger à l'influence de ces interprétations nouvelles du catholicisme portées par certains intellectuels européens. À tout le moins, cette prise de risque rejoint-elle la critique du conformisme spirituel et culturel qui sied à l'éthos catholique plus traditionnel. Pour cette raison, les autorités de l'Université Laval avaient d'ailleurs cru bon d'adjoindre à Trudel un second directeur, l'abbé Henri Bégin, suppléant de Mgr Roy en littérature canadienne, afin d'assurer un encadrement qui soit respectueux de l'orthodoxie. Sur un autre plan, cette thèse offrait une incursion sur un terrain alors très peu défriché au Canada français, celui de l'histoire des idées (non-politiques)<sup>61</sup>. Signalons aussi qu'il s'agissait de l'une des premières

---

référer à Michael Gauvreau, « Catholicisme, nationalisme et fédéralisme dans la pensée de Claude Ryan », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, n<sup>os</sup> 3-4, 2009, p. 429-472.

<sup>60</sup> Voir aussi, à ce sujet, Michael Gauvreau, *The Hand of God. Claude Ryan and the Fate of Canadian Liberalism, 1925-1971*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2017, p. 33-38.

<sup>61</sup> Michel Brunet, « Histoire et historiens » dans *Canadiens et Canadiennes*, Montréal et Paris, Fides, 1954, p. 164. Ramsay Cook voit aussi, dans *L'influence de Voltaire au Canada*, un ouvrage fondateur dans le domaine de l'histoire intellectuelle canadienne-française (R. Cook, « Canadian Intellectual History : What Has Been



études venues mettre en relief l'importance des courants philosophiques du XVIII<sup>e</sup> siècle pour l'intelligentsia canadienne d'après la Conquête<sup>62</sup>. Dans la version originale, et non publiée, du manuscrit de thèse, Trudel soulignait combien Voltaire représentait un « intérêt particulier » pour le chercheur par le paradoxe de son empreinte sociohistorique au Canada. En effet, si la séparation d'avec la France, en 1760, était survenue au moment de « l'apogée du voltairianisme », celui-ci pouvait-il avoir beau jeu « dans un pays fondé par des missionnaires et des mystiques, dans un pays surveillé de près par le clergé qui était l'unique dispensateur de l'instruction<sup>63</sup> »? Fruit d'un travail de recherche assez substantiel, l'ouvrage défendait l'hypothèse selon laquelle une « vaste inondation voltairienne » avait irrigué la société et la littérature canadienne, faisant ainsi du voltairianisme « le seul mouvement littéraire organisé et continu » dans le Canada du XVIII<sup>e</sup> siècle. De sorte que, l'esprit du penseur des Lumières avait inspiré, selon l'auteur, jusqu'à l'action politique de Papineau et de ses collaborateurs, mais aussi des écrivains majeurs (à l'échelle de la société de l'époque) comme Michel Bibaud, Étienne Parent et François-Xavier Garneau. Ce dernier se serait même, à plus d'une reprise, emparé du texte de Voltaire pour le donner comme sien. En outre, la démonstration de Trudel tendait à montrer que le libéralisme des Patriotes, longtemps minimisé par les historiens nationalistes, n'avait rien d'accessoire dans le renouveau de 1837 et que les Lumières, bien représentées dans les bibliothèques du Bas-Canada, s'étaient inscrites au cœur des revendications patriotes. L'exposition de ce fragment libéral dans la pensée de la bourgeoisie francophone montante du XIX<sup>e</sup> siècle sera d'ailleurs, non sans hasard, repris puis approfondi dans les premiers travaux de Fernand Ouellet qui, comme nous le verrons, évoluera dans le giron de Trudel durant ses années d'études à Laval.

Cette thèse aux accents provocateurs, et avec laquelle il portait un premier coup à la structure d'ensemble du récit historiographique hérité du XIX<sup>e</sup> siècle, vaudra à Trudel quelques critiques. Elles viendront surtout du côté de l'historien Gustave Lanctot, qui lui

---

Done? » dans Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme (dir.), *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 18.

<sup>62</sup> Bruno Lafleur, « L'influence de Voltaire au Canada », *Revue Dominicaine*, vol. 52, tome 1, janvier 1946, p. 9.

<sup>63</sup> Marcel Trudel, *L'influence de Voltaire sur les écrivains français du Canada, de 1760 à 1900*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1945, p. ii-iii.

reprochera, dans une envolée critique parue dans le journal *Le Droit*, un jugement erroné, sinon présomptueux, sur la personne de Garneau, resté selon lui imperméable à l'esprit du grand philosophe français :

Évidemment M. Trudel se trompe et trompe son public. Il a commis là, en traitant Garneau de "sectaire" et de "voltairien", une page qui ne lui rapportera pas grand honneur. Car connaissant ces textes, de deux choses l'une, ou il s'est refusé à leur rendre justice et, par suite, il a manqué à la probité la plus élémentaire; ou bien incapable d'en saisir le sens, il a vilipendé Garneau sans le comprendre et alors il a manqué au devoir de son métier. Dans un cas ou dans l'autre, il s'est acharné à ruiner la réputation d'un auteur de haute conscience et de parfaite loyauté et il a taxé d'audace les biographes de Garneau qui restaient dans le vrai en affirmation que l'historien n'avait pas accepté la doctrine de Voltaire<sup>64</sup>.

La réponse, cinglante, de Trudel ne se fit pas attendre : « M. Lanctot est un historien dont la réputation est solidement établie; sa méthode scientifique et son érudition doivent être admirées de la jeune génération. Mais quand il engage une polémique, on ne reconnaît plus l'historien. La lettre de M. Lanctot ne prouve qu'une chose, qu'il est en colère...et c'est très vilain chez un philosophe<sup>65</sup>. » Le jeune historien n'en était pas à ses derniers démêlés avec Lanctot, qu'il prendra régulièrement à partie dans ses travaux subséquents. Sous-jacent aux querelles d'interprétations réside un conflit de nature générationnel. Aux yeux de Trudel, l'ex-archiviste fédéral incarnait l'image d'une élite historique vieillissante qui, encore sise à l'extérieur de l'enceinte universitaire et nourrissant un goût particulier pour la polémique, se targuait - à tort - de faire œuvre scientifique.

Cela étant, si Trudel put, *a posteriori*, s'enorgueillir de son anticonformisme à une époque où l'on préférerait encore ignorer l'existence des courants laïcs et libéraux dans la littérature, force est toutefois de constater que le livre n'avait pas vraiment de quoi effaroucher l'historiographie dominante. Il est même, pourrait-on dire, surprenant d'orthodoxie historiographique par son ton et son angle d'analyse résolument antivoltairien qui ne pouvait que plaire aux autorités cléricales. Cette attitude est marquée à plusieurs endroits dans l'ouvrage, comme en p. 11 où il se désole « des ravages opérés chez nous par l'influence de Voltaire » ou encore, en p. 256, quand il insiste pour dire que « le

---

<sup>64</sup> Gustave Lanctot, « Garneau fut-il voltairien? », *Le Droit*, 22 décembre 1945, p. 2.

<sup>65</sup> Marcel Trudel, « Lettre sur Garneau et Voltaire », *Le Droit*, 7 janvier 1946, p. 2.

voltairianisme nous a fait bien du mal : c'est lui, bien plus que le régime anglais, qui a mis en péril l'Église canadienne », il « est encore responsable de nos lentes évolutions en littérature ». N'allait-il pas aussi jusqu'à écrire, en ouverture du manuscrit de thèse, que cette présence de Voltaire était révélatrice de la « faiblesse de notre littérature dans ses commencements », alors que les bibliothèques furent contraintes, après la Conquête, de donner « une généreuse hospitalité à toute littérature, bonne ou mauvaise, [...] qui réussissait à leur parvenir<sup>66</sup> »? De la même manière, Trudel n'hésitait pas à s'en prendre aux grands canons intellectuels de la tradition libérale canadienne-française : Dessaulles, Buies et Papineau avaient tous été, d'après lui, les « imitateurs des grimaces de Voltaire ».

On peut interpréter l'antivoltairianisme de Trudel par une nécessité de compromis avec le clergé canadien-français. Il est aisé de concevoir que le jeune doctorant ne souhaitait alors pas hypothéquer trop lourdement sa carrière académique. Stratégique ou non, le discours historique de Trudel demeurera, jusqu'à la fin des années 1950, relativement respectueux, voire sympathique, à l'endroit du clergé et de son idéologie. Nous en voulons pour preuve la parution, en 1955, de son ouvrage *Chiniquy*, dans lequel l'historien dépeint sous un jour peu favorable l'image de cet apostat plutôt malcommode du XIX<sup>e</sup> siècle, dont les moeurs déréglées et l'apostasie lui avaient valu d'être excommunié. La réception plutôt positive de l'ouvrage au sein de la communauté ecclésiastique en fait d'ailleurs foi<sup>67</sup>. Citons également en exemple les travaux que Trudel mène, durant les années 1950, sur la situation de l'Église canadienne après la Conquête, dans lesquels il décrit avec un oeil particulièrement acéré les conséquences dramatiques de sa mise en servitude par l'Angleterre protestante<sup>68</sup>. Dans le même esprit, en avril 1955, il qualifie de

---

<sup>66</sup> Marcel Trudel, *L'influence de Voltaire sur les écrivains français du Canada, de 1760 à 1900*, *op. cit.*, p. ii.

<sup>67</sup> C'est ainsi, par exemple, que le jésuite Léon Pouliot en rendit compte dans les pages de la *RHAF*: « En démasquant Chiniquy, M. Trudel a rendu de très précieux services à la vérité et à l'Église. La conclusion de l'ouvrage nous paraît magistrale. Elle est la somme des vérités désormais acquises à l'histoire sur le triste personnage, qui a nom Chiniquy. Elle mériterait, croyons-nous, d'être tirée à part et de recevoir une très large diffusion » (Léon Pouliot, « Compte rendu de Trudel, Marcel, *Chiniquy*. Éditions du Bien Public, 1955, 339 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 9, n° 1, 1955, p. 129-131).

<sup>68</sup> Voir entre autres Marcel Trudel, *L'Église canadienne sous le Régime militaire, 1759-1764, Vol. 1 : Les problèmes*, Montréal, les Études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1956; Marcel Trudel, *L'Église canadienne sous le Régime militaire, 1759-1764, Vol. 2: Les institutions*, Les Presses universitaires Laval, 1957.

« malheureux » l'« orientation réactionnaire » de l'Institut canadien de Montréal et son « libéralisme anticlérical » qui aurait assuré, Papineau en tête, « l'hégémonie à l'aile radicale<sup>69</sup> ». Selon Serge Jaumain, la période 1945-1955 dans l'œuvre de Marcel Trudel peut carrément être qualifiée de « cléricale » dans la mesure où ses conclusions trahissent souvent « la plus grande allégeance à l'idéologie dominante » et s'inscrivent « dans la plus pure tradition clérico-conservatrice<sup>70</sup> ». Que cette interprétation ne soit pas exempte d'exagération ne dément pas pour autant la tendance, dans ses premiers travaux d'histoire, à jouer de prudence face aux dictats de l'institution cléricale, fût-elle au même moment de plus en plus contestée dans le champ intellectuel québécois. Cette prudence n'a, en soi, rien de surprenant ni de remarquable, sachant qu'elle était le lot de la vaste majorité des chercheurs laïcs de sa génération. De ce point de vue, ce qui démarque Trudel, ce serait moins le traitement historiographique de ses sujets que le *choix* des sujets en eux-mêmes, manière sans doute pour lui de négocier le climat de remise en question des préceptes de la foi traditionnelle et la fidélité à un ordre moral et institutionnel s'accommodant mal d'un anticléricalisme incantatoire. Cette posture rappelle fortement celle des catholiques progressistes de l'après-guerre qui, de Georges-Henri Lévesque à Gérard Pelletier, en passant par François Hertel et Paul-Émile Borduas, auront manifesté un « anticléricalisme de l'intérieur ». Celui-ci impliquait une critique des institutions de l'Église romaine et d'une religion de façade, calcifiée par le dogme et la routine, mais toujours dans l'horizon de la reconquête *intérieure* d'une foi chrétienne authentique, ouverte sur l'incertitude, le doute et l'événement<sup>71</sup>.

Après Voltaire, Balzac reste le second auteur qui demeure chez Trudel comme une œuvre de référence en ce qui regarde la fiction, à tel enseigne qu'il donnera un cours entier sur l'auteur de la *Comédie humaine* à la Faculté des lettres de l'Université Laval durant l'été 1945. L'attrait de Trudel pour ce géant de la littérature française, lui aussi placé à l'index canadien-français<sup>72</sup>, nous paraît découler d'une prédisposition favorable pour le courant

---

<sup>69</sup> Marcel Trudel, « Les grands périls de l'Église canadienne au XIX<sup>e</sup> siècle », *Notre Temps*, 30 avril 1955, p. 1-2.

<sup>70</sup> Serge Jaumain, « La laïcisation du discours de Marcel Trudel. Étude historiographique », *loc. cit.*

<sup>71</sup> Jean-Philippe Warren, *L'art vivant. Autour de Paul-Émile Borduas*, Montréal, Boréal, 2011, p. 19-25.

<sup>72</sup> Comme en fait foi l'affaire Balzac, en 1950, alors que le vicaire général de Montréal, Mgr Albert Valois, condamne l'initiative de la Société des écrivains canadiens de vouloir célébrer le centenaire de la mort d'Honoré de Balzac au motif que ses ouvrages sont à l'Index.

littéraire réaliste. Un autre coup d'oeil sur ses lectures personnelles à cette époque atteste un intérêt marqué pour ce courant, qui regroupe également des auteurs comme Stendhal, Flaubert, Maupassant et, dans une certaine mesure, Zola<sup>73</sup>. Né en France vers 1830 en réaction contre le sentimentalisme romantique, le courant réaliste, qui connut aussi une déclinaison dans la peinture, peut être défini comme une volonté chez l'écrivain de rendre, par les mots, un portrait qui soit le plus fidèle possible à la réalité, à partir d'une observation attentive des faits. Pour Trudel, le réalisme littéraire, envisagé dans son sens large, renvoie d'abord à l'« exactitude scientifique, [à la] justesse du détail, [à la] précision » et implique un souci particulier pour la documentation, la déduction psychologique et les procédés de description. Ainsi, Balzac lui apparaît-il comme « un grand romancier qui veut dire juste ». Par ses techniques de description, « il fait vrai, il est surtout très précis : pour lui, c'est ce qui est simple qui exige le plus d'attention [...] Mais ce n'est pas le détail insignifiant qu'il cherche, c'est le détail qui énonce la durée d'un caractère, d'un fait, c'est l'universel<sup>74</sup>. » Cet « effet de réel » que Trudel apprécie tout spécialement dans l'esthétique balzacienne s'intègre tout à fait dans sa trajectoire d'historien. Comme il l'indiquera lui-même en entrevue plus tard : « [J]e voulais devenir romancier, à la manière de Balzac et Zola, car tous deux écrivaient avec des méthodes d'historien, et c'est ce qui me plaisait<sup>75</sup>. »

De la littérature à l'histoire, il n'y a ici qu'un pas, où il s'agit de rendre, par les mots et les faits appuyés par des sources, la réalité elle-même. Cette propension au réalisme qui, comme nous le verrons plus loin, bride l'imaginaire historien d'après-guerre<sup>76</sup>, fournit l'un des principaux cadres d'énonciation du discours historiographique de Marcel Trudel.

### 1.3 L'expérience américaine

À la fin de la guerre, l'Université Laval va proposer à Trudel de joindre son corps professoral à titre de chargé de cours en histoire du Canada. À l'automne 1945, sous la

---

<sup>73</sup> « Œuvres que j'ai lues de 1938 à 1948 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42392/ Dossier « Œuvres lues de 1938 à 1948 ».

<sup>74</sup> « Cours sur Balzac », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42395/Dossier « Enseignement Université Laval - Cours sur Balzac. 1945-1964 ».

<sup>75</sup> [s.a.], « La pratique de l'histoire : Marcel Trudel », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42388/ Dossier « Honneurs divers : Éditions McGraw - Hill - 2004 ».

<sup>76</sup> Voir notamment Jean Lamarre, « À la jointure de la conscience et de la culture. L'École historique de Montréal au tournant des années 1950 », *loc. cit.*, p. 285.

recommandation de la Faculté des lettres, le jeune diplômé s'envole pour Boston, à l'Université Harvard, en vue de parfaire sa spécialisation en histoire. Il y séjournera jusqu'au printemps 1947. L'Amérique, on le sait, s'impose alors comme la voie royale d'accès au haut savoir face à une Europe exsangue. Au cours des dix années d'ascension du nazisme, les États-Unis étaient peu à peu devenus la terre d'exil par excellence des arts, des lettres et des sciences européens<sup>77</sup>. Stimulée par une économie en croissance et soutenue par les appuis financiers conséquents de grands philanthropes (Andrew Carnegie et John D. Rockefeller étant les plus connus<sup>78</sup>), la vie intellectuelle et scientifique des États-Unis vit alors un transfert historique sans précédent d'hégémonie artistique, culturelle et scientifique venu d'Europe. Ce séjour marque, chez Trudel, un tournant biographique important. En effet, c'est en partie à travers celui-ci qu'il officialisera son passage de la littérature à l'histoire et précipitera sa mue scientifique vers un modèle méthodologique qui procède d'une lecture rationnelle du monde fondée sur le souci d'expérience, d'objectivité et de primauté du document d'archives.

Avant de poursuivre, il nous apparaît nécessaire de s'arrêter un instant sur la signification et le sens de cette recommandation des autorités lavalloises. En effet, le choix de recruter un professeur laïc et de l'envoyer compléter sa formation supérieure aux États-Unis, pays-étendard de la modernité libérale et protestante, du matérialisme et de la rationalité pure en science, peut dénoter, au premier coup d'oeil, une ambivalence, si ce n'est un paradoxe, avec le positionnement philosophique normatif de l'Université Laval. En sa qualité d'université pontificale, l'institution avait en effet d'abord pour mandat de protéger le fait catholique en Amérique du Nord et d'en transmettre le patrimoine culturel et moral en vue d'assurer une relève ecclésiastique. Cette injonction, soulignons-le, n'était toutefois pas incompatible avec les exigences propres à la science rationnelle. Rappelons que depuis la crise des années 1930, l'Université Laval avait fait montre d'une ouverture très marquée à l'endroit des techniques et des théories nouvelles de la science moderne,

---

<sup>77</sup> C'est durant cette période que les États-Unis accueilleront des figures majeures comme Theodor Adorno, Hannah Arendt, André Breton, Max Horkheimer, Paul Lazarsfeld, Claude Lévi-Strauss et Jacques Maritain, pour ne nommer que ceux-là (voir François Cusset, *French Theory : Foucault, Derrida, Deleuze & cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, Découverte, 2003, p. 29).

<sup>78</sup> Voir notamment à ce propos Christian Fleck, *A Transatlantic History of the Social Sciences. Robber Barons, the Third Reich and the Invention of Empirical Social Research*, Bloomsbury Academic, 2011, 418 p.

notamment dans les domaines des sciences naturelles, de l'industrie et du commerce. Confrontée à une conjoncture économique et sociale incertaine, l'élite cléricale avait commencé à accréditer l'idée selon laquelle la science pouvait contribuer au mieux-être social et industriel de la société québécoise. Nul autre que le recteur Camille Roy, impliqué dans l'établissement de l'École de chimie à Laval, avait compris cette exigence. Axées sur les professions libérales et la culture de l'esprit, les universités francophones avaient, selon lui, abandonnée aux étrangers et au Canada anglais les compétences de la formation scientifique supérieure et universitaire. Or, pour répondre efficacement aux nécessités de l'époque, l'élite intellectuelle francophone devait souscrire à une « conception totale de l'université moderne », c'est-à-dire faire de cette dernière « non plus seulement un organe de distribution du savoir, mais un agent de création scientifique ». « Créer de la science, ajoutait Roy, c'est, chez nous en particulier, un devoir auquel se doivent consacrer nos maîtres, si nous voulons prendre toute notre place dans la vie intellectuelle et universitaire<sup>79</sup>. »

En s'ouvrant à la science positive et fondamentale, dans la mesure où celle-ci restait confinée à l'intérieur des limites prescrites par les dogmes de la foi, l'université catholique canadienne-française se conformait aussi aux exigences du Saint-Siège, qui en avait appelé durant l'entre-deux-guerres à une refonte des institutions d'enseignement supérieur catholiques dans le sens d'une plus grande ouverture aux doctrines rationnelles des sciences civiques, sociales et économiques. Convaincu que les déséquilibres économiques et sociaux prenaient racine dans une crise morale à l'échelle de l'Occident, le pape Pie XI estimait que les universités catholiques avaient pour devoir de s'engager dans la voie d'études « plus vastes, plus érudites, plus approfondies » pour lutter contre les virtualités idéologiques totalitaires<sup>80</sup>. À travers cette nouvelle articulation de la théologie avec la science positive, l'Église se trouvait aussi à actualiser le projet proposé par Saint Thomas d'Aquin d'éprouver la connaissance théologique à partir de la science aristotélicienne<sup>81</sup>. Cette fertilisation croisée entre la science moderne et la théologie, entre la raison et la foi, figurait justement au cœur du programme épistémologique de Georges-Henri Lévesque et

---

<sup>79</sup> Cité dans Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval [...]*, op. cit., p. 161.

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 155.

<sup>81</sup> Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique [...]*, op. cit., p. 249.

de la jeune École des sciences sociales de l'Université Laval, dont plusieurs diplômés de sa première cohorte d'étudiants avaient aussi été envoyés dans des universités américaines pour acquérir une formation spécialisée<sup>82</sup>.

Cette volonté d'adaptation aux conditions nord-américaines de l'enseignement supérieur était aussi présente du côté de l'histoire, via notamment l'abbé Maheux, le directeur de l'Institut d'histoire qui, comme nous l'indiquions au chapitre précédent, souhaitait enraciner l'enseignement de cette discipline dans la tradition universitaire anglo-saxonne. Qui plus est, pour Maheux, la référence littéraire et historiographique française, pétrie de lyrisme et d'influence romantique, avait nourri une représentation conflictuelle disproportionnée de l'expérience historique canadienne-française. D'où la nécessité, selon lui, de rééquilibrer ce schéma d'interprétation en ayant recours au caractère plus « objectif », « rationnel » et « réaliste » de la science anglo-saxonne. De ce point de vue, la perspective d'envoyer un futur professeur comme Trudel en formation aux États-Unis s'inscrivait tout à fait dans l'orientation que prenait la recherche en sciences sociales et en histoire à Laval. Rajoutons que c'était sans doute là aussi manière de rivaliser d'excellence avec l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal, fondé quelques années plus tôt, et dont le directeur, Guy Frégault, avait lui aussi complété ses études doctorales à l'Université Loyola de Chicago<sup>83</sup>.

---

<sup>82</sup> Ce fut notamment le cas de Jean-Charles Falardeau, Maurice Lamontagne et Maurice Tremblay. L'ouverture de la Faculté des sciences sociales au réalisme scientifique l'avait également conduit à solliciter les conseils et les interventions du sociologue américain Everett C. Hughes, qui effectuera un premier séjour à Laval à l'automne 1942 à titre de professeur invité. Durant ce séjour, Hughes élaborera un programme de recherche sociale pour le Québec à l'enseigne de la tradition sociologique de l'Université de Chicago (voir, à ce propos, Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique [...]*, op. cit., p. 279-295; Jules Racine St-Jacques, *L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française, 1932-1962 [...]*, op. cit., p. 290-301).

<sup>83</sup> En poussant plus loin l'analyse, il y aurait également lieu de souligner à quel point cette coordonnée contextuelle locale, où la science rationnelle américaine surgit comme un complément au repositionnement de l'enseignement supérieur, correspond aussi à la place singulière qu'en vient à prendre la question de l'Amérique dans le discours social et intellectuel des années 1940 au Québec. Traditionnellement évoqué dans l'optique d'un rejet du capitalisme et de l'individualisme libéral, le thème de l'américanisation connaît en effet durant cette période une importante phase de déplacement et de transformation, sous la poussée de l'industrialisation, de l'urbanisation, de la consommation et de la diffusion de la culture de masse américaine. En outre, la gravité des conflits sur le théâtre européen donne à la confluence amicale et pacifiée avec l'Amérique états-unienne une valeur symbolique très importante. L'autrui américain a ici pour visage non plus tant celui du colonisateur mais plutôt celui de « l'idéal rénovateur » qui doit inspirer le développement de la société québécoise. C'est Édouard Montpetit qui écrit en 1940 : « L'américanisme, qui est au fond le progrès moderne en ce qu'il a de pratique et de répandu, est un fait universel » (Édouard Montpetit, *Reflets d'Amérique*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1940, p. 11-12). Voir aussi, sur cette question, Pierre Popovic, « Retours d'Amérique », *Études françaises*, vol. 27, n° 1, printemps 1991, p. 87-



À l'automne 1945, Trudel, alors âgé de 28 ans, quitte Québec pour Boston, où il séjournera jusqu'au printemps 1947. Il s'installe dans le quartier d' « East Boston », où il loue un petit appartement sur Cottage Street, près de l'aéroport et du port de Boston. La vie y est chère mais il peut compter sur quelques économies en plus d'une bourse de la Société royale du Canada<sup>84</sup> que complète le versement de son salaire de professeur à l'Université Laval<sup>85</sup>. Le jeune diplômé arrive à Harvard au moment où l'institution connaissait d'importantes transformations. La participation active de plusieurs professeurs à l'effort de guerre, que ce soit à travers les agences gouvernementales, les associations volontaires ou encore la recherche scientifique avait significativement contribué à rehausser le statut de cette université à l'échelle nord-américaine<sup>86</sup>. « America's Great University Now Leads the World », titrait le magazine *Life* en mai 1941. Harvard était aussi une « scène internationale », connectée sur l'heure d'un monde en plein bouleversement. L'afflux de nouveaux étudiants, issus de strates sociales variées et de la masse de soldats démobilisés<sup>87</sup>, conjugué à l'installation de nouveaux professeurs réfugiés venus d'Europe donnait un caractère cosmopolite à son milieu intellectuel. Surchargée par ces nouveaux afflux, Harvard ne put d'ailleurs admettre Trudel au titre d'étudiant régulier à un diplôme d'histoire, d'autant que ce dernier était déjà détenteur d'un doctorat de Laval. On lui donna plutôt un statut de *visiting professor*, avec un bureau à la *Widener Library*, l'édifice principal des bibliothèques d'Harvard, et l'avantage de tous les services. Ce statut qualifie en lui-même le sens qu'il faut donner au séjour américain du futur historien, qui tient davantage de l'aventure exploratrice, ou encore du *tourisme intellectuel*, que du séjour d'étude formel. En cela, sa trajectoire se distingue de la plupart des séjours d'études menés par ses collègues historiens et sociologues qui se rendront aux États-Unis dans un cadre proprement scolaire, pour y compléter un programme de maîtrise ou de doctorat. L'homme garde ainsi les allures

---

102; Yvan Lamonde, *La modernité au Québec, Tome 2, la victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, op. cit., p. 393-415.

<sup>84</sup> Trudel obtient cette bourse, au montant de 1200\$, en 1946 (« Lettre de Marcel Trudel à Albert Tessier, 27 décembre 1945 », ASTR, Fonds Albert-Tessier FN-0014-P2-149).

<sup>85</sup> Durant l'été 1946, Trudel tentera d'obtenir une bourse Guggenheim avec l'appui de Mason Wade, mais il semble que cette possibilité ne se soit jamais concrétisée (*Ibid.*).

<sup>86</sup> Morton and Phyllis Keller, *Making Harvard Modern : The Rise of America's University*, Oxford, Oxford University Press, 2007, p. 163.

<sup>87</sup> Entre août 1945 et juin 1946, ce sont pas moins de 20 000 vétérans qui feront application au collège d'Harvard en se prévalant du GI Bill voté par le Congrès en juin 1944.

du *self-made-man* - ou de l'« historien improvisé<sup>88</sup> » comme il le dira au détour d'une entrevue radiophonique - sans maître reconnu dans le monde universitaire et sans filiation intellectuelle assumée.

À l'arrivée, Trudel est vite conquis par son nouveau milieu de travail. C'est la stupéfaction devant l'abondance et l'ampleur de la vie universitaire américaine. À Albert Tessier, il écrit, le 27 décembre 1945, depuis Boston :

Harvard [...] est un paradis. J'y suis à titre de « visiting professor », avec privilèges de bibliothèque, bureau personnel, sans qu'il ne m'en coûte un sou d'ici à juin. Et la bibliothèque contient plus de livres français que Laval. Les affaires y marchent à l'américaine. Cambridge est une ville universitaire charmante. On n'a pas le temps d'assister à tous les concerts gratuits<sup>89</sup>.

Ces premières émotions américaines révèlent un jeune homme frappé d'abord par la différence de format et d'étendue, par l'aura de dynamisme d'un milieu qui s'agite et se déploie en toutes dimensions. Voisine de Boston, Cambridge est une ville, mais le spectacle qu'elle propose à la sensibilité du visiteur est d'un autre ordre de grandeur. Devenue depuis peu l'un des principaux centres intellectuels de l'Amérique, elle abrite parmi les plus prestigieuses institutions de savoir dont, outre Harvard, le Radcliffe College et le *Massachusetts Institute of Technology* (depuis 1916). Chez Trudel, ce changement d'échelle est surtout exemplifié par la bibliothèque *Widener*, où il a son bureau, et l'offre pléthorique de ses collections, incomparable à ce qu'il avait pu connaître jusque-là. Et pour cause, cette bibliothèque, qui est un gigantesque et somptueux monument funéraire érigé à la mémoire d'Harry Elkins Widener, est le « coeur symbolique<sup>90</sup> » d'Harvard. Reconnue pour ses somptueuses salles de lecture, notamment la salle principale qui fait près de 15 mètres de profondeur et de hauteur, et son immense collection d'ouvrages en sciences sociales couvrant les cinq continents, elle incarne, avec le *Memorial Church* qui lui fait face, l'aspiration fondamentale de cette institution qui combine, de dire Matthew Battles, « le sommet de l'éveil spirituel et le poids de l'impérialisme universitaire<sup>91</sup> ». Dans ses

---

<sup>88</sup> « Marcel Trudel, qui êtes-vous? (2 de 3) », Archives audio de la Société Radio-Canada, 10 septembre 1996.

<sup>89</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Albert Tessier, 27 décembre 1945 », ASTR, Fonds Albert-Tessier FN-0014/P2/149.

<sup>90</sup> Matthew Battles, *Widener : biography of a Library*, Harvard College Library, 2004, p. 1[notre traduction].

<sup>91</sup> *Ibid.*, [notre traduction].

mémoires, la lecture rétrospective que fait Trudel de cette période est assez fidèle à ces premiers émerveillements, quoique peut-être accentués par les effets amplificateurs de la mémoire :

Je découvrais la puissance des universités américaines. Les cinq mille volumes du Collège Séraphique [de Trois-Rivières] m'avaient naguère ébloui, les trois cent mille volumes de l'Université Laval m'avaient fait croire à un sommet de la civilisation; ici, à Harvard, dans cette bibliothèque édiflée à la mémoire d'une victime du Titanic, il y en avait cinq millions! Bibliothèque riche de toutes collections, non seulement des œuvres américaines et britanniques, mais aussi de celles de la France. En littérature française, par exemple, je pouvais y voir non pas une édition complète de Balzac, mais toutes ses éditions, et il en allait ainsi pour les diverses périodes de notre littérature. Je faisais un constat humiliant : la section "littérature française" à Boston était bien supérieure à ce que nous avions à Québec<sup>92</sup>.

L'éblouissement est à la mesure des inégalités structurelles sur le plan universitaire entre le Québec et les États-Unis. Ce constat de supériorité dans l'offre culturelle, qui éloigne Trudel de son Québec natal, se transpose aussi à la vue de la conscience patrimoniale et commémorative des Américains que recèle la richesse de ses musées et de ses quartiers historiques. Toujours dans ses mémoires, on peut lire:

En Nouvelle-Angleterre, on avait en général conservé les ensembles architecturaux (par exemple, à l'Université Harvard); on avait le culte des morts des siècles passés: je retrouvais en maints endroits des cimetières du XVIII<sup>e</sup> siècle, entretenus comme des parcs et décorés de drapeaux pour rappeler les artisans de la Révolution; et le vieux Boston (et que dire du vieux Philadelphie), avec en permanence dans le port l'authentique vieille frégate du XVIII<sup>e</sup>, avait un charme bien supérieur à celui du Vieux Québec<sup>93</sup>.

De ces premières impressions, on peut soumettre l'hypothèse que le séjour américain est une *expérience*, si ce n'est une forme d'*épreuve*, subjective et concrète, dont les conséquences sont susceptibles de s'incorporer dans celui qui la tente. Bien plus qu'un simple changement d'institution, le séjour d'étude est aussi un basculement dans un autre univers qui instille une distance d'avec le milieu d'origine. Cette épreuve est en quelque sorte celle d'une *confrontation à l'écart*, écart d'abord géographique qui se double

---

<sup>92</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 161.

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 163.

rapidement d'un écart culturel, autrement plus significatif. Le « choc » de l'étranger rend présent une autre culture – la culture américaine –, sûre d'elle-même, triomphante et supérieurement possédée, qui contraste singulièrement avec la modestie et la vulnérabilité du creuset culturel canadien-français. Confrontation d'autant plus significative, dirons-nous, qu'elle surgit à l'heure du Canada français d'après-guerre, alors que bon nombre de ses intellectuels, fragilisés par des années de conflits et d'incertitude, ébranlés par les affres du totalitarisme, s'interrogent sur la nature de l'être-ensemble canadien-français et son avenir. Ce contexte de « retour sur soi », au mieux symbolisé par la célèbre enquête sur la culture canadienne-française lancée par la revue *L'Action nationale* après la débâcle française de 1940, traduit la quête d'une nouvelle originalité de vie et d'expression dans les domaines de la création, de l'écriture et de la science<sup>94</sup>. Il n'est pas dit que l'effet aura été déterminant pour Trudel, en accentuant une conviction déjà présente chez lui sur l'urgence d'un « retard » à rattraper au Canada français. À tout le moins, cette incursion dans l'Amérique conquérante aiguise l'oeil du savant critique et, on s'en doute, la conviction en la nécessité d'une mise au jour disciplinaire dans son Québec natal<sup>95</sup>.

Perceptible chez Trudel, le symptôme est peut-être encore plus apparent chez Pierre Elliott Trudeau, qui séjourne à Harvard au même moment que l'historien<sup>96</sup>. Selon ses biographes Max et Monique Memni, c'est à Harvard que le futur premier ministre canadien aurait officialisé sa conversion à l'antinationnalisme. Les lectures et les enseignements reçus d'Heinrich Brüning, Wassily Leontief et Joseph Schumpeter avaient engagé chez ce dernier

---

<sup>94</sup> Pour une analyse de cette enquête, voir Marie-Thérèse Lefebvre, « D'où venon-nous? Qui sommes-nous? Où allons-nous? : Enquête sur la culture canadienne-française durant la Seconde Guerre mondiale », *Les Cahiers des dix*, n° 66, 2012, p. 167-199.

<sup>95</sup> De ce point de vue, nous serions portés à nuancer la thèse développée par Michel Lacroix et Jean-Philippe Warren à l'effet que la figure du « retour d'Amérique », à la différence des tensions constitutives au séjour parisiens des « retours d'Europe », n'engagerait pas vraiment de « choc identitaire » ou de « remise en cause » qui soient emblématique d'une culture collective. Si le séjour américain est effectivement à envisager dans « l'optique du projet intellectuel individuel et des spécialisations universitaires », il y aurait lieu, selon nous, d'examiner de manière plus systématique les expériences effectives de l'Amérique chez cette génération. Pour notre part, nous n'excluons pas la possibilité que cette rencontre avec un ailleurs ait pu contribuer à mettre en question le rapport au lieu, à la culture, au statut et à l'identité (voir Michel Lacroix et Jean-Philippe Warren, « Le "retour d'Europe", figure autochtone d'un exilé intérieur », dans Xavier Garnier et Jean-Philippe Warren (dir.), *Écrivains francophones en exil à Paris. Entre cosmopolitisme et marginalité*, Éditions Karthala, 2012, p. 49-66).

<sup>96</sup> Dans ses mémoires, où il évoque une soirée passé en compagnie du futur premier ministre canadien à Cambridge (Massachusetts) à l'occasion des célébrations du quinzième anniversaire du statut de Westminster du Canada, Trudel se souvient d'ailleurs d'« un étudiant à très forte personnalité qui devint tout de suite le centre du groupe » (p. 161).

la trame d'une recherche d'universel, horizon sur lequel s'était déposé le défi de la modernité québécoise et tout particulièrement celui de ses carences et de ses lacunes<sup>97</sup>. Consignés dans ses mémoires, les souvenirs de Trudeau sur cette période de sa vie offrent un témoignage qui nous aide à comprendre le sentiment que pouvait vivre un jeune Canadien français séjournant aux États-Unis :

Je me rendais compte aussi que le Québec d'alors était marginal, qu'il vivait à l'écart des temps modernes. Le contraste était saisissant entre ma province d'origine et les États-Unis, ce pays frénétique, d'une ardeur extrême, débordant d'énergie et de vitalité. À Harvard, l'ouverture sur le monde était manifeste. On se retrouvait entouré d'intellectuels qui avaient été, leur vie durant, les témoins directs de l'évolution aux quatre coins de la planète. On avait l'impression d'y vivre en symbiose avec les cinq continents. Inutile de dire que cela me changeait complètement du climat quasi paroissial que j'avais connu à Montréal<sup>98</sup>.

En termes de réalisations, Trudel va profiter de son passage à Harvard pour terminer l'écriture d'un roman, *Vézine*, en plus de rédiger une étude historique sur le Canada, la France et la Révolution américaine<sup>99</sup>. Cette recherche allait résulter d'un important travail mené dans des sources originales tirées des *Journals of the Continental Congress*, des œuvres complètes de George Washington et de Benjamin Franklin ainsi que de la *Revolutionary Diplomatic Correspondance*. Son séjour est surtout l'occasion d'acquérir une « formation technique<sup>100</sup> ». La lecture rythme bon nombre de ses séances de travail au cours desquels il se dote d'une nouvelle culture historiographique. Une liste des titres lus durant ses deux années passées aux États-Unis, retrouvée dans son fonds d'archives privé, fait état d'un programme assez volumineux. Si les lectures de loisir y occupent la part du lion, on y décèle aussi plusieurs ouvrages de méthodologie et d'épistémologie historique.

---

<sup>97</sup> Max et Monique Nemni, *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 2 - la formation d'un homme d'État : 1944-1965*, Montréal, Éditions de l'homme, 2011, p. 33.

<sup>98</sup> Pierre Elliott Trudeau, *Mémoires politiques*, Toronto, McClelland & Stewart Inc., 1993, p. 39. Bien entendu, Trudeau avait ici tout intérêt à rehausser, rétrospectivement, le contraste entre sa propre expérience aux États-Unis et le Québec qu'il avait connu. C'est dire que la subjectivité du mémorialiste doit être tout particulièrement notée ici.

<sup>99</sup> Marcel Trudel, *Louis XVI, le congrès américain et le Canada 1774-1789*, Québec, Les Éditions du Quartier Latin, 1949, 259 p.

<sup>100</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Lilianne Frégault, 20 octobre 1988 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/boîte 42376/dossier « Frégault, Lilianne : correspondance, 1988-1991 ».

D'abord, chez les américains, les références sont assez éclectiques et font place, parmi les plus connues, à des historiens comme Fred Morrow Fling, James Harvey Robinson, Charles Beard, James Shotwell et James G. Randall, dont Trudel lit notamment les traités de théorie et de méthodologie historique<sup>101</sup>. Bien que tous différents à plusieurs points de vue, ces historiens ont néanmoins pour point commun de revendiquer un fort parti pris en faveur d'une science historique disciplinarisée, élaborée à distance de la sphère sociale et en contrejour de sa facture dix-neuviémiste plus romantique et patriotique. Proches des courants de la « nouvelle histoire » américaine et de l'historiographie « progressiste », bon nombre de ces historiens plaident aussi en faveur d'une histoire qui, soucieuse de l'expérience du *common man*, s'ouvre aux sciences sociales et à l'interprétation économique, en rupture avec la dominance de l'histoire politique. Ces derniers avaient par ailleurs, pour la plupart, acquis leur formation en Europe et bénéficié du prestige de la science allemande incarné notamment par l'épistémologie rankéenne<sup>102</sup>. Nulle surprise dès lors à constater, dans les listes de Trudel, la part belle qui est faite aux historiens allemands, en particulier les travaux de Johann Gustav Droysen et Karl Lamprecht qui, critiques de certaines des visées positivistes et empiriques de Ranke<sup>103</sup>, avaient contribué à redéfinir les règles d'exercice et les cadres de référence du savoir historique moderne. De la même manière, on note, toujours dans ces listes, une inclination particulière pour les ouvrages d'historiens français issus du renouveau méthodiste, comme Victor Langlois, Charles Seignobos et Louis Halpen, eux aussi en bonne partie redevables à l'expansion du savoir germanique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>104</sup>. Cette érudition allemande, médiée par la nouvelle histoire américaine et l'historiographie méthodiste à la française, a entraîné la diffusion d'un credo scientifique ancré dans une approche résolument empiriste

---

<sup>101</sup> Il s'agit de : Fred Morrow Fling, *The Writing of History : An introduction to historical method*, H. Milford, Oxford University Press, 1923; James Harvey Robinson, *The New History : Essays illustrating the Moderne Historical Outlook*, New York, The Macmillan Company, 1912; Charles Beard, *The Discussion of Human Affairs*, Macmillan, 1936; James T. Shotwell, *An introduction to the history of history*, New York, Columbia University Press, 1922; James T. Randall, « The Historian as Revisionist », *Indiana History Bulletin*, vol. 15, n° 2, February 1938, p. 90-101 (Fonds Marcel Trudel 305/boîte 42392/dossier « œuvres lues de 1938 à 1948 »).

<sup>102</sup> Charles-Olivier Carbonell, *L'historiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je », 2002, p. 94-95.

<sup>103</sup> Ernst Breisach, *Historiography. Ancient, Medieval & Modern* (second edition), Chicago, The University of Chicago Press, 1994, p. 278.

<sup>104</sup> Guy Bourdè et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1983, p. 189-190.

et factuelle de l'histoire, renonçant aux hypothèses générales, aux raisonnements abstraits et aux philosophies de l'histoire « spéculatives », « subjectives » et « moralisatrices ».

Cette captation de la doctrine scientifique allemande n'a rien d'un hasard, étant donné que c'est à travers cette filière que l'histoire universitaire américaine s'était en bonne partie constituée durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. L'historicisme allemand avait effectivement connu une « naturalisation » américaine jusqu'à s'imposer comme la matrice référentielle de disciplinarisation du savoir historique<sup>105</sup>. *L'Introduction aux études historiques* de Langlois et Seignobos, maître-ouvrage de l'école méthodiste française, avait également tenu lieu de référence dans les départements d'histoire américains et était resté pendant longtemps l'un des ouvrages de méthodologie historique les plus diffusés aux États-Unis au début du XX<sup>e</sup> siècle<sup>106</sup>. Cet engouement pour la science allemande était aussi perceptible dans la conception de l'enseignement supérieur des universités américaines, qui s'étaient pour la plupart coulées à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle dans le moule « humboldtien » en lui assignant une orientation plus démocratique que dans l'ancienne Prusse<sup>107</sup>. La perspective humboldtienne avait impulsé à l'université américaine sa vocation moderne, soit celle d'une institution vouée d'abord au *progrès* des connaissances (recherche) et ensuite à la *transmission* (enseignement), suivant le principe d'une science ouverte, libre et désintéressée, à l'abri des contingences du monde<sup>108</sup>. L'Université Harvard avait été, avec la Johns Hopkins University, l'une des premières institutions d'enseignement aux États-Unis à domestiquer ce modèle de la grande université de recherche, libérale et impersonnelle, où était notamment valorisée l'approche pédagogique du « séminaire » qui, par opposition au « cours public » typiquement français, offrait un cadre plus « modeste », « sans frontière » et « tourné vers l'innovation intellectuelle<sup>109</sup> ». Son Département d'histoire, qui avait accueilli des figures majeures de l'historiographie américaine comme Frederick Jackson Turner, William Langer, Crane Brinton et Arthur Schlesinger, lui-même disciple de Robinson, avait d'ailleurs très tôt cherché à briser le moule de l'historien

---

<sup>105</sup> Peter Novick, *That Noble Dream [...]*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>106</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>107</sup> Jonathan R. Cole, « The Great American University », *Bulletin of the American Academy*, Spring 2011, p. 27-35.

<sup>108</sup> Steven Muller, « Wilhelm von Humboldt and the university in the US », *John Hopkins APL Technical Digest*, vol. 6, n° 3, 1985, p. 253-256.

<sup>109</sup> Emmanuelle Loyer, *Lévi-Strauss*, Paris, Flammarion, 2015, p. 289.

amateur, en favorisant la pratique d'une science historique institutionnalisée, autonome et spécialisée<sup>110</sup>.

Cette empreinte durable du scientisme allemand et français dans le champ historiographique américain doit être corrélée avec la faible (et tardive) réception du courant des *Annales* aux États-Unis. Raison pour laquelle, d'ailleurs, ses historiens sont totalement absents des listes de lecture de Trudel, qui ne prendra jamais véritablement le pli de l'« histoire totale » dans ses travaux futurs. Cette situation s'explique moins par la barrière linguistique entre les deux pays que par l'antiaméricanisme que nourrissait la classe intellectuelle française de l'époque à laquelle les historiens de gauche, comme Lucien Febvre et Fernand Braudel, ne faisaient pas exception<sup>111</sup>. D'autre part, elle s'explique par le climat intellectuel à l'approche de la Seconde Guerre et dans les années de Guerre froide qui suivirent, alors que l'empirisme prendra la forme d'une doctrine de légitimation face à une Europe que l'on jugeait subordonnée à l'État et aux virtualités idéologiques des régimes totalitaires. L'urgence du moment intimait au savoir historique de séparer la théorie scientifique de la pratique idéologique en faisant de l'érudition, de l'objectivité et de l'autonomie de la science autant de distingués « faire-valoir » du « monde libre » américain. « The denigration of ideology, one of the most characteristic features of American culture in the cold war era, was directly related to the celebration of objectivity as the hallmark of thought in the Free World. Indeed, the two terms defined each other<sup>112</sup> », écrit Peter Novick.

Ces années américaines ont marqué un tournant pour Trudel à plusieurs points de vue. La cristallisation scientifique qu'elles accompagnent l'ont amené à se familiariser avec

---

<sup>110</sup> Voir notamment William Palmer, « Gentlemen and Scholars : Harvard's History Department and the Path to Professionalism, 1920-1950 », *Historical Journal of Massachusetts*, vol. 37, n° 1, spring 2009, p. 107-121.

<sup>111</sup> Socialiste et dreyfusard de tendance antiautoritaire, Febvre (tout comme Braudel, son disciple) était très critique de l'impérialisme culturel américain et de sa culture matérialiste dans lesquels il percevait une menace directe à la sauvegarde de l'esprit français et européen. Autre détail significatif, aucun des grands historiens annalistes n'ont migré vers les États-Unis durant la guerre (Marc Bloch avait tenté le projet, mais s'était ravisé à la dernière minute, préférant plutôt rester auprès de sa famille). C'est d'ailleurs pour cette raison que le rayonnement international des *Annales*, bien qu'elles finiront par être reçues aux États-Unis à compter des années 1970, s'orientera, dans un premier temps, surtout vers l'Est, notamment en République tchèque et en Pologne (voir, à ce sujet, Markus Bodler, « Les historiens français et les États-Unis dans les années 1950 et 1960 », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], *Débats*, mis en ligne le 29 janvier 2010, consulté le 26 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/nuevomundo/58811> ; DOI : 10.4000/nuevomundo.58811

<sup>112</sup> *Ibid.*, p. 299.



certaines principes inhérents à la tâche de l'historien érudit, dont ceux du respect scrupuleux du document ainsi que la méfiance face au subjectivisme théorique ou philosophique ainsi qu'aux passions idéologiques de la société ambiante. Elles vinrent aussi sceller l'assomption à une nouvelle existence savante dans laquelle il put reconnaître une nécessité supérieure que ni la littérature ni les études classiques ne pouvaient prodiguer. C'est à ce moment que se fortifieront la certitude de sa vocation d'historien et de l'œuvre à accomplir dont la phase inaugurale prendra la forme de ce qu'il qualifiera, *a posteriori*, d'un « combat pour la nouvelle histoire ». Cette aspiration se traduit alors surtout, chez Trudel, par la nécessité d'un rattrapage collectif sur le plan de la disciplinarisation de l'histoire, référée ici aux enjeux de sa spécification et de son autonomie. L'avant-propos avec lequel il introduit son *Louis XVI, le congrès américain et le Canada, 1774-178*, rédigé en partie à Cambridge puis paru en 1949, en offre une saillie prescriptive des plus emblématiques :

Nous avons voulu appliquer à cette étude les méthodes de l'érudition, bien qu'en certains milieux on considère encore l'histoire comme une œuvre d'art, comme une représentation dramatique au cours de laquelle on serait choqué de voir le jeu des coulisses et des cordages. Il est étrange qu'un historien en soit réduit à s'excuser d'avoir accumulé des références et une nomenclature bibliographique : l'histoire, au Canada français, est toujours confortablement assise dans la chaire de rhétorique et regarde de bien haut l'historien-chercheur qui veut être scientifique. La première s'appuie sur de belles phrases, ce dernier s'appuie sur des sources et c'est lui, malgré tout, qui pourra atteindre plus sûrement la vérité historique<sup>113</sup>.

L'année suivante, nouvellement installé comme professeur à Québec, Trudel systématisera cet appel dans un article-manifeste paru dans les pages du *Devoir*. Par « nouvelle histoire », ce dernier entendait surtout le développement d'une « histoire scientifique proprement dite » qui, suivant l'impulsion donnée par l'Institut d'histoire de l'Université de Montréal, se distinguait par trois aspects: 1) l'adoption de critères de validation et de légitimation de la connaissance historique référés non plus à l'éloquence, au talent oratoire et à la réception publique mais plutôt à un ensemble de règles et de normes partagées par une communauté de pairs; 2) l'adoption d'une méthodologie articulée autour d'un travail critique sur les documents d'archives dans l'horizon « d'une recherche méthodique de la vérité ». Se

---

<sup>113</sup> Marcel Trudel, *Louis XVI, le congrès américain et le Canada 1774-1789*, op. cit., p. X.

doutant bien que cette prise de position risquait de le placer en porte-à-faux avec certains représentants de la vieille garde historique, Trudel sentit le besoin à ce moment de préciser que cette aspiration n'impliquait en rien un « esprit de démolisseur ». Il s'agissait plutôt d'adopter une attitude de « sérénité » face aux œuvres des prédécesseurs en gardant à l'esprit que la « mission » de l'universitaire consistait à prémunir l'histoire contre toutes injonctions idéologiques de la société environnante; 3) l'institutionnalisation de cette pratique à l'université, de manière à en assurer sa reproduction et sa diffusion<sup>114</sup>.

## 2. L'historien critique à Laval

### 2.1 Cheminement de carrière à l'Institut d'histoire, 1947-1965

Au printemps 1947, l'Université Laval rappelle Marcel Trudel de Boston en vue d'inaugurer, dès septembre, l'enseignement de l'histoire du Canada. D'abord embauché à titre de chargé de cours en histoire du Canada puis nommé professeur agrégé en 1949, Trudel a non seulement à charge le développement du certificat en histoire canadienne de l'Institut, mais aussi la préparation et l'enseignement des premiers cours de méthodologie historique. Durant son professorat à Québec, il élabore également des cours en historiographie canadienne, en cartographie nord-américaine, en histoire de la Nouvelle-France, du régime anglais, des relations canado-américaines et des États-Unis ainsi qu'en préparation de thèses<sup>115</sup>. Il est aussi de ceux qui, dès le début des années 1950, militent en faveur de la création d'une association des professeurs à Laval afin que soient majorés les plafonds salariaux et le mode d'attribution des salaires mais aussi, pour promouvoir la pleine liberté universitaire en vue de garantir un exercice autonome de la profession<sup>116</sup>. Il fera d'ailleurs partie des membres fondateurs de l'Association des professeurs de carrière de l'Université Laval, lancée en janvier 1951<sup>117</sup>. L'idée lui vient également de fonder une

---

<sup>114</sup> Marcel Trudel, « La "nouvelle histoire" », *Le Devoir*, 28 octobre 1950, p. 4-5.

<sup>115</sup> *Annuaire de l'Université Laval, 1947-1965*.

<sup>116</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle, op. cit.*, p. 235.

<sup>117</sup> Sous l'influence de l'Association canadienne des professeurs d'université, le groupe à l'initiative de cette association à Laval regroupe notamment, hormis Trudel, des gens comme Cyrias Ouellet, Jean-Charles Falardeau, Maurice Lamontagne, Charles De Koninck, Claude Geoffrion, Louis-Philippe Bonneau et Zéphirin Rousseau (voir Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval. [...], op. cit.*, p. 201).

Association des professeurs d'histoire vouée à la discussion d'intérêts variés se rapportant à l'enseignement et à la recherche en histoire<sup>118</sup>.

Au fil des ans, Trudel s'imposera comme l'un des acteurs pivots de l'Institut d'histoire et de géographie, d'abord comme secrétaire de 1949 à 1954, période au cours de laquelle il sera nommé secrétaire de la Faculté des lettres sous le décanat de Maurice Lebel. De 1954 à 1964, il devient directeur du jeune Institut, une fois ce dernier scindé d'avec sa composante géographique. Dès le début de son mandat, l'historien sent l'urgence de donner un coup de barre au jeune organisme, qui demeure encore plutôt effacé et peu influent dans la sphère des sciences sociales. Dans un long mémoire sur l'Institut corédigé avec Claude Galarneau puis soumis au recteur en 1956, il écrit : « [L]a faculté des Sciences sociales, devant notre incapacité à leur fournir des historiens, a pris la décision d'envoyer l'un de leurs jeunes licenciés de sociologie étudier l'histoire sociale en France [nous soupçonnons qu'il s'agit ici de Fernand Dumont, parti en 1953]. Ce qui prouve qu'il est urgent de compléter nos effectifs, de développer notre programme et de multiplier le recrutement des étudiants<sup>119</sup> ». Dans cet optique, l'historien fixera à l'Institut une double vocation, suivant le modèle des grandes universités de recherche libérale, avec lequel il s'était familiarisé aux États-Unis: celle d'abord de préparer à l'enseignement et au fonctionnariat, et ensuite de s'imposer comme un centre de recherche en histoire. La valeur de l'Institut devait d'abord s'établir, selon lui, par la qualité des travaux scientifiques de ses professeurs réguliers. C'est pourquoi, peu de temps après son entrée en fonction comme directeur, Trudel décide de mettre en œuvre une politique visant à inciter les professeurs à publier leurs résultats de recherches dans leurs champs de spécialisation respectifs<sup>120</sup>. Il œuvre aussi, avec le concours du secrétaire Galarneau, à l'insertion de l'Institut dans les réseaux scientifiques francophones, dont l'ACFAS, où il contribue à la réorganisation de sa section historique<sup>121</sup>.

---

<sup>118</sup> Roland Sanfaçon, « Association des professeurs d'histoire », Archives de l'Université Laval (ci-après AUL), Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/boîte E002939/Dossier « Colloques d'histoire 63 ».

<sup>119</sup> Claude Galarneau et Marcel Trudel, « Mémoire sur l'Institut d'histoire de l'Université Laval », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/ Dossier « Mémoire sur l'Institut d'histoire de Laval ».

<sup>120</sup> *Ibid.*

<sup>121</sup> *Ibid.*

Sous la direction de Trudel, l'Institut va connaître un développement important, profitant d'une hausse significative de sa population étudiante et du mouvement d'expansion des universités à l'échelle nord-américaine. L'historien contribue personnellement à établir sa réputation en lui donnant une plus grande visibilité dans les milieux de l'enseignement secondaire<sup>122</sup>, mais aussi, et surtout, grâce au rayonnement de ses propres publications. En effet, durant ses années lavalloises, Trudel livrera au public plusieurs œuvres majeures dont certaines seront couronnées de prix<sup>123</sup> et le consacreront comme l'une des figures d'avant-scène du renouveau historiographique de l'après-guerre. Dans les années qui suivent son embauche à Québec, il fait paraître trois ouvrages marquants en histoire canado-américaine - *Louis XVI, le Congrès américain et le Canada, 1774-1789* (1949), *Le Canada et la Révolution américaine, 1774-1789* (1952) et *L'affaire Jumonville* (1953) - fruits de ses recherches complétées à Harvard. Très tôt, il manifeste un intérêt pour l'étude du régime français et s'engage dans la préparation d'un dictionnaire sur l'esclavage et dans des chantiers de recherches sur les institutions de la Nouvelle-France, sur la vie et l'œuvre de Samuel de Champlain ainsi que sur le régime seigneurial. C'est à Laval qu'il jette aussi les fondements de sa grande série sur l'histoire de la Nouvelle-France, tâche à laquelle il consacrera une bonne partie de sa carrière. Mais d'abord, comme nous le verrons, Trudel s'impose à titre de spécialiste du régime anglais, qu'il étudie surtout du point de vue du régime militaire (1760-1764). On recense aussi, durant cette période, plusieurs articles de vulgarisation historique parus dans les journaux *Le Temps* et *L'Action catholique*. Son temps est également voué à la préparation d'ouvrages pédagogiques et didactiques pour les étudiants, comme en fait foi la parution, en 1948, de sa *Collection de cartes anciennes et modernes pour servir à l'étude de l'histoire de l'Amérique et du Canada* ou encore, *L'Histoire du Canada par les textes* un ouvrage publié en 1952 avec la collaboration de Michel Brunet et Guy Frégault. Figurent aussi dans cette catégorie la

---

<sup>122</sup> Sous la direction de Trudel, l'Institut développera des « cours du samedi » afin de rendre le programme plus accessible aux professeurs de l'enseignement secondaire pour la préparation du baccalauréat en histoire. Il établira aussi un centre de documentation spécifiquement dédié à la formation pour l'enseignement de l'histoire au secondaire. (Claude Galarnau et Marcel Trudel, « Mémoire sur l'Institut d'histoire de l'Université Laval », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/ Dossier « Mémoire sur l'Institut d'histoire de Laval »).

<sup>123</sup> Trudel sera récipiendaire du Prix David du Gouvernement du Québec en 1945 et en 1951; du prix Léo-Pariseau de l'ACFAS (1960); du Prix Casgrain de l'Université Laval (1961) et de la Médaille Tyrrell de la Société royale du Canada (1964).

préparation d'un inventaire complet des sources et des études relatives à l'histoire du Canada ainsi que d'un document sur la « thèse d'histoire », distribuée dans les séminaires de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles et comprenant quelques directives générales pour guider les candidats dans la présentation de leur thèse. Ce document, qui n'a pas fait l'objet d'une publication officielle, détaille les dispositions des diverses parties que doit comprendre une thèse de cycle supérieur avec ses normes de mise en page et de bibliographie<sup>124</sup>.

Plusieurs nouveaux professeurs laïcs sont embauchés sous sa direction, dont le jeune Jean Hamelin, qui intègre le corps professoral dès 1958 pour prendre à charge l'enseignement de l'histoire économique du Canada et l'histoire contemporaine du Canada français et anglais. Durant son mandat, Trudel dirige aussi près d'une dizaine de thèses de maîtrise et de doctorat, dont certaines se méritent une publication en librairie<sup>125</sup>. Dans son travail de direction, Trudel insiste pour dire qu'il n'a jamais voulu « jouer au chef d'École, pas même de ce qu'on a appelé abusivement l'École de Québec ». Au contraire, précise-t-il, il a « toujours veillé à la liberté de pensée la plus généreuse; le dogme du *magister dixit* m'a toujours répugné<sup>126</sup> ». Si bien que, à son dire, sa méthode aux examens consistait à donner la note la plus basse aux étudiants qui récitaient avec fidélité ses enseignements, et la plus élevée aux étudiants qui contredisaient, sources à l'appui, ses propres conclusions<sup>127</sup>.

Dans les récits rétrospectifs sur sa carrière à Québec, Trudel tient à rappeler combien son approche axée sur l'ouverture et la liberté d'interprétation avait fait la signature de l'Institut lavallois, par opposition à son pendant montréalais, où l'unité et l'orthodoxie n'autorisaient pas, selon lui, ce genre de vertus. « Fermé à l'Europe, fermé au groupe d'historiens de Québec, fermé aux historiens anglophones, l'Institut de Montréal a développé une vie parfaitement autonome et un mode de penser nationaliste irréductible. L'histoire du Canada s'y est cristallisée autour d'une même explication globale, celle de la

---

<sup>124</sup> Marcel Trudel, « La thèse d'histoire », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02951/Dossier « Travaux d'étudiants ».

<sup>125</sup> Voici les titres que nous avons recensés des thèses dirigées par Trudel à l'Université Laval : Fernand Grenier, *Les papiers Contrecoeur* (1952); André Vachon, *Inventaire des notaires royaux au Canada* (1956); Robert-Lionel Séguin, *La civilisation traditionnelle de l'habitant* (1961); Lorenzo Cadieux, *De l'aviron à l'avion : le Père Couture* (1961); Hector Bibeau, *Le "nouveau discours" de Mgr de Saint-Vallier* (1965); Soeur Emmanuelle Chabot, *Marie de l'Incarnation* (1962); Arthur Lefrançois, *Histoire des îlots Etchemins* (1964); Paul-André Leclerc, *L'immigration féminine vers l'Amérique française, aux 17<sup>e</sup> et 18<sup>e</sup> siècles* (1966).

<sup>126</sup> Marcel Trudel, « Un historien se penche sur son passé », *Historical papers/ Communications historiques*, vol. 17, n° 1, 1982, p. 138-139.

<sup>127</sup> *Ibid.*, p. 139.

conquête [...]. Cependant qu'à Québec, on cherchait des explications », énonçait-il en 1971, lors d'une conférence donnée à Ottawa. Pour Trudel, « la vie humaine, du présent et du passé » était quelque chose d'« extrêmement complexe » et il se « refus[ait] à croire en une seule et unique explication globale, sorte de code magique qui donne toutes les réponses ». Du reste, estime-t-il, les éléments qui avaient pu servir de fondement à l'explication globale des historiens néonationalistes de Montréal étaient « loin d'être tous trouvés : la conclusion de la thèse est impressionnante, mais c'est le point de départ qui est la faiblesse<sup>128</sup> ». Inversement, à l'Institut d'Histoire de Québec, « il n'y avait eu à aucun moment la pesanteur d'une explication particulière; à aucun moment, les étudiants ne se sont sentis tenus, pour obtenir une bonne note, de répéter l'enseignement du professeur ». C'est pourquoi, rajoutait Trudel, « j'hésite à dire École de Québec, je préférerais plutôt groupe de Québec<sup>129</sup> ». Cette impression sera également corroborée par le recteur de l'Université Laval, Jean-Guy Paquet, qui, à l'occasion de la remise d'un doctorat honorifique à Marcel Trudel en 1984, déclarera :

Ce que Marcel Trudel a donné à l'Institut d'histoire, c'est avant tout un esprit, un esprit d'ouverture où toutes les écoles et tous les courants de pensée avaient droit de cité et d'être explorés. Le Département d'histoire de l'Université Laval n'est jamais devenu ce qu'on a coutume d'appeler dans le milieu universitaire "une chapelle", et on le doit en grande partie à l'influence de Marcel Trudel<sup>130</sup>.

En outre, on doit à Trudel plusieurs initiatives qui vont prolonger l'enseignement et la recherche hors les murs de l'Institut, si ce n'est de l'université. Ainsi, en 1959, il fonde les *Cahiers de l'Institut d'histoire* en vue d'inciter les étudiants à entreprendre des projets de publication<sup>131</sup>. Il œuvre aussi au développement des *Mercredis de la Faculté*, dans le cadre desquels les professeurs sont invités à présenter, à tour de rôle, un sujet de leur spécialité. Au tournant des années 1960, il devient directeur général adjoint du *Dictionnaire biographique du Canada*, une entreprise de publication conjointe avec l'Université de Toronto qui favorisera le développement d'un centre de recherche

---

<sup>128</sup> Marcel Trudel, « L'évolution de l'historiographie canadienne-française : une étape racontée par un témoin », *loc. cit.*

<sup>129</sup> *Ibid.*

<sup>130</sup> « Allocution prononcée par le recteur de l'Université Laval, M. Jean-Guy Paquet, à l'occasion de la remise d'un doctorat honorifique à MM. Yves Gelin et Marcel Trudel, le mercredi 15 août 1984 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/Boîte 42387/dossier « Doctorats honorifiques - Université Laval 1984-1985 ».

<sup>131</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, *op. cit.*, p. 203.

biographique et donnera un nouvel essor aux Presses de l'Université Laval. En 1963, il coordonne, avec Claude Galarnau et Elzéar Lavoie, l'organisation d'un important colloque international et interdisciplinaire d'histoire socio-économique qui marquera durablement l'histoire du Département d'histoire de Laval. À tout prendre, le passage de Trudel à la direction de l'Institut donnera à ce dernier les assises nécessaires à sa départementalisation au début des années soixante, moment qui coïncidera avec l'entrée en fonction d'une nouvelle équipe de direction<sup>132</sup>.

En parallèle à ses tâches professorales, Trudel prend aussi divers engagements dans la fonction publique et dans le milieu associatif de Québec, que ce soit à titre de membre de la Commission des Lieux et monuments historiques du gouvernement fédéral (juin 1961); de président du Comité de la Loi des Archives à Ottawa (1961); de membre de la Société historique de Québec; ou encore de président de la section de Québec du Mouvement laïque de langue française (MLF, de 1962 à 1965). En décembre 1956, il fonde à Québec une société des études historiques, dans l'intention de multiplier les rencontres entre les personnes de Québec et des environs, qui poursuivent des recherches historiques ou qui œuvrent dans les diverses disciplines des sciences sociales. Cette société, dont les séances se tiennent à l'Université Laval, deviendra un lieu de discussions, d'échanges et de sociabilité privilégié entre historiens, géographes et sociologues de l'Université Laval à la fin des années 1950<sup>133</sup>. Entre autres fonctions d'importance, Trudel occupe, en pleine

---

<sup>132</sup> En 1964, Claude Galarnau devient le nouveau directeur de l'Institut d'histoire et Léopold Lamontagne devient le nouveau doyen de la Faculté des lettres. Pour sa part, Trudel quittera son poste de directeur sur fond d'un désaccord à propos de la transformation de l'Institut en département. À ses yeux, cette transformation risquait de retirer à l'histoire l'autonomie structurelle et disciplinaire qu'elle avait acquise au fil des années. Par ailleurs, le titre d'« Institut », dans son acception française, lui paraissait plus honorable que celui de département, de formule anglo-saxonne. De sorte qu'il lui importait « souverainement, dans une université de langue française, de conserver avec scrupule les structures françaises ». Il serait tentant de voir dans ce désaccord une importante limite, chez Trudel, à consentir aux structures et au modèle d'enseignement anglo-américains (Marcel Trudel, « Proposition soumise aux autorités de l'Université Laval, 16 décembre 1963 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/Dossier « Faculté des lettres, Institut d'histoire, nom et institution, 1963 »).

<sup>133</sup> Les archives de la Société des études historiques font état d'au moins 18 séances tenues entre février 1957 et mars 1961. Une liste des membres dont la date nous est inconnue comprend les noms de Louis-Philippe Audet, Gérard Bergeron, Charles Boissonnault, Jean-Charles Bonenfant, Pierre Camu, Léon Dion, Antonio Drolet, Yves Dubé, Gaston Dulong, Fernand Dumont, Jean-Charles Falardeau, Albert Faucher, Philippe Sylvain, Claude Galarnau, Fernand Grenier, Jean Hamelin, Louis-Edmond Hamelin, Luc Lacourcière, Arthur Maheux, Yves Martin, Gérard Morisset, Fernand Ouellet, Roland Sanfaçon, Arthur Tremblay, Maurice Tremblay, Marcel Trudel et André Vachon (« Société des études historiques - membres », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/Dossier « Société des études historiques »).

Révolution tranquille, la présidence de la Société historique du Canada (1963-1964), de même que la vice-présidence puis la présidence du défunt Conseil provincial des arts du Québec, entre 1964 et 1968, tâche qui l'amènera entre autres à prendre part à l'élaboration d'un *Livre Blanc* sur la culture (1965)<sup>134</sup> .

À compter de 1965, une nouvelle carrière s'ouvre devant lui lorsqu'il déménage à Ottawa pour poursuivre sa carrière de professeur. D'après Trudel, ce départ aurait été précipité par les autorités de l'Université Laval elles-mêmes, qui considéraient que ses activités au Mouvement Laïc de langue française (section Québec) et ses prises de position en faveur de l'établissement d'un système scolaire public non confessionnel contrevenaient au caractère officiellement catholique de l'université<sup>135</sup>. Ce départ forcé marque un tournant dans son itinéraire professionnel, d'autant que l'on sait, de surcroît, qu'un incendie survenu le 8 septembre 1965 durant son déménagement vers la capitale fédérale vint détruire une bonne partie de sa bibliothèque, ses archives personnelles accumulées depuis 25 ans, une riche documentation de cartes anciennes et de documents historiques, quelques milliers de fiches, ses notes de cours et conférences ainsi qu'une série de manuscrits prêts ou en voie d'être complétés pour publication<sup>136</sup>. On soupçonne sans mal les difficultés d'une telle

---

<sup>134</sup> Ce Conseil, rapidement tombé en désuétude, était chargé de recommander au ministère les moyens les plus efficaces pour accentuer l'avancement des arts et des lettres au Québec, d'établir un inventaire des besoins en ce domaine et d'esquisser les principes d'une aide cohérente à la création littéraire et artistique. Les archives de Marcel Trudel témoignent de son implication dans les activités de ce conseil dans AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/boîte 42374/Dossier « Conseil des arts du Québec ».

<sup>135</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, *op. cit.*, p. 244-245. Si aucune archive de l'Université Laval nous a permis de corroborer cette affirmation, on peut tout de même penser que les autorités universitaires ont appliqué à Trudel la même médecine qu'elles servirent à l'anthropologue Marcel Rioux, dont l'embauche au Département de sociologie de Laval en 1960 avait été bloquée par la haute administration pour cause d'agnosticisme public (Nicole Gagnon, « Le Département de sociologie, 1943-1970 » *loc. cit.*, p. 111). De même, il importe de noter qu'en 1965, Laval demeure encore une université privée, confessionnelle et dirigée par des clercs. Bien qu'elle ait pu consentir à certains accommodements, l'Église, via le Séminaire, demeure encore influente et la nomination du chancelier (l'évêque de Québec), du recteur (le supérieur du Séminaire) et des vice-recteurs et doyens ne sont toujours pas soumis au vote du corps professoral (Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval [...]*, *op. cit.*, p. 232).

<sup>136</sup> De ce nombre, deux œuvres manuscrites étaient prêtes pour publication : son *Dictionnaire des esclaves et de leurs propriétaires*, un manuscrit de 800 pages, qui donnait la liste des esclaves avec notes biographiques et la liste des propriétaires avec le nom des esclaves qu'ils avaient eus; *L'influence de Voltaire au Canada*, ouvrage publié en 1945 dont il avait fait la refonte complète. À ceci, s'ajoutent deux œuvres manuscrites dont la rédaction était terminée au trois-quarts : *Les voyages de Cartier*, pour la collection Classiques canadiens; *Chiniquy*, une nouvelle édition de la biographie qu'il avait fait paraître en 1955. La perte la plus lourdement ressentie au moment de l'incendie fut toutefois la documentation qui devait servir à la préparation de son troisième volume de son *Histoire de la Nouvelle-France sur la seigneurie des Cent-Associés*. (« Lettre de Marcel Trudel à Jean Boucher, directeur du Conseil des Arts, 1er décembre 1965 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42387/Dossier « Incendie de 1965 : correspondance 1965-66, 2004-2005 »).



épreuve pour l'historien, qui dû momentanément songer à quitter la profession: « [I]l se peut que cette perte me force à changer de carrière : est-ce que, à 47 ans, on peut recommencer toutes ses recherches et ses manuscrits, comme c'est mon cas en ce moment?<sup>137</sup> », avait-il écrit dans une lettre envoyée à son assureur peu de temps après l'incident. L'importante vague d'appuis que recevra Trudel de la part de collègues et amis l'incitera toutefois à voir le problème sur un angle plus élevé et à faire de cette tragédie l'occasion d'un nouveau départ dans la profession<sup>138</sup>.

Après une année d'enseignement complétée à l'Université Carleton, Trudel poursuivra le reste de sa carrière à l'Université d'Ottawa, avant de prendre - officiellement - sa retraite en 1982. Cette suite outaouaise, qu'il entame à l'âge de 48 ans, constituera en quelque sorte une seconde carrière au cours de laquelle il œuvrera notamment à titre de directeur du Département d'histoire de l'Université d'Ottawa (1966-1968) puis comme professeur et chercheur spécialiste en histoire de la Nouvelle-France. C'est aussi durant cette période qu'il donnera sa pleine mesure comme historien, en multipliant les publications de livres et les conférences publiques. Sous sa direction, la section francophone du département sera profondément réorganisée, notamment grâce à l'afflux de nouveaux professeurs qui, pour la plupart, avaient jadis été ses étudiants à Laval (on pense notamment ici à Serge Gagnon, Pierre Savard, Louise Dechêne et Marcel Hamelin, qui deviendra par la suite recteur de l'institution). Il sera par ailleurs à l'origine de plusieurs autres initiatives : mentionnons entre autres le Centre de recherche en histoire religieuse, les *Cahiers d'histoire* de l'Université d'Ottawa et la revue *Histoire sociale/Social History* (voir, à ce propos, le chapitre 7).

### **2.3 Marcel Trudel et Guy Frégault : autour d'une amitié intellectuelle**

À trop insister sur les divergences entre l'école de Montréal et l'« école » de Québec sur l'interprétation de la Conquête de 1760 et ses suites, les études en histoire intellectuelle ont éclipsé, ou du moins relégué à l'arrière-plan l'analyse des convergences effectives et des

---

<sup>137</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Adjusters & Appraisers Limited, 14 septembre 1965 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42387/Dossier « Incendie de 1965 : correspondance, 1965-1966; 2004-2005 ».

<sup>138</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 248.

intuitions partagées entre les historiens qui ont évolué à Montréal et à Laval dans l'immédiat après-guerre. À ce propos, Ronald Rudin note, assez justement, que

[...] si la plupart des travaux consacrés à ces deux groupes d'historiens post-1945 ont insisté sur ce qui les divisait, je soutiens qu'ils étaient tous deux forcés de concilier leur souci de la "vérité" et les exigences de leur propre société. Sans nier les différences dans leurs conceptions du passé, nous constatons que ce qui les divise est moins important qu'on ne l'admet généralement<sup>139</sup>.

Cette solidarité de pensée est en effet à repérer au-delà des discours individuels et des divergences qui leur sont propres. Elle se découpe sur un horizon plus vaste et apparaît à la faveur d'un puissant élan modernisateur auquel concourent la transformation des mœurs et des conditions de vie, la laïcisation croissante des esprits et des institutions ainsi que le développement d'une science appuyée résolument sur la méthode scientifique. Elle se déploie aussi avec, en toile de fond, une sorte de fin de cycle, qui accentue l'impression d'une disjonction croissante par rapport aux institutions et aux valeurs du Canada français traditionnel. Ce sont là autant de mutations qui, tant dans le monde du savoir que de l'expression culturelle, viennent lier la notion d'« engagement » à celle de « liberté »<sup>140</sup>.

La relation d'amitié qui liera Marcel Trudel et Guy Frégault, particulièrement mise en évidence dans leur correspondance entre 1948 et 1953 et certaines collaborations, est exemplaire de ce maillage d'idées et des conjonctures qui ont facilité cette convergence d'intérêts chez la jeune intelligentsia historienne de l'immédiat après-guerre. Leur situation professionnelle les rapproche et consolide leur communauté de pensée, d'autant plus forte qu'ils appartiennent à une même classe d'âge et qu'ils poursuivent un itinéraire similaire à plusieurs points de vue. Surtout, les ressorts de cette amitié, qui précèdent les temps forts de la querelle des « écoles historiques », nous semblent offrir un bon point d'observation pour mieux comprendre le positionnement particulier de Trudel durant ses premières années à Laval tant du point de vue de sa sensibilité générationnelle, idéologique qu'historiographique. Cette sensibilité, nous le verrons par la suite, va connaître une évolution au tournant dans années 1960, à mesure que se durcira la polarisation idéologique

---

<sup>139</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, op. cit., p. 22-23.

<sup>140</sup> Yvan Lamonde, « La spécificité des intellectuels des années cinquante au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 1, 1994, p. 329.

entre souverainistes et fédéralistes dans le champ politique. Avant de saisir les tenants et aboutissants de cette évolution, il importe d'abord de bien cerner les contours de cette amitié préalable, à travers laquelle se révèle un jeune Trudel en porte-à-faux avec sa propre institution.

### 2.3.1 Ressorts générationnels d'une amitié

La première rencontre entre Trudel et Frégault remonte à 1948, année où, tout récemment embauché à Laval, il avait été invité à siéger au conseil de direction du nouvel IHAF. Frégault occupait alors la vice-présidence de l'institut sous le magistère de son président-fondateur, le chanoine Lionel Groulx, à qui revient l'origine de ce premier rendez-vous. Déterminé à prendre prétexte de cette récente fondation institutionnelle pour engager un rapprochement plus sérieux entre les historiens de Montréal et de Québec, le prêtre-historien, encore à couteaux tirés avec l'abbé Maheux à Laval, avait trouvé en Trudel un compromis salubre<sup>141</sup>. Ce choix avait également reçu l'approbation de Frégault qui, proche disciple de Groulx, entretenait pour sa part une opinion plutôt favorable de la nouvelle recrue lavalloise<sup>142</sup>. Cette amitié se consolidera au fil des années, sous l'égide de Groulx et de l'IHAF naissante. La familiarité que le jeune Trudel avait développée avec l'historiographie groulxiste durant ses études collégiales à Trois-Rivières est un facteur qui pourrait expliquer cette inclination naturelle vers les historiens plus nationalistes de Montréal. Il faut dire aussi qu'à la fin des années 1940, la discipline historique au Canada

---

<sup>141</sup> Dans une lettre envoyée à Maurice Lebel, doyen de la Faculté des lettres de l'Université Laval, Groulx écrit : « J'ai lu les ouvrages de M. Marcel Trudel. C'est un historien qui me paraît bien connaître son métier. Je n'ai pas l'honneur de le connaître. Croyez-vous que l'"Institut d'Histoire de l'Amérique française" l'intéresserait? Vous serait-il possible de vous en informer? Lorsque je m'adresse à un Québécois, je ne le fais toujours, veuillez le croire, qu'avec beaucoup de timidité et un peu en tremblant. Il me semble que nous sommes si peu de chose, nous de Montréal, en face de ces Messieurs de la capitale ». (« Lettre de Lionel Groulx à Maurice Lebel, 10 novembre 1947 », Bibliothèque et archives nationales du Québec (ci-après BANQ), Fonds Lionel-Groulx CLGI/P1/A2189/Dossier « Lebel, Maurice (Institut d'histoire et de géographie) »).

<sup>142</sup> Déjà, en 1947, recensant le contenu de *Vézine* pour *l'Action nationale*, Frégault avait salué son « étude fort étendue et bien documentée » sur l'influence de Voltaire au Canada (G. Frégault, « Vézine de Marcel Trudel, Éditions Fides, Montréal, 1946 », *L'Action nationale*, vol. 29, n° 1, 1947, p. 77-79. Dans sa correspondance avec son maître en histoire, le jésuite Jean Delanglez, Frégault prédisait un avenir prometteur au jeune Trudel, en qui il voyait « un brave garçon qui paraissait travailler consciencieusement » (« Lettre de Guy Frégault à Jean Delanglez, 20 mars 1948 », Chicago, Loyola University Archives (ci-après LUA), Jean Delanglez, S.J., Papers - UA1981.80/1-15).

français n'est pas encore totalement en position de rupture par rapport à l'historiographie du chanoine Groulx qui, durant l'entre-deux-guerres, s'était mis à la page des nouvelles approches méthodologiques en histoire<sup>143</sup>. À l'occasion de la sortie du premier tome de *Histoire du Canada français*, parue en 1950, Trudel soulignera d'ailleurs combien le chanoine « avait accompli ce tour de force de renouveler toute sa méthode » : « Cette *Histoire*, rajoute-il, n'est pas un récit à la mode ancienne, c'est un exposé conforme à cette nouvelle théorie de l'histoire qui veut que l'histoire soit une science sociale, une étude de toute la société dans le passé. [...] sa synthèse est nettement supérieure à celle de Garneau, beaucoup plus à point et bien mieux nuancée<sup>144</sup> ». Dans les premières correspondances entre Trudel et Frégault, on lit aussi sans mal cette sympathie que les deux hommes nourrissent à l'égard du prêtre-historien: « [N]ous avons tous bien raison de nous rattacher au chanoine Groulx, qui est resté tellement jeune<sup>145</sup> ».

La proximité entre les deux historiens se décline par une série de petits gestes significatifs : les deux souhaitent mutuellement que l'autre quitte son institution d'attache pour venir professer dans son université; ils se tiennent au fait de l'évolution de leurs projets de recherche respectifs; s'échangent des renseignements concernant l'état de certains fonds d'archives, ainsi que quelques anecdotes de la vie universitaire; s'amuse à discréditer des représentants de la vieille garde historique qui ne partagent pas leurs exigences de rigueur méthodologique; s'offrent mutuellement l'hospitalité lors de leurs déplacements à Montréal ou à Québec; s'expédient leurs travaux une fois ceux-ci publiés; et esquissent des projets d'écriture conjoints, dont celui d'une histoire de la province de Québec co-rédigée avec Lucien Brault, historien à l'Université d'Ottawa et aux Archives Nationales du Canada, qui ne verra finalement jamais le jour. À cette proximité bien sentie, s'ajoute la découverte d'un attachement commun à la région de la Batiscan, en Mauricie, lieu de naissance de Trudel et de Liliane Rinfret, épouse de Guy Frégault. « Je suis ravi d'apprendre que vous avez des attaches, aussi solides que les liens du mariage, avec la région de la Batiscan: c'est la plus belle seigneurie de la terre! Je n'arrivais pas à comprendre pourquoi nous étions si bons

---

<sup>143</sup> Voir Jean-Pierre Wallot, « Groulx, historiographe », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n° 3, décembre 1978, p. 407-433.

<sup>144</sup> Marcel Trudel, « Compte rendu de Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte. Tome I* », *Culture*, vol. 11, n° 4, déc. 1950, p. 463.

<sup>145</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Guy Frégault, 4 décembre 1949 », Université d'Ottawa, Centre de recherche en civilisation canadienne-française (ci-après CRCCF), Fonds Guy-Frégault, P168/15/120.

amis sans être camarades de collègue; il faut que ce soit l'air, les arômes et les enchantements du pays qui nous ont ainsi rapprochés<sup>146</sup> », lui écrit l'historien lavallois en 1950. C'est d'ailleurs en gage de ce lien que, peu de temps après, le professeur montréalais fera de Trudel le parrain de confirmation de son fils unique.

Le récit reconstitué des débuts de cette amitié entre les deux hommes balise un carrefour dans le champ intellectuel québécois d'après-guerre qui appelle, par-delà sa dimension affective, une analyse plus fine et détaillée. C'est que derrière cette amitié, nous semble se dessiner une matrice générationnelle<sup>147</sup> commune aux deux historiens qui définira leur posture dans le champ intellectuel et scientifique québécois d'après-guerre. Frégault avait d'ailleurs clairement exprimé les ressorts de cette confluence générationnelle lors de l'intronisation de Trudel à l'Académie canadienne-française. Désigné comme « parrain » de l'historien lavallois, son entrée à l'Académie devait marquer la fin d'une époque, celle du dogme régionaliste promu par les exotiques des années 1920 et, par extension, celle des « chapelles stériles » entre les deux métropoles : « Il nous est fort indifférent qu'un écrivain soit né ici, là ou ailleurs. Nous obéissons en cela à une loi qui se vérifie dans toute l'histoire de nos lettres : chez nous, les pays littéraires n'existent pas. » À une introspection par la « géographie de l'esprit », il s'agissait désormais de privilégier une introspection par la génération<sup>148</sup>. Celle-ci engageait, de dire Frégault, une même « empreinte du temps » avec Trudel, d'où surgissait l'axe d'une réflexion commune. La suite du discours est, à cet égard, très révélatrice :

La génération à laquelle vous appartenez, à laquelle nous appartenons, mon cher Trudel, a grandi à un rythme saccadé, dans un monde secoué de convulsions violentes et dans une société qui, tout en se refusant à changer, ne pouvait pas manquer d'être prise dans un immense remous que nous

---

<sup>146</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Guy Frégault, 12 février 1950 », CRCCF, Fonds Guy-Frégault, P168/15/120.

<sup>147</sup> Polysémique, plurielle et souvent limitée à une catégorie socio-démographique ou à un événement dateur, la notion de génération n'est pourtant pas exempte de potentialité heuristique pour comprendre les facteurs de transformations intellectuelles d'une époque donnée. Pour cela, nous l'envisageons ici dans son sens plus large, c'est-à-dire non pas comme une nécessité biologique, mais comme une création sociale que l'on peut associer à un groupe d'individus marqués par une expérience historique commune et partageant un certain nombre de référents (sur la notion de génération en histoire intellectuelle, on se référera notamment aux études de Jean-François Sirinelli, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1988, 722 p.; Michel Winock, « Les générations intellectuelles », *Vingtième siècle*, vol. 22, n° 1, 1989, p. 17-38.

<sup>148</sup> Guy Frégault, « Discours d'intronisation de Marcel Trudel à l'Académie canadienne-française, 1953 », CRCCF, Fonds Guy-Frégault P168/52/15.

connaissons sous le nom de « l'accélération de l'histoire ». Notre génération est née d'une guerre, celle de 1914, et cette guerre avait eu pour conséquence capitale de mettre fin, brutalement, à ce qui survivait de ce XIX<sup>e</sup> siècle « énorme et délicat » qui constituait une espèce de moyen âge faisant le pont entre le 18<sup>e</sup> siècle et le monde d'aujourd'hui. Nous étions encore enfants lorsque s'abattit sur notre temps la grande misère que nous appelons encore « la Crise » - et nous savons ce que nous voulons dire quand il nous arrive de l'évoquer. Comme nous appartenions à un peuple dont la civilisation hélas! parasitaire le prédisposait à souffrir plus qu'un autre, dans ses cadres matériels et dans ses éléments spirituels, d'un appauvrissement aussi imprévu que prolongé, nous avons appris plus vite que d'autres l'urgence des besoins élémentaires, la pression des désirs jamais comblés, l'acuité des longues inquiétudes [...] le goût amer de la révolte et la violence dans nos dégoûts, nos aspirations, nos réflexions et notre langage. Puis une autre guerre est venue, qui, de toute évidence, n'est pas finie. Nous ne pouvons pas écrire et parler tout à fait comme les autres. Nous ne pouvons pas nous empêcher d'être rigoureux : nous avons vécu et nous vivons encore au temps de la rigueur. Dans les années intenses qui ont immédiatement précédé 1940 [...] nous avons à notre tour ressenti et, avouons-le, quelque peu cultivé l'impression de tirer une ligne et de marquer un nouveau départ<sup>149</sup>.

On reconnaît tout de suite, dans ces lignes, des éléments qui structurent l'expérience générationnelle commune à nos deux historiens. À l'orée des années 1940, cette génération a derrière elle une décennie marquée d'abord du sceau de la crise économique, qu'elle envisage sous l'angle d'une décadence morale et spirituelle et qu'elle vit sous le mode d'une « inquiétude ». Nous avons pu voir précédemment combien cette donnée avait été constitutive de la jeunesse de Trudel. Elle le fut tout autant, sinon davantage et plus explicitement ressentie, chez le jeune Frégault, dont les contributions de jeunesse au journal *La Relève* étaient tout à fait accordées aux réflexions de facture humaniste et idéalistes inspirées par les principes du personnalisme chrétien<sup>150</sup>. Tous deux passés par le système d'éducation classique, formés à la matrice des humanités gréco-latines<sup>151</sup>, leurs

---

<sup>149</sup> *Ibid.*

<sup>150</sup> À un ordre dénaturé par la crise économique et figé dans ses certitudes idéologiques, Frégault oppose clairement, dans les pages de *La Relève*, l'exigence d'une « révolution spirituelle » qui, conjuguant désir d'idéal et de réalité, prendrait en compte l'épanouissement de la personne humaine dans toutes ses potentialités (voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*, p. 205-232; André J. Bélanger, « Guy Frégault au temps de *La Relève* », dans *Guy Frégault (1918-1977). Actes du colloque tenu au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa*, Montréal, Bellarmin, 1981, p. 17-25).

<sup>151</sup> Trudel a ces mots évocateurs à propos de son collègues montréalais dans ses mémoires : « Guy Frégault avait d'abord reçu, comme moi, une formation en Lettres et, tout en donnant dans l'action nationaliste, il avait joué au critique littéraire. Il possédait une grande culture, un esprit méthodique, de l'équilibre dans le

lectures marquée au coin du renouveau catholique européen<sup>152</sup> les avait initiés à une forme d'« existentialisme chrétien<sup>153</sup> ». À travers ce nouveau langage de la foi, ils pourront exprimer leur insatiable soif de liberté intellectuelle et le rejet des conscriptions morales du discours de l'orthodoxie cléricale canadienne-française<sup>154</sup>. Comme nous le verrons, le discours historiographique critique de Frégault et Trudel, dressé contre les méthodes de l'historiographie traditionaliste, s'articulera précisément sur cet état d'esprit. Il trouve son point d'ancrage dans cette même quête de liberté et son attitude corollaire d'opposition à la génération des aînés. Dans l'évolution de l'itinéraire intellectuel des deux hommes, on sent toutefois que cet entendement de la liberté connaîtra deux incurvations différentes; si Frégault proposera d'étendre cette liberté à l'échelle de l'« homme collectif », dans une référence puissamment articulée à la nation canadienne-française puis québécoise, Trudel restera, quant à lui, plutôt attaché à la défense des libertés individuelles, en particulier celles des libertés religieuses, qu'il défendra notamment, comme nous le verrons, dans les rangs de la section de Québec du Mouvement laïque de langue française au cours des années 1960.

Le passage précité du discours de Frégault atteste une autre tendance de la pensée du Québec de l'entre-deux-guerres - celle d'un sentiment de *rupture* - à laquelle s'articule cette confluence générationnelle entre les deux hommes. L'allusion à cette « impression de tirer une ligne et de marquer un nouveau départ » s'inscrit, encore ici, dans le prolongement de l'esprit de *La Relève*, qui visait, à rebours d'une tradition nationaliste bien établie, à replacer l'être canadien-français dans un horizon universel d'humanité, *a fortiori* dans une « humanité laborieuse », c'est-à-dire dans une situation de travail<sup>155</sup>. Ce sentiment est alors renforcé par l'extraordinaire rapidité des transformations que subissent les structures

---

jugement, de la nuance, une politesse d'aristocrate. Il paraissait froid, parce qu'il était timide; il avait l'intimité distante. Je m'entendis rapidement avec lui, parce que je respecte les gens cultivés, j'aime la discussion calme, faite de nuances, et aussi parce que, aimant à rire, je faisais rire aux éclats cet homme hypertendu: j'ai été un des rares à y parvenir. Nous parlions beaucoup d'histoire, mais ce n'était pas en entrechoquant des idées. Nous nous amusions plutôt à considérer ensemble, d'un même côté de la barricade, les diverses faces d'une même question. Et nous parlions tout autant de littérature et d'art » (M. Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, *op. cit.*, p. 186-187).

<sup>152</sup> Sur les lectures de jeunesse de Frégault, voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*, 1993, p. 205-232.

<sup>153</sup> Jean-Philippe Warren, « L'inquiétude des révolutionnaires tranquilles: bref essai d'analyse d'un sentiment », *loc. cit.*

<sup>154</sup> E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, *Sortir de la « Grande noirceur » [...]*, *op. cit.*, p. 123.

<sup>155</sup> André J. Bélanger, « Guy Frégault au temps de *La Relève* », *loc. cit.*, p. 17.

sociales du Canada français: urbanisation croissante; remplacement de l'agriculture par une économie fondée sur l'industrie manufacturière; multiplication des grèves; développement de la culture de masse; hausse significative du PNB de la province; innovation technologique; investissement accru de capitaux américains; hausse spectaculaire, quoique temporaire, du taux de natalité (*baby-boom*); développement des moyens de communication modernes, etc. De son côté, le récit de vie reconstitué par Trudel, tantôt dans ses conférences autobiographiques, tantôt dans ses mémoires, est émaillé de références à l'idée d'une rupture profonde vécue au temps de sa jeunesse: « Aucune génération ne me paraît avoir subi autant de chocs que la mienne depuis celle qui est venue s'installer dans le Saint-Laurent au dix-septième siècle. Nous pouvons, en tout cas, nous vanter d'une expérience exaltante, celle d'avoir vécu deux mondes : le Québec d'aujourd'hui, qui date d'après 1960, et le Québec d'avant, qui date de l'Ancien régime<sup>156</sup>. »

Creusant le sentiment de rupture inauguré par la crise, la Seconde Guerre apparaît comme un autre facteur de différenciation/communion générationnelle. Elle avait d'abord contraint les deux historiens à parfaire leur formation aux États-Unis, détour salutaire qui leur « ouvrit les yeux sur les richesses intellectuelles qui s'étaient à nos propres portes ». Surtout, elle leur avait fait prendre conscience de « ce que notre colonialisme moral nous avait jusque-là dissimulé », à savoir « qu'une seule nation ne possède pas le monopole de la vie de l'esprit et qu'il n'est plus indispensable que nos nourritures soient préalablement assimilées par un organisme métropolitain. Nous avons déposé nos oeillères au musée et nous avons fait, émerveillés, un tour d'horizon<sup>157</sup> ». La guerre avait aussi « fait tourner les machines jusqu'alors inertes », rallumé les « feux dans les usines » et roulé des « flots d'argent ». « Stimulé par ces conditions nouvelles – que nous n'avions pas créées – notre organisme social est entré dans une évolution accélérée », précise Frégault, toujours dans son discours. La rapidité du développement techno-social avait quant à lui nourri l'impression, tantôt d'une « accélération de l'histoire », tantôt d'une « évolution accélérée »; autant d'indices qui signalent de nouvelles modalités d'appréhension du temps.

---

<sup>156</sup> Marcel Trudel, « Un Québec qu'on ne voit plus », dans Jacques Lemaire (dir.), *La laïcité en Amérique du Nord*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1990, p. 22.

<sup>157</sup> Guy Frégault, « Discours d'intronisation de Marcel Trudel à l'Académie canadienne-française, 1933 », Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Guy-Frégault P168/52/15.



Portée par l'urgence des changements et la quête d'options neuves, cette expérience sensible de la temporalité traduit l'inversion du rapport que la société québécoise entretient alors avec son passé, son présent et son avenir. À un passé défini en termes de conservation et de survivance, allait désormais s'opposer la figure de plus en plus prééminente du devenir, dépositaire de tous les possibles et potentialités. Exit le déterminisme ancestral et l'histoire *magistra vitae* vouée à la définition et à la propagation des leçons du passé; aux utopies abstraites des temps anciens devaient succéder les appels concrets du devenir de la société. N'est-ce pas Marcel Rioux qui écrivait, en 1945, que « le retour vers le passé est pour nous un élan vers l'avenir<sup>158</sup> ». Jean Lamarre reste sans doute l'historien qui a le mieux cerné ce « renversement de la flèche du temps » chez l'intelligentsia d'après-guerre, renversement qui, « en durcissant le discours des défenseurs de la "coque mythique", avait amené toute une génération à ressentir le présent comme un passé et à rejeter du même coup tous les attributs qui concouraient jusqu'alors à constituer la conscience de soi des Canadiens français<sup>159</sup> ». La principale leçon tirée de ce basculement aura été la faillite des valeurs et des idéologies traditionnelles. Aux yeux de la nouvelle intelligentsia, formée à la lecture positive de la réalité, ces idéologies ne pouvaient offrir une compréhension du monde qui soit en phase avec la réalité des nouveaux problèmes d'une société désormais urbaine et de plus en plus industrialisée. Fernand Dumont, en observateur lucide de sa propre époque, dira de ses contemporains, parmi lesquels nous pourrions ranger Frégault et Trudel, qu'ils vécurent à ce moment « la tentation du vide idéologique », et ceci afin d'avoir une meilleure prise sur la vie concrète des hommes dans l'espace et le temps. « Écartant les spéculations traditionnelles », ils partirent « à la recherche d'une conscience *objective* » où la recherche positive apparaîtra comme « une sorte de point zéro entre le passé et l'avenir<sup>160</sup> ». Cette profonde insatisfaction face au présent et le besoin conséquent d'offrir une nouvelle lecture cohérente du réel, Frégault et Trudel la ressentiront comme autant de devoirs et de responsabilités envers le renouvellement du récit historique traditionnel du Canada français et la rénovation de son schème de valeurs. Chez Frégault,

---

<sup>158</sup> Marcel Rioux, « Qu'est-ce qu'une nation? », *L'Action nationale*, vol. 26, n° 1, septembre 1945, p. 36, cité dans Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...], op. cit.*, p. 485.

<sup>159</sup> *Ibid.*, p. 290.

<sup>160</sup> Fernand Dumont, « Depuis la guerre : la recherche d'une nouvelle conscience (1966) », dans *La vigile du Québec*, Montréal, Éditions HMH, 1971, p. 41-42.

ce travail sur le récit devait se traduire en une réévaluation des traditions, de façon à permettre un tri entre les « traditions vivantes » et les « traditions mourantes », c'est-à-dire entre « celles qui prolongent ou que peuvent prolonger des actes de création » et celles qui « n'ont que du poids<sup>161</sup> ». Cette fonction d'arbitrage culturel est taillée à la mesure des ambitions intellectuelles de l'histoire critique qui, rappelant le credo scientifique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, repose sur une certaine idée de l'homme comme un être rationnel, imperméable aux idéologies secrétées par le monde et persuadé, sur la foi d'un irrévocable progrès, de pouvoir soumettre à une connaissance scientifique toutes les manifestations de l'être humain. En écho à ces convictions exprimées par son collègue montréalais, Trudel pouvait écrire, pour sa part, dans les pages du *Soleil* en 1950 : « La tradition en souffre un peu car la tradition cherche toujours à se présenter d'une manière si poétique, mais si la tradition est erronée, il faut *corriger* et *substituer* [nous soulignons], si nécessaire, une tradition vraie à une tradition fausse. » Dans cette perspective, renchérit-il, « le rôle des historiens n'est pas seulement de raconter mais aussi de contrôler : la masse du peuple ne tiendra peut-être jamais compte des corrections apportées par les érudits parce que ces corrections ne sont pas toujours agréables, mais il faut quand même que le travail soit fait<sup>162</sup> ». Encore en 1966, au moment de recevoir le Prix Duvernay, il dira dans son allocution :

Quand l'histoire nous aura habitués à envisager le passé dans sa réalité, elle nous habituera par le fait même à nous comporter avec plus de réalisme devant les problèmes présents et c'est peut-être à l'heure actuelle l'entraînement dont nous avons le plus besoin [...]. L'histoire peut nous expliquer pourquoi nous sommes devenus ce que nous sommes, mais dans une société qui doit, si elle veut survivre, opter pour l'avenir plutôt que pour le passé, elle est mieux en mesure maintenant, sans que ce soit son métier, de nous indiquer comment relever les défis qui nous attendent<sup>163</sup>.

Quelques années plus tard, à la radio de Radio-Canada, il renchérit : « [L]'histoire d'autrefois était une histoire qui nous coupait de l'histoire réelle, de l'histoire des problèmes humains, des petits problèmes humains. Alors que l'on s'occupait de la grandeur des

---

<sup>161</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...], op. cit.*, p. 278.

<sup>162</sup> Marcel Trudel, « Les plaines d'Abraham », *Le Soleil*, 2 septembre 1950, p. 2.

<sup>163</sup> « Remise du Prix Duvernay à Marcel Trudel », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42387/Dossier « Prix Duvernay ».

hommes, on délaissait l'histoire des faiblesses des hommes. Nous arrivions donc à un moment où nous jugions qu'il fallait changer les choses<sup>164</sup>. » À l'enflure de l'imaginaire et de la pensée symbolique qui avaient caractérisé l'ancien régime historiographique, il s'agissait désormais d'engager l'historien sur la voie d'une appréciation plus réaliste des faits sociaux et de l'histoire. Ainsi, l'écriture de l'histoire allait s'engager dans le sens d'une « démythification<sup>165</sup> ». De par sa nature, cette entreprise rationnelle autorisait un renversement de perspective dans le champ de la connaissance, encline à la réflexion critique et au rejet des interprétations jugées « irrationnelles », tombant sous l'imperium du *mythique*. Ne fallait-il pas, pour cela, embrasser paradoxalement un autre idéal, une autre abstraction, celui de la « pure recherche », déchargée de toutes prescriptions morales ou idéologiques<sup>166</sup>? Dans cette antithèse entre l'idéal et le concret, entre le mythe et la réalité, s'esquisse, ce nous semble, l'une des diagonales de l'œuvre historique qu'échafaudera Trudel. On la retrouve d'ailleurs encore énoncée en toutes lettres dans sa dernière série d'ouvrages, parues au cours des années 2000 sous le titre pour le moins évocateur des « Mythes et réalités en histoire du Québec ».

Effet de génération, le rapprochement entre Trudel et Frégault allait aussi se fortifier sur fond d'un contexte de centralisation fédérale et de montée d'un sentiment nationaliste pancanadien, très marquée après la guerre. Parmi les débats entourant cette dynamique de centralisation étatique, il y a la politique de subventions fédérales aux universités, qui privilégiait alors surtout les chercheurs de l'Université McGill<sup>167</sup>. Cette situation allait susciter la colère de plusieurs universitaires québécois, dont Trudel, qui s'en indignera à plus d'une reprise dans sa correspondance avec Frégault. À son collègue, il se plaindra notamment de ses difficultés à obtenir une subvention auprès du Conseil national des recherches pour un projet portant sur l'histoire de la paroisse de Québec et plaidera pour une autonomisation accrue du financement des historiens québécois : « Les fonds du

---

<sup>164</sup> « Entrevue avec Marcel Trudel », Émission *Femme d'aujourd'hui*, Archives de la société Radio-Canada, 17 janvier 1972, 22 min.

<sup>165</sup> Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France, l'historiographie des années 1950-1960 [...] », *loc. cit.*, p. 109.

<sup>166</sup> Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998, p. 104.

<sup>167</sup> Yves Gingras, Benoît Godin et Michel Trépanier, « La place des universités dans les politiques scientifiques et technologiques canadiennes et québécoises », dans Denis Bertrand et Paul Beaulieu (dir.), *L'État québécois et les universités : acteurs et enjeux*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1999, p. 70.

Conseil national des recherches sont des fonds Rockefeller dont l'administration est confiée à ces Anglais de Toronto. Il faudra un jour organiser une campagne pour obtenir notre autonomie en histoire et administrer, nous-mêmes, une partie de ces fonds comme cela se pratique au Conseil de Recherches des Humanités<sup>168</sup>. »

C'est dans ce même esprit que Trudel s'était aussi engagé à promouvoir les écrits de Michel Brunet, dans ses cours à Laval. Il avait notamment été séduit par la conférence prononcée par le professeur montréalais dans le cadre du congrès de l'Action Catholique de la Jeunesse Canadienne-française (ACJC) en novembre 1953, conférence dans laquelle celui-ci avait pris à partie les visées unitaires et centralisatrices de l'élite anglo-canadienne qui allaient à l'encontre du principe des deux nations fondatrices. « J'ai lu et relu ta magistrale conférence : c'est parlé! », écrivait Trudel à Brunet en 1953. « Je suis justement à étudier avec mes étudiants la période 1760-1854 : je leur sers la même doctrine que la tienne. C'est pourquoi, j'aimerais bien avoir 50 exemplaires ou même si c'était possible, 100 exemplaires de ta conférence que je distribuerais gratuitement<sup>169</sup>. » Cette solidarité avec l'optique néonationaliste de Brunet s'était aussi exprimée aux vues des premiers désaccords entre Brunet et les sociologues de la Faculté des sciences sociales de Laval, qui défendaient de leur côté l'idée d'une « intégration lucide au nouveau fédéralisme canadien », selon le mot de Maurice Lamontagne. Brunet, comme Trudel, supportaient mal les vues sceptiques que les sociologues manifestaient à l'égard du nationalisme canadien-français et s'élevaient tous deux contre leur politique de conciliation avec les milieux canadiens-anglais. Reprochant à Jean-Charles Falardeau de sous-estimer « l'agressivité du nationalisme anglo-canadien », Brunet confiait à Trudel, en 1954, qu'il « commençait à douter de l'honnêteté intellectuelle de l'équipe des sciences sociales de Québec<sup>170</sup> ». Ce à quoi Trudel lui répondit, en toute complicité :

N'essayez pas de convaincre ces gens-là qu'ils ont tort; vous perdez votre temps, j'en sais quelque chose. Ils ont une méthode très simple pour s'assurer la victoire: eux, ils se placent au-dessus de tout, ils partent de principes premiers et tout doit ensuite entrer dans les tripes du syllogisme, l'interlocuteur

---

<sup>168</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Guy Frégault, 4 décembre 1949 », CRCCF, Fonds Guy-Frégault P168/15/120.

<sup>169</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Michel Brunet, 4 novembre 1953 », Archives de l'Université de Montréal (ci-après AUDM), Montréal, Fonds Michel-Brunet P0136/A/Dossier « Marcel Trudel ».

<sup>170</sup> « Lettre de Michel Brunet à Marcel Trudel, 12 mai 1954 » cité dans Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit., p. 419.

comme le reste. Si vous ne les comprenez pas, c'est que vous n'êtes pas comme eux dégagés du contingent ou que vous êtes en retard : eux, ils font l'avenir et déjà ils sont en avance sur l'avenir. Nous ne sommes que des nationalistes, c'est-à-dire quelque chose comme des royalistes d'avant la révolution; eux, ils donnent la main fièrement à l'élément fédéral; ils lui font confiance, au point de dire que les élections fédérales ont toujours été très propres, que tout ce qui vient du fédéral est pur<sup>171</sup>.

Cette désapprobation de l'orientation fédéraliste de ses collègues sociologues de Laval poussera d'ailleurs Trudel à démissionner de l'exécutif de l'Association des Professeurs de Laval à la suite d'une réunion orageuse portant sur le dépôt d'un mémoire à la Commission Tremblay, dont la rédaction avait été confiée à Jean-Charles Falardeau, un disciple du père Lévesque. Dans la même lettre à Brunet, Trudel rajoutait :

Pour ces gens-là [les sociologues de Laval] il n'y a plus qu'Ottawa, source de toutes bénédictions et de toute survie. Le mémoire de l'Université contient une partie idéologique qui me paraît sortir de la bouche de notre grand orateur du Centenaire, Mgr Vandry, qui rêve d'une civilisation unique. Pour ma part, quand il s'agit de coucher avec les Anglais, je préfère les lits jumeaux<sup>172</sup>.

C'est donc dire que les liens d'affinité qui unissaient Trudel à Frégault et, plus largement, aux historiens de l'école de Montréal, durant ses premières années lavalloises, surenchérisaient aussi sur les querelles nourries du contexte de tension avec les milieux universitaires canadiens-anglais. Fait non négligeable, cette situation avait d'ailleurs placé celui-ci en porte-à-faux avec l'élite cléricale à Laval, en particulier l'abbé Maheux. Trudel, dont la mythologie personnelle n'a pas fait grand commerce de ses affinités de jeunesse avec le nationalisme<sup>173</sup>, reprochera pourtant à son directeur de s'être porté à la défense de la politique d'unilinguisme de la *Canadian Historical Review*, une revue d'histoire canadienne alors affiliée à l'Université de Toronto<sup>174</sup>. Le jeune professeur lavallois et Frégault s'accorderont, en 1951, pour porter un coup direct à cette prise de position, qui contrevenait, selon eux, au principe de la dualité nationale fondatrice du Canada<sup>175</sup>. Les

---

<sup>171</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Michel Brunet, 19 mai 1954 », AUDM, Fonds Michel-Brunet P0136/A/Dossier « Marcel Trudel ».

<sup>172</sup> *Ibid.*

<sup>173</sup> À titre d'exemple, dans ses mémoires, Trudel dépeint Maheux sous un jour plutôt favorable et a tendance à minimiser ses désaccords avec le bonententisme.

<sup>174</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, op. cit., p. 105-106.

<sup>175</sup> « Lettre de Guy Frégault à Marcel Trudel, 30 octobre 1950 », CRCCE, Fonds Guy-Frégault P168/15/120.

deux historiens ébaucheront cette stratégie au lendemain de la controverse Maheux/Groulx, qui avait pour objet la rédaction d'un « manuel unique » d'histoire devant servir à promouvoir la bonne entente entre les deux « races » dans les maisons d'enseignement du pays. Encore ici, les deux hommes se coaliseront aux côtés du chanoine Groulx et de l'IHAF pour s'opposer à cette idée en invoquant la divergence fondamentale d'appréciation historique et culturelle entre la réalité de la nation canadienne-française et canadienne-anglaise. Cette divergence autorisait, selon eux, une philosophie et une interprétation différente qu'aucun enseignement uniforme, fut-il référé à une réalité transcendante canadienne, ne pouvait concilier sans porter atteinte à cette dualité fondamentale<sup>176</sup>. « [Q]ue cette histoire du Canada français destinée à des Canadiens français soit réduite à des proportions ridicules pour satisfaire l'Alberta ou Terre-Neuve, non vraiment, non n'en sommes pas rendus à ce degré de servitude », écrivait Trudel dans les pages du *Devoir* en août 1950. Saluant la « vigoureuse logique » du propos, Groulx avait cru bon, pour sa part, de publier la partie substantielle de cette déclaration dans les pages de la *RHAF*<sup>177</sup>.

Le différend entre Trudel et Maheux avait aussi pour fond de scène une série de contentieux administratifs mettant surtout en cause l'accès aux archives de l'Université, comme en témoigne cet extrait d'une lettre rédigée par Maheux et envoyée au recteur de l'Université, Monseigneur Parent :

J'ai regretté et je regrette encore qu'on ait permis à un laïque de posséder la clef des archives. [...] Quels que soient les mérites de M. Trudel, j'estime que son tempérament belliqueux est un danger; il peut prendre des notes dans les archives privées du séminaire : bulletins d'élèves, notes du Grand Séminaire, journal du Séminaire, et un jour, sous la pression de ses colères, jeter dans le public des affaires privées et confidentielles, comme il m'a menacé, dans une lettre, de le faire. J'estime qu'il faut lui retirer la clef des archives<sup>178</sup>.

Dans une autre lettre envoyée au recteur, Maheux fait aussi état de plaintes reçues par d'autres collègues au sujet de Trudel, à l'effet qu'il était « embarrassant, faiseur de

---

<sup>176</sup> Voir notamment Marcel Trudel, « Le manuel unique d'histoire du Canada », *Le Devoir*, 11 août 1950, p. 4; Lionel Groulx, « Une dangereuse chimère, le manuel unique d'histoire du Canada », *Le Devoir*, Montréal, 28 mars 1950, p. 4.

<sup>177</sup> Lionel Groulx, « Chronique de l'Institut », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 4, n° 2, 1950, p. 305-307.

<sup>178</sup> Arthur Maheux, « Ensemble de faits et réflexions, septembre 1951 », AUL, Fonds Arthur-Maheux P146/E06712/Dossier « 146.7/1/2 ».

difficultés, ordinairement mécontent, exigeant<sup>179</sup> ». Fondées ou non, ces imputations avaient créé un climat qui, aux yeux de Trudel, revêtait tous les traits « d'une certaine dictature<sup>180</sup> » dont les conditions avaient entamé son sentiment d'attachement à Laval et refroidi les relations avec ses supérieurs. L'historien n'hésitera d'ailleurs pas à témoigner publiquement, quoiqu'à mots couverts, de son mépris pour Maheux à l'occasion d'une conférence grand public prononcée au Club Richelieu en octobre 1950 et ayant pour thème l'histoire de l'enseignement de l'histoire au Canada français<sup>181</sup>. Vantant les mérites du chanoine Groulx et de l'IHAF, Trudel s'abstiendra sciemment, durant son allocution, de mentionner la contribution de son directeur, en qui il voyait, à Laval, un rôle « purement nominal<sup>182</sup> ».

C'est donc dire que, marginalisé par sa propre instance académique, qui n'entendait pas lui faciliter la tâche ni se mettre à dos l'élément fédéral ni céder devant l'attitude laïciste de certains des membres de son personnel, Trudel avait tout intérêt à consolider ses collaborations avec Frégault. Leur amitié était donc indissociable de cette expérience de la solitude, à laquelle s'ajoutait aussi l'isolement des études en histoire canadienne à Laval : « Ici, je suis pas mal isolé; même si mes collègues réguliers sont tous charmants, ils sont tous à cent lieues de l'histoire du Canada, de sorte que je n'ai pas l'avantage de faire partie d'une équipe de professeurs consacrés uniquement à l'histoire du Canada<sup>183</sup>. »

Il est plusieurs autres collaborations, cette fois-ci de nature scientifiques, qui rendent compte de cette proximité entre Trudel et Frégault. On pense entre autres ici à la parution, en 1952, de l'ouvrage *L'Histoire du Canada par les textes*, un manuel inspiré par le genre des *readers* américains qu'ils co-écrivirent avec Brunet, lui aussi passé par les États-Unis pour son doctorat<sup>184</sup>. Les deux hommes prendront aussi conjointement la direction, pendant quelques années, de la prestigieuse collection « Fleur de Lys » chez Fides, qui fera paraître plusieurs ouvrages importants d'histoire canadienne. De même, ils s'associeront

---

<sup>179</sup> « Lettre d'Arthur Maheux à Mgr Alphonse-Marie Parent, 2 novembre 1950 », AUL, Fonds Arthur-Maheux P146/E06712/Dossier « 146.7/1/2 ».

<sup>180</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Guy Frégault, 4 décembre 1949 », Université d'Ottawa, CRCCF, Fonds Guy-Frégault P168/15/120.

<sup>181</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, op. cit., p. 105.

<sup>182</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Guy Frégault, 29 octobre 1950 », CRCCF, Fonds Guy-Frégault P168/15/120.

<sup>183</sup> « Lettre de Guy Frégault à Marcel Trudel, 5 novembre 1950 », CRCCF, Fonds Guy-Frégault P168/15/120.

<sup>184</sup> Michel Brunet complètera un doctorat en histoire à l'Université Clark, à Worcester (Massachusetts) de 1947 à 1949.

dans l'écriture d'une histoire de la Nouvelle-France en dix tomes<sup>185</sup>, une intention restée toutefois sans lendemain en raison de la réorientation de carrière de Frégault dans la fonction publique. Sur invitation de l'historien lavallois, Frégault enseignera aussi l'histoire du Canada à Laval à titre de professeur invité durant l'année scolaire 1963-1964. Cette collaboration s'en trouvait facilitée d'autant que Frégault, alors résident de la ville de Québec, occupait le poste de sous-ministre du nouveau ministère des Affaires culturelles de la province. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il nommera, à son tour, Trudel à la présidence du Conseil des arts du Québec à compter de 1965, poste qu'il occupera pendant quelques mois.

### 2.3.2 Sous le signe de l'« histoire critique »

Dans leur volonté novatrice, Trudel et Frégault s'engagent sur un même chantier: celui de la science, mais peut-être surtout celui du *pouvoir* d'en définir les nouvelles règles. Si « tout projet scientifique est inséparable d'un projet de pouvoir<sup>186</sup> », écrivait André Burguière, il semble que ce soit particulièrement vrai chez ces derniers, pour qui la science historique doit désormais souscrire à une vocation « professionnelle » et trouver dans l'université et ses séminaires, à l'abri des autorités traditionnelles, ses lieux d'élaboration privilégiés. La correspondance de Trudel au début des années 1950 multiplie les témoignages d'éloges à l'endroit des travaux de son collègue montréalais, dont il ne cesse de saluer la rigueur et l'autorité. Dans une lettre de 1949, il lui écrit: « [J]usqu'ici, vous avez fait beaucoup pour imposer au Canada français l'histoire érudite, et cette histoire érudite finira par triompher. » La volumineuse étude de Frégault sur François Bigot (1948) laisse chez lui « le sentiment qu'il s'agit d'un ouvrage définitif qui mettra fin aux interprétations fantaisistes ». Trudel s'inquiète d'ailleurs de ce que la parution du *Bigot et sa bande et l'Affaire du Canada* de Pierre-Georges Roy, largement publicisée par l'Université Laval, ne porte ombrage au *Bigot* de Frégault et à sa réception auprès du public de Québec, si bien que l'historien

---

<sup>185</sup> Cette ambition était énoncée dans le feuillet publicitaire que la maison Fides avait inséré dans les premières éditions des *Vaines tentatives* (1963) de Marcel Trudel. Finalement, Frégault contribuera à la série seulement son livre sur la guerre de la Conquête (1955) alors que Trudel ne sortira jamais vraiment du XVII<sup>e</sup> siècle, à l'exception de son volume sur le régime militaire, paru en 1999.

<sup>186</sup> André Burguière, « Histoire d'une histoire : la naissance des *Annales* », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 34<sup>e</sup> année n<sup>o</sup> 6, 1979, p. 1350.



lavallois s'engage à lui faire une « propagande » heureuse dans les « hauts lieux » de la vieille capitale. Cette mission que se donne Trudel est à entendre comme une revendication du droit de la nouvelle génération d'historien de faire sa place au soleil. Cinglant, il ajoute:

Par « haut lieu », je ne sais pas moi-même exactement ce qu'il faut entendre, parce que bien des gens qui occupent le haut lieu ne méritent même pas un procès; s'il faut entendre la génération qui va disparaître, il ne vaut guère la peine de s'en occuper, elle n'en a plus pour longtemps; d'ailleurs, les jeunes l'embêtent et l'empêchent de dormir sur ses lauriers que la routine ou l'entregent lui ont décernés<sup>187</sup>.

L'amitié entre les deux hommes se trouve ainsi nouée et renforcée dans leur opposition à l'historiographie pratiquée par les anciens. De sorte que leur correspondance tient aussi d'une *fonction* identifiable à la revendication de formes nouvelles à donner à la recherche historique. Cette dimension « stratégique » de leur amitié, sans pour autant s'y réduire, fait aussi son intérêt, d'autant que le « combat » pour la liberté d'interprétation en histoire s'opposait encore, à la fin des années 1940, à une historiographie qui consentait toujours à un plan providentiel.

Le ton plutôt formel et respectueux que les deux hommes adoptent dans leurs premiers échanges, renforcé par le recours au vouvoiement, tient vraisemblablement à une relation de respect mutuel et fondée sur une certaine déférence. Cette distance dans l'amitié repose moins sur une différence d'âge - Trudel est né en 1917 et Frégault, en 1918 - que sur le capital de reconnaissance scientifique et sociale dont jouit Frégault à la fin des années 1940. Professeur d'histoire à l'Université de Montréal depuis 1943, il avait, après tout, inauguré les premiers séminaires de méthodologie historique et fait paraître trois ouvrages majeurs<sup>188</sup> qui avaient très tôt établi sa réputation de jeune maître en histoire. Pour sa part, Trudel cumulait encore peu d'années d'expérience en enseignement universitaire. À la différence de son collègue, il n'avait pas non plus bénéficié des appuis et des enseignements d'un maître historien aussi réputé que Groulx ou encore Delanglez<sup>189</sup>. Ceci explique en partie pourquoi Trudel, peu de temps après son arrivée à Québec, pressentit très vite la

---

<sup>187</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Guy Frégault, 8 janvier 1950 », CRCCF, Fonds Guy-Frégault P168/15/120.

<sup>188</sup> Il s'agit de *Iberville le conquérant* (1944), *La Civilisation de la Nouvelle-France* (1944) et *François Bigot, administrateur français* (1948).

<sup>189</sup> Largement autodidacte, Trudel avait étudié sous la direction du professeur Auguste Viatte durant ses études en lettres à Laval, sans pour autant que ce dernier ne laisse une empreinte profonde sur sa pensée.

nécessité de raffermir la « collaboration en histoire entre Montréal et Québec, Québec ne faisant, selon lui, que suivre l'impulsion donnée par Montréal<sup>190</sup> ».

En effet, Frégault avait été l'un des premiers témoins de la mutation historiographique des années 1940 qu'il avait, en retour, fortement contribué à inaugurer. La posture théorique qu'elle confère au jeune praticien apparaît ainsi comme l'expression d'un nouveau clivage recouvrant la césure générationnelle précédemment mise en évidence. « [L]es querelles d'historiens sont des querelles de générations », confiait-il en 1963 dans une entrevue. Dans son ouvrage consacré à l'œuvre du chanoine Groulx, il écrivait encore :

Du point de vue du métier, le dialogue n'est pas possible entre ceux qui ont eu cinquante ans en 1930 et ceux qui ont trente ans en 1950. Quarante ans d'âge les séparent, à quoi s'ajoute, décisive, la ligne de partage de la dernière guerre. L'un dit : passé; les autres: histoire, et ces deux mots, synonymes pour les hommes de 1910, ne coïncident plus dans l'esprit de ceux de 1950. Ces derniers ne songeraient jamais à se représenter l'histoire comme un « monstre au froid visage ». Ils la pratiquent comme une discipline, scientifique dans ses méthodes, conçue pour étudier d'un certain angle des problèmes humains, en liaison avec d'autres sciences sociales<sup>191</sup>.

Frégault et Trudel auront en partage cette caractérisation du passé de la discipline historique sur le mode d'une discontinuité entre deux régimes de la pratique de l'histoire – « amateur » ou « ancien » d'un côté et « professionnel » ou « moderne » de l'autre<sup>192</sup>. Cette manière de se situer dans l'évolution de la discipline était surtout la résultante de leur propre situation professionnelle qui, au tournant des années 1950, en faisait les premiers historiens universitaires du Québec.

L'autre donnée nouvelle de cette situation se manifeste dans le mouvement de spécialisation de la science historique et son orientation vers l'objectivation du passé. Son accentuation fait alors écho à de profonds changements, dont celui de la mutation d'une historiographie providentielle vers une historiographie de facture plus factuelle, rationnelle et laïque. Cela voulait dire, entre autres choses, que les nouveaux hommes de sciences

---

<sup>190</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Guy Frégault, 4 décembre 1949 », CRCCF, Fonds Guy-Frégault P168/15/120.

<sup>191</sup> Guy Frégault, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Ottawa, Leméac, 1978, p. 108.

<sup>192</sup> L'historien Patrick-Michel Noël a bien relevé cette « historiographie de combat » qui caractérise les écrits de Trudel et Frégault et qui, souvent, prête le flanc à une « caricaturisation » des prédécesseurs (voir Patrick Michel Noël, *Épistémologie, histoire et historiens [...]*, op. cit., p. 239-240).

larguent plusieurs des paradigmes fondamentaux hérités de l'historiographie traditionnelle, à commencer par les postulats spiritualiste et volontariste qui avaient notamment caractérisé l'œuvre de Groulx et de plusieurs de ses contemporains.

Il revient d'abord à Frégault, suivi de Trudel et de plusieurs autres moins connus – tels Thomas Charland, Lucien Campeau et William J. Eccles pour le Canada anglais<sup>193</sup> – d'avoir esquissé les contours et défini le contenu de cette « nouvelle » histoire critique. Dans son « petit discours de la méthode » qu'il rédige en 1943, Frégault invitait les historiens à prendre à revers l'héritage scolastique des collèges classiques pour plutôt adopter les vertus du « doute méthodique » : « Ne tenir pour certain que ce qui est prouvé, n'accepter que ce qui s'appuie sur les documents ou sur les monuments authentiques et, pour le reste, appeler les hypothèses par leur nom, telle est la règle fondamentale à laquelle les ouvriers de l'histoire ne doivent jamais se permettre de déroger<sup>194</sup>. » Cette conception du savoir historique et de la méthode, Frégault l'avait puisé dans la formation qu'il avait reçue durant son séjour d'études au *Loyola Institute* de Chicago. Elle s'était aussi moulée dans les enseignements du *Guide to Historical Method*, un traité de méthodologie historique développé conjointement par les pères jésuites Gilbert J. Garraghan et Jean Delanglez. Cet ouvrage souscrivait à une conception de la méthode historique comme « a system of right procedures for the attainment of [historical] truth ». Il situait la tâche de l'historien sur le plan des procédés de l'heuristique et de la critique des sources<sup>195</sup>. L'histoire de ce traité, dont le contenu s'indexe explicitement au projet d'une discipline historique professionnalisée – mais peut-être aussi, à l'ambition exprimée par les jésuites américains de mieux accorder leurs positions catholiques aux courants scientifiques modernes<sup>196</sup> – reste étonnamment peu connue des chercheurs aujourd'hui. Sa signification n'en est

---

<sup>193</sup> Dans ses mémoires, Trudel associe l'historien et spécialiste de la Nouvelle-France, W. J. Eccles, de l'Université de Toronto, à la nouvelle histoire qu'il écrivait avec Frégault. Il laisse également entendre qu'il était plus près de ce collègue anglophone de la même génération qu'il ne l'était de ses collègues plus âgés à Laval (M. Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 180-181). Pour une analyse détaillée de l'œuvre d'Eccles, voir Dale Miquelon, « W. J. Eccles: The young historian, 1951-1963 », *Revue d'études canadiennes/Journal of Canadian Studies*, vol. 47, n° 2, 2013, p. 268-291.

<sup>194</sup> Guy Frégault, « Petit discours de la méthode », *Bulletin des Sociétés historiques canadiennes-françaises*, Québec, Édition de la culture, 1943, p. 6.

<sup>195</sup> Gilbert J. Garraghan (ed. Jean Delanglez), *A guide to historical method*, Westport, Greenwood Press Publishers, 1946, p. 10.

<sup>196</sup> Philippe Rocher, « Les jésuites canadiens-français à la veille de Vatican II : la pastorale de l'intelligence », dans Gilles Routhier (dir.), *Vatican II au Canada : enracinement et réception*, Montréal, Fides, 2001, p. 70.

pourtant pas moins importante puisque Frégault l'adoptera comme manuel de référence dans ses premiers séminaires de méthodologie historique à l'Université de Montréal<sup>197</sup>. L'ouvrage s'inscrit dans la lignée des grands traités de méthode historique allemande publiés dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, en particulier le *Lehrbuch der geschichtlichen Methode* d'Alfred Feder ainsi que le *Lehrbuch der historischen Methode* d'Ernst Bernheim, qui furent ses deux principales sources d'inspiration. Aux yeux de Frégault, la science véritable prenait encore sa source dans les conceptions issues de la pensée scientifique allemande du XIX<sup>e</sup> siècle. À la suite de Lord Acton, il estimait que le puissant renouveau des structures de la méthode historique issu de cette période avait « constitué, dans le développement de la pensée occidentale, une étape plus grosse de conséquences que la Renaissance italienne du XV<sup>e</sup> siècle<sup>198</sup> ». On peut supposer que l'utilité du recours à un traité comme le *Guide*, qui assumait sa filiation catholique en inscrivant sa démarche dans la poursuite des enseignements de Léon XIII sur l'éthique scientifique en histoire<sup>199</sup>, permettait alors à ses usagers de mettre de l'avant un projet de connaissance dédouané de toute référence au courant méthodiste français, qui demeurait encore mal vu par l'épiscopat canadien-français<sup>200</sup>. On peut en effet penser que pour des

---

<sup>197</sup>« Lettre de Guy Frégault à Jean Delanglez, 14 décembre 1946 », LUA, Jean Delanglez S. J. Papers UA1981.80/1-15.

<sup>198</sup> Guy Frégault, « Remerciements de M. Guy Frégault, titulaire de la Médaille Léo Pariseau de l'ACFAS », *Annales de l'ACFAS*, n° 20, 1954, p. 55.

<sup>199</sup>À ce propos, on peut notamment lire, dans le traité de Garraghan et Delanglez : « Zeal for the truth is as indispensable to the historian as a passion for beauty is to the artist. It postulates sincerity and frankness in stating the facts, however much the writer's feelings or those of others may be ruffled in the process. The principle to be followed here was stated in 1883, by Leo XIII, in a letter on the subject of historical studies. Appropriating a well-known saying of Cicero, the pontiff sets down the principles of genuine history in one sentence : "It is the first law of history that it dare say nothing which is false nor fear to utter anything that is true, in order that there may be no suspicion either of partiality or of hostility in the writer." » (Gilbert J. Garraghan (ed. Jean Delanglez), *A guide to historical method, op. cit.*, p. 43).

<sup>200</sup>Sur la condamnation des théories positivistes de Seignobos au Canada français, on se référera notamment à Georges Courchesne, « L'enseignement de l'histoire au cours moyen et universitaire », *Société historique de Montréal. Semaine d'histoire du Canada*, Montréal, Société historique de Montréal, 1926, p. 377-388. Groulx n'appréciait guère non plus les travaux de l'école méthodiste française. À ce propos, il écrit, en 1960 : « Où m'aurait pu conduire le manuel de Seignobos? À une dangereuse inintelligence du rôle de l'historien, rôle trop passif, rôle d'enregistreur qui, moyennant certaines recettes ou consignes, n'aurait qu'à reproduire le passé "avec une fidélité mécanique". Je risquais d'aboutir à une dangereuse inintelligence de la méthode historique, "machine outil dans laquelle on introduirait comme par un entonnoir [*sic*] du document brut et d'où sortirait un fin tissu continu de connaissances historiques" (Marrou). Théorie qui, en outre, mène tout droit à l'érudition plus qu'à l'histoire et surtout à cette forme d'histoire aujourd'hui abhorré qui s'appelle l'histoire "événementielle" : études des grands événements, des grands noms, des grandes vedettes, des guerres, des remous politiques, des négociations diplomatiques, de quelques catastrophes » (Lionel Groulx, « Ma conception de l'histoire », *L'Action nationale*, vol. 49, n° 8, avril 1960, p. 604).

historiens laïcs oeuvrant en régime clérical et toujours à l'affût d'une possible censure, il y avait un certain avantage à adopter une vision très positiviste de l'histoire pour échapper à la critique sur l'interprétation.

Dans ses cours d'histoire à Laval et sa propre pratique historique, par rapport à laquelle il fera preuve d'une réflexivité qu'on ne lui soupçonnait pas, Trudel fera la promotion d'une approche méthodologique proche de celle de son collègue montréalais. « En adoptant la méthode scientifique, nous ne faisons que marcher dans la voie qu'a si brillamment tracée l'érudite historien Guy Frégault<sup>201</sup> », écrivait-il dans l'avant-propos de son *Louis XVI, le Congrès américain et le Canada*. Il adoptera d'ailleurs, à son tour, le bréviaire des pères Garraghan et Delanglez comme manuel de méthodologie dans ses propres cours<sup>202</sup>. Dans les pages du *Devoir*, en 1950, c'est explicitement à l'enseigne montréalaise qu'il situait la méthode enseignée à Laval :

Notre méthode [à Laval]? Elle est pratiquement la même que celle de Montréal : nous avons des cours avec des travaux pratiques, une grande partie de notre enseignement reprise sur des séminaires, c'est-à-dire autour d'une table ainsi qu'en un laboratoire, nous disséquons une question historique avec nos étudiants, nous soupesons et décomposons les documents historiques dans une recherche méthodique de la vérité. L'esprit qui nous anime n'est pas un esprit de démolisseur: avant d'aborder l'étude des documents, nous apprécions d'abord les travaux des prédécesseurs et s'ils sont de bonne étoffe, nous leur rendons l'hommage qu'ils méritent; nous ne sommes pas, Messieurs, des Pénélopes qui défont leur tapisserie à mesure qu'elle est tissée, mais nous avons toujours à l'esprit ce grand principe que la mission de l'Université est de contrôler l'histoire. Nous voulons sauver les travaux qui ont été bien faits (c'est de la besogne de moins à faire), mais en même temps appliquer à l'histoire du Canada une méthode critique légitime et éprouvée<sup>203</sup>.

Le projet consistant à insuffler ce nouvel esprit méthodique dans la pratique historique à Laval allait souffrir, dans ses débuts, quelques obstacles. Quelques mois après son entrée en fonction, Trudel se confiait à Albert Tessier:

Aujourd'hui, j'essaie de combler ce vide, mais je rencontre bien des obstacles, parce qu'en certains milieux on méprise la technique et l'appareil scientifiques; on ne juge pas nécessaire de relever le niveau des thèses. J'ai réussi à faire

---

<sup>201</sup> Marcel Trudel, *Louis XVI, le Congrès américain et le Canada*, *op. cit.*, p. x.

<sup>202</sup> Voir à ce sujet les *Annuaire de l'Université Laval*, 1952-1953.

<sup>203</sup> Marcel Trudel, « Les plaines d'Abraham », *loc. cit.*, p. 5.

passer des règlements pour que les thèses se fassent d'une façon plus scientifique et plus originale, et qu'elles ne soient pas simplement un résumé de volume ou l'ouvrage d'un autre étudiant (Laval a ses fabricants de thèses, comme les autres universités). Ce qui devait arriver est arrivé : je suis entré en conflit avec de graves patrons de thèses; on m'a accusé d'anticléricalisme parce que je bloquais des thèses religieuses, thèses fort mal faites ou plagiées... sans ces incidents, la vie universitaire serait monotone<sup>204</sup>.

Le drapeau de la « nouvelle histoire » revient également à plusieurs reprises sous sa plume à cette époque. Il a alors, pourrait-on dire, une visée stratégique en accentuant la saillance d'une fracture entre l'« avant-garde » historienne et celle issue de l'ancien régime historiographique. Cet ancien régime, Trudel l'associait aux générations d'historiens dont les œuvres, succédant aux travaux pionniers de Garneau, « se présentent à première vue comme un mouvement oratoire » ou encore conçoivent l'histoire avant tout comme une « tâche d'archiviste ». Ces historiens, autodidactes pour la vaste majorité, n'auraient eu pour les guider « aucune méthode historique éprouvée sur les lieux, aucune critique vraiment établie, aucun accès facile aux archives, et encore parce qu'ils avaient à faire face à une histoire largement déformée par la poésie ou par les luttes nationales très violentes<sup>205</sup> ». Qu'on en juge aussi par les quelques comptes rendus qu'il fait paraître en début de carrière et qui lui vaudront une réputation de recenseur intraitable. À l'abbé Alexandre Paradis, auteur d'une histoire de Kamouraska, Trudel reprochera le « manque de critique [et] le ton édifiant qu'il soutient sans merci<sup>206</sup> »; il critiquera Émile Lauvrière, auteur d'une *Brève histoire tragique du peuple acadien*, pour ses sursauts d'« indignation contre la métropole anglaise » et sa « pitié » à l'égard des Acadiens persécutés<sup>207</sup>; il jugera « vraiment désolante » l'*Histoire du Canada français* de l'archiviste Claude de Bonnault, qui semble n'avoir « toujours connu que la déclamation et que le rôle d'un historien est de se faire l'avocat d'un parti<sup>208</sup>»; une synthèse sur l'histoire d'une paroisse acadienne reçoit, à l'opposé, sa faveur : « cette monographie est une œuvre de haute valeur; c'est de l'histoire

---

<sup>204</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Albert Tessier », ASTR, Fonds Albert-Tessier 0014/P2/149.

<sup>205</sup> *Ibid.*

<sup>206</sup> Marcel Trudel, « Compte rendu de Alexandre Paradis, *Kamouraska, 1674-1948* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 3, décembre 1948, p. 449.

<sup>207</sup> Marcel Trudel, « Compte rendu de Émile Lauvrière, *Brève histoire tragique du peuple acadien. Son martyre et sa résurrection* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 3, n° 3, décembre 1949, p. 463.

<sup>208</sup> Marcel Trudel, « Compte rendu de Claude de Bonnault, *Histoire du Canada français* », *Culture*, vol. 12, n° 3, 1951, p. 325.

conçue à la moderne, comme une science sociale<sup>209</sup> ». L'historien lavallois prendra prétexte de ses recensions pour mettre en valeur la figure de l'historien scientifique, qu'il oppose à celle de « l'historien d'occasion », lequel, trop amateur et trop lyrique, « arrive à l'histoire par une voie d'évitement<sup>210</sup> ». Une histoire soucieuse de méthode supposait, pour lui, un « détachement souverain » des personnes et des choses; un propos fondé sur « des sources éprouvées par la critique » et enfin; une exigence d'« impartialité » qui n'avait pour autre fin que celle de « faire connaître le passé<sup>211</sup> ».

L'impartialité, règle inhérente à la méthode historique, n'est toutefois pas à confondre avec le souci d'objectivité, qui, chez Trudel, revêt un sens précis au début des années 1950. Par objectivité, il entend bien « l'état de ce qui est objectif, c'est-à-dire l'état de ce qui est dans l'objet ». En cela, être objectif en histoire signifie, tout au plus, « respecter l'intégrité de son objet ». Ainsi, l'histoire reste objective « pour autant qu'elle reste elle-même dans l'absolu de son être<sup>212</sup> ». Trudel admet volontiers le caractère inatteignable de cette visée, qui agit plutôt comme un idéal-type dans sa pensée, sachant que le passé s'entrevoit toujours par le biais de témoins intermédiaires<sup>213</sup>. Plus que cela, il y aurait, rajoute Trudel, un risque à ce que l'homme qui fait l'histoire et qui l'enseigne n'assume pas

---

<sup>209</sup> Marcel Trudel, « Compte rendu de Guy Courteau et François Lanoue, *Une nouvelle Acadie. Saint-Jacques de l'Achigan, 1772-1947* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 3, n° 3, décembre 1949, p. 453.

<sup>210</sup> Marcel Trudel, « Comment on écrit l'histoire d'une paroisse », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 3, n° 4, mars 1950, p. 486.

<sup>211</sup> *Ibid.*, p. 488.

<sup>212</sup> Marcel Trudel, « L'objectivité en histoire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 5, n° 3, décembre 1951, p. 317.

<sup>213</sup> Marcel Trudel, « L'histoire », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 6, Montréal, 1961, p. 117. Ces postulats sur la pondération, le jugement et la prudence dans l'enseignement de l'histoire ne tarderont pas à être repris par les conclusions du Rapport Parent sur l'Enseignement dans la province de Québec, qui citera d'ailleurs Trudel en guise de référence dans son troisième tome, à la section sur « l'objectivité scientifique et la pondération » (Gouvernement du Québec, *Rapport de la Commission royale d'enquête sur l'enseignement dans la province de Québec (rapport Parent)*, Québec, Tome 3, 1964, p. 179-180). Ce constat tend à corroborer l'interprétation du sociologue Guy Rocher selon laquelle c'est l'« École de Laval » et « certainement pas celle de Montréal », qui aurait influencé l'orientation que le rapport Parent a voulu donner à l'enseignement de l'histoire (voir Félix Bouvier, « Un survol historique et idéologique de l'enseignement de l'Histoire au Québec », *L'Action nationale*, vol. 104, n°8, octobre 2014, p. 21-33). À ce propos, le politologue Olivier Lemieux, qui a également interviewé Guy Rocher dans le cadre de sa thèse doctorale, nous signale que cette influence de l'historiographie lavalloise s'expliquerait en bonne partie par le fait que la section sur l'enseignement de l'histoire du rapport fut préparée puis rédigée par Jeanne Lapointe, alors commissaire à la commission Parent et professeure à la Faculté des lettres de l'Université Laval. Pour sa recherche, cette dernière avait consulté Marcel Trudel, Fernand Grenier et Claude Galarnéau (O. Lemieux, *L'histoire à l'école, matière à débats... Genèse et legs de la controverse entourant le programme d'Histoire et éducation à la citoyenneté*, thèse de doctorat (administration et politiques de l'éducation), Québec, Université Laval, à venir).

son contexte normatif. Il en résulterait « une histoire qui n'est éclairée par aucun principe, par aucune conception de vie; une histoire qui fait fi de ce qui précisément nous relie au passé, les traditions avec leur valeur de conservation ». Cette histoire, rajoute-t-il, « serait la moins objective de toutes les histoires: d'abord, parce qu'étant impossible à écrire, elle détruit l'objet lui-même, et ensuite, en supposant qu'on puisse l'écrire, elle rejette d'avance tout ce qui peut conduire à la compréhension humaine d'une histoire humaine<sup>214</sup> ». Car l'historien, écrit-il, « travaille sur un agent libre, l'homme, au comportement tout à fait imprévisible et dont le comportement passé, même s'il est répété, ne s'explique pas toujours de la même façon<sup>215</sup> ». C'est la raison pour laquelle l'historien lavallois se gardera toujours de souscrire à l'axiome positiviste comtien qui, à l'image d'une régularité des rythmes basée sur le rythme biologique de renouvellement de la vie, consiste à postuler l'existence de lois rigoureuses dans l'histoire. En ce sens, le qualificatif d'historien « méthodiste » sied sans doute davantage à Trudel que celui d'historien « positiviste », qui implique l'idée d'une téléologie et d'une philosophie explicite de l'histoire<sup>216</sup>. Dans ce rejet des déterminismes, il faut aussi lire un refus des injonctions idéologiques, moralistes et spirituelles dans la compréhension du monde, ceci afin de laisser libre cours à l'expression d'une culture authentique, révélée à même la vie. Son scepticisme s'étend jusqu'au déterminisme socio-économique, qu'il tient aussi pour trop contraignant dans sa lecture de l'acteur historique. À Gérard Parizeau, Trudel confiera d'ailleurs qu'il s'agissait là d'un point de différence bien essentiel qui le distinguait de son collègue Fernand Ouellet, « qui ne voit, lui, que l'homo economicus et la courbe des prix du blé [...] L'historien doit être un homme complet, à la tête bien faite, qui voit la société dans toutes ses manifestations<sup>217</sup>.

Le souci de démarche scientifique et de la procédure correcte chez Trudel ramène le passé à l'exploitation du document et la tâche de l'historien au niveau de la micro-histoire. Il confine cependant surtout, du moins dans ses premières années comme historien, à l'étude des correspondances officielles, aux archives administratives, gouvernementales et diplomatiques ou encore au système de la fiche, auquel Trudel s'était initié très tôt. De

---

<sup>214</sup> Marcel Trudel, « L'objectivité en histoire », *loc. cit.*, p. 318.

<sup>215</sup> Marcel Trudel, « L'histoire », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 6, 1961, p. 116.

<sup>216</sup> Christian Delacroix, François Dosse et Patrick Garcia, *Les courants historiques en France [...]*, *op. cit.*, p. 97.

<sup>217</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Gérard Parizeau, 17 décembre 1984 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42382/ Dossier « Parizeau, Gérard : correspondance - 1979-1989 ».



même, il tend à privilégier une histoire-narration, encore largement événementielle et chronologique, à une histoire-problème, qui construit au contraire l'histoire à partir d'hypothèse et d'interprétation sous forme de positions de problèmes auxquels les faits répondent. L'écriture historique de Trudel tombe largement sous cette catégorie; si d'aucuns peuvent s'émerveiller devant son inlassable intrépidité et l'ampleur de ses dépouillements, son style n'en demeure pas moins surtout celui d'une « histoire-chronique<sup>218</sup> » qui rend difficile l'apport d'idées et de perspectives radicalement neuves. « C'était avant tout un érudit, prudent face aux grandes généralisations, préférant accumuler les documents et les laisser livrer leur "message" », écrit Jean-Pierre Wallot. « [I]l n'aimait pas les "écoles", les "canons", les opinions reçues ou imposées. Il voulait voir par lui-même, explorer librement et laisser les idéologues se colleter sur la place publique<sup>219</sup> ». Rien d'étonnant, dès lors, à voir qu'il n'ait jamais donné dans la synthèse ou les grandes fresques. Ses plus grands chantiers, qu'il s'agisse de l'histoire du régime militaire anglais (1760-1764) ou encore, son histoire de la Nouvelle-France en cinq tomes, demeurent des travaux d'orfèvre, se gardant de tout exposé global qui donnerait un aperçu interprétatif, une vue d'ensemble sur l'objet. C'est que, pour le dire à la suite de Jean Blain, « les dogmes de la méthodologie historique d'inspiration positiviste éloignent son néophyte d'une réflexion soutenue et créatrice sur l'interprétation globale d'une réalité<sup>220</sup> ».

Il est tout autant significatif que l'attachement de Trudel au document l'ait très tôt mené sur la voie de l'édition de cartes géographiques anciennes. Selon Jean-François Palomino, l'historien lavallois figurerait d'ailleurs parmi les premiers chercheurs de métier à avoir introduit des ouvrages de géographie historique dans l'enseignement et l'édition québécoise<sup>221</sup>. Nul doute que cette pratique a pu aisément se fortifier dans un institut qui souhaitait, dès ses débuts, marier la géographie à l'histoire. Dans l'un de ses plans de cours, il justifie en ces termes l'union particulière des deux disciplines : « [P]our connaître le

---

<sup>218</sup> La formule est de Robert Mandrou, qui l'avait employé pour qualifier l'œuvre de Trudel dans un bilan historiographique (voir Robert Mandrou, « L'Historiographie canadienne française: Bilan et perspectives », *Canadian Historical Review*, vol. 51, n° 1, mars 1970, p. 9).

<sup>219</sup> « Candidature de M. Marcel Trudel au prix Léon Gérin, préparée par Jean-Pierre Wallot », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42387/Dossier « Prix Léon-Gérin 2000-2001-2002 ».

<sup>220</sup> Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France. Guy Frégault et l'École de Montréal », *loc. cit.*, p. 170.

<sup>221</sup> Jean-François Palomino, « Des cartes anciennes pour servir une histoire contemporaine », dans Claude Corbo (avec la collaboration de Sophie Montreuil), *Livres québécois remarquables du XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2012, p. 195-205.

passé, il faut recourir à des sciences auxiliaires, dont la plus immédiatement nécessaire est la géographie : il faut connaître l'espace où évolue l'histoire; cet espace amène un comportement particulier, car à milieu différent, comportement différent, d'où il faut tenir compte de la géographie physique et de la géographie humaine<sup>222</sup>. » Ainsi, dès son arrivée à Québec, constatant le peu de matériel pédagogique dont il disposait, l'historien fera venir plusieurs cartes des États-Unis pour accompagner son enseignement dispensé en classe. Il en débusquera plusieurs autres dans les archives du Séminaire de Québec pour constituer, en 1948, sa *Collection de cartes anciennes et modernes pour servir à l'étude de l'histoire de l'Amérique et du Canada*, un ouvrage de 91 cartes, conçu comme un support visuel pour enseigner l'histoire du territoire canadien jusqu'au début du XIX<sup>e</sup> siècle. La refonte de ce premier ouvrage donnera lieu à la parution, en 1961, de son *Atlas historique du Canada, des origines à 1867* qui sera suivi, quelques années plus tard, de son *Atlas de la Nouvelle-France*. Dans ses mémoires, Trudel reconnaît dans ses premières préoccupations pour la cartographie la manifestation déjà évidente d'un souci pour le « réalisme », le « concret » et le « terre-à-terre ». « Ni dans la salle de cours ni dans mes livres, je ne suis l'homme des hauteurs, l'orateur des grandes visions, le professeur aux hypothèses éblouissantes<sup>223</sup> ».

L'importance des faits révélés par les archives conjuguée aux impératifs d'impartialité et d'objectivité ne doivent pas pour autant céder à l'indifférence. Lors d'une conférence prononcée en août 1955 à Edmundston dans le cadre du septième congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française, l'historien lavallois disait se méfier d'une histoire qui, poussant trop loin sa technique, se flatterait d'une prétention scientifique strictement contemplative : « [L'époque] a engendré toute une classe d'historiens qui ne voient plus dans les documents qu'une matière morte, bonne tout au plus à connaître, et qui refusent toute à fait à l'histoire le droit de servir une cause, si noble soit-elle; ce sont des contemplatifs enchantés de leurs propres méditations. » Dans sa quête de vérité, le chercheur qui pratique la science historique devait plutôt, précise-t-il, se contenter d'une « objectivité relative », l'objet en lui-même demeurant tout à fait mouvant : « [C]ette vérité, une fois trouvée, faudra-t-il donc la regarder simplement comme un objet de musée?

---

<sup>222</sup> Marcel Trudel, « Cours I : introduction », A.U.O., Fonds Marcel-Trudel 305/42399/Dossier « Enseignement U. Ottawa - Cours Nouvelle-France 1979-1980 ».

<sup>223</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 200.

à quoi bon posséder la vérité, si elle ne sert à rien? La vérité est une lumière, toute lumière doit être mise sur le boisseau pour éclairer les gens de la maison; la vérité doit servir, et l'histoire aussi<sup>224</sup>. » Cette représentation des choses impliquait que, pour respecter l'intégrité de l'histoire, l'historien assume qu'il soit non seulement de son temps, mais aussi de son *pays*. Ainsi, pour Trudel, « la meilleure histoire du Canada français sera l'œuvre d'un Canadien français : il la connaîtra mieux que tout autre, parce qu'il en aura vécu intimement; c'est lui, s'il ne cherche que la vérité, qui aura le plus de chance de rester fidèle à son objet ». Dès lors, la condition essentielle pour parvenir aux fins de la cause de l'historien canadien-français tiendrait à la nécessité de « fixer l'histoire dans un cadre précis », en l'occurrence celui de la « patrie ». Ce cadre, Trudel l'identifiait alors non pas à la nation politique canadienne, qu'il associait à « un grand corps artificiel », mais plutôt « là où s'est formé et développé le noyau de la civilisation canadienne-française, c'est-à-dire dans ce qui s'appelait Canada avant la Conquête, dans ce qui s'est ensuite appelé province de Québec, puis Bas-Canada et de nouveau province de Québec<sup>225</sup> ». De ce point de vue, il n'y avait aucune contradiction entre l'histoire scientifique et l'éducation patriotique. Plutôt, ces dernières devaient être envisagées de façon corrélative, en cela que « l'éducation patriotique doit être fondée sur les données les plus sûres de l'histoire, sinon on aboutit au culte vain des mythes ». Quant à l'histoire scientifique, si elle n'était écrite que pour elle-même, « ce serait oublier que l'histoire doit d'abord exister en fonction du pays, puisqu'elle représente précisément ce que ce pays a de plus personnel et de plus intime<sup>226</sup> ».

Si Trudel est amené à se distancer du credo nationaliste à compter du début des années 1960 (nous y reviendrons), force est de constater qu'il pouvait encore souscrire à certaines thématiques du nationalisme traditionnel canadien-français durant la première moitié des années 1950. Son souci de méthode côtoie alors un relativisme mitigé de même qu'une insistance forte sur l'humain et, dans une certaine mesure, sur l'existence nationale en tant qu'elle doit concourir minimalement à la formation morale<sup>227</sup>. On le constate aussi

---

<sup>224</sup> Marcel Trudel, « L'Histoire, école de culture et de formation », *Compte rendu du septième congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française*, Edmundston, Nouveau-Brunswick, Éditions de L'ACELF, 1956, p. 3.

<sup>225</sup> *Ibid.* p. 6-9.

<sup>226</sup> Marcel Trudel, « L'enseignement de l'histoire et l'éducation patriotique », *Mémoire du troisième Congrès de la langue française 1952*, Québec, Éditions Ferland, 1953, p. 229.

<sup>227</sup> Précisons toutefois qu'il entrevoit l'application de ces principes différemment selon les niveaux d'enseignement concernés. Ainsi, à l'élève de la « petite école », « on apprend les grandes lignes de l'histoire,

dans la distinction, caractéristique de l'idéologie groulxiste, qu'opère entre l'État (canadien), en qui il voit une construction artificielle, et la nation (canadienne-française), qu'il entrevoit comme une réalité culturelle plus profonde et immuable, voire naturelle<sup>228</sup>. De même, s'adonne-t-il à la critique des abstractions universalistes en histoire, critique qu'il adresse à nouveau aux défenseurs du manuel unique:

À ces esprits souverainement détachés de tout, on pourrait répondre qu'il faut d'abord faire l'histoire particulière avant de faire l'histoire générale : ce qu'ils désirent, c'est qu'on ne fasse plus qu'une histoire globale qui pût mieux convenir à la politique centralisatrice de l'État fédéral [...] On en arrive ainsi, parce qu'on est trop assoiffé d'universel et d'objectivité, à supprimer tout à fait l'objet lui-même, l'histoire<sup>229</sup>.

Il faut dire que l'historien manifestait à ce moment une inquiétude marquée pour l'enjeu de l'assimilation des Canadiens français à travers le pays, « plus subtile et plus puissante qu'en 1763<sup>230</sup> » d'après lui. À cette inquiétude s'en ajoutait une autre, à propos de la préservation du Québec historique, plus particulièrement du patrimoine bâti du Vieux-Québec. Au début des années 1950, Trudel est membre du comité fondateur des « Amis du Vieux Québec » aux côtés de personnalités comme Jean-Paul Lemieux, Gérard Morisset et le chanoine Groulx. Formé en 1952 en réaction au projet d'agrandissement de l'Hôtel-Dieu de Québec, ce groupe milite pour la préservation de la physionomie du Vieux Québec, alors en proie à une modernisation de son ensemble urbanistique calquée sur le modèle de développement nord-américain<sup>231</sup>. Profitant de sa tribune d'historien, Trudel intervient publiquement dans le dossier et revendique la mise en œuvre d'une législation municipale qui veillerait à la conservation du cachet ancien de la vieille ville de Québec, qu'il considère comme un

---

avec les points de repère les plus commodes et surtout avec les faits qui sont les plus de nature à impressionner son esprit; l'histoire doit se présenter sous son aspect le plus attachant ». Au secondaire, « c'est le moment où [l'élève] doit prendre contact avec les valeurs de civilisation: histoire moins excitante, certes, mais histoire qui est bien plus de nature à lui faire comprendre le pourquoi de la fidélité au passé ». Enfin, au degré universitaire, « l'étudiant applique sa critique aux données reçues pour développer en lui-même la méthode historique et il se prépare à son rôle d'éducateur patriotique (Marcel Trudel, « L'enseignement de l'histoire et l'éducation patriotique », *loc. cit.*, p. 233).

<sup>228</sup> Voir à ce sujet Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, p. 99.

<sup>229</sup> Marcel Trudel « L'Histoire, école de culture et de formation », *loc. cit.*, p. 5.

<sup>230</sup> *Ibid.*, p. 9.

<sup>231</sup> Trudel participera à la rédaction du manifeste fondateur des Amis du Vieux-Québec qui paraîtra dans les pages du *Devoir* du 21 avril 1952.

témoin crucial du régime français, mais aussi comme un élément important d'identification nationale<sup>232</sup>.

Une fois Frégault nommé « grand commis » de l'État québécois et Trudel professeur d'histoire à Ottawa au milieu des années 1960, leur amitié, sans pour autant se rompre, put difficilement s'approfondir à travers ces trajectoires divergentes. La correspondance entre les deux historiens se fait d'ailleurs de moins en moins régulière à l'approche de la Révolution tranquille. Selon Rudin, ce silence s'expliquerait en partie par la distanciation progressive de Trudel envers les interprétations et les prises de position des historiens de l'école de Montréal, dont l'optique nationaliste commençait alors à se raffermir. De fait, comme nous nous apprêtons à le voir, à mesure qu'il fera paraître ses travaux sur le régime anglais puis sur la Nouvelle-France, l'historien lavallois montrera une inclination de plus en plus marquée à l'endroit de la perspective « autocritique » et antinationaliste des citélibristes et des sociologues de la Faculté des sciences sociales<sup>233</sup>. Il semble toutefois que ce détachement de l'optique nationaliste en histoire n'eut toutefois pas totalement raison de ses affinités intellectuelles avec Frégault<sup>234</sup>, si bien que, comme pour donner une légitimité particulière à cette amitié durable, Trudel hésitera toujours à associer son

---

<sup>232</sup> Trudel prononcera notamment une conférence à cet effet devant la Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, le 9 décembre 1950, à la Porte Saint-Jean. On peut en lire l'intégralité dans Marcel Trudel, « Conservons notre héritage français », *Cahiers d'histoire*, Québec, Société historique de Québec, 1951, p. 11-18.

<sup>233</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, *op. cit.*, p. 157-166.

<sup>234</sup> À ce propos, Trudel opposera un démenti à l'interprétation avancée par Rudin concernant le refroidissement de ses relations avec Frégault. Lors d'une allocution prononcée à l'Institut d'histoire de l'Amérique française, le 22 octobre 1999, à Trois-Rivières, il dira : « on me permettra de rappeler le souvenir de Guy Frégault, au moins pour corriger ce qu'un historiographe récent a raconté de nos relations qu'il présente comme tumultueuses. Certes, Frégault et moi n'étions pas toujours sur la même longueur d'ondes, mais nos désaccords s'exprimaient en toute élégance. Quand j'étais en difficulté à Québec, Frégault m'a vraiment offert un poste à l'Université de Montréal pour travailler avec lui; et, par ailleurs, le nom de Frégault a vraiment été proposé pour me remplacer à l'Université Laval en 1965, mais (il me l'a dit lui-même) il a refusé par amitié. Libre à l'historiographe de n'en rien croire, sous prétexte que nos conversations privées ne se retrouvent pas dans les archives. Or, voilà justement que, dans les archives, le même historiographe constate un arrêt dans la correspondance entre Frégault et moi; il croit en trouver l'explication: il conclut à une rupture entre nous deux. Malheureusement pour lui, Frégault sous-ministre étant devenu mon presque voisin à Québec, c'est l'époque où nos relations n'ont jamais été aussi fréquentes: nous nous recevions l'un chez l'autre; et j'avais d'ailleurs des liens intimes avec sa famille, puisque son fils était mon filleul. Plus tard, ayant moi-même pris la direction du Département d'Histoire de l'Université d'Ottawa (où Frégault venait d'enseigner pendant un an avant d'entrer dans la Fonction publique), j'ai su qu'il éprouvait certaines difficultés à Québec. Je lui ai alors proposé de revenir occuper son poste à Ottawa: j'espérais pouvoir le ramener à l'Histoire. Libre encore à l'historiographe de n'en rien croire. Les archives ne disent pas tout; tirer conclusion de leur silence est toujours hasardeux » (Marcel Trudel, « Allocution prononcée à l'occasion de la fête organisée en mon honneur par l'IHAF, le 22 octobre 1999, aux Trois-Rivières », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42398/Dossier « Fête de l'Institut d'histoire de l'AF (IHAF) - 1999 »).

collègue au corps doctrinal de l'école montréalaise. Dans ses mémoires, il écrit à ce propos : « Frégault ne faisait pas vraiment partie du système Séguin. Individualiste, il n'était pas homme à se laisser imposer une théorie d'histoire par le voisin; il a rédigé ses maîtres volumes avant la mise au point définitive du système; il était capable d'exister par lui-même, alors qu'on imagine mal Brunet sans Séguin<sup>235</sup>. »

## 2.4 Le régime anglais

Marcel Trudel n'est pas connu pour ses travaux sur le XVIII<sup>e</sup> siècle canadien-français. Et pourtant, c'est d'abord à titre de spécialiste des débuts du régime anglais qu'il fait sa marque durant ses premières années de carrière à Laval, alors que cette période suscite débats et interrogations chez les historiens. « Comme on faisait de moi à Laval le successeur de Chapais et de Maheux, et parce que, aussi, j'estimais qu'on avait mal compris le régime anglais (réaction normale de tout historien qui débute), cette période devint d'abord ma préoccupation<sup>236</sup> », se remémore-t-il. Ainsi, entre 1952 et 1963, Trudel développe un important chantier de recherche sur le Régime militaire, une période de courte transition, d'incertitude et d'adaptation suivant la Conquête (1760-1764), qu'il étudie principalement sous l'angle du gouvernement de Trois-Rivières et de l'Église canadienne. Ses intérêts s'étendent également à la guerre de Sept Ans, qu'il revisite à travers un ouvrage sur l'Affaire Jumonville (1754), ainsi qu'une étude sur la vie et l'œuvre de Charles Chiniquy (1809-1899), un prêtre catholique canadien-français converti au presbytérianisme et à la prédication anticatholique. Cette « parenthèse » dans l'œuvre de Trudel mérite que l'on s'y arrête quelques instants, ne serait-ce que parce qu'elle coïncide avec une période charnière de sa trajectoire intellectuelle durant laquelle il approfondit certaines convictions et commence à dessiner les contours particuliers d'une lecture du passé canadien-français qui prend le pli d'une tradition interprétative propre à l'historiographie lavalloise.

Tel que précédemment souligné, le choix d'opter pour le régime anglais comme objet d'étude n'est pas anodin et laisse à lui seul deviner une réflexion qui se lie à un alentour beaucoup plus vaste. En effet, le recentrement sur la période britannique, et plus

---

<sup>235</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 188.

<sup>236</sup> Marcel Trudel, « Un historien se penche sur son passé », loc. cit., p. 133.

particulièrement, le XIX<sup>e</sup> siècle, se lie à des préoccupations et des questionnements qui interpellent l'intelligentsia canadienne-française d'alors. Ceux-ci répondent surtout d'une prise de conscience face aux retards accumulés par la population francophone du Québec et son infériorité socio-économique et culturelle par rapport au reste du Canada, voire du monde occidental. Pour le dire à nouveau avec Bourque, ce drame de conscience qui surgit après la guerre vient structurer une même « épistémè » chez les historiens, un même « paradigme », celui de l'« historicité du manque ». Dans l'historiographie, ce projet a surtout pris corps dans une volonté ferme de comprendre et d'expliquer les raisons pour lesquelles la nation canadienne-française en était venue à se retrouver dans une situation de déficience et de manque constitutif par rapport à la majorité canadienne-anglaise<sup>237</sup>. C'est à ce point d'arrivée que vont s'élaborer de nouvelles interprétations sur la Nouvelle-France, mais surtout sur la Conquête de 1760 et ses effets sur le développement du Canada français en contexte colonial.

Deux courants interprétatifs opposés, traduisant deux affiliations idéologiques distinctes, commenceront alors à se dessiner et se cristalliseront à mesure que la décennie 1950 va progresser : d'un côté, les spécialistes en sciences sociales de l'Université Laval et les rédacteurs de la revue *Cité libre*, constitués pour la plupart d'anciens militants formés dans les cercles de l'Action catholique spécialisée, adeptes de la philosophie personnaliste et actifs dans des organismes comme l'Institut canadien des affaires publiques, expliqueront ces déficiences surtout par des causes *endogènes* au développement historique de la société canadienne-française. Ces causes relèveraient de facteurs culturels (l'idéologie de la survivance et le cléricalisme), voire encore psychologiques (la mentalité d'ancien régime réfractaire à l'économie capitaliste). Dans ces circonstances, l'épanouissement des francophones devait passer avant tout par la mise en œuvre d'un projet libéral de modernisation étatique, centré sur la laïcisation et la démocratisation des institutions ainsi que sur l'émancipation des personnes, corroborant une vision de l'homme universel détaché de ses contingences nationales et particulières<sup>238</sup>. De l'autre, un courant de facture plus néo-nationaliste, incarné par *Le Devoir* (avec des personnalités comme André Laurendeau,

---

<sup>237</sup>. Voir Gilles Bourque, « Histoire, nation québécoise et démocratie ou ne nous en sortirons-nous jamais? » *loc. cit.*; Gilles Bourque, « La nation et l'historicité chez Maurice Séguin » dans Robert Comeau et Josiane Lavallée (dir.), *L'historien Maurice Séguin [...]*, p. 81.

<sup>238</sup> Michael Behiels, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution. [...] loc. cit.*, p. 70-78.

Gérard Filion, Pierre Laporte et Jean-Marc Léger) et les historiens de l'école de Montréal, attribuera ces carences à une cause *exogène* au Canada français, à savoir la Conquête anglaise de 1763, dont les effets de structure auraient coupé court au développement normal de la société canadienne-française en la privant, notamment, de sa bourgeoisie d'affaires. Pour rectifier cette brisure fondatrice, il fallait, selon les tenants de cette thèse, que le Québec gagne son autonomie et, éventuellement, son indépendance<sup>239</sup>.

En abordant les débuts du Régime britannique, Trudel prolongeait, de son propre aveu, certaines thématiques au coeur du débat entre les tenants de ces deux options idéologiques. Comme il le note lui-même dans l'avant-propos du second volume de *L'Église canadienne sous le régime militaire* : « La "guerre de la conquête" (pour reprendre une expression que M. Guy Frégault a consacrée) et le régime d'occupation qui l'a suivi posent de si nombreux problèmes aux historiens que notre embarras n'a fait que s'accroître à mesure que nous poussions plus avant notre étude du régime militaire<sup>240</sup> ». Cet embarras se traduit, en effet, par un tiraillement dans le discours historique de Trudel qui, dès la première moitié des années 1950, oscille entre les interprétations nationalistes et plus libérales du régime britannique. Ce tiraillement est toutefois moins révélateur d'une ambiguïté que d'une mutation progressive dans sa pensée qui, à mesure que les options politiques vont se polariser au Québec et que l'argumentation, les concepts et les prises de position des historiens néo-nationalistes se radicaliseront autour des années 1955-57, adoptera un point de vue plus proche de celui des penseurs libéraux de *Cité libre*.

Déjà, dans ses premières analyses sur le Régime militaire, Trudel veut montrer, contrairement à l'image qu'en ont donnée des historiens nationalistes de la trempe de Garneau, combien ce régime est loin d'avoir eu la dureté qu'évoque son nom. Les capitulations après la Conquête auraient plutôt eu pour effet, selon Trudel, de garantir certaines libertés fondamentales aux Canadiens :

---

<sup>239</sup> Bien entendu, ce découpage n'est pas étanche et ne tient pas compte de l'existence d'autres typologies qui feraient plutôt entrevoir le rattachement à une même veine catholique progressiste, héritée du renouveau catholique européen (c'est le cas, par exemple, d'une figure comme Claude Ryan, qui joue sur plusieurs tableaux à la fois). De même, Léon Dion propose quant à lui une autre typologie des intellectuels qu'il divise entre « traditionalistes », « modernistes » et « transitionalistes » (Voir Xavier Gélinas, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, p. 64).

<sup>240</sup> Marcel Trudel, *L'Église canadienne sous le Régime militaire 1759-1764, vol. 1*, Montréal, Les études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1956, p. VII.



Dans son ensemble, l'occupation militaire du Gouvernement n'a rien de bien oppressif pour les Canadiens. La proclamation émise par Amherst est une proclamation libérale : les capitaines de milice, les mêmes que sous le régime français, continueront de servir d'intermédiaires entre les autorités supérieures et le peuple; ce sont encore eux qui serviront de juges de paix; les troupes d'occupation seront nourries aux frais du Roi; les Canadiens recevront de l'argent sonnante pour les victuailles ou les voitures qu'ils auront fournies aux troupes<sup>241</sup>.

Cette appréciation plutôt sympathique de la magnanimité britannique après la Conquête, Trudel l'envisage comme le fruit d'une interprétation critique, objective et pondérée d'une réalité révélée par les sources. Déjà, dans certains de ses premiers comptes rendus, l'historien lavallois s'en était pris vigoureusement à la « thèse vieillotte de la France-brebis-innocente-et-pure et de l'Angleterre méchant-loup<sup>242</sup> ». Cette tendance à relativiser la responsabilité des Britanniques dans l'étude de la situation des Canadiens français était également déjà perceptible dans son ouvrage, paru quelques années plus tôt, sur la politique de la France et des États-Unis envers le Canada entre 1774 et 1789. Dans ce travail, Trudel avait voulu montrer que lorsque le problème de la possession du Canada s'était posé de nouveau dans la politique internationale après la Conquête, c'était la France qui, cette fois-ci, avait pris l'initiative d'assurer le Canada à l'Angleterre, ceci pour conserver une cause permanente de friction et de difficultés entre cette dernière et les États-Unis. Autrement dit, si l'Angleterre avait conquis le Canada une première fois, la France, en souhaitant préserver les intérêts supérieurs de son État, avait elle aussi son lot d'implication dans le maintien du nouvel ordre colonial<sup>243</sup>.

À rebours d'une historiographie ayant longtemps voué un culte à la France, Trudel s'attache également à débusquer les détails du projet de déportation de la Nouvelle-York élaboré par Louis XIV en 1689 puis celui de la déportation des Acadiens, évoqué par la métropole française en 1746. Ces projets, qu'il qualifiera à mot couvert de « mesures inhumaines », le conduit à dresser un parallèle avec le Grand Dérangement britannique de 1755: « [L]e rappel de 1689, au début de cette histoire, remettrait en lumière un principe qui facilite l'impartialité de l'historien, à savoir que deux nations chrétiennes et

---

<sup>241</sup> Marcel Trudel, *Le Régime militaire dans le gouvernement des Trois-Rivières, 1760-1764*, op. cit., p. 53.

<sup>242</sup> Marcel Trudel, « Compte rendu Claude de Bonnault, *Histoire du Canada français (1534-1763)*, Paris, Presses de Universitaires de France, 1950 », loc. cit., p. 236.

<sup>243</sup> Marcel Trudel, *Louis XVI, le congrès américain et le Canada, 1774-1789*, op. cit., 259 p.

monarchiques, vivant l'une près de l'autre, étroitement apparentées par le sang, par les mœurs et par la culture, ne peuvent que se ressembler dans leur politique de guerre comme dans leur politique de paix <sup>244</sup>. » En souhaitant rééquilibrer le discours critique à l'endroit des métropoles coloniales, plus souvent qu'autrement à la faveur de l'Angleterre et du Canada anglais, Trudel faisait écho à une tradition interprétative déjà constituée dans l'historiographie lavalloise, notamment chez Chapais et Maheux.

Cela étant, Trudel était volontiers prêt à consentir, au milieu des années 1950, que la Conquête a pu provoquer un traumatisme d'une vaste ampleur dans le parcours historique du Canada français. En cela, sa perspective se distinguait de ceux qui, dans la droite lignée de la thèse de la Conquête providentielle, avaient tenu à réduire l'impact de cet événement dateur sur le devenir ultérieur de la société canadienne-française. Autant les années du régime militaire pouvaient tenir en quelque sorte de l'idylle, autant, à ses yeux, le traité de Paris de 1763, venu sceller le sort de la Nouvelle-France en Amérique, allait avoir des conséquences irréversibles sur un plan collectif. « Certes, [avec ce traité,] on les protège, on les flatte [les Canadiens français], mais, comme peuple, on va maintenant s'appliquer à les briser<sup>245</sup> », écrit-il en 1954 dans les pages du journal *Notre temps*. Dans un passage qui rappelle fortement la thèse de la décapitation sociale chère à Michel Brunet, et dont Maurice Séguin avait déjà jeté les fondements dans un article paru en 1946<sup>246</sup>, il souligne en quoi le remplacement d'une bourgeoisie nationale par une autre en 1760 avait sapé certains leviers économiques fondamentaux de la société canadienne-française :

À partir de ce moment, nos grands bourgeois, exclus de tout commerce de gros, n'ont plus qu'à s'en aller et c'est ce qu'ils font, en bloc, à partir de 1764 : il faut lire, par exemple, la *Gazette de Québec* pour assister avec une tristesse infinie à ce départ massif d'une classe qui, par son aisance et par son sens des affaires, était essentielle au soutien de notre civilisation. Qu'une partie de notre élite soit rentrée en France, là n'est pas le drame : le grand drame, la grande débâcle de notre histoire, c'est la perte de cette bourgeoisie qui, avec ses grands capitaux, assurant l'exploitation du Labrador et des Pays d'en-haut. Ils partent, ces bourgeois, parce qu'ils sont exclus d'un seul coup de tout commerce; les

---

<sup>244</sup> Marcel Trudel, « Louis XIV et son projet de déportation - 1689 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 4, n° 2, 1950, p. 171.

<sup>245</sup> Marcel Trudel, « Le Régime militaire », *Notre temps*, 5 mars 1954, p. 8.

<sup>246</sup> Maurice Séguin, « La Conquête et la vie économique des Canadiens », *L'Action nationale*, vol. 28, n° 4, décembre 1946, p. 308-326.

Anglais s'emparent des affaires et bientôt nous ne trouverons même plus dans Québec un seul épicier canadien-français!<sup>247</sup>

Cette optique s'apprécie aussi dans son interprétation critique du passage de Lord Durham au Canada et des conclusions de son enquête sur les causes des rébellions de 1837-1838 dans les colonies du Haut et du Bas-Canada. Si cette enquête résulte « d'une vision extrêmement lucide », elle n'en demeure pas moins, à ses yeux, appuyée sur une fausse prémisse :

[...] là où Durham s'est mépris, c'est d'avoir vu l'origine de notre faiblesse dans la civilisation française elle-même et d'avoir oublié comment l'Angleterre s'était appliquée, en 1764, à briser la société canadienne. En s'alarmant à la vue de ce noyau de civilisation perdu sur un continent que recouvre une civilisation britannique, Durham a quand même vu juste puisqu'un siècle plus tard nous en sommes encore à nous demander avec la plus grande inquiétude ce que deviendra notre civilisation canadienne-française<sup>248</sup>.

Trudel prend aussi à partie la politique de l'officier britannique James Murray, gouverneur de Québec sous le régime militaire, à qui il reproche plusieurs ingérences « arbitraires » dans le domaine des cures et de la discipline ecclésiastique. Ces interventions auraient créé, selon lui, un précédent malheureux en permettant aux gouverneurs anglais d'intervenir pour le contrôle des nominations épiscopales. Les mots ne sont pas plus tendres à l'endroit du vicaire général du Gouvernement de Québec, Jean-Olivier Briand, dont la « soumission polie » et les gestes de confiance à l'égard de Murray auraient encouragé la mise en servitude de l'Église canadienne<sup>249</sup>. On comprend sans mal en quoi ce jugement sur la personne de Murray pouvait découler chez Trudel d'une volonté de poursuivre un débat avec son ancien directeur, l'abbé Maheux, qui avait maintes fois tenu à saluer la bienveillance de cet administrateur colonial.

Si Trudel n'a pas de mal à dire que la Conquête fut un traumatisme pour les Canadiens français, à aucun moment ne va-t-il cependant jusqu'à en faire un facteur déterminant pour expliquer leur état d'infériorité socio-économique dans le présent. À ce propos, il est assez frappant de constater à quel point l'historien lavallois table surtout, dans

---

<sup>247</sup> Marcel Trudel, « Le Régime militaire », *loc. cit.*, p. 8.

<sup>248</sup> Marcel Trudel, « Le prophète Durham », *Notre Temps*, 18 juin 1955, p. 12.

<sup>249</sup> Voir notamment Marcel Trudel, « Pourquoi Briand fut-il le candidat de Murray ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 8, n° 4, mars 1955, p. 463-495.

ses écrits, sur les séquelles matérielles et institutionnelles de 1760 en laissant de côté toute spéculation sur le malaise moral ou identitaire que ces événements purent léguer. Nous en voulons pour preuve ses nombreux travaux portant sur la situation de l'Église canadienne après la Conquête, situation qu'il étudie du point de vue des « problèmes » occasionnés par le changement de régime (perte des effectifs, mariages mixtes, établissement du protestantisme, etc.) et de l'évolution interne de ses diverses institutions en fonction de l'occupation anglaise. De ses exposés, fondés sur un dépouillement rigoureux d'archives publiques et privées recueillies dans les presbytères et les évêchés du Québec, il se dégage un tableau d'ensemble peu enviable, esquissé sous le signe d'une « objectivité tragique<sup>250</sup> », selon le mot d'un de ses recenseurs. Trudel s'emploie en effet surtout à montrer, jusque dans les moindres détails, à quel point l'Église canadienne a été éprouvée matériellement et financièrement par la Conquête, menacée de voir disparaître plus de la moitié de ses communautés de femmes, inquiétée de ne pouvoir échapper à la ruine de son Séminaire, assurée de perdre son Chapitre et de voir disparaître les Jésuites et les Récollets. Il nuance toutefois son propos en montrant que ce régime de servitude ne fut pas uniquement source d'inconvénients; la politique des autorités anglaises aura aussi permis à l'Église de fortifier sa position en l'obligeant à se renouveler à même ses ressources locales et en donnant au clergé séculier une puissance d'action sociale jusque-là inégalée, apte à diriger l'effort du peuple contre l'assimilation anglaise.

Il est assez significatif que Trudel se soit penché avec un réalisme intégral sur un moment où l'Église canadienne est particulièrement affaiblie, démarche à laquelle peu d'auteurs s'étaient risqués jusque-là à l'exception de l'abbé Auguste Gosselin<sup>251</sup>. En cela, Trudel offre au grand public le miroir confrontant d'une Église accablée et en décroissance, qui ne se passe pas de tout écho à son propre présent. De fait, triomphante en apparence, l'Église catholique commence à être minée dans la base même de son pouvoir vers la fin des années 1950<sup>252</sup>. L'essoufflement de son recrutement, le débordement de ses tâches et

---

<sup>250</sup> Émile Bégin, « L'œuvre historique de Marcel Trudel : *L'Église canadienne sous le régime militaire*, tome 1 », *Revue de l'Université Laval*, vol. XII, n° 6, février 1958, p. 549.

<sup>251</sup> Voir Auguste Gosselin, *L'Église du Canada après la Conquête*, Québec, Imprimerie Laflamme, 1916-1917, 2 vol.

<sup>252</sup> Les années 1950 voient en effet se multiplier les grandes manifestations ecclésiastiques, donnant l'impression d'une éclatante splendeur : Année sainte, centenaire de la proclamation de l'Immaculée Conception, procession de la statue de Notre-Dame-du-Cap, tricentenaire de Sainte-Anne-de-Beaupré. Voir

les mutations rapides de ses structures d'encadrement s'accompagnent alors d'un durcissement d'une parole intellectuelle et militante anticléricale, qui revendique plus clairement une séparation du temporel et du spirituel.

Pour sa part, Rudin voit dans cette tendance chez Trudel à mettre en relief les faiblesses et les incongruités de l'Église canadienne la manifestation d'une première lecture critique du clergé dans son œuvre. Il y décèle également une première prise de distance formelle par rapport à l'approche des historiens de l'école de Montréal : « Car si Frégault et ses collègues avaient tenté de "laïciser" le passé, ils ne s'attaquaient jamais ouvertement au clergé. Leurs critiques allaient plutôt aux Britanniques qui avaient obligé ce clergé à un rôle de leader après la destruction de l'élite laïque du Régime français ». C'est donc dire qu'« en s'en prenant au clergé sans mettre en cause les Anglais, Trudel amorçait une interprétation à la fois anticléricale et autocritique<sup>253</sup> ». Si Rudin a tort, selon nous, de laisser entendre qu'aucune référence n'est faite à la responsabilité des autorités britanniques dans les écrits de Trudel de cette époque, il voit cependant juste en y décelant une analyse qui tend moins à s'intéresser aux « problèmes d'origine externe<sup>254</sup> » qu'aux impropriétés inhérentes à la structure institutionnelle du Canada français. Rudin donne en exemple le premier volume de *L'Église canadienne sous le régime militaire*, dont l'un des chapitres est entièrement voué à l'étude de la conduite personnelle du clergé paroissial. Dans ce chapitre, Trudel s'attache en effet à montrer en quoi l'esprit d'indépendance, l'ironie, les abus d'alcool et le tempérament chicanier de certains clercs, souvent causé par le défaut d'évêque ou encore par la présence des Anglais, avaient pu contribuer, de l'intérieur, à miner la situation sociale et culturelle des Canadiens français<sup>255</sup>.

Dans sa démonstration, Rudin attire également l'attention sur un compte rendu de l'ouvrage effectué par Brunet. Saluant « une contribution précieuse au progrès de la science historique au Canada », Brunet reproche à Trudel, en accentuant le trait, son absence de « vue d'ensemble et de lignes générales d'interprétation ». Qui plus est, son enquête

---

Paul-André Linteau *et al.*, *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930. Tome II*, Montréal, Boréal Compact, 1989, p. 334.

<sup>253</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, *op. cit.*, p. 162.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 163.

<sup>255</sup> Marcel Trudel, *L'Église canadienne sous le Régime militaire 1759-1764*, *op. cit.*, p. 45-65.

accorde, d'après lui, trop d'importance à l'action et au comportement d'individus, à commencer par Murray :

[...] l'auteur oublie trop facilement que le militaire qui administre un pays conquis, a d'abord la lourde responsabilité d'établir l'autorité du pouvoir conquérant [...] Le Murray qu'il décrit nous apparaît comme un être capricieux qui prendrait plaisir à gouverner arbitrairement. M. Trudel ne tient pas suffisamment compte de la marche générale des événements qui ont exercé une grande influence sur les attitudes successives du gouverneur<sup>256</sup>.

De même, Brunet lui reproche une sévérité excessive à l'endroit du chanoine Briand, au motif qu'« accuser les administrateurs de l'Église catholique de servilisme serait injuste<sup>257</sup> ». Autrement dit, en réponse à l'idée selon laquelle le sens de l'action historique se rapporterait aux individus, Brunet rappelle, non sans laisser transparaître une certaine exaspération, l'urgente nécessité de substituer une représentation plus conceptuelle et systémique du devenir de la nation, c'est-à-dire une représentation qui engage le débat à partir de l'« homme collectif ». Dans cette perspective, l'événement fondateur que fut la Conquête de 1763 doit s'imposer comme une puissance source d'intelligibilité de l'histoire : « Il est temps de savoir, une fois pour toutes, que la Conquête et l'occupation permanente de leur pays amenaient fatalement l'asservissement des Canadiens et de toutes leurs institutions. Les vaincus de 1760 avaient perdu leur liberté collective. Et l'histoire leur a refusé la chance de la reconquérir<sup>258</sup>. »

L'inclinaison déjà perceptible chez Trudel vers une analyse « introdéterminée » de la société canadienne-française s'énonce simultanément dans son interprétation du régime parlementaire de 1791. Lors d'une conférence prononcée à la radio de Radio-Canada en 1954 sur « l'essai du régime parlementaire » sous le régime civil anglais, l'historien portait caution à la thèse de la « démocratie incomprise » des Canadiens français, voulant dire par là que, comme peuple, ces derniers n'avaient pas complètement adhéré aux principes démocratiques et voyaient plutôt en ces derniers un moyen de défendre leurs caractéristiques ethniques, voire encore de préserver les intérêts de ses classes aisées.

---

<sup>256</sup> Michel Brunet, « Compte rendu de Marcel Trudel, *L'Église canadienne sous le régime militaire, 1759-1764 : les problèmes* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, n° 1, 1957, p. 117.

<sup>257</sup> Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775*, Montréal Fides, 1969, p. 33.

<sup>258</sup> Michel Brunet, « Compte rendu de Marcel Trudel, *L'Église canadienne sous le régime militaire, 1759-1764 : les problèmes* », *loc. cit.*, p. 117.

Évoquant les débuts du régime civil, alors que les autorités britanniques recommandaient à Murray de convoquer une Chambre d'Assemblée aussitôt que les circonstances le permettaient, Trudel écrit :

[...] comment aurait-on pu convoquer une Chambre d'Assemblée sérieuse, sous un régime qui, par le serment d'apostasie, excluait de toute fonction publique les 99% de la population? D'ailleurs, les Canadiens français, qui formaient ces 99%, ne la désiraient pas : vivant depuis un siècle et demi sous un régime autoritaire et dans une monarchie où la Chambre d'Assemblée n'avait aucune place, les Canadiens français trouvaient tout naturel et tout normal d'être conduits par un Gouverneur et par son Conseil; élevés dans une monarchie de droit divin, ils admettaient simplement que l'autorité dût venir du Roi et personne de leur avait encore enseigné que l'autorité pouvait venir du peuple<sup>259</sup>.

Quant aux quelque 1400 Canadiens français qui avaient manifesté leur appui au régime parlementaire durant la campagne de 1784, Trudel explique leurs motivations par une lecture utilitaire; tout au plus, ces appuis étaient venus d'une caste de petits commerçants et de sous-entrepreneurs qui « adhèrent à la cause par intérêt professionnel<sup>260</sup> ». L'impréparation des Canadiens de 1791 au rôle politique qu'on leur imposait était tout aussi évidente. Sur ce point, Trudel cite en appui le gouverneur Craig et systématise les arguments invoqués par Durham pour rappeler l'inexistence d'une culture démocratique au sein du Canada français :

Ce régime parlementaire dont ils n'avaient pas voulu, on leur impose sans qu'ils aient subi nulle part la préparation nécessaire. Craig le reconnaît : « Ils n'y étaient préparés ni par leurs habitudes, ni par leurs connaissances, ni par leur assimilation au gouvernement de l'Angleterre. Et ce manque de préparation n'a pas échappé à l'attention de plusieurs des Canadiens les mieux renseignés qui se sont opposés à cette introduction [...] ». Durham, qui a étudié très froidement nos malaises, écrira de son côté en 1839 : « Les habitants du Bas-Canada furent initiés au gouvernement responsable justement par le mauvais bout : des gens à qui on n'osait pas confier le gouvernement d'une paroisse furent mis en situation d'influer par leurs votes sur les destinées de l'État [...] La seule institution de nature locale administrative où le peuple possède une voix, c'est la fabrique qui pourvoit aux réparations des églises catholiques. » En somme, selon Durham, les Canadiens devenaient législateurs de l'État, après avoir été tout au plus marguilliers : et Durham avait raison<sup>261</sup>.

---

<sup>259</sup> Marcel Trudel, « L'essai du régime parlementaire », *Notre Temps*, 2 avril 1955, p. 2.

<sup>260</sup> *Ibid.*

<sup>261</sup> *Ibid.*

Cette impréparation n'était pourtant qu'un élément parmi d'autres à déplorer à l'occasion du premier essai du régime parlementaire canadien. Tout aussi malheureuse avait été la grande impuissance de ce régime devant l'autorité des conseils législatif et exécutif nommés par le roi, qui donnaient à une petite minorité anglaise un contrôle supérieur sur les destinées de la colonie. Selon Trudel, l'illusion du pouvoir ainsi entretenue aura laissé, au sein de la députation canadienne-française du Bas-Canada, « une profonde aigreur qui deviendra bientôt un entêtement irréductible ». Sous cet angle, « les 92 Résolutions qui, en 1834, ferment la voie à tout accommodement politique, sont la suite logique et à peu près inévitable de 1791<sup>262</sup> ».

Avec cette qualification du régime parlementaire et des revendications patriotes qui s'ensuivirent, l'historien lavallois entérinait la double thèse du « nationalisme défensif » et de la démocratie « détournée » chez les Canadiens français du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est précisément cette vision qu'allait thématiquer, quelques années plus tard, un intellectuel comme Pierre Elliott Trudeau. Dans un texte paru en 1958 et intitulé « De quelques obstacles à la démocratie au Québec », le futur premier ministre du Canada entendait montrer, à l'aune d'un point de vue résolument moraliste, en quoi le peuple canadien-français n'avait jamais vraiment cru à la démocratie pour lui-même puisqu'il avait « hérité dès sa naissance de traditions autoritaires (l'Église, la monarchie absolue, le système féodal) » et « poursuivi son développement avec une "mentalité de siège" ». Citant à l'appui la conférence de Trudel pour montrer en quoi les trois-quarts des Canadiens français s'étaient activement opposés à un changement dans les lois et la forme de gouvernement au lendemain de la Conquête, Trudeau poursuivait en disant que « les Canadiens n'y [le gouvernement représentatif] étaient préparés ni psychologiquement ni politiquement ». Si ces derniers avaient pu se réjouir de la nouvelle forme de gouvernement octroyée en 1791, c'était « non pas tant pour ses vertus intrinsèques que comme un moyen d'assurer leur survivance ethnique et religieuse<sup>263</sup> ». D'où, pour Trudeau, cette tendance marquée chez les francophones à l'immoralisme social et politique, aux moeurs électorales corrompues et à une conception faussée de la démocratie, dont la cause première remontait à cette

---

<sup>262</sup> *Ibid.*

<sup>263</sup> Pierre Elliott Trudeau, « De quelques obstacles à la démocratie au Québec », dans *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1967, p. 108.



initiation ratée à la Chambre d'Assemblée vers la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Ce rapprochement entre l'interprétation du régime parlementaire chez Trudel et la pensée de Trudeau doit être nuancé, dans la mesure où l'interprétation du second procède d'une critique forte et prospective de l'état de la démocratie au Canada français dans l'espoir de voir advenir un régime véritablement démocratique purgé des influences néfastes de ses détracteurs. Il n'est toutefois pas exempt de toute affinité intellectuelle, d'autant que la conjoncture politique des années 1950, teintée par les vices de l'administration Duplessis, est alors fortement imprégnée des débats sur la moralité des moeurs politiques québécoises.

Au terme de ce survol du traitement que fait Trudel de certains aspects du régime anglais, un constat a son importance : l'historien lavallois paraît de plus en plus engagé dans une voie interprétative divergente de celle de ses collègues montréalais, qui entendent approfondir leur désir de repenser le devenir de la société canadienne-française à l'aune d'un point de vue nationaliste. À telle enseigne, rajoute Rudin, qu'« [a]u début des années 1960, il ne restait plus grand-chose des liens qui unissaient Trudel à ses collègues de Montréal ». Pour étayer son propos, l'historien de l'Université Concordia note que la correspondance entre Trudel et ces derniers se fait beaucoup moins fréquente à partir de la seconde moitié des années 1950. De même, il souligne que dans la réédition de *l'Histoire du Canada par les textes*, parue en 1963, Trudel avait intégré plusieurs nouveaux documents pour la période allant de la Conquête au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle qui tendaient, à rebours de ses collègues, à démontrer que 1760 n'avait pas eu que des impacts négatifs<sup>264</sup>. Pour autant, l'historien lavallois ne va pas jusqu'à remettre en question la singularité du cheminement historique de la nation française d'Amérique, pas plus d'ailleurs qu'il ne s'écarte complètement de la « problématique nationale » du Canada français malgré sa revendication d'une approche objective, scientifique et dégagée de l'idéologie. À cet égard, soulignons que ses études demeurent, malgré tout, circonscrites à l'objet « canadien-français », quand ce n'est pas à celui du « Québec », et que la rhétorique du « nous » - «

---

<sup>264</sup> Rudin cite notamment en exemple le document où Trudel commente favorablement le rôle joué par Philemon Wright dans la colonisation de la vallée de l'Outaouais ou encore, celui où il présente un document relatif à la « mission pacifique » menée en 1835 par lord Gosford pour trouver une issue au problème constitutionnel du Bas-Canada, en mettant en garde ses collègues historiens de ne pas critiquer aveuglément la « politique de la métropole », sans l'avoir d'abord préalablement bien étudiée. (Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, op. cit., p. 164).

nos ancêtres », « notre histoire » - en référence à l'être national canadien-français, reste une catégorie assumée dans la plupart de ses travaux<sup>265</sup>.

Il faut donner à Rudin le crédit d'avoir rendu compte de ce glissement intellectuel dans l'œuvre de Trudel, qui, à l'aube de la Révolution tranquille, adopte une attitude de plus en plus méfiante à l'endroit du nationalisme et se retrouve plus proche de la perspective « autocritique » des citélibristes et des sociologues de l'Université Laval. Cela dit, la démonstration qu'il effectue dans son ouvrage s'en tient surtout au « comment » sans tenter de remonter au « pourquoi », qui en est l'indispensable complément. Cette insuffisance implique des exigences analytiques supplémentaires de notre part et auxquelles nous nous livrerons dans la section qui suit.

## **2.5 Détachement nationaliste et anti-séparatisme**

Pour comprendre le processus de détachement nationaliste dans le discours historique de Trudel, il faut faire place à divers « niveaux » d'explication qui se rapportent au contexte global de l'époque, où l'on constate un durcissement des opinions à l'égard de la question nationale québécoise, à l'évolution du micro-climat intellectuel lavallois ainsi qu'à l'intégration, par l'historien, du milieu universitaire ottavien.

### *2.5.1 L'indépendance comme « reniement de soi »*

Dans un premier temps, il faut savoir que la période d'après-guerre aménage une pente antinationaliste qu'emprunteront plusieurs membres de la nouvelle intelligentsia francophone qui se disent indisposés par le nationalisme stérilisant des vieux maîtres et par les nationalismes totalitaires européens du second conflit mondial<sup>266</sup>. Cet antinationalisme puise aussi sa source à même le mouvement d'opposition au gouvernement de Maurice Duplessis, dont les accointances avec l'orthodoxie cléricale et l'autonomisme provincial

---

<sup>265</sup> Sur ce point, Serge Gagnon écrit : « Trudel's historical thinking clearly fell within the category of nationalist historiography. It was "our history" that he was recounting. In passing, he censured the nation's enemy that is, France, for entrusting the work of colonization to private enterprise without any guarantee that a population of settlers would be provided » (Serge Gagnon, *Quebec and its historians, 1840 to 1920, op. cit.*, p. 50).

<sup>266</sup> Voir notamment à ce sujet André Laurendeau, « Y a-t-il une crise du nationalisme? », *L'Action nationale*, vol. 40, n° 3, décembre 1952, p. 205-225.

accentuent, chez plusieurs, le discrédit de toute posture nationaliste, jugée par essence rétrograde, démagogique et autoritaire pour les libertés civiles des individus. Vers la fin des années 1950, cet antinationalisme se dégage avec plus de précision, à mesure que s'accélère la polarisation des options politiques. Ainsi, à la tension bipolaire qui avait traditionnellement opposé les partisans de l'autonomie du Canada français face au fédéralisme centralisateur de guerre et d'après-guerre, se substituera un autre pôle de division plus important entre indépendantistes et fédéralistes<sup>267</sup>. Cette mutation s'opère en synchronie avec l'effritement de la référence canadienne-française traditionnelle et l'affirmation d'un nouveau « nous » québécois, référé au strict territoire de la province de Québec et à son réseau institutionnel étatique. Encore ici, c'est Fernand Dumont qui nous semble avoir le mieux rendu compte de ce foyer intellectuel, historiquement situé au tournant des années 1960. Dans un article paru en 1958 et intitulé « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français », il décrit dans ces termes le choix auquel sont confrontés les jeunes de sa génération dans leur quête d'identité:

Au Canada français, on laisse son adolescence de deux façons : en demeurant dans la coque mythique standardisée (du nationalisme) ou en la brisant brusquement. Or le drame, c'est que si l'adolescence est une chrysalide, la conscience historique, la conscience sociale n'en est pas une : comme j'ai essayé de le montrer, la conscience historique n'est pas à moi, elle est rigoureusement moi. C'est de là que naissent deux formes de conscience malheureuse : la défense de l'univers mythique, et son rejet qui n'est que l'envers de la première. [...]

Pour s'universaliser, les nationalismes réclament un humanisme empreint d'une originalité qui a été définie comme un système. Les autres, ceux qui sont sortis de la coque nationaliste, tentent de passer directement à l'humain, sans médiation par la culture, et alors ils se butent à cette solidarité de la conscience et de la culture que j'ai essayé d'éclairer; et pour tâcher d'être une élite, ils sont des hommes de nulle part<sup>268</sup>.

Cette sortie de la coque nationaliste doublée d'une quête de l'universel sans médiation par la culture balise le cheminement que suivront plusieurs intellectuels contemporains de

---

<sup>267</sup> Ainsi, voit-on émerger, dès 1958, l'Alliance Laurentienne, suivi en 1959 de l'Action socialiste pour l'indépendance du Québec et, en 1960, du Rassemblement pour l'Indépendance nationale.

<sup>268</sup> Fernand Dumont, « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français », *Cité libre*, n° 19, janvier 1958, p. 25.

Dumont<sup>269</sup>. Une telle évolution n'explique bien sûr pas tout, mais elle jette une première lumière sur l'itinéraire de Trudel qui tient un discours par des aspects assez voisins de ce courant. Sans délaisser complètement le nationalisme culturel, qu'il continuera de défendre par la référence à la dualité nationale et à la dualité des expériences historiques, il rejettera en revanche très clairement le nationalisme intégral qui conduit à postuler la sécession du Québec<sup>270</sup>. Dans une conférence prononcée en 1961 devant les membres du Club Lion au Château Frontenac de Québec, il prendra publiquement position contre le séparatisme québécois<sup>271</sup>. Ayant encore en mémoire la « première crise de séparatisme » de l'entre-deux-guerres, idée à laquelle il avoue s'être lui-même laissé entraîner durant sa jeunesse – « à dix-huit ans, on est facilement séparatiste, parce que cela n'engage à rien et ne mène à rien » –, Trudel perçoit la relance de l'indépendantisme au tournant des années 1960 sous un jour plus grave. « Cette fois, la crise est sérieuse ». Le climat l'enjoint à renoncer à la proverbiale réserve que lui commande sa profession pour prendre position: « Si nous voulons que notre destin ne soit pas le jouet des circonstances, ceux qui se refusent à cette solution du séparatisme, ont le devoir d'intervenir dans le débat. » Dans sa conférence, l'historien y dépeint le projet d'indépendance comme une « solution de reniement ». Reniement d'abord de la nation canadienne-française qui se voit ainsi sacrifiée sur l'autel de la nation québécoise :

Les séparatistes du Québec n'ont quand même pas le droit, eux qui nous prêchent la dignité du groupe ethnique, de secouer avec mépris de leurs pieds une terre aussi chargée d'histoire française, une terre qui porte la vie française [...] La trahison nationale, dont parlent volontiers les séparatistes, ce sera justement d'escamoter ce problème essentiel : ils sont les premiers à trahir le Canada français<sup>272</sup>.

Ce Canada français, qui s'étend bien au-delà de la Gaspésie et de la rivière des Outaouais, Trudel se désole de voir qu'il est de plus en plus confondu avec le Québec. La réalité des

---

<sup>269</sup> Selon André Burelle, elle serait déterminante pour comprendre la passion anti-nationaliste de Trudeau (André Burelle, *Pierre Elliott Trudeau. L'intellectuel et le politique*, Montréal, Fides, 2005, p. 69-70).

<sup>270</sup> Gérard Pelletier tenait à faire cette distinction entre le nationalisme culturel, auquel souscrivaient la plupart des rédacteurs de *Cité libre*, et le nationalisme intégral qui conduisait à la sécession. Voir Yvan Lamonde en collaboration avec Gérard Pelletier, *Cité libre. Une anthologie*, Montréal, Stanké, 1991, p. 23.

<sup>271</sup> Marcel Trudel, « Le séparatisme, solution de reniement — décembre 1961 », ASTR, Fonds Albert-Tessier FN-0236. On trouvera également un compte rendu de cette conférence dans [s.a.], « Nous ne voulons pas d'un mur de Berlin au Canada français », *Le Soleil*, 12 décembre 1961, p. 15.

<sup>272</sup> *Ibid.*

minorités françaises est d'ailleurs là pour lui rappeler cette nuance cruciale, quoi qu'en disent les enquêtes sur l'assimilation qui, axées sur les parcours individuels, font oublier que, sur un plan collectif et « en des points stratégiques, la civilisation française consolide ses positions hors du Québec : Moncton, Edmundston, Ottawa, Sudbury, Kingston, Toronto, Windsor, Saint-Boniface, Edmonton ». Autrement dit, pour Trudel, dans la logique sous-jacente à la pensée néonationaliste, qui porte à définir une identité non plus canadienne-française, mais québécoise, il y aurait un glissement qui conduirait à nier le sens « historique, générationnel, charnel » de la patrie québécoise, foyer national du Canada français. Dans un tel contexte, la radicalité du projet indépendantiste pousserait l'audace jusqu'à l'emmurement, « car c'est bien un mur de Berlin qu'ils veulent en définitive dresser au cœur du Canada français, un mur qui transformera en étrangers nos frères, nos parents et tous les autres du même sang et de même culture qui continueront à vivre en dehors de notre enclos ». De ce point de vue, rajoute l'historien, « le problème n'est pas de savoir d'abord si le Canada français a besoin du Canada anglais, mais il s'agit de constater un fait inévitable : le "Canada français" a besoin du Québec et le Québec a besoin du "Canada français" ». Cette position rejoint, en certains aspects, la conception groulxiste du nationalisme qui concevait la nation canadienne-française comme une communauté de langue, de culture, d'histoire et de foi, antérieure à l'État et évoluant à l'extérieur de tout cadre territorial précis. Cette conception impliquait notamment que le Québec a la responsabilité morale de prêter main-forte aux minorités françaises, avec lesquelles il forme un même « organisme<sup>273</sup> ». À l'image du nationalisme canadien unitaire et uniformisant, l'indépendantisme québécois procédait, selon Trudel, d'un même déni du passé qui impliquait une négation de la dualité des expériences historiques qui avait façonné le pays.

Renierement du Canada français donc, qui se double d'un renierement de la situation de faiblesse effective des Canadiens français, faiblesse qu'une prise d'indépendance risquerait d'aggraver de plus belle en « morcelant » les effectifs francophones dans la masse anglo-saxonne de l'Amérique. Là encore, comme nous l'avons déjà observé, l'argument repose sur l'idée que cette croissance en orgueil du Canada français s'expliquerait par des causes qui lui sont inhérentes :

---

<sup>273</sup> Voir Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, op. cit.

Et cette faiblesse dont nous souffrons elle ne date pas, comme se plaisent à le dire les séparatistes, de la Confédération. Faiblesse trois fois séculaire que la nôtre: colonie française qui languit d'une façon désespérante en regard du développement fantastique des colonies américaines; colonie où il n'entre en 150 ans que 10 000 immigrants français; colonie où l'exploitation des richesses naturelles par l'industrie est formellement interdite par la métropole à partir de 1704; colonie qui n'est même pas capable, selon le témoignage d'un intendant, de faire vivre un seul imprimeur. Conquise par les Anglais et cédée par la France, la population de cette colonie demeure longtemps analphabète, figée dans le temps, opposée à tout ce qui est progrès, elle s'oppose jusqu'en 1791 au régime parlementaire; même sa vie spirituelle, la vie de son Église reste jusqu'en 1840 dans la stagnation la plus complète<sup>274</sup>.

La vision de l'histoire qui inspire les convictions antiséparatistes de Trudel trouve donc une autre entrée dans une interprétation globale assez malheureuse, si ce n'est « misérabiliste », du passé canadien-français. Trudel coulera d'ailleurs dans cette représentation négative, comme nous le verrons plus loin, l'essentiel de sa lecture de la Nouvelle-France. Dans l'horizon du discours anti-séparatiste, cette représentation trouve son corollaire dans la thématique de la « faute collective », qui consiste à faire des Canadiens français les principaux responsables de leur propre sort<sup>275</sup>. Cette représentation d'un passé instable et anémié du Régime français s'accompagne, toujours dans sa conférence de 1961, d'une appréciation corollaire du régime confédératif canadien. Marchant cette fois-ci dans les pas du sociologue Maurice Lamontagne<sup>276</sup>, Trudel reproche à la mouvance séparatiste un autre reniement, celui du régime confédératif et des avantages que sa mise en place aurait conférés à la minorité francophone. Plutôt que de profiter de sa situation économiquement avantageuse dans un pays neuf qui s'étend de l'Atlantique au Pacifique, le Canada français se serait plutôt appliqué, de dire Trudel, « à ne préparer surtout qu'aux professions libérales et il eut même son théologien, Mgr Pâquet, pour consacrer officiellement ce rôle et "mépriser" le commerce et l'industrie ». Dans la même

---

<sup>274</sup>Marcel Trudel, « Le séparatisme, solution de reniement », *loc. cit.*

<sup>275</sup> Dans une analyse du discours antiséparatiste des années 1960, Daniel Latouche relevait combien ce thème de la « faute collective » en était une articulation fondamentale (voir Daniel Latouche, « Anti-séparatisme et messianisme au Québec depuis 1960 », *Revue canadienne de science politique*, vol. 3, n° 4, déc. 1970, p. 559-578).

<sup>276</sup> Dans son ouvrage *Le fédéralisme canadien: évolution et problèmes*, paru en 1954, Maurice Lamontagne enjoignait les Québécois à cesser de se méfier du centralisme fédéral et des interventions extérieures pour plutôt œuvrer à la transformation de leurs propres institutions et à investir les lieux de pouvoir du gouvernement central.

foulée, les Canadiens français auraient désinvesti la fonction publique fédérale, ne voyant dans cette dernière « qu'une sorte de carrière de rechange pour ceux qui ne pouvaient réussir dans les professions libérales ». La conséquence en fut, selon l'historien, qu'ils s'exclurent eux-mêmes de la marche des affaires de l'État : « Depuis un siècle que dure la Confédération, le Canada français ne s'est pas soucié de fonder une seule École qui pût préparer immédiatement les nôtres à la fonction publique. [...] Comme nos compatriotes anglais se souciaient, eux, de la fonction publique et s'y préparaient, la fonction publique est devenue, par notre négligence, un fief anglais<sup>277</sup>. »

En outre, les objections de Trudel à l'indépendance relèvent aussi des modalités de sa mise en œuvre pratique. Il juge notamment que le projet n'est pas économiquement viable et va jusqu'à reprocher à ses chefs, aveuglés par l'absolutisation de leur option politique, de ne pas suffisamment s'attarder aux problèmes concrets de la vie d'un État. « On cherche en vain chez [les séparatistes] un programme économique précis ». Et de l'absence de programme à la gestion arbitraire, il ne semble y avoir qu'un pas, qui fait céder l'historien aux projections catastrophistes : « Vous avez entendu dernièrement l'un de ces chefs séparatistes [...] prononcer les pires menaces contre ses adversaires, suspendre sur leurs têtes les pires châtiments ; tous ceux qui alors ne seront pas séparatistes, devront "choisir la liberté" et passer à l'ouest du mur de Berlin<sup>278</sup>. »

Cette prise de position ne passa pas inaperçue et vaudra à Trudel quelques répliques cinglantes dans la presse, certains critiques lui reprochant entre autres un jovialisme souverain par rapport au soutien porté par l'État canadien à l'endroit des minorités françaises<sup>279</sup>. L'antiséparatisme de Trudel vint surtout confirmer au grand jour une fracture déjà latente avec ses vis-à-vis montréalais, en particulier Maurice Séguin qui, au même moment, faisait grimper les taux d'inscription dans ses cours d'histoire du Canada en présentant l'idée d'indépendance (quoiqu'improbable, voire impossible, à ses yeux) comme la véritable solution à l'aliénation constitutionnelle et politique de la nation canadienne-française<sup>280</sup>. Michel Brunet fera de même à compter du milieu des années 1960, alors qu'il

---

<sup>277</sup> Marcel Trudel, « Le séparatisme, solution de reniement », *loc. cit.*

<sup>278</sup> *Ibid.*

<sup>279</sup> Arthur Belleau, « Réponse à M. Marcel Trudel », *Le Soleil*, jeudi 28 décembre 1961, p. 6.

<sup>280</sup> Andrée Ferretti, « Maurice Séguin et le mouvement indépendantiste », dans Robert Comeau et Josiane Lavallée (dir.), *L'historien Maurice Séguin. [...], op. cit.*, p. 154-159.

commencera à envisager l'indépendance du Québec comme une avenue potentiellement réalisable<sup>281</sup>.

### 2.5.2 Le « micro-climat » intellectuel à Laval

L'approfondissement des convictions antiséparatiste chez Trudel et de son scepticisme à l'égard de l'optique nationaliste en science s'expliquent sans doute aussi par le jeu d'influence du micro-climat intellectuel à Laval, où il évoluait comme professeur depuis près de quinze ans. Face à la polarisation croissante du champ politique québécois autour de la question nationale, l'historien avait été amené à faire un choix qui le porta plus naturellement du côté des éléments fédéralistes alors bien représentés au sein de son institution d'attache. En effet, vers la fin des années 1950, plusieurs nouveaux intellectuels rassemblés autour de la Faculté des sciences sociales du père Lévesque, où des figures comme Trudeau et Pelletier avaient très bonne audience<sup>282</sup>, s'étaient posés en défenseurs du fédéralisme canadien et avaient érigé le nationalisme en adversaire de la lucidité. Animés d'une « sensibilité ouvriériste », éclairés par l'idée catholique qui incitait, à l'image des catholiques progressistes européens, à rechercher davantage du côté de ce qui constitue l'universel de la condition humaine puis guidés par la raison positive et son exigence de réalité, ces derniers envisageaient le nationalisme comme une doctrine fondée sur le ressentiment et l'amertume, jugée incompatible avec les exigences d'une science objective et universelle<sup>283</sup>. Au nationalisme, idéologie exclusive et défensive, ils lui opposaient d'ailleurs le patriotisme, un sentiment jugé plus noble et pondéré<sup>284</sup>. Qui plus est, comme

---

<sup>281</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit., p. 386.

<sup>282</sup> Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique [...]*, op. cit., p. 274.

<sup>283</sup> Nicole Gagnon, « Le Département de sociologie » loc. cit., p. 96-97. N. Gagnon rappelle toutefois cette nuance importante, à savoir que l'« antinationalisme » lavallois « renoue en réalité avec le nationalisme canadien de Bourassa, fondé sur le postulat du Pacte de 1867 et dont la formule s'énonce comme suit : le Canada doit être à la fois français et anglais s'il n'est pas pour devenir américain » (*ibid.*, p. 94).

<sup>284</sup> Entre autres exemples, on se référera à un article co-écrit par Jean-Charles Bonenfant et Jean-Charles Falardeau, en 1946, dans lequel ils approfondissent cette distinction entre patriotisme et nationalisme. Si le premier est à entrevoir comme un « dévouement à son pays », un « sentiment de loyauté envers sa communauté politique », le second présente une nature plus exclusive susceptible d'être « défensif, militant, offensif et farouchement agressif ». Selon eux, le nationalisme est par ailleurs « souvent plus intimement lié à la notion de "race", signifiant par là qu'il peut conduire à l'ethnocentrisme ou au chauvinisme de toutes sortes ». (J-C Bonenfant et J-C Falardeau, « Cultural and Political Implications of French-Canadian Nationalism », *Report of the Annual Meeting*, vol. 25, n° 1, 1946, p. 56-57).



l'ont très justement souligné Warren et Meunier, le phénomène de la conversion souverainiste chez les intellectuels du tournant des années 1960 comme Pierre Vadeboncoeur, Marcel Rioux ou encore Guy Cormier, semble surtout avoir été tributaire de la profondeur de leurs convictions socialistes. Ces derniers, anciennement fédéralistes dans les années 1950, avaient effectivement réinvesti la « radicalité » de leur engagement social dans l'option séparatiste puis critiqué le consentement bourgeois et capitaliste de la nouvelle élite fédéraliste francophone montante<sup>285</sup>. Il va sans dire que Trudel, tout comme Ouellet d'ailleurs, dont le gauchisme allait moins relever d'une critique de la domination capitaliste que d'une sorte de consensus « mou » à l'endroit de la social-démocratie, n'empruntera pas cette voie.

À Laval, le nationalisme apparaissait, à degré variable, comme un élément incompatible avec la conception du rôle que l'on s'y faisait de l'universitaire. Pour des professeurs comme Léon Dion et Jean-Charles Falardeau, le chercheur-universitaire, sans être totalement une figure en retrait du monde, devait garder une certaine distance par rapport à celui-ci et éviter de se soumettre à des considérations idéologiques et politiques d'un autre ordre que celle de la connaissance réfléchie<sup>286</sup>. Alors qu'il siégeait au comité sur la recherche de l'Association des professeurs des universités de langue française, présidé par François-Albert Angers, Trudel avait défendu une vision fort similaire de l'universitaire au milieu des années 1960. En effet, une double fonction lui était dévolue : celle, d'abord, de la recherche, vouée strictement à l'« augmentation du patrimoine des connaissances », fonction à laquelle s'adosse ensuite celle de l'enseignement<sup>287</sup>. Autrement dit, il s'agissait de valoriser une nouvelle division du travail dans la production intellectuelle où l'universitaire, résolument orienté vers le savoir spécialisé et son autonomie de statut, se détournait de sa fonction traditionnelle d'éveilleur d'opinions et de vulgarisateur auprès des « profanes »<sup>288</sup>. Dans cette optique, toute revendication nationaliste procédait d'une logique contraire au projet d'un désasservissement idéologique de la connaissance. Si bien que

---

<sup>285</sup> E.-Martin Meunier et Jean-Philippe Warren, « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité Libre* (1950-1963) », *loc. cit.*

<sup>286</sup> Voir notamment Léon Dion, « Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française », *Cité libre*, n° 21, 1958, p. 7-30; Jean-Charles Falardeau, « Lettre à mes étudiants : à l'occasion des 20 ans de la Faculté des sciences sociales », *Cité libre*, n° 23, mai 1959, p. 8.

<sup>287</sup> Marcel Trudel, « Fonction de l'Université », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42371/Dossier « Association des professeurs des universités: correspondance - 1964-65 ».

<sup>288</sup> André J. Bélanger, *Ruptures et constantes [...]*, *op. cit.*, p. 78.

Trudel, oubliant peut-être qu'il avait lui-même présidé une section régionale du MLF quelques années auparavant, avoua en entrevue préférer « encore mieux un bon abbé bien tranquille qui n'a pas trop d'action politique que celui qui est à la tête de mouvement politique nationaliste, que celui qui va dans la rue et crier des slogans et mener derrière lui tout un groupe<sup>289</sup> ».

Toujours à Laval, Trudel en vint à partager avec plusieurs de ses collègues sociologues une même attitude laïciste, favorable à l'idée d'une « déconfessionnalisation » des sciences sociales et, plus largement, d'une désacralisation institutionnelle du Canada français. Comme eux, il militera en faveur de l'avènement d'une société laïque et démocratique au Québec, régie par un État interventionniste qui assurerait la protection des libertés civiles individuelles et le maintien d'une égalité réelle des conditions. C'est cette préoccupation qui l'incitera à s'impliquer dans les rangs de la section québécoise du MLF, dont il sera élu président le 30 avril 1962 sur fond d'importants débats publics entourant la réforme de l'éducation et l'enjeu de la liberté religieuse au Québec. Interpellé par la question des droits scolaires de la minorité protestante de langue française, particulièrement bien représentée à Québec, Trudel militera pour qu'à côté du secteur confessionnel, un secteur non confessionnel puisse être instauré dans l'enseignement public de manière à permettre aux minorités protestantes et non chrétiennes francophones d'obtenir un régime scolaire égal à celui de la majorité catholique française<sup>290</sup>. Les convictions laïcistes de Trudel s'étaient surtout aiguisées au contact du philosophe Charles de Koninck, dont il sollicitait régulièrement les conseils et les opinions<sup>291</sup>. D'ailleurs, à l'occasion de son élection à la présidence du MLF, Trudel lira devant un parterre de 250 congressistes réuni au Château Frontenac un court texte du philosophe lavallois dans lequel il reconnaissait le droit des parents à l'école de leur choix pour leurs enfants, y compris pour les parents agnostiques<sup>292</sup> : « C'est la société chrétienne qui restera pour moi l'idéal. Cependant, cette société ne mériterait pas son nom si elle voulait de force imposer les croyances de la majorité à tous

---

<sup>289</sup> Marcel Trudel, « Entrevue avec Marcel Trudel », Émission *Femme d'aujourd'hui*, Archives de la société Radio-Canada, 30 avril 1971.

<sup>290</sup> Marcel Trudel « Point de vue d'un historien », dans Jean Genest, S. J. (dir.), *Laïcisme et laïcité au Québec*, Session d'information nationale, Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, mars 1963, p. 13.

<sup>291</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 241.

<sup>292</sup> Yvan Lamonde, *L'heure de vérité : la laïcité québécoise à l'épreuve de l'histoire*, Montréal, Del Busso, 2010, p. 83.

ses membres<sup>293</sup>. » Ces propos déclencheront une vague de contestations et de désapprobation dans les pages des journaux de la région de Québec, *L'Action catholique* en tête. À plus d'une reprise, le journal ironisera à propos de la section québécoise du MLF et du fait que des professeurs d'une université catholique se portaient à la défense des « agnostiques ». Ainsi, est-ce d'abord au nom d'un libéralisme protecteur des droits individuels et des minorités, jugés alors en proie aux sursauts collectifs du discours nationaliste, que Trudel revendiquera la séparation de l'Église et de l'État dans le réseau scolaire. « Qu'on l'aime ou non, le MLF est un actif, écrit-il dans les pages de la revue *Liberté*. Dans une société qui par tradition se replie sur elle-même, réagit comme une inquiète bourgeoise et méprise d'avance l'importation, le MLF ou tout mouvement de ce genre apporte (aussi longtemps qu'il demeure serein) une contribution essentielle<sup>294</sup>. »

Cette inclination libérale dans la pensée de Trudel, qui se traduira surtout par une ouverture à la réalité du pluralisme religieux, donnera à s'exprimer jusque dans ses propres travaux. Ainsi, par exemple, dans ses premières études sur la genèse de la Nouvelle-France, il dépeindra assez favorablement le projet de colonisation protestante patronné par l'amiral Coligny au Brésil puis en Floride durant la seconde moitié du XVI<sup>e</sup> siècle, le premier en Europe « à vouloir par-delà les mers assurer la liberté religieuse à ceux qui souffraient dans leur foi<sup>295</sup> ». L'historien semble d'ailleurs regretter que ce projet d'établir outre-mer une colonie qui puisse servir de refuge aux persécutés protestants n'ait pas connu de suite heureuse. À défaut de régler son problème religieux, la France aurait à tout le moins pu l'alléger, estime Trudel, en développant une Nouvelle-France protestante et, qui sait, supplanter la colonisation anglaise en faisant de cette dernière un « vaste empire » qui aurait « rendu toute différente l'histoire du protestantisme en Amérique<sup>296</sup> ».

L'attente d'une société libérale et laïque au milieu des années 1960 amène également Trudel à revisiter l'œuvre de François-Xavier Garneau sous un angle différent. S'il pouvait encore, quelque vingt ans plus tôt, reprocher à l'auteur de *L'Histoire du Canada français*

---

<sup>293</sup> Le texte lu par Trudel a été publié dans les pages de *L'Action Catholique* du 4 mai 1962, p. 4.

<sup>294</sup> Marcel Trudel, Jean Blain et Lucie Farley, « Trois témoignages », *Liberté*, vol. 5, n° 3, 1963, p. 207. De ce point de vue, on peut penser que l'argumentaire de Trudel était de plus en plus minoritaire au sein du MLF, qui commencera à compter de plus en plus de membres s'affichant ouvertement indépendantistes au milieu des années 1960 (Nicolas Tessier, *Le mouvement laïque de langue française : laïcité et identité québécoise dans les années 1960*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2008, p. 121).

<sup>295</sup> Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France (I). Les vaines tentatives 1524-1603*, op. cit., p. 179.

<sup>296</sup> *Ibid.*, p. 212.

son mimétisme voltairien, voilà qu'il se prend désormais d'admiration pour son libéralisme. Les propos tirés d'une conférence prononcée à l'Université Carleton en 1966 sont, à cet égard, assez révélateurs : « Dans une société où l'intolérance est le seul système reconnu, Garneau revendique aussi hardiment la liberté de conscience, ce qu'il appelle "la sainteté et les droits imprescriptibles de la conscience". » De la même manière, moins porté vers l'examen de la dimension « nationaliste » de l'œuvre garnélienne, Trudel tient surtout à mettre en lumière ses versants laïciste et anticlérical : « Mais [Garneau] va bien plus loin dans l'audace : lui, Québécois, habitant d'une ville qui, au XIX<sup>e</sup> siècle, vit dans un cadre religieux très étroit, il ose lancer des pierres contre l'arche sainte: il traite Mgr de Laval d'esprit absolu et dominateur, il lui reproche de vouloir "rendre le pouvoir civil l'instrument de ses desseins"<sup>297</sup>. »

Enfin, l'affirmation progressive d'un rapport critique au nationalisme chez Trudel peut s'expliquer par son désir de conclure des alliances stratégiques avec le monde anglo-canadien<sup>298</sup>. La quête d'un milieu plus vaste que celui de la stricte faculté universitaire, d'une reconnaissance élargie à la sphère scientifique nord-américaine, mais aussi l'héritage d'une tradition institutionnelle à Laval fortement marquée par un modèle de collaboration avec le Canada anglais, incitaient fortement à entretenir des contacts apaisés avec le monde anglophone. Entre autres exemples de cette conciliation avec le Canada anglais : la publication, en 1960, de l'ouvrage *La dualité canadienne*, sous la direction de Mason Wade en collaboration avec Jean-Charles Falardeau. Réunissant plus d'une vingtaine de collaborateurs issus du Canada français et du Canada anglais, ce livre, fruit d'une publication conjointe par les Presses de l'Université Laval et de l'Université de Toronto, avait pour objectif d'étudier la coexistence des deux groupes culturels du Canada et d'y « déceler les forces d'association et de dissociation ». Son propos prenait appui sur la conviction que depuis la fin de la guerre, le Canada était entré dans une période nouvelle de sa vie d'adulte où, sur la foi d'une impulsion proprement humaniste, ses deux groupes culturels étaient désormais « désireux de se connaître d'une façon réaliste en vue d'une

---

<sup>297</sup> Marcel Trudel, « Garneau : un siècle après », 1966 (archives personnelles de Micheline Dallaire).

<sup>298</sup> Nous nous inspirons ici d'un constat de Nicole Gagnon, « Le Département de sociologie, 1943-1970 », *loc. cit.*, p. 95.

compréhension mutuelle authentique<sup>299</sup> ». D'où la nécessité pour les professeurs francophones de Laval, en somme, « de montrer patte blanche » devant l'élément canadien-anglais « en se dissociant complètement de l'"ethnocentrisme revanchard" », note Nicole Gagnon. « Leur expérience de relations interethniques est d'ailleurs, rajoute-t-elle, parfaitement gratifiante, car la raison scientifique transcende facilement les particularismes culturels<sup>300</sup> ». Pour Trudel, la collaboration des historiens canadiens-français et des historiens canadiens-anglais, qui constituait l'un des caractères distinctifs de l'Institut d'histoire, avait marqué une étape cruciale dans l'évolution de la science historique au Québec. À ce propos, il confiera à l'historien Mathieu D'Avignon :

[...] depuis le début du XX<sup>e</sup> siècle, les universités anglaises pratiquaient beaucoup l'histoire mais une histoire vraiment scientifique. Évidemment, les historiens anglais ont été nationalistes eux aussi dans une certaine part, mais je veux dire qu'ils appliquaient à l'histoire des ressources archivistiques et autres, alors que chez nous on utilisait plus ou moins les archives. Ce qu'on cherchait, c'était de faire de la "belle histoire", on voulait émouvoir. Cette période a pris fin sous l'influence des universités anglaises du Canada, en particulier celle de Toronto<sup>301</sup>.

D'où l'optimisme avec lequel il cherchera, à son tour, à institutionnaliser une « collaboration créatrice » avec les milieux historiographiques canadiens-anglais durant ses années comme directeur de l'Institut d'histoire à Laval. Autrement dit, à un virage qui se voulait politique en son fondement essentiel, Trudel cherchera à lui donner un caractère scientifique. Nulle autre que l'entreprise du *Dictionnaire biographique du Canada*, à laquelle il fut intimement associé à Laval, ne nous paraît mieux rendre compte de cette orientation (nous y reviendrons).

### 2.5.3 Passer la rive outaouaise

Le déménagement de Trudel à Ottawa viendra aussi accentuer sa mise à distance du nationalisme. Ce changement d'institution prendra un tournant plutôt dramatique dans son

---

<sup>299</sup> Mason Wade, « Préface », *La dualité canadienne. Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais*, Québec, Presses de l'Université Laval, University of Toronto Press, 1960, p. 25.

<sup>300</sup> Nicole Gagnon, « Le Département de sociologie, 1943-1970 », *loc. cit.*, p. 95.

<sup>301</sup> Marcel Trudel (avec la collaboration de Mathieu D'Avignon), « *Connaître pour le plaisir de connaître* [...] », *op. cit.* p. 36.

itinéraire professionnel et intellectuel, non seulement en raison de ses démêlés personnels avec Laval, mais aussi en raison du tragique incendie qui détruisit la quasi-totalité de sa documentation professionnelle. Nous l'indiquons, cet événement avait contraint Trudel à se renouveler comme historien au cours des années 1960. Ce fut, entre autres, l'occasion pour lui de se familiariser avec de nouvelles approches méthodologiques comme l'histoire sociale et économique, dont les thématisations, alors en popularité croissante, tendaient à déprécier l'approche politique et la question nationale en histoire<sup>302</sup>. Quelques années avant de quitter Québec, Trudel avait effectué un voyage en France où il avait été reçu comme conférencier à la Sorbonne et à l'Institut catholique de Paris. Ce voyage a été l'occasion pour lui de s'entretenir avec des historiens du courant annalistes comme Charles Morazé et Ernest Labrousse, avec qui il cultivait d'évidentes affinités<sup>303</sup>. Aussi, les travaux précurseurs de Fernand Ouellet sur le XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français, qui ouvraient alors la voie à une analyse historique ancrée dans la réalité économique et rompant avec les déterminants nationaux d'une histoire politique classique, ne le laissaient pas indifférent. À ce propos, interrogé devant le Comité du drapeau canadien, le 28 septembre 1964, sur les origines du sentiment nationaliste québécois, Trudel avait répondu en ayant recours à la thèse de Ouellet qui lui paraissait alors « la plus valable », « à savoir que ce serait tout simplement une explication économique et sociale, les groupes de professionnels chez les Canadiens français s'unissant au XIX<sup>e</sup> siècle pour former chez nous une sorte de caste [...] ». L'hypothèse traditionnelle voulant que les Canadiens aient cherché à survivre et à s'unir afin de revendiquer des droits spécifiques ne lui semblait « rien expliquer pour le moment<sup>304</sup> ». Cette sensibilité grandissante pour l'histoire sociale chez Trudel se mesure aussi par sa participation, aux côtés du professeur Stanley R. Mealing, à la fondation de la revue *Histoire Sociale/Social History* en 1968, une publication scientifique bilingue entièrement vouée à l'histoire sociale, comme l'indique son nom. Il nous semble toutefois

---

<sup>302</sup> « [Après l'incendie], j'ai commencé mes recherches dans un esprit différent, celui de me remettre à l'heure de l'historiographie, et j'ai eu davantage la préoccupation de l'histoire sociale. Je me trompe peut-être, mais il me semble que mon œuvre d'après 1965 est de meilleure qualité », écrit-il (Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, op. cit., p. 249).

<sup>303</sup> Marcel Trudel, « Mon premier voyage en France en 1957 - notes de carnet », AUO, Fonds Marcel Trudel 305/42393/Dossier « Travaux en cours - journal d'un voyage en France en 1957 ».

<sup>304</sup> « Témoignage de Marcel Trudel devant le comité spécial pour un drapeau canadien, 28 septembre 1964 », Bibliothèque et archives nationales du Canada, Fonds des Standing Committees, Special Committees and Joint Committees, RG 14-D-4, 1987-88/146/boîte 101/dossier 3.

que ce raccordement à la bannière du « social » en histoire restera plus incantatoire que réellement appliqué et maîtrisé dans ses travaux. Tout au plus, ce raccordement se traduira-t-il chez lui par une sensibilité plus aigüe à une approche globale des phénomènes historiques; ses travaux garderont toujours, pour leur part, une facture plutôt descriptive et rarement indexé à l'enseigne de l'« histoire-problème ».

La venue de Trudel dans la capitale fédérale, où il sera appelé à collaborer sur une base plus régulière avec les milieux universitaires et intellectuels canadiens-anglais, rapprocherait aussi ce dernier d'une interrogation sur la nature même de la nation canadienne et son caractère distinctif avec la conviction qu'il fallait à tout prix trouver une solution pour contrer la montée d'un souverainisme revendicateur au Québec. L'enquête qu'il mènera sur les manuels scolaires canadiens pour le compte de la Commission Laurendeau-Dunton au cours des années 1960 est un autre document emblématique de cette évolution<sup>305</sup>. L'étude, réalisée conjointement avec la chercheuse Geneviève Jain, visait à mesurer les différences de contenu et d'interprétation dans l'enseignement en histoire du Canada parmi les écoles primaires et secondaires du Canada français et du Canada anglais. En s'appuyant sur l'analyse de quatorze manuels d'histoire canadienne utilisés dans les établissements scolaires du pays, les deux auteurs avaient relevé de profondes divergences d'interprétation entre les deux communautés linguistiques, en particulier au chapitre du régime anglais et de la Confédération. Ils déploraient aussi que les manuels français, du point de vue de la discipline historique, présentent un contenu largement inférieur aux manuels anglais. La présence d'une tonalité d'exhortation, d'une éthique de combat et d'une visée de propagande patriotique et religieuse dans l'enseignement de l'histoire au Canada français trahissait, selon eux, l'influence persistante d'une historiographie amateur et « d'un nationalisme provincial surchauffé<sup>306</sup> ». À tout prendre, le nationalisme des manuels français paraissait, aux yeux de Trudel, beaucoup plus condamnable que le nationalisme canadien qui pouvait transparaître dans les manuels

---

<sup>305</sup> Marcel Trudel et Geneviève Jain, *L'histoire du Canada : enquête sur les manuels*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969, 129 p. Publiée en 1969, l'étude avait toutefois été déposée en 1965. Trudel déplorera d'ailleurs ce retard dans la publication de l'étude étant donné l'évolution très rapide que connaîtra la situation des manuels scolaires dans la province de Québec (voir Pierre Allard, « Trudel déplore le retard », *Le Droit*, 5 février 1970, p. 1).

<sup>306</sup> Marcel Trudel et Geneviève Jain, *L'histoire du Canada : enquête sur les manuels*, *op. cit.*, p. 296.

de langue anglaise. Lors d'un séminaire donné à l'Université Carleton en 1966, où il présenta les résultats préliminaires de son enquête, il affirmera :

Let us say in a very general way that the English textbooks aim at making us all better citizens; we have to all share in the task of making Canada a truly great nation, but democracy has priority to patriotism. On the contrary, the main point in the French textbooks is patriotism, meaning the worship of the ethnical group and of its own ethnical history, and the main aim of the most influent French textbooks is to make us morally better [...] There is a kind of nationalism in the English textbooks, but that is rather a patriotic admiration for the Canada as a whole and without any fighting intent against any other ethnical group [...]. French nationalism is much stronger and much more dreadful. The French textbooks are always speaking of the insecurity of the French ethnical group; their style on the future of their society is always a military one : they speak of closing the ranks, of fighting lines, of ramparts, of bastions, of fortified castle<sup>307</sup>.

Ainsi, pour Trudel et Jain, la « démocratie » devait-elle avoir priorité sur toute manifestation de nationalisme dans les finalités de l'enseignement de l'histoire. Autoritaire par essence, le nationalisme (canadien-français) était envisagé comme un facteur d'oppression et de déviation morale, à distinguer d'un sain patriotisme dont le Canada était porteur. De même, sans s'appuyer sur une démonstration vérifiée, les auteurs posaient l'hypothèse qu'il existait forcément un lien direct entre la grande vogue du séparatisme chez la jeunesse québécoise et le provincialisme exagéré - si ce n'est le « racisme<sup>308</sup> » - de ses manuels scolaires. Afin de rectifier la situation, les deux chercheurs proposèrent dans leur étude que soit rédigé un manuel d'histoire du Canada produit par une équipe composée d'historiens anglais et français chevronnés. L'esprit d'un tel manuel ne devait avoir pour autre fin que celles de « l'objectivité scientifique » et de la « pondération ». Bien qu'ils se défendirent de vouloir en revenir à l'ancienne velléité du manuel unique déjà maintes fois proposée puis repoussée par le passé, cette recommandation avait tout de même quelque

---

<sup>307</sup> Marcel Trudel, « Interpretation of Canadian History in School Textbooks. Seminar at Carleton University », Ottawa, 7 décembre 1966 (archives personnelles de Micheline Dallaire).

<sup>308</sup> À Louise Dechêne, Trudel écrit, le 14 août 1965 : « Je suis très avancé dans la rédaction de mon rapport sur les manuels : je plonge dans la conclusion, et je pense pouvoir tout terminer à la fin du mois. Quelle corvée! On ne m'y reprendra plus. Et moi qui n'avait jamais regardé beaucoup les manuels, je suis scandalisé de l'enseignement idiot de nos manuels français, en regard des manuels anglais : des sermons, des sermons, et du racisme à pleines pages. Il peut bien y avoir des séparatistes » (« Lettre de Marcel Trudel à Louise Dechêne, 14 août 1965 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42375/Dossier « Dechêne, Louise : correspondance 1965-75 »).



chose du même remède. Ce souhait aboutira d'ailleurs sur la publication, peu de temps après, de l'ouvrage *Canada : unité et diversité*, co-signé par Trudel, Ouellet, Hamelin et Cornell, ouvrage que nous analyserons plus en profondeur au chapitre six de la présente thèse.

La publication de l'enquête Trudel-Jain souleva une petite tempête médiatique. En page titre du quotidien *La Presse* du 5 février 1970, on titrait « Les manuels d'histoire du Canada sont responsables de la vogue séparatiste ». Dans les pages éditoriales, on critiqua un « rapport de colonisés » aux conclusions « arbitraires et inutiles », qui dépeignait les indépendantistes comme des ignorants, montés de mauvais historiens<sup>309</sup>. D'autres soulignèrent la sévérité de jugement des auteurs de l'étude, qui rappelait celle des conclusions du Rapport Parent sur l'enseignement de l'histoire, où Trudel avait également été cité comme historien de référence<sup>310</sup>. Trudel reçut, pour sa part, quelques lettres de mécontentement dans son courrier personnel. Un certain Bernard Caron lui écrit:

Comment un homme supposé intelligent comme vous peut-il ignorer les 200 années de colonisation des Québécois? [...] L'intelligence je vous la concède mais je vous concède aussi l'inconscience. Vous n'êtes qu'un petit bourgeois appartenant à la bande des traîtres du peuple québécois (comprenant, pour ne nommer que les plus connus : Trudeau, Pelletier, Marchand) qui acceptent de renier leur nation pour maintenir les intérêts de leur classe<sup>311</sup>.

Une autre lettre en provenance d'une sœur nommée Raymonde Bourgault se désole quant à elle de sa sortie à la Commission « B-B » et lui intime, au nom de la mémoire du chanoine Groulx, de « rester des nôtres<sup>312</sup> ». Les reproches vinrent aussi du côté d'Odilon Arteau, du journal *L'Action-Québec*, qui comprenait mal comment Trudel, qui fustigeait hier les propagandistes du manuel unique, en était arrivé à se faire l'apôtre d'une « histoire-neutre » dans un seul manuel canadien : « Certes, il est permis à tous et à chacun de changer d'idée. Beaucoup diront : ça fait curieux, tout de même<sup>313</sup>. » L'écrivain Jacques Ferron se jettera lui aussi dans la mêlée; nul doute, à ses yeux, que depuis sa traversée de la rive outaouaise,

---

<sup>309</sup> Jean-Pierre Gaudreau, « Un rapport de colonisés », *Le Devoir*, 25 février 1970, p. 4.

<sup>310</sup> Gilles Boyer, « Éditorial : les manuels d'histoire », *Le Soleil*, 9 mars 1970, p. 4.

<sup>311</sup> « Lettre de Bernard Caron à Marcel Trudel, 5 février 1970 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42389/Dossier « Enquête sur les manuels, 1909: recensions - 1965-1973 ».

<sup>312</sup> « Lettre de Soeur Raymonde Bourgault à Marcel Trudel, date inconnue », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42389/Dossier « Enquête sur les manuels, 1909: recensions - 1965-1973 ».

<sup>313</sup> Odilon Arteau, « Éditorial : à propos du "fameux" manuel unique », *L'Action-Québec*, 9 février 1970, p. 4.

l'historien de Laval était bel et bien devenu « fédéraliste<sup>314</sup> ». Ces critiques à l'endroit de Trudel étaient bel et bien révélatrices d'une évolution dans la pensée de l'historien. Cela étant, cette évolution était moins de l'ordre d'une « conversion » à la pensée fédéraliste, à laquelle Trudel n'a jamais vraiment dérogé, que le fruit d'une polarisation grandissante du champ politique et idéologique, qui se prêtait mal aux hésitations et aux tâtonnements. Auparavant considéré comme admis, donc non sujet à un positionnement politique et réflexif nécessaire, le fédéralisme devait désormais être défendu bec et ongles contre un indépendantisme en croissance dans le champ des idées.

## **2.6 Le *Dictionnaire biographique du Canada***

Le projet du *Dictionnaire biographique du Canada (DBC)* est intimement associé à la carrière de Trudel et, plus largement, à l'Institut d'histoire de Laval, où il trouve une part importante de ses racines. Ce projet donnera par ailleurs un coup d'envoi formidable aux presses universitaires lavalloises, qui acquerront grâce à lui une expérience sans précédent en édition scientifique<sup>315</sup>. Fondé à l'initiative du mécène James Nicholson, un richissime homme d'affaires de Toronto qui avait fait fortune dans le commerce de graines pour oiseaux, le *Dictionnaire* voit officiellement le jour en 1959 à l'Université de Toronto sous la direction de l'historien George W. Brown, ancien directeur de la *Canadian Historical Review*. À l'image du *Dictionary of National Biography* d'Angleterre, duquel s'était inspiré Nicholson aux termes de son testament, le *Dictionnaire* canadien a été créé dans l'objectif de se « consacrer à la biographie de personnes nées au Canada ou y ayant élu domicile par la suite ». Les biographies devaient, pour leur part, se rapporter à « des personnages dont la vie a été remarquable à tous les points de vue<sup>316</sup> ». À l'invitation de la University of Toronto Press, qui en assura l'édition dès les débuts, les Presses de l'Université Laval s'associèrent à l'entreprise dès mars 1961 pour voir à la publication d'une édition en langue française. L'historien Jacques Monet, alors étudiant à l'Université de Toronto et proche collaborateur de Brown, était l'intermédiaire désigné pour faciliter cette collaboration entre

---

<sup>314</sup> Jacques Ferron, « Dessaulles réhabilité », *Le Magazine MacLean*, mai 1970, p. 71.

<sup>315</sup> Entrevue avec Jacques Monet, Montréal, novembre 2014.

<sup>316</sup> Cité dans George W. Brown, « Introduction générale », *Dictionnaire biographique du Canada, vol. 1, de l'an 1000 à 1700*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, p. xii.

les deux établissements<sup>317</sup>. C'est ainsi que Marcel Trudel a été nommé directeur adjoint de l'entreprise avec pour collaborateurs immédiats Monet, mais aussi Fernand Ouellet, Jean Hamelin et André Vachon, l'un des premiers doctorants supervisés par Trudel.

À la suite de cette entente, Laval a mis sur pied un Centre de recherche biographique au sous-sol du pavillon Adrien-Pouliot pour voir au bon fonctionnement de l'entreprise. Entre les deux équipes de Toronto et de Québec, il devait y avoir un échange continu de renseignements et de documentation, de façon à ce que tous les fichiers et les ressources alimentés par les deux bureaux puissent être conservés en double. L'entreprise du *DBC* ne trouve aucune commune mesure avec de précédentes initiatives, même pas avec celles du *Dictionnaire des hommes illustres du Canada*, de l'*Atlas historique du Canada*, du *Macmillan Dictionary of Canadian Biography* ou encore du *Panthéon Canadien* de François-Maximilien Bibaud. Son originalité tient d'abord à sa conception. De fait, à la différence de la plupart des autres grandes collections de dictionnaires biographiques nationaux<sup>318</sup>, le *DBC* avait privilégié un agencement chronologique - plutôt qu'alphabétique - de ses tomes, chacun correspondant à une période préalablement établie. Il fut également décidé que le projet allait revêtir un caractère « encyclopédique »; les articles y seraient de haute tenue scientifique, préparés par des spécialistes qui porteraient une attention toute particulière à la contextualisation des études biographiques, de telle sorte qu'elles puissent faire autorité dans le milieu universitaire tout en demeurant accessibles auprès du grand public.

Autre trait distinctif, et qui allait trouver à Laval un écho tout particulier : le *DBC* se voulait une entreprise bilingue et résolument biculturelle, fruit d'une collaboration serrée entre les milieux universitaires canadiens-anglais et canadiens-français. Nul doute que la francophilie de Nicholson, qui avait appris le français très tôt dans sa carrière, a pu jouer favorablement en ce sens. Le bilinguisme a également fait l'objet de vifs encouragements de la part de Brown, qui avait assigné au *Dictionnaire* une importance « not only as a work of permanent historical value but in a variety of ways as a truly significant symbol of

---

<sup>317</sup> Entrevue avec Jacques Monet, Montréal, novembre 2014.

<sup>318</sup> Mentionnons entre autres le *Dictionary of National Biography*; le *Dictionary of American Biography*, la *Bibliographie nationale belge*, le *Dictionnaire de biographie française*, le *Deutsches biographisches Jahrbuch*.

Canada's biculturalism<sup>319</sup> ». Sous couvert de coopération et de rigueur scientifique, cette direction conjointe entre Toronto et Laval restait donc implicitement politique, reflétant les préoccupations de l'époque illustrées entre autres par la commission « B-B ». À son origine, elle résultait d'un désir de rompre avec une vision clivante de la dualité canadienne en donnant l'exemple d'un *modus vivendi* stable et fructueux entre les deux grands partenaires de la nation canadienne. Au moment de la signature de l'entente de collaboration entre les deux universités, le 10 mars 1961, le recteur de l'Université Laval, Mgr Louis-Albert Vachon, accompagné de Brown et Trudel, salua une initiative qui allait « stimuler l'amitié, la collaboration et la compréhension entre les deux groupes [nationaux]<sup>320</sup> ». Présentant le *DBC* comme « le symbole de la collaboration franche et entière qui doit exister dans notre pays entre les universitaires de langue française et ceux de langue anglaise », Mgr Vachon espérait alors que l'entreprise « contribuera à consolider et à développer les échanges et la bonne entente entre les deux grandes races qui constituent notre pays<sup>321</sup> ». Dans l'introduction générale du premier volume, paru en 1966, le *Dictionnaire* était présenté comme une véritable « œuvre nationale » ayant « permis d'unir les ressources du Canada en matière d'érudition, tant du côté français que du côté anglais, dans un esprit de coopération [...] Sans cette bonne entente, il serait impossible de produire un ouvrage de ce genre, où s'exprime la dualité de culture du Canada<sup>322</sup>. »

Sur ce plan, le *DBC* s'alignait avec la tradition établie des entreprises de dictionnaires biographiques qui, depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, ont toujours été intimement liées à la mise en forme des imaginaires nationaux<sup>323</sup>. Œuvres patiemment construites, dans le souci d'exactitude, de rigueur et de détail, leur création a toujours été redevable des processus de constitution et de questionnement social et politique des États-nations modernes. De ce point de vue, on peut interpréter la naissance du *DBC* comme faisant partie du vaste dispositif symbolique qui se met en place après la Seconde Guerre pour

---

<sup>319</sup> George Brown, « The founding of the DCB/DBC », dans Eleanor Harman (dir.), *The University as Publisher*, Toronto, University of Toronto Press, 1961, p. 101.

<sup>320</sup> « Œuvre monumentale de vingt volumes. Collaboration Québec-Toronto », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42388/Dossier « œuvres - Dictionnaire biographique du Canada, 1966 ».

<sup>321</sup> Cité dans Georges W. Brown, « Introduction générale », *loc. cit.*, p. xiv.

<sup>322</sup> *Ibid.*

<sup>323</sup> Sur l'histoire des dictionnaires biographiques, voir Ian McCalman, Jodi Parvey and Misty Cook (dir.), *National Biographies & National Identity. A Critical Approach to Theory and Editorial Practice*, Canberra, The Humanities Research Centre / The Australian National University, 1996, 184 p.

faire sens d'une nouvelle référence nationale canadienne en émergence. Sa mission s'indexe à un processus de *nation-building*, à l'heure où le Canada est confronté à une redéfinition en profondeur de ses principaux repères<sup>324</sup>. Dans la lignée du *Dictionary of National Biography*, qui, disions-nous, en avait inspiré l'orientation, le *DBC* entendait toutefois souscrire à une conception pragmatique et « inclusive » de la nation en conjuguant son intention patriotique à un souci de représenter la diversité et la complexité du corps social canadien, depuis ses plus illustres figures jusqu'aux acteurs secondaires de l'histoire<sup>325</sup>. Le premier volume paru en 1966 ménage d'ailleurs un large accueil aux Vikings de l'an 1000 ainsi qu'aux « Indiens » des XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles. À l'évidence, cette orientation était aussi motivée par l'essor important, à Laval notamment mais aussi dans d'autres universités canadiennes, du paradigme de l'histoire sociale dont l'une des propositions centrales consistait à étendre l'observation de l'historien à l'ensemble des acteurs du passé, au lieu de la restreindre aux plus célèbres d'entre eux.

« Le *DBC/DCB* n'est ni une œuvre anglaise, ni une œuvre française, mais une œuvre canadienne au sens le plus large du mot<sup>326</sup> », écrira André Vachon. Cette collaboration entre Québec et Toronto n'était toutefois pas consentie sur la foi d'un canadianisme intégral. Dans un mémoire déposé à la Commission Laurendeau-Dunton, les Presses de l'Université de Toronto avaient elles-mêmes convenu que

[...] l'idée que les Canadiens français et les Canadiens anglais doivent arriver à une vue générale moyenne et mutuellement acceptable des faits de notre histoire, de façon à entretenir des relations de bon voisinage, est aussi déraisonnable que de supposer que les libéraux et les conservateurs devraient

---

<sup>324</sup> Pour un historique complet de la fondation du *DBC*, nous nous permettons de référer le lecteur à notre étude : François-Olivier Dorais, « La science historique à l'heure du bilinguisme : retour sur la création du *Dictionnaire biographique du Canada* », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, n° 2, hiver 2018, p. 43-66.

<sup>325</sup> Au dire du fondateur et mécène torontois, Nicholson, « [L]e mot "national" ne doit pas exclure les premiers colons de l'Amérique du Nord britannique, ni les personnes qui, nées au Canada, se sont distinguées dans des pays étrangers, ni les personnes qui, nées à l'étranger, se sont distinguées au Canada » (cité dans George W. Brown, « Introduction générale », *loc. cit.*, p. xii). En ce qui concerne le *Dictionary of National Biography*, son fondateur, Leslie Stephen, lui avait effectivement insufflé une conception très libérale de la nationalité qui, peu soucieuse de définir en amont la différence culturelle significative de la nation britannique, faisant plutôt de l'« ouverture » et de l'« inclusivité » les principes sous-jacents au choix de ses biographies. La politique éditoriale proscrivait activement tous jugements moraux, biais nationalistes ou encore toute enflure verbale dans l'écriture, de crainte de donner une tonalité trop patriotique à l'entreprise (voir Colin Matthews, « Dictionaries of national biographies » dans Ian McCalman, Jodi Parvey and Misty Cook (dir.), *op. cit.*, p. 4).

<sup>326</sup> André Vachon, « Le *Dictionnaire biographique du Canada. Dictionary of Canadian Biography* », *La Revue de l'Université Laval*, vol. 20, n°6, février 1966, p. 531.

avoir des vues politiques identiques pour leur permettre de se rencontrer aux mêmes réceptions<sup>327</sup>.

Il faut dire que, au moment de la fondation du *Dictionnaire*, Brown avait pris contact avec le cardinal Léger, à Montréal, pour lui demander conseil sur l'idée d'une collaboration canadienne-française. C'est ce dernier qui l'aurait mis en garde contre le risque d'un bilinguisme prétendu, c'est-à-dire limité à un simple travail de traduction<sup>328</sup>. C'est donc dire que, pour les deux parties, le *Dictionnaire* devait d'abord servir l'idéal d'un Canada de la dualité des cultures et des expériences. Ainsi, le mode de fonctionnement de la publication prévoyait, dès ses débuts, un recrutement d'auteurs au Canada français et au Canada anglais; les biographies devaient être rédigées en français ou en anglais, selon la langue de préférence de l'auteur; chaque biographie, une fois passée à la révision, devait ensuite être traduite dans l'autre langue, de telle manière à constituer deux manuscrits, l'un en français et l'autre en anglais, de facture identique et avec un même contenu<sup>329</sup>.

Il n'est guère étonnant toutefois de constater que cette ambition allait se heurter à quelques défis liés principalement à des difficultés de langue et de différences d'ordre culturelles. Sur le plan le plus superficiel, celui du traitement même des textes, il suffit, à cet égard, d'évoquer les quelques accrochages qui surviendront au début en lien avec le processus d'édition; alors que du côté francophone, la tradition voulait que l'auteur demeure le propriétaire absolu de son texte, sans que celui-ci ne puisse subir de modification par l'éditeur, du côté anglophone, on estimait plutôt qu'un article payé par l'éditeur lui appartenait et que ce dernier pouvait donc, derechef, avoir son mot à dire sur la forme et le fond du propos<sup>330</sup>. Ce malentendu força les presses lavalloises à ajuster leur mode de fonctionnement en prenant pour modèle celui des presses torontoises, un ajustement qui

---

<sup>327</sup> « "Il est impensable que les historiens puissent tous écrire la même chose" - Les Presses de l'Université de Toronto. Article de la revue *Finance*, n° 75, 31 mars 1965 », A.U.O., Fonds Marcel-Trudel 305/42388/Dossier « œuvres - Dictionnaire biographique du Canada, 1966 ».

<sup>328</sup> Voir Marsh Jeanneret, *God and Mammon. Universities as Publishers*, Toronto, Mcmillan of Canada, 1989, p. 174-175.

<sup>329</sup> À noter aussi qu'à l'origine, et sur avis du cardinal Léger, Brown avait mis sur pied un comité consultatif francophone présidé par Pierre Dansereau et composé d'historiens représentant les trois grandes universités du Canada français : Montréal (Michel Brunet), Ottawa (Guy Frégault, qui avait alors pris la direction de son Département d'histoire) et Laval (Marcel Trudel). L'existence de ce comité fut toutefois de courte durée et seul Trudel resta actif au sein de l'entreprise (voir Marsh Jeanneret, *God and Mammon. [...], op. cit.*, p. 174-175).

<sup>330</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle, op. cit.*, p. 231.

allait marquer, de l'avis de Jacques Monet, une évolution décisive dans le travail d'édition à l'Université Laval<sup>331</sup>.

Trudel contribuera à faire du *DBC* l'un des apports distinctifs de l'Institut d'histoire de Laval au champ historiographique canadien-français. Une fois nommé co-directeur, il décrira le projet comme « une somme de la biographie canadienne qui, par son vaste ensemble de volumes et par la qualité de son travail, fut digne du Canada et fit autorité, à l'égal des grands ouvrages analogues qui existent ailleurs dans le monde<sup>332</sup> ». C'est dire combien sa composante bilingue servait, à ses yeux, des fins politiques et culturelles supérieures. Devant un parterre d'historiens réunis à l'occasion du Congrès annuel de la Société historique du Canada de 1964, Trudel, alors président, livra une allocution pour rappeler les vertus nécessaires du bilinguisme dans le Canada contemporain: « Comme les relations deviennent de plus en plus rapides et plus fréquentes entre nos deux civilisations, il nous faut recourir aux langues mêmes qui véhiculent ces civilisations; aujourd'hui, un Canadien qui n'accepterait qu'une seule de ces deux civilisations et, par conséquent, qu'une seule langue, se condamnerait au rachitisme intellectuel. *L'honnête homme aujourd'hui doit être bilingue*<sup>333</sup> ». Ce « problème du bilinguisme », que la Commission Laurendeau-Dunton portait alors simultanément à la connaissance de tous, Trudel en faisait remonter les origines au XVI<sup>e</sup> siècle, au moment où les Européens voulurent établir des relations avec les Amérindiens:

[...] comme le Français devait autrefois apprendre le huron, parce que l'indigène était le maître de la scène économique, de même aujourd'hui le Français doit apprendre la langue de ces Anglais qui dominant l'économie, mais la situation du bilinguisme réciproque est, de nos jours, infiniment plus favorable qu'en 1632 : l'anglais et le français sont des langues soeurs, il est relativement facile de passer de l'une à l'autre et l'effort pour le faire dans un sens ou dans l'autre est nettement comparable; de plus, après deux siècles de vie en commun, nous constatons que, même si parfois nous nous lançons quelques méchancetés (c'est normal entre voisins et même entre parents), nous avons besoin les uns des autres, pour que le Canada demeure le Canada. [...] Les conditions d'aujourd'hui sont extrêmement favorables au bilinguisme et, dans l'euphorie de ce congrès, on se prend volontiers à souhaiter qu'un jour

---

<sup>331</sup> Entevue avec Jacques Monet, Montréal, novembre 2014.

<sup>332</sup> Marcel Trudel, « Le Dictionnaire biographique du Canada », *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 1, 1961, p. 105.

<sup>333</sup> Marcel Trudel « Les premiers balbutiements du bilinguisme, 1524-1634 », *Canadian Historical Association (Reports)*, 1964, p. 1 [nous soulignons].

prochain Anglais et Français ne soient plus séparés que par la prononciation du *th* et de l'*u*...<sup>334</sup>

En invitant les Canadiens français à s'ouvrir à la réalité canadienne, Trudel prolongeait la longue tradition de conciliation avec les milieux intellectuels canadiens-anglais dont l'Université Laval s'était fait le chef-lieu. C'est sur cette même lancée qu'il prendra part, à titre d'expert en conseil, aux préparatifs du centenaire de la Confédération canadienne de 1967, au cycle des conférences Gray à l'Université de Toronto ainsi qu'à diverses activités organisées par le Conseil des arts du Canada réunissant des universitaires et des artistes du Canada français et du Canada anglais<sup>335</sup>.

Dans une certaine mesure, l'orientation bilingue et biculturelle du *Dictionnaire* s'organisait dans une logique contraire à celle, uniculturelle, uniformisante et bonententiste, du manuel unique d'histoire. On serait même tenté de dire qu'il s'érigait en une sorte de contre-modèle à ce projet, qui avait déclenché de vives polémiques quelques années auparavant. D'où l'accueil plutôt unanime qu'il recevra dans les milieux scientifiques, indépendamment des sensibilités politiques et idéologiques en jeu. Au Québec, le chanoine Groulx souligna un travail « qui dépasse en ampleur tout ce que nous possédions jusqu'ici<sup>336</sup> »; Fernand Dumont salua un « chef-d'œuvre<sup>337</sup> »; Serge Gagnon le présenta comme un « monument national sans commune mesure avec les initiatives qui l'ont précédé<sup>338</sup> ». Dans les pages du *Globe and Mail*, on honorera une entreprise qui « will fill a long-felt want<sup>339</sup> ». À l'international, on applaudira une entreprise de « conception originale » avec une « richesse de contenu » et des « collaborateurs hautement qualifiés<sup>340</sup> ». André Latreille lui consacra une chronique dans *Le Monde* en soulignant que « le projet

---

<sup>334</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>335</sup> « Participants in the "Regional Views of Confederation in 1866 and 1966" meeting at Stanley House, August 22-27, 1966 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42374/Dossier « Conseil des arts du Canada : correspondance 1965-74, 1988 ».

<sup>336</sup> Lionel Groulx, « Compte rendu du *Dictionnaire biographique du Canada. Volume premier, de l'an 1000 à 1700* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 19, n° 4, 1966, p. 638.

<sup>337</sup> Fernand Dumont, « Compte rendu du *Dictionnaire biographique du Canada. Volume premier. De l'an 1000 à 1700* », *Recherches sociographiques*, vol. 7, n° 3, 1966, p. 369.

<sup>338</sup> Serge Gagnon, « Compte rendu du *Dictionnaire biographique du Canada, Volume II, de 1701 à 1740*, Les Presses de l'Université Laval, 1969, 791 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, n° 2, 1971, p. 256.

<sup>339</sup> [s.a], « A Chronicle of Canadians », *The Globe and Mail*, 5 mai 1959, p. 6.

<sup>340</sup> M. A. Menier, « Compte rendu du *Dictionnaire biographique du Canada, Volume II, de 1701 à 1740*, Les Presses de l'Université Laval, 1969, 791 p. », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 53, n° 192, 1966, p. 325-326.



arrivait en temps opportun, à l'heure où, dans l'Ontario et au Québec, s'affirmait l'existence de deux jeunes écoles historiques rivalisant d'activité dans le domaine de la recherche scientifique ». L'Université de Toronto avait pris, selon Latreille, une « initiative qui lui fait grand honneur et qui est de nature à rassurer ceux qui s'interrogeaient sur la possibilité d'une véritable collaboration culturelle entre les deux groupes ethniques du Canada<sup>341</sup> ».

### 3. La Nouvelle-France

Avec l'histoire de la Nouvelle-France, nous touchons au cœur de l'œuvre de Marcel Trudel. Pierre Trépanier écrivait à ce propos que « c'est par ses études sur la Nouvelle-France que l'œuvre historique de [l'historien] survivra » et que c'est « là-dessus qu'il faut le juger<sup>342</sup> ». En basculant dans le régime français, surtout à partir du tournant des années 1960, il allait donner sa pleine mesure comme historien, et ce jusqu'à la fin de sa vie. Pendant plus de quatre décennies, Trudel va parcourir cette période historique à petites enjambées, jusque dans ses menus détails. Là réside aussi son principal legs historiographique, par lequel il touchera non seulement des générations d'étudiants, mais aussi le grand public. Œuvre patiemment et quotidiennement construite, fruit de minutieuses recherches conduites dans des fonds d'archives canadiens et étrangers, la Nouvelle-France de Trudel offre une autre entrée privilégiée dans le cheminement de l'historien qu'il nous faut entreouvrir ici. La chronologie de ses travaux débute par ses recherches sur le régime seigneurial, qui donneront lieu à la publication de quelques études pionnières. Dans l'échafaudage de l'œuvre, on ne peut non plus passer outre son imposante *Histoire de la Nouvelle-France* en cinq tomes, parus à intervalle plus ou moins régulier entre 1963 et 1999, tout comme ses travaux fondateurs sur l'esclavage, ses nombreux recensements et inventaires de la population canadienne ou encore, ses relectures des itinéraires de Cartier et Champlain.

Dans ce troisième et dernier chapitre de la présente partie, il ne s'agit pas de livrer une analyse exhaustive et détaillée du traitement historiographique du régime français qu'a offert Trudel. Tout au plus, notre intention consiste ici, dans un premier temps, à discuter

---

<sup>341</sup> André Latreille, « Les fondateurs de la Nouvelle-France », *Le Monde*, 15 juillet 1966, p. 12.

<sup>342</sup> Pierre Trépanier, « Marcel Trudel et Donald Creighton », *L'Action nationale*, vol. 69, n° 9, mai 1980, p. 710.

des raisons contextuelles et individuelles qui l'ont amené à creuser cette période déjà maintes fois étudiée par ses devanciers et à cerner l'optique dans laquelle il s'en est approprié le récit. Dans un second temps, il s'agira d'analyser la représentation d'ensemble de la Nouvelle-France qui se dégage de ses travaux en montrant à voir les finalités culturelles et intellectuelles auxquelles cette représentation s'indexe.

### 3.1 Retrouver le régime français

Cette entrée dans l'historiographie du régime français, Trudel pouvait encore la justifier, au début des années 1950, par le nécessaire rappel d'une existence exaltante devant l'incertitude du présent. La montée du nationalisme canadien-anglais et l'expansion de la culture de masse américaine après la guerre exigeait de revigorer une foi patriote à l'intérieur de laquelle le régime français prendrait valeur de témoignage sur les origines nationales du Canada français et son vouloir-vivre collectif. « Le régime français, c'est notre fond à nous, c'est celui qui justifie la présence de la culture française au Canada et qui la rend essentielle à la nation<sup>343</sup> », écrivait Trudel en 1950. D'où l'empreinte nationaliste plus prononcée que l'on constate à la lecture de ses premiers travaux sur le sujet. À titre d'exemple, sa brochure sur le régime seigneurial parue en 1956 dépeint un cadre plutôt idyllique de la société du régime français. On y retrouve notamment les images classiques du « bon seigneur » et du paternalisme de l'État, héritées d'une représentation traditionnelle canonisée par les mémoires de Philippe Aubert de Gaspé<sup>344</sup>. Mais surtout, Trudel présente le régime seigneurial comme le système par excellence qui, au lendemain de la Conquête, avait « sauvé la nationalité canadienne-française » en assurant « l'intégrité de la population<sup>345</sup> ». L'exploitation de ce filon nationaliste cédera toutefois sa place, quelques années plus tard, à une justification d'ordre plus méthodologique, où le réinvestissement de la Nouvelle-France deviendra surtout le lieu d'une démarcation prononcée d'avec

---

<sup>343</sup> Marcel Trudel, « Le manuel unique d'Histoire du Canada », *loc. cit.*, p. 4.

<sup>344</sup> À ce propos, dans le cadre d'une enquête menée par *Le Nouveau Journal* auprès de 125 intellectuels canadiens-français en 1965, Trudel avait classé Philippe Aubert de Gaspé parmi ses auteurs favoris, aux côtés d'Honoré de Balzac, Gustave Flaubert, Anatole France et Benjamin Franklin (probablement lu aux États-Unis) (Jean Paré, « Comment 125 intellectuels ont dit ce qu'ils étaient », *Le Nouveau Journal*, 7 avril 1965, Cahier spécial, p. 2).

<sup>345</sup> Marcel Trudel, *Le régime seigneurial*, La Société historique du Canada, 1956, p. 19.

l'historiographie traditionnelle. En entrevue sur les ondes de Radio-Canada, en 1962, Trudel défendra en ces termes le projet d'une synthèse renouvelée du récit de cette période historique :

Malheureusement, nous avons trop tendance à voir dans ce régime français une sorte de paradis perdu où tout aurait été agréable et ainsi de suite. Il faut se rappeler quand même que ce régime français nous le connaissons assez mal et plus nous le pénétrons, plus nous sommes assez étonnés de voir comment il était fait; par exemple du point de vue de la démocratie, on sait maintenant que sous le régime français il était difficile de s'exprimer ouvertement. Il y avait ce principe que chacun parle pour soi et personne ne parle pour tous. Si on avait une requête à présenter, il fallait d'abord obtenir de l'intendant la permission de se réunir pour rédiger une requête, ensuite la permission d'aller présenter la requête. [...] Il faut se rappeler aussi que sous le régime français on appliquait la torture. Cette torture qui faisait partie des lois criminelles françaises a été supprimée au moment de la Conquête. Il faut se rappeler que sous le régime français on devenait majeur à 25 ans. Tandis que sous le régime anglais, on devenait majeur à 21 ans, alors on voit tout de suite les conséquences pour le mariage et le reste. Il faut se rappeler aussi qu'il y avait l'esclavage, de sorte que le régime français ne devait pas être tellement gai<sup>346</sup>.

La même année, commentant les conclusions d'un texte d'André Vachon, il écrira :

Notre histoire du régime français souffre de vides effarants : songeons que nous ne savons encore presque rien de l'habitant, ni du rôle qu'il a joué dans la traite des pays d'en haut (lui qu'on représente si attaché au sol); qu'il existe aucune étude sociale d'un organisme aussi important que le Conseil Supérieur, aucune étude sociale des troupes de la colonie; si l'on connaît assez bien le clergé de la grande époque mystique, nous savons très peu de choses du clergé du XVIII<sup>e</sup> siècle, ce clergé qui cesse d'être missionnaire pour se "fonctionnariser" <sup>347</sup>.

Le constat de l'historien lavallois est à la fois le produit et la condition d'un projet disciplinaire qu'il a en partage avec plusieurs collègues de sa génération, à savoir celui d'une histoire qui serait purgée de sa dimension idéaliste et qui, repensée à l'aune d'une échelle plus humaine, se voudrait davantage soucieuse de réalisme, d'empirie et d'exhaustivité. De toutes les périodes du passé canadien-français, la Nouvelle-France était assurément celle qui, de Garneau à Groulx en passant par Rameau de St-Père et Salone, avait été la plus étudiée. Paradoxalement, elle restait peut-être celle qui avait été la plus

---

<sup>346</sup> « Entrevue avec Marcel Trudel : histoire générale de la Nouvelle-France », Archives audio de la Société Radio-Canada, Émission *Partage du jour*, 26 décembre 1962.

<sup>347</sup> Marcel Trudel, « Commentaire », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n<sup>os</sup> 1-2, 1962, p. 25.

instrumentalisée par une problématique de l'histoire gagnée à l'action nationaliste. En effet, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, la Nouvelle-France avait surtout été représentée sous les traits d'une utopie fondatrice, d'un « âge d'or » dépositaire des intentions providentielles et de la pureté primitive d'une nationalité catholique et latine en devenir<sup>348</sup>. Les lectures plus critiques de cette période provenaient plutôt d'historiens « étrangers », comme par exemple chez Parkman. Ainsi, ce ne serait pas faire injure aux travaux de Trudel sur le régime français que d'y constater, en leur fondement, l'intention de déconstruire le grand récit national hérité de l'historiographie traditionnelle.

Cette histoire du régime français, Trudel l'aura souhaitée « aussi complète et objective que possible<sup>349</sup> ». Il aura voulu la « refaire jour par jour, homme par homme » en essayant de « montrer exactement comment ça s'est passé<sup>350</sup> ». Sous les allures d'une chronique aux mailles très serrées, de facture parfois très événementielle, la Nouvelle-France de Trudel se déploie surtout chronologiquement, au ras du document et des masses de données rigoureusement comptabilisées dans ses fiches de lecture. De facture essentiellement descriptive, cette histoire s'appuie sur une inférence assez forte des données légales et officielles contenues dans les archives nationales et européennes. Elle table aussi surtout sur l'évolution des structures administratives et politiques de la colonie ainsi que sur la comptabilité minutieuse de ses cycles d'immigration, de peuplement et de ses effectifs religieux. Ces divers aspects sont toutefois généralement abordés indépendamment du récit historique global de la colonie, comme en atteste l'organisation de son *Initiation à la Nouvelle-France* ou encore du second volume de son histoire de la Nouvelle-France, *Le comptoir. 1604-1627*, où la partie « histoire » est séparée, dans le premier cas, de la partie « institutions » et, dans le deuxième cas, de la section réservée à l'analyse des « problèmes » de la colonie.

À y regarder de plus près cependant, les analyses de Trudel ne restent pas totalement indifférentes à certaines problématiques fondamentales reliées à la colonisation, au centre desquelles trônent par exemple les querelles entre les Compagnies monopolistiques et la complexité des rapports avec les Amérindiens, sujet qu'il contribuera d'ailleurs à

---

<sup>348</sup> Voir notamment Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens, de 1840 à 1920 - La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, 474 p.

<sup>349</sup> Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France (I). Les vaines tentatives 1524-1603*, op. cit., p. II.

<sup>350</sup> « Marcel Trudel », *Écrire l'histoire au Québec. Cahier n° 2*, loc. cit., p. 9.

complexifier. Selon Jean-François Mouhot, Trudel aurait été le premier auteur francophone à « consacrer un paragraphe spécifique à l'héritage amérindien et à insister sur la transmission de valeurs et de modes de vie, en reconnaissant une influence "libératrice" aux peuples autochtones<sup>351</sup> ». Ce paragraphe, publié dans son *Initiation à la Nouvelle-France*, faisait état du contraste entre l'autorité du gouvernement français et la faible institutionnalisation du pouvoir des communautés autochtones qui fascinait et attirait les colons : « Dès qu'ils sortent de la société des immigrants, les Français sont tout heureux d'échapper aux exigences traditionnelles; ce monde nouveau va longtemps les fasciner et le Jésuite Charlevoix pourra parler justement du goût particulier du Canadien pour les sauvagesses<sup>352</sup>. » Cette appréciation côtoyait néanmoins une sensibilité anthropologique par moments défaillante. On le remarque notamment à l'emploi récurrent du mot « sauvage » dans les travaux de l'historien des années 1950 et 1960. De même, s'il tend à donner aux Amérindiens un rôle d'acteurs historiques à part entière, il ne s'interroge que très rarement sur leurs motivations, censées être évidentes et d'une importance toute relative. C'est dire que l'autochtonie ne fait pas vraiment partie de l'être national dont il chronique la destinée individualisée<sup>353</sup>. D'ailleurs, toujours selon Mouhot, il ne serait pas à exclure que Trudel se soit « servi » des Amérindiens comme d'un « faire-valoir » pour mettre de l'avant les principes de liberté d'opinion et même d'« affranchissement sexuel » dans une société encore réfractaire à ceux-ci<sup>354</sup>.

Signalons aussi que le récit de Trudel dénote un souci particulier de contextualisation. On le constate assez bien dès ses *Vaines tentatives*, parues en 1963, où il cherche à insérer l'histoire de la vallée laurentienne dans un cadre géographique beaucoup

---

<sup>351</sup> Jean-François Mouhot, « L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France. Une exploration de l'historiographie de François-Xavier Garneau à Allan Greer (1845-1997) », *Globe*, vol. 5, n° 1, 2002, p. 143.

<sup>352</sup> Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 36.

<sup>353</sup> Il faut dire aussi, à cet égard, que les travaux de Trudel s'appuient pour beaucoup sur les archives officielles et les documents d'origine européenne, ce qui limite inévitablement sa capacité à comprendre la réalité amérindienne dans sa spécificité.

<sup>354</sup> Jean-François Mouhot, « L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France [...] », *loc. cit.*, p. 145.

plus vaste que d'autres avant lui, en s'attachant au récit des premières explorations françaises, anglaises et portugaises en Amérique du Nord et en Amérique du Sud<sup>355</sup>.

La démarche privilégiée par Trudel dans ses études sur le régime français se rapproche, à maints égards, de celle poursuivie par le jésuite Lucien Campeau s.j. Ce prêtre-historien spécialiste de la fondation du catholicisme en Nouvelle-France et gagné à une vision de la science historique comme celle d'un « ministère de la vérité<sup>356</sup> », avait scruté le régime français avec la sensibilité hagiographique du jésuite, mais non sans un certain souci de prudence, de rigueur et du détail. À ce propos, il est significatif que Trudel ait entretenu avec ce dernier l'une de ses plus volumineuses correspondances savantes, au fil de laquelle s'est établie une relation de confiance et de complicité. Cette correspondance, qui se déploie du milieu des années 1960 jusqu'au début des années 2000, prend les allures d'un petit laboratoire où sont débattus et discutés divers points de détail sur l'histoire du régime français et autres « polémiques érudites » entourant ses divers récits d'exploration. À plusieurs reprises, Trudel expédiera à Campeau ses ébauches de chapitres en sollicitant ses commentaires et ses critiques<sup>357</sup>.

Cette ambition de ressaisir la totalité de l'histoire de la colonie française au Canada par ses sources explique en bonne partie pourquoi Trudel ne poussera guère ses investigations après 1674<sup>358</sup>. Son inlassable souci du détail et de l'exhaustivité, tout en lui permettant de coucher sur fiches chaque colon européen arrivé en Nouvelle-France entre le début du XVI<sup>e</sup> et la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, l'obligera à limiter ses bornes chronologiques à la période qui précède l'avènement du gouvernement royal (1663), où les sources restent relativement peu nombreuses et le peuplement, restreint à quelque trois milles individus<sup>359</sup>. Ceci expliquant cela, Trudel allait donc surtout s'imposer, durant sa carrière, comme un spécialiste des *débuts* du régime français. C'est d'ailleurs à ce titre qu'il sera invité par W. L. Morton et Donald Creighton à faire paraître, pour la collection « The Canadian

---

<sup>355</sup> John Dickinson, « 1963, Marcel Trudel, Histoire de la Nouvelle-France. Vol. 1 : Les Vaines tentatives, 1524-1603 » dans Claude Corbo (dir.), *Monuments intellectuels québécois du XX<sup>e</sup> siècle. Grands livres d'érudition, de science et de sagesse*, Québec, Septentrion, 2006, p. 183.

<sup>356</sup> Pierre Trépanier, « Lucien Campeau », *Les Cahiers des dix*, n<sup>o</sup> 57, 2003, p. 22.

<sup>357</sup> Voir AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42373/Dossier « Campeau, Lucien : correspondance 1965-2001 ».

<sup>358</sup> À l'exception du cinquième tome, qu'il fera paraître en 1999 dans lequel il discutera des débuts du régime britannique (Marcel Trudel, *Le régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France (1759-1764)*, Montréal, Fides, 1999, 612 p.).

<sup>359</sup> « Marcel Trudel », *Écrire l'histoire au Québec. Cahier n<sup>o</sup> 2, loc .cit.*, p. 8-9.

Centenary Series », un ouvrage récapitulatif sur l'histoire de la Nouvelle-France de 1524 à 1663.

Le choix de cette périodisation allait aussi distinguer Trudel de son collègue et ami Guy Frégault, dont l'essentiel de l'œuvre arpentera plutôt la Nouvelle-France du XVIII<sup>e</sup> siècle, époque qui, du point de vue de la colonisation, allait marquer un moment capital. La Nouvelle-France de l'historien montréalais, si elle est plus résolument continentale que celle de Trudel, est toutefois surtout appréhendée par le genre biographique<sup>360</sup>. La différence s'énonce aussi sur le plan de la problématique : alors que chez Frégault, la Nouvelle-France sera envisagée dans une optique globale et sous le signe d'une société « normale » dont l'équilibre intérieur avait été brisé par la Conquête, Trudel n'adoptera pas les perspectives d'ensemble auxquelles les historiens de Montréal étaient attentifs, tout comme il se gardera d'en postuler un fil conducteur définitif. Ses écrits restent tout aussi imperméables devant les cadrages théoriques qu'offrent simultanément la « staples approach », la thèse laurentienne développée par Innis et Creighton, ou encore la célèbre thèse de la frontière de Frederick Jackson Turner. « Évidemment, tout ça [mes recherches] ce sont des détails, ce sont des montagnes de détails, mais moi je m'en fous. Je me dis : j'apporte les détails. Ceux qui voudront faire de l'interprétation sauront où les trouver. Moi, l'interprétation, la grande philosophie de l'histoire, ça ne m'intéresse absolument pas<sup>361</sup>. » Mais, derrière cette modestie apparente, il n'est pas difficile de discerner l'impatience vigoureuse de l'historien devant le peu de progrès à signaler et le scepticisme méthodique devant les prétentions de ses prédécesseurs. Modestie paradoxalement doublée aussi d'une foi ardente dans la capacité de l'historien à restituer, par la loquacité des sources et des faits, une vérité positive sur le passé.

L'enquête minutieuse de Trudel sur la Nouvelle-France est portée par une interpellation forte visant la rupture avec l'ancien régime historiographique. C'est là, pourrait-on dire, sa principale visée normative. Cette interpellation au cœur de la « nouvelle histoire » d'après-guerre allait faire en sorte que les premiers travaux de Trudel sur la Nouvelle-France s'orienteront non pas dans le sens d'une problématique économico-

---

<sup>360</sup> Nous pensons ici surtout à ses deux grandes biographies : Guy Frégault, *D'Iberville, le conquérant*, Montréal, Société des Éditions Pascal, 1944, 208 p. ; Guy Frégault, *Le Grand Marquis : Pierre de Rigaud de Vaudreuil et la Louisiane*, Montréal, Fides, 1952, 482 p.

<sup>361</sup> Marcel Trudel », *Écrire l'histoire au Québec. Cahier n° 2*, loc. cit., p. 8-9.

sociale, mais plutôt dans le sens de la « démystification ». Ce mouvement de l'esprit ressorti directement du projet rationaliste qu'ont en commun plusieurs jeunes intellectuels de sa génération, alors engagés dans une remise en cause de la vision traditionnelle du monde<sup>362</sup>. De par sa nature, cette entreprise rationnelle autorise un renversement de perspective dans le champ de la connaissance, qui s'amorce par une méthode encline à la réflexion critique et au rejet des interprétations qui s'inspirent de l'irrationalité. La ressaisie de la Nouvelle-France sous la plume de Trudel traduit, comme nous nous apprêtons à le voir, une expression assez fidèle à ce nouveau mode de perception. Il en résulte l'image d'une « terre malheureuse », où se joue le procès d'une doctrine nationaliste et providentielle de l'interprétation historique.

### **3.2 Une terre malheureuse**

La Nouvelle-France de Marcel Trudel est une terre malheureuse. Par là, nous entendons surtout une histoire désenchantée, dont la trame laisse entrevoir une déception dans les attentes et une profonde désillusion face aux idéaux projetés. À tout prendre, la représentation d'ensemble de la colonie française chez l'historien lavallois propose une sorte de miroir confrontant aux nombreux portraits idylliques, édifiants et sommaires qui se sont succédés chez ses prédécesseurs. À l'image d'une Nouvelle-France comme entreprise grandiose et lieu d'élaboration de l'embryon national canadien-français, Trudel opposera l'image d'une Nouvelle-France comme embryon commercial chancelant et en mal d'advenir. Au constat d'une société parfaite, sinon complète, il dressera le constat d'une entité inachevée et frappée d'un manque. Sous sa plume, la colonie n'a rien de l'unité ethnique, religieuse et avec elle, l'équilibre intérieur et le destin prestigieux dépeint par Groulx, ni la force de stabilité, d'enracinement et d'expansion que l'on peut retrouver chez Frégault. Tout au plus, elle est un élan collectif manqué, une fondation non advenue dont la réalité révélée par les archives apparaît toujours en *décalage* par rapport aux grands desseins que ses explorateurs ont voulu accomplir. La Nouvelle-France de Trudel est aux antipodes du mythique; elle se lie au souhait plus largement répandu chez la jeune

---

<sup>362</sup> Voir André J. Bélanger, *Ruptures et constantes : quatre idéologies du Québec en éclatement : la Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Hurtubise, HMH, 1977, p. 74.



intelligentsia d'après-guerre d'opposer une appréciation « réaliste » du passé aux vues jugées exclusivement idéalistes du nationalisme traditionnaliste.

Trudel va cristalliser cette vision de la Nouvelle-France dès la fin des années 1950. Dans un rare texte de synthèse sur l'histoire du régime français des débuts jusqu'à la Conquête, paru en 1957, il propose de revisiter la période en adoptant pour principe directeur celui des régions administratives qu'il fait correspondre aux différentes régions économiques, à savoir l'Acadie française (insulaire et continentale); le Labrador; le Domaine du Roi; le Canada (avec les Gouvernements de Québec, de Trois-Rivières et de Montréal); les Pays-d'en-haut; la Mer de l'Ouest; et la Louisiane<sup>363</sup>. L'optique signale déjà un rapport dépolitisé à l'objet: chez Trudel, la Nouvelle-France est appréhendée moins sous le signe du projet qu'à l'aune de sa stricte configuration territoriale et toponymique - configuration, il faut le dire, assez officielle, cartographique, qui fait abstraction du caractère foncièrement amérindien d'une bonne partie du territoire. Cette occupation territoriale est, bien entendu, appelée à varier dans le temps. D'abord balisée par le champ d'exploitation des compagnies de commerce, elle s'étend ensuite par les explorateurs « au long cours » pour atteindre son « apogée territoriale » en 1712 qui, d'après l'historien, « marque le sommet de la puissance française en Amérique du Nord ». La colonie détient à ce moment une position solide dans la baie d'Hudson; occupe toujours Terre-Neuve; maintient ses établissements dans le Cap-Breton, sur la rivière Saint-Jean et jusqu'à la Baie des Chaleurs; elle englobe toujours l'Iroquoisie, les Grands Lacs en plus de garder un contrôle sur la vallée du Mississippi et sur le Golfe du Mexique. Et ce sont là les résultats les plus surprenants: « L'expansion rapide de la Nouvelle-France fut le fait le plus spectaculaire de notre XVII<sup>e</sup> siècle<sup>364</sup> », écrira-t-il quelques années après. Cet empire évolue cependant tout en fragilité et ne résiste pas au « désastre<sup>365</sup> » du traité d'Utrecht de 1713, qui lui fait sacrifier à l'Angleterre la Baie d'Hudson, Terre-Neuve, l'Acadie péninsulaire et l'Iroquoisie. La période qui s'ensuit en est une de « résistance bien plus que

---

<sup>363</sup> Marcel Trudel, « La Nouvelle-France », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 2, 1957, p. 23-50.

<sup>364</sup> Marcel Trudel, « La Nouvelle-France, 1524-1713 », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, 1966, p. 36.

<sup>365</sup> Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France : histoire et institutions*, Montréal, Holt, Rinehart and Winston, 1968, p. 81.

de travail en profondeur » où l'on cherche surtout à « prévenir l'étouffement de la Nouvelle-France<sup>366</sup> ».

Le choix d'une saisie de l'objet par le territoire n'est pas anodin dans la mesure où il permet à Trudel de confronter l'image de la puissante étendue géographique de la colonie dans la cartographie aux « graves faiblesses » qui caractérisent sa situation effective :

Puissance territoriale, la Nouvelle-France souffre cependant de très graves faiblesses. Elle est maîtresse de toutes les communications intérieures depuis le Golfe Saint-Laurent jusqu'au Golfe du Mexique, mais tout le réseau défensif de ce grand corps étiré est extrêmement fragile : il suffit qu'un maillon de ce réseau soit coupé pour que toute la Nouvelle-France s'écroule. Son domaine de traite couvre plus de la moitié de l'Amérique, mais c'est là un avantage illusoire puisque le commerce français des fourrures est définitivement compromis de deux côtés à la fois : du côté de la Baie d'Hudson, ce sont les comptoirs anglais qui aspirent le plus commodément du monde les plus riches fourrures de l'intérieur, et les postes de la Vérendrye ne parviennent pas à changer cet état de choses au profit de Montréal; à l'est et au sud-est des Grands Lacs, les Anglais demeurent toujours victorieux dans leur concurrence commerciale et les comptoirs français, pour retarder l'échéance de leur faillite, doivent couvrir de cadeaux les Iroquois et acheter à perte les peaux de castor<sup>367</sup>.

Économiquement inférieur dans le domaine de la fourrure, le pays de la Nouvelle-France est aussi compromis par son infériorité industrielle, sa dépendance tout entière envers la bonne ou mauvaise fortune de la métropole et surtout, par « l'insignifiance numérique de sa population ». En effet, pour peu qu'elle « prétende se réserver les trois quarts de l'Amérique du Nord », la colonie française ne « contient pas plus de 85 000 habitants », souligne Trudel. « On a dit de la vallée du Saint-Laurent que c'était le coeur de la Nouvelle-France, mais c'est un coeur qui est à la fois tout le corps... Jamais colonisation n'a connu une répartition humaine aussi déséquilibrée. » D'où l'unité tout « artificielle » de cette Nouvelle-France dont les « parties maritimes ne se rattachent qu'en théorie au gouvernement général [...] : leur population même vit en marge de la population canadienne : l'histoire des Acadiens se déroule en dehors de l'histoire de ce Canada du régime français; quant aux Louisianais, à part leur origine familiale et linguistique, qu'ont-ils de commun avec les Canadiens?<sup>368</sup> ».

---

<sup>366</sup> *Ibid.*, p. 83.

<sup>367</sup> Marcel Trudel, « La Nouvelle-France », *loc. cit.*, p. 48.

<sup>368</sup> *Ibid.*, p. 49-50.

Cette illusion de puissance territoriale, Trudel l'explicite aussi en ayant recours à l'image biblique du « colosse aux pieds d'argile », reprise du *Livre de Daniel* où le songe du prophète annonce l'effondrement du royaume de Babylone à Nabuchodonosor II<sup>369</sup>. La formule rappelle celle de Parkman - « New France was all head. Under king, noble, and Jesuit, the lank, lean body would not thrive<sup>370</sup> ». Si Trudel se réfère peu aux travaux de ce dernier dans ses livres, il est en revanche frappant de voir combien la vue d'ensemble qu'il porte sur l'évolution de la Nouvelle-France, comme une société fragile, impuissante et en mal d'avenir, rappelle fortement celle qu'avait distillée le grand historien américain. Pour ce dernier, inspiré par la tradition *Whig* en histoire, l'expansion continentale de l'Amérique avait effectivement attesté une victoire « naturelle » de la modernité civilisationnelle anglo-protestante contre les nations décadentes d'Europe<sup>371</sup>. Chez l'historien lavallois, l'effondrement appréhendé de la colonie française est référé à la Conquête de 1760, dont l'issue représente moins une catastrophe - la capitulation reste « généreuse<sup>372</sup> » - que le dénouement *logique* d'une histoire déjà ravivée par la faiblesse endémique des cadres sociaux de la Nouvelle-France. Sur ce point particulier, qui, on le sait, est au coeur du différend de nature historiographique que les historiens de Laval entretiennent avec les historiens de l'école de Montréal, Trudel dira au micro de Radio-Canada en 1962 :

Chez les historiens de Montréal, on s'applique à démontrer que c'est la Conquête qui est l'explication générale, ou à peu près, de la situation actuelle des Canadiens français. Ils soutiennent qu'à la fin du régime français, nous avions une puissante bourgeoisie qui a été décapitée par la Conquête, ce qui expliquerait pourquoi les Canadiens français sont impuissants actuellement dans la vie économique. Nous, par contre, à Laval, nous soutenons, sans qu'il y ait querelle bien vive, parce que nous sommes tous amis les uns des autres, que cette puissante bourgeoisie n'existait pas, que les Canadiens français du régime français dépendaient économiquement des entrepreneurs français donc étrangers et qu'après la Conquête, ils ont continué à dépendre d'autres entrepreneurs étrangers, des Anglais. Cela dit, doit-on aller jusqu'à dire que 1760 fut une bénédiction? Non, je n'irais pas jusque-là, puisque la Conquête fut pour nous une très dure rupture avec la France dont nous avons besoin sur

---

<sup>369</sup> Voir par exemple Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France. op. cit.*, p. 81.

<sup>370</sup> Francis Parkman, *Pioneers of France in the New World*, Williamstown, Corner House Publishers, 1970 [1865], p. xx.

<sup>371</sup> William J. Eccles, « The History of New France According to Francis Parkman », *The William and Mary Quarterly*, vol. 18, n° 2, 1961, p. 163.

<sup>372</sup> *Ibid.*, p. 109.

plusieurs points de vue. Mais il reste quand même qu'à mon sens, cet événement n'est pas LA catastrophe dans notre histoire<sup>373</sup>.

On peut aisément penser que le petit ouvrage de Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France*, paru en 1960 et qui avait relancé le débat sur la bourgeoisie canadienne-française en niant que celle-ci ait connu une existence formelle en Nouvelle-France, a incité Trudel à relativiser davantage les effets déstructurants de la Conquête sur le devenir de la société canadienne-française. Ainsi, si quelques années auparavant, il pouvait encore voir en 1760 la source de la disparition d'une bourgeoisie canadienne, voilà qu'au fil des années 1960, les choses semblaient se présenter autrement pour lui. La Nouvelle-France n'avait pas véritablement eu de classe bourgeoise, sinon que des bourgeois indisciplinés et frivoles, sans mérite particulier :

Pourtant, même si on retrouve, transférées de la métropole, certaines habitudes bourgeoises (comme celle de l'ostentation) et certaines continuités culturelles, cette bourgeoisie canadienne n'a, en général, ni l'esprit de classe qui l'opposerait à d'autres classes, ni la mentalité capitaliste et encore moins l'équilibre et le souci d'épargne qui sont la marque de la bourgeoisie française : la nôtre cherchant le profit à court terme, engouffre sa fortune dans des entreprises instables. Elle est constamment à court de capitaux : dans l'ensemble, elle n'est pas assez riche [...] pour soutenir les forges Saint-Maurice. Et elle vit au-delà de ses moyens et donne plutôt l'impression qu'elle cherche avant tout à accéder, par son train de vie comme par ses mariages, à la société aristocratique. [...] Par ailleurs, on soutient que la conquête de 1760 a mis fin à l'existence de ce qu'on appelle « grande bourgeoisie », qu'auraient supplantée les marchands anglais. Un meilleur examen de la documentation permet de constater que certains négociants d'avant la conquête se livrent, encore après 1763, au commerce de la fourrure et dominant l'entreprise de la traite jusqu'à la révolution américaine. La disparition de ces hommes d'affaires canadiens-français, au bénéfice de la classe commerçante anglaise, ne serait pas due à la conquête, mais à la perte en 1783 de leur champ traditionnel d'exploitation (la région inférieure des lacs Érié et Michigan), puis au déclin de la traite du castor et, encore, à leur refus de s'adapter à des structures économiques nouvelles<sup>374</sup>.

D'apparence invulnérable, la colonie s'édifie en réalité sur une base fragile et précaire. Elle progresse par tâtonnement, dans une croissance toujours défailante et cumule les « vaines tentatives »; la vie coloniale et sociétale y prend forme très lentement, les effectifs

---

<sup>373</sup> « Entrevue avec Marcel Trudel : histoire générale de la Nouvelle-France », Archives audio de la Société Radio-Canada, Émission *Partage du jour*, 26 décembre 1962, 17 min.

<sup>374</sup> Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France [...]*, op. cit., p. 154.

d'hivernement y sont « ridicules » et l'entreprise commerciale autour de la traite demeurent relativement « restreinte ». La vie intellectuelle et artistique y est aussi assez pauvre : « [I]l n'y a guère ici d'originalité : ou l'artiste est étranger ou c'est le style, ou l'un et l'autre. En général, on suit le style Louis XIV, en le simplifiant. D'ailleurs, à aucun moment, la Nouvelle-France n'est traversée d'un courant artistique<sup>375</sup>. » Malgré ses airs de grandeur et ses projections grandioses, la colonie reste toujours confrontée au supplice de Sisyphe. Elle a rarement les moyens de ses ambitions et l'échafaudage d'ensemble paraît toujours à refaire :

Rien ne ressemble moins que la Nouvelle-France de 1663 à cette Nouvelle-France qu'on projetait d'édifier en 1627. Le peuplement a été un échec : presque toute la population d'Acadie vit sous l'autorité anglaise; dans le Canada, le nombre des habitants est passé, en 35 ans, que de 100 à 2500. Cette augmentation pourrait certes impressionner, s'il s'agissait là d'un tout petit pays; mais on revendique pour la Nouvelle-France tout le continent nord-américain. [...] Cette petite population française souffre d'insécurité militaire et économique. Solide encore du temps de Champlain, sa situation est devenue lamentable par suite de l'accroissement soudain de la puissance iroquoise. [...] En 1627, il y avait eu, pour la Nouvelle-France, urgence d'un recommencement; en 1663, il devient urgent de procéder de nouveau à une réorganisation<sup>376</sup>.

Tout aussi révélateur est le jugement que Trudel porte sur le bilan du programme d'exploitation totale de Jean Talon, « le plus dynamique de nos intendants ». Encore ici, aussi nobles et grandes furent ses ambitions, elles ne purent transcender le statut de « beau rêve », dont la réalisation eut été la transformation de la Nouvelle-France en une véritable colonie industrielle à l'image des colonies américaines : « Talon voudrait que la Nouvelle-France non seulement se suffise en ses besoins, mais qu'elle fournisse quantité de matières brutes et ouvrées à la métropole et aux autres colonies. Si cette politique de rendement total avait trouvé son application, la Nouvelle-France aurait peut-être accédé au même niveau économique que des colonies productrices, comme la Nouvelle-Angleterre et la Virginie<sup>377</sup>. » Succès tout aussi « restreint » du côté du régime seigneurial, qui deviendra peu à peu « un obstacle au progrès général, par son économie en vase clos ». Au reste, ce

---

<sup>375</sup> *Ibid.*, 287.

<sup>376</sup> *Ibid.*, p. 64.

<sup>377</sup> *Ibid.*, p. 73.

régime, s'il réussit à conserver l'intégrité de la population canadienne-française face à l'afflux de l'immigration étrangère, demeurera une « entrave à la mobilité foncière, ne pouvait favoriser une économie de type capitaliste et, parce qu'il ne prévoyait pas de village, l'exploitation agricole s'en trouvera moins efficace<sup>378</sup> ».

Il est d'autres apparentements aux contrastes tout aussi tranchants avec l'image d'une Nouvelle-France splendide et prodigieuse dont on peut faire l'inventaire. Par exemple, l'historien met régulièrement à mal la représentation unitaire et cohérente de la colonie par une insistance très appuyée sur les situations de conflictualité et d'affrontements. Le recours fréquent à l'antithèse comme figure de style, où sont fréquemment opposés les partisans de la colonisation aux entrepreneurs commerciaux, les défenseurs du commerce libre aux protecteurs des monopoles, les compagnies de commerce à la population en général, donne l'image d'une société loin d'être unanime et harmonieuse<sup>379</sup>. Même constat du côté de l'élite au temps du régime français, qui « n'a pas d'homogénéité économique et n'est pas consciente de son destin commun<sup>380</sup> ». Arrivé à 1760, le petit peuple canadien paraît loin d'avoir tous les éléments d'une nationalité. Tout au plus, revêtait-il un « caractère distinct »: en ayant adopté, au fil des générations, des « coutumes et des moeurs plus américaines qu'européennes » ainsi qu'une « mentalité qui leur est propre », il avait acquis « le sentiment de former un groupe à part dans le monde français<sup>381</sup> ».

La société que dépeint Trudel est plutôt fragmentée et tout en métissage; elle rompt avec l'idée d'une pureté absolue des origines que certains ont pu lui prêter auparavant. À ce sujet, l'historien lavallois consacre plusieurs pages dans son œuvre à la « rencontre des cultures » européenne et autochtone ainsi qu'aux nombreuses incidences de cette rencontre sur le mode d'alimentation des colons européens, leur façon de vivre, leur adaptation au territoire, leurs moeurs sexuelles et sur la réalité des mariages métissés. Si l'historien associe ces emprunts à la liberté, valeur positive, il n'idéalise pas pour autant les « habitants ». Sa description de l'environnement matériel des colons frôle le misérabilisme : en

---

<sup>378</sup> *Ibid.*, p. 194-195.

<sup>379</sup> Voir Marie-Aimée Cliche, « Compte rendu de Marcel Trudel, *The Beginnings of New France, 1524-1663* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 1, 1974, p. 128.

<sup>380</sup> Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France [...]*, *op. cit.*, p. 153.

<sup>381</sup> Marcel Trudel, « La survivance française au Canada », Archives de la Société Radio-Canada, Émission *L'heure de la culture française*, 29 juillet 1957.

s'appuyant sur les inventaires après décès, l'historien s'attache à décrire les piètres conditions matérielles dans lesquelles ils évoluent et qui limitent forcément leur capacité d'action. Sous sa plume, l'habitant moyen en Nouvelle-France est « pauvre [...] médiocrement logé, il a peu de meubles, il ne subsiste que d'une année à l'autre, à la merci de fléaux naturels qui le réduisent fréquemment à la disette ». Il faudra, d'après lui, « attendre l'intégration de cette colonie dans l'empire anglais (intégration qui ouvre de vastes débouchés), pour se trouver en présence d'un habitant moyen qui accède à un niveau normal d'aisance réelle<sup>382</sup> ».

Quelques succès sont néanmoins dignes d'être soulignés : il y a, d'emblée, l'œuvre de l'Église, dont Trudel tient à faire l'histoire de ses nombreux efforts et initiatives, depuis la fondation du collège des jésuites, en passant par le missionnariat autochtone, les œuvres hospitalières des Ursulines, la fondation de Ville-Marie jusqu'à l'arrivée de Mgr de Laval. Si l'Église est loin d'occuper la fonction d'« institution maternelle<sup>383</sup> » de la Nouvelle-France, Trudel tient quand même à souligner l'« admirable vie mystique » qui accompagne les premiers efforts missionnaires. Il lui crédite aussi les plus « grandes œuvres » pour la période qui s'étend de 1633 à 1663 en se gardant bien de la rendre responsable des difficultés qu'éprouve la colonie dans son développement :

Or, pendant que la colonie connaît sa plus haute manifestation de mysticisme, elle vit les heures les plus douloureuses de son histoire. Garneau a reproché à la Nouvelle-France de s'être consacrée à bâtir des monastères alors que la Nouvelle-Angleterre se construisait des navires pour commercer avec toutes les nations. Mais il ne faut pas rendre l'Église responsable de la faiblesse matérielle de l'État en regard d'une vie religieuse florissante. L'Église dispose alors de ressources et de dynamisme et elle joue pleinement son rôle; ce n'est pas à cause de l'Église que l'État ne parvient pas à ses fins, dont celle de protéger la population contre les Iroquois<sup>384</sup>.

Tout aussi, sinon davantage, remarquable, est l'établissement du vaste réseau de traite sous la bienveillance du cardinal Richelieu qui eut recours à la formation de la Compagnie des Cent-Associés. Dans le troisième volume de sa grande série sur la Nouvelle-France, Trudel clôt son travail par cette hypothèse qui soutient, en quelque sorte, l'ensemble de l'ouvrage

---

<sup>382</sup> Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 223.

<sup>383</sup> Serge Gagnon, *Le Québec et ses historiens [...]*, *op. cit.*, p. 392.

<sup>384</sup> Marcel Trudel, « La Nouvelle-France, 1524-1713 », *loc. cit.*, p. 33.

: « Richelieu voulait une colonie française stable en Amérique du Nord : les Cent-Associés l'ont établie en lui fournissant les éléments nécessaires à sa permanence; ils sont donc, de ce point de vue, les véritables fondateurs de la Nouvelle-France<sup>385</sup>. »

On ne peut passer sous silence l'intérêt de Trudel pour l'histoire de l'esclavage au temps du régime français, sujet qu'une petite poignée d'auteurs, dont Jacques Viger, Benjamin Sulte et Robert-Lionel Séguin, avait effleuré avant lui. En 1960, la même année où Groulx publie la 4<sup>e</sup> édition de son *Histoire du Canada français*, Trudel faisait paraître son histoire de l'esclavage au Canada français, ouvrage dont Jean Hamelin dira qu'il « ne manque pas d'originalité ni d'audace » et pour lequel « il fallait aussi un certain goût du risque<sup>386</sup> ». Entre autres contributions, Trudel voulait montrer en quoi cette pratique, qui avait mobilisé quelque 3000 esclaves au total, dont les deux tiers furent amérindiens, et plus de 1500 propriétaires représentant 962 familles, aurait découlé d'une « manie somptuaire » plutôt que d'une nécessité économique. L'esclavage en Nouvelle-France aurait également présenté un visage plus « humain » qu'en d'autres lieux, les esclaves ayant eu droit ici au baptême, au mariage et à l'inhumation en plus du droit de se faire entendre devant les tribunaux et de porter appel au besoin. La démarche d'ensemble de l'historien concourrait, encore une fois, à une normalisation de l'expérience historique canadienne-française dans le concert des colonies européennes, écorchant au passage l'idée d'une histoire au destin exceptionnel parce que providentiel: « Le Canada français a donc eu ses esclaves. Comme l'esclavage était pratiqué dans toutes les colonies européennes, qu'elles fussent catholiques ou protestantes, on ne voit pas pourquoi le Canada aurait échappé à l'usage international de réduire en servitude les nègres et les indigènes<sup>387</sup>. »

La démarche suivie par Trudel s'inscrivait, encore ici, dans la lignée d'un procès en démystification de l'historiographie traditionnelle. Antonin Lamarche, dans les pages de la *Revue Dominicaine*, y verra d'ailleurs un « grand livre qui fait pâlir "la noblesse de nos origines"<sup>388</sup> ». Cette aspiration était non seulement déduite des effets de cette recherche

---

<sup>385</sup> Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France. Vol. III : La seigneurie des Cent-Associés. 1627-1663, Tome 1 : Les événements*, Montréal, Fides, 1979, p. 408.

<sup>386</sup> Jean Hamelin, « Compte rendu de Marcel Trudel, *L'Esclavage au Canada français. Histoire et conditions de l'esclavage* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 14, n° 4, 1961, p. 603.

<sup>387</sup> Marcel Trudel, *L'esclavage au Canada français. Histoire et condition de l'esclavage*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1960, p. 312.

<sup>388</sup> Antonin Lamarche, « Compte rendu de Compte rendu de Marcel Trudel, *L'Esclavage au Canada français. Histoire et conditions de l'esclavage* », *Revue dominicaine*, mars 1961, p. 124.



mais explicitement revendiquée par Trudel qui, dans un article de 1961 sur l'attitude de l'Église catholique vis-à-vis de la pratique de l'esclavage, exprimait un désir bien affirmé d'en finir avec le cadre enchanteur de l'historiographie traditionnaliste:

Ce qui compte ici, ce n'est pas que le Canada ait eu plus ou moins d'esclaves, mais qu'il ait eu des esclaves. En ce Canada français qu'on s'est longtemps complu à présenter comme une sorte de paradis spiritualiste, avec des habitants que la poursuite matérielle des richesses n'aurait pas animés, il y a eu des esclaves qu'on a achetés et vendus par-devant notaires, sous la protection des lois, et ces esclaves étaient traités comme biens et meubles; souvent, dans les inventaires, on les énumérait parmi les animaux<sup>389</sup>.

Par là, Trudel inaugurerait aussi tout un chantier de recherche en histoire du régime français axé sur les thématiques de la criminalité et de la marginalité, chantier que développeront par la suite des historiens comme André Lachance ou encore Denyse Beaugrand-Champagne<sup>390</sup>.

Cette représentation dépréciée de la société en Nouvelle-France s'en trouve aussi considérablement renforcée par la confrontation à la grande histoire de l'Amérique. À de nombreuses occasions dans ses écrits, Trudel compare la chétive colonie française aux vigoureuses et prometteuses colonies anglaises, une méthode qui lui permet, à nouveaux frais, d'exhiber ses lacunes politiques, économiques et sociales. C'était là, encore une fois, prendre à revers le métarécit nationaliste classique, qui avait pour sa part plutôt eu tendance à opposer la pureté morale des colons français aux origines et aux moeurs peu recommandables de certains pionniers États-Uniens<sup>391</sup>. À titre d'exemple, Trudel souligne combien « la remontée du Saint-Laurent jusqu'à l'obstacle de Montréal n'exigeait, de Cartier à Roberval, que bien peu d'audace<sup>392</sup> » en comparaison avec le parcours américain de l'Espagnol Hernando de Soto. Ailleurs, il met en opposition l'échec de la première

---

<sup>389</sup> Marcel Trudel, « L'attitude de l'Église vis-à-vis de l'esclavage au Canada français », *Canadian historical Association (Reports)*, 1961, p. 28.

<sup>390</sup> Voir notamment André Lachance, *Le Bourreau au Canada sous le régime français*, Québec, Cahiers d'Histoire, no 18., La Société historique de Québec, 1966, 132 p.; *La justice criminelle du roi au Canada au XVIII<sup>e</sup> siècle. Tribunaux et officiers*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, 187 p.; Denyse Beaugrand-Champagne, *Le procès de Marie-Josèphe Angélique*, Montréal, Libre Expression, 2004, 296 p.

<sup>391</sup> Jean-Pierre Gaboury, *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, p. 122.

<sup>392</sup> Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France [...], op. cit.*, p. 20.

colonie française d'Acadie avec les succès du premier établissement permanent à Jamestown :

À l'automne 1607, la colonie française d'Acadie rentre en France, laissant des ruines à Sainte-Croix, des bâtiments abandonnés à Port-Royal, cependant que, tout près de là, à l'embouchure de la Kennebec, une colonie anglaise entreprend un premier hivernement et que dans ces régions du Sud où Pierre Du Gua de Monts et Jean de Biencourt de Poutrincourt auraient voulu trouver le lieu idéal de colonisation, la Virginie anglaise commence à Jamestown une histoire qui ne connaîtra plus d'interruption<sup>393</sup>.

À travers la comparaison avec la position avantageuse des colonies anglaises, c'est aussi, pourrait-on dire, toute une conception de l'historicité qui est remise en cause : celle de l'exceptionnalité du destin canadien-français, hérité de l'éthos catholique ultramontain. La comparaison vient aussi mettre en relief le caractère plus autoritaire et absolutiste des institutions politiques et sociales de la Nouvelle-France. En mars 1966, dans une allocution prononcée à l'Université de Toronto dans le cadre du cycle des Conférences Gray, Trudel défendra l'hypothèse selon laquelle l'« absolutisme » et le « paternalisme » avaient été, à l'opposé des colonies anglaises, les deux principales caractéristiques du gouvernement de la Nouvelle-France. L'omniprésence d'un absolutisme monarchique se vérifiait, à ses yeux, surtout par l'absence de démocratie, où la toute-puissance de l'intendant ne souffrait d'aucun contrepoids institutionnel, parlementaire, constitutionnel ou populaire. Consigné dans la hiérarchie des institutions plutôt que dans le peuple, la rigueur de cet absolutisme était allégée par le paternalisme incarné par le Roi:

[...] in any case, that absolutism of the institutions seems to have been tolerable, because that is a paternalist, a fatherly authority, in a society where the father of a family had so strong an authority. The people, used to the father's strong authority, should not wonder at the state's strong authority. In fact, the French Canadians were so used to it that, when the English people tried after the Conquest, to get the Parliamentary institutions, they will appear unconcerned or they even will oppose<sup>394</sup>.

---

<sup>393</sup> Marcel Trudel, « La Nouvelle-France, 1524-1713 », *loc. cit.*, p. 30.

<sup>394</sup> Marcel Trudel, « Absolutism and Paternalism », Conférence prononcée à l'Université de Toronto, 16 mars 1966 (archives personnelles de Micheline Dallaire).

D'où, poursuivait Trudel, la culture antidémocratique des Québécois des années 1960: « And it is still quite the same in Quebec, most of the people are still convinced that authority comes from above, not from the people, that liberty is a kind of useful evil we have to allow; Duplessis absolute and strongly paternalist regime was not an accident; it was a way of life according to the traditions of the French Canadian society<sup>395</sup>. » Encore ici, cette caractérisation tendanciellement dépréciative du « fragment absolutiste » français en Amérique rappelle fortement celle qu'en donnait Parkman (tendanciellement reprise par le politologue Louis Hartz dans les années 1950<sup>396</sup>), pour qui la Nouvelle-France, héritière du féodalisme monarchiste de la France d'Ancien régime, présentait le miroir inversé d'une Nouvelle-Angleterre du progrès matériel, de l'innovation économique et des libertés politiques. Sur ce point, on relève aussi une différence saillante d'interprétation avec Frégault, dont certains des écrits sur le Régime français, en réponse directe à la vision parkmanienne, avaient plutôt cherché à montrer une colonie à l'économie dynamique et à présenter l'absolutisme comme une « théorie vivante, organique et bien définie », une « intelligence en action » en vertu de laquelle le souverain se posait en père du peuple<sup>397</sup>. Cette réhabilitation de l'absolutisme chez Frégault et de son imprégnation en Nouvelle-France ressortissait d'une ambition plus profonde, soit celle de restituer une « normalité » historique fondamentale et existentielle au passé québécois.

Absolutiste, le régime français n'était pas pour autant tyrannique selon Trudel, à tout le moins était-il moins autoritaire que celui de la métropole. Écartée de l'Europe des contraintes et des hiérarchies, la Nouvelle-France reste malgré tout pour lui, comme nous l'indiquions précédemment, une terre où les colons pouvaient retrouver l'ivresse perdue des libertés :

Soumis en Europe à des contraintes de tous les instants, les Français trouvaient ici des hommes qui vivaient sans contrainte aucune, dans une liberté qui pouvait paraître absolue. Il y avait bien à Port-Royal et à Québec un embryon de société européenne, mais, pour y échapper, il suffisait de sortir des murs de l'Habitation; quand les Français vivaient chez les Souriquois, chez les Montagnais, chez les Algonquins ou chez les Hurons, ils échappaient à toutes ces exigences qu'ils étaient jusque-là obligés de remplir dans leur vie sociale

---

<sup>395</sup> *Ibid.*

<sup>396</sup> Louis Hartz, *The Liberal Tradition in America : An interpretation of American Political Thought since the Revolution*, Harcourt, Brace, 1955, 309 p.

<sup>397</sup> Guy Frégault, *La Civilisation de la Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 2014 [1944], p. 120, 149-150.

ou religieuse; ils étaient livrés à eux-mêmes. [...] Les Français succombent avec d'autant plus de facilité aux plaisirs de cette vie libre, qu'ils sont jeunes [...] Souriquoises, Montagnaises, Algonquines ou Huronnes, les sauvagesses vivaient nues, l'été, et s'offraient volontiers à qui leur plaisait. [...] Même les Hurons, sur qui la chair, plaisir non défendu, n'exerçait pas le même attrait de sensualité, s'étonnaient, paraît-il, de la conduite des Français<sup>398</sup>.

Trudel ne semble pas se formaliser outre mesure des pratiques sexuelles libertines des colons français, qu'il décrit sans procès ni jugement. Autre preuve, s'il en est, de la prégnance du changement des temps et du décloisonnement des moeurs sexuelles sur l'écriture historique. Dans ce monde aux contraintes relâchées, le système féodal ne présente pas non plus de caractère oppressif. Trudel se garde d'ailleurs bien d'associer la seigneurie canadienne à la féodalité. Dans ce système, « rien n'est laissé aux caprices ni des seigneurs ni des censitaires<sup>399</sup> ». Tout ce que le seigneur peut exiger de la part du censitaire est inscrit dans un contrat et soumis à une réglementation stricte de la part de l'État. Sur ce plan, Trudel s'éloignait de l'interprétation « parkmanienne » en posant une limite importante au déterminisme de l'« esprit féodal » dans la colonie française en Amérique.

Terre de liberté, la Nouvelle-France de Trudel ne souffre pas moins de son propre isolement, surtout en regard des autres colonies européennes états-uniennes, dont les installations côtières permettaient à la fois une concentration des ressources humaines et le maintien d'un lien commercial et culturel continu avec l'Europe. L'importance du commerce de contrebande en Nouvelle-France porterait la marque de cet isolement : « [S]muggling is an evidence of isolation and, whatever the number of smugglers may be, we still may say that the Canadians were living alone, outside that large European society in America; they were like a lost island, without any more regular relations with their white neighbours than the English agents of Hudson's Bay Company had. » L'homme canadien-français, sous le régime français, évolue dans un perpétuel retranchement, à la marge du grand contexte: « [Le Canadiens français] is isolated in his own country, since the two cities, Montreal and Quebec, are four days far from each other; he is isolated from Acadia and from Louisiana; isolated from the other European society in America; and he is even

---

<sup>398</sup> Marcel Trudel, « La rencontre des cultures », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 18, n° 4, mars 1965, p. 492-493.

<sup>399</sup> Marcel Trudel, *Le régime seigneurial*, Ottawa, Société historique du Canada, 1956, p. 17.

isolated from the mother country, France, which, in the long run, even before the conquest, becomes nearly a foreign country. » De ce point de vue, la Conquête, rajoute Trudel, se présentait comme une « occasion of being rescued from that isolation<sup>400</sup> ». L'intégration du Canada français dans le vaste réseau commercial de l'Empire britannique avait, après tout, apporté aux Canadiens français l'imprimerie, les grands concerts publics et une vie théâtrale jusque-là peu développée. Il n'en demeure pas moins que cet isolement aurait laissé une empreinte profonde dans la culture canadienne-française, jusqu'à la rendre réfractaire à une certaine modernité qui ne dit pas son nom : « However, because of their century-old habits of isolation, the French Canadians will remain in a kind of proud isolation [...]. The French Canadians wanted to be a very exclusive society, and they opposed everything which came from outside of their society, for instance, the parliamentary institutions, the University project of 1789, the industrial life<sup>401</sup>. »

La méthode par démythification chez Trudel se mesure aussi, c'est bien connu, à son insubordination chrétienne. On forcerait à peine le trait en soutenant que la description de la Nouvelle-France chez l'historien lavallois s'enracine dans une profonde critique de l'explication providentielle. S'extrayant de l'« âge idéologique » qui avait caractérisé l'historiographie spiritualiste, il réoriente l'analyse en fonction d'une exigence proprement séculière. On saisit cette inclinaison particulière dès ses premiers travaux, où il manifeste un enthousiasme singulier devant l'« Homme » de la Renaissance. À ce propos, il est pour le moins significatif que la Nouvelle-France de Trudel entre dans l'histoire avec le voyage d'exploration de Verrazano en 1524, une figure qui était jusque-là plutôt effacée dans l'historiographie traditionnelle du régime français. La description positive qu'il fait des accomplissements de l'explorateur florentin tranche, il est vrai, avec le ton plus accablant du reste de l'ouvrage :

Le voyage de Verrazano marquait un grand progrès sur les explorations précédentes: on a constaté que le continent se prolonge de la Floride au Cap-Breton; pour la première fois, ce littoral atlantique est représenté d'une façon exacte sur une carte; de plus, Verrazano conclut hardiment, à l'encontre de certains cosmographes de son temps, que cette terre n'est pas un appendice de l'Asie, mais un continent distinct [...] La première Nouvelle-France, celle de

---

<sup>400</sup> Marcel Trudel, « Isolation and French Canada », Conférence prononcée à l'Université de Toronto le 17 mars 1966 (archives personnelles de Micheline Dallaire).

<sup>401</sup> *Ibid.*

Verrazano en 1524, couvre toute l'Amérique du Nord, Nouvelle-France que Richelieu revendiquera encore en 1627<sup>402</sup>.

On peut lire encore, dans les *Vaines tentatives* :

Ces liens ne suffisent évidemment pas à expliquer le choix de ce navigateur : l'expérience, le talent et même le prestige ont dû être des conditions prérequisées. Malheureusement, comme ce fut le cas de Cabot, des Corte Real et de Fagundes, et comme ce sera celui de Cartier, nous ignorons à peu près tout de ce Verrazano avant qu'il entre en scène : citoyen de Florence, sans doute naviguait-il depuis son jeune âge; il a dû se faire remarquer par une solide expérience des mers pour que des hommes d'affaires, habiles à ne rien risquer follement, l'aient mis à la tête de leur entreprise. En tout cas, dans la lettre qu'il adressera à François 1<sup>er</sup> pour lui raconter son voyage, Verrazano nous apparaît à la fois comme un cosmographe expert et comme un fin lettré de la Renaissance; sa lettre fait honneur à Florence, haut-lieu de l'humanisme, et à l'Italie, alors centre mondial des connaissances cosmographiques<sup>403</sup>.

Serge Gagnon avait déjà noté combien cette description positive de Verrazano et de ses réalisations techniques dans le XVI<sup>e</sup> siècle de Marcel Trudel trahissait l'emballement particulier de l'auteur pour l'humanisme de la Renaissance, où le renouveau de la pensée scientifique faisait place à la construction d'un savoir moderne, fondé sur l'expérimentation, la raison critique et le projet d'une connaissance libre de tous préjugés<sup>404</sup>.

Dans cette même ligne de pensée, les analyses de Trudel sur la Nouvelle-France œuvreront à la déconstruction du mythe de la colonie agricole et de la vocation paysanne de ses fondateurs, thèse héritée du ruralisme de la pensée messianique canadienne-française. Prolongeant la critique de l'agriculturalisme à la fin des années 1950, qui voyait dans cette philosophie un refus de l'âge industriel contemporain inspiré d'une conception statique de la société<sup>405</sup>, Trudel proposera par exemple de réinterpréter le programme de colonisation de Champlain, en montrant en quoi ce dernier, loin d'être un apôtre de l'agriculturalisme, avait plutôt voulu doter la France d'une colonie commerciale dans la vallée du Saint-Laurent. Cette analyse, Trudel l'empruntait à Frégault, qui, déjà dans son *François Bigot* paru en 1948, avait prétendu que la colonie était une société essentiellement

---

<sup>402</sup> Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France*, op. cit., p. 15.

<sup>403</sup> Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France I. Les vaines tentatives 1524-1603*, op. cit., p. 37.

<sup>404</sup> Serge Gagnon, *Quebec and its historians [...], 1840 to 1920*, op. cit., p. 45.

<sup>405</sup> Parmi les critiques classiques, on notera en particulier celle de Michel Brunet, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française: l'agriculturalisme, l'anti-étatisme et le messianisme », *Écrits du Canada français*, n° 3, 1957, p. 31-118.

commerciale<sup>406</sup>. Sarcastique, Trudel écrit, dans un court ouvrage sur Champlain paru en 1956, à propos de l'idéalisation du caractère agricole de la colonie :

Colonie commerciale, avons-nous dit! et pourtant on s'est habitué à voir en Champlain tout un programme agricole : peut-être parce qu'il s'est plu à faire quelque jardinage; ou peut-être à cause de ce Louis Hébert, agriculteur improvisé qui, pour cultiver la terre s'installe au haut d'un cap au lieu de travailler la bonne terre de la vallée (comme le faisaient les Récollets). En tout cas, si l'on veut connaître le programme de Champlain, il faut lire ses deux longs mémoires de 1618, mémoires qui sont un véritable manifeste de colonisation, mais de colonisation commerciale<sup>407</sup>.

D'où le jugement plutôt sévère que porte Trudel sur l'œuvre qu'a édifiée Champlain au cours de sa vie : « [...] il n'y a guère de quoi faire son éloge. Le bureau de douanes entre la France et l'Asie n'est pas établi à Québec; Ludovica, cette grande ville que Champlain voulait voir un jour dans la vallée de la Saint-Charles, n'existe pas non plus; quant à la colonie qui se groupe à même le cap aux Diamants, elle est tout à fait négligeable<sup>408</sup>. » Quant à la thèse de la colonie agricole, il se trouve, de rajouter Trudel, que la France était déjà largement auto-suffisante en matière d'agriculture et qu'elle n'avait pas besoin de recourir aux colonies, d'autant qu'en ces lieux, les surplus étaient plutôt rares et imprévisibles. L'unique débouché permanent pour les produits agricoles était la consommation locale; et là encore, l'agriculture du régime français restait surtout une pratique « improvisée » parmi les quelques 10 000 immigrants venus en Nouvelle-France. À ce propos, il écrira plus tard, dans son *Initiation à la Nouvelle-France*: « Ignorant les techniques élémentaires, dépourvus d'habitudes agricoles, ils inaugurent la tradition d'une agriculture pratiquée au petit bonheur : le rendement demeure maigre, les bonnes terres s'épuisent, le bétail de choix qu'a importé Talon dégénère rapidement; à la fin du régime français, les observateurs pourront parler avec mépris des procédés agricoles et de la débilité du bétail<sup>409</sup>. » Ici, l'historien lavallois reconduisait une intuition déjà formulée par l'abbé Maheux qui, dans sa série de conférence radiodiffusées et publiées par Radio-Canada en 1943, avait déjà insisté sur le caractère improvisé de l'agriculture du régime français et

---

<sup>406</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit., p. 287.

<sup>407</sup> Marcel Trudel, *Champlain. Textes choisis et présentés par Marcel Trudel*, Montréal, Fides, Collection Classiques Canadiens, 1956, p. 10.

<sup>408</sup> *Ibid.* p. 12.

<sup>409</sup> Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France*, op. cit., p. 219.

rappelé la volonté métropolitaine de faire fructifier, en Amérique, une économie industrielle à travers notamment la politique économique de Talon et de Colbert<sup>410</sup>.

À n'en point douter, la caractérisation du programme de Champlain et de la thèse de la « colonie agricole » chez Trudel était venue troubler une certaine conscience historique établie, qui avait longtemps affiché une dominante d'admiration à l'endroit des ambitions supposément civilisatrices, évangélisatrices et agriculturistes de ses grands explorateurs. Albert Tessier, qui ne se reconnaissait manifestement pas dans les interprétations de son ancien étudiant, prendra d'ailleurs en exemple son petit ouvrage sur Champlain pour critiquer la tendance dans certains cercles universitaires à « rapetisser méthodiquement nos grands personnages historiques ». En réduisant ainsi l'œuvre de Champlain à une « simple entreprise commerciale », non seulement Trudel portait-il atteinte à la classe paysanne des ancêtres, « notre grande réserve de forces morales et nationales<sup>411</sup> », mais il concourrait aussi à la déréalisation des matériaux symboliques et existentiels du récit historique canadien-français en les inféodant à des considérations matérialistes : « Depuis quand le succès matériel immédiat est-il la seule mesure de la valeur et du mérite d'un homme? [...] Ces simplifications sont plus injustes et plus lourdes de conséquences que les transfigurations pas toujours assez nuancées dont on fait reproche aux historiens patriotes<sup>412</sup>. »

Qu'à cela ne tienne, Trudel récidivera par la suite, cette fois-ci en remettant en cause les prétentions évangéliques des voyages de Cartier en Nouvelle-France. Citant les documents de la Commission du second voyage de 1534, l'historien rappelait en quoi l'objectif officiel de l'entreprise consistait en la poursuite du premier voyage voué d'abord à la découverte de « certaines terres lointaines ». Pour l'occasion, Trudel faisait remarquer que seulement deux prêtres français avaient été présents sur la flotte de 1535 et ce, uniquement à titre provisoire. Malgré cette possible présence de prêtres, le voyage de Cartier n'avait rien d'une mission évangélique. Autre exemple à l'appui de ce qui précède,

---

<sup>410</sup> Serge Gagnon, « Historiographie canadienne ou les fondements de la conscience nationale », *loc. cit.*, p. 41.

<sup>411</sup> Albert Tessier, « France nouvelle ou simple colonie commerciale? », *Les Cahiers des Dix*, n° 22, 1957, p. 44-45.

<sup>412</sup> *Ibid.*, p. 44



Cartier avait refusé de donner le baptême à Donnacona et aux siens en invoquant pour prétexte l'absence de saint-chresme pour l'onction:

Mais ici, nous avons lieu de nous étonner : on ne peut baptiser sans saint-chresme, prétexte Cartier, et les indigènes qui ont assisté à des baptêmes solennels en Bretagne le croient! mais pourquoi ce faux prétexte? on peut fort bien baptiser sans saint-chresme! Où donc est le prétendu zèle missionnaire? on connaît la langue indigène ou, en tout cas, on dispose d'interprètes, on a le loisir d'enseigner les rudiments de la religion, les Iroquois demandent eux-mêmes le baptême : Cartier refuse! Et, d'ailleurs, où serait le zèle missionnaire puisque Domagaya et Taïnoagny ont passé huit mois en France et sont revenus en Amérique sans qu'on les ait baptisés! Certes, dans le prologue de la relation de 1535, on ajoute en parlant des avantages matériels de la découverte : "Lesquelles choses donnent à ceulx qui les ont veues, certaine espérance de l'augmentation future de nostredicte très-sainte foy". Espérance qui fait bien petite figure parmi toutes ces préoccupations matérielles et qui ne parvient pas à faire oublier que Cartier a refusé le christianisme aux indigènes qui le demandaient. L'expédition de 1535 n'a aucun caractère missionnaire<sup>413</sup>.

Dans une petite brochure consacrée au pilote malouin, parue dans la collection « Classiques canadiens » chez Fides, l'historien lavallois minimisera les motivations apostoliques de l'explorateur français, cette fois-ci en le présentant comme un chrétien certes « soucieux de ses devoirs religieux », mais d'une foi « simple » et « naïve » qui serait moins le fait « d'une conviction vivante » que motivée par des objectifs d'« ordre matériels<sup>414</sup> ». C'est que pour Trudel, ce prétendu « souci apostolique » mis de l'avant par les rois de France dans leurs missions d'exploration au XVI<sup>e</sup> siècle trouvait d'abord à une explication politique : « Depuis que le pape en 1493 avait partagé les terres nouvelles entre l'Espagne et le Portugal, il n'y avait pour la France qu'un moyen d'intervenir sans heurter le Saint-Siège : se donner un rôle missionnaire<sup>415</sup> ».

Bien entendu, Trudel n'était pas le premier historien à minimiser la dimension évangélique des voyages de Cartier. Déjà, en 1934, l'archiviste et historien Henry Percival Biggar avait bien mis en évidence les motivations matérialistes de l'explorateur français<sup>416</sup>.

---

<sup>413</sup> Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France I. Les vaines tentatives 1524-1603*, op. cit., p. 87-88.

<sup>414</sup> Marcel Trudel, *Jacques Cartier. Textes choisis et présentés par Marcel Trudel*, Montréal, Fides, Collection Classiques canadiens, 1968, 95 p.

<sup>415</sup> Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France I. Les vaines tentatives 1524-1603*, op. cit., p. 131.

<sup>416</sup> Alan Gordon, *The Hero and the Historian. Historiography and the Uses of Jacques Cartier*, Vancouver, UBC Press, 2010, p. 175.

À la même période, Groulx avait lui aussi remis en cause la profondeur des motivations religieuses de François 1<sup>er</sup> dans ses entreprises aux Nouvelles Indes, en montrant combien celles-ci résultaient d'inévitables préoccupations politiques<sup>417</sup>. Cela dit, la lecture sécularisée des expéditions de Cartier allait revêtir chez Trudel un caractère plus systématique. Cette analyse qui consistait à renvoyer les prétentions missionnaires à leur stricte façade diplomatique<sup>418</sup> recèle une tendance fondamentale du champ scientifique québécois des années 1960, à l'heure où l'herméneutique du soupçon autorise la déconstruction du sujet historique québécois et le dévoilement de ses artificialités. En somme, si l'historien peut à certains moments endosser, à sa façon, l'effort missionnaire français, il n'en demeure pas moins prompt à ramener la dimension religieuse de Cartier et, plus largement, les visées royales, à une stricte logique d'intérêt et de stratégie.

#### 4. Conclusion

Au détour d'une conversation informelle avec un ancien étudiant de Trudel, nous apprenions, stupéfait, que très peu d'historiens étaient venus assister aux funérailles du grand savant, décédé à l'âge vénérable de 93 ans. Il y a certainement là l'effet du désintéressement que peuvent parfois produire les très longues vies, surtout dans le cas des auteurs à l'œuvre consacrée de leur vivant, ultime assurance contre toute mort définitive. Toujours est-il que cette faible affluence à l'événement de son décès dit aussi quelque chose sur l'héritage de l'œuvre qui, maintes fois célébrée et commémorée, n'aura peut-être pas échappé au décret de sa péremption. Mais l'obsolescence des écrits savants n'est-elle pas une étape normale du processus d'accumulation des connaissances? On soupçonne d'ailleurs que Trudel, n'ayant jamais eu la prétention explicite de former des héritages et

---

<sup>417</sup> À ce propos, Groulx écrit : « Et de nouveau se pose la question : en ces formules, quelle part de foi et quelle part de politique le monarque fit-il entrer? [...] Trop avisé pour ne pas se ménager, dans ses entreprises aux nouvelles Indes, l'appui, ou, tout au moins la neutralité du Pape, et surtout bien obligé, pour se faire pardonner ses apparentes usurpations, de ne rien prendre des terres neuves, sans en assumer, comme ses rivaux, les servitudes spirituelles, en quelle mesure, ces préoccupations politiques ont-elles fait, du roi de France, un apôtre de la foi? » (Lionel Groulx, *La découverte du Canada, Jacques Cartier*, Montréal, Librairie Granger frères, limitée, 1934, p. 232).

<sup>418</sup> Selon Marcel Trudel, la seule fondation coloniale à caractère essentiellement apostolique est Ville-Marie (voir *Initiation à la Nouvelle-France, op. cit.*, p. 57).

des héritiers, ne se formaliserait pas outre mesure de cette décote relative, preuve en est que la science s'entrevoit effectivement toujours dans une linéarité du progrès et du dépassement. Et c'est peut-être là surtout le premier constat qu'il faut tirer en conclusion de ce chapitre, à savoir que l'historiographie trudelienne, fondatrice dans la chronologie de l'Institut d'histoire de Laval, n'aura pas réellement cherché à former une « école » de disciples au sens strict. De ce point de vue, il faut donner raison à Jean Hamelin, pour qui Trudel n'eut rien de la posture du « chef de chapelle », équivalente à celle de Maurice Séguin, par exemple. Son apport se mesurerait plutôt à l'effort de transmission d'« une certaine manière de faire de l'histoire au niveau de la méthodologie seulement », sans distiller de « grandes vues sur le passé québécois<sup>419</sup> ». Ainsi, Trudel a-t-il personnifié l'une des orientations fondamentales de l'« école de Québec » qui aura été, paradoxalement, de « faire fi » des écoles et de tout embrigadement de la pensée par un canon théorique ou interprétatif. De ce point de vue, son apport aura surtout été d'introduire, dans le contexte des années 1940 et 1950, un nouveau rapport de la science historique à la vie sociale, politique et idéologique par la diffusion d'une certaine conception de la recherche et de l'enseignement en milieu universitaire sous le signe de l'autonomie, de la liberté et de l'ouverture. Dans cette mobilisation, ce qui a compté, c'est d'abord l'acquiescement à un *travail* scientifique fondé en recherche et en méthode, comportant l'étude minutieuse des sources. Un tel point de vue traduit à la fois la force d'un engagement disciplinaire – celui d'une distanciation et d'un désintéressement du savoir historique, pratiqué en-deçà de la littérature et de la théologie puis au-dessus des partisaneries et des clans idéologiques – et la puissance d'une utopie et d'une abstraction (si ce n'est d'une nouvelle sacralisation), celle de la « pure recherche », positive et déchargée de toute prescription morale ou politique. À l'exemple, en quelque sorte, de la foi des catholiques progressistes d'après-guerre, Trudel croyait que la science s'en trouverait d'autant plus enrichie et féconde qu'elle se dégagerait de toute obéissance aux autorités et aux injonctions extérieures.

Du reste, cette logique qui consistait à faire de la science sa propre finalité répondait alors d'un processus d'autonomisation qui s'opérait à l'échelle de l'Occident dans toutes les

---

<sup>419</sup> Jean Hamelin (en collaboration avec Jacques Lacourcière), « Entrevue avec Jean Hamelin », *J'ai souvenir encore*, Radio-Canada, 23 février 1997, [En ligne], <http://services.banq.qc.ca/sdx/ilsontdit/accueil.xsp?db=archiveRadio#0003885001>.

sphères de l'activité humaine. Comme pour l'économie libérale de marché, l'art ou la religion, la science cherchait à instituer sa propre norme autoréférentielle. Trudel aura été l'un des principaux intercesseurs de cette dynamique occidentale au Québec en œuvrant pour l'aménagement d'un espace institutionnel distinct de production, de reconnaissance et de transmission du savoir historique. Ce faisant, il aura agi comme une rampe de lancement à partir de laquelle il a été plus aisé pour certains de ses étudiants d'acquérir une maturité disciplinaire. Il s'imposa comme un ferment permanent et un stimulant constant pour la définition de profils plus critiques et plus ouverts au temps présent chez les jeunes historiens qui allaient lui succéder à Laval. C'était d'ailleurs le constat que posait Robert Mandrou, pour qui « Fernand Ouellet, comme Jean Hamelin, a[vaient] hérité de [leur] premier maître, Marcel Trudel, le sens du devenir de la recherche, le goût du progrès scientifique constamment nourri par le recours aux sources, par le retour – entre deux périodes d'enseignement – aux archives<sup>420</sup> ».

Et pourtant, certains n'ont pas hésité à dire combien ce « progrès » vers l'institutionnalisation et la disciplinarisation symbolisé par Trudel avait pu jouer son mérite sur le projet d'une vérité strictement explicative, déchargée de toute visée compréhensive. En effet, l'une des critiques les plus récurrentes sur les travaux de Trudel va concerner son déficit interprétatif. Ainsi, André Vachon, son ex-étudiant, soulignera que son maître « ne ramasse guère sa pensée et que sa démonstration procède chez lui comme par cercles concentriques<sup>421</sup> »; Jean Blain critiquera pour sa part, à propos de ses travaux sur le régime français, « la difficulté de suivre le fil conducteur qui fait l'unité de la période 1603-1627 et qui en révèle le sens<sup>422</sup> »; Jean-Paul Bernard estimera que l'historien lavallois « pourrait nous donner encore plus avec un peu plus d'audace dans ses hypothèses<sup>423</sup> ». Même son de cloche du côté de Josiane Lavallée, pour qui l'œuvre de Trudel est « malheureusement [...] truffée de détails » et toute orientée vers « la description et la narration des faits bruts au détriment de l'interprétation [...], ce qui rend parfois l'intelligibilité de son œuvre difficile

---

<sup>420</sup> Robert Mandrou, « L'historiographie canadienne française. Bilan et perspective », *Canadian Historical Review*, vol. 51, n° 1, mars 1970, p. 18.

<sup>421</sup> André Vachon, « Compte rendu de Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France, tome 1 : Les vaines tentatives : 1524-1603* », *Recherches sociographiques*, vol. 8, n° 3, septembre - décembre 1967, p. 416.

<sup>422</sup> Jean Blain, « Compte rendu de Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France. Tome II. Le comptoir 1604-1627* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 20, n° 1, juin 1966, p. 109.

<sup>423</sup> Jean-Paul Bernard, « Compte rendu de Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France. Histoire et institution* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 1, 1968, p. 113.

à saisir<sup>424</sup> ». Pour Geneviève Postolec, l'approche factuelle de l'historien confinerait au « bilan comptable », ce qui le conduit à « ignorer trop souvent des ouvrages récents, notamment les multiples travaux de démographes sur les débuts du peuplement et les écrits des anthropologues et des historiens à propos des Amérindiens<sup>425</sup> ». La critique la plus implacable vint toutefois de l'historien Pierre Trépanier, héritier lointain, s'il en est un, de l'école de Montréal et qui, dans les pages de *'Action nationale*, ira jusqu'à remettre en cause la fécondité même de l'œuvre dans son ensemble :

L'historien, à trop vouloir brider ses facultés créatrices, les a brimées. Aussi la science même, au bout du compte, en a-t-elle été desservie. Il y a, chez M. Trudel, malgré l'abondance de l'œuvre, malgré l'adoption de techniques modernes comme la quantification, une certaine infécondité. Elle dérive, à mon sens, d'une incapacité de s'élever au-dessus du document, de s'en libérer pour oser une hypothèse globale et neuve. M. Trudel n'a créé aucune grande interprétation, qui, telle une fulguration, éclaire subitement le passé, lui découvrant une apparence inédite et signifiante, comme une ville se transfigure sous les gerbes d'un feu d'artifice. Presque toujours le récit se déroule, imperturbable, sur le plan descriptif. Les conclusions ne sont bien souvent, en ramassé, que des répétitions du corps de l'ouvrage. M. Trudel n'a pas su restituer la vie par l'accumulation des détails extérieurs bien observés, comme en une sorte de tachisme, à la manière de Rumilly; il n'a pas su animer sa matière d'un souffle intérieur comme Groulx ou Frégault; il n'a pas avancé une explication novatrice de notre histoire, à l'instar de Séguin ou de Ouellet<sup>426</sup>.

Derrière la dureté du jugement de Trépanier, se profile la question, fondamentale, du rapport du chercheur à son objet, celle dont Gadamer disait qu'elle relevait d'une disposition à pouvoir se mettre « au service du sens de ce qui est digne d'être interrogé<sup>427</sup> ». Se pourrait-il que la fidélité résolue de Trudel au projet d'une lecture « démystifiée », « objective » et désenchantée de l'histoire lui aurait, conséquemment, empêché de cerner la profondeur de son intentionnalité historique? Autrement dit, à trop vouloir retrouver la *vérité* sur l'histoire, l'historien n'aurait-il pas sacrifié l'interrogation sur la portée et le sens qu'exige sa

---

<sup>424</sup> Josiane Lavallée, *L'influence de l'historien Maurice Séguin sur l'historiographie québécoise de 1950 à 1980*, op. cit., p. 35.

<sup>425</sup> Geneviève Postolec, « Compte rendu de Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France, tome IV : La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales, 1663-1674* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, n° 1, été 1999, p. 153.

<sup>426</sup> Pierre Trépanier, « Marcel Trudel et Donald Creighton », *loc. cit.*, p. 713.

<sup>427</sup> Hans-Georg Gadamer, « Le problème herméneutique », *Archives de philosophie*, n° 33, 1970, p. 13.

discipline, effort dont Fernand Dumont disait qu'il répondait d'une exigence fondamentale de *pertinence* pour le savant<sup>428</sup>?

Ce jugement doit être nuancé dans la mesure où il dessine le portrait d'un Trudel « intemporel », sans égard au contexte spécifique d'élaboration et d'énonciation de ses écrits. En effet, il importe de rappeler combien le souci de scientificité de l'historien lavallois s'énonce, comme nous l'avons vu, en référence à une sensibilité générationnelle particulière, façonnée par les déterminants culturels de la crise et de la guerre et s'exprimant par une disposition à la rupture par rapport à la génération des aînés. Cette mutation favorise l'organisation de la pratique de l'histoire à partir de nouvelles règles et normes, qui renoncent aux hypothèses générales, aux raisonnements abstraits et aux philosophies de l'histoire « spéculatives », « subjectives » et « moralisatrices ». Il s'agissait, autrement dit, de privilégier une méthode qui, en postulant que l'historien pouvait échapper à son conditionnement social et culturel, était à même de restituer une vérité positive sur le passé, être dans une « quête du vrai ». Cela étant, ce « sacerdoce » de la science trouvait sa légitimité dans l'horizon de finalités culturelles et symboliques plus grandes visant à faire du développement d'une histoire objective résolument appuyée sur la méthode scientifique un levier d'épanouissement du Canada français en permettant une nouvelle *clairvoyance* sur les défis et les apories de son être-ensemble. Jadis source d'accomplissement existentiel, gardienne des traditions vivantes, l'histoire devenait sous la plume de Trudel « source de lucidité ». Si une telle mutation engageait une autre manière de penser et de pratiquer la discipline en rupture avec le régime historiographique antécédent, elle n'impliquait pas pour autant le désaveu d'une conscience particulière de l'identité nationale ni, par ailleurs, une démission face à l'engagement social de l'historien, qui restait ainsi « fidèle » à sa collectivité et à son désir d'acquérir une pleine conscience de son appartenance<sup>429</sup>. Comme pour Frégault, on pourrait dire que chez Trudel, la réalité nationale canadienne-française « gagne en profondeur et en rigueur logique », elle passe d'une acception strictement culturelle à une représentation objectivée résultant plutôt « d'un processus historique qui implique l'interaction de réalités politiques, économiques, démographiques et culturelles

---

<sup>428</sup> Voir Fernand Dumont, *L'anthropologie en l'absence de l'homme*, Presses Universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », Paris, 1981, 369 p.

<sup>429</sup> Sur ce plan, nous rejoignons l'interprétation que donnait Jean Lamarre sur les historiens laïcs de cette génération (voir *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit., p. 277-284).

qui évoluent dans un cadre géographique<sup>430</sup> ». N'était-ce pas là, pour l'historien lavallois, une autre manière de se donner une position de surplomb, en visant une synthèse des pôles positif et normatif de la science et en bâtissant – par le « bas » – une sorte de fresque du quotidien? Autrement dit, ne s'agissait-il pas ici, pour reprendre la formule d'Andrée Fortin, de « cerner – scientifiquement – la spécificité de cette société distincte d'Amérique du Nord<sup>431</sup> »? Ce positionnement méthodologique de Trudel nous fait penser, curieusement, à celui qu'invoquait, un siècle avant lui, Rameau de Saint-Père, grand spécialiste de l'histoire de la colonisation française en Amérique. Dès les premières pages de *La France aux colonies* (1859), l'historien français rappelait les vertus d'une science historique de l'érudition et du « détail » :

C'est une étrange prétention chez quelques écoles philosophiques, de croire que l'intelligence supérieure des choses, que l'aperception des grands points de vue de la science se révèlent en quelque sorte à l'homme par un mouvement d'intuition spontané qui devrait précéder toutes ses études [...] Leurs œuvres sont admirables sans doute, mais faute de tact et de justesse elles écrasent l'homme du sublime pavé de leur logique et de leur génie. L'intelligence humaine procède du petit au grand et ne peut par elle-même produire aucune synthèse qui précède son analyse; sans doute nous n'étudions les faits que pour aboutir à des lois; mais nous sommes sans cesse obligés de redescendre de la théorie à l'observation, pour remonter ensuite vers de nouvelles théories [...] L'étude du détail historique est donc non seulement un travail utile, mais la base nécessaire de la science même, dans le sens le plus élevé du mot. Ce mouvement intérieur des éléments qui forment un peuple, cette multiplication des familles, leur expansion, les crises diverses qu'affectent leurs évolutions, ne sont-ils pas comme le prélude et l'image de l'organisme général et définitif de la société qu'ils sont appelés à constituer?<sup>432</sup>

Envisagée sous cet angle, l'historiographie trudelienne gagne certainement en complexité et en originalité. On y retrouve en quelque sorte les prémisses d'une subversion de la discipline historique, mais opérée de l'intérieur même du schéma historiographique traditionaliste. C'est d'ailleurs en relisant Trudel sous cette lorgnette que s'éclairent certaines contradictions apparentes, comme sa tendance à désacraliser le passé tout en

---

<sup>430</sup> *Ibid.*, p. 278-279.

<sup>431</sup> Andrée Fortin, *Passage de la modernité: les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, p. 243.

<sup>432</sup> Rameau de Saint-Père, *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe*, Paris, A. Jouby, 1859, p. 15-16.

défendant une conception presque sacrée du magistère de la vérité et de l'objectivité; sa réduction de l'Église à une taille humaine sans consentir à une condamnation tous azimuts de la religion catholique; sa mise à distance du nationalisme tout en plaçant la science historique dans la balance de l'histoire nationale; ses appels en faveur d'une société démocratique moderne et rationnelle tout en projetant un attachement à l'idéal humaniste, porteur d'une conception générale de l'homme; ou encore, son portrait d'une Nouvelle-France « modeste », sinon malheureuse, qui côtoie la monumentale ambition de lui restituer, à la source près, sa pleine consistance historique. Et l'on retrouve peut-être ici l'une des clés du succès d'un historien comme Trudel qui fut, à n'en point douter, l'homme du désenchantement sans pour autant abandonner certaines de ses croyances. À cet égard, son cheminement ne s'écarte pas complètement de celui qu'avaient suivi les jeunes sociologues lavallois de sa génération, dont la pratique de la science positive s'était harmonisée à une éthique et une morale supérieure, venues d'un thomisme renouvelé et de la doctrine sociale chrétienne<sup>433</sup>. C'est dire que, soucieuse d'établir l'objectivité des faits, l'historiographie trudelienne n'a jamais, ce nous semble, complètement cédé à un « scientisme » qui laisserait strictement aux faits et à l'empirie la tâche de se juger et d'ordonner leur propre finalité. D'ailleurs, bien qu'elle ne lui paraissait pas indissoluble, la dialectique du « savant » et du « politique » restera toujours présente chez lui<sup>434</sup>, comme en attestent ses divers engagements personnels durant sa carrière mais aussi l'horizon « fédéraliste » de ses travaux.

---

<sup>433</sup> Sur le « dualisme » de la sociologie lavalloise, voir Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique* [...], *op. cit.*, p. 299-351.

<sup>434</sup> *Ibid.*, p. 324.



## CHAPITRE 4

### UNE DOUBLE EMPREINTE

*N'est-il pas d'ailleurs vrai de dire que les thèmes de l'unité nationale versus l'option séparatiste constituent depuis longtemps les deux pôles entre lesquels oscillent nos élites politiques? Allons plus loin. Disons même que les divergences de méthodes sont en bonne partie responsables des bifurcations de notre historiographie.*

- Serge Gagnon<sup>1</sup>

Reprenons l'hypothèse de Hayden White : « [H]istoriographical disputes on the level of "interpretation" are in reality disputes over the "true" nature of the historian's enterprise<sup>2</sup>. » Cela en revient à dire que toute divergence interprétative dans le champ historiographique est susceptible de recouvrir, en son fond, une différence fondamentale de conception du savoir historique. S'agissant de la querelle d'interprétation entre l'école de Montréal et l'« école » de Québec sur la Conquête et ses conséquences sur le devenir des Canadiens français, il ne serait pas erroné d'y voir un affrontement souterrain entre deux logiques disciplinaires<sup>3</sup>. Si les historiens de l'école de Montréal ont privilégié, à des degrés variables, un cadre interprétatif nationaliste en faisant de l'histoire une arme dans la lutte pour la survie culturelle de la nation canadienne-française/québécoise, les historiens de Laval, du moins en ce qui concerne Ouellet et Hamelin (pour un certain temps), ont plutôt conçu le savoir historique à l'enseigne de l'histoire économique et sociale, avec pour paradigmes essentiels ceux de l'histoire-problème, de l'analyse des structures et des conjonctures, de l'interdisciplinarité et de la méthodologie quantitative. La saisie de ce clivage proprement disciplinaire est essentielle pour comprendre la nature du différend qui oppose ces deux groupes d'historiens. En outre, elle offre une entrée privilégiée pour interroger le genre de réalité que constitue le phénomène à la fois idéologique et historiographique repéré à travers le label « école de Québec ».

---

<sup>1</sup> Serge Gagnon, « Historiographie canadienne ou les fondements de la conscience nationale », *loc. cit.*, p. 58.

<sup>2</sup> Hayden White, *Metahistory: the Historical Imagination in Nineteenth Century Europe*, *op. cit.*, p. 13, cité dans Patrick-Michel Noël, *Épistémologie, Histoire et historiens*, *op. cit.*, p. 252.

<sup>3</sup> *Ibid.*

Dans l'évolution de la tradition historiographique lavalloise, c'est ce parcours de l'histoire économique et sociale que l'on suivra à travers les itinéraires de ses représentants les plus en vue : Fernand Ouellet et Jean Hamelin. À travers ces derniers, s'apprécie la part substantielle de l'identité intellectuelle des historiens lavallois et la perspective avec laquelle ils en sont venus à réinterpréter certaines coordonnées fondamentales du passé québécois. Cette histoire économique et sociale a vocation, dirons-nous, d'un « projet » à part entière en plaidant pour une révolution de la conscience historique, un nouveau mode d'appréhension du passé et l'usage de nouveaux outils et moyens techniques pour y parvenir. De même, elle délimite une opération historique qui, tout en préservant une certaine continuité interprétative avec l'œuvre de Trudel et ses prédécesseurs à Laval, engendre de nouvelles lignes de recherche, de nouveaux résultats historiographiques et une nouvelle manière d'entrevoir le métier d'historien. Il va sans dire que ce programme ne signifie pas une identité de vues sur tous les problèmes. Au contraire, les jeunes historiens de Laval sont amenés à se distinguer sur des sujets importants, par exemple dans le choix des objets et des périodisations étudiées ou encore dans leurs référents intellectuels et leur rapport au fait religieux. Cela ne remet toutefois pas en cause l'unité qui se dégage du chantier d'histoire socio-économique du Québec élaboré en ces lieux et dans lequel on trouve un consensus sur quelques thèmes fondamentaux. Parmi ceux-ci, retenons surtout leur hypothèse transversale selon laquelle la question sociale qui frappe le Canada français après la Seconde Guerre ne serait pas la conséquence directe de la Conquête, événement politique d'amplitude toute relative, mais plutôt le résultat d'une condition plus permanente, à savoir la culture traditionaliste héritée de la colonie française, réfractaire à la démocratie et au capitalisme. Cette hypothèse, qui traverse à degré variable les travaux d'histoire socio-économique de Ouellet et Hamelin, réside au cœur du contentieux historiographique qui opposera la perspective du groupe de Laval à celle du groupe de Montréal.

La configuration de notre sujet implique ici une démarche en « zig zag » entre divers niveaux d'échelle : local, national et transnational. L'essor spectaculaire et la grande popularité que connaît l'histoire sociale et économique au cours des années 1960 incitent en effet à réfléchir dans un aller-retour entre le « macro » et le « micro », c'est-à-dire entre sa mise en forme à l'échelle internationale, notamment en France, et sa traduction locale au Québec et plus particulièrement à Laval, qui fut son principal foyer de réception. Nous

pourrons ainsi passer des explications commodes, centrées uniquement sur les individus, à de nouvelles interprétations plus équilibrées, faisant la part de ce qui correspond aux individus et de ce qui revient au contexte plus global. C'est pourquoi avant de nous plonger plus en profondeur dans les œuvres de Ouellet et Hamelin, il convient d'abord d'apporter de nouvelles précisions sur certains éléments de la genèse intellectuelle et scientifique de l'Institut d'histoire, qui connaîtra, à partir du tournant des années 1960, une importante phase d'expansion ainsi qu'une forte augmentation de ses taux d'inscriptions. Au cours de l'année scolaire 1961-1962, la Faculté des lettres à Laval enregistre à elle seule une hausse de 27, 2% de ses entrées, l'une des plus spectaculaires à l'échelle de l'Université Laval<sup>4</sup>. À l'Institut d'histoire, la croissance du nombre d'étudiants est importante, passant de 119 pour l'année 1960-61 à 203 pour l'année suivante puis à 286 pour l'année 1962-63<sup>5</sup>. Cet essor est en partie le résultat des effets conjugués de la vague du *baby boom*, du vent de démocratisation de l'éducation qui souffle sur l'Amérique du Nord et de l'intensification de l'intérêt gouvernemental pour la recherche scientifique conduite dans les domaines des sciences sociales et humaines (notamment en économie), dont l'expertise est de plus en plus sollicitée par l'État pour mener à bien certaines de ses grandes réformes<sup>6</sup>. À Laval, on s'efforce de plus en plus à placer la recherche au cœur des activités et du mandat de l'Université; les laboratoires et les services pédagogiques se multiplient, de nouveaux centres de recherche voient le jour et la liste des projets de recherche financés par les organismes subventionnaires nationaux s'allonge<sup>7</sup>. Les étudiants et les professeurs d'histoire qui évoluent dans ce contexte sont sous l'influence de nouveaux courants auxquels ils se sentent liés de façon différente et qui marqueront durablement leurs travaux et l'orientation de leurs hypothèses. Parmi ces courants, il faut surtout privilégier la sociologie lavalloise et, ensuite, le mouvement des *Annales* françaises, dont le rayonnement international fait de plus en plus d'adeptes. Ces influences extérieures vont

---

<sup>4</sup> [s. a.], « 10 870 étudiants à Laval », *L'Action*, 8 novembre, 1961, p. 4. Cet essor s'indexe à un contexte d'expansion physique et démographique à l'échelle de l'Université Laval, qui voit son nombre d'étudiants réguliers passer de 3 500 en 1956 à 6000 en 1962 (voir Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval. [...]*, *op. cit.*, p. 226).

<sup>5</sup> « Institut d'histoire - Inscriptions de l'année scolaire 1963-1964 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02989/Dossier « Journal des étudiants en histoire ».

<sup>6</sup> Luc Chartrand, Raymond Duchesne et Yves Gingras, *Histoire des sciences au Québec de la Nouvelle-France à nos jours*, *op. cit.*, p. 308.

<sup>7</sup> Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée*, *op. cit.*, p. 226-227.

laisser une empreinte déterminante sur l'identité intellectuelle du Département d'histoire et constitueront une impulsion décisive pour ses thématisations ultérieures.

## 1. L'appel des sociologues

L'évolution de la discipline sociologique à Laval, particulièrement brillante dès les années 1940 grâce au magistère exercé par le père Lévesque et à l'apport notamment d'Everett Hughes venu de l'Université de Chicago, va exercer une influence fondatrice chez leurs collègues historiens, qui vont prolonger, dans leurs propres travaux, certaines de leurs préoccupations et interprétations. « Les historiens de Laval seront, en quelque sorte, les *manœuvres* des sociologues à cette époque-là<sup>8</sup> », nous confie l'économiste Gilles Paquet, ancien étudiant à Laval. Nicole Gagnon rappelait aussi combien la dimension historique avait constitué l'une des « caractéristiques majeures » de la pensée sociologique lavalloise d'après-guerre, si bien que c'est dans une alliance avec les historiens, en la personne de Jean Hamelin, que Fernand Dumont fondera l'Institut supérieur des sciences humaines, en 1967<sup>9</sup>. L'influence de la sociologie lavalloise concerne ici surtout l'appel que certains de ses représentants vont lancer, au cours des années 1950, en faveur du développement d'un projet d'histoire sociale proprement québécois, déchargé de sa matrice nationaliste. Ces appels, « plus instinctifs que raisonnés<sup>10</sup> », comme l'a déjà écrit Jean Blain, sont sollicités par l'urgence de la *question sociale*, particulièrement prégnante dans le Québec de l'immédiat après-guerre et qui se traduit sur le plan politique en une volonté de « rattrapage » et de changement social. De même, le milieu des sciences sociales, sans doute plus que les autres disciplines, s'impliquera « dans une construction collective où il s'impose en maître d'œuvre », souvent en symbiose avec le jeune appareil étatique québécois, qui le sollicitera abondamment<sup>11</sup>. Avec leur mouvement de recherche, cette nouvelle génération de professeurs en sciences sociales va préparer le terrain à un changement des

---

<sup>8</sup> Entrevue Gilles Paquet, Ottawa, octobre 2014.

<sup>9</sup> Nicole Gagnon, « Le Département de sociologie, 1943-1971 », *loc. cit.*, p. 129.

<sup>10</sup> Jean Blain, « Économie et société en Nouvelle-France. L'historiographie au tournant des années 1960. La réaction à Guy Frégault et à l'école de Montréal - la voie des sociologues », *loc. cit.*, p. 339. Marcel Fournier, *L'entrée dans la modernité: science, culture et société au Québec*, Montréal, Éditions Saint-Martin, 1986, p. 175.

<sup>11</sup> André -J. Bélanger, « Lectures politiques », *Situation de la recherche sur le « Canada français »*, coll. 26, n<sup>os</sup> 1-2, 1985, p. 121.

problématiques historiques et, en quelque sorte, ameublir le terreau dans lequel l'histoire sociale et économique prendra racine.

À l'origine de ce nouveau discours historique codifié par la cohorte des sociologues, se trouve le symposium « Essais sur le Québec contemporain », organisé en juin 1952 à l'occasion du centenaire de l'Université Laval. La publication, en 1953, des actes de ce symposium marque un jalon important dans l'histoire de la pensée scientifique québécoise. « Le manifeste *Refus global* était un cri, les *Essais*, sa version scientifique. Un ouvrage qui préparait la Révolution Tranquille<sup>12</sup> », écrira Guy Rocher. Pour Jean Hamelin, ce colloque aura été « au Québec ce qu[e fut] dans la France de l'après-guerre la parution des *Annales*<sup>13</sup> ». Rassemblant des professeurs de plusieurs Facultés de Laval ainsi que certains des porteparole les plus autorisés des sciences sociales au Canada français, cette rencontre scientifique avait pour objectif de réfléchir, dans un climat de « liberté, de franchise et [d']objectivité » aux « répercussions sociales de l'industrialisation dans la province de Québec<sup>14</sup> ». Plusieurs interventions avaient été remarquées : Albert Faucher et Maurice Lamontagne y avaient esquissé une fresque historique du développement industriel québécois en critiquant l'interprétation culturaliste du retard économique du Québec pour plutôt privilégier une explication par la géographie et la technologie dans un cadre continental; les effets de cette industrialisation avaient, pour leur part, été étudiés en rapport avec le changement social par Jean-Charles Falardeau, avec l'agriculture et la société rurale par Charles Lemelin, avec les structures de la population par le démographe Nathan Keyfitz, avec le droit et les institutions juridiques par Jacques Perrault, avec le système d'enseignement par Léon Lortie et avec la pensée sociale par Maurice Tremblay. L'historiographie et les sciences sociales américaines étaient également bien représentées à cet événement. Mason Wade, seul historien de métier invité pour l'occasion, était venu tracer une histoire politique du Québec durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Dans sa présentation, Wade soulignait combien l'un des impacts majeurs de l'industrialisation avait été « de donner au nationalisme une tournure sociale, développement aussi important que

---

<sup>12</sup> Guy Rocher cité dans « Cent Québécois qui ont fait le XX<sup>e</sup> siècle », *L'Actualité*, février 1999, p. 72.

<sup>13</sup> Jean Hamelin, « L'histoire des historiens : entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité - 1992 », dans Éric Bédard et Julien Goyette (dir.), *op. cit.*, p. 213.

<sup>14</sup> Jean-Charles Falardeau, « Avant-propos », dans Jean-Charles Falardeau (dir.), *Essais sur le Québec contemporain. [...]*, *op. cit.*, p. 14.

le passage du domaine politique au domaine économique après la Première Guerre mondiale<sup>15</sup> ». Everett C. Hughes, figure importante de la tradition sociologique de l'Université de Chicago et fin connaisseur de la sociologie canadienne-française, avait pour sa part jeté ses « regards sur le Québec », en insistant sur les modalités de son expansion industrielle tardive. C'était quelques années après la parution de son célèbre *French Canada in transition* (1943), une monographie consacrée à l'étude de la transition industrielle du Canada français à partir d'une recherche de terrain menée à Cantonville (Drummondville). L'ouvrage, détaillant minutieusement les divers aspects de la vie sociale, économique et culturelle de cette petite ville du Centre-du-Québec tels que l'évolution de sa population, le développement de ses établissements industriels, les tensions ethniques entre francophones et anglophones et l'adaptation des ruraux à la vie urbaine, introduisait un regard critique nouveau sur la situation d'ensemble de la collectivité canadienne-française. Son approche préfigurait aussi, à certains égards, les premières grandes monographies régionales d'histoire sociale qui allaient paraître peu de temps après en France et dont l'originalité consistera surtout à allier, d'une manière synthétique, démographie, courbes économiques et analyse des relations sociales.

Le raffinement des technologies du monde industriel, la pénétration des capitaux américains, la mécanisation et la rationalisation de la main-d'œuvre, de même que son absorption dans une nouvelle division du travail lançaient un défi de taille à la pensée au Québec et créaient le besoin urgent de porter une réflexion efficace et globale sur des problèmes concrets. Par problèmes concrets, il fallait aussi entendre la particularisation du phénomène social des grèves, violemment réprimées par le régime duplessiste, comme à Asbestos (1949), Louiseville (1952) et Murdochville (1957). La réalité à interroger c'était aussi la situation d'un prolétariat francophone, urbain et industriel. À Laval, une sensibilité syndicale et ouvrière avait trouvé une voix d'expression et de mise en forme dans les travaux des sociologues Maurice Lamontagne, Roger Chartier et Jean-Paul Lefebvre, tous proche de la Confédération des syndicats nationaux<sup>16</sup>. D'autres, comme Fernand Dumont,

---

<sup>15</sup> Mason Wade, « Political trends » dans *ibid.*, p. 132.

<sup>16</sup> L'orientation « gauchisante » de la Faculté des sciences sociales n'avait de secret pour personne. Elle suscitera d'ailleurs l'ire du premier ministre Duplessis qui, en 1949, décidera de lui couper de moitié son octroi annuel de 50 000\$ et tentera, sans succès, d'expulser l'un de ses étudiants, Guy Rocher, qui avait mené une collecte de fonds en appui aux grévistes d'Asbestos.

défendaient le modèle d'une sociologie d'inspiration socialiste et favorable à un plus grand interventionnisme étatique. Leurs écrits, et ceux de plusieurs collègues, s'intégraient dans le dispositif global d'une offensive contre une sociologie doctrinale, centrée sur l'autorité de la classe bourgeoise dans l'évolution de la vie nationale. À l'autorité de la bourgeoisie, ils opposaient l'autorité du « peuple » et celle d'une vérité révélée à travers l'examen des rapports d'opposition entre classes en société. Cette réflexion allait culminer (sauf quelques exceptions, dont Dumont) dans un rejet du « national », perçu comme trop abstrait, au profit d'une perspective axée sur le « social », si bien que l'historien Michel Brunet a pu parler de l'émergence d'un « ouvriérisme » équivalent à l'« agriculturisme » de la pensée messianique traditionnelle<sup>17</sup>. C'est ainsi, fait remarquer Jean-Philippe Warren, que « les luttes *sociales-ouvrières* s'étaient substituées aux luttes *sociales-nationales*, les sociologues associant désormais le nationalisme non seulement à un discours recouvrant les intérêts de classe de la petite-bourgeoisie, mais à un empêchement de communier à une fraternité internationale<sup>18</sup> ».

En expulsant la nation comme totalité de référence et en distinguant le national et le social, les sociologues avaient servi une remise en cause scientifique de la représentation unitaire du Canada français. En guise d'alternative, ils privilégieront une analyse de son évolution sociohistorique définie par le passage de la société traditionnelle à la société moderne ou encore, une lecture du Québec comme « société gobale », possédant les attributs d'une société complexe et moderne, résolument tournée vers l'avenir. D'où cette « intention idéale » exprimée par Falardeau dès 1952 de « brosser une fresque du Canada français contemporain et [...] de proposer des hypothèses qui permettraient de l'interpréter valablement dans sa *totalité* et dans chacune de ses composantes sociales<sup>19</sup> ». Dix ans plus tard, Dumont en appelait à son tour au développement d'une « sociologie globale » du milieu canadien-français comme voie de recherche empirique féconde. Il s'agissait entre autres de favoriser le développement de nouvelles études en histoire économique québécoise, orientation qu'il estimait « préalable à toute interprétation sociologique un peu

---

<sup>17</sup> « Une nouvelle génération de sociologues, de militants syndicalistes et d'écrivains semble convaincue que notre progrès collectif dépend maintenant de la classe ouvrière ... L'ouvriérisme a remplacé l'agriculturisme », écrit Michel Brunet dans *La présence anglaise et les Canadiens*, Montréal, Beauchemin, 1958, p. 162.

<sup>18</sup> Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique [...]*, *op. cit.*, p. 256.

<sup>19</sup> Jean-Charles Falardeau, « Avant-propos », *loc. cit.*, p. 16.

complexe » des phénomènes d'urbanisation et d'industrialisation<sup>20</sup>. Cette ligne d'interprétation de la situation des Canadiens français assignait un nouvel axiome à la pensée scientifique, que le politologue Yves Couture a associé au « globalisme », qui conduit alors à lier ensemble tous les problèmes de la nation, parmi lesquels l'infériorisation économique et sociale des francophones devait faire figure de cause commune<sup>21</sup>.

En proposant ainsi une affiche englobante et dialectique à la science, les sociologues aménageaient un espace réflexif à la mesure des ambitions unificatrices de l'histoire sociale et sensibilisaient déjà les historiens quant aux limites d'une conception du passé fondée sur le primat de l'événementiel politique<sup>22</sup>. L'une des incidences essentielles de cette orientation du discours sociologique allait être le constat d'insuffisance d'une explication référée à une causalité unique - en l'occurrence, la domination anglaise - pour comprendre l'état d'infériorité économique des Canadiens français. Ainsi, pour Jean-Charles Falardeau, il y avait bien « déviation du sens de la dépression » dans cette tendance de la province de Québec à faire des « Anglais » le « bouc émissaire particulier » de ses déboires économiques. « [C]ette définition mythique de la cause de nos problèmes furent le résultat des propos nationalistes [...] Ces interprètes se sont surtout retrouvés sur le plan politique et sur le plan religieux. Très souvent leurs interprétations étaient à l'origine fort éloignées du sentiment général d'indifférence ou d'acceptation mais elles ont eu, avec le temps, une influence profonde sur ce même sentiment collectif<sup>23</sup> », écrivait-il en 1953. Dans son essai sur *Le fédéralisme canadien*, paru l'année suivante, Maurice Lamontagne, qui allait quitter l'Université Laval pour faire carrière comme fonctionnaire puis comme ministre à Ottawa, se fit encore plus catégorique : les Québécois étaient, selon lui, devenus incapables de voir « en eux-mêmes les origines et les causes<sup>24</sup> » des obstacles à leur propre

---

<sup>20</sup> Fernand Dumont, « L'étude systématique de la société globale canadienne-française », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n<sup>os</sup> 1-2, 1962, p. 277-292.

<sup>21</sup> Yves Couture, *La terre promise. L'absolu politique dans le nationalisme québécois*, Montréal, Liber, 1994, p. 72.

<sup>22</sup> À ce propos, l'historien Alfred Dubuc mentionne que Falardeau et Dumont étaient, à cette époque, des lecteurs assidus des travaux de Lucien Febvre et de Marc Bloch, dont les œuvres leur donnaient l'occasion de se détourner de l'hégémonie intellectuelle qu'avaient alors acquises les sciences sociales américaines (Alfred Dubuc, « L'influence de l'école des Annales au Québec », *loc. cit.*, p. 370).

<sup>23</sup> Jean-Charles Falardeau, « Perspectives » dans Jean-Charles Falardeau (dir.), *Essais sur le Québec contemporain [...]*, *op. cit.*, p. 195.

<sup>24</sup> Maurice Lamontagne, *Le fédéralisme canadien : évolution et problèmes*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1954, p. 288.



survie. Il les invitait notamment à cesser de se méfier du centralisme fédéral et des interventions extérieures pour plutôt œuvrer à la transformation de leurs propres institutions et à investir les lieux de pouvoir du gouvernement central.

Par cette parole critique, les sociologues prenaient directement à partie l'historiographie traditionnelle et nationaliste. L'essentiel de leurs reproches concernait la tendance chez les historiens à surenchérir sur le discours « mythique », un réflexe qui contribuait, selon eux, à couper la science historique d'une existence « réelle », vécue par les hommes au quotidien. « Le national a proprement bouffé l'humain », écrivait Marcel Rioux au début des années 1950. « Et la tragédie réside en ceci : alors que l'idéologie nous équipait pour vivre notre vie nationale, elle a laissé l'humain en friche; et comme on ne peut pas être national à coeur de jour et qu'il faut être simplement humain le plus clair du temps, le Canadien français a dû s'arranger pour vivre sa vie d'homme sans le secours de l'idéologie et à peu près sans modèles idéaux sur lesquels axer sa conduite ». Pour Rioux, les historiens étaient ceux-là même qui, d'ordinaire, « prêchent le nationalisme » et rationalisent l'idéologie et la sentimentalité par la « haine de l'Anglais<sup>25</sup> ».

Cette volonté de rupture avec une historiographie centrée sur le fait national s'énonce avec la même force de conviction dans un texte écrit par Léon Dion en 1957. Pour Dion, le national, même en contexte séculier, était prisonnier du langage des mystiques religieuses (la « communion », le « mystère », la « dévotion », la « fidélité »). C'est la raison pour laquelle, d'après lui, il ne pourrait jamais arriver à « exprimer concrètement ce qu'est cette "nation" en vertu de laquelle ce qui est homme est national et ce qui est national est homme ». Pour Dion, la perspective néo-nationaliste de l'école de Montréal illustre au mieux cette historiographie qui s'élaborait « en dehors de la structure sociale à partir de laquelle les groupes sociaux canadiens-français se définissent concrètement ». Or, rajoutait-il, « une historiographie qui ne parvient pas à établir un lien positif, réel et actuel entre un peuple et son passé doit être abandonnée ou ignorée parce qu'elle n'a pas de sens légitime ». Illégitime, la position des néo-nationalistes était tout aussi « tragique » que « pessimiste » en cela qu'elle « résulte d'une incapacité de découvrir une alternative au dilemme insoluble dans lequel ils s'enferment : ou bien un national complet dans le sens

---

<sup>25</sup> Marcel Rioux, « Idéologie et crise de conscience du Canada français », *Cité libre*, décembre 1955, p. 21, 31.

de la perspective séculière ou bien l'état d'infériorité permanente sinon la disparition éventuelle du groupe ethnique canadien-français ». Pour le politologue de formation, tout l'enjeu du renouvellement de la pensée historiographique canadienne-française résidait donc dans sa capacité à proposer une « solution de réalité<sup>26</sup> », compatible avec les tâches à entreprendre dans le présent. Cette solution passait d'abord, selon lui, par la mise en chantier d'un véritable projet d'histoire sociale :

[...] le "national" ne peut enfermer toute la réalité et toutes les intentions d'être des individus, des groupes sociaux ni des institutions. Le mode d'être "national" ne doit plus être considéré comme la synthèse, encore moins comme le dénominateur commun des multiples modes d'être de l'homme. Il est temps qu'à côté de l'histoire nationale s'élabore une histoire sociale qui reprenne, sous de nouveaux angles, l'expérience politique, économique et culturelle des Canadiens français en tant qu'ils furent des ouvriers, des paysans et des bourgeois, c'est-à-dire des hommes qui ont travaillé et cherché à se définir par rapport aux structures concrètes à l'intérieur desquelles leur existence prenait virtuellement son sens et qui, sans doute, ont aspiré vers certains formes de libération et de transcendance<sup>27</sup>.

Constat similaire du côté de Fernand Dumont qui, dans une conférence donnée au congrès de l'Institut canadien des affaires publiques en septembre 1959, plaidait lui aussi en faveur d'une historiographie logée en dehors du strict champ national ou politique et apte à définir le passé canadien-français sous l'éclairage de la « liberté ». Le modèle à déconstruire et à dépasser était nul autre que celui qu'avait cristallisée l'historiographie traditionnelle depuis Garneau, où le passé avait « pris la figure d'un fardeau, d'une *chose* analysable et discutable de l'extérieur, comme s'ils n'appartenaient pas au for intérieur de chacun d'entre nous ». Encore ici, l'école de Montréal était celle qui, pour Dumont, avait accentué ce trait dans le Québec contemporain par le recours à une perspective « pessimiste » et « déterministe », où la Conquête s'habillait des traditionnels oripeaux du « traumatisme de l'enfance », événement « unique et quasi fatal » devant déboucher sur « une définition unilatérale de la collectivité comme communauté, comme nation ». À une histoire coexistant avec la tradition dans « un syncrétisme fâcheux », Dumont allait opposer le souhait d'une conscience historienne qui, recouvrant sa liberté devant le passé, puisse faire place à un certain pluralisme des explications historiques, des interrogations et des points de vue.

---

<sup>26</sup> Léon Dion, « Le nationalisme pessimiste : sa source, sa signification, sa validité », *loc. cit.*, p. 8; 14.

<sup>27</sup> *Ibid.*, p. 18.

Il faut, écrivait Dumont, que la nation devienne celle de tous. Pour qu'il en soit ainsi, pour que l'ouvrier aussi bien que l'intellectuel se reconnaissent dans un destin et des choix communs, ce n'est plus à l'Anglais mais à notre système de classes sociales que nous devons nous attaquer. Ici, comme ailleurs, le nationalisme a masqué trop longtemps les problèmes posés par l'inégalité sociale pour que, dans ce combat en vue d'une communauté plus profonde, nous ne trouvions pas des tâches d'hommes et le visage d'une patrie enfin devenue notre contemporaine<sup>28</sup>.

En somme, l'appel des sociologues dans le Canada français en mutation des années 1950 exprimait une double exigence : celle, d'abord, d'un nouveau *rapport* avec la réalité socio-culturelle, nécessité découlant des transformations profondes survenues dans la structure sociale et les modes de vie; ensuite, celle d'une critique de la conception mystique du fait national comme totalité de référence en histoire, à laquelle il fallait désormais substituer une conception plus atomisée et dialectique de la réalité québécoise, qu'il s'agissait alors de rapporter à ses coordonnées concrètes. Il va sans dire que les historiens lavallois se sentiront interpellés par ce projet novateur et ses sollicitations stimulantes. À tout le moins, certaines de leurs œuvres majeures parues au cours des décennies subséquentes, comme *L'histoire économique et sociale du Québec* de Fernand Ouellet ou encore *Les travailleurs québécois (1851-1896)* de Jean Hamelin et Noël Bélanger, peuvent être interprétées comme une application directe de ce programme de recherche. Ouellet ne pouvait d'ailleurs le revendiquer plus clairement, lorsqu'il écrira, en 1966, à propos des rapports entre l'histoire et la sociologie, que

[...] c'est d'abord au niveau de l'histoire sociale que les échanges seront sans doute les plus fructueux. [...] Une approche élargie ne vise pas à sortir l'historien des archives mais à l'y faire entrer plus profondément et plus efficacement, précisait-il. Ce nouveau type d'historien est-il appelé à remplacer le sociologue de métier qui œuvre dans le domaine de la sociologie historique? Au contraire, nous pensons qu'une histoire plus riche de contenus sociologiques constituera un défi supplémentaire pour nombre de sociologues professionnels [...] Historien social et sociologue sont donc intéressés par le même matériel humain<sup>29</sup>.

---

<sup>28</sup> Fernand Dumont, « Une histoire de la liberté [1959] », dans Fernand Dumont, *La vigile du Québec*, Bibliothèque québécoise, 2001, p. 58; 61.

<sup>29</sup> Fernand Ouellet, « Histoire et sociologie : le point de vue d'un historien », *Historical papers / Communications historiques*, vol. 1, n° 1, 1966, p. 175.

Ce rapprochement dans le champ des idées trouve sans doute une explication convaincante dans le réseau de solidarité qui les réunira à l'intérieur même de l'institution. De fait, à compter de la fin des années 1950, les contacts entre sociologues et historiens vont se multiplier à Laval à la suite de l'aménagement de nouveaux espaces partagés. En 1956, Marcel Trudel crée la Société des études historiques de Québec dans le but de rendre plus fréquents les échanges de vues entre les chercheurs oeuvrant dans les diverses disciplines des sciences de l'homme à Québec. Les rencontres mensuelles, où les membres sont invités à présenter leurs résultats de recherche, font converger les chercheurs de la Faculté des lettres et des sciences sociales<sup>30</sup>. Selon le souvenir de Gilles Paquet, étudiant à Laval dans les années 1950, ces derniers ont aussi pour habitude de se réunir régulièrement au bar de l'hôtel « Le Clarendon », temple du jazz aux allures new-yorkais situé en plein centre-ville de Québec, et qui se présente alors comme un haut lieu de la sociabilité intellectuelle lavalloise<sup>31</sup>. À ces milieux propices aux échanges et aux influences mutuelles s'ajoutent aussi ceux offerts par les colloques, qui réunissent régulièrement sociologues et historiens. C'est le cas par exemple en 1962, à l'occasion du premier colloque de la revue *Recherches sociographiques* où, proposant un bilan de la recherche dans les sciences humaines au Québec depuis dix ans, les organisateurs accorderont une place importante aux perspectives historiques en sollicitant notamment des contributions d'André Vachon, de Marcel Trudel, de Fernand Ouellet, d'Albert Faucher, d'André Raynauld, de Michel Brunet et de Jean-Charles Bonenfant<sup>32</sup>. Cette collaboration sera également mise en évidence lors d'un important colloque international franco-québécois, organisé par l'Institut d'histoire, en 1963, de même que lors des colloques étudiants du Département d'histoire. Très courus, ces événements, qui privilégiaient l'étude de diverses problématiques relatives

---

<sup>30</sup> Dans ses premières années d'existence, la Société des études historiques regroupe les membres suivants : Louis-Philippe Audet, Gérard Bergeron, Charles-Marie Boissonnault, Jean-Charles Bonenfant, Pierre Camu, Léon Dion, Antonio Drolet, Yves Dubé, Gaston Dulong, Fernand Dumont, Jean-Charles Falardeau, Albert Faucher, Robert Sylvain, Claude Galarneau, Fernand Grenier, Jean Hamelin, Louis-Edmond Hamelin, Luc Lacourcière, Arthur Maheux, Yves Martin, Gérard Morisset, Fernand Ouellet, Roland Sanfaçon, Arthur Tremblay, Maurice Tremblay, Marcel Trudel, André Vachon (« Liste des membres », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955, Dossier « Société des études historiques, 1950-61 »).

<sup>31</sup> Entretien avec Gilles Paquet, Ottawa, 12 octobre 2014.

<sup>32</sup> Fernand Dumont et Yves Martin (dir.), *Situation de la recherche sur le Canada français*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1962, 296 p.

à l'histoire du Canada français<sup>33</sup>, s'efforçaient de réunir autour d'une même table historiens et sociologues dans un souci pluridisciplinaire. Cette collaboration se prolongeait aussi à travers la participation des historiens au programme de certains collègues en sciences sociales, jusque dans l'organisation commune de l'enseignement au niveau du programme d'ensemble. Les annuaires de l'Université sont, à cet égard, instructifs : Jean-Charles Bonenfant, Marcel Trudel, Fernand Grenier, Pierre Camu, Claude Galarnéau, Luc Lacourcière, Jean Hamelin et Fernand Ouellet étaient régulièrement appelés à donner des cours d'histoire du Canada dans le cadre du cursus en sciences sociales. Soulignons aussi le rôle particulier de l'historien et économiste Albert Faucher qui, diplômé de la première cuvée des sciences sociales puis formé en histoire économique à l'Université de Toronto auprès d'Harold Innis, avait acquis un important rôle de « passeur » entre la Faculté des sciences sociales, à laquelle il était rattaché, et l'Institut d'histoire, où il donnait des cours d'histoire générale et d'histoire économique du Canada. Pionnier de l'histoire économique au Québec, Faucher, dont l'œuvre et la contribution scientifique mériteraient certainement une étude plus approfondie, allait aussi contribuer à diffuser, chez ses collègues historiens, un modèle d'analyse axé sur les facteurs de localisation géographique et ceux de l'avancement technique en préconisant une approche plus « globale » et continentale des phénomènes historiques.

Un document interne du Département d'histoire de Laval préparé en 1966 spécifie, au sujet des rapports entre la sociologie et l'histoire, que « les relations entre l'Institut d'histoire et la Faculté des Sciences sociales sont mal définies » et gagneraient à être davantage formalisées. Selon l'Institut, cette évolution s'imposait d'autant qu'il était « fructueux que les étudiants aient une conscience historique déjà éveillée au moment d'entreprendre les études de sciences économiques, politique ou sociologique ». Il en allait aussi de la possibilité même d'une « histoire globale », dont l'initiation pouvait s'avérer ardue « si l'étudiant posséd[ait], au départ, une orientation trop marquée vers tel ou tel

---

<sup>33</sup> Au cours des années 1960, au moins six colloques étudiants ont été organisés par l'association étudiante de l'Institut, dont voici les titres : « Méthodes, tendances et préoccupations de l'historiographie canadienne » (avril 1965); « La bourgeoisie canadienne-française contemporaine et ses fondements historiques » (novembre 1965); « Rôle du clergé québécois au XIX<sup>e</sup> siècle » (février 1967); « L'enseignement de l'histoire au secondaire et au collégial au Québec » (février 1968); « Le nationalisme au Canada français aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles » (janvier 1969); « Vers une histoire nouvelle » (janvier 1970). Les programmes et plusieurs comptes rendus de ces colloques ont été publiés dans les pages du *Carabin*, le journal des étudiants de l'Université Laval.

domaine des sciences sociales ». D'esprit différent, notamment en ce qui concerne le rapport à l'engagement et à l'action, les deux disciplines présentaient pourtant une indéniable complémentarité :

En effet, les sciences sociales sont assez largement orientées vers une action sur la société, tandis que l'histoire s'adresse résolument à des individus. Elle les aide, mieux que ne sauraient le faire les sciences sociales, à se situer par rapport aux sociétés en général et à la société actuelle en particulier. En faisant comprendre le passé sans s'occuper de l'orientation à donner aux sociétés actuelles, l'histoire rend les individus disponibles, inventifs et critiques en face des réorganisations sociales proposées par les sciences sociales. Au départ de leurs enquêtes comme à leurs points d'arrivée, l'histoire et les sciences sociales sont des disciplines complémentaires<sup>34</sup>.

## **2. Les *Annales* à Laval : transferts, contacts et réception**

Les mutations de la conscience historique dont il vient d'être fait état chez les sociologues mettront un certain temps avant de déployer leurs effets sur les pratiques d'enseignement et de recherche en histoire à Laval. Au milieu des années 1950, l'Institut d'histoire est encore confronté aux enjeux de sa propre autonomie disciplinaire à la suite de la décision prise par le Conseil universitaire en août 1955 de la séparer de l'enseignement de la géographie. En outre, les étudiants y sont peu nombreux<sup>35</sup> et il doit planifier sa croissance, limitée par l'exiguïté des lieux où il se trouve dans le petit Quartier latin de Québec. La présence encore marquée de certains clercs influents dans le corps professoral, comme les abbés Arthur Maheux, Émile Bégin, Georges Abel et Félix-Antoine Savard; l'ascendance exercée par certaines disciplines plus traditionnelles comme le folklore et le poids de l'histoire canadienne, qui écrase par sa masse l'histoire européenne, sont de faibles incitatifs dans la quête de nouvelles méthodes de recherche. Cette situation va toutefois progressivement changer à l'approche des années 1960, alors que vont se multiplier les

---

<sup>34</sup> « Annexes sur les relations de l'Institut d'histoire avec d'autres disciplines », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/ E02955/Dossier « Annexes sur les relations de l'institut d'histoire avec les autres disciplines ».

<sup>35</sup> De 1950, date de la première promotion, jusqu'à 1962, l'Institut aura formé en moyenne trois licenciés ès lettres (histoire) par an (« L'Institut d'histoire de l'Université Laval. Historique et organisation actuelle. Avril 1966 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/Dossier « Photocopies de documents tirés du fonds Maheux au Séminaire - documents sur la fondation de l'Institut d'histoire et de géographie »).

références à l'histoire sociale française, dans laquelle plusieurs historiens lavallois puiseront une part importante de leur inspiration de recherche et d'enseignement. On s'en doute, cette évolution est facilitée par la génétique même de l'Institut, dont nous avons vu dans un chapitre précédent qu'elle avait été profondément marquée, dès sa fondation, par sa structure française et la présence de maîtres français renommés comme Pierre Deffontaines, Raoul Blanchard et André Latreille. L'étudiant qui évoluait dans ce milieu pouvait donc aisément faire la transition, sur le plan intellectuel, entre le Québec et l'Hexagone. Ce sera notamment le cas de quatre jeunes historiens formés puis recrutés comme professeurs à l'Université Laval entre 1953 et 1962 - Claude Galarneau, Fernand Ouellet, Jean Hamelin et Pierre Savard - qui achèveront tous une formation en France auprès de maîtres acquis au paradigme des *Annales*. Cette familiarisation aux modes de faire de ce courant historiographique allait aussi s'effectuer à travers la venue, à Québec, de certains de ses plus distingués représentants comme Georges Duby, Ernest Labrousse, Alphonse Dupront, Roland Mousnier et surtout, Robert Mandrou, qui œuvrera beaucoup pour la promotion des échanges universitaires entre Laval et Paris<sup>36</sup>. Plus qu'une caution scientifique, l'empreinte annaliste française à Laval a offert un paradigme spécifique de recherche à l'intérieur duquel pourra se déployer la perspective historiographique lavalloise.

Avant de voir en quoi les *Annales* constituèrent un aiguillon de recherche efficace et particulier à Laval, tâchons d'abord de rappeler brièvement les éléments constitutifs de ce courant historiographique très important du XX<sup>e</sup> siècle. Courant encore relativement marginal avant la fin de la Seconde Guerre, principalement associé aux travaux de Lucien Febvre et Marc Bloch, il gagnera en popularité à l'échelle internationale au cours des années 1960 grâce surtout au magistère de Fernand Braudel. Entre les deux générations<sup>37</sup>, pointent

---

<sup>36</sup> Le professeur Joseph-Claude Poulin nous dit que, lors de ses passages à Laval dans les années 1960, Robert Mandrou avait pour habitude de tenir un séminaire parallèle pour présenter aux étudiants le fonctionnement du système des études supérieures en France en plus de les encourager à y réaliser un stage d'étude ou encore, d'y compléter un diplôme. À ces cinq professeurs français venus à Laval au cours des années 1950-1960, s'ajoutent aussi les noms d'Henri-Irénée Marrou, Yves Colle, André Labarrère (qui enseignera à Laval de 1959 à 1966), Michel Meslin, Jacques Godechot, Régine Pernoud, André Bernard, Edmond-René Labande, Jean-Rémy Palanque, Alfred Rambaud et Robert Lacour-Gayet.

<sup>37</sup> La périodisation et les multiples changements d'étapes du projet intellectuel annaliste constituent toujours un enjeu majeur du débat historiographique. Pour un aperçu des différentes approches, voir notamment François Dosse, *L'histoire en miettes.[...], op. cit.*; André Burguière, *L'école des Annales, une histoire intellectuelle*, Odile Jacob, 2006, 365 p.; Carlos Antonio Aguirre Rojas, *L'histoire conquérante. Un regard*

certaines constantes de fond à partir desquelles s'apprécie la manière dont les *Annales* ont renouvelé en profondeur la façon de penser et d'écrire l'histoire. Notons, dans un premier temps, l'« action critique » qu'elles engagent contre le mode de fonctionnement des modèles qui s'étaient développés au siècle précédent. Le style direct et très polémique des articles et surtout des comptes rendus de lecture des fondateurs traduisent bien cet esprit, qui à l'origine entendait briser une certaine « chape de prudence universitaire » qui empêchait tout débat d'idées et déconstruire le modèle historiographique positiviste hérité de l'hégémonie germanique sur l'Europe du XIX<sup>e</sup><sup>38</sup>.

Entre autres reproches que formulent les *Annales* au courant méthodiste, il y a celui de l'aspect étroitement politique de leurs recherches<sup>39</sup>. Hostiles à l'histoire politique, dans laquelle ils perçoivent un asservissement de l'histoire aux catégories politiques de la nation et de ses gouvernants<sup>40</sup>, ils proposent un élargissement du champ de la discipline aux autres sciences humaines comme la statistique, la démographie, la linguistique, la psychologie, l'archéologie et la géographie. Il va sans dire que les thèmes de l'économie et du social occupent, dans ce réalignement, une place importante. Leur essor n'est pas sans lien avec

---

sur *l'historiographie française*, L'Harmattan, 2000, 194 p.; Peter Burke, *The French Historical Revolution. The Annales School, 1929-1989*, Cambridge, Polity Press, 1990, 152 p.; Krzysztof Pomian, « L'heure des *Annales* », dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de Mémoire*, II, *La Nation*, I, Paris, Gallimard, 1986, p. 395-397.

<sup>38</sup> Ce modèle, codifié en Allemagne dans les thèses de Léopold von Ranke, puis en France dans *L'Introduction aux sciences historiques* (1898) de Charles Langlois et Victor Seignobos, privilégiait une recherche historique essentiellement descriptive et narrative, déchargée de toute spéculation philosophique ou réflexion théorique. Son programme restreignait les ambitions de l'historien à une juxtaposition passive de faits déjà constitués au moyen de techniques rigoureuses concernant l'inventaire des sources, la critique des documents et l'organisation des tâches dans la profession. Derrière cette prétendue scientificité, il y avait aussi une œuvre qui, limitée à la trame événementielle politique et militaire, se présentait comme une forme de pédagogie civique. En France par exemple, l'histoire méthodique de la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle trouve une finalité patriotique clairement exprimée dans le manuel d'histoire d'Ernest Lavisse (aussi appelé « Le Petit Lavisse »), qui souhaite alors souder la communauté nationale en vue de reconquérir l'Alsace-Lorraine, prise par les Allemands en 1870 (André Burguière, « Histoire d'une histoire [...] », *loc. cit.*, p. 1350; voir aussi François Dosse, « À l'École des *Annales*, une règle : l'ouverture disciplinaire », *Hermès, La Revue*, vol. 1, n° 67, 2013, p. 107).

<sup>39</sup> Cela dit, la plupart des chercheurs s'accordent pour dire que le projet de Bloch et Febvre ne se comprend pas seulement en rupture avec ses modèles antérieurs. Celui-ci s'élabore, pour beaucoup, dans le sillage de l'école géographique de Vidal de La Blache et de Demangeon. Il incorpore aussi certains enseignements hérités du mouvement créé par Henri Berr autour de la *Revue de synthèse*, d'Henri Pirenne sur la nécessité de l'histoire comparée ou encore de la sociologie durkheimienne qui, au faite de sa gloire, en appelait déjà à une plus grande interdisciplinarité et au développement d'une science capable de déchiffrer les rapports d'interaction entre les faits sociaux. De la même manière, il serait trop court de postuler une rupture totale et définitive des *Annales* avec l'École méthodique (voir notamment, à ce sujet, l'étude de Laurent Mucchielli, « Aux origines de la Nouvelle Histoire », *loc. cit.*).

<sup>40</sup> André Burguière, « L'histoire d'une histoire », *loc. cit.*, p. 1356.



l'essoufflement, dans les années 1930, d'une économie capitaliste qui plonge l'Amérique et l'Europe dans la déflation, la récession et le chômage. Encore après la guerre, la formidable expansion de l'économie mondiale, l'accroissement de la consommation et des besoins, l'industrialisation et l'urbanisation massive font de l'histoire économique un objet de fascination auprès d'une jeune intelligentsia<sup>41</sup>.

Du point de vue de l'histoire culturelle, l'importance est aussi accordée aux « mentalités » et aux phénomènes de « psychologie collective », ambition exemplifiée par les travaux de Lucien Febvre puis approfondie ensuite sous la plume des Philippe Ariès, Georges Duby, Robert Mandrou et Jacques LeGoff. C'est d'ailleurs dans cette filiation que Burguière reconnaît la principale image de marque des *Annales* à travers le temps<sup>42</sup>, en ce sens que les mentalités offrent un ultime élargissement à l'histoire qui, « totale » dans ses visées, veut être sociale au-delà de l'économique. Les mentalités interviennent là où la réalité s'apprécie difficilement et donc, pour le dire à la suite de Nicolas Righi, sont « inlassablement reconvoquées pour imprimer au discours de [l'historien] la marque de sa relativité et de son incertitude<sup>43</sup> ». Il est clair, en outre, que le traumatisme des deux conflits mondiaux jouent pour beaucoup dans cette nouvelle attitude du chercheur devant le passé; la saignée humaine, la barbarie et les nombreuses destructions matérielles bousculent les certitudes d'autrefois et révèlent à une partie de la classe scientifique l'ambivalence des idéologies, leur responsabilité dans le déchaînement des totalitarismes en même temps que les insuffisances d'une « histoire-bataille » et de son récit purement nationaliste. Aussi, il crée le sentiment d'un destin qui échappe aux élites et à la force prescriptive de la science, d'où le besoin de renouveler en profondeur les fondements du savoir en lui intimant la tâche de s'intéresser aux forces impersonnelles et anonymes du monde social<sup>44</sup>.

C'est dire que l'appel au décloisonnement des *Annales* est donc autant disciplinaire que national. Il implique une multiplication des sources utilisées qui, non plus limitées aux documents écrits et « officiels », entend désormais inclure les séries statistiques, les plans parcellaires, les flux monétaires, les mercuriales de prix et s'ouvrir à l'étude de la nature,

---

<sup>41</sup> François Dosse, *L'histoire en miettes [...]*, *op. cit.*, p. 13-14.

<sup>42</sup> Voir André Burguière, *L'École des Annales, une histoire intellectuelle*, *op. cit.*

<sup>43</sup> Nicolas Righi, « L'héritage des fondateurs? L'histoire des mentalités dans l'école des "Annales" », *Le Philosophoire*, vol. 1, n° 19, 2003, p. 173.

<sup>44</sup> François Dosse, *L'histoire en miettes*, *op. cit.*, p. 15. Voir aussi Gérard Bouchard, « L'événement, l'individu, le récit [...] », *loc. cit.*, p. 303.

des paysages, des moeurs et des sensibilités populaires. Il suppose aussi un recours plus soutenu aux méthodes comparatives qui, transcendant les barrières chronologiques, spatiales et thématiques, permet de relier des phénomènes jugés *a priori* singuliers aux processus globaux auxquels ils se rattachent. Dans son intention de mettre en cause, de condamner puis de dépasser les divisions disciplinaires et la fragmentation des objets historiques, les *Annales* ont cette « prétention oecuménique<sup>45</sup> » - certains diront « impérialiste » - à vouloir récupérer pour l'histoire l'ensemble des phénomènes sociaux et d'en faire le creuset principal de toutes les sciences sociales. Cette ambition conquérante doit être comprise comme une réaction à la situation d'instabilité et de déshérence de la science historique durant les deux premières décennies du XX<sup>e</sup> siècle, alors qu'elle était toujours attachée à une conception comtienne périmée de la science et dépassée par le dynamisme des autres sciences sociales comme la géographie, la sociologie et la psychologie<sup>46</sup>.

Derrière cette exclusion du politique, s'inscrit aussi le choix de minorer l'événementiel au profit des structures profondes, des réalités sous-jacentes et des durées longues et collectives qui correspondent mieux au rythme d'évolution de la matérialité historique. C'est à ce titre que les *Annales* défendront le projet d'une histoire globale, référée à une totalité articulée et hiérarchisée, à la fois spatiale, temporelle et thématique contre une histoire plus fragmentaire et limitée aux faits immédiats et superficiels des grands événements. Cette sensibilité pour la « longue durée » vient rompre avec le temps court des formes traditionnelles de l'histoire en voulant mettre de l'avant une « une histoire de souffle plus soutenu », « d'ampleur séculaire<sup>47</sup> ». Déjà présente dans l'esprit des fondateurs, cette sensibilité sera surtout fixée par Braudel qui, à la fin des années 1950, développera sa théorie des différentes temporalités historiques et sociales, à laquelle on associe habituellement l'originalité des *Annales* des années 1960.

Autre ligne de rupture avec le modèle positiviste, qui fonde un autre trait commun à l'entreprise annaliste: le refus d'un effacement complet de l'historien devant les faits du

---

<sup>45</sup> L'expression est de Carlos Antonio Aguirre Rojas dans *L'histoire conquérante*, *op. cit.*, p. 20.

<sup>46</sup> C. Delacroix, F. Dosse et P. Garcia, *Les courants historiques en France XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle*, Paris, Gallimard, 2007, p. 206-207.

<sup>47</sup> Fernand Braudel, « Histoire et Sciences sociales : La longue durée », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 13<sup>e</sup> année, n°4, 1958, p. 727.

passé et l'acquiescement à une subjectivité consciemment assumée chez ce dernier qui, dans sa pratique, doit choisir les faits à interroger en fonction des préoccupations du présent. Le passé n'étant plus coupé du présent mais plutôt « consubstantiel » à celui-ci<sup>48</sup>, les *Annales* valorisent une « histoire-problème » ou une « histoire interprétative ». Dans ce schéma, l'érudition n'est plus une exigence préalable à l'interprétation, mais devient plutôt directement placée sous sa dépendance, conditionnée par les questions, les hypothèses et les outils d'analyse que l'historien a en tête lorsqu'il entreprend son travail de recherche.

En dernière instance, soulignons que si ce courant historiographique a réussi là où d'autres, comme l'existentialisme, n'ont pas pu donner leur pleine mesure, c'est surtout grâce à son institutionnalisation au sein de l'université française, plus particulièrement avec la création de la VI<sup>e</sup> section de l'École pratique des hautes études et son institution complémentaire, la Maison des sciences de l'homme, qui contribueront pour beaucoup à assurer son rayonnement à l'extérieur de l'Hexagone, notamment en Amérique latine et dans le monde anglo-saxon. Certains, comme Hervé Couteau-Bégarie, ont perçu dans cette conquête d'une position hégémonique des *Annales* au sein du monde universitaire le fruit d'une stratégie de pouvoir savamment orchestrée par ses artisans<sup>49</sup>. Pour notre part, nous estimons, avec Rojas, que cette notoriété ne saurait se réduire à la stratégie. Elle doit tout autant être analysée comme le « corrélat institutionnel » d'une mutation plus profonde dans le champ de la pensée où la *quantification* et l'engouement statisticien balise l'imaginaire scientifique des années 1950 et 1960 mais aussi, le désir de faire éclater les cadres étriés des études nationales<sup>50</sup>. Pour François Furet, l'avènement de l'histoire quantitative et sérielle renvoyait bien à une « révolution de la conscience historiographique » visant à substituer la « série » à l'« événement », la régularité à l'exceptionnel, l'« histoire-problème

---

<sup>48</sup> François Dosse, *L'histoire en miettes*, *op. cit.*, p. 61.

<sup>49</sup> Hervé Couteau-Bégarie, *Le phénomène "Nouvelle Histoire". Stratégie et idéologie des nouveaux historiens*, Paris, Economica, 1983, 354 p. Cette stratégie des annalistes prolongerait aussi, selon Immanuel Wallerstein, une ambition proprement franco-française qui consistait à se positionner, dans le contexte de la Guerre Froide, comme une « troisième force » intellectuelle marquant à la fois un contre-poids au géant soviétique et le refus d'une subordination culturelle complète au molosse américain, où le progrès des techniques d'investigation en sciences sociales s'arrimaient à une nouvelle grammaire idéologique de la modernisation (voir Immanuel Wallerstein, « L'homme de la conjoncture », dans *Lire Braudel*, Paris, La Découverte, 1988, p. 13-15).

<sup>50</sup> Carlos Antonio Aguirre Rojas, *L'histoire conquérante [...]*, *op. cit.*, p. 105.

» à « l'histoire-récit<sup>51</sup> ». C'est dire aussi que l'attraction du quantitatif se liait au désir plus largement ressenti d'une maîtrise de la *technique*, à l'heure où les grandes avancées scientifiques, en pratiquant un criticisme et une déconstruction des traditions, ouvraient un horizon « positif » et « exaltant<sup>52</sup> ».

Ce résumé des caractéristiques communes au projet annaliste laisse tout de même apparaître plusieurs points de convergence avec l'historiographie lavalloise des années 1960. Par-delà l'évidente parenté linguistique qui permet d'expliquer ce rapprochement, nous estimons également que celui-ci est fonction d'un ensemble complexe d'affinités intellectuelles et idéologiques qu'il nous revient de clarifier ici.

### 2.1 Une caution scientifique

Comme première affinité entre l'« École des *Annales* » et le groupe des historiens de Québec, notons l'ambition affichée de rompre avec les pratiques traditionnelles de la discipline historique. Nous l'avons précédemment évoqué, le noyau épistémologique des *Annales* ne peut être compris sans se référer à la stratégie de rupture explicitement revendiquée par ses auteurs. De ce point de vue, et pour le dire à la suite de Daniel Poitras, les enjeux de sa réception au Québec concernent moins l'adoption de nouvelles méthodes et de ses outils d'analyse que sa capacité à imprimer « le sens d'une mission scientifique », solidaire d'une intention épistémologique et critique visant un désasservissement idéologique de l'histoire<sup>53</sup>. Sous cet éclairage, les *Annales* prennent ici la figure d'une caution et d'une légitimité symbolique par laquelle il devient possible, aux yeux des nouvelles générations d'historiens, de reformuler - et, par la même occasion, disqualifier - la manière ancienne, événementielle et apologétique, de pratiquer l'histoire.

À Laval, cet effet de légitimité se lit déjà dans les premiers travaux de l'historien Claude Galarneau qui, embauché comme professeur d'histoire moderne en 1953, fut l'un

---

<sup>51</sup> François Furet, « Histoire quantitative et construction du fait historique », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 26, n° 1, 1971, p. 63-75. « Il n'est d'histoire scientifique que du quantifiable » écrivait Emmanuel Le Roy Ladurie en 1969 (Emmanuel Le Roy Ladurie, *Le territoire de l'historien*, Paris, Gallimard, 1973, p. 22).

<sup>52</sup> Fernand Dumont, « Les sciences de l'homme et le nouvel humanisme », *Cité libre*, octobre 1961, p. 6-7, cité dans Daniel Poitras, « Vers une société nouvelle. Fernand Dumont, Michel de Certeau et les années soixante-huit », *Globe*, vol. 18, n° 1, 2015, p. 232.

<sup>53</sup> Daniel Poitras, « L'impossible oublié : Fernand Ouellet, la Révolution tranquille et la république contrefactuelle des patriotes », *loc. cit.*, p. 350.

des premiers intercesseurs des *Annales* dans l'université de la vieille capitale. Premier étudiant inscrit à l'Institut d'histoire et de géographie en septembre 1947, il avait effectué un séjour d'étude à Lyon, sous la supervision d'André Latreille, puis à Paris au début des années 1950, où il avait fait la rencontre de plusieurs historiens proches de Braudel, dont Richard Gascon<sup>54</sup>. Dans un texte paru dans la *RHAF* en 1955, Galarneau livrera un plaidoyer en faveur d'une histoire pratiquée à l'enseigne des travaux de Bloch et Febvre. Contre les « historiens militants » ayant longtemps pratiqué une histoire apologétique, hagiographique, moralisante et coupée de son contexte européen, anglais ou français, il fera la promotion d'une histoire recentrée sur l'homme, attentive aux temporalités longues et aux logiques spatiales. À l'histoire-récit, science de l'unique et du particulier, il s'agissait de substituer une histoire « problématique », science de la « permanence » et de la « contingence ».

Nul doute que la géographie vidalienne, qui avait trouvé à Laval une voie d'expression particulière dans les enseignements de Pierre Deffontaines, avait pu constituer une source d'inspiration décisive dans cette captation annaliste, tout comme elle l'avait d'ailleurs été pour Bloch et Febvre à leur époque :

Science et hommes dans l'espace, voilà qu'il faut faire appel à la géographie, écrit Galarneau. Pas à la géographie de nomenclature, mais à celle de Vidal de La Blache et à celle de l'École française contemporaine. - Les hommes ont vécu, ont lutté pour la vie dans un pays donné. Et la connaissance des lieux, du terrain de quelque nature qu'il soit, - terrain physique, économique, linguistique, ethnologique - est essentielle à l'histoire. [...] Comment comprendre, par exemple, le paysage rural de la province de Québec, son "géométrisme", si l'on ne se pose le problème des premiers colons français en face de la géographie physique et de l'occupation de la terre?

Cette réorientation du discours historique procédait tout autant d'une volonté de dépasser les « vieilles catégories » de l'histoire politique, diplomatique et parlementaire, pour plutôt s'attacher à l'étude des institutions:

Il est par exemple très important de bien comprendre la transplantation du régime parlementaire anglais du dix-huitième siècle, avec son patronage et sa corruption électorale, avec ses factions et son absence de partis politiques, état

---

<sup>54</sup> Claude Galarneau, « Itinéraire d'un historien », dans Yvan Lamonde et Gilles Gallichan (dir.), *L'histoire de la culture et de l'imprimé. [...], op. cit.*, p. 13.

de choses qui n'est pas totalement disparu. [...] Une telle histoire serait de nature à expliquer notre mentalité politique essentiellement vénale et notre absence d'idées et de doctrines sur le plan politique.

Comme quoi, l'appel à l'ouverture des *Annales* et son refus de subordonner le discours historique au discours politique entraînait aussi en résonance avec la méfiance de toute une jeunesse contestataire à l'endroit du « jeu politicien » alors incarné par le duplessisme.

Un tel programme devait aussi accorder une importance toute singulière au travail collaboratif et interdisciplinaire et briser l'image de l'historien solitaire et autosuffisant : « Alliance des méthodes qui appelle la collaboration des hommes [...] On arrivera peut-être ainsi un jour à l'étude globale des ensembles historiques. En tout cas, cette histoire a beaucoup plus de chance de nous montrer l'unité profonde du travail scientifique et de parvenir au terme ultime de la recherche : l'historien n'est pas celui qui sait mais celui qui comprend<sup>55</sup>. » Il va sans dire que cette évolution marquait déjà une inflexion évidente dans le passage d'une histoire critique, pratiquée par Trudel conformément au modèle de l'historien autonome qui erre seul dans les plaines historiques, vers une histoire sociale exigeant désormais un travail d'équipe, plus collaboratif. Citant lui aussi abondamment Febvre et Bloch à l'appui, ainsi que certains chercheurs canadiens-anglais comme S. D. Clark et S. R. Mealing, Fernand Ouellet revendiquait une histoire à caractère interdisciplinaire comme condition primordiale pour combler les insuffisances de l'historiographie traditionnelle : « [L]'historiographie canadienne a eu par trop tendance à évoluer en vase clos. Elle a oublié de se féconder suffisamment au contact des autres sciences de l'homme. Elle a aussi privilégié certains genres, se développant au maximum en certaines directions et négligeant certains secteurs entiers de la recherche. » Cette ouverture aux autres disciplines, à commencer par la sociologie, devait aboutir, selon lui, à ce portrait idéal d'une science historique résolument « explicative », c'est-à-dire non plus strictement tournée vers le « particulier » où le « culte des faits » côtoie « l'art de la mise en scène, dramatique ou colorée<sup>56</sup> ». Cette orientation vers l'interdisciplinarité découlait aussi des exigences nouvelles qui s'imposaient progressivement à l'enseignement supérieur. Dans un mémoire présenté par l'Université Laval à la Commission Parent en juin

---

<sup>55</sup> Claude Galarneau, « Jeunesse de Clio ou la recherche en histoire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 9, n° 1, 1955, p. 6; 10; 11; 12.

<sup>56</sup> Fernand Ouellet, « Histoire et sociologie : le point de vue d'un historien », *loc. cit.*, p. 169.

1962, un intérêt particulier avait été porté aux nouvelles sciences de l'homme et à leur nécessaire « acclimatation » au sein des facultés des Lettres et des Arts. Invité par le recteur, Mgr Louis-Albert Vachon, à commenter ce mémoire, l'historien Robert Mandrou en avait retiré certains enseignements cruciaux pour l'Institut d'histoire. L'historien français recommandait notamment que la formation des professeurs de l'enseignement supérieur dans la discipline de *Clio* soit le fait essentiellement de séminaires interdisciplinaires, ouverts à des collègues des autres sciences sociales et des sciences littéraires plus classiques. Cette « confrontation méthodologique » avec les autres disciplines devait être « institutionnalisée » dans un « but d'information et de collaboration ». « L'historien de demain, comme tout spécialiste ès sciences humaines, écrivait Mandrou, sera nécessairement ouvert à la recherche interdisciplinaire<sup>57</sup>. »

Sans préjuger de l'influence du rapport Mandrou sur les orientations globales de l'Institut, on peut néanmoins penser qu'il contribua à les infléchir. En effet, l'horizon de la recherche historique à Laval sera très tôt balisé par les principes d'interdisciplinarité et de travail collaboratif<sup>58</sup>. Le phénomène n'était pas sans relation avec le climat favorable à la démocratisation de l'enseignement qui, encouragé surtout par l'Association générale des étudiants de l'Université Laval (AGEUL) et l'Association des professeurs de l'Université Laval (APUL), avait forcé l'évolution des structures universitaires dans le sens d'une meilleure collaboration entre les diverses instances facultaires, d'une plus grande collégialité entre professeurs et d'une participation accrue des étudiants à la gestion des programmes<sup>59</sup>. En outre, l'idéal d'une meilleure coordination scientifique et d'une concertation des connaissances figurait parmi les principaux objectifs qui avaient motivé l'édification de la Cité universitaire de Sainte-Foy, où bon nombre des facultés de l'Université Laval, dont la faculté des lettres, avaient migré depuis les édifices du Quartier latin au cours de l'été 1964. Construite à l'image des villes nouvelles étatsuniennes et européennes, la nouvelle Cité entendait favoriser l'unité territoriale de ses facultés

---

<sup>57</sup> Robert Mandrou, « Quelques notes sur le Mémoire de juin 62 et sur l'institut d'Histoire », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02999/ Dossier « Notes sur le mémoire présenté par l'Université Laval à la Commission Royale d'enquête sur l'enseignement et sur l'Institut d'histoire, 1964 ».

<sup>58</sup> D'ailleurs, dès le tournant des années 1960, les étudiants de l'Institut d'histoire décidaient de mettre sur pied le « Cercle François-Xavier Garneau » pour discuter de leurs travaux et des problèmes soulevés à l'occasion des cours de manière à s'initier au travail d'équipe. Voir, à ce propos, les *Annuaire de l'Université Laval* des années 1960.

<sup>59</sup> Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval [...], op. cit.*, p. 240-241.

universitaires, de même qu'une distribution plus logique et rationnelle de ses infrastructures<sup>60</sup>. Plusieurs « migrants » avaient d'ailleurs vécu ce déménagement comme un « cruel déracinement », une « rupture avec le passé » qui, en portant atteinte au vieil idéal de légitimation des valeurs, avait aussi facilité l'adhésion à de nouveaux credos scientifiques<sup>61</sup>. La poursuite de ce travail de réorganisation et d'adaptation débouchera, en 1971, dans une importante réforme du Département d'histoire, qui allait désormais réunir quatre disciplines sous son toit : l'archéologie, l'ethnologie, l'histoire de l'art et l'histoire<sup>62</sup>, faisant ainsi de l'ouverture des frontières entre les disciplines l'une des finalités internes du Département<sup>63</sup>.

Comme le rappelle François Dosse, cette ouverture à l'interdisciplinarité en sciences humaines, qui a fait une bonne partie du succès stratégique des *Annales*, expliquerait entre autres pourquoi ces dernières « ne sont pas porteuses d'une philosophie de l'histoire et récusent tout dogmatisme » dans l'analyse. De même, leur « empirisme spontané » les indispose à postuler l'existence de lois dans l'histoire et les conduits à « se concentrer sur *le comment* beaucoup plus que sur *le pourquoi*, malgré leur concept d'histoire-problème<sup>64</sup> ». Globalisante dans leur ambition, les *Annales* gardent pourtant une approche résolument anthropocentrique, faisant de l'homme - non l'homme exceptionnel mais l'« homme moyen », le *common man* - saisi dans la complexité du monde social son

---

<sup>60</sup> Richard Leduc, « Le campus de l'Université Laval : lieu de modernisation d'une institution universitaire catholique et du Québec », *Études d'histoire religieuse*, vol. 79, n° 2, 2013, p. 48.

<sup>61</sup> Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval [...]*, *op. cit.*, p. 235.

<sup>62</sup> Cette réforme avait, entre autres, été inspirée par le Rapport Roy (source: Lorenzo Roy et Comité de développement et de planification de l'enseignement et de la recherche, *Un projet de réforme pour l'Université Laval : Rapport préparé pour le Conseil de l'Université par le Comité de développement et de planification de l'enseignement et de la recherche*, Québec, Université Laval, Septembre 1968).

<sup>63</sup> C'est le constat qui ressortira d'ailleurs d'un colloque organisé en mars 1979 sur l'interdisciplinarité au Département d'histoire de Laval (David Karel, Elzéar Lavoie et Jean Simard (dir.), *L'interdisciplinarité au département d'histoire. Actes du colloque*, Québec, Institut supérieur des sciences humaines, 1980, 298 p.). Encore aujourd'hui, Laval table sur cet esprit multidisciplinaire pour se distinguer, si bien que le 1<sup>er</sup> mai 2013, le Département d'histoire changeait d'appellation pour devenir le « Département des sciences historiques ». On pouvait d'ailleurs lire, le 9 mai 2016, sur son site web : « Ce caractère multidisciplinaire n'est pas composite et il confère au Département des sciences historiques de l'Université Laval une place unique parmi ses homologues des universités québécoises et canadiennes, et sans doute dans l'ensemble du monde occidental. Vu après coup, ce regroupement original paraît né d'une intention prémonitrice, porteuse d'un projet d'avenir tant en ce qui touche la formation des professionnels de demain qu'en ce qui concerne la mutation des sciences humaines de la fin du XX<sup>e</sup> siècle, l'abolition de leurs frontières et l'éclatement général des disciplines. Il faut sans doute s'attendre à ce que l'évolution qu'annoncent les changements actuels révélera le potentiel véritable de regroupement généralisé voici vingt-cinq ans ».

<sup>64</sup> François Dosse, *L'histoire en miettes [...]*, *op. cit.*, p. 89-90.



principal objet d'étude. On comprend mieux, dès lors, comment la captation d'une telle entreprise pouvait, à Laval, détourner ses jeunes praticiens d'une approche historique purement nationale, c'est-à-dire privilégiant le politique et la nation comme foyer central d'intelligibilité du déroulement de l'action historique. De même, si elle allait permettre un approfondissement de certains groupes sociaux et de divers secteurs du passé, l'empreinte annaliste à Laval allait décourager tout recours à une doctrine cohérente et puissamment articulée, équivalente à celle des historiens de l'école de Montréal.

C'est dans cet esprit d'ouverture disciplinaire qu'en octobre 1963, Galarneau prit en charge l'organisation, de concert avec Elzéar Lavoie, d'un important colloque international d'histoire franco-québécois. Tenu à l'occasion des quinze ans d'existence de l'Institut puis financé conjointement par le Conseil des arts du Canada, le ministère des Affaires étrangères de la France ainsi que par l'Institut scientifique franco-canadienne<sup>65</sup>, l'événement a fait converger historiens, sociologues, politologues, démographes et linguistes du Québec et de la VI<sup>e</sup> Section de l'École pratique des Hautes Études. Trudel, alors directeur de l'Institut hôte, avait qualifié la rencontre d'« étape » et de « prise de conscience » dans l'évolution des relations intellectuelles avec la France. Il s'agissait désormais d'« orienter [les] recherches selon des perspectives de convergence et de collaboration » de façon à marquer, espérait-il, un « effort décisif dans le dépassement de la période artisanale en histoire<sup>66</sup> ». L'optique des *Annales* y occupait une place de choix, grâce notamment à la présence de certains de ses plus distingués représentants, dont Ernest Labrousse, Alphonse Dupront et Robert Mandrou<sup>67</sup>. L'événement avait rassemblé une cinquantaine de participants inscrits, tous pour la plupart issus des domaines des lettres et des sciences sociales à Laval<sup>68</sup>. Hormis pour Michel Brunet et le père Benoît Lacroix, la présence des historiens montréalais y était très faible, autre signe manifeste de leur distance

---

<sup>65</sup> « Lettre de Claude Galarneau à Mgr Louis-Albert Vachon, recteur de l'Université Laval - 7 février 1964 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02939, Dossier « Colloque d'histoire 63 ».

<sup>66</sup> Marcel Trudel, « Allocution d'ouverture », dans Claude Galarneau et Elzéar Lavoie (dir.), *France et Canada français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, p. 11-13.

<sup>67</sup> Il n'est pas inutile de mentionner que, du côté français, les professeurs Fernand Braudel, Henri Marrou, Marcel Reinhard et Georges Duby étaient aussi prévus au programme, mais avaient dû se récuser à la dernière minute (*ibid.*, p. 12).

<sup>68</sup> Une liste complète des participants inscrits au colloque figure dans les pages liminaires de l'ouvrage.

par rapport à ces nouvelles approches associées à l'historiographie française qui gagnaient les esprits à Laval.

L'orientation intellectuelle du colloque reflétait les deux grandes tendances historiographiques qui se dessinaient alors en France au tournant des années 1960 : d'abord celle, hégémonique, de l'histoire sociale et économique, et celle, encore embryonnaire, des mentalités. Trois séances étaient ainsi consacrées au développement économique et à l'évolution de l'agriculture, aux techniques agricoles et au régime seigneurial. La seconde partie de l'événement s'attachait quant à elle aux « problèmes de mentalité », privilégiant les thématiques de la psychologie collective, la tradition orale, le colportage, les idéologies, la littérature et l'historiographie. Sous le titre général *Histoire de l'Europe et histoire du Canada du XVI<sup>e</sup> siècle à nos jours*, le colloque dessinait un vaste chantier de recherche collective dont l'esprit prolongeait, à maints égards, celui d'une série d'autres colloques organisés durant la même période à la Sorbonne puis à l'École normale supérieure de Saint-Cloud. La plus importante de ces rencontres, consacrée à l'histoire sociale, ses sources et ses méthodes, allait se dérouler deux ans plus tard, en 1965, sous les auspices d'Ernest Labrousse. Son mot d'introduction était d'ailleurs particulièrement évocateur de la puissance novatrice que l'on associait à ce moment à l'histoire sociale: « Une sorte de Providence réservait peut-être ce rendez-vous panoramique à ce Colloque...panoramique [...] La vérité, c'est qu'une nouvelle histoire sociale commence, en liaison avec une histoire économique rénovée et une sociologie en plein essor. Et que l'objet de cette histoire, au-delà de l'étude des groupes sociaux et de leurs rapports, est l'étude des rapports entre l'économique, le social et le mental<sup>69</sup>. »

Autre relais important à souligner, survenu plus tardivement : dès l'année 1968, un nouveau chargé d'enseignement, André Ségal, spécialiste d'histoire médiévale qui poursuivra une longue carrière de professeur à Laval, allait développer un nouveau cours obligatoire d'initiation à la méthode historique pour les étudiants de première année de la licence en histoire. La partie théorique de ce cours, donnée sous forme magistrale, devait « introduire les étudiants à une réflexion sur la nature de l'histoire, ses méthodes, ses problèmes » et ce, à partir d'une « conception ouverte et dynamique de l'histoire, inspirée

---

<sup>69</sup> Ernest Labrousse, « Introduction » dans *L'histoire sociale. Sources et méthodes. Colloque de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud (15-16 mai 1965)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1967, p. 1; 4.

de l'école des Annales ». Cette partie théorique était rehaussée d'une partie pratique, composée d'exercices méthodologiques (techniques de bibliographie, techniques de documentation, méthodes de lecture, méthode d'exploitation des documents, méthode de dissertation) pratiqués par équipes d'étudiants sous la direction d'un professeur ou d'un moniteur<sup>70</sup>.

## 2.2 Une science du présent

Si la légitimité de la référence scientifique incarnée par les *Annales* doit être considérée parallèlement à la volonté de la nouvelle génération d'historiens laïcs de rompre avec un passé disciplinaire, elle se lie tout autant au besoin corolaire d'offrir une nouvelle lecture cohérente du réel. À la conception subjective et purement passéiste de l'histoire des ancêtres, il s'agissait désormais d'opter pour une histoire non seulement gagnée aux rudiments de la méthode critique mais aussi plus féconde, davantage apte à réfléchir et à agir sur le monde contemporain. L'histoire, selon l'ancienne annaliste, devait s'établir comme une « science du présent » et entretenir un rapport étroit avec l'actualité, désormais appelée au secours du démonstrateur. C'est précisément le sens de la mission que Galarneau souhaitera insuffler à l'Institut d'histoire de Laval, devenu département en 1964, lorsqu'il succèdera à Trudel comme directeur. Dans son discours de bienvenue aux étudiants pour la rentrée scolaire d'automne, il retiendra surtout l'importance de transmettre un savoir historique utile aux responsables de la société : « Les professeurs de l'Institut d'histoire veulent faire de vous, mais pas malgré vous, avec votre collaboration active, des hommes compétents, des éducateurs-citoyens, et des hommes de profession moins féroce ment individualistes, mieux intégrés dans la communauté, bref des hommes et des femmes responsables, au moment que la société a besoin de vous<sup>71</sup>. » L'heure n'est plus à la formation d'une élite catholique, mais plutôt d'une nouvelle génération de spécialistes indispensables au développement économique et culturel du Québec. Face à la réalité d'une nouvelle demande sociale, rythmée par la modernisation accélérée de la société sur le

---

<sup>70</sup> André Ségal, « Institut d'histoire. Exercices méthodologiques - 20 septembre 1968 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02941/Dossier « Institut d'histoire - notes de cours et bibliographie, s.d. ».

<sup>71</sup> Claude Galarneau, « Bienvenue aux étudiants - 10 septembre 1964 », AUL, Fonds Claude-Galarneau p282/E08435/ Dossier « 9/6/1.3 ».

modèle de l'État-providence et un objectif très net de promotion nationale des Québécois francophones, l'approche des *Annales* permettait d'immerger la recherche historique dans l'actualité d'une société en mutation et lui donnait une pertinence sociale qu'elle n'avait, jusque-là, pas réussi à acquérir face aux sciences sociales. Jean Hamelin rappelle d'ailleurs, à ce propos, comment ce courant historiographique avait pu, par un mouvement naturel, faire son lit d'une Révolution tranquille qui en confirmait implicitement les prémisses :

Quand les traditions se désagrègent et les lieux de la mémoire collective disparaissent, on recourt à l'histoire pour raccorder le présent au passé. L'histoire que pratiquent les *Annales* d'alors convient parfaitement au temps de la Révolution tranquille. Elle n'est ni trop conceptuelle ni trop hermétique, au point d'être en rupture de ban avec le public ; problématisée sans être dogmatique, elle accorde assez de place à la liberté pour valoriser les combats et les choix quotidiens; elle est suffisamment quantifiée pour donner de la profondeur à l'événement et stimuler les praticiens des sciences sociales<sup>72</sup>.

Cette valeur heuristique accordée au présent s'inscrit dans le même mouvement d'ensemble qui consistait, chez les historiens d'après-guerre, à délaisser la causalité linéaire au profit d'une causalité d'ordre « systémique ». À l'approche de la Révolution tranquille, la nature de la nation québécoise comme objet d'étude gagne en profondeur et en complexité. « D'essentiellement culturelle, écrit Jean Lamarre, la nation est devenue le résultat d'un processus historique qui implique l'interaction de réalités politiques, économiques, démographiques et culturelles qui évoluent dans un cadre géographique. En d'autres mots, la nation est devenue une réalité systémique<sup>73</sup>. » Cette situation procède d'une transformation décisive dans la représentation des rapports sociaux à l'intérieur de l'espace québécois, conséquence de l'évolution du nationalisme ethnique canadien-français vers un nationalisme politico-culturel québécois. À l'image des sociologues, dont nous avons vu que le concept de « société globale » avait pu agir comme un opérateur manifeste dans ce glissement, les historiens ont pu trouver dans les *Annales* et dans leur volonté totalisatrice, globalisante d'embrasser le réel, un cadre idéal pour tenter de saisir le Québec comme une totalité sociale, politique et culturelle. Toutefois, à la différence d'historiens comme Guy

---

<sup>72</sup> Jean Hamelin, « L'histoire des historiens: entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité - 1992 », dans É. Bédard et J. Goyette (dir.), *Parole d'historiens [...]*, op. cit., p. 214.

<sup>73</sup> Jean Lamarre, « À la jointure de la conscience et de la culture. L'École historique de Montréal au tournant des années 1950 », dans Simon Langlois (dir.), *L'horizon de la culture [...]*, op. cit., p. 292.

Frégault et Maurice Séguin, qui tenteront eux aussi de circonscrire la société québécoise à partir d'un modèle global d'intelligibilité, mais dans l'optique primordial de sa réalisation politique ou potentielle (l'indépendance nationale), des historiens comme Ouellet et Hamelin appréhenderont la société québécoise dans son ensemble en refusant d'ériger la nation en principe d'intelligibilité du passé pour plutôt privilégier d'autres réalités référées d'abord aux espaces économiques et sociaux.

En proposant un modèle d'analyse historique inspiré par un principe d'interdépendance des phénomènes, le groupe des *Annales* se posait aussi en alternative à la science marxiste, dont la perspective historique avait pourtant anticipé, à maints égards, une histoire à caractère sociale, appelée à mobiliser toutes les dimensions interprétatives du métier d'historien<sup>74</sup>. Loin d'avoir tenu le marxisme à distance, les *Annales* y puiseront toutefois une source importante d'inspiration et partageront avec celui-ci une même inclination vers le réel et le monde empirique, un même souci d'explication analytique globale, cohérente et raisonnée des processus sociaux concrets à l'œuvre dans l'histoire. En revanche, elles critiqueront la rigidité, le schématisme et les utilisations idéologiques du modèle. « Le génie de Marx, le secret de son pouvoir prolongé tient à ce qu'il a été le premier à fabriquer de vrais modèles sociaux, et à partir de la longue durée historique. Ces modèles, on les a figés dans leur simplicité en leur donnant valeur de loi, d'explication préalable, automatique, applicable à tous lieux et à toutes sociétés<sup>75</sup> », écrivait Braudel en 1958. De ce point de vue, on peut aussi penser que l'historiographie des *Annales* se présentait comme un heureux compromis pour de jeunes historiens québécois qui, sollicités par la question sociale après la guerre, savaient pertinemment qu'il était plutôt difficile, voire impossible, de se proclamer marxiste, toutes tendances confondues, dans un Québec où l'autorité catholique condamnait sans nuance les postulats philosophiques du matérialisme. À Laval, cette condamnation du marxisme avait encore droit de cité au début des années 1960<sup>76</sup>. Qui plus est, l'influence déterminante que les *Annales* ont pu jouer au

---

<sup>74</sup> Sur le dialogue entre le paradigme des *Annales* et le marxisme, voir notamment l'ouvrage de Carlos Antonio Aguirre Rojas, *L'histoire conquérante [...]*, *op. cit.*

<sup>75</sup> Cité dans Immanuel Wallerstein, « L'homme de la conjoncture [...] », *loc. cit.*, p. 19

<sup>76</sup> Stanley B. Ryerson, historien marxiste éminent et membre du Parti communiste canadien, se souvient d'ailleurs que lors du Congrès des Sociétés savantes du Canada, tenu à l'Université Laval en 1963, les autorités avaient fait retirer d'une exposition de livres tout un étalage d'ouvrages marxistes parmi lesquels figurait l'un des siens (Nicole Laurin, « Genèse de la sociologie marxiste au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 37, n° 2, 2005, p. 184).

sein de son département d'histoire explique sans doute pourquoi l'intérêt épistémologique pour le marxisme y fut beaucoup moins prononcé que dans les universités montréalaises, où s'est affirmé une première génération de chercheurs marxistes en sociologie et en histoire, réunis pour la plupart autour de la revue *Parti pris*<sup>77</sup>.

En plus d'offrir un certain compromis avec le marxisme, les *Annales* présentaient aussi un terrain favorable à l'expression d'un équilibre recherché avec les sciences sociales. Pour certains étudiants à Laval, la référence à l'historiographie française offrait à la fois une réponse et une alternative à l'omniprésence qu'avait acquise la sociologie américaine depuis la guerre. C'est le cas notamment de Gérard Bouchard, qui avait choisi, en 1968, de quitter le giron des sociologues lavallois pour intégrer, une fois arrivé au 3<sup>e</sup> cycle de sa formation, la corporation des historiens. Cette conversion, Bouchard l'attribue en partie à la prégnance à l'époque d'une certaine tradition scientifique de la sociologie américaine et de sa vision « très mécaniciste [à la] recherche des modèles, des lois du changement social ». De ce point de vue, sa rencontre personnelle avec Mandrou à Laval, qui assurera la direction et la publication de sa thèse doctorale à Paris, fut capitale; au contact des *Annales*, Bouchard retrouvait une sensibilité recherchée pour la « durée » et « l'imprévu du mouvement social<sup>78</sup> ». Il faut dire aussi qu'à la différence de la sociologie américaine, axée sur les phénomènes plus modernes d'urbanisation et de lutte des classes, la perspective annaliste s'intéressait beaucoup aux sociétés pré-industrielles et aux phénomènes liés à la transition vers l'économie capitaliste, ce qui recoupait largement l'intérêt particulier de l'historiographie lavalloise pour les débuts du régime anglais.

Les accointances entre l'historiographie des *Annales* et le Département d'histoire de Laval trouvent une autre explication convaincante dans le terreau critique commun face à l'optique nationaliste en histoire. De fait, en privilégiant une approche globale des phénomènes historiques en fonction de leur détermination sociale et en ayant recours aux

---

<sup>77</sup> Chez les historiens, on pense notamment ici à Robert Comeau et Richard Desrosiers, de l'UQAM. À Laval, le marxisme perçera chez certains sociologues et historiens du début des années 1970, comme Fernand Harvey et Jacques Rouillard. Leur sensibilité marxiste valorisera toutefois moins une perspective de classe qu'une perspective fonctionnaliste (voir Paul-André Linteau, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », *loc. cit.*, p. 42).

<sup>78</sup> François Baby, « Gérard Bouchard, Prix Léon-Gérin 1993 », *Saguenayensia*, vol. 36, n° 2, avril-juin, 1994, p. 23. La thèse de doctorat de Bouchard, intitulée *Le Village Immobile - Sennely en Sologne au XVIII<sup>e</sup> siècle*, paraîtra en 1971 chez Plon, dans la collection « Civilisations et mentalités », codirigée par Mandrou et Philippe Ariès.

procédés de la géo-histoire des civilisations, de l'histoire des économies monde, de l'histoire quantitative et sérielle, les *Annales* s'éloignaient du métarécit national des sociétés. À une histoire centrée sur la mise en évidence des reliefs particuliers de l'être national et sur l'explicitation des forces exogènes susceptibles de porter atteinte à ses vastes desseins, l'histoire quantitative invitait plutôt à une relecture du passé en fonction d'un point de référence interne et à partir de longues séries de données homogènes et comparables. C'est ainsi que l'exprimait Furet, en 1971: « [...] les données de l'histoire quantitative ne renvoient pas à un insaisissable découpage externe du "fait", mais à des critères de cohérence interne [...] [L]e fait n'est plus l'événement sélectionné parce qu'il scande les temps forts d'une histoire dont le sens a été préalablement défini, mais un phénomène choisi et éventuellement construit en fonction de son caractère répétitif, donc comparable à travers une unité-temps<sup>79</sup>. » Nul doute que l'approche privilégiée par l'historiographie française venait ainsi confirmer et approfondir la perspective autocritique des historiens qui entreraient à Laval au cours des années 1950 et 1960, perspective selon laquelle l'infériorité économique tenait justement davantage à des conditions *internes* à la société plutôt qu'à des tropismes engendrés par des forces extérieures.

### 2.3 Robert Mandrou et l'historiographie des mentalités

L'examen de l'itinéraire canadien d'un historien comme Robert Mandrou rend peut-être compte au mieux de la mouture idéologique qui donnera forme au réseau des historiens annalistes à Laval. Rattaché à l'École pratique des Hautes Études et à l'Université de Nanterre, initiateur, avec George Duby, de l'histoire des mentalités et doté d'une sensibilité façonnée à la lecture de Michelet et sous l'influence de Lucien Febvre, dont il avait été l'un des plus proches disciples, Mandrou reste, avec Latreille, l'historien français qui s'est le plus distingué par sa présence à Laval. Multipliant les séjours académiques à Québec puis à Ottawa au cours des années 1960 et 1970<sup>80</sup>, il était, d'abord et avant tout, un historien en exil. La douloureuse querelle qui l'avait opposé à Fernand Braudel puis conduit, malgré lui, à quitter le secrétariat de la revue des *Annales* en juin 1962 l'avait incité à intégrer

---

<sup>79</sup> François Furet, « L'histoire quantitative et la construction du fait historique », *loc. cit.*, p. 67.

<sup>80</sup> Ces séjours, où Mandrou venait à titre de professeur invité pouvaient parfois s'étirer sur une période de deux mois. Ils se sont déroulés au cours des années scolaires 1963, 1965, 1967, 1969, 1971, 1973 et 1975.

d'autres milieux scientifiques moins hostiles, à commencer par le Canada, dont il appréciait la « relative tranquillité québécoise », mais aussi, et surtout, Québec, « la vieille ville », d'où il avait « découvert naguère le Nouveau Monde »<sup>81</sup>. Exclu du cercle braudélien<sup>82</sup>, Mandrou s'était donc efforcé de faire profiter son savoir et ses connaissances aux étudiants et aux professeurs de l'Université Laval en développant des séminaires portant sur diverses thématiques en histoire européenne et en livrant plusieurs conférences sur la méthode historique, le métier d'historien et, plus largement, sur le métier d'universitaire.

Si, comme nous le verrons dans les chapitres à venir, c'est à Ernest Labrousse que revient la palme de l'historien français le plus influent sur le plan interprétatif chez les historiens lavallois, notamment chez Ouellet, Mandrou vint surtout offrir un encadrement à valeur initiatique aux étudiants. En entrevue avec François Ricard en 1981, l'historienne Louise Dechêne, dont Mandrou avait dirigé la thèse de doctorat qui devait paraître sous le titre *Habitants et marchands de Montréal au XVII<sup>e</sup> siècle* parle pour sa part d'une « influence indirecte » : « Ce que j'ai fait ne ressemble en rien aux travaux de Mandrou, mais c'est quand même quelqu'un qui me faisait découvrir *un tout* en histoire à ce moment-là<sup>83</sup>. » Gérard Bouchard se rappelle quant à lui avoir trouvé, jeune étudiant, chez cet homme la figure d'un maître, dont la compétence n'avait d'égal que l'autorité naturelle : « C'était un homme qui avait des exigences intellectuelles et scientifiques extrêmement élevées, une érudition considérable, une rigueur redoutable. [...] c'était vraiment l'image du maître, qui était d'ailleurs encore très présente dans la culture de l'université française de l'époque. Il était, pour ainsi dire, comme une sorte de père<sup>84</sup>. »

Figure tutélaire pour les uns, modèle de rigueur scientifique pour les autres, Mandrou avait développé une relation de mentorat avec les étudiants en histoire à Laval<sup>85</sup>.

---

<sup>81</sup> Il écrira ces lignes dans une lettre envoyée à Marcel Trudel le 21 décembre 1968 (AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42381/Dossier « Mandrou, Robert : correspondance 1965-1969 »).

<sup>82</sup> Sur la rupture personnelle et épistémologique entre Mandrou et Braudel, voir Jean Lecuir, « Robert Mandrou: Genèse de l'Introduction à la France moderne », dans Robert Mandrou, *Introduction à la France moderne 1500-1640. Essai de psychologie historique*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 459-466. La familiarité de Mandrou avec la culture allemande conditionnera aussi le choix d'un exil plus tardif de l'autre côté du Rhin, à Göttingen, où il ira fonder en 1977 une importante mission historique française affiliée à l'Institut Max-Planck d'histoire.

<sup>83</sup> Louise Dechêne, « Écrire l'histoire au Québec - 1981 » dans Éric Bédard et Julien Goyette (dir.), *Parole d'historiens. [...], op. cit.*, p. 233.

<sup>84</sup> Gérard Bouchard, entrevue, Montréal, février 2014.

<sup>85</sup> Un bref coup d'œil à la correspondance canadienne de Mandrou, retrouvée dans son fonds d'archives privé, montre d'ailleurs combien ce dernier a pu durablement marquer les esprits de tous ceux qui l'ont fréquenté



Cette convergence trouve aussi une explication de nature épistémologique et politique qui nous permet de saisir autrement la dynamique spécifique des rapports d'affinités avec les *Annales*. Déjà, en 1965, à l'occasion d'un colloque étudiant organisé à Laval, l'auteur de *Magistrats et sorciers en France au XVII<sup>e</sup> siècle* émettait de sérieuses réserves à propos de la thèse défendue par Michel Brunet sur la « déchéance » de la bourgeoisie d'affaire en Nouvelle-France à la suite de la Conquête de 1760. Consciente de ses objectifs communs, la bourgeoisie française des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles ne pouvait atteindre, selon lui, une forte conscience de classe du fait de son manque d'homogénéité et de son écartèlement entre ses diverses évasions sociales. Par ailleurs, pour peu qu'il y ait eu, en Nouvelle-France, « quantités de petits nobles à la recherche de meilleurs fiefs qu'en France [...] les conditions d'existence, les possibilités climatiques et géologiques n'[étaient] pas, selon Mandrou, favorables à une transplantation pure et simple des habitudes de travail et d'esprit communes en France<sup>86</sup> ». Cette mise en cause de l'une des thèses centrales de l'école historique néonationaliste préfigurait une critique encore plus vive des historiens de l'Université de Montréal, critique dont il donnera la pleine mesure dans un texte paru quelques années plus tard dans les pages de la *Canadian Historical Review*: « [L]es historiens attendent toujours, patiemment, les œuvres scientifiquement élaborées que l'"école de Montréal", plus attachée aux vertus oratoires qu'à la démonstration imprimée, doit nous donner un jour pour fonder en méthode et raison ses visions apocalyptiques du devenir canadien<sup>87</sup>. » Par ces propos, Mandrou s'alignait, et nourrissait en retour, la

---

au fil de ses voyages. En 1965, Pierre Savard, alors jeune professeur à Laval, lui écrivait: « [...] l'enthousiasme des étudiants à la suite de votre séjour parmi nous témoigne de façon non équivoque que vous avez apporté beaucoup. Nous essaierons de ne pas laisser s'éteindre la flamme » (« Lettre de Pierre Savard à Robert Mandrou, 4 décembre 1965 », Archives nationales de France (ci-après ANF), Fonds Robert Mandrou AB XIX/Correspondance générale 4475/dossier « S »). Nombreuses sont aussi les lettres d'étudiants qui le remercient d'avoir provoqué chez eux un éveil et des orientations décisives. « C'est de vous que j'ai appris le plus, à Québec, à la fois le sens de l'histoire et la façon de pratiquer "le métier d'historien" », lui écrivait en 1965 José Igartua, alors étudiant en lettres à l'Université Laval. René Hardy, étudiant en histoire et futur professeur à l'Université du Québec à Trois-Rivières, lui confiait pour sa part en 1968 : « [...] le sens que vous avez donné à l'enseignement et à la recherche en histoire resteront pour toujours les lignes directrices d'une carrière que je désire aussi exemplaire que la vôtre ». (« Lettre de José Igartua à Robert Mandrou, 23 septembre 1966 », ANF, Fonds Robert Mandrou AB XIX/ Correspondance générale 4475/dossier « H »; « Lettre de René Hardy à Robert Mandrou, 12 juin 1968 », ANF, Fonds Robert Mandrou AB XIX/ Correspondance générale 4475/dossier « H »).

<sup>86</sup>José Igartua, « Conférence de Robert Mandrou. Bourgeois français, Bourgeois canadiens », *Le Carabin*, 19 novembre 1965, p. 5.

<sup>87</sup> Robert Mandrou, « L'historiographie canadienne-française. Bilan et perspective », *loc. cit.*, p. 5.

propension chez plusieurs collègues de Laval à déprécier l'approche politique et la question nationale.

Comme plusieurs intellectuels français de sa génération, et en particulier ceux issus de la filière des *Annales*, Mandrou était un homme de gauche, d'un marxisme tempéré mais jamais tenté par le communisme, laïque et de sensibilité socialiste, dont l'engagement scientifique s'était précisé dans l'« esprit de la Libération » de l'après-guerre<sup>88</sup>. Difficile aussi de ne pas relier la sensibilité épistémologique de l'historien avec l'expérience tragique qu'il avait personnellement vécue au début des années 1940, période durant laquelle il fut contraint à l'abandon des études pour rejoindre les chantiers de jeunesse et, de là, le service du travail obligatoire en Allemagne, où il fut envoyé comme bûcheron dans la forêt du Harz<sup>89</sup>. On soupçonne facilement combien son expérience des totalitarismes européens avait pu nourrir chez lui une méfiance profonde face aux sentiments nationalistes. À tout le moins, l'approche nationale en histoire lui inspirait-elle la méfiance en cela qu'elle naturalisait des différences attribuables aux situations sociales:

[...] les différences à mon sens l'emportent sur les traits communs. Ce qui n'est pas facile, ni agréable peut-être, à reconnaître : nous vivons sur ce plan nourri de mythes, d'idées fausses qui ont fait leur chemin à travers les idées reçues lénifiantes de la para-histoire, des communications de masse, voire à travers certaines formes d'enseignement. [...] Non seulement je ne pense pas qu'il soit licite de faire prévaloir la notion de communauté de culture dans le cadre national, mais je crois qu'il appartient à l'historien de reconnaître à quel point les différenciations culturelles font partie de la définition des rapports sociaux<sup>90</sup>.

Cette posture trouvait assurément un écho favorable auprès d'une historiographie québécoise de plus en plus axée sur l'étude de la question sociale et plutôt hostile à une interprétation qui plaçait le « national », les événements politiques et l'identité au premier plan. Au métarécit national d'un Brunet, Mandrou préférait assurément le métarécit libéral d'un Fernand Ouellet, avec qui il noua d'ailleurs des liens privilégiés, comme nous le

---

<sup>88</sup> André Burguière, *L'École des Annales [...], op. cit.*, p. 19.

<sup>89</sup> Philippe Joutard et Jean Lecuir, « Robert Mandrou. L'itinéraire d'un historien européen du XX<sup>e</sup> siècle », dans *Histoire sociale, sensibilité collective et mentalité. Mélanges Robert Mandrou*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 9-10.

<sup>90</sup> Robert Mandrou, « Histoire sociale et histoire des mentalités », *Nouvelle Critique*, vol. 49, n° 230, janvier 1972, p. 43-44.

verrons plus en détails au prochain chapitre. Mandrou ne tarira pas d'éloges à l'égard de l'*Histoire économique et sociale du Québec*, ouvrage paru en 1966 et qu'il qualifiera de « plus beau fleuron de la production de l'Institut d'Histoire de l'Université Laval, voire le plus important des livres d'histoire publiés au Canada depuis la fin de la Seconde Guerre mondiale<sup>91</sup> ». Rappelons qu'il en avait aussi été le préfacier, autre signe évocateur d'une confluence intellectuelle particulièrement forte entre les deux hommes. Si Ouellet avait eu le mérite d'« esquiss[er] une histoire totale du Québec », ses recherches novatrices explicitaient surtout, selon Mandrou, « une vision fort originale [du] passé, si souvent invoquée de façon simpliste, en ces années difficiles, par les différents nationalismes québécois<sup>92</sup> ». Cette préface en avait d'ailleurs convaincu plus d'un sur l'existence d'une solidarité épistémologique bien établie à Laval. C'est le cas notamment de l'étudiant Jacques Mathieu, qui écrivait à Mandrou en octobre 1966, non sans trahir un certain regret de voir Ouellet quitter Laval :

La préface de l'ouvrage de F. Ouellet témoigne d'une foi convaincue en une certaine école de pensée, en une certaine forme de recherche naissante au Canada français. L'hommage que vous rendez à Ouellet rejaillit sur ceux qui ont failli être de ses étudiants. Enfin, peut-être serons-nous de ses disciples, tout au moins des disciples de l'équipe dont il est un des membres moteurs<sup>93</sup>.

À l'inverse, Trudel était probablement celui avec qui Mandrou, par-delà les liens de cordialité qui les unissaient, se sentait le moins d'affinité épistémologique. Sans rien enlever à la grandeur ni à l'importance de l'œuvre, l'historien français considérait toutefois que la méthode aux allures de « chroniques » privilégiée par le spécialiste du régime français comportait d'importantes limites: « Assurément, cette histoire-chronique ne peut apporter au lecteur de perspective vraiment neuve sur le devenir de la Nouvelle-France : tout au plus une illustration des thèmes plus classiques dont l'histoire de la colonisation est nourrie depuis que les entreprises françaises ont été passées au crible<sup>94</sup> ». En outre, il écrira à propos de *L'Église canadienne sous le régime militaire* un ouvrage publié par Trudel à

---

<sup>91</sup> Robert Mandrou, « L'historiographie canadienne française. Bilan et perspective », *loc. cit.*, p. 17.

<sup>92</sup> Robert Mandrou, « Préface », dans Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850*, Montréal, Fides, 1966, p. VII.

<sup>93</sup> « Lettre de Jacques Mathieu à Robert Mandrou, 20 octobre 1966 », ANF, Fonds Robert-Mandrou AB XIX/4475/dossier « M ».

<sup>94</sup> Robert Mandrou, « L'historiographie canadienne française [...] », *loc. cit.*, p. 9.

la fin des années 1950, que « le résultat n'est pas très heureux parce que l'auteur a voulu retracer le destin de chaque institution (dans son second volume) l'une après l'autre, sans souci des perspectives d'ensemble auxquelles Guy Frégault est toujours attentif<sup>95</sup>. » Trudel avait probablement ressenti cette distance qui le séparait du maître français, confiant lui-même à Pierre Savard dans une lettre en 1988 que malgré l'influence prépondérante que purent avoir les Latreille et Mandrou à Laval, son coup de coeur avait plutôt été pour les travaux de Roland Mousnier, historien proche de la droite catholique française, professant à la Sorbonne et évoluant en marge des courants marxiste et annaliste<sup>96</sup>.

Il faut retenir un autre aspect qui, dans la continuité de la précédente démonstration, rend compte des confluences intellectuelles entre les *Annales* et le milieu scientifique lavallois. Au risque de généraliser, il nous semble que c'était aussi autour de l'optique proprement « canadieniste » que ces chercheurs communiaient. Aux côtés de sociologues et d'économistes tels que Falardeau, Faucher, Lamontagne et d'historiens comme Trudel et Ouellet, Mandrou souscrivait au projet d'une conciliation féconde et harmonieuse entre les deux grandes communautés universitaires canadiennes linguistiquement divisées. Pour peu qu'il se soit prononcé sur les enjeux relatifs à la « question nationale » québécoise, c'est dans une perspective pour le moins résolument canadienne - celle de « l'État multinational<sup>97</sup> » - que Mandrou situait son questionnement sur les problèmes et défis posés aux hommes d'État canadiens. Dans une communication prononcée à l'occasion d'un colloque tenu au Centre culturel international de Cerisy-la-Salle, en juillet 1968, il s'attachait à critiquer la thèse de la « classe ethnique » développée par le sociologue Marcel Rioux, au motif que cette dernière ne correspondait pas exactement à l'organisation sociale canadienne, dont les structures de pouvoir faisaient état d'un *establishment* francophone en expansion<sup>98</sup>. Autrement dit, la dualité nationale canadienne ne se présentait pas dans les paramètres exclusifs d'une situation de domination des francophones par les anglophones. Raison pour laquelle il fallait, à ses yeux, revenir à l'hypothèse du « dérivatif ethnique »

---

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 12.

<sup>96</sup> « À bien y penser, je reconnais avec vous que Mousnier n'a pas joué chez nous un rôle bien déterminant, absolument pas comparable à la celui de Latreille ou de Mandrou : c'est que des trois j'aimais bien mieux Mousnier. Ah! l'histoire objective! » (« Lettre de Marcel Trudel à Pierre Savard, 8 février 1988 », AUC/42384/Dossier « Savard, Pierre : correspondance 1965-1998 »).

<sup>97</sup> Robert Mandrou, « Propos de bienvenue » dans *ibid.*, p. 13.

<sup>98</sup> Pour justifier son argumentation, Mandrou avait recours aux données de l'ouvrage de John Porter, *The Vertical Mosaic : An Analysis of Social Class and Power in Canada*, paru en 1965.

selon laquelle « l'opposition entre les deux peuples fondateurs serait entretenue ou ravivée comme un dérivatif à des oppositions [...] plus fondamentales et sans doute plus menaçantes pour l'ordre social ». Cette analyse était rehaussée d'une conclusion à saveur résolument trudeauiste sur la complémentarité des cultures canadiennes et sa valeur exemplaire aux yeux d'une Europe ravagée par les guerres: « Dépassant le conflit entre les deux peuples, par la coexistence pacifique devenue, non plus un vœu pieux, mais une réalité qui comporte l'acceptation réciproque des uns par les autres, le Canada pourrait affronter et résoudre de façon canadienne, et non pas américaine [celle du « melting pot »], la crise de civilisation dans laquelle nous sommes engagés tous, vous et nous, de ce côté-ci de l'Atlantique comme de l'autre, et qui est la crise majeure de cette seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle<sup>99</sup>. » Au cours de ce même colloque, Mandrou avait renchéri en accréditant la thèse de la « tolérance britannique » par rapport à la population francophone du Canada pour expliquer une partie du phénomène de survivance nationale au Canada français : « À longueur d'histoire, sur l'ensemble des deux siècles, de 1763 à nos jours, j'ai l'impression, écrit-il, que la politique des Britanniques puis des Anglo-canadiens a été plus libérale et plus ouverte que ne le disent bien des Québécois habituellement<sup>100</sup> ». Il y avait là une reprise évidente de la posture relativiste sur les conséquences de la Conquête, posture longtemps privilégiée par l'historiographie qui s'est déployée à l'Université Laval.

En dernière instance, il faut souligner combien la communauté d'attitudes, de valeurs et d'opinions qui unissait Mandrou, les *Annales* et les historiens de Laval trouve un élément d'explication important dans la sensibilité heuristique des mentalités. Ronald Rudin a déjà fait remarquer, à ce propos, combien les professeurs français les plus influents à Québec durant les années 1960 - Mandrou mais aussi Dupront, Mousnier et, dans une certaine mesure, Labrousse - avaient tous en commun d'être des historiens non représentatifs des Annalistes du type Braudel en raison de la place centrale qu'ils accordaient aux facteurs psychologiques dans leurs travaux<sup>101</sup>. En effet, à la différence de ces derniers, Braudel accordait peu d'importance à la psychologie et aux mentalités dans

---

<sup>99</sup> Robert Mandrou, « Une société pluraliste », dans *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, Montréal, Éditions HMH, 1969, p. 224.

<sup>100</sup> Robert Mandrou, « Une société pluraliste », dans *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, Montréal, Éditions HMH, 1969, p. 221.

<sup>101</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, *op. cit.*, p. 167-173.

sa conception de l'histoire, plutôt axée sur la « longue durée » et le poids du structurel, avec une forte connotation économiciste. À l'inverse, l'histoire des mentalités, axée sur les représentations mentales des individus et des sociétés, privilégiait une utilisation plus marquée des temporalités historiques « courtes » et montrait une plus grande sensibilité pour l'événement et les ruptures<sup>102</sup>. Qui plus est, l'empreinte préalable d'André Latreille à Laval en avait fait un foyer unique de développement de l'histoire culturelle au Québec avec les travaux de Philippe Sylvain, Nive Voisine et Pierre Savard en historiographie religieuse ou encore avec Claude Galarneau, spécialisé dans l'étude des collèges classiques et de l'imprimé<sup>103</sup>.

La prégnance de cette sensibilité mentalitaire (et culturelle) dans la filière française à Québec est un facteur important, nous semble-t-il, pour comprendre le rapport d'« affinité élective » qui la liait à l'orientation que prenait la pensée scientifique au Québec et, plus spécifiquement, à l'Université Laval. Ce rapport peut être analysé conjointement avec la réception du paradigme sociologique de l'« École » de Chicago à la Faculté des sciences sociales au sortir de la guerre. Comprendons-nous bien : il ne s'agit pas ici de se faire équivaloir les méthodes et la théorie de ces deux traditions disciplinaires, qui ne manquèrent pas d'ailleurs de susciter débats et désaccords entre sociologues et historiens (comme nous le verrons dans le prochain chapitre, Ouellet a critiqué à maintes reprises la sociologie de Chicago). Tout au plus, nous considérons que leur réception québécoise est fonction de certaines analogies significatives, à partir desquelles convergent des engagements plus larges de même nature.

L'histoire des mentalités est un genre historiographique qui apparaît surtout dans les années 1960, en réaction au triomphe jusque-là inégalé de l'histoire économique et sociale et des courants quantitatifs. Héritier des travaux d'historiens comme Febvre et Henri Pirenne, de géographes comme A. Demangon et de sociologues comme Lucien Lévy-Bruhl et Maurice Halbwachs, et proche des disciplines de l'anthropologie et de la psychologie sociale, ce courant postule que les domaines des sentiments, des sensibilités, des croyances, des attitudes, de l'imaginaire et des symboles sont aussi importants que ceux des forces socio-économiques et matérielles. Ancêtre de l'histoire culturelle, il se rapporte avant tout

---

<sup>102</sup> Jean Lecuir, « Robert Mandrou : Genèse de l'Introduction à la France moderne », *loc. cit.*, p. 459-466.

<sup>103</sup> Yvan Lamonde, « L'histoire sociale des idées comme histoire intellectuelle », *loc. cit.*, p. 89.

à l'étude des représentations collectives et des structures mentales des sociétés dans le temps. Chez Mandrou, les mentalités recouvrent les notions de « vision du monde » et de « psychologie sociale » ou collective. Souvenirs enfouis et sédimentés dans le pergélisol des cultures, expression authentique des inconscients collectifs, elles désignent aussi ces « formes de résistances », en retard sur l'évolution rapide des modes de vie matérielle que composent les mutations industrielles, scientifiques et technologiques<sup>104</sup>. D'où la remarque de Philippe Ariès, pour qui l'étude des mentalités en histoire a nécessairement traduit « un souci constant de mieux comprendre le passage à la modernité<sup>105</sup> ». Elle trouve, par ailleurs, une application similaire dans le modèle labrousien de l'histoire économique et sociale, qui postule une hiérarchisation des trois instances de l'économique, du social et du mental, avec ses retards emboîtés (sur l'économique retarde le social et sur le social retarde le mental):

Plus encore que la structure sociale résiste la structure mentale de divers groupes sociaux considérés dans leur masse. [...] [N]ous avons fait jusqu'ici l'histoire des Résistances. L'accélération de l'Histoire ne doit pas nous faire trop sous-estimer la lenteur de l'Histoire. La résistance de la mentalité en place est un des grands facteurs de l'Histoire lente. Elle bloque ou suspend les prises de conscience. Elle est la chance prodiguée des contre-révolutions<sup>106</sup>.

Pour peu qu'on s'y intéresse, cette thématization des mentalités dans le courant des *Annales* entrainé en résonance avec les directions que prenait le champ intellectuel du Québec des années 1950 et 1960, alors fortement influencées par l'anthropologie culturelle et le paradigme du « continuum rural-urbain » hérité des théories de la modernisation américaines et de la tradition sociologique de Chicago. Maintes analyses ont démontré l'empreinte que ces courants ont laissée sur les sciences sociales au Canada français après la guerre, comme en témoigne notamment l'extension socio-historique que donneront plusieurs sociologues québécois, en particulier ceux de Laval, à l'application de l'étiquette « société traditionnelle » ou encore « Folk-society »<sup>107</sup>. Le réemploi de ces concepts, qui

---

<sup>104</sup> Robert Mandrou, « L'histoire des mentalités », *Encyclopedia Universalis*, vol. 8, 1970, p. 436-438.

<sup>105</sup> Philippe Ariès, « L'histoire des mentalités » dans Jacques LeGoff, *La nouvelle histoire*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006, p. 177.

<sup>106</sup> Ernest Labrousse, « Introduction » dans *L'histoire sociale. Sources et méthodes*. [...], *op. cit.*, p. 5.

<sup>107</sup> Voir à ce sujet Claude Couture et Claude Denis, « La captation des rapports entre tradition et modernité dans la sociographie québécoise », *Canada : Theoretical Discourse / Discours théorique*, Montréal, Association d'études canadiennes, 1994, p. 105-131.

accentuaient l'impression d'une césure entre le monde ancien et le monde moderne, s'inscrivait dans l'horizon plus large d'une critique du régime duplessiste, représentatif des traditions rurales, communautaires et religieuses<sup>108</sup>. Il permettait aussi de pondérer la problématique du « retard collectif » canadien-français, envisagée sous l'angle des mutations de la conscience ou de l'évolution des structures sociales. Une telle lecture invitait à dissocier les systèmes de représentations, les manières de penser, de sentir et de faire (autrement dit, la « culture » dans son sens anthropologique) des modes d'encadrement économique, politique et familiaux de la collectivité<sup>109</sup>. Cette dissociation avait pour finalité stratégique de mettre en relief le « décalage » entre l'infrastructure de la société, en rapide mutation, et la culture jugée « traditionnelle ». Selon Warren, « c'est en creux de ce "culturalisme" que se perpétue l'idée d'une réforme des mentalités<sup>110</sup> » dans le Québec francophone du tournant des années 1960.

L'historiographie pratiquée par Mandrou et la tradition sociologique de Chicago s'installaient dans un même chantier des mentalités, qui relevait alors de la composante culturelle et psychologique de l'action humaine et des inconscients collectifs. Leur « resignification » dans le contexte québécois participait d'une volonté concomitante d'inscrire l'analyse sous le schéma général du passage de la tradition à la modernité. Faut-il rappeler, à cette enseigne, que la typologie *folk/urban* avait aussi nourri la perspective des analyses historiques, dont plusieurs allaient retenir la lecture évolutionniste de l'histoire et l'interprétation « culturaliste » de la situation du peuple canadien-français? Les références à la problématique des « mentalités » reviennent d'ailleurs souvent sous la plume des chercheurs que côtoie Mandrou à Laval, qui l'emploient dès les années 1950 toujours dans la rétrospective des immobilismes et des déphasages de la société canadienne-française. Déjà, dans son texte de 1955, Galarneau se demande « comment comprendre notre *mentalité* de refoulés, de casaniers, de xénophobes?<sup>111</sup>. » Luc Lacourcière enseigne, pour sa part, la « mentalité paysanne » et les coutumes

---

<sup>108</sup> *Ibid.*

<sup>109</sup> Voir notamment Guy Rocher, *Le Québec en mutation*, Montréal, Les Éditions Hurtubise HMH, 1973, 345 p.

<sup>110</sup> Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique [...]*, op. cit., p. 291.

<sup>111</sup> Claude Galarneau, « Jeunesse de Clio ou la recherche en histoire », loc. cit., p. 9. Pour une application mieux circonscrite du concept, voir Claude Galarneau, « Toile de fond : histoire de la mentalité et des idées », dans P. de Grandpré, dir., *Histoire de la littérature française du Québec. Tome 1*, Montréal, Beauchemin, 1967, p. 34-42.



traditionnelles dans un programme bonifié d'ethnographie traditionnelle au début des années 1960. Fernand Ouellet donne une explication culturelle - la « mentalité » d'Ancien régime - pour expliquer l'inaptitude des Canadiens français à s'adapter au capitalisme et à surmonter leurs problèmes conjoncturels<sup>112</sup>. Jean Hamelin disserte, quant à lui, sur la mentalité mégalomane des marchands en Nouvelle-France pour expliquer l'absence d'une bourgeoisie canadienne-française riche, forte et soucieuse du bien commun<sup>113</sup>. Tous venaient, eux aussi, alimenter le paradigme de la société rétive, restée cloisonnée dans des formes collectives archaïques.

### 3. Conclusion

Ce bref tour d'horizon illustre combien la problématique d'histoire économique et sociale qui prendra forme à Laval sous les plumes, notamment, de Ouellet et Hamelin a profité à la fois des perspectives inaugurales de la sociologie lavalloise et d'une réception forte de l'historiographie annaliste française. L'ouverture aux influences et aux collaborations « extérieures » pointe une autre spécificité lavalloise, celle de sa *porosité intellectuelle*, elle-même fonction d'un évident parti pris en faveur de l'interdisciplinarité mais aussi, de l'absence d'un principe doctrinal instituant qui aurait concouru à son autoréférentialité. Cette caractéristique met, une fois de plus, en relief l'identification à une « école d'activité », qui tend à réunir ses membres sur la base d'un travail disciplinaire en commun, ouvert sur une variété de pratiques historiographiques et ce, indépendamment de leur conception de la meilleure manière de penser ou de mettre en œuvre une action intellectuelle collective. C'est d'ailleurs là un aspect fondamental qui distingue l'ADN de l'Institut lavallois de celui de l'Institut montréalais, où l'on s'est effectivement montré beaucoup plus sceptique face aux influences méthodologiques en provenance de l'extérieur. Cette différence provient du fait qu'à Montréal, la démarche historique était davantage orientée vers une rénovation du nationalisme *de l'intérieur* dans le souci d'une fidélité et d'une fraternité à un certain récit national référé à la majorité historique

---

<sup>112</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec [...]*, op. cit., 639 p.

<sup>113</sup> Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1960, 137 p.

francophone. C'est dans cet esprit que, d'abord préoccupé par les conséquences de la Conquête, Guy Frégault avait explicitement refusé, à titre de directeur de l'Institut, d'accorder « une place prépondérante à l'histoire de France » dans le cursus scolaire, préférant s'attacher à l'histoire de l'Angleterre qui avait « joué un plus grand rôle dans notre histoire politique et économique<sup>114</sup> ». De même, lui et Brunet se méfiaient de l'ascendance qu'avait prise l'historiographie française dans les départements d'histoire au Québec<sup>115</sup>. Si on peut déceler une influence des *Annales* dans les œuvres de l'école de Montréal, il faut toutefois préciser qu'il s'agit surtout de la première génération annaliste, en particulier Marc Bloch, qui leur avait offert un cadre d'intelligibilité pour, d'une part, rompre avec les illusions positivistes de l'histoire « historisante » et, d'autre part, accrédi-ter un certain déterminisme structuraliste dans le cadre d'une perspective « totale » et systémique de l'histoire<sup>116</sup>.

Qu'à cela ne tienne, si le mouvement des *Annales* constitue un aspect important de l'identité intellectuelle de l'Institut lavallois, il ne faudrait pas pour autant en exagérer l'influence sur ses historiens de métier. Nous avons d'ailleurs pu constater, dans la précédente section, combien sa réception québécoise était, pour beaucoup, le fait d'une appropriation créative. Autrement dit, il y aurait sans doute lieu d'éviter de réduire le type spécifique de rapport réciproque entre les *Annales* et le micro-climat lavallois à une stricte détermination causale ou encore à une simple logique d'« influence ». On serait plutôt en face ici d'une dynamique homologique, de confluence active ou d'« affinité élective », pour reprendre un vocabulaire wébérien, qui nous oblige à considérer l'existence d'un terreau idéologique déjà formé, qui accueille, modélise et infléchit les référents scientifiques d'emprunt. Ainsi, comme l'a écrit Jean Hamelin :

---

<sup>114</sup> Guy Frégault, 19 décembre 1946, cité dans Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, *op. cit.*, p. 167.

<sup>115</sup> *Ibid.*, p. 168.

<sup>116</sup> Selon Jean Lamarre, la fréquentation par Frégault des écrits de Marc Bloch l'aurait amené à passer « de l'idéalisation de "l'être national", tel qu'il s'est formé à l'origine, à une recherche plus systématique de ses modalités d'existence » (Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*, p. 304-305). À l'inverse, la seconde génération annaliste, celle de l'histoire sociale et économique des années 1960, avait beaucoup inquiété Maurice Séguin, car sa popularité attestait un déclin de l'histoire politique, mais aussi, le rejet d'une certaine conception « engagée » de l'historien, dont la pratique devait s'orienter dans le sens d'une tâche à accomplir et d'un destin à achever. Aussi, à l'évidence, l'histoire sociale posait problème en occultant de sa problématique l'enjeu de l'oppression nationale et de la survivance culturelle, dont la pensée néonationaliste avait hérité (voir, à ce sujet, Sébastien Parent, « Maurice Séguin et la nouvelle histoire », *loc. cit.*).

[...] l'esprit et le vocabulaire des *Annales* alimentent [à Laval] les discussions théoriques et méthodologiques, leurs travaux meublent les bibliographies qui accompagnent les syllabus de cours, mais leur impact sur le contenu de l'ensemble varie d'un professeur à l'autre. Et cela n'a rien d'étonnant. Trudel [et] Ouellet [...] sont des hommes qui ont déjà du métier et, partant, une identité et un style qui leur sont personnels. Ils ne sont pas à l'affût des dernières modes!<sup>117</sup>

Examinons à présent, d'un oeil plus attentif, la trajectoire de Fernand Ouellet, l'un des principaux intermédiaires de cette nouvelle histoire française à Laval, mais aussi un chaînon essentiel de ce que l'on désigne couramment sous le label « école de Québec ».

---

<sup>117</sup> Jean Hamelin, « L'histoire des historiens : entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité - 1992 », *loc. cit.*, p. 215.

## CHAPITRE 5

### LE PROJET HISTORIOGRAPHIQUE DE FERNAND OUELLET

*Si vous êtes responsables de vos problèmes, Monsieur, ça veut dire que vous pouvez changer. [...] La logique de mon interprétation, c'est que les Canadiens français n'étaient pas des victimes innocentes de tout ce qui s'était déroulé dans l'univers qui les entourait. Ils ont plutôt été des agents actifs là-dedans. À un moment donné, ils avaient eu des choix. Ils ne pouvaient pas être collés à une philosophie statique pour le reste de leur vie.*

- Fernand Ouellet<sup>1</sup>

Parmi les principales entreprises intellectuelles qui ont jalonné le panorama général de « l'école de Québec », l'œuvre de Fernand Ouellet joue un rôle central. Ses écrits marquent assurément une étape charnière dans la constitution et la cohérence particulière de notre objet et renferment les principales idées directrices qui engageront une nouvelle problématisation du passé québécois. En souhaitant rompre avec les tenants du récit national et politique, l'historien lavallois livrera une interprétation d'ensemble du parcours historique canadien-français axée sur son évolution économique et envisagée sous l'angle des structures et des conjonctures. Cette approche, qui insiste surtout sur les facteurs de stabilité et de pérennité de la sphère économique, a pour conséquence de diminuer significativement le poids des événements politiques dans la trame narrative de l'histoire québécoise, à commencer par la Conquête de 1760, qui, reléguée à un strict changement de métropole, n'a rien d'une catastrophe, ni d'un cataclysme, ni même d'une rupture pour l'historien. Cette manière d'aborder l'histoire se double d'une autre ligne interprétative de fond qui, systématisant la sensibilité autocritique particulièrement marquée chez ses prédécesseurs à Laval, consiste à présenter les tares et les ratés des Canadiens français comme le résultat de facteurs logés dans leurs propres replis culturels et mentaux. Ici, le

---

<sup>1</sup> « Fernand Ouellet », *Écrire l'histoire au Québec. Cahier no. 2*, Montréal, Société Radio-Canada (transcription d'entrevue radiophonique), 1981, p.11.

détour par l'histoire vise explicitement à démontrer que le conservatisme des mentalités canadiennes-françaises était l'une des sources primordiales des retards et des blocages socio-économiques du Québec dans le présent. L'accentuation de cette perspective autocritique chez Ouellet procède d'une lecture radicale de la modernité, elle-même fécondée par une philosophie de l'histoire libérale et progressiste, qui fait de l'essor du capitalisme industriel et de la société bourgeoise, mais aussi des mouvements de laïcisation et de libéralisation les critères de mesure de la performance historique du groupe.

C'est d'ailleurs peut-être en cela que Ouellet se distingue le plus de son ancien professeur devenu collègue, Marcel Trudel. À la différence de ce dernier, Ouellet a explicitement fouillé une problématique précise dans ses recherches, se risquant régulièrement à l'art des exposés et des interprétations d'ensemble. Avec toutes les nuances que cette comparaison appelle<sup>2</sup>, on dira de Ouellet qu'il fut, à Laval, ce que Maurice Séguin fut à Montréal, en cela que les deux hommes ont élaboré un modèle de synthèse interprétative qui, articulé à une même passion de la globalité et disposé à prendre en compte l'évolution générale du Canada français, a imprimé une direction nouvelle à l'historiographie québécoise et canadienne. Nulle surprise, d'ailleurs, à constater que ces derniers ont publiquement croisé le fer à quelques reprises, faisant ainsi de Ouellet sans doute l'historien le plus intellectuellement « engagé » parmi le groupe des historiens lavallois<sup>3</sup>. Ainsi, si l'on a déjà parlé d'une « révolution théorique<sup>4</sup> » majeure en référence aux *Normes* de Séguin, il y a tout lieu de parler d'une « révolution ouelletiste<sup>5</sup> » sur le plan de la méthode, du style et des interprétations. En effet, la parution chez Fides, en 1966, de *L'Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850*, sans doute l'ouvrage le plus important du corpus ouelletien en même temps que l'œuvre la plus emblématique du

---

<sup>2</sup> Entre autres nuances, il faut considérer l'inégalité dans le rapport quantitatif entre les deux œuvres: du côté de Séguin, on recense à peine deux ouvrages et quelques articles sur l'histoire du Québec; chez Ouellet, l'œuvre est beaucoup plus abondante, toute composée et articulée sur le XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français.

<sup>3</sup> Dans un élan stylistique ampoulé, mais non moins révélateur, l'historienne Micheline Dumont parlait de Fernand Ouellet comme du « pape » de l'« école de Québec », non sans écho au qualificatif de « pape de l'histoire » qui avait été attribué à Braudel de son vivant pour signifier sa prétention hégémonique (Micheline Dumont, « L'histoire des femmes », *Histoire sociale*, vol. 23, n° 45, mai 1990, p. 118).

<sup>4</sup> Gilles Bourque, « L'œuvre de Maurice Séguin », dans Josiane Lavallée et Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains suivi de : Les normes de Maurice Séguin*, Québec, Septentrion, 2005, p. 75-76.

<sup>5</sup> L'expression est de Jean Blain, qui l'employa pour la première fois dans « Compte rendu de Guy Frégault, *Le XVIII<sup>e</sup> siècle canadien. Études* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 23, n° 1, 1969, p. 123.

courant interprétatif de l'historiographie lavalloise des années 1960, provoquera une onde de choc que peu de travaux subséquents en histoire connaîtront.

Dans ce chapitre, nous tenterons de retisser le fil qui relie les diverses composantes de cette œuvre importante du paysage intellectuel québécois, et ce, à partir d'une vue d'ensemble qui rend compte de ses diverses inflexions dans le temps, de ses principales influences, de ses lignes de force, de son orientation méthodologique et de ses prolongements dans la sphère politique. Et cela, à partir d'une perspective qui met en étroite relation l'œuvre avec son contexte d'énonciation et, dans une certaine mesure, avec les expériences personnelles vécues par son auteur. Cette démarche nous permettra de définir l'une des tendances historiographiques dominantes du groupe de Québec et de préciser davantage certaines des caractéristiques nettes qui la distinguent de ses collègues et des autres courants historiographiques québécois et canadiens.

Pour ce faire, notre approche privilégiera une lecture en deux temps. Il s'agira, tout d'abord, de rendre explicites les principaux postulats auxquels Ouellet fait appel pour coordonner et hiérarchiser les faits dans ses analyses. Car l'œuvre se distingue peut-être surtout par son caractère « paradigmatique », voulant dire par là que les structures méthodologiques et théoriques qui la caractérisent sont essentiellement « macro-historiques » mais ont des implications relativement précises lorsque vient le temps d'interpréter des dimensions plus ciblées du passé québécois, qu'il s'agisse du régime seigneurial, du régime parlementaire, des Rébellions de 1837-1838, du rôle des marchands ou encore du fonctionnement de l'agriculture. « L'auteur appartient à cette catégorie d'intellectuels qui, pour l'essentiel, n'empruntent qu'à eux-mêmes<sup>6</sup> », écrivait avec raison Pierre Tousignant. Ainsi, dans cette articulation cohérente du général et du particulier, il y a un paradigme implicite dont il faut dégager les principales caractéristiques. Après avoir mis en lumière les axiomes sous-jacents à l'intelligibilité du processus historique chez Ouellet, nous pourrions aborder la deuxième dimension de son œuvre qui concerne, cette fois-ci, l'explication historique à proprement parler.

---

<sup>6</sup> Pierre Tousignant, « Le Bas-Canada : Une étape importante dans l'œuvre de Fernand Ouellet », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, n° 3, décembre 1980, p. 416.

# 1. Le paradigme

## 1.1 Ouellet avant Ouellet : hypothèse sur une trajectoire de jeunesse

Avant de présenter les principales caractéristiques du paradigme scientifique qui conduit, chez Ouellet, à une saisie originale de l'histoire et des méthodes, il convient d'abord de revenir sur certaines de ses assises biographiques. Car la biographie, même sommaire, plonge vers des racines et des expériences de vie qui ont indéniablement nourri l'œuvre en retour. Ouellet a toujours été plutôt avare de confidences sur lui-même. De son enfance comme de sa jeunesse, on sait très peu de choses<sup>7</sup>. Pourtant, tout indique que cette « préhistoire » de l'historien revêt certaines coordonnées fondamentales qui éclairent la suite de son parcours. Lors d'une émission de radio consacrée à sa carrière enregistrée à Radio-Canada en juin 1981, l'historien revient sur ses années de formation, au début des années 1950 et confie que sa découverte des *Annales* et de l'histoire socio-économique relevait moins d'un effet de popularité que d'une prédisposition personnelle et intellectuelle :

[...] ma découverte de l'étranger est venue dès les années 1952-1953. C'était une découverte de l'École des *Annales*, c'était une découverte de Marc Bloch. Et ça c'est venu à partir de la recherche et de la sensibilité que j'avais à certains problèmes, à certaines dimensions. J'ai été sensibilisé directement au social. Vous savez, je n'aurais pas pu écrire mon histoire économique et sociale si je n'avais pas vu les problèmes non pas à partir d'une approche nationaliste - je n'avais pas la nation tellement braquée dans les yeux que ça m'empêchait de voir le reste - j'ai vu les choses à partir du social. Et c'est pour ça que j'ai été amené à réexaminer mes positions par rapport au concept des nations<sup>8</sup>.

Cette « sensibilisation » précoce au social soulève la question de ses prédilections de jeunesse et de leur rôle dans le cheminement d'une interrogation souterraine. Cela en revient, autrement dit, à se demander pourquoi une personne acquiert des dispositions à faire sienne telle méthode et telle pensée plutôt que telle autre que le hasard des lectures et des fréquentations lui a proposée? Autrement dit, quelle pré-conception du monde a pu orienter la vocation historiographique de Fernand Ouellet? De ce point de vue, on peut

---

<sup>7</sup> Rappelons que Fernand Ouellet n'a pas encore, à ce jour, déposé de fonds d'archives privé dans une institution. On recense, tout au plus, un petit fonds d'archives à l'Université York, qui contient certaines correspondances personnelles, des morceaux de manuscrit et une copie de son ouvrage pilonné, *Julie Papineau, un cas de mélancolie et d'éducation janséniste*.

<sup>8</sup> « Fernand Ouellet », *Écrire l'histoire au Québec. Cahier no. 2, op. cit.*, p. 4.

faire l'hypothèse que le paradigme ouelletien doit beaucoup à l'intériorisation-extériorisation d'une expérience inséparablement physique, intellectuelle et affective liée à sa jeunesse saguenéenne. Loin de postuler que toutes les promesses de ses travaux d'historien étaient clairement lisibles dans cette époque, il semble néanmoins que l'on puisse y retracer des jalons décisifs et certaines inclinations, dont les fruits viendront à maturité plus tard, au cours de la décennie 1960.

Ouellet est né le 6 novembre 1926, à Lac-Bouchette, un petit village situé à une vingtaine de kilomètres au sud du lac Saint-Jean. À cette date, Lac-Bouchette évoque une petite paroisse d'environ 800 âmes<sup>9</sup>, sise « au bord du lac jumelé » selon sa devise, située à la jonction des lacs Ouiatchouan et Bouchette et évoluant plutôt en périphérie de l'armature urbaine de la région du Saguenay<sup>10</sup>. En cela semblable à plusieurs autres petits villages isolés du Canada français d'autrefois, cette paroisse se déploie autour de quelques institutions qui regroupent l'église, le magasin général, l'école du rang et quelques scieries artisanales. La présence de l'Ermitage Saint-Antoine de Lac-Bouchette, tenu par les Capucins, en fait aussi un haut lieu de ferveur religieuse ainsi que l'un des plus importants sites de pèlerinage catholique de la province de Québec. La précarité, et ses corollaires (l'ingéniosité et la résilience), s'observe dans toutes les sphères de l'existence, qu'il s'agisse de l'alimentation, de l'habitat, de soins médicaux, de transport, de vêtement, d'outillage ou de production<sup>11</sup>. Les nécessités matérielles, mais aussi l'omniprésence des valeurs chrétiennes placent la famille au cœur de la vie sociale, que ce soit pour la procréation, l'éducation des enfants, les soins du corps, l'assistance matérielle et morale<sup>12</sup>. Dans ce contexte d'éloignement et de rareté, les habitants vivent aussi très proches de la nature et du terroir, desquels ils tentent de tirer un profit maximum. À l'image du jeune Braudel, élevé dans la Lorraine paysanne, on peut penser que le jeune Ouellet fut très tôt initié au savoir expérimental d'une « société [rurale] à respiration lente » et qui fait théâtre, sans

---

<sup>9</sup> Jean-Joseph Moisset, *L'Alcan et la croissance économique du Saguenay-Lac-St-Jean*, Thèse de doctorat (sciences économiques et sociales), Université de Fribourg, 1972, p. 54.

<sup>10</sup> Le village restera lié au reste du Québec uniquement par le chemin de fer et ce, jusqu'en 1965, année où s'achèvera la construction de la route 155, assurant la liaison jusqu'à la ville de Québec. Avant cette date, les voyages et les communications entre le village et l'extérieur restaient difficiles, surtout durant l'hiver.

<sup>11</sup> Gérard Bouchard, « Les caractères originaux de la société saguenayenne aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles », *Saguenayensia*, vol. 31, n<sup>o</sup> 1, janvier-mars 1989, p. 5.

<sup>12</sup> Au tournant du XX<sup>e</sup> siècle, la région du Saguenay-Lac-Saint-Jean comptait parmi les plus hauts taux de fécondité au monde (*ibid.*, p. 3).



doute plus qu'ailleurs, à la durée sociale, aux temps multiples et contradictoires de la vie des hommes ainsi qu'aux forces de profondeur qui la travaillent<sup>13</sup>. Ce Saguenay, et surtout l'aménagement particulier de son fjord, Ouellet en fera d'ailleurs une belle description dans un texte paru en 1962, évoquant un « spectacle unique dans la partie orientale du Canada français », formé par les événements géologiques du Bouclier laurentien, l'« une des plus vieilles montagnes de la terre », d'où surgiront un grand nombre des possibilités industrielles de la région<sup>14</sup>. Dans le même esprit, il appert que la systématisation de l'objet géographique a préséance sur celui de l'histoire chez le jeune Ouellet, comme en fait foi ce court article, paru en 1954, consacré à la charte du village de Château-Richer. Placée à l'enseigne des intuitions du géographe vidalien Maximilien Sorre, l'étude s'appuie sur le cas de ce village pour aborder des problèmes fondamentaux de l'histoire économique et sociale du Canada français comme ceux, notamment, du progrès difficile de la colonisation agricole et de l'impuissance du régime seigneurial et de la paroisse à satisfaire les besoins économiques<sup>15</sup>. Cette orientation, proche des perspectives de la géographie humaine française, valorise déjà un certain nombre de trames centrales à l'œuvre de Ouellet : une prédilection pour l'histoire rurale et de la vie paysanne; la méfiance face à toute construction théorique trop rigide au profit d'une démarche ancrée dans l'observation réelle; l'évacuation de l'événementiel et du politique au profit d'une analyse recentrée sur les processus permanents qui forment la trame intégrée des « milieux » et des époques.

Plutôt pauvre, rustre et de peuplement relativement récent<sup>16</sup>, le Saguenay rural dans lequel grandit Fernand Ouellet tire ses traditions culturelles des vieilles paroisses catholiques de la région de Charlevoix, d'où sont issus les premiers colons saguenéens. À 98% francophone, la région est l'un des noyaux de francisation les plus importants

---

<sup>13</sup> Voir à ce sujet Omar Carlier, « Braudel avant Braudel ? Les années algériennes (1923-1932) », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 19-20 | 2003, mis en ligne le 30 août 2012, consulté le 18 mai 2017. URL : <http://insaniyat.revues.org/5936> ; DOI : 10.4000/insaniyat.5936.

<sup>14</sup> Fernand Ouellet, « Le Fjord du Saguenay », *Encyclopédie Larousse pour la jeunesse*, Paris, Librairie Larousse, vol. 6, 1962, p. 478.

<sup>15</sup> Fernand Ouellet, « Un problème économique et social : le village de Château-Richer », *Hermès*, n° 10, hiver 1954, p. 47-50.

<sup>16</sup> Le rythme de croissance démographique de la région du Saguenay atteindra son maximum au cours de la décennie 1931-1941, avec une augmentation décennale de 45, 3% (source : Pierre-Yves Pépin, « Principaux traits socio-économiques de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 7, n° 13, 1962, p. 61).

d'Amérique du Nord<sup>17</sup>. L'agriculture y est plutôt rudimentaire, du moins dans les terroirs plus difficiles situés loin du lac, et subit le double impact de l'industrialisation et de l'urbanisation. La structure industrielle, peu diversifiée et en pleine expansion, reste quant à elle tributaire des capitaux étrangers et de la demande américaine en pulpe et en pâte et papier<sup>18</sup>. La région hérite d'un contexte de colonisation et de peuplement qui, rythmé par la croissance de l'exploitation forestière et minière, a cristallisé moult inégalités économiques et sociales. Cette situation, rappelle Gérard Bouchard, ne fut pas sans créer certains traits culturels propres à la sagamie, parmi lesquels il faut noter « une culture très robuste et très autoritaire qui laissait peu de place aux dissensions ou au doute, et qui dispensait ainsi une grande sécurité morale. [...] [C]'était une culture qui atténuait et même évacuait les incertitudes et l'angoisse<sup>19</sup> ». Il est tentant de penser que cette culture a pu se réfracter et s'intérioriser dans le tempérament batailleur de Ouellet, jusqu'à y imprimer la carrure souvent polémique que l'on sait des hypothèses. N'est-ce pas Jean Hamelin lui-même qui, plus tard, décrira Ouellet comme un historien « taillé à la hache dans une pièce de bois équarri<sup>20</sup> »?

Comme plusieurs Canadiens français installés dans la région, le père de Ouellet est bûcheron durant l'hiver et pratique le métier de guide de chasse et de pêche l'été<sup>21</sup>. Le jeune Fernand travaille lui aussi à l'occasion au moulin à scie de son village, un emploi qui lui permettra notamment de payer les frais de ses études supérieures<sup>22</sup>. Le travail sur les chantiers est ardu, dangereux et soumis à une rude discipline. Les conditions d'emploi demeurent quant à elles très précaires. La plupart des entrepreneurs forestiers rémunèrent leurs employés seulement à la fin des activités de coupe, laissant ces derniers sans entrées d'argent pendant de longues périodes. Bon nombre d'entreprises forestières iront jusqu'à adopter un mode de rémunération à la pièce, donc à l'arbre croupé, créant ainsi un climat

---

<sup>17</sup> Martin Duval, « La force du sentiment nationaliste au Saguenay- Lac-Saint-Jean », *Saguenayensia*, vol. 36, n° 3, juillet-sept 1994, p. 31.

<sup>18</sup> Voir, à ce sujet, José E. Igartua, *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1996, 288 p.

<sup>19</sup> Gérard Bouchard, « Les caractères originaux de la société saguenayenne aux 19<sup>e</sup> et 20<sup>e</sup> siècles », *loc. cit.*, p. 5.

<sup>20</sup> Jean Hamelin cité dans Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait » dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir. op. cit.*, p. XXIV.

<sup>21</sup> Entrevue avec Yves Frenette, Montréal, 12 mai 2015.

<sup>22</sup> « Fernand Ouellet », *Écrire l'histoire au Québec. Cahier no. 2, op. cit.*, p. 6.

de forte compétition entre les bûcherons<sup>23</sup>. Cette précarité est accentuée par la crise des années 1930, qui frappe très durement la région. Le resserrement des marchés engendre plusieurs impacts secondaires telles que la surproduction hydroélectrique et les mises à pied massives de travailleurs dans les usines de Jonquière, Kénogami et Riverbend. Il condamne aussi certaines compagnies à la fermeture temporaire (*Port-Alfred Pulp and Paper*), voire définitive dans certains cas (les pulperies de Chicoutimi et de Val-Jalbert)<sup>24</sup>.

On soupçonne sans mal combien cet univers populaire de la petite enfance de Ouellet, où la désarticulation entre les structures économiques et les structures socioculturelles est très prégnante, a pu nourrir chez lui un intérêt particulier pour les questions sociales, d'autant plus fondamental qu'il semble relever d'une durable pratique biographique. Aux dires de certains collègues qui l'ont côtoyé durant sa carrière, Ouellet est effectivement toujours resté attaché à ses origines populaires, jusqu'à y puiser une part essentielle de ses convictions historiographiques, qu'il a toujours voulu solidaires du « monde ordinaire ». « Il avait choisi l'histoire sociale car c'était sa façon de parler du peuple », nous confie Matteo Sanfillipo, l'un de ses anciens étudiants devenu proche collègue. Cette expérience de jeunesse informe tout autant sa conception du métier d'historien, qu'il assimilera au labeur et à l'habileté pratique du travail ouvrier: « Pour lui, l'historien était avant tout un travailleur, un travailleur qui ne travaillait pas uniquement avec ses mains mais qui devait travailler de longues heures dans la masse des données et des courbes statistiques<sup>25</sup>. » De la même manière, cette socialisation primaire au monde rural et ouvrier aurait constamment nourri chez lui le sentiment d'une mise à l'écart du milieu universitaire, davantage associé à l'ethos petit-bourgeois.

De ce climat de jeunesse, le jeune Fernand reste néanmoins un surgeon dont l'unicité frappe par contraste puisqu'il est des quelques rares étudiants de sa région natale qui fréquenteront l'école au-delà de la 7<sup>e</sup> année. Il complète son cours classique au Séminaire de Chicoutimi, où il est de la promotion de 1948, avant de compléter un baccalauréat ès arts à l'Université Laval<sup>26</sup>. La première publication recensée du jeune

---

<sup>23</sup> Pierre-Yves Pépin, « Principaux traits socio-économiques de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean », *loc. cit.*, p. 127-129.

<sup>24</sup> Laurier Duchesne, « 1930-1939. Une longue période de crise », *Saguenayensia*, vol. 42, n° 1, janvier-mars 2000, p. 21.

<sup>25</sup> Entretien avec Matteo Sanfillipo, Montréal, 18 janvier 2016.

<sup>26</sup> Cette information nous a été confirmée par les archives du Séminaire de Chicoutimi.

historien est un bref compte rendu d'une autobiographie d'un missionnaire oblat français, Mgr Gabriel Breynat, nommé évêque d'une paroisse francophone dans l'Ouest canadien. Le texte, paru en anglais dans les pages de la *Canadian Historical Review*, en 1949, est à forte teneur hagiographique et table de façon très appuyée sur l'héroïsme des missionnaires étrangers venus au Canada<sup>27</sup>. Rien de surprenant toutefois ici au regard de sa formation acquise à l'enseigne de l'humanisme chrétien. Au séminaire de Chicoutimi, Ouellet fait l'expérience du modèle pédagogique classique et de son régime exigeant, où se transmet un bagage constitué de spiritualité chrétienne, d'auteurs gréco-latins, de rhétorique et d'une éthique centrée sur l'effort intellectuel et la discipline de vie. Si nous n'avons retrouvé aucune trace ni témoignage de cette période charnière de son adolescence, on peut aisément penser que l'incorporation au cours classique, et à ses habitudes aux relents bourgeois, est l'occasion d'une profonde mise à distance du milieu d'origine en même temps qu'un lieu transitoire depuis l'univers intuitif et émotif de l'enfance vers celui de la culture et du savoir supérieur. Durant la décennie 1940, Ouellet étudie sous l'influence de l'abbé Victor Tremblay, grand maître de l'histoire régionale saguenéenne<sup>28</sup>. Comme nombre de ses collègues, on peut penser qu'il s'initie à l'histoire du Canada français par la lecture de la célèbre *Histoire du Saguenay. Depuis l'origine jusqu'à 1870*. L'ouvrage, paru en 1938 sous la plume de Mgr Victor et de quelques collaborateurs, est adopté comme manuel officiel dans les écoles et reste l'une des principales influences historiques pour les jeunes collégiens du Saguenay formés avant la Révolution tranquille<sup>29</sup>. Imprégné par l'influence cléricale de ses auteurs, mais aussi par l'esprit des années 1930, alors sous l'influence de l'abbé Groulx et du courant régionaliste en histoire, le volume ne présente pas moins un réel souci de rigueur méthodologique. Le recours aux faits et aux sources y est abondant et l'on peine à y trouver la marque d'un providentialisme explicite. Aussi, la dimension conflictuelle avec l'élément anglophone, incarné par le monopole de la *Price Brothers and*

---

<sup>27</sup> Fernand Ouellet, « Compte rendu de *Cinquante ans au pays des neiges. Tome III. L'Évêque volant par Gabriel Breynat* », *The Canadian Historical Review*, vol. 30, n° 3, septembre 1949, p. 286.

<sup>28</sup> À l'occasion d'une conférence donnée à la Société historique de Québec en décembre 1954, Fernand Ouellet envoie une lettre à l'abbé Honorius Provost, du séminaire de Québec, en lui demandant spécifiquement de signaler son travail à Victor Tremblay, son ancien professeur d'histoire au Séminaire de Chicoutimi (« Lettre de Fernand Ouellet à Honorius Provost, 24 novembre 1954 », AVQ, Fonds de la Société historique de Québec P20/74620/dossier « 1954 »).

<sup>29</sup> Éric Tremblay, « "L'Histoire du Saguenay" de 1938 : une école ou une époque? », *Saguenayensia*, vol. 47, n° 1, janvier-mars 2005, p. 168.

*Company*, est-elle fortement atténuée dans le récit, à l'exception des années qui ont précédé l'ouverture de la région du Saguenay à la colonisation<sup>30</sup>.

Le passage critique de l'enfance à adolescence puis à l'âge adulte se déroule sur fond de fin de guerre, moment crucial, s'il en est, pour toute une génération de jeunes lettrés, qui souscrivent alors à une définition de la jeunesse comme universelle et indépendante, disposée à élargir ses horizons et à défier l'autorité des « élites traditionnelles ». Si Ouellet ne semble pas avoir vécu ces années sous le signe de l'engagement social – Guy Rocher, alors étudiant en sociologie à Laval, se souvient du jeune Ouellet comme d'un élève « très sérieux et très studieux », avant tout passionné par ses travaux scolaires et peu présent dans les cercles militants<sup>31</sup> –, tout indique cependant que sa conscience historique fut précocement modelée par la mutation industrielle du Canada français. « Moi, qu'est-ce que j'ai fait? J'ai abordé mon travail à partir de l'idée que le changement majeur dans l'histoire du Québec, c'était l'industrialisation comme postulat de point de départ<sup>32</sup> », confie-t-il à François Ricard. À preuve, Ouellet fait paraître, dès 1950, un article dans les pages du *Géographe canadien*, consacré cette fois-ci au développement industriel de la ville de Chicoutimi et à sa reconversion forcée, à la suite des nombreuses fermetures d'usines de pulpe, à une économie de vocation commerciale:

Chicoutimi est une ville jeune qui n'a pas encore trouvé sa forme définitive d'activité, écrit-il. Elle ne peut demeurer une ville uniquement commerciale à cause de la concurrence de Jonquière, de Port-Alfred et de Bagotville; elle ne doit pas non plus espérer une solution en devenant de nouveau une ville industrielle car Kénogami, Port-Alfred et Arvida possèdent beaucoup d'avantages de ce point de vue. Je crois, que le "Reine du Nord", expression favorite des habitants de Chicoutimi, trouverait son équilibre en associant son ancienne fonction industrielle à sa nouvelle fonction commerciale<sup>33</sup>.

Ce double intérêt pour la dimension structuraliste du passé et, plus particulièrement, pour l'évolution récente des structures industrielles et de leurs possibles aménagements traduit déjà une vision particulière de l'histoire qui tend à faire de la Révolution industrielle, plutôt

---

<sup>30</sup> Fernand Harvey, « L'historiographie régionaliste des années 1920 et 1930 au Québec », *loc. cit.*, p. 85. Voir aussi Éric Tremblay, « L'"Histoire du Saguenay" de 1938 : une école ou une époque? », *Saguenayensia*, vol. 47, no° 1, janvier-mars 2005, p. 163-173.

<sup>31</sup> Entretien avec Guy Rocher, Montréal, 6 mai 2014.

<sup>32</sup> « Fernand Ouellet », *Écrire l'histoire au Québec. Cahier no. 2, op. cit.*, p. 9.

<sup>33</sup> Fernand Ouellet, « Évolution des fonctions urbaines de Chicoutimi », *Le Géographe canadien*, vol. 1, n° 1, janvier 1950, p. 30.

que la Conquête ou les disputes constitutionnelles, l'élément crucial d'une définition nationale. Ce constat rejoint celui que posait déjà Michael Gauvreau à propos de la jeune génération de l'entre-deux-guerres, pour qui la Révolution industrielle aurait marqué une « vraie coupure » venue modifier l'horizon passé et futur de la collectivité : « Rapprochant la dimension économique du processus de modernisation industrielle à celle, plus psychologique, du stress émotionnel marquant l'entrée dans l'adolescence, cette vision de l'histoire permettait à la "jeunesse", prise comme catégorie sociale, de constituer une charnière essentielle entre le passé et l'avenir du Québec<sup>34</sup>. »

Si la jeunesse forme l'homme et l'œuvre à l'avenant, il faudrait peut-être surtout retenir, dans le cas de Ouellet, l'omniprésence de la question sociale, alors que le contexte particulier du Saguenay de son enfance s'offre comme le miroir grossissant d'un cléricisme fortement caractérisé et des changements qui travaillent la structure économique du Canada français durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle. À en juger par la teneur anticléricale et antinationaliste que prendront ses travaux des années 1960, on peut poser l'hypothèse que cette première jeunesse dessine déjà une voie inverse à l'Église et ses mystiques traditionnelles. Car il n'est pas impossible que cette radicalité de la question sociale puisse justement avoir été la pierre de touche d'une incarnation radicale dans le monde, incarnation dont Jean Lemoyne dira, au début des années 1950, qu'elle se vit sur le mode d'une désaffection du sacré et de la pensée dualiste: « L'incarnation, restauration de la totalité plus admirable encore que la création, achèvera de scandaliser la mentalité dualiste et consommera pour elle le divorce entre les réalités spirituelles et charnelles<sup>35</sup>. » Le consentement à l'univers dur, démuné et exposé des hommes trouve son corollaire dans une temporalité primordialement humaine, définie en opposition au temps « intemporel », dissocié de la nature et des êtres, du clergé<sup>36</sup>. Ainsi, le déterminisme religieux se transposera, pourrait-on dire, dans le déterminisme du social chez Ouellet, comme en réponse au dogme d'un clergé générateur d'irréalité, proposant une moralité fermée au monde et à la totalité du réel. Et il en vaut tout autant pour le nationalisme stérilisant des

---

<sup>34</sup> Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, op. cit., p. 44.

<sup>35</sup> Jean Lemoyne, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *Cité libre*, n° 12, mai 1955, p. 8.

<sup>36</sup> Voir aussi, à ce propos, Vincent Lambert, « Du spirituel dans la littérature québécoise et dans l'anticléricisme en particulier », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 15, n° 2, printemps 2015, p. 115.

vieux maîtres, dont la critique puisera, chez Ouellet, à même celle du monolithisme, de l'irréalisme et de l'autoritarisme de l'Église. Produit des intérêts de la petite bourgeoisie des villes, le nationalisme n'apparaît, dans cette perspective, que comme une autre fiction dérivative par rapport aux enjeux concrets, réels et tangibles des masses populaires. Ici aussi, la question sociale tend à s'autonomiser par rapport à la question nationale. Elle prendra, comme nous le verrons, une teneur axiologique dans l'œuvre de l'historien.

## **1.2 Postulats sous-jacents et influences**

### *1.2.1 Quête et usages de la liberté*

L'absence chez Ouellet d'un maître à penser clairement identifiable, à l'image de Groulx pour Maurice Séguin ou de Georges-Henri Lévesque pour Jean-Charles Falardeau, pose autrement la question des continuités et des filiations intellectuelles avec les prédécesseurs. En effet, l'historiographie ouelletienne se laisse peut-être moins déchiffrer dans une volonté de perpétuation et d'inscription que dans une volonté de rupture, doublement définie vis-à-vis le traditionalisme canadien-français, d'une part, et son métarécit nationaliste, d'autre part. À l'empreinte laissée par la vigueur de la question sociale durant sa jeunesse, il est un autre axe initial, une coordonnée contextuelle, qui lui est corollaire et tout aussi indispensable à relever pour comprendre l'architecture de l'œuvre. Il renvoie à la quête et aux usages d'une liberté et d'une dissidence.

Dans le Québec d'après-guerre, la liberté de conscience que revendique une nouvelle génération d'intellectuels est à la fois celle que les totalitarismes européens ont étouffée et qu'une culture clérico-nationale canadienne-française mythifiante aurait assourdie. Elle est aussi le dénominateur commun de l'opposition au régime duplessiste, réélu en 1944, 1948, 1952 et 1956. Dans l'ordre des idées, l'enjeu concerne surtout l'atteinte d'une « liberté philosophique », c'est-à-dire, selon Yvan Lamonde, « celle qui préconiserait de faire ce qu'il plaît de faire » par opposition « à une liberté catholique qui consent à un plan du Créateur, à un régime ou une hiérarchie des fins<sup>37</sup> ». Dans le Québec d'après-guerre, ces projections libératrices se multiplient sous la plume d'une élite artistique et lettrée, dont

---

<sup>37</sup> Yvan Lamonde, *La modernité au Québec - Tome II. La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, *op. cit.*, p. 330.

la parution en août 1948 du *Refus global* en est sans doute l'un des points d'orgue. Contresigné par une quinzaine d'artistes, le manifeste, rédigé par Paul-Émile Borduas à l'enseigne de la prose surréaliste, signale un désir profond d'émancipation, de liberté à partir d'une expérience de création radicale, celle de l'automatisme pictural. Dans son apologie de l'« anarchie resplendissante » et sa volonté d'en finir avec « le goupillon et la tuque », le document prend le contre-pied de tout un climat politique et spirituel emmuré dans un conservatisme jugé rétrograde. À Laval, quoique tout différemment, ce culte de la liberté s'affirme notamment sous la plume du très influent père Lévesque, qui contribue ce faisant à amorcer un débat au sein même de l'Église. À rebours des sociologues de l'ordre, dont la philosophie reposait en bonne partie sur les questions de doctrines, de hiérarchies et d'autorité (du père, du patronat, du curé, de Dieu, etc.), le célèbre directeur de la Faculté des sciences sociales, une fois sa conversion au principe de la liberté personnaliste complétée après la guerre, défendra à maintes reprises la liberté de la personne humaine contre le climat autoritaire de peur et de soumission qui régnait alors dans les institutions québécoises<sup>38</sup>. C'est aussi le cas des jeunes chrétiens qui marcheront dans son sillage, comme Fernand Dumont qui, à la suite de Mounier, en appelle en 1949 à « une éducation à la liberté » référée à une « formation de la personnalité », c'est-à-dire dans le sens d'une liberté d'épanouissement de la conscience personnelle qu'il s'agirait d'opposer à la réalité d'« un monde des lieux communs et des sentiments tout faits où se dissolvent les personnalités<sup>39</sup> ». Au tournant des années 1950, ce ferment de liberté s'exprime aussi sous la plume d'un Maurice Blain qui, dans un numéro spécial consacré au Canada français dans la revue *Esprit*, affirme d'entrée de jeu que « c'est en terme de liberté que se pose le problème spirituel de ma génération ». Car les « causes profondes de l'oppression » ne sont autres que celle « de l'envahissement de la vie intellectuelle par le dogmatisme religieux, et du domaine temporel par le pouvoir hiérarchique ». Elles puisent aussi leurs semences à même le traditionalisme canadien-français, « qui eut pour effet d'immobiliser dans l'histoire le dynamisme de la culture et de tarir l'énergie créatrice de la civilisation », mais aussi dans l'impulsion donnée au nationalisme, « qui entretient encore bien des intellectuels dans l'attente d'un état catholique et français, analogue au rêve clérical de cité chrétienne ».

---

<sup>38</sup> Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique [...]*, op. cit., p. 272-273.

<sup>39</sup> Fernand Dumont, « Quelle liberté? », *Vie étudiante*, 1949, p. 16.



Énoncé dans le sillage de l'esprit citélibriste, le jugement de Blain est sans appel : « Se délivrer du traditionalisme, c'est supprimer l'oppression et le nationalisme qui ont jusqu'ici empêché ou égaré le travail d'une féconde liberté<sup>40</sup>. »

Fernand Ouellet est, à sa manière, héritier et légataire de cette aspiration à la liberté qui structure la vision du monde de toute une génération. Pour cette dernière, la question de la finalité de la vie individuelle et collective se pose désormais dans l'horizon d'un « idéal à réaliser », tendue vers le devenir et l'ouverture de nouveaux « possibles », plutôt que d'un « idéal à préserver », circonscrit par les principes de conformité et les principes d'obéissance à l'autorité<sup>41</sup>. L'historiographie a peu tenu compte de la trajectoire du « premier Fernand Ouellet », c'est-à-dire celui des années 1950, dont les analyses pointent davantage dans le sens d'un récit libéral en élaboration plutôt que celui d'un désaveu des récits nationaux. En voulant placer la liberté à l'enseigne de l'histoire, Ouellet s'était effectivement d'abord fait connaître pour ses recherches novatrices en histoire des idées aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles canadien-français, plus particulièrement du courant libéral qui, incarné par la pensée « dissidente » d'une bourgeoisie canadienne naissante, aboutit aux troubles de 1837-1838. En sous-estimant la prégnance de ce courant rationaliste dans le Canada français ainsi que les emprunts de sa députation professionnelle bas-canadienne aux mouvements libéraux et nationaux d'Europe qui avaient renversé les monarchies absolues, l'historiographie traditionnelle avait, d'après Ouellet, négligé un segment essentiel de l'évolution historique du Bas-Canada. À l'image de Jean-Charles Falardeau, qui estimait que l'omniprésence de l'optique nationaliste en histoire avait trop longtemps tenu dans l'ombre les écrits libéraux des Léon Gérin, Erroll Bouchette ou Jean-Charles Harvey<sup>42</sup>, les premiers écrits historiques de Ouellet s'attarderont tantôt aux éléments de la bourgeoisie canadienne qui ont incarné cet idéal libéral et les luttes politiques héroïques qui y sont associées, tantôt aux forces contraires qui ont voulu le combattre et le fracturer. Dans les deux cas de figure, il s'agissait de rendre compte de la conquête difficile mais assurée d'un régime où triomphent les valeurs de liberté et de raison. On retient ici son étude de la pensée de Denis-Benjamin Viger, homme politique et journaliste, présenté

---

<sup>40</sup> Maurice Blain, « Sur la liberté de l'esprit », *Esprit*, n<sup>os</sup> 193/194, août-septembre 1952, p. 210.

<sup>41</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*, p. 151.

<sup>42</sup> Jean-Philippe Warren, *L'engagement sociologique [...]*, *op. cit.*, p. 267.

comme l'un des grands médiateurs des Lumières françaises en terres canadiennes<sup>43</sup>; celle d'Étienne Parent, intellectuel catholique aux conceptions individualistes et rousseauistes et défenseur de la démocratie sociale<sup>44</sup>; ou encore celle de Louis-Joseph Papineau, dont les premières analyses chez Ouellet s'attachent surtout à mettre en évidence les assises libérales et républicaines de sa pensée politique et ce, dans une visée autrement plus empathique que ses travaux subséquents. En effet, au milieu des années 1950, Ouellet pouvait encore présenter le seigneur de la Petite-Nation comme le « Voltaire canadien » et « l'artisan d[un] mouvement libéral » dont l'œuvre aurait « le plus contribué à dresser la cité laïque en face de l'ordre établi<sup>45</sup> ».

Cet axe initial de recherche, au travers duquel Ouellet prendra la mesure de l'importance de la formation d'une nouvelle élite pour la société canadienne-française au tournant du siècle, permettait aussi de situer dans une nouvelle perspective la réaction antilibérale d'éminents représentants du clergé du XIX<sup>e</sup> siècle. Sous cet éclairage, le mandement de Mgr Jean-Jacques Lartigue marquait « une scission définitive entre les libéraux et le clergé dont ils feront le porte-parole de l'oligarchie anglaise<sup>46</sup> ». Jugement similaire à l'égard de Mgr Plessis, dont les « excès de pensée » et l'interprétation négative de la Révolution française et du régime parlementaire avaient « [rendu] difficile l'éclosion d'une conscience politique parmi le peuple ». Face à une élite peu nombreuse mais friande de liberté et « confiante dans la raison de l'homme », n'hésitant pas à « proclamer la faillite d'un passé fabriqué par les idées de tradition, d'autorité et d'obéissance », l'attitude de Mgr Plessis ne pouvait exprimer autre chose qu'« une volonté de ramener ce groupe "aux bornes de la subordination" et de renforcer les cadres traditionnels ». « Sa pensée impliquait, de rajouter Ouellet, une tendance à concentrer dans les mains du clergé toute la vie sociale des Canadiens français. Nous y voyons la raison première de la plupart des conflits politico-religieux du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>47</sup>. »

---

<sup>43</sup> Fernand Ouellet, « Denis-Benjamin Viger et le problème de l'annexion », *Bulletin des recherches historiques*, n° 1, janvier-février-mars 1951, p. 195-206.

<sup>44</sup> Fernand Ouellet, « Étienne Parent et le mouvement du catholicisme social (1848) », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 61, n° 1, juillet-août-septembre 1955, p. 99-118.

<sup>45</sup> Fernand Ouellet, « Autour du dernier volume de l'abbé Groulx. 1837 : Causes Économies et Origines intellectuelles », *Hermès*, n° 7, printemps 1953, p. 28.

<sup>46</sup> Fernand Ouellet, « Le mandement de Mgr Lartigue de 1837 et la réaction libérale », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 58, n° 1, janvier-février-mars 1952, p. 104.

<sup>47</sup> Fernand Ouellet, « Mgr Plessis et la naissance d'une bourgeoisie canadienne, 1797-1810 », *Rapport annuel de la société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 1956, p. 98.

Ces travaux étaient le produit de recherches originales qu'avait conduites le jeune Ouellet dans les archives de la province de Québec, où il oeuvrait comme archiviste en même temps qu'il complétait une licence ès lettres en histoire à l'Université Laval. Pour ce faire, il avait aussi eu recours à une connaissance approfondie des principaux systèmes philosophiques européens, tributaires du siècle de la raison et promoteurs des idées dont les révolutionnaires s'étaient réclamés. Fin lecteur de l'*Encyclopédie* dans sa jeune vingtaine<sup>48</sup>, Ouellet avait manifestement été séduit par l'esprit subversif des Rousseau, Holbach, Diderot, D'Alembert et consorts, défendant la raison contre les préjugés, la liberté religieuse contre l'absolutisme et l'affranchissement contre les servitudes. Ainsi, en s'appropriant la polarité conservatisme/libéralisme dans l'analyse du XIX<sup>e</sup> siècle et en assumant les idéaux d'une Europe moderne et révolutionnaire, à rebours de la figure historique antimoderne contre-révolutionnaire<sup>49</sup>, les premières études historiques de Ouellet prenaient une évidente dimension cathartique. Leur aspect manichéen, mettant en présence les forces d'une pensée nouvelle et celles de la société traditionnelle, consonnait avec l'esprit clivant du Québec des années 1950 où, face au durcissement de l'autoritarisme duplessiste et au ressac conservateur de l'Église romaine sous le pontificat de Pie XII<sup>50</sup>, nombre de jeunes intellectuels laïcs avaient la sensation que le Canada français était en retard par rapport aux autres sociétés occidentales et qu'il était essentiel de se réapproprier l'histoire dans la perspective d'une reconquête volontariste aux couleurs de la modernisation, de la liberté et de la démocratie sociale.

On comprend que cette quête des usages de la liberté propre aux années 1950, et la propension chez ses intellectuels à inscrire le débat national dans le cadre d'une commune matrice sémantique référée à la thématique du « retard », ait pu favoriser chez Ouellet une

---

<sup>48</sup> En entrevue avec François Ricard en 1981, Ouellet se confie : « Il y a une remise en question chez moi de la société québécoise traditionnelle, une sensibilité chez moi aux droits de l'homme, comprenez-vous? Quand j'ai lu Voltaire, quand j'ai lu l'*Encyclopédie* de Diderot et d'Alembert, quand j'ai lu toute cette littérature, dites-moi pas que j'ai été influencé par des mauvais livres comme on le disait à l'époque, que véritablement je suis arrivé à ces conclusions-là. C'est parce que déjà j'avais un doute, comprenez-vous, qui était infiltré et que pour moi il y avait une sensibilité à la dimension individuelle des problèmes, aux libertés individuelles, une remise en question de la société traditionnelle québécoise » (p. 11).

<sup>49</sup> Sur la référence à la France dans le discours critique de la revue *Cité libre* durant les années 1950, voir Ivan Carel, « L'invention de la « Grande noirceur » : la voie française », dans Lucia Ferretti et Xavier Gélinas (dir.), *Duplessis. Son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 36-51.

<sup>50</sup> Voir Jean-Philippe Warren, « Note de recherche. Religion et politique dans les années 1950. Une pièce de plus à notre compréhension de la supposée Grande Noirceur », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 67, n<sup>os</sup> 3-4, hiver-printemps 2014, p. 403-420.

pratique de l'écart, une manière d'habiter la discipline historique sur le mode de l'opposition, doublée d'une certaine éthique du combat qui le mènera, à plus d'une reprise, sur les chemins de la controverse. Sous-jacent à cette inclination vers la polémique et la conflictualité, s'inscrit aussi, en filigrane, une volonté de pluraliser l'horizon du débat public et, par ce fait même, briser un silence et une certaine unanimité de la pensée entretenue par les censures d'autrefois. Encore à Ricard, Ouellet dira en 1981:

Si vous éliminez la discussion [...], qu'est-ce que vous avez? Vous arrivez au problème de la société québécoise avant 1950, l'unanimité. Peut-être que l'idéologie n'est pas la même, mais on a encore la même unanimité. Alors il y a des gens qui n'aiment pas la discussion parce qu'évidemment ça les blesse, ça les fatigue, ça leur fait mal. [...] Il y a un exercice à faire pour apprendre tout simplement à supporter le poids de la discussion qui ne nous est pas favorable<sup>51</sup>.

Ainsi s'explique peut-être pourquoi l'historien choisira de publier ses premiers textes « engagés » non pas dans la revue *Cité libre*<sup>52</sup>, malgré les affinités évidentes qui l'unissaient, comme nous le verrons, à sa ligne éditoriale, mais plutôt dans la revue *Liberté*, dont la mission ne revendiquait aucun programme idéologique particulier sinon celui d'une libération de la parole, d'une « ouverture globale » en contrepoids du silence et de l'unanimisme ambiant<sup>53</sup>.

D'où cette propension, très tôt affirmée chez l'historien, à vouloir rompre avec l'esprit et les valeurs de l'historiographie canadienne-française traditionnelle et sa composante providentielle<sup>54</sup>. Cette attitude, cristallisée chez lui dès le début des années

---

<sup>51</sup> « Fernand Ouellet », *Écrire l'histoire au Québec. Cahier no. 2, op. cit.*, p. 12-13.

<sup>52</sup> Sur ce point, Léon Dion souligne qu'« en dépit de collaborations épisodiques de la région de Québec, il fut impossible de créer une section québécoise de *Cité libre* qui demeura une revue montréalaise, d'où le manque de profondeur historique et d'enracinement social qui furent ses principales faiblesses » (Léon Dion, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, Hurtubise, 1975, p. 56). Il n'est pas dit, à ce propos, que la faible participation des historiens de Laval à la revue puisse s'expliquer par le fait qu'ils ne se reconnaissaient pas vraiment dans son esprit « militant » qui, rigidifié au tournant des années 1960 après l'apparition de *Parti pris*, pouvait paraître inconciliable avec leur sacerdoce scientifique.

<sup>53</sup> Sur la fondation de la revue *Liberté*, voir Frédéric Rondeau, *Figures de l'écrivain à Liberté (1959-1980)*, mémoire de maîtrise (littérature), Université de Montréal, 2004, p. 10-13.

<sup>54</sup> Dans la critique tous azimuts que fait Ouellet des historiens traditionnels, une seule œuvre semble récupérable, *l'Histoire du Canada* du patriote Jacques Labrie, un ouvrage jamais publié et qui, ironiquement, fut la proie des flammes en 1837. « La perte de ce texte - reflet sans doute du nationalisme régressif et démocratique des années 1830 - est d'autant plus regrettable, écrit-il, qu'elle éliminait de notre historiographie traditionnelle la seule production historique susceptible de manifester une certaine indulgence à l'endroit de la démocratie. Il faudra attendre plus d'un siècle avant qu'une telle prédilection ne

1950, ne fera que grandir au fur et à mesure que s'échafaudera l'œuvre. Elle s'imposera comme une constante dans ses écrits, encore décelable dans ses derniers travaux parus au début des années 2000, où il prenait à partie les historiens « traditionnels » et leur propension à réduire l'expérience des Canadiens français à une lutte contre la modernité en magnifiant leur vocation agricole et en insistant sur leur distinction nationale et religieuse<sup>55</sup>. De ce point de vue, il n'est pas erroné de dire que l'entrée en histoire du jeune historien de Québec se découpe *d'abord* sur l'horizon d'une querelle entre « Anciens » et « Modernes ». En cela, il avait en partage avec des hommes comme Marcel Trudel, Maurice Séguin, Michel Brunet et Marcel Rioux la conviction que l'idéologie partagée par la majorité des Canadiens français depuis près de deux siècles était restée figée dans une conscience mythique, fondée sur la représentation d'un passé révolu ou imaginaire, en profond décalage avec la situation effective d'un groupe humain qui, dans le présent, doit faire sens d'un ensemble de mutations et de bouleversements. Dès lors, s'imposait l'exigence d'une lucidité nouvelle en histoire qui, en s'armant des outils de la science moderne, devait permettre de comprendre la situation réelle du Québec et faire sens de la rupture entre un avant et un après. Ces hommes avaient en commun, comme le rappelle Jean-Paul Bernard, « l'idée de développement » qui, dans les années 1950 et 1960, faisait florès dans les travaux des spécialistes québécois des sciences sociales. On verrait dès lors, précise Bernard, « que l'opposition principale, c'est qu'on a chez Ouellet l'idée de développement par la "modernisation" économique et sociale, alors que chez Séguin le développement passe par l'émancipation nationale et la souveraineté politique. Ces deux conceptions du présent colorent les deux interprétations du passé<sup>56</sup> ».

Dans sa critique de l'historiographie traditionnelle, Ouellet insiste tout particulièrement sur son incapacité à penser la question économique. Sa critique du troisième tome de *l'Histoire du Canada français* de Lionel Groulx, parue en 1953, est assez

---

réapparaisse chez nos historiens » (Fernand Ouellet, « L'étude du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n<sup>os</sup> 1-2, 1962, p. 28).

<sup>55</sup> Il suffit, par exemple, de lire le premier chapitre de son ouvrage *L'Ontario français dans le Canada français avant 1911*, paru chez Prise de Parole en 2005. N'est-il pas tout aussi révélateur qu'en 1985, Ouellet s'autorisait à présenter le manuel de Linteau, Durocher et Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise, 1867-1929* (1977) comme une « histoire générale faite selon un schéma assez néo-nationaliste »? (F. Ouellet, « La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale », *loc. cit.*, p. 35).

<sup>56</sup> Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838. Les patriotes dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, p. 52.

emblématique de ce positionnement<sup>57</sup>. En surinvestissant les facteurs politiques et culturels dans son œuvre, le chanoine Groulx n'avait pas su pondérer d'autres facteurs tout aussi essentiels, sinon davantage, dans le traitement de certains problèmes fondamentaux, à commencer par l'impérialisme anglais qui, pour Ouellet, implique d'abord la présence d'une causalité économique. Pour l'historien, la politique anglaise à l'égard du Canada après 1763 s'expliquerait moins par une quelconque volonté assimilationniste que par l'incompatibilité notoire entre le modèle capitaliste commercial et financier de l'Angleterre et la structure économique du Canada, fondée sur le régime seigneurial et une économie principalement agricole. Dix ans plus tard, Ouellet pouvait encore écrire, en référence à la production historique nationaliste, antérieure à la Seconde Guerre :

La croyance en la primauté du phénomène politique a concouru à concentrer l'attention de la majorité des historiens dans une seule direction. Pourtant le politique n'est pas le seul moteur de l'évolution historique. Une histoire politique n'a de sens que si elle fait appel à un ensemble de facteurs économiques, démographiques, sociaux ou idéologiques qui parfois se subordonnent au politique mais qui, à d'autres moments, vont l'entraîner dans leur mouvement. Tout cela exige une pondération d'éléments divers, impossible à réaliser dans une histoire purement politique<sup>58</sup>.

Cette conviction se double chez Ouellet d'une récusation du providentialisme et du messianisme dans la pratique de l'histoire, principes auxquels il souhaite opposer une histoire résolument « scientifique » qui « sans rejeter l'importance de la Providence ni la possibilité des miracles, recherche avant tout une explication humaine à l'œuvre de l'homme<sup>59</sup> ». Trop narratif, à tendance édifiante et empreinte de jugements de valeurs, le cadre normatif de l'historiographie traditionnelle allait à contre-sens du point de vue

---

<sup>57</sup> Comme pour Trudel, il y aurait lieu de nuancer le rapport critique à Groulx chez Ouellet. Par exemple, à propos de *l'Histoire du Canada français*, il salua une « œuvre capitale » (voir Pierre Trépanier, « 1950. Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte* », dans Claude Corbo (dir.), *Monuments intellectuels québécois du XX<sup>e</sup> siècle. Grands livres d'érudition, de science et de sagesse, op. cit.*, p. 92). De même, si Ouellet pouvait reprocher au prêtre-historien « ses points de vue par trop cléricaux, une tendance assez manifeste à la littérature comme au lyrisme » et une « problématique trop rigoureusement nationaliste », il reconnaissait volontiers l'injustice qu'il pouvait y avoir à « nier toute préoccupation scientifique à cette œuvre si riche ». « Au contraire, rajoutait-il en 1962, à mesure que cette dernière s'édifie, le problème d'une méthodologie se précise davantage réduisant de plus en plus la part de l'influence idéologique » (voir Fernand Ouellet, « L'étude du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français », *loc. cit.*, p. 30-31).

<sup>58</sup> Fernand Ouellet, « L'étude du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français », *loc. cit.*, p. 32.

<sup>59</sup> Fernand Ouellet, « Autour du dernier volume de l'abbé Groulx. 1837 », *loc. cit.*, p. 35.

séculier et matérialiste qu'exigeait désormais l'analyse historique. En 1958, l'historien va renchéris dans sa critique du passé disciplinaire et s'en prendra, cette fois-ci, à un ouvrage de l'abbé Albert Tessier, *Neuve-France. Histoire du Canada* (1958). Entre l'exaltation du matriarcat canadien-français et la glorification de sa paysannerie, la méthode du père Tessier péchait par excès d'émotivité. À l'« émotion scientifique » de l'historien-clerc, qu'il jugeait préjudiciable au développement de la pensée des jeunes étudiants, Ouellet opposera une conception de la science historique fondée sur la nuance et la lucidité :

[...] l'*Histoire du Canada* de Mgr Tessier, par sa conception, ne s'adresse ni aux « historiens scientifiques », ni aux adultes ni même aux adolescents. Elle rejoint un public incapable d'affronter la complexité de la réalité historique. À ce point de vue, elle pose un problème non seulement sur le plan scientifique mais aussi sur le plan éducatif puisqu'elle ne saurait servir à l'adolescent pour accéder à la maturité. L'histoire est avant tout une recherche de la vérité, quelle qu'elle soit. Son enseignement doit placer l'étudiant, d'une façon différente selon son âge, en présence des multiples aspects que comportent la réalité et la vérité historique. Ainsi fondé sur une vision plus nuancée du passé, l'enseignement de l'histoire contribue à donner à l'étudiant une attitude lucide vis-à-vis du passé, du présent et de lui-même<sup>60</sup>.

En élaborant ainsi l'idée d'une histoire rompue aux méthodes scientifiques modernes et purgée de sa matrice providentielle, Ouellet se rapprochait des visées historiographiques de sa génération et, plus particulièrement, de Marcel Trudel, qui avait été à la fois son professeur et son directeur de thèse à l'Institut d'histoire de l'Université Laval. Ouellet avait hérité de son ancien professeur le désir de travailler à la naissance d'une « nouvelle histoire » qui, lucide et objective dans ses ambitions, s'appuierait sur une méthode résolument scientifique et rigoureuse, purgée de sa matrice religieuse. Il parlera d'ailleurs, rétrospectivement, de Trudel et de Frégault comme « les premiers maîtres », « tenants d'une méthode plus critique, plus rigoureuse, [qui] prêchaient la prospection systématique des sources originales », grâce à qui « l'historiographie canadienne-française avait commencé à franchir le cap de l'amateurisme<sup>61</sup> ». Aussi, la fascination du jeune Ouellet pour l'expression des idées libérales au XIX<sup>e</sup> siècle et leur opposition au cléricisme se

---

<sup>60</sup> Fernand Ouellet « Compte rendu de Albert Tessier, *Neuve-France. Histoire du Canada*, T. I., (1524-1763) », *Culture*, 1959, p. 232.

<sup>61</sup> Fernand Ouellet, « Historiographie et nationalisme », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, vol. 13, 1975, p. 34.

rapproche des premiers travaux que Trudel a menés sur l'influence de Voltaire au Canada ou encore sur la vie et l'œuvre de Chiniquy. Le rapprochement entre les deux auteurs s'énonce, sur ce plan, dans une même volonté de diversification de l'expérience historique québécoise mais aussi dans le refus de s'attacher à la représentation d'une France mythique et contre-révolutionnaire, dont il faudrait exclure les éléments dissidents issus des Lumières.

Ce rapprochement entre Ouellet et Trudel s'apprécie aussi, nous semble-t-il, du point de vue de leur cheminement professionnel à l'Université Laval, plus particulièrement en ce qui a trait à leur rapport antagoniste avec les autorités ecclésiastiques de l'institution. À l'invitation de Trudel, Ouellet sera, lui aussi, membre de la section de la ville de Québec du Mouvement laïque québécois qui, en réclamant un secteur scolaire non confessionnel et la laïcisation des universités, contribuait à mettre à rude épreuve certaines des assises sociétales de l'Église catholique<sup>62</sup>. À cet engagement sur la place publique s'ajoutait aussi son propre appel à l'histoire qui, en documentant la tradition libérale et laïciste du XIX<sup>e</sup> siècle québécois, venait nourrir une critique historique du cléricalisme. On retient, à titre d'exemple, l'article que Ouellet fait paraître, en 1961, dans *Recherches sociographiques*, où il souligne l'« avant-gardisme » des idées de Mgr Bailly, un prêtre du XVIII<sup>e</sup> siècle critique des conceptions traditionnelles de l'éducation au Canada français. Dans ce même article, le jeune historien montre aussi à voir le discrédit que les « forces d'inertie » nationalistes et conservatrices du clergé et de la bourgeoisie avaient jeté sur le projet de l'« école neutre » précocement énoncée dans l'esprit laïque de certains intellectuels libéraux et démocrates du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>63</sup>. Sans durcir à l'excès l'opposition que susciteront ces prises de position chez les autorités lavalloises, force est néanmoins de constater qu'elles pouvaient déranger dans une université qui, à l'aube des années 1960, se définissait encore comme un établissement privé et catholique et où les prêtres du Séminaire de Québec exerçaient toujours une certaine ascendance sur la direction de l'institution. Avec Trudel, Ouellet se retrouvera rapidement en porte-à-faux avec les dirigeants de l'institution qui, selon son dire, lui auraient barré l'entrée formelle à l'Institut d'histoire. Il s'en confiera dans

---

<sup>62</sup> Cette information est confirmée dans le mémoire de Nicolas Tessier, *Le mouvement laïque de langue française : laïcité et identité québécoise dans les années 1960*, op. cit., p. 92.

<sup>63</sup> Fernand Ouellet, « L'enseignement primaire : responsabilité des Églises ou de l'État? », *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 2, 1961, p. 172.



plusieurs lettres à Robert Mandrou, relatant entre autres que la haute administration de l'université avait placé le holà sur sa candidature comme professeur à l'Institut après que celle-ci eut « mené ses petites enquêtes » sur ses « convictions religieuses ». « Ce type d'enquête est pratique courante dans notre université pontificale, lorsqu'il s'agit de nommer un professeur ou de lui donner une promotion. C'est une sorte d'inquisition qui, jointe aux habitudes délatatoires du milieu, habite les coulisses de l'université, une université renommée pour sa fidélité idéologique<sup>64</sup>. » Dans une autre lettre, Ouellet relate les termes d'une discussion privée et très animée avec le recteur Mgr Louis-Albert Vachon : « À la fin, il a souhaité mon retour à la foi; de mon côté, j'ai souhaité qu'il y ait un minimum de liberté à l'Université<sup>65</sup> ». Pour ces raisons, Ouellet ne put jamais accéder à un poste de professeur à temps plein à Laval. Il dut plutôt se contenter de charges à temps partiel à l'Institut d'histoire, de même qu'à la Faculté de commerce de l'Université. À défaut d'une situation convenable et d'un avenir prometteur à Laval, il prendra exemple sur Trudel et décidera lui aussi, l'année suivant le départ de ce dernier, de quitter Québec pour Ottawa, où un poste l'attendait à l'Université Carleton.

Par-delà ces rapprochements avec son ancien professeur, il faut dire aussi que Ouellet s'éloignait de ce dernier au chapitre du traitement de la question nationale. En effet, si le second pouvait encore témoigner, au milieu des années 1950, d'un certain enthousiasme à l'égard de la « doctrine nationale » de Michel Brunet, allant même jusqu'à publiciser ses conférences dans ses propres cours à l'Université Laval<sup>66</sup>, le premier se démarquait certainement par ses convictions plus abouties dans l'antinationalisme. On peut penser que cette différence d'appréciation du nationalisme est à mettre sur le compte d'une disparité générationnelle; alors que Trudel, proche de Groulx en début de carrière, avait été socialisé intellectuellement dans la réaction nationaliste contre le mouvement de centralisation fédéral durant la Guerre, Ouellet, de neuf ans son cadet, était plutôt arrivé à maturité au milieu des années 1950, alors que la critique universaliste du caractère abstrait et dépassé du nationalisme était beaucoup plus répandue.

---

<sup>64</sup> « Lettre de Fernand Ouellet à Robert Mandrou, 29 mai 1964 », ANF, Fonds Robert Mandrou AB XIX/4475/dossier « O ».

<sup>65</sup> Lettre de Fernand Ouellet à Robert Mandrou, 18 juin 1964 », ANF, Fonds Robert Mandrou AB XIX/4475/dossier « O ».

<sup>66</sup> Voir notre chapitre précédent consacré à l'œuvre de Marcel Trudel.

### 1.2.2 La critique du nationalisme en histoire

S'il est un aspect fondamental qui distingue Ouellet des historiens de l'école de Montréal, c'est bien l'élargissement de sa critique de l'historiographie traditionnelle au nationalisme. Dans l'effort interprétatif que commande le contexte des années 1950, les historiens de l'Université de Montréal chercheront, en s'inspirant du cadre de mise en intrigue du chanoine Groulx, à interpréter la situation du Canada français d'un point de vue collectif (national) en faisant de sa paralysie le résultat d'une longue histoire d'oppression inaugurée par la Conquête alors que Ouellet, comme plusieurs autres intellectuels de l'époque, refusera cet angle d'approche pour plutôt s'appuyer sur une interprétation selon laquelle les tares du Canada français étaient d'abord imputables à une impuissance logée dans l'intimité même de sa culture. À Groulx, et ses successeurs nationalistes, il leur servira la même critique que leur avait auparavant asséné l'abbé Maheux, à savoir qu'ils appréhendent l'histoire du strict point de vue de ses dynamiques d'affrontement politique et de ses grands débats constitutionnels, laissant ainsi dans l'ombre la réalité d'autres groupes sociaux et leurs intérêts particuliers. Pour Ouellet, au contraire, la « modernisation de l'historiographie » est plutôt associée au développement du paradigme de l'histoire sociale, rupture ultime et nécessaire avec l'histoire politico-nationaliste et cléricale<sup>67</sup>. Comme nous le verrons, cela ne conduit pas pour autant l'historien de Québec à délaisser complètement le champ des analyses politiques et idéologiques, qu'il investira surtout par la critique du nationalisme traditionnel et de l'optique néonationaliste en histoire. D'où l'importance de rappeler, à la suite de Jean-Paul Bernard, combien l'étiquette d'« anti-nationaliste » que l'on attribue d'ordinaire à l'historiographie ouelletienne « ne doit pas faire oublier la place considérable qu'occupe le facteur national dans son analyse concrète, même si c'est surtout comme source de dérive pour le développement économique et social<sup>68</sup> ». Après tout, l'historien de l'Université Laval n'accorde-t-il pas aux thématiques de la Conquête, de la bourgeoisie et des rébellions de 1837-1838 une importance quasi comparable à celle des historiens nationalistes dans ses travaux?

---

<sup>67</sup> Voir à ce propos Fernand Ouellet, « La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale », *loc. cit.*

<sup>68</sup> Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838[...]*, *op. cit.*, p. 233.

Il faut savoir que la rupture avec le nationalisme chez Ouellet s'effectue de manière graduelle. Encore au tournant des années 1950, ses travaux reprennent certains aspects de l'historiographie nationaliste traditionnelle, notamment l'idée que la Constitution de 1791 est corrompue par l'Angleterre et que les colonisateurs anglais étaient, au moment de leur implantation, imbus d'une supériorité « raciale<sup>69</sup> ». Cependant, à l'approche des années 1960 et dans les décennies qui suivront, on sent que ses travaux cherchent plus explicitement à rompre avec la séquence du récit nationaliste qui tend à présenter la Nouvelle-France comme une entreprise grandiose, génératrice d'une nation nouvelle où s'enracinent les traditions authentiques du Canada français mais dont les ressorts auraient été brisés par la Conquête<sup>70</sup>. Ce glissement dans la pensée de Ouellet à la fin des années 1950 n'est autre que l'accentuation d'une conviction déjà bien ancrée chez lui, dont nous avons précédemment postulé qu'elle s'enracinait dans l'expérience de sa jeunesse saguenéenne. Selon l'historien Daniel Poitras, il faut aussi l'inscrire dans un champ d'expérience plus large où, à l'aube de la Révolution tranquille, « la diversification des forces antiduplessistes nécessite une sélection et, à mesure que le cléricanisme perd des plumes, l'identification d'une nouvelle menace ». En ce sens, la montée d'un nationalisme nouveau genre, civique et séculier, « tombe à point dans le parcours de Ouellet, qui s'inspirera de son présent pour mener ses recherches et de celles-ci pour mieux cibler les dangers pour le futur. Et puisque le Progrès a besoin d'adversaires, les Patriotes, les souverainistes et leur héritage coriace sont tous désignés<sup>71</sup>. »

La critique ouelletienne de l'optique nationaliste en histoire intervient surtout à compter de 1956, à mesure que le trio des historiens de l'Université de Montréal va commencer, de son côté, à systématiser ses interprétations sur la Conquête de 1760. Plus exactement, il réagira à une série d'études parues simultanément sous les plumes de Guy Frégault et Michel Brunet. Le premier, alors au faîte de sa carrière, avait fait paraître en 1955 son maître-ouvrage, *La Guerre de la Conquête*, un récit complexe et détaillé des campagnes militaires menant à la cession définitive de la Nouvelle-France, mais surtout

---

<sup>69</sup> Fernand Ouellet, « Autour du dernier volume de l'abbé Groulx. 1837 », *loc. cit.*, p. 25.

<sup>70</sup> Ce glissement dans l'œuvre de Ouellet a déjà été éloquemment souligné par Mathieu Arsenault, *L'historiographie des rébellions de 1837-1838 au XX<sup>e</sup> siècle [...]*, *op. cit.*, p. 97.

<sup>71</sup> Daniel Poitras, « L'impossible oubli : Fernand Ouellet, la Révolution tranquille et la république contrefactuelle des Patriotes », *loc. cit.*, p. 352.

une thèse forte sur les structures sociales et économiques des colonies nord-américaines au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, sur les enjeux de la Guerre de Sept Ans en Amérique et sur la signification de la Conquête dans la trajectoire historique du Québec. En conclusion, Frégault soulignait qu'« un examen attentif de la façon systématique et décisive dont le peuple canadien fut "brisé" doit nous mettre à même de voir sous son vrai jour la crise, d'ailleurs évidente, de la société canadienne-française et de constater qu'il ne s'agit pas d'une crise de conjoncture, mais bien de structure - de structure démolie et jamais convenablement relevée<sup>72</sup> ». Dans la droite ligne de l'interprétation séguiniste de l'histoire et influencée par les travaux de l'École des *Annales*, la thèse de Frégault reposait en partie sur l'idée que la Nouvelle-France avait formé, à l'image des colonies anglo-américaines, une société coloniale « normale », c'est-à-dire résultant d'une entreprise de colonisation métropolitaine, à la fois rurale et urbaine, qui avait à sa tête une oligarchie active et déterminée à servir ses intérêts tout en assurant le développement de la colonie<sup>73</sup>.

De son côté, Michel Brunet, historien déjà proluxe et engagé, avait fait paraître une série de publications réunies dans son ouvrage *Canadiens et Canadiens*, paru deux années auparavant, ainsi qu'un article intitulé « La Conquête et la déchéance de la bourgeoisie canadienne (1760-1793)<sup>74</sup> ». Dans ces travaux, Brunet prétendait offrir une nouvelle interprétation de l'histoire canadienne. À l'image de l'interprétation avancée par Frégault, le Canada d'avant 1760 avait, à ses yeux, tous les traits d'une société « normale », forte de sa paysannerie et d'une bourgeoisie active qui l'avait doté d'une vie commerciale. Or, l'évolution de cette civilisation canadienne-française avait été interrompue, sinon brisée, par la Conquête anglaise, principalement par la perte de sa puissance économique, résultat de l'exode en France des éléments de sa bourgeoisie d'affaires. Privée de l'appui d'une métropole dévouée à ses intérêts, socialement « décapitée » puis soumise à une autorité coloniale étrangère, la société canadienne serait dorénavant privée de tout développement normal et progressif au profit du conquérant qui, pour sa part, œuvrerait à la fondation d'une autre œuvre nationale, le Canada. L'illusion d'une reprise du pays sera entretenue,

---

<sup>72</sup> Guy Frégault, *La Guerre de la Conquête*, Montréal, Fides, 1955, p. 458.

<sup>73</sup> Sur la filiation idéologique Séguin-Frégault et le rapport de l'École de Montréal à l'École des *Annales*, voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*, p. 311-343.

<sup>74</sup> Michel Brunet, « La Conquête anglaise et la déchéance de la bourgeoisie canadienne (1760-1793) », *Amérique française*, n° 13, juin 1955, p. 57-73.

selon Brunet, par l'Acte de Québec de 1774 et l'Acte constitutionnel de 1791, jusqu'au désenchantement de 1867, germe du centralisme canadien qui, de concert avec l'Angleterre impériale, présidera à l'édification d'« un pays loyaliste, monarchique et britannique ». Cette représentation socio-historique du passé canadien-français constituait, chez le professeur montréalais, le fondement d'un projet intellectuel plus global, visant, entre autres, à dénoncer le caractère chimérique d'un projet d'unité nationale au nom d'un canadianisme commun. Pour Brunet, il était urgent que les Canadiens français prennent conscience que, comme minorité dont les principaux cadres avaient été détruits par la cession de 1760, ils étaient plus que jamais en proie à l'assimilation par la « nation *Canadian* » et que, dans ces circonstances, le gouvernement de la province de Québec représentait l'unique planche de salut pour assurer l'enrichissement de leur culture et de leur civilisation.

La réplique de Ouellet ne se fit pas attendre. Dès 1956, il s'emploiera à contredire les thèses avancées par ses deux collègues ainsi que la représentation du passé historique sur laquelle celles-ci s'appuyaient. Pour lui, leurs propos n'avaient rien de bien novateurs sinon d'avoir laïcisé le vieux prisme des historiens nationalistes traditionnels, Groulx en tête, qui prétendaient que la Conquête avait été une catastrophe à l'origine de tous les maux dont souffre la société canadienne-française. « [Frégault] n'a fait que remplacer les mythes traditionnels désormais inaptes à fonder une histoire nationale par ce qu'il appelle "les fondements matériels de la civilisation canadienne". » En outre, l'affirmation d'un déterminisme inéluctable associé à la Conquête permettait à ces historiens, selon Ouellet, « d'éviter une remise en question des institutions dans lesquelles ils vivaient<sup>75</sup> ». La fatalité de leur diagnostic avait quelque chose de trop passionnel, qui confortait dans une vision angélique, romantique et surplombante de la nationalité :

Pour eux [les historiens nationalistes], on n'avait pas à chercher une solution à nos problèmes par une connaissance du milieu et par des réformes, la conquête en était l'unique responsable [...] Pour eux, il y avait au centre de l'Histoire canadienne un événement qui échappait à toute analyse et qui avait déterminé irrévocablement les destinées de la population canadienne-française. Pour se donner des raisons d'espérer et pour échapper au défaitisme, ils s'étaient construit un passé dont ils voulaient être fiers. Voyant l'époque du régime français comme l'âge d'or de la nationalité, les historiens ont envisagé la

---

<sup>75</sup> Fernand Ouellet, « M. Michel Brunet et le problème de la Conquête », *loc. cit.*, p. 92.

période d'après la Conquête comme une lutte désespérée de la part d'un peuple pour retrouver ce paradis perdu malgré la force d'un destin implacable. Prenant ses racines dans un passé qui se présentait à eux comme une épopée mystique et militaire, auréolée de bravoure, de désintéressement et d'héroïsme, ils regardaient la nationalité comme une valeur suprême sur laquelle ils prétendaient asseoir le présent et fonder l'avenir. Ils avaient lu Thierry, Taine, Guizot, Tocqueville, Fustel de Coulanges et même Voltaire. Eux aussi croyaient faire œuvre scientifique. L'idée qu'ils se sont faite de la Conquête a eu des répercussions beaucoup plus graves que le fait même de la Conquête<sup>76</sup>.

À Frégault, Ouellet reprochera la faiblesse de la méthode qui, en voulant s'inscrire dans la tradition annaliste française, ne l'avait fait que de manière bien superficielle en ne voyant pas combien les oppositions idéologiques entre Britanniques et Canadiens supposaient des oppositions encore plus fondamentales sur le plan économique. L'illusion de « normalité » de la colonie française avait embrouillé Frégault jusqu'à l'empêcher de saisir les « différences profondes » entre celle-ci et ses voisines anglo-américaines, différences qui tenaient autant à leur disproportion de « masse » qu'à une distinction foncière de « nature » : « On n'a qu'à entendre les coloniaux anglais exprimer ce qui les oppose à la colonie française pour être convaincus de tout ce qui les sépare. À moins que les idées s'élaborent sans référence aux *fondements matériels*! La pauvreté intellectuelle de l'élite canadienne de l'époque serait-elle un effet de hasard? Il faudrait alors admettre que Franklin, Jefferson et Adams en sont aussi les produits<sup>77</sup>. » De la même manière, les conditions économiques propres au Régime français, que Ouellet associait avant tout au dirigisme de l'État français et à la réalité des monopoles et des privilèges, avaient tué tout esprit capitaliste, à l'inverse des colonies anglaises, où l'on accordait plus de place à la liberté d'entreprise. C'était là, selon Ouellet, preuve que les faiblesses de la société française d'Amérique s'expliquaient d'abord par ses « propres conditions d'existence » plutôt que par un illusoire désastre engendré par le changement de métropole.

Plus frondeur dans sa critique de Brunet, Ouellet lui reprochera d'« appliquer de nouveau au passé les critères de la pensée nationaliste actuelle<sup>78</sup> ». Toute l'architecture de la thèse de la décapitation sociale et économique reposait sur une fondation qu'il jugeait on

---

<sup>76</sup> *Ibid.*

<sup>77</sup> Fernand Ouellet, « Compte rendu de Guy Frégault, *La Guerre de la conquête* », *Vie des Arts*, n° 3, 1956, p. 34.

<sup>78</sup> Fernand Ouellet, « M. Michel Brunet et le problème de la Conquête », *loc. cit.*, p. 93.

ne peut plus fragile : celle de l'existence d'une bourgeoisie capitaliste dynamique dans la société du Régime français. En contestant ce postulat acquis, Ouellet faisait d'une pierre deux coups : non seulement remettait-il en cause le mythe de l'« Âge d'or » de la Nouvelle-France, mais aussi il mettait en doute ce qu'il estimait être l'une des principales légitimités historiques du nationalisme. Selon lui, la principale erreur de Brunet avait été de s'appuyer sur une définition par trop simpliste de la bourgeoisie qui, en regroupant à la fois riches négociants, hommes d'affaires, seigneurs, militaires et administrateurs, confondait les éléments de la bourgeoisie capitaliste avec la noblesse. Or, de son point de vue, il était pour le moins incertain que la Nouvelle-France ait possédé une bourgeoisie authentiquement capitaliste, à tout le moins au sens où l'entendait l'économiste allemand Werner Sombart, pour qui ce groupe correspondait à un ensemble précis d'attitudes et de comportements : dynamisme économique orienté vers la création de nouvelles richesses, refus de tout paternalisme, capacité à user du pouvoir politique à ses fins, sens de la précision, du calcul et de la prévision, évitement du luxe, etc<sup>79</sup>. Brunet avait négligé dans son analyse la même variable que Frégault, celle du dirigisme économique de l'État qui, au temps de la Nouvelle-France, donnait un caractère artificiel à la plupart des grandes initiatives économiques. « On peut dire que l'individu à l'époque de la Nouvelle-France étouffait économiquement », écrit Ouellet. Le paternalisme de l'État français, le système des monopoles et l'emprise des fonctionnaires, doublé d'un absolutisme faiblement tempéré et d'une « emprise » du clergé sur la population déjà établie depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, avaient entravé un esprit capitaliste en germe chez les petits commerçants et les négociants qui s'étaient plutôt tournés du côté de la vie noble dont l'esprit somptuaire, axé sur la consommation, n'avait rien de l'esprit capitaliste, axé sur la production. D'où le constat voulant que, pour Ouellet, « la déchéance dont parle M. Brunet n'est pas une déchéance, mais une disparition pure et simple. Ils [les bourgeois] seront éliminés, après la Conquête, du domaine des affaires parce qu'ils n'étaient

---

<sup>79</sup> Au sujet du débat entre Québec et Montréal sur l'existence d'une bourgeoisie en Nouvelle-France, Fernand Harvey nous rappelle cette nuance importante : « Inévitablement, ce débat [entre école de Montréal et « école » de Québec] renvoyait aux agents du progrès social : la bourgeoisie conquérante de F. Hauser ou la bourgeoisie entrepreneuriale de Schumpeter. Finalement, les antagonismes historiographiques entre l'École de Montréal et l'École de Québec se réconcilient dans une vision plus large des rapports sociaux où la bourgeoisie progressiste constitue le moteur de l'histoire. Cette représentation du passé n'était pas sans rapport avec la préoccupation des années 1950 et 1960 concernant la modernisation de la société québécoise et de sa structure étatique » (F. Harvey, *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980, p. 12).

pas préparés à entrer dans un ordre économique où, pour réussir, il fallait être un véritable entrepreneur et être capable de conduire des affaires sans la direction paternelle de l'État<sup>80</sup>. » La conclusion s'imposait, une fois de plus, sans compromis : la Conquête, loin d'avoir traumatisé une jeune nation canadienne en devenir, n'avait fait qu'accentuer des tendances lourdes déjà en évolution. Cette négation du traumatisme associé à la Conquête de 1760 va revêtir une dimension fondamentale dans l'historiographie ouelletienne, qui s'édifiera en grande partie sur ce socle polémique.

On ne saurait comprendre le sens du jugement critique que porte Ouellet à l'égard du nationalisme méthodologique en histoire sans voir comment il s'articule avec l'évolution plus large des débats entourant la question nationale québécoise. À bien des égards, l'image qu'il livrera du passé est fonction de son attitude réfractaire au projet indépendantiste qui, au même moment, gagne en popularité et en légitimité. En effet, l'idée d'indépendance est relancée à la fin des années 1950 par une mouvance de droite, l'Alliance laurentienne de Raymond Barbeau et son journal, *Laurentie*, liée à la perspective et aux valeurs du nationalisme traditionnel. Certains de ses membres les plus en vue, comme André d'Allemagne et Marcel Chaput, quittent ce parti pour fonder en 1960 le Rassemblement pour l'indépendance nationale (RIN) aux côtés de Pierre Bourgault. Simultanément, l'argumentaire indépendantiste se nourrit d'un nouvel appel à l'histoire, qui séduit une proportion grandissante de jeunes. En 1956, l'historien Maurice Séguin expose de façon schématique l'origine de l'idée d'indépendance dans l'histoire du Canada à l'occasion d'une réunion annuelle de la Société historique du Canada<sup>81</sup>. Élaborant une « sociologie du national<sup>82</sup> », Séguin propose une nouvelle interprétation de l'histoire des deux Canadas démontrant le caractère indispensable de l'indépendance pour tout peuple désirant s'épanouir. Il a notamment l'occasion de développer ses idées lors de trois conférences données à la télévision de Radio-Canada en mars 1962 sous le titre « L'idée d'indépendance au Québec : genèse et historique », conférences qui seront publiées par la suite sous forme d'ouvrage en 1968. Plusieurs des publications de Ouellet qui se succéderont au cours de la décennie 1960 feront en quelque sorte pendant à ces prises de position publiques de Séguin.

---

<sup>80</sup> *Ibid.*, p. 97.

<sup>81</sup> Maurice Séguin, « La notion d'indépendance dans l'histoire du Canada », *La Société historique du Canada, Rapport de l'Assemblée annuelle/Canadian Historical Association Report*, Ottawa, 1956, p. 83-85.

<sup>82</sup> L'expression est de Jean Lamarre, reprise de son ouvrage *Le devenir de la société québécoise*, *op. cit.*



En dialectisant son rapport au présent politique, Ouellet sera amené à préciser sa conception du nationalisme et, surtout, la définition sociohistorique du Québec qui la sous-tend. À travers sa critique du séparatisme, qu'il déploie en synchronie avec celle de Marcel Trudel, on peut apprécier plus finement les articulations fondamentales de sa pensée historique et les motivations intellectuelles de son antinationalisme.

Dès 1962, l'historien lavallois fait paraître dans la revue *Liberté* un article au titre opportunément évocateur : *Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec*, qui offre un autre sévère démenti à l'interprétation offerte par l'historiographie néonationaliste sur les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. La fresque historique qu'il brosse à larges traits dans ce texte synthèse établit déjà le cadre de mise en intrigue du passé qu'il approfondira par la suite dans son *Histoire économique et sociale du Québec*. En ouverture, Ouellet reprend le fil de ses intuitions sur l'interprétation du changement d'empire en 1760. Sous sa plume, la Conquête anglaise n'a rien d'un traumatisme. Elle ne provoque pas de brisure importante dans les structures économiques et sociales de la colonie, qui se maintient plutôt avec une relative stabilité pendant plus de 40 ans, à la faveur d'une collaboration entre les « races » dans le commerce des fourrures et d'une politique anglaise favorable au groupe français. Si rupture il y a, c'est plutôt à la charnière des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles où, face à la montée des classes moyennes, le déclin du commerce des fourrures, la crise agricole, la croissance démographique et la croissance de l'immigration anglaise, la petite bourgeoisie canadienne-française, en particulier ses parlementaires, n'arrive pas à s'adapter à ce qu'il appelle les « défis concrets » du monde capitaliste. Incapable de pousser les Canadiens dans le sens du progrès, elle s'enlise dans une inquiétude conservatrice et nationaliste, qui la pousse à défendre l'agriculture, le système seigneurial, la Coutume de Paris et à désigner le marchand anglais comme l'« ennemi ». D'après Ouellet, cette attitude traduirait moins une réaction mesurée face à l'oppression effective du colonialisme britannique qu'une démission et une déresponsabilisation de la bourgeoisie canadienne face à une situation économique difficile. L'expérience révolutionnaire patriote, que l'historien présentera ailleurs comme « notre première aventure séparatiste<sup>83</sup> », offre l'exemple d'une classe de petits-bourgeois crispée sur ses propres intérêts, dressée contre toute

---

<sup>83</sup> Fernand Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX<sup>e</sup> siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 4, n° 1, 1963, p. 48.

restructuration profonde de la société et déterminée à ancrer le nationalisme dans l'intransigeance. « Le goût des conquêtes rapides n'est pas nécessairement un signe de maturation, écrit l'historien, il est souvent le prélude des stagnations séculaires<sup>84</sup>. » Comme pour prévenir ses contemporains des dangers de l'indépendance du Québec, Ouellet va, dans une lancée aux forts relents contre-factuels<sup>85</sup>, jusqu'à esquisser le dessein apocalyptique d'une République patriote :

Finally, qu'aurait valu en 1837 l'indépendance et la démocratie pour une population illettrée, sans bourgeoisie d'affaires, encadrée par des institutions à caractère médiéval et, au surplus, vivant d'une agriculture déficitaire et cela en raison de sa technique arriérée? En se fermant le marché anglais, résultat inévitable de l'indépendance et de l'abolition du système préférentiel à une époque où le marché américain offrait très peu de possibilités, les Canadiens français se vouaient à une longue période de sous-développement sans compensations possibles, qui aurait infailliblement stérilisé tout effort sérieux pour implanter les institutions démocratiques et aurait laissé le champ libre à une théocratie<sup>86</sup>.

Ce genre d'anticipation rétrospective chez Ouellet pouvait parfois prendre appui sur le sentiment exprimé par les contemporains de l'époque étudiée, plus particulièrement chez la minorité anglaise de Québec. Comme pour donner une légitimité supplémentaire à son analyse, Ouellet cite par exemple en exergue, au douzième chapitre de son *Histoire économique et sociale*, le témoignage d'un « résident anglais » paru dans le *Journal de Québec* du 5 octobre 1848 et dont le contenu est en tous points similaire à ses propres appréhensions :

L'indépendance que l'on voudrait leur faire conquérir serait pour eux plutôt un malheur qu'un bienfait...Avant de songer à l'indépendance les Canadiens français doivent s'instruire, devenir sérieux, se faire hommes d'affaires, savoir pour le bonheur commun, taire ou faire taire les prétentions égoïstes et individuelles. Mais si aujourd'hui le Bas-Canada devenait indépendant, il n'aurait conquis qu'un avenir de malheurs. Vous y verriez l'anarchie...Les

---

<sup>84</sup> Fernand Ouellet, « Le défi fédéraliste », dans *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, op. cit., p. 329.

<sup>85</sup> Sur les usages et les fonctions de l'histoire contrefactuelle dans l'œuvre de Fernand Ouellet, voir Daniel Poitras, « L'impossible oublié [...] », loc. cit.

<sup>86</sup> Fernand Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec », *Liberté*, vol. 4, n° 21, 1962, p. 101.

Canadiens français n'auraient pas de plus grands ennemis qu'eux-mêmes. Ils se soulèveraient les uns contre les autres...<sup>87</sup>

Comme nous venons de le noter, Ouellet ne dédaigne pas avoir recours de temps à autre aux projections contrefactuelles, comme l'atteste aussi le recours au temps conditionnel, qui émaille son récit<sup>88</sup>. L'exploitation de cette veine uchronique trahit, de souligner Serge Gagnon, « la présence de l'homme historien avec ses préjugés, ses options politiques, son projet de société ». En anticipant le « futur possible » - et redouté - du passé, l'auteur exprimerait nul autre que « ses désirs, ses espoirs, ses regrets » jusqu'à se donner « un pouvoir considérable de juge, d'arbitre, de censeur des "personnages" individuels ou collectifs<sup>89</sup> ». Ce genre de projections fictives, où l'historien est amené à projeter sur le passé des représentations ou des chaînes de raisonnement qui sont les siennes, confèrent à l'analyse historique un sens moral et politique que l'on ne saurait effectivement dissimuler<sup>90</sup>. D'après Gagnon, encore, cette présence marquée de la subjectivité du narrateur se signale à travers plusieurs autres exemples; qu'il s'agisse de l'utilisation abondante de l'adverbe « heureusement » et son antonyme ou encore de l'usage fréquent de la négation, notamment lorsqu'il s'agit de montrer la stabilité de la période précédant le début du XIX<sup>e</sup> siècle pour minimiser l'impact du changement de régime en 1760<sup>91</sup>. Ces caractéristiques de l'écriture historique pointent vers une sensibilité résolument *présentiste*, qui traverse l'ensemble du corpus ouelletien. Des trois historiens associés à l'historiographie lavalloise des années 1960, Ouellet est sans conteste celui pour qui le labeur du savant aura été le plus concurrencé par celui de l'intellectuel confronté aux angoisses de son temps.

Comme l'explique Pierre Tousignant, la seule forme d'expression valable du nationalisme chez Ouellet semble plutôt découler du concept de « nation » tel que défini par les théoriciens qui ont inspiré les principes de la Déclaration des droits de l'Homme de

---

<sup>87</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850. Structures et conjonctures*, Montréal et Paris, Fides, 1966, p. 325.

<sup>88</sup> Serge Gagnon, *Quebec and its Historians : The Twentieth Century*, *op. cit.*, p. 83.

<sup>89</sup> Serge Gagnon, *Le passé composé. [...]*, *op. cit.*, p. 23.

<sup>90</sup> Pour un bon panorama de l'histoire contrefactuelle, le lecteur pourra se référer à Quentin Deluermoz et Pierre Singaravélou, « Explorer le champ des possibles. Approches contrefactuelles et futurs non advenus en histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 3, n° 59-3, 2012, p. 70-95; *Pour une histoire des possibles. Analyses contrefactuelles et futurs non advenus*, Paris, Seuil, 2016.

<sup>91</sup> Serge Gagnon, *Le passé composé [...]*, *op. cit.*, p. 22-28.

1789<sup>92</sup>. Ce nationalisme *rousseauiste*, « positif », qui s'inscrit dans la tradition du rationalisme et du libéralisme, s'oppose à la nation « herderienne » davantage axée sur le primat de l'ethnicité et de la culture. À ce propos, Ouellet écrira dans un texte subséquent :

Le nationalisme canadien-français se rattache à la tradition germanique et non à la tradition française. Ainsi, Herder pensait que « les nationalités n'existent pas tant par la conscience qu'elles prennent d'elles-mêmes que des conditions objectives, prédéterminées, héréditaires, imposées aux individus, comme la race, la langue, la tradition, les frontières naturelles. Il [Herder] se représente la nation comme une conception biologico-philologique ». Dans cette perspective, le peuple constitue le grand et pur réservoir de ce sentiment national inné. Les élites peuvent dévier, voire trahir, mais le peuple jamais. Malgré des différences de détails, l'interprétation du professeur Brunet s'inspire des mêmes postulats. Chez lui, bien qu'il soit ambivalent à leur endroit, le thème de la trahison des élites est fortement marqué<sup>93</sup>.

D'aucuns se surprendront que Ouellet puisse, à partir de ce constat, faire du nationalisme de la bourgeoisie canadienne une catégorie tantôt étrangère, sinon antinomique, au libéralisme et au laïcisme : « Le nationalisme canadien-français a eu la réputation d'avoir fait mauvais ménage avec tous les courants de pensée et tous les mouvements susceptibles de promouvoir une société laïque dans le Québec. Son allergie passée au capitalisme, au libéralisme, à la démocratie et aux tendances socialisantes relève pour une large part de cette problématique<sup>94</sup>. » Cette lecture s'adosse aussi, pourrait-on dire, à une certaine anthropologie de l'homme, lequel doit apparaître dans l'histoire comme le maître de sa destinée, doté des idées et des volontés qui peuvent venir à bout des forces du destin. « Les peuples comme les individus sont en grande partie responsables de leur destin. Pour que l'avenir soit à eux, ils se doivent de l'édifier<sup>95</sup> », écrit Ouellet. Ce n'est d'ailleurs pas par hasard si l'historien parlera, ailleurs, de Maurice Séguin comme d'un penseur « hobbsien », qui aurait transposé la vision de l'homme à l'état de nature chez Hobbes - animé par une éthique de la *force* et de la *ruse* plutôt que par une éthique de la *responsabilité* - sur le plan

---

<sup>92</sup> Pierre Tousignant, « Le Bas-Canada : une étape importante dans l'œuvre de Fernand Ouellet », *loc. cit.*, p. 421.

<sup>93</sup> Fernand Ouellet, « Compte rendu de Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête 1759-1775 - De la révolution canadienne à la révolution américaine*, Montréal, Fides, 1969, 313 p. », *Canadian Historical Review*, vol. 51, n° 3, 1970, p. 313.

<sup>94</sup> Fernand Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.*, p. 47.

<sup>95</sup> Fernand Ouellet, « La vie continue dans la vallée du Saint-Laurent » dans *Encyclopédie Larousse pour la jeunesse*, vol. 4, 1962, p. 500.

des relations entre groupes ethniques (autrement dit, l'indépendance ou la mort)<sup>96</sup>. Dans cette direction, on sent que Ouellet veut minimiser l'influence des forces impersonnelles, anonymes de l'histoire et donner une certaine place à la liberté des sujets collectifs et individuels en évitant de les ravalier dans une perspective déterministe, à l'image des tenants de la vision « catastrophiste » de la Conquête. Comme le notait Allan Greer:

[...] it would be a mistake to label Ouellet an economic determinist. In fact, the individual and collective actors in his account retain a great deal of freedom. In reading the *Histoire économique et sociale*, one is struck by the frequent use of the words "choice" and "option". The rather censorious tone with which certain individuals and groups are treated certainly does not suggest that the author feels their actions were predetermined<sup>97</sup>.

Un tel constat n'est toutefois pas sans soulever un paradoxe persistant dans l'œuvre de l'historien lavallois où, comme nous le verrons, cette part de contingence qui est créditée aux acteurs historiques se retrouve malgré tout surdéterminée par les dynamiques de la socioéconomie moderne et l'injonction d'une mentalité traditionnelle héritée de l'idéologie ultramontaine et nationaliste.

Derrière l'opposition entre Séguin et Ouellet, se profile aussi un positionnement épistémologique différent en regard du traitement scientifique de la nation. Si, pour le premier, le théoricien l'emporte sur l'historien jusqu'à lui faire entrevoir la nation comme un phénomène scientifique à part entière pouvant être défini puis analysé<sup>98</sup>, le second accorde plutôt préséance à la « matérialité » du social historique sur la théorie et tend à poser la nation et le nationalisme comme une idéologie à interpréter à partir d'une herméneutique du soupçon. En effet, le national chez Ouellet opère souvent par réduction; renvoyé au rang des perceptions dans le peuple, il n'est que discours intéressé au sein de l'élite. Suivant une perspective que d'aucuns pourraient qualifier de « proto-constructiviste », les discours nationaux ne sont pas perçus, chez lui, comme l'expression achevée d'une réalité socioculturelle fondamentale. Tout au plus, sont-ils de l'ordre de l'essence et, ce

---

<sup>96</sup> Fernand Ouellet, « Compte rendu de Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec : genèse et historique*, Trois-Rivières, Les Éditions Boréal Express, 1968, 66 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 4, 1969, p. 638.

<sup>97</sup> Allan Greer, « Postscripts », in Fernand Ouellet, *Economic and social history of Quebec, 1760-1850 : structures and conjonctures*, Ottawa, Institute of Canadian Studies, 1980, p. 614-615.

<sup>98</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit., p. 158.

faisant, masquent les articulations et les interactions d'une autre réalité plus complexe et fondamentale à dévoiler. « Le temps semble venu de chercher à saisir les intérêts et les motivations réelles que masquent les idéaux, politiques ou autres, et les pétitions de principes. En élargissant ses perspectives, notre histoire politique y perdra en options désintéressées mais elle y gagnera considérablement à devenir plus humaine<sup>99</sup> », écrit-il en 1962. Il renchérit, en 1966 : « L'histoire politique ou constitutionnelle n'a de sens que si elle prend appui sur des réalités plus fondamentales. Elle n'a de signification que si elle fait appel à un ensemble complexe de facteurs qui la fondent au niveau des réalités humaines, quelle que soit leur diversité<sup>100</sup>. » En fait, lorsqu'il est érigé en prisme d'analyse du passé, le nationalisme confine selon Ouellet au « simplisme » et au « refus du désir de comprendre<sup>101</sup> ». Procédant de finalités morales plutôt que compréhensives, il entraverait les aspects essentiels au travail de l'historien et toute prétention à la scientificité de ses hypothèses.

À « l'intransigeance patriote », Ouellet préférera de loin la « lucidité » et l'esprit de compromis des réformistes de Louis-Hippolyte Lafontaine qu'il présentera comme des éléments authentiquement libéraux, prompts à la conciliation avec l'élément britannique et disposés à mettre un terme à l'inertie nationaliste et conservatrice qui avait porté entrave au capitalisme. Ici, Ouellet s'alignait sur une longue tradition interprétative qui, tant chez les nationalistes canadiens-français plus traditionnels que chez les intellectuels impérialistes et conservateurs, avait voué un véritable culte à la modération et à la sagesse de Lafontaine et des réformistes. Surtout, l'appréciation positive de l'historien opposait un démenti au mépris croissant que suscitait, depuis peu, la génération des réformistes dans le discours néonationaliste québécois. Inspiré par l'école historique de Montréal, ce discours avait eu tendance à les présenter tantôt comme des agents cautionneurs du régime de l'Union et, par extension, de la conquête britannique de 1760, tantôt comme les porte-paroles d'une élite bourgeoise, prête à toutes les compromissions pour se garantir un accès privilégié au pouvoir fédéral<sup>102</sup>.

---

<sup>99</sup> Fernand Ouellet et Jean Hamelin, « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837 », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association*, vol. 41, n° 1, 1962, p. 33.

<sup>100</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale [...]*, *op. cit.*, p. 323.

<sup>101</sup> Fernand Ouellet, « L'étude du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français », *loc. cit.*, p. 31.

<sup>102</sup> Sur l'historiographie des réformistes, on consultera Éric Bédard, *Les réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal, 2009, p. 29-30.

Ouellet retrouvait aussi chez les Pères de la Confédération le même sens des réalités et du compromis. Ces derniers avaient eu, selon lui, le mérite d'assumer leur époque et de s'être hissés à la hauteur de ses grands défis, tels ceux de la conciliation des divergences culturelles et l'extension de l'économie canadienne dans un souci d'indépendance par rapport aux États-Unis. L'historien porte un jugement similaire sur la carrière de Wilfrid Laurier, 1<sup>er</sup> premier ministre canadien de langue française : « Il y avait toujours chez lui cette dignité, ce sens de la mesure et ce réalisme qui dénotait une personnalité équilibrée, apte au compromis, mais en même temps prête à l'action énergique<sup>103</sup>. » Sans faire de Ouellet un disciple de John Dewey et de la philosophie pragmatiste, ses constats n'en démontrent pas moins une certaine parenté idéologique. Sa critique du séparatisme procède d'une valorisation similaire du concret et de la réalité au détriment des abstractions et des utopies et tend à poser l'efficacité sociale des actions comme un critère déterminant de vérité et d'utilité. Cette accentuation du « réalisme » chez lui doit aussi s'entendre comme une opposition aux émotions et aux affects, qu'il situait au fondement du projet indépendantiste. Dans cette optique, le nationalisme et la question nationale devenaient des enjeux non seulement sociaux et politiques mais également liés à des aspects psychologiques. C'est ainsi, par exemple, que l'historien sera conduit à lier l'échec du mouvement patriote au tempérament instable et hyperémotif de Papineau (nous y reviendrons). De même, la poussée nationaliste canadienne-française dans le contexte de l'essor industriel et du renouveau impérialiste du début du XX<sup>e</sup> siècle avait-elle réveillé la « vieille haine anti-anglaise qui, depuis l'épreuve révolutionnaire de 1837, sommeillait au fond de la conscience canadienne-française mais qui n'avait cessé de s'exprimer parmi les nationalistes libéraux et chez leurs héritiers directs ou indirects<sup>104</sup> ». Ajoutée au manque d'audace, à l'individualisme étroit, à l'esprit de routine et aux goûts somptuaires de la classe des hommes d'affaires canadiens-français, cette haine avait contribué, selon Ouellet, à détourner l'attention des francophones du vaste problème que posait à leur société la marche rapide de l'industrialisation et de l'urbanisation. Cette situation s'était approfondie dans la récession intercycle de l'entre-deux-guerres et avait conditionné la rénovation de la

---

<sup>103</sup> Fernand Ouellet, « Vers le gouvernement responsable », dans *Encyclopédie Larousse pour la jeunesse*, vol. 8, 1962, p. 496.

<sup>104</sup> Fernand Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec », *loc. cit.*, p. 106.

pensée nationaliste et, à l'aube de la Révolution tranquille, celle du séparatisme, qui coïncidait, note l'historien, avec les conséquences de la récession économique qui sévissait depuis 1957. Cette nouvelle « crise de séparatisme », Ouellet considère qu'elle n'est le fait que d'une minorité de jeunes et d'intellectuels; « [l]'ouvrier, l'agriculteur, le capitaliste échappent toujours à l'emprise d'une propagande bien orchestrée<sup>105</sup> ».

On comprend mieux, dès lors, en quoi cette fresque historique peut mener au fédéralisme inconditionnel. Dans un texte intitulé « Le défi fédéraliste », paru quelques années plus tard, Ouellet prendra explicitement position en faveur de ce qu'il appelle le « fédéralisme coopératif », cette option devant, selon lui, favoriser à long terme l'épanouissement des Canadiens français. Selon lui, le fédéralisme restait une « force majeure » qui avait « des racines solides dans la masse », dont le niveau de vie et les aspirations « les plus vraies » demeurent fondées dans les « solidarités nord-américaines et canadiennes<sup>106</sup> ». *A contrario*, l'indépendantisme, plus isolationniste et oublieux des réalités essentielles, avait plutôt tendance, selon l'historien, à freiner la revendication sociale en la portant sur le plan ethnique. À l'image du messianisme traditionnel et de ses mystiques religieuses, l'indépendance avait valeur d'une compensation imaginaire qui permet de fuir la réalité moderne: « [L]e jeune nationaliste [...] a simplement échangé le dogmatisme clérical pour le dogmatisme nationaliste<sup>107</sup> ». Cette prise de position se double chez l'historien d'une critique plus vaste de la Révolution tranquille, qui serait restée à ses yeux trop étatiste et insuffisamment soucieuse de développer une véritable classe de grands entrepreneurs canadiens-français. Écrivant à l'historien Mandrou, Ouellet ironisait en voyant combien la victoire de l'Union nationale de Daniel Johnson, en 1966, portée par l'opposition des éléments conservateurs de la société québécoise au réformisme du

---

<sup>105</sup> *Ibid.*, p. 112.

<sup>106</sup> Fernand Ouellet, « Le défi fédéraliste » dans *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, *op. cit.*, p. 336.

<sup>107</sup> *Ibid.*, p. 335. Cette analyse n'est pas sans rappeler celle qu'avait proposée, une dizaine d'années plus tôt, le politologue lavallois Léon Dion, dans son célèbre texte sur le « nationalisme pessimiste ». Dion considérait que le nationalisme, même en contexte séculier, restait prisonnier du langage des mystiques religieuses (la « communion », le « mystère », le « dévotion », la « fidélité »), raison pour laquelle il ne pourrait jamais arriver à « exprimer concrètement ce qu'est cette "nation" en vertu de laquelle ce qui est l'homme est national et ce qui est national est homme ». Pour Dion, la perspective néo-nationaliste de l'école de Montréal illustre au mieux cette historiographie qui s'élaborait « en dehors de la structure sociale à partir de laquelle les groupes sociaux canadiens-français se définissent concrètement » (Léon Dion, « Le nationalisme pessimiste : sa source, sa signification, sa validité », *loc. cit.*, p. 8).



gouvernement Lesage, n'avait pas eu raison de l'opportunisme des « fameux grands technocrates » de l'État québécois:

Le changement de régime s'est fait en douceur. Les grands et petits technocrates, même les plus compromis politiquement parlant, ont crié Vive le Roi! Ils se sont tous considérés irremplaçables. [...] Le Québec ne reculera probablement pas mais il semble disposé à s'asseoir sur le palier où il s'est installé. La gauche a elle aussi crié Vive le Roi. Elle s'attend probablement à faire partie de comités ou de commissions d'enquête à 100\$ par jour<sup>108</sup>.

Aussi, cette Révolution tranquille fut-elle, pour Ouellet, une révolution bourgeoise, appuyée sur le nationalisme, où la coïncidence entre la conscience de classe et la conscience ethnique ne se serait seulement réalisée qu'au niveau des classes dirigeantes. Cette déception face au réformisme québécois des années 1960 est sans doute un autre facteur qui incite Ouellet à porter à ce moment sa réflexion et son action au niveau de l'État fédéral, seul véritable foyer de pouvoir et d'efficacité à ses yeux. Ce fédéralisme de la coopération qu'il envisage est alors au mieux incarné par la figure de Pierre Trudeau qui, en rejetant les « effets magiques et libérateurs » de l'indépendance et l'idée du « statut particulier québécois », entend favoriser une collaboration et une coopération élargie des groupes ethniques dans la lutte contre les disparités régionales et sociales. À ce propos, Ouellet écrit, non sans un certain lyrisme:

En définitive, Trudeau propose de substituer au *Québec indépendant*, au *Canada des patries* et au *Canada des privilèges*, l'image d'un pays où deux communautés culturelles dynamiques se donneraient la main pour engendrer une société dans laquelle l'égalité sociale serait un objectif mieux entendu [...] [Ce projet] a certainement plus de racines dans le passé et dans le présent que toute autre projection de l'avenir. Il est québécois, canadien, nord-américain et internationaliste. Il invite les Canadiens français à écarter les peurs du passé, à redécouvrir les Rocheuses, et à projeter leur idéal de progrès dans un monde plus vaste et plus complexe<sup>109</sup>.

Chez Ouellet, Trudeau se présente sous le jour d'une figure politique exemplaire. Encore à Mandrou, il s'était réjoui de l'annonce de sa candidature à la direction du Parti libéral, soulignant combien le jeune politicien « [avait] de forts appuis dans tout

---

<sup>108</sup> « Lettre de Fernand Ouellet à Robert Mandrou, 11 août 1966 », ANF, Fonds Robert-Mandrou ABXIX/4475/dossier « O ».

<sup>109</sup> Fernand Ouellet, « Le défi fédéraliste », *loc. cit.*, p. 338.

le pays », qu'il « [faisait] de plus en plus figure de leader » en plus de s'illustrer par « une volonté ferme de clarifier la situation par des prises de position sans ambiguïté<sup>110</sup> ». La position de Trudeau sur le dossier constitutionnel ne souffrait, effectivement, aucune équivoque. Il torpillait avec éloquence la thèse des « deux nations » défendue par les conservateurs et le Nouveau Parti Démocratique et répliquait, sans ambages, aux prétentions autonomistes et indépendantistes du Québec. Aussi antinationaliste qu'il fut, le Trudeau de la fin des années 1960 se gardait encore de céder à une vision « unitaire » du fédéralisme canadien en prônant la plénitude des droits linguistiques des communautés francophones de même qu'un combat égal entre l'anglais et le français à l'échelle du pays, une position qui ne manquait pas de séduire l'intelligentsia fédéraliste au Québec<sup>111</sup>. Sous-jacente à l'admiration que pouvait susciter la parole du politicien, il y avait aussi une vraie relation de proximité intellectuelle entre les deux hommes qui, à défaut d'une amitié affective et personnelle<sup>112</sup>, s'exprimera notamment sous la forme d'emprunts et de références dans les textes. C'est ainsi que, par exemple, dans un texte célèbre intitulé « De quelques obstacles à la démocratie au Québec », Trudeau relevait la « perspicacité » avec laquelle Ouellet avait analysé la pensée de Mgr Plessis, montrant ainsi à voir la fibre antidémocratique logée à la racine du catholicisme canadien-français. Dans le même article, Trudeau convoquait aussi la réponse de Ouellet à Michel Brunet sur la Conquête en guise de caution scientifique à la thèse du fragment absolutiste et autocratique en Nouvelle-France<sup>113</sup>. Pour sa part, Ouellet n'a jamais caché ses sympathies pour l'homme fort de *Cité libre*, revue dans laquelle il bénéficiait d'ailleurs d'un espace publicitaire privilégié en quatrième de couverture

---

<sup>110</sup> « Lettre de Fernand Ouellet à Robert Mandrou, 25 février 1968 », ANF, Fonds Robert-Mandrou ABXIX/4475/dossier « O ».

<sup>111</sup> Sur l'influence du personnalisme communautaire dans la vision « multinationale » du fédéralisme chez le jeune Trudeau, voir André Burelle, *Pierre Elliott Trudeau. L'intellectuel et le politique*, op. cit., p. 45-51.

<sup>112</sup> En effet, l'instrument de recherche du fonds d'archive privé de Pierre E. Trudeau ne fait état d'aucune correspondance entre les deux hommes.

<sup>113</sup> Les références à Ouellet n'apparaissent pas dans la version originale du texte (Pierre Elliott Trudeau, « Some obstacles to democracy in Quebec », *The Canadian journal of Economics and Political Science*, vol. 24, n° 3, août 1958), mais plutôt dans la réédition parue dans Mason Wade (dir.), *La dualité canadienne. Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, University of Toronto Press, 1960, 427 p.

aux côtés de ses collègues Jean Hamelin et Marcel Trudel<sup>114</sup>. Se percevant lui-même comme faisant partie de l'« aile historiographique<sup>115</sup> » de *Cité libre*, Ouellet partageait plusieurs des convictions de son plus illustre fondateur. Notons, à ce propos, leur commune foi progressiste envers la raison universaliste, méfiante à l'égard des sentiments communautaires et nationalistes, jugés incompatibles avec le projet d'une société avancée et d'une politique démocratique; leur adhésion à une même philosophie de la liberté, celle de la liberté d'expression et du libre choix des personnes, et qui justifie le combat contre le clérico-nationalisme conservateur de Duplessis; la prééminence des questions sociales et économiques dans l'explicitation des inégalités culturelles et ethniques; mais peut-être surtout, un même rapport moderniste au passé, qui suppose un progrès des hommes vers un monde déchargé de la pesanteur des traditions et de la mémoire nationale du vieux Canada français. Les deux discours convergent vers la définition d'un Canada français empêché d'être et d'agir par sa propre culture, jugée aliénante. Ils communient aussi à une lecture radicale de la modernité québécoise, c'est-à-dire celle qui a contribué à forger les grandes catégories historiques de la « Grande Noirceur » et du « clérico-nationalisme ». Nul autre exemple ne semble mieux illustrer la force et la stabilité de cette confluence idéologique que l'article que signera Ouellet, à l'invitation personnelle de Trudeau, dans l'ouvrage *Les années Trudeau : la recherche d'une société juste* (1990), un livre-bilan plus auto-justificateur qu'auto-critique sur les années de gouverne libérale. Avec Ramsay Cook, seul autre historien invité à signer un chapitre<sup>116</sup>, l'ex-premier ministre avait manifestement sollicité les analyses des deux

---

<sup>114</sup> En juin-juillet, août-septembre ainsi qu'en octobre 1960, on annonce la parution de l'étude *Les élections provinciales dans le Québec (1867-1956)*, par Jean Hamelin; en janvier, février et mars 1961, on annonce que *L'esclavage au Canada français* par Marcel Trudel vient de paraître; en avril et en mai 1961, on présente, « en rappel », *La dualité canadienne* par Mason Wade et Jean-Charles Falardeau; *Esclavage au Canada français* par Marcel Trudel, *Papineau* par Fernand Ouellet et *Edmond de Nevers, essayiste* par Claude Galarneau. Dans les mêmes numéros, on annonce la parution d'*Économie et société en Nouvelle-France* par Jean Hamelin; en octobre 1961, on présente l'*Atlas historique du Canada français des débuts à 1867* par Marcel Trudel (ces publicités nous ont été signalées par Jonathan Livernois dans son article « Une annéie des combats? Présence et absence du XIX<sup>e</sup> siècle libéral et radical dans la revue *Cité libre* (1950-1966) », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 12, n° 1, automne 2011, p. 70).

<sup>115</sup> « Fernand Ouellet », *Écrire l'histoire au Québec. Cahier no. 2, op. cit.*, p. 6.

<sup>116</sup> Les autres collaborateurs à l'ouvrage étaient pour la plupart associés au régime libéral de Trudeau, soit à titre de conseiller, de dirigeant de parti ou de ministre. Trudeau a, quant à lui, signé le texte de clôture du livre.

universitaires les mieux accordés à sa vision sociohistorique du Québec. Dans son texte, Ouellet proposait une interprétation de la Révolution tranquille encore fortement imprégnée par la sensibilité modernisatrice des années 1950. Sous sa plume, la Révolution tranquille, doublement caractérisée par la décléricalisation de la société et l'émergence d'un État interventionniste instigateur d'une révolution dans les secteurs névralgiques de l'éducation et du développement économique, social et culturel, était définie comme « le moment capital » de l'entrée des Québécois dans la modernité et, par là, comme un moment de « rupture » nationale fondamentale. En outre, Ouellet tenait à démystifier le rapprochement que les intellectuels néo-nationalistes des années 1980 avaient établi entre le réformisme social des années 1960 et l'accomplissement du projet indépendantiste. Le succès de la Révolution tranquille et « la faillite du mouvement indépendantiste » avaient plutôt démontré que « l'indépendance ne constituait pas une étape indispensable vers la modernisation et la démocratisation de la société québécoise<sup>117</sup> ».

### 1.2.3 Un faisceau d'influences extérieures

Dans la définition des éléments constitutifs du paradigme ouelletien, il est nécessaire de considérer le faisceau d'influences intellectuelles étrangères qui sont venues *enrichir* puis *cautionner* les postulats précédemment discutés. Car, peut-être plus que tous les autres historiens de sa génération, Ouellet a dialogué avec des auteurs étrangers et d'autres disciplines pour préciser sa vision du passé. Nous avons souligné, dans les chapitres précédents, combien cette ouverture vers l'extérieur était l'une des inclinations propres à l'Institut d'histoire de Laval, où les liens avec la France et le Canada anglais étaient particulièrement bien développés. Il n'est donc pas surprenant de voir que les travaux de Ouellet sont tout particulièrement marqués par cette double influence, qu'il unifie dans une synthèse originale, à savoir celle, d'abord, des *Annales* françaises, en particulier la matrice labrousienne, et celle du courant laurentien, rendu célèbre par des historiens de l'Université de Toronto comme Harold Innis et surtout, Donald Creighton. À ceci, s'ajoutent aussi des éléments de caractérologie et de sociologie qui débouchent sur une typologie différentielle

---

<sup>117</sup> Fernand Ouellet, « La Révolution tranquille : tournant révolutionnaire? » dans T. Axworthy et P. E. Trudeau (dir.), *Les années Trudeau. La recherche d'une société juste*, Montréal, Le Jour, 1990, p. 362.

des mentalités. Ouellet est donc, en quelque sorte, un homme-charnière, situé entre deux grandes traditions historiographiques, ce qui a contribué à lui donner une grande force novatrice à l'intérieur du groupe lavallois. Voyons d'un peu plus près comment se révèlent et se précisent ces influences dans sa trajectoire intellectuelle.

La rencontre de Ouellet avec le courant des *Annales* s'est effectuée par le biais de l'archivistique, plus particulièrement durant les années 1952 et 1953, lors d'un stage international qu'il a réalisé aux Archives nationales à Paris. Ouellet avait fait partie des premières cohortes d'étudiants de ce stage, ouvert en 1951 à l'initiative de Charles Braibant, directeur-général des archives nationales françaises, et voué au renforcement de la coopération entre archivistes autour du monde et à l'introduction des professionnels des archives de l'étranger aux méthodes appliquées des archives françaises<sup>118</sup>. En plus d'assister aux séances de formation en archivistique, les stagiaires avaient aussi la possibilité de suivre des cours dans des disciplines connexes à l'École nationale des Chartes, alors installée à la Sorbonne. L'institution, faut-il le rappeler, était pionnière dans le développement de l'histoire économique au XX<sup>e</sup> siècle depuis l'établissement de la chaire d'histoire économique d'Henri Hauser en 1927. Cette tradition s'était poursuivie dans les travaux de Georges Lefebvre et surtout, d'Ernest Labrousse, dont le jeune Ouellet avait suivi les cours à Paris<sup>119</sup>. C'est à ce dernier qu'il attribue d'ailleurs sa conversion officielle et définitive à l'histoire socio-économique et c'est aussi de ses travaux qu'il tirera une bonne partie de son inspiration pour ses propres enquêtes sur le XIX<sup>e</sup> siècle québécois.

L'attractivité du modèle labroussien chez Ouellet tient à plusieurs facteurs, parmi lesquels il faut d'abord relever l'empreinte générationnelle. Héritier intellectuel de François Simiand et d'Albert Aftalion et successeur de Marc Bloch à la chaire d'Histoire économique

---

<sup>118</sup> Paul René-Bazin and Marie-François Tammaro, « Le Stage Technique International d'Archives : An Historical Overview and Future Prospects », *The American Archivist*, vol. 51, n° 3, été 1988, p. 356-362.

<sup>119</sup> À propos de son passage à Paris, Ouellet confie à François Ricard : « [Q]uand je suis allé en France pour suivre le cours, le stage international d'archives il y avait toute une partie de cours qui était donnée sur l'utilisation des archives, donnée par les historiens. Or il y avait un historien très important, qui m'a marqué beaucoup et qui a donné un cours à ce moment-là, ça a été Labrousse. Alors l'œuvre de Labrousse c'est une œuvre que je connaissais déjà avant de partir. Mais la conférence de Labrousse, par exemple, c'était quelque chose qui était important. J'ai eu l'occasion d'entendre, par exemple, Georges Lefebvre, historien de la Révolution française, le grand spécialiste en fait des paysans du nord. Alors et ensuite de ça à l'intérieur même de tout ce cours il y avait toute une série d'historiens qui représentaient la tradition des Annales. J'avais déjà découvert le mouvement des Annales, mais ça ça a été quelque chose qui m'a stimulé énormément » (« Fernand Ouellet », *Écrire l'histoire au Québec. Cahier no. 2, op. cit.*, p. 6).

et sociale de la Sorbonne, Labrousse exerçait au début des années 1950 un véritable magistère sur les jeunes historiens montants en France<sup>120</sup>. Christian Delacroix parle, à juste titre, d'une « génération labrousienne » qui, de Georges Dupeux à Michelle Perrot en passant par Adeline Daumard, Pierre Goubert, Emmanuel Le Roy Ladurie, Maurice Aghulon, Michel Vovelle et Pierre Chaunu, pour la plupart nés dans la décennie 1920 et arrivés à maturité après la Seconde Guerre, s'était enthousiasmée pour le projet d'une histoire économique articulée aux finalités de l'histoire sociale. Ex-militant socialiste très actif dans les rangs du Parti communiste français, Labrousse était arrivé tardivement à l'histoire, non sans toutefois opérer une mutation scientifique irréversible avec son *Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, première étude exemplaire d'une application véritable de la méthode statistique parue en 1933, et surtout, son ouvrage *Crise de l'économie française à la fin de l'Ancien Régime et au début de la Révolution*, paru en 1944. Le caractère novateur de son œuvre, qui tient notamment à l'association qu'il propose entre l'histoire, la statistique et l'économie, entrait en concordance avec l'esprit d'après-guerre où le jeu des forces économiques, l'inflation, l'investissement et la modernisation s'imposaient comme les nouvelles thématiques dominantes<sup>121</sup>. Mais plus encore, ses grandes qualités de pédagogue combinées à son activité inlassable de directeur de travaux de recherche et d'animateur d'entreprises de recherche collective - dont celles sur la bourgeoisie occidentale et sur les structures sociales de la France - avaient capté l'intérêt d'un large public étudiant tout à la fois politisé et en quête d'une science historique rigoureuse et substantielle. « Labrousse représentait un triple souci de rigueur, de réflexion théorique et d'ouverture sociale : pour tout dire, la modernité » se souvient l'historienne Michelle Perrot. « À un tout autre niveau, [son œuvre] nous conviait à la série économique, à la statistique, à l'enquête, à l'établissement de corrélations et de constantes, susceptibles de sortir l'histoire de son hasardeux destin<sup>122</sup>. » Pierre Goubert analyse, dans des termes similaires, la puissance d'attraction qu'exerçait Labrousse à cette époque :

---

<sup>120</sup> Ce sera notamment le cas de François Furet, qui prépare en 1952 son mémoire de diplôme d'études supérieures sous sa direction (Christophe Prochasson, *François Furet. Les chemins de la mélancolie*, op. cit., p. 32).

<sup>121</sup> François Dosse, *L'histoire en miettes. [...]*, op. cit., p. 97.

<sup>122</sup> Michelle Perrot citée dans Christophe Prochasson, *François Furet. Les chemins de la mélancolie*, op. cit., p. 32; 34-35.

Il parut comme un éblouissement, dans l'une des salles les plus tristes de la triste Sorbonne...Je m'évadais de Beauvais un jour ouvrable pour aller l'écouter : économie, statistiques, prix et revenus, cycles, intercycles, mouvements de longue durée (Braudel n'a pas tout inventé), le tout reposant sur des hommes de chair - rentiers, laboureurs, manoeuvriers, vigneron surtout - dans un XVIII<sup>e</sup> siècle rajeuni et comme repensé. Plus prenante encore, s'il se peut, la phrase et la parole : une sorte d'éloquence, maîtrisée, retenue et pourtant presque chaleureuse<sup>123</sup>.

Emporté par cet effet de génération, Ouellet trouvait aussi dans les travaux de Labrousse un puissant dispositif méthodologique qui lui permettait de renouveler en profondeur l'intrigue du passé québécois et de revamper ses périodisations classiques dans une chronologie qu'il souhaitait plus « organique », centrée sur les rythmes d'évolution longs et courts. Du maître français, il retiendra d'abord le recours à une pratique de la synthèse historique, conduite sous le signe d'une conception « globale » de l'histoire, c'est-à-dire comme une totalité articulée et hiérarchisée dans laquelle peuvent être prises en compte les forces collectives impersonnelles et structurelles qui travaillent les sociétés de l'intérieur. En offrant un heureux contrepoint discursif aux visées synthétiques de l'historiographie nationaliste, cette historiographie englobante et explicative permettait d'élargir l'analyse historique aux dimensions sociales et, surtout, économiques de l'histoire, où les événements politiques sont induits d'abord par le mouvement des structures et des conjonctures plus profondes. Ainsi décroisé, le récit national classique devait laisser sa place à l'étude « des problèmes qui ont aussi un sens hors de nos frontières », de préciser Ouellet. « C'est moins le caractère unique de notre expérience, bien que cela soit fort important, qui est en cause que sa portée plus générale<sup>124</sup>. » Tout comme chez Labrousse, la trame économique en viendra à dominer l'histoire chez Ouellet et à scander ses rythmes évolutifs. Il s'y réfère comme à un principe suprême de la construction historique, comme une sorte de loi ultime à la manière du providentialisme des historiens-clercs. En 1962, il écrit:

---

<sup>123</sup> Pierre Goubert, cité dans Christian Delacroix, François Dosse et Pierre Garcia, *Les courants historiques en France. XIX<sup>e</sup>-XX<sup>e</sup> siècle, op. cit.*, p. 327.

<sup>124</sup> Fernand Ouellet, « L'Histoire sociale du Bas-Canada : bilan et perspectives de recherches » (publié en 1970) et reproduit dans *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1972, p. 17.

On sait que les changements économiques majeurs affectent en proposition la vie des peuples, qu'ils forcent à une adaptation rapide et souvent même très difficile. Ces moments contraignants peuvent aussi bien marquer l'ascension d'un peuple dynamique que le début de l'irréversible déclin d'une société essoufflée. Tout dépend de la façon dont une population fait face à cet état d'urgence<sup>125</sup>.

Pour Ouellet, et en cela à l'image de la seconde génération annaliste dont Labrousse avait été l'un des historiens phares, l'histoire sociale s'intéresse d'abord à *l'économie*. En convoquant la maxime de Jean Bouvier selon laquelle « l'économie apparaît comme la toile de fond de la scène sociale », Ouellet entrevoit « l'historien social » comme un chercheur « essentiellement préoccupé par la résonance sociale du fait économique<sup>126</sup> ». En outre, il reconduira dans ses propres travaux l'une des dimensions fondamentales de la problématique labrousseienne initiale, celle des modalités de la *transition économique* entre une économie d'« ancien type », où s'affirme la prééminence agricole et les rapports sociaux d'Ancien régime, et une économie « moderne », caractérisée par une structure industrielle et des rapports capitalistes dont l'émergence accompagne l'essor commercial et l'expansion de la consommation et de la production<sup>127</sup>.

Ouellet retrouvait aussi chez Labrousse l'ambition d'une recherche positive et expérimentale régulée selon les principes de la mesure, de la statistique et de la démonstration. À l'heure de l'ivresse quantitative et statisticienne, tous ces éléments devenaient garants d'une certaine scientificité jusque-là confisquée par les tenants d'une historiographie politique et mythifiante, étrangère à la mesure du social et aux concomitances répétées des cycles économiques. Cette démarche devait notamment se traduire par une analyse rigoureuse de la relation entre les données en termes de production et les données en termes monétaires, plus particulièrement celle des prix, qui s'imposait désormais comme l'instrument privilégié d'une analyse causale. D'où la fascination, précocement affirmée chez Ouellet, pour l'imposant *Séville et l'Atlantique* de Pierre et Huguette Chaunu, œuvre emblématique, s'il en est une, de l'histoire sérielle à la française. Ouellet en livrera d'ailleurs deux comptes rendus pour le moins élogieux en 1956 et en

---

<sup>125</sup> Fernand Ouellet, « Les espoirs des Britanniques (1763-1774) », *Encyclopédie de la jeunesse*, vol. 4, 1962, p. 498.

<sup>126</sup> F. Ouellet, « L'Histoire sociale du Bas-Canada : bilan et perspectives de recherches », *op. cit.*, p. 17.

<sup>127</sup> François Caron, « Ernest Labrousse et l'histoire économique », *Histoire, Économie et Société*, vol. 9, n° 3, 1990, p. 423-440.



1960, n'hésitant pas à y voir là « une puissante introduction à l'histoire des civilisations en Amérique » et « un intérêt capital pour tous les historiens canadiens<sup>128</sup> ».

Éliminons dès à présent une ambiguïté : l'accent que met Ouellet sur la variable économique ne découle d'aucun alignement idéologique ou méthodologique avec la pensée marxiste, hormis peut-être en ce qui concerne l'acquiescement à une conception holistique du social et le recours à certains concepts consacrés, dont celui de « lutte des classes », dont il reconnaît volontiers la richesse. Prétendre le contraire serait nier la complexité du matérialisme historique en le confondant avec un simple déterminisme des structures économiques. À ce propos, on notera chez Ouellet une divergence fondamentale avec le marxisme par sa tendance à localiser le capitalisme dans la sphère de l'échange et de la circulation plutôt que dans celle de la production et du travail. Comme le souligne Serge Gagnon, la mise en circulation des hommes et des biens ainsi que l'essor du capitalisme industriel au XIX<sup>e</sup> siècle constituent, chez l'historien, non pas une source de profit, mais plutôt « la condition d'un bien-être universel » et d'un progrès fondamental. « Les capitalistes de Ouellet n'ont pas d'intérêts à cacher. Ils sont les instruments plutôt que les promoteurs des "lois" de l'offre et de la demande<sup>129</sup>. » En d'autres termes, le poids de l'échange est largement survalorisé par rapport au système productif sous-jacent et aux rapports sociaux de domination et d'exploitation qu'il est susceptible d'induire. Pour reprendre la juste formule de François Dosse, en référence à l'historiographie braudélienne, on dira de l'empirisme ouelletien qu'il « conduit à une vision particulière d'un capitalisme qui se limite pour l'essentiel au champ de visibilité<sup>130</sup> ». À cette disposition analytique correspondent plusieurs orientations de recherche, parmi lesquelles il faut notamment retenir son préjugé favorable à l'endroit des classes bourgeoises et marchandes (marchands, propriétaires fonciers, industriels et financiers), en particulier celles du monde anglo-britannique. Leur sensibilité aux forces économiques et aux valeurs que représentent les milieux capitalistes en font, d'après Ouellet, les gardiennes du bien commun en même temps que l'unique rempart au libre jeu des forces du marché que viennent entraver l'interventionnisme étatique et les discours traditionalistes des classes populaires rurales et

---

<sup>128</sup> Fernand Ouellet, « Compte rendu de Huguette et Pierre Chaunu, *Séville et l'Atlantique (1504-1650)* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 10, n° 3, décembre 1956, p. 437-438.

<sup>129</sup> Serge Gagnon, *Le passé composé [...]*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>130</sup> François Dosse, *L'histoire en miettes [...]*, *op. cit.*, p. 144.

urbaines. Loin d'être malmenée, la grande bourgeoisie d'affaires apparaît sous sa plume comme une force motrice positive et bienfaisante dans l'histoire, irréductible à ses intérêts de classe : « La promotion d'intérêts économiques, même si elle sert des intérêts particuliers, peut bien être le point de départ nécessaire d'un progrès général en profondeur<sup>131</sup> », écrit Ouellet. En outre, son enrichissement est moins le fait de sa situation sociale favorisée que de ses propres vertus pragmatiques, innovantes et volontaristes : « Cette bourgeoisie capitaliste n'est donc pas le produit du patronage colonial. Sa puissance économique, même si elle est liée au système préférentiel, elle la doit à son activité et non pas, comme on l'a laissé entendre, au favoritisme<sup>132</sup>. » En applaudissant au marché et en récusant toute lecture « complotiste » ou « colonialiste » de la bourgeoisie marchande contre les paysans et les prolétaires, Ouellet ne pouvait s'éloigner davantage de la pensée de l'auteur du *Capital*<sup>133</sup>. D'ailleurs, il s'avancera plus loin dans la critique de l'historiographie marxiste en reprochant à ceux qui l'appliquent au Canada et au Québec de pratiquer les mêmes opérations idéalisantes que l'historiographie néo-nationaliste et, par leur recours à l'imagination théorique, de faire violence au réel. Par exemple, contre Stanley Ryerson, historien marxiste notoire, Ouellet contredira la lecture à la fois nationale, démocratique et bourgeoise qu'il avait proposé des insurrections bas-canadiennes de 1837-1838. À propos de son *Unequal Union : Confederation and the Roots of Conflicts in the Canadas, 1815-1873*, paru en 1968, il dira :

À certains égards, l'interprétation de l'auteur, lorsqu'il s'agit de rendre compte des problèmes ethniques, suit d'assez près celle des historiens néo-nationalistes de Montréal. En tout cas, elle soulève du point de vue méthodologique les mêmes problèmes. Pour lui, la révolution nationale et la révolution démocratique et bourgeoise sont nécessairement associées et elles vont dans le même sens, constituant une étape indispensable vers la grande révolution prolétarienne qui abolit la lutte des classes<sup>134</sup>.

---

<sup>131</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale [...]*, op. cit., p. 209.

<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 411.

<sup>133</sup> Cette posture rapproche Ouellet, une fois de plus, de l'optique éditoriale de *Cité Libre* qui, comme le rappelle André J. Bélanger, « ne se livrera jamais à un procès du capital en bonne et due forme ». Cette dernière considérera plutôt la dynamique économique occidentale comme un « donné » et limitera sa critique du grand capital à la distinction classique entre « le bon et le mauvais capitalisme » (A. J. Bélanger, *Rupture et constantes [...]*, op. cit., p. 87-89).

<sup>134</sup> Fernand Ouellet, « Compte rendu de Stanley B. Ryerson, *Unequal Union : Confederation and the Roots of Conflict in the Canadas, 1815-1873* », *The Canadian Historical Review*, vol. 50, n° 3, septembre 1969, p. 316-317.

Il en résulte, à ses yeux, une analyse qui « apparaît plus comme une entreprise idéologique que comme une œuvre scientifique », en cela qu'elle confine à « une interprétation fondée sur de grossières oppositions entre les forces du bien et celles du mal, entre colonisateurs et colonisés, exploiters et exploités, dominants et dominés, oppresseurs et opprimés<sup>135</sup> ». De même, l'orthodoxie marxiste de Ryerson l'aurait empêché de dépasser « le simple jeu des forces économiques » pour entrevoir le niveau de la « psychologie sociale », indispensable selon lui à la compréhension du phénomène insurrectionnel<sup>136</sup>. Contre Denis Monière, autre politologue de sensibilité marxiste, Ouellet va surenchérir dans une critique bien sentie de son ouvrage *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours* (1977), en lui reprochant une démarche n'ayant « d'autre résultat que d'aboutir, sans pourtant en améliorer la substance, à moderniser superficiellement les thèses des historiens néo-nationalistes<sup>137</sup> ».

Finalement, on peut raisonnablement penser que c'était surtout la construction labrousienne du temps qui rendait ce modèle si séduisant pour Ouellet. À la différence de Braudel, dont le modèle de la « longue durée », en s'identifiant à des réalités civilisationnelles et continentales étalées sur des siècles, rendait difficilement lisibles les changements survenus à l'intérieur des sociétés, Labrousse plaçait la « société » et sa structuration au cœur des préoccupations de l'historien. « La durée à laquelle s'adresse Labrousse, écrit Ouellet, n'est pas celle de Braudel, il s'agit du temps de la société. Celui des structures et des mouvements sociaux. » À la « vitesse de croisière presque imperceptible » du premier, Ouellet préférait certainement l'articulation de temporalités différentes chez le second, modélisée à partir d'une histoire du « changement social<sup>138</sup> ». Articulée à l'ensemble des phénomènes socio-économiques, la construction des temps chez Labrousse opère dans une relative autonomie. L'historien les regroupe dans un triptyque - temps de l'économique, du social et du mental - avec ses retards emboîtés. Ainsi, au temps « anticipateur » des phénomènes économiques suit le temps « retardé » du social sur lequel

---

<sup>135</sup> *Ibid.*, p. 317.

<sup>136</sup> *Ibid.*

<sup>137</sup> Fernand Ouellet, « Compte rendu de Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours*, Montréal, les Éditions Québec-Amérique, 1977 », *Histoire sociale/Social history*, vol. 12, n° 23, 1979, p. 219.

<sup>138</sup> Fernand Ouellet, « La philosophie de l'histoire et la pratique historique d'hier et d'aujourd'hui », dans David Carr *et al.*, (dir.), *La philosophie de l'histoire et la pratique historique aujourd'hui / Philosophy of history and contemporary historiography*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1982, p. 225 et 229.

retarde à son tour le temps des mentalités, où le freinage et les résistances face aux changements du milieu sont les plus prononcés<sup>139</sup>. Il va sans dire que cette qualification temporelle propre au modèle statistique labrousien entrait en résonance directe avec une ambition forte chez Ouellet, et largement partagée par les sociologues lavallois des années 1960, qui consistait à donner une explication psychologique, culturaliste et mentalitaire à l'infériorité économique et sociale des Canadiens français et leur exclusion de la bourgeoisie aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles. C'est ainsi qu'en 1956 Ouellet sondait les propensions dépensières de la paysannerie canadienne-française sous le Régime français à travers la pratique de l'encan. À partir d'une problématique d'histoire des mentalités, il voulait démontrer en quoi le paysan canadien-français, mû par le principe de l'« honneur social », était poussé à l'extrême vers la consommation somptuaire de bestiaux et de vêtements. Imprévoyant de nature, sa conception de la richesse était pour le moins « très éloignée de celle de l'homme économique moderne ». Ouellet en tirait la conclusion que la pauvreté relative du paysan canadien du XVIII<sup>e</sup> siècle n'était pas due à l'absence de débouchés pour ses produits mais plutôt le résultat de sa propre mentalité, foncièrement incompatible avec la morale des affaires et le nouvel ordre économique capitaliste qui se mettait en place en Occident<sup>140</sup>. Quelques années plus tard, dans un compte rendu très favorable qu'il fit du célèbre colloque d'histoire sociale à Saint-Cloud, Ouellet affirmera, en paraphrasant Labrousse, que « la résistance de la mentalité en place est l'un des grands facteurs de l'histoire lente : elle bloque ou suspend les prises de conscience<sup>141</sup> ». Concept certainement plus connotatif que rigoureux, la « mentalité » chez Ouellet a effectivement moins pour vocation de cerner les représentations des élites du passé que, comme le souligne Poitras, de « confronter les perceptions des agents au réel<sup>142</sup> ». Appliquée aux paysans et aux élites canadiennes-françaises du XIX<sup>e</sup> siècle, la mentalité s'énonce chez Ouellet surtout dans les termes de la « mentalité d'Ancien régime » avec pour principal

---

<sup>139</sup> Sur l'œuvre de Labrousse et la construction des temps, voir Maria Novella Borghetti, « L'histoire à l'épreuve de l'expérience statistique : l'histoire économique et le tournant des années 1930 », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 1, n° 6, 2002, p. 15-38.

<sup>140</sup> Fernand Ouellet, « La mentalité et l'outillage économique du paysan canadien en 1760. À propos d'un document sur l'encan », *Bulletin des recherches historiques*, n° 63, juillet-août-septembre 1956, p. 131-139.

<sup>141</sup> Fernand Ouellet, « Compte rendu de *L'histoire sociale, sources et méthodes* », *Canadian Historical Review*, vol. 49, n° 1, p. 83-85.

<sup>142</sup> Daniel Poitras, « L'impossible oublié : Fernand Ouellet, la Révolution tranquille et la république contrefactuelle des Patriotes », *loc. cit.*, p. 349.

objectif d'exposer une corrélation entre le renforcement du nationalisme et les crises économiques. L'une des thèses transversales dans l'œuvre de Ouellet, qu'il commencera à développer dès la fin des années 1950, consistera justement à dire que la persistance des structures mentales d'Ancien régime chez les Canadiens français serait à la source de leur incapacité à faire face aux défis conjoncturels du capitalisme et, conséquemment, à s'engager sur la voie du progrès. Elle renfermerait à la fois la cause de leur mésadaptation à la modernité économique et les conséquences de leur situation socio-économique défavorable.

Cette typologisation différentielle des mentalités représente une ligne interprétative de fond dans l'œuvre de Ouellet. Si d'aucuns pourraient établir une parenté avec la thèse wébérienne sur l'inexistence de la mentalité capitaliste chez les populations d'origine catholique, la théorie hartzienne du fragment idéologique absolutiste ou encore avec le schéma du « cultural-lag » de la tradition sociologique de Chicago<sup>143</sup>, il semble que cette perspective se soit plutôt rehaussée chez lui par le recours aux techniques de recherche de la caractérologie française, un courant analytique qui a connu une popularité grandissante dans la France de l'après-guerre grâce notamment à la diffusion des travaux de René Le Senne et de Pierre Mesnard. Ouellet s'inspirera d'ailleurs directement des méthodes propres à la psychologie du caractère développée par ces deux professeurs pour conduire ses premières recherches sur la famille Papineau<sup>144</sup>. Cette fascination pour la psychologie individuelle et collective servira les fins présentistes de ses écrits, lesquels visaient aussi à pondérer la problématique du « retard collectif » des Canadiens français, envisagée sous l'angle des mutations de la conscience ou de l'évolution des structures sociales.

Cette influence des *Annales* et de la caractérologie française se combine, avon-nous indiqué, à celle de l'historiographie canadienne-anglaise. Prolongeant une tradition bien établie à l'Université Laval, Ouellet s'ouvrira très tôt aux œuvres des historiens canadiens-anglais avant de s'imposer comme l'un de leurs principaux intercesseurs dans le milieu des historiens québécois. Comme pour Trudel, son exil ottavien en 1966, puis

---

<sup>143</sup> Cette parenté est notamment évoquée dans Claude Couture, « Discours sur la modernisation sociale au Canada français : effets pervers et transmission de la culture anglo-américaine », *loc. cit.*, p. 129-144.

<sup>144</sup> Dans l'introduction de son ouvrage sur Julie Papineau, Ouellet s'inspire directement de la grille interprétative de René Le Senne développée dans son célèbre *Traité de caractérologie* (P.U.F., 1945). Il cite aussi en exemple l'ouvrage de Pierre Mesnard, *Le cas Diderot : étude de caractérologie littéraire*, Paris, P.U.F., 1952.

torontois par la suite, où il complétera sa troisième carrière d'historien<sup>145</sup>, lui permettra d'ailleurs d'approfondir cet axe initial. Dès 1962, Ouellet oppose à « l'inspiration essentiellement nationaliste » et à l'« unanimité idéologique » des historiens canadiens-français le courant « d'origine anglo-saxonne » qui se révèle, selon lui, « plus ouvert à la diversité et plus soucieux de s'appuyer sur des méthodes scientifiques<sup>146</sup> ». Admiratif devant la précocité du réveil de la recherche historique au Canada anglais - suscité dès la fin du XIX<sup>e</sup> siècle par des érudits comme Adam Shortt, Arthur Doughty, George Wrong, Hugh H. Langton et George Grant -, Ouellet a surtout été marqué par les travaux issus du milieu historien anglophone de la décennie 1930. Dans la foulée du krach boursier et de l'intérêt renouvelé pour les questions économiques, plusieurs représentants de cette génération historiographique avaient, un peu à la manière de la première génération des *Annales*, opposé une lecture axée sur l'économie et la géographie à l'histoire politique et constitutionnelle traditionnelle d'inspiration *whig*. C'était notamment le cas des travaux des Frank Underhill, Samuel D. Clark, A. L. Burt et de Arthur R. M. Lower, qui avaient tenté, à degré variable, d'adapter la thèse de la frontière de Frederick J. Turner au contexte canadien. En réponse à ce courant, s'était aussi affirmé la théorie des *staples*, dont les bases avaient été jetées par Harold Innis dans *The Fur Trade in Canada* (1930) puis consolidées dans *Problems of Staple Production in Canada* (1933).

C'est toutefois Donald Creighton qui allait surgir comme l'historien le plus novateur de ce groupe avec sa célèbre thèse laurentienne qui, reposant à la fois sur des fondements géographiques et économiques, postulait que le développement économique national du Canada provenait essentiellement de l'exploitation de ses produits essentiels (fourrures, bois d'œuvre et blé) dans les principaux centres du système du fleuve Saint-Laurent. Inspiré par Innis et à la faveur de la montée du nationalisme canadien-anglais durant l'entre-deux guerres, Creighton allait donner à cette thèse son expression la plus aboutie dans son maître ouvrage, *The Commercial Empire of the St. Lawrence*, paru en 1937, et duquel Ouellet tirera plusieurs clés de lecture du passé canadien-français. Le grand mérite de cette « œuvre puissante et considérable » tenait, selon lui, à sa capacité d'articuler « une vision à la fois

---

<sup>145</sup> Fernand Ouellet joindra le corps professoral du Département d'histoire de l'Université York en 1986, jusqu'à sa retraite, au début des années 2000.

<sup>146</sup> Fernand Ouellet, « L'étude du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français », *loc. cit.*, p. 27.

originale, vigoureuse et cohérente de la formation et du développement de la nation canadienne<sup>147</sup> ». Entre les deux historiens, les filiations et les emprunts sont bien identifiables sans pour autant se présenter comme une adaptation mécanique. En effet, comme l'a souligné Jean-Paul Bernard, il y aurait chez Ouellet « reprise et transformation de la problématique de Creighton<sup>148</sup> » développée dans l'*Empire*. Reprise d'abord de la règle méthodologique qui consiste à situer l'évolution historique de la société en fonction des oscillations à long terme de la vie économique et à voir se profiler, derrière tout conflit politique, des forces structurelles et des conflits socio-économiques plus profonds. Ainsi, à une approche nationale, qui ferait de la nation et de la genèse de son identité ses objets de prédilection, Ouellet et Creighton opposent une approche plus « sociale » et « économique », mais aussi plus « territoriale » ou « spatiale » du passé canadien. Ce déterminisme géographico-économique les conduit à minimiser les effets de structure liés au rapport de domination colonial pour plutôt fondre le Canada français et le Canada anglais dans la dynamique d'un système politico-économique en évolution, en insistant surtout sur les avantages liés à cette coexistence dans un espace commun<sup>149</sup>. C'est dire que l'optique laurentienne, comme le rappellent Linteau, Durocher et Robert, permet de justifier les « projets de la bourgeoisie canadienne [...] au nom des intérêts supérieurs d'un nationalisme canadien ». À revers, dans ce modèle, « le Québec n'a d'intérêt que comme élément du système plus global » et son développement interne s'en trouve « éludé », sinon réduit aux seules villes de Montréal et de Québec<sup>150</sup>. Il n'est pas dit, à ce propos, que l'incapacité de la théorie des *staples* à penser la *diversification* économique se soit traduite, chez Ouellet, dans une difficulté à penser la *diversification* des modalités d'intégration

---

<sup>147</sup> Fernand Ouellet, « D. G. Creighton et les Racines de la Nation », *Canadian Forum*, n° 60, septembre 1980, p. 11.

<sup>148</sup> Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838*, *op. cit.*, p. 31.

<sup>149</sup> On retrouve aussi, dans cette voie d'approche, les échos lointains d'Harold Innis, qui avait montré combien l'histoire économique du Canada, à la différence de son histoire politique, ne s'était pas édifiée contre l'Angleterre mais plutôt dans un lien d'interdépendance commerciale avec celle-ci et la France. Qui plus est, l'armature naturelle du territoire canadien, relié par le fleuve Saint-Laurent, les Grands lacs, la rivière Saskatchewan et le fleuve Mackenzie, avait imprimé une direction est-ouest à son infrastructure économique et donc, corollairement, à son destin politique. Cette interprétation fut systématisée dans ses principaux ouvrages, dont *The fur trade in Canada* (1930), *The cod fisheries* (1940) et *Empire and communications* (1950).

<sup>150</sup> Paul-André Linteau, René Durocher et Jean-Claude Robert, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989, p. 95-96.

sociétale en Amérique – à commencer par le Québec – autrement que sous le mode de l'« inadéquation », du « décrochage » ou de la « faiblesse ».

Mais surtout, de Creighton à Ouellet, il y a reprise de certaines hypothèses interprétatives qui orientent la progression des analyses, à commencer par la perspective très volontariste centrée sur le dynamisme, l'entrepreneursip et les qualités visionnaires du groupe des marchands et des commerçants de la vallée du Saint-Laurent qui sont arrivés dans la colonie canadienne après la Conquête et la Révolution américaine. Nous l'indiquons, Ouellet, comme Creighton avant lui, fait de ces derniers les véritables héros du grand récit national canadien et les représentants du progrès. Originaires d'une métropole où les traditions d'affaires étaient mieux implantées, ces capitalistes ambitieux durent affronter une société francophone décrite comme féodale et décadente, réfractaire aux valeurs modernes du capitalisme industriel, et insuffler un nouveau dynamisme à l'économie coloniale. En effet, la représentation volontariste et dynamique du marchand trouve, chez Ouellet, sa contrepartie dans la représentation oisive et immobiliste de l'habitant, qu'il dépeint comme un paysan essentiellement conservateur, peu enclin à l'innovation et envasé dans ses traditions routinières et son féodalisme déclinant. « Le professeur Creighton avait [...] raison de parler de société féodale décadente, écrit Ouellet. Sans bourgeoisie d'affaires, dominée par les clercs et les hommes de profession qui voient dans la conquête du pouvoir politique le moyen de s'assurer le leadership social, la société canadienne-française souffre d'un puissant déséquilibre<sup>151</sup>. » Cette référence à la société féodale chez Creighton, et que Ouellet domestiquera dans le contexte québécois, remontait tout droit aux écrits de l'historien Francis Parkman. C'est de ce dernier que Creighton avait repris la thèse du fragment absolutiste de la société canadienne-française du XVIII<sup>e</sup> siècle<sup>152</sup>. L'insistance marquée des deux historiens sur le volontarisme des marchands couplée à leur vision « progressiste » du passé dans le sens d'une victoire définitive de la civilisation capitaliste contre les forces de la réaction associée à l'Ancien régime atteste une évidente complicité intellectuelle sur le plan de la narration qui s'articule au grand récit classique de la modernité libérale. Ce récit déploie une double intrigue : celle, d'abord, du

---

<sup>151</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale [...]*, op. cit., p. 374.

<sup>152</sup> Sur la filiation idéologique Parkman-Creighton, voir Donald Wright, *Donald Creighton : a life in history*, op. cit., 2015, p. 131-132.



progrès lié à l'essor du capitalisme industriel, des échanges commerciaux et de la classe marchande et, ensuite, celle d'un antagonisme entre les forces de la liberté et de la réaction, associées au conservatisme et au nationalisme de la bourgeoisie canadienne-française. Ces deux intrigues, qui se côtoient chez Ouellet, n'en sont pas à une contradiction près; d'un côté, elles mettent en scène un récit rythmé par les effets de structure et le développement de l'économie du capitalisme industriel et, de l'autre, elles attestent plutôt un triomphe des idées de liberté et de raison sur celles, autoritaires et réactionnaires, de la Tradition d'Ancien régime. Ces inclinations différentes trouvent néanmoins à se réconcilier dans une lecture téléologique moderniste du passé, en cela qu'elles décrivent toutes deux l'avènement d'un monde moralement supérieur à celui qui le précédait<sup>153</sup>.

Les historiens Serge Courville, Jean-Claude Robert et Normand Séguin ont souligné, à juste titre, combien la diagonale historiographique Creighton-Ouellet prolongeait, jusqu'à tard dans le XX<sup>e</sup> siècle, l'esprit du rapport Durham. Ce dernier leur avait suggéré un angle de vue et donné une impulsion déterminante à leur interrogation sur le Canada français. La reprise de la perspective durhamienne chez les deux auteurs se reconnaît notamment dans leur commun attachement à une vision libérale de l'économie et du monde social ainsi qu'à l'introduction d'un « biais culturaliste » dans l'analyse de la situation bas-canadienne « qui débouche sur une interprétation exclusivement ethnique du blocage économique et social ». De ce point de vue, c'est la société franco-canadienne qui, figée dans les moeurs et les vieilles structures d'encadrement de l'Ancien régime, poserait obstacle « au vaste mouvement économique et démographique qui unifie et homogénéise toute l'Amérique du Nord » et, par là, entraverait « l'affirmation d'une grande société ayant un héritage britannique au nord des États-Unis<sup>154</sup> ». Discutant du rapport Durham lors d'une table-ronde à la radio de Radio-Canada, en 1963, Ouellet décrivait l'illustre comte comme un homme de « tradition libérale », d'une « grande sensibilité aux conditions réelles et concrètes du milieu canadien-français de son époque » et dont les « préoccupations sociales et économiques l'[avaient] amené à saisir assez bien les fondements de la situation dans le

---

<sup>153</sup> Nous nous inspirons, ici, de l'analyse proposée par l'historien Éric Bédard dans « De la difficulté à penser le conservatisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 3, septembre-décembre 2005, p. 453-471.

<sup>154</sup> Serge Courville, Jean-Claude Robert et Normand Séguin, *Le pays laurentien au XIX<sup>e</sup> siècle : les morphologies de base*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, p. 3-4.

Bas-Canada ». Pour l'historien, la grande erreur de Durham tenait moins au diagnostic qu'il avait posé sur les problèmes du Bas-Canada qu'au remède qu'il avait avancé, celui de l'anglicisation des Canadiens français : « Ici, il a fait une erreur, ceci tout simplement parce qu'il a évolué dans un contexte où il a vu les excès des manifestations du nationalisme. Je pense que s'il était venu faire son enquête en 1845, je doute qu'il aurait proposé les mêmes remèdes<sup>155</sup>. »

Pour intime que fut la relation historiographique nouée entre Ouellet et Creighton, celle-ci ne présente pas moins certains écarts importants. Comme le rappelle à juste titre Jean-Paul Bernard, les deux historiens ne travaillent pas sur le même objet d'étude: alors que Creighton fait porter ses analyses sur les deux colonies laurentiennes, Ouellet limite sa démarche à l'étude du Bas-Canada et, plus particulièrement, au cas canadien-français. De même, Ouellet développe davantage que Creighton la thèse de la mentalité d'Ancien régime et de la résistance conservatrice du Canada français en cherchant à lui donner des fondements scientifiques par une analyse plus poussée de l'idéologie des populations rurales et de leurs élites<sup>156</sup>. À ce propos, l'historien lavallois convient volontiers que, bien que ce ne soit pas là « l'essentiel de son approche scientifique », Creighton projette tout de même, dans sa lecture du Canada français, une attitude qui porte « la marque de la tradition conservatrice du XIX<sup>e</sup> siècle » et qui rappelle parfois « les réactions [...] de la bourgeoisie capitaliste de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>157</sup> ». Enfin, il va sans dire que Creighton, à la différence de Ouellet, avait une vision beaucoup plus littéraire, romantique et artistique de la science historique, redoutant les excès de sa professionnalisation disciplinaire et se sentant peu d'affinités avec les méthodes statisticiennes de l'histoire sociale<sup>158</sup>. Le récit creightonien accorde une place beaucoup plus significative aux individualités et aux événements en plus de demeurer rétif au modèle d'analyse offert par la lutte des classes, auquel il préfère encore celui du traditionnel clivage ethnique<sup>159</sup>. Qui plus est, son œuvre s'inscrit dans une lignée de nationalistes « tory », antimodernes, critiques de l'américanisation et attachés à une représentation du Canada comme nation d'abord et avant

---

<sup>155</sup> « Le régime anglais : Le Rapport Durham », *L'histoire à quatre voix*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 8 novembre 1963.

<sup>156</sup> Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838 [...]*, *op. cit.*, p. 229.

<sup>157</sup> Fernand Ouellet, « L'étude du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français », *loc. cit.*, p. 35.

<sup>158</sup> Donald Wright, *Donald Creighton : a life in history*, *op. cit.*, p. 178-180.

<sup>159</sup> Allan Greer, « Postscripts », *op. cit.*, p. 616,

tout « britannique ». D'ailleurs, Ouellet convient lui-même que l'engagement nationaliste de Creighton en était venu à trop accaparer sa démarche scientifique qui, après l'entre-deux-guerres, s'était confinée dans une histoire politique et constitutionnelle plus conventionnelle<sup>160</sup>.

## 2. L'explication historique

### 2.1 Reprendre le XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français

À la clé du projet historiographique de Fernand Ouellet, on retrouve l'ambition de reprendre, dans une visée globale et sous de nouveaux éclairages, la trame historique du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français. Archiviste puis assistant conservateur aux Archives de la province de Québec de 1950 à 1961, il avait acquis, au fil des ans, une connaissance approfondie de « ce siècle si capital dans l'évolution du Québec et du Canada<sup>161</sup> », entre autres par le biais de la collection des familles Papineau et Bourassa, dont il avait minutieusement traité l'abondante correspondance. Déjà, en 1953, dans un rapport préparé pour le compte des archives de la province, il soulignait combien cette collection renfermait « la documentation fondamentale et nécessaire à une étude générale du dix-neuvième siècle au Canada<sup>162</sup> ». Si la plongée de Ouellet dans ce siècle s'explique, pour beaucoup, par sa situation professionnelle aux archives, elle prend aussi place dans un concert idéologique au sein duquel il entreprendra de jouer sa propre partition. Pour bien en saisir les intentions

---

<sup>160</sup> Au micro de l'émission *L'histoire comme ils l'ont faite*, consacrée à l'œuvre de Creighton et diffusée en 1967 à Radio-Canada, Ouellet déclarait : « Creighton a participé en quelque sorte à l'époque à cette effervescence de l'historiographie canadienne et on se serait attendu qu'il devienne, en quelque sorte, le leader d'un renouveau aussi en profondeur que celui qui s'est opéré dans l'historiographie française à partir des années 1930. Si on regarde l'évolution historiographique du professeur Creighton, après son *Empire commercial du St-Laurent*, il revient à une histoire d'un type plus traditionnel, s'intéressant par exemple à John A. McDonald, mais comme le « grand homme ». Son volume *The Road to Confederation* est, quant à lui, un volume fait selon la plus pure tradition de l'histoire politique. [Cette évolution] s'explique peut-être par le fait qu'il est extrêmement difficile pour un grand littéraire de donner sa pleine mesure en histoire économique et sociale comme écrivain [...]. Du reste, ce qui est frappant au sujet de Creighton c'est qu'il n'a pas en un sens été à l'origine d'une nouvelle « école » avec des disciples qui seraient extrêmement attachés à lui et promoteurs d'une nouvelle interprétation de l'histoire. Peut-être que l'on pourrait comprendre ce phénomène en disant que Creighton s'est détaché assez tôt des éléments de nouveauté que recérait son *Empire commercial du St-Laurent* pour évoluer vers une forme plus traditionnelle d'histoire » (« Donald Creighton ou l'histoire du Canada revue par un "Canadian" », *L'histoire comme ils l'ont faite*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 7 octobre 1967).

<sup>161</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec [...]*, *op. cit.*, p. XIII.

<sup>162</sup> Fernand Ouellet, *Correspondance de Joseph Papineau (1793-1840)*, Rapport de l'archiviste de la province de Québec pour 1951 et 1953, p. 170.

et les ressorts, il faut faire appel, ici, à deux niveaux d'analyse se rapportant, d'abord, à son positionnement historiographique et, ensuite, au contexte intellectuel plus large du tournant des années 1960 qui se prête à une captation particulière du XIX<sup>e</sup> siècle québécois.

L'un des premiers écrits permettant d'apprécier la situation historiographique de Ouellet en ce qui concerne l'histoire du XIX<sup>e</sup> siècle paraît en 1962, dans les pages de la revue *Recherches sociographiques*. Intitulé « L'étude du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français », ce texte a toutes les allures d'une problématique en chantier, proposant à la fois un bilan historiographique serré de ce siècle et quelques perspectives nouvelles sur son interprétation d'ensemble. Si cette période troublée avait déjà pu susciter un éventail assez large de travaux par le passé, force était de constater que son traitement demeurait encore tributaire des carences et des tares de l'historiographie canadienne des dernières décennies. Les critiques les plus sévères de Ouellet sont adressées à l'endroit de l'historiographie traditionnelle, à qui il reproche d'avoir tout ravalé sur le plan d'une « problématique nationaliste ». De Garneau à Bruchési, en passant par David, Sulte, Chapais, Rumilly, Groulx et Maheux, tout « débouchait non pas sur des hypothèses d'ordre scientifique mais sur un ensemble de préoccupations morales<sup>163</sup> ». Sous cette « unanimité idéologique » percent, souligne l'historien, de nombreuses lacunes, à commencer par la « pénurie presque complète » d'études dans le domaine de l'histoire économique ou de l'histoire démographique. Le biais nationaliste induit par cette longue tradition était d'autant plus préoccupant que l'effort de révision offert par les jeunes historiens laïcs de l'école de Montréal n'avait fait qu'en reconduire les principaux travers sous la forme, notamment, « du drame de la Conquête » destructeur des « assises matérielles et morales de la nation canadienne-française<sup>164</sup> ». Pour sa part, l'historiographie canadienne-anglaise, quoique « plus soucieu[se] de s'appuyer sur des méthodes scientifiques » et ouverte depuis déjà plusieurs années aux « orientations nouvelles » proposées par l'histoire économique, pêchait par un éclairage encore « trop exclusivement canadien et impérial<sup>165</sup> ». Complétant un plan dialectique, la conclusion du son article s'ouvre sur une réflexion à visée prospective :

---

<sup>163</sup> Fernand Ouellet, « L'étude du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français », *loc. cit.*, p. 31.

<sup>164</sup> *Ibid.*, p. 34.

<sup>165</sup> *Ibid.* p. 37.

Une approche plus globale de l'histoire du Canada français au XIX<sup>e</sup> siècle paraît indispensable. D'abord, mieux situer qu'on ne l'a fait jusqu'à présent cette histoire en fonction d'un contexte plus large qui en révèle la sensibilité exacte à certains impératifs internationaux, impériaux, nord-américains et canadiens, voilà un objectif à atteindre. Le Canada français du siècle dernier ne vit pas dans l'isolement complet; d'une façon ou d'une autre, il participe à une vie de relations qui dépasse ses frontières et il est soumis à une conjoncture extérieure dont il n'est pas le moteur. Ceci n'est pas seulement vrai pour l'histoire économique mais pour tous les autres aspects de son développement. Il ne s'agit pas ici d'observer l'évolution de la société canadienne-française en fonction des seules pressions extérieures; mais plutôt d'établir la nature réelle de ses rapports avec le monde<sup>166</sup>.

Cette histoire globale du XIX<sup>e</sup> siècle, de renchérir Ouellet, ne saurait toutefois voir le jour sans qu'elle ne soit fertilisée par des méthodes ou des techniques utilisées dans les autres sciences sociales. Ainsi, l'appréhension d'une conjoncture à long, moyen et court terme doit dépendre de la capacité de l'historien à intégrer dans ses analyses « les progrès des études démographiques, de l'histoire sociale, de l'histoire du droit, de l'histoire politique voire même de celle des mentalités<sup>167</sup> ». On comprend mieux dès lors les motivations à la source de sa relecture d'ensemble du XIX<sup>e</sup> siècle, et tout particulièrement de sa première moitié. Époque d'un rare syncrétisme, modelé par une transition impériale, marqué par plusieurs révolutions continentales majeures, la pénétration du capitalisme industriel, l'émergence d'une nouvelle bourgeoisie francophone, les rébellions de 1837-1838, l'avènement du gouvernement responsable et la mise en forme du projet confédéral, le XIX<sup>e</sup> siècle canadien apparaît aux yeux de l'historien lavallois comme un lieu idéal pour qui souhaite en découdre avec le traditionalisme et ses idéaux normatifs, mettre au jour une nouvelle trame progressiste et libérale de l'histoire et tester les nouveaux outils et techniques de l'histoire sociale. « [L]e Bas-Canada est un terrain en quelque sorte privilégié pour la recherche menée selon une perspective sociale, écrit Ouellet. L'abondance relative des sources facilite la mise au jour d'une floraison de phénomènes sociaux dont l'équivalent ne se trouve qu'à de rares moments de notre courte histoire. » Plus exactement, rajoute-t-il, « l'évolution du Bas-Canada entre 1791 et 1840 se situe nettement sous le signe du changement dans tous

---

<sup>166</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>167</sup> *Ibid.* p. 38.

les domaines. C'est dans cette perspective que devient particulièrement passionnante l'évaluation des mutations et des résistances plus ou moins marquées des mentalités<sup>168</sup>. »

Dans un deuxième temps, l'ambition exprimée par Ouellet rejoint les appels qui se multiplient simultanément dans l'espace public pour une appropriation nouvelle du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français. Comme l'a démontré Ivan Carel, le télescopage entre le passé de ce siècle et le présent des années 1960 est tout particulièrement visible dans les revues d'idées qui, interpellées par les possibles que suscite la Révolution tranquille, attestent une conscience réflexive et politique fortement inscrite dans l'histoire. « Par la réappropriation de l'histoire, écrit Carel, les auteurs [des revues] intègrent leurs réflexions aux bouleversements de la société civile et ils y voient la première étape vers une société qui se débarrasse de ses carcans pour se trouver enfin dans le courant de l'Histoire, au même titre que les autres nations et non plus à titre de colonie ou de "simple" province<sup>169</sup> ». C'est ainsi que *L'Action nationale* revient régulièrement sur les conséquences néfastes de la Conquête et leur cristallisation dans la Confédération de 1867<sup>170</sup>. Pour sa part, *Parti pris* « utilise l'histoire comme objet idéologique illustré par la vision coloniale », où les thématiques de la Conquête, des Patriotes et de la Confédération occupent une place de choix. Dans la revue *Liberté*, plusieurs collaborateurs inscrivent leur lutte dans le mouvement initié par les intellectuels du XIX<sup>e</sup> siècle qui se réclamaient des Lumières et prônaient la laïcité et le libéralisme. Au nom d'une critique de la tradition et des valeurs conservatrices, ils exhument l'héritage d'une autre tradition, dissidente et révolutionnaire, qui s'incarne dans les combats menés par les patriotes pour la démocratie, les libertés et la séparation de l'Église et de l'État<sup>171</sup>. Comme l'a démontré Jonathan Livernois, cette appropriation du XIX<sup>e</sup> siècle libérale apparaît aussi sous la plume des citélibristes qui, Pierre Trudeau, Pierre Vadeboncoeur et Jean-Charles Falardeau en tête, émaillent leurs essais de références au libéralisme radical et aux figures de sa minorité agissante (Papineau, Buies, de Nevers, Gérin), comme pour mieux « mettre en relief le retard de [la]

---

<sup>168</sup> Fernand Ouellet, « L'Histoire sociale du Bas-Canada : bilan et perspectives de recherche », *op. cit.*, p. 16.

<sup>169</sup> Ivan Carel, *Les revues intellectuelles entre empêchement et émancipation : 1950-1968*, Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2007, p. 461-462.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 437-462.

<sup>171</sup> C'est le cas, par exemple, de Pierre Maheu, qui souhaite inscrire le mouvement de laïcisation des années soixante dans le courant libéral du XIX<sup>e</sup> siècle (Pierre Maheu, « Chronique du laïcisme ou mouvement laïque : virage à gauche », *Parti pris*, vol. 3, n° 10, mai 1966, p. 56.

société [québécoise]<sup>172</sup> » dans le présent. Cette captation d'un passé de liberté résonne tout particulièrement avec l'appel simultané de Fernand Dumont en faveur de l'écriture d'une « autre histoire », celle des « libertés politiques » réclamées « en 1775 et 1837 », ainsi que celle de la « naissance du prolétariat à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>173</sup> ». C'est dire combien ce retour au XIX<sup>e</sup> siècle, période que Dumont présentera aussi comme le lieu des « premières définitions explicites » de la société québécoise où se sont confrontées d' « intenses spéculations idéologiques sur les options fondamentales de la société globale<sup>174</sup> », a aussi une vocation autoréflexive dans un Québec confronté à la grande ébullition identitaire des années 1960.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, les premières études de Fernand Ouellet sont à la fois héritières et légataires de ce climat, auquel elles fournissent, en retour, une assise rationnelle et scientifique. Tout se passe comme si l'historien entendait répondre, à sa manière, aux injonctions de cette nouvelle praxis historisante. Ainsi, en plus des nombreux portraits qu'il consacre à diverses figures dissidentes du XIX<sup>e</sup> siècle libéral et ses ennemis les plus déclarés, il fait son entrée dans l'historiographie de cette période en revisitant, entre autres, les thématiques du régime seigneurial, de la crise agricole, de la laïcité et, il va sans dire, de l'insurrection de 1837-1838, dont il deviendra l'un des spécialistes attitrés. À travers le traitement qu'il réserve à ces sujets d'importance dès les tous débuts de sa carrière, Ouellet affiche ses couleurs et annonce déjà certaines conceptions fondamentales qui figureront au coeur de son *Histoire économique et sociale du Québec* et de sa synthèse de 1976, *Le Bas-Canada, 1791-1840. Changements structuraux et crise*.

### 2.1.1 Le régime seigneurial et la question agraire

Dès le début des années 1950, Ouellet s'engage dans une remise en cause des conceptions idéalisées du régime seigneurial en choisissant de l'aborder non pas comme

---

<sup>172</sup> Jonathan Livernois, « Une amnésie des combats? Présence et absence du XIX<sup>e</sup> siècle libéral et radical dans la revue *Cité libre* (1950-1956) », *loc. cit.*, p. 57-60.

<sup>173</sup> Fernand Dumont, « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français », *loc. cit.*, p. 25.

<sup>174</sup> Fernand Dumont, « Idéologies au Canada français, 1850-1900 : quelques réflexions d'ensemble », *Recherches sociographiques*, vol. 10, n<sup>os</sup> 2-3, 1969, p. 146.

une institution politique, bastion de la nation canadienne, mais plutôt comme une structure économique confrontée à la réalité du nouvel ordre industriel et à l'introduction de la rationalité capitaliste. En cela, il anticipait déjà l'historiographie critique des années 1960 et 1970 qui, sous l'influence du modèle marxiste et du paradigme de l'histoire sociale, s'attachera à déboulonner la représentation idyllique de ce système façonnée notamment par les mémoires seigneuriales de Philippe Aubert de Gaspé<sup>175</sup>. Dans sa recension critique de *l'Histoire du Canada français* de Groulx, parue en 1953, Ouellet soulignait déjà combien la structure économique du régime seigneurial « cadrerait mal avec l'évolution économique du XIX<sup>e</sup> siècle » et, du reste, qu'elle avait « empêché l'éclosion de la propriété personnelle et individuelle » en plus de « limit[er] l'économie canadienne à une agriculture qui produisait uniquement pour se suffire ». Sans nier la valeur de la « civilisation rurale » dont ce système était l'un des principaux rouages, il n'en demeurait pas moins, souligne-t-il, que cette civilisation se caractérisait par « un éloignement des choses de l'esprit et même par un dédain pour l'instruction dont on ne sentait pas le besoin<sup>176</sup> ». La note de recherche que fait paraître Ouellet en 1954 sur la charte du village de Château Richer apporte une autre pièce à cet édifice. Dans ce texte, l'historien démontre en quoi derrière la proposition d'établissement d'un village au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, sous l'ordonnance de l'intendant Bigot, se profilait déjà un « procès » du régime seigneurial dont les insuffisances le rendaient impuissant à satisfaire les besoins d'une économie marquée par la pénétration du capitalisme. Au vu de ce constat, il était indispensable à son avis que « toute la question du régime seigneurial soit étudiée de nouveau sur des bases plus objectives<sup>177</sup> ».

Les premières publications de Ouellet en lien avec ce sujet sont surtout axées sur la dimension idéologique du régime seigneurial, lequel contribuait, d'après lui, à ralentir le développement du capitalisme dans la colonie, du moins chez les francophones. La nature des débats entre abolitionnistes et anti-abolitionnistes retient tout particulièrement son attention. Dans une étude parue en 1955, où il fait état en long et en large de ces débats après une recherche menée dans les travaux parlementaires, l'historien souligne combien

---

<sup>175</sup> Sur l'historiographie du régime seigneurial au Québec, voir notamment Benoît Grenier, « Le régime seigneurial au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 2, hiver 2015, p. 141-156.

<sup>176</sup> Fernand Ouellet, « Autour du dernier volume de l'abbé Groulx. 1837 », *loc. cit.*, p. 32.

<sup>177</sup> Fernand Ouellet, « Un problème économique et social: le village de Château Richer », *Hermès*, n° 10, hiver 1954, p. 50.



l'abolition du régime seigneurial a marqué une étape charnière dans l'histoire canadienne en confirmant le « triomphe de la conception de la propriété à caractère individuel sur la propriété à caractère communautaire ». Portant son dévolu sur l'argumentaire des abolitionnistes et leur rationalité libérale, Ouellet estime que ceux-ci portaient, en quelque sorte, le témoignage d'une finalité progressiste de l'histoire : « Pour les libéraux, abolir le régime seigneurial, c'est intégrer les Canadiens français dans un monde qui croit à la démocratie et à un progrès économique indéfini; abolir le régime seigneurial, c'est instaurer le règne de la liberté dans la société canadienne-française. » Derrière les juristes, il fallait aussi voir l'influence des capitalistes qui, depuis la Conquête, « regardaient le régime seigneurial comme le grand obstacle au progrès économique, au capitalisme commercial et au capitalisme financier ». Quant aux défenseurs du régime, c'est-à-dire la bourgeoisie des professions libérales, associée aux petits marchands de campagnes, Ouellet les présente comme des forces oeuvrant à rebours du sens de l'histoire. Arc-boutés sur une conception juridique dépassée qui érigeait la propriété au statut de « droit naturel à l'homme », ils étaient aussi attachés à la défense de la nationalité canadienne-française « contre un mouvement qui menace le droit et la structure économique sur lesquelles elle repose<sup>178</sup> ».

À compter du tournant des années 1960, on sent que l'appréciation critique du régime seigneurial chez Ouellet vient de plus en plus conforter ses positions antinationalistes. L'historien se met alors à réfuter de manière plus insistante la thèse classique voulant que ce système ait été un rempart à l'assimilation de la nation canadienne-française. Rappelons que cette thèse, fortifiée par l'historiographie traditionnelle, avait été reprise par Trudel dans ses premiers travaux, où il présentait cette institution d'Ancien régime comme un système qui, au lendemain de la Conquête, avait réussi à préserver la nationalité canadienne-française en assurant « l'intégrité de la population<sup>179</sup> ». C'est dire combien Ouellet pouvait, sur ce point, diverger d'interprétation avec son ancien professeur. C'est toutefois à Maurice Séguin que Ouellet s'en prend le plus durement sur cette question. L'historien montréalais avait fait paraître, à la fin des années 1940, deux textes importants sur l'histoire du régime seigneurial dans lesquels il le présentait comme « un système de

---

<sup>178</sup> Fernand Ouellet, « L'abolition du régime seigneurial et l'idée de propriété », *Hermès*, vol. 4, n° 2, 1955, p. 26 et 36.

<sup>179</sup> Marcel Trudel, *Le régime seigneurial*, *op. cit.*, p. 19.

colonisation merveilleusement adapté à des paysans sans capitaux » et « prophétiquement conçu pour un peuple conquis auquel la terre restait le seul refuge<sup>180</sup> ». Reprenant à son compte la même périodisation qu'avait choisie Séguin (1760-1854), Ouellet jugeait que cette interprétation pour caractériser l'évolution des cadres seigneuriaux après la Conquête britannique était « superficielle et souvent simpliste<sup>181</sup> ». « Trop désireux de justifier le rôle du régime seigneurial », les historiens nationalistes comme Séguin avaient, selon Ouellet, fait progresser l'historiographie sur ce sujet selon des voies traditionnelles, faisant de la seigneurie une « réplique améliorée, sinon perfectionnée à l'extrême, de la seigneurie française du XVII<sup>e</sup> siècle ». De cette vision fixiste du régime seigneurial découlait une conception du seigneur comme un « simple agent de colonisation, presque insensible à l'attrait des intérêts matériels, ou [encore un] bon père, protecteur de ses censitaires<sup>182</sup> ». Or, la réalité révélée par une analyse socio-économique des sources et des séries chiffrées attestait plutôt, d'après Ouellet, une grande mobilité des seigneurs, constamment sollicités par la traite des fourrures et l'armée, qui les rendaient absents et même désintéressés dans le développement et l'administration de leurs fiefs<sup>183</sup>. Aussi, confrontés à la montée du commerce du bois et à une dévaluation constante de la propriété foncière au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle, ces derniers n'hésitaient pas à profiter de l'endettement de leurs censitaires et à refuser toute concession sur simple demande, contribuant ainsi à l'amplification des difficultés de la classe paysanne<sup>184</sup>. Pour peu que les cadres seigneuriaux eussent réussi à préserver l'intégrité culturelle des Canadiens français, ils avaient surtout assujéti les producteurs agricoles et limité la marge de manœuvre des capitalistes, à l'exception des quelques grands marchands qui purent acquérir des seigneuries. Quant à la faible rétention des immigrants britanniques dans le Bas-Canada, le phénomène s'expliquait surtout, d'après Ouellet, par la rareté de son sol, l'épuisement de ses terres et par l'existence d'organisation de transport plus développés vers les contrées du Haut-Canada<sup>185</sup>. Ce qui avait statut d'évidence à ses yeux, c'est que Séguin et l'historiographie nationaliste avaient

---

<sup>180</sup> Maurice Séguin, « Le régime seigneurial au pays du Québec (1760-1854) (2e article) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 1, n° 4, mars 1948, p. 532.

<sup>181</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale [...]*, *op. cit.*, p. 386.

<sup>182</sup> Fernand Ouellet, « Le régime seigneurial dans le Québec : 1760-1854 », *loc. cit.*, p. 159.

<sup>183</sup> *Ibid.*, p. 161 et 163.

<sup>184</sup> Fernand Ouellet et Jean Hamelin, « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837 », *loc. cit.*, p. 27.

<sup>185</sup> Fernand Ouellet, « Le régime seigneurial dans le Québec : 1760-1854 », *loc. cit.*, p. 182.

accepté sans critique la vision angélique du régime seigneurial chez les contemporains issus de la bourgeoisie libérale et politicienne du XIX<sup>e</sup> siècle. Attachés à leur prestige social mais voulant aussi, en pleine crise agricole, détourner le mécontentement et l'agressivité des censitaires vers les marchands anglais et capitalistes, ces derniers avaient fait du maintien du système seigneurial une valeur nationale intangible.

En faisant leur l'interprétation de certains contemporains, les historiens néonationalistes, Séguin en tête, avaient en quelque sorte reconduit la même erreur que leurs ancêtres, celle d'idéaliser le fait politique sans tenir compte des bouleversements de la sphère économique. Ce biais les avait notamment conduits à négliger l'ampleur du malaise agricole qui avait durement touché le monde rural au tournant du XIX<sup>e</sup> siècle. C'est ainsi qu'à partir d'un réexamen approfondi des exigences de la tenure seigneuriale, Ouellet élargira ses considérations à l'ensemble de la conjoncture économique au coeur de laquelle allait figurer la question agraire. La crise agricole deviendra, sous sa plume, l'un des pivots de toute l'interprétation socio-économique de l'histoire du Bas-Canada et le centre de ses principaux problèmes. Une synthèse préliminaire de cette thèse paraîtra dès 1962, dans un article programmatique co-signé avec Jean Hamelin et paru en deux versions dont l'une d'entre elles dans la revue *Études rurales*, publication issue de l'École pratique des Hautes Études, bastion du paradigme des *Annales*. Dans ce texte, intitulé « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1827 », les deux historiens posaient l'hypothèse d'un lien indissociable entre la dégradation de l'agriculture bas-canadienne et l'explosion nationaliste du début du siècle. De l'effondrement présumé des rendements agricoles, les deux auteurs déduisaient les phénomènes d'appauvrissement des Canadiens, de crise économique et de tensions socio-ethniques et politiques :

Par tout ce qu'elle comporte d'aspects économiques, démographiques, sociaux, politiques et culturels, la crise agricole se situe au centre des principaux problèmes de la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Aussi, la révolution de 1837-38 apparaît-elle, en grande partie, comme une réponse détournée aux problèmes posés par l'action conjointe des tensions démographiques et de la crise agricole<sup>186</sup>.

---

<sup>186</sup> Fernand Ouellet et Jean Hamelin, « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837 », *loc. cit.*, p. 31.

Autrement dit, il s'agissait de montrer en quoi l'agitation politique qui avait culminé dans les rébellions procédait en fait d'une réalité économique plus profonde aux pulsations de longue durée et qui avait pour nom le « drame du Québec rural ». C'est dire qu'à la dramatique de la Conquête de 1760, Ouellet opposera une autre dramatisation, celle de l'évolution économique et démographique du Québec rural<sup>187</sup>. Il est significatif de noter qu'au même moment, en France, plusieurs historiens de la seconde génération annaliste donnaient une interprétation similaire de la Révolution française en sondant ses ressorts sociaux et économiques. C'était notamment le cas de Labrousse qui, sans réduire l'importance de l'événement, figurait la prise de la Bastille en tant qu'événement global dans une réalité historique indivisible, où l'état de la paysannerie et les fluctuations des prix agricoles prenaient un rôle moteur.

Comme le rappellent Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, l'originalité de cette hypothèse sur la question agraire, que certains travaux subséquents de Ouellet et Hamelin approfondiront, ne doit pas faire oublier qu'elle reprenait des pans de l'argumentation de l'historiographie traditionnelle. Des historiens comme Groulx et Gérard Filteau, dans le premier tome de son *Histoire des Patriotes*, avaient déjà rendu compte de la situation difficile du paysan canadien-français et de son impact sur le climat politique bas-canadien. Surtout, elle empruntait à l'historien canadien-anglais W. H. Parker l'idée du mécanisme liant le malaise agricole au déclenchement des tensions économiques et socio-ethniques de la société globale. Dans un texte paru en 1959 dans la *Canadian Historical Review*, Parker faisait remarquer que les insurrections de 1837-1838 suivaient de près l'affaiblissement de la production agricole et la détérioration de la vie villageoise et rurale, dont l'économie était axée sur la mise en marché du blé<sup>188</sup>. L'hypothèse Ouellet-Hamelin dérivait aussi de l'influence du modèle analytique de Labrousse, pour qui le secteur agricole constituait une valence cruciale dans la mesure des sociétés d'Ancien régime<sup>189</sup>. Cependant, leur analyse apportait de nouvelles interprétations : plutôt que de situer le renversement de la tendance majeure aux environs de 1830, comme le suggérait Parker, ils la repéraient autour de 1802 avec, à la clé, le fléchissement des exportations de blé. Ce déclin trouvait sa principale

---

<sup>187</sup> Sur la dramatisation dans le récit ouelletien, voir Serge Gagnon, *Le passé composé [...]*, *op. cit.*, p. 27.

<sup>188</sup> W. H. Parker, « A New Look at Unrest in Lower Canada in the 1830's », *Canadian Historical Review*, vol. 40, n° 3, septembre 1959, p. 209-217.

<sup>189</sup> Voir, à ce propos, François Caron, « Ernest Labrousse et l'Histoire économique », *loc. cit.*

cause non pas dans une contraction des marchés extérieurs, ni dans des événements ponctuels et localisés comme les conditions climatiques ou l'épidémie de la mouche à blé, mais plutôt dans une baisse de la production, qui elle-même résultait d'un épuisement des sols. Dans ce schéma, et conformément à la logique interprétative voulant que les tares du Canada français devaient nécessairement d'abord appartenir à l'être collectif canadien-français, les difficultés de l'agriculture et la crise s'expliquaient surtout par les déficiences internes du régime agraire bas-canadien. Ces déficiences s'enracinaient dans l'histoire du Régime français, où la « conjoncture », marquée par « l'absence de marché intérieur, la « faible montée des prix » et l'« état arriéré des techniques », n'avait jamais été très favorable aux classes paysannes. Surtout, Ouellet et Hamelin présentaient ces déficiences comme la conséquence de l'« esprit de routine » du paysan bas-canadien, attitude qui, corroborée par certaines correspondances familiales, était « fortement ancré[e] depuis des générations » et « demeurait extrêmement tenace même chez les hommes instruits chez qui assez souvent la paresse philosophique masquait la simple paresse caractérologique<sup>190</sup> ». Ce conservatisme de l'habitant, mêlé d'individualisme et de fainéantise, rendait celui-ci inapte à intégrer proprement les enseignements nouveaux des colons en matière de technique agricole, comme la pratique de l'« assolement triennal », ce qui expliquait la faiblesse des rendements agricoles. D'où le constat des auteurs, en conclusion, d'un écart situé à deux points de vue : écart du Canada français par rapport à l'évolution du groupe des colons britanniques, mais écart aussi de l'analyse par rapport à la représentation idyllique d'une vocation agricole salvatrice pour la nation francophone :

Cette crise met en lumière, derrière les deux types d'agriculture en opération dans le Bas-Canada, la présence de deux entités naturelles sans aucun doute distinctes mais offrant une grande disparité dans leur degré d'évolution. C'est pourquoi le professeur Creighton a pu parler, en se référant à la société canadienne-française, de société féodale décadente. Ce qui signifierait que c'est moins la diversité des valeurs que la différence des niveaux d'évolution qui fut la source fondamentale des conflits raciaux. La société canadienne-française ne pouvait plus, sans qu'il en résulte des inconvénients graves, maintenir une agriculture de type archaïque. Sa croissance démographique l'interdisait. Pourtant c'est l'époque où on commence vraiment, et cela dès la première phase d'enracinement de la crise, à parler de la vocation agricole des Canadiens français. Cette valorisation sans discernement de l'agriculture, qui ne visait pas

---

<sup>190</sup> Fernand Ouellet et Jean Hamelin, « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837 », *loc. cit.*, p. 19.

d'abord à son renouvellement mais à définir les bases d'une culture fortement singularisée, apparaît chez l'élite comme une réaction de peur susceptible tout au plus de rassurer les inquiets et d'aveugler la masse des myopes<sup>191</sup>.

En soulignant que la résistance des structures et de l'ordre traditionnels opérait par la médiation du « nationalisme agraire » des années 1840, Ouellet prenait part au concert de critiques de l'« argiculturisme » qui avait cours au même moment. Rappelons, à ce propos, que c'est nul autre que Michel Brunet qui avait donné à cette critique sa forme classique dans un article célèbre paru quelques années plus tôt, dans lequel il décrivait cette idéologie comme « une façon générale de penser, une philosophie de la vie qui idéalise le passé, condamne le présent et se méfie de l'ordre social moderne [...], un refus de l'âge industriel contemporain qui s'inspire d'une conception statique de la société<sup>192</sup> ».

### 2.1.2 La laïcité

S'il est une thématique historique à travers laquelle Ouellet laisse transparaître ses propres attentes définies dans le présent, c'est bien celle de la laïcité. Il faut dire qu'à l'aube des années 1960, plusieurs phénomènes et idées convergent autour de ce sujet. La critique du cléricalisme bat son plein depuis plusieurs années déjà auprès d'une nouvelle génération d'auteurs. Cette dernière trouve d'ailleurs un terreau particulièrement fertile au sein de la Faculté des sciences sociales de l'Université Laval où, au lendemain de la Guerre, le père Lévesque proposait d'appliquer les principes de « neutralité » et de non-confessionnalité » aux coopératives. Plusieurs de ses étudiants, après lui, encouragent la laïcité, défendent la liberté de la personne et affichent ouvertement leur anticléricalisme. Simultanément, un débat sur le système d'éducation prend progressivement de l'ampleur dans l'espace public; les *Insolences du frère Untel* paraissent en 1960 et la « Grande Charte de l'éducation » du premier ministre Jean Lesage voit le jour en 1961 suivie de la mise en chantier de la Commission Parent et de la mise sur pied du ministère de l'Éducation. Au même moment, les appels en faveur d'une école neutre et d'une éducation laïque, libre de toute ingérence des religieux, se multiplient. On demande alors une séparation plus nette entre l'Église et

---

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 31-32.

<sup>192</sup> Michel Brunet, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française : l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme », dans *La présence anglaise et les Canadiens. Études sur l'histoire et la pensée des deux Canadas*, Montréal, Beauchemin, 1957, p. 119.

l'État et l'on estime qu'à l'ordre clérical doit succéder un ordre laïc où la liberté de religion peut être garantie par la raison neutre de l'État<sup>193</sup>.

Cet horizon d'attente d'une société laïque a tôt fait d'avoir des répercussions dans les milieux intellectuels qui, tout en donnant suite aux débats déjà entamés, se mettent à accorder une plus grande attention à la question scolaire. Ouellet n'échappe pas à ce contexte, comme en fait foi un article important qu'il fait paraître en 1961 sur la question du laïcisme dans l'enseignement primaire. Intitulé « L'enseignement primaire : responsabilité des Églises ou de l'État? », l'historien s'attache à l'examen des disputes plus ou moins voilées qui ont pris place entre l'État, le clergé catholique et le groupe nationaliste et libéral canadien-français durant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. À ce moment, souligne-t-il, les tendances laïques s'affirment vigoureusement sous l'influence de « l'idéologie libérale, fondée sur la croyance au progrès, sur les "lumières" et sur la cité laïque"<sup>194</sup> ». Cette dernière favorise « l'idée d'un système d'enseignement neutre ouvert aux adhérents de toutes les religions » contre « la définition traditionnelle [et confessionnelle] de l'enseignement ». Autrement dit, ce nouveau contexte met en scène une conflictualité qui oppose, d'un côté, les défenseurs de la « tradition », de la « confessionnalité » dans l'école et des « lignes de force d'une société d'Ancien régime destinée à le demeurer pendant longtemps » et, de l'autre, les représentants de « l'audace » qui, libéraux et démocrates en tête, défendent le principe de l'école neutre et d'une distinction entre science et religion. Il s'en faudra peu toutefois, souligne Ouellet, pour que cette « révolte des laïcs contre les clercs » ne subisse une « sérieuse défaite » aux mains des partisans de l'école confessionnelle, qui marqueront le devenir du système scolaire québécois<sup>195</sup>.

L'historicisation de ce débat entourant la question scolaire au début du siècle prend la forme chez Ouellet d'une projection rétrospective où il s'agit surtout de rendre compte des raisons du « triomphe de la confessionnalité » et, inversement, de l'incapacité des élites laïques canadiennes-françaises à pousser le Bas-Canada dans le sens d'une véritable dynamique libérale et laïque. Autrement dit, son enquête est portée par une interpellation visant, en quelque sorte, à comprendre les raisons d'un rendez-vous manqué avec l'histoire

---

<sup>193</sup> C'est ce qui ressort entre autres du numéro de novembre-décembre 1960 de la revue *Liberté*.

<sup>194</sup> Fernand Ouellet, « L'enseignement primaire : responsabilité des Églises ou de l'État? », *loc. cit.*, p. 174.

<sup>195</sup> *Ibid.*, p. 184.

et confère au propos un sens politique que l'on ne saurait dissimuler. Ainsi, le discrédit porté à l'esprit laïque et l'école neutre serait attribuable à la « faiblesse » de la bourgeoisie libérale francophone, au renforcement quasi continu de l'idéologie cléricale mais aussi, et surtout, à « certaines attitudes propres au nationalisme canadien-français » qui souhaitait, souligne Ouellet, préserver le caractère confessionnel des écoles au motif qu'elles constituent « un instrument de lutte contre l'Anglais<sup>196</sup> ». Du reste, si le Canada français « s'[était] réveillé au problème capital de l'enseignement primaire », cela ne signifiait pas pour autant qu'il « l'[avait] résolu d'une façon satisfaisante ». Et l'historien de conclure sur une note qui n'occulte rien de la politisation dont l'histoire du laïcisme dans la question scolaire est ici l'objet :

En dépit de l'esprit de tolérance qui a présidé à l'établissement des structures scolaires, il est incontestable qu'un tel système ne pouvait que poser périodiquement et avec acuité le problème de la liberté. La raison en est - bien qu'on dise qu'il a été voulu par la majorité - que les principes à la base de ce système n'étaient ni libéraux ni démocratiques. L'école n'a-t-elle pas servi pendant longtemps à lutter contre les idées libérales et démocratiques?<sup>197</sup>.

Cette joute idéologique générée par l'historien entre les forces du laïcisme et celles de la confessionnalité résonne fortement avec le climat d'incertitude du début de la Révolution tranquille, où la laïcité et le libéralisme apparaissent encore comme des valeurs fragiles et contestées<sup>198</sup>. Il est même tentant de se demander si Ouellet n'entend pas surtout, à travers cette entreprise, mettre en garde ses contemporains contre une possible répétition des erreurs du passé. Intellectuellement, le sens de l'analyse est aussi révélateur de cette conviction fondamentale chez l'historien, précédemment soulignée, et qui semble se raffermir à mesure qu'on entre dans la décennie 1960, à savoir qu'il existerait une contradiction foncière entre, d'un côté, l'esprit libéral, laïciste et démocratique et, de l'autre, le nationalisme canadien-français. Cette incompatibilité des postures, on le devine, fait sens dans l'horizon de sa philosophie libérale classique de l'histoire où la dimension conservatrice du nationalisme, en balisant le territoire à la fois géographique, historique et

---

<sup>196</sup> *Ibid.*, p. 185.

<sup>197</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>198</sup> Daniel Poitras, « L'impossible oublié : Fernand Ouellet, la Révolution tranquille et la république contrefactuelle des Patriotes », *loc. cit.*, p. 344.



culturel de l'existence nationale, porte atteinte au plein déploiement des grandes forces motrices de la modernité, que Ouellet associe à la croissance du capitalisme commercial et industriel. Sur ce point, il précise sa pensée dans un autre texte intitulé « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX<sup>e</sup> siècle », paru en 1963 :

[L']absence d'affinité [du nationalisme] avec le capitalisme commercial et industriel ne venait-elle pas en dernier ressort de ce que la bourgeoisie fut pendant longtemps dans d'autres sociétés le principal moteur, avec les intellectuels, du laïcisme? Quant au libéralisme, son caractère essentiellement laïque et bourgeois n'avait rien de bien rassurant pour une idéologie qui fondait ses valeurs sur la terre et l'Église. Il en est ainsi de la démocratie, formule assise sur le droit naturel, sur la souveraineté populaire, plutôt que sur le droit divin des rois et les privilèges des classes. Enfin, si le nationalisme canadien-français parut si obstinément fermé au renforcement de l'appareil étatique, c'est certainement parce que l'État pouvait représenter, au même titre que la bourgeoisie, un des véhicules les plus puissants du laïcisme. Par contre, le nationalisme canadien-français ne s'est-il pas plus spontanément lié au cléricisme, à l'ultramontanisme, aux idéaux théocratiques et, pour employer une expression chère à M. Brunet, à l'agriculturisme? Ces caractéristiques *presque actuelles* [nous soulignons] d'un nationalisme éminemment conservateur, voire même réactionnaire, apparaissent davantage comme l'aboutissement d'une évolution, pleine à certains moments de sursauts et de contestations, que comme une donnée inscrite d'emblée à l'origine de notre nationalisme<sup>199</sup>.

L'analyse des facteurs idéologiques et structureaux ayant posé un frein à l'expansion des idées libérales et laïques au XIX<sup>e</sup> siècle permet à Ouellet de préciser deux dimensions cruciales, et interreliées, de sa construction historique. Celles-ci concernent, d'une part, l'émergence de la petite bourgeoisie canadienne-française et, d'autre part, l'affirmation d'un « premier nationalisme<sup>200</sup> » au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle. La formation d'une petite bourgeoisie francophone, formée de médecins, d'avocats, de notaires, d'arpenteurs et de marchands généraux, constitue, chez l'historien, la grande nouveauté sociale au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Déjà, en 1956, il faisait remarquer combien la formation de cette nouvelle élite était « le phénomène social le plus important<sup>201</sup> » pour la société canadienne-française.

---

<sup>199</sup> Fernand Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.*, p. 47.

<sup>200</sup> Fernand Ouellet, « Les fondements historiques de l'option séparatiste », *loc. cit.*, p. 94.

<sup>201</sup> Fernand Ouellet, « Mgr Plessis et la naissance d'une bourgeoisie canadienne, 1797-1810 », *loc. cit.*, p. 91.

Issue en majorité du monde paysan<sup>202</sup> et d'une expansion économique et démographique dans la colonie, cette moyenne bourgeoisie canadienne-française prend le relais d'une « noblesse décadente » depuis 1760 et aspire à remplacer l'aristocratie des seigneurs par le biais notamment des institutions parlementaires, qu'elle voit comme un excellent moyen pour « s'édifier en élite laïque de leur société<sup>203</sup> ». Partageant une admiration pour les institutions britanniques et une même aspiration laïque, cette petite bourgeoisie ne trouve pas grâce aux yeux de l'historien, qui lui reproche son refus d'envisager tout compromis avec la bourgeoisie capitaliste anglaise, « pourtant essentielle, rappelle-t-il, à l'œuvre de laïcisation ». Aveuglée par ses propres intérêts de classe, qui la conduisait à voir chez le capitaliste un « rival » et un « obstacle » dans l'accession au pouvoir politique, principal outil de promotion sociale, la petite bourgeoisie francophone n'avait jamais saisi l'importance capitale de lier son avenir à la classe commerçante anglaise ou encore de former une classe capitaliste canadienne-française. Tel est, d'après Ouellet, le grand drame du Canada français, qu'il énonce d'ailleurs en des termes on ne peut plus clairs : « Il aura manqué au Canada français d'avoir pu produire une bourgeoisie d'affaire capable de définir, en fonction d'un sain réalisme, les objectifs de la collectivité ». Et quoi qu'en pensent certains historiens, « la faute [...] en était à nos valeurs et à nos propres structures économiques et sociales », mais aussi, « aux craintes suscitées par l'essor du capitalisme commercial et financier<sup>204</sup> ».

C'est qu'à l'exigence d'édifier une société laïque, primait chez les Canadiens français la valeur du nationalisme. Pour Ouellet, et c'est là un aspect fondamental qui distingue son récit, il faut attendre les années 1805 à 1810 pour que soient réunies dans la colonie les conditions de mise en forme d'un « premier » nationalisme canadien. Ce constat a une

---

<sup>202</sup> Ronald Rudin fait d'ailleurs justement remarquer l'effort particulier que met Ouellet à lier, dans ses travaux, le sort de la petite-bourgeoisie à celui de la société paysanne afin de montrer combien ces deux classes « étaient incapables de faire face aux changements économiques en cours à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup> » (Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, *op. cit.*, p. 175). Pour sa part, Serge Gagnon conteste la thèse ouelletienne des origines rurales de la petite-bourgeoisie canadienne-française, un présupposé au fondement discutable selon lui et qui n'est pas sans conséquence en ce qu'elle vient conditionner la mentalité réfractaire aux transformations de l'économie capitaliste chez les professions libérales (Serge Gagnon, *Le passé composé [...]*, *op. cit.*, p. 42). Gagnon a aussi critiqué, à la suite d'autres spécialistes (dont Serge Courville, Jean-Pierre Wallot et Gilles Paquet), l'ampleur et la précocité de la crise agricole décrite par Ouellet dans ses travaux (*ibid.*, p. 84). Fernand Ouellet, « Mgr Plessis et la naissance d'une bourgeoisie canadienne, 1797-1810 », *loc. cit.*, p. 52.

Fernand Ouellet, « Mgr Plessis et la naissance d'une bourgeoisie canadienne, 1797-1810 », *loc. cit.*, p. 52.

<sup>204</sup> *Ibid.*, p. 56.

importance déterminante dans la mesure où il vient étayer sa critique du métarécit nationaliste classique postulant l'existence d'une proto-nation canadienne-française sous le Régime français dont l'élan aurait été brutalement stoppé par la Conquête<sup>205</sup>. Pour l'historien lavallois, « cette affirmation de la présence en Nouvelle-France d'une nation repose sur un dossier des plus minces et, semble-t-il, fort peu convaincant ». Celle-ci « tient [...] davantage à la conscience de l'historien qu'à l'évidence de la preuve ». À ses yeux, la population canadienne sous le Régime français « n'est pas encore éveillée aux valeurs nationales ». La colonie dépend encore largement de la mère patrie sur les plans économique, politique, social et juridique. Qui plus est, elle se définit encore dans un rapport intime et profond avec l'« idéal monarchique », dont le complexe de valeurs reste dépourvu de toute « teinte nationale<sup>206</sup> ». Sur ce point, la vision d'ensemble de la Nouvelle-France chez Ouellet se rapproche de celle, miséreuse, vacillante et clivée, que Trudel commence à édifier au même moment<sup>207</sup>. En effet, pour Ouellet, c'est moins le volontarisme de l'envahisseur que les « déficiences organiques<sup>208</sup> » de la Nouvelle-France qui expliquerait en bonne partie sa chute. Son dessein d'ensemble n'est autre que celui d'une succession de « faillites partielles ou complètes » dans les secteurs de l'industrie, situation attribuable « aux lacunes mêmes de l'économie [du Régime français] : manque de capitaux et de population, absence de bourgeoisie dynamique et pénurie d'ouvriers spécialisés ». Si bien que l'habitant canadien se trouve encore « après un siècle et demi de présence » dans une situation de « dépendance complète des industries de la métropole ». Il est toujours inapte aux travaux de la terre, « insouciant, traditionnaliste, à la fois soumis et indiscipliné<sup>209</sup> ».

---

<sup>205</sup> Cette thèse de la proto-nation avait notamment été exposée par Frégault dans *La Civilisation de la Nouvelle-France*: « Voici des hommes qui se sont conquis une patrie; quand il s'est agi de la défendre, puis de la reconstruire, ils ont dû compter largement sur leurs seules ressources [...] Les Canadiens du XVIII<sup>e</sup> siècle avaient une conscience nationale [...] [D]ans les trente ans de paix qui lui ont été accordés entre 1713 et 1744, le Canada s'est réalisé. Il est devenu une entité morale, un être complet, une nation nouvelle, appuyée sur un passé dont la puissance irréductible le projette vers l'avenir » (G. Frégault, *La civilisation de la Nouvelle-France (1713-1744)*, *op. cit.*, p. 267).

<sup>206</sup> Fernand Ouellet, « Le nationalisme canadien-français : de ses origines à l'insurrection de 1837 », *Canadian Historical Review*, vol. 45, n° 4, décembre 1964, p. 278 et 279.

<sup>207</sup> Voir, à ce sujet, notre section sur la Nouvelle-France dans la partie précédente sur l'œuvre de Trudel.

<sup>208</sup> Fernand Ouellet, « L'Amérique précolombienne », dans *Encyclopédie Larousse pour la jeunesse*, vol. 2, 1962, p. 500.

<sup>209</sup> *Ibid.*, p. 499.

Or, l'équilibre socio-économique traditionnel développé au temps du Régime français « rest[e] bien en place, au moins jusqu'en 1791 », estime l'historien, de sorte que la Conquête n'a pas eu les répercussions qu'on lui prête : tout au plus, l'habitant et le commerce des fourrures ont-ils changé de métropole. La « décapitation sociale » vient, quant à elle, plus tard, pour des raisons autres que la Conquête britannique, car « elle est plutôt le résultat de certaines déficiences de l'entreprise canadienne-française ». Quant au « clivage fondamental » qui marque cette période, Ouellet soutient, à la suite de Creighton, qu'il « n'était pas encore ethnique mais social », opposant « les gouverneurs, les fonctionnaires et les seigneurs, de toute origine, aux classes commerçantes ». À l'inverse, les relations entre francophones et anglophones témoignent d'une évidente « solidarité impériale » mutuellement bénéfique dans la conjoncture qui suit le changement de régime et se double d'une « anglomanie » dans la population française que n'entament même pas les premières vagues d'immigration loyaliste<sup>210</sup>.

Dès lors, s'il faut attendre le début du XIX<sup>e</sup> siècle avant que ne soient réunies les conditions nécessaires à la formation d'un nationalisme canadien-français chez Ouellet, le phénomène ne prend pas pour autant la forme d'une évolution positive. Au contraire, la conscience nationale qui imprègne alors l'esprit des professions libérales, si elle est volontiers nourrie par la « révolution parisienne » de 1830 et les « conquêtes libérales et nationales de l'époque<sup>211</sup> », est « d'abord le reflet d'une réponse négative aux impératifs de l'époque<sup>212</sup> ». Faute d'avoir eu « une élite économique capable de l'entraîner dans le sens du progrès », ses représentants étaient, d'après lui, « mal préparées » à assumer leur rôle d'élite et à « apprécier l'importance des changements qui s'imposaient tant au niveau des valeurs que des institutions du Canada français ». Ces changements, associés surtout au déclin du commerce des fourrures et à la transition vers le commerce du bois, à l'effondrement des rendements agraires à la croissance démographique rapide, à l'encombrement du terroir seigneurial, à l'expansion du capitalisme commercial et à la prépondérance des Britanniques dans tous les secteurs de l'économie, inhiberont la

---

<sup>210</sup> Fernand Ouellet, « Le nationalisme canadien-français : de ses origines à l'insurrection de 1837 », *loc. cit.*, p. 280, 283 et 284.

<sup>211</sup> Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau. Un être divisé*, Publication de la Société Historique du Canada, brochure historique, n° 11, 1960, p. 12.

<sup>212</sup> Fernand Ouellet, « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.*, p. 58.

conscience petite-bourgeoise francophone encore attachée aux « traditions paysannes », « trop appuyée sur le passé [...], pas suffisamment accueillante au réel » et « mal adapté[e] au monde bourgeois<sup>213</sup> ». D'où sa tendance à mener une lutte sans merci contre l'incarnation de l'esprit capitaliste, c'est-à-dire l'« Anglais » et l'immigration britannique. Ainsi, de constater Ouellet, s'explique cette situation paradoxale où les milieux libéraux, démocrates et anticléricaux canadiens-français en viendront à se porter à la défense des institutions traditionnelles du Canada français en faisant, par exemple, du catholicisme un élément essentiel de la nationalité. Et de toutes les figures que l'historien convoquera pour rendre compte de ce tiraillement, de cette ambiguïté, si ce n'est de cette *incohérence*, dans l'être-ensemble canadien-français, celle de Louis-Joseph Papineau et sa famille prendra une valeur exemplaire dans son récit.

### 2.1.3 Papineau et l'expérience insurrectionnelle

La vision de l'histoire chez Ouellet offre un éclairage nouveau sur les événements de 1837-1838. L'épisode n'a rien d'un aparté dans son œuvre historique. Il est au contraire central dans l'élaboration de son schéma interprétatif et l'un des lieux privilégiés à partir duquel il élabore certaines de ses hypothèses transversales sur le XIX<sup>e</sup> siècle. L'essentiel de sa production historiographique des années 1950 et du début des années 1960 est d'ailleurs consacré au passé insurrectionnel du Québec, qu'il étudie notamment à travers le rôle et l'influence de Louis-Joseph Papineau et de sa famille, mais aussi du clergé et des classes sociales. Ces objets sont autant d'opportunités lui permettant de sonder la mentalité collective de la bourgeoisie canadienne et, plus largement, de proposer une nouvelle interprétation des rébellions en tant que phénomène social. À ce propos, Jean-Paul Bernard écrit: « Depuis 1960, c'est Fernand Ouellet qui est au premier rang des historiens qui s'intéressent aux Patriotes. Avec une interprétation dont l'importance est telle que presque tous les historiens qui abordent le sujet éprouvent le besoin de se démarquer par rapport à lui<sup>214</sup>. » Cette interprétation, l'historien de l'Université Laval entend l'élaborer à l'encontre de l'historiographie nationaliste et traditionnelle, dont les avenues essentielles s'étaient cristallisées autour du centenaire de 1937, qui avait été l'occasion de la publication d'un

---

<sup>213</sup> *Ibid.*, p. 59.

<sup>214</sup> Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838 [...]*, op. cit., p. 49.

nombre important d'ouvrages et d'articles axés sur les dimensions nationale et politique des insurrections<sup>215</sup>. C'était notamment le cas de Gérard Filteau, Émile Dubois, Pascal Potvin et surtout, Lionel Groulx, dont les travaux, encore largement dominants après la Seconde Guerre, envisageaient 1837-1838 comme « un épisode de la grande bataille nationale commencée en 1763 » qui, « en son caractère dominant, [fut] une lutte politique pour un achèvement politique<sup>216</sup> ». À rebours de cette tradition interprétative, Ouellet abordera les rébellions en historien moderniste, antinationaliste et libéral, mettant à l'épreuve la primauté des facteurs politiques au profit d'une analyse privilégiant d'abord le libéralisme et les rapports socio-économiques dans la durée.

Ouellet n'était pas le premier à venir nuancer la thèse de la primauté du politique et du facteur ethnique dans l'explication des rébellions. Avant lui, des historiens canadiens-français plus traditionnels comme Robert Rumilly, Gustave Lanctot et même, dans certains textes, Groulx ou encore, des historiens anglophones comme Donald Creighton et Mason Wade avaient déjà fait savoir que 1837-1838 ne pouvait être ramené à une causalité unique<sup>217</sup>. Cela dit, Ouellet allait être le premier à l'exposer de manière aussi systématique et sur de nouvelles assises méthodologiques, inspirées des techniques de l'histoire sociale française. En outre, sa volonté de dépolitiser, voire de dénationaliser, l'expérience insurrectionnelle l'amènera sur un nouveau terrain analytique, celui de la psychohistoire, qui le poussera à élargir le drame psychologique personnel de Papineau à la dimension du mouvement patriote, si ce n'est à l'ensemble de la collectivité canadienne-française. Sous sa plume, les événements de 1837-1838 perdent leur statut de réaction nationale et de révolte anticoloniale. Ils apparaissent avant tout comme l'aboutissement logique d'une société qui n'a pas su adapter ses cadres de vie au rythme du progrès. La prise des armes devient aussi exemplaire des contradictions et des incohérences d'une bourgeoisie francophone en émergence, moins soucieuse du bien-être de son peuple et de son progrès collectif que de défendre ses propres intérêts de classe en s'arc-boutant sur les archaïsmes

---

<sup>215</sup> *Ibid.*, p. 41. On prendra notamment à témoin le petit ouvrage préparé, en décembre 1937, par les *Tracts des Jeunesses Patriotes* (n° 1) et intitulé *Une heure avec l'abbé Groulx à propos des Patriotes de '37*.

<sup>216</sup> Lionel Groulx, *Histoire du Canada français. Tome 2*, Montréal, Fides, 1960, p. 169. Pour une étude approfondie du traitement de 1837-1838 chez Groulx, voir Pierre Trépanier et Stéphane Pigeon, « Lionel Groulx et les événements de 1837-1838 », *Cahiers d'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle*, n° 8, automne 1997, p. 36-58.

<sup>217</sup> Jean-Paul Bernard, *Les Rébellions de 1837-1838 [...]*, *op. cit.*, p. 39.

de l'Ancien régime et son idéologie conservatrice mortifère. Si le phénomène prend une place aussi significative dans le récit de l'historien, ce n'est pas parce qu'il témoigne des failles du régime parlementaire du Canada-Uni et encore moins d'une « revanche » des Canadiens français sur 1760. Il est plutôt le symptôme d'un « blocage systématique », de la « paralysie » des institutions mises en place au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle par la bourgeoisie professionnelle canadienne-française en réponse aux changements structurels importants qui bouleversent le système économique colonial<sup>218</sup>. Il en résulte, chez l'historien lavallois, une quasi-constance dans l'élan interprétatif où le mouvement insurrectionnel n'apparaît plus comme le lieu d'une émancipation de la collectivité québécoise, à l'image du récit de type groulxien ou séguinien, mais plutôt comme « une sorte de mini-Révolution française ratée<sup>219</sup> » dont les idéaux, dévoyés par une élite intéressée, apparaissent en profonde inadéquation avec les réalités « concrètes » d'une époque. À ce propos, il écrit dans *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*:

Pendant longtemps, les historiens ont davantage porté attention à la dimension politique des insurrections de 1837-1838. C'est pourquoi celles-ci en dépit de leur échec lamentable retrouvaient leur ultime justification dans le triomphe de grands principes constitutionnels considérés éminemment valables en eux-mêmes, telle la responsabilité ministérielle, ou jugés essentiels à la survie de la nationalité canadienne-française. Encore une fois, nous assistions à une victoire éclatante de l'univers des valeurs sur les mesquins intérêts économiques et sur les intérêts de classes<sup>220</sup>.

Dans cette perspective, c'est bien de l'« échec lamentable » du mouvement insurrectionnel dont il s'agit de prendre la mesure et de constater les effets. Cette thématique de l'échec patriote est reprise de diverses manières sous la plume de Ouellet. Il faut y voir l'une des lignes de force les plus saillantes de sa démonstration, à savoir que, pour l'historien, « poser le problème de la responsabilité des faillites lamentables de 1837-1838 » en revient à « remettre en question toute l'expérience révolutionnaire : ses objectifs, la personnalité et la conduite de ceux qui l'ont tenté<sup>221</sup> ». Avec une constance qu'il faut bien lui concéder, son

---

<sup>218</sup> Mathieu Arsenault, *L'historiographie des rébellions de 1837-1838 au XX<sup>e</sup> siècle [...]*, op. cit., p. 95.

<sup>219</sup> Serge Gagnon, *Le passé composé [...]*, op. cit., p. 24.

<sup>220</sup> Fernand Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », publié en 1968 puis reproduit dans *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1972, p. 351.

<sup>221</sup> Fernand Ouellet, « Le clergé et l'échec des insurrections de 1837-1838 », *Liberté*, vol. 7, n<sup>os</sup> 1-2, avril 1965, p. 49.

analyse de la défaite patriote montre en quoi celle-ci est révélatrice d'une paralysie institutionnelle de la société canadienne-française. On sent aussi que, joignant l'émotion politique à la démarche scientifique, son analyse vise, encore une fois, à donner une consistance historique au désaveu de la cause indépendantiste des Québécois. Ronald Rudin voyait juste lorsqu'il écrivait, à ce propos, que « selon [Ouellet], les Québécois des années 1950 répétaient les erreurs de leurs devanciers [patriotes] en s'attachant à des problèmes d'origine externe plutôt que de mettre de l'ordre leurs propres affaires qui en avaient grand besoin<sup>222</sup> ».

La réinterprétation ouelletienne des rébellions est d'abord issue d'une ambitieuse tentative de percer le mystère de Louis-Joseph Papineau. Puisant à même la collection Papineau-Bourassa, à laquelle il avait eu un accès exclusif à titre d'archiviste de la Province de Québec, Ouellet s'était lancée, très tôt en carrière, dans une vaste entreprise biographique de Papineau avec pour intention, à peine voilée, de remettre en cause les interprétations traditionalistes et apologétiques du chef patriote<sup>223</sup>. Déjà, au début des années 1950, le jeune historien reprochait à Groulx de n'avoir pas su dégager la filiation proprement libérale du mouvement insurrectionnel et son désir de rupture avec l'ordre traditionnel. « Papineau lui a échappé », écrivait Ouellet à propos du prêtre-historien, rappelant au détour combien le chef populaire avait été « le principal artisan du mouvement libéral qui imprègne tout le XIX<sup>e</sup> siècle au Canada ». Encore sous l'influence de la sensibilité moderniste de l'après-guerre, qui invitait à la redécouverte d'un passé de liberté érigé en rempart contre les forces de la tradition, le jeune Ouellet pouvait encore dépeindre Papineau en « Voltaire canadien », dressant « la cité laïque en face de l'ordre établi ». Dans cette perspective, c'était moins par convictions nationalistes qu'au nom de principes libéraux et républicains, inspirés par « l'héritage moral légué par les penseurs du siècle de la raison » et « le mouvement général des nationalités », que le chef patriote s'était engagé dans l'insurrection<sup>224</sup>.

---

<sup>222</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, *op. cit.*, p. 174.

<sup>223</sup> Fernand Ouellet aurait d'ailleurs préparé puis rédigé le manuscrit d'une biographie complète de Papineau. Nous apprenons toutefois de l'historien Yves Frenette que ce manuscrit aurait été détruit à la suite du procès Ouellet-Bourassa (Entretien avec Yves Frenette, Montréal, 17 mai 2014).

<sup>224</sup> Fernand Ouellet, « Autour du dernier volume de l'abbé Groulx [...] », *loc. cit.*, p. 28 et 29.



L'enthousiasme de Ouellet devant le libéralisme de Papineau et des insurgés cédera rapidement sa place à une lecture autrement plus critique de sa pensée et de son rôle. En effet, dès 1958, un portrait plus ambigu de Papineau commence à se dessiner chez lui, soit celui d'un homme « à l'attitude de plus en plus hésitante », « passive », « peu solidement lié au mouvement révolutionnaire » et « incapable de soutenir une action efficace<sup>225</sup> ». Velléitaire et contradictoire, inapte à « inspirer confiance à ses supporteurs », la trajectoire du chef était à « l'image de cette bourgeoisie canadienne, issue du milieu paysan, qui n'avait pas réussi à s'adapter à la vie urbaine et bourgeoise [...] à édifier elle-même sa liberté et à se tailler une place dans un monde économique reposant sur la concurrence et sur le dynamisme personnel ». C'est dire que l'« échec » de 1837 n'avait rien du « hasard »; il était plutôt « l'expression des faiblesses profondes de cette bourgeoisie qui, pour éviter de s'adapter réellement aux conditions nouvelles, a préféré transporter et conserver, dans un contexte urbain et bourgeois, les traits essentiels de la société paysanne dont elle provenait<sup>226</sup> ». Lâche de ne pas avoir assumé la responsabilité de ses propres « déficiences » dans l'échec insurrectionnel, Papineau avait plutôt tenté de jeter la faute sur l'agressivité du gouvernement et du parti bureaucrate. En politicien stratégique et intéressé, il avait présenté les Canadiens français comme des « victimes » d'une conspiration bureaucratique pour s'attirer des « sympathies extérieures » à l'heure où, exilés aux États-Unis et en France, Papineau et sa garde rapprochée avaient résolument besoin d'appuis<sup>227</sup>. Ce faisant, Ouellet prenait explicitement le contre-pied de la thèse de la « non-préméditation » et de la « non-préparation » de la révolte, thèse popularisée par Gérard Filteau qui avait fait des patriotes des héros en réaction face à l'agressivité du parti bureaucrate bas-canadien hostile aux Canadiens français<sup>228</sup>. Pour l'historien lavallois, c'était là une interprétation qui collait trop au récit rétrospectif que Papineau et ses acolytes avaient fait de leur propre aventure. Au contraire, le chef patriote avait bien élaboré un « plan » et celui-ci était avant tout lié aux « intérêts positifs<sup>229</sup> » qu'il avait à demeurer chef du Parti révolutionnaire pour

---

<sup>225</sup> Fernand Ouellet, « Papineau dans la Révolution de 1837-1838 », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association*, vol. 37, n° 1, 1958, p. 22.

<sup>226</sup> *Ibid.*, p. 32.

<sup>227</sup> *Ibid.*, p. 26.

<sup>228</sup> Dans son *Histoire des Patriotes*, parue initialement en 1930, Filteau présente le combat patriote comme une « réaction nationale » à l'oppression politique des Bureaucrates, comme « la lutte de tout un peuple pour le droit à la vie » (voir Gérard Filteau, *Histoire des Patriotes*, Septentrion, 2003 [1938], p.113, 109).

<sup>229</sup> Fernand Ouellet, « Papineau dans la Révolution de 1837-1838 », *loc. cit.*, p. 14.

éventuellement se voir consacré président d'une nouvelle république. Le caractère prémédité du soulèvement rendait donc son échec autrement plus difficile à accepter pour le principal concerné qui, sous la plume de Ouellet, se retrouve dépouillé de son auréole mythique<sup>230</sup> :

[L]'homme n'avait rien du héros. Il avait accepté une tâche trop lourde pour ses capacités réelles. On l'a cru énergique et il était hésitant et faible. On l'a cru désintéressé parce qu'il se contentait d'une honnête aisance malgré les offres de sinécures. Néanmoins, il conservait un besoin profond de sécurité matérielle. On a vu en lui l'homme d'action parce qu'il avait réussi à faire obstacle pendant trente ans aux visées des marchands anglais. Ses discours agressifs laissaient croire qu'il était apte à réaliser l'indépendance canadienne par les armes. En réalité, il n'avait pas réussi à se libérer complètement des peurs de son enfance, de la crainte de l'État et du clergé. Plus que tout autre il a évoqué la puissance bienfaisante de la raison sur la conduite humaine<sup>231</sup>.

À la raison utilitaire du politicien Papineau, Ouellet opposait la pureté d'intention de la frange plus radicale des patriotes dirigée par les frères Nelson, Côté, Girod et Chénier. L'historien ne cache pas son admiration pour ces « vrais libéraux », dont les revendications dirigées contre l'Ancien régime social et économique portaient, selon lui, le juste combat qu'aurait pu être 1837. N'eût été la « spoliation idéologique<sup>232</sup> » dont leurs idéaux firent l'objet par une élite aristocratique intéressée de récupérer à ses fins un mécontentement rural alimenté par le malaise économique, cette révolution aurait pu être démocratique et bourgeoise, synonyme de progrès. D'ailleurs, il n'est pas dit que la perspective ouelletienne sur Papineau se soit pour beaucoup inspirée des arguments de cette base radicale minoritaire, plus particulièrement ceux de Robert Nelson, qui avait pour sa part bien senti les ambiguïtés du chef patriote et les contradictions fondamentales de sa position à la fois seigneuriale et républicaine<sup>233</sup>.

---

<sup>230</sup> Pour Ouellet, il existe effectivement un « mythe » Papineau, qu'il a lui-même fortement contribué à féconder (voir les nombreuses digressions sur la « mythification » de Papineau dans un être divisé).

<sup>231</sup> Fernand Ouellet, « Papineau dans la Révolution de 1837-1838 », *loc. cit.*, p. 32.

<sup>232</sup> Fernand Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », *loc. cit.*, p. 364.

<sup>233</sup> Voir Olivier Guimont, « Le seigneur Louis-Joseph Papineau dans l'historiographie québécoise : bilan critique et perspective de recherche », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 25, n° 2, hiver 2017, p. 124. Dans son *Histoire économique et sociale du Québec*, Ouellet écrit : « Son action [à Papineau], au lieu de stimuler et d'inspirer ses subordonnés, était plutôt propre à maintenir l'organisation révolutionnaire dans l'anarchie. La difficulté d'en arriver à mettre sur pied des cadres fermes et une organisation matérielle convenable, résultait en grande partie des hésitations du chef suprême et des tensions que cette situation encourageait. Un homme bon pour parler et non pour agir, disait Robert Nelson en parlant de Papineau » (p. 432).

De la critique de la rationalité politicienne de Papineau, encore dominante à la fin des années 1950, Ouellet passera progressivement, durant la décennie 1960, au registre de l'intime, du caractère et de la psychologie, pour dresser une critique encore plus dure des orientations et des agissements du chef patriote. L'historien fera paraître, à cette enseigne, deux ouvrages marquants : *Louis-Joseph Papineau, un être divisé* (1960), une brochure historique publiée pour le compte de la Société historique du Canada consacrée à la psychologie de l'homme politique, et *Julie Papineau, un cas de mélancolie et d'éducation janséniste* (1961), livre très controversé s'intéressant cette fois-ci plus directement à la vie privée de Papineau et à celle de sa femme. Dans les deux cas, l'analyse de l'historien cherchera à expliciter le lien entre les défaillances psychologiques de Papineau et de sa famille et les ratés de l'organisation révolutionnaire.

Avant d'aller plus loin, rappelons que Ouellet n'est pas le premier auteur à s'être aventuré sur le terrain glissant de l'analyse psychologisante du chef patriote. Dès 1880, le poète et dramaturge Louis Fréchette évoquait le déchirement et l'impuissance psychologique de Papineau dans sa pièce à succès du même nom présentée à l'Académie musicale de Montréal<sup>234</sup>. En 1929, l'archiviste et historien membre fondateur de la *Société des Dix*, Francis-Joseph Audet, avait pour sa part rédigé un article très critique à l'endroit du seigneur de la Petite-Nation dans lequel il s'employait à réprover l'« orgueil natif » du chef, son « manque de jugement et de pondération », son « ambition démesurée », son « génie égoïste » et son « instinct dominateur<sup>235</sup> ». Le chanoine Groulx lui-même, dans *Notre maître le passé*, ne soulignait-il pas la « nébuleuse incohérence de la pensée<sup>236</sup> » du chef patriote? Le long portrait, certes plus généreux, qu'en avait fait Jean-Jacques Lefebvre en 1958 n'était pas non plus dénué d'analyses psychologisantes, revisitant entre autres l'histoire familiale du chef patriote et les accès sentimentaux de sa correspondance privée avec sa femme<sup>237</sup>. Ces premières appréciations psychologiques et sentimentales de

---

<sup>234</sup> Louis Fréchette, *Papineau. Drame historique canadien en quatre actes et neuf tableaux*, Montréal, Chapleau & Lavigne imprimeurs, 1880. Sur la fictionnalisation de Papineau et, plus particulièrement, chez Louis Fréchette, voir Jonathan Livernois « Le Papineau de Louis Fréchette : l'exproprié de l'histoire », *Études littéraires*, vol. 45, n° 2, été 2014, p. 179-208.

<sup>235</sup> Francis-J. Audet, « L'honorable Louis-Joseph Papineau », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association*, vol. 8, n° 1, 1929, p. 47-56.

<sup>236</sup> Lionel Groulx, *Notre maître le passé tome 2*, Ottawa, Éditions internationales Alain Stanké, 1977 [1936], p. 191.

<sup>237</sup> Jean-Jacques Lefebvre, « La vie sociale du grand Papineau », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, n° 4, mars 1958, p. 463-516.

Papineau annonçaient celles, plus corrosives, de l'historien lavallois, qui leur donnera une portée plus étendue<sup>238</sup>. Il faut dire aussi que Ouellet écrit à l'heure où le courant de la psychohistoire connaît, à l'échelle mondiale, une poussée importante de popularité, signalée entre autres par le succès de la publication, en 1958, de *Young Man Luther* d'Erik Erikson ou encore de *Life Against Death: The Psychoanalytical Meaning of History*, de Norman O. Brown (1959)<sup>239</sup>. Au Québec, pour peu que ce genre historiographique ait été durablement pratiqué, il ne connaît pas moins un engouement particulier à l'aube des années 1960, alors que les débats intellectuels entourant la question nationale québécoise dénotent des contours à la fois sociaux, politiques mais aussi psychologiques<sup>240</sup>. On pense spontanément, ici, à Hubert Aquin et son texte « L'art de la défaite », dans lequel il attribue la défaite patriote de 1837 à la psychologie du colonisé, ou encore, plus tard, au *Canadien français et son double*, de Jean Bouthillette, où l'auteur s'applique à sonder l'« indicible malaise » logé au cœur de la psyché québécoise<sup>241</sup>. Sans souscrire aux grilles de l'aliénation et de la domination, le point de vue de Ouellet relevait tout de même d'une ambition convergente avec ces auteurs qui consistait à sonder les dérèglements de la psychologie canadienne-française dans son lien spécifique avec sa situation en tant que peuple. En outre, il nous semble que cette psychologisation à outrance du chef patriote n'est pas indifférente à la révolution poétique et romanesque des années 1960 qui introduit une critique radicale à l'égard de la « mystique du chef » et de la figure symbolique du père. La Révolution tranquille ne porte-t-elle pas une « volonté parricide » comme l'écrivait François Ouellet dans un essai<sup>242</sup>? À la « liquidation du père clérical », s'ajouterait aussi la liquidation du père de la nation historique dont Papineau était l'un des principaux représentants attirés.

---

<sup>238</sup> Cette historiographie « psychologisante » de Papineau a été évoquée dans Olivier Guimont, « Le seigneur Louis-Joseph Papineau dans l'historiographie québécoise : bilan critique et perspectives de recherche », *loc. cit.*

<sup>239</sup> Pour une rétrospective historiographique sur l'émergence de la psychohistoire, voir notamment Anna Green and Kathleen Troup (dir.), *The houses of history. A critical reader in twentieth-century history and theory*, New-York, New York University Press, 1999, p. 59-86.

<sup>240</sup> Sur la place de la psychohistoire au Québec, le lecteur pourra notamment se référer à la thèse de Marc Collin, *Autour de Chénier : les Rébellions et la conscience historique canadienne et québécoise*, Université Laval, Thèse de doctorat (histoire), 2006, p. 9-30.

<sup>241</sup> Jean Bouthillette, *Le Canadien français et son double*, Montréal, Boréal, 2018 [1972], 104 p.

<sup>242</sup> François Ouellet, *Passer au rang de père. Identité sociohistorique et littéraire au Québec*, Montréal, Nota Bene, 2014, p. 84.

Avec la parution de *Louis-Joseph Papineau, un être divisé*, l'historien complétait sa réinterprétation d'ensemble de l'homme et de sa pensée, mais aussi du phénomène insurrectionnel. Aidé des méthodes de la psychanalytique et de la caractérologie, l'historien définissait Papineau comme un « sentiment[al], très voisin du type nerveux », hyper-émotif, instable, vulnérable et constamment livré « aux aléas de son affectivité<sup>243</sup> ». Cette propension à se laisser aller aux impulsions venues de l'extérieur rendait son existence « flottante », en proie constante à l'indécision et à l'inaction. Il y avait, selon Ouellet, deux Papineau qui se livraient continuellement une guerre de personnalité: d'un côté, l'« homme-principe », immuable, épris des grands idéaux de justice et de liberté et, de l'autre, l'homme d'action, « engagé dans le concret », conscient de ses faiblesses et devant toujours « expier les aventures du premier<sup>244</sup> ». Ainsi, l'« idéaliste volontaire », doté d'un sens très poussé du « devoir », de la « dignité » et de la « pureté » côtoyait une difficulté persistante « à opérer une systématisation de la pensée et de la vie<sup>245</sup> ». Pourvu d'une « intelligence généralisante » indéniable, qui aurait dû lui permettre d'apporter « une contribution essentielle et neuve à la pensée canadienne », son « émotivité excessive », son éducation et les contraintes de son milieu en avaient toutefois paralysé les élans créateurs<sup>246</sup>. Cette disposition psychologique problématique et clivée résultait chez lui en une profonde angoisse devant les exigences de l'engagement public et que seules la « protestation verbale » et « l'opposition systématique » comme outil politique permettaient de domestiquer<sup>247</sup>. Autrement dit, plutôt que de privilégier l'action efficace et concertée, il s'était fixé dans la posture inopérante et impuissante de l'*oralité*. Aussi, si Papineau pouvait se montrer énergique et investi dans une cause politique exigeante, c'était moins au nom d'une vision principielle et puissamment articulée de l'action que d'une « avidité sublimée », un simple désir de pouvoir « placé au service du besoin de sécurité et de la tendresse<sup>248</sup> ».

Selon Ouellet, cette dualité d'une « personnalité mal intégrée » prédisposait l'homme à une dualité de pensée et de système de valeurs « presque étrangers l'un à l'autre

---

<sup>243</sup> Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau. Un être divisé*, op. cit., p. 3.

<sup>244</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>245</sup> *Ibid.*, p. 4.

<sup>246</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>247</sup> Fernand Ouellet, « L'échec du mouvement insurrectionnel, 1838-1838 », *Recherches sociographiques*, vol. 6, n° 2, 1965, p. 150.

<sup>248</sup> Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau. Un être divisé*, op. cit., p. 5.

et souvent même contradictoires », offrant ainsi l'image d'un « être divisé<sup>249</sup> » entre ses tendances libérales et conservatrices :

Tout entier à ses haines et à ses affections, Papineau ne voyait pas les contradictions qui existaient entre ses croyances libérales et ses positions conservatrices. C'est que les unes et les autres trouvaient leur résonance profonde dans une personnalité déchirée et problématique qui était un obstacle fondamental à une prise de conscience des problèmes concrets soulevés par ses options. Toujours, chez Papineau, le patriote et le libéral coexistent d'une façon indépendante, parfois ils s'allient, mais plus souvent ils s'affrontent. Une telle personnalité, désorientée par les exigences de l'action, se révélait peu apte au compromis que prépare la compréhension réciproque; elle préférait plutôt l'opposition systématique<sup>250</sup>.

L'année 1826 confirme, pour Ouellet, la réorientation et le durcissement des attitudes politiques de Papineau. Au retour d'un voyage en Angleterre, alors que s'exacerbaient de plus belle les tensions sociales et ethniques au Bas-Canada, le Papineau conservateur deviendra nationaliste et le libéral, républicain. Autrement dit, le « héraut de la démocratie se [doublera] d'un héros de l'indépendance nationale<sup>251</sup> », se prenant à rêver d'un État démocratique canadien-français dont l'équilibre reposerait sur deux institutions traditionnelles : le régime seigneurial et le droit coutumier français, avec le soutien des structures cléricales. Or, il s'agit là de tendances qui s'opposent en tous points pour l'historien. Sans surprise, la conjugaison d'idéaux démocratiques et conservateurs pouvait apparaître pour le moins antinomique du point de vue d'une conception de l'histoire fondée sur le progrès libéral et capitaliste. Elle ne gagnait sans doute pas plus en cohérence en pleine Révolution tranquille, alors que le schéma dichotomique tradition/modernité conditionnait plus que jamais la lecture du passé. C'est pourtant dans cette contradiction fondamentale que réside, pour Ouellet, la principale clé interprétative de Papineau. En son fond essentiel, le seigneur de la Petite-Nation a voulu mettre la démocratie et le libéralisme au service d'un projet national conservateur. Mais ces desseins libéraux et démocratiques, qui ne « [rejoindront] jamais la masse rurale pas plus que la masse ouvrière<sup>252</sup> », n'étaient en fait rien d'autre qu'une « arme aux mains des Patriotes pour assurer aux professions

---

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 11.

<sup>251</sup> *Ibid.*, p. 13.

<sup>252</sup> Fernand Ouellet, « L'échec du mouvement insurrectionnel, 1838-1838 », *loc. cit.*, p. 136.

libérales le contrôle des structures politiques et, ultimement, la conquête pacifique de l'indépendance nationale<sup>253</sup> ».

Cette thèse du « court-circuitage » ethnique des idéaux nobles de la révolution bourgeoise s'apparente fortement, nous l'indiquions, aux discours critiques que tenaient les adversaires politiques de Papineau dans les années 1830<sup>254</sup>. Elle était aussi inscrite en toutes lettres dans le rapport Durham, dont une partie du diagnostic s'appuyait sur l'idée que le particularisme canadien-français s'articulait difficilement avec les principes universels de raison et de justice et, en cela, était destiné à disparaître. Envoyé par Londres pour enquêter sur les circonstances entourant les rébellions de 1837-1838, Durham estimait que le parti patriote était dirigé par une élite politicienne fourbe qui manipulait une population « amorphe » et « décidément inférieure aux colons anglais » dans le but de préserver une « société vieille et retardataire dans un monde neuf et en progrès », de pérenniser une nationalité « sans histoire et sans littérature » plutôt que d'assurer le triomphe d'un « mouvement libéral et éclairé<sup>255</sup> ». Sans surprise, l'interprétation avancée par l'aristocrate anglais trouvait, chez Ouellet, une réception plutôt favorable: « Cette analyse des problèmes bas-canadiens faite par Durham, malgré son caractère incomplet et partiel, emporte croyons-nous, la conviction. Le Commissaire a fait un effort considérable pour découvrir, derrière les faux-fuyants de la politique et les attitudes officielles, la nature réelle des oppositions qui écartelaient alors le Bas-Canada<sup>256</sup> ».

Cette persistante contradiction entre démocratie et conservatisme, entre libéralisme et nationalisme, expliquerait, selon Ouellet, l'indétermination du chef patriote qui ira croissante à mesure que les événements s'enchaîneront. D'où sa « conduite peu glorieuse<sup>257</sup>

---

<sup>253</sup> Fernand Ouellet, « Le clergé et l'échec des insurrections de 1837-1838 », *loc. cit.*, p. 47.

<sup>254</sup> Cela dit, Ouellet convient, dans ses écrits, des limites de la thèse de l'instrumentalisation du libéralisme chez les membres des professions libérales : « Il serait injuste de prétendre que tous les objectifs poursuivis par les politiciens des professions libérales s'inspiraient d'un faux libéralisme [...] En se plaçant constamment sur le plan doctrinal, les politiciens canadiens-français ont non seulement contribué, en s'inspirant du libéralisme européen, à renouveler la pensée politique canadienne mais aussi travaillé à rappeler la valeur et la nécessité du respect des principes qui fondaient la constitution britannique. Enfin, on peut dire qu'ils ont posé le problème de l'insertion d'une classe de laïcs imbus d'un esprit laïque, dans une société peu préparée à la recevoir » (Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec [...]*, *op. cit.*, p. 204).

<sup>255</sup> Denis Bertrand et Albert Desbiens, *Le Rapport Durham*, Montréal, Éditions Sainte-Marie, 1969 [1839], p. 21.

<sup>256</sup> Fernand Ouellet, « L'échec du mouvement insurrectionnel, 1837-1838 », *loc. cit.*, p. 160.

<sup>257</sup> Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau. Un être divisé*, *op. cit.*, p. 17.

», symbolisée entre autres par son exil américain précipité de 1837. Cet exil, Ouellet le présente comme un événement exemplaire de la précarité de son engagement et de son incapacité à pleinement incarner la fonction du héros<sup>258</sup>. Guidé par « la peur, les scrupules, l'attachement à sa famille et à ses biens [ainsi que] l'incapacité à faire face à ses responsabilités », le destin de l'homme ne faisait qu'étayer l'irrationalité et le sentimentalisme exacerbé de la bourgeoisie francophone conservatrice. En somme, constate l'historien, « il semble bien que l'expérience révolutionnaire, plus encore que les combats du chef de parti, ait comporté des situations trop angoissantes pour ce "révolutionnaire d'un Âge philosophique". Quoi qu'il en soit, la conduite de Papineau durant les troubles n'est pas, comme certains historiens peuvent le croire, un accident dans sa vie, elle s'articule sur les faiblesses mêmes de l'homme dans l'action<sup>259</sup>. »

Ce qu'il importe de faire remarquer ici, c'est combien l'analyse de Papineau chez Ouellet n'en reste pas au biographique et s'étend aussi, comme nous l'indiquons, à l'ensemble du mouvement patriote. En effet, pour l'historien, Papineau était « à la fois le reflet de la situation, un des principaux définisseurs et l'instrument par lequel s'exprime la réaction nationaliste » durant les insurrections. « Ses ambitions, ses intérêts et surtout sa personnalité » en avaient fait « l'homme de cette réaction », représentative des ambivalences d'une bourgeoisie canadienne-française montante et, jusqu'à un certain point, des problèmes inhérents à l'ensemble du mouvement patriote<sup>260</sup>. C'est ainsi, par exemple, que l'aporie qu'il soulève entre la posture libérale-démocrate de Papineau et son engagement envers un projet national et conservateur serait exemplaire à ses yeux de toute la faiblesse intrinsèque du mouvement des insurgés, si bien que « l'échec de 1837-38 [était] inclus dans cette contradiction fondamentale<sup>261</sup> ». Cette extrapolation de l'expérience personnelle de Papineau à l'échelle de l'expérience collective du mouvement patriote tient lieu de cheville interprétative dans la pensée de Ouellet, qui la justifie d'ailleurs à l'aune des méthodes de l'histoire sociale :

[D]ans la politique, on retrouve moins des individualités soi-disant marquantes que des individus reliés à des groupes ou à des classes sociales. La théorie du

---

<sup>258</sup> Fernand Ouellet, « Le clergé et l'échec des insurrections de 1837-1838 », *loc. cit.*, p. 49.

<sup>259</sup> Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau. Un être divisé, op. cit.*, p. 17.

<sup>260</sup> Fernand Ouellet, « L'échec du mouvement insurrectionnel », *loc. cit.*, p. 137.

<sup>261</sup> Fernand Ouellet, « Le clergé et l'échec des insurrections de 1837-1838 », *loc. cit.*, p. 47.



grand homme dont le rôle est de façonner son temps, appelle des réserves et de sérieuses nuances. En tout cas, l'historien social se préoccupe surtout de la *représentativité* des hommes engagés dans le processus politique<sup>262</sup>.

De ce constat, Ouellet pouvait ailleurs postuler l'existence d'un rapport dialectique entre la figure du leader patriote et la « masse ». Sous cet angle, l'action du premier devenait à la fois le symptôme et la source possible d'un mouvement d'opinion chez le second: « Par leur nombre et par le bruit qu'ils font, ces chefs populaires, en l'absence d'un vigoureux leadership venant des élites, ont fortement imprégné le mouvement de leur présence. Fait tout aussi capital, c'est parmi eux, parce qu'ils étaient plus bavards, qu'il faut s'attendre à voir exprimer les motivations de la masse et peut-être ses tendances idéologiques<sup>263</sup>. » Dans cette perspective, autant Papineau avait-il contribué à éveiller le sentiment national des Canadiens français, autant son action avait-elle « fait appel aux sentiments négatifs dont le complexe de la persécution et la haine raciale, qui, tout en provoquant une agitation stérile, renforcèrent les attitudes passives d'une population retranchée sur son passé et peu désireuse en réalité de le modifier<sup>264</sup> ».

Si Ouellet n'a pas épargné Papineau dans son traitement de l'élite patriote, c'est surtout à son environnement familial qu'il réservera ses analyses les plus controversées. Car l'impuissance de l'homme prenait aussi racine dans la réalité d'une famille dysfonctionnelle, d'après Ouellet, qui s'attachera notamment à étudier le « caractère » et la personnalité trouble de Julie Bruneau-Papineau afin d'en mieux cerner l'influence sur son mari et ses enfants. À partir d'une analyse serrée de sa correspondance privée avec Papineau, l'historien esquissera le portrait d'une femme au tempérament « mélancolique », « excitable à l'extrême », toujours « envahie » par une émotivité qui trouble sa conscience et qui, à l'image de son mari, présente un esprit clivé entre « une conception très idéalisée de l'homme, de la famille et de la patrie » et « un vif sentiment de ses faiblesses et de son impuissance<sup>265</sup> ». Il s'en dégage le portrait d'une personnalité « mal adaptée à la réalité de la vie » qui préfère choisir « la voie détournée de l'échec afin d'obtenir un minimum de

---

<sup>262</sup> Fernand Ouellet, « L'Histoire sociale du Bas-Canada : bilan et perspectives de recherches », *op. cit.*, p. 29.

<sup>263</sup> Fernand Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », *loc. cit.*, p. 362.

<sup>264</sup> Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau. Un être divisé*, *op. cit.*, p. 22.

<sup>265</sup> Fernand Ouellet, « Le destin de Julie Bruneau-Papineau (1769-1862) », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 64, n° 1, 1958, p. 24.

satisfaction à ses besoins affectifs et à ses désirs d'autorité<sup>266</sup> ». Dans un milieu familial dominé par la mère, où l'autorité paternelle se faisait défaillante, les enfants de la famille Papineau, une fois parvenus à l'âge adulte, feront montre d'une timidité et d'une anxiété qui rendront difficile leur intégration au milieu extérieur à la famille. Ainsi s'explique, selon Ouellet, le « destin tragique » d'un Lactance Papineau, qui termina ses jours dans un asile à Lyon ou encore, celle d'Azélie Papineau, sujette à des crises périodiques d'« hystérie » qui la pourchasseront jusqu'à sa mort<sup>267</sup>. À peu de choses près, l'histoire se répétait pour la descendance de Louis-Joseph Papineau, que Ouellet présentait aussi comme un être « trop exclusivement élevé par les femmes » et sur qui « l'influence paternelle fut lente à s'implanter<sup>268</sup> ».

Encore ici, ce détour par le cas de Julie Papineau n'avait d'intérêt, pour Ouellet, qu'en tant qu'il était représentatif de la situation collective des Canadiens français et, plus particulièrement, de la situation de la famille canadienne-française au XIX<sup>e</sup> siècle : « Cette structure familiale fermée qui se retrouve chez certains peuples primitifs et dans certaines couches sociales du monde occidental était susceptible de produire des individus plus vulnérables aux attentes du milieu extérieur et souffrant d'une insécurité chronique<sup>269</sup>. » De ce point de vue, le cas de Julie Papineau, aussi « tragique » soit-il, n'avait pourtant rien d'unique dans le contexte de transformations économiques et sociales de l'époque. Située dans un stade évolutif « antérieur » à celui de la famille française d'Ancien régime du XVI<sup>e</sup> siècle, la famille canadienne-française restait, aux yeux de Ouellet, une institution très vulnérable aux fluctuations de la sphère économique. Son hermétisme et ses vertus sécuritaires et routinières prohibaient tout « désir intense de conquête économique » et tous les « efforts créateurs » chez les marchands et les paysans canadiens-français<sup>270</sup>. Ainsi, l'organisation familiale « était peu apte à porter une élite laïque, au sens moderne du terme, et, à plus forte raison, à accepter l'emprise de celle que lui fournissait le milieu anglo-saxon, dont la supériorité technique était écrasante ». La situation de la famille Papineau avait été exemplaire de ces problèmes du fait qu'elle avait « vécu plus intensément les conflits entre

---

<sup>266</sup> *Ibid.*, p. 37.

<sup>267</sup> Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau. Un être divisé*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>268</sup> Fernand Ouellet, *Papineau. Un être divisé*, *op. cit.*, p. 8.

<sup>269</sup> Fernand Ouellet, *Julie Papineau. Un cas de mélancolie et d'éducation janséniste*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1961, p. 116.

<sup>270</sup> Fernand Ouellet, « Le destin de Julie Bruneau-Papineau (1769-1862) », *loc. cit.*, p. 60.

les forces de la tradition et les exigences de la société nouvelle ». En cela, « leur échec en [devenait] d'autant plus tragique, que significatif<sup>271</sup> ». Si Ouellet s'en est ainsi pris à la famille canadienne-française dans ses écrits, c'est avant tout parce qu'elle réside au fondement même de la société francophone du XIX<sup>e</sup> siècle, tant du point de vue des idées que de la réalité vécue à travers l'histoire<sup>272</sup>. On peut penser que c'était là une manière convaincante pour l'historien de sonder le cœur de l'*ethos* québécois afin d'en mieux étayer les lacunes, sinon les pathologies.

Les réactions hostiles aux analyses de Ouellet sur Papineau et sa femme ne proviendront pas des milieux intellectuels et historiographiques, où la réception critique fut dans l'ensemble plutôt positive<sup>273</sup>. Les attaques fuseront plutôt du côté des descendants de la famille Papineau, plus particulièrement d'Anne Bourassa, petite-fille d'Azélie Papineau et fille d'Henri Bourassa, qui intentera avec ses soeurs un procès en diffamation contre Ouellet et son éditeur pour la publication du livre *Julie Papineau : un cas de mélancolie et d'éducation janséniste*. Cette saga judiciaire, qui a déjà fait l'objet d'une analyse approfondie<sup>274</sup>, vint mettre en cause le droit de l'historien à publier certains extraits de documents d'archives du fonds Papineau-Bourassa, mais aussi certaines de ses interprétations que les plaignantes estimaient de nature à causer des « dommages sérieux et irréparables » à la réputation de la famille. En guise de réparation, ces dernières exigèrent notamment que l'ouvrage ne soit ni publié ni distribué en librairie. Entamé au mois de mai 1961, ce procès se déroulera sur une période de dix ans et sera porté jusqu'en Cour suprême avec le concours de la Société historique du Canada, qui défendra le droit de l'historien d'interpréter librement les faits du passé. Ouellet bénéficiera aussi des appuis de Jean Hamelin et de Jean-Charles Bonenfant, qui témoigneront en sa faveur durant les audiences

---

<sup>271</sup> Fernand Ouellet, *Julie Papineau. Un cas de mélancolie et d'éducation janséniste*, op. cit., p 118.

<sup>272</sup> Nombreux sont les travaux monographiques sur le Québec francophone qui corroborent l'hypothèse d'une structuration familiale de la société canadienne-française. On pense notamment aux premiers travaux de Léon Gérin ou encore à ceux d'Horace Miner dans son étude sur Saint-Denis-de-Kamouraska. Pour une analyse plus approfondie du sujet, voir aussi Frédéric Parent « Des sociologues en campagne : sociographie de la différenciation sociale du Québec rural francophone », *Recherches sociographiques*, vol. 55, n° 2, mai-août 2014, p. 227-252.

<sup>273</sup> À propos de son *Papineau. Textes choisis et présentés par Fernand Ouellet*, Groulx soulignera une « œuvre importante et intelligente » (*Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 13, n° 4, mars 1960, p. 586). À propos de *Louis-Joseph Papineau. Un être divisé*, Jean Hamelin saluera un travail « original et novateur », d'une « probité [...] remarquable » (*Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 14, n° 3, décembre 1960, p. 453 et 454).

<sup>274</sup> Voir Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, op. cit., p. 174-187.

du procès. La Cour suprême validera le jugement de première instance et, sans émettre d'injonction contre la publication du livre, obligera tout de même Ouellet à payer une amende de 400\$ pour avoir indisposé les soeurs Bourassa. Cette somme symbolique viendra donner un certain poids à l'accusation de diffamation en plus de placer une épée de Damoclès sur la tête de tout futur éditeur disposé à publier l'ouvrage. D'ailleurs, ni les Presses de l'Université Laval ni aucune autre maison d'édition ne se montreront intéressées à rééditer le manuscrit de Ouellet par crainte qu'il n'entraîne d'autres poursuites. De son côté, las de toutes ces polémiques judiciaires, l'historien dû renoncer définitivement à son projet de faire paraître une biographie de Papineau ainsi qu'une étude sociale globale, sous forme de livre, des insurrections de 1837-38<sup>275</sup>.

Il importe de souligner combien ce procès, par-delà ses implications jurisprudentielles, n'a rien d'anecdotique dans l'itinéraire de Fernand Ouellet. Autant l'homme que l'historien en furent profondément affectés, si ce n'est transformés. « Avec ce procès et le pilonnage de son livre, il y eut, chez Ouellet, comme une brisure, une cassure psychologique<sup>276</sup> », nous confie Yves Frenette. On en retrace d'ailleurs quelques indices assez significatifs dans la correspondance de Ouellet avec Mandrou, qu'il tient rigoureusement informé de l'évolution du dossier. Le témoignage que donnera François-Albert Angers en faveur des plaignantes avait suscité chez Ouellet des sentiments mêlés de colère et d'amertume. Il reprochera aussi à Guy Frégault d'avoir agi en sous-main, avec la complicité de l'Archiviste du Québec, Bernard Weilbrenner, pour imposer de nouvelles restrictions sur les documents du Fonds Papineau-Bourassa et ce, avant l'issue du procès porté en appel. On y apprend également que des documents du même fonds auraient apparemment été détruits à la demande d'Anne Bourassa pendant le procès et que d'autres furent retournés à la famille<sup>277</sup>.

Ces événements qui tourmentèrent Ouellet durant les années 1960 iront jusqu'à infléchir sa propre pratique historique, en l'obligeant notamment à modérer considérablement ses analyses de la famille Papineau. Le contraste est, à cet égard, pour le

---

<sup>275</sup> À en croire une mention dans l'avant-propos de son *Histoire économique et sociale du Québec*, ce sont là deux projets qu'il envisageait de réaliser : « En ce qui nous concerne, nous serons en mesure de produire une biographie de Papineau et une étude sociale des insurrections de 1837-38 » (p. XIII).

<sup>276</sup> Entrevue avec Yves Frenette, Montréal, 12 mai 2015.

<sup>277</sup> « Lettre de Fernand Ouellet à Robert Mandrou, 21 février 1970 », ANF, Fonds Robert-Mandrou ABXIX/4475/ dossier « O ».

moins révélateur entre son *Papineau : un être divisé* paru en 1960 et la biographie du chef patriote qu'il fera paraître dans les pages du *Dictionnaire biographique du Canada* en 1972. Dans cette dernière, la famille du chef patriote est quasiment absente de l'analyse, qui se fait plus modeste et prudente dans ses conclusions. Quant au livre *Le Bas-Canada, 1791-1840*, paru en 1976, l'autopsie psychanalytique est plutôt pratiquée sur « les faiblesses et les déficiences » de Pierre Bédard, précurseur du mouvement patriote et prédécesseur de Papineau à la tête du Parti canadien, que Ouellet érigea en nouveau témoin privilégié de la situation de la petite bourgeoisie professionnelle canadienne-française<sup>278</sup>. Cette évolution se reflète aussi dans l'élargissement du champ de perspective de Ouellet sur le phénomène insurrectionnel; à compter du milieu des années 1960, ce dernier aura plutôt tendance à étudier les événements comme un phénomène global et dans l'optique d'une histoire structurelle et sociale où les acteurs tiennent une place moins prépondérante.

Dans ses lignes directrices, l'interprétation que fera Ouellet de l'expérience insurrectionnelle à partir de ce moment cherchera à montrer en quoi celle-ci, à défaut de se présenter comme une réaction spontanée à un contexte politique et constitutionnel donné, fut plutôt l'aboutissement logique d'un ensemble interdépendant de facteurs économiques, politiques et psychologiques, dont certains des plus importants avaient pris racine dans la conjoncture économique et sociale du début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce travail d'analyse de la pluralité causale du soulèvement patriote allait directement s'inspirer des techniques appliquées à l'histoire sociale telle que développée par les *Annales*, et plus particulièrement celles découlant du schéma labrousien d'explication des révolutions françaises de 1789, 1830 et 1848. Dans son schéma, Labrousse valorisait la prise en compte de l'économique, du social et de l'emboîtement des temporalités. Passant de la conjoncture économique, inscrite dans le temps long d'une durée séculaire rythmée par les courbes de prix, la démographie, le marché du travail, la production et la consommation, à celle des structures sociales envisagées dans une continuité du XVIII<sup>e</sup> et du XIX<sup>e</sup> siècle, il enjambait l'événement révolutionnaire jusqu'à relativiser l'importance de la rupture politique que l'historiographie classique avait pu lui attribuer<sup>279</sup>. On peut y déceler l'une des inspirations

---

<sup>278</sup> Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada, 1791-1840*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, p. 132.

<sup>279</sup> Michel Vovelle, « "Comment naissent les révolutions?" à l'épreuve du cinquantenaire. Le voyage d'Ernest Labrousse en Révolution », *Provence historique*, fascicule 194, 4<sup>e</sup> trimestre 1998, p. 418.

qui vont guider l'analyse de Ouellet, qui reprendra aussi du maître français l'importance de considérer la « misère du prolétariat rural », fruit de la propriété féodale, comme un facteur décisif de l'emballement révolutionnaire. C'est ainsi que l'historien lavallois parlera de 1837 comme d'une « révolution de la misère<sup>280</sup> », surtout pour les cultivateurs, les artisans ruraux et urbains, les journaliers ainsi que les professionnels et certaines catégories de commerçants. D'où cette interrogation, centrale à ses travaux, qui consistera à se demander dans quelle mesure et pourquoi les couches populaires, rurales et urbaines, avaient participé au mouvement. Sur ce plan, ce sont les « motivations économiques » qui priment dans son argumentaire: la crise de l'agriculture avait nourri une « rancoeur paysanne » depuis les tous débuts du XIX<sup>e</sup> siècle, tout comme le surpeuplement du territoire seigneurial, la rareté des terres, l'accroissement de la fiscalité par les seigneurs, l'endettement, l'approfondissement d'une crise économique généralisée et l'existence d'un clergé déconnecté des aspirations et des problèmes de la classe populaire. Cette conjoncture économique difficile du Bas-Canada devait constituer, souligne Ouellet, « la toile de fond de l'aventure insurrectionnelle ». À l'approche de la période révolutionnaire, cette conjoncture critique s'aggrave et contamine les secteurs de l'exploitation forestière et de la construction navale, contribuant ainsi à « accentue[r] subitement les mécontentements, les tensions sociales et durci[r] les attitudes politiques<sup>281</sup> ».

Cette disposition des milieux populaires à la révolte prend son importance dans l'interprétation ouelletienne en regard des motivations et du rôle de l'élite patriote. Car « en l'absence d'une conscience de classe et d'une maturité politique suffisante », les milieux populaires francophones ainsi confrontés à une série de problèmes vitaux resteront « tributaires des élites » et de leurs orientations idéologiques et politiques. « C'est en ce sens et en tenant compte de certaines de ses réactions psychologiques que la manipulation de la masse par les élites était possible<sup>282</sup> », convient Ouellet. Ainsi, plutôt que de diriger le mécontentement populaire contre l'Ancien régime social et économique et de mener une révolution contre les seigneurs et le clergé, comme cela avait été le cas en France notamment, l'élite patriote l'orientera contre la bourgeoisie anglaise et valorisera les

---

<sup>280</sup> Fernand Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », *op. cit.*, p. 373.

<sup>281</sup> Fernand Ouellet, « L'échec du mouvement insurrectionnel, 1838-1838 », *op. cit.*, p. 148.

<sup>282</sup> Fernand Ouellet, « Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », *op. cit.*, p. 364.

structures économiques et sociales traditionnelles. C'est donc dire que ce n'est pas faute de motivations dans la masse que les soulèvements de 1837-1838 ont échoué. Pas plus d'ailleurs qu'il ne faudrait voir dans les représailles anglaises ou dans la résistance du clergé un aspect essentiel de cette mise en échec. « [L]e péril extérieur était inconsciemment exagéré de façon à couvrir un danger intérieur autrement plus efficace que l'autre », à savoir celle des défauts de direction fournie par sa propre élite, lire ici son « angoisse » ressentie face au progrès et sa « peur de se libérer des vieilles sécurités » de l'ordre traditionnel. Et Ouellet d'en conclure que le mouvement contenait les « germes de son propre échec », car « trop intimement liée aux ambitions de certains individus, aux intérêts immédiats des professions libérales et aux malaises particuliers de la période, pour réussir<sup>283</sup> ».

En un sens, cette explication du phénomène insurrectionnel comme le résultat de la servitude volontaire d'une masse aux allures uniforme et unanime face à une élite manipulatrice et toute puissante peut paraître limitée. L'historien Allan Greer avait d'ailleurs bien résumé le caractère simpliste d'une telle interprétation, estimant « qu'il faudrait être en présence de paysans singulièrement idiots et de patriotes bourgeois d'une exceptionnelle duplicité pour que cette manière de percevoir la Rébellion [...] soit plausible. En outre, le conflit était loin d'être aussi simple<sup>284</sup> ». On ne saurait toutefois pleinement comprendre cette thèse énoncée par Ouellet sur l'élite patriote et le sens du mouvement insurrectionnel sans la lier à son inclination, précédemment mentionnée, au présentisme. Son interprétation des rébellions joue à la fois sur le registre des causalités objectives et sur celui, résolument subjectif, d'un univers possible et parallèle rétroactivement imaginé. À l'évidence, l'historien aurait préféré que les rébellions se déroulent autrement, qu'elles soient synonymes d'un progrès véritable, c'est-à-dire à l'image des révolutions bourgeoises d'Europe, résolument dirigées contre l'Ancien régime social et économique, mais aussi, qu'elles débouchent sur l'inscription du Canada français dans la grande marche de l'histoire vers le capitalisme industriel. Pour un peu, cette vision historique s'accommode mal de la perspective du « séparatisme » culturel et politique. Dans une logique « normale », la société canadienne-française aurait plutôt fait montre d'un sain

---

<sup>283</sup> Fernand Ouellet, « L'échec du mouvement insurrectionnel, 1838-1838 », *op. cit.*, pp. 155 et 156.

<sup>284</sup> Allan Greer, *Habitants et Patriotes. La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997, p. 234.

pragmatisme en engageant une « collaboration lucide » avec la grande bourgeoisie des marchands anglophones pour réformer l'ensemble de ses institutions traditionnelles, prendre part à l'accroissement de l'économie de marché et, à terme, favoriser l'émergence d'« une conception nouvelle du rôle de l'État et un aménagement réel des libertés individuelles<sup>285</sup> ». C'est donc dire, à la suite de Poitras, qu'à l'image des historiens « révisionnistes » (au sens rudinien) qui lui succéderont, Ouellet pose comme horizon souhaitable une certaine « normalité » du Canada français, à cette différence près qu'il « ne la trouve guère, sinon dévoyée et corrompue<sup>286</sup> ».

## **2.2 L'Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850) : un livre-événement**

Paru en 1966, *Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850)* marque l'un des épisodes saillants de l'itinéraire professionnel et intellectuel de Fernand Ouellet. L'audace de la thèse doublée de son imposant appareillage scientifique fait de la sortie de ce livre un « événement », dont rend compte à la fois l'éblouissement partagé de ses lecteurs, l'abondance de comptes rendus critiques qu'il suscita et la rupture historiographique évidente qu'il inaugura. Fort de ses 639 pages, cet ouvrage, qui avait initialement fait l'objet d'une thèse de doctorat soutenue à l'Université Laval en 1965<sup>287</sup>, constitue certainement l'une des contributions les plus significatives et controversées des grandes discussions historiographiques de la décennie 1960 qui polariseront le débat sur la question nationale. En cela, elle est peut-être aussi la plus emblématique du corpus historiographique de l'« école historique de Québec », dont il est à noter que le syntagme commencera à se diffuser plus largement dans son sillage<sup>288</sup>. Ce ralliement à une sensibilité spécifiquement lavalloise est d'ailleurs explicitement revendiqué par l'auteur dès la première phrase de l'avant-propos : « Cet *essai* d'histoire quantitative et globale, qui repose sur quinze années d'enquêtes dans les archives, traduit, du moins nous l'espérons, le renouveau amorcé dans

---

<sup>285</sup> Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau. Un être divisé*, op. cit., p. 23.

<sup>286</sup> Daniel Poitras, « L'impossible oubli [...] », loc. cit., p. 361.

<sup>287</sup> À ce propos, il appert que ce soit Jean Hamelin qui ait convaincu Ouellet de présenter son manuscrit comme thèse de doctorat, une idée qui se voulait une « solution pratique » pour que ce dernier puisse obtenir son doctorat « le plus tôt possible » (voir « Lettre de Jean Hamelin à Robert Mandrou, 22 janvier 1964 », ANF, Fonds Robert-Mandrou ABXIX/4475/dossier « H »).

<sup>288</sup> Voir notamment l'article de Serge Gagnon, « Pour une conscience historique de la révolution québécoise », loc. cit.



la recherche historique par la fondation de l'*Institut d'Histoire de Laval*<sup>289</sup>. » Héritière de cette sensibilité, la démarche de l'historien aspire tout autant à faire œuvre prospective : « Car, si nous avons conscience d'avoir mis en évidence l'ampleur de la plupart des problèmes qui sollicitent alors les habitants du Québec, nous avons en même temps gardé la conviction de n'avoir pu épuiser toute leur substance. Ce qui reste à faire est beaucoup plus considérable que ce qui est acquis [...] Tout cela nous amène à considérer cette étude non comme un point d'arrivée mais comme un point de départ<sup>290</sup>. » Œuvre maîtresse du corpus ouelletien, son importance tient aussi à sa puissance de systématisation qui vient cristalliser, d'un seul bloc, les grandes lignes interprétatives du passé et du destin québécois que l'historien avait livrées au compte-gouttes dans ses précédents articles parus dans des revues spécialisées. Œuvre pivot aussi, qui se méritera quatre prix littéraires et historiques dont le Grand Prix littéraire de Montréal, consacrant en quelque sorte la célébrité de son auteur alors qu'il entamait la suite outaouaise de sa carrière à l'Université Carleton. C'est d'ailleurs à cet endroit que s'était tenu son lancement officiel, en mai 1966. Pour l'occasion, Marcel Trudel, alors directeur du Département d'histoire de l'Université d'Ottawa, avait assuré la présidence de l'événement. Son discours d'ouverture, que nous reproduisons ici en quasi-intégralité, donna au rassemblement les allures d'une cérémonie de passage du témoin :

Mesdames, Messieurs,

Il m'est arrivé quelques fois de présider au lancement d'un volume et j'y ai chaque fois éprouvé beaucoup de plaisir, [...] mais je n'ai jamais éprouvé un plaisir aussi vif ni aussi sincère que ce soir, à cause de ce volume de mon collègue Fernand Ouellet. Ce n'est pas sa première publication, loin de là, mais c'est ici la grande œuvre à laquelle il a consacré des années de sa carrière, œuvre magistrale dont j'ai eu l'occasion de suivre la longue et difficile évolution [...] Je n'ose pas trop ici parler de ma fierté d'ancien professeur, car, dans ce gros livre, rien ne ressemble moins à l'enseignement que j'ai eu le malheur, il y a 20 ans, de dispenser à mon ancien élève; mais j'ajoute tout de suite, parce que le progrès de l'histoire est à ce prix: c'est justement de ce grand progrès que je suis fier. En effet, Fernand Ouellet n'a jamais été capable de suivre en être passif l'enseignement d'un professeur. Homme libre par excellence, il a toujours voulu d'abord penser par lui-même; chaque fois qu'il a abordé un sujet, ç'a été pour le renouveler: rappelez-vous, par exemple, ce Papineau dont il a

---

<sup>289</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale [...]*, op. cit., p. XIII.

<sup>290</sup> *Ibid.*

brisé l'image traditionnelle qu'on se faisait depuis toujours à se représenter. Il en est de même, dans le livre de ce soir, du siècle qui a suivi la conquête: il eût été tellement simple de suivre la piste traditionnelle, à la lumière de l'une ou l'autre des éblouissantes idéologies entretenues jusqu'ici par nos historiens mielleux, mais notre auteur a préféré chercher la vérité en cherchant lui-même son sentier et surtout en se défendant de n'utiliser aucune idéologie; il en résulte une histoire qui non seulement ne ressemble à aucune autre, mais qui donne de ces débuts du régime anglais un tableau comme jamais encore on en avait vu. [...] Ce livre, certes, devrait soulever de dures discussions, et c'est toujours ce qui arrive quand on ne réussit pas à penser comme les autres, mais nous avons bien le sentiment que cette publication, qui, déjà du simple point de vue matériel fait honneur aux Éditions Fides, marque une date décisive dans l'historiographie canadienne-française: qu'on accepte ce livre et qu'on s'entête à le récuser, il y a désormais, à cause de ce livre, une certaine façon de faire l'histoire qu'on devra laisser tomber; il y a désormais dans la manière d'aborder les problèmes une méthode nouvelle qui s'impose. Tous ceux qui ne rêvent que d'histoire bien faite et qui savent admirer chez un historien une profonde probité de l'esprit et une énergie peu commune dans le travail intellectuel, se réjouissent de la publication de ce livre<sup>291</sup>.

Derrière les adjectifs élogieux, on remarque la distance qui s'est installée entre le professeur et l'ancien étudiant, distance qui recouvre les deux registres historiographiques qui se cotoient au sein de l'« école » de Québec. Ceux-ci placent, l'un et l'autre, l'ascèse positiviste, qui tentait d'opposer aux abstractions la description factuelle et objective de la réalité, sur la ligne de crête séparant le versant de l'historiographie sociale et économique, plus interprétative et prospective dans ses ambitions. Au départ de *l'Histoire économique et sociale*, s'énonce le souhait d'élargir le champ de perspective sur le passé québécois, entreprise qu'annonçaient déjà les travaux antérieurs de l'auteur : « [...] je travaillais sur Papineau dans une perspective tellement globale que ça m'amenait à vouloir faire une histoire qui aurait été en fin de compte une histoire générale du Canada au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>292</sup> », confie-t-il à François Ricard. Ce changement d'échelle est aussi le résultat d'une nouvelle perception des problèmes à la mesure du Québec des années 1960, un Québec nouvellement institué en sujet historique national, unifié et interconnecté dans ses enjeux politiques, nationaux et sociaux.

---

<sup>291</sup> « Allocution manuscrite de Marcel Trudel », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42400/Dossier « Allocutions - lancement Ouellet - 1966 ».

<sup>292</sup> « Fernand Ouellet », *Écrire l'histoire au Québec*, op. cit., p. 7.

Cette ambition se nourrissait également de la propre situation professionnelle de Ouellet; professeur à la Faculté de commerce de l'Université Laval depuis son ouverture officielle en 1952 jusqu'à son départ en 1965, il avait enseigné l'histoire économique canadienne et mondiale. Il y avait côtoyé de près le renouveau de la recherche en histoire économique orchestré par les professeurs George-Henri Lévesque, Paul-Henri Guimont et surtout, Albert Faucher, qui avait accédé à une Chaire d'histoire économique en 1950 à Laval d'où il avait pu conduire diverses études consacrées à des problèmes clés du XIX<sup>e</sup> siècle québécois tels que la crise dans le secteur de la construction navale, l'incidence de l'émigration massive des Canadiens français aux États-Unis et les difficultés financières de la province canadienne. Ce renouveau scientifique dépassait toutefois les frontières lavalloises; à Montréal, le Centre de recherche en histoire économique, rattaché à l'École des hautes études commerciales, voyait le jour en 1962. C'est d'ailleurs sous les auspices de ce centre, regroupant des économistes et des historiens de trois universités, et de sa nouvelle collection chez Fides que paraîtra l'ouvrage de Ouellet<sup>293</sup>.

La genèse de l'œuvre doit surtout faire une place particulière à Jean Hamelin, professeur à l'Institut d'histoire de Laval depuis 1957, qui, de l'aveu même de Ouellet dans l'avant-propos, avait « tellement été mêlé de près à la préparation de cette étude<sup>294</sup> ». D'après Nicole Gagnon, ce serait là un euphémisme : « En clair: le travail a été fait à deux. (L'ouvrage a été signé par un seul pour le rendre présentable comme thèse de doctorat, Ouellet en ayant assumé la responsabilité finale)<sup>295</sup>. » C'est dire, toujours selon Gagnon, combien Rudin eut tort d'affirmer que les deux historiens n'ont pas poursuivi leur collaboration au-delà de l'article de 1962 sur la « crise agricole ». Certaines parties du livre, dont celle sur la politique monétaire (p. 56-68) et l'appendice sur les étalons parallèles (p. 69-70), sont d'ailleurs presque entièrement de la plume d'Hamelin. Au retour de sa formation supérieure à l'École pratique des hautes études à Paris, ce dernier s'était lui aussi engagé dans la mise en œuvre d'un vaste chantier d'histoire socio-économique québécoise

---

<sup>293</sup> À l'origine, l'ouvrage de Ouellet devait paraître dans la collection « Histoire du Québec », dirigée par Marcel Trudel, chez Fides. Or, à la suite de la création Centre de recherche en histoire économique, l'éditeur en décida autrement, non sans susciter l'ire de Trudel (voir « Lettre de Marcel Trudel à Paul-A. Martin, 6 août 1966 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42373/dossier « Centre de recherche en histoire économique »).

<sup>294</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale [...]*, op. cit., p. XIV.

<sup>295</sup> Nicole Gagnon, « Compte rendu de Ronald Rudin, *Making History in Twentieth-Century Quebec* », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 1, 1999, p. 146.

à Laval. Il en avait d'ailleurs résulté la parution, en 1960, d'un petit livre *Économie et société en Nouvelle-France* qui eut un retentissement assez significatif dès sa parution. S'y dévoilaient en filigrane les grandes problématiques mises de l'avant par le paradigme annaliste français autour des notions de structure et de conjoncture et qu'il avait lui-même appliquées à l'étude de la socio-économie coloniale de la Nouvelle-France. C'est au contact d'Hamelin que Ouellet décidera d'entreprendre plus formellement un projet d'histoire économique et sociale du Canada français depuis les tous débuts jusqu'à l'époque contemporaine. Les deux historiens conviendront explicitement d'un partage des périodes : le premier devait s'attacher à la Nouvelle-France et à la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et le second, à la période allant de 1760 à 1850. Ce découpage chronologique ne consistait pas en un simple bornage d'un champ à labourer; il s'agissait plutôt de définir et d'explicitier le sens d'une évolution. Car c'est bien à l'intérieur de cette période allant de la cession de 1760 au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, période marquée entre autres par l'industrialisation, la percée capitaliste et la substitution des professions libérales à l'ancienne aristocratie foncière, que se tisse, selon Ouellet, la trame « absolument centrale<sup>296</sup> » à l'histoire du Canada français. Pour sa part, Hamelin fera paraître avec Yves Roby, en 1971, une *Histoire économique du Québec 1851-1896* qui se voulait une suite à l'ouvrage de Ouellet. Toutefois, comme nous le verrons au chapitre suivant, ce partage chronologique se doublait aussi d'un partage analytique, dans la mesure où les deux études présenteront des inclinations passablement différentes tant sur le plan de l'angle interprétatif que dans le choix des thématiques étudiées.

*L'Histoire économique et sociale* est aussi le produit d'un ensemble d'influences extérieures, dont nous avons déjà précédemment esquissé les provenances. En substance, le livre s'inscrit au croisement de la tradition anglo-saxonne d'histoire économique identifiée aux travaux d'Harold Innis, de Donald Creighton, d'Arthur Lower et de G. N. Tucker et des méthodes de l'histoire sociale française associée surtout aux travaux de Labrousse, de Fernand Braudel, de Pierre Chaunu et de Frédéric Mauro. Signalons surtout l'empreinte de l'histoire culturelle française, qui se nourrit à ses deux références maîtresses : Georges Duby, qui avait pris connaissance du plan du livre de Ouellet lors d'un séjour au Canada, et Robert Mandrou, l'un des seuls à avoir relu le manuscrit en entier et à y avoir

---

<sup>296</sup> Fernand Ouellet, *Écrire l'histoire au Québec*, op. cit., p. 9.

formulé de nombreuses suggestions et corrections<sup>297</sup>. Cette remarque est d'ailleurs l'occasion d'une précision sur les affinités qui lient Ouellet à l'auteur de *Magistrats et sorciers en France au XVII<sup>e</sup> siècle*. Car il semble que ce soit avec Ouellet que les liens de proximité personnels et intellectuels avec Mandrou furent les plus étroits. Leur correspondance témoigne d'ailleurs de l'important travail de mentorat que ce dernier a offert à l'historien lavallois dans la préparation de son manuscrit. L'historien français répondait fréquemment aux envois de l'historien lavallois par des commentaires, des appréciations, des points d'interrogation variés, des corrections stylistiques, des demandes d'éclaircissements et des conseils sur la production. Ainsi, leurs échanges épistolaires devinrent, en quelque sorte, le support d'une forme de critique scientifique, si ce n'est celle qui caractérise la relation privilégiée entre un maître et son élève. L'imprégnation profonde du maître français et de la perspective mentale se mesure surtout à la lecture de la longue conclusion du livre, où Ouellet fait le bilan des résistances intellectuelles, idéologiques et « mentales » des Canadiens français aux « changements » et aux « innovations » de la société nord-américaine. Derrière cette proximité intellectuelle, on soupçonne une proximité de classe. Lui-même fils de cheminot parisien, et boursier durant ses études secondaires à Saint-Étienne, Mandrou ne cachait pas sa sensibilité et sa sympathie pour les étudiants issus de milieux modestes qui, comme Ouellet, souhaitaient paver leur voie dans le monde universitaire<sup>298</sup>. Cette affinité de classe se doublait d'une évidente affinité épistémologique et esthétique, que vint officialiser la généreuse préface que Mandrou offrit « en signe d'amitié » à son collègue canadien. Comme toute préface, sa fonction légitimatrice s'exerce autant en faveur de l'auteur que du préfacier<sup>299</sup>. Pour Ouellet, c'était là manière de donner une caution scientifique à des visées qui n'étaient pas étrangères aux passions intellectuelles qui l'animaient. Ainsi, Mandrou pouvait-il s'enthousiasmer devant « [...] un livre neuf au sens fort du mot, un livre apportant sur le XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français des lumières inattendues [...] qui explicitent déjà une vision fort originale de ce passé, si souvent invoqué de façon simpliste, en ces années difficiles, par les

---

<sup>297</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec [...]*, op. cit., pp. XIII et XIV.

<sup>298</sup> On fera le rapprochement ici avec l'historien Gérard Bouchard, qui avait lui aussi noué un lien de proximité avec le professeur français.

<sup>299</sup> André-Patient Bokiba, « Le discours préfaciel : instance de légitimation littéraire », *Études littéraires*, vol. 24, n° 2, automne 1991, p. 90.

différents nationalismes québécois ». Aussi, la nouvelle intrigue de cette histoire avait-elle le mérite de se situer « bien au-delà des interprétations univoques, qui ont tenu une si grande place dans l'historiographie canadienne-française jusqu'à maintenant » et dont l'école de Montréal et « l'œuvre monumentale de Lionel Groulx » étaient les principaux représentants. Inversement, on sent que cette préface était pour Mandrou l'occasion d'officialiser, une fois de plus, le rayonnement de la pensée historienne novatrice des *Annales* dans l'espace francophone international: « Fernand Ouellet, sans le dire peut-être assez explicitement, a esquissé ici une histoire totale du Québec, telle que la souhaitent aujourd'hui, en France, tous ceux qui ont été touchés par l'enseignement et par les conceptions novatrices de Marc Bloch et Lucien Febvre<sup>300</sup>. » Mais plus encore, dans son entreprise de captation, Ouellet avait surtout le mérite de s'approprier une région particulière du savoir, celle de l'étude des *mentalités*, dont Mandrou était l'un des principaux représentants de sa génération. En outre, ce courant interprétatif, rattaché surtout à l'héritage de Lucien Febvre, souffrait d'un manque de reconnaissance dans le champ historiographique français des années 1960, encore marqué par le structuralisme, l'économicisme et la « longue durée » braudélienne.

*L'Histoire économique et sociale du Québec*, avons-nous dit, est une œuvre de systématisation qui prolonge et approfondit, dans un même récit, des intuitions fortes que son auteur avait déjà disséminées dans certains travaux antérieurs. Sa force novatrice tient pour beaucoup à cette prétention synthétique et, pourrait-on dire, à sa nature « prismatique », qui donne accès aux différentes facettes de la pensée historique de l'auteur et aux grandes articulations de sa chaîne argumentative. Dans ses grandes lignes, l'ouvrage cherche à décrire, à partir d'une méthodologie inspirée de l'histoire sérielle, l'évolution des « structures globales » et la succession des « conjonctures » à l'intérieur desquelles s'est dessiné le développement économique et social du Québec de 1760 à 1850. Ce n'est toutefois pas seulement une histoire économique et sociale du Québec que l'auteur cherche à présenter au public. C'est aussi, et surtout, une vision d'ensemble renouvelée de l'histoire du peuple québécois, à partir de données économiques et sociales puisées à même les prix agricoles, les recensements, les concessions de terres, les statistiques relatives aux

---

<sup>300</sup> Robert Mandrou, « Préface » dans Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec*, *op. cit.*, pp. VII, XI, VIII.

importations et aux exportations et les inventaires après décès<sup>301</sup>. Sans pour autant s'y réduire, l'objectif sous-jacent à l'entreprise consistait à offrir un éclairage historique sur la problématique du « retard » du Québec et de l'infériorité économique des Canadiens français, problématique qui conditionnait alors une part importante de la réflexion scientifique sur l'évolution de la société québécoise. Pour ce faire, l'analyse de Ouellet suit un découpage chronologique en deux périodes en posant une charnière à l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle. Cette division répondait au souhait de l'auteur d'opter pour une périodisation plus « organique » et « intégrée » qui, à la différence de celle des historiens politique et nationaliste, puisse mieux jauger la diversité des rythmes de la géographie, de l'économie, de la politique, de la temporalité et de la « psychologie » des acteurs. En d'autres termes, il s'agissait, avec cette citation de Chaunu à la clé, « de substituer à un découpage logique, donc artificiel, à un découpage géographique plus concret, et pourtant, encore arbitraire, le découpage réel du temps que l'étude dynamique de la réalité impose<sup>302</sup> ».

L'évolution du Québec pendant la période étudiée constitue d'abord une montée prospère suivie, à partir de 1815, d'un fléchissement accompagné de sursauts et de crises. La Conquête n'a rien changé de fondamental dans ce panorama. Tout au plus, est-elle assimilée à une « crise », une « cession » ou un « choc brutal » qui surgit comme un événement à temporalité brève, au souffle court et dont l'incidence dramatique doit être nuancée. Au contraire, les décennies qui suivent 1760 feraient montre d'une « remarquable stabilité » des structures économiques, sociales, démographiques et politiques. Cette stabilité relèverait d'une conjoncture générale peu propice aux grandes transformations, marquée entre autres par la persistance du cadre colonial. Aux enjeux et défis qui menacent l'intégrité du cadre national, la perspective globale de Ouellet l'amène plutôt à privilégier ceux de l'intégration dans l'espace impérial :

La fonction de la métropole et de l'empire ne se réduit pas à celle d'acheteur et de fournisseur de capitaux, elle déborde largement ce domaine [...]. Les colons ne peuvent concevoir leur existence en dehors de l'empire et sans l'appui de la métropole. Ce qui est important pour eux, ce n'est pas qu'elle soit française ou anglaise, c'est qu'il y ait une métropole en mesure d'inscrire une continuité. D'ailleurs, la seule différence qui existe entre le mercantilisme de l'époque

---

<sup>301</sup> Pour les détails sur les types de sources employées par Ouellet, voir *ibid.* p. XXI à XXVIII.

<sup>302</sup> Pierre Chaunu cité dans *ibid.*, p. 33.

française et celui d'après réside dans le fait que ce dernier a pris une allure plus positive que le précédent<sup>303</sup>.

Selon Ouellet, la politique coloniale de la Grande-Bretagne, tout en préservant « certaines velléités d'assimilation », aurait été guidée *d'abord* par un sens aigu des « réalités », c'est-à-dire celles des « forces économiques » et de l'« équilibre démographique ». Ainsi, à défaut de former un sujet historique singulier et autonome pour qui les valeurs nationales représenteraient une forme de « transcendance », les Canadiens français de 1760 étaient plutôt des « coloniaux à qui l'existence d'une métropole était indispensable<sup>304</sup> ». Si bien qu'au moment de la « cession », « personne n'avait intérêt, n'avait même l'idée de contester sérieusement la validité du système qui unissait le Canada à l'empire britannique<sup>305</sup> ». De la même manière, le système parlementaire établi en 1791 n'avait rien d'un « parlementarisme truqué » - l'expression est de Groulx - destiné ultimement à asservir les Canadiens français. Le nouveau régime avait plutôt pour fins « d'implanter une conception de la liberté britannique qui [puisse tenir] compte à la fois des liens de dépendance coloniale et de la nécessité d'un équilibre entre les trois principes de gouvernement : le monarchique, l'aristocratique et le démocratique<sup>306</sup> ». Dans ce récitatif de la conjoncture, les rapports coloniaux de domination et d'oppression sont atténués au même titre que l'attitude magnanime des premiers gouverneurs britanniques Murray et Carleton. Sur ce point, Ouellet tenait à marquer ses distances des historiens bonnetentistes comme Thomas Chapais et Arthur Maheux:

On a beaucoup exagéré le poids des sentiments et des opinions des premiers gouverneurs du régime britannique sur le *Colonial Office*. Si on en croit notre historiographie, les Canadiens français aux prises avec la politique vexatoire de 1763, trouvèrent en Murray et Carleton des hérauts presque providentiels. Cette interprétation, parce qu'elle ne tient pas compte de la conjoncture de la période, nous situe en pleine épopée. Peut-on croire que le programme de 1763 aurait été abandonné aussi rapidement si la croissance économique avait été rapide, si une immigration massive avait déferlé sur la province et s'il n'y avait pas eu le péril américain?<sup>307</sup>

---

<sup>303</sup> *Ibid.*, p. 554.

<sup>304</sup> *Ibid.*, p. 555.

<sup>305</sup> *Ibid.*, p. 19.

<sup>306</sup> *Ibid.*, p. 543.

<sup>307</sup> *Ibid.*, p. 93-94.



L'approche par la conjoncture conduit plutôt Ouellet à interpréter l'après-Conquête comme une période de « collaboration » commerciale entre Canadiens et Britanniques, notamment dans le commerce des fourrures où s'opère une « association spontanée » entre les colons français et les capitaux anglais. D'abord développée par Creighton puis reprise par W. T. Easterbrook, H. G. J. Aitken et Arthur Lower, cette thèse d'une coopération entre les deux « races » dans la traite des fourrures au lendemain de 1760 se combine à la sensibilité antinationaliste et fédéraliste de l'auteur, qui considère que la logique des rapports économiques a préséance sur celle des affrontements ethniques dans l'histoire. Cette thèse a aussi, ce nous semble, valeur d'un « lieu de mémoire » dans l'interprétation ouelletienne en conditionnant la perception d'un retrait quasi atavique des Canadiens français hors du commerce. Ce n'est qu'en retrouvant une communauté d'intérêt et d'existence avec l'espace économique capitaliste, dominé par les marchands anglophones, que les Canadiens français pourront se réinsérer dans le sens de l'histoire. De ce point de vue, le remplacement de la bureaucratie française par un groupe de fonctionnaires en majorité britannique ne « constitue pas une atteinte grave à la structure de base », pour peu que les « élites restent les mêmes et la masse conserve ses caractères traditionnels<sup>308</sup> ». Pour l'historien, tout l'enjeu de la Conquête serait plutôt à situer dans le divorce qu'elle a provoqué entre l'aristocratie foncière, attachée à la tradition, aux privilèges et à la « féodalité », et la bourgeoisie d'affaires, qui souhaite défendre son autonomie et exercer une influence sociale proportionnée à son dynamisme économique. Plutôt que d'envenimer des tensions ethniques, 1760 aurait entraîné dans son sillage de fortes « tensions sociales » qui ont mis la table pour une lutte entre marchands et seigneurs sur la conquête du « leadership social<sup>309</sup> ». Si la coupure qu'inaugure la Conquête entre l'élite administrative et le peuple n'a rien d'un drame pour Ouellet, c'est peut-être surtout parce qu'il n'est pas porté à postuler l'existence (et l'importance) d'un lien *organique* entre ceux-ci. Pour l'historien, nous l'avons vu, le rapport élite-peuple se décline plutôt sur le mode de la non-correspondance et du déphasement, constat derrière lequel il faudrait sans doute lire une autre conviction, celle d'une persistante inadéquation entre ce qui relève des représentations et ce qui relève de la

---

<sup>308</sup> Paul G. Cornell *et al.* (dir.), *Canada : unité et diversité*, New York, Holt, Rinehart et Winston Limitée, 1968, p. 178.

<sup>309</sup> *Ibid.*, p. 98.

société. D'où la multiplication des appels au « réalisme » et au « pragmatisme » des élites chez Ouellet, appels qu'il faudrait entendre comme le souhait d'une correspondance mieux réussie entre le fait et la représentation, entre « le lieu et l'expression<sup>310</sup> », pour reprendre la formule de Jean Lemoyne. Cet aspect de la pensée ouelletienne la rapproche de celle des intellectuels de l'américanité québécoise chez qui l'inadéquation entre représentation et société fait figure de constante d'après le sociologue Joseph Yvon Thériault. Selon ce dernier, le discours de l'américanité serait traversé par cette ambition de « ramener la représentation, qu'elle soit de l'ordre du symbolique ou de la culture, à son habitat écologique, à un être véritable ». C'est d'ailleurs, selon Thériault, en postulant que les représentations doivent être « des décalques du monde empirique » et des « pratiques objectives » que ce même discours en vient à discréditer le Canada français traditionnel comme une « référence européanisée [...] inauthentique, artificielle [et] détachée de la vie quotidienne<sup>311</sup> ».

Décisive, apparaît la décennie 1802-1812, l'« une des plus importantes dans toute l'histoire du Québec<sup>312</sup> » selon Ouellet, avec sa crise économique, sa crise agricole, le déclin du commerce des fourrures et la montée du commerce du bois. Le bouleversement de la conjoncture met fin à un équilibre plus que séculaire et entraîne des alignements nouveaux tant sur les plans social, politique qu'idéologique. Cette entrée dans un âge nouveau, il ne faut ni en exagérer, ni en sous-estimer l'ampleur. Ainsi, pour Ouellet, le saut réalisé serait « beaucoup plus modeste » que le passage d'une société de type traditionnel à une société industrielle. Ici, l'historien joint sa voix au concert de critiques qui commençaient alors à mettre en cause la représentation unitaire et unanime du Canada français qui se dégageait du concept de « Folk-société », concept importé par une cohorte de sociologues québécois formés aux États-Unis, plus particulièrement à l'Université de Chicago<sup>313</sup>. Ce « modèle purement sociologique » ne collait pas, d'après Ouellet, à la réalité

---

<sup>310</sup> Cité dans Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'américanité*, op. cit., p. 99.

<sup>311</sup> *Ibid.* De ce point de vue, il serait sans doute intéressant d'étudier plus avant les filiations intellectuelles entre Fernand Ouellet et Gérard Bouchard.

<sup>312</sup> *Ibid.*, p. 169.

<sup>313</sup> Chez les sociologues, cette critique se fera surtout entendre du côté de Philippe Garigue, dans l'avant-propos de son *Études sur le Canada français* (Montréal, Faculté des sciences sociales, économiques et politiques, Université de Montréal, 1956). Du côté des historiens, Michel Brunet reprochera au concept de *folk society*, et tout particulièrement à son utilisation chez Everett C. Hughes, de faire preuve d'un déficit d'objectivité et de compréhension du passé eu égard notamment aux conséquences de la Conquête, qui avait

coloniale du Québec, dont le moteur du développement économique relevait d'une dynamique qui lui était « extérieur ». Plus tard, il jugera que la vogue de popularité dont a joui ce schéma d'analyse dans les années 1960 « tenait moins à ses vertus scientifiques qu'au sentiment qui prévalait parmi les intellectuels québécois d'alors que leur société et ses institutions étaient mal adaptées aux exigences du monde industriel qu'il fallait réformer<sup>314</sup> ». Venant de la part d'un historien moderniste, cette critique ne peut manquer d'étonner, d'autant que, comme on l'a vu dans un chapitre antérieur, le paradigme des « mentalités » dans l'historiographie des *Annales* n'en était pas à une affinité près avec le continuum « folk-urban » de la sociologie de Chicago. Elle nous paraît toutefois moins tributaire des contradictions d'une pensée que de la constante méfiance de l'historien face à l'usage de la théorie en histoire. Sur ce point, il n'aura pas échappé au lecteur attentif de *Histoire économique et sociale* que son auteur prend aussi ses distances de la thèse de la frontière et du système basé sur la théorie du commerce principal (*staple theory*), qu'il estime insuffisant pour comprendre la réalité bas-canadienne. L'historien reprochera d'ailleurs à Creighton d'avoir trop facilement admis ces schèmes théoriques dans ses propres analyses, laissant ainsi apparaître certaines inexactitudes dans la chronologie des phénomènes. En résumé, il reproche à l'historien canadien-anglais d'avoir exagéré le rôle tenu par l'agriculture du Haut-Canada et, inversement, d'avoir laissé de côté l'agriculture du Bas-Canada et l'élan spectaculaire du commerce du blé québécois des années 1790-1800<sup>315</sup>. De même, Ouellet prendra ses distances vis-à-vis la typologie labrousienne des structures fondamentales de l'économie française des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles qui postule l'idée d'un passage de l'« ancien régime économique » à une « économie moderne à monnaie stable ». Valable dans le cas d'une « économie dominante », elle ne seyait toutefois pas à la réalité d'une « économie dominée » comme le Québec, dont les structures

---

contraint le peuple canadien-français à se replier sur l'agriculture (voir Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, *op. cit.*, pp. 452-457).

<sup>314</sup> Fernand Ouellet, « La philosophie de l'histoire et la pratique historique d'hier et d'aujourd'hui », *op. cit.*, p. 221.

<sup>315</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale [...]*, *op. cit.*, p. 150. Pour une discussion plus approfondie du traitement que fait Ouellet de l'interprétation classique de Creighton, voir Nigel Kent-Barber, « La théorie du commerce principal chez MM. Creighton et Ouellet », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 3, 1968, p. 401-414.

économiques fondamentales étaient particulièrement « sensibles » aux conditions existantes dans la métropole et sur le continent européen<sup>316</sup>.

Qu'à cela ne tienne, le bouleversement de la conjoncture dans les quinze premières années du XIX<sup>e</sup> siècle provoque, selon Ouellet, moult tensions et chocs dont les répercussions sont aussi diverses que considérables. Entre autres phénomènes significatifs sur lequel insiste l'historien, il y a la montée de l'élite des professions libérales qui, progressivement, prend le relais des élites seigneuriales et cléricales traditionnelles. L'idéologie d'apparence libérale de cette nouvelle élite masque d'autres aspirations fondamentalement réactionnaires et conservatrices devant la conjoncture industrielle et commerciale. Sa crainte de l'immigrant américain, emblème du capitalisme commercial, ou encore sa lutte contre l'« Anglais », trahit une « bataille contre le progrès<sup>317</sup> » menée par la petite bourgeoisie francophone. À côté, la bourgeoisie anglaise définit sa politique : création d'institutions bancaires, aménagement de la voie maritime du Saint-Laurent, système de taxation mieux réparti entre commerçants et paysans, « autant de préoccupations issues de la conjoncture économique ». « Désormais, les valeurs qui dictent le programme des marchands paraîtront inconciliables avec celles qui inspirent le milieu canadien-français<sup>318</sup>. » L'apparition, dans la suite des idéologies traditionnelles, du nationalisme canadien-français ne constitue, aux yeux de Ouellet, que « l'expression et le support d'une profonde résistance des mentalités au changement », atavisme du régime français. Papineau et le mouvement patriote sont ceux qui, nous l'avons vu, incarnent au mieux ce singulier mélange de progressisme et de conservatisme et son corollaire de résistance et de « diversion » face aux « appels de la conjoncture » économique et sociale. Cette « révolte des mentalités » par rapport aux impératifs de changement de l'ordre économique-social hérité de l'Ancien régime, ce « refus obstiné des innovations » constituerait le phénomène central du siècle suivant la Conquête. Celui-ci n'avait rien d'une fatalité, explique Ouellet. Il s'agissait bien d'un « choix » : « [t]out dépendrait des options prises par les professions libérales qui pouvaient ou travailler consciemment à renouveler les mentalités ou se faire les champions de la résistance au progrès. Car il ne faudrait pas

---

<sup>316</sup> Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale [...]*, op. cit., p. 238-246.

<sup>317</sup> *Ibid.*, p. 378.

<sup>318</sup> *Ibid.*, p. 200.

croire que le repli était la seule issue qui s'offrait au rural<sup>319</sup>. » Ainsi, à la nécessité de procéder à des réformes agricoles, à l'édification d'une bourgeoisie d'affaires et à l'acquisition d'« un certain sens du progrès substituable à l'automatisme de la tradition », les élites « libérales » opteront plutôt pour une « valorisation presque mythique et obsédée de l'action politique et des solutions politiques aux différents problèmes<sup>320</sup> ». Voilà une vision qui, pour Ouellet, n'était pas à une contradiction près pour un peuple traditionnellement méfiant à l'égard de l'État. Ce durcissement des mentalités trouvera son dénouement dans le régime de l'Union, alors que la bourgeoisie canadienne-française procédera à quelques réorganisations essentielles dictées par la conjoncture. Ainsi, la « leçon » de 1837-1838 conduit le nouveau régime à « ajust[er] la frontière politique à l'espace économique ». Sans nier la volonté d'assimilation culturelle qui accompagnait cette solution, Ouellet considère que 1840 « répondait à des préoccupations plus fondamentales »: « [i]l s'agissait non pas de punir le groupe français mais de l'obliger, à défaut d'une acceptation voulue de l'évolution, à consentir à certains compromis<sup>321</sup> ». Le groupe des réformistes, Lafontaine en tête, était ceux qui, aux yeux de Ouellet, avaient le mieux compris ce nécessaire compromis entre la société canadienne-française et les exigences du capitalisme, comme en témoigne la législation de 1854 relative à la réforme du régime seigneurial. Cette adaptation ne demeure toutefois que partielle et superficielle, d'autant que le pouvoir clérical acquiert, à partir de ce moment, une nouvelle vigueur pour œuvrer à l'édification d'une « société féodale et théocratique<sup>322</sup> » dans la droite lignée de l'Ancien Régime social.

La variété des observations et des commentaires auxquels donne lieu l'ouvrage de Ouellet rend bien compte de la résonance exceptionnelle de l'œuvre, mais aussi des certitudes et autres postulats que ses interprétations viennent bousculer. Le succès du livre est instantané. Dans une lettre envoyée à Mandrou, Trudel se félicite de voir que le livre « se vend en abondance » et surtout, qu'il atteste « l'influence qu'exerce cette nouvelle façon de voir l'histoire du Canada français, celle que vous patronniez dans votre préface ». « On

---

<sup>319</sup> *Ibid.*, p. 581.

<sup>320</sup> *Ibid.*, p. 375.

<sup>321</sup> *Ibid.*, p. 593.

<sup>322</sup> *Ibid.*, p. 434.

dirait maintenant qu'un siècle nous sépare de l'histoire à la Groulx<sup>323</sup> », renchérit-il. Le prêtre-historien lui-même, que personne ne pouvait soupçonner d'être sympathique aux thèses de Ouellet, en recommandera vivement la lecture dans les pages de la *RHAF*<sup>324</sup>. Les premiers comptes rendus parus dans les mois suivants la sortie du livre multiplient les éloges et soulignent la nouvelle vigueur que ce dernier apporte au débat historiographique québécois. L'historien Mathieu Girard salue un « ouvrage magistral », n'émettant pour seul regret qu'il soit paru « si tard<sup>325</sup> ». Le littéraire Gilles Marcotte y découvre une œuvre qui « dépayse considérablement le lecteur qui n'a fréquenté que l'historiographie canadienne-française ». Sa démonstration comble un grand besoin. En plus de « renouveler notre sensibilité historique », elle vient « décrire avec précision les processus économiques qui ont contribué à la formation de cette idéologie [une idéologie régressive de la conservation]<sup>326</sup> » au XIX<sup>e</sup> siècle. Pour Pierre Savard, ce livre, dans la lignée des travaux précédents de Ouellet, « marqu[e] le début d'un nouveau cours de l'historiographie canadienne-française ». Tout au plus, regrette-t-il une lecture « pas toujours facile » et certaines « affirmations massives sans indications de sources ni démonstration ». En outre, Savard tient à préciser que la vision de l'histoire que Ouellet oppose aux tenants de l'école de Montréal n'autorise pas forcément l'existence d'une « école de Québec ». « S'il y a eu une école québécoise, ajoute-t-il, c'est celle des chercheurs formés aux méthodes du professeur Marcel Trudel qui n'a jamais proposé d'explication totalitaire de l'histoire canadienne comparable à celle des professeurs montréalais<sup>327</sup> ». Plus rares, les réactions au Canada anglais et en France ne sont pas moins avares de compliments. Dans les pages de la *Canadian Historical Review*, Jacques Monet s.j., un ancien étudiant à l'Université Laval devenu professeur à l'Université d'Ottawa, parle d'un « work of uncommon excellence, for I think it easily one of the most important scholarly books on nineteenth-century Quebec

---

<sup>323</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Robert Mandrou, 1er janvier 1967 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42381/dossier « Mandrou, Robert : correspondance 1965-1969 ».

<sup>324</sup> Lionel Groulx, « Un volume à retenir », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 20, n° 2, septembre 1966, p. 235.

<sup>325</sup> Mathieu Girard, « Compte rendu de Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850. Structures et conjoncture* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 20, n° 3, décembre 1966, p. 451.

<sup>326</sup> Gilles Marcotte, « Compte rendu de *Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850)* », *Études françaises*, vol. 3, n° 2, mai 1967, p. 234, 239.

<sup>327</sup> Pierre Savard, « Compte rendu de Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850. Structures et conjoncture* », *Recherches sociographiques*, vol. 8, n° 1, 1967, p. 91-93.

history to be published in this generation ». Ouvrage charnière aussi qui, en offrant un démenti jusque-là inégalé à l'historiographie nationaliste, ouvre selon Monet un nouveau champ de perspectives à la discipline historique au Québec : « Significantly, perhaps, the dean and genius of the nationalist and neo-nationalist authors died within a few months after the publication of this research. An new life had begun to breathe over the historical profession in French Canada<sup>328</sup>. » Dans la *Revue historique*, Claude Fohlen, historien et ami du Québec, souligne que c'est « l'ensemble de la question du Canada français qui a été repris » dans cet ouvrage « résolument révisionniste, à certains égards même révolutionnaire ». Ainsi, « les Canadiens-français [*sic*] apparaissent non plus comme les victimes d'une oppression politique, ou des vaincus, face aux vainqueurs se rattachant aux traditions d'un passé écroulé et embelli, mais comme un peuple déphasé dans l'évolution économique et sociale, dépassé par elle et finalement vaincu par le capitalisme ascendant ». Mais encore, et par-delà les années étudiées dans l'ouvrage, « c'est tout le problème actuel du Québec dans la fédération canadienne que Fernand Ouellet a su évoquer avec une maîtrise qui ne le dispute en rien à sa documentation<sup>329</sup> », précise Fohlen.

Ce contexte de réception qu'évoque Fohlen contribue à donner une résonance publique au livre et à politiser sa compréhension, si bien que des non-spécialistes n'hésiteront pas à discuter de son contenu dans les journaux. C'est le cas notamment de Claude Ryan qui, en 1968, lorsqu'il était directeur du journal *Le Devoir*, consacra à l'*Histoire économique et sociale* un long texte, paru en deux temps, dans les pages du quotidien. Parmi les remarques et les observations privilégiées, Ryan soulignait combien l'ouvrage de Ouellet accréditait une nouvelle définition de la fonction sociale de l'historien:

Les grands historiens ne sont pas ceux qui ont construit des thèses politiques pour leurs contemporains, ni ceux qui se sont complu dans les polémiques d'occasion. Ce sont, d'ordinaire, ceux qui ont su s'enfermer pendant des années dans la solitude de leur cabinet d'étude, au point de se faire presque ignorer ou oublier de leurs contemporains, et qui sont sortis un jour de l'anonymat à l'aide d'une œuvre qui a renouvelé en profondeur, parfois même bouleversé, des

---

<sup>328</sup> Jacques Monet, « Review of Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850. Structures et conjoncture* », *Canadian Historical Review*, vol. 49, n° 2, juin 1968, p. 176, 178.

<sup>329</sup> Claude Fohlen, « Au Canada, un siècle après la Confédération », *Revue Historique*, T. 238, fasc. 1, 1967, p. 139 et 143.

façons de voir, des interprétations historiques qu'on croyait établies pour toujours<sup>330</sup>.

En prenant appui sur ce critère, force était de constater que Ouellet se classerait désormais « au rang des maîtres de la science historique ». Abondants, les résultats de sa recherche étaient tout aussi « significatifs pour la pensée politique d'aujourd'hui ». Aux yeux de Ryan, l'auteur avait le mérite d'avoir « sérieusement [mis] en doute ces postulats devenus lieux communs de maintes conversations canadiennes-françaises surtout dans les milieux nationalistes, depuis 20 ans ». Qui plus est, ses analyses sur le libéralisme dévoyé des patriotes et la rémanence des mentalités d'Ancien régime chez les élites canadiennes-françaises du XIX<sup>e</sup> siècle restaient, pour le directeur du *Devoir*, tout à fait pertinentes pour comprendre les mutations contemporaines du nationalisme québécois : « On ne peut se retenir de penser, en lisant ces considérations de l'historien, au mépris à peine voilé de la liberté que manifestent, de nos jours encore, certains extrémistes du nationalisme qui n'ont pourtant que le mot de liberté à la bouche. Et l'on ne peut s'empêcher de songer qu'en histoire, il y a tout de même certains phénomènes qui se répètent. » Si Ouellet avait réussi à « construire un cadre d'explication dont l'ampleur, l'audace et l'originalité ne manquent pas d'impressionner », lui faisait toutefois défaut « les dons de forme, les qualités d'expression qui permettraient de le considérer à tous points de vue comme un historien grand et complet ». D'une lecture « aride et souvent sèche », au style « lourd, gris, voire souvent incorrect », le livre n'atteignait pas « la grandeur véritable de l'œuvre historique complète, dans laquelle on aime à retrouver, harmonieusement mariées, la richesse du contenu et la qualité de la langue et du style ». L'analyse en elle-même restait aussi « fortement incomplète », de par les jugements parfois « tellement sévères et péremptaires » de l'auteur et son traitement « plutôt court » et « sommaire » du clergé. Qu'à cela ne tienne, il y avait bien là une « œuvre monumentale » que l'on ne pouvait dorénavant ignorer pour « discuter sérieusement d'événements ou de phénomènes se rattachant au premier siècle qui suivit la conquête britannique<sup>331</sup> ».

À ces quelques notes discordantes, s'ajouteront d'autres critiques, plus sévères cette fois-ci. Comme le présentait Ouellet dans une lettre à Mandrou, celles-ci proviendront

---

<sup>330</sup> Claude Ryan, « L'histoire du Québec sous un jour différent », *Le Devoir*, 10 janvier 1968, p. 5.

<sup>331</sup> Claude Ryan, « L'histoire du Québec sous un jour différent (suite et fin) », *Le Devoir*, 11 janvier 1968, p. 5.



surtout du côté des historiens montréalais: « Les maîtres et disciples de Montréal achètent le livre et, m'a-t-on dit, le lisent avec deux crayons : un à petits traits, et l'autre pour les réactions plus fermes<sup>332</sup>. » Ex-étudiant et proche de Maurice Séguin, l'historien Denis Vaugeois lancera le bal en relativisant la rupture historiographique signalée par l'ouvrage : « [...] si l'œuvre de Ouellet semble construite en réaction contre l'historiographie québécoise en général, cela tient presque uniquement à la forme et à l'agressivité de l'auteur [...] le moins qu'on puisse dire, c'est qu'il manque à l'auteur un minimum de sympathie et même de respect pour l'œuvre de ses devanciers ou de ses contemporains. » Dans une démarche qui « tient à la fois de l'historien et du polémiste », Ouellet corrigerait moins souvent l'historiographie traditionnelle qu'il ne paraît. Il se ferait plutôt le continuateur de la « tradition Parent-Lafontaine » et de la vieille thèse de la conquête providentielle de Mgr Plessis. De plus, selon Vaugeois, le livre de Ouellet souffrirait globalement d'un défaut de « rigueur », en n'arrivant pas à « concilier les conclusions que lui autorise sa recherche quantitative avec ses options personnelles et des conclusions préétablies en histoire politique ou culturelle<sup>333</sup> ». Pour sa part, l'historien Michel Brunet multipliera les saillies critiques à l'égard de l'ouvrage dans les notes en bas de page de son livre, *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775*, paru quelques années plus tard. Dans la même lignée que Vaugeois, Brunet relativisait l'originalité du travail de Ouellet. Celui-ci ne faisait que reprendre à son compte la « vieille thèse » selon laquelle la Conquête, suivie de l'occupation du territoire, n'avait nullement modifié l'évolution historique de la collectivité canadienne-française. L'auteur n'avait que fait siennes « les explications psychologiques des générations antérieures pour expliquer les échecs des hommes d'affaires canadiens ». C'était là, selon Brunet, méconnaître la « nature réelle » de l'économie laurentienne au XVIII<sup>e</sup> siècle, où le progrès des entrepreneurs coloniaux dépendait directement de la politique impériale et de leurs relations personnelles avec les négociants métropolitains:

Quand un chercheur se dit spécialiste en histoire économique-sociale, il devrait savoir que les gros profits récompensent le plus souvent les hommes d'affaires les moins scrupuleux et que l'histoire des grandes fortunes n'a rien d'édifiant pour les âmes sensibles comme celle de M. Ouellet. Celui-ci prend le ton d'un

---

<sup>332</sup> « Lettre de Fernand Ouellet à Robert Mandrou, 24 septembre 1966 », ANF, Fonds Robert-Mandrou, ABXIX/4475/dossier « O ».

<sup>333</sup> Denis Vaugeois, « *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850* de Fernand Ouellet », *Livres et auteurs canadiens*, 1967, p. 140.

moraliste lorsqu'il dénonce les opérations de la *Grande Société*. Ses organisateurs avaient le tort d'être Canadiens ou Français. M. Ouellet n'admire que les hommes d'affaires britanniques. C'est également l'opinion de son maître Creighton.

En signant cet ouvrage, Ouellet était devenu d'après Brunet le « principal porte-parole contemporain » d'une « école d'historiens » qui, avec Marcel Trudel, refusait de voir « les déterminismes sous lesquels ploie la collectivité canadienne et ses dirigeants après [1760] », préférant plutôt « charger les individus qui en sont victimes<sup>334</sup> ». Les auteurs Gilles Bourque et Luc Racine avaient, pour leur part, livré une critique aux accents forts similaires dans les pages de la revue *Parti pris*. Le problème dans le raisonnement de Ouellet tenait, selon eux, à son interprétation « purement idéologique » de l'éviction de la bourgeoisie professionnelle par la bourgeoisie mercantile, qu'il rattachait, « sans pousser l'explication plus loin », à la mentalité individualiste et traditionnelle des Québécois. À trop vouloir insister, en appui à sa thèse, sur la permanence des structures socio-économiques, l'historien avait passé outre une variable essentielle, à savoir que l'administration française avait été remplacée « intégralement » par une administration anglaise et que l'économie québécoise s'était intégrée dans le réseau commercial d'une autre métropole : « Ce n'est pas la mentalité archaïque de la bourgeoisie professionnelle qui explique son éviction du contrôle de l'économie, mais bien au contraire son éviction du contrôle de l'économie qui explique sa mentalité archaïque. M. Ouellet ressemble à Hegel en ceci qu'il fait marcher l'histoire sur la tête. » Pour Bourque et Racine, en proposant une conception « masochiste et moralisante de l'histoire du Québec », Ouellet offrait « le parfait exemple de l'historien colonisé<sup>335</sup> ».

Toujours au registre des appréciations moins favorables, on retrouve d'autres auteurs pour qui la publication de *l'Histoire économique et sociale* constituera un heureux prétexte pour développer des contre-modèles explicatifs du XIX<sup>e</sup> siècle québécois. C'est le cas notamment des réactions de l'économiste Gilles Paquet et de l'historien Jean-Pierre Wallot, héritier intellectuel de Séguin. En s'associant dans une fructueuse collaboration interdisciplinaire, ces deux chercheurs développeront au fil des années une interprétation

---

<sup>334</sup> Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête 1759-1775. op. cit.*, p. 44 (note 10), p. 109 (note 89), p. 129 (note 58), p. 209 (note 33).

<sup>335</sup> Gilles Bourque et Luc Racine, « Histoire et idéologie », *loc. cit.*

de la période bas-canadienne et, plus largement, du développement historique de la socioéconomique québécoise de 1760 à 1850 qui, armés des méthodes de la nouvelle histoire économique américaine et de données statistiques considérables, prendra à rebours la « cosmologie traditionnelle » des Creighton, Lower et Ouellet. Leur « cosmologie de rechange » misera plutôt sur la « vision entrepreneuriale de l'expérience socio-économique du Québec » dans les décennies suivant la Conquête, en espérant ainsi démontrer qu'il s'agissait d'une société « normale » et « déjà moderne » au XIX<sup>e</sup> siècle<sup>336</sup>. Pour ce faire, les deux auteurs procéderont, dans plusieurs textes, à un examen critique très approfondi des fondements du modèle interprétatif de Ouellet. Tout d'abord, ils jugeront irrecevable la thèse d'une crise agricole dans la première décennie du XIX<sup>e</sup> siècle, jugeant plutôt que la trame causale de l'organisation économique bas-canadienne se situait dans le réseau des échanges et du marché atlantique. Ils émettront aussi de sérieux doutes quant aux effets économiques - appauvrissement des habitants et des autres groupes sociaux - de cette crise présumée. On retiendra aussi de leur critique le sévère démenti qu'ils serviront à la thèse du retard des mentalités, du conservatisme congénital et de l'irrationalisme des Canadiens français. À partir de nouvelles données et nouveaux témoignages, ils démontreront au contraire que l'habitant canadien-français avait fait montre d'une « sensibilité » aux signaux du marché et que l'option du *statu quo* n'avait rien d'irrationnel dans un contexte où il s'agissait pour ce dernier de jauger les contraintes associées au passage depuis un régime agraire vers un autre<sup>337</sup>.

Comme l'a justement rappelé Michael Behiels, cette controverse historiographique, sans doute l'une des plus importantes dans le Québec des dernières décennies, sous-tendait un affrontement encore plus fondamental entre deux conceptions de l'histoire. Alors que la méthodologie de Ouellet envisageait les idéologies nouvelles comme un produit de la structure socio-économique, Paquet et Wallot postulaient plutôt que les idées et les idéologies pouvaient naître et se développer dans une relative autonomie par rapport aux réalités de la sphère socio-économique. D'où la remise en cause chez eux d'un lien mécanique entre l'émergence du nationalisme au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle et la crise

---

<sup>336</sup> Gilles Paquet et Jean-Pierre Wallot, *Un Québec moderne 1760-1840. Essai d'histoire économique et sociale*, Montréal, Hurtubise HMH, 2007, p. 27.

<sup>337</sup> *Ibid.*, p. 362 à 408.

agricole. Cette nouvelle conscience nationale des Canadiens français découlait plutôt d'une réaction à la conquête militaire de 1760 et de la volonté conséquente de son élite politique de retrouver une certaine maîtrise de leur destin collectif<sup>338</sup>. L'historien Bogumil Jewsiewicki, de l'Université Laval, avait lui aussi souligné la richesse et l'originalité de ce débat méthodologique, dont il souhaitait qu'il puisse être mieux connu des historiens européens. Selon lui, ce débat avait surtout le mérite de ne pas singer les débats classiques entre la *New Economic History* et l'histoire économique « traditionnelle » ni celui qui partageait les partisans de l'histoire qualitative et ceux de l'histoire économique descriptive. Il s'agissait là « d'une expérience apparentée aux débats chez les voisins américains et parents français mais qui [restait] propre aux historiens canadiens-français<sup>339</sup> ».

#### **2.4 Le Bas-Canada, 1791-1840 : entre ruptures et constantes**

Lorsque Fernand Ouellet fait paraître, en 1976, *Le Bas-Canada, 1791-1840. Changements structureaux et crise*, plus de dix années se sont écoulées depuis son départ de l'Université Laval et son insertion dans le milieu universitaire d'Ottawa. Cette nouvelle séquence de sa vie professionnelle mérite attention. La reconnaissance savante qu'il y acquiert à titre de professeur adjoint et les moyens matériels assurés par ce nouveau milieu transforment durablement le quotidien du professeur, et avec lui celui de l'historien. Ouellet atterrit non pas au Département d'histoire bilingue de l'Université d'Ottawa, alors dirigé par Marcel Trudel, mais plutôt à l'Université Carleton, institution unilingue anglaise de fondation plus récente. Et c'est à dessein que l'historien opte d'abord pour cette université. Non seulement l'offre de poste y était-elle financièrement plus attrayante, mais on peut surtout raisonnablement penser qu'elle exprimait une charge émotive et critique à l'égard du milieu universitaire québécois, contre lequel Ouellet nourrissait une certaine amertume. L'expérience lavalloise, où il n'avait jamais vraiment réussi à s'implanter durablement comme professeur, conjugué au procès des soeurs Bourassa, l'avait fort probablement incité à s'enraciner en d'autres lieux, à l'extérieur de la province. De plus, l'historien ne

---

<sup>338</sup> Michael Behiels, « Compte rendu de *Le Bas-Canada 1791-1840* », *Canadian Historical Review*, vol. 59, n° 2, 1978, p. 226.

<sup>339</sup> Bogumil Jewsiewicki, « Compte rendu de *Le Bas-Canada, 1791-1840* », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 57, n° 3, 1979, p. 739.

cachait pas son admiration pour les « structures démocratiques et neutres » des universités d'État anglaises comme Carleton<sup>340</sup>, condition que ne remplissait pas l'Université d'Ottawa à ses yeux étant donné que l'institution était encore dirigée par les Oblats au début des années 1960. Par ailleurs, Carleton était encore une jeune université au milieu des années 1960 (sa fondation datait de 1942), sans longue expérience de recherche, et l'arrivée de Ouellet lui apportait un certain capital scientifique, si ce n'est aussi un capital symbolique dans un contexte où le « French power » s'installait aux commandes du pays dans la capitale fédérale. Ce n'est qu'une fois l'Université d'Ottawa résolument engagée dans la voie de la laïcisation que Ouellet acceptera une offre pour y professer à compter de 1975 avant de prendre la direction de son Département d'histoire de 1980 à 1985.

C'est donc comme une migration à la fois géographique et intellectuelle qu'il faut entrevoir le déménagement de Fernand Ouellet à Ottawa. À la distanciation du milieu savant québécois allait aussi correspondre une distanciation de son débat national et de son espace narratif. Le *Bas-Canada* porte, en quelque sorte, le témoignage de cette mise à l'écart personnelle, mais aussi d'une certaine tempérance de style et d'interprétation en ce qui concerne la problématique de l'infériorité socio-économique des Canadiens français qui avait dominé le débat public des deux décennies précédentes. Envisagé comme une suite de *l'Histoire économique et sociale* dont il reprend les grandes lignes interprétatives, ce second ouvrage n'en porte effectivement pas la même charge polémique ni le même aplomb interprétatif. Il s'ouvre sur l'acte constitutionnel de 1791 et l'introduction du parlementarisme, comme pour éviter de retomber dans les vieilles polémiques sur la Conquête. On le sent aussi, dès les premières pages, moins prompt à lier le sort des Canadiens français à leur propre disposition psychologique, mais plutôt à leur inscription dans une socio-économie changeante où, confrontés à la montée des monopoles anglo-britanniques, ils n'arrivent plus à tirer leur épingle du jeu, « trop faibles [qu'ils sont] pour supporter la concurrence des entreprises plus vastes<sup>341</sup> ». Ouellet privilégie aussi un autre

---

<sup>340</sup> À Mandrou, Ouellet écrit, tout juste avant son départ pour Ottawa : « J'ai des livres à écrire, un enseignement à donner dans ma spécialité. Deux universités anglaises à structures démocratiques et neutres me procurent ces facilités. Je ne puis refuser. Dans les deux cas, on m'offre le titulariat, un bon salaire, des moyens de recherches, un enseignement dans mon domaine au niveau de la maîtrise et du doctorat. À Ottawa, je serai près des Archives nationales » (« Lettre de Fernand Ouellet à Robert Mandrou, 17 février 1965 », ANF, Fonds Robert-Mandrou, ABXIX/4476/dossier « O »).

<sup>341</sup> Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840*, *op. cit.*, p. 15.

mode de construction du récit historique qui arrime le découpage chronologique à un découpage structurel (démographie, institutions, politique) proche d'une argumentation de type sociologique<sup>342</sup>. Dans sa préface, l'historien explique avoir voulu inscrire son analyse dans une « perspective globale » en tenant compte « de l'interaction de multiples forces » qui agissent sur le développement de la société bas-canadienne. Si l'élément économique demeure central dans l'interprétation, l'auteur souhaite, cette fois-ci, mettre davantage l'accent sur « les mutations sociales et politiques<sup>343</sup> ».

Plus descriptive et nuancée dans l'analyse, cette nouvelle étude s'inscrit dans une historiographie sur le Bas-Canada en rapide évolution, marquée notamment par l'affirmation d'une nouvelle sensibilité historiographique soucieuse de projeter l'image d'un Québec normal et engagé, depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, dans un long processus de modernisation. Face à cette nouvelle sensibilité, qui s'était notamment fait jour dans les travaux de Jean-Pierre Wallot et Gilles Paquet précédemment évoqués, mais aussi chez ceux de Jean-Paul Bernard et Paul-André Linteau, Ouellet tient à défendre la « validité » de son schéma interprétatif qu'il avait développé depuis la fin des années 1950. Il donne la réplique à ses critiques sur deux fronts. Dans un premier temps, à partir de nouvelles données quantitatives puisées à même les *Poll Books*, les recensements nominatifs et les archives paroissiales, Ouellet tient à réaffirmer le rôle moteur de la crise agricole et des pressions démographiques dans la genèse du mécontentement rural bas-canadien et la fermentation nationaliste encouragée par les classes moyennes canadiennes-françaises. L'historien démontre comment la crise de l'économie agricole, en s'approfondissant dans la décennie 1830, avait considérablement affecté la qualité de vie de la plupart des habitants, tout particulièrement dans la région montréalaise qui, faute de ressources forestières suffisantes, avait été le foyer d'émergence d'un prolétariat rural. Si l'analyse reprend, sur ce point, les grandes lignes interprétatives de ses précédents travaux, on note en revanche une différenciation importante dans le traitement du sort de la paysannerie pour lequel Ouellet se montre autrement plus empathique. Comme l'a noté Pierre Tousignant, l'auteur est moins prompt à expliquer la situation de « pauvreté permanente » des habitants à partir d'une

---

<sup>342</sup> Nicole Gagnon, « Compte rendu de Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840* », *Recherches sociographiques*, vol. 19, n° 3, 1978, p. 409-410.

<sup>343</sup> Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840*, *op. cit.*, p. 9.

grille évolutionniste qui justifierait un retard des mentalités<sup>344</sup>. Plutôt que d'être ramené à une caractéristique particulière à l'habitant canadien-français, l'appauvrissement « permanent » de la paysannerie est traité en étroite corrélation avec la faiblesse structurelle de l'économie rurale bas-canadienne, elle-même liée à l'effet de la domination britannique. Il va sans dire que cette analyse se voulait surtout une réplique directe aux travaux de Paquet et Wallot qui étaient venus remettre en cause l'hypothèse du rôle capital joué par la crise de l'économie rurale dans la fermentation nationaliste.

Dans un deuxième temps, Ouellet demeure convaincu que la combinaison du mécontentement rural et de la prise de conscience de l'infériorité économique de la classe moyenne francophone émergente aurait dû conduire à un mouvement de réformes des institutions et moeurs d'Ancien régime. Or, l'histoire du Bas-Canada aurait plutôt mis en scène une lutte nationaliste menée par une petite bourgeoisie francophone contre la classe dirigeante anglaise et le système colonial britannique. Cette stratégie de contournement de l'exigence réformiste, qui précipitera l'« échec » de 1837-1838, Ouellet tend encore à l'attribuer aux « mentalités » traditionnelles de la petite bourgeoisie francophone, issue des milieux ruraux et éduquée dans les séminaires et les collèges classiques. Dans cette perspective, le mouvement patriote apparaît toujours comme une lutte de la bourgeoisie professionnelle francophone contre le progrès capitaliste et que le contexte de crise économique a fait muter en lutte révolutionnaire. À la différence de ses précédents travaux, le facteur mentalitaire n'occupe toutefois pas l'avant-scène de l'interprétation, qui montre à voir une insistance plus affirmée sur l'histoire des luttes de classe. Cette évolution, que l'on peut supposer redevable à la percée durant les années 1970 des théories de la *New Economic History* et de l'histoire marxiste, se signale entre autres par sa lecture de Papineau, que Ouellet tend à ramener à un « phénomène de classe ». « Délaissant l'analyse psychologique, Ouellet transpose alors les significations du personnage sur le plan sociologique », souligne Nicole Gagnon, qui avait noté cette inflexion dans sa recension du livre. « La petitesse de l'homme fait place à la "vision simplifiée [...] de la société canadienne-française" d'un petit bourgeois. Papineau n'est plus un être tiraillé, ce sont les

---

<sup>344</sup> Pierre Tousignant, « Le Bas-Canada: une étape importante dans l'œuvre de Fernand Ouellet », *loc. cit.*

valeurs différentes d'une "famille engagée dans un processus de promotion sociale" qui se tiraillent en lui, c'est son parti qui est "tirailé entre des forces contraires"<sup>345</sup>. »

### 3. Conclusion

L'œuvre de Fernand Ouellet se distingue tout à la fois par son abondance, sa charge critique et sa force novatrice. Précocement cristallisé dans les années 1950, le cœur de son modèle interprétatif, malgré quelques évolutions et inflexions dans le temps, demeurera inchangé jusqu'à la fin de sa carrière. L'historien peut sans mal revendiquer la cohérence et la permanence d'un propos qui unit dans un même mouvement une vision nouvelle et problématisée du passé canadien-français, puissamment articulée à l'exigence du devenir de la société québécoise dans le présent. En ce sens, et en s'imposant comme l'un des grands protagonistes du débat historiographique entourant le statut de la Conquête de 1760, cette œuvre et le caractère global de son analyse du passé québécois eurent une évidente fonction intégratrice dans le courant interprétatif qui a pris forme à Laval après la Seconde Guerre. Emblématique de l'historiographie lavalloise, elle l'est aussi, dirons-nous, d'une vocation savante et intellectuelle particulière qui se dessine plus largement dans le Québec des années 1960 à la faveur de sa croissance culturelle, institutionnelle et intellectuelle. Le souffle des hypothèses tout comme le sens fort qui est imprimé au récit, déterminé par sa fin escomptée dans la réalisation du projet politique fédéraliste, est redevable à toute une conjoncture d'euphorie et de volontarisme collectif suscitée par la forte expansion économique et l'affirmation politico-technocratique du Québec face à Ottawa<sup>346</sup>.

Dans le souci de mieux cerner la contribution de Ouellet à la mise en forme intellectuelle et disciplinaire de ce courant, il nous importait d'abord de faire ressortir les axiomes sous-jacents de sa pensée historique. Un retour sur la pratique biographique de l'œuvre nous a d'abord fait entrevoir combien celle-ci a été travaillée par une prédisposition personnelle et intellectuelle ancrée dans l'expérience de la jeunesse saguenéenne de son auteur. Marquée par l'omniprésence de la question sociale, cette première jeunesse aura été la pierre de touche d'une incarnation radicale dans la réalité et les structures d'un monde en

---

<sup>345</sup> Nicole Gagnon, « Compte rendu de Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840* », *loc. cit.*, p. 410.

<sup>346</sup> Nicole Gagnon, « Le Département de sociologie, 1943-1971 », *loc. cit.*, p. 118-119.



plein bouleversement socio-économique, résolument en décalage avec les idéaux et les valeurs du Canada français traditionnel. Cette distanciation entre le réel et l'idéal, entre, pourrait-on dire dans des termes dumontiens, « les formes concrètes de l'existence » et le « monde du sens », a résulté chez Ouellet non pas en une intention de *dialectiser* la tradition nationale du Canada français avec la modernité, mais plutôt en une volonté de *rupture*, doublement définie vis-à-vis le traditionalisme canadien-français, d'une part, et son métarécit nationaliste, d'autre part. Cette pratique de la dissidence et de la contestation d'un ordre établi n'a rien de spécifique à la trajectoire de l'historien. Elle se découpe, avons-nous déjà souligné, sur un plan générationnel plus large, où se joue une querelle entre Anciens et Modernes à propos de la place du providentialisme en science. Pour autant, notre analyse a démontré en quoi cette propension à la rupture, signalée notamment par un désir de placer la liberté à l'enseigne de l'histoire, est au fondement du discours historiographique de Ouellet. Cette logique trouve aussi son corollaire dans une lecture particulièrement radicale de la modernité, envisagée surtout sous l'angle des processus inhérents à la socioéconomie capitaliste, qui sont constamment opposés à la mentalité traditionnelle des élites francophones. C'est d'ailleurs en partant de ce même constat que le sociologue Joseph Yvon Thériault pouvait constater que Ouellet figurait parmi ceux qui, « depuis près de cinquante ans ont le plus participé à établir une séparation tranchée entre les processus de rationalisation inhérents à la modernité et la subjectivité, entre le développement du capitalisme et le traditionalisme des élites canadiennes-françaises<sup>347</sup> ». C'est sur fond de cette critique modernisatrice que s'inscrit l'historiographie de Fernand Ouellet et, plus largement, celle des jeunes historiens laïcs de Laval, chez qui elle s'énoncera de manière particulièrement exacerbée. C'est Ouellet lui-même qui, en 1975, écrivait à propos de l'« école de Québec » qu'elle exprimait au point de départ, quoique de manière non exclusive, un procès de modernisation, c'est-à-dire « le sentiment plus ou moins aigu que les institutions et les structures dans la société québécoise de l'époque étaient en nette contradiction avec les exigences fondamentales d'une société industrielle et moderne<sup>348</sup> ». Une telle disposition a suggéré chez l'historien l'exigence d'une lucidité nouvelle en histoire qui devait permettre de faire sens de cette rupture entre un avant et un après. Cette lucidité,

---

<sup>347</sup> Joseph Yvon Thériault, *Critique de l'américanité [...]*, *op. cit.*, p. 246.

<sup>348</sup> Fernand Ouellet, « Historiographie et nationalisme », *op. cit.*, p. 35.

en empruntant à la méthode critique des « premiers maîtres » comme Frégault mais surtout, Trudel, son ancien professeur, devait s'énoncer non pas par la voie de l'émancipation nationale ou de la souveraineté politique mais plutôt par celle de la modernisation économique et sociale, laquelle était demeurée, selon Ouellet, comme un impensé des élites intellectuelles traditionnelles.

Au procès de modernisation de la société québécoise, il faut aussi souligner la mise à distance du nationalisme qui trouve, sous la plume de l'historien, sa version la plus aboutie chez les historiens lavallois. Sa critique du grand métarécit nationaliste canadien-français intervient, avons-nous démontré, vers la fin des années 1950 et s'approfondit dans la foulée des querelles historiographiques sur la Conquête et la bourgeoisie qu'il a entretenues avec les historiens de l'Université de Montréal, héritiers de Groulx. En prenant le contre-pied de l'interprétation séguinienne, qui faisant de la nation et du nationalisme les principaux cadres de mise en intrigue du passé, Ouellet mettra de l'avant une philosophie de l'histoire qui, orientée en fonction d'une téléologie d'inspiration libérale classique, conçoit le processus historique comme un récit structuré par les forces sociales et économiques. Cette sensibilité se développe très tôt sur la foi d'une médiation avec diverses influences historiographiques extérieures, en particulier celle du Canada anglais et de la France des *Annales*, qui préconisent toutes les deux une histoire économique, sociale, globale et quantitative mettant en interaction les différents secteurs de l'activité collective. Cette divergence sourd aussi, nous l'avons vu, d'un traitement différentiel de la nation en histoire. Si, pour Maurice Séguin, le national correspond à une configuration sociale et symbolique objective, qui donne à s'incarner dans les profondeurs de l'histoire, rien n'est moins sûr pour Ouellet qui tend à voir dans le national une catégorie socialement, idéologiquement et arbitrairement construite procédant de finalités plus morales que résolument scientifiques. Et ici, on peut voir à l'œuvre une filiation qui s'exerce entre Ouellet et certains de ses prédécesseurs à Laval, comme Arthur Maheux, dont l'antinationalisme reposait moins sur une négation du fait national que sur le potentiel de dérive qu'il percevait dans le nationalisme, une idéologie selon lui guidée par les sentiments et les passions susceptibles de contrevenir au principe de la raison humaine. La pensée nationaliste procède aussi, chez Ouellet, d'une affectivité et d'un idéalisme qu'il oppose au « réalisme » et à la rationalité, d'où sa tendance à faire de la question nationale un enjeu lié à des aspects psychologiques.

La contrepartie de cette critique devait déboucher, on le sait, sur un positionnement politique fédéraliste, par lequel pouvait être transcendé le particularisme national canadien-français. C'est dire que, plus qu'une simple question de méthode, le projet historiographique de Fernand Ouellet est en lui-même indissociable d'un projet idéologique et d'une interprétation globale du passé et de l'avenir du Canada français.

## CHAPITRE 6

### JEAN HAMELIN : UN MODERNE SCEPTIQUE

*Ceux qui n'ont pas vécu de façon active les quatre premières années de la décennie '60 ne peuvent comprendre la portée de ces années sur les contemporains. Pour en juger convenablement, il faut en effet avoir connu les rêves tout aussi bien que les désillusionnements qui furent associés à cette période communément appelée « Révolution tranquille ».*

- Léon Dion<sup>1</sup>

*Fondamentalement, l'histoire est un récit [...] Ce discours narratif qui, à la différence du roman, est structuré tant par la subjectivité de l'auteur que par l'objectivité des événements n'est pas un discours inférieur aux discours scientifiques, comme le seraient les balbutiements d'un enfant par rapport au langage d'un adulte. Il est l'une des manières par lesquelles l'homme s'approprie lui-même et s'approprie l'univers. Je souhaite que ce discours perdure, car de tous les discours inventés par l'homme, il est celui qui me semble exercer sur lui le plus grand retentissement. Mettant en scène des individus qui, tous à la fois, lui sont semblables et dissemblables, l'histoire atteint l'homme profondément. Elle éveille en lui des correspondances, des sympathies, des solidarités. Elle l'ouvre à des ailleurs dont il n'a pas fait lui-même l'expérience. Elle concourt puissamment à la formation du moi et du nous collectif.*

- Jean Hamelin<sup>2</sup>

---

<sup>1</sup> Léon Dion, *Nationalisme et politique au Québec [...]*, op. cit., p. 74.

<sup>2</sup> Jean Hamelin, « L'histoire des historiens : entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité », loc. cit., p. 225-226.

Jean Hamelin n'aura laissé aucune archive personnelle au moment de sa disparition, survenue le 15 mai 1998, à l'âge encore trop jeune de 66 ans. Si les raisons justifiant cette décision nous demeurent inconnues, nous savons, en revanche, qu'elle résulte d'un choix conscient de la part du principal concerné, qui aura préféré détruire, à dessein, tous ses papiers<sup>3</sup>. Choix, à l'évidence, aux conséquences peu enviables pour le chercheur en histoire des idées, mais qui en dit long sur l'histoire d'une pratique intellectuelle. Car l'absence d'un classement archivistique est en elle-même révélatrice de l'absence d'une conscience aiguë de destinée posthume, dans laquelle peuvent déjà se lire la modestie, sinon la discrétion d'une posture et d'une pensée. « [S]a personnalité, davantage peut-être que la mise en contexte, fait comprendre son œuvre et la pratique de son métier<sup>4</sup> », écrivait Nive Voisine à propos de son collègue. Il est vrai qu'Hamelin se sera démarqué moins par le souffle polémique de son œuvre que par une *personnalité*, celle du « grand humaniste » au « cœur unanimement respecté<sup>5</sup> », qui eut surtout une vocation de bâtisseur à un moment où l'histoire comme champ disciplinaire consolidait ses acquis. Son héritage est à situer du côté des nombreux chantiers de recherche qu'il a ouverts, de l'animation collaborative qu'il a assurée de la vie scientifique<sup>6</sup> et de son engagement scolaire et pédagogique continu auprès des nouvelles générations d'étudiants. En 1987, la faculté des lettres de Laval l'honorait d'ailleurs au titre de professeur par excellence de ses cinquante premières années d'existence. Ils sont aussi nombreux, encore aujourd'hui, à évoquer le souvenir d'Hamelin à Laval, où l'homme a laissé une marque certainement plus durable et profonde que Trudel et Ouellet. En témoigne la tenue d'un important colloque en son honneur à l'automne 1994 et la création d'un prix d'excellence à son nom<sup>7</sup>. Son travail de mentorat auprès de nombreux apprentis historiens ajouté au fait qu'il est le seul des historiens associés à l'«

---

<sup>3</sup> Cette information nous a été confirmée par James Harold Lambert, archiviste de l'Université Laval.

<sup>4</sup> Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait », dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir. [...]*, op. cit., p. xvii.

<sup>5</sup> Voir les textes hommages parus à la suite de son décès dans le magazine de l'Université Laval.

<sup>6</sup> On doit notamment à Jean Hamelin la fondation du Centre d'études sur les langues, les arts et les traditions populaires des francophones en Amérique du Nord (CELAT), de la Chaire pour le développement de la recherche sur la culture d'expression française en Amérique du Nord (CÉFAN), dont il sera le premier titulaire, ainsi que l'Institut supérieur des sciences humaines (ISSH), qu'il a cofondé avec Fernand Dumont.

<sup>7</sup> Le prix Jean-Hamelin a été créé par le Département des sciences historiques de Laval pour souligner annuellement les résultats exceptionnels d'un étudiant méritant pour sa meilleure moyenne après 60 crédits.

école historique de Québec » à être resté à Laval tout au long de sa carrière (de 1957 à 1993) expliqueraient en partie cette déférence à son égard<sup>8</sup>.

Sans rien enlever à la valeur ni au mérite de ces éloges, il semble toutefois que ceux-ci se soient substitués au réel travail d'historicisation. Or, pour paraphraser l'historien André Burguière, les célébrations et hommages sont rarement les meilleures conseillères de la recherche historique<sup>9</sup>. En effet, aucune étude n'a, à ce jour, porté un regard analytique distancé sur les écrits de Jean Hamelin avec le souci d'interroger, au moyen des outils de l'histoire intellectuelle, l'alentour normatif et contextuel de ses travaux, leurs logiques sous-jacentes ainsi que les formulations et les réponses qu'ils ont su apporter à leur temps. Alors que le chercheur reste « méconnu dans la cité savante<sup>10</sup> », il est bon de rappeler qu'il est quand même l'auteur et coauteur de près d'une cinquantaine d'ouvrages, comprenant plusieurs instruments de recherche, et d'environ 75 articles de périodiques, de dictionnaires et de chapitres de livres en plus d'avoir assuré la direction de 76 étudiants à la maîtrise et au doctorat couvrant de larges pans de l'historiographie canadienne des dernières décennies. Cette production considérable doit être située pour elle-même, dans sa logique singulière et son contexte historique d'énonciation, sans pour autant délaisser le dialogue avec notre problématique de départ qui concerne la mise en forme d'une communauté de pensée et d'interprétation à Laval, dont il s'agit de cerner l'identité intellectuelle et la place qu'y ont occupé ses acteurs. De ce point de vue, l'itinéraire d'Hamelin nous permet de jeter un regard probant sur la nature de sa contribution à l'émergence d'une problématique d'histoire sociale et économique sur le Québec à Laval ainsi qu'aux débats interprétatifs qui ont pu en découler sur la situation de la bourgeoisie en Nouvelle-France et la Conquête de 1760. De même, il nous permet de jauger l'importance relative des éléments de convergence et de divergence avec l'œuvre de Fernand Ouellet, avec qui il collaborera sur certains projets dans les temps forts de la querelle historiographique avec l'école de Montréal.

Cela étant, cet itinéraire laisse aussi entrevoir d'autres inflexions qui viennent complexifier et pluraliser encore davantage le paradigme de pensée ordinairement associé

---

<sup>8</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, op. cit., p. 195.

<sup>9</sup> André Burguière, « Histoire d'une histoire : la naissance des *Annales* », loc. cit., p. 1347.

<sup>10</sup> Nicole Gagnon, « In Memoriam. Jean Hamelin (13 juillet 1931 - 15 mai 1998) », *Recherches sociographiques*, vol. 39, n<sup>os</sup> 2-3, 1998, p. 201.

à l'« école de Québec ». En effet, Hamelin s'appropriera d'autres régions du savoir historique qui, de l'histoire de la presse à l'histoire des idéologies en passant par l'histoire politique, l'histoire des travailleurs et l'histoire du catholicisme, dotera l'historiographie lavalloise de nouveaux objectifs scientifiques de longue durée, objectifs qui lui assureront un grand rayonnement. Surtout, il faut considérer la particularité d'ensemble de cette trajectoire qui, notamment dans son rapport évolutif avec le passé et l'avenir du Québec, projette une sensibilité différente de celles de Trudel et Ouellet. En effet, lorsqu'on y regarde de plus près, l'œuvre d'Hamelin est habitée par une tension entre deux temporalités, deux rapports au monde : alors que sa production historiographique des années 1960 s'articule à une volonté moderniste, résolument tournée vers le présent et l'avenir, marquée par la critique du duplessisme, l'enthousiasme de la Révolution tranquille et l'idéologie du « rattrapage », celle des deux décennies suivantes laisse plutôt transparaître une tonalité conservatrice et critique des effets délétères de la modernité sur le Québec. Ce tiraillement entre deux systèmes de valeurs, entre deux lectures – négative et positive – de la tradition nous paraît être une clé d'accès à l'ensemble de l'œuvre, depuis les premiers écrits jusqu'aux ouvrages de la maturité. Il voisine d'ailleurs avec toute une cohorte d'intellectuels qui, comme Léon Dion, Pierre Vadeboncoeur, Jean-Charles Falardeau, Serge Gagnon ou encore, Fernand Dumont, avec qui Hamelin entretiendra une profonde amitié, ont vécu une inquiétude et un désenchantement similaire suite à l'essoufflement de la dynamique modernisatrice de la Révolution tranquille. L'attitude d'un « moderne sceptique » nous paraît surtout définir, chez Hamelin, une relation particulière à l'institution universitaire, dont il critiquera vigoureusement les dérives bureaucratiques et rationalisantes, mais aussi à la pratique de l'histoire, dont il s'emploiera à revaloriser la voie d'approche humaniste appliquée, entre autres, à une réinterrogation empathique du passé religieux québécois et à la revalorisation d'une subjectivité humaine dans les processus historiques. C'est en suivant le fil de cette trame évolutive de la pensée d'Hamelin que nous avons préparé le présent chapitre, en prenant soin d'articuler l'analyse thématique de l'œuvre à son déploiement chronologique. Pour cette même raison, nous nous sommes autorisé à déborder un peu la périodisation de notre étude, en sondant l'inscription de notre sujet dans le climat particulier des années 1970 et du début des années 1980, sur lequel il offre un riche témoignage.

## 1. De la Batiscan à la VI<sup>e</sup> section

On ne pourra, dans cette section liminaire, donner une appréciation approfondie de la jeunesse d'Hamelin. Celle-ci reste entourée de « mystère », que la carence d'archives et de témoignages nous empêche de percer. Il faudra donc ici se satisfaire d'une simple esquisse qui, inspirée du portrait qu'en a déjà fait Nive Voisine et rehaussé de quelques témoignages rétrospectifs, devrait suffire à éclairer la suite de l'histoire.

Né le 13 juillet 1931 à Saint-Narcisse, dans le comté de Champlain, non loin de Trois-Rivières, Hamelin est l'aîné d'une fratrie de huit enfants. Issu d'un milieu modeste, son père, Roméo Hamelin (1900-1990), est cordonnier et artisan du cuir au village. Sa mère, Rachel Baril (1907-1990), une maîtresse d'école formée chez les Ursulines de Trois-Rivières, est une « intellectuelle dans l'âme » qui, en des circonstances plus favorables, aurait certainement pu poursuivre une formation universitaire<sup>11</sup>. À défaut de pouvoir approfondir ses études, elle s'investit pleinement dans celles de ses enfants, dont elle suit de très près le cheminement scolaire. Rapidement, le jeune Jean se distingue de ses camarades de classe et sort premier de sa promotion dans presque tous les domaines. Peut-on s'aventurer à considérer que cette vocation de la mère pesa sur la destinée professionnelle du fils? L'hypothèse n'est pas à exclure, d'autant que la famille comptera dans ses rangs un autre historien de renom, Marcel Hamelin, petit frère de Jean, qui fera sa marque à l'Université d'Ottawa comme directeur du Département d'histoire ainsi que comme recteur de l'institution au cours des années 1990.

Jean grandit dans une famille qu'il qualifie lui-même de « conservatrice » et d'« ultramontaine »<sup>12</sup>, à l'image de bon nombre des familles rurales canadiennes-françaises de l'entre-deux guerres. Les parents sont de fervents catholiques, membres du Tiers-Ordre de Saint François et font baigner le milieu familial dans la spiritualité et la littérature franciscaine. Comme le relate Voisine, « la religion imprègne très tôt sa vie : dès qu'il le peut, il aide le bedeau à sonner l'*Angelus*, il est enfant de chœur et il sert régulièrement la messe<sup>13</sup> ». Dans cette première jeunesse qui se déroule sur fond de crise économique, le Québec est au sommet de sa ferveur religieuse, encore porté par la lancée du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

<sup>11</sup> Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait », *op. cit.*, p. xviii.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> *Ibid.*



En 1931, année de naissance d'Hamelin, le Québec compte 4300 prêtres, soit 1 pour 576 fidèles, et 1 religieux ou 1 religieuse pour 97 fidèles<sup>14</sup>. L'Église jouit également d'une assise institutionnelle bien enracinée dans ses paroisses, ses congrégations, ses associations confessionnelles et les corps intermédiaires qui lui sont liés. L'exaltation du sentiment religieux se nourrit aussi de l'anxiété socio-économique ambiante; économique et matérielle dans ses manifestations, la crise est d'abord spirituelle et morale aux yeux du clergé qui entend mener la lutte des idées contre l'hydre communiste et libéral.

Le micro-climat local dans lequel évolue la famille Hamelin rend cette injonction religieuse encore davantage présente. Le diocèse de Trois-Rivières, qui regroupe le village de Saint-Narcisse, est une terre ultramontaine reconnue, héritière des positions durcies défendues par son évêque, Mgr Louis-François Laflèche (1818-1898), qui avait rejeté tout compromis entre le catholicisme et la pensée moderne et défendu la suprématie de l'Église sur la société civile, l'éducation et la vie politique. Son magistère avait d'ailleurs suscité la sympathie du père franciscain Frédéric Janssoone, dont l'activité sacerdotale, à laquelle on doit en bonne partie la restauration de la prédication franciscaine au Canada, a durablement marqué la socialisation religieuse des parents d'Hamelin<sup>15</sup>. Arrivé à Trois-Rivières en septembre 1881 après avoir été chassé du diocèse de Québec par le cardinal Taschereau pour cause d'antilibéralisme, le père Janssoone y avait fait construire un modeste monastère, le Commissariat de Terre Sainte, sur un terrain mis à sa disposition par Laflèche. De là, il avait oeuvré à la réimplantation du Tiers-Ordre, faisant ainsi de Trois-Rivières l'un des diocèses les plus tertiaires au pays. Hamelin consacre d'ailleurs à cette figure religieuse quelques pages dans l'ouvrage qu'il dirigera à la fin de sa carrière sur l'histoire des Franciscains au Canada. Il évoque entre autres, avec une notation que l'on pourrait deviner associée à sa propre histoire familiale, son talent unique de prédication populaire : « Les fidèles gagnés par son zèle, sa conviction, sa ferveur et sa simplicité ne se lassent pas de l'écouter, même s'il a la manie de parler longuement [...] [C]ette éloquence du coeur, imprégné de l'amour de Dieu et nourrie par la sainteté d'une vie, captive le peuple<sup>16</sup>. »

---

<sup>14</sup> Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, p. 116.

<sup>15</sup> Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait », *loc. cit.*, p. xviii.

<sup>16</sup> Jean Hamelin, « Prédication et retraites » dans Jean Hamelin (dir.), *Les Franciscains au Canada, 1890-1990*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1990, p. 195.

Jean Hamelin fait sa petite école au couvent des Filles de Jésus de Saint-Narcisse. De 1937 à 1944, il est instruit par des religieuses, mais aussi par d'anciens frères, devenus maîtres laïques. Une fois l'école primaire terminée, il poursuit ses études classiques au Collège Séraphique de Trois-Rivières, un petit juvénat franciscain qui, installé dans l'ancien Commissariat de Terre Sainte, avait pour vocation traditionnelle de former les futurs moines, depuis les Éléments-Latins jusqu'à la Rhétorique, avant de les envoyer au noviciat de Sherbrooke. Le passage à la formation classique demeure encore une exception pour les garçons en âge de fréquenter la vénérable institution – 5% à 6% au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>17</sup>. En outre, les enfants issus de milieux plus modestes y sont sous-représentés par rapport à leur poids dans la société. C'est dire l'exception que représente l'admission d'Hamelin dans son enceinte. On peut penser que son statut d'aîné dans la famille avait rendu ce choix plus aisé pour ses parents, qui n'étaient pas les plus fortunés de la paroisse. L'enseignement du cours classique revêt aussi, il faut dire, un attrait et un prestige particulier; en campagne notamment, donner un fils à l'Église est gage de salut et, si le fils devient prêtre, cela assure une forme de promotion à la fois culturelle, sociale et morale<sup>18</sup>.

Le collège de Trois-Rivières offre un « climat familial très intense dans lequel pouvait s'épanouir la vie spirituelle, sportive et intellectuelle<sup>19</sup> ». Le *cursus studiorum* est celui des Sulpiciens chez qui avaient été formés les premiers Séraphiques de Montréal et privilégie un modèle pédagogique exigeant qui réclame des élèves beaucoup de discipline, de lecture, de mémorisation et de productions écrites. L'accent mis sur l'enseignement littéraire, scientifique, moral et religieux s'accompagne aussi d'une pratique des sports qui, en valorisant l'émulation, la compétition, les classements et les prix, contribue à la formation globale de l'élève<sup>20</sup>. Si l'on peut admettre, à la suite de Bourdieu, que « le rapport que l'intellectuel entretient nécessairement avec l'école et avec son passé scolaire a un poids

---

<sup>17</sup> Louise Bienvenue, Ollivier Hubert, Christine Hudon, *Le collège classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Fides, 2014, p. 23.

<sup>18</sup> Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, *op. cit.*, p. 116; Louise Bienvenue, Ollivier Hubert, Christine Hudon, *Le collège classique pour garçons*, *op. cit.*, p. 26.

<sup>19</sup> Noël Bélanger, « Les Franciscains et l'éducation », dans Jean Hamelin (dir.), *Les Franciscains au Canada, 1890-1990*, *op. cit.*, p. 214.

<sup>20</sup> Voir notamment Christine Hudon, « Le "Muscle et le Vouloir". Les sports et l'activité physique au tournant du XX<sup>e</sup> siècle » dans Louise Bienvenue, Ollivier Hubert et Christine Hudon, *Le collège classique pour garçons*, *op. cit.*, p. 301-324.

déterminant dans le système de ses choix intellectuels les plus inconscients<sup>21</sup> », il y a tout lieu de se demander dans quelle mesure cette formation classique franciscaine a pu s'imprimer dans la pensée historique d'Hamelin. Dans un premier temps, mentionnons l'accent mis sur une formation littéraire par les œuvres. Celle-ci est particulièrement mise de l'avant par l'éducation franciscaine, où la lecture, l'écriture et la poésie représentent des moyens privilégiés de reproduction des valeurs de l'Ordre, qui doivent culminer en une philosophie de l'amour et du *beau*<sup>22</sup>. Ainsi, n'est-ce pas un hasard si Hamelin, en évoquant ses souvenirs de collègue, insiste tout particulièrement sur la force de l'enseignement du grec, du latin et du français. Il a notamment en mémoire les leçons du père Odorice Bouffard, qui initiait les étudiants à la littérature contemporaine dans ses cours et leur faisait découvrir les collections de la riche bibliothèque du collège<sup>23</sup>. De Racine à Tolstoï en passant par Corneille, Molière, Balzac, Dickens, Fenimore Cooper, Twain, Steinbeck et Dostoïevski, la lecture, bien que soumise à un contrôle rigoureux de la part des autorités collégiales, n'en demeure pas moins centrale dans le dispositif pédagogique. « L'écriture de l'historien puisera toujours dans ce terreau littéraire<sup>24</sup> » constate, à juste titre, Nive Voisine. C'est effectivement là un aspect qui ressort du travail de l'historien, en particulier dans ses écrits plus tardifs, où il privilégiera l'art du récit et de la description aux modèles et aux formalisations. Cet attachement aux lettres dénote aussi un attachement plus profond au modèle hérité des humanités classiques, c'est-à-dire celui d'une éducation *intégrale* de l'Homme dans ses dimensions esthétique, rhétorique, morale et civique. Tout au long de sa carrière, et tout particulièrement au cours des années 1970, Hamelin se fera un ardent défenseur de cet héritage éducatif, dont il opposera, comme nous le verrons, les vertus face aux tenants d'une éducation scientifique strictement axée sur la spécialisation, la compétence et la pensée utilitaire.

Dans un second temps, on peut aussi s'interroger sur l'impact spécifique de l'esprit et de la spiritualité franciscaine qui, inspiré de la découverte et des enseignements de François d'Assise, comporte un volet social très développé. Cet esprit, qui est alors placé

---

<sup>21</sup> Pierre Bourdieu, « Champ intellectuel et projet créateur », *Les temps modernes*, n° 246, novembre 1961, p. 900.

<sup>22</sup> Simon Vannucci, « Influence de l'éducation et de la spiritualité franciscaine sur l'œuvre d'un poète du Québec. Le cas Alfred DesRochers », *Études d'histoire religieuse*, n° 67, 2001, p. 285.

<sup>23</sup> Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait », *loc. cit.*, p. xx.

<sup>24</sup> *Ibid.*

au coeur de la vie étudiante, met de l'avant un idéal de pauvreté et de partage de la condition des plus humbles. Il n'est pas dit que cette démarche, rehaussée des influences familiales, a pu contribuer à forger la personnalité et l'orientation historiographique d'Hamelin, qui associera toujours à ses ambitions savantes de réelles préoccupations sociales, notamment en histoire des travailleurs. La spiritualité franciscaine tient aussi son originalité d'une vie fraternelle et solidaire qui se signale par une règle d'austérité, de simplicité, de service, d'humilité et de dépouillement. Selon Nicole Gagnon, cet héritage de la modestie franciscaine éclairerait le profil du « savant iceberg » que fut Hamelin qui, cumulant les chantiers de recherche collaboratifs, « a pris autant de soin à dissimuler sa haute taille que d'autres peuvent en mettre à se faire un nom sur la place publique<sup>25</sup> ». En outre, le jeune Hamelin semble s'être toujours tenu à l'écart de toute forme d'engagement politique durant ses études, que ce soit dans les mouvements de jeunesse ou encore dans un parti politique<sup>26</sup>. En effet, on ne compte pas d'œuvres sociales particulières au collège trifluvien ni de mouvements de jeunesse très actifs; le règlement et la vie écolière commandent un engagement social prudent, qui ne doit pas mener à des prises de position partisane ou réformiste sur les grandes questions sociales ou politiques du moment. On exige plutôt des Tertiaires d'être des « artisans de la paix », promoteurs de la « fraternité », du « respect de l'autorité », du « travail bien fait » et de la « probité dans les affaires<sup>27</sup> ». Rétrospectivement, Hamelin résume en ces termes le charisme particulier des Franciscains:

Par choix, les Franciscains œuvrent en milieu populaire et s'en tiennent à un agir pastoral traditionnel centré sur la prédication populaire [...]. Ils sont donc absents des grands débats de l'heure sur l'instruction obligatoire, sur les écoles françaises au Canada, sur la place des femmes dans la société. Ils vivent en marge du catholicisme social qui génère les coopératives, les unions ouvrières et les clubs sociaux catholiques. Leur mission est ailleurs : assurer une formation supérieure de présence au monde et répandre dans le peuple, par le Tiers-Ordre, la piété et le zèle pour toutes les vertus<sup>28</sup>.

---

<sup>25</sup> Nicole Gagnon, « *In Memoriam*. Jean Hamelin (13 juillet 1931 - 15 mai 1998) », *loc. cit.*, p. 202.

<sup>26</sup> On notera une seule exception, au début des années 1950, alors qu'Hamelin aurait participé à une occupation des bureaux de Maurice Duplessis. Nous n'avons toutefois pas été en mesure de trouver d'autres sources pour corroborer cet épisode, évoqué dans l'article de Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait », *loc. cit.*, p. xxi.

<sup>27</sup> Brigitte Caulier, « L'Ordre franciscain séculier (Tiers-Ordre) », dans Jean Hamelin (dir.), *Les Franciscains au Canada, 1890-1990*, *op. cit.*, p. 114.

<sup>28</sup> Jean Hamelin, « L'implantation : 1890-1920 » dans Jean Hamelin (dir.), *Les Franciscains au Canada, 1890-1990*, *op. cit.*, p. 47-48.

D'où, sans doute, la difficulté que nous avons à déceler, dans la trajectoire d'Hamelin, une rencontre décisive avec le christianisme d'Emmanuel Mounier et des intellectuels de la revue *Esprit* qui, de 1935 jusqu'au milieu des années 1950, avaient animé toute une génération d'intellectuels engagés dans les mouvements d'Action catholique ou influencés par leur appartenance à ceux-ci.

Il ne faudrait pas écarter le ressort qu'a pu constituer cet « apolitisme » franciscain pour tenter d'éclairer la disposition intellectuelle d'Hamelin. L'œuvre qu'il échafaudera n'en sera jamais véritablement une de combat à caractère politique ou visant à des actions diverses, pas plus d'ailleurs qu'elle ne fera montre d'une inclination particulière pour le combat des idées dans la sphère publique. Nicole Gagnon ne soulignait-elle pas qu'Hamelin « s'était donné pour règle de ne jamais répondre aux critiques<sup>29</sup> »? Il y a ici, à n'en point douter, une ligne de fracture avec l'œuvre de Ouellet, plus encline, comme nous l'avons vu, à la controverse intellectuelle. Cette ligne de fracture se vérifie aussi dans le rapport au fait religieux qui, chez Hamelin, ne se déclinera pas sur le mode de la critique décapante ou de la négation, mais plutôt sur celui de l'actualisation et de l'*aggiornamento*. Faudrait-il y lire, ici aussi, une influence particulière de l'éthique catholique franciscaine? Reconnu pour ses structures plus légères et mobiles, sa pratique du service fraternel et son apostolat soucieux d'inscrire dans le monde le signe concret et visible de la présence de l'Évangile, le franciscanisme pourrait-il avoir moins prêté le flanc à la critique tous azimuts d'une Église abstraite, déconnectée des signes du temps et figée dans ses vieilles conceptions traditionalistes? À tout le moins, on peut penser que cet héritage typiquement franciscain d'une tradition catholique socialement engagée et adaptée aux besoins du monde ait pu inciter Hamelin à ne pas faire d'une critique légitime du cléricalisme une critique de la religion tout court. Ce n'est là toutefois qu'une hypothèse, qui mériterait assurément de faire l'objet d'une plus profonde introspection.

En 1950, Hamelin termine sa rhétorique et décide, sans doute sous la pression familiale et institutionnelle, de poursuivre sa formation au noviciat de Sherbrooke pour s'initier davantage à la vie franciscaine. Il ne faudra toutefois pas plus d'une dizaine de

---

<sup>29</sup> Nicole Gagnon, « Réponse : de quelques faits et de la dyslexie », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 2, 2000, p. 409.

jours pour que le jeune collégien décide de quitter la voie de la prêtrise pour s'orienter vers l'enseignement laïc au séminaire de Trois-Rivières. Cette réorientation précipitée n'est pas aussi surprenante qu'on pourrait le croire; elle est à la mesure de la rapidité des transformations que connaît alors le Québec, où la croissance des vocations ne suit plus la courbe de la démographie et une partie de plus en plus importante de la jeunesse, gagnée aux valeurs émergentes d'autonomie et d'individualisme, se détache de la manière traditionnelle et communautaire de vivre la foi<sup>30</sup>. Voulant donner davantage libre cours à son « esprit critique<sup>31</sup> », Hamelin complètera avec succès ses deux classes de philosophie. Nouveau venu au séminaire, l'adaptation au milieu est difficile. La bibliothèque est moins garnie, les disparités de classe y sont davantage marquées, les sports ne sont accessibles qu'à une élite et l'argent en vient à manquer étant donné les coûts d'admission plus élevés qu'au noviciat<sup>32</sup>. Hamelin s'y révèle néanmoins bon camarade de classe, noue de nouveaux liens d'amitié et participe même à la fondation du STR junior, le journal étudiant du collègue pour les plus jeunes. Il se distingue moins dans les disciplines scientifiques que dans celles de philosophie et d'apologétique. Sa passion des lettres se fait aussi de plus en plus forte. Il commet d'ailleurs son premier texte dans un numéro de juin 1952 du journal étudiant, où il offre aux lecteurs un bref conte aux accents surréalistes relatant le moment d'épiphanie d'un génie de l'écriture<sup>33</sup>. Nulle surprise, dès lors, à le voir opter pour le « ruban » des Lettres à sa graduation<sup>34</sup>.

Hamelin fait le choix de l'histoire. Les détails précis ayant mené à cette décision demeurent flous mais, encore ici, Nive Voisine nous apporte un précieux complément d'information dans sa courte biographie de l'historien lorsqu'il écrit que ce choix fut « indirectement influencé<sup>35</sup> » par Marcel Trudel. Ce dernier, faut-il le rappeler, était aussi né à Saint-Narcisse et avait grandi dans la même paroisse que son plus jeune collègue. Notons qu'il était aussi le petit-neveu du père adoptif de Trudel, ce qui en faisait une sorte

---

<sup>30</sup> Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, *op. cit.*, p. 142-146.

<sup>31</sup> Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait », *op. cit.*, p. xx.

<sup>32</sup> *Ibid.*, p. xx-xxi.

<sup>33</sup> Jean Hamelin, « Œuvre d'un génie », *Le STR*, juin 1952, n° 5, p. 20.

<sup>34</sup> Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait », *op. cit.*, p. xxi.

<sup>35</sup> *Ibid.*

de cousin « par politesse<sup>36</sup> ». De 14 ans son aîné, Trudel évoque d'ailleurs dans ses mémoires ce « cher souvenir » où, au cours de l'été 1940, il avait eu à charge de mettre sur pied une petite colonie de vacances sur un terrain forestier non loin de la rivière Batiscan, à la « chute à Murphy », où il eut à prendre sous sa supervision le jeune Hamelin<sup>37</sup>. Bien au fait des succès scolaires de Jean et de la situation financière de ses parents, Trudel, une fois devenu secrétaire de l'Institut d'histoire à Laval, l'invite à venir y compléter une formation « accélérée », en lui garantissant logement et nourriture gratuits en échange de ses services à la résidence étudiante et pour la tenue de la messe des prêtres. Pour couvrir ses autres dépenses, Hamelin reçoit un appui financier du gouvernement du Québec, via les fonds de l'Aide à la jeunesse<sup>38</sup>. Comme plusieurs autres étudiants de première génération, il se trouve aussi un travail d'été, à la centrale de la Trenche, située sur la rivière Saint-Maurice, en Haute-Mauricie. Nouvellement érigée en 1950, et aussitôt mise en service, cette centrale hydroélectrique embauche Hamelin comme assistant-électricien, une expérience qui l'amène à côtoyer des milliers d'ouvriers sur une base quotidienne<sup>39</sup>.

Le jeune Hamelin entame sa licence ès lettres-histoire en 1952, année centenaire de l'Université Laval. Pour l'occasion, l'institution avait mis en place une riche programmation étalée sur l'année. Au menu: fêtes commémoratives, parades de rue, expositions, fêtes spéciales, réunions d'anciens, congrès de la langue française, etc. Encore réputée pour être une université d'enseignement et de premier cycle, Laval avait aussi pris prétexte de ces festivités pour mettre à l'honneur les progrès qu'elle avait accomplis sur le plan de la recherche scientifique. À cette seule année, l'université fut l'hôte d'une soixantaine de congrès et de symposiums qui avaient réuni des milliers de chercheurs de divers pays dans presque toutes les branches du savoir. Cette effervescence scientifique s'était notamment exprimée du côté des sciences sociales qui, comme nous l'avons évoqué dans un chapitre précédent, avaient tenu un colloque important sur les répercussions sociales et culturelles de l'industrialisation et de l'urbanisation au Québec. Abordée sous un angle continentaliste,

---

<sup>36</sup> La formule est de Trudel lui-même, qui l'emploie dans une lettre envoyée à Huguette Filteau, la veuve de Jean Hamelin, suite à son décès (« Lettre de Marcel Trudel et Huguette Filteau », AUO, 305/boîte 42376/dossier « Filteau, Huguette : correspondance, 1998 »).

<sup>37</sup> Marcel Trudel, *Mémoires d'un autre siècle*, Montréal, Boréal, 1987, p. 141-142.

<sup>38</sup> Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait », *op. cit.*, p. xxi.

<sup>39</sup> « Entrevue avec Jean Hamelin », *Êtres d'autrefois. Évocation des périodes estivales d'antan*, Archives audio de la Société Radio-Canada 10 septembre 1996.

cette question avait suscité une diversité d'interventions de la part de conférenciers reconnus tels Jean-Charles Falardeau, Albert Faucher, Maurice Lamontagne, Léon Lortie, Maurice Tremblay, Everett C. Hughes et Mason Wade. Ces conférences allaient être reprises deux ans plus tard dans l'ouvrage *Essais sur le Québec contemporain*, dont le contenu creusera le sillon d'une nouvelle histoire sociale et économique québécoise. Surtout, les interprétations privilégiées par cet ouvrage allaient ouvrir un nouveau paradigme sociohistorique : celui du schéma tradition/modernité à l'intérieur duquel s'inscrirait, pour les deux décennies à venir, l'essentiel de la sociologie et de l'historiographie québécoise<sup>40</sup>. On ne doute pas de l'impact que ce chantier put avoir sur la génération étudiante d'Hamelin, qui présentera d'ailleurs lui-même plus tard ce livre comme « l'une des premières analyses scientifiques du Québec contemporain » qui ouvrit « la voie à de nombreux chantiers de recherche », en plus de donner lieu à une « sorte de révolution socio-politique<sup>41</sup> ».

À l'Institut d'histoire, les professeurs comme les étudiants évoluent plutôt en marge de ces débats au début des années 1950. En effet, se souvient Hamelin, il est encore un « fossé » qui sépare l'histoire et les sciences sociales à Laval à ce moment. L'Institut, toujours sous la direction de l'abbé Maheux, se présente alors comme « un calque d'un département d'histoire d'une petite ville française », où les historiens sont pour la plupart « des autodidactes cultivés, issus d'une formation en théologie, en droit ou en littérature, presque toujours clercs ou membres des professions libérales ». L'histoire qu'on y pratique relève toujours du « genre littéraire » avec pour vocation de transmettre « des valeurs civiques et religieuses », mais aussi de « façonne[r] des grandes âmes et des têtes bien faites<sup>42</sup> ». Ce cloisonnement disciplinaire favorise la reproduction d'un corpus historiographique de facture assez traditionnelle, axé sur l'événementiel, plutôt imperméable aux méthodes des sciences sociales et enclin à subordonner l'économique et le social au politique, encore perçu comme la principale force qui oriente la collectivité nationale. Le mémoire de licence

---

<sup>40</sup> E.-Martin Meunier, Une nouvelle sensibilité pour les "Enfants du Concile"? », dans Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec. Essais sur une sensibilité historique*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 100. Voir aussi Claude Couture et Claude Denis, « La captation des rapports entre tradition et modernité dans la sociographie québécoise », *loc. cit.*

<sup>41</sup> Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval. [...]*, *op. cit.*, p. 202.

<sup>42</sup> Jean Hamelin, « L'histoire des historiens : entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité - 1992 », dans Éric Bédard et Julien Goyette (dir.), *Parole d'historiens [...]*, *op. cit.*, p. 212.



que présente Hamelin au terme de ses deux années d'étude est d'ailleurs assez emblématique de cette orientation. À partir d'un dépouillement ciblé de la collection officielle des *Quebec papers*, ce mémoire, présenté en mars 1954, propose une étude des motifs des pétitionnaires de la colonie canadienne dans les années précédant l'établissement de la première chambre d'Assemblée. En s'appuyant sur une analyse de la pétition de 1784 et de la contre-pétition de 1788, Hamelin cherche à déterminer si les Canadiens avaient, ou non, souhaité cette chambre à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Modeste dans sa portée, la dissertation d'une quarantaine de pages conclut par la négative en s'appuyant sur l'opposition manifestée par la classe seigneuriale canadienne et le clergé, soucieux de préserver leurs privilèges et de maintenir leur « ascendant sur le peuple ». Quant à ce dernier, la portée du débat le dépassant, son opinion semble plutôt marquée au coin de l'indifférence, si ce n'est limitée à « une question de taxation<sup>43</sup> ». En son fond, l'analyse d'Hamelin reprenait et approfondissait le fil d'un questionnement plus vaste sur l'état de la démocratie au Canada français et tendait à avaliser la thèse citélibriste à l'effet que le parlementarisme et l'esprit démocratique se seraient historiquement présentés aux Canadiens français comme des *tactiques* plutôt que comme des instruments privilégiés de développement social et politique<sup>44</sup>.

Exposé aux méthodes, aux techniques et aux préoccupations encore relativement traditionnelles de l'Institut d'histoire, Hamelin demeure néanmoins attentif au changement de discours qu'opère la relève savante laïque à Laval. En histoire, deux figures le marquent tout particulièrement : Marcel Trudel et Jean-Charles Bonenfant<sup>45</sup>, qui ont respectivement à charge l'enseignement de l'histoire de la Nouvelle-France et l'enseignement de la méthodologie ainsi que l'histoire de la Confédération et de l'évolution du statut international du Canada. Ces deux professeurs ont en commun l'attachement à une démarche positiviste, elle-même engagée dans un procès en « démystification » de l'histoire traditionnelle et soucieuse d'initier l'étudiant aux instruments de travail, à l'explication de textes et au contact serré avec les sources. En plus des cours en histoire du

---

<sup>43</sup> Jean Hamelin, *Les Canadiens voulaient-ils d'une Chambre d'Assemblée? (1773-1790)*, Mémoire de licence, Institut d'histoire et de géographie (Faculté des lettres), Université Laval, 1954, p. 39-40.

<sup>44</sup> Pierre Trudeau sera l'un des principaux tenants de cette thèse dans son article « Réflexions sur la politique au Canada français », *Cité libre*, n° 3, décembre 1952, p. 53-70.

<sup>45</sup> Jean Hamelin, « Jean-Charles Bonenfant, 1912-1977 », *Obituaries*, 1978, p. 244.

Canada, la licence comprend aussi des certificats en histoire européenne, en littérature canadienne-française, en folklore et en géographie, au cours desquels le jeune Hamelin développe une « relation privilégiée » avec le géographe Louis-Edmond Hamelin. Proche des jeunes historiens de l'Institut, L.-E. Hamelin défend une géographie universitaire autonome, envisagée comme une « discipline du concret » et une « étude raisonnée », fruit d'une méthode rigoureuse de travail et ouverte sur les autres champs de la connaissance humaine<sup>46</sup>. Ce caractère multidisciplinaire du programme et l'ambition positiviste affichée par sa jeune relève auraient, aux dires de Voisine, « beaucoup plus marqué [Hamelin] que la fréquentation des pontifes de l'école des Annales<sup>47</sup> ». Cette formation initiale a, pourrait-on dire, la qualité d'un *creuset* qui transmute les attitudes vers l'idéal d'une histoire critique, porteuse d'une lucidité nouvelle sur le passé et qui fait de la science le levier principal d'un salut collectif.

Les visiteurs français à l'Institut n'en demeurent pas moins de précieux intercesseurs avec les courants historiographiques étrangers, si bien que c'est à Lyon, sous la direction d'André Latreille, qu'Hamelin décide de poursuivre des études supérieures en histoire à compter de l'automne 1954. Contemporain des *Annales*, Latreille s'en tient toutefois à l'écart. Ex-collaborateur d'André Siegfried, il est un spécialiste d'histoire religieuse, plus particulièrement de l'époque révolutionnaire et impériale, et son approche demeure surtout associée aux champs de l'histoire politique et culturelle classique. Qui plus est, à titre de membre du Comité consultatif des Universités depuis 1945, Latreille était resté proche d'un certain *establishment* universitaire qui avait fait l'objet de vives attaques de la part de la première génération annaliste<sup>48</sup>.

Pour un jeune étudiant en histoire à l'affût des courants nouveaux et face à la puissance d'attraction des milieux parisiens, on peut comprendre la décision d'Hamelin d'avoir quitté Lyon dès le semestre suivant pour s'inscrire à la VI<sup>e</sup> section de l'École des Hautes Études (EPHE) et y réaliser une thèse de maîtrise sur l'histoire des prix en Nouvelle-France. Il faut dire que, comme pour Ouellet avant lui, Hamelin avait été séduit par la lecture de *l'Esquisse du mouvement des prix et des revenus en France au XVIII<sup>e</sup> siècle*

---

<sup>46</sup> Voir Louis-Edmond Hamelin, *La géographie difficile*, *op. cit.*, 20 p.

<sup>47</sup> Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait », *op. cit.*, p. xxi.

<sup>48</sup> Joseph Tandler, *Opponents of the Annales School*, Springer, 2013, p. 37-38.

d'Ernest Labrousse, historien devenu après la guerre le patron de l'histoire économique et sociale de la France. Cette séduction, nous l'indiquions au chapitre précédent, n'avait rien d'un phénomène isolé et opérait sur les esprits de toute une génération d'étudiants politisés en quête de rigueur scientifique et d'une clarté problématique dans les années 1950. Surtout, les écrits de Labrousse s'engageaient dans une voie historiographique qui introduisait l'économique et le social, les structures et les conjonctures en conviant à l'usage des chiffres et des séries statistiques comme principales garanties de scientificité. En minorant la portée explicative des affrontements politiques et en se rapprochant des normes épistémologiques des sciences expérimentales par l'accent mis sur le quantitatif, le modèle explicatif labrousséen dégageait comme un parfum de « modernité » pour la jeunesse d'après-guerre, éprise d'un sentiment de toute-puissance dans un monde où la maîtrise et la technique des savoirs ouvraient un nouvel horizon des possibles<sup>49</sup>.

Labrousse n'est toutefois pas disponible pour assurer la supervision de la thèse d'Hamelin. Ce dernier doit se rabattre sur l'historien Charles Morazé, une figure moins connue, mais néanmoins logée au cœur du dispositif institutionnel des *Annales* à la VI<sup>e</sup> section, dont il avait été l'un des membres fondateurs. Co-directeur de la revue *Annales, économies, sociétés, civilisations* avec Fernand Braudel, Georges Friedmann et Paul Leuilliot, Morazé incarnait en tous points l'ambition hégémonique des *Annales*, celle d'inscrire l'histoire au carrefour des sciences sociales pour mieux en intégrer les composantes. Auteur d'une œuvre à multiples directions, reconnue notamment pour ses contributions en épistémologie des sciences, ses travaux de l'immédiat après-guerre avaient surtout porté sur l'histoire économique et sociale du capitalisme contemporain, axée sur l'évolution des structures de la France des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles<sup>50</sup>. Cette orientation cadrerait avec celle du Centre de recherche historique de la VI<sup>e</sup> section, alors dominé par la figure de Braudel et l'histoire économique. Si Morazé s'investit peu dans son travail de direction auprès d'Hamelin<sup>51</sup>, il n'est pas dit, comme nous le verrons, que son schéma de pensée ait pu laisser sa marque sur l'historien lavallois, notamment eu égard à son positionnement sur

---

<sup>49</sup> Voir Daniel Poitras, « Vers une société nouvelle. Fernand Dumont, Michel de Certeau et les années soixante-huit », *loc. cit.*, p. 231.

<sup>50</sup> Morazé sera notamment l'auteur de *La France bourgeoise, XVIII<sup>e</sup> - XX<sup>e</sup> siècles* (1946) et *Les Bourgeois conquérants* (1957). Pour les détails de sa biographie, voir Les Annales, « Charles Morazé (1913-2003) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 58, n° 2, 2003.

<sup>51</sup> Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait », *op. cit.*, p. xxiii.

l'enjeu de la bourgeoisie en Nouvelle-France. En outre, le choix de ce superviseur allait signifier un raccordement à l'enseigne annaliste, dont Hamelin deviendra un précieux intermédiaire à Laval. Cette médiation disciplinaire opérera surtout à travers la parution, à son retour, de son mémoire sous le titre *Économie et société en Nouvelle-France*, ouvrage de courte haleine mais non moins significatif tant au regard de la trajectoire individuelle que de l'histoire intellectuelle de l'Institut lavallois.

## 2. Réinventer la Nouvelle-France

À la rentrée de 1957, l'historien, qui n'a pas encore trente ans, revient en fils prodigue à l'Université Laval, où il est embauché comme professeur auxiliaire en histoire, affilié à la branche d'« histoire du Canada ». La charge d'enseignement est aussi lourde que diversifiée : introduction à l'histoire économique et sociale; histoire du Canada de 1760 à 1950; travaux pratiques; méthodologie de la recherche; histoire contemporaine générale<sup>52</sup>. L'esprit fraîchement imbu des méthodes et des enseignements de la VI<sup>e</sup> section, Hamelin est plutôt en décalage avec le corps professoral du petit Institut lavallois, où il espère tout de même pouvoir jouer un rôle à la mesure des maîtres qu'il a côtoyés. Surtout, il entame sa carrière professorale avec le projet d'une synthèse d'histoire globale du Canada français, depuis les débuts du Régime français jusqu'au milieu du XX<sup>e</sup> siècle<sup>53</sup>. Projet de vaste ampleur, accordé à l'ambition globalisante des *Annales* et à la tentation scientifique du tournant des années 1960, qu'il a en partage avec Fernand Ouellet, lui aussi tout juste rentré de Paris.

L'ouvrage *Économie et société en Nouvelle-France* d'Hamelin, qui paraît en 1960 aux Presses de l'Université Laval, est tout indexé à l'horizon d'attente moderniste de cette époque, caractérisé par ce que Marcel Rioux a appelé « l'idéologie du rattrapage » entendue comme une volonté de combler l'écart entre « la culture québécoise (idées, valeurs, symboles, attitudes, motivations) et la société québécoise (technologie, économie, urbanisation, industrialisation)<sup>54</sup> ». Ce questionnement sur la résistance québécoise à l'aventure moderne prend la forme, dans *Économie et société*, d'une réflexion sur les

---

<sup>52</sup> *Annuaire de l'Université Laval*, Faculté des Lettres, 1957-1958.

<sup>53</sup> Cette information nous a été donnée par Yves Roby lors d'un entretien (Montréal, 3 octobre 2017).

<sup>54</sup> Marcel Rioux, *La question du Québec*, Montréal, Typo, 1991, p. 105.

raisons historiques à l'origine de la stagnation économique de la colonie française. En cela, Hamelin marche dans un sentier déjà battu par Trudel, dont l'inventaire du Régime français entendait aussi montrer en quoi la Nouvelle-France de 1760 n'avait été, finalement, qu'un embryon de la colonie commerciale rêvée par Champlain, en 1618. On dira toutefois que l'étudiant s'était démarqué du maître par l'approche qui, gagnée aux méthodes de l'histoire économique et sociale, ne se contentera pas seulement de sonder le contexte et les circonstances défavorables dans lesquels a évolué la colonie, mais aussi d'interroger les « causes permanentes » qui ont pu porter entrave à son développement structurel. Dans la lignée de l'apport de François Simiand et surtout, de Labrousse, Hamelin a recours à l'étude du système monétaire, des pratiques commerciales et d'une courbe des variations des prix du blé, construite à partir des Cahiers de comptabilité du Séminaire de Québec, pour identifier les lignes de force qui entraînent l'évolution de la colonie dans la durée. Au fil de la démonstration, l'auteur montre combien la croissance de la production agricole ne fait que suivre les courbes démographiques et, comme l'attestent les déficits de la balance commerciale, la faiblesse des exportations en métropole réduit cette denrée à la consommation domestique. Quant à la traite des fourrures, premier commerce florissant de la colonie, elle demeure accaparée par les coureurs des bois alors que la majeure partie des revenus vont dans les poches des marchands et des fermiers royaux métropolitains. Le bilan est tout aussi décevant du côté de l'économie industrielle, qui souffre de la pauvreté du secteur manufacturier ainsi que des modestes succès des Forges Saint-Maurice et des chantiers maritimes. Les facteurs de cette faiblesse de l'économie coloniale se rapportent tant au manque de capitaux qu'à l'insuffisance d'une main-d'œuvre spécialisée dans les secteurs de l'industrie, de l'agriculture et de la pêche. Le « complexe psychologique » du colon canadien, bien que loin d'expliquer à lui seul cette carence, n'est pas non plus sans incidence sur sa faible spécialisation professionnelle. Rétif au « travail de durée, de précision », le colon est plutôt incliné vers la forêt, la course des bois et le travail saisonnier, ce qui « crée [...] des habitudes de liberté, façonnent un tempérament indépendant qui s'accommodent mal d'un travail qui attache<sup>55</sup> ». On ne saurait finalement trop insister sur la conclusion de l'étude où culmine l'hypothèse de l'impossible émergence d'une classe capitaliste en Nouvelle-France, encore moins d'une grande bourgeoisie d'affaires. Faute

---

<sup>55</sup> Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France*, op. cit., p. 107.

d'un « climat nourri de traditions commerciales ou industrielles », d'une « exploitation rationnelle des ressources naturelles » ou encore d'un « milieu enrichi par l'apport de capitaux de pères en fils, par l'accumulation de capitaux provoquée par l'exploitation d'entreprises rentables », cette catégorie d'hommes n'aurait jamais vu le jour en Nouvelle-France selon Hamelin. Ainsi, l'absence d'une vigoureuse bourgeoisie canadienne-française au tournant du XVIII<sup>e</sup> siècle apparaît-elle, à ses yeux, « comme l'aboutissement du régime français, non pas comme une conséquence de la Conquête ». Tel aura été « le drame de la colonisation canadienne-française au Canada<sup>56</sup> ».

Dans sa volonté novatrice, le jeune Hamelin restait historiographiquement fidèle à certaines orientations propres aux canadianistes de l'Institut d'histoire à Laval. En ce sens, il faut voir *Économie et société en Nouvelle-France* comme une autre œuvre de cristallisation du paradigme interprétatif lavallois dans l'interprétation des conséquences de la Conquête. Soulignons d'ailleurs que le jeune historien avait fait paraître, deux ans auparavant, un compte rendu peu flatteur de *La Guerre de la Conquête* de Guy Frégault, dans lequel il reprenait, dans des mots différents, la critique que lui avait déjà portée Fernand Ouellet. Ainsi, le livre de Frégault souffrait-il, selon Hamelin, d'une « bibliographie incomplète », d'une « documentation assez pauvre » et d'une démarche plus intuitive que scientifique. Enivrée par le « dogme » d'un « Âge d'or » de la Nouvelle-France, sa démarche avait quelque chose du vieux prototype de l'historien-clerc diffuseur et propagandiste : « [O]n dirait que l'auteur [a] choisi [son sujet] comme on saisit parfois un prétexte pour s'épancher le coeur, qu'il s'en sert comme d'une plate-forme pour *prêcher* une théorie qu'on dit nouvelle, mais qui n'en exhale pas moins des relents d'un nationalisme vieilli ou vieillot. » En outre, la « solution de continuité » dans l'interprétation recelait comme un « pessimisme malsain » qui, non sans faire écho ici au nationalisme pessimiste porté à l'analyse par Léon Dion<sup>57</sup>, masquait toute contingence historique et la possibilité, pour les Canadiens français, de prendre acte de leur responsabilité face à leur propre sort : « Que la Conquête fût un accident grave, une catastrophe, soit. Mais cette catastrophe n'était pas irréparable », de dire Hamelin. « [C]e que nous avons perdu au sud, nous l'avons reconquis au nord et à l'ouest. Le dix-neuvième siècle a donné aux Canadiens-français la

---

<sup>56</sup> *Ibid.*, p. 137.

<sup>57</sup> Léon Dion, « Le nationalisme pessimiste. Sa source, sa signification, sa validité », *loc. cit.*, p. 3-18.

chance de coloniser l'ouest et d'y imposer leur civilisation et leur culture. Ils n'ont pas su saisir cette occasion<sup>58</sup>. »

*Économie et société en Nouvelle-France* s'inscrit dans le prolongement de cette critique et vient nourrir l'antagonisme intellectuel séculaire entre les historiens de Québec et de Montréal. Plus exactement, Hamelin prend à partie les historiens montréalais sur deux fronts. Dans un premier temps, si ces derniers avaient cherché à dépeindre la Nouvelle-France comme une communauté adulte, un être complet dont l'élan avait été brisé par le changement de régime de 1760, Hamelin entend plutôt montrer que cette société n'avait jamais véritablement existé ou, à tout le moins, que certaines des assises essentielles à son existence réelle n'avaient jamais pu se développer en amont. Indirectement, l'historien lavallois s'en prend ici à la thèse néonationaliste de la « normalité » sociétale de la Nouvelle-France, thèse selon laquelle l'histoire aurait suivi une courbe de développement socio-économique comparable à celle des autres colonies du monde occidental. Celle-ci, rappelons-le, était centrale au dispositif intellectuel de l'École montréalaise en regard notamment de leur jugement sur la Conquête, qu'ils présentaient comme une « catastrophe », un « traumatisme » venu interrompre le développement d'un embryon national français en Amérique. Dans un second temps, la conclusion d'Hamelin s'en prend, sans le nommer directement, à la thèse de Michel Brunet selon laquelle la Conquête britannique, en soumettant le devenir de la colonie entre les mains d'une autorité coloniale étrangère, aurait marqué la décadence d'une bourgeoisie d'affaires préexistante dans l'Empire français d'Amérique. Sur ce point, Hamelin fait sienne la critique qu'avait développée Fernand Ouellet de cette même analyse quelques années auparavant, à ceci près toutefois qu'il l'étaye un peu différemment. Si, chez Ouellet, la mise en doute de l'existence d'une classe bourgeoise en Nouvelle-France apparaît surtout fondé sur des normes culturelles, voire psychologiques –le paternalisme et l'absolutisme de l'État français, la mentalité réfractaire des colons canadiens à l'esprit capitaliste –, celle-ci procède plutôt, chez Hamelin, d'une série de constats référés d'abord à la structure économique du système commercial de la colonie. Une analyse des correspondances des intendants, des lettres de change et de mémoires commerciaux l'amène à conclure que, sans nier l'impact de l'attitude avide des

---

<sup>58</sup> Jean Hamelin, « Compte rendu de Guy Frégault, *La Guerre de la Conquête* », *Culture*, vol. 19, 1958, p. 114-116.

marchands canadiens, peu soucieux de leurs intérêts permanents, ce sont surtout la pauvreté des marchands et des négociants, la porosité des marchés intérieurs, l'absence d'une immigration cossue et la réalité d'une structure commerciale au service des métropolitains plutôt que des domiciliés qui auraient empêché la classe commerçante de remplir le rôle traditionnellement dévolu à la bourgeoisie. De plus, dans la même lignée que les jugements déjà avancés par Garneau et Salone et que la thèse wébérienne sur l'affinité élective entre éthique protestante et progrès économique<sup>59</sup>, Hamelin est d'avis que la métropole aurait eu avantage à orienter vers l'Amérique française l'exode de sa bourgeoisie huguenote après la révocation de l'Édit de Nantes. Forte de ses capitaux et de son expérience, cette bourgeoisie aurait pu mettre à profit son expérience du commerce et ainsi doter le pays d'une véritable classe d'hommes d'affaires. À l'inverse, la bourgeoisie coloniale en place n'aura été, pour sa part, qu'un « être de raison », restreinte à quelques « succès individuels<sup>60</sup> » sur le marché intérieur de la colonie, sans jamais s'ériger au statut de « classe sociale » à proprement parler. Il en découle, pour Hamelin, que la définition du bourgeois ne peut être ramenée à des « facteurs simples », comme le revenu, et que s'impose une étude de fond sur la bourgeoisie canadienne-française, sans référence au milieu européen<sup>61</sup>.

Inspiré par la critique ouelletienne, il n'est pas impossible que cette précaution méthodologique chez Hamelin ait aussi été induite, sinon informée, par Morazé, le superviseur de la thèse à l'origine du livre, qui avait réalisé peu de temps avant sa parution des études d'ampleur sur la montée de la classe bourgeoise en France et dans le monde occidental. Pour l'auteur des *Bourgeois conquérants*, la bourgeoisie demeurait avant tout un phénomène du XIX<sup>e</sup> siècle, associée à l'Europe de la grande industrie et aux bouleversements démographiques, scientifiques et légaux qui avaient donné aux aristocraties une toute nouvelle liberté d'action dans l'économie. Produit des hiérarchies économiques et sociales nouvelles, la bourgeoisie provignait aussi sur une nouvelle éthique, une nouvelle morale et une nouvelle esthétique diffusées dans les siècles

---

<sup>59</sup> Comme le rappelle Serge Gagnon, cet arrière-plan wébérien est « implicite » dans les travaux de Trudel et Hamelin. Quant à Ouellet, il l'emprunte plutôt à travers les écrits de Creighton et Lower (voir S. Gagnon, « Historiographie canadienne ou les fondements de la conscience nationale », *loc. cit.*, p. 49).

<sup>60</sup> Hamelin donne en exemple les noms des familles Charest, Désauniers, Hervieux, Guillemon et Voyer, qui s'étaient surtout démarqués dans le secteur de la fourniture des armées (Voir Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France*, *op. cit.*, p. 130).

<sup>61</sup> *Ibid.*, p. 132.



précédents. Bien qu'elle n'apparaisse pas directement dans les sources, cette influence de Morazé fournirait une clé de compréhension supplémentaire du désaccord historiographique entre Québec et Montréal sur la situation de la bourgeoisie. À ce titre, il n'est pas à exclure qu'Hamelin, tout comme Ouellet, ait plaqué un régime d'attente formulé à l'endroit de la bourgeoisie française et occidentale du XIX<sup>e</sup> siècle industriel sur une population coloniale des XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles. Ce procédé, qui ne fait pas l'économie d'un sévère anachronisme, donnerait aussi toute la mesure de la puissance aimantée du débat existentiel québécois des années 1950 sur l'historiographie pratiquée par les historiens lavallois. Ce constat d'une étroite subordination de la recherche aux débats idéologiques du moment ne pointerait-il pas une limite importante à la construction, chez Hamelin (comme chez Ouellet), d'un objet véritablement socio-économique? N'y aurait-il pas ici un facteur significatif donnant à nuancer l'innovation méthodologique des « Annales » à Laval?

Ce premier ouvrage d'Hamelin ne suscitera pas d'engouement immédiat chez les nouvelles générations d'historiens québécois, signe peut-être, paradoxalement, de son caractère avant-gardiste. En effet, *Économie et société en Nouvelle-France* constitue, au moment de sa sortie, la toute première étude historique d'ampleur à recourir aux méthodes françaises d'histoire économique et sociale. Il revient plutôt à Fernand Dumont, un sociologue, d'en avoir perçu le caractère pionnier par ses « excellentes mises au point<sup>62</sup> », puis à William J. Eccles, un historien de l'Université de Toronto, d'avoir salué un « travail très important<sup>63</sup> ». Pour sa part, Groulx reconnaîtra qu'il s'agissait là de « la première fois [...] qu'on nous donne à lire sur le sujet, une étude aussi ordonnée et d'une documentation menée aussi loin<sup>64</sup> ». Il n'en demeure pas moins que les analyses d'Hamelin susciteront des réactions mitigées chez certains spécialistes. L'économiste Pierre Harvey, disciple d'Esdras Minville, formulera des réserves assez proches de celles des historiens néonationalistes, reprochant entre autres à Hamelin de mesurer l'état de stagnation de la Nouvelle-France à l'aune d'une norme qui lui était extérieure, celle du succès des Treize Colonies, alors

---

<sup>62</sup> Fernand Dumont, « Compte rendu de Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France* », *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 2, 1961, p. 263.

<sup>63</sup> William J. Eccles, « Book review : Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France* », *Canadian historical review*, vol. 42, n° 4, décembre 1961, p. 336.

<sup>64</sup> Lionel Groulx, « Compte rendu de Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 15, n° 2, septembre 1961, p. 304.

pourtant que ces dernières étaient confrontées aux mêmes difficultés financières et monétaires que le Régime français. Qui plus est, Harvey conteste la validité des statistiques avancées par l'historien lavallois pour étayer l'idée selon laquelle ni la traite des fourrures ni l'agriculture n'avaient su générer des profits suffisants pour assurer l'épanouissement d'une classe commerciale. Si ce dernier convient avec Hamelin que les politiques d'émigration restrictives de la métropole ont pu peser lourdement sur le destin de la colonie, il semble que l'échec relatif de son développement a trouvé sa principale explication ailleurs. Sur ce point, Harvey semble plutôt pencher en faveur de l'hypothèse déjà émise par le chanoine Groulx puis reprise par Frégault à l'effet que c'est plutôt la localisation géographique de la Nouvelle-France qui aurait freiné le plus son développement. Le choix de la vallée du Saint-Laurent avait coincé la colonie dans un « mince corridor » jusqu'à l'étrangler par les poussées convergentes et concurrentes des économies du Nord et du Sud<sup>65</sup>.

Pour sa part, l'historien Cameron Nish axera la discussion sur l'hypothèse de la non-existence d'une bourgeoisie coloniale en Nouvelle-France. Sur ce point, il reprochera à Hamelin une « erreur de logique », celle d'avoir nié l'existence d'une classe sociale sans le souci préalable de la définir. Défaut de jugement qui, selon Nish, s'ajoutait à un défaut de repères, puisque Hamelin n'avait pas proposé de comparaison entre la charge fiscale et le crédit du bourgeois colonial et du bourgeois métropolitain, comparaison pourtant nécessaire étant donné la différence des théâtres d'opérations socio-économiques. À partir d'une étude du volume des transactions opérées entre 1729 et 1748, Nish entend donc réfuter l'idée selon laquelle la situation commerciale de la Nouvelle-France n'a pas pu permettre la constitution d'une classe de type bourgeoise. Sa démonstration, qu'il étoffera dans certaines études subséquentes, s'appuie à la fois sur une nouvelle théorie de la croissance économique suggérant que l'absolutisme monarchique n'a pas porté entrave à l'épanouissement de cette classe sous l'Ancien régime ainsi que sur une définition élaborée de ce qu'est une bourgeoisie coloniale, formée d'un amalgame d'éléments aristocratiques, politiques, terriens et commerciaux<sup>66</sup>.

---

<sup>65</sup> Pierre Harvey, « Stagnation économique en Nouvelle-France », *L'actualité économique*, vol. 37, n° 3, octobre-décembre 1961, p. 537-548.

<sup>66</sup> Cameron Nish, « Bourgeoisie coloniale en Nouvelle-France, une hypothèse de travail », *L'Actualité économique*, vol. 39, n° 2, juillet-septembre, 1963, p. 240-265.

En tout état de cause, *Économie et société en Nouvelle-France* constitue, pour Hamelin, la porte ouverte vers une reconnaissance à la fois scientifique et intellectuelle, qui lui garantira une rapide insertion dans l'enseignement supérieur québécois. Elle signale aussi le ralliement de l'historien à une communauté de pensée et d'interprétation propre à Laval, dont il n'est pas dit qu'elle pouvait alors se présenter comme une voie d'accès à la notoriété savante. En effet, la réception plutôt positive, quoique peu marquée, de cette brève étude d'Hamelin s'explique sans doute par le fait qu'elle apportait, du moins en apparence, une nouvelle caution scientifique à la tradition loyaliste du milieu. Avec le recul du temps, on verra toutefois qu'Hamelin, à la différence de Ouellet, se distanciera progressivement de cette optique et des controverses historiographiques avec les historiens montréalais, évitant par la même occasion de s'y confiner pour mieux se tailler une autre personnalité savante, celle de l'« entrepreneur » et du « défricheur ».

### **3. Les années 1960 et la recherche collective: défricher de nouveaux territoires**

Prélude à une œuvre en gestation, fruit de ses années d'études en France, *Économie et société* représente la seule étude d'ampleur qu'Hamelin consacrera à la Nouvelle-France. L'entrée dans le climat réformiste de la décennie 1960, qui invite les chercheurs à envisager de front les nouveaux problèmes du présent, préside à la réorientation de ce dessein historiographique. L'attente d'une société nouvelle guidée par la puissance renouvelée d'un État interventionniste, le bouleversement des cadres sociaux traditionnels et des genres de vie, l'enthousiasme face à l'avenir, le désir de faire du Québec une société ouverte et émancipée, en phase avec le reste de l'Occident, bref, la « modernisation », sont autant de phénomènes qui poussent l'écriture historique à se détourner de l'Ancien régime français au profit d'un passé plus « récent »<sup>67</sup>. Chez Hamelin, comme pour plusieurs collègues de sa génération, l'aiguillon du présent incite tantôt à la critique rétrospective du duplessisme, tantôt à l'étude des grandes transformations structurelles et culturelles engendrées par la modernité aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles : industrialisation, urbanisation, syndicalisation, démocratisation, déploiement de la classe ouvrière et de la bourgeoisie, libéralisme, etc.

---

<sup>67</sup> Voir, à ce sujet, Éric Bédard, « Retrouver la Nouvelle-France », *Argument*, vol. 16, n° 2, printemps-été 2014, p. 7-17.

Telles sont les grandes thématiques qui retiendront son attention au cours de la décennie 1960, à travers lesquelles il sera question de sonder tantôt les causes du « retard » culturel et socio-économique du Québec, tantôt les traits de sa « normalité » occidentale.

À l'injonction du climat intellectuel propre à la Révolution tranquille, il est une autre mutation significative dans le champ de la pensée historique dont Hamelin s'avère à la fois le témoin et l'agent. Il s'agit ici du passage du paradigme de la « nation canadienne-française » à celui de la « nation québécoise » comme réalité géographique, culturelle et politique. Ce changement d'échelle du territoire historique se double des insuffisances d'un champ scientifique en voie de restructuration, où les spécialistes se font encore rares et les corpus historiographiques sont limités. L'impression qui s'en dégage, pour Hamelin, n'est autre que celle de « l'urgence des choses à faire », qu'il ressent comme une « interpellation individuelle » et une « responsabilité personnelle<sup>68</sup> ». Ces éléments liés au contexte et à la pratique du métier lui intiment une nouvelle vocation scientifique jusqu'à façonner une composante essentielle de son *ethos* savant, celui de l'« historien défricheur », attaché surtout à l'ouverture de nouveaux chantiers de recherche qui posent le Québec comme cadre principal d'inscription du récit historique. Selon Jacques Rouillard, ancien étudiant d'Hamelin, cette vocation du défricheur est « typique de la démarche qui [...] caractérise [son maître] et qui reflète sa façon de concevoir l'histoire. L'image qui le caractérise le mieux, souligne-t-il, c'est celle d'un *entrepreneur* placé devant l'immense champ en friche que constituait l'histoire du Québec dans les années 1960. » Ainsi, de poursuivre Rouillard, « sa carrière consistera à explorer de nouveaux territoires et à ouvrir des pistes de recherche. Il ne se considère pas comme un spécialiste d'un domaine particulier de l'histoire, mais comme un généraliste qui s'emploie rapidement à tracer des bilans et à faire le point de la recherche<sup>69</sup>. » C'est ainsi, du moins, que l'on peut faire sens des grands axes – l'histoire politique, l'histoire économique, l'histoire des travailleurs, l'histoire de la presse, l'histoire des idéologies – que l'historien s'emploie à développer au cours des années 1960. Cette mise en objet du Québec comme « société » et comme « territoire » s'énonce d'ailleurs

---

<sup>68</sup> Jean Hamelin, « L'histoire des historiens : entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité », *loc. cit.*, p. 219-220.

<sup>69</sup> Jacques Rouillard, « Vingt-cinq ans d'histoire du syndicalisme québécois. Quelques acquis de la recherche », dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir. Actes du colloque en l'honneur de Jean Hamelin*, *op. cit.*, p. 190. [Nous soulignons en italique]

en toutes lettres dans l'introduction de *Histoire économique du Québec, 1851-1896*, où Hamelin et Yves Roby proposent ni plus ni moins de considérer « le Québec comme une unité territoriale habitée par une collectivité composée de plusieurs ethnies<sup>70</sup> ». Bien qu'il soit commun à bon nombre de chercheurs de l'époque, ce parti pris épistémologique dans la lecture sociohistorique du Québec nous semble trouver une inclination particulière chez les historiens de Laval. Elle se fait solidaire d'une histoire plus « explicative » que « compréhensive », c'est-à-dire avant tout axée sur la question sociale, loin des injonctions culturelles et politiques de la mémoire et du nationalisme.

La vocation de l'« historien sans frontières<sup>71</sup> » chez Hamelin se fixera aussi dans la formation d'une relève scientifique. Nombreux sont d'ailleurs les représentants de la génération de chercheurs formée dans les années 1960 et 1970 qui ont souligné l'influence profonde qu'a eue Hamelin sur leur parcours d'étudiant. Ainsi, Paul-André Linteau le présente comme le « leader intellectuel » incontestable de sa génération et le « véritable responsable de plusieurs vocations d'historiens<sup>72</sup> ». Fernand Harvey souligne, pour sa part, son « rôle d'animateur [...] dans l'orientation et la formation d'une nouvelle génération d'historiens qui se consacrent à l'étude des structures sociales et des mouvements sociaux<sup>73</sup> » à Laval. En effet, bon nombre des chantiers qu'il ouvre sont prétextes à la création de nouvelles équipes de recherche, souvent formées de membres de la relève étudiante. Ce caractère collectif du travail scientifique, qui s'impose alors de plus en plus comme un style historiographique dominant, deviendra un mode d'organisation central de sa démarche scientifique. La multiplication des groupes et laboratoires de recherche dans les universités, l'expansion du nombre des postes de toutes natures, l'explosion démographique de la population universitaire et la croyance dans la capacité des sciences rationnelles à assurer une régulation globale de la société créent les conditions de possibilité pour une pratique collective de la recherche<sup>74</sup>. En histoire, cette mutation est directement associée à la

---

<sup>70</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, p. xx.

<sup>71</sup> Pierre Poulin, « Jean Hamelin : l'historien sans frontières », *Cap-aux-Diamants*, n° 54, été 1998, p. 41.

<sup>72</sup> Paul-André Linteau, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », *Liberté*, n° 147, juin 1983, p. 39.

<sup>73</sup> Fernand Harvey, « Nouvelles perspectives sur l'histoire sociale du Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 24, n° 4, mars 1971, p. 568.

<sup>74</sup> Sur l'histoire du travail collectif en sciences sociales, voir notamment Paul-André Rosental, « Introduction : modèles, usages, effets du collectif dans la sciences sociales » *Cahiers du centre de recherches historiques*, [En ligne], 36 | 2005, mis en ligne le 31 mai 2011, consulté le 21 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3034>.

valorisation de l'interdisciplinarité et des approches quantitatives dans le sillage de l'histoire économique et sociale, qui privilégie la constitution et le traitement de vastes bases de données. Notons aussi que ces principes avaient fortement contribué à singulariser la VI<sup>e</sup> section de l'EPHE et son Centre de recherches historiques, où Hamelin avait complété ses études supérieures. Les grandes enquêtes collectives menées par des équipes ordonnées en fonction d'une stricte division du travail avaient constitué une modalité centrale de l'identité scientifique de ce centre, manière à la fois de « sortir de l'imaginaire des humanités pour se rêver un temps en laboratoires de sciences expérimentales », mais aussi de s'ériger en contre-modèle d'une culture universitaire vieillissante en France, attachée au « mandarinat » et à la « stratification statutaire<sup>75</sup> ». Ainsi, Hamelin sera-t-il l'un des principaux « passeurs », à Laval, de cet impératif catégorique du travail scientifique en commun, s'éloignant de la tradition « monodisciplinaire » de ses prédécesseurs et de la figure de l'« écrivain d'histoire », individu isolé, seul face à une documentation qu'il a collectée pour lui-même et que symbolisait notamment la démarche de Marcel Trudel. De même, il n'est pas dit que l'importation de cette conjoncture institutionnelle plus horizontale et collaborative a pu constituer un autre facteur limitatif dans la formation, à Laval, d'une « école de pensée » intégrée autour d'un patron avec son cercle de disciples, son orthodoxie théorique et une problématique « attrape-tout ».

### 3.1 *Les instruments de travail*

Les choix historiographiques, les orientations de méthode et les terrains de prédilection d'Hamelin le confronteront, très tôt dans sa carrière, à la carence d'instruments de travail lui donnant accès à la documentation archivistique disponible. Évoquant ses premières années comme chercheur à Laval, il écrit :

---

<sup>75</sup> *Ibid.* À ce sujet, l'enquête de Rosental et du dossier qu'il a dirigé dans les *Cahiers du centre de recherches historiques* apportent d'importantes nuances quant au supposé « âge d'or » de la recherche collective en sciences humaines durant les années 1960 et 1970, représentation qui relèverait moins de pratiques concrètement observables que de la construction rétrospective d'une « mémoire du métier ». Sur le travail de mise en scène du travail collectif comme fondement identitaire du Centre de Recherches Historiques, voir, dans le même numéro, Olivier Lévy-Dumoulin, « L'enquête collective en lieu d'identité. Les enquêtes du Centre de Recherches Historiques », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 36 | 2005, mis en ligne le 24 mai 2011, consulté le 28 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3062> ; DOI : 10.4000/ccrh.3062.

Je me rappelle mes premières visites au grenier de la bibliothèque du Séminaire et au sous-sol de la Législature. Je revois des centaines de pieds de rayonnages où s'entassaient journaux, périodiques et brochures que protégeait une épaisse couche de poussière. J'y ai connu les enthousiasmes exaltants de la découverte et aussi, au fur et à mesure que les jours passaient, les angoisses de l'impuissance devant une masse informe de documentation<sup>76</sup>.

Rapidement, le jeune professeur décide de mettre en veilleuse certains de ses projets de recherche pour se consacrer à la confection d'instruments de travail fondamentaux, y voyant là une nécessité urgente pour le renouvellement des perspectives sur le passé québécois. Cette décision doit aussi être placée dans le contexte de la réforme du programme de l'Institut d'histoire de Laval, mise en place dès 1964, à l'initiative de son nouveau directeur, Claude Galarneau. L'institut étant pratiquement devenu un département de la Faculté des Lettres avec une population étudiante en croissance exponentielle, le nouveau régime d'étude en place entendait miser sur une formation plus rapide et de meilleure tenue en faisant de l'enseignement méthodologique le fil conducteur principal de son programme de certificats<sup>77</sup>. D'où l'importance de lui joindre de nouveaux outils qui pouvaient guider les étudiants dans leurs études et leurs recherches.

C'est dans cet élan qu'entre le début des années 1960 jusqu'aux années 1990, Hamelin fera paraître une diversité d'instruments de recherche, constitués notamment de répertoires critiques des publications gouvernementales, de brochures sur le Québec et de grèves survenues au XIX<sup>e</sup> siècle. Le plus connu de ces instruments reste sans doute *La presse québécoise des origines à nos jours (1973-1990)*, outil de référence bibliographique de premier ordre pour les historiens qui a permis d'ouvrir, selon Jean de Bonville et Gérard Laurence, les perspectives « d'une véritable histoire sociale de la presse<sup>78</sup> ». À ces instruments, s'ajoute la publication, en 1965, du *Guide de l'étudiant en histoire du Canada*, compendium dédié à la relève en recherche sur l'histoire du Canada à Laval et qui connaîtra trois rééditions. Soulignons que la plupart de ces instruments de recherche représentent le fruit d'une collaboration de longue date entre Hamelin et le bibliothécaire André Beaulieu,

---

<sup>76</sup> Jean Hamelin, « Un catalogue des périodiques au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 8, n° 2, 1967, p. 211.

<sup>77</sup> Claude Galarneau, « Bienvenue aux étudiants, 10 septembre 1964 », AUL, Fonds Claude-Galarneau P282/E08435/dossier « 9/6/1.3 ».

<sup>78</sup> Jean de Bonville et Gérard Laurence, « Évolution sociodémographique de la presse quotidienne québécoise », dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *op. cit.*, p. 352.

spécialiste en documentation et en bibliographie historique, qui poursuivra l'essentiel de sa carrière à la bibliothèque de l'Assemblée nationale.

La confection d'instruments de travail, mis à la disposition des collègues et de la relève savante, traduit bien l'esprit de service qui anime Hamelin en même temps qu'elle fait corps avec l'ambition d'un travail scientifique collectif. Cette entreprise comporte néanmoins sa part d'ingratitude. Les longues heures passées dans les bibliothèques de la province à répertorier et compiler les publications sont peu valorisantes et sans véritables retombées à court ou moyen terme: « Travail aride, s'il en est un, rendu plus pénible entre autres par la sensation d'effectuer un exploit plutôt physique qu'intellectuel, de gaspiller nos énergies à des tâches qui ne nécessitent pas une formation universitaire ni une culture générale bien étendue<sup>79</sup>. » Outil à la qualité et à l'utilité par ailleurs trop souvent « sous-estimée », l'instrument de travail ne couvre pas moins à ses yeux une réalité et des fonctions bien précises dans la démarche de recherche. Qu'il s'agisse d'encyclopédies, de dictionnaires, de bibliographies, d'almanachs, d'annuaires, d'index, de répertoires, de traités ou de grandes synthèses, ce type d'ouvrage impose sa nécessité dans un contexte de « révolution sans précédent des techniques d'information » où la montée de l'informatique « tend à modifier les rapports entre l'individu et les supports de la science<sup>80</sup> ». À la fois intermédiaire et complément du livre, il a pour fonction principale « d'orienter ou de fournir rapidement une information tantôt directe, tantôt supplétive ». Parmi les supports privilégiés, Hamelin accorde une importance toute singulière à la liste bibliographique, trop souvent ressentie comme un « mal nécessaire » par l'étudiant, qui la tolère, sinon pour mieux y échapper en se contentant de la « microbibliographie ». L'importance des bibliographies, qui déclinent les ouvrages de référence, la documentation et les grandes synthèses des disciplines complémentaires, se mesure pourtant, rajoute l'historien, à l'ère du « mouvement irrésistible » vers la « convergence » qui doit faire consonner le savoir historique avec la géographie, la démographie, la statistique, l'économie, la science politique, la sociologie et la psychologie<sup>81</sup>.

---

<sup>79</sup> Jean Hamelin, « Un catalogue de périodique au Canada français », *loc. cit.*, p. 212.

<sup>80</sup> André Beaulieu, Jean Hamelin et Benoît Bernier, *Guide d'histoire du Canada*, *op. cit.*, p. xiii.

<sup>81</sup> *Ibid.*, p. 65-66.



### 3.2 L'histoire politique

Le succès des travaux d'Hamelin dans le champ de l'histoire socio-économique, notamment son *Histoire économique du Québec* (1971) co-signée avec Yves Roby et récipiendaire du prix du Gouverneur général, a sans doute eu pour conséquence d'extirper de notre mémoire savante ses contributions, antérieures et plus ponctuelles, à l'histoire politique. Celles-ci n'en constituent pas moins une dimension essentielle de son œuvre qui demande à être restituée puis analysée. À l'origine de cette orientation vers l'histoire politique, on retrouve d'abord une collaboration avec son frère Marcel Hamelin, à l'époque où ce dernier menait ses études universitaires à Toronto. Au début des années 1960, les deux frères lancent un chantier en histoire électorale du Québec qui débouche sur la publication de trois ouvrages : *Les élections provinciales dans le Québec* (1960), *Les moeurs électorales dans le Québec de 1791 à nos jours* (1962) et *Aperçu de la politique canadienne au XIX<sup>e</sup> siècle* (1965, avec John Huot).

Le premier livre est un instrument de travail mis à la disposition des chercheurs. Constitué pour l'essentiel de cartes et de graphiques, il entend servir de base à des études plus élaborées de géographie électorale, dont l'engouement allait alors croissant dans la suite des travaux pionniers de Paul Cliche<sup>82</sup>. Ensemble documentaire d'une incontestable utilité, ce premier travail demeure néanmoins d'une portée interprétative plutôt limitée, comme le notera d'ailleurs Fernand Dumont dans une recension, où il critiquera l'absence de problématisation des enjeux, de perspectives globales ou encore, la méthodologie déficiente des auteurs<sup>83</sup>. Le second ouvrage présente, quant à lui, un intérêt plus vif en proposant une véritable percée historiographique sur l'évolution des processus électoraux québécois entre le XVIII<sup>e</sup> et le milieu du XX<sup>e</sup> siècle. À partir d'une étude de la presse, les auteurs s'attachent à documenter les « moeurs électorales » du Québec, entendu qu'il s'agit ici surtout d'une rétrospective des moeurs *corrompues* et des nombreuses irrégularités qui ont caractérisé les scrutins à travers les âges, en particulier après l'Union de 1840. Leur analyse suggère que la polarisation de la vie politique autour des conflits opposant

---

<sup>82</sup> Voir notamment Paul Cliche, « Les élections du 22 juin », (série de six articles), *La Presse*, 23-29 juillet 1960; « Les élections provinciales dans le Québec de 1927 à 1956 », *Recherches sociographiques*, vol. 2, nos 3-4, juillet-décembre 1961, p. 343-365.

<sup>83</sup> Fernand Dumont, « Compte rendu de Jean Hamelin, Jacques Letarte et Marcel Hamelin, "Les élections provinciales dans le Québec" », vol. 1, n° 3, 1960, p. 376-378.

Canadiens français et Canadiens anglais pour l'exercice du pouvoir, mais aussi l'ignorance politique d'un électorat peu familier avec les institutions démocratiques, facilement influençable par l'attrait des promesses matérielles et l'intimidation, constituent des facteurs structurants qui auraient historiquement miné la qualité et la crédibilité des processus électoraux au Québec. Sur ce postulat d'un caractère essentiellement *culturel* des comportements politiques déviants, les auteurs vont jusqu'à présenter la « naïveté populaire », le « nationalisme virulent<sup>84</sup> » et l'absence d'une « opinion publique éclairée<sup>85</sup> » comme des facteurs de croissance de la corruption électorale au Canada francophone. Quant aux nombreux amendements apportés à la loi électorale durant la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle, si ces derniers avaient permis quelques avancées, dont la reconnaissance graduelle du suffrage universel, ils avaient paradoxalement diminué les entraves aux pratiques frauduleuses, que des stratagèmes toujours plus inventifs avaient permis de faire ressurgir. Ces menées corruptrices seront d'ailleurs érigées en véritable système sous Duplessis comme les auteurs s'emploient à le démontrer dans le dernier chapitre du livre. Avec l'émergence de la figure du « député patronneux », l'efficacité accrue des cabaleurs politiques, le tripotage des listes d'électeurs, les faux bulletins et les cadeaux électoraux, le régime duplessiste avait mis en place un « enchaînement grotesque » faisant de « l'"art de gouverner" dans la province une vaste conspiration pour enchaîner la liberté et acheter le silence de la population<sup>86</sup> ». Le troisième ouvrage, auquel nous accorderons moins d'attention ici, se veut plutôt une sorte de prolégomènes à l'histoire des partis politiques canadiens et des campagnes électorales fédérales. Prenant acte des nombreux progrès accomplis par l'historiographie canadienne-anglaise en cette matière, les trois auteurs invitent leurs collègues canadiens-français, en conclusion, à orienter l'histoire politique dans le sens d'une micro-histoire de l'organisation et des structures des partis politiques, démarche qui inclurait par exemple une analyse détaillée du personnel politique, du jeu des groupes de pression, des assises sociales des partis, des techniques électorales et du comportement des électeurs<sup>87</sup>.

---

<sup>84</sup> Jean Hamelin, Jacques Letarte et Marcel Hamelin, « Les élections provinciales dans le Québec », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 4, n° 7, octobre 1959, mars 1960, p. 41.

<sup>85</sup> *Ibid.*, p. 51.

<sup>86</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>87</sup> Jean Hamelin, Marcel Hamelin et John Huot, *Aperçu de la politique canadienne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1965, p. 94.

Au moment où furent publiés ces travaux, la question de la régulation des comportements politiques faisait l'objet d'une vive attention au Québec. La publication, au lendemain de l'élection générale de 1956, du pamphlet des abbés Gérard Dion et Louis O'Neil, le scandale du gaz naturel de l'été 1958 ajouté à la mort – physique et symbolique – du duplessisme en 1959 avaient placé la question de l'assainissement des moeurs politiques au coeur du débat public. C'est avec ce climat en fond de scène, tout imprégné de moralisme, que les frères Hamelin préparèrent leurs travaux, dont les deux premiers parurent en pleine refonte de la loi électorale provinciale. Dans la mesure où l'histoire pouvait encore servir de leçon à l'avenir (les jugements sur la moralité du régime Taschereau hantaient encore les souvenirs), leur propos se voulait surtout une mise en garde sur les limites de la voie légale pour engager une véritable révolution des moeurs électorales au Québec; « contre [la] corruption de l'esprit, la loi ne peut rien », le salut doit plutôt résider dans « l'éducation du peuple et dans la vigilance de l'élite<sup>88</sup> », écrivaient-ils. Utopie encore hier peu concevable, mais que la montée d'une bourgeoisie francophone détachée du monde politique, la réforme du système scolaire et l'influence croissante d'une nouvelle classe d'intellectuels échappant au contrôle des partis politiques leur permettaient désormais d'envisager plus sérieusement.

Ces travaux en histoire électorale vaudront à Jean Hamelin d'être invité, à titre d'expert non parlementaire, sur un comité gouvernemental<sup>89</sup> présidé par le géographe Fernand Grenier et ayant pour mandat de produire une étude préliminaire à la révision de la carte électorale du Québec, dont la configuration n'avait pas été modifiée en profondeur depuis la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Déposée en janvier 1962, cette importante étude, communément appelée le « Rapport Grenier », révélera la persistance d'inégalités très marquées sur le plan de la représentation politique, notamment dans la zone métropolitaine montréalaise, fortement sous-représentée par rapport à ses régions périphériques. En vue d'assurer une meilleure égalité de la représentation politique de la population, le rapport

---

<sup>88</sup> Jean Hamelin et Marcel Hamelin, *Les moeurs électorales dans le Québec, de 1791 à nos jours*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, p. 123.

<sup>89</sup> En plus d'Hamelin, ce comité était composé de Fernand Grenier, géographe et professeur à l'Institut d'histoire et de géographie de Laval; Vincent Lemieux, sociologue et professeur à la Faculté des sciences sociales de Laval; Yves Martin, démographe et professeur à la Faculté des sciences sociales de Laval; André Raynauld, économiste à l'Université de Montréal et Harold M. Angell, sociologue à l'Université McGill.

avancera diverses mesures pour améliorer la révision de la carte électorale, dont l'adoption de nouveaux critères pour la délimitation des circonscriptions ainsi que la recommandation de confier cette responsabilité à un organisme indépendant. C'est d'ailleurs ce même rapport qui inspirera le gouvernement Lesage à mettre sur pied une commission indépendante de l'Assemblée législative, laquelle débouchera sur la création de 13 nouvelles circonscriptions, pour un total de 108<sup>90</sup>.

La captation par Hamelin de thématiques se rapportant à l'histoire de la démocratie au Québec incorpore tout un imaginaire historique propre au tournant des années 1960, où le savoir acquiert les attributs d'un puissant pouvoir de changement. Il s'insère dans le « complexe discursif<sup>91</sup> » d'une intelligentsia laïque montante qui entreprend d'exorciser le spectre encore présent du duplessisme en vue de faire sens d'un Québec « moderne ». Le progrès semblant suivre, à ses yeux, une courbe ascendante et irréversible, cette intelligentsia envisage le développement socio-historique de la société québécoise autour d'une opposition irréductible entre un hier, dur, froid et obscur et un après, enfin libéré des pesanteurs du passé. C'est en fonction de cette structure de périodisation duale pour le Québec, jointe par une diagonale téléologique, qu'est entreprise la critique de l'héritage duplessiste et l'interprétation idéalisée de la gouverne de Jean Lesage. Le jeune Hamelin est tributaire de cette sensibilité, comme l'attestent d'autres travaux d'histoire politique qu'il signera durant cette période. Ainsi, par exemple, dans « La vie politique au Québec, de 1956 à 1966 », article paru en 1969, le passé canadien-français apparaît tendanciellement sous les traits d'une caricature réactionnaire, où l'« idéologie agriculturiste et ultramontaine diffusée par le clergé et ses institutions d'enseignement » aurait par trop longtemps « masqué la situation économique et sociale<sup>92</sup> » du Québec. Duplessis devient, pour sa part, le mandataire de cet ordre ancien, incarnant à lui seul le « Québec traditionnel ». Hamelin présente le duplessisme comme la synthèse entre deux grandes traditions politiques. D'une part, il hérite de la « défunte machine libérale » des Lomer Gouin et Alexandre Taschereau,

---

<sup>90</sup> Fernand Grenier et al., *Étude préliminaire à la révision de la carte électorale de la province de Québec. Rapport du comité à Son Excellence le lieutenant-gouverneur en conseil*, 1962, 67 p.

<sup>91</sup> Jocelyn Létourneau, « Québec d'après-guerre et mémoire collective de la technocratie », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 90, janvier-juin 1991, p. 70.

<sup>92</sup> Jean Hamelin et André Garon, « La vie politique au Québec de 1956 à 1966 », dans Vincent Lemieux (dir.), *Quatre élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 5.

machine organisée autour du « chef tout-puissant », du « grand argentier », des députés « agents sociaux », des « amis du régime » installés dans les corps intermédiaires et du patronage érigé en système. D'autre part, le duplessisme renoue avec le mercierisme dans l'art de gouverner, en demeurant au centre de quelques lignes de forces : « [L]a finance anglo-saxonne montréalaise et l'Église catholique, le nationalisme, les valeurs du monde rural et les aspirations des urbains. » À celles-ci, s'enjoignent d'autres axiomes fondamentaux: « respect de l'entreprise privée et de l'école confessionnelle, équilibre budgétaire, primat de la volonté sur l'intelligence, paiement de transfert de Montréal au reste de la Province, défense de l'autonomie provinciale<sup>93</sup> ». Nul doute, pour Hamelin, qu'il y avait « anachronisme » au fait d'avoir, encore au milieu des années 1950, un parti qui se maintenait au pouvoir « sans politique bien définie », qui plus est au moyen d'une stratégie électorale adaptée surtout au monde rural avec « des moeurs administratives dégradées dans l'habitude du pouvoir, en l'absence d'une opposition parlementaire efficace<sup>94</sup> ».

La contrepartie d'une telle caractérisation du régime duplessiste se dévoile, sans surprise, dans un récit foncièrement optimiste de la Révolution tranquille, définie comme le lieu d'une refondation nationale suscitant l'espoir d'un avenir meilleur. À peine sorti de l'effervescence réformiste du gouvernement Lesage, Hamelin paraît encore transporté par les promesses d'un futur à anticiper et à baliser: « [C]omme les grosses mers d'automne, la Révolution tranquille connaît des avances et des reculs, mais elle progresse toujours<sup>95</sup> ». Encore en 1969, dans « Québec et le monde extérieur 1867-1967 », paru dans *l'Annuaire du Québec*, la Révolution tranquille est présentée sous la plume d'Hamelin comme « une explosion de vie, un désir intense de s'insérer dans le monde moderne, de domestiquer la technologie pour la mettre au service de la collectivité ». Dans ce nouvel horizon, les Canadiens français « découvrent qu'ils ne sont pas des fossiles d'une espèce en voie de disparition, mais qu'ils appartiennent à une grande communauté culturelle – environ 30 États, 160 millions de francophones – qui joue un rôle de premier plan dans l'élaboration du monde de demain<sup>96</sup> ». Bien qu'Hamelin sera amené, avec la distance des années, à tempérer cet enthousiasme face à la Révolution tranquille, l'expérience qu'il en fait durant

---

<sup>93</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>94</sup> *Ibid.*, p. 8.

<sup>95</sup> *Ibid.*, p. 26

<sup>96</sup> Jean Hamelin, « Québec et le monde extérieur 1867-1967 », *Annuaire du Québec*, n° 49, 1969, p. 25.

les années 1960 l'amène à la voir comme une importante phase d'affranchissement d'un passé archaïque.

Le déploiement de la modernité au Québec apparaît comme le fruit d'une évolution qui nécessite un recul historique plus important. D'où l'intérêt que l'on constate aussi, chez Hamelin, pour l'histoire politique du XIX<sup>e</sup> siècle canadien, période dont nous avons montré au chapitre précédent qu'elle s'imposait comme un terrain particulièrement prisé par la jeune intelligentsia laïque pour engager une critique de front de l'historiographie traditionnelle et tester de nouvelles intuitions méthodologiques. Tel était d'ailleurs le cas de Ouellet, qui initiera Hamelin aux grandes problématiques de ce siècle déterminant à plusieurs égards pour le dessein politique, culturel et économique du Canada français<sup>97</sup>. Les deux hommes s'adonnent d'ailleurs régulièrement, au cours des années 1960, à l'art du commentaire historique à la radio de Radio-Canada, plus particulièrement à l'émission *L'histoire à quatre voix*, où ils sont mis en vedettes dans une série sur le régime anglais aux côtés de Laurier LaPierre et Maurice Séguin. Le format de l'émission table sur les querelles historiographiques entre Québec et Montréal; il s'agit de faire réagir les historiens à des interprétations tirées du corpus historiographique de Lionel Groulx, Gérard Filteau ou encore Michel Brunet. Ainsi, cette émission s'impose-t-elle non seulement comme un lieu critique privilégié de l'historiographie nationaliste, mais aussi comme un laboratoire de mise en forme de la perspective lavalloise sur le XIX<sup>e</sup> siècle. Dans la lignée des interprétations offertes par Ouellet, Hamelin y développe une perspective critique sur le métarécit nationaliste. Il réfute, par exemple, la thèse groulxiste du « parlementarisme truqué ». À ses yeux, Groulx avait exagéré l'aspiration à la liberté politique des Canadiens, surestimé leur adhésion aux traditions parlementaires et surtout, négligé de considérer le point de vue de l'Angleterre qui, en 1791, loin d'ourdir un complot contre la population francophone, avait plutôt cherché « un compromis entre la sauvegarde des droits des coloniaux tant anglais que français et les droits de l'empire<sup>98</sup> ». De même, sur la question des Rébellions de 1837-1838, Hamelin s'emploie à minimiser le poids du malaise constitutionnel bas-canadien dans l'équation des facteurs pour plutôt mettre l'accent sur les

---

<sup>97</sup> Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait », dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *op. cit.*, p. xxiii.

<sup>98</sup> « Le régime anglais : un parlementarisme truqué, Une analyse par des historiens d'un texte de Lionel Groulx », *L'histoire à quatre voix*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 25 octobre 1963.

« véritables fondements » sociaux et économiques du phénomène<sup>99</sup>. Quant à l'Acte d'Union, celui-ci n'eut rien d'une « faillite » à ses yeux, pour peu qu'il ait cherché à « libérer la majorité canadienne-anglaise » plutôt que d'« assimiler » ou de « persécuter » les Canadiens français<sup>100</sup>. Dans une autre émission, Hamelin, tout en donnant raison à Maurice Séguin à l'effet que la Confédération de 1867 était venue limiter la marge de manœuvre des Canadiens français, il reproche à l'« école nationaliste » d'avoir « laissé croire que notre gouvernement à nous c'était Québec et que le gouvernement d'Ottawa était quelque chose comme un gouvernement étranger ». De sorte que, poursuit-il, « on a complètement négligé de montrer aux Canadiens français que le gouvernement d'Ottawa était leur gouvernement aussi et qu'ils pouvaient y participer<sup>101</sup> ».

Dans un climat marqué au coin de l'inquiétude face à l'avenir de la fédération canadienne, des incertitudes quant à ses propres repères identitaires et symboliques et des anticipations commémoratives du centenaire de 1967, le questionnement sur la nature et les origines de la Confédération allait trouver chez Hamelin un nouveau relief historiographique. Il sera d'ailleurs le seul historien associé à l'« école de Québec » à produire une étude historique à part entière sur ce sujet. Celle-ci paraîtra en 1967, pour le compte de la Commission du Centenaire, et portera sur la décennie postérieure à 1867, période au cours de laquelle l'Amérique du Nord britannique s'était officiellement muée en Dominion canadien. Écrite sur un registre plus descriptif qu'analytique, cette brochure s'attache surtout à relater les premiers défis d'élaboration du nouveau pays, qui concernaient surtout son « achèvement territorial » par l'annexion de l'Ouest et l'intégration difficile des provinces des maritimes, mais aussi la mise en place de sa structure étatique. Comme bon nombre de ses collègues à l'époque, Hamelin souscrit à la thèse d'une dualité nationale fondatrice, intention de laquelle procéderait d'ailleurs, selon lui, le « Manitoba biculturel » de 1870 de même que la défense des droits scolaires pour les minorités francophones. Cette conviction l'amène d'ailleurs à juger rétrospectivement la stratégie privilégiée par Macdonald dans la gestion de la crise scolaire du Nouveau-Brunswick.

---

<sup>99</sup> « Le régime anglais : la révolte de 1837-1838 », *L'histoire à quatre voix*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 11 janvier 1963.

<sup>100</sup> « Le régime anglais : Le Rapport Durham », *L'histoire à quatre voix*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 11 août 1963.

<sup>101</sup> « Le régime anglais : les débuts de la Confédération », *L'histoire à quatre voix*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 29 novembre 1963.

L'historien reproche notamment à l'ancien premier ministre d'avoir agi en fonction d'une interprétation « rigoriste » de la Constitution, laissant ainsi « le champ libre aux forces qui oeuvraient à constituer une société politique unilingue et britannique ». Sous cet angle, la connaissance de l'histoire confédérative en vient à s'imposer comme une leçon de lucidité sur le poids de l'héritage de Macdonald qui, en refusant de désavouer la loi scolaire discriminatoire à l'égard des Acadiens, « fondait la société politique sur l'inégalité juridique et politique des races, c'est-à-dire sur la discorde perpétuelle<sup>102</sup> ».

En somme, les travaux d'histoire politique d'Hamelin recouvrent et se limitent tout à la fois aux grands enjeux politiques du tournant des années 1960 au Québec. Critique des mœurs électorales duplessistes, accréditation d'une vision moderniste de la Révolution tranquille, problématisation des grandes coordonnées historiques du régime anglais et retour sur la Confédération à l'heure des anticipations commémoratives du centenaire de 1967. Mais surtout, l'attachement à ces deux dernières thématiques devient le prétexte à une entrée de plain-pied dans le XIX<sup>e</sup> siècle québécois, que l'historien parcourra plus avant à travers l'analyse globale de sa structure économique.

### *3.3 L'histoire économique*

Avec l'histoire économique, nous touchons à l'un des principaux piliers de l'œuvre d'Hamelin, dont nous avons vu qu'il en avait déjà échafaudé une partie importante durant son séjour d'étude en France. C'est ainsi que, dans la poursuite de cette démarche, le projet d'une histoire économique du Québec va mûrir durant la première moitié des années soixante, alors qu'Hamelin participait encore à d'autres chantiers de recherche. Qu'est-ce qui conduit alors l'historien à s'engager sur cette voie? Un ensemble de facteurs, à la fois personnels et conjoncturels, sont ici à évoquer.

Tout d'abord, il semble que l'intérêt d'Hamelin pour un approfondissement des thématiques économiques coïncide avec une condition physique retrouvée au milieu des années soixante. En effet, l'historien a dû composer, durant une bonne partie de sa carrière, avec les aléas d'une santé chancelante. Or, en 1964, après une longue convalescence des

---

<sup>102</sup> Jean Hamelin, *Les premières années de la Confédération*, Brochure historique du Centenaire n° 3, Commission du Centenaire, Ottawa, 1967, p. 17.



suites d'une intervention chirurgicale pour traiter des douleurs sciatiques, il confie à Robert Mandrou, avec qui il entretient aussi une relation épistolaire assez active:

Je me sens comme un homme neuf depuis la disparition de ces douleurs qui me travaillent depuis cinq ans [...] Cette convalescence va coïncider avec une étape importante de ma carrière. Je compte vider mes tiroirs et repartir à neuf. J'avais entrepris une série d'instruments de travail avec un ami, [qui va] continuer seul dans cette voie où il y a tant à faire. Je pourrai donc entreprendre enfin des recherches sérieuses en histoire économique et sociale<sup>103</sup>.

Le sentiment d'une santé reconquise est un moteur que l'on devine essentiel à l'ambition savante autant que pour les choix thématiques. Il est aussi, on le constate, prétexte à une rupture, symbolique autant que professionnelle, avec l'image de l'historien dédié à la production d'instruments de recherche, serment ingrat qui l'avait contraint à certains renoncements. Enfin, le temps était venu d'engager les « recherches sérieuses ».

À cette santé recouvrée, s'ajoutent d'autres déterminants contextuels tout aussi sinon plus déterminants. Dans la mesure où, suivant le mot de Benedetto Croce, « toute histoire est histoire contemporaine », il faut voir combien les questions nouvelles qui valorisent l'économique et le social entrent alors en consonance avec l'esprit du temps. Dans le Québec intellectuel d'alors, l'économisme se présente comme un moyen privilégié de s'enraciner dans l'existence, d'offrir un dialogue avec l'expérience vécue d'une société en quête d'elle-même. Ce souci trouve son origine, rappelons-le, dans le discours de la jeune génération des années 1950, pour qui la quête d'une « solidarité concrète » avec le monde ressortait d'une critique des abstractions idéologiques du clérico-nationalisme. Dans cette ambiance, l'histoire économique offre une nouvelle voie d'accès à *l'authenticité* de la culture du milieu ainsi qu'à une intelligibilité nouvelle du sens disséminé dans l'ensemble de la vie sociale, dont le récit d'une histoire purement nationaliste ou encore rivé aux seuls faits politique et constitutionnel ne peut rendre compte. En même temps, si l'histoire économique capte autant l'attention des jeunes chercheurs, c'est peut-être aussi parce qu'elle propose des schémas d'explication déterministes à l'heure où, précisément, les jeunes chercheurs ont le sentiment de vivre des changements structurels d'ampleur sur lesquels ils n'ont pas prise. À Laval, cette exigence se fait jour d'abord au sein du cercle

---

<sup>103</sup> « Lettre de Jean Hamelin à Robert Mandrou, 14 décembre 1964 », ANF, Fonds Robert-Mandrou AB XIX/4475/dossier « H ».

avant-gardiste de la Faculté des sciences sociales avec le symposium de 1952 et les appels répétés de ses sociologues en faveur d'une étude plus poussée des phénomènes d'industrialisation et d'urbanisation. Dans « L'étude systématique de la société globale canadienne-française », article paru en 1963, Fernand Dumont voit dans ce double phénomène « la source de l'interrogation sur les représentations idéologiques traditionnelles, en marquant le dérochage subit d'avec les situations d'hier, et la mise en forme des questions à poser au présent comme au passé de notre société<sup>104</sup> ». Cette systématisation de la problématique de l'industrialisation va servir de modèle pour plusieurs historiens, qui vont en reprendre les postulats pour les approfondir à leur manière, en recourant à une méthodologie inspirée de l'historiographie française et canadienne-anglaise.

Sous-jacent aux sommations de la société contemporaine, la collaboration entre Jean Hamelin et Fernand Ouellet s'avère un autre pôle d'impulsion capital au développement de l'histoire économique. Cette collaboration, centrale dans la généalogie intellectuelle, historiographique et idéologique du groupe de Laval, s'élabore sur le socle d'une expérience générationnelle commune. Tous deux issus de familles modestes en milieu rural, diplômés de première génération de l'Institut d'histoire, Hamelin et Ouellet avaient reçu, étudiants, les enseignements de Marcel Trudel et s'étaient mis à la page de la nouvelle historiographie critique de l'après-guerre, porteuse d'un projet d'histoire disciplinarisée, en rupture avec la représentation traditionaliste du savoir historique. Surtout, on le sait, ils avaient en partage l'expérience d'une formation supérieure à Paris, en pleine ère triomphale des *Annales*, où ils avaient repris à leur compte l'apport de la nouvelle histoire économique et sociale à la manière de Labrousse. Ce détour français avait nourri chez eux l'impatience de bousculer la conscience historique en offrant une nouvelle interprétation synthétique du passé québécois au regard de ses mutations structurelles et conjoncturelles. Il n'est pas exclu que cette impatience, indexée à l'horizon modernisateur de la Révolution tranquille, avait aussi été nourrie par le contexte idéologique français particulier d'après-guerre où se conjuguaient l'esprit encore vivant de la Libération, le réformisme volontariste de l'État, la richesse des débats et des options idéologiques ainsi que le ton enlevé des grandes controverses historiographiques, notamment autour de la

---

<sup>104</sup> Fernand Dumont, « L'étude systématique de la société globale canadienne française », *loc. cit.*, p. 285.

Révolution française. C'est dire que la matrice française, plus qu'une référence méthodologique, avait pu jouer la fonction d'un miroir confrontant pour mieux prendre la mesure des « retards » du Québec sur les processus objectifs d'une modernité déjà bien en marche ailleurs<sup>105</sup>.

De cinq ans son cadet, le jeune Hamelin avait aussi trouvé chez Ouellet une sorte de mentor, un modèle intellectuel de ralliement dans un présent politique qui appelait à une redéfinition en profondeur de la situation sociohistorique du Québec. C'est d'ailleurs sur la foi de cette considération pour Ouellet qu'Hamelin lui apportera un indéfectible soutien dans le procès des soeurs Bourassa, allant jusqu'à témoigner pour sa défense en cours<sup>106</sup>. Inversement, on sait aussi combien Ouellet avait été fortement inspiré par le souffle novateur des travaux de son jeune collègue, en particulier son *Économie et société en Nouvelle-France*, ouvrage dont il salua, à l'occasion de sa réédition en 1968, l'« approche originale », « pratiquée hors les postulats idéologiques traditionnels » et qui était venu « remet[tre] en question certains faits qui servent de fondement à l'ancien et au nouveau nationalisme<sup>107</sup> ». Leur commune opposition aux thèses de l'école de Montréal sur la bourgeoisie d'affaires en Nouvelle-France et sur la signification historique de la Conquête avait aussi contribué à souder cette cohésion qui s'exprimera d'abord dans la publication cosignée de deux articles importants au début des années 1960<sup>108</sup>. Prolégomènes à une réinterprétation socio-économique de l'histoire du Bas-Canada, ces deux textes proposaient une relecture des tensions socio-ethniques et politiques du Bas-Canada à l'aune de l'effondrement des rendements agricoles.

Du point de vue d'une réflexion plus large sur la nature de l'« école » historique de Québec, il nous revient la tâche de déterminer dans quelle mesure cette collaboration entre Ouellet et Hamelin fut animée d'une intentionnalité propre et réfléchie. À ce propos, le récit

---

<sup>105</sup> Sur l'influence de l'« esprit français » sur la conscience des intellectuels québécois d'après-guerre, voir Daniel Poitras, « Notre maître l'avenir, ou le terreau des ancêtres? L'ambivalence temporelle chez Fernand Dumont (1956-1967) », *Recherches sociographiques*, vol. 58, n° 1, avril 2017, p. 119-142.

<sup>106</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, op. cit., p. 182.

<sup>107</sup> Fernand Ouellet, « Compte rendu de Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France*, 2<sup>e</sup> édition », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 3, décembre 1968, p. 466-467.

<sup>108</sup> Il s'agit de Jean Hamelin et Fernand Ouellet, « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837 », *loc. cit.* (publié aussi dans *The Canadian Historical Association Report*, 1962, p. 17-33); Jean Hamelin et Fernand Ouellet, « Le mouvement des prix agricoles dans la province de Québec, 1760-1851 », dans Claude Galarneau et Elzéar Lavoie (dir.), *France et Canada français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cahiers de l'Institut d'histoire », n° 7, 1963, p. 35-48.

rétrospectif qu'en ont donné les principaux concernés donne à penser que leur chantier de recherche répondait d'un idéal et d'une stratégie dûment planifiée. Dès la fin des années 1950, les deux historiens s'étaient retrouvés unis par un « rêve de jeunesse », celui de construire une synthèse d'histoire économique « globale » du Canada français. Forcés de rogner leur plan et sa périodisation devant l'ampleur du travail à accomplir, ils durent se résigner à « divis[er] le tronçon de [leur] rêve<sup>109</sup> » en deux périodes successives: Ouellet assumait la période 1760-1850, qui donnera lieu à la publication de son *Histoire économique et sociale du Québec*, alors qu'Hamelin investira, avec Yves Roby, la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, donnant lieu à la publication de *Histoire économique du Québec, 1851-1896*. En ce qui nous concerne, l'intérêt de ce projet en commun tiendrait moins au programme en lui-même qu'à la manière qu'ont eue ses auteurs de le justifier *rétrospectivement*. En effet, cette volonté justificatrice d'une action passée apparaît sous un autre éclairage lorsqu'on la confronte avec certains traits objectivables. Ainsi, un regard désintéressé sur l'ouvrage d'Hamelin et Roby nous conduit à mieux jauger leurs éléments de convergence et de divergence avec l'optique de Ouellet.

Paru en 1971, mais rédigé entre 1967 et 1969, *Histoire économique du Québec* d'Hamelin et Roby reprend en son fond essentiel la même conviction fondamentale de Ouellet selon laquelle le jeu des facteurs structurels de l'économie aurait préséance sur ceux de la politique dans le mouvement de l'histoire. Il s'agit, en d'autres termes, de s'éloigner du récit national canadien-français en présentant le Québec comme l'expression régionale des grands processus de modernisation à l'échelle de l'économie nord-atlantique. Pour le dire à la suite de Gérard Bouchard, la nationalité chez Hamelin, comme chez Ouellet, se définit « en termes de développement et de modernisation sur le mode nord-américain<sup>110</sup> ». D'où l'insistance des deux auteurs sur l'inscription de leur objet dans l'espace social et économique plus vaste du milieu canadien, si ce n'est américain, auxquels ils entendaient lier le destin du Québec. Cette démarche implique de la part des historiens un nécessaire élargissement des sources et des méthodes en intégrant la statistique, la démographie, l'économie, la géographie et la psychologie. Sous-jacent à cet élargissement, s'inscrit aussi

---

<sup>109</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, *op. cit.*, p. xx.

<sup>110</sup> Gérard Bouchard, « Sur les mutations de l'historiographie québécoise : les chemins de la maturité », 1990 reproduit dans Éric Bédard et Julien Goyette (dir.), *Parole d'historiens*, *op. cit.*, p. 281.

le choix de minimiser l'événementiel au profit d'une temporalité plus longue, accordée au rythme d'évolution de la matérialité historique et au jeu des « forces naturelles », mais aussi, de s'éloigner d'un métarécit nationaliste rivé à la quête dans l'histoire du Québec de son intention nationale spécifique. Le rapprochement entre Hamelin et Ouellet se signale aussi par leur commune interrogation sur l'enjeu de la transition économique du Canada français au XIX<sup>e</sup> siècle. Celle-ci se résume au fait d'une économie coloniale d'« ancien type » confrontée à la difficile expérience de son entrée dans une économie de type capitaliste et industriel. D'où les nombreux recoupements thématiques associés, pour la plupart, à la modernisation : industrialisation, urbanisation, commerce, bourgeoisie, immigration, changements démographiques, mutations du monde rural et agricole, etc.

Malgré ces quelques dénominateurs communs, les deux livres présentent néanmoins des différences significatives en ce qui concerne la démarche d'ensemble et l'interprétation. À ce titre, dès l'avant-propos de leur *Histoire économique du Québec*, Hamelin et Roby reconnaissent une ambition moins « téméraire » que leur collègue. « [A]u lieu d'une histoire globale », ils se seront plutôt contentés d'une « histoire économique<sup>111</sup> » (José Igartua, dans sa recension du livre, parlera même d'une histoire économique « à l'ancienne mode<sup>112</sup> »). De même, au lieu d'une « histoire analytique », Hamelin et Roby auront privilégié une « histoire synthétique » cherchant plus modestement à dégager les « lignes maîtresses » de la période 1851-1896 en vue d'offrir certains repères pour des études subséquentes<sup>113</sup>. En effet, l'ouvrage est d'abord motivé, faut-il le rappeler, par une visée didactique, celle d'offrir un outil au service des enseignants du réseau des CÉGEPs, nouvellement implanté dans la province, et des premiers cycles universitaires alors en pleine expansion. Par là, les auteurs entendaient répondre à l'une des recommandations du rapport de la Commission Parent sur la nécessité d'offrir une formation plus poussée des enseignants de la province<sup>114</sup>. On devine aussi que cette intention plus didactique découle

---

<sup>111</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, op. cit., p. xx.

<sup>112</sup> José Igartua, « Compte rendu de Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896* », *Canadian historical review*, vol. 55, n° 1, mars 1974, p. 87.

<sup>113</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, op. cit., p. xx.

<sup>114</sup> Cette intention est déjà énoncée dans une lettre qu'Hamelin fait parvenir à Mandrou en décembre 1964 : « J'avais juré de prendre dix ans pour écrire un chef-d'œuvre. Maintenant j'hésite. Le rapport Parent sur l'éducation remet en cause tout notre système d'enseignement. Dans le domaine de l'histoire, on fait la part belle à l'histoire économique et sociale contemporaine. Or, nous n'avons rien de valable pour le Québec, entre 1851 et 1960. Je songe à publier - ne serait-ce que sous forme polycopié - une esquisse de 600 pages pour cette période. Les professeurs auraient ainsi un point de départ. Cette entreprise m'obligerait à remettre

du fait que ce livre fut, pour une large part, conçu à partir du matériel développé pour les cours d'histoire économique qu'Hamelin donnait à Laval. Plusieurs des étudiants à ces cours avaient d'ailleurs consacré leurs étés au travail de dépouillement, d'inventaire et de compilation des sources qui devaient en constituer le matériau principal<sup>115</sup>. L'ouvrage, qui se découpe sur un plan thématique en cinq parties (les pressions conjoncturelles, les transports, le monde rural, le monde urbain et les échanges), ne présente effectivement pas la même visée globalisante ni le même investissement interprétatif que celui de Ouellet. On notera d'ailleurs que le titre du livre ne comporte, à dessein, aucun sous-titre qui caractériserait l'évolution générale de l'économie québécoise. Ce n'est là, précisent les auteurs, « ni notre imagination qui est en cause ni nos scrupules d'universitaires, mais bel et bien la qualité de notre analyse qui repose sur un éventail trop restreint de données quantitatives et continues<sup>116</sup> ». Voyons-y peut-être aussi la difficulté corrélative d'une démarche qui décloisonne l'objet national, où il devient même ardu de baliser les contours d'une économie *spécifiquement* québécoise. L'ensemble se veut, plus modestement, une « ébauche<sup>117</sup> » de la place du Québec – plus particulièrement l'état de son agriculture et de sa petite industrie – dans le cadre de l'évolution économique à long terme de l'Amérique du Nord durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle.

Inaugurée par la fin du mercantilisme commercial et l'adoption du libre-échange, cette période charnière est caractérisée par une intégration accélérée de l'économie québécoise dans l'espace économique nord-américain de plus en plus industrialisé et concurrentiel. Cet espace, au sein duquel le Québec fait à nouveau office de satellite, évolue selon divers mouvements cycliques qui se découpent en deux grandes phases: un mouvement d'expansion qui englobe les années 1851 à 1873 et un mouvement de contraction qui se termine à l'automne 1896. Les auteurs s'attachent ainsi à décrire les forces conjoncturelles et géographiques qui, en creux de cette transition, façonnent le Québec, sa population, ses villes, ses campagnes et la nouvelle économie dans laquelle il

---

encore à plus tard le chef-d'œuvre dont je rêve. Je suis donc tiraillé entre mes projets personnels et les besoins de la collectivité. J'avais essayé comme toujours de trouver un compromis. » (« Lettre de Jean Hamelin à Robert Mandrou, 14 décembre 1964 », ANF, Fonds Robert-Mandrou ABXIX/4475/dossier « H »).

<sup>115</sup> José E. Igartua, « L'histoire économique contemporaine : où sont passés les historiens? », dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *op. cit.*, p. 153.

<sup>116</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, *op. cit.*, p. 369.

<sup>117</sup> *Ibid.*

s'inscrit. Cette situation conjoncturelle ouvre, de ce point de vue, un moment d'indétermination et de démultiplication des possibilités pour la société québécoise, qui se trouve dans une position commerciale stratégique, au coeur de l'empire commercial anglais. C'est, tout autant, l'examen des répercussions de ces transformations des structures économiques sur le plan social qui intéresse les auteurs. Celles-ci ont notamment trait au bouleversement des mécanismes démographiques traditionnels, à la modification de la stratification sociale (dont le déclin du prolétariat agricole, qui se réalise à la faveur de la montée d'un prolétariat ouvrier dans les villes), à l'apparition de nouveaux « types sociaux » (la figure du missionnaire-colonisateur et du commis-voyageur) et à l'accentuation de l'« emprise » du clergé.

À la différence de Ouellet, dont la méthode avait surtout incorporé des éléments des matrices labrousienne et creightonienne, Hamelin et Roby suivent plutôt la voie tracée par le professeur Albert Faucher, qui signe d'ailleurs la préface à l'ouvrage. Rattaché à la Faculté des sciences sociales de Laval, Faucher oeuvrait depuis plusieurs années à l'étude du développement industriel au Québec dans une perspective nord-américaine et nord-atlantique. Influencé par la pensée du grand Harold Innis, qu'il avait côtoyé de près lors de ses études à Toronto, Faucher avait retenu de ce dernier non pas tant la thèse des *staples* que la volonté englobante d'embrasser l'histoire dans laquelle les aspects culturels, linguistiques et religieux apparaissaient bien secondaires par rapport à l'économie, la géographie, la technologie et les groupes sociaux<sup>118</sup>. Faucher avait fait sien ce postulat pour réinterpréter la saignée démographique des Canadiens français aux États-Unis à l'aune du contexte plus large de la révolution économique mondiale du XIX<sup>e</sup> siècle<sup>119</sup>. Il était aussi à la source de la célèbre « hypothèse Faucher-Lamontagne », développée pour la première fois en 1952, selon laquelle l'évolution industrielle du Québec devait être appréhendée comme la déclinaison régionale d'une évolution économique séculaire survenue à l'échelle continentale. Sous cet angle, les traits particuliers de l'industrialisation du Québec ne relevaient pas fondamentalement des caractéristiques culturelles de son milieu, mais plutôt du « facteur de localisation » de ses industries. Ainsi, à ceux qui entendaient donner une

---

<sup>118</sup> Gilles Paquet, « Albert Faucher, économiste-historien », *L'Actualité économique*, vol. 59, n° 3, septembre 1983, p. 395.

<sup>119</sup> Albert Faucher, « L'Émigration des Canadiens français: position du problème et perspective », *Recherches sociographiques*, vol. 5, n° 3, septembre-décembre 1964, p. 277-317.

explication culturaliste du retard industriel du Québec, Faucher et Lamontagne invitaient plutôt à « chercher une explication plus concrète et plus simple, c'est-à-dire de se remettre à l'examen des réalités économiques du passé et du présent<sup>120</sup> ».

L'analyse de Faucher constituera, en quelque sorte, le socle méthodologique de l'ouvrage d'Hamelin et Roby. C'est ce qui explique, entre autres, leur insistance particulière sur l'angle économique, mais aussi leur réticence à s'aventurer sur le terrain glissant de la culture et des mentalités, thème si cher à Ouellet. De ce point de vue, il y aurait une évolution significative à noter par rapport à *Économie et société en Nouvelle-France*, où Hamelin accordait un poids plus conséquent aux mentalités dans l'analyse des processus historiques. Suivant cette perspective, le lent démarrage de l'industrie au Canada français, thématique qui court en filigrane de l'ouvrage, ne pouvait s'expliquer uniquement par la déficience des infrastructures ni par le soi-disant manque de « génie des affaires » chez la classe commerçante francophone. Bien qu'Hamelin et Roby reconnaissent que la « situation d'infériorité » de l'entrepreneur canadien-français pouvait être attribuable à son isolement dans un « ghetto culturel » qui l'empêchait de percevoir les grandes transformations structurelles et de s'appuyer sur les capitaux et les techniques des pays anglo-saxons<sup>121</sup>, force était toutefois de constater, selon eux, qu'il s'agissait là avant tout d'une question de dépendance de l'économie québécoise aux demandes et aux structures qui lui étaient extérieures. Durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle, le Québec « est [...] une région *dominée*, à la remorque des États-Unis et de l'Angleterre<sup>122</sup> », écrivent-ils. Non seulement les marchés extérieurs lui sont-ils difficilement accessibles, mais les tarifs douaniers imposés par les États-Unis sur les produits étrangers portent entrave à toute forme de concurrence canadienne sur le marché américain. Qui plus est, le Québec peut difficilement servir d'appui à l'expansion de l'industrie lourde en raison de la faiblesse de ses ressources en acier et en charbon. Cette domination externe trouve d'ailleurs un équilibre avec une dynamique de croissance interne que Faucher a négligée dans ses

---

<sup>120</sup> Albert Faucher et Maurice Lamontagne, « History of Industrial Development », dans Jean-Charles Falardeau (dir.), *Essais sur le Québec contemporain*, Québec, Les Presses Universitaires Laval, 1953, p. 37.

<sup>121</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, *op. cit.*, p. 282.

<sup>122</sup> *Ibid.*, p. 40.



travaux et qu'Hamelin et Roby souhaitent revaloriser<sup>123</sup>. Il est en effet, selon eux, des facteurs qui ont aussi joué en faveur de l'amorce d'un mouvement d'industrialisation dans certaines branches du secteur secondaire. Tel est le cas par exemple de la spécialisation agricole des années 1880, de l'amélioration des moyens de transport, notamment le chemin de fer, ou encore du dynamisme et de la vitalité de l'entrepreneuriat. Ces phénomènes ont contribué à l'émergence précoce de certains pôles de croissance dans l'industrie de l'alimentation (farine et sucre); l'industrie du bois (scieries et pâtes et papiers), l'industrie du cuir (chaussure et tannerie), l'industrie du vêtement et du textile (laine, coton, soie) et l'industrie du tabac<sup>124</sup>.

En mettant ainsi en lumière un certain démarrage industriel au XIX<sup>e</sup> siècle, les auteurs prenaient à rebours les périodisations classiques qui, façonnées notamment par les essayistes et sociologues américains de l'entre-deux-guerres, avaient cherché à marquer le contraste entre la « société traditionnelle » et la « société industrielle ». Indirectement, les auteurs apportaient un démenti à l'hypothèse de la « folk-society » et ajoutaient quelques nuances significatives au chapitre de la représentation convenue d'un Québec livré aux archaïsmes de la paysannerie. En outre, leur sensibilité accrue envers les facteurs structurels et géographiques dans l'orientation générale du développement économique de la colonie les rapprochait, bien davantage que Ouellet l'avait fait dans le passé, du cadre interprétatif néonationaliste sur les origines de l'infériorité socio-économique et culturelle des Canadiens français. Sans céder à une critique tous azimuts de la domination anglophone au Québec ni conclure que le Québec devait retrouver une indépendance politique et économique perdue, Hamelin et Roby acquiesçaient néanmoins à la prépondérance d'une analyse structurelle – plutôt que psychologique – des problèmes qui avaient posé obstacles à son développement industriel. C'est d'ailleurs peut-être un élément qui explique les rapports de relative cordialité qui ont éventuellement pu unir Hamelin et les historiens de l'école de Montréal. S'il avait pu contester certaines des hypothèses des Montréalais dans ses premiers travaux de la fin des années 1950 et du début des années 1960, la maturation de son discours historiographique tendra en revanche à nuancer cette

---

<sup>123</sup> Paul-André Linteau, « Compte rendu de Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 4, mars 1973, p. 591.

<sup>124</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, *op. cit.*, p. 277-285.

critique jusqu'à même, parfois, réévaluer positivement l'héritage de l'historiographie nationaliste. C'est ainsi, par exemple, qu'au lendemain de la mort de Groulx en 1967, Hamelin signera un bref texte en hommage à la carrière du chanoine dans les pages de la revue *Culture*. Pour Hamelin, le prêtre-historien s'était distingué tant par sa conception de l'histoire, qui avait aspiré, à l'image des *Annales* avant l'heure, à « reconstruire le passé dans sa totalité », que par la mission qui l'avait animé, celle de « faire prendre conscience aux hommes de sa génération de leur personnalité nationale, et de leur culture distinctive d'où devrait sourdre notre vouloir-vivre collectif et dans laquelle devraient s'enraciner nos institutions et nos lois ». Thème sans doute conventionnel pour les ténors nationaux de son époque, mais que Groulx avait su, selon Hamelin, « renouveler » et « enrichir » « par son génie qui était grand, et par son ardeur au travail<sup>125</sup> ». On pense aussi à cette lettre, retrouvée dans le fonds d'archives de Michel Brunet et datée du 29 avril 1970, dans laquelle l'historien montréalais répond à une invitation d'Hamelin en soulignant combien celle-ci lui « a fait grand plaisir car elle me rappelle que nos relations professionnelles ont toujours été cordiales », souhaitant même que celles-ci « deviennent plus étroites<sup>126</sup> ».

Finalement, l'autre apport important de *l'Histoire économique du Québec* porte sur la signification économique du monde rural dans la conjoncture globale d'industrialisation. Comme le souligne Paul-André Linteau, Hamelin et Roby démontrent que c'est au sein de la ruralité québécoise que l'on retracerait la « cause première » de l'industrialisation du Québec, une démonstration prenant à rebours la plupart de l'historiographie canadienne-anglaise sur le XIX<sup>e</sup> siècle qui avait toujours lié l'industrialisation du Canada central à l'essor du monde rural de l'Ouest<sup>127</sup>. De même, le grand mouvement de colonisation qui absorbe l'essentiel de l'énergie du Canada français durant la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle trouve, selon eux, une justification économique. C'est ce que la mise en parallèle des variations du prix avec le mouvement de colonisation laisserait entrevoir : « Le colon québécois agirait donc de façon rationnelle, en ce sens qu'il profite de la hausse des prix, soit en étendant ses emblavures, soit en acquérant une nouvelle terre<sup>128</sup> ». En postulant que

---

<sup>125</sup> Jean Hamelin, « Lionel Groulx », *Culture*, vol. 28, 1967, p. 167-168.

<sup>126</sup> « Lettre de Michel Brunet à Jean Hamelin, 29 avril 1970 », Archives de l'Université de Montréal (ci-après AUM), Fonds Michel-Brunet P136/A/ dossier « Correspondance générale ».

<sup>127</sup> Paul-André Linteau, « Compte rendu de Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896* », *loc. cit.*, p. 592.

<sup>128</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, *op. cit.*, p. 166.

les Canadiens français pouvaient ainsi faire montre d'une occupation rationnelle du territoire, Hamelin et Roby s'inscrivaient en faux contre la représentation consacrée par l'œuvre de Ouellet d'une colonisation francophone illogique, spontanée et motivée par une conception statique de la société, craintive et désemparée face à l'âge industriel.

S'interrogeant sur les motifs qui avaient pu pousser certains chercheurs à dissocier rétrospectivement les approches d'Hamelin/Roby et celle de Ouellet en histoire économique, Ronald Rudin y voyait une manière détournée de « marginaliser » Ouellet pour mieux rendre hommage à Hamelin, qui était resté à Laval où il avait acquis une meilleure réputation aux yeux des jeunes historiens<sup>129</sup>. Sans remettre totalement en cause le bien-fondé de cette hypothèse, force est néanmoins d'admettre que les deux œuvres présentent effectivement des inclinations suffisamment distinctes pour que soit réinterrogée la nature de leur collaboration et son degré d'intégration dans un projet en commun. À tout le moins, il nous semble qu'Hamelin et Roby furent davantage soucieux de montrer en quoi la question des idéologies et de la culture était dialectiquement liée à celle des structures économiques de domination et que ces dernières devaient être pensées ensemble, de manière synthétique, afin de rendre compte du développement de la socio-économie québécoise. Par ailleurs, plus que Ouellet, Hamelin et Roby faisaient le pont avec une historiographie montréalaise qui évoluait pour sa part vers l'histoire économique et sociale sous l'influence d'une nouvelle génération d'historiens comme Alfred Dubuc, René Durocher et Jacques Rouillard.

### 3.4 *L'histoire des travailleurs*

Hamelin sera l'un des premiers savants québécois à constituer l'histoire des travailleurs en un champ de recherche autonome vers la fin des années 1960. Précisons qu'il s'agit bien ici de l'histoire des *travailleurs* et non de l'*histoire du travail*, distinction qu'Hamelin établissait à dessein pour désigner moins l'étude d'un système ou d'un processus qu'un *sujet* à part entière dans ses dimensions technique, économique, sociale, culturelle et psychologique. Soulignons d'emblée que cette spécialisation n'est pas le fruit d'un intérêt

---

<sup>129</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, op. cit., p. 195.

de recherche spontané chez lui. Elle revêt d'abord une dimension existentielle, actualisant une sensibilité déjà inscrite dans sa propre trajectoire biographique. Lui-même issu d'une famille d'artisans, Hamelin avait grandi dans un Québec où la nature des rapports entre les travailleurs, les employeurs, l'État et l'Église catholique était en pleine reconfiguration. La guerre, rappelons-le, avait profondément touché la masse des travailleurs québécois qui, profitant d'une structure industrielle et d'une production manufacturière en pleine expansion, avaient acquis un pouvoir de négociation renouvelé en matière de salaires, de reconnaissance syndicale et de conditions de travail. D'où la forte poussée du nombre de grèves au cours des années 1940 et 1950 et le renforcement corollaire d'une législation souvent anti-ouvrière<sup>130</sup>. Dans un Québec de plus en plus industriel et urbain, la question sociale s'imposait de plus belle aux esprits réformistes, qui l'entrevoyaient de plus en plus distinctement de la question nationale. Rappelons que durant sa licence en histoire à Laval, Hamelin avait directement fait l'expérience du milieu ouvrier et de sa culture durant ses emplois d'été à la centrale de la Trenché sur la rivière Saint-Maurice, où des milliers de travailleurs étaient quotidiennement à l'embauche. Il commentera lui-même ultérieurement, à Radio-Canada, cette expérience que l'on devine significative pour lui :

Ce fut pour moi une expérience fascinante qui m'a permis de découvrir la réalité ouvrière. J'y ai découvert un monde où régnait une chaleur humaine extraordinaire. Cela ne tient pas seulement au fait qu'il y avait des milliers d'hommes isolés qui vivaient à construire un barrage, mais je pense que c'est le propre du milieu ouvrier que d'avoir une vie communautaire beaucoup plus développée que chez les intellectuels à l'Université. J'ai connu là ce qu'étaient une fraternité humaine, une entraide humaine et j'en garde un très bon souvenir. Ça a changé beaucoup ma vision des choses. Je me souviens très bien que j'avais alors dit à mes amis que je trouvais que nous étions un peu coupés du monde avec notre grec et notre latin et avec Homère et Virgile. Ça a marqué profondément ma vie du fait que je suis, par la suite, resté beaucoup plus proche des gens<sup>131</sup>.

C'est dire qu'Hamelin pu trouver, dans l'histoire ouvrière, non seulement un lieu d'enracinement concret pour lui-même mais aussi, une sorte de pragmatisme des valeurs,

---

<sup>130</sup> Citons en exemple les grève d'Asbestos de 1949, grève des cheminots de 1950, grève du textile à Louiseville en 1952, grève de Murdochville et de l'Alcan en 1957, grève du journal *La Presse* en 1958, grève de la chaîne de télévision Radio-Canada à Montréal en 1959.

<sup>131</sup> « Entrevue avec Jean Hamelin », *Êtres d'autrefois. Évocation des périodes estivales d'antan*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 28 juin 1988.

une pratique ordinaire de l'entraide, un sens de solidarité et de fraternité et un respect spontané de l'autre qui n'est pas sans rappeler cette « décence ordinaire » (*common decency*) dont parlait Georges Orwell. Encore ici, dans un Québec de plus en plus critique de la légitimité du régime cléricliste et de ses virtualités idéologiques abstraites, la captation du monde ouvrier pouvait apparaître comme un puissant vecteur d'incorporation dans un réel positif et tangible. Cette captation devenait aussi dépositaire de la critique d'un libéralisme outrancier dans sa propension à privatiser les valeurs naturelles de convivialité, de générosité, de confiance, de reconnaissance et à briser les liens sociaux minimaux mais non moins fondamentaux des sociétés. Sur ce point, comme nous l'avons vu dans la précédente section, Hamelin se montre plus enclin que Ouellet à identifier le capitalisme sous son jour oppressif. Cette différence pourrait s'expliquer du fait qu'Hamelin a surtout travaillé, dans ses recherches, sur la réalité du capitalisme industriel, dont les principaux théâtres d'opération – ceux de la production, du marché et du travail – prescrivait plus explicitement son procès d'exploitation.

Pas plus qu'il n'est spontané, l'intérêt d'Hamelin pour la question ouvrière n'est pas indifférent à la conjoncture sociale du Québec des années 1960, marqué par la montée en force du secteur tertiaire et la croissance importante du taux de syndicalisation et du nombre de grèves<sup>132</sup>. L'affirmation de plus en plus autonome du mouvement ouvrier conjugué au développement d'une représentation conflictuelle de la structure sociale aménage un terrain favorable à l'émergence d'une historiographie sur la classe ouvrière, elle-même en quête d'une conscience historique propre<sup>133</sup>. Il faut dire qu'avant les années 1970, les travaux en langue française sur l'histoire de la classe ouvrière et du mouvement ouvrier au Québec étaient quasi inexistantes, sinon limités aux écrits apologétiques et engagés des militants du syndicalisme catholique. Il est aussi assez significatif que ce soit plutôt les sociologues et les spécialistes en relations industrielles qui, les premiers, se sont intéressés au mouvement ouvrier, dans une perspective moins diachronique que synchronique et fonctionnaliste<sup>134</sup>. Dans le cas d'Hamelin, on peut d'ailleurs penser que c'est en côtoyant de près la sociologie

---

<sup>132</sup> Entre 1960 et 1966, le taux de syndicalisation au Québec passera de 30% à 35% (voir Céline Saint-Pierre, « Aperçu historique du mouvement ouvrier au Québec : 1827-1976 », *Politique aujourd'hui*, n° 7-8, 1978, p. 16).

<sup>133</sup> Fernand Harvey, *Le mouvement ouvrier au Québec*, *op. cit.*, p. 15.

<sup>134</sup> *Ibid.*, p. 11.

lavalloise, notamment au sein de l'Institut supérieur des sciences humaines, qu'il en vint à précipiter ses intentions de développer un champ de recherche sur l'histoire des travailleurs.

Quoi qu'il en soit, ce choix de thème historiographique n'est pas non plus sans lien avec ses travaux antérieurs. On pourrait effectivement le situer comme un « appendice<sup>135</sup> » à son plus vaste chantier en histoire économique. Déjà, dans *Économie et société en Nouvelle-France*, Hamelin est préoccupé du sort des « gens de métier » venus de France, plus particulièrement à leur valeur professionnelle dont il avait fait un critère d'analyse dans l'examen des entraves à l'essor de l'économie du Régime français. La prise en compte d'un premier démarrage industriel québécois au XIX<sup>e</sup> siècle dans l'*Histoire économique du Québec* avait, pour sa part, posée plus explicitement la question de la naissance d'un prolétariat urbain francophone, prolétariat que l'on disait absent avant la poussée industrielle de la Seconde Guerre. La recherche menée à partir de la presse d'époque avait rapidement fait comprendre à Hamelin que le développement de nouvelles formes et division du travail avait significativement reconfiguré ses conditions d'exercice. Le chapitre qu'il consacrait aux nouvelles relations du capital et du travail dans cet ouvrage apportait d'ailleurs de nombreux faits sur la montée en importance de la question ouvrière au XIX<sup>e</sup> siècle à travers notamment la multiplication des grèves et les débuts de l'activité syndicale. Hamelin et Roby y énonçaient la thèse classique d'un paternalisme bienveillant qui imprègne la relation maître-apprenti avant la révolution industrielle, paternalisme qui se serait progressivement estompé pour faire place à « d'authentiques asservissements<sup>136</sup> », symbolisés entre autres par la mise en place du *sweating system* dans diverses branches de la production (textiles, chaussures, cigares, etc.). À mesure que progressait le développement industriel, s'était aussi affirmé une solidarité ouvrière attestant l'existence d'une classe de travailleurs déjà active bien avant les années 1950. En 1970, Hamelin avait également fait paraître, avec Paul Larocque, un *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX<sup>e</sup> siècle*, petit volume recensant, dans un ordre chronologique et à partir d'un inventaire systématique de quelques journaux, les grèves ayant eu lieu dans la province. Envisagé comme une « carte routière qui permettra aux historiens de s'aventurer dans le

---

<sup>135</sup> Jacques Rouillard, « Vingt-cinq ans d'histoire du syndicalisme québécois. Quelques acquis de la recherche », *loc. cit.*, p. 173.

<sup>136</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, *op. cit.*, p. 307.

monde des travailleurs », ce répertoire proposait d'envisager les grèves comme « des moments privilégiés dans la vie des travailleurs [,] des miroirs qui réfléchissent la condition des travailleurs et leurs aspirations, la vie des unions qui les regroupent et la perception qu'en ont les autres classes sociales<sup>137</sup> ».

Du même souffle, en plus d'assurer la direction de plusieurs mémoires de maîtrise et de thèses de doctorat sur le sujet, Hamelin décidait, en 1968, de consacrer un séminaire de maîtrise à l'histoire des travailleurs au Québec, une première dans l'histoire du réseau d'enseignement supérieur québécois. La formule prévoyait une série de rencontres en plénière, entrecoupées de périodes de lectures intensives autour des thématiques de l'« organisation du travail », du « travailleur et son environnement » et des « travailleurs comme classe sociale<sup>138</sup> ». Ce séminaire allait tenir lieu, pendant plusieurs années, d'un laboratoire de mise en pratique du travail collectif, où s'affinerait la recherche et se déploierait les capacités fédératrices d'Hamelin. Dans l'avant-propos du livre *Les travailleurs québécois, 1851-1896*, paru en 1973, Hamelin écrivait :

La nouvelle génération d'étudiants n'accepte plus de dissenter à vide. Partant du principe qu'on fabrique des savants en faisant de la science avec des étudiants, elle soutient qu'une authentique transmission des connaissances débouche sur le progrès du savoir. [...] [C]es étudiants, par-delà leur impatience de bâtir la cité, ont saisi intuitivement l'essence même de la vie universitaire, qui est une commune aventure intellectuelle vécue par des étudiants et des professeurs<sup>139</sup>.

Fruit des recherches et des analyses d'étudiants dont le séminaire d'Hamelin avait constitué le principal cadre de réalisation, ce premier recueil historique sur l'histoire de la condition ouvrière québécoise durant la période industrielle entendait, en quelque sorte, restituer la mémoire de ces « oubliés de l'Histoire », trop longtemps neutralisée par les catégories du métarécit politico-national. « Donner une voix à la misère, n'est-ce pas donner un sens à une souffrance que d'aucuns ont crue vaine?<sup>140</sup> », renchérisait l'historien lavallois. Voulant « dépasser les perspectives d'une histoire du syndicalisme ou du mouvement ouvrier », il

---

<sup>137</sup> Jean Hamelin, Paul Larocque et Jacques Rouillard, *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Les Presses de l'École des Hautes Études Commerciales, 1970, p. 7-8.

<sup>138</sup> « Séminaire de Jean Hamelin, *Les travailleurs québécois, 1941-1972 - juin 1972* », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02949/ dossier « histoire - séminaire (1971-77) ».

<sup>139</sup> Jean Hamelin (dir.), *Les travailleurs québécois, 1851-1896*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1973, p. xv.

<sup>140</sup> *Ibid.*, p. xvi.

s'agissait ici d'étudier, en s'appuyant sur les théories et analyses de Marcel David et d'Alain Touraine, les « travailleurs » – plus particulièrement les travailleurs industriels – comme « phénomène social total », c'est-à-dire au regard de leur condition dans toutes les manifestations de leur existence individuelle et collective (vie professionnelle, statut professionnel, psychologie, existence familiale, mode de vie, instruction, culture)<sup>141</sup>. Bien que sommaire, cette étude n'en demeurait pas moins ambitieuse dans sa démarche autant que dans sa portée et allait susciter des vocations chez sa jeune équipe de recherche formée de chercheurs universitaires en devenir comme Fernand Harvey, Léon Thériault, Gratien Allaire et Jacques Rouillard.

### 3.5 *L'histoire des idéologies*

Dernier chantier de recherche majeur auquel prend part Hamelin à compter des années 1960, l'histoire des idéologies vient ouvrir un nouvel étage historiographique de la société globale, celui des « mentalités ». Elle signale déjà une bifurcation dans la trajectoire de l'œuvre d'Hamelin qui, comme nous le verrons plus loin, se montrera progressivement plus sensible à l'analyse des phénomènes culturels et symboliques du passé. Ce chantier sur les idéologies s'inscrit dans le cadre de la programmation scientifique de l'Institut supérieur des sciences humaines (ISSH) de l'Université Laval. Fondé en 1967 à l'initiative de Fernand Dumont, qui en assurera la direction jusqu'en 1973, cet institut avait vu le jour dans le but d'offrir un « carrefour de réflexion », un « milieu de travail » favorable au déploiement de la recherche et de l'enseignement interdisciplinaire<sup>142</sup>. Conformément à ce mandat, il était prévu au départ que l'orientation de la recherche s'y déploie en fonction de deux grands pôles : l'étude des phénomènes culturels, notamment au Québec, et les études en relation avec le développement et l'aménagement du territoire. Après le départ précipité de Gérald Fortin, qui devait assurer la direction du second axe, l'Institut s'est développé surtout autour du premier axe sous la direction de Dumont qui, avec le concours d'un groupe de professeurs, d'assistants de recherche et d'étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> cycles, s'est intéressé à l'étude des mentalités et des représentations collectives de la société québécoise

---

<sup>141</sup> *Ibid.*, p. 15.

<sup>142</sup> Nicole Gagnon, « Le Département de sociologie, 1943-1971 », *loc. cit.*, p. 115.



contemporaine. Difficile à mettre réellement en pratique, l'interdisciplinarité s'y manifestera surtout à travers une alliance entre la sociologie et l'histoire dans la mise sur pied d'un séminaire sur les idéologies au Canada français, dirigé conjointement par Dumont, Hamelin et Jean-Paul Montminy (également sociologue à Laval) et regroupant des étudiants issus de ces deux disciplines<sup>143</sup>.

Cette fertilisation transdisciplinaire entre la sociologie et l'histoire est, pour beaucoup, le fruit d'une indéfectible amitié entre Hamelin et Dumont. Cette amitié s'appuie sur une forte estime réciproque mais aussi sur un ensemble de « connecteurs » qui transcendent les tempéraments de chacun. Elle porte d'abord la marque d'un commun engagement envers l'interdisciplinarité dans la production et la transmission du savoir. Chez Hamelin, cet engagement ressort surtout du mandement interdisciplinaire des *Annales* alors que, chez Dumont, il structure l'orientation même de l'œuvre qui, en privilégiant une réflexion épistémologique sur les sciences humaines, s'enracine dans une problématique foncièrement transdisciplinaire<sup>144</sup>. On sait par ailleurs combien, chez Dumont, le parcours interdisciplinaire du sociologue est tout particulièrement indissociable d'un dialogue constant et fécond avec le savoir historique. Dans l'épistémologie dumontienne, l'histoire, source d'héritage et de mémoire, apparaît non seulement comme une forme de transcendance, indispensable au bien-être des sociétés et des individus. Elle se situe aussi, pour le dire à la suite de Julien Goyette, « à la frange » des deux « cultures » que représentent les sciences et les traditions<sup>145</sup>. Inversement, chez Hamelin, on sait aussi combien les sciences sociales, particulièrement actives à Laval dans les années 1950, ont fortement contribué à « aiguillon[er] » sa lecture du passé à l'enseigne de l'histoire économique et sociale<sup>146</sup>. Soucieux d'une science interdisciplinaire et d'une pratique collective de la recherche, Dumont et Hamelin se reconnaissent aussi une vocation

---

<sup>143</sup> *Ibid.*

<sup>144</sup> Sur ces questions, voir Serge Cantin, « Interdisciplinarité et transdisciplinarité chez Fernand Dumont », *Laval théologique et philosophique*, vol. 55, n° 1, février 1999, p. 49-63.

<sup>145</sup> Julien Goyette, « Histoire, historiens et Genèse de la société québécoise », *Bulletin d'histoire politique*, vol 9, n° 1, automne 2000, p. 71; Voir aussi Julien Goyette, *Temps et culture. [...]*, op. cit. Voir aussi Julien Massicotte, *Culture et herméneutique. L'interprétation dans l'œuvre de Fernand Dumont*, Québec, Éditions Nota bene, 2006, 240 p.

<sup>146</sup> Jean Hamelin, « L'histoire des historiens : entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité », *loc. cit.*, p. 219.

profonde pour l'enseignement, qu'ils jugent primordial dans leur fonction d'universitaire<sup>147</sup>. Tous deux attachés à une conception non utilitaire et non économiciste du savoir, ils sont travaillés par la même inquiétude d'une dissociation graduelle entre l'enseignement et la recherche, d'une formation supérieure qui serait davantage technique que savante, mais aussi par l'hyperspécialisation de la recherche qui ne prendrait plus appui sur une culture générale et les rudiments d'une formation fondamentale<sup>148</sup>. Ils sont aussi unis par un parti pris humaniste qui, surtout dans leurs œuvres plus matures des années 1970 et 1980, s'érigera contre la tendance à la remise en cause de l'Homme, dans son essence et ses valeurs, par une civilisation technicienne et une science rationalisante et objectivante coupée de l'activité significative des communautés humaines. Tous deux ont aussi en partage cette même interpellation – en bonne partie générationnelle – pour la question sociale. Eux-mêmes issus de milieux ouvriers et d'une première génération scolarisée, ils avaient vécu une double dynamique analogue de déracinement; celle, d'abord, d'un *déracinement individuel* depuis la culture populaire vers la culture classique et savante, homologuée à celle du *déracinement collectif* qu'avait connu le Québec dans l'entre-deux-guerres, alors confronté à la rapidité des phénomènes d'urbanisation et d'industrialisation<sup>149</sup>. Cette expérience de jeunesse partagée leur avait, en quelque sorte, fourni une puissance d'interrogation sur le présent et le passé<sup>150</sup>. La solidarité avec la vie des humbles, des gens ordinaires et de la masse des « oubliés » que l'on retrouve exprimée

---

<sup>147</sup> Dumont s'identifie effectivement d'abord comme un homme d'enseignement. Il s'agissait là de « [s]on premier métier », comme il le répétait souvent selon son collègue Jean-Paul Montminy (voir J-P Montminy, « Fernand Dumont : un ami, un collègue » dans Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, Institut québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 526).

<sup>148</sup> On trouvera cette inquiétude exprimée en filigrane de l'ouvrage *L'éducation 25 ans plus tard! Et après?* (Institut québécois de recherche sur la culture, 1990), auquel Dumont et Hamelin ont contribué.

<sup>149</sup> Serge Cantin présente ces « deux traumatismes, individuel et collectif » comme « la source intarissable » du questionnement de Dumont sur la culture et sur l'anthropologie moderne (S. Cantin, « Philosophie et culture chez Fernand Dumont », *Argument*, vol. 10, n° 1, automne 2007-hiver 2008, [En ligne], <http://www.revueargument.ca/article/1969-12-31/404-philosophie-et-culture-chez-fernand-dumont.html>). Voir aussi Jean-Philippe Warren, *Un supplément d'âme, op. cit.*

<sup>150</sup> Bien que cette démonstration ne soit plus à faire chez Dumont, rappelons seulement que ses racines « populaires » sont à la source de sa théorisation duale de la culture (c'est-à-dire la dialectique de distance et de proximité entre la « culture première » et « culture seconde »). Dumont n'écrivait-il pas lui-même, à propos de son propre itinéraire sociologique : « À ceux qu'ont agacés mes rappels épisodiques de Montmorency, je dois avouer une faute plus grave encore : même mes livres théoriques ne parlent pas d'autre chose. Les questions qui m'ont occupé, de l'épistémologie à la sociologie de la connaissance et de la culture, n'ont pas d'autre foyer » (F. Dumont, « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, vol. 15, nos 2-3, mai-août 1974, p. 255).

dans leurs travaux savants respectifs, s'adosse à l'idéal d'une économie mise au service de l'humain et adaptée aux besoins des travailleurs<sup>151</sup>. Prééminence de la question sociale, soulevée notamment à travers les thématiques de l'industrialisation et du mouvement ouvrier, qui se conjugue néanmoins, autant chez Hamelin que chez Dumont, avec le souci évident d'un enracinement dans la culture, la tradition et l'histoire du Québec. Si la question nationale « à l'ancienne » avait, à leurs yeux, trop longtemps masqué l'enjeu des inégalités sociales et des rapports de classe au Canada français, on peut penser que le sociologue comme l'historien ressentaient l'urgence de les repenser dialectiquement, au prisme de la « société globale » ou encore, plus simplement, de la « synthèse », genre qu'ils ont tous deux d'ailleurs beaucoup pratiqué<sup>152</sup>. Finalement, et en devançant ici quelque peu notre analyse des sections à venir, on peut penser que l'amitié Dumont-Hamelin s'était aussi soudée autour de la question religieuse. En effet, tous deux ouvertement croyants, ils avaient grandi dans l'horizon d'une rupture avec la chrétienté cléricale et au contact d'une intelligence critique de la tradition catholique. Profondément marqués par le climat réformiste de Vatican II, confrontés à une modernité de plus en plus séculière et laïque, ils avaient pourtant refusé de réduire l'Église à un strict objet de domination et de contrôle, quitte même à lui prêter une fonction toujours émancipatrice dans le Québec contemporain. Ce recours commun aux racines historiques, culturelles et religieuses du Québec les incitera d'ailleurs, au cours de la décennie 1970, à engager une réévaluation critique de la Révolution tranquille. Nous y reviendrons.

Tenu sur une période de quatre ans, le séminaire Dumont-Hamelin-Montminy fut l'un des espaces majeurs d'approfondissement de cette amitié en même temps qu'un lieu privilégié d'élaboration d'une réflexion et d'une recherche pionnières sur les idéologies au Canada français. Sa programmation couvrira successivement les périodes 1850-1900, 1900-1930, 1930-1940 et 1940-1976, suivant le modèle consacré de la recherche

---

<sup>151</sup> Sur le rapport de Dumont à l'économisme, voir entre autres Jean-Philippe Warren, « Portrait d'un prophète: Fernand Dumont (1927-1997) », dans Jean-Philippe Warren et Gilles Routhier (dir.), *Les visages de la foi. Figures marquantes du catholicisme québécois*, Montréal, Fides, 2003, p. 245-257.

<sup>152</sup> Chez Dumont, l'art de la synthèse s'est probablement au mieux exprimé dans *Genèse de la société québécoise*. Chez Hamelin, on dénombre aussi quelques ouvrages et textes de synthèse sur le Québec: Jean Hamelin, *Le Canada français : son évolution historique*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1967, 80 p.; Jean Hamelin (dir.), *Histoire du Québec*, Toulouse/Saint-Hyacinthe, Privat/Edisem, 1976, 500 p.; Jean Hamelin et Jean Provencher, *Brève histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1981, 169 p.

collaborative où le séminaire tenait lieu de véritable « atelier de production<sup>153</sup> ». Le principe consistait, pour les étudiants, à réaliser chacun une recherche sur un thème qui relevait de la période étudiée puis de soumettre leur dossier à la discussion et à l'examen en groupe. Une fois abrégés et remaniés, ces travaux furent publiés en six volumes parus aux Presses de l'Université Laval entre 1971 et 1982, sous le titre *Les idéologies au Canada français*. Bien qu'il s'en tiendra surtout à un plan empirique et souvent descriptif, ce chantier ouvrira des directions nouvelles de la recherche historique en balisant des panoramas idéologiques jusque-là peu étudiés. Il s'agissait surtout d'autoriser un degré d'autonomie aux idéologies par rapport aux déterminations socio-économiques et structurelles afin d'être mieux à même d'en reconstituer la « structure interne et la rationalité au moyen d'une méthode analogue à celle de la psychanalyse sociale<sup>154</sup> ». Ce mode d'approche de l'idéologie au sein de l'ISSH était surtout à mettre à l'actif de Dumont, qui en avait déjà jeté les fondements dans *Le lieu de l'homme*, son maître-ouvrage paru en 1968, avant de les approfondir dans *Les idéologies* (1974). Sa théorie de la culture comme *vécu immédiat* (culture première) et comme *distance* (culture seconde) avait justement pour ambition de renouer avec un idéalisme et un humanisme que l'épistémologie structuraliste et constructiviste des années 1960 prétendait avoir éradiqué des « sciences de l'homme ». En réinstituant l'« Homme avec un grand H » comme sujet de la culture et de l'histoire, il s'agissait aussi d'œuvrer pour une reconnaissance « positive » des représentations qui, irréductibles à une stricte « rationalisation » de conventions arbitraires traduisant symboliquement des mécanismes de pouvoir et d'occultation du réel, pouvaient aussi s'entrevoir comme une « intellectualisation<sup>155</sup> ». Dans cette perspective, l'idéologie apparaissait moins comme le reflet déformant de la réalité, justiciable d'une herméneutique du soupçon, que comme une précieuse ouverture à cette autre dimension, subjective et autonome, de la culture dans laquelle l'Homme fait sens de sa présence au monde à distance des signes et des habitudes de son milieu immédiat<sup>156</sup>.

---

<sup>153</sup> Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, « Avant-propos », *Recherches sociographiques*, « Idéologies au Canada français, 1850-1900 », vol. 10, n° 2-3, 1969, p. 143.

<sup>154</sup> Fernand Harvey, « Fernand Dumont et les études québécoises », dans Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *op. cit.*, p. 492.

<sup>155</sup> Serge Cantin, « Une herméneutique critique de la culture », dans Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *op. cit.*, p. 58.

<sup>156</sup> Jacques Beauchemin, « Présentation générale » dans *Œuvres complètes de Fernand Dumont. Philosophie et sciences de la culture I - Tome I*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. xlvi.

Deux orientations seront successivement privilégiées dans la série de volumes sur les idéologies au Canada français, avec pour ligne de partage des eaux les années 1940, décennie qui, d'après les éditeurs, avait marqué « le changement réel, indiscutable, dans l'histoire des mentalités au Canada français<sup>157</sup> ». Les trois premiers volumes prendront davantage la forme d'un inventaire idéologique, réunissant surtout des études consacrées aux journaux (*Le Devoir*, *l'Action Catholique*, *Le Montreal Daily Star*, *Le Jour*, *l'Ordre*, *La Nation*, *La Bonne Nouvelle*, *Le Fasciste Canadien*, *Clarté*) ainsi qu'à des personnalités marquantes des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles (Louis-François Richer-Laflèche, Louis-Antoine Dessaulles, Henri Bourassa, Médéric Lanctôt, Zacharie Lacasse, Laurent-Olivier David, Alfred Charpentier, Édouard Montpetit). Dans ceux-ci, Hamelin y contribuera trois études qui, sans le contredire, chercheront à nuancer le postulat idéaliste d'ensemble. Chacune à leur manière, ces études, comprises dans le propos d'introduction, viseront à montrer en quoi la dynamique idéologique portait inévitablement la marque de la conjoncture dans laquelle elle s'était manifestée. Dans sa trame de fond, le propos d'Hamelin reprenait la perspective de l'insertion difficile du Québec dans le marché nord-américain en posant l'hypothèse d'un « hiatus » entre son évolution économique et l'évolution – ou plutôt la « stagnation » – psychologique, culturelle et idéologique de ses habitants<sup>158</sup>. Les trois volumes suivants, parus dans les années 1980, seront le fruit d'un projet de plus vaste envergure sur les « mutations culturelles du Québec contemporain », couvrant la période 1940-1970 et auquel Hamelin fut étroitement associé<sup>159</sup>. Ces derniers devaient déboucher sur une synthèse de sociologie historique qui prendrait en compte les mutations opérées dans les sphères de la presse, la littérature, les mouvements sociaux, les syndicats, les partis politiques et l'Église. Hamelin y co-signera, avec Jean-Paul Montminy, une étude sur « les

---

<sup>157</sup> Fernand Dumont, Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, « Avant-propos », *Idéologies au Canada français*. [...], *loc. cit.*, p. 17.

<sup>158</sup> Jean Hamelin et Yves Roby, « L'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896 », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1850-1900*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971, vol. 1, p. 13-25; Jean Hamelin et J-P Montminy, « Une deuxième phase d'industrialisation » dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, vol. 2, p. 15-28; Jean Hamelin et J-P Montminy, « La crise », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, vol. 3, p. 21-28.

<sup>159</sup> Hamelin assurera la direction de cette seconde phase du projet sur les idéologies aux côtés des professeurs Claude Beauchamp, Nicole Gagnon, Marc-André Lessard, Jean-Paul Montminy et Peter Southam.

mutations de la société québécoise, 1939-1976 » dans laquelle il proposera une périodisation originale dans le récit de la praxis politique de la Révolution tranquille. Celle-ci était présentée comme le fruit des transformations socio-économiques étalées sur une conjoncture décennale caractérisée par une phase de ralentissement (1956-1961) et d'expansion (1962-1966)<sup>160</sup>.

La sensibilité plus matérialiste et structuraliste d'Hamelin n'eut pas l'heur de contenter les recenseurs, qui seront plusieurs à critiquer ce chantier sur les idéologies au Canada français au motif qu'il s'agissait d'une « histoire [...] souvent réduite à l'examen de la structure interne du discours idéologique<sup>161</sup> » ou encore « accroché[e] "abstraitemment" aux discours supportés par les textes, essentiellement ceux des élites<sup>162</sup> ». Qu'à cela ne tienne, cette réorientation du regard vers l'histoire des idéologies signalait une mutation dans le champ scientifique québécois qui se déroulait en synchronie avec le climat intellectuel plus large en Occident. Elle portait certainement la marque d'un épuisement du déterminisme des structures dans l'analyse des processus historique, épuisement corrélatif au contexte de fin des Trente Glorieuses et de remise en cause du dogme de la croissance économique. La captation de la psyché humaine et des idéologies apparaissait alors comme le contrepoids indispensable d'une histoire sociale quantitative qui, paradigmatiquement achevée dans les années 1960, avait peut-être trop négligé le sens de l'existence humaine et le sort de la culture. Comme le fait remarquer François Dosse, n'était-ce pas d'ailleurs là « le propre de la plupart des historiens labroussiens de l'époque qui, tous marqués par leurs connaissances précises de l'infrastructure, essaieront néanmoins de maintenir les deux bouts de la chaîne et concentreront leurs efforts dans le sens de la recherche des corrélations entre les divers phénomènes sociaux et mentaux<sup>163</sup> »? Tel est précisément, nous semble-t-il, l'évolution qui caractérisera le positionnement historiographique et intellectuel d'Hamelin dans le nouvel horizon que vont dessiner les années 1970.

---

<sup>160</sup> Jean Hamelin et J-P Montminy, « Les mutations de la société québécoise, 1939-1976. Temps, ruptures, continuités », *Idéologies au Canada français 1940-1976. Tome I. La presse et la littérature*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981, 360 p.

<sup>161</sup> Serge Gagnon, « L'histoire des idéologies québécoises : quinze ans de réalisations », *Histoire sociale*, vol. 9, n° 17, mai 1976, p. 18.

<sup>162</sup> Jean-Charles Falardeau, « Propos sur les idéologies au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 27, n° 3, 1976, p. 401-402.

<sup>163</sup> François Dosse, *L'histoire en miettes. [...], op. cit.*, p. 200.

## 4. Dans les eaux troubles de l'administration

La forte implication de Jean Hamelin dans les débats politiques au sein de l'Université Laval colore d'un jour nouveau l'image sans doute convenue que l'on peut se faire du savant neutre et désengagé. Car s'il est vrai qu'Hamelin s'est moins « engagé » dans la cité que ses deux autres collègues historiens, force est de constater que sur le front des mutations de l'institution universitaire québécoise, il fut probablement l'un des universitaires les plus militants de sa génération. Si l'on s'autorise, dans les prochaines pages, à se détourner un peu de la trajectoire historiographique d'Hamelin pour aborder cet aspect moins connu de sa carrière, c'est parce que, plus qu'une tâche obligatoire, l'administration tiendra lieu chez lui d'une vocation qui infléchira le destin de sa propre carrière, tant comme universitaire que comme historien. Pour le dire avec Christine Piette, ce volet de son activité, qu'il a développé parallèlement à son travail scientifique, reste « inséparable des autres<sup>164</sup> ». En effet, entre 1968 et 1974, l'administration occupera son emploi du temps sur une base presque quotidienne. Il sera notamment membre actif du Comité de la réforme de l'Institut d'histoire, membre de multiples commissions d'études sur l'organisation de la recherche à l'Université Laval, militant engagé au sein des structures de l'APUL, vice-doyen à la recherche de la Faculté des lettres (1969-1971) puis directeur du Département d'histoire de Laval (1971-1974). Ces diverses prises de fonction pourraient paraître triviales si on les extrayait de leur contexte qui recouvre non seulement le processus de départementalisation de l'Institut d'histoire, mais aussi une transformation en profondeur des structures de l'Université Laval qui se dote d'une nouvelle charte provinciale en 1971. C'est dire que sur ces phénomènes, l'itinéraire d'Hamelin offre un point d'observation privilégié.

### 4.1 Participation, collégialité et responsabilité collective

Hamelin est embauché, en 1957, dans une université en plein bouleversement, sur la fin du rectorat de Mgr Alphonse-Marie Parent, en poste depuis 1944. Sous son règne, l'Université Laval avait entamé une importante transformation de ses structures avec, à la clé, le projet

---

<sup>164</sup> Christine Piette, « La participation des professeurs et des professeures à la gestion des universités est-elle encore possible et souhaitable? », dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir. [...], op. cit.*, p. 19.

d'édification de la nouvelle cité universitaire, loin de son Vieux-Québec natal. L'aménagement de ce nouveau terrain et la construction de nouveaux pavillons battent le rythme d'une expansion sans précédent où les défis en matière de coordination, de communication, d'organisation et d'adaptation se font nombreux. Cette rupture géographique se combine à une seconde rupture, pratique et juridique, avec le Séminaire de Québec, qui avait présidé aux destinées de l'université depuis plus d'un siècle. Comme l'écrit Paul-André Laberge, la période qui s'étend des années 1950 jusqu'à la fin de la décennie suivante se déroule sur fond d'une dynamique de « lavallisation » de l'université qui, à terme, la rendra entièrement autonome dans son administration<sup>165</sup>. La séparation des deux instances va s'effectuer progressivement sous le coup d'une première révision des statuts en 1965, qui élargira la composition du Conseil de l'Université en y invitant des professeurs titulaires ou agrégés à y siéger, puis d'une seconde, en 1971, lors de l'adoption d'une nouvelle charte universitaire sanctionnée par l'Assemblée nationale du Québec.

Cette évolution se déroule en synchronie avec le climat réformiste du Québec des années 1960, dont l'éducation est, rappelons-le, l'une des pierres angulaires. Énoncée en toutes lettres dans le Rapport Parent, la démocratisation de l'enseignement supérieur est perçue comme une nécessité essentielle dans un pays de plus en plus développé et qui aspire à une plus grande égalité des chances. Bien que peu discutée dans le rapport, la situation de l'université est néanmoins très affectée par certaines recommandations. Par exemple, la création d'un ministère de l'éducation et le développement des Cégeps retirent à l'université le quasi-monopole qu'elle détenait jusque-là sur l'organisation de l'enseignement secondaire. Ces réformes, combinées à l'effet du *baby-boom*, font également exploser les clientèles des études supérieures avec comme corollaire l'embauche massive de nouveaux professeurs, la complexification accélérée des administrations universitaires et la décentralisation de son réseau (notamment avec la création de l'Université du Québec et ses constituantes). En outre, la remise en question des structures

---

<sup>165</sup> Cette « lavallisation » de l'université va s'effectuer de concert avec le supérieur général du Séminaire, Mgr Vachon, qui facilitera cette transition en nommant à la direction du Séminaire le vice-recteur laïc, Louis-Philippe Bonneau, les doyens des facultés ainsi que le directeur de l'École des gradués. Cette décision, approuvée en conseil, s'était aussi combinée avec une progressive séparation des comptabilités de l'Université et du Séminaire, qui donnait au Conseil exécutif de l'Université le pouvoir d'approbation finale sur les budgets de fonctionnement et d'investissement de l'institution (Voir Paul-André Laberge, *L'Université Laval (1952-1977) : vers l'autonomie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, p. 43-44).



professionnelles amène les professeurs et les administrateurs à devoir se situer par rapport au rôle accru de l'État dans le fonctionnement du système universitaire. C'est le cas notamment à l'Université de Montréal où, dès le début des années 1960, des professeurs se mobilisent pour réclamer le statut non confessionnel de l'institution et précipiter la refonte de sa charte<sup>166</sup>. Il en va de même pour la transformation rapide des pratiques professionnelles d'une société de plus en plus étatisée, qui force l'université à devoir mieux anticiper les réaménagements nécessaires à l'exercice des professions et adapter ses enseignements et ses recherches en conséquence. L'Université, à l'image de l'ébullition politique et culturelle ambiante, devient aussi un milieu de plus en plus conflictuel, où s'affrontent, d'un côté, l'attachement des générations plus âgées à un mode de fonctionnement plus hiérarchique et, de l'autre, un désir de participation et d'horizontalité exprimé par une jeunesse étudiante et professionnelle davantage soucieuse de son propre rôle. L'émergence d'une conception de moins en moins élitiste et plus égalitariste de l'ordre social incite cette dernière à se doter de nouvelles structures syndicales pour faire valoir ses idées et défendre le principe de représentativité<sup>167</sup>. Laval n'échappe d'ailleurs pas à ce phénomène, alors qu'en octobre 1968, un groupe de leaders dissidents de l'AGEUL décide d'occuper pendant plusieurs jours les bureaux du recteur et des vice-recteurs pour réclamer plus de participation des étudiants dans les structures de l'université. Comme ailleurs en Occident, l'université québécoise entre en situation de « crise », engendrée par les nombreux défis d'adaptation aux nécessités modernes de la société.

Ce remaniement en profondeur du champ idéologique et des structures du système d'éducation conjugué au « vide de pouvoir » laissé par la coupure des liens avec le Séminaire oblige l'Université Laval à revoir ses statuts et ses fonctions. Cela signifie, entre autres, qu'elle doit repenser en profondeur son développement, son régime d'études, sa pédagogie, le contenu de ses programmes ainsi que la planification de son enseignement et de la recherche. Aux côtés de quelques professeurs, dont André Côté, Réal Ouellet, Clément Lockquell, Ernest Eichelbrenner et André Lemonde, Jean Hamelin sera au coeur

---

<sup>166</sup> En 1967, l'Université de Montréal adopte une nouvelle charte, dont les statuts consacrent le caractère laïque de l'institution en faisant de la liberté académique (plutôt que le catholicisme) sa valeur centrale (voir Jacques Rouillard, *Apprivoiser le syndicalisme en milieu universitaire. Histoire du syndicat des professeurs et professeures de l'Université de Montréal*, Montréal, Boréal, 2006, p. 43).

<sup>167</sup> Voir Michel Bock, « De la "tradition" à la "participation" : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », *Cahiers Charlevoix*, vol. 8, 2010, p. 111-196.

de cet effort en inspirant une réflexion déterminante sur l'avenir de Laval et, plus fondamentalement, sur l'idée même d'université et la place que devraient y occuper ses professeurs. À la fin des années 1960, il s'impliquera activement au sein de l'APUL, qui cherche alors à doter l'Université d'une structure interne de direction à caractère démocratique, ainsi que dans les pages de sa revue, *Forum universitaire*, où l'historien en appellera à une participation accrue des professeurs dans la gestion de l'Université sur la foi d'une nouvelle vision de l'institution.

Deux principes interreliés fondent cette nouvelle vision qu'Hamelin appelle de ses vœux : la responsabilité collective et la collégialité. Puisque la conservation, la progression et la transmission du savoir par la relation professeur/étudiant constituaient le cœur de la mission universitaire, il revenait d'abord aux professeurs, selon Hamelin, d'en définir la finalité et les moyens nécessaires de l'atteindre. « Le professeur incarne la fonction de l'université, écrit-il. C'est donc le personnage central dans une université. Investi d'une fonction très lourde et très vaste, il a besoin d'un milieu taillé à sa mesure pour exercer ses responsabilités<sup>168</sup>. » Si la vieille charte royale de l'Université Laval prévoyait une certaine participation des professeurs à l'administration de l'université et de ses facultés, cela s'effectuait seulement à titre personnel par le biais de titulaires désignés<sup>169</sup>. L'omniprésence du Séminaire dans la gestion de l'Université Laval avait par ailleurs favorisé, avec le temps, le développement d'une structure universitaire très morcelée, redevable au modèle du « maître-apprenti » dans lequel la tradition collégiale, entendue comme un pouvoir exercé collectivement par un groupe de professeurs unis par des fonctions communes, ne pouvait pleinement se déployer<sup>170</sup>. Or, la fragmentation accélérée des disciplines scientifiques, la spécialisation des savoirs, la multiplication des programmes d'étude et leur imbrication, la massification de l'université ainsi que l'exigence de formation de cadres supérieurs et intermédiaires de plus en plus nombreux et diversifiés avaient, de dire Hamelin, « sonné le glas du savant universel et du maître ou tuteur unique de l'université idéale d'antan<sup>171</sup> ». Ainsi, « ni maître [d'apprentis], ni employé [d'une entreprise], ni fonctionnaire [de l'État]

---

<sup>168</sup> Jean Hamelin et André Côté, « À propos de la réforme en cours à l'université Laval », *Forum universitaire*, n° 7, avril 1970, p. 50.

<sup>169</sup> André Côté, « La vie associative des professeurs d'université : collégialité ou syndicalisme? », dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *op. cit.*, p. 4.

<sup>170</sup> *Ibid.*, p. 5.

<sup>171</sup> Jean Hamelin et André Côté, « À propos de la réforme en cours à l'université Laval », *loc. cit.*, p. 53.

», le professeur se situait « dans une collectivité organiquement indissoluble dont il [était] la composante principale<sup>172</sup> ». Dans ces circonstances, l'avènement de l'« université nouvelle » exigeait que le métier de professeur puisse s'exercer collégalement et collectivement dans la définition de l'orientation de l'université, depuis ses grandes politiques de fonctionnement jusque dans les programmes de ses cours. Concrètement, cet aspect collectif du travail universitaire signifiait que le professeur prenne part à la vie politique interne de l'institution dans l'ensemble de ses structures décisionnelles. Il s'agissait aussi pour lui de transcender ce cadre institutionnel pour œuvrer à la défense des intérêts de son propre corps professionnel sur le plan syndical et de s'inscrire dans une collectivité scientifique internationale en vue de l'avancement du savoir. À ces divers niveaux de responsabilité collective des professeurs correspondaient aussi, pour Hamelin, une série de devoirs, dont ceux de veiller au respect de la charte et des statuts de l'institution ainsi qu'au code d'éthique de leur profession dans le souci de les rendre toujours plus aptes à servir la collectivité; de prendre part activement à des postes au sein de leur organisation professionnelle; de voir à leur propre avancement scientifique ainsi que celui de leur discipline en prenant part à sa vie associative. De ces responsabilités découlaient non seulement des devoirs, mais aussi des droits tels que le droit de vote dans un contexte de participation à l'intérieur d'une organisation démocratique de l'université; le droit au jugement encadré par les pairs; le droit d'association, professionnelle et syndicale; le droit à des conditions de travail et des avantages sociaux convenables, etc<sup>173</sup>.

De tels principes avaient pour objectif de rendre l'ensemble de la collectivité universitaire, et non seulement la direction, responsable devant le gouvernement et la société. Il s'agissait, autrement dit, d'inverser le fonctionnement de la pyramide du pouvoir, en ramenant les centres de décision vers la base. Cette attente investie vers le « bas » n'est pas sans rappeler l'ambition qui avait animé Hamelin dans ses chantiers d'histoire sociale et économique, notamment en histoire des travailleurs. Sans être le décalque l'une de l'autre, les deux procédaient d'une même finalité, à savoir celle de donner une subjectivité aux « masses silencieuses ». De cette figuration haut/bas, l'historien espérait surtout qu'elle brise l'« antinomie » croissante entre les professeurs et l'administration. Selon lui,

---

<sup>172</sup> *Ibid.*, p. 50.

<sup>173</sup> *Ibid.*, p. 55-58.

l'« administrateur », sans nier son importance, demeurait tributaire des stricts impératifs de « mesurabilité », d'« efficacité » et de « quantité ». « Prisonnier du quotidien », « victime du court terme », son autorité devait être limitée à une stricte fonction d'exécution dans l'organigramme de l'université. Il revenait aux professeurs, de concert avec les étudiants, d'établir ses critères et normes de fonctionnement global, autrement dit, d'exercer les pouvoirs dits « consultatifs » et « législatifs », pour ensuite choisir les administrateurs chargés de les mettre en application de sorte que leur autorité procède d'une volonté collective et ne soit plus étrangère aux diverses composantes de la communauté universitaire<sup>174</sup>. Cette reprise de contrôle de l'université par sa « base » apparaissait d'autant plus cruciale aux yeux d'Hamelin que, face au risque d'une possible dérive technicienne de l'institution, de plus en plus arrimée aux exigences économiques et aux besoins immédiats de la société ambiante, seuls les professeurs et les étudiants avaient réellement à cœur d'en défendre et d'en actualiser la mission fondamentalement humaniste<sup>175</sup>.

En tout état de cause, le parti pris d'Hamelin pour les principes de responsabilité collective et de collégialité aura une incidence à plusieurs niveaux. L'historien tentera notamment de leur donner divers relais au sein de la Faculté des lettres à titre de vice-doyen de 1969 à 1971. Durant son mandat, la Faculté amorcera une importante réforme dont les objectifs fondamentaux viseront à assurer une plus grande participation des professeurs et des étudiants en établissant une structure pyramidale de participation démocratique par mode de délégation du pouvoir du haut vers le bas. De concert avec le doyen, Hamelin recommandera entre autres une série de mesures allant dans le sens d'une décentralisation et d'un décloisonnement des départements, en transférant leurs budgets aux programmes d'études et aux équipes de recherche, ainsi qu'en implantant des formations au travail collectif pour les professeurs<sup>176</sup>. Son influence s'étendra aussi dans certains travaux des comités institutionnels voués à la réforme de l'université, en particulier celui présidé par Lorenzo Roy sur l'organisation de l'enseignement et de la recherche et dont le rapport, qui

---

<sup>174</sup> Jean Hamelin, « La place des professeurs dans l'université », *Forum universitaire*, numéro spécial, septembre 1969, p. 10; Jean Hamelin, cité dans « Intervention au forum du 15 mars 1969 », *Forum universitaire*, n° 5, avril 1969, p. 25.

<sup>175</sup> Jean Hamelin et André Côté, « À propos de la réforme en cours à l'université Laval », *loc. cit.*, p. 50-51.

<sup>176</sup> Ces réformes sont énoncées dans le Livre blanc du cabinet du doyen présenté au conseil de la Faculté des lettres au début des années 1970 (le document est disponible à AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02969/Dossier « Structure du département 1970-1975 »).

guidera l'écriture de la nouvelle charte de 1971, sera empreint de la vision collégiale mise de l'avant par Hamelin et ses collègues. C'est d'ailleurs non sans hasard que les recommandations de ce rapport, axées sur une meilleure « intégration » de l'Université Laval, sur la « démocratisation » de ses organismes et la « différenciation » de ses processus de consultation<sup>177</sup>, de décision et d'exécution, se retrouvent en bonne partie énoncée dans la conclusion d'un texte qu'avait fait paraître Hamelin et André Côté en 1970<sup>178</sup>. Toutefois, c'est surtout, comme nous nous apprêtons à le voir, au sein du Département d'histoire qu'Hamelin aura l'occasion de diffuser cette conception de l'université et de la place que le corps professoral doit y occuper.

#### **4.2 À la tête du Département d'histoire (1971-1974)**

Durant ses dix premières années comme professeur, Hamelin fut le témoin des grandes transformations que l'Institut d'histoire a connues. L'accroissement sans cesse du nombre d'étudiants, lentement d'abord, puis d'une façon accélérée à compter du début de la décennie 1960, la hausse du nombre de professeurs et la diversification croissante de ses programmes l'avaient conduit sur le chemin de la départementalisation. Une première réforme d'ampleur lancée au début de l'année 1964 avait converti le traditionnel bureau de direction en un conseil, constitué de l'assemblée des professeurs présidée par le directeur. Cette réforme avait d'ailleurs coïncidé avec la nomination de Claude Galarneau à la direction de l'Institut et de Pierre Savard au secrétariat. Si cette nouvelle administration n'inspirait guère confiance à Hamelin, il y voyait néanmoins une « porte ouverte sur l'espoir » de voir advenir un système de participation plus démocratique dans la gestion quotidienne de l'Institut<sup>179</sup>. La suite nous montre toutefois que cette réforme ne put résister aux ondes de choc de la révolte étudiante mondiale qui atteignit l'ensemble des Facultés de l'Université Laval à l'automne 1968. Plus politisés, mieux organisés et plus revendicateurs que la plupart des étudiants des autres unités académiques, les étudiants en histoire prirent

---

<sup>177</sup> Lorenzo Roy, *Un projet de réforme pour l'Université Laval*, *op. cit.*, p. 35-41.

<sup>178</sup> Jean Hamelin et André Côté, « À propos de la réforme en cours à l'université Laval », *loc. cit.*

<sup>179</sup> « Lettre de Jean Hamelin à Robert Mandrou, 1<sup>er</sup> février 1964 », ANF, Fonds Robert-Mandrou ABXIX/4475/dossier « H ».

activement part à ce mouvement d'agitation et contestèrent en bloc le système institué<sup>180</sup>. C'est à ce moment que les autorités de Laval chargeront Hamelin et deux autres professeurs de préparer, en collaboration avec des représentants étudiants, une nouvelle structure administrative pour l'Institut susceptible de rallier la majorité autour d'un compromis. Soumis à l'approbation générale en décembre 1968, ce plan donnera lieu à une seconde réforme d'ampleur des structures de l'Institut. Guidée par les principes du « pouvoir collégial », de la « participation » et de l'« efficacité administrative », cette réforme s'inscrirait dans la droite lignée de la vision défendue par Hamelin au sein de l'APUL. Il s'agissait, autrement dit, de faire en sorte que l'Institut soit géré par une « communauté » de professeurs et d'étudiants au sens fort du terme, encadrée par une division précise des tâches, une nouvelle définition des fonctions et une participation aussi élargie et équitable que possible. Le nouvel organigramme découlant de cette réforme prévoyait que les politiques d'ensemble de l'Institut soient désormais élaborées par cinq comités paritaires professeurs-étudiants dont le travail serait coordonné, approuvé puis planifié par un conseil de direction (formé du directeur, du secrétaire, de deux professeurs et de trois étudiants). Cette structure devait également reposer sur une trentaine de groupes de travaux pratiques, affectés à la consultation<sup>181</sup>. Confiant que cette réforme pouvait fixer un horizon de compromis et de réconciliation entre les diverses entités de la communauté universitaire, Hamelin, qui avait entre-temps pris la responsabilité de l'organisation de l'enseignement et de la recherche en histoire canadienne, tenta aussi de « rapatrier » ses collègues Marcel Trudel et Fernand Ouellet à Laval. S'il avait tout lieu d'espérer que cette nouvelle structure de fonctionnement convaincrerait ses deux collègues de réintégrer les rangs de l'Institut, ces derniers ne consentiront toutefois pas à quitter leur nouveau milieu de travail à Ottawa<sup>182</sup>.

Nommé au vice-décanat de la Faculté des lettres en 1969, Hamelin tentera d'y imprimer la même philosophie réformiste. S'inspirant en bonne partie de l'expérience poursuivie à l'Institut d'histoire, qui tiendra en quelque sorte lieu de « laboratoire », la direction de la Faculté décidera de créer quatre unités en son sein pour regrouper les

---

<sup>180</sup> Jean Hamelin, « La démocratisation de l'administration du Département d'histoire », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02950/dossier « 25<sup>e</sup> anniversaire de l'Institut d'histoire ».

<sup>181</sup> Jean-Marie Villeneuve, « Les nouvelles structures », *Le Carabin*, 13 mars 1969, p. 18.

<sup>182</sup> « Lettre de Jean Hamelin à Robert Mandrou, 9 avril 1968 », ANF, Fonds Robert-Mandrou AB XIX/4475/dossier « H ».

professeurs et des programmes d'études pour encadrer les étudiants. De là naquit, le 1<sup>er</sup> juin 1971, un nouveau Département d'histoire regroupant plus d'une trentaine de professeurs spécialisés dans les quatre disciplines suivantes : archéologie, étude de l'art, ethnologie et histoire avec un effectif dépassant les 700 étudiants<sup>183</sup>. Fort d'un large appui du corps professoral, Hamelin sera nommé directeur de la nouvelle entité administrative avec pour ambition d'imprimer les principes de la responsabilité collective et de la collégialité dans le développement des études et de la recherche historique. Rétif à la carrière d'administrateur que les circonstances lui avaient tracé, il sentit néanmoins l'appel du devoir. Au doyen Fernand Grenier, Hamelin écrivait dans sa lettre d'acceptation du poste de directeur:

Le fait que je veux continuer de faire carrière dans l'enseignement m'amène à m'identifier davantage au Département d'histoire que j'ai toujours considéré comme mon milieu naturel. [...] J'aurais l'impression de renier un certain idéal de jeunesse si, sans raison très grave, je demeurais sourd aux vœux exprimés par mes collègues qui estiment que dans la conjoncture actuelle et pour un certain temps je devrais être plus disponible au Département où des tâches urgentes m'attendent<sup>184</sup>.

Les quatre années passées à la tête du Département seront jalonnées d'obstacles et de difficultés plus éreintantes les unes que les autres. Hamelin deviendra en quelque sorte la « figure-paratonnerre » d'une difficile période de transition durant laquelle il devra composer avec un contexte d'austérité budgétaire, une révision importante des principes devant guider l'application du programme-cadre du 1<sup>er</sup> cycle et des études avancées, un déficit chronique de professeurs ainsi qu'une concurrence accrue des autres départements dans l'offre de cours. Qui plus est, son mandat comme directeur se déroulera sur fond d'un contexte universitaire global pour le moins instable, marqué par la difficile adaptation aux termes de la nouvelle charte universitaire, adoptée par le Conseil en 1971 et par les retards cumulés de la Commission de la réforme à produire pour les départements un document

---

<sup>183</sup> « Rapport du directeur du Département d'histoire, 1<sup>er</sup> juin 1972 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02955/ dossier « Rapports annuels - département d'histoire 1973-1974 à 1982-1983 ».

<sup>184</sup> « Lettre de Jean Hamelin à Fernand Grenier, doyen de la Faculté des lettres, 20 mai 1971 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02940/dossier « application du programme cadre, 1971 ».

directeur sur les nouvelles structures internes de l'Université et son régime des études<sup>185</sup>. Si les réformes engendrées par la nouvelle charte allaient dans le sens d'une démocratisation accrue de la nouvelle corporation en sollicitant la participation de tous les groupes du personnel de l'Université à l'élaboration et à la prise de décisions les concernant, Hamelin constatera rapidement, avec d'autres, que cette démocratie tenait plus de l'apparence que de la substance. En ne prévoyant pas une juste proportion entre les responsabilités qu'elle conférait à la collectivité universitaire et les moyens qu'elle lui accordait pour s'en acquitter », en instituant une « démocratie de délégation » plutôt que de représentation, en n'instaurant pas de mécanismes de reddition de compte des représentants élus de la collectivité universitaire et surtout, en omettant de mandater formellement la collectivité universitaire comme telle des responsabilités sociales de l'institution, la nouvelle charte adoptée par l'État « remet[tait] à l'honneur "l'autorité de droit divin" ». Pour peu qu'elle coïncidât avec les structures en place, la « centralisation excessive » prévue par les nouveaux statuts constitutionnels avait pour conséquence, écrit Hamelin dans l'un de ses rapports annuels, de « faire du cabinet du doyen une boîte postale et du directeur de département un exécutant<sup>186</sup> ».

La position éminente d'Hamelin dans la refonte des structures de la Faculté des lettres et de l'Institut d'histoire aura accaparé beaucoup de son temps et de ses énergies, si bien qu'il lui en restât peu pour travailler sur ses propres recherches. « [C]'est pour moi un drame intérieur », confiait-il déjà à Robert Mandrou dans une lettre du 4 novembre 1968. « Je suis par tempérament un chercheur. Je hais la bataille et les intrigues. Et pourtant je suis toujours dans la mêlée<sup>187</sup>. » Cette tension intérieure ira grandissante au fil des années, jusqu'à user sa propre ligne de vie. L'optimisme et le volontarisme de la fin des années

---

<sup>185</sup> Voir notamment « Rapport : les professeurs du Département d'histoire. Analyse préliminaire des ressources et des besoins, pour 1972-1973 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02940/dossier « Besoins en cours des programmes d'études pour les années 1970-73 »; « Rapport préliminaire sur les besoins du programme et de la direction des études d'histoire pour l'année 1973-1974 », AUL, Fonds du Département d'histoire de l'Université Laval U555/E02940/dossier « Besoins des programmes 1973-1974 »; « Lettre de Jean Hamelin à Robert Mandrou, le 14 janvier 1972 », ANF, Fonds Robert-Mandrou AB XIX/4475/dossier « H ».

<sup>186</sup> Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée*, op. cit., p. 254-255; « Lettre de Jean Hamelin à Robert Mandrou, 12 janvier 1970 », ANF, Fonds Robert-Mandrou AB XIX/4475/dossier « H ».

<sup>187</sup> « Lettre de Jean Hamelin à Robert Mandrou, 4 novembre 1968 », ANF, Fonds Robert-Mandrou AB XIX/4475/dossier « H ».



1960 céderont progressivement le pas à un désenchantement teinté d'amertume. Toujours à Mandrou, Hamelin écrira quelques années plus tard, au terme de son mandat comme directeur : « L'avenir me préoccupe peu. Il me sera difficile de rattraper le temps perdu sur le plan scientifique. Il me faudrait plusieurs mois de tranquillité pour me recycler. [...] Quoi qu'il en soit, il me tarde de retrouver une liberté que je sens profondément aliénée<sup>188</sup>. » Cette lassitude, qu'il faut certainement attribuer à la lourdeur harassante des charges administratives, trahit peut-être surtout une déception par rapport aux mécomptes de l'université collégiale qui, comme l'a rétrospectivement souligné le philosophe André Côté, figure de proue du syndicalisme professoral durant ces années, n'aura finalement « jamais vu le jour » à Laval. Selon ce dernier, plutôt que de voir à l'application de l'« esprit » de collégialité préconisée par Hamelin et ses collègues, les autorités lavalloises n'en auront finalement retenu que la « lettre », se contentant d'une « démocratie factice ». C'était là, estime-t-il, une issue prévisible car déjà inscrite dans la réforme de l'éducation des années 1960, lorsque le savoir acceptait de soumettre sa finalité aux nouveaux impératifs de l'État technocratique. Dit autrement, en prenant la relève du Séminaire, l'État vint modifier le rôle de l'Université Laval pour en faire « une entreprise de service public » dédiée primordialement à la formation d'une main-d'œuvre spécialisée<sup>189</sup>. Dans l'horizon d'une nouvelle économie du savoir, l'intérêt pour la collégialité et la responsabilité collective arriverait difficilement à triompher des intérêts professionnels individuels des professeurs.

Cette déception d'Hamelin devant la tangente que prenait l'institution se comprend d'autant mieux que l'historien demeurait attaché à une vision - assez traditionaliste et non-instrumentale - de l'université. C'est ce que l'on retient, par exemple, de la lecture de *l'Histoire de l'Université Laval. Les péripéties d'une idée*, autre ouvrage phare de sa carrière paru en 1995 et qui avait pour ambition non seulement de faire la genèse chronologique et thématique de Laval, mais aussi de défendre l'« idée » qui en avait sous-tendu la fondation. Cette idée avait historiquement procédé, d'après Hamelin, de l'« université médiévale », à savoir celle d'un « lieu voué à la production des connaissances et à la formation d'une relève savante au moyen d'un enseignement guidé par les règles du raisonnement juste ». Comme

---

<sup>188</sup> « Lettre de Jean Hamelin à Robert Mandrou, 11 janvier 1974 », ANF, Fonds Robert-Mandrou AB XIX/4475/dossier « H ».

<sup>189</sup> André Côté, « La vie associative des professeurs d'université : collégialité ou syndicalisme? », dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir [...]*, op. cit., p. 10-11.

son ancêtre, valorisant les principes d'autonomie et de prise en charge réflexive de la cité, l'université contemporaine était appelée à œuvrer « à distance et au coeur d'une société qui lui pose des problèmes qu'elle s'efforce de comprendre et de résoudre<sup>190</sup> ». Or, constate Hamelin, qui écrit à l'aube du XXI<sup>e</sup> siècle, la trajectoire historique de l'Université Laval avait bien rendu compte de la marginalisation progressive de cette idée au profit d'un détournement marchand et instrumental du savoir supérieur. Le constat, sans appel, pointe l'amertume: « l'émergence de la propriété a dépouillé la corporation des maîtres et des étudiants de ses pouvoirs »; la « fragmentation des connaissances a sapé l'unité du savoir »; « les besoins de l'industrie, du commerce et de l'État ont amené les universités à mettre l'accent moins sur la formation des personnes et des élites que sur celle d'une main-d'œuvre »; les nouveaux rapports entre la science, la technologie et le développement matériel de la société « ont engendré une recherche universitaire plus utilitaire que compréhensive et ont transformé les savants et les penseurs en scientifiques, en experts et en promoteurs de recherche soumis à une vive concurrence<sup>191</sup> ». C'est dire, conclut l'historien, que la société et l'État avaient choisi d'assigner « d'autres finalités à l'université que la fin qui a présidé à sa naissance ». Faisant sienne la distinction qu'opérait le sociologue Michel Freitag, qui publie à peu près au même moment *Le naufrage de l'université*, Hamelin dira de l'Université Laval que si elle peut bien encore prétendre se définir comme une « institution » forte de ses traditions et de ses idéaux propres, elle serait dans les faits devenue une « organisation » dont « la performance et la compétitivité reposent [désormais] sur des mécanismes de gestion appropriés<sup>192</sup> ».

## 5. Les décennies 1970 et 1980 : entre désillusion et réenchantement

Le sentiment de morosité et de désengagement qui habite Hamelin au terme de son mandat comme directeur du Département d'histoire trahirait une autre insatisfaction, plus profonde celle-là, eu égard à l'évolution même de la société québécoise. En effet, au cours de la décennie 1970, l'historien exprimera une certaine désillusion par rapport à la direction prise par le Québec qui, s'il était encore hier praticable et réformable, lui paraissait de plus en

---

<sup>190</sup> Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval [...]*, op. cit., p. 323-324.

<sup>191</sup> *Ibid.*, p. 324

<sup>192</sup> *Ibid.*, p. 325.

plus livré à des forces qui lui échappaient. À l'enthousiasme qu'il avait pu exprimer au cours des années 1960 devant les rêves et les promesses d'une « modernité rénovée » s'est progressivement substituée l'impression d'une « modernité dévoyée<sup>193</sup> » par la technocratisation des structures bureaucratiques, la fin des Trente Glorieuses, les grands bouleversements sociaux et le triomphe d'une rationalité de plus en plus univoque. Ce sentiment d'une césure dans la marche de l'histoire et son corollaire de brouillage symbolique se cristallise déjà chez Hamelin au moment de la Crise d'octobre de 1970. Encore à Mandrou, il lui écrit, quelques mois après les événements : « Bien malin qui pourrait prédire vers quoi la confusion actuelle va déboucher, car ayant détruit la structure cléricale de notre société on ne sait par quoi la remplacer. Je crains beaucoup qu'on ne fasse que substituer à une intolérance religieuse une intolérance nationaliste<sup>194</sup>. » On en trouve un autre exemple éloquent lors de sa participation, en 1968, à l'émission *Place aux femmes* diffusée sur les ondes de Radio-Canada. Répondant aux questions de l'animatrice, Lise Payette, Hamelin s'était fendu d'une vigoureuse critique à l'égard de la ligne éditoriale de l'émission, dont le propos « féministe » contribuait au travail de sape de l'ancien monde sans se soucier de proposer une forme d'alternative en retour :

Vous, vous visez à détruire la sentimentalité, la sensibilité et vous n'offrez rien en retour pour la reconstruire. C'est ce que je vous reproche. En tant que sentimental et historien, je sais que toute société, toute organisation sociale dépérit nécessairement et que maintenant dans les générations qui vont venir les pauvres maris soient obligés de laver la vaisselle. Que les générations futures soient appelées à laver la vaisselle, bien d'accord, mais ce que je regrette c'est que vous détruisiez toute une société qui existait et vous n'avez pas semble-t-il quelque chose à offrir de positif [...] Moi ça ne fait rien que l'on change la société, je suis bien d'accord, mais je voudrais savoir vers quoi on s'enlign<sup>195</sup>.

Derrière ce commentaire, il faut surtout lire le témoignage d'un homme inquiet face à une société en perte de repères, confrontée aux effets de la coupure soudaine et radicale des années 1960. Cette inquiétude se nourrit aussi d'un contexte mondial en plein

---

<sup>193</sup> Nous reprenons ici les termes à Jonathan Livernois dans son texte « 1974. La dernière année de *Maintenant* », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 14, n° 2, 2011, p. 99.

<sup>194</sup> « Lettre de Jean Hamelin à Robert Mandrou, 25 mars 1971 », ANF, Fonds Robert-Mandrou AB XIX/4475/dossier « H ».

<sup>195</sup> *Place aux femmes*, « Enquête : les femmes sont-elles trop sentimentales? », Archives radiophoniques de Radio-Canada, 29 avril 1968.

bouleversement, où les forces de rupture semblent là aussi prendre le pas sur celles de la continuité : Guerre du Vietnam, crise pétrolière, crise économique, déclin des grands mouvements de contestation mondiaux, diffusion de la culture de masse américaine, contre-culture, déploiement d'un individualisme consumériste, etc. C'est bien d'un « embrayage temporel difficile<sup>196</sup> », pour reprendre l'expression de Jonathan Livernois, dont souffre le Québec des années 1970, alors que semble s'essouffler le grand récit moderniste de la précédente décennie. Confrontés à un présent incertain, plusieurs intellectuels québécois sentent alors le besoin de tisser une nouvelle médiation avec le passé et l'avenir. Le renouveau d'intérêt à cette époque pour l'histoire nationale et le patrimoine atteste ce climat d'incertitude et l'interrogation inquiète du « refoulé historique » en vue de faire sens d'un futur possible<sup>197</sup>. Cette soif d'histoire dans une époque aux repères brouillés et instables, Hamelin la perçoit d'ailleurs lui-même très bien en 1981 : « Sans cesse agressés par les événements, les hommes d'aujourd'hui ont besoin plus que jamais de représentations évocatrices de leur passé récent qui sont les indispensables médiations d'un dialogue entre gens d'hier et gens d'aujourd'hui<sup>198</sup>. »

Cette humeur du temps sonne l'heure des bilans de la Révolution tranquille et de la réévaluation critique de son legs. Ils sont alors nombreux, parmi les intellectuels, à se sentir trahis par les incomplétudes d'une révolution qui, pliée à des finalités économiques et techniques qui en ont détourné l'idéal, aura enfanté une société fonctionnelle en déficit de sens. Qu'on songe par exemple à des écrivains comme Paul Chamberland ou Pierre Vallières, qui passent durant cette décennie d'une optique socialiste ou révolutionnaire à

---

<sup>196</sup> Jonathan Livernois, « 1974. La dernière année de *Maintenant* », *loc. cit.*, p. 96.

<sup>197</sup> Cette résurgence de l'histoire nationale et d'une conscience patrimoniale dans le Québec de la fin des années 1970 a été étudiée par Jonathan Livernois dans son texte « Le retour du chanoine Groulx malgré Pierre Vallières : l'hypothèse d'une palinodie dans les années 1970 », *Recherches sociographiques*, vol. 54, n° 1, janvier-avril 2013, p. 109-126). Entre autres exemples de ce retour du refoulé historique, Livernois note le « macro-inventaire du patrimoine du Québec » entrepris par le ministère des Affaires culturelles du Québec en 1977; la publication, en 1978, du *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*; le succès entourant la série de fascicules *Nos racines*, préparés par les historiens Jacques Lacourcière et Hélène-Andrée Bizier entre 1979 et 1982; le succès de librairie de l'*Encyclopédie des antiquités du Québec, trois siècles de production artisanale*, rédigé par Michel Lessard et Huguette Marquis; la réédition de divers ouvrages du chanoine Groulx; la réhabilitation de la figure de Duplessis à travers la sortie, en 1978, de la série du même nom, la parution de deux biographies marquantes au milieu des années 1970, mais aussi le dévoilement de sa statue par René Lévesque en septembre 1977 sur les terrains de l'Assemblée nationale.

<sup>198</sup> Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, « "La mutation de la société québécoise, 1939-1976". Temps, ruptures, continuités », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, [...], op. cit.*, p. 33.

un discours religieux ou philosophique. C'est également le cas chez Fernand Dumont qui, dans la revue *Maintenant*, reproche à la Révolution tranquille d'avoir cru pouvoir redéfinir l'identité d'un peuple en faisant l'économie de son passé et de ses traditions : « " Maîtres chez nous": c'est où et c'est qui "chez nous"?<sup>199</sup>. » Constat similaire chez Pierre Vadeboncoeur qui, dans *Les Deux Royaumes* (1978), redoute les effets de la technoscience, s'inquiète de l'étiollement des valeurs d'autrefois et se met à accepter plus globalement le passé canadien-français<sup>200</sup>. Dans *La longue marche des technocrates* (1979), Jean-Jacques Simard se fait également très critique de cette « révolution » québécoise qu'il présente pour l'essentiel sous la figure d'un projet technocratique instrumentalisé par une petite bourgeoisie en mal de pouvoir<sup>201</sup>.

Hamelin assumera, lui aussi, cette posture des « déçus » de la Révolution tranquille<sup>202</sup> à peu près au même moment. Dans un texte qu'il co-signe avec Jean-Paul Montminy en 1981, il déclame à son tour l'« échec » de cette révolution, arrivée « à bout de souffle » dès 1964 par suite du rapide affaiblissement de la capacité d'emprunt du gouvernement, de la croissance de la dette publique, de la lassitude des contribuables, de la division des élites sur les objectifs à poursuivre, de la persistance d'un taux de chômage élevé et de l'effacement d'un « projet collectif » pour mobiliser les masses. Il en aura résulté, à ses yeux, « une société aux horizons bloqués », frappée d'un « durcissement des rapports sociaux », une hostilité croissante des médias à l'égard du gouvernement, la fin d'un consensus réformiste et une nouvelle phase de ralentissement de l'activité économique, amplifiée par la hausse des prix du pétrole. La victoire électorale du Parti libéral, dirigé alors par Robert Bourassa, premier ministre « dépourvu de charisme, projetant l'image d'un homme effacé et indécis, [ne suscitant] aucun courant d'identification », apparaît sous la plume d'Hamelin comme un autre symptôme de cet essoufflement collectif<sup>203</sup>. « La

---

<sup>199</sup> Fernand Dumont, « L'automne de la Révolution tranquille ou le deuxième cercle », *Maintenant*, n° 137-138, juin/septembre 1974, p. 50.

<sup>200</sup> Jonathan Livernois, *Un moderne à rebours. Biographie intellectuelle et artistique de Pierre Vadeboncoeur*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, p. 222-226.

<sup>201</sup> Sur la critique des avatars de la Révolution tranquille chez les intellectuels d'après-guerre, voir Jean-Philippe Warren, « La révolution inachevée », *loc. cit.*

<sup>202</sup> Frédéric Boily, « Les conservateurs tranquilles ou les déçus de la Révolution tranquille », dans *Le conservatisme au Québec. Retour sur une tradition oubliée*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 63-89.

<sup>203</sup> Jean Hamelin et Jean-Paul Montminy, « "La mutation de la société québécoise, 1939-1976". Temps, ruptures, continuités », *loc. cit.*, p. 55; 61; 65.

déception succède à l'euphorie de la Révolution tranquille », écrit-il encore peu de temps après. « Les premiers bilans sont des constats d'échec. Échec des poètes à bâtir le pays imaginaire. Échec des intellectuels à esquisser une représentation concrète des Québécois en tant que communauté sociale : la québécoité ne serait-elle pas un nouveau miroir aux alouettes? ». Échec aussi, renchérit-il, des artisans de la Révolution tranquille qui « taillant le tissu social avec un patron syncrétiste, ont bricolé une société où les niches les plus spacieuses sont pour les gestionnaires, les salles accueillantes pour les syndiqués et la salle commune mal aérée pour la masse<sup>204</sup> ».

Cette posture critique chez Hamelin donne à son discours historiographique des années 1970 une tonalité plus conservatrice que celui des années précédentes qui le conduit notamment à exhumer certains aspects du passé québécois avec une plus grande empathie. Cette sensibilité conservatrice relève moins d'une idéologie réactionnaire à proprement parler que, pourrait-on dire à la suite d'E.-Martin Meunier, « d'une allégeance en faveur de l'institution comme principe de conservation, de protection et de promotion d'un idéal posé comme *a priori* et comme finalité<sup>205</sup> ». Cette sensibilité s'affirme chez Hamelin, comme nous nous apprêtons à le voir, sur deux plans de l'analyse historique: d'une part, dans un effort de réévaluation de l'héritage du catholicisme québécois et, d'autre part, dans la défense d'une conception humaniste du savoir historique et de l'université. Ces deux aspects marquent un nouveau cycle de son œuvre historienne, dont les contours restent à être précisés.

## 5.1 Réinterroger le catholicisme d'ici

De ce qui a caractérisé le rapport de Jean Hamelin au catholicisme, ses quelques travaux en histoire religieuse fournissent de précieux indices. Réalisés pour la plupart en collaboration avec Nive Voisine et Nicole Gagnon, ces travaux concernent tantôt l'étude synthétique des grands courants sociohistoriques qui ont traversé l'Église québécoise, tantôt celle, plus spécialisée, des Franciscains au Canada ou encore des courants dominants, comme l'ultramontanisme. Cet intérêt pour l'histoire religieuse chez Hamelin renvoie

---

<sup>204</sup> Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle, Tome II, de 1940 à nos jours*, Boréal Express, 1984, p. 273 et 276.

<sup>205</sup> E.-Martin Meunier, « Une nouvelle sensibilité pour les "Enfants du Concile"? », *op. cit.*, p. 105.

d'abord à une inclination personnelle, dont nous avons déjà vu qu'elle remontait à sa jeunesse franciscaine. Cette première socialisation intellectuelle aura instillé chez lui une appartenance jamais démentie au catholicisme, tant d'un point de vue culturel que spirituel. À cet égard, nous avons posé l'hypothèse que cette continuité dans l'adhésion à l'Église pouvait être tributaire d'une spécificité franciscaine qui, particulièrement soucieuse d'un apostolat socialement engagé dans le monde, avait su peut-être mieux que les autres communautés religieuses prémunir ses fidèles contre la critique immodérée d'une religion « abstraite » et insensible aux appels « concrets » d'une société canadienne-française vouée à la misère des villes et des usines. S'il a décliné la voie du sacerdoce, Hamelin ne reniera jamais pour autant sa complicité avec le catholicisme d'ici, s'identifiant lui-même ouvertement comme un catholique pratiquant. C'est que l'émotion spirituelle trouvera manière, chez lui, de se canaliser, sinon de se métamorphoser, en passion intellectuelle. Au théologien Raymond Brodeur, Hamelin confiera que ses travaux en histoire du catholicisme avaient été, pour lui, « [sa] façon de servir l'Église ». Pour Brodeur, un tel positionnement disciplinaire, irréductible à une histoire « servile » ou « apologétique », conjugait l'impératif de « distanciation » du savant laïque avec celui de la « fidélité » du croyant, autrement dit, l'ordre de l'explication avec celui de la compréhension:

Jean Hamelin, historien laïque, a une manière historienne et laïque de servir l'Église. Il n'est pas au service de l'Église dans un sens vieillot. Il n'est au service d'aucun cléricalisme. Il est toutefois en lien avec des hommes et des femmes et il cherche constamment à faire la part des choses. Comme historien, il sait rechercher des sources éprouvées qui racontent le faire de l'histoire et les analyser pour en dégager des compréhensions justes. Comme théologien ou croyant, il demeure ouvert et disponible aux témoignages et promesses du « dire Dieu » qui contribuent à nourrir l'espérance et les engagements des croyants<sup>206</sup>.

Jusqu'aux années 1960, l'histoire de l'Église avait pour beaucoup été le fait de la théologie. Si on relève quelques contributions distinctes du côté des historiens et des sociologues, celle-ci s'organisait encore surtout autour de récits apologétiques, authentifiés par le magistère romain. Or, l'émergence de départements de sciences religieuses distincts des facultés de théologie et la montée d'une classe de savants laïcs dans les disciplines profanes

---

<sup>206</sup> Raymond Brodeur, « Ma façon de servir l'Église », dans Yves Roby et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir [...]*, op. cit., p. 324-325.

avaient entraîné une redéfinition de l'histoire religieuse comme domaine disciplinaire, mais aussi un éclatement de ses thématiques de recherche<sup>207</sup>. L'Institut d'histoire de Laval aura d'ailleurs été un lieu privilégié de constitution de l'objet religieux en un domaine spécifique de l'historiographie au Québec et ce, à travers notamment la veine doctrinale de l'ultramontanisme, resaisie dans les travaux pionniers de Philippe Sylvain et Pierre Savard<sup>208</sup>.

Hamelin n'allait pas échapper à cette donne fondamentale. C'est Fernand Dumont qui, le premier, l'entraîna sur la voie de l'histoire du catholicisme. Durant son mandat à la présidence de la Commission d'étude sur les laïcs et l'Église (1968-1972), le sociologue lavallois sollicita Hamelin pour produire, en annexe au rapport final de la Commission, une synthèse de quatre siècles d'histoire de l'Église catholique au Québec. Pour Dumont, l'écriture d'une nouvelle synthèse s'imposait afin de mieux saisir les conditions propres de la « crise » religieuse au Québec et entrevoir son possible arrimage aux réponses romaines énoncées dans le cadre du concile Vatican II<sup>209</sup>. Hamelin, dont les travaux d'histoire faisaient déjà autorité à Laval, semblait tout désigné pour honorer cette grosse commande. En outre, on peut penser que Dumont avait perçu chez son collègue un allié dans l'avant-garde sociale et intellectuelle catholique qui, en plein cœur de la Révolution tranquille, se réclamait d'un catholicisme moderniste de gauche, soucieux de rompre avec l'autorité cléricale et ses vieilles dévotions traditionnelles<sup>210</sup>. Personnellement très proche de l'esprit réformiste du concile romain, Hamelin en avait été un témoin de premier plan à titre de conférencier régulièrement invité au Département d'action sociale de la Conférence catholique canadienne (l'ancêtre de la Conférence des évêques catholiques du Canada). Ce Département, voué à l'organisation de sessions d'études et d'ateliers axés notamment sur la question sociale et le dialogue entre le personnel ecclésiastique et les laïcs, s'était institué

---

<sup>207</sup> *Ibid.*, p. 319-320. Voir aussi Brigitte Caulier, « Le sentiment religieux », dans Pierre Hurtubise (dir.), *Status Quaestionis*, Ottawa, Université St-Paul, 1994, p. 47. Voir aussi Jean-Philippe Warren, « Grandeur et déclin d'une science au service de l'Église : Sociographie et sociologie religieuses au Québec (1945-1970) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 67, n<sup>os</sup> 3-4, 2014, p. 317-341.

<sup>208</sup> On mentionnera notamment Philippe Sylvain, « Quelques aspects de l'antagonisme libéral-ultramontain au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 8, n<sup>o</sup> 3, 1967, p. 275-297; Pierre Savard, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis (1851-1905)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, 499 p.

<sup>209</sup> Anne Fortin, « Théologie et sociologie dans l'œuvre de Fernand Dumont : lectures de la crise religieuse des temps présents », *Recherches sociographiques*, vol. 52, n<sup>o</sup> 3, septembre-décembre 2011, p. 835.

<sup>210</sup> Michael Gauvreau, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, *op. cit.*, p. 342.



comme un espace de réflexion privilégié sur la situation de l'Église post-conciliaire<sup>211</sup>. Pour Hamelin, Vatican II avait été « une profonde expérience religieuse et humaine » où l'Église, sans renier sa doctrine et l'horizon d'une restauration chrétienne de l'humanité, avait fait « acte d'humilité » en dépassant l'acception verticale et unidimensionnelle de la Vérité<sup>212</sup>. Un peu à l'image des réformes auxquelles Hamelin aspirait à l'intérieur des structures de l'université, l'Église du concile n'entendait plus se définir comme une organisation strictement pyramidale soumise à l'autorité suprême et infaillible du pape sous l'assistance des évêques locaux. Soucieuse d'horizontalité, elle parlait plutôt de collégialité épiscopale et de communion entre communautés locales différentes<sup>213</sup>. Toujours selon Hamelin, le grand acquis de l'époque conciliaire avait été d'avoir fait « redécouvrir à l'Église ses racines qui se ramifient dans un "mystère de présence, de communion, de services" ». Cette redécouverte avait ouvert « de nouveaux espaces à la conscience des chrétiens, désormais libérés d'une morale légaliste, d'un ordre naturel sacralisé, d'une idéologie de ghetto et de rites désuets<sup>214</sup> ».

*L'histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)* paraît chez Fides en 1971 pour le compte de la Commission Dumont. Fruit d'un travail collectif avec André Beaulieu et Nive Voisine, l'ouvrage allait amorcer entre Hamelin et ce dernier une collaboration qui prendra de multiples formes par la suite. Véritable « gageure » pour les auteurs, qui avaient reçu cette commande vers la fin des travaux de la Commission, l'étude est alors l'une des premières synthèses sur l'histoire de l'Église catholique québécoise à paraître depuis celle de l'abbé Hermann Plante sortie en 1886<sup>215</sup>. La dimension religieuse de l'histoire québécoise y est analysée en relation avec les facteurs politiques, économiques et sociaux qui l'encadrent. Les titres successifs des chapitres (« Une Église naissante (1608-1760) »; « Une Église soumise (1760-1838) »; « Une Église de plus en plus romaine (1840-1896) »; « Une Église triomphaliste (1896-1940) »; « Une Église incertaine (1940-1970) ») dessinent une ligne d'interprétation qui oscille entre la critique moderniste et le constat

---

<sup>211</sup> Bernard M. Daly, *Se souvenir pour demain. Les cinquante ans de la Conférence des évêques catholiques du Canada 1943-1993*, Ottawa, Conférence des évêques catholiques du Canada, 1995, p. 61.

<sup>212</sup> Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle, Tome II, de 1940 à nos jours, op. cit.*, p. 269-271.

<sup>213</sup> Giuseppe Alberigo, « Vatican II et son héritage », *Études d'histoire religieuse*, n° 63, 1997, p. 7-24.

<sup>214</sup> Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle, Tome II, op. cit.*, p. 369.

<sup>215</sup> C'est, du moins, ce qu'affirme Guy Laperrière dans son compte rendu du livre paru dans la *Revue d'histoire de l'Amérique française* (vol. 27, n° 1, juin 1973, p. 120).

d'urgence. Les deux derniers chapitres, rédigés par Hamelin, posent la thèse d'une Église dont l'action suit, jusqu'à la Seconde Guerre, « l'utopie d'une chrétienté médiévale » qui, « plus soucieuse de la formation que du contenu de son message », se serait ossifiée dans « le travail des idéologues » et le « refus[] systématique[] de la société moderne ». D'où ce paradoxe des conséquences où, arrivé au faîte de sa puissance institutionnelle, le discours de l'Église ne résonnait plus dans la cité temporelle en rapide mutation. « Entre l'idéologie de l'Église et les réalités québécoises, le fossé ne cesse de croître<sup>216</sup> », poursuit l'historien. Cette dynamique avait mis la table pour les incertitudes d'après-guerre, avec pour ceci d'inédit que l'Église québécoise se retrouvait en « crise » au moment où « la société qui la sous-tend, l'Église romaine qui la dirige et la civilisation occidentale dans laquelle elle s'insère le sont ». C'est dire que « comme le Christ, elle vit les angoisses de l'agonie », quoique, concluent les auteurs, ne serait-ce pas là « la rançon de toute résurrection<sup>217</sup> »?

Ce constat d'un désarroi de l'Église québécoise rejoint celui qu'esquissait déjà Dumont dans *Pour la conversion de la pensée chrétienne*, essai paru en 1964 dans lequel le sociologue posait le diagnostic d'un « divorce entre la doctrine et l'expérience, entre des structures officielles et des solidarités sociales<sup>218</sup> ». Dans cette perspective, seule la liquidation de la culture chrétienne officielle et instituée était susceptible de laisser libre cours à de nouvelles explicitations de l'expérience chrétienne dans le monde. Dans un rare texte plus essayiste sur la place du chrétien dans la cité, Hamelin posait le même constat d'une nécessaire et « véritable *conversion* des attitudes face à la cité ». Il s'agissait là d'une « opération [peu] facile à réussir pour des chrétiens profondément marqués par les valeurs ultramontaines qui ont dominé la pensée de l'Église québécoise jusque dans les années 1960 ». Parmi les attitudes et opinions dont le catholique devait se départir en modernité, il y avait d'abord « la croyance que les Écritures recèlent le prototype de la cité idéale ». Aussi, fallait-il que ce dernier cesse de voir la politique, lieu des affrontements et des intérêts particuliers, comme « une chose sale et dégradante » ou encore qu'il cesse de postuler une antinomie entre les valeurs humaines et les valeurs chrétiennes<sup>219</sup>.

---

<sup>216</sup> Nive Voisine, André Beaulieu et Jean Hamelin, *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*, Commission d'étude sur les laïcs et l'Église – Première annexe au rapport, Montréal Fides, 1971, p. 72.

<sup>217</sup> *Ibid.*, p. 85 et 87.

<sup>218</sup> Fernand Dumont, *Pour la conversion de la pensée chrétienne*, Montréal, Éditions HMH, 1964, p. 58.

<sup>219</sup> Jean Hamelin, « Être citoyen aujourd'hui », *Communauté chrétienne*, vol. 19, n° 110, mars-avril 1980, p. 124. [Nous soulignons].

La livraison du Rapport Dumont suivie de la publication de l'ouvrage Voisine-Hamelin-Beaulieu avait fait naître un engouement pour une nouvelle synthèse historique plus substantielle du catholicisme au Québec. Comme l'écrivait Philippe Sylvain en 1974, une telle synthèse aurait pour ambition de « répondre aux exigences les plus rigoureuses de la méthode scientifique, qui soit conçue avec le souci de la vérité, sans ombre d'apologétique ni de détraction, et qui soit en même temps accessible au lecteur "honnête homme", qui n'entend pas être accablé de détails et de discussions érudites où se perd la vue des grands ensembles<sup>220</sup> ». Portés par le succès de leur travail auprès de la Commission, qui leur avait permis d'incarner une parole autorisée sur le sujet, Voisine et Hamelin répondirent favorablement à cet appel en se lançant, dès l'année 1976, dans la production d'une vaste histoire du catholicisme québécois depuis 1760. Avec le concours de la sociologue Nicole Gagnon, Hamelin prit en charge l'écriture des deux volumes sur le XX<sup>e</sup> siècle qui paraîtront en 1984<sup>221</sup>. Adaptée à la fois pour la communauté scientifique et le grand public, cette entreprise sera reçue comme un « événement majeur de [l']historiographie contemporaine<sup>222</sup> », un « ouvrage capital » qui ferait entrer l'étude du catholicisme dans un « autre âge<sup>223</sup> », signes que les milieux intellectuels étaient tout à fait disposés à accueillir un tel projet.

Le lancement de ce chantier de recherche sur l'histoire du catholicisme coïncidait, nous l'indiquions, avec la fin du mandat d'Hamelin comme directeur du Département d'histoire et son désir de se tourner vers de nouveaux horizons de recherche. Surtout, il survenait à une époque particulièrement critique pour l'Église universelle et québécoise, par suite des grandes réformes conciliaires. Dans une entrevue accordée au *Devoir*, Hamelin indiqua d'ailleurs avoir entrepris l'écriture de cet ouvrage « dans un esprit "d'engagement chrétien" » avec le souci d'interroger le « spectaculaire chambardement de nos moeurs religieuses depuis le concile Vatican II » en le reliant aux mouvements de

---

<sup>220</sup> Philippe Sylvain, « Projet d'une histoire de l'Église catholique du Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 113.

<sup>221</sup> À ce propos, Nicole Gagnon signale, en avant-propos du premier tome : « Jean Hamelin a effectué toute la recherche en archives et rédigé le texte de base [...] Le fond du texte reste surtout d'Hamelin » (p. 10).

<sup>222</sup> Louis Rousseau, « Compte rendu de Jean Hamelin, *Histoire du catholicisme québécois* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 39, n° 1, été 1985, p. 83.

<sup>223</sup> Cité dans Ruby Heap, Pierre Savard, Fernand Dumont, Jean Hamelin et Nicole Gagnon, « Débat : le catholicisme au XX<sup>e</sup> siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 27, n° 1, 1986, p. 115.

profondeurs de l'histoire<sup>224</sup>. Ce désir d'historicisation de l'expérience religieuse québécoise était alors à la mesure de la mutation culturelle d'ampleur que connaissait le Québec des années 1970. La poussée rapide de la contre-culture, du féminisme, de la révolution sexuelle, de l'individualisme et de la contestation étudiante avait battu en brèche l'une des dynamiques spécifiques de la Révolution tranquille qui avait tenté de mailler catholicisme et modernité<sup>225</sup>. Le détachement progressif des Québécois d'avec les enseignements religieux de l'Église, souvent au profit d'une nouvelle culture spirituelle axée sur la recherche et l'épanouissement individuel, se faisait alors de plus en plus apparent. En témoigne par exemple l'effondrement de la pratique religieuse coutumière: si huit catholiques sur dix allaient encore à la messe chaque dimanche en 1965, ils n'étaient plus que quatre en 1975, et parfois moins en milieu urbain<sup>226</sup>. À cette « perte présumée de l'objet religieux vivant » s'ajoutait aussi, souligne Louis Rousseau, sa déconstruction par le renouvellement des sciences humaines au prisme d'une sociologie critique de la domination qui, entre autres avec Foucault, prenant le relais de Marx, ouvrait un nouveau cadre théorique pour penser les rapports de pouvoir en société<sup>227</sup>.

Avec cette double dynamique de changement en filigrane – aux plans de la culture et du savoir –, *l'Histoire du catholicisme québécois* allait projeter une certaine sensibilité conservatrice. Bien entendu, il ne s'agissait pas ici d'un conservatisme réactionnaire, arc-bouté sur la défense d'une tradition, mais plutôt le témoignage d'un souci de redialectiser un présent en accélération avec les vertus temporisatrices du passé<sup>228</sup>. C'est dire, à la suite

---

<sup>224</sup> [s.a.], « Grandeur et misère du catholicisme québécois », *Le Devoir*, 25 août 1984, p. 22.

<sup>225</sup> Comme le rappelle Michael Gauvreau, « [Jean] Lesage avait comme priorité l'implantation d'une nouvelle culture démocratique où le catholicisme serait partie intégrante de la machine étatique moderne. On voulait aussi d'un ministère de l'éducation qui n'opposerait pas clergé et laïc, spirituel et temporel (enchâssement de la religion dans les finalités de l'éducation publique). On valorisait aussi le renforcement du pouvoir étatique dans le respect des corps publics relativement autonomes - souvent catholiques - qui travaillaient à développer une saine implication du citoyen dans sa relation avec l'État » (*Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, *op. cit.*, p. 304).

<sup>226</sup> Lucia Ferretti, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, *op. cit.*, p. 171.

<sup>227</sup> Louis Rousseau, « Construire l'objet religieux pour le regard actuel », dans Stéphane Kelly (dir.), *op. cit.*, p. 63.

<sup>228</sup> À ce propos, n'est-il pas révélateur que le discours historiographique d'Hamelin sur le catholicisme sera cité plus d'une fois en exemple par certains représentants de ce que l'on a appelé la « nouvelle sensibilité historique »? En 2003, les historiens Éric Bédard et Xavier Gélinas écrivaient : « Le temps n'est-il pas venu de s'élever au-dessus des condamnations tranchées et des catégories simplistes? De ressaisir notre parcours avec plus de sérénité? La tâche ne relève pas de l'utopie. Pensons, parmi de multiples exemples, à Jean Hamelin, personnellement proche du catholicisme "Vatican II", dont les travaux sur la mouvance conservatrice de l'Église sont nuancés et compréhensifs » (dans Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec*, *op. cit.*, p. 80-81). De même, la thèse énoncée par Jean-Philippe Warren et E.-Martin Meunier sur

de Pierre Savard, que le chantier Hamelin-Gagnon engagerait une sorte de « mise en ordre de la mémoire collective<sup>229</sup> », ou encore, à la suite de Dumont, qu'il s'imposerait comme « un compagnon de nos inquiétudes quant au proche avenir de la société québécoise<sup>230</sup> ». À ce propos, il est significatif que l'*Histoire* parut dans l'euphorie entourant la visite du pape Jean-Paul II en terre canadienne et en même temps que la publication, par le gouvernement du Québec, du livre *Le grand héritage. L'Église catholique et la société du Québec*, volet historique d'une vaste exposition d'art religieux présentée au même moment par le Musée du Québec. Autant d'indices qu'une reconfiguration de la mémoire du catholicisme semblait s'esquisser dans le Québec du début des années 1980 et dont les tenants et aboutissants mériteraient une étude à part entière.

Quels sont les fils conducteurs et les grandes lignes interprétatives qui se dégagent de cette *Histoire du catholicisme québécois*? D'emblée, les auteurs affirment avoir orienté leur ambition vers « une histoire totale de la société québécoise [...] saisie "par le pied" de l'institution ecclésiale<sup>231</sup> ». Situé à mi-chemin entre l'histoire sociale et une version laïcisée de l'ecclésiologie plus traditionnelle, leur propos se veut surtout une étude des transformations et du fonctionnement de l'appareil institutionnel de l'Église, à travers laquelle ils espèrent restituer « les facteurs qui ont donné au catholicisme québécois sa coloration particulière<sup>232</sup> ». Car de la singulière incarnation d'une Institution procède aussi une société particulière dont la culture, de souligner Hamelin « s'apparente à celle de tous les peuples colonisés » qui « conduit à des positions de repli, à des idéologies de survivance, à des systèmes compensatoires où les échecs sont transmués en victoire ». C'est sur ce terreau que poussera l'« Église nationale » canadienne-française dès le XIX<sup>e</sup> siècle, en s'instituant comme « le lieu qui focalise les traits d'ensemble de la société québécoise<sup>233</sup> ». Cette aperception globale du fait religieux dénote une perspective qui avoisine l'histoire politique, si ce n'est celle du fait national, que d'aucuns jugeront éloignée des

---

la genèse personaliste de la Révolution tranquille est le produit de la systématisation et de l'enrichissement de plusieurs intuitions déjà contenues dans l'*Histoire du catholicisme québécois* d'Hamelin et Gagnon.

<sup>229</sup> Ruby Heap, Pierre Savard, Fernand Dumont, Jean Hamelin et Nicole Gagnon, « Débat : le catholicisme au XX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.*, p. 115.

<sup>230</sup> *Ibid.*, p. 125.

<sup>231</sup> Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle, Tome I, 1898-1940*, Montréal, Boréal, 1984, p. 9.

<sup>232</sup> *Ibid.*, p. 7.

<sup>233</sup> *Ibid.*, p. 39 et 41.

préoccupations d'histoire socio-économique du jeune Hamelin et plus proche du cadre d'intelligibilité néonationaliste. Michel Brunet l'avait d'ailleurs lui-même relevé dans une lettre personnelle qu'il enverra au principal concerné en 1985 dans laquelle il lui reprochera, dans son introduction générale, de « manquer de probité à l'égard de l'École Frégault-Brunet-Séguin » alors pourtant qu'il semblait s'en inspirer « directement et intégralement<sup>234</sup> ».

Poursuivant sur cette lancée, Hamelin et Gagnon insisteront surtout, dans leur travail, sur la dimension socio-politique de l'Église et l'action de ses personnels ecclésiastiques et religieux. Ce faisant, ils laisseront peu de place à l'analyse des systèmes symboliques, mythiques et théologiques ainsi qu'aux rituels pratiqués au sein de la communauté élargie des croyants. Certains critiques plus sourcilleux sortiront d'ailleurs de leur lecture avec « l'impression d'une Église sans chrétiens<sup>235</sup> », le sentiment que « l'essentiel a été à peine esquissé<sup>236</sup> » ou encore, que le propos « arrive difficilement à réconcilier la part de transcendance et la part des conditions de production dans la compréhension des intentions des hommes<sup>237</sup> ». Faut-il pour autant s'en étonner? Après tout, Hamelin et Gagnon étaient tributaires d'une littérature encore assez mince sur l'histoire culturelle et conceptuelle du religieux au Québec, ce qui leur permettait difficilement d'étudier l'intériorisation individuelle de ses valeurs, attitudes et idéaux.

En tout état de cause, ce biais institutionnaliste dans l'interprétation induira chez Hamelin une lecture tendanciellement politique de l'Église qui, instituée dans la lignée de la tradition et des structures romaines, prend sous sa plume la forme d'un « agent totalisateur qui aménage l'espace et le temps, l'univers matériel et l'univers

---

<sup>234</sup> « Lettre de Michel Brunet à Jean Hamelin, 10 avril 1985 », AUM, Fonds Michel-Brunet P136/A/dossier « Correspondance générale ». Dans sa lettre, Brunet exigeait des explications de la part d'Hamelin sans quoi il « porterai[t] le débat sur la place publique ». Ce dernier lui répondit peu de temps après, en tentant de désamorcer le conflit : « [Votre lettre] comporte plusieurs affirmations excessives et une accusation disgracieuse. Ce tome II est l'aboutissement d'une œuvre en trois tomes. Je n'avais pas dans une introduction rédigée pour pallier l'absence provisoire des deux premiers tomes à donner de détail tant de l'évolution précédant le XX<sup>e</sup> siècle que de la bibliographie sur la question [...] Dans mon esprit, ces trois tomes font partie d'un tout qu'il convient d'avoir sur la table avant de porter un jugement définitif. Le ton de votre lettre m'a beaucoup déçu ».

<sup>235</sup> Guy Laperrière, « compte rendu de Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois au XX<sup>e</sup> siècle* », *Relations*, n° 505, novembre 1984, p. 309.

<sup>236</sup> Louis Rousseau, « compte rendu de Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois au XX<sup>e</sup> siècle* », *loc. cit.*, p. 88.

<sup>237</sup> Fernand Dumont, cité dans Ruby Heap, Pierre Savard, Fernand Dumont, Jean Hamelin et Nicole Gagnon, « Débat : le catholicisme au XX<sup>e</sup> siècle », *loc. cit.*, p. 118.

symbolique<sup>238</sup> ». L'apparition et le maintien d'une organisation sociale à vocation uniformisante, isolée et repliée sur elle-même, trouvent toutefois justification à ses yeux au regard de la situation de subordination de l'être-ensemble canadien-français et la capacité de l'Église officielle à rejeter les idéologies étrangères à sa doctrine. Qui plus est, la nature du mode d'accumulation capitaliste, en favorisant un laissez-faire débridé, avait ouvert un large espace à la charité et la justice distributive, œuvres sociales à travers lesquelles l'Église avait pu se donner un ascendant sociétal. À la lecture, on voit qu'Hamelin souhaite ouvrir des perspectives plus accueillantes sur certains aspects du passé catholique et ainsi, œuvrer à un réaménagement du rapport des Québécois avec celui-ci dans un contexte où il suscitait soupçons et acrimonie. D'où l'accent placé tout au long de l'ouvrage sur l'inventaire des divers champs d'apostolat de l'Église-sociale, puissant vivier d'une « charité en exercice » pour les populations marginalisées dans une modernité industrielle matérialiste et cupide.

Qu'à cela ne tienne, l'action sociale de l'Église n'en est pas, selon Hamelin, à une contradiction près : conflit d'allégeance entre l'universalité de sa mission et l'intérêt national du peuple, opposition entre son charisme rassembleur et la réalité des barrières de classes qui divisent la société, conflit entre son visage hiérarchique et sa vocation communautaire, incompatibilité entre son vœu de pauvreté et sa fonction de développement socio-économique. Tiraillements des finalités dont l'accentuation se dissimule sous un défi autrement plus décisif : celui, pour une Église dépositaire d'une « vision fixiste et anhistorique du monde<sup>239</sup> », de devoir accompagner l'entrée du Québec dans la modernité urbaine et industrielle. Pari risqué s'il en est un qui incurvera la structuration du catholicisme québécois:

Société de pauvres, les Canadiens français ont fait un choix de quêteux: investir une Église, dont la principale richesse repose sur le bénévolat de ses clercs et la force, sur la discipline de ses membres, de la mission de jeter les bases d'un pays. Choix dramatique, autant pour les citoyens qui auront à s'accommoder d'un credo que pour l'Église qui court le risque, oubliant la spécificité de sa mission, de prendre le goût du pouvoir et de s'enliser dans le temporel<sup>240</sup>.

---

<sup>238</sup> Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle, Tome I, op. cit.*, p. 50.

<sup>239</sup> *Ibid.*, p. 56.

<sup>240</sup> *Ibid.*, p. 57.

Or, la Crise, la Guerre, l'accélération de l'industrialisation et de l'urbanisation porteront sévèrement atteinte à cette fragile architecture. Sous la plume d'Hamelin (et de Gagnon, pour le premier tome), l'Église du Québec au XX<sup>e</sup> siècle apparaît toujours tendanciellement comme une institution déclinante, *en butte* à la modernité plutôt que consubstantielle à celle-ci. Encore ici, les titres et sous-titres de chapitres parlent d'eux-mêmes : « Les derniers feux d'une chrétienté », « Les avatars d'une utopie », « Mort d'une Église-nation », « Les douleurs de l'enfancement ». Bien entendu, le portrait est loin d'être tout noir pour peu que l'Église fasse aussi place à une avant-garde laïque dans l'action catholique<sup>241</sup> ou encore à la montée de l'avant-gardisme intellectuel et citoyen des Dominicains<sup>242</sup>. Toutefois, la tendance de fond qui bat le rythme de l'histoire n'est autre que celle du délitement du projet clérical devant le projet libéral. Au risque d'un enlèvement dans le temporel, c'est peut-être davantage la « tentation du Royaume céleste » qui portera le plus atteinte au devenir de l'Église. Sur ce point, Hamelin reconduit l'hypothèse d'une orthodoxie ecclésiale en situation de progressif déphasement par rapport à l'évolution concrète du Canada français. Ainsi, prend-il à témoin le cas du père Onésime Lacouture, prédicateur de l'entre-deux-guerres prônant un retour vigoureux et puriste à l'Évangile, pour dire qu'il « aura été un signe de contradiction dans une société où tout le monde était catholique mais bien peu étaient chrétiens ». Soulevant le doute quant au degré d'intériorisation de la foi chez les Canadiens français qui ont pu s'en réclamer, Hamelin fait de Lacouture le « précurseur d'un temps nouveau : l'heure pour l'Église québécoise d'un dépouillement total, d'un long séjour purificateur au désert<sup>243</sup> ».

Au fur et à mesure que ses analyses se rapprochent de la période contemporaine, Hamelin témoigne davantage de l'effondrement de l'idéal d'uniformité de la chrétienté totalisante et du frein qu'elle pose à la maturation de l'esprit chrétien du peuple québécois. Les années 1950 font ainsi état d'un clergé vivant en « vase clos, à l'abri des changements sociaux », mû par un « conservatisme social [qui] détermine son rapport à la société

---

<sup>241</sup> Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle, Tome II, op. cit.*, p. 133.

<sup>242</sup> *Ibid.*, p. 187.

<sup>243</sup> Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle, Tome I, op. cit.*, p. 389-390.



globale<sup>244</sup> ». Les clercs sont des hommes qui vivent « en marge de la vraie vie<sup>245</sup> » et souffrent de ne pas être « préparés à vivre dans le monde moderne ni à adapter leur pastorale aux besoins des temps présents ». Le père Paul-Émile Léger, qui prend la tête du diocèse de Montréal au printemps 1950 avant d'être nommé cardinal trois ans plus tard, exemplifie cette Église « fixiste, enracinée dans une vision providentialiste de l'histoire », « méfiante à l'égard des nouveautés » et qui persiste dans sa « fidélité à l'ecclésiologie de Vatican I<sup>246</sup> ». Seulement, en toile de fond, les « contradictions » entre l'« autorité » de la société religieuse et le désir de « liberté » et de « justice » de la société civile paraissent de plus en plus difficiles à concilier harmonieusement. C'est le prélude d'une « Église en crise », qui devra encaisser les contrecoups d'une sécularisation et d'une laïcisation se faisant jour dans les dimensions plus profondes de la vie sociale.

À l'évidence, les observations et les éléments d'analyse proposés par Hamelin et Gagnon restent encore profondément influencés par la critique moderniste de l'Église catholique et de sa morale, critique dont s'étaient prévalus bon nombre d'intellectuels de leur génération. On ne se surprendra pas d'ailleurs d'apprendre, de la part de l'historien Jean Provencher, ancien étudiant et proche collaborateur d'Hamelin, que ce dernier dut essuyer, après la parution de son livre, bon nombre de remontrances en coulisse de la part de représentants du corps ecclésiastique<sup>247</sup>. Toutefois, l'ardeur qu'Hamelin put mettre dans cette critique trouve sa contrepartie dans une réelle inquiétude devant la crise d'identité que traverse la catholicité universelle et québécoise. Les deux derniers chapitres du second tome sont éloquentes en ce sens. On sent, par endroits, que l'historien passe la main au croyant manifestement tourmenté par le fait d'une « espérance mise à l'épreuve<sup>248</sup> ». C'est que, écrit-il, « [l]a tribu québécoise, [...] jadis la plus enracinée sur les terres d'Égypte et la plus en retrait du monde moderne, ressent de façon particulièrement aiguë les souffrances du dépouillement<sup>249</sup> ». Face à cette situation, l'enjeu est de taille en ce qu'il engage nul autre que « la capacité de la communauté chrétienne à inventer une synthèse harmonieuse des

---

<sup>244</sup> Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle, Tome II, op. cit.*, p. 170.

<sup>245</sup> *Ibid.*, p. 170.

<sup>246</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>247</sup> Entrevue avec Jean Provencher, Québec, 13 octobre 2014.

<sup>248</sup> Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle, Tome II, op. cit.*, p. 351.

<sup>249</sup> *Ibid.*, p. 309.

valeurs propres à l'Évangile, au catholicisme et à la culture québécoise<sup>250</sup> ». Pour Hamelin, deux obstacles importants étaient susceptibles de porter entrave à cet horizon à l'aube des années 1980. En premier lieu, il y avait le risque du « décrochage » de l'univers religieux et l'essaimage corollaire vers les sectes et le « marché des religions » qui cultivent une spiritualité charismatique, voire fondamentaliste, inspiré entre autres du pentecôtisme américain<sup>251</sup>. En second lieu, il y avait le danger du ressac conservateur, incarné alors notamment par la figure de Mgr Marcel Lefebvre, et qui exprimait « un sentiment religieux en quête de sécurité, donc tout le contraire d'une foi qui est abandon et confiance<sup>252</sup> ». Double écueil donc, qui avait pour dénominateur commun celui de précipiter une subversion du catholicisme : si les « charismatiques » optaient pour « l'abandon aveugle au souffle de l'Esprit », les traditionalistes niaient pour leur part « l'action de l'Esprit dans les temps présents » pour lui substituer « l'action de l'Autorité et la passivité de la Tradition ». Ainsi, face à une Église qui « n'a pas encore de projet bien défini », Hamelin plaçait ses espoirs dans le charisme de Vatican II. « En optant pour l'homme, et partant pour les peuples et les nations », l'esprit conciliaire avait donné au catholicisme québécois « une visée », celle d'être « le point de convergence des valeurs véhiculée par le mouvement social et des idéaux évangéliques », mais aussi une « terre d'espérance, un lieu où la liberté a un espace, un milieu d'accueil et de résistance pour les opprimés<sup>253</sup> ». Cette lecture devait accréditer, chez Hamelin, la vision d'une Église résolument marquée à gauche et qui, pour se renouveler, devait « s'ouvr[ir] largement aux opprimés, aux défavorisés et aux laissés pour compte de la société de consommation ». L'expérimentation de cette nouvelle voie exigeait cependant de la part de l'Église un « dépouillement total », tant d'un point de vue « matériel que culturel et spirituel<sup>254</sup> ».

---

<sup>250</sup> *Ibid.*, p. 356.

<sup>251</sup> Il faut dire que cette « inquiétude » d'Hamelin n'était pas totalement infondée dans le Québec des années 1970-1980, alors que l'on assistait à des dizaines de milliers de conversions de Canadiens français aux Églises évangéliques.

<sup>252</sup> *Ibid.*, p. 357.

<sup>253</sup> Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle, Tome II, op. cit.*, p. 369.

<sup>254</sup> *Ibid.*, p. 377.

## 5.2 L'historien et l'universitaire humaniste

Jusqu'à présent, nous avons relevé certains traits qui nous portent à croire qu'une inclination plus conservatrice se dessine dans le parcours intellectuel de Jean Hamelin au cours des années 1970 et 1980. Cette inclination, qui s'opère sur fond d'un sentiment d'essoufflement de la dynamique modernisatrice de la Révolution tranquille, met en relief une ambivalence chez l'historien entre sa volonté de rompre avec le traditionalisme canadien-français et celle de revaloriser certains éléments de stabilité et de cohérence issus de ce passé. Le traitement qu'il réserve à l'histoire du catholicisme québécois, où on le sent tiraillé entre les lectures, tantôt compréhensives tantôt sévères, portées à l'endroit de l'Église et travaillé par une réelle inquiétude liée à sa possible disparition de l'horizon identitaire des Québécois, nous paraît emblématique d'une telle évolution.

*L'Histoire du catholicisme québécois* aura été une œuvre de synthèse, un art qu'Hamelin chérissait tout particulièrement et qu'il a cultivé à quelques autres occasions durant sa carrière. Auteur d'une synthèse de l'évolution historique du Canada français en 1967, il avait également assuré la direction d'une *Histoire du Québec*, parue en 1976, ainsi que la corédaction d'une *Brève histoire du Québec* avec Jean Provencher en 1981. Le goût de la synthèse et des vues d'ensemble implique nécessairement, pour l'historien, une série de choix et un effort de mise en sens. Référée à une société particulière comme le Québec, elle atteste une vision particulière de son identité profonde, dont l'histoire permet d'en apercevoir la manifestation et le destin. Il suffit, pour cela, de relire l'introduction signée par Hamelin dans *l'Histoire du Québec*, où il confie que, plus qu'une simple commande d'un éditeur, c'est d'abord « la découverte de la Québécoité » qui lui « semblait commander une relecture du passé, ne serait-ce que pour tenter de réponse à cette élémentaire question : "Qu'est-ce qu'un Québécois?"<sup>255</sup> ». Dans ce même texte, Hamelin va jusqu'à se demander en quoi cette préoccupation était-elle si originale en regard des ambitions passées d'un François-Xavier Garneau ou d'un Lionel Groulx qui avaient eux aussi voulu, à leur époque, fournir des repères à une collectivité inquiète face à son propre avenir, et l'inscrire dans une continuité historique. Conscient de la distance à la fois professionnelle et méthodologique qui le séparait des grands historiens nationaux du

---

<sup>255</sup> Jean Hamelin *et al.* (dir.), *Histoire du Québec*, Toulouse/Saint-Hyacinthe, Privat/Edisem, 1976, p. 5.

Canada français, Hamelin reconnaissait tout de même la dette intellectuelle qu'il avait contractée à leur égard:

Le propre du Québécois depuis la fondation du Québec n'est-il pas de sentir que sa civilisation est menacée? Nous pourrions faire nôtre ce cri que laissa échapper, un jour, la plume de Groulx et qui faisait écho aux angoisses d'un Garneau : « Nous appartenons à ce petit groupe de peuples de la terre – combien sont-ils? quatre ou cinq? – au destin d'un espèce particulière : l'espèce tragique. Pour eux, l'anxiété n'est pas de savoir si demain ils seront prospères ou malheureux, grands ou petits; mais s'ils seront ou ne seront pas; s'ils se lèveront pour saluer le jour ou rentrer dans le néant<sup>256</sup>.

Cette citation, où l'on voit combien la pensée du chanoine n'apparaît pas sous les traits d'une figure repoussoir, donne à penser qu'au milieu de la décennie 1970, Hamelin était loin d'être insensible aux préoccupations mémorielles des Québécois ni à la question nationale. N'ayant jamais fait grand commerce de ses propres opinions politiques, on sait en revanche que l'historien ne reniait pas son évolution vers l'indépendantisme en privé<sup>257</sup>. De sorte que dans le climat politique survolté de l'époque, marquée par la montée au pouvoir du Parti Québécois, l'historien pouvait sentir le besoin d'ancrer et de donner un certain relief historique au nationalisme. À ce propos, le compte rendu qu'il fait, en 1977, de l'ouvrage de François-Marie Monnet, *Le défi québécois*, laisse peu de doute sur son souverainisme. Prudent, jamais emphatique dans ses propos, Hamelin se montre plutôt favorable à la démarche « drôlement fécond[e] » de l'auteur pour qui la question de l'indépendance et du « pays à bâtir pos[aient] à la conscience anglo-américaine, dont la culture hégémonique est en train d'appauvrir l'Occident, un problème dont la solution est du plus grand intérêt pour tous les peuples : le droit à la dissidence ». Pour Monnet, le « rêve canadien » multiculturel et bilingue de Trudeau avait échoué et les Québécois, en élisant le Parti Québécois en 1976, faisaient le deuil de leur « rêve américain ». Le « mérite » de l'auteur, selon Hamelin, avait été « d'avoir enseigné aux Québécois que "prétendre devenir sujets et auteurs à part entière sur la scène du monde" suscite des attentes qu'on aurait tort d'ignorer<sup>258</sup> ».

---

<sup>256</sup> *Ibid.*, p. 6.

<sup>257</sup> Cette information nous a été confirmée par Yves Roby lors d'un entretien (Montréal, 3 octobre 2017).

<sup>258</sup> Jean Hamelin, « Compte rendu de François-Marie Monnet, *Le défi québécois* », dans *Recherches sociographiques*, vol. 18, n° 3, 1977, p. 452 et 454.

Dans le prolongement de cette volonté de faire sens de la collectivité québécoise comme communauté d'histoire et de destin, Hamelin souhaite aussi rendre raison de l'activité significative du sujet « homme » dans une période de plus en plus marquée par sa transgression technico-économique. En 1980, dans un texte paru dans la revue *Communauté chrétienne*, l'historien constate que « les conceptions de l'homme et les conditions d'existence semblent évoluer en des directions contraires ». En effet, si l'« homme moderne », émancipé du déterminisme de ses ancrages traditionnels, se sent capable d'une projection volontariste pour se donner un avenir à la mesure de ses aspirations, force est toutefois de constater que les moyens techniques et institutionnels dont il s'était doté semblent désormais obéir à des logiques sur lesquelles il a de moins en moins de prise. Ces logiques ont pour nom ceux de « pouvoir », « bureaucraties anonymes et irresponsables », « bourgeoisie », « technocratie », « impérialisme », « système » et « capitalisme monopolistique d'État ». Une telle contradiction entre les finalités de l'« homme » et celles de la société n'était pas sans accroître le pessimisme des idées et le refoulement des espérances : « Tout se passe comme si les hommes n'avaient fait que passer d'une domination à l'autre : de la soumission à la nature à celle de la société qu'ils ont créée [...] Le mythe de Frankenstein dévoré par le monstre qu'il a produit traduit leur angoisse et leur désarroi<sup>259</sup>. »

Devant l'injonction d'une « complexité croissante des sociétés », s'imposait ainsi, d'après Hamelin, la tâche de *promouvoir* l'« homme », à rebours de l'économisme et des effets de structure ambiants. Si une telle exigence impliquait une « redécouverte des exigences fondamentales de la vie en société » et une « action politique bien comprise<sup>260</sup> », elle prendrait surtout la forme, chez l'historien, d'une revalorisation du rôle de l'individu dans l'histoire, sa capacité d'en rythmer les processus, à en être le sujet actif et conscient. Cet engagement se signale dès 1973, lorsque Hamelin accepte de prendre la direction générale adjointe du *Dictionnaire biographique du Canada*, poste qu'il occupera pendant 25 ans au cours desquels il codirigera dix volumes et signera près d'une quarantaine de biographies de personnages historiques marquants, dont celles de Médéric Lanctôt, François-Pierre de Rigaud de Vaudreuil, Pierre-Joseph-Olivier Chauveau, Honoré Mercier

---

<sup>259</sup> Jean Hamelin, « Être citoyen aujourd'hui », *loc .cit.*, p. 119.

<sup>260</sup> *Ibid.*, p. 122-123.

et Joseph-Israël Tarte. Le choix du genre biographique est révélateur d'une volonté d'actualiser certains héritages de l'enseignement humaniste, notamment celui consistant à faire de l'individu, mélange de chair et d'esprit, un foyer de libertés dans l'Histoire.

C'est toutefois dans *L'homme historien*, ouvrage paru en 1979, que ce parti pris humaniste en histoire s'expose le plus clairement chez Hamelin. Co-écrit avec la sociologue Nicole Gagnon et en collaboration avec quelques autres professeurs d'histoire de l'Université Laval<sup>261</sup>, cet ouvrage est sans doute le plus « contemplatif » du corpus hamelinien. Son propos se place sur le terrain de la théorie de la connaissance et avance une réflexion d'une rare densité sur la pratique historique, ses méthodes, ses moyens d'investigation, ses limites et sa place au sein des sciences humaines. L'étude se lit en effet comme une « tentative de définition de la démarche historique<sup>262</sup> » qui cherche à cerner – si ce n'est à défendre – son identité spécifique dans un contexte où, fragilisée par l'« émiettement » de sa visée globale par la poussée de l'interdisciplinarité et le recours de plus en plus fréquent aux autres sciences sociales et aux techniques quantitatives, l'histoire est confrontée à une nouvelle phase d'incertitude, si ce n'est de « crise<sup>263</sup> ». Aux yeux d'Hamelin, cette crise de l'autonomie disciplinaire du savoir historique s'enracinerait dans le triomphe, depuis la Seconde Guerre, d'une rationalité scientifique abstraite, évidée de son substrat humain. Cette rationalité ne serait plus celle des « philosophes », qui entendaient lire l'inscription de la raison dans la nature, mais plutôt celle des scientifiques qui, par la quantification, « dégagent des mécanismes, prédisent des tendances et prétendent les contrôler par la planification ». En voulant à tout prix « objectiver » le passé, pour mieux le décanter et l'adapter à des « modèles chaque jour plus formalisés », ce type de rationalité aurait contribué à réduire l'histoire « à la dimension diachronique de l'une ou l'autre science sociale<sup>264</sup> ». Dans ce cadre, le « progrès » du savoir historique serait moins à situer du côté du développement de sa méthode scientifique que dans l'optique d'un « élargissement de son humanisme ». C'est que, précise Hamelin, « le discours

---

<sup>261</sup> Il est précisé, en avant-propos de l'ouvrage, que celui-ci s'est beaucoup inspiré des « tables rondes du jeudi » auxquelles avaient participé les historiens suivants: André Garon, Jacques Mathieu, Jean-Claude St-Amant, Michel Stewart, Marc Vallière et Nive Voisine.

<sup>262</sup> Nicole Gagnon et Jean Hamelin, *L'homme historien. Introduction à la méthodologie de l'histoire*, St-Hyacinthe/Paris, Edisem/Maloine, 1979, p. 118.

<sup>263</sup> Sur la « crise » de l'histoire en Occident et, plus particulièrement, en France, voir Gérard Noiriel, *Sur la « crise » de l'histoire*, Gallimard, 2005 [1996], 475 p.

<sup>264</sup> Nicole Gagnon et Jean Hamelin, *L'homme historien, op. cit.*, p. 23.

historiographique répond à un problème de signification. Il est déterminé d'abord par une question sur l'homme, par une philosophie enracinée dans le présent de l'historien<sup>265</sup> ». Inspirée surtout des écrits d'Henri-Irénéé Marrou<sup>266</sup>, cette vision « humaniste<sup>267</sup> » de l'histoire, s'énonce en une double conviction chez Hamelin. Elle consiste d'abord à dire que les « territoires de l'histoire » sont avant tout ceux du « temps », de la « liberté » et de l'« homme » en tant que ce dernier « actualise graduellement, au gré de ses choix, les virtualités de son essence » et « façonne le processus historique »<sup>268</sup>. Ainsi, le passé ne saurait s'appréhender « dans la seule objectivité des structures » puisque son « lieu propre » reste celui de la motivation humaine, nécessaire et contingente. C'est en cela que, dans un deuxième temps, le travail de l'historien doit viser un accès aux « représentations concrètes » du passé, « évocatrices de la complexité de l'existence et de la puissance indéfinie des significations<sup>269</sup> ». Cette finalité doit s'accommoder d'une épistémologie historique avant tout « affective », qui soit de l'ordre de la *compréhension* plutôt que de *l'explication* : « L'objet de l'histoire, parce qu'il se situe dans l'ordre du possible, ne s'explique pas. Il se comprend par une contemplation attentive des signes qui manifestent quelque chose d'autre par une démarche au sein de laquelle le chercheur interroge et le signe interpelle<sup>270</sup>. » Et cette singulière richesse du signe dans l'histoire, seul l'« art » serait apte à rendre compte d'après Hamelin. D'où le cœur de la thèse avancée dans l'ouvrage à l'effet que la légitimité du savoir historique et l'affermissement de son identité doivent s'établir en référence à sa capacité de recourir au *récit*, à la narration, dispositif central, s'il en est un, du travail de l'historien à qui reviendrait encore la tâche de « raconter l'Histoire ». Après tout, « convaincre, c'est séduire » et « la séduction de l'œuvre historique repose sur son exactitude, son ordonnance, ses qualités littéraires; elle tient tout autant aux qualités personnelles de l'historien qu'à sa méthode et à la qualité de sa documentation<sup>271</sup> ». Surtout, cette chasse gardée du récit doit s'entendre, chez Hamelin, comme une résistance à la tentation structuraliste, dont la logique déterministe serait susceptible de réduire la

---

<sup>265</sup> *Ibid.*, p. 24.

<sup>266</sup> À ce propos, le titre *L'homme historien* évoque les dernières pages du maître-ouvrage de Marrou (*De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1975 [1954], p. 264-266).

<sup>267</sup> Nicole Gagnon et Jean Hamelin, *L'homme historien*, *op. cit.*, p. 9.

<sup>268</sup> *Ibid.*, p. 28-29.

<sup>269</sup> *Ibid.*, p. 117.

<sup>270</sup> *Ibid.*, p. 31.

<sup>271</sup> *Ibid.*, p. 51.

connaissance de l'Histoire et des hommes en société à « une transformation des structures d'où le temps, la finalité et l'homme seraient absents<sup>272</sup> ».

En tirant la sonnette d'alarme sur les risques d'une histoire qui se ferait en l'absence de l'« homme », *L'homme historien* ne préfigurait-il pas les mises en garde énoncées par Fernand Dumont, deux ans plus tard, dans son *Anthropologie en l'absence de l'homme*<sup>273</sup>? Encore ici, la sensibilité de l'historien croise celle du sociologue et la publication quasi simultanée de ces deux ouvrages n'a rien d'une coïncidence. Tous deux ressortent d'une même préoccupation, à savoir celle d'un savoir qui ne s'élaborerait plus comme une connaissance de l'être humain, dans le respect de son essence et ses valeurs, mais plutôt en renvoyant ce dernier dans l'ombre des rationalisations et des objectivations de la civilisation technicienne. Indexé au phénomène plus large du « retour du sujet » en sciences sociales au tournant des années 1980, le positionnement des deux auteurs recèle aussi un commun désaveu de tout un paradigme scientifique d'inspiration marxiste, foucauldien et lévi-straussien, trop pressé de dissoudre le sujet sur un arrière-plan structurel, de le disqualifier en le réduisant à une manifestation idéologique ou encore en évacuant sa propre perception consciente sur l'autel de puissants déterminismes sociaux. En histoire, cette posture s'entend aussi comme une disqualification de l'histoire sérielle et, plus largement, de l'histoire quantitative des dernières décennies, satellisée à l'empire de la statistique et des théories en sciences sociales. En rupture ici avec ses propres convictions épistémologiques de jeunesse, Hamelin (et Gagnon) va jusqu'à décrire les *Annales* de Bloch et Febvre sous les traits d'une « nouvelle orthodoxie », à la perspective « résolument sociologique<sup>274</sup> », et la cliométrie américaine comme une démarche d'« objectivation excessive », destructrice de l'événement et du caractère « individuel » et « particulier » du fait historique<sup>275</sup>.

En réhabilitant une forme de relativisme humaniste classique, *L'homme historien* allait susciter quelques réactions plutôt défavorables. Du côté des professeurs, Hubert

---

<sup>272</sup> *Ibid.*, p. 79.

<sup>273</sup> Réfléchissant sur son propre parcours intellectuel, Hamelin signalait d'ailleurs, dans un texte paru en 1992, que sur les questions se rapportant à l'épistémologie des sciences humaines, il « se sen[tait] en accord avec les vues que Fernand Dumont exposait dans *L'anthropologie en l'absence de l'homme* » (voir Jean Hamelin, « L'histoire des historiens : entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité », *op. cit.*, p. 225).

<sup>274</sup> Nicole Gagnon et Jean Hamelin, *L'homme historien*, *op. cit.*, p. 21.

<sup>275</sup> *Ibid.*, p. 23-24.



Watelet soulignera par exemple une « lecture parfois difficile, ou encore déconcertante<sup>276</sup> » qu'il fallait « utiliser avec une grande circonspection » puisqu'elle tendait à récuser, à tort selon lui, la prétention interprétative de l'historien ou encore à creuser indûment un fossé « quasi infranchissable » entre la science contemporaine et l'histoire<sup>277</sup>. C'est toutefois du côté des étudiants que proviendrait la critique la plus défavorable. La réplique que lui asséna Jocelyn Létourneau, alors étudiant au doctorat en histoire à Laval, est emblématique de la réaction que l'ouvrage put susciter auprès d'une jeunesse étudiante néo-marxiste en ascension. Parue dans *Implications*, une revue aspirant à « établir la critique marxiste à l'Université Laval », la recension imputait au livre, sur un ton quelque peu péremptoire, « une prise de position très concrète, de la part d'intellectuels influents, sur la façon dont l'étude de l'histoire et la pratique historique doivent être pensées, appliquées et rendues au sein des programmes d'histoire des universités québécoises en général, et celui de l'Université Laval en particulier<sup>278</sup> ». Selon Létourneau, la mise en garde d'Hamelin et Gagnon contre les trop fortes appétences de l'histoire pour l'abstraction et la théorie ne pouvait que provenir d'un milieu universitaire « restrictif et coupé » du reste du monde. Car une telle perspective procédait, paradoxalement, d'une autre « vision idéaliste » de la méthode historique qui postulait, *a priori*, son caractère scientifique indépendamment de ses références politique et idéologique immédiate et continue<sup>279</sup>. Qui plus est, le parti pris subjectiviste des auteurs ne pouvait que s'appuyer, selon Létourneau, sur une méconception du marxisme et une « confusion entre cette conception mécaniste [...] du modèle imposé, et cette nécessaire conceptualisation du vécu, afin d'en appréhender toute la complexité ». Ainsi, plutôt que d'assumer la subjectivité personnelle de l'historien comme une condition de la valeur de la connaissance historique, le jeune doctorant estimait qu'il fallait plutôt considérer ce dernier « comme un intellectuel, donc l'objectiver socialement, puis voir ensuite conjoncturellement où se situe précisément ce groupe social dans le champ de la lutte des classes, particulièrement aux niveaux politique et idéologique de cette lutte<sup>280</sup> ».

---

<sup>276</sup> Hubert Watelet, « Compte rendu de Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *L'homme historien* », *Histoire sociale/Social history*, vol. 15, n° 30, 1982, p. 495.

<sup>277</sup> *Ibid.*, p. 498.

<sup>278</sup> Jocelyn Létourneau, « L'homme historien : entre l'idéalisme et le subjectivisme », *Implications*, vol. 2, n° 1, hiver 1981, p. 41.

<sup>279</sup> *Ibid.*, p. 43.

<sup>280</sup> *Ibid.*, p. 51.

Si Hamelin ne répondit jamais directement à cette critique de Létourneau, on peut toutefois présumer qu'il n'aurait pas souscrit à cette application du cadre d'analyse marxiste. En effet, Marx ne concevait pas l'aliénation comme une incapacité du sujet individuel à percevoir les contraintes sociales, institutionnelles et culturelles qui entravent sa liberté. Au contraire, la liberté du sujet n'est pas abstraitement autofondée chez l'auteur du *Capital* mais plutôt fonction de sa propre incarnation dans un commun hérité<sup>281</sup>. De la même manière, si Hamelin considérait que l'enjeu de l'homme moderne était celui de sa liberté, celle-ci ne pouvait nécessairement advenir au prix de l'oubli de ses appartenances fondamentales, de son enracinement dans un patrimoine d'humanité, sans quoi cette même liberté était susceptible d'être reprise par d'autres formes autoritaires de domination comme le capitalisme et la gestion technocratique. De ce constat, découlait donc la nécessité de préserver certaines formes culturelles et institutionnelles garantes d'une commune humanité.

À tout prendre, l'ultime réponse de l'historien vint peut-être avec son tout dernier livre, paru à titre posthume : une biographie de 500 pages du père Eugène Prévost, un clerc particulièrement fervent et autoritaire, très peu connu en dehors des cercles ecclésiastiques, fondateur de deux communautés religieuses qu'il a implantées en France, à Rome et au Québec. Pour l'historien en fin de parcours, frappé par la maladie, l'« exploit » de cette publication avait été autant « intellectuel » que « physique<sup>282</sup> », si bien que la mort frappa avant même qu'il n'eut la possibilité de tenir le manuscrit imprimé entre ses mains. En alliant l'art de la biographie totale et l'histoire religieuse (en particulier l'histoire de la spiritualité, longuement discutée dans l'étude), cet ouvrage devait être non seulement « le couronnement de l'œuvre d'Hamelin<sup>283</sup> », dixit Guy Laperrière, mais aussi l'aboutissement en synthèse d'une longue évolution intellectuelle où l'expérience, le vécu, l'intentionnalité et le lien social forgé par les sociabilités religieuses avaient résolument pris le pas sur l'analyse socio-économique.

---

<sup>281</sup> Voir Éric Martin, « Que veut dire conserver quand on est de gauche? », *Relations*, n° 780, septembre-octobre 2015, p. 26-28; Michel Henry, *Marx II. Une philosophie de l'économie*, éd. Gallimard, 1976, p. 445.

<sup>282</sup> Jean Hamelin, *Le père Eugène Prévost (1860-1946), fondateur de la Fraternité Sacerdotale et des Oblates de Béthanie*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999, p. viii.

<sup>283</sup> Guy Laperrière, « compte rendu de Jean Hamelin, *Le père Eugène Prévost (1860-1946), fondateur de la Fraternité Sacerdotale et des Oblates de Béthanie* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 3, hiver 2001, p. 466.

## 6. Conclusion

Des trois historiens à l'étude dans cette thèse, Jean Hamelin est peut-être celui dont la mémoire de l'œuvre a le plus souffert des effets subsumants d'une classification en terme d'« école ». De fait, notre examen a montré combien la trajectoire de l'homme, aussi complexe que diversifiée, est loin d'avoir souscrit aux critères d'unité et de conformité que suggère ce genre de syntagme. Inversement, l'examen approfondi de sa contribution est une autre occasion de mettre à l'épreuve ce cadre d'analyse pour rendre compte de la production historiographique lavalloise des années 1950 et 1960. Intellectuellement socialisé à travers les débats sur la bourgeoisie et la Conquête, édifice auquel ses premiers travaux auront apporté une pierre décisive, Hamelin s'en distanciera rapidement pour creuser de nouveaux sillons qui élargiront les bornes du champ historiographique québécois. Ainsi, le spécialiste de l'histoire économique et sociale de la Nouvelle-France migrera très tôt vers les XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles, où il investira l'histoire des moeurs électorales, l'histoire du travail, de la presse, des idéologies et de la religion. Plutôt qu'un canon théorique ou interprétatif, ce qui semble avoir compté chez lui, c'est l'acceptation d'une mission consistant à défricher le passé sur la foi d'un travail réalisé en collaboration. Partisan d'un modèle de recherche collectif et horizontal, inspiré du mode de travail privilégié à la VI<sup>e</sup> siècle de l'École des hautes études de Paris et, pour le coup, à rebours du modèle vertical classique de « l'école sociologique » française dont Durkheim avait constitué la version paroxystique, Hamelin n'a jamais eu l'intention de fonder une école de pensée au sens strict (alors pourtant que son ascendance et sa longévité à Laval auraient pu l'en mandater). Un tel constat signale, encore une fois, l'acquiescement au modèle d'une « école d'activité », moins défini en référence à un contenu ou un canon spécifique qu'à une exigence de mise au travail dans le cadre d'un champ scientifique en voie de structuration. Hamelin écrivait d'ailleurs, rétrospectivement, que « l'urgence des choses à faire<sup>284</sup> » lui était apparue comme l'un des facteurs déterminants de son activité historique, sentiment rehaussé par la logique de spécialisation qui gagnera l'université à compter des années 1960

---

<sup>284</sup> Jean Hamelin, « L'histoire des historiens : entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité », *op. cit.*, p. 219.

en posant de nouvelles injonctions d'innovation, de publication et de distinction à la recherche.

Sous cet angle, Hamelin se singularise sans doute par une œuvre moins cohérente que celle de ses deux collègues. Un peu touche à tout, semeur de sujets, d'hypothèses de courte haleine et de thématiques souvent harmonisés aux sensibilités et aux préoccupations changeantes du moment, ses travaux ne pointent pas vers une thèse définitive et ruminée sur le passé québécois. L'urgence des fondations et d'une relève scientifique à former l'orientent plutôt sur la voie de l'« entrepreneuriat universitaire ». C'est qu'il est aussi visiblement plus heureux et adroit lorsqu'il travaille en collaboration, le plus souvent en tandem. Collégial, il l'aura été pendant une bonne partie de sa carrière, au point même de se faire parfois caméléon, comme en attestent ses collaborations avec Ouellet, dont il prendra certains des plis interprétatifs, ou encore avec Nicole Gagnon, avec qui il suivra la piste herméneutique. S'il consacre beaucoup de temps à la recherche et même aux inventaires de sources, travail généralement solitaire, ce n'est que pour mieux revenir au dialogue avec les autres. Ce va-et-vient est, bien entendu, constitutif du métier de chercheur, quoique l'amplitude du mouvement nous est apparue particulièrement prononcée chez Hamelin. Cette absence relative de fixité dans la démarche de l'historien se vérifie aussi aux multiples directions que prendront ses efforts de recherche. Parti des grandes fresques de l'histoire économique et sociale dans les années 1950 et 1960, il sera progressivement amené à s'ouvrir à l'histoire politique, l'histoire de la culture et l'histoire des idées. Comment ne pas voir dans le reniement plus formel de l'héritage « annaliste », dans son ultime phase « conservatrice », où il redécouvrira la fécondité heuristique du récit, une sorte de confirmation *a posteriori* de la minceur de ses engagements de jeunesse pour l'histoire socio-économique, mais aussi sans doute, des influences de l'historiographie française? Car à l'intégrité d'une démarche et d'une méthode de recherche, il semble que ce soit le souci d'harmoniser la pratique historique aux besoins du cheminement de la collectivité québécoise qui ait d'abord interpellé l'historien.

La singularité d'Hamelin par rapport à Trudel et Ouellet se révélerait aussi par son catholicisme, jamais totalement abandonné. L'engagement catholique du savant le rapproche, comme nous l'avons vu, de Fernand Dumont, qu'il aura suivi dans la critique de l'ancien ordre duplessiste, dans la volonté réformatrice et l'espérance suscitées par les années

1960, la réorganisation de l'enseignement scientifique et technique, mais aussi dans la critique des avatars de la Révolution tranquille. Cette désillusion, qui intervient à compter des années 1970, force le bilan des décennies précédentes et l'interrogation sur un passé à « réactualiser », fut-il lourdement conspué. Le catholicisme est inscrit au fronton de cette entreprise et la reprise qu'en fait Hamelin dans ses travaux pourrait presque se lire comme l'espoir d'une transcendance par l'histoire qui permettrait d'ouvrir sur un devenir ne s'épuisant pas dans le conformisme culturel américain. Mais cette déception d'Hamelin est peut-être surtout l'expression du défi auquel font face les chrétiens de sa génération, à qui revenaient la tâche de tenir, selon la formule de Pascal, « les deux bouts de la vérité et tout l'entre-deux ». Ainsi, la transcendance et le respect des faits du passé en viendront-ils à côtoyer les abstractions chez l'historien qui, arrivé en fin de carrière, se met à sonder la québécoïté, la foi vécue et l'« idée transhistorique » de l'Université Laval. D'où aussi, sans doute, cet autre visage original de l'historien qui fera montre d'un nationalisme au final plus assumé que celui de ses collègues historiens à Laval, poussant même jusqu'à l'indépendantisme. Une telle évolution serait à entendre comme une réponse inquiète à la question : a-t-on jeté le proverbial bébé avec l'eau du bain? Sommes-nous allés trop loin? Dans l'affirmative, comment refaire sens du passé dans le présent? En critiquant l'évolution d'une science historique qui aurait perdu la trace d'un questionnement moral sur les « raisons communes » et les traditions héritées, il est à se demander si Hamelin, arrivé au soir de sa carrière, ne s'était pas reconnu une affinité plus grande avec ses anciens collègues de l'école de Montréal, dont on soupçonne que l'historiographie était restée, à ses yeux, plus soucieuse d'une interrogation redevable des inquiétudes d'une véritable communauté humaine (nationale)

## CHAPITRE 7

### DEUX DISPOSITIFS COLLECTIFS

En donnant l'exemple d'une « école d'activité » au sens où l'entend le sociologue Samuel Gilmore, le genre de réalité que constitue le phénomène repéré sous le vocable d'« École historique de Québec » ne saurait s'interpréter strictement comme un éclectisme, réductible à quelques catégories nominales (comme l'« interdisciplinarité » ou la « collaboration »), ou encore à travers les parcours différenciés de ses individualités. S'il y a bien lieu de suspendre l'attribution du label à un genre et une signification déterminée, il nous revient quand même la tâche de tenter une problématisation minimale de son identité intellectuelle à partir d'un point de vue plus unitaire. Telle est l'ambition du présent chapitre, où il s'agit d'interroger l'organisation du travail intellectuel de l'« école de Québec » à travers l'examen de deux de ses « dispositifs collectifs » les plus importants, à savoir l'ouvrage *Canada : unité et diversité* et la fondation de la revue *Histoire sociale/Social history*. Impulsées puis coordonnées à l'initiative du trio des historiens lavallois, ces deux entreprises marquent des moments d'effervescence collective du groupe, survenus à peu près au même moment, à la fin des années 1960. Chacun à leur manière, ils constituent des lieux d'approfondissement et de mise en forme des projections méthodologiques et interprétatives spécifiques à l'« école de Québec ». À défaut d'y repérer un « effet de chapelle » ou d'« école de pensée », ces activités réalisées en commun, dont nous proposons de refaire la genèse ici, cristallisent des aspirations, explicitées et revendiquées tantôt comme une exigence méthodologique et disciplinaire sous la forme de l'histoire sociale, tantôt comme une exigence interprétative, en rupture avec l'historiographie traditionnelle canadienne-française et son métarécit nationaliste. S'y greffe aussi la reprise du thème d'un Canada bilingue et biculturel, idéal au service duquel s'emploie, à divers degrés, le discours historiographique de nos trois historiens. Enfin, l'importance de ces dispositifs se signale par les « lignages » d'idées et les affiliations qu'elles définissent avec le milieu universitaire de la région d'Ottawa, où ces projets, en particulier la revue *Histoire sociale*, ont vu le jour suite à l'arrivée de Marcel Trudel et Fernand Ouellet dans la capitale fédérale.

## 1. L'ouvrage *Canada : unité et diversité*

Paru en 1968 (suivi d'une édition revue et augmentée en 1971), l'ouvrage *Canada : unité et diversité*, co-signé par Trudel, Ouellet, Hamelin et Paul G. Cornell, est la seule publication qui réunit, en une même visée synthétique, les perspectives du trio lavallois. En ce sens, elle constitue un précieux matériau pour jauger l'unité de leur cadre de mise en intrigue du passé. Il faut d'emblée savoir que sa parution représente l'aboutissement d'une collaboration conjointe échelonnée sur plusieurs années et qui trouve ses origines au début des années 1960. Si les circonstances entourant l'impulsion initiale de ce projet restent floues, il semble que ce soit à Cornell, professeur d'histoire à l'Université de Waterloo et spécialiste du régime de l'Union au Canada<sup>1</sup>, que reviennent les premiers efforts de mise en œuvre. Dans deux mémorandums envoyés aux trois historiens de l'Université Laval en juillet 1962 puis en novembre 1963, celui-ci esquissait le plan d'ensemble d'un éventuel manuel scolaire bilingue d'histoire canadienne, dédié à des élèves de treizième année du secondaire dans toutes les provinces à l'extérieur du Québec<sup>2</sup>. D'après lui, la pertinence et l'originalité d'un tel ouvrage devaient se signaler par sa capacité à faire écho aux deux sources endogènes à l'histoire du Canada, à savoir ses régionalismes et sa dualité culturelle. D'abord, en privilégiant une « approche régionale » à l'histoire canadienne, dans la lignée des thèses canadiennes-anglaises sur la relation « métropole-hinterland », ce manuel viendrait reconnaître « the strength of the loyalties of many present-day Canadians to the traditions and history of their own section of the country ». Par ailleurs, la forte poussée du nationalisme au Québec exigeait tout particulièrement, selon lui, « some new synthesis of Canadian history on a broad base » qui rendrait « justice to the French Canadian problem in a general arrangement of Canada's history which recognizes regions ». En complément à ce premier objectif, cette nouvelle synthèse de l'histoire canadienne serait appelée à susciter une cohésion nationale par l'établissement d'un dialogue entre ses « deux solitudes

---

<sup>1</sup> Cornell avait notamment fait paraître, en 1962, aux Presses de l'Université de Toronto, l'ouvrage *Alignment of Political Groups in Canada 1841-67*.

<sup>2</sup> Les auteurs doutaient en effet qu'un tel ouvrage ne trouve un écho favorable dans le réseau des écoles secondaires au Québec. Leurs yeux étaient plutôt rivés du côté des collèges et universités de langue anglaise, qui représentaient un marché plus fructueux étant donné l'intérêt croissant que l'on y constatait pour l'enseignement de l'histoire de la Nouvelle-France, mais aussi en raison de la bonne réception des historiens lavallois au Canada anglais (voir « Lettre de Marcel Trudel à E. C. Harris, 22 mars 1966 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42388/dossier « Œuvre : Canada : Unité et diversité, 1967, Correspondance 1962-1977, 1986 »).

» : « I believe that we have an excellent chance to take a useful step in closing the gap which now differentiates the two basic cultures in Canada. » D'où l'ambition explicitement revendiquée d'une collaboration entre historiens anglophones et francophones qui, plutôt que de livrer « two opposing approaches to one subject », tenterait l'expérience d'un « cooperative work between men from two cultures » dans un seul et même récit<sup>3</sup>.

Paru en plein centenaire de la Confédération, ce projet d'ouvrage marque un jalon dans la multiplication des appels, depuis la guerre, chez plusieurs intellectuels et universitaires canadiens en faveur de l'émergence d'un dialogue entre les deux communautés linguistiques du pays. Cette convergence souhaitée entre francophones et anglophones visait, d'une part, à atténuer les tensions susceptibles de mener à l'éclatement du pays et, d'autre part, à œuvrer à la création d'une nouvelle référence canadienne, distincte de la britannique et de l'américaine, et privilégiant un équilibre entre nationalisme et liberté<sup>4</sup>. Du côté des historiens canadiens-anglais, cette ambition s'était notamment fait jour dans les travaux d'A. L. Burt et surtout, d'Arthur Lower, qui considérait que la présence de deux grands groupes ethniques formait l'« antithèse » fondamentale de l'histoire canadienne, mais aussi l'unique dénominateur commun qui permettrait l'émergence d'une nationalité canadienne spécifique<sup>5</sup>.

Pour le coup, il n'est pas surprenant qu'une co-édition ait été envisagée avec des chercheurs de l'Université Laval, où la tradition de collaboration avec les milieux universitaires du Canada anglais était, on le sait, établie depuis longtemps<sup>6</sup>. À l'Institut d'histoire, l'intégration prononcée de certains de ses pionniers au complexe universitaire canadien, comme Arthur Maheux et Marcel Trudel, avait déjà encouragé certaines

---

<sup>3</sup> Citations tirées de « Memo to Mr E. C. Harris, M. M. Trudel, M. F. Ouellet, M. J. Hamelin from P. G. Cornell, July 20, 1962 » et « Memorandum to Mr. E. C. Harris, Holt, Rinehart and Winston of Canada from P. G. Cornell, November 5, 1963 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42388/dossier « Œuvre : Canada : Unité et diversité, 1967, Correspondance 1962-1977, 1986 ».

<sup>4</sup> Voir, à ce sujet, Valérie Lapointe-Gagnon, « Les origines intellectuelles de la commission Laurendeau-Dunton : de la présence d'une volonté de dialogue entre les deux peuples fondateurs du Canada au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, 1945-1965 », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 14-15, n° 2-1, printemps-automne, 2014, p. 131-173. Voir aussi Michael Gauvreau, *The Hand of God. [...] op. cit.*, p. 276.

<sup>5</sup> Voir notamment Arthur M. Lower, *Colony to Nation - A history of Canada*, Toronto, London, New York, Longmans, Green & Company, 1946, 600 p.

<sup>6</sup> C'est notamment dans cet esprit, par exemple, que le sociologue Jean-Charles Falardeau avait pris part au Comité pour l'étude des deux cultures au sein du Conseil de recherche en sciences sociales du Canada et qu'il avait fait paraître, conjointement avec Mason Wade, l'ouvrage *La dualité canadienne. Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais*, *op. cit.*



initiatives importantes en ce sens, notamment le *Dictionnaire biographique du Canada*. Sans se revendiquer d'une option partisane particulière, cette inclination fédéraliste (ou devrait-on plutôt dire, « canadieniste ») à Laval procédait d'une conviction selon laquelle la science, neutre, rigoureuse et objective, était à même de favoriser un dialogue national, si ce n'est une réconciliation, autant intellectuelle que politique, entre ses deux cultures fondatrices. Elle se conformait aussi au modèle-type du rationalisme libéral citélibriste, privilégiant une action centrée sur l'émancipation de l'individu et prenant fait et cause contre les traditions sclérosées et contraignantes, qu'il s'agisse du cléricisme ou encore de la référence « ethnico-nationale » canadienne-française. À cet égard, rappelons que l'idée de créer un manuel unique pour l'enseignement de l'histoire canadienne n'était pas nouvelle. Elle avait déjà profondément divisé la classe intellectuelle canadienne-française durant les années 1940, à la suite de la proposition du sénateur Athanase David et de l'abbé Maheux de produire un tel ouvrage dans une visée d'unité nationale. Restée lettre morte après la guerre, cette proposition d'une histoire commune était réapparue durant les travaux de la Commission Laurendeau-Dunton, plus particulièrement dans l'enquête sur les manuels co-rédigée par Trudel et Geneviève Jain. Comme nous l'avons vu dans un chapitre précédent, cette étude, parue en 1969 mais en préparation depuis plusieurs années, allait jusqu'à attribuer une partie la division du Canada à l'enseignement de l'histoire et proposait, en retour, la mise sur pied d'une équipe d'historiens canadiens-français et canadiens-anglais afin d'en arriver à produire un manuel qui apprendrait « aux Canadiens français et aux Canadiens anglais quelle a été jusqu'ici leur aventure commune en terre d'Amérique<sup>7</sup> ». À n'en point douter, la parution de *Canada : unité et diversité* peut être envisagée comme la suite directe des recommandations issues de cette enquête. Ainsi que le note Trudel, dans son avant-propos de la version française du livre:

Les Canadiens français se doivent de faire connaître leur histoire à leurs concitoyens de langue anglaise, comme c'est un devoir pour ces mêmes Canadiens français de connaître l'histoire anglaise du Canada. Que nous le voulions ou non, que la chose plaise ou non, nous vivons depuis deux siècles avec des compatriotes de langue anglaise une commune aventure, dans un milieu géographique bien précis<sup>8</sup>.

---

<sup>7</sup> Marcel Trudel et Geneviève Jain, *L'histoire du Canada - Enquête sur les manuels*, op. cit., p. 128.

<sup>8</sup> Marcel Trudel, « Avant-propos », dans Paul G. Cornell, Jean Hamelin, Fernand Ouellet et Marcel Trudel (dir.), *Canada. Unité et diversité*, op. cit.

C'est donc bien dans l'horizon d'une référence (dualiste) proprement *canadienne*, plutôt que résolument *canadienne-française*, que cet ouvrage avait été préparé. Son optique s'arc-boutait sur la vision d'un « néo-nationalisme » canadien, au cœur duquel évoluaient deux cultures nationales autonomes que l'expérience commune du « décrochage » métropolitain avait, au fil des années, rendues mutuellement dépendantes et donc assignées à la tâche d'un dialogue pacificateur. Sur ce point Trudel rajoutait:

Au cours de ces deux siècles, nous avons acquis de nos compatriotes anglophones un mode de vie, des habitudes, une mentalité qui ont fait de nous une personnalité distincte du Français d'Europe; de même, nos compatriotes anglophones, en partie à cause de nous et en partie à cause de ce contexte nord-américain, ont vu se transformer leur personnalité: en dépit de querelles endémiques, en dépit des frustrations qui ont été le lot des uns et des autres, Anglais et Français du Canada, nous continuons notre commune aventure; et si l'histoire a pour effet de désunir les hommes par les mauvais souvenirs qu'elle rappelle, elle peut aussi contribuer à les réunir, si elle leur remet en mémoire ce qu'ils ont eu en commun<sup>9</sup>.

À lire Trudel, on ne peut qu'être frappé par la résonance de ses propos avec ceux que tenait l'abbé Maheux près de trente ans plus tôt : « Enlevons nous-mêmes les obstacles que nous trouvons sur la route de la bonne entente entre les deux groupes canadiens; donnons encore l'exemple. [...] À nous d'utiliser l'Histoire, pour inspirer à la jeunesse la très positive notion d'égalité entre les deux groupes du Canada<sup>10</sup>. » Si Trudel pouvait encore se défendre d'avoir mis son entreprise au service d'une « cause » politique particulière ou encore d'avoir pris « garde d'écrire une histoire qui fasse plaisir à l'un ou à l'autre des deux principaux groupes ethniques », celle-ci restait néanmoins fidèle à la vieille tradition loyaliste et bonententiste de l'Université Laval qui étayait une conception résolument canadienne et fédéraliste du destin canadien-français. Dépositaire de cette tradition, le livre en actualisait à tout le moins une version laïcisée qui venait minimiser les différences entre les deux groupes nationaux, dédramatiser la nature de leurs contentieux historiques et relativiser l'hypothèse « romantique » de leur intensité conflictuelle. Si tensions historiques il y avait eu entre les deux peuples fondateurs, celles-ci résultaient moins d'une réelle incompatibilité de leurs

---

<sup>9</sup> *Ibid.*

<sup>10</sup> Arthur Maheux, *Ton histoire est une épopée. Nos débuts sous le régime anglaise*, Charrier & Dugal, Itée, 1941, p. 4, 6.

intentionnalités historiques ou civilisationnelles que d'un ensemble de *préjugés* entretenus de part et d'autres et qu'il revenait à l'historien – *a fortiori* l'historien *canadien-français* – de désamorcer par une mise en récit commune du passé. Il serait aussi tentant de voir, dans cette interprétation, un effet de la migration de Trudel et Ouellet vers l'Université d'Ottawa, où la cohabitation (et la collaboration) entre francophones et anglophones faisait figure d'une longue tradition institutionnelle, forgée par la configuration particulière du milieu<sup>11</sup>. Cette exigence était aussi rehaussée par le contexte particulier des années 1960, alors que le bilinguisme avait acquis une puissance symbolique et politique inégalée, à l'heure où le pays était menacé d'éclatement.

Si la version française de l'avant-propos pouvait encore laisser planer quelques doutes quant aux motivations présentistes de l'ouvrage, la version anglaise, beaucoup plus longue, se distinguait par une tonalité autrement plus engagée. Signé par l'historien torontois William Kilbourn, le texte présentait l'ensemble comme « a book for post-Centennial Canada » qui « more or less takes for granted the existence of a Canadian state, a Canadian society and a certain minimal Canadian identity whose characteristics can be identified, celebrated or deplored ». Le préfacier voyait dans la démarche des auteurs une réponse servie à la lecture par trop centraliste de l'orthodoxie nationaliste canadienne-anglaise qui avait longtemps dominé le champ historiographique canadien. En effet, par son fonctionnement « dualiste » et son approche régionaliste, la fabrique de ce livre contribuait à la remise en cause d'une vision unilatérale du fédéralisme canadien au profit d'une assomption à l'existence d'un fédéralisme à la Pearson, c'est-à-dire plus soucieux de reconnaître sa diversité provinciale, en particulier la spécificité québécoise. Produit de la « Laval School of historians », la trame narrative souscrivait à la phalange « bourrassiste » et « actonienne » du nationalisme canadien, seule voie médiane à même, selon Kilbourn, de prévenir l'éclatement du pays par les forces « séparatistes ». De ce point de vue, les auteurs avaient réussi un tour de force « remarquable », soit d'en arriver à fondre dans un seul et même récit une histoire de facture bilingue et biculturelle: « This ability to agree on one interpretation and selection of facts will encourage anyone who regards history as first

---

<sup>11</sup> Sur les origines politiques et théologiques du bilinguisme institutionnel à l'Université d'Ottawa, voir Michel Bock et François-Olivier Dorais, « Quelle université pour quelle société? Le débat intellectuel sur la question universitaire en Ontario français depuis les années 1960 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 131-140.

and foremost a discipline and a means to common understanding, and only at a late or a convenient date the means of buttressing a polemic or an ideology<sup>12</sup>. »

Cette insistance plus marquée sur la dimension politique de l'ouvrage dans la version anglaise était également perceptible dans les glissements de traduction du titre. De fait, si la version française optait pour une juxtaposition de sens équivalent (*unité ET diversité*), la version anglaise entendait plutôt accorder une prééminence au facteur d'unité comme lieu d'aménagement d'une diversité (*unity IN diversity*<sup>13</sup>). Cette différence de sens dans le titre n'avait rien d'anodin; elle constituait la pointe émergée d'un effort de compromis entre les auteurs et l'éditeur. Certaines correspondances retrouvées dans le fonds d'archives de Trudel témoignent des difficiles négociations que ces derniers eurent à mener sur le choix d'un titre rassembleur<sup>14</sup>. En effet, on ne compte plus les diverses propositions soumises à la discussion : « A common adventure », « en communauté de biens », « en communauté d'histoire », « Le Canada, des origines à 1867 », « Histoire du Canada, depuis la Nouvelle-France à 1867 », « Le Canada : deux nations, une histoire », « Histoire du Canada - divergence et convergence », « Un pays, dix provinces ». Une proposition par l'éditeur de deux titres rigoureusement parallèles – « Canada : Conflict and Common Ties / Canada : conflit et liens communs » – avait tout particulièrement irrité Trudel, qui y voyait « justement la plus mauvaise façon de procéder dans une traduction » parce que trop littérale, allant même jusqu'à menacer de retirer son nom du livre advenant que ce choix de titre ne devienne définitif. De même, la première version de la préface de Kilbourn avait été très froidement accueillie par Trudel, qui craignait que cette « longue dissertation historiographique, assez décousue et confuse », n'attire « plutôt des remarques amères que de la sympathie ». Au surplus, le spécialiste de la Nouvelle-France remettait aussi en cause le choix de Kilbourn, un historien, il est vrai, peu connu du milieu

---

<sup>12</sup> William Kilbourn, « Introduction », in Paul G. Cornell, Jean Hamelin, Fernand Ouellet et Marcel Trudel (ed.), *Canada. Unity in diversity*, Toronto, Holt, Rinehart et Winston Limitée, 1967, p. xii.

<sup>13</sup> Il est, par ailleurs, assez significatif que la version anglaise de l'ouvrage ait été publiée une année avant la version française. Ce retard de la publication française avait « heurté » les historiens Denis Vaugeois et Jacques Lacourcière, qui décidèrent de « prendre de vitesse » les auteurs du manuel en se lançant dans la publication de *Canada-Québec, synthèse historique*, paru en 1969 (Denis Vaugeois, « Brian Young, hanté par la Conquête », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 3, printemps 2015, p. 187).

<sup>14</sup> À ce propos, le choix de l'éditeur, *Holt, Rinehart and Winston*, une maison américaine spécialisée dans la publication d'ouvrages didactiques, fondée à New-York en 1960, s'explique sans doute par le fait que ce dernier publiait certains des travaux de Trudel, notamment son *Initiation à la Nouvelle-France*, qui parut au même moment que *Canada. Unité et diversité*.

universitaire canadien-français, auquel il eut été préférable, selon lui, de privilégier une plume davantage familière, comme celle de Ramsay Cook<sup>15</sup>.

Ces querelles de coulisses pourraient, au premier regard, paraître anecdotiques si elles n'étaient pas révélatrices des réels défis qu'impliquait le projet d'une histoire unanime d'un Canada uni et divers. Jocelyn Létourneau avait aussi relevé, dans la variante des titres des deux ouvrages, « une question d'ordre sémantique liée à un défi politique ». Si, du point de vue canadien-anglais, l'unité et la convergence du pays était « compatible » avec sa diversité, il en allait autrement de l'optique canadienne-française, pour qui le Canada restait « un pays de tension incompressible entre les forces de l'unité et celles de la diversité, lesquelles prennent la forme de deux grandes conformités nationales<sup>16</sup> ». Sous cet éclairage, on comprend aussi un peu mieux la fragile unité qui relie les différentes parties de ce livre, d'une longueur de près de 600 pages. Suivant un plan chronologique en quatre parties (« La Nouvelle-France »; « L'Amérique du Nord Britannique jusqu'en 1867 »; « Le Dominion du Canada jusqu'en 1931 »; « Le Canada depuis 1931 »), la distribution des chapitres avait été effectuée en fonction de l'expertise des auteurs, qui n'offrirent, dans la plupart des cas, que des condensés de leurs travaux antérieurs. Ainsi, la partie sur le Régime français, rédigée par Trudel, reprenait les grandes lignes de son *Initiation à la Nouvelle-France*, parue la même année chez le même éditeur. La portion sur le XIX<sup>e</sup> siècle consacrée au Bas-Canada et aux insurrections, signée par Ouellet, n'était en fait qu'un distillé de ses thèses énoncées dans son *Histoire économique et sociale du Québec*. Pour sa part, Jean Hamelin s'attachait à la période confédérale ainsi qu'à l'histoire politique plus contemporaine, dans la lignée des quelques travaux qu'il avait réalisés sur le sujet au début des années 1960. Cornell s'était quant à lui surtout concentré sur l'histoire des provinces maritimes, du Haut-Canada et de l'Ontario ainsi que du Canada contemporain.

Le découpage régionaliste privilégié par les auteurs, qui donnait préséance à l'histoire des grandes régions du Canada sur l'histoire générale du pays, donne surtout l'impression d'une collection de « petits pays » relativement autonomes, aux histoires et

---

<sup>15</sup> « Lettre de Marcel Trudel à James Marsh, 19 mai 1967 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42388/dossier « Œuvre : Canada : Unité et diversité, 1967, Correspondance 1962-1977, 1986 ».

<sup>16</sup> Jocelyn Létourneau, texte originellement publié en catalan sous le titre « La relació Québec-Canadà en l'ensenyament de la historia », *Perspectiva Escolar* [Barcelone], n° 352, 2011, p. 17-24. Voir la traduction en ligne : <https://jocelynletourneau.files.wordpress.com/2011/07/quebec-canada-enseignement-histoire.pdf>.

aux couleurs variées, mais qui peinent à être joints par un ciment solide. N'est-ce pas, après tout, ce par quoi doit débiter toute histoire « sincère » et « raisonnée » d'un pays façonné, il est vrai, à coups de compromis et par les contingences de l'histoire nord-américaine? C'est ce que l'on retient, par exemple, du traitement qui est réservé à la Confédération, un événement qui, souligne Hamelin, « ne relève aucun enthousiasme populaire » et dont il va jusqu'à se demander si un tel projet d'union n'était pas « un objectif qui dépassait les forces d'un peuple hétérogène, composé de 3 millions d'habitants?<sup>17</sup> ». Sous l'inspiration manifeste des travaux historiques de Jean-Charles Bonenfant, professeur à Laval et l'un des rares spécialistes francophones de la Confédération à l'époque, Hamelin présente 1867 comme un projet rationnel et pragmatique, motivé par des intérêts économiques et par le désir de « contrecarrer les visées expansionnistes des États-Unis<sup>18</sup> ». Autrement dit, le pacte confédératif canadien n'avait rien d'un beau rêve unanime, fondé sur de grands principes ni sur une quelconque mythologie nationale, à l'image des États-Unis. Il relevait plutôt d'une contingence historique. En fait, ce n'est que plus loin dans le livre que se manifeste la recherche de liaisons qui dessinent, à travers les grandes crises nationales (la Première Guerre, le Krach boursier et la Seconde Guerre), un ensemble plus ou moins étendu et cohérent, à l'échelle bientôt de ce qui deviendra la nation canadienne. En effet, la prise de vue sur le Canada unitaire comme dessin d'ensemble n'apparaît véritablement que dans la quatrième partie du livre, qui aborde la période allant des années 1930 aux années 1960.

Nombreux furent les commentateurs ayant souligné le déficit d'intégration de la fresque historique brossée par *Canada : unité et diversité*. L'un des évaluateurs du manuscrit attribuait cette situation à une confusion des genres : « To sum all this up, perhaps the most serious shortcoming is the neutral effect on the reader. We haven't a high school text nor yet a university one, not quite a national history nor a provincial one either<sup>19</sup>. » Même Kilbourn, reconnaissait au détour d'une phrase dans sa préface que l'ensemble « lacks a certain personal colour and a strong narrative line<sup>20</sup> ». Constat similaire du côté des historiens Jean Blain, Jean-Pierre Wallot et René Durocher qui, dans une longue note

---

<sup>17</sup> Paul G. Cornell *et al.*, *Canada. Unité et diversité*, *op. cit.*, p. 419.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> « Lettre de Norman Watson à Bob Gladwell, éditeur chez Holt, Rhinehart and Winston, 6 juin 1966 », A.U.O., Fonds Marcel-Trudel 305/42388/dossier « Œuvre : Canada : Unité et diversité, 1967, Correspondance 1962-1977, 1986 ».

<sup>20</sup> William Kilbourn, « Introduction », in Paul G. Cornell *et al.*, *op. cit.*, p. xi.

critique, estimaient que l'élément distinctif de ce livre se signalait moins par son intelligibilité d'ensemble que par la diversité d'interprétations qu'il engageait:

Tant par leurs méthodes d'approche (insistance sur la chronologie ou l'événementiel, avec peu de grandes théories, chez Trudel et Cornell, exposition d'une thèse globalisante chez Ouellet) que par la diversité de leurs interprétations (les Canadiens du Régime français vus par Trudel, des colons dynamiques dans une société originale, différente de la métropole, remarquable par la mobilité sociale et l'absence de privilèges, consciente d'elle-même, différent notablement de ceux que Ouellet évoque pour étayer sa thèse : société d'Ancien Régime, hiérarchie terrienne, non capitaliste) les auteurs aboutent quatre exposés bien distincts, parfois contradictoires, aussi divers que la réalité qu'ils scrutent. Et c'est peut-être là, au fond, l'intérêt fondamental du livre : cette diversité d'interprétations, de méthode et l'approche régionale<sup>21</sup>.

Pour ces raisons, et malgré les « qualités indiscutables » de l'ouvrage, ces derniers craignaient fort que ce livre « ne supplante pas d'autres manuels, anciens et nouveaux ». Au vu de sa faible postérité dans les milieux scolaires et universitaires, cette inquiétude n'était pas infondée. Indéniablement « utile pour susciter la discussion, pour présenter des aperçus thématiques », il lui manquait bien « une certaine unité et une certaine cohérence indispensable à un certain manuel<sup>22</sup> ». Il faut voir cette observation comme un indice, parmi d'autres, du faible degré d'intégration, tant sur le plan épistémologique qu'interprétatif, du groupe lavallois. En effet, l'ouvrage *Canada : unité et diversité* s'offre en quelque sorte comme le miroir d'une identité intellectuelle incertaine qui, irréductible à une vision doctrinale ou théorique qui éclairerait d'une lumière incandescente le passé, fait plutôt état d'une multitude d'approches dont la spécificité s'apprécie plutôt dans la dialectique de leurs convergences et de leurs divergences.

Cette faible unité ne doit pas pour autant faire perdre de vue les inclinations communes qui caractérisent cet ouvrage. Mises bout-à-bout, elles dessinent en effet un portrait en contrejour de l'historiographie politique et nationaliste traditionnelle canadienne-française. Si, pour cette dernière, il s'agissait surtout de fournir des repères à un peuple confronté aux vicissitudes de l'histoire et à l'incertitude de sa survivance, les

---

<sup>21</sup> Jean Blain, Jean-Pierre Wallot et René Durocher, « Compte rendu de Cornell, Paul G., Hamelin, Jean, Ouellet, Fernand, Trudel, Marcel, *Canada — Unity in Diversity*. » dans *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 3, décembre 1968, p. 450-451.

<sup>22</sup> *Ibid.*, p. 466.

chapitres consacrés au Canada français dans *Canada : unité et diversité* entendaient plutôt faire l'examen critique de ses mythes, ses archétypes, ses écarts et ses carences existentielles. Ainsi, la Nouvelle-France de Trudel n'a rien d'un âge doré ni d'un embryon national, unitaire et cohérent que certains prédécesseurs purent lui attribuer. Au contraire, l'historien s'emploie plutôt à montrer l'« illusion » de la puissance territoriale du Régime français, la mixité de sa population, qui « n'a pas la pureté absolue d'origine qu'on lui prête d'ordinaire », et l'absence de « conscience d'un destin commun » chez sa noblesse. Noblesse aux contours par ailleurs indéfinis, tout comme la « bourgeoisie », qui n'a pas d'existence formelle sous forme de « classe » en Nouvelle-France, pas plus d'ailleurs qu'elle n'a de « mentalité capitaliste » ou de « souci d'épargne », intéressée qu'elle est plutôt d'accéder à la société aristocratique. Quant au régime seigneurial, s'il fallait mettre à son crédit d'avoir assuré la préservation d'une certaine intégrité culturelle et linguistique canadienne-française, il avait toutefois nourri l'idéal parabolique d'un « monde fermé sur lui-même ». Ce monde était susceptible de poser « obstacle au progrès général par son économie en vase clos », réfractaire au capitalisme et à « l'esprit d'initiative » de ses censitaires par opposition au dynamisme et l'esprit d'initiative des colons de la tenure anglaise. L'atmosphère religieuse de la colonie française ne trouve pas plus d'égard à ses yeux; dans toute cette rigueur et cette intensité de pratique, « l'amour de Dieu occupe bien peu de place : le Dieu qu'on reçoit à la communion est non pas tant le Dieu Amour que le Dieu Justice ». C'est dire, en somme, qu'« auprès de ces colonies anglaises [des États-Unis], la Nouvelle-France est donc toujours peu de chose » au moment de la cession britannique. La section sur la Conquête de 1760, rédigée par Trudel, tient d'ailleurs sur quelques pages et fait l'objet d'un traitement essentiellement chronologique et événementiel, axée surtout sur les résistances françaises et les faits d'armes britanniques. Si l'historien parle bien d'une « conquête » britannique, l'analyse, elle, relève plutôt du lexique interprétatif de la « cession » ou du changement d'empire, tempérant ainsi son caractère traumatique pour le destin de la majorité francophone. C'est d'ailleurs bien d'une « capitulation généreuse » dont il s'agit ici, insiste Trudel, rappelant combien les Canadiens ont obtenu des conditions « exceptionnellement avantageuses, compte tenu des moeurs du temps et de la longue durée



de la conquête », s'agissant de la manière dont les Anglais prirent possession des lieux et du régime qu'ils allaient imposer<sup>23</sup>.

Sans y faire écho explicitement, il va sans dire que cette lecture prenait à revers le cadre d'intelligibilité de l'école de Montréal sur deux de ses principaux fronts interprétatifs: d'abord en minimisant l'impact de 1760 et, par extension, en rejetant l'aspiration proprement séguinienne à une normalité fondamentale et existentielle déjà en place au temps de la Nouvelle-France, qui n'avait pas suivi un développement comparable à celui des grandioses colonies anglaises. Ouellet poursuit sur cette même lancée dans ses chapitres, s'employant à souligner la magnanimité dont avaient fait preuve les Britanniques sous le Régime militaire et les bienfaits de la politique économique de la nouvelle métropole qui, sans éliminer tous les problèmes, « contribuait cependant à laisser entrevoir un avenir meilleur ». Surtout, rajoute-t-il, « ni les répercussions de la conquête, ni la politique de 1763, ni même le contexte économique et démographique n'avaient perturbé la structure sociale issue du régime français ». Quant au clergé et aux seigneurs, élites d'« Ancien régime », ils demeurent toujours les groupes dominants et maintiennent leur ascendant social. Pour le coup, la période charnière est plutôt à situer dans les premières décennies du XIX<sup>e</sup> siècle, alors que des mutations économiques d'ampleur affectent au plus haut point l'équilibre social. C'est à ce moment que surgit la montée décisive d'une bourgeoisie libérale francophone, dont l'opposition aux marchands prend sa source dans un réel sentiment d'infériorité économique et sociale mais surtout, de rajouter Ouellet, dans « leur conception du monde », qui fait de leur « méfiance traditionnelle à l'égard du capitalisme, à l'égard d'un monde dominé par le salariat et la grande entreprise » une sorte d'« obsession ». D'où leur propension à l'idéalisation des institutions traditionnelles du régime seigneurial, de l'agriculture et de la Coutume de Paris. D'où aussi leur propension à jeter leur dévolu sur des tropismes politiques situés « en dehors » du Canada français, subsumé sous la figure de l'« Anglais » (le capitaliste, l'immigrant et le gouvernement britannique), plutôt que de chercher un remède à ses difficultés dans l'amélioration de sa propre condition. Fidèle aux conclusions de ses recherches antérieures, Ouellet fait de Papineau et de sa personnalité clivée le reflet des ambivalences et des errements de cette

---

<sup>23</sup> Paul G. Cornell *et al.*, *Canada. Unité et diversité*, *op. cit.*, p. 58; 55; 65-66; 96; 107; 239-240; 246-247; 254; 259.

bourgeoisie francophone montante et, dans une certaine mesure, des problèmes inhérents à l'ensemble du mouvement patriote<sup>24</sup>.

En somme, les perspectives de Trudel et Ouellet sur les XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles décident déjà d'un sens de l'histoire et signalent un parti pris interprétatif. Ils privilégient une mise en intrigue dans laquelle la Conquête de 1760, comme événement aux résonances politiques et structurelles lourdes, n'apparaît plus comme un fait central et fondateur. De même, la périodisation n'est plus bornée par les événements politiques marquants, héritée du métarécit nationaliste canadien-français, mais plutôt par les configurations de la géographie et de la socio-économie. Autrement dit, la trame narrative n'est pas tant axée sur l'enjeu de la durée, du temps – la « survivance culturelle » – que sur ceux de l'espace, du territoire et des structures matérielles en recomposition, thèmes que l'on associe plutôt à la tradition historiographique canadienne-anglaise. Quant à la représentation du colon canadien-français, elle prend tendanciellement la figure d'un archaïsme, représentant d'une tradition lourde et inerte (quoique moins accentuée chez Trudel), difficilement conciliable avec la marche du progrès capitaliste sur le continent. Il s'en dégage ainsi l'image d'un Canada à deux vitesses, conforté par l'historiographie anglo-américaine et britannique, où se côtoie un Canada français médiéval et catholique avec un Canada anglais protestant, plus dynamique et entrepreneur.

L'autre rupture avec le métarécit nationaliste canadien-français, révélée plus avant dans l'ouvrage, tient au fait que ce n'est pas le Canada français ou le Québec, comme nation précaire et menacée, qui est posé comme sujet et objet de l'action historique mais bien la *nation canadienne*, fondée sur sa dualité culturelle et les traditions particulières qu'elle engendre. Alors que le nationalisme canadien-français entrevoyait le Canada comme une superstructure politique aménageant les relations entre deux entités nationales culturellement distinctes, *Canada : unité et diversité* tend plutôt à assigner une forme de prééminence morale, culturelle et politique au Canada. On le note par exemple au découpage de la trame narrative, qui accorde une place importante à « la conquête » du gouvernement responsable, qui est envisagée dans le texte comme une étape charnière dans la quête d'une plus grande autonomie du Canada au sein de l'Empire. Ainsi, la période 1840-1850 est décrite comme l'« une des plus constructives au XIX<sup>e</sup> siècle » en mettant fin

---

<sup>24</sup> *Ibid.*, p. 171, 178-179,

à « l'anarchie politique » et en créant des « conditions politiques favorables au renouveau économique et aux réformes institutionnelles ». De ce point de vue, l'Union de 1840 avait non seulement un caractère « inévitable », mais elle avait entraîné un mieux-être généralisé en répondant d'un « besoin d'ordre et de paix » et en s'harmonisant à l'évolution de la situation économique qui créait une dépendance accrue entre le Haut et le Bas-Canada. C'est dire aussi que cette union impliquait un réajustement idéologique plus « sensible aux mouvements réels de l'opinion publique », mais aussi plus « réaliste » à la vue de l'effondrement du vieux système colonial. Dans cette perspective, le choix de la responsabilité ministérielle apparaissait comme « un moyen d'aboutir à une direction conjointe des destinées du pays » et « impliquait de par sa nature même la collaboration des deux groupes ethniques<sup>25</sup> ».

L'optique canadianiste de l'ouvrage se révèle aussi par la place de choix qui est accordée à la figure d'Henri Bourassa, pour qui les auteurs peinent à cacher leur admiration. Propulsé par son implication dans les débats entourant la guerre des Boers, le fondateur du *Devoir* aurait ainsi « incarn[é] la résistance du Québec à une intégration plus poussée du Canada dans l'Empire, et le refus du Québec de laisser le Canada se développer suivant les visées ontariennes ». Surtout, il se serait fait champion de la définition d'une « nation indépendante » canadienne à l'intérieur de l'Empire, fondée sur la dualité culturelle comme « rempart contre l'américanisation<sup>26</sup> ». Cette lecture favorable du bourrassisme n'était pas anodine, pour peu qu'elle s'inscrivait alors dans une relecture positive de son apport au biculturalisme canadien déjà perceptible chez Ramsay Cook, Martin P. O'Connell et André Laurendeau, à rebours des interprétations peu flatteuses du député de Labelle qui avaient pu circuler chez la vieille génération d'historiens anglophones<sup>27</sup>. Ce qu'il est toutefois important de retenir, c'est que le pancanadianisme ouvert et conciliateur de Bourassa est présenté dans ce livre en opposition au « provincialisme amer » qui se fait jour, au Québec, dans la réorientation du nationalisme de *l'Action française* et de son « leader », Lionel Groulx. Difficile de ne pas voir derrière cette opposition, qui donnait la main aux

---

<sup>25</sup> *Ibid.*, p. 260-261.

<sup>26</sup> *Ibid.*, p. 386.

<sup>27</sup> Sur le sort de Bourassa dans l'historiographie canadienne-anglaise, on consultera avec profit Benoît Longval, *Au-delà des « jingos » et des « coquins » : Henri Bourassa et ses relations avec le Canada anglais (1896-1935)*, Thèse de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2014, p. 29-51.

interprétations consacrées des historiens Mason Wade et Michael Oliver dans les années 1950, le rejet plus large des tendances « séparatistes » de l'idéologie groulxiste et de ses héritiers<sup>28</sup>.

C'est toutefois dans la dernière partie de l'ouvrage, consacrée à l'histoire du Canada depuis 1931 et son émergence comme une puissance moyenne, que la sensibilité patriotique du livre se manifeste un peu plus clairement. Majoritairement rédigée par Paul Cornell, cette section du livre est redevable d'une mise en intrigue qui suit la courbe de l'affirmation d'un État-nation canadien autonome et indépendant tant du point de vue de sa gestion interne que de son existence à l'échelle internationale. Ainsi, la crise économique concourt-elle à l'affermissement de l'État-providence et au « rapproche[ment] des diverses régions du pays » par la création de la Commission canadienne de la Radiodiffusion, de la compagnie Air Canada ou encore de la Banque du Canada. De même, l'issue de la Seconde Guerre inaugure-t-elle une politique nationale autonome qui amène le pays à prendre part à une puissante alliance militaire à l'échelle occidentale pour contrer la menace communiste. Qui plus est, la sortie de l'orbite d'influence britannique et le rapprochement avec les États-Unis devait contribuer à atténuer la principale source de discordance entre Canadiens anglais et Canadiens français : « Tous les Canadiens purent s'intéresser aux problèmes internationaux sans passer leur temps à des débats qui semblaient tirer leur source du "lien britannique". » Dans cette nouvelle conjoncture, le Québec réformiste de la Révolution tranquille annonce « l'aube d'une ère nouvelle » en même temps qu'il signale un refus de se laisser « dominer par une culture uniforme et matérialiste » en Amérique du Nord. Dans ce panorama, souligne Cornell, le Québec apparaît comme le fer de lance de la distinction canadienne: « les antécédents culturels des Québécois sont uniques, et quelques-unes de leurs qualités typiques, telles que l'individualisme, la vivacité d'esprit, la courtoisie, l'attachement aux principes, le dévouement, le sentiment d'avoir une mission à remplir et beaucoup d'autres, sont des valeurs et des qualités dont tous les Canadiens ont besoin dans une société digne de ce nom<sup>29</sup> ».

---

<sup>28</sup> Pour une analyse approfondie de la construction idéologique des oppositions Bourassa-Groulx dans l'historiographie québécoise, voir Michel Bock, *Quand la nation débordait les frontières*, op. cit., p. 32-65.

<sup>29</sup> Paul G. Cornell et al., *Canada. Unité et diversité*, op. cit., p. 475, 531, 545.

Sur ce dernier point, José Igartua avait raison de faire remarquer que « Cornell was calling for English-speaking Canada to borrow cultural stereotypes from French Canada. The text practically ignored English-Canadian culture, as though culture was only a French-Canadian attribute. Overall, this valiant attempt to write a common textbook for all of Canada ended up reinforcing English-Canadian stereotypes of French Canada<sup>30</sup>. » D'aucuns peuvent dès lors se demander, au terme de la lecture, si les auteurs étaient conscients que leur interprétation « révisionniste » et iconoclaste de l'histoire canadienne-française dans *Canada : unité et diversité* pouvait par moments accréditer la lecture stéréotypée qu'en avait déjà livré la tradition historiographique canadienne-anglaise. À tout le moins, il est tentant d'y voir l'une des raisons expliquant l'enthousiasme qu'un tel projet put susciter dans les cercles universitaires du Canada anglais.

## **2. La revue *Histoire sociale/Social History***

Pour le dire à la suite d'Andrée Fortin, la fondation d'une revue reste « l'acte intellectuel par excellence ». Si le livre reste surtout le produit d'un travail individuel, la revue est, pour sa part, toujours le produit d'un travail en commun, à travers lequel s'exprime « la conscience d'un Nous qui prend la parole dans un milieu donné <sup>31</sup> ». De ce point de vue, la fondation en 1968 de la revue *Histoire sociale/Social History*, par Marcel Trudel et Stanley Mealing, avec la collaboration de Fernand Ouellet et Jean Hamelin, revêt un intérêt particulier pour notre recherche dans la mesure où elle constitue un autre dispositif d'intégration important de la sensibilité lavalloise qui nous permet d'en mieux cerner la nature, les aspirations et les contours. Lancée à Ottawa, elle se présente aussi comme un lieu privilégié pour étudier la dynamique des transferts intellectuels et disciplinaires qui s'est opérée entre les historiens de l'Institut lavallois et le Département d'histoire de l'Université d'Ottawa, où bon nombre d'entre eux trouveront un espace d'accueil pour y poursuivre leur carrière et leur programme de recherche. Par-delà l'anecdote, la question sous-jacente est bien de savoir, d'emblée, pourquoi et comment des historiens comme Trudel et Ouellet en sont venus à s'inscrire dans le cadre universitaire ottavien à compter

---

<sup>30</sup> José Igartua, *The Other Quiet Revolution. National identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, UBC Press, 2006, p. 162.

<sup>31</sup> Andrée Fortin, *Passages de la modernité. op. cit.*, p. 8-9.

du milieu des années 1960. La réponse mène, comme nous le verrons, à quelques thèmes propres au contexte intellectuel et politique de l'époque.

En effet, avant de discuter plus avant de la fondation et des orientations de cette revue, deux ordres de phénomènes sont à évoquer ici. Le premier est celui du contentieux avec les autorités lavalloises. Nous l'avons déjà évoqué, la teneur anti-cléricale des discours de Trudel et Ouellet, tous deux militants actifs du Mouvement laïque de langue française à Québec, les avait placés en porte-à-faux avec l'administration de l'Université Laval. Au début des années 1960, l'Université n'est pas laïque. En étant toujours sous la juridiction du conseil du Séminaire de Québec, elle ne présente aucune neutralité axiologique, tant au niveau de la loi que du dogme<sup>32</sup>. Et bien que les statuts de 1965 devaient rendre l'institution complètement autonome dans son administration, la culture institutionnelle était encore largement redevable de son statut d'université pontificale, qui en faisait un organe de reproduction de l'ordre établi, de vivification catholique et de préservation d'un réservoir de traditions à transmettre. Dans ce cadre, l'antycléricalisme de principe de certains jeunes professeurs laïcs pouvait certainement indisposer une direction toujours formée à majorité de dignitaires ecclésiastiques. Inversement, le départ des deux historiens pour Ottawa allait marquer, pour eux, une rupture positivement ressentie dans leur trajectoire. Dès son arrivée, Trudel s'était réjoui de l'« atmosphère » de l'Université Carleton, qui était « tellement différente de ces universités canadiennes-françaises » dans la mesure où « l'on [y] sent[ait] vraiment le souffle de la liberté et le meilleur arôme de la démocratie ». Aussi, s'avouait-il agréablement surpris par l'ouverture de ses étudiants aux problèmes internationaux et leur bonne connaissance en histoire de la Nouvelle-France<sup>33</sup>. Enfin, la perspective d'œuvrer dans une université de langue anglaise n'avait rien de rédhibitoire pour l'historien, qui s'en confiait dans une lettre à Louise Dechêne : « [...] c'est un défi que je relève avec un certain enthousiasme, car je me suis aperçu que je m'étais enlisé dans la plus dégoûtante routine: voici que j'aurai à fournir pendant quelques mois un effort qui va me fouetter le sang et me réveiller<sup>34</sup>. »

---

<sup>32</sup> Jean Hamelin, *Histoire de l'Université Laval*, op. cit., p. 232.

<sup>33</sup> « Lettre de Marcel Trudel à M. Poulin, 5 décembre 1965 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42382/dossier « correspondance 1965-1967 ».

<sup>34</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Louise Dechêne, 14 août 1965 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42375/dossier « Dechêne, Louise : correspondance 1965-1975 ».

Trudel n'avait pas l'intention d'enseigner en anglais pour le reste de sa carrière et ce passage à Carleton n'avait en fait été prévu « qu'à titre d'expérience et pour [se] lier davantage [aux] collègues anglais<sup>35</sup> ». C'est ainsi qu'à l'invitation du Père Joseph-Marie Quirion, doyen de la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa, Trudel accepta de prendre la direction de son Département d'Histoire en 1966. Ce nouveau mandat lui convenait d'autant plus que l'institution venait tout juste de se déconfessionnaliser et qu'on lui donnait carte blanche pour mener à bien une réforme du Département. Dans la continuité des réformes qu'il avait mis en œuvre à l'Institut d'histoire de Laval et en s'inspirant du modèle de la grande université libérale de recherche, l'historien s'emploiera à la restructuration du Département et à la recomposition en profondeur de son corps professoral. Il y mettra en œuvre un programme orienté surtout en histoire du Canada, avec un accent particulier sur la Nouvelle-France et l'histoire du Canada français après 1867, ainsi qu'en histoire de l'Europe occidentale au XIX<sup>e</sup> siècle. Il tentera aussi, avec un succès mitigé, d'y introduire les diplômes de type français (licence, certificat et diplôme d'études supérieures) en lieu et place de la structure anglo-américaine privilégiée (*B.A. Honours, Master, Ph. D.*). De même, il s'attachera à renforcer l'équipe de professeurs francophones en se tournant notamment vers ses anciens élèves de Laval. Seront tour à tour embauchés Serge Gagnon, Marcel Hamelin, Michel Rheault, mais aussi Cornelius Jaenen et Micheline Dallaire qui marqueront tous, à leur manière, l'histoire de ce Département<sup>36</sup>.

L'enthousiasme suscité par cette prise de fonction vint satisfaire chez Trudel une sorte de rêverie savante, qui l'installera dans la position du directeur « tout-puissant ». Sa correspondance de l'époque fait d'ailleurs longuement état de sa nouvelle position avantageuse, témoignant aussi de la ségrégation sexuée des professions en milieu universitaire de l'époque et de son corollaire machiste qui tournait alors à plein régime:

Mon expérience à l'Université d'Ottawa continue d'être très agréable : on m'y vénère (ce à quoi on ne m'avait pas habitué à Laval et ce qui est toujours fort agréable) [...] Mon régime est un régime idéal : je ne me montre que trois après-midis par semaine, le reste du temps je travaille chez moi : j'ai su répartir l'administration de façon à en avoir le moins possible : dans ma tour d'ivoire,

---

<sup>35</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Joseph-Claude Poulin, 5 décembre 1965 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42382/dossier « Poulin, Joseph-Claude : correspondance - 1965-1967 ».

<sup>36</sup> « Rapport sur le Département d'histoire pour l'année 1966-1967 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42399/dossier « Enseignement Université d'Ottawa - Rapport 1966-1967 ».

je daigne ne me pencher que sur des problèmes d'envergure. L'Université m'a accordé une secrétaire privée, qui est licenciée en histoire et payée en conséquence : j'ai donc une esclave à mon service (et jolie, ce qui aide) pour faire toutes sortes de recherche à ma place. J'habite la campagne, à neuf milles de l'Université, dans une maison qui est pour moi comme une maison de rêve, donnant sur un parc. Je ne m'ennuie pas du tout de Laval et il ne peut être question d'y retourner; j'y retournerais à une condition rigoureuse : que l'on déroule un tapis rouge de Québec à Ottawa et que Mgr Vachon me conduise à Québec sur ses épaules, et moi un fouet à la main. Ce que l'on peut être méchant! en fait, je les oublie plutôt, dans une souveraine indifférence<sup>37</sup>.

Dans un deuxième temps, cette suite outaouaise accompagnait aussi un mouvement politique de fond, alors que plusieurs défenseurs de l'option fédéraliste au Québec décidaient de porter leurs ambitions du côté du pouvoir fédéral de la capitale. Il y aurait lieu, de ce point de vue, de mettre en parallèle l'arrivée de Trudel et Ouellet en 1965-66 et l'engagement, en 1965, des Trois colombes (Jean Marchand, Pierre Elliott Trudeau et Gérard Pelletier) dans l'arène fédérale. L'émergence de ces trois personnalités québécoises sur la scène politiques canadienne, dont l'historien Dorval Brunelle a fait une analyse approfondie<sup>38</sup>, se comprend avec pour fond de scène le constat d'une « crise » de l'unité canadienne et l'inscription, inégalée depuis la seconde crise conscriptionniste, de la question nationale québécoise au coeur de la vie politique canadienne. Comme le rappelait Claude Ryan, alors éditorialiste au *Devoir*, le saut en politique des Trois colombes dessinait « l'option de toute une génération, celle qui est aujourd'hui arrivée à maturité après avoir milité pendant vingt ans dans les corps intermédiaires et l'action privée ». Surtout, leur entrée en scène avait le potentiel de marquer « l'amorce d'un nouvel équilibre » qui permettrait aux Canadiens français de se sentir « plus intéressés aux choses fédérales<sup>39</sup> ». Voulant démontrer qu'il était possible de faire autant, sinon davantage, pour les Québécois à partir d'Ottawa plutôt que de Québec, ils réussirent en bonne partie leur pari en accédant, dès 1968, à des postes de direction clés dans la capitale<sup>40</sup>. Sous cet éclairage, l'esquisse

---

<sup>37</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Louise Dechêne, 24 octobre 1966 », Fonds Marcel-Trudel 305/42375/dossier « Louise Dechêne - correspondance 1965-1975 ».

<sup>38</sup> Dorval Brunelle, *Les trois colombes. Essai*, Montréal, VLB Éditeur, 1985, 308 p.

<sup>39</sup> Claude Ryan, « Le choix d'une génération? », *Le Devoir*, 3 septembre 1965, p. 4. Voir aussi Michael Gauvreau, *The Hand of God, op. cit.*, p. 402.

<sup>40</sup> En 1968, Trudeau était élu premier ministre du Canada, Pelletier devenait secrétaire d'État aux affaires extérieures et Marchand, déjà ministre de l'immigration (1965-1966) et secrétaire d'État du Canada (1968), devenait ministre des forêts et du développement rural.



d'une voie spécifiquement canadienne, émancipée de ses anciens repères impériaux et ancrée dans un dialogue porteur entre les deux peuples fondateurs, qui plus est façonnée par le concours d'une nouvelle cohorte de politiciens franco-québécois à Ottawa, pouvait certainement rendre attrayante la perspective d'une carrière politique ou intellectuelle de l'autre côté de la rivière des Outaouais. Qui plus est, au début des années 1960, l'Université d'Ottawa, une institution majoritairement francophone, était encore perçue, avec Laval et Montréal, comme l'un des grands pôles savants et intellectuels du Canada français. De ce point de vue, il y aurait sans doute lieu de relativiser le sentiment d'« exil » qui pouvait découler de ce déménagement dans la capitale.

Le projet de créer une revue savante bilingue, exclusivement consacrée à l'histoire sociale dans une perspective internationale, répondait donc de ce double impératif contextuel qui consistait, d'une part, à redonner une impulsion nouvelle au Département d'histoire de l'Université d'Ottawa, mais aussi d'autre part, à favoriser l'amorce d'une conciliation biculturelle à l'échelle nationale. Lancée à l'initiative de Trudel et du professeur Mealing, de l'Université Carleton<sup>41</sup>, cette revue devait être constituée « d'articles de fond » et de « recensions et de chroniques » en s'efforçant de « faire une part égale aux textes de langue française et aux textes de langue anglaise ». Selon Trudel, la montée en importance d'« une histoire qui se préoccupe de plus en plus des problèmes sociaux » justifiait la création d'une telle publication, pour peu que ces enjeux trouvaient des relais dispersés dans le réseau des revues établies. Qui plus est, il importait « à la qualité de l'histoire comme à l'unité d'esprit des historiens qu'une revue regroupe des collaborateurs de langue anglaise et de langue française ». Dans cet esprit, rajoutait Trudel, « l'historiographie française et l'historiographie anglaise pourront ainsi, non seulement cesser de s'ignorer l'une l'autre, mais encore se développer chacune en relations avec l'autre; les historiens y trouveront leur profit, et l'histoire le sien<sup>42</sup> ». Cette préoccupation, qui animait à l'origine les codirecteurs, sera suivie et confirmée dès les premiers numéros, où l'on retrouve une présence assez équilibrée de contributions francophones et anglophones, la

---

<sup>41</sup> Soulignons que cette collaboration entre Ottawa et Carleton s'inscrivait dans une démarche plus large de coopération régionale entre les départements d'histoire de l'Ontario impulsée notamment par le professeur Mealing (« Rapport annuel - Département d'histoire [Université d'Ottawa], 1968-1969 », AUO, Fonds du Département d'histoire de l'Université d'Ottawa 16/05906/dossier « rapport de l'année, 1968-1969 »).

<sup>42</sup> « Canevas de lettre de sollicitation écrite par Marcel Trudel et Stanley Mealing (1966) », Fonds Marcel-Trudel 305/42383/dossier « Revue d'histoire sociale : correspondance 1966-1990, 1998 ».

plupart étant issues d'universités canadiennes avec une prédisposition favorable pour les Universités Laval et d'Ottawa. En souhaitant favoriser une réconciliation, à la fois sociétale et intellectuelle, entre les deux communautés linguistiques, la revue s'inscrivait dans le prolongement du *DBC* et de l'ouvrage *Canada: unité et diversité* qui l'avaient précédée. La capitale fédérale représentait d'ailleurs le « lieu idéal » pour réaliser un tel projet, étant donné qu'elle n'était alors le siège de publication d'aucune revue d'histoire majeure, sans compter qu'elle disposait de plusieurs infrastructures de recherche, d'universités reconnues et d'un centre national de recherche qui attirait des chercheurs de partout au pays<sup>43</sup>.

Bénéficiant d'un appui financier et logistique conjoint de la part de l'Université d'Ottawa et de la Carleton University<sup>44</sup>, la revue devait à l'origine faire paraître quatre numéros par année, un objectif ambitieux qui fut réduit de moitié dès les premières livraisons. Au moment de sa fondation, le bureau de direction se composait d'une douzaine d'universitaires de partout au pays, repêchés à la fois dans les milieux canadiens-français, canadiens-anglais et américain : Jean Blain (Université de Montréal); J. Boshier (Cornell University); William Eccles (University of Toronto); Albert Faucher (Université Laval); Jean Hamelin (Université Laval); Louis-Edmond Hamelin (Université Laval); H. B. Neatby (Carleton University); Fernand Ouellet (Carleton University); L. Sabourin (Université d'Ottawa); P. B. Waite (Dalhousie University); S. F. Wise (Forces armées canadiennes, section d'histoire); Paul Wycynski (Université d'Ottawa). Le travail de ce comité était appuyé par deux assistants à l'édition : Marcel Hamelin, alors jeune professeur à l'Université d'Ottawa, et J. Nicoll de la Carleton University.

L'orientation de la revue *Histoire sociale/Social History* s'inscrit dans la catégorie des « revues généralistes », dont Andrée Fortin disait qu'elles se distinguaient des revues de la décennie antérieure en ce que « l'objectif de l'avancement de la science prime sur l'exploration des spécificités de la société d'ici en vue de l'action ». Plus que la connaissance

---

<sup>43</sup> « Lettre de Marcel Trudel au doyen de la Faculté des Arts, Université d'Ottawa, 1966 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42383/dossier « Revue d'histoire sociale : correspondance 1966-1990, 1998 ».

<sup>44</sup> Le Département d'histoire de l'U. d'Ottawa avait mis à la disposition de la revue pour l'année 1967-68 une somme de 6000\$, à laquelle devait s'ajouter une subvention de l'Université Carleton (3000\$). De plus, le Département d'histoire de l'Université d'Ottawa s'était engagé auprès de la revue pour lui fournir un local et les services d'une secrétaire. Les Presses de l'Université d'Ottawa avaient à charge la publicité, l'administration des abonnements ainsi que la distribution (« Lettre aux membres du Bureau de direction », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42383/dossier « Revue d'histoire sociale : correspondance 1966-1990, 1998 »).

de la société et ses visées d'application, qui sied davantage au genre de l'essai, c'est plutôt l'intention scientifique et la diffusion du savoir en elle-même qui en constituent la finalité, suivant la logique de spécialisation alors à l'œuvre dans les milieux universitaires. C'est en ce sens, rajoute Fortin, que l'on peut dire que toute revue généraliste, proche du genre universitaire, cache aussi « le refus d'une orthodoxie<sup>45</sup> ». Suivant cette description, on dira de l'intention à l'origine de la revue *Histoire sociale/Social History* qu'elle s'envisage moins dans l'optique d'un programme d'action intellectuelle, référée à une « école de pensée », que comme un espace, une plateforme susceptible d'assurer un rassemblement et une meilleure diffusion des travaux savants en histoire sociale. En cela, elle se distingue non seulement du propre de la revue intellectuelle, mais aussi d'une revue scientifique comme *Recherches sociographiques* qui, fondée quelques années plus tôt, souhaitait articuler recherche objective et préoccupations d'action<sup>46</sup>. Nous en voulons notamment pour preuve l'esprit avec lequel Trudel s'était employé à solliciter ses premiers collaborateurs, n'hésitant pas à leur dire que le « projet [était] encore vague<sup>47</sup> » et en les invitant à lui communiquer leur « sentiment sur l'opportunité de cette Revue, sur l'esprit qui doit l'animer, sur son contenu ou sur tout autre aspect de l'entreprise<sup>48</sup> ». Plusieurs des destinataires interpellés avaient salué le projet. Claude Galarneau louera une « excellente initiative, surtout dans les formes du bilinguisme intégral préconisé<sup>49</sup> »; pour Jean Hamelin, l'entreprise « comblerait une lacune regrettable<sup>50</sup>»; Pierre Savard se réjouira d'un projet « des plus heureux » dans un « marché loin d'être encombré<sup>51</sup> »; Philippe Sylvain saluera une œuvre au « sérieux et à la haute tenue scientifique<sup>52</sup> » déjà assurés. D'autres, comme Michel Brunet, exprimèrent

---

<sup>45</sup> Andrée Fortin, *Passage de la modernité, op. cit.*, p. 256-259.

<sup>46</sup> Jean-Philippe Warren et Yves Gingras, « Cinquante ans de recherches et de débats. Fondation et évolution de *Recherches sociographiques* (1960-2010) », *Recherches sociographiques*, vol. 52, n° 1, janvier-avril 2011, p. 121-141.

<sup>47</sup> « Lettre de Marcel Trudel au doyen de la Faculté des Arts, 1967 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42383/dossier « Revue d'histoire sociale : correspondance 1966-1990, 1998 ».

<sup>48</sup> « Canevas de lettre de sollicitation écrite par Marcel Trudel et Stanley Mealing (1966) », Fonds Marcel-Trudel 305/42383/dossier « Revue d'histoire sociale : correspondance 1966-1990, 1998 ».

<sup>49</sup> « Lettre de Claude Galarneau à Marcel Trudel, 29 décembre 1966 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42377/dossier « Galarneau, Claude 1966-78 ».

<sup>50</sup> « Lettre de Jean Hamelin à Marcel Trudel, 2 janvier 1967 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42378/dossier « Hamelin, Jean - 1965-1973, 93-95 ».

<sup>51</sup> « Lettre de Pierre Savard à Marcel Trudel, 31 décembre 1966 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42384/dossier « Savard, Pierre : correspondance - 1965-1998 ».

<sup>52</sup> « Lettre de Philippe Sylvain à Marcel Trudel, 31 décembre 1966 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42385/dossier « Sylvain, Philippe : correspondance - 1966-1967 ».

quelques doutes quant à la pertinence d'une telle publication qui ferait compétition aux revues d'histoire déjà existantes sur le marché. Qui plus est, pour Brunet, le problème ne relevait pas tant du fait que plusieurs historiens et auteurs ne trouvaient pas preneurs dans les publications savantes en fonction mais qu'il était difficile de dénicher des collaborateurs « ayant quelque chose de valable à dire ». « Je suis très sceptique car dans ma vie j'ai lu trop d'articles qui n'auraient jamais dû être publiés<sup>53</sup>. »

Il est évident que la fondation d'*Histoire sociale/Social History* s'insérait dans le vaste mouvement d'institutionnalisation et d'expansion universitaire qui suivait la poussée de prospérité d'après-guerre. Historiographiquement, elle accompagnait aussi la montée en force du modèle de l'histoire sociale partout en Europe et notamment en France, où elle avait pris la forme d'une revendication conquérante de l'innovation en histoire. C'est dire qu'il y avait, derrière cette conversion au « social », une dimension ouvertement stratégique qui permettait à ses promoteurs d'acquérir une position dominante dans le champ disciplinaire. La signature par Robert Mandrou de l'« article-manifeste » du premier numéro s'inscrivait tout à fait dans cette visée. « L'histoire sociale est mère de toute histoire, écrivait-il. Tant de retards aussi, s'expliquent précisément parce qu'elle se retrouve présente dans toute tentative de reconstitution historique, animée d'une ambition élevée et soucieuse de rigueur scientifique. Ce qui rend son avancement d'autant plus urgent et nécessaire : la faire progresser est certainement aujourd'hui le premier devoir des historiens. » Un tel projet de connaissance impliquait, de souligner Mandrou, la prise en compte des dimensions plus larges d'un récit qui tiendrait désormais compte de « l'avènement du collectif » dans la problématique historique, c'est-à-dire en prenant pour objet ce qui relève d'abord des « peuples, sinon [des] civilisations de l'humanité tout entière<sup>54</sup> ». L'historien français avait accueilli cette commande en témoignage « d'une fidélité dans l'amitié », d'autant plus que l'interpellé avouait « rêver [...] de retrouver une tribune [perdue aux *Annales*], dans de bonnes conditions<sup>55</sup> ». La relation étroite qui unissait Mandrou aux historiens lavallois s'éclaire de nouveau à travers cette collaboration, où

---

<sup>53</sup> « Lettre de Michel Brunet à Marcel Trudel, 5 janvier 1967 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42373/dossier « Brunet, Michel : correspondance 1953-1974, 1980-88 ».

<sup>54</sup> Robert Mandrou, « Primat de l'histoire sociale : propos sans paradoxes », *Histoire sociale/Social History*, vol. 1, n° 1, avril 1968, p. 7.

<sup>55</sup> « Lettre de Robert Mandrou à Marcel Trudel, 21 décembre 1966 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/dossier « Mandrou, Robert: correspondance 1965-1969 ».

convergent des engagements d'une même nature envers le *projet* d'une histoire sociale à faire fructifier sur une plus vaste échelle. C'est dans cette perspective que la revue revendiquera son statut multidisciplinaire, en accueillant dès ses premiers numéros des spécialistes en économie, en sociologie, en géographie ainsi qu'en histoire de France, de la Nouvelle-France, en histoire économique et sociale, en démographie historique, en historiographie, en histoire politique, en histoire militaire et en histoire religieuse. De même, elle souhaitera s'étendre « au-delà des frontières canadiennes », raison pour laquelle, dès sa création, le comité directeur cherchera à doter la revue d'un réseau de « membres-correspondants » à l'étrangers. Elle multipliera également les collaborations étrangères, en invitant des auteurs de la France, de l'Irlande et des États-Unis à contribuer des articles et des recensions d'ouvrages.

### **3. Conclusion**

La publication de l'ouvrage *Canada : unité et diversité* et la fondation simultanée de la revue *Histoire sociale/Social History* constituent deux vecteurs d'expression collectifs de l'historiographie lavalloise. D'une part, celles-ci donnent la mesure du faible degré d'intégration intellectuelle du groupe lavallois, de son caractère hétérogène. En effet, les mots « école de Québec » semblent surtout désigner ici un *projet* historiographique et méthodologique, référé à l'histoire sociale et économique pratiquée dans un réseau de collaborations, plus qu'une école de pensée ou une théorie. Cette orientation pointe néanmoins aussi vers une définition particulière de la situation sociohistorique du Québec et un certain récit de ses origines, énoncé en contrepoint du métarécit nationaliste traditionnel. Autrement dit, la méthode nourrit des thèses sur le passé, et les thèses sur le passé suggèrent la méthode, dans une sorte de va-et-vient. L'autre fil conducteur qui se dégage des deux entreprises est celui d'une quête de conciliation entre les deux principaux groupes culturels du Canada. Cet effort s'arrime à un modèle d'engagement que privilégie alors un ensemble d'intellectuels, d'universitaires et de responsables politiques qui entendent proposer une nouvelle voie canadienne en réfléchissant à l'épanouissement, tant politique qu'intellectuel, de sa dualité. Prolongeant une tradition déjà établie à Laval depuis plusieurs années, le trio lavallois, Trudel en tête, prête à l'historiographie une fonction de

concorde et de rapprochement entre Canadiens français et Canadiens anglais. En ce sens, leur démarche se lie au mouvement d'explicitation d'un argumentaire fédéraliste qui se fait jour dans les années 1960, notamment autour des travaux de la Commission Laurendeau-Dunton, dans le but d'offrir une contre-partie au discours indépendantiste en voie de monopoliser l'espace idéologique. Cette orientation politique n'est pas explicitement revendiquée par les auteurs, bien qu'elle participe à sa justification et à sa légitimation.

Cela étant, l'importance de ces deux entreprises se signalent peut-être moins par leur contenu historiographique que par la situation de leur avènement et de leur sort dans le champ de la pensée. Ainsi, l'ouvrage *Canada : unité et diversité*, bien que revu et augmenté dans une seconde édition parue en 1971, n'allait connaître qu'une reconnaissance éphémère. Trop érudit pour être diffusé dans le réseau scolaire, trop peu novateur pour s'imposer comme un incontournable chez les historiens, ce manuel suscitera peu de discussion et ne connaîtra pas vraiment de postérité. De même, après une brève période d'enthousiasme et d'effervescence, la revue *Histoire sociale/Social History*, va connaître un premier essoufflement, frôlant même la disparition quelques années après sa fondation. Dès l'été 1969, Trudel confiera à un correspondant que la revue « se maintient tant bien que mal<sup>56</sup> », la principale difficulté étant de recruter un nombre suffisamment élevé d'articles en français pour produire un juste équilibre entre les deux langues. La composition nombreuse et très éclatée du comité de rédaction, avec des membres en provenance de diverses universités du pays et à l'étranger, ne facilitera pas non plus la coordination des rencontres et des suivis. À ces difficultés, s'ajouteront les déficits anticipés, faute de contributions financières suffisantes de la part des universités partenaires. C'est ainsi que, dès 1972, la revue décidera de mettre fin à la politique de rémunération de ses contributeurs et engagera une refonte en profondeur de son organisation avec un fonctionnement simplifié et un conseil d'administration réduit<sup>57</sup>. Cette refonte permettra à la revue de rester en activité jusqu'à nos jours, dans la mesure toutefois où elle gardera la fonction d'une revue généraliste avec, à la clé, une intention scientifique

---

<sup>56</sup> « Lettre de Marcel Trudel à Ernesto Reguera Sierra, 27 août 1969 », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42383/dossier « Reguera Sierra, Ernesto - correspondance 1965-1971 ».

<sup>57</sup> « Convention entre les professeurs de l'Université d'Ottawa et de l'Université Carleton », AUO, Fonds Marcel-Trudel 305/42383/dossier « Revue d'histoire sociale : correspondance, 1966-1990, 1998 ».

de décloisonnement thématique et disciplinaire plutôt que celle d'une connaissance particulière de la société canadienne ou québécoise.

Il faut dire que ces deux initiatives, lancées à l'Université d'Ottawa à la fin des années 1960, arrivaient à leur climax au moment d'un immense basculement qui, peut-on penser, programmait leur obsolescence. L'époque s'ouvrait à une contestation tous azimuts de l'ordre établi et l'évolution des mouvements étudiants, nationaliste et populaire, entraînait la jeunesse universitaire vers un radicalisme politique qui s'accommodait mal des compromis et des conciliations. La construction nationale canadienne s'était, pour sa part, accompagnée d'une grogne grandissante au Québec où le nationalisme, chanté par les artistes et formulé par les intellectuels et une nouvelle génération de politiciens, prenait une importance croissante sur les plans politique et symbolique. Les conceptions néo-nationalistes, portées par les historiens de l'école de Montréal depuis 1945 et influencées par la poussée des nationalismes anti-coloniaux, ralliaient de plus en plus d'appuis et éclataient au grand jour pendant les assises des États généraux du Canada français. La formation du Parti québécois, en 1968, établissait pour sa part une nouvelle jonction entre les plans idéologiques et politiques, déplaçant ainsi le débat sur les finalités du Québec francophone dans l'arène politique<sup>58</sup>. Le rejet simultané par Trudeau d'une vision binationale du Canada au sens défini par la Commission « B-B » usait, du même coup, le « ressort d'attente » à l'égard du fédéralisme biculturel. Pour toutes ces raisons, on peut penser que les perspectives ordinairement associées aux historiens lavallois résonnaient à vide dans le Canada français de la fin des années 1960, à l'exemple d'ailleurs de la perspective de *Cité libre*, elle aussi engagée sur une pente déclinante<sup>59</sup>. Déclassement politique qui se doublait aussi d'un déclassement historiographique, alors qu'une nouvelle génération d'historiens entraînait progressivement en scène, délaissant l'« historicité déficiente » de leurs maîtres pour une « historicité émancipatrice », déclinée dans les thématiques de classe sociale, d'exploitation, d'oppression, de domination et de normalité<sup>60</sup>. C'est dire qu'une fois traduite dans ses plus importants dispositifs collectifs, l'« école de Québec » brûlait de ses derniers feux.

---

<sup>58</sup> André J. Bélanger, *Ruptures et constantes*, op. cit., p. 201.

<sup>59</sup> André Carrier, « L'idéologie politique de la revue *Cité libre* », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 1, n° 4, décembre 1968, p. 425-428.

<sup>60</sup> Gilles Bourque, « Histoire, nation québécoise et démocratie », loc. cit.

## CONCLUSION GÉNÉRALE

### BILAN, ENJEUX ET HÉRITAGE DE L'« ÉCOLE » DE QUÉBEC

En février 1945, l'écrivain Roger Lemelin soulignait combien « le phénomène de la guerre a[vait] certainement eu un grand effet sur nos intellects, faisant naître une curiosité que la crise économique semblait garder stagnante<sup>1</sup> ». Le *boom* de l'édition et la multiplication des revues d'idées qui accompagnent ces années sont autant de signes précurseurs de cette aspiration à une nouvelle problématisation du Canada français<sup>2</sup>. Il faut dire qu'à ce moment, des transformations majeures sont à l'œuvre. La reprise de la croissance urbaine et industrielle, la poussée de l'État-providence, la mise en place des premières mesures sociales et le déclin de la pratique religieuse dans les grands centres nourrissent l'impression, en particulier au sein d'une nouvelle intelligentsia laïque montante, d'une inadéquation grandissante entre les représentations collectives façonnées par le nationalisme traditionaliste et les conditions sociales effectives d'un milieu en rapide transformation. N'est-ce pas Groulx lui-même qui, en 1952, constatait que « l'heure est venue des "choix profonds" » pour les Canadiens français, qu'ils en étaient « sûrement à une épreuve de force » qui consistait à « repenser les problèmes fondamentaux de leur vie et peut-être même de retrouver leur âme<sup>3</sup> ». Comme le soulignait à juste titre Jean Lamarre, sans minimiser l'importance de la « rupture » inaugurée par ces transformations, il s'agit surtout de constater combien cette période aménage un fascinant laboratoire intellectuel où se produit « une multiplication soudaine des possibilités de lecture de la situation<sup>4</sup> ». L'essor du haut savoir dans les années d'après-guerre apparaît comme un indispensable complément à ce phénomène, où il s'agit de proposer une nouvelle intelligibilité de la société. Dans ce processus à la fois social et idéologique, qui impliquait une ressaisie du passé en vue d'esquisser de nouvelles aspirations collectives dans le présent, l'histoire jouera un rôle capital. Cette dernière servira en quelque sorte d'intermédiaire entre la transformation des conditions structurales et les redéfinitions de la conscience collective.

---

<sup>1</sup> Roger Lemelin, « L'évolution du public en matière d'art », *L'Action nationale*, vol. 25, n° 2, février 1945, p. 95-96, cité dans Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. La victoire différé du présent sur le passé (1939-1965)*, *op. cit.*, p. 101.

<sup>2</sup> *Ibid.*, p. 101.

<sup>3</sup> Lionel Groulx, *Histoire du Canada français*, vol. 4, *op. cit.*, p. 241.

<sup>4</sup> Jean Lamarre, « À la jointure de la conscience et de la culture », *loc. cit.*, p. 285.



Pour le dire à la suite de Fernand Dumont, l'historiographie deviendra constitutive d'une nouvelle « référence » en élaboration où l'historien, à l'image du poète ou de l'écrivain, sera appelé à participer à la création d'« un univers et d'un destin imaginaire dans lequel [on] peu[t] plus ou moins [se] projeter, [se] voir ou [se] prévoir comme en une sorte d'horizon<sup>5</sup> ». L'institutionnalisation et la spécification de la discipline historique en milieu universitaire au Québec à la fin des années 1940 doit être interprétée en fonction de ce cadre plus général. Ainsi, la mise en place à Montréal (1946) et à Québec (1947) des premiers instituts d'histoire animés par une nouvelle génération d'historiens universitaires donne un nouvel ancrage aux idées, spécifie des schémas d'organisation collective, cristallise des traditions intellectuelles et encourage la multiplication des débats sur la nature de l'expérience historique québécoise. C'est dire, selon le mot de Jean-Louis Fabiani, que « les moments d'effervescence collective au sein de nos disciplines sont assez souvent liés à des conjonctures particulières dans lesquelles se croisent des préoccupations de fondation intellectuelle et institutionnelle et des redéfinitions affectant le mode de traitement des objets politiques<sup>6</sup> ». Dans une étude ultérieure, on pourra même complexifier cette lecture en ajoutant l'hypothèse d'une troisième école historiographique issue des chercheurs de Trois-Rivières, hypothèse formulée par Brian Young dans son étude de la pensée et de l'action d'un Denis Vaugeois<sup>7</sup>.

Nonobstant l'existence possible d'une école trifluvienne, la querelle des deux « écoles historiques » qui se fixe dans les années 1950 et 1960, avec pour enjeu central celui de livrer une explication historique à la situation désavantageuse qu'occupaient les Canadiens français en Amérique du Nord, est emblématique de cette évolution. Elle ménage, dans l'espace des idées, deux interprétations du mal canadien-français, elles-mêmes adossées à deux propositions politiques différentes. À Montréal, la paralysie du Canada français s'expliquait d'abord par la structure coloniale engendrée par la Conquête dont il fallait se libérer en luttant pour l'autonomie politique du Québec, alors qu'à Québec,

---

<sup>5</sup> Fernand Dumont, *Fernand Dumont, un témoin de l'homme*, entretiens colligés et présentés par Serge Cantin, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 2000, p. 93. Voir aussi Fernand Dumont, *Genèse de la société québécoise*, *op. cit.*

<sup>6</sup> Jean-Louis Fabiani, « Faire école en science sociale [...] », *loc. cit.*, p. 11.

<sup>7</sup> Brian Young, « Below the Academic Radar. Denis Vaugeois and Constructing the Conquest in the Quebec Popular Imagination », dans Phillip Buckner et John G. Reid (dir.), *Remembering 1759*, *op. cit.*, p. 226 à 250. Voir la réponse cinglante de Denis Vaugeois, « Brian Young, hanté par la Conquête », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 3, 2015, p. 180-197.

on estimait que l'arriération de la société québécoise trouvait sa source dans ses propres atavismes et l'étroitesse de pensée de sa propre élite (cléricale) dont il fallait se libérer en plaçant plutôt ses espoirs du côté du fédéralisme canadien.

Il importe de noter combien la querelle des deux « écoles » historiques figure, avant tout, un *moment* particulier de l'histoire de la pensée québécoise où savoir historique et spécificité nationale en vinrent à se lier dans une intrication très étroite. Car en définitive, derrière les désaccords de principes et de postures sur les conceptions du passé entre ces deux groupes d'historiens, s'énonce un même élan modernisateur qui les amène, comme le rappelle Rudin, à « concilier leur souci de la "vérité" et les exigences de leur propre société<sup>8</sup> ». Ces désaccords surgissent aussi dans l'horizon de nouvelles finalités communes, dont celle qui consiste à opposer à la prééminence d'un *passé* défini en termes de conservation et de survivance la prééminence d'un *devenir* ouvert et dynamique. Ainsi, que l'on se penche sur les historiens de Montréal ou ceux de Laval, ces derniers demeurent de précieux témoins d'une époque et fournissent un bon sommaire des efforts déployés par une jeune gente historienne pour comprendre leur société à l'aide d'un outillage méthodologique et conceptuel nouveau.

N'empêche que cette façon de présenter la reconfiguration du champ historiographique d'après-guerre comme un désaccord fondamental entre deux « écoles » a eu une longue postérité dans l'historiographie québécoise. Fixée dès le milieu des années 1960, cette classification historiographique découle, comme nous l'avons montré en ouverture du présent travail, d'une dynamique héritée du champ politique. Sans nier son évidente commodité schématique, qui conforte dans une façon très scolaire d'enseigner et de poser les problèmes, elle procède toutefois d'une vision rétrospective du champ intellectuel comme un lieu d'affrontements en permettant surtout de faire sens des grands « combats » livrés dans les moments de fièvre de la communauté nationale. Certains avant nous avaient d'ailleurs déjà cherché à relativiser la pertinence de ce classement habituel des intellectuels québécois d'après-guerre entre « néo-nationalistes », « néo-libéraux » (citélibristes) et « traditionalistes », soulignant entre autres combien celui-ci avait fait abstraction de l'existence d'une continuité dialectique avec l'élément catholique<sup>9</sup>. C'est dans

---

<sup>8</sup> Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec, op. cit.*, p. 22-23.

<sup>9</sup> Pensons notamment ici aux travaux de Michael Gauvreau sur Claude Ryan (*The Hand of God, op. cit.*).

le prolongement de cette historiographie attentive à la pluralité des *voies* et à la complexité des *voix* du milieu intellectuel canadien-français d'après-guerre que s'inscrit notre réflexion sur les historiens lavallois. Ainsi, cerner l'inscription particulière de ces historiens dans l'espace idéologique d'après-guerre nous invitait à nous placer dans une perspective généalogique pour reconstituer leur cheminement intellectuel. L'examen approfondi de leurs trajectoires nous a révélé trois itinéraires bien différents et trois modes d'insertion au terreau historien de Laval avec, en bout de piste, un constat : il n'y a pas qu'un seul « mode d'emploi » de l'« école de Québec ». Dit autrement, l'appellation « école de Québec » n'est pas contrôlée.

En effet, l'usage répété de ce label a contribué à subsumer la nature et la réalité concrète qu'il recouvre. Un bref état des lieux de la littérature nous a montré combien la lecture de ce groupe d'historiens, à défaut d'un entendement partagé sur les caractéristiques qui lui sont communes, était restée tributaire des engagements et des intérêts des chercheurs, si bien qu'il était toujours difficile de situer leurs activités sans tomber dans le piège de l'apologie ou du pamphlet. Ce biais interprétatif est à mettre sur le compte d'une diversité d'enjeux relevant à la fois de la spécificité de l'opération historiographique au Québec, qui a surtout fait la part belle aux bilans prospectifs et à l'« historiographie de combat », et des enjeux méthodologiques associés à l'embrigadement de la pensée par des « écoles » ou des « paradigmes », qui demeurent, en l'occurrence, tributaire d'une saisie présentiste et prédéterminée du passé disciplinaire. D'où l'exigence d'une histoire recontextualisée du trio lavallois, qui fut l'enjeu au fondement de la présente étude. Pourtant, ce projet n'a rien d'une tentative de réhabilitation; tout au plus, a-t-on opéré une mise entre parenthèses méthodologique du label « école de Québec » en vue de le poser comme un objet exotique et lui appliquer une analyse positive qui permettrait d'en restituer toutes les textures historiques et thématiques. Cet effort, mené à partir d'une méthode alliant l'historiographie et l'histoire intellectuelle, à la charnière aussi des perspectives historiciste et subjectiviste, nous aura permis, espérons-le, de décliner autrement l'unité et la diversité constitutive de ce groupe, l'alentour contextuel et institutionnel dans lequel il a évolué, les représentations sociohistoriques du Québec qu'il a définies, la nature de l'engagement scientifique de ses historiens ainsi que leur inscription dans les profondes mutations du Québec d'après-guerre.

Situer l'« école de Québec », c'était d'abord lui reconnaître certains antécédents et son enracinement dans un environnement spécifique, référé à la ville de Québec et sa communauté universitaire et intellectuelle élargie. Cette différence de culture et de sensibilité régionale est à inscrire, nous l'avons vu, dans la propension au réalisme politique de ses élites réformistes dès le XIX<sup>e</sup> siècle qui, en cherchant à concilier un nationalisme de survivance avec un libéralisme d'inspiration britannique, fut toujours réfractaire aux ruptures révolutionnaires et au maximalisme moral. De même, la logique du catholicisme libéral qui a innervé l'ecclésiologie de la « vieille capitale » a-t-elle misé sur une *praxis* catholique plutôt que sur sa rhétorique doctrinale, résultat d'une proximité séculaire entre les pouvoirs religieux et civils. Les lendemains de la Première Guerre mondiale continuent d'ailleurs à faire de l'Université Laval un foyer intellectuel loyaliste et conciliateur, ouvert à la canadianité et reconnaissant envers la magnanimité du gouvernement britannique. Ces enjeux, nous l'avons vu, ont dessiné une géographie à la fois politique et intellectuelle de la recherche et de l'enseignement universitaire. Le démarrage institutionnel de l'Institut d'histoire n'y fut pas étranger, pour peu que cette tradition locale ait imprégné l'esprit de ses fondateurs.

Du reste, un fil directeur, déjà annoncé en amont de la thèse, traverse notre examen et fait le lien entre ses diverses composantes : à la différence de l'école de Montréal, dont il fait peu de doute que son histoire effective a largement correspondu à l'étiquette qu'on lui a attribuée, l'« école de Québec » n'atteste pas, pour sa part, une même correspondance entre l'objet culturellement construit et la réalité socio-structurelle qu'il est censé recouvrir. En effet, notre démonstration fait surtout état d'un collectif historien à l'identité difficilement saisissable, impropre à toute définition précise et au corpus plutôt faiblement intégré. C'est que l'unité et la continuité que certains ont spontanément voulu attribuer à ce collectif savant masquent en fait une composition largement hétérogène, qui présente des ruptures et des inflexions difficilement compatibles avec une interprétation ordonnée en référence à une école de pensée au sens strict. En contrepartie, ces limites forment autant d'enjeux et de critères qui particularisent l'organisation et l'orientation de notre objet.

Déjà, l'absence à Laval d'un chef de file charismatique ou d'un fondateur totémique clairement identifiable, qui aurait élaboré un paradigme interprétatif rassembleur puis dévolué ses fondements à des disciples en charge de l'actualiser et de les diffuser, signale

une importante limite à sa cohérence collective. C'est là une fonction que ni Thomas Chapais, Arthur Maheux ou Marcel Trudel n'ont su ou souhaité incarner à l'exemple de Lionel Groulx ou de Maurice Séguin pour Montréal<sup>10</sup>. C'est peu dire que les historiens de l'« école de Québec » n'ont communiqué ni au loyalisme ni au providentialisme de leurs prédécesseurs, pas plus d'ailleurs qu'ils ne se sont ouvertement revendiqués de leur héritage. L'équivoque de cette filiation n'est toutefois pas inintéressante du point de vue d'une interrogation sur le passage du loyalisme au nouvel argumentaire fédéraliste qui prend forme au cours des années 1960. L'expérience lavalloise attesterait, sur ce plan, un transfert intellectuel pour le moins ambigu et incertain, qui ne relève pas seulement d'une simple dynamique de laïcisation. En tout état de cause, cette diagonale intellectuelle mériterait d'être étudiée plus avant dans le cadre d'une histoire globale du loyalisme canadien-français<sup>11</sup>.

En se fixant aux antipodes de l'historiographie traditionnelle, par la voie d'une critique appuyée du cléricanisme et de sa mythologie nationaliste, la démarche de connaissance des historiens lavallois impliquait en soi une rupture fondamentale avec la plupart des modèles de référence autochtones. Leur posture rappelle fortement celle de la « génération sans maître<sup>12</sup> » dont parlait Gérard Pelletier, pour qui les mentors d'autrefois et leur legs avaient peu à offrir en regard du chantier de refondation qui se déployait sous leurs yeux. Et pourtant, l'absence d'un maître à Laval aurait-elle pu être en partie comblée par la présence d'un personnage comme Robert Mandrou, dont nous avons montré l'ascendance autant scientifique qu'intellectuelle qu'il a pu avoir sur le développement des études historiques à Québec? Car force est de constater que son influence a agi comme un mécanisme unifiant en apportant une caution scientifique à l'optique novatrice de l'histoire « totale » ainsi qu'à la définition d'une problématique d'histoire sociale et culturelle proprement québécoise. Cela étant, l'action de l'historien français ne trouve point de commune mesure avec la production d'un « patron » ou d'un héros mythique. À ce propos,

---

<sup>10</sup> Bien entendu, les filiations entre Groulx et les historiens de l'école de Montréal sont sujettes à plusieurs nuances. Il n'en demeure pas moins que les divergences que l'on peut relever entre les deux générations s'expriment à l'intérieur d'un même paradigme nationaliste.

<sup>11</sup> L'historien Damien-Claude Bélanger est d'ailleurs présentement en train d'ouvrir ce vaste chantier de recherche. Voir notamment Damien-Claude Bélanger, *Thomas Chapais. Historien*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2018, 234 p.

<sup>12</sup> Gérard Pelletier, « *Cité Libre* confesse ses intentions », *Cité Libre*, février 1951, p. 5.

n'est-il pas significatif que ce magistère soit venu d'une figure savante « extérieure » au groupe et à son lignage institutionnel? Ne serait-il pas révélateur du dynamisme d'une « école » qui se définirait moins en référence à une problématique endogène ou encore une certaine idée de l'histoire à faire, mais plutôt, par son « ouverture » et par la primauté de la logique des relations (horizontales) sur celle de la domination (verticale), quitte à diluer une part de son identité intellectuelle dans l'éclatement des objets et des références? À défaut d'une figure tutélaire et paradigmatique, l'historiographie lavalloise nous semble avoir plutôt bénéficié de figures « coordinatrices », symbolisées surtout par l'esprit d'« entrepreneurship » de Trudel et Hamelin. Leur influence sur les destinées de l'Institut a surtout consisté à favoriser son développement institutionnel et à mettre en place un réseau de collaborateurs avec pour finalité l'édification d'une discipline historique spécialisée, fondée en méthode et pratiquée le plus librement possible, à distance des sollicitations morales et idéologiques de la société. La multiplicité des références et des trajectoires individuelles, en interdisant la focalisation sur un chef de lignage, situerait l'« école de Québec » dans l'ordre de ce que Fabiani a appelé les « traditions anonymes » qui consiste en « un lignage d'idées et de techniques, alors qu'héros et textes suscitent peu d'intérêt<sup>13</sup> ». Dans cette perspective, le principe organisateur du collectif relèverait davantage des techniques de recherche et de l'existence de « controverses », d'une « famille de problèmes », qui soudent une « communauté réunie par la recherche de solutions à des énigmes<sup>14</sup> ».

De cette filiation incertaine découle nécessairement une faible intégration intellectuelle. En effet, il paraît clair que le trio lavallois n'a distillé aucune doctrine ou système de pensée organisé à la fois dans son contenu (articulée autour de principes clairs, dans une similarité de style et un même ensemble d'expression symbolique) et sa diffusion (que ce soit via la publication d'un manifeste, d'une « proclamation professionnelle » ou encore d'une revue d'idées). En outre, les trois historiens de Québec n'ont pas, à la différence de leur pendant montréalais, assuré une « routinisation » de son charisme de manière à établir une filiation claire avec un corps de disciples reconnus comme tels. Toujours selon Fabiani, ce défi de la routinisation serait directement lié au « caractère limité de l'engagement émotionnel qu'elle suppose ». Si orthodoxie il y a eu à Laval, celle-

---

<sup>13</sup> Jean-Louis Fabiani, « Faire école en Sciences Sociales », *loc. cit.*

<sup>14</sup> *Ibid.*

ci fut plutôt de nature « professionnelle », c'est-à-dire constituée autour de techniques, de méthodes et d'expertise de recherche partagées puis transmises. Plutôt qu'une « école de pensée » au sens fort du terme, défini par un canon, les historiens lavallois ont souscrit au modèle d'une « école d'activité » (Samuel Gilmore), dont l'unité procède avant tout d'une dynamique d'« interaction », d'« échanges » et de « collaboration » mise en forme dans un « processus de travail ». Ce modèle fait corps avec une certaine conduite dans l'aménagement de la connaissance qui consiste à valoriser l'idée d'autonomie de statut et de pratique chez l'historien, qui ne saurait être soumis à des considérations politiques, idéologiques ou autres susceptibles de distraire la pensée. Une telle entreprise se conçoit davantage dans l'optique du projet intellectuel individuel et de la spécialisation universitaire que d'une revendication d'orthodoxie. Elle n'autorise pas aisément la négation de soi ou l'esprit d'abnégation qu'implique l'intégration dans un collectif de pensée. Cet aspect de notre objet nous renvoie à la distinction classique qu'établissait Weber entre *l'éthique de conviction* et *l'éthique de responsabilité*<sup>15</sup>. La première, à laquelle on associe spontanément l'optique des historiens de Montréal, relève du principe kantien du devoir où l'acteur agit non pas tant en fonction des conséquences de ses actes mais plutôt de la pureté absolue des finalités et des principes qui les guident. À l'inverse, l'éthique de responsabilité, qui relève plutôt de la philosophie conséquentialiste et d'un souci d'ajustement des moyens et des finalités en fonction d'un critère d'efficacité pratique et opératoire, nous semble révéler une dimension essentielle qui a couru à travers la trajectoire de l'« école de Québec ». Cette éthique nous semble s'être affirmée chez les lavallois dans une double perspective : d'abord, dans leur propension à l'« ouverture » aux influences extérieures et à la canadianté, dont nous avons montré qu'elle procédait autant d'une tradition institutionnelle que d'une visée stratégique consistant à développer l'histoire et l'élever au rang de discipline universitaire. L'opportunisme, que plusieurs ont reproché à l'« école de Québec », en aura peut-être été la dérive la plus menaçante. Ensuite, cette éthique de responsabilité a opéré jusqu'à l'agencement du discours historiographique en lui-même, où il s'agissait pour les historiens lavallois, dans les moments forts de leur querelle avec les Montréalais, de *responsabiliser* les Québécois face à eux-mêmes, de les intimer à répondre aux

---

<sup>15</sup> Voir Max Weber, *Le savant et le politique*, Paris, La Découverte, 2003 [1919], 210 p.

conséquences de leurs propres choix dans l'histoire afin de faire sens de leurs faiblesses économiques et sociales.

Cette faible intégration intellectuelle de l'« école de Québec » serait aussi fonction de la généalogie institutionnelle particulière de l'Institut d'histoire, dont nous avons vu que la fondation n'avait pas cherché à tirer partie de la constitution d'une force intellectuelle collective et cohérente. En effet, on peut distinguer deux grandes traditions institutionnelles, deux configurations particulières dans laquelle s'est inscrit l'Institut lavallois. Il y a, d'abord, la tradition positiviste et critique, incarnée surtout par Trudel. Ancrée dans le credo scientifique de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle appartient au contexte historiographique particulier des années 1940 et 1950, où l'important hiatus qui se manifeste entre le réel et l'idéal donne lieu à une problématique historique structurée avant tout par l'écart entre la *réalité* et le *mythe*. Ensuite, il y a la tradition des *Annales* françaises, celle de Ouellet et Hamelin, qui décentre l'événement et le fait politique, pour esquisser une nouvelle histoire économique et sociale, axée sur le XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français, dans une visée globalisante. Ce renouvellement a induit une écriture historique plus explicative et interprétative, ouverte à une captation des sciences sociales. De ces deux traditions, l'Institut aura conservé, précise Hamelin, « la méfiance envers les grandes explications théologiques et dogmatiques - qu'elles soient religieuses ou séculières [lisons ici « nationales »] - et envers les méthodologies sémiotiques qui produisent un discours décanté de toute temporalité<sup>16</sup> ». À cette conjoncture institutionnelle peu favorable au lignage des idées et au projet intellectuel convergent, s'ajoute aussi la stratification particulière du groupe. À cet égard, il faut noter une confluence générationnelle moins forte entre les historiens lavallois, dont les différentes classes d'âge (Trudel, 1917; Ouellet, 1926; Hamelin, 1931), sujettes à des expériences protéiformes, furent beaucoup plus marquées qu'à Montréal (Brunet, 1917; Séguin, 1918; Frégault 1918).

Et pourtant, l'histoire du Québec contemporain a très largement traversé l'« école de Québec », dont les historiens, malgré leur propension à refouler le politique et le national, se sont montrés sensibles et réceptifs à leur présent et au débat animant la société civile. C'est dire que l'éclatement et les discontinuités qui peuvent y être repérés n'excluent

---

<sup>16</sup> Jean Hamelin, « L'histoire des historiens : entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité - 1992 », *loc. cit.*, p. 218.



pas une dimension collective référée à un alignement normatif, idéal et politique, toujours en tension avec le moment scientifique et positif. Après tout, comme l'écrivait André Laurendeau en mars 1962, le réveil de la solution indépendantiste a sollicité les « récits de conversion » et les « récits de fidélité » pour lesquels la voix des historiens dans l'espace public est devenue cruciale<sup>17</sup>. À leur manière, les historiens lavallois se sont inscrits, sans le revendiquer explicitement, dans la filière intellectuelle « libérale » qui traverse la nouvelle intelligentsia d'après-guerre et donne à s'exprimer, en divers milieux, sous la forme d'un désir d'amplification de la culture de la liberté, d'une volonté d'affranchissement morale, intellectuelle et culturelle. Dans une aperception globale, leur positionnement dans le champ intellectuel se situe, à des degrés divers et selon des cheminements différents, en concomitance avec le discours citélibriste qui, à la manière du libéralisme classique des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles sensible aux tyrannies<sup>18</sup>, se livre au combat d'une oblitération de l'ancienne orthodoxie et fait consonner, dans un même souffle et sur un même front, une critique du cléricalisme canadien-français et du nationalisme, ces derniers étant frappés des mêmes tares : monolithisme, irréalisme et autoritarisme. Sous cet angle, c'est tout un « système d'éléments idéologiques<sup>19</sup> », un état collectif qui était à déchoir pour en reconstruire un à la mesure de nouvelles aspirations dans la liberté et la démocratie. À la différence de la perspective nationaliste de type groulxien ou montréalaise, cette conquête de la liberté chez les Lavallois ne supposait pas une appropriation plus large des cadres de gestion de la vie nationale. Autrement dit, cette liberté apparaissait moins sous l'angle d'une conquête collective qu'individuelle. N'y aurait-il pas ici une reprise paradoxale du vieux mythe volontariste contenu dans le messianisme canadien-français voulant que les Canadiens français, parce que libres d'esquisser le sens de leur propre devenir, étaient par la même occasion responsables devant leurs propres échecs? Ainsi, il serait tentant de donner raison à Daniel Latouche lorsqu'il dit que l'« antiséparatisme » des années 1960 reprenait, dans un vocabulaire sécularisé et universalisé, plusieurs thèmes favoris du messianisme traditionnel<sup>20</sup>. On le retrouverait aussi, sublimée, dans l'expression d'une

---

<sup>17</sup> André Laurendeau, « La «foi» séparatiste », *Le Devoir*, 22 mars 1962. Propos rapportés dans Yvan Lamonde, *La modernité au Québec. La victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, op. cit., p. 245.

<sup>18</sup> André J. Bélanger, *Ruptures et constantes [...]*, op. cit., p. 83-84.

<sup>19</sup> *Ibid.*, p. 73.

<sup>20</sup> Daniel Latouche, « Anti-séparatisme et messianisme au Québec depuis 1960 », *loc. cit.*, p. 559-578.

reconquête du Canada par la vigueur de la pensée et l'originalité de l'action, première étape vers une évolution unificatrice tendue vers l'universel ou encore, dans une vision messianique de l'histoire où le récit, linéaire et progressiste, mettrait en présence un combat séculaire entre les forces libérales du bien et les forces conservatrices du mal. Trudel, et surtout Ouellet, en dialectisant leur rapport au temps présent à travers la critique de l'indépendantisme, ne nous semblent pas avoir échappé à ce biais normatif. Leur engagement fédéraliste, quoique justifié différemment, est en cela emblématique des fondements historiographiques qu'ils ont apportés à la cohésion de ce courant politique en pleine redéfinition dans les années 1960.

De ce point de vue, on peut dire que les historiens lavallois présentent, dans le climat des années d'après-guerre, une originalité sans doute moins marquée que leurs collègues de l'école de Montréal. À rebours de la critique universaliste du nationalisme, qui avait largement essaimé dans les milieux intellectuels catholiques de Montréal et de Québec, les historiens néonationalistes avaient fait le pari de résister à l'inflexion antinationaliste des milieux intellectuels québécois d'après-guerre en proposant plutôt de redéfinir les termes du nationalisme canadien-français à l'aune d'une perspective matérialiste et séculière<sup>21</sup>. À l'inverse, on remarque que l'historiographie de l'« école de Québec », plus inclinée à s'adapter aux mutations de l'historiographie à l'échelle de l'Occident vers les sphères du social et de l'économie, aura plutôt eu tendance à exacerber la critique universaliste du nationalisme sans chercher à médier cette dernière avec le souci d'une rénovation ou d'une modernisation nationale. Autrement dit, la sortie de la société traditionnelle n'a pas forcément impliqué, pour elle, une mise à jour du nationalisme francophone. Du reste, c'est plutôt en termes d'*opposition* au credo montréalais que les historiens lavallois se sont trouvés en situation d'élaborer une nouvelle intelligibilité du passé canadien-français. On retrouve peut-être là une autre trame idéologique commune avec *Cité libre*, dont André J. Bélanger précise qu'elle s'est, elle aussi, en partie définie comme une « idéologie d'opposition » qui « s'est peu attachée à prospecter un avenir politique possible » et dont les orientations se sont précisées « au contact du projet indépendantiste qui ne lui paraîtra pas "politiquement valable"<sup>22</sup> ». À l'exemple, encore ici,

---

<sup>21</sup> Jean Lamarre, *Le devenir de la nation québécoise [...]*, op. cit., p. 487.

<sup>22</sup> André J. Bélanger, *Ruptures et constantes [...]*, op. cit., p. 131-132.

du citélibrisme, l'univers de pensée des historiens lavallois sera resté captif d'une représentation - à maints égards illusoire - d'un Québec monolithique, unanime, consensuel et toujours pris dans les ornières de l'extension cléricale. Par-delà les trajectoires et les expériences individuelles qui purent conditionner cette inclination, il n'est pas dit qu'elle puisse s'expliquer par la présence, plus affirmée qu'à Montréal, d'un cléralisme encore influent à Laval au début des années 1960. En plus d'avoir l'accréditation des autorités religieuses, cet enseignement universaliste avait droit de cité à la Faculté des sciences sociales, où il se conformait à la rénovation personaliste de la pensée chrétienne.

Plutôt que de relire le passé et le devenir de la société canadienne-française en fonction d'un point de vue nationaliste, l'« école de Québec » - et tout particulièrement Ouellet et Hamelin ici - amorcera plutôt son enquête historique à partir d'une proposition à contenu social et économique, en dissociation, du moins partielle, du métarécit historique national classique. Cette orientation peut être envisagée comme une réponse à l'appel lancé par certains sociologues comme Fernand Dumont et Léon Dion qui, à la fin des années 1950, souhaitaient déjà « qu'à côté de l'histoire nationale s'élabore une histoire sociale qui reprenne, sous de nouveaux angles, l'expérience politique, économique et culturelle des Canadiens français en tant qu'ils furent des ouvriers, des paysans et des bourgeois<sup>23</sup> ». L'historiographie lavalloise se sera ainsi fait le principal relai, entre la France et le Québec, du paradigme de l'histoire sociale, en présidant à l'introduction et à la diffusion de ses principes et de ses méthodes. L'émergence, à Laval, d'une problématique historiographique axée sur la matérialité historique et les analyses quantitative et sérielle rend peut-être compte au mieux de la nature de son engagement savant tout comme de son effet déterminant sur la pensée historique québécoise. Car derrière son appareillage scientifique, cette histoire projetait un « for intérieur politique » qui, en présentant l'expérience historique québécoise comme étant travaillée par les problèmes de la société industrielle moderne plutôt que par la lutte des nationalités, distillait la représentation socio-historique d'un Québec où le conflit de légitimité entre majoritaire et minoritaire était singulièrement diminué; où la prégnance des rapports de forces politiques et culturels induits par la colonisation était tendanciellement occulté; et où le topique de la « faute » et de la « culpabilité » collective prenait une teneur axiologique. Ainsi, en arrive-t-on peut-

---

<sup>23</sup> Léon Dion, « Le nationalisme pessimiste », *loc .cit.*, p. 18.

être à ce paradoxe des conséquences où l'examen des structures et des conjonctures impliquait, en bout de piste, de décentrer le Québec francophone d'une part fondamentale de sa subjectivité historique particulière. C'est d'ailleurs peut-être à cette question existentielle que nous confronte la trajectoire de Jean Hamelin qui, à compter des années 1970, remettait en cause la séparation qu'avaient induits ses propres travaux de jeunesse (et ceux de Ouellet) entre, d'un côté, la modernité et le développement capitaliste et, de l'autre, la subjectivité de la tradition (nationale et catholique) canadienne-française.

\*\*\*

À la fin de cette présentation de l'« école de Québec », dont nous avons esquissé les contours, exposé les œuvres majeures et sondé la diversité des trajectoires, on peut s'interroger sur la question de son influence et son legs dans le champ historiographique contemporain. Une première remarque s'impose à cet égard: la postérité des historiens lavallois ne s'entend pas avec le même écho que l'école montréalaise, situation qui n'est pas étrangère, ce nous semble, à son propre destin dans le champ intellectuel et politique québécois des années 1960. Comme le notait déjà Jean-Marie Fecteau, le réaménagement des perspectives nationales qui a accompagné la Révolution tranquille, notamment avec l'émergence d'un État québécois comme support politique, a mis fin à « l'attente nationaliste » des années 1950. Si les historiens de l'école de Montréal et leur perspective sur le passé ont profité d'une telle mutation, en se « recyclant » dans la fonction publique (Frégault), la revendication nationaliste (Brunet) ou la formation des générations futures de chercheurs (Séguin), leur donnant ainsi une résonance et une pertinence sociale plus marquée, elle fut en revanche « plus fatale aux ambitions analytiques de l'école de Québec ». Selon Fecteau, la perspective critique des historiens lavallois leur aurait aliéné une bonne partie de l'intelligentsia nationaliste mais surtout, elle serait apparue « de plus en plus comme étant en opposition à la dynamique de changement dont témoignait l'actualité<sup>24</sup> ». Cette remarque de Fecteau tend à corroborer les résultats d'un sondage réalisé en mars 1969

---

<sup>24</sup> Jean-Marie Fecteau, « Entre la quête de la nation et les découvertes de la science. L'historiographie québécoise vue par Ronald Rudin », *loc. cit.*, p. 454.

par *La Bombe H*, le journal des étudiants en histoire de l'Université Laval, et qui révélait qu'environ 60 pour cent des étudiants inscrits à l'Institut d'histoire étaient « souverainistes » et que, par conséquent, « la plupart » d'entre eux « se sent[ai]ent peu attirés par les théories de l'« école de Québec »<sup>25</sup> ». Il suffit également de prendre à témoin les cheminements de certains des étudiants les plus connus formés au Département d'histoire de Laval durant les années 1960 et qui, outre Fecteau, évolueront vers le souverainisme (Louise Beaudoin, Jean Provencher, Denis Vaugeois, entre autres) ou encore, vers le néonationalisme acadien (Léon Thériault). Dans une auto-analyse de sa propre formation, l'historien Paul-André Linteau faisait d'ailleurs remarquer combien, pour la génération formée à l'université dans la seconde moitié des années 1960, la distinction classique entre « école de Montréal » et « école de Laval » était devenue « guère utile ». Pour cette génération d'étudiants, « l'émergence d'un nationalisme tourné vers la modernisation [et] le sentiment de participer à la construction d'un Québec nouveau [...] transcendent les vieilles influences des écoles historiques ». La nouvelle unanimité idéologique qui se dessine avec l'affirmation du paradigme de la nation québécoise fait émerger de nouvelles polarités dans le champ historiographique, mettant par exemple aux prises les tenants de la « nouvelle » histoire sociale et ceux de l'histoire dite « traditionnelle »<sup>26</sup>.

Qu'à cela ne tienne, la « longévité » académique des historiens de Laval, plus étendue que celle des historiens de l'école de Montréal, leur aura surtout permis de laisser leur empreinte à l'intérieur du champ universitaire, où ils occuperont des postes de direction stratégique et assureront la formation de plusieurs générations de futurs historiens. À Laval, Hamelin sera le superviseur de nombreux mémoires de maîtrise et thèses de doctorat qui contribueront significativement à une diversification des objets d'enquête et un foisonnement de thèmes nouveaux dans les filières de l'histoire politique, l'histoire économique, l'histoire du travail, l'histoire de la Nouvelle-France, l'histoire urbaine, l'histoire des idéologies et l'histoire du catholicisme. Il sera aussi responsable de plusieurs vocations d'historiens, parmi lesquels on compte notamment Andrée Désilet, Cameron

---

<sup>25</sup> Fait intéressant, les résultats du sondage présentaient aussi un taux de 93% de réponses négatives à la question suivante : « La part qu'on faisait au nationalisme dans les cours d'histoire canado-québécoise a-t-elle été un facteur qui vous a incité à choisir l'université où vous étudiez en ce moment? » (voir [s.a], « Les étudiants », *Le Carabin*, 13 mars 1969, p. 18).

<sup>26</sup> Paul-André Linteau, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », *loc .cit.*, p. 37-38.

Nish, Henry Best, André Lalonde, Richard Jones, Jacques Mathieu, Yves Roby, Jean Provencher et Marc Vallières<sup>27</sup>. À Ottawa, Trudel poursuivra une « seconde carrière » en enseignement et en recherche qui, avec une influence moins grande sur la formation d'une relève francophone en histoire, s'accomplira à travers la poursuite d'une œuvre écrite jusqu'au tournant des années 2000. *Idem* pour Ouellet qui, après un passage de près d'une vingtaine d'années à l'Université d'Ottawa, intégrera le Département d'histoire de l'Université York en 1986 jusqu'à sa retraite. Se met alors en place, chez ces deux derniers, une dialectique de la répétition et de l'écart, qui ne les fera pas diverger singulièrement de leur trajectoire historiographique amorcée à Laval ni des schèmes de pensée qui semblent s'y être cristallisés pour de bon.

Surtout, il nous paraît significatif de noter que l'« école de Québec » et, plus largement, le Département d'histoire lavallois, dont Yvan Lamonde dira qu'il fut à la source de sa « génétique intellectuelle<sup>28</sup> », a fourni plusieurs thèmes de recherches à l'historiographie plus contemporaine et indiqué quelques démarches méthodologiques, notamment en histoire économique et sociale. L'une de ses principales contributions fut sans doute, à cet égard, d'ouvrir la voie à la perspective de la génération historienne dite « révisionniste » ou « moderniste », qui prendra sa place dans les départements universitaires au cours des années 1970 et 1980. Bien que peu de ses principaux représentants aient été formés sous la direction des Trudel, Ouellet et Hamelin (à l'exception de Louise Dechêne), on note que plusieurs des thématiques favorites à ces derniers ont été prolongées par certaines figures majeures du courant « révisionniste »<sup>29</sup>. Parmi les rapprochements à faire entre les deux, on note l'accent sur les forces matérielles (surtout économiques) dans l'explication du changement social et la minimisation des facteurs de distinctions et des clivages ethniques dans l'explication historique; la relativisation des différences entre francophones et anglophones; l'attachement aux luttes sociales plutôt qu'à la question nationale; la tendance à définir l'objet « Québec » comme

---

<sup>27</sup> Pour la liste détaillée des mémoires et thèses supervisées par Jean Hamelin, voir Nive Voisine, « Jean Hamelin : un portrait », *loc. cit.*, p. xli-xlv.

<sup>28</sup> Marie-Thérèse Lefebvre, « La source du "lac de tête". Les écrits du collégien Yvan Lamonde dans *L'Étudiant* (1960-1964) », dans Jonathan Livernois (dir.), *Les affluents partagés. À propos d'Yvan Lamonde*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, p. 111.

<sup>29</sup> Dont certaines ont d'ailleurs été formées en partie ou en totalité au Département d'histoire de Laval, sous la direction d'autres professeurs (pensons notamment à Gérard Bouchard, Jean-Marie Fecteau, Fernand Harvey, Yvan Lamonde, Jean Provencher et Jacques Rouillard).

un *territoire* plutôt que d'après l'appartenance culturelle ou ethnique de sa population; l'association implicite entre modernité et libéralisme et le dialogue avec les sciences sociales<sup>30</sup>. Bien entendu, les objets étudiés d'une époque à l'autre sont différents tout comme les intérêts premiers. Cela dit, entre les travaux associés à l'« école de Québec » et ceux de la génération révisionniste, il y a bel et bien prolongement des horizons épistémologiques et paradigmatiques qui les inscrit dans un même univers référentiel, celui de la *modernisation* mesurée à l'échelle d'institutions modernes comme le marché, l'industrie et la bourgeoisie. Cette confluence donne aussi à s'exprimer dans le rapport négatif à la tradition canadienne-française qui, pathologisée chez Ouellet, s'en trouve « banalisée » chez les révisionnistes. Ainsi, n'est-il pas révélateur que l'un des historiens les plus importants du Québec contemporain, Gérard Bouchard, se soit explicitement réclamé d'une filiation avec Ouellet<sup>31</sup>? À ce compte, les rapprochements sont frappants avec l'auteur de *Genèse des nations et sociétés du Nouveau monde*, pour qui les Canadiens français avaient été, à la différence des autres « sociétés neuves », inaptes à saisir les occasions offertes en Amérique, s'étaient complus dans le misérabilisme et la mémoire douloureuse en plus d'avoir été mal dirigés par une élite culturelle hésitante, nourrie de nostalgie et déphasée par rapport au vécu des classes paysannes et ouvrières. Si, pour Ouellet, la solution résidait dans l'option du fédéralisme politique, pour Bouchard, elle devait plutôt s'accomplir dans une rupture avec le Canada, conformément au parcours des autres sociétés neuves qui avaient toutes atteint leur indépendance politique. Pourtant, dans les deux cas, la *question nationale* québécoise demeure une dimension fondamentale à la réflexion en tant qu'elle tient, toutefois, moins de la singularité que de l'anomalie d'une identité attachée à ses vieilles origines françaises et fixée dans ses vieux atavismes culturels

---

<sup>30</sup> Bien entendu, la génération révisionniste allait aussi diverger avec les historiens de l'« école de Québec » sur plusieurs aspects. Par exemple, ils s'intéresseront très peu à la Conquête et ses conséquences sur la société québécoise et la variable cléricale et catholique ne sera pas unanimement perçue comme une source d'arriération des Canadiens français. En témoignent par exemple les travaux de Normand Séguin, qui montreront combien l'Église a historiquement oeuvré conjointement au développement économique avec les entreprises forestières. De même, plusieurs historiens associés au courant « révisionniste » chercheront à déconstruire l'image d'une population francophone pauvre, agricole et réfractaire à la modernité capitaliste et chercheront plutôt à montrer les ferments de « normalité » et de modernité dans son passé. Cette insistance à montrer que le Québec était déjà moderne dans plusieurs secteurs bien avant les années 1960 amènera d'ailleurs Ouellet à reprocher aux « révisionnistes » de vouloir faire indirectement la promotion de la souveraineté politique du Québec (voir Ronald Rudin, *Faire de l'histoire au Québec*, *op. cit.*, p. 213, 221).

<sup>31</sup> Gérard Bouchard, *La nation québécoise au présent et au passé*, Montréal, VLB, 1999, p. 259.

et apolitiques<sup>32</sup>. Cette filiation Ouellet-Bouchard donnerait aussi à s'exprimer dans l'apparement des hypothèses qui, de *Papineau, un être divisé* au *Deux chanoines*, mériterait certainement une analyse plus poussée.

Mais l'essentiel ne résiderait-il pas ailleurs ? Car au-delà des lignages thématiques et individuels, il nous semble que l'interrogation sur l'héritage de l'« école de Québec » soit aussi à situer du point de vue de la conjoncture intellectuelle sur fond de laquelle s'est porté son désaccord interprétatif avec l'école de Montréal. Certes, les historiens de ces deux groupes ont pu diverger fondamentalement dans leurs interprétations du passé québécois; mais toujours est-il que leur désaccord, rappelons-le à nouveau, s'est découpé dans un même « espace narratif et délibératif<sup>33</sup> », référé à une communauté de questionnements et de références qui souscrivait à l'idée d'une certaine singularité de l'expérience historique québécoise en Amérique. Autrement dit, envisagé dans sa dynamique instituante, le clivage des « écoles historiques » structurait une dialectique pour penser la situation spécifique du Québec, aménageait un foyer commun de reconnaissance en ce qui concerne la charge existentielle de « la question du Québec », c'est-à-dire cette idée selon laquelle l'être-ensemble québécois aurait en partage un certain nombre de référents communs qui permettraient d'interroger son expérience historique et son destin en sujet singulier, unitaire et cohérent. Or, ce qui avait encore statut d'évidence et d'entendement hier semble de moins en moins aller de soi aujourd'hui. Face à la montée d'une polarisation spectaculaire et manichéenne du débat public, à travers des fractures qui se creusent sur les plans religieux, ethnique, politique et identitaire, il est de plus en plus clair que les lieux de médiation institutionnelle, politique et intellectuelle nationaux se fragilisent au Québec. Cette transformation sociale est d'ailleurs relayée par le champ de la théorie en histoire et en sciences sociales qui, de nos jours, accordent une place grandissante aux approches libérales, individualistes et constructivistes, souvent d'inspiration anglo-américaine et fondées sur un rejet suspicieux du « récit national ». Pour nécessaire qu'elle fut à maints égards, cette évolution ne risque-t-elle pas d'entraîner la recherche dans une spirale de la

---

<sup>32</sup> C'est d'ailleurs ce qui nous amènerait à voir chez Bouchard, plutôt que chez Jocelyn Létourneau, un héritier plus proche de l'« école de Québec » dans la mesure où le premier accepte encore de considérer le fait national comme un horizon constitutif de sa démarche historique alors que le second se revendique plutôt d'une vision « postnationale » de l'historiographie québécoise.

<sup>33</sup> Jacques Beauchemin, *La souveraineté en héritage*, op. cit., p. 47.



radicalisation qui, à terme, nous conduirait à dévaluer la société en elle-même et le « commun »? Autrement dit, n'est-ce pas notre capacité à saisir la société québécoise comme « totalité » signifiante qui est en jeu ici? La mise en objet du « Québec », ainsi posé de manière synthétique dans le cadre d'une commune matrice sémantique, est-elle encore chose possible dans le nouveau rapport de force qui s'est reconstitué à l'intérieur du champ historiographique?

# Bibliographie

## Corpus primaire

### SOURCES

#### MANUSCRITES

*Archives de la Ville de Québec*

Fonds de la Société historique de Québec

*Archives de l'Université d'Ottawa*

Fonds Marcel-Trudel

Fonds du Département d'histoire

*Archives du Séminaire de Trois-Rivières*

Fonds Albert-Tessier

*Archives de l'Université Laval (AUL)*

Fonds Arthur-Maheux

Fonds Claude-Galarneau

Fonds du Département d'histoire

Fonds Fernand-Dumont

Fonds George-Henri-Lévesque

Fonds Jean-Charles-Falardeau

Fonds Mouvement Laïc de langue française (section Québec)

*Archives de l'Université de Montréal*

Fonds Michel-Brunet

*Archives nationales de France*

Fonds Robert-Mandrou

*Annuaire de l'Université Laval (1947-1965)*

*Bibliothèque et Archives nationales du Québec*

Fonds Lionel-Groulx

*Bibliothèque et archives nationales du Canada*

Fonds du Standing Committees, Special Committees and Joint Committees

*Centre de recherche en civilisation canadienne-française (Université d'Ottawa)*

Fonds Guy-Frégault

*Dartmouth College*

The Papers of Hugh Mason Wade

ORALES

Entrevues

**Micheline Dallaire**, Saint-Bruno, 12 mars 2013  
**Gérard Bouchard**, Montréal, 26 février 2014  
**Claude Galarneau**, Québec, 12 janvier 2014  
**Jacques Monet**, Montréal, 9 avril 2014  
**Gilles Paquet**, Ottawa, 12 octobre 2014  
**Jean Provencher**, Québec, 13 octobre 2014  
**Guy Rocher**, Montréal, 6 mai 2014  
**Yves Frenette**, Montréal, 17 mai 2014  
**Yvan Lamonde**, Montréal, 2 février 2015  
**Jacques Mathieu**, Québec, 8 mai 2015  
**Christine Piette**, Québec, 9 mai 2015  
**Fernand Harvey**, Québec, 12 mai 2015  
**Matteo Sanfilippo**, Montréal, 18 janvier 2016  
**Yves Roby**, Montréal, 3 octobre 2017

Archives radiophoniques

- « La survivance française au Canada, avec Marcel Trudel », Archives de la Société Radio-Canada, *L'heure de la culture française*, 29 juillet 1957.
- « Entrevue avec Marcel Trudel : histoire générale de la Nouvelle-France », Archives audio de la Société Radio-Canada, *Partage du jour*, 26 décembre 1962.
- « Le régime anglais : la révolte de 1837-1838 », *L'histoire à quatre voix*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 11 janvier 1963.
- « Le régime anglais : un parlementarisme truqué, Une analyse par des historiens d'un texte de Lionel Groulx », *L'histoire à quatre voix*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 25 octobre 1963.
- « Le régime anglais : Le Rapport Durham », *L'histoire à quatre voix*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 8 novembre 1963.
- « Le régime anglais : les débuts de la Confédération », *L'histoire à quatre voix*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 29 novembre 1963.
- « Donald Creighton ou l'histoire du Canada revue par un "Canadian" », *L'histoire comme ils l'ont faite*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 7 octobre 1967.

- « Enquête : les femmes sont-elles trop sentimentales? », *Place aux femmes*, Archives radiophoniques de Radio-Canada, 29 avril 1968.
- « Entrevue avec Marcel Trudel », *Femme d'aujourd'hui*, Archives de la société Radio-Canada, 17 janvier 1972.
- « Entrevue avec Jean Hamelin », *Êtres d'autrefois. Évocation des périodes estivales d'antan*, Archives audio de la Société Radio-Canada, 28 juin 1988.
- « Marcel Trudel, qui êtes-vous? », Archives audio de la Société Radio-Canada, 10 septembre 1996.
- « Entrevue avec Jean Hamelin », *J'ai souvenir encore*, Radio-Canada, 23 février 1997, [En ligne], <http://services.banq.qc.ca/sdx/ilsontdit/accueil.xsp?db=archiveRadio#0003885001>
- « Entretien filmé de l'historien Jean-Marie Fecteau (avec Louise Bienvenue et Stéphanie Lanthier) », été 2012, [En ligne] <https://www.youtube.com/watch?v=gu2AQsSOr4M&t=159s>.

**PUBLICATIONS DE MARCEL TRUDEL (NON EXHAUSTIF)**

- « L'as des Jécistes », *JEC*, vol. 2, n° 5, 1936, p. 14.
- « L'agriculture, carrière ouverte aux bacheliers », *Le Bien public*, 14 mai 1936, p. 11.
- « Comment établir des bacheliers sur la terre », *Le Bien public*, 20 mai 1936, p. 11.
- « Une nuit de 1837 », *JEC*, vol. 4, n° 8, (1937), p. 13.
- « Version latine : *Moeurs des Suèves* », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. 21, n° 6, 1942, p. 494-498.
- « Explication d'un thème latin pour versification », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. 22, n° 7, avril 1943, p. 562-568.
- « La crise du vocabulaire », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. 23, n° 3, décembre 1943, p. 199-204.
- « Correction d'un thème latin, en versification », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. 24, n° 6, mars 1945, p. 404-408.
- « Une technique de la version, en Versification », *L'Enseignement secondaire au Canada*, vol. 24, n° 8, mai 1945, p. 534-538.

*L'influence de Voltaire sur les écrivains français du Canada, de 1760 à 1900*, thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 1945.

*Vézine*, Montréal, Fides, 1946, 264 p.

« Lettre sur Garneau et Voltaire », *Le Droit*, 7 janvier 1946, p. 2.

« Compte rendu de Alexandre Paradis, *Kamouraska, 1674-1948* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 3, décembre 1948, p. 448-450.

« Compte rendu de Émile Lauvrière, *Brève histoire tragique du peuple acadien. Son martyre et sa résurrection* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 3, n° 3, décembre 1949, p. 462-464.

« Compte rendu de Guy Courteau et François Lanoue, *Une nouvelle Acadie. Saint-Jacques de l'Achigan, 1772-1947* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 3, n° 3, décembre 1949, p. 449-453.

*Louis XVI, le congrès américain et le Canada 1774-1789*, Québec, Les Éditions du Quartier Latin, 1949, 259 p.

« Comment on écrit l'histoire d'une paroisse », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 3, n° 4, mars 1950, p. 485-492.

« Un ancien se penche sur son passé », *Le STR*, novembre-décembre 1950, p. 5.

« Compte rendu de Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte. Tome I* », *Culture*, vol. 11, n° 4, déc. 1950, p. 461-463.

« Les plaines d'Abraham », *Le Soleil*, 2 septembre 1950, p. 2.

« Le manuel unique d'histoire du Canada », *Le Devoir*, 11 août 1950, p. 4.

« Louis XIV et son projet de déportation - 1689 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 4, n° 2, 1950, p. 157-171.

« La nouvelle histoire », *Le Devoir*, 28 octobre 1950, p. 4

« Compte rendu de Claude de Bonnault, *Histoire du Canada français* », *Culture*, vol. 12, n° 3, 1951, p. 325.

« L'objectivité en histoire », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 5, n° 3, décembre 1951, p. 315-319.

« Les Forges Sainte-Maurice sous le régime militaire (1760-1764) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 5, n° 2, septembre 1951, p. 159-185.

« Conservons notre héritage français », *Cahiers d'histoire*, Québec, Société historique de Québec, 1951, p. 11-18.

*Le Régime militaire dans le Gouvernement de Trois-Rivières, 1760-1764*, Trois-Rivières, Les Éditions du Bien public, 1952, 236 p.;

« L'enseignement de l'histoire et l'éducation patriotique », *Mémoire du troisième Congrès de la langue française 1952*, Québec, Éditions Ferland, 1953, p. 229-233.

« Le Régime militaire », *Notre temps*, 5 mars 1954, p. 8.

« Les grands périls de l'Église canadienne au XIX<sup>e</sup> siècle », *Notre Temps*, 30 avril 1955, p. 1-2.

« Le prophète Durham », *Notre Temps*, 18 juin 1955, p. 12.

« L'essai du régime parlementaire », *Notre Temps*, 2 avril 1955, p. 2.

« Pourquoi Briand fut-il le candidat de Murray ? », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 8, n° 4, mars 1955, p. 463-495.

*L'Église canadienne sous le Régime militaire, 1759-1764, Vol. 1 : Les problèmes*, Montréal, les Études de l'Institut d'histoire de l'Amérique française, 1956, 362 p.

*Champlain. Textes choisis et présentés par Marcel Trudel*, Montréal, Fides, Collection Classiques Canadiens, 1956, 94 p.

« L'Histoire, école de culture et de formation », *Compte rendu du septième congrès de l'Association canadienne des éducateurs de langue française*, Edmundston, Nouveau-Brunswick, Éditions de L'ACELF, 1956, p. 1-13.

*Le régime seigneurial*, Ottawa, Société historique du Canada, 1956, 20 p.

*L'Église canadienne sous le Régime militaire, 1759-1764, Vol. 2: Les institutions*, Les Presses universitaires Laval, 1957, 490 p.

« La Nouvelle-France », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 2, 1957, p. 23-50.

*L'esclavage au Canada français. Histoire et condition de l'esclavage*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1960, 432 p.

« L'histoire », *Cahiers de l'Académie canadienne-française*, n° 6, 1961, p. 115-120.

- « Le Dictionnaire biographique du Canada », *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 1, 1961, p. 104-105.
- « L'attitude de l'Église vis-à-vis de l'esclavage au Canada français », *Canadian historical Association* (Reports), 1961, p. 28-34.
- « Commentaire », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n° 1-2, 1962, p. 25-26.
- Histoire de la Nouvelle-France (I). Les vaines tentatives 1524-1603*, Montréal, Paris, Fides, 1963, 307 p.
- « Point de vue d'un historien » dans Jean Genest, S. J. (dir.), *Laïcisme et laïcité au Québec*, Session d'information nationale, Société Saint-Jean-Baptiste de Québec, mars 1963, p. 12-14.
- Avec Jean Blain et Lucie Farley, « Trois témoignages », *Liberté*, vol. 5, n° 3, 1963, p. 207-209.
- « Les premiers balbutiements du bilinguisme, 1524-1634 », *Canadian Historical Association* (Reports), 1964, p. 26-36.
- « La rencontre des cultures », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 18, n° 4, mars 1965, p. 477-516.
- « La Nouvelle-France, 1524-1713 », *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 1, 1966, p. 28-38.
- « Interpretation of Canadian History in School Textbooks », Séminaire donné à l'Université Carleton, Ottawa, 7 décembre 1966 (archives personnelles de Micheline Dallaire).
- « Isolation and French Canada », Conférence prononcée à l'Université de Toronto le 17 mars 1966 (archives personnelles de Micheline Dallaire).
- « Absolutism and Paternalism », Conférence prononcée à l'Université de Toronto, 16 mars 1966 (archives personnelles de Micheline Dallaire).
- « Garneau : un siècle après », manuscrit de conférence, 1966 (archives personnelles de Micheline Dallaire).
- Initiation à la Nouvelle-France : histoire et institutions*, Montréal, Holt, Rinehart and Winston, 1968, 323 p.
- Jacques Cartier. Textes choisis et présentés par Marcel Trudel*, Montréal, Fides, Collection Classiques canadiens, 1968, 95 p.

Avec Geneviève Jain, *L'histoire du Canada : enquête sur les manuels*, Ottawa, Imprimeur de la Reine, 1969, 129 p.

« L'évolution de l'historiographie canadienne-française : une étape racontée par un témoin », conférence prononcée devant des étudiants de l'Université d'Ottawa, 16 mars 1971 (archives personnelles de Micheline Dallaire).

« Les débuts de l'Institut d'histoire à l'Université Laval », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 3, 1973, p. 397-402.

*Histoire de la Nouvelle-France. Vol. III : La seigneurie des Cent-Associés. 1627-1663, Tome 1 : Les événements*, Montréal, Fides, 1979, 489 p.

« Marcel Trudel », *Écrire l'histoire au Québec. Cahier no. 2*, Montréal, Société Radio-Canada (transcription d'entrevue radiophonique), 1981.

« Un historien se penche sur son passé », *Historical papers/Communications historiques*, vol. 17, n° 1, 1982, p. 132-141.

*Mémoires d'un autre siècle*, Montréal, Boréal, 1987, 320 p.

« Lionel Groulx », Conférence prononcée dans le cadre du colloque Hommage à Lionel Groulx, Université de Montréal, 6 novembre 1990, (archives personnelles de Micheline Dallaire).

« Un Québec qu'on ne voit plus » dans Jacques Lemaire (dir.), *La laïcité en Amérique du Nord*, Bruxelles, Éditions de l'Université de Bruxelles, 1990, p. 11-22.

*Le régime militaire et la disparition de la Nouvelle-France (1759-1764)*, Montréal, Fides, 1999, 612 p.

Avec la collaboration de Mathieu D'Avignon, « *Connaître pour le plaisir de connaître* ». *Entretien avec l'historien Marcel Trudel sur la science historique et le métier d'historien au Québec*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, 80 p.

#### **PUBLICATIONS DE FERNAND OUELLET (NON EXHAUSTIF)**

« Compte rendu de *Cinquante ans au pays des neiges. Tome III. L'Évêque volant par Gabriel Breynat* », *The Canadian Historical Review*, vol. 30, n° 3, septembre 1949, p. 286.

« Évolution des fonctions urbaines de Chicoutimi », *Le Géographe canadien*, vol. 1, n° 1, janvier 1950, p. 25-30.

*Correspondance de Joseph Papineau (1793-1840)*, Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1951.



- « Denis-Benjamin Viger et le problème de l'annexion », *Bulletin des recherches historiques*, n° 1, janvier-février-mars 1951, p. 195-205.
- « Le mandement de Mgr Lartigue de 1837 et la réaction libérale », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 58, n° 1, janvier-février-mars 1952, p. 97-104.
- Correspondance de Joseph Papineau (1793-1840)*, Rapport de l'archiviste de la province de Québec, 1953,
- « Autour du dernier volume de l'abbé Groulx. 1837 : Causes Économies et Origines intellectuelles », *Hermès*, n° 7, printemps 1953, p. 25-35.
- « Un problème économique et social: le village de Château Richer », *Hermès*, n° 10, hiver 1954, p. 47-50.
- « Étienne Parent et le mouvement du catholicisme social (1848) », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 61, n° 1, juillet-août-septembre 1955, p. 99-118.
- « L'abolition du régime seigneurial et l'idée de propriété », *Hermès*, vol. 4, n° 2, 1955, p. 22-36.
- « Mgr Plessis et la naissance d'une bourgeoisie canadienne, 1797-1810 », *Rapport annuel de la société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, 1956, p. 83-99.
- « M. Michel Brunet et le problème de la Conquête », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 62, n° 2, avril-juin 1956, p. 92-101.
- « Compte rendu de Guy Frégault, *La Guerre de la conquête* », *Vie des Arts*, n° 3, 1956, p. 33.
- « La mentalité et l'outillage économique du paysan canadien en 1760. À propos d'un document sur l'encan », *Bulletin des recherches historiques*, n° 63, juillet-août-septembre 1956, p. 131-139.
- « Compte rendu de Huguette et Pierre Chaunu, *Séville et l'Atlantique (1504-1650)* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 10, n° 3, décembre 1956, p. 431-438.
- « Le destin de Julie Bruneau-Papineau (1769-1862) », *Bulletin des recherches historiques*, vol. 64, n° 1, 1958, p. 7-31.
- « Papineau dans la Révolution de 1837-1838 », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association*, vol. 37, n° 1, 1958, p. 13-34.

- « Papineau et la rivalité Québec-Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 13, n° 3, 1959, p. 77-91.
- « Compte rendu de Albert Tessier, *Neuve-France. Histoire du Canada*, T. I., (1524-1763) », *Culture*, 1959, p. 232-233.
- Louis-Joseph Papineau. Un être divisé*, Publication de la Société Historique du Canada, brochure historique, n° 11, 1960, 24 p.
- « L'enseignement primaire : responsabilité des Églises ou de l'État? », *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 2, 1961, p. 171-187.
- Julie Papineau. Un cas de mélancolie et d'éducation janséniste*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1961, 123 p.
- « Le Fjord du Saguenay », *Encyclopédie Larousse pour la jeunesse*, Paris, Librairie Larousse, vol. 6, 1962, p. 478-486.
- « L'étude du XIX<sup>e</sup> siècle canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 3, n° 1-2, 1962, p. 27-42.
- « Vers le gouvernement responsable » dans *Encyclopédie Larousse pour la jeunesse*, vol. 8, 1962, p. 481-487.
- « L'Amérique précolombienne » dans *Encyclopédie Larousse pour la jeunesse*, vol. 2, 1962, p. 485-492.
- « La vie continue dans la vallée du Saint-Laurent » dans *Encyclopédie Larousse pour la jeunesse*, vol. 4, 1962, p. 497-500.
- « Les espoirs des Britanniques (1763-1774) », *Encyclopédie de la jeunesse*, vol. 4, 1962, p. 486-496.
- Avec Jean Hamelin, « La crise agricole dans le Bas-Canada, 1802-1837 », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association*, vol. 41, n° 1, 1962, p. 17-33.
- « Les fondements historiques de l'option séparatiste dans le Québec », *Liberté*, vol. 4, n° 21, 1962, p. 90-112.
- « Nationalisme canadien-français et laïcisme au XIX<sup>e</sup> siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 4, n° 1, 1963, p. 47-70.
- « Le nationalisme canadien-français : de ses origines à l'insurrection de 1837 », *Canadian Historical Review*, vol. 45, n° 4, décembre 1964, p. 277-293.

« Le clergé et l'échec des insurrections de 1837-1838 », *Liberté*, vol. 7, n° 1-2, avril 1965, p. 42-49.

« L'échec du mouvement insurrectionnel, 1838-1838 », *Recherches sociographiques*, vol. 6, n° 2, 1965, p. 135-161.

*Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850. Structures et conjoncture*, Montréal et Paris, Fides, 1966, 639 p.

« Les insurrections de 1837-1838 : un phénomène social », publié en 1968 puis reproduit dans *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1972, p. 351-379.

« Le défi fédéraliste » dans *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, Montréal, Éditions HMH, 1969, p. 319-328.

« Compte rendu de Maurice Séguin, *L'idée d'indépendance au Québec : genèse et historique* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 4, 1969, p. 637-643.

« Compte rendu de Stanley B. Ryerson, *Unequal Union : Confederation and the Roots of Conflict in the Canadas, 1815-1873* », *The Canadian Historical Review*, vol. 50, n° 3, septembre 1969, p. 316-320.

« Compte rendu de Michel Brunet, *Les Canadiens après la Conquête 1759-1775 - De la révolution canadienne à la révolution américaine* », *Canadian Historical Review*, vol. 51, n° 3, 1970, p. 310-316.

« L'Histoire sociale du Bas-Canada : bilan et perspectives de recherches », publié en 1970 et reproduit dans *Éléments d'histoire sociale du Bas-Canada*, Montréal, Éditions Hurtubise HMH, 1972, p. 15-34.

« Historiographie et nationalisme », *Mémoires de la Société Royale du Canada*, vol. 13, 1975, p. 25-39.

*Le Bas-Canada, 1791-1840*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1976, 542 p.

« Compte rendu de Denis Monière, *Le développement des idéologies au Québec des origines à nos jours* », *Histoire sociale/Social history*, vol. 12, n° 23, 1979, p. 219-224.

« D. G. Creighton et les Racines de la Nation », *Canadian Forum*, n° 60, septembre 1980, p. 11-12.

« La philosophie de l'histoire et la pratique historienne d'hier et d'aujourd'hui » dans David Carr *et al.* (dir.), *La philosophie de l'histoire et la pratique historienne*

*aujourd'hui / Philosophy of history and contemporary historiography*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1982, p. 215-234.

« La modernisation de l'historiographie et l'émergence de l'histoire sociale », *Recherches sociographiques*, vol. 26, n° 1-2, 1985, p. 11-83.

« La Révolution tranquille : tournant révolutionnaire? » dans T. Axworthy et P. E. Trudeau (dir.), *Les années Trudeau. La recherche d'une société juste*, Montréal, Le Jour, 1990, p. 333-362.

*L'Ontario français dans le Canada français avant 1911. Contribution à l'histoire sociale*, Sudbury, Prise de parole, 2005, 547 p.

#### **PUBLICATIONS DE JEAN HAMELIN (NON EXHAUSTIF)**

« Œuvre d'un génie », *Le STR*, juin 1952, n° 5, p. 20.

*Les Canadiens voulaient-ils d'une Chambre d'Assemblée? (1773-1790)*, Mémoire de licence, Institut d'histoire et de géographie (Faculté des lettres), Université Laval, 1954, 40 p.

« Compte rendu de Guy Frégault, *La Guerre de la Conquête* », *Culture*, vol. 19, 1958, p. 114-116.

Avec Jacques Letarte et Marcel Hamelin, « Les élections provinciales dans le Québec », *Cahiers de géographie de Québec*, vol. 4, n° 7, octobre 1959, mars 1960, p. 5.

*Économie et société en Nouvelle-France*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1960, 137 p.

« Compte rendu de Fernand Ouellet, *Louis-Joseph Papineau. Un être divisé* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 14, n° 3, décembre 1960, p. 453-454.

« Compte rendu de Marcel Trudel, *L'Esclavage au Canada français. Histoire et conditions de l'esclavage* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 14, n° 4, 1961, p. 603-605.

Avec Marcel Hamelin, *Les moeurs électorales dans le Québec, de 1791 à nos jours*, Montréal, Éditions du Jour, 1962, 124 p.

Avec Fernand Ouellet, « Le mouvement des prix agricoles dans la province de Québec, 1760-1851 » dans Claude Galarneau et Elzéar Lavoie (dir.), *France et Canada français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, coll. « Cahiers de l'Institut d'histoire », n° 7, 1963, p. 35-48.

- Avec Marcel Hamelin et John Huot, *Aperçu de la politique canadienne au XIX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1965, 154 p.
- « Un catalogue des périodiques au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 8, n° 2, 1967, p. 123-252.
- Le Canada français : son évolution historique*, Trois-Rivières, Boréal Express, 1967, 80 p.
- « Lionel Groulx », *Culture*, vol. 28, 1967, p. 167-168.
- Les premières années de la Confédération*, Brochure historique du Centenaire n° 3, Commission du Centenaire, Ottawa, 1967, 25 p.
- « Québec et le monde extérieur 1867-1967 », *Annuaire du Québec*, n° 49, 1969, p. 2-36.
- Avec André Garon, « La vie politique au Québec de 1956 à 1966 » dans Vincent Lemieux (dir.), *Quatre élections provinciales au Québec, 1956-1966*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1969, p. 3-26.
- « La place des professeurs dans l'université », *Forum universitaire*, numéro spécial, septembre 1969, p. 7-12.
- Avec André Beaulieu et Benoît Bernier, *Guide d'histoire du Canada*, Québec, « Les Cahiers de l'Institut d'histoire », n° 13, Les Presses de l'Université Laval, 1969, 540 p.
- Avec Jean-Paul Montminy, « Avant-propos », *Recherches sociographiques*, « Idéologies au Canada français, 1850-1900 », vol. 10, n° 2-3, 1969, p. 143-144.
- Avec André Côté, « À propos de la réforme en cours à l'université Laval », *Forum universitaire*, n° 7, avril 1970, p. 50-65.
- Avec Paul Larocque et Jacques Rouillard, *Répertoire des grèves dans la province de Québec au XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Les Presses de l'École des Hautes Études Commerciales, 1970, 168 p.
- Avec Yves Roby, « l'évolution économique et sociale du Québec, 1851-1896 », dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1850-1900*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1971, vol. 1, p. 13-25.
- Avec Nive Voisine et André Beaulieu, *Histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)*, Commission d'étude sur les laïcs et l'Église – Première annexe au rapport, Montréal Fides, 1971, 112 p.

- Avec Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896*, Montréal, Fides, 1971, 436 p.
- Les travailleurs québécois, 1851-1896*, Montréal, Les Presses de l'Université du Québec, 1973, 221 p.
- Avec Jean-Paul Montminy, « Une deuxième phase d'industrialisation » dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1900-1929*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1974, vol. 2, p. 15-28.
- Histoire du Québec*, Toulouse/Saint-Hyacinthe, Privat/Edisem, 1976, 500 p.
- « Compte rendu de François-Marie Monnet, *Le défi québécois* » dans *Recherches sociographiques*, vol. 18, n° 3, 1977, p. 451-454.
- « Jean-Charles Bonenfant, 1912-1977 », *Obituaries*, 1978, p. 244.
- Avec Jean-Paul Montminy, « La crise » dans Fernand Dumont, Jean-Paul Montminy et Jean Hamelin (dir.), *Idéologies au Canada français, 1930-1939*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, vol. 3, p. 21-28.
- Avec Nicole Gagnon, *L'homme historien. Introduction à la méthodologie de l'histoire*, St-Hyacinthe/Paris, Edisem/Maloine, 1979, 127 p.
- « Être citoyen aujourd'hui », *Communauté chrétienne*, vol. 19, n° 110, mars-avril 1980, p. 118-124.
- Avec Jean Provencher, *Brève histoire du Québec*, Montréal, Boréal Express, 1981, 169 p.
- Avec Jean-Paul Montminy, « Les mutations de la société québécoise, 1939-1976. Temps, ruptures, continuités », *Idéologies au Canada français 1940-1976. Tome I. La presse et la littérature*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1981, p. 33-72.
- Avec Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois, le XX<sup>e</sup> siècle. Vol. III. Tome I, 1898-1940*, Montréal, Boréal, 1984, 507 p.
- Avec Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois. Tome 2, de 1940 à nos jours*, Montréal, Boréal, 1984, 425 p.
- Avec Ruby Heap, Pierre Savard, Fernand Dumont et Nicole Gagnon, « Débat : le catholicisme au XX<sup>e</sup> siècle », *Recherches sociographiques*, vol. 27, n° 1, 1986, p. 101-131.
- Les Franciscains au Canada, 1890-1990*, Sillery, Éditions du Septentrion, 1990, 439 p.

« La revalorisation de l'enseignement universitaire » dans Fernand Dumont et Yves Martin (dir.), *L'éducation 25 ans plus tard! Et après?*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1990, p. 353-368.

*Le père Eugène Prévost (1860-1946), fondateur de la Fraternité Sacerdotale et des Oblates de Béthanie*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1999, 647 p.

« L'histoire des historiens : entre la reconstruction d'une mémoire collective et la recherche d'une identité [1992] » dans Éric Bédard et Julien Goyette (dir.), *Parole d'historiens. Anthologie des réflexions sur l'histoire du Québec*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 209-226.

#### ARTICLES, BROCHURES ET OUVRAGES

ALLARD, Pierre, « Trudel déplore le retard », *Le Droit*, 5 février 1970, p. 1.

ANGERS, François Albert, « Deux modèles d'inconscience : le Premier Saint-Laurent et le Commissaire Lévesque », *L'Action nationale*, vol. 38, n° 3, novembre 1951, p. 180-210.

ARTEAU, Odilon, « Éditorial : à propos du "fameux" manuel unique », *L'Action-Québec*, 9 février 1970, p. 4.

AUDET, Francis-J., « L'honorable Louis-Joseph Papineau », *Report of the Annual Meeting of the Canadian Historical Association*, vol. 8, n° 1, 1929, p. 47-56.

BEAUDÉ, Henri (Henri d'Arles), *Nos historiens. Cours de critique littéraire professé à Montréal sous les auspices de l'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1921, 243 p.

BEAUDOIN, Gabriel, *Notes bio-bibliographiques sur Monsieur Marcel Trudel*, Montréal, École des Bibliothécaires, 1949.

BELLEAU, Arthur, « Réponse à M. Marcel Trudel », *Le Soleil*, jeudi 28 décembre 1961, p. 6.

BERTRAND, Denis et Albert Desbiens, *Le Rapport Durham*, Montréal, Éditions Sainte-Marie, 1969 [1839], 156 p.

BLAIN, Maurice, « Sur la liberté de l'esprit », *Esprit*, n° 193/194, août-septembre 1952, p. 201-213.

BONENFANT, Jean-Charles et Jean-Charles Falardeau, « Cultural and Political Implications of French-Canadian Nationalism », *Report of the Annual Meeting*, vol. 25, n° 1, 1946, p. 56-73.

- BOUTHILLETTE, Jean, *Le Canadien français et son double*, Montréal, Boréal, 2018 [1972], 104 p.
- BOYER, Gilles, « Éditorial : les manuels d'histoire », *Le Soleil*, 9 mars 1970, p. 4.
- BROWN, Georges W., « Introduction générale », *Dictionnaire biographique du Canada, vol. 1, de l'an 1000 à 1700*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, p. vii-xiii.
- BRUNET, Michel, « Histoire et historiens » dans *Canadiens et Canadiens*, Montréal et Paris, Fides, 1954, p. 33-46.
- \_\_\_\_\_, « La Conquête anglaise et la déchéance de la bourgeoisie canadienne (1760-1793) », *Amérique française*, n° 13, juin 1955, p. 57-73.
- \_\_\_\_\_, « Trois dominantes de la pensée canadienne-française: l'agriculturisme, l'anti-étatisme et le messianisme », *Écrits du Canada français*, n° 3, 1957, p. 31-118.
- \_\_\_\_\_, *Les Canadiens après la Conquête, 1759-1775. De la révolution canadienne à la révolution américaine*, Montréal Fides, 1969, 313 p.
- CASGRAIN, Abbé Henri-Raymond, « Le mouvement littéraire au Canada », *Le Foyer canadien*, Québec, IV, 1866.
- CHAPAIS, Thomas, « L'art et la science dans l'histoire », dans *Discours et conférences*, vol. 2, Québec, L.-J. Demers & Frères, 1897.
- \_\_\_\_\_, *Jean Talon, intendant de la Nouvelle-France*, Québec, Demers, 1904, 540 p.
- \_\_\_\_\_, « La critique en histoire », discours prononcé devant la Société Historique du Canada, le 17 mai 1926, *Rapport annuel de la Société historique du Canada*, vol. 5, n° 1, 1926, p. 5-13.
- \_\_\_\_\_, « L'Histoire de Garneau » dans *Semaine d'histoire du Canada. Compte rendu et mémoires*, Montréal, Société historique de Montréal, 1926.
- CLICHE, Paul, « Les élections du 22 juin », (série de six articles), *La Presse*, 23-29 juillet 1960.
- CORNELL, Paul G., Jean Hamelin, Fernand Ouellet et Marcel Trudel (ed.), *Canada. Unity in diversity*, Toronto, Holt, Rinehart et Winston Limitée, 1967, 529 p.
- \_\_\_\_\_, *Canada. Unité et diversité*, New York, Holt, Rinehart et Winston Limitée, 1968, 578 p.



- COURCHESNE, Georges, « L'enseignement de l'histoire au cours moyen et universitaire », *Société historique de Montréal. Semaine d'histoire du Canada*, Montréal, Société historique de Montréal, 1926, p. 377-388.
- DECHÊNE, Louise, « Écrire l'histoire au Québec - 1981 » dans Éric Bédard et Julien Goyette (dir.), *Parole d'historiens : anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 229-238.
- DION, Léon, « Le Nationalisme pessimiste. Sa source, sa signification, sa validité », *Cité libre*, novembre 1957, p. 3-18.
- \_\_\_\_\_, « Aspects de la condition du professeur d'université dans la société canadienne-française », *Cité libre*, n° 21, 1958, p. 7-30.
- DUMONT, Fernand, « Quelle liberté? », *Vie étudiante*, 1949, p. 16.
- \_\_\_\_\_, « De quelques obstacles à la prise de conscience chez les Canadiens français », *Cité libre*, n° 19, janvier 1958, p. 22-28.
- \_\_\_\_\_, *Pour la conversion de la pensée chrétienne*, Montréal, Éditions HMH, 1964, 236 p.
- \_\_\_\_\_, « L'automne de la Révolution tranquille ou le deuxième cercle », *Maintenant*, n° 137-138, juin/septembre 1974, p. 48-50.
- FALARDEAU, Jean-Charles, « Lettre à mes étudiants », *Cité Libre*, mai 1959, p. 4-14.
- \_\_\_\_\_, *Essai sur le Québec contemporain*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1953, 257 p.
- FERRON, Jacques, « Dessaules réhabilité », *Le Magazine MacLean*, mai 1970, p. 71.
- FILTEAU, Gérard, *Histoire des Patriotes*, Septentrion, 2003 [1938], 664 p.
- FRÉCHETTE, Louis, *Papineau. Drame historique canadien en quatre actes et neuf tableaux*, Montréal, Chapleau & Lavigne imprimeurs, 1880, 100 p.
- FRÉGAULT, Guy, « Petit discours de la méthode », *Bulletin des Sociétés historiques canadiennes-françaises*, Québec, Édition de la culture, 1943, p. 6-9.
- \_\_\_\_\_, *La Civilisation de la Nouvelle-France*, Montréal, Fides, 2014 [1944], 284 p.
- \_\_\_\_\_, « Le mythe de M. le chanoine Groulx », *L'Action Nationale*, vol. 24, n° 3, novembre 1944, p. 163-173.
- \_\_\_\_\_, « Actualité de Garneau », *L'Action universitaire*, vol. 11, n° 7, mars 1945, p. 8-16.

- \_\_\_\_\_, « Histoire, traditions et méthodes », *Action universitaire*, vol. 14, n°1, octobre 1947, p. 35-42.
- \_\_\_\_\_, « Remerciements de M. Guy Frégault, titulaire de la Médaille Léo Pariseau de l'ACFAS », *Annales de l'ACFAS*, n° 20, 1954, p. 54-55.
- \_\_\_\_\_, *La Guerre de la Conquête*, Montréal, Fides, 1955, 514 p.
- \_\_\_\_\_, *Lionel Groulx tel qu'en lui-même*, Ottawa, Leméac, 1978, 237 p.
- GAGNON, Serge, « Pour une conscience historique de la révolution québécoise », *Cité libre*, janvier 1966, p. 4-16.
- GALARNEAU, Claude et Elzéar Lavoie (dir.), *France et Canada français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, 322 p.
- \_\_\_\_\_, « Toile de fond : histoire de la mentalité et des idées », dans P. de Grandpré, dir., *Histoire de la littérature française du Québec. Tome 1*, Montréal, Beauchemin, 1967, p. 34-42.
- GARRAGHAN, Gilbert J. (ed. Jean Delanglez), *A guide to historical method*, Westport, Greenwood Press Publishers, 1946, 482 p.
- GAUDREAU, Jean-Pierre, « Un rapport de colonisés », *Le Devoir*, 25 février 1970, p. 4.
- GODBOUT, Archange, « Les préoccupations en histoire et les thèses de M. l'Abbé Maheux », *Culture*, n° 4, 1943, p. 28-43.
- GOSSELIN, Paul-Émile, « Au temps jadis » dans *Fier passé oblige*, Québec, Société historique de Québec, Cahiers d'histoire n° 14, 1962.
- GRENIER, Fernand *et al.*, *Étude préliminaire à la révision de la carte électorale de la province de Québec. Rapport du comité à Son Excellence le lieutenant-gouverneur en conseil*, 1962, 67 p.
- GROULX, Lionel, *La naissance d'une race*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1919, 285 p.
- \_\_\_\_\_, « L'histoire et la vie nationale » dans *Dix ans d'Action française*, Montréal, Bibliothèque de l'Action française, 1926, p. 234-273.
- \_\_\_\_\_, *La découverte du Canada, Jacques Cartier*, Montréal, Librairie Granger frères, limitée, 1934, 290 p.

- \_\_\_\_\_, « l'éducation nationale et les écoles normales » dans *Orientations*, Montréal, Les Éditions du Zodiak, 1935, p. 275-310.
- \_\_\_\_\_, *Notre maître le passé tome 2*, Ottawa, Éditions internationales Alain Stanké, 1977 [1936], 306 p.
- \_\_\_\_\_, *Pourquoi nous sommes divisés*, Montréal, Les Éditions de l'Action nationale, 1943, 46 p.
- \_\_\_\_\_, « M. Thomas Chapais », *Liaison*, n° 1, 1947, p. 12-17.
- \_\_\_\_\_, « Un Institut d'Histoire : causerie prononcée au club Richelieu de Montréal, le 14 octobre 1948 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 2, n° 3, 1948, p. 472-479.
- \_\_\_\_\_, « Une dangereuse chimère, le manuel unique d'histoire du Canada », *Le Devoir*, Montréal, 28 mars 1950, p. 4.
- \_\_\_\_\_, « Chronique de l'Institut », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 4, n° 2, 1950, p. 305-307.
- \_\_\_\_\_, « Ma conception de l'histoire », *L'Action nationale*, vol. 49, n° 8, avril 1960, p. 603-617.
- \_\_\_\_\_, « Un volume à retenir », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 20, n° 2, septembre 1966, p. 235.
- \_\_\_\_\_, *Mes mémoires tome III 1926-1939*, Montréal, Fides, 1972, 412 p.
- \_\_\_\_\_, *Une anthologie. Textes choisis et présentés par Julien Goyette*, Montréal, Bibliothèque québécoise, 1998, 312 p.
- \_\_\_\_\_, *Correspondance. 1894-1967. Tome 4 : Le conférencier traditionaliste et nationaliste, 1915-1920*, édition critique par Giselle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier, Outremont, Fondation Lionel-Groulx, 2013, 745 p.
- HERTEL, François, « L'École Québécoise (chronique Littéraire) », *L'Action française*, vol. 4, n° 9, septembre 1920, p. 410-423.
- IGARTUA, José, « Conférence de Robert Mandrou. Bourgeois français, Bourgeois canadiens », *Le Carabin*, 19 novembre 1965, p. 6.
- LAFLEUR, Bruno, « L'influence de Voltaire au Canada », *Revue Dominicaine*, vol. 52, tome 1, janvier 1946, p. 7-26.
- LANCOT, Gustave, « Lendemain de conquête », *Revue moderne*, 15 décembre 1920, p. 18-21.

- \_\_\_\_\_, « Garneau fut-il voltairien? », *Le Droit*, 22 décembre 1945, p. 2.
- MONTPETIT, Édouard, *Reflets d'Amérique*, Montréal, Éditions Bernard Valiquette, 1940, 256 p.
- LAURENDEAU, André, « Y a-t-il une crise du nationalisme? », *L'Action nationale*, vol. 40, n° 3, décembre 1952, p. 205-225.
- LEBEL, Maurice, « Le rôle et l'avenir de la Faculté des lettres de Laval », *L'Action nationale*, vol. 1, n° 29, mars 1947, p. 193-203.
- LEFEBVRE, Jean-Jacques, « La vie sociale du grand Papineau », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 11, n° 4, mars 1958, p. 463-516.
- LEMOYNE, Jean, « L'atmosphère religieuse au Canada français », *Cité libre*, n° 12, mai 1955, p. 46-66.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn, « L'homme historien : entre l'idéalisme et le subjectivisme », *Implications*, vol. 2, n° 1, hiver 1981, p. 41-53.
- LOWER, Arthur M., *Colony to Nation - A history of Canada*, Toronto, London, New York, Longmans, Green & Company, 1946, 600 p.
- MAHEUX, Arthur, *Ton histoire est une épopée. Nos débuts sous le régime anglaise*, Charrier & Dugal, ltée, 1941, 212 p.
- \_\_\_\_\_, *Pourquoi sommes-nous divisés?*, Québec, Beauchemin, 1943, 217 p.
- \_\_\_\_\_, *Problems of Canadian unity*, Québec, Éditions des Bois-Francs, 1944, 186 p.
- \_\_\_\_\_, *Canadian unity: What keeps us apart?*, Quebec, Beauchemin, 1944, 176 p.
- MAHEU, Pierre, « Chronique du laïcisme ou mouvement laïque : virage à gauche », *Parti pris*, vol. 3, n° 10, mai 1966, p. 54-56.
- MANDROU, Robert, « Primat de l'histoire sociale : propos sans paradoxes », *Histoire sociale/Social History*, vol. 1, n° 1, avril 1968, p. 7-15.
- \_\_\_\_\_, « Une société pluraliste », dans *Le Canada au seuil du siècle de l'abondance*, Montréal, Éditions HMH, 1969.
- \_\_\_\_\_, « Histoire sociale et histoire des mentalités », *Nouvelle Critique*, vol. 49, n° 230, janvier 1972, p. 3-11.
- \_\_\_\_\_, « L'histoire des mentalités », *Encyclopedia Universalis*, vol. 8, 1970, p. 436-438.

- MARROU, Henri-I., *De la connaissance historique*, Paris, Seuil, 1975 [1954], p. 318.
- O'LEARY, Dostaler, *L'Inferiority Complex*, Montréal, Le Devoir, 1935, 27 p.
- PARÉ, Jean, « Comment 125 intellectuels ont dit ce qu'ils étaient », *Le Nouveau Journal*, 7 avril 1965, Cahier spécial, p. 2.
- PARKER, W. H., « A New Look at Unrest in Lower Canada in the 1830's », *Canadian Historical Review*, vol. 40, n° 3, septembre 1959, p. 209-217.
- PARKMAN, Francis, *Pioneers of France in the New World*, Williamstown, Corner House Publishers, 1970 [1865], 493 p.
- PELLETIER, Gérard, « Cité Libre confesse ses intentions », *Cité Libre*, février 1951, p. 2-9.
- ROBERGE, Daniel, *Le traitement de la question nationale québécoise chez les historiens et les sociologues (1960-1980)*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 1999, 199 p.
- ROY, Camille, « Renforcer l'institution universitaire (1903) » dans Claude Corbo et Marie Ouellon (dir.), *L'idée d'université. Une anthologie des débats sur l'enseignement supérieur au Québec de 1770 à 1970*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 2001, p. 96-101.
- \_\_\_\_\_, *Manuel d'histoire de la littérature canadienne de langue française*, 21e édition, revue et corrigée par l'auteur, Montréal, Beauchemin, 1962 [1918], 201 p.
- RYAN, Claude, « Le choix d'une génération? », *Le Devoir*, 3 septembre 1965, p. 4.
- SÉGUIN, Maurice, « La Conquête et la vie économique des Canadiens », *L'Action nationale*, vol. 28, n° 4, décembre 1946, p. 308-326.
- \_\_\_\_\_, « Le régime seigneurial au pays du Québec (1760-1854) (2e article) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 1, n° 4, mars 1948, p. 519-532.
- \_\_\_\_\_, « La notion d'indépendance dans l'histoire du Canada », *La Société historique du Canada, Rapport de l'Assemblée annuelle/Canadian Historical Association Report*, Ottawa, 1956, p. 83-85.
- TESSIER, Albert, « France nouvelle ou simple colonie commerciale? », *Les Cahiers des Dix*, n° 22, 1957, p. 43-51.
- TRUDEAU, Pierre Elliott, « Politique fonctionnelle », *Cité libre*, n° 1, juin 1950, p. 11-17.

- \_\_\_\_\_, « réflexions sur la politique au Canada français », *Cité libre*, n° 3, décembre 1952, p. 53-70.
- \_\_\_\_\_, « La nouvelle trahison des clercs [1962] », dans Jean-Christian Pleau (dir.), *La Révolution québécoise : Hubert Aquin et Gaston Miron au tournant des années 1960*, Montréal, Fides, 2002, p. 235-270.
- \_\_\_\_\_, « De quelques obstacles à la démocratie au Québec », dans *Le fédéralisme et la société canadienne-française*, Montréal, Hurtubise HMH, 1967, p. 118-127.
- VICTORIN, Marie, « La science et nous. Questions d'attitudes », dans *Frère Marie-Victorin. Science, culture et nation. Textes choisis et présentés par Yves Gingras*, Montréal, Boréal, 1996, p. 82-85.
- VILLENEUVE, Jean-Marie, « Les nouvelles structures », *Le Carabin*, 13 mars 1969, p. 18.
- WADE, Mason, *The French-Canadian Outlook*, Toronto, McClelland and Stewart, 1964, 95 p.
- \_\_\_\_\_, avec Jean-Charles Falardeau (dir.), *La dualité canadienne. Essais sur les relations entre Canadiens français et Canadiens anglais*, Québec, Presses de l'Université Laval, University of Toronto Press, 1960, 427 p.
- \_\_\_\_\_, *My Two Countries : Memoirs*, mémoires non publiées, [date inconnue],
- Premier congrès de la langue française au Canada. Déclarations et vœux*, Québec, L'Action Sociale, 1912, 29 p.
- [S.A], « M. l'abbé Maheux et sa conception de l'enseignement de l'histoire », *Le Devoir*, 15 janvier 1944, p. 4.
- [S.A.], « Grandeur et misère du catholicisme québécois », *Le Devoir*, 25 août 1984, p. 22.
- [S.A], « Les étudiants », *Le Carabin*, 13 mars 1969, p. 18.

## Corpus secondaire

### OUVRAGES GÉNÉRAUX

- ABOTT, Andrew, *Department & Discipline : Chicago Sociology at One Hundred*, Chicago, University of Chicago Press, 1999, 249 p.
- AMALVI, Christian (dir.), *Dictionnaire biographique des historiens français et francophones, de Grégoire de Tours à Georges Duby*, Paris, La Boutique de l'Histoire, 2004, 286 p.

- ARSENAULT, Mathieu, *L'historiographie des Rébellions de 1837-1838 au XX<sup>e</sup> siècle : débats et rôle structurant dans la construction des grandes représentations de l'histoire du Québec*, mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Rimouski, 2012, 200 p.
- ASSOUN, Paul-Laurent, *L'École de Francfort*, Paris, Presses universitaires de France, 2012, 132 p.
- BATTLES, Matthew, *Widener : biography of a Library*, Harvard College Library, 2004, 224 p.
- BÉDARD, Éric, *Les réformistes. Une génération canadienne-française au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Boréal, 2009, 418 p.
- BEAUCHEMIN, Jacques, *La souveraineté en héritage*, Montréal, 2015, 176 p.
- BEHIELS, Michael, *Prelude to Quebec's Quiet Revolution. Liberalism versus neo-nationalism, 1945-1960*, Kingston, McGill-Queen's University Press, 1985, 366 p.
- BERGERON, Gérard, *Lire François-Xavier Garneau 1809-1866, « Historien national »*, Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1994, 244 p.
- BÉLANGER, Damien-Claude, Sophie Coupal et Michel Ducharme (dir.), *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2004, 284 p.
- BÉLANGER, André J., *Ruptures et constantes : quatre idéologies du Québec en éclatement : la Relève, la JEC, Cité libre, Parti pris*, Montréal, Hurtubise, HMH, 1977, 219 p.
- BERGER, Carl, *The Writing of Canadian History : Aspects of English-Canadian historical Writing 1900-1970*, Toronto, Oxford University Press, 1976, 300 p.
- BERNARD, Jean-Paul, *Les Rébellions de 1837-1838. Les patriotes dans la mémoire collective et chez les historiens*, Montréal, Boréal Express, 1983, 349 p.
- BIENVENUE, Louise, *Quand la jeunesse entre en scène. L'Action catholique avant la Révolution tranquille*, Montréal, Boréal, 2003, 391 p.
- \_\_\_\_\_, Ollivier Hubert, Christine Hudon, *Le collège classique pour garçons. Études historiques sur une institution québécoise disparue*, Montréal, Fides, 2014, 424 p.
- BOCK, Michel, *Quand la nation débordait les frontières. Les minorités françaises dans la pensée de Lionel Groulx*, Montréal, Hurtubise HMH, 2004, 452 p.

- BOUCHARD, Gérard, *La nation québécoise au présent et au passé*, Montréal, VLB, 1999, 160 p.
- BOUCHER, Jacques L. et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Petites sociétés et minorités nationales : enjeux politiques et perspectives comparées*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 2005, 398 p.
- BOURDÉ, Guy et Hervé Martin, *Les écoles historiques*, Paris, Seuil, 1983, 317 p.
- BOURDIEU, Pierre, *Homo academicus*, Les éditions de Minuit, Collection « Le sens commun », 1984, 304 p.
- \_\_\_\_\_, avec Loïc J. D. Wacquant, *Réponses. Pour une anthropologie réflexive*, Paris, Seuil, 1992, 267 p.
- BOURQUE, Gilles et Luc Racine, « Histoire et idéologie », *Parti pris*, vol. 4, n° 5-6, janvier-février 1967, p. 33-51.
- BOUVIER, Félix *et al.* (dir.), *L'histoire nationale à l'école québécoise : regards sur deux siècles d'enseignement*, Québec, Septentrion, 2012, 508 p.
- BREISACH, Ernst, *Historiography. Ancient, Medieval & Modern* (second edition), Chicago, The University of Chicago Press, 1994, 487 p.
- BRULOTTE, Gaëtan, *L'Univers de Jean-Paul Lemieux*, Montréal, Fides, 1996, 222 p.
- BRUNELLE, Dorval, *Les trois colombes. Essai*, Montréal, VLB Éditeur, 1985, 308 p.
- BULMER, Martin, *The Chicago School of Sociology. Institutionalization, Diversity, and the Rise of Sociological Research*, Chicago, University of Chicago Press, 1986, 306 p.
- BURELLE, André, *Pierre Elliott Trudeau. L'intellectuel et le politique*, Montréal, Fides, 2005, 469 p.
- CARBONELL, Charles-Olivier, *L'historiographie*, Paris, Presses Universitaires de France, Collection « Que sais-je », 2002, 126 p.
- CAREL, Ivan, *Les revues intellectuelles entre empêchement et émancipation : 1950-1968*, Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2007.
- CHAPOULIE, Jean-Michel, *La tradition sociologique de Chicago : 1892-1961*, Paris, Édition du Seuil, 2001, 491 p.
- CHARTIER, Roger, *Au bord de la falaise. L'histoire entre certitude et incertitude*, Paris, Albin Michel, 1998, 292 p.



- COLLIN, Marc, *Autour de Chénier : les Rébellions et la conscience historique canadienne et québécoise*, Université Laval, Thèse de doctorat (histoire), 2006, 336 p.
- COMEAU, Robert (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains*, Montréal, VLB, 1987, 307 p.
- \_\_\_\_\_, et Josiane Lavallée (dir.), *L'historien Maurice Séguin : théoricien de l'indépendance et penseur de la modernité québécoise*, Sillery, Québec, Septentrion, 2006, 188 p.
- CORNETT, Norman, *The Role of Religion in Lionel Groulx's Nationalist Thought*, Ph.D. thesis, (Religious Studies), McGill University, 2002, 430 p.
- COURVILLE, Serge, Jean-Claude Robert et Normand Séguin, *Le pays laurentien au XIX<sup>e</sup> siècle : les morphologies de base*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1995, 196 p.
- CUSSET, François, *French Theory : Foucault, Derrida, Deleuze & cie et les mutations de la vie intellectuelle aux États-Unis*, Paris, Découverte, 2003, 373 p.
- DALY, Bernard M., *Se souvenir pour demain. Les cinquante ans de la Conférence des évêques catholiques du Canada 1943-1993*, Ottawa, Conférence des évêques catholiques du Canada, 1995, 255 p.
- DELACROIX, Christian, « La falaise et le rivage. Histoire du "tournant critique" », *Espaces Temps*, n° 59-60-61, 1995, p. 86-111.
- \_\_\_\_\_, François Dosse et Patrick Garcia, *Histoire et historiens en France depuis 1945*, Paris, Association pour la diffusion de la pensée française, 2003, 319 p.
- \_\_\_\_\_, François Dosse, Garcia et al. (dir.), *Historiographies. Concepts et débats, I. et II*, Paris, Gallimard, 2010, 656 p.
- DE SAINT-PÈRE, Rameau, *La France aux colonies. Études sur le développement de la race française hors de l'Europe*, Paris, A. Jouby, 1859, 355 p.
- DION, Léon, *Nationalismes et politique au Québec*, Montréal, Hurtubise, 1975, 177 p.
- \_\_\_\_\_, *Québec 1945-2000. Tome II. Les intellectuels et le temps de Duplessis*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 452 p.
- DOSSE, François, *L'histoire en miettes : des Annales à la nouvelle histoire*, Paris, La Découverte, 1987, 268 p.

\_\_\_\_\_, *L'Empire du sens : l'humanisation des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 1995, 432 p.

\_\_\_\_\_, *Michel de Certeau. Le marcheur blessé*, Paris, La Découverte, 2002, 655 p.

\_\_\_\_\_, *Renaissance de l'événement : un défi pour l'historien : entre sphinx et phénix*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, 348 p.

\_\_\_\_\_, *Pierre Nora. Homo Historicus*, Paris, Perron, 2011, 657 p.

DUMONT, Fernand, *Le sort de la culture*, Montréal, L'Hexagone, 1987, 332 p.

\_\_\_\_\_, *Essais sur la pratique des sciences de l'homme*, [1971], dans *Œuvres complètes de Fernand Dumont. Tome 1*, Québec, Les Presses de l'Université Laval 2008, 816 p.

\_\_\_\_\_, *L'anthropologie en l'absence de l'homme*, Presses Universitaires de France, coll. « Sociologie d'aujourd'hui », Paris, 1981, 369 p.

\_\_\_\_\_, *Fernand Dumont, un témoin de l'homme. Entretiens colligés et présentés par Serge Cantin*, Montréal, Éditions de l'Hexagone, 2000, 357 p.

\_\_\_\_\_, *Genèse de la société québécoise*, Montréal, Boréal, 1993, 393 p.

DUMOULIN, Olivier, *Marc Bloch*, Paris, Presses de la Fondation Nationale des Sciences Politiques, 2000, 340 p.

\_\_\_\_\_, *Le rôle social de l'historien. De la chaire au prétoire*, Paris, Albin Michel, 2003, 343 p.

DUPUIS, Jean-Claude, *Le cardinal Taschereau et le catholicisme libéral (1820-1898)*, Fondation littéraire Fleur de Lys, 2014, 316 p.

DUVAL, André, *La Capitale*, Québec, Boréal Express, 1979, 320 p.

FALARDEAU, Jean-Charles, *L'essor des sciences sociales au Canada français*, Québec, Ministère des Affaires culturelles, 1964, 67 p.

FERRETTI, Lucia, *Brève histoire de l'Église catholique au Québec*, Montréal, Boréal, 1999, 208 p.

FLECK, Christian, *A Transatlantic History of the Social Sciences. Robber Barons, the Third Reich and the Invention of Empirical Social Research*, Bloomsbury Academic, 2011, 418 p.

FOURNIER, Marcel, *L'entrée dans la modernité. Science, culture et société au Québec*,

- Montréal, Les Éditions coopératives Albert Saint-Martin, 1986, 240 p.
- FORTIN, Andrée, *Passage de la modernité: les intellectuels québécois et leurs revues*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 1993, 408 p.
- GABOURY, Jean-Pierre, *Le nationalisme de Lionel Groulx. Aspects idéologiques*, Ottawa, Éditions de l'Université d'Ottawa, 1970, 228 p.
- GAGNON, Serge, *Le Québec et ses historiens, de 1840 à 1920 - La Nouvelle-France de Garneau à Groulx*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1978, 474 p.
- \_\_\_\_\_, *Quebec and Its Historians: The Twentieth Century*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa, 1998, 224 p.
- \_\_\_\_\_, *Le passé composé : de Ouellet à Rudin*, Montréal, VLB, 1999, 190 p.
- GALARNEAU, Claude, *Les Collèges Classique au Canada français (1620-1970)*, Montréal, Fides, 1978, 287 p.
- GAUCHET, Marcel, « Changement de paradigmes en sciences sociales », *Le Débat*, n° 50, mai-août 1988, p. 59-61.
- GAUVREAU, Michael, *Les origines catholiques de la Révolution tranquille*, Montréal, Fides, 2008, 464 p.
- \_\_\_\_\_, *The Hand of God. Claude Ryan and the Fate of Canadian Liberalism, 1925-1971*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2017, 704 p.
- GÉLINAS, Xavier, *La droite intellectuelle québécoise et la Révolution tranquille*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2007, 504 p.
- GINGRAS, Yves, *Sociologie des sciences*, Paris, Presses universitaires de France, 2013, 128 p.
- \_\_\_\_\_, « L'institutionnalisation de la recherche en milieu universitaire et ses effets », *Sociologie et sociétés*, vol. 23, n° 1, 1991, p. 41-54.
- GORDON, Alan, *The Hero and the Historian. Historiography and the Uses of Jacques Cartier*, Vancouver, UBC Press, 2010, 235 p.
- GOUDREAU, Pierre, *Une église pour le monde : entretiens avec Mgr Jean-Guy Hamelin*, Montréal, Novalis, 2013, 224 p.
- GOYETTE, Julien, *Temps et culture. Fernand Dumont et la philosophie de l'histoire*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2017, 270 p.

- GREEN, Anna and Kathleen Troup (dir.), *The houses of history. A critical reader in twentieth-century history and theory*, New-York, New York University Press, 1999, 338 p.
- GREER, Allan, *Habitants et Patriotes. La Rébellion de 1837 dans les campagnes du Bas-Canada*, Montréal, Boréal, 1997, 386 p.
- GRIFFITH, Richard, *Révolution à rebours. Le renouveau catholique dans la littérature en France de 1870 à 1914*, Paris, Desclée de Brouwer, 1971, 347 p.
- GROULX, Patrice, *La Marche des morts illustres. Benjamin Sulte, l'histoire et la commémoration*, Gatineau, Vents d'Ouest, 2008, 286 p.
- HARTOG, François, *Régimes d'historicité. Pérsentisme et expérience du temps*, Paris, Points, 2012 [2003], 321 p.
- HARTZ, Louis, *The Liberal Tradition in America : An interpretation of American Political Thought since the Revolution*, Harcourt, Brace, 1955, 309 p.
- HARVEY, Fernand, *Le mouvement ouvrier au Québec*, Montréal, Boréal Express, 1980, 330 p.
- IGARTUA, José E., *Arvida au Saguenay. Naissance d'une ville industrielle*, Montréal et Kingston, McGill-Queen's University Press, 1996, 273 p.
- \_\_\_\_\_, *The Other Quiet Revolution. National identities in English Canada, 1945-71*, Vancouver, UBC Press, 2006, 277 p.
- JEANNERET, Marsh, *God and Mammon. Universities as Publishers*, Toronto, Mcmillan of Canada, 1989, 369 p.
- KELLER, Morton and Phyllis, *Making Harvard Modern : The Rise of America's University*, Oxford, Oxford University Press, 2007, 578 p.
- KELLY, Stéphane (dir.), *Les Idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2003, 222 p.
- LABERGE, Paul-André, *L'Université Laval (1952-1977) : vers l'autonomie*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1978, 92 p.
- LAMONDE, Yvan en collaboration avec Gérard Pelletier, *Cité libre. Une anthologie*, Montréal, Stanké, 1991, 415 p.
- \_\_\_\_\_, *Histoire sociale des idées au Québec: 1760-1896, tome I*, Ville Saint-Laurent, Fides, 2000, 576 p.

- \_\_\_\_\_, *Histoire sociale des idées au Québec 1760-1896*, Montréal, Fides, 2000, 572 p.
- \_\_\_\_\_, *Allégeances et dépendances. L'histoire d'une ambivalence identitaire*, Québec, Nota bene, 2001, 266 p.
- \_\_\_\_\_, *L'heure de vérité : la laïcité québécoise à l'épreuve de l'histoire*, Montréal, Del Busso, 2010, 223 p.
- \_\_\_\_\_, *La modernité au Québec, Tome 2, la victoire différée du présent sur le passé (1939-1965)*, Montréal, Fides, 2016, 450 p.
- LAPOINTE-GAGNON, Valérie, *Panser le Canada. Une histoire intellectuelle de la commission Laurendeau-Dunton*, Montréal, Boréal, 2018, 416 p.
- LAVALLÉE, Josiane, *L'influence de l'historien Maurice Séguin sur l'historiographie québécoise de 1950 à 1980*, thèse de maîtrise (histoire), Université de Montréal, 2006, 174 p.
- LEMIRE, Jonathan, *Jacques Labrie. Écrits et correspondance*, Québec, Septentrion, 2009, 389 p.
- LEMOINE, Roger, « L'École littéraire de Québec, un mythe de la critique », *Livres et Auteurs québécois*, 1972, p. 397-414.
- LINTEAU, Paul-André et al., *Histoire du Québec contemporain. Le Québec depuis 1930. Tome II*, Montréal, Boréal Compact, 1989, 834 p.
- \_\_\_\_\_, *Histoire du Québec contemporain. De la Confédération à la crise (1867-1929)*, Montréal, Boréal, 1989, 758 p.
- LIVERNOIS, Jonathan, *Un moderne à rebours. Biographie intellectuelle et artistique de Pierre Vadeboncoeur*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2012, 368 p.
- \_\_\_\_\_, (dir.), *Les affluents partagés. À propos d'Yvan Lamonde*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2013, 236 p.
- LORTIE, Lucien, *Bibliographie analytique de l'œuvre de l'abbé Arthur Maheux*, Québec, Institut St-Jean Bosco, 1942, 157 p.
- LONGVAL, Benoît, *Au-delà des « jingos » et des « coquins » : Henri Bourassa et ses relations avec le Canada anglais (1896-1935)*, Thèse de maîtrise (histoire), Université d'Ottawa, 2014.
- LOW, Jacqueline et Gary Bowden, *The Chicago School Diaspora : Epistemology and Substance*, Montreal, McGill-Queen's University Press, 2013, 408 p.

- LOYER, Emmanuelle, *Lévi-Strauss*, Paris, Flammarion, 2015, 910 p.
- MASSICOTTE, Julien, *Culture et herméneutique. L'interprétation dans l'œuvre de Fernand Dumont*, Québec, Éditions Nota bene, 2006, 240 p.
- MCCALMAN, Ian, Jodi Parvey and Misty Cook (dir.), *National Biographies & National Identity. A Critical Approach to Theory and Editorial Practice*, Canberra, The Humanities Research Centre / The Australian National University, 1996, 184 p.
- MEUNIER, E.-Martin, Jean-Philippe Warren, *Sortir de la «Grande noirceur». L'horizon «personnaliste» de la Révolution tranquille*, Québec, Septentrion, 2002, 214 p.
- MIVILLE, Serge, *L'historien dans la cité. L'œuvre intellectuelle de Donald Creighton et de Michel Brunet (1949-1980)*, thèse de doctorat (histoire), York University, 2016, 373 p.
- MUCCHIELLI, Laurent, *La découverte du social. Naissance de la sociologie en France (1870-1914)*, Paris, La Découverte, 1998, 572 p.
- \_\_\_\_\_, *Mythes et histoire des sciences humaines*, Paris, La Découverte, 2004, 352 p.
- MÜLLER, Bertrand, *Lucien Febvre, lecteur et critique*, Paris, Albin Michel, 2003, 467 p.
- NEMNI, Max et Monique, *Trudeau. Fils du Québec, père du Canada. Tome 2 - la formation d'un homme d'État : 1944-1965*, Montréal, Éditions de l'homme, 2011, 520 p.
- NOËL, Patrick Michel, *Épistémologie, histoire et historiens : considérations conceptuelles, méthodologiques et empiriques autour du discours que les historiens tiennent sur leur savoir*, Thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2014.
- MOISSET, Jean-Joseph, *L'Alcan et la croissance économique du Saguenay-Lac-St-Jean*, Thèse de doctorat (sciences économiques et sociales), Université de Fribourg, 1972.
- NOIRIEL, Gérard, *Sur la « crise » de l'histoire*, Gallimard, 2005, 475 p.
- \_\_\_\_\_, *Introduction à la socio-histoire*, La Découverte, 2008, 128 p.
- NOVICK, Peter, *That noble dream : the "objectivity question" and the American historical profession*, Cambridge, Cambridge University Press, 1988, 648 p.
- OFFENSTADT, Nicolas, *L'historiographie*, Paris, Presses universitaires de France, coll. « Que sais-je? », 2011, 128 p.

- ORY, Pascal, Jean-François Sirinelli, *Les intellectuels en France, de l’Affaire Dreyfus à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1986, 264 p.
- OUELLET, François, *Passer au rang de père. Identité sociohistorique et littéraire au Québec*, Montréal, Nota Bene, 2014, 155 p.
- PALMER, William, « Gentlement and Scholars : Harvard's History Department and the Path to Professionalism, 1920-1950 », *Historical Journal of Massachusetts*, vol. 37, n° 1, spring 2009, p. 107-121.
- PAQUET, Gilles et Jean-Pierre Wallot, *Un Québec moderne 1760-1840. Essai d'histoire économique et sociale*, Montréal, Hurtubise HMH, 2007, 735 p.
- PARENT, Sébastien, *L'historiographie de la Révolution tranquille et ses rapports à la mémoire canadienne-française : 1960 à aujourd'hui*, Thèse de doctorat (histoire), Université du Québec à Montréal, 2014, 357 p.
- PERIN, Roberto, *Ignace de Montréal : artisan d'une identité nationale*, Montréal, Boréal, 2008, 303 p.
- POITRAS, Daniel, *Régime d'historicité et historiographie en France et au Québec, 1956-1975. Michel de Certeau, Fernand Dumont et François Furet*, Thèse de doctorat (histoire), Université de Montréal/EHESS, 2014.
- PROCHASSON, Christophe, *François Furet : les chemins de la mélancolie*, Paris, Stock, 2013, 576 p.
- PROVOST, Honorius, *Historique de la Faculté des Arts de l'Université Laval, 1852-1952*, Québec, Université Laval, publié par la revue *L'Enseignement secondaire au Canada*, 1952, 103 p.
- RACINE ST-JACQUES, Jules, *L'engagement du père Georges-Henri Lévesque dans la modernité canadienne-française, 1932-1962. Contribution à l'histoire intellectuelle du catholicisme et de la modernité au Canada français*, Thèse de doctorat (histoire), Université Laval, 2015, 454 p.
- RIOUX, Marcel, *La question du Québec*, Montréal, Typo, 1991, 265 p.
- ROBY, Yves et Nive Voisine (dir.), *Érudition, humanisme et savoir. Hommage à Jean Hamelin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 1996, 474 p.
- ROCHER, Guy, *Le Québec en mutation*, Montréal, Les Éditions Hurtubise HMH, 1973, 345 p.
- RONDEAU, Frédéric, *Figures de l'écrivain à Liberté (1959-1980)*, mémoire de maîtrise (littérature), Université de Montréal, 2004, 248 p.

- ROUILLARD, Jacques, *Apprivoiser le syndicalisme en milieu universitaire. Histoire du syndicat des professeurs et professeures de l'Université de Montréal*, Montréal, Boréal, 2006, 277 p.
- RUDIN, Ronald, *Faire de l'histoire au Québec*, Québec, Septentrion, 1998, 280 p.
- \_\_\_\_\_, *L'histoire dans les rues de Québec. La célébration de Champlain et de Mgr de Laval 1878-1908*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2005, 316 p.
- SAVARD, Pierre (dir.), *Guy Frégault, 1918-1977 : actes du colloque tenu au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa, le 7 novembre 1980*, Montréal, Éditions Bellarmin, 1981, 91 p.
- SIRINELLI, Jean-François, *Génération intellectuelle. Khâgneux et normaliens dans l'entre-deux-guerres*, Paris, Librairie Arthème Fayard, 1988, 722 p.
- TALBOT, Robert, *Moving Beyond Two Solitudes : Constructing a Dynamic and Unifying Francophone/Anglophone Relationship, 1916-1940*, Thèse de doctorat (histoire), Université d'Ottawa, 2014.
- TENDLER, Joseph, *Opponents of the Annales School*, Springer, 2013, 266 p.
- TESSIER, Nicolas, *Le mouvement laïque de langue française : laïcité et identité québécoise dans les années 1960*, Mémoire de maîtrise (histoire), Université du Québec à Montréal, 2008, 130 p.
- THÉRIAULT, Joseph Yvon, *Critique de l'Américanité. Mémoire et démocratie au Québec*, Montréal, Québec Amériques, 2002, 374 p.
- TOUSIGNANT, Pierre et Madeleine Dionne-Tousignant (dir.), *Les Normes de Maurice Séguin. Le théoricien du néo-nationalisme*, Montréal, Guérin, 1999, 276 p.
- VALLIÈRES, Marc et al. (dir.), *Histoire de Québec et de sa région. Tome II 1792-1939*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, 2523 p.
- VAUGEOIS, Denis, *L'Union des deux Canadas, nouvelle-Conquête ? (1791-1840)*, Trois-Rivières, Éditions du Bien public, 1962, 241 p.
- VERRETTE, René, *Les idéologies de développement régional. Le cas de la Mauricie, 1850-1950*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1999, 390 p.
- VATTE, Auguste et Claude Hauser, *D'un monde à l'autre. Journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1939-1949). Vol. 1*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2001, 584 p.



- \_\_\_\_\_, et Claude Hauser, *D'un monde à l'autre : journal d'un intellectuel jurassien au Québec (1942-1945). Vol. 2*, Québec-Paris, Presses de l'Université Laval et les Éditions Communication Jurassienne et Européennes, L'Harmattan, 2003, 426 p.
- WARREN, Jean-Philippe, *Un supplément d'âme. Les intentions primordiales de Fernand Dumont (1947-1970)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1998, 180 p.
- \_\_\_\_\_, *L'engagement sociologique : la tradition sociologique du Québec francophone, 1886-1955*, Montréal, Boréal, 2003, 447 p.
- \_\_\_\_\_, *L'art vivant. Autour de Paul-Émile Borduas*, Montréal, Boréal, 2011, 224 p.
- WEBER, Max, *Économie et société*, Paris, Plon, 1971 [1922], 651 p.
- WHITE, Hayden, *Metahistory : The Historical Imagination in Nineteenth-Century Europe*, John Hopkins University Press, 1973, 448 p.
- WRIGHT, Donald, *The professionalization of history in English Canada*, Toronto, University of Toronto Press, 2005, 270 p.
- \_\_\_\_\_, *Donald Creighton : A Life History*, Toronto, University of Toronto Press, 2015, 472 p.
- L'histoire sociale. Sources et méthodes. Colloque de l'École Normale Supérieure de Saint-Cloud (15-16 mai 1965)*, Paris, Presses Universitaires de France, 1967, 198 p.

#### **CHAPITRES DE LIVRES ET ARTICLES DE PÉRIODIQUES**

- ALBERIGO, Giuseppe, « Vatican II et son héritage », *Études d'histoire religieuse*, n° 63, 1997, p. 7-24.
- ALI-KHODJA, Mourad, « Réflexions sur les figures de l'intellectuel et du savant en milieu francophone minoritaire », *Minorités linguistiques et société*, n° 3, 2013, p. 41-55.
- ANHEIM, Étienne, « L'historiographie est-elle une forme d'histoire intellectuelle? La controverse de 1934 entre Lucien Febvre et Henri Jassemin », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 5, n° 59, 2012, p. 105-130.
- ANNALES, LES, « Charles Morazé (1913-2003) », *Annales. Histoire, Sciences Sociales*, vol. 58, n° 2, 2003, p. 275-277.
- ARIÈS, Philippe, « L'histoire des mentalités » dans Jacques LeGoff, *La nouvelle histoire*, Bruxelles, Éditions Complexe, 2006, p. 402-403.

- BECKER, Howard S., « The Chicago School, So-called », *Qualitative Sociology*, vol. 22, n° 1, January 1999, p. 3–12.
- BÉDARD, Éric, « Ronald Rudin et l'École de Montréal », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 7, n° 1, 1998, p. 127-132.
- \_\_\_\_\_, « De la difficulté à penser le conservatisme canadien-français », *Recherches sociographiques*, vol. 46, n° 3, septembre-décembre 2005, p. 453-471.
- \_\_\_\_\_, « Fernand Ouellet : *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850: structures et conjonctures* » dans Claude Corbo, *Monuments intellectuels québécois du XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Septentrion, 2006, p. 211-220
- \_\_\_\_\_, « Souveraineté et hypermodernité. La trudeauisation des esprits » dans Alain-G. Gagnon, *D'un référendum à l'autre : le Québec face à son destin*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. 143-168.
- \_\_\_\_\_, « Récits de fondation et téléologie. Réflexions autour de l'historiographie du réformisme canadien-français », dans Anne Trépanier (dir.), *La Rénovation de l'héritage démocratique : entre fondation et refondation*, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 2009, p. 20-48
- \_\_\_\_\_, « Pierre Falardeau et Denys Arcand, lecteurs de Maurice Séguin » dans *Recours aux sources. Essais sur notre rapport au passé*, Montréal, Boréal, 2011, p. 65-75.
- BEAUCHEMIN, Jacques, « Présentation générale » dans *Œuvres complètes de Fernand Dumont. Philosophie et sciences de la culture I - Tome I*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2008, p. xiii-xvii.
- BÉLANGER, Réal, « Pour un retour à l'histoire politique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 223-241.
- BÉLANGER, André J., « Guy Frégault au temps de *La Relève* », dans *Guy Frégault (1918-1977). Actes du colloque tenu au Centre de recherche en civilisation canadienne-française de l'Université d'Ottawa*, Montréal, Bellarmin, 1981, p. 17-25.
- BÉLANGER, Damien-Claude, « Thomas Chapais, loyaliste », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 65, n° 4, printemps 2012, p. 439-472.
- \_\_\_\_\_, « Thomas Chapais et le Règlement 17 » dans Michel Bock et François Charbonneau (dir.), *Le siècle du Règlement 17. Regards sur une crise scolaire et nationale*, Sudbury, Prise de parole, 2015, p. 279-300.
- BERNATCHEZ, Ginette, « La Société littéraire et historique de Québec (The Literary and Historical Society of Quebec) 1824-1890 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 35, n° 2, 1981, p. 179-192.

- BÉRUBÉ, Harold, « La rivalité Montréal/Québec : histoire et mémoire d'un antagonisme », dans Anne Caumartin, Julien Goyette, Karine Hébert et Martine-Emmanuelle Lapointe (dir.), *Je me souviens, j'imagine. Les lieux de culture au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal (à paraître).
- BLAIN, Jean, « Économie et Société en Nouvelle-France : le cheminement historiographique dans la première moitié du XX<sup>e</sup> siècle », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 1, juin 1972, p. 3-31.
- \_\_\_\_\_, « Économie et société en Nouvelle-France: l'historiographie des années 1950-1960 – Guy Frégault et l'école de Montréal », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 2, septembre 1974, p. 163-186.
- \_\_\_\_\_, « Économie et société en Nouvelle-France: l'historiographie au tournant des années 1960 – la réaction à Guy Frégault et à l'école de Montréal – la voie des sociologues », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 30, n° 3, 1976, p. 323-362.
- BLAIS, Jean-Éthier, « Monseigneur Camille Roy : témoin d'une époque littéraire », *Société canadienne d'histoire de l'Église catholique*, vol. 26, 1959, p. 51-56.
- BOCK, Michel, « De la "tradition" à la "participation" : les années 1960 et les mouvements de jeunesse franco-ontariens », *Cahiers Charlevoix*, vol. 8, 2010, p. 111-196.
- \_\_\_\_\_, « Overcoming a National "Catastrophe" : The British Conquest in the Historical and Polemical Thought of Abbé Lionel Groulx » dans Philippe Buckner et John G. Reid, *Remembering 1759. The Conquest of Canada in Historical Memory*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 161-185.
- \_\_\_\_\_, « Le rapport des groulxistes au politique. Entre méfiance et tentation », *Vingtième Siècle*, vol. 1, n° 129, 2016, p. 27-42.
- \_\_\_\_\_, « De la pertinence historiographique d'une trajectoire individuelle : Lionel Groulx, la Confédération et le Canada français », *The Canadian Historical Review*, vol. 98, n° 1, juin 2017, p. 297-320.
- BODLER, Markus, « Les historiens français et les États-Unis dans les années 1950 et 1960 », *Nuevo Mundo Mundos Nuevos* [En ligne], *Débats*, mis en ligne le 29 janvier 2010, consulté le 26 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/nuevomundo/58811> ; DOI :10.4000/nuevomundo.58811

- BOILY, Frédéric, « Les conservateurs tranquilles ou les déçus de la Révolution tranquille » dans *Le conservatisme au Québec. Retour sur une tradition oubliée*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2010, p. 63-89.
- BOKIBA, André-Patient, « Le discours préficiel : instance de légitimation littéraire », *Études littéraires*, vol. 24, n° 2, automne 1991, p. 77-97.
- BORGHETTI, Maria Novella, « L'histoire à l'épreuve de l'expérience statistique : l'histoire économique et le tournant des années 1930 », *Revue d'Histoire des Sciences Humaines*, vol. 1, n° 6, 2002, p. 15-38.
- BOUCHARD, Carl, « Une alternative à l'attrition : une stratégie pour favoriser la rétention des étudiant-e-s en histoire », *Bulletin de la Société historique du Canada*, 2018.
- BOUCHARD, Gérard, « Sur les mutations de l'historiographie québécoise : les chemins de la maturité [1990] », dans Éric Bédard et Julien Goyette (éd.), *Parole d'historiens : anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 275-288.
- \_\_\_\_\_, « L'événement, l'individu et le récit : une nouvelle frontière pour l'histoire sociale », dans Simon Langlois et Yves Martin (dir.), *L'horizon de la culture. Hommage à Fernand Dumont*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1995, p. 299-320.
- BOURDIEU, Pierre, « Champ intellectuel et projet créateur », *Les temps modernes*, n° 246, novembre 1961, p. 865-906.
- \_\_\_\_\_, « L'illusion biographique », *Actes de la recherche en sciences sociales*, vol. 62-63, juin 1986, p. 69-72.
- BOURQUE, Gilles, « L'œuvre de Maurice Séguin » dans Josiane Lavallée et Robert Comeau (dir.), *Maurice Séguin, historien du pays québécois vu par ses contemporains suivi de : Les normes de Maurice Séguin*, Québec, Septentrion, 2005, p. 19-26.
- \_\_\_\_\_, « Histoire, nation québécoise et démocratie ou ne nous en sortirons-nous jamais? » dans E.-Martin Meunier et Joseph Yvon Thériault (dir.), *Les impasses de la mémoire. Histoire, filiation, nation et religion*, Montréal, Fides, 2007, p. 181-201.
- BROWN, Georges, « The founding of the DCB/DBC », dans Eleanor Harman (dir.), *The University as Publisher*, Toronto, University of Toronto Press, 1961, p. 97-102.
- BRUNET, Manon, « La correspondance Casgrain/Parkman : deux américanités, deux vérités historiques » dans Manon Brunet *et al* (dir.), *Henri Raymond Casgrain épistolier*, Québec, Nuit blanche éditeur, 1995, p. 153-231.

- BURGESS, Joanne, « L'histoire du Québec; tendances récentes et enjeux », dans Denise Lemieux (dir.), *Traité de la culture*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2002, p. 29-45.
- BURGUIÈRE, André, « Histoire d'une histoire : la naissance des *Annales* », *Annales. Économies, Sociétés, Civilisations*, 34<sup>e</sup> année n° 6, 1979, p. 1347-1359.
- CAILLÉ, Alain, « Présentation : l'impossible objectivité? Vérité et normativité dans les sciences sociales », *Revue du Mauss*, n° 4, 1989, p. 3-10.
- CAMPEAU, Lucien, « Notes sur le Département d'histoire de l'Université de Montréal », *Bulletin du Centre de recherche en civilisation canadienne-française*, n° 9, décembre 1974, p. 319-323.
- CANTIN, Serge, « Interdisciplinarité et transdisciplinarité chez Fernand Dumont », *Laval théologique et philosophique*, vol. 55, n° 1, février 1999, p. 49-63.
- CAREL, Ivan, « L'invention de la « Grande noirceur » : la voie française » dans Lucia Ferretti et Xavier Gélinas (dir.), *Duplessis. Son milieu, son époque*, Québec, Septentrion, 2010, p. 36-51.
- CARLIER, Omar, « Braudel avant Braudel ? Les années algériennes (1923-1932) », *Insaniyat / إنسانيات* [En ligne], 19-20 | 2003, mis en ligne le 30 août 2012, consulté le 18 mai 2017. URL : <http://insaniyat.revues.org/5936>; DOI:10.4000/insaniyat.5936
- CARON, François, « Ernest Labrousse et l'histoire économique », *Histoire, Économie et Société*, vol. 9, n° 3, 1990, p. 423-440.
- CARRIER, André, « L'idéologie politique de la revue *Cité libre* », *Canadian Journal of Political Science / Revue canadienne de science politique*, vol. 1, n° 4, décembre 1968, p. 414-428.
- CAULIER, Brigitte, « Le sentiment religieux », dans Pierre Hurtubise (dir.), *Status Quaestionis*, Ottawa, Université St-Paul, 1994, p. 47-59.
- CHARLES, Aline et Thomas Wien, « Le Québec entre histoire connectée et histoire transnationale », *Globe*, vol. 14, n° 2, 2011, p. 199-221.
- CLARKE, Patrick D., « Réflexions historiennes. L'historiographie acadienne en question » dans Patrick D. Clarke (dir.), *Clio en Acadie : réflexions historiques*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2014, p. 1-27.

- \_\_\_\_\_, « L'Acadie, ou la culture de l'histoire » dans Mourad Ali-Khodja et Annette Boudreau (dir.), *Lectures de l'Acadie. Une anthologie de textes en sciences humaines et sociales 1960-1994*, Fides, 2009, p. 321-355
- CLICHE, Paul, « Les élections provinciales dans le Québec de 1927 à 1956 », *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 3-4, juillet-décembre 1961, p. 343-365.
- COLE, Jonathan R., « The Great American University », *Bulletin of the American Academy*, Spring 2011, p. 27-35.
- COOK, Ramsay, « Canadian Intellectual History : What Has Been Done? » dans Damien-Claude Bélanger, Sophie Coupal et Michel Ducharme (dir.), *Les idées en mouvement : perspectives en histoire intellectuelle et culturelle du Canada*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 2004, p. 15-27.
- CORNETT, Norman, « Théologie, Incarnation et nationalisme chez Lionel Groulx » dans Robert Boily (dir.), *Un héritage controversé. Nouvelles lectures de Lionel Groulx*, Montréal, Vlb éditeur, 2005, p. 65-82
- COUPAL, Jean-Paul, « Les dix dernières années de la *Revue d'histoire de l'Amérique française*, 1972-1981 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 36, n° 4, mars 1983, p. 553-567.
- COURTOIS, Charles-Philippe, « Pour un rééquilibrage de l'historiographie et de la représentation de la Nouvelle-France dans l'enseignement de l'histoire », *Bulletin d'histoire politique*, vol.18, n° 1, automne 2009, p. 19-36.
- COUTURE, Claude et Claude Denis, « La captation des rapports entre tradition et modernité dans la sociographie québécoise », *Canada : Theoretical Discourse / Discours théorique*, Montréal, Association d'études canadiennes, 1994, p. 105-131.
- DARNTON, Robert, « Intellectual and Cultural History », 1980, cité par Roger Chartier, *L'histoire au bord de la falaise. L'histoire entre certitudes et inquiétudes*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 28.
- DICKINSON, John, « 1963, Marcel Trudel, Histoire de la Nouvelle-France. Vol. 1 : Les Vaines tentatives, 1524-1603 » dans Claude Corbo (dir.), *Monuments intellectuels québécois du XX<sup>e</sup> siècle. Grands livres d'érudition, de science et de sagesse*, Québec, Septentrion, 2006, 290 p.
- DORAIS, François-Olivier, avec Michel Bock, « Quelle université pour quelle société? Le débat intellectuel sur la question universitaire en Ontario français depuis les années 1960 », *Revue du Nouvel-Ontario*, n° 41, 2016, p. 121-195.

- \_\_\_\_\_, « L'histoire du Québec vue d'ailleurs. Le Québec au prisme des historiens américains et français (1851-1947) », *Histoire, Économie & Société*, n° 4, 2017, p. 104-129.
- \_\_\_\_\_, « La science historique à l'heure du bilinguisme : retour sur la création du *Dictionnaire biographique du Canada* », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 26, n° 2, hiver 2018, p. 43-66.
- DOSSE, François, « De l'histoire des idées à l'histoire intellectuelle » dans Michel Leymarie et Jean-François Sirinelli (dir.), *L'histoire des intellectuels aujourd'hui*, Paris, Presses universitaires de France, 2003, p. 161-182.
- \_\_\_\_\_, « Michel de Certeau et l'écriture de l'histoire », *Vingtième Siècle*, vol. 2, n° 78, 2003, p. 145-156.
- \_\_\_\_\_, « L'irréduction dans l'histoire intellectuelle », *Espace Temps*, n° 84-86, 2004, p. 172-186.
- \_\_\_\_\_, « L'histoire à l'épreuve de la guerre des mémoires », *Cités*, vol. 1, n° 33, 2008, p. 31-42
- DUBUC, Alfred, « L'influence de l'École des *Annales* au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 33, n° 3, 1979, p. 357-386.
- DUMONT, Micheline, « L'histoire des femmes », *Histoire sociale*, vol. 23, n° 45, mai 1990, p. 117-128.
- \_\_\_\_\_, « Histoire et Société : quel a été le rôle de l'Institut d'histoire de l'Amérique française? », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, n° 2, 1998, p. 90-114.
- DUMONT, Fernand, « Idéologie et conscience historique dans la société canadienne-française du XIX<sup>e</sup> siècle » dans Claude Galarneau et Elzéar Lavoie (dir.), *France et Canada français du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1966, p. 269-290.
- \_\_\_\_\_, « Idéologies au Canada français, 1850-1900 : quelques réflexions d'ensemble », *Recherches sociographiques*, vol. 10, no° 2-3, 1969, p. 145-156.
- \_\_\_\_\_, « Depuis la guerre : la recherche d'une nouvelle conscience [1966] » dans *La vigile du Québec*, Montréal, Éditions HMH, 1971, p. 35-46.
- \_\_\_\_\_, « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, vol. 15, n° 2-3, mai-août 1974, p. 255-261.
- ECCLES, William J., « The History of New France According to Francis Parkman », *The William and Mary Quarterly*, vol. 18, n° 2, 1961, p. 163-175.

- FABIANI, Jean-Louis, « Faire école en Sciences Sociales. Un point de vue sociologique », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 36 | 2005, mis en ligne le 24 mai 2011, consulté le 30 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3060> ; DOI : 10.4000/ccrh.3060
- FALARDEAU, Jean-Charles, « Itinéraire sociologique », *Recherches sociographiques*, vol. 15, n° 2-3, mai-août 1974, p. 219-227.
- \_\_\_\_\_, « Propos sur les idéologies au Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 27, n° 3, 1976, p. 393-402.
- FECTEAU, Jean-Marie, « Histoire politique et histoire nationale au Québec », *Action nationale*, vol. 101, n° 9-10, 2011, p. 210-239.
- \_\_\_\_\_, « Entre la quête de la nation et les découvertes de la science. L'historiographie québécoise vue par Ronald Rudin », *The Canadian Historical Review*, vol. 80, n° 3, septembre 1999, p. 440-463.
- FERRETTI, Andrée, « Maurice Séguin et le mouvement indépendantiste » dans Robert Comeau et Josiane Lavallée (dir.), *L'historien Maurice Séguin. Théoricien de l'indépendance et penseur de la modernité québécoise*, Montréal, Septentrion, 1999, p. 154-159.
- FLEMING, Scott, « Of Balance and Wheels and Bodies Politic : Arthur Lower and the Liberal Vision of Canadian History », *History of Intellectual Culture*, vol. 10, n° 1, 2013, p. 1-20.
- FOHLEN, Claude, « Au Canada, un siècle après la Confédération », *Revue Historique*, T. 238, fasc. 1, 1967, p. 135-146.
- FORTIN, Anne, « Théologie et sociologie dans l'œuvre de Fernand Dumont : lectures de la crise religieuse des temps présents », *Recherches sociographiques*, vol. 52, n° 3, septembre-décembre 2011, p. 833-848.
- FYSON, Donald, « Les sources théoriques de l'historiographie du Québec : essai de recherche empirique », Hull, 2001, disponible sur : [http://www.profs.hst.ulaval.ca/Dfyson/Historio\\_Quebec/Historio\\_Quebec.htm](http://www.profs.hst.ulaval.ca/Dfyson/Historio_Quebec/Historio_Quebec.htm) (page consultée le 12 février 2018).
- GADAMER, Hans-Georg, « Le problème herméneutique », *Archives de philosophie*, n° 33, janvier-mars 1970, p. 3-27.
- GAGNON, Nicole, « L'idéologie humaniste dans la revue *L'Enseignement secondaire au Canada* », *Recherches sociographiques*, vol. 4, n° 2, 1963, p. 167-200.



\_\_\_\_\_, « Le Département de sociologie, 1943-1970 » dans Albert Faucher (dir.), *Cinquante ans de sciences sociales à l'Université Laval. L'histoire de la Faculté des sciences sociales (1930-1988)*, Faculté des sciences sociales, Les Presses de l'Université Laval, 1988, p. 76-130.

\_\_\_\_\_, « *In Memoriam*. Jean Hamelin (13 juillet 1931 - 15 mai 1998) », *Recherches sociographiques*, vol. 39, n° 2-3, 1998, p. 201-202.

\_\_\_\_\_, « Réponse : de quelques faits et de la dyslexie », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 2, 2000, p. 409-410.

GAGNON, Serge, « Historiographie canadienne ou les fondements de la conscience nationale », *Guide d'histoire du Canada*, Québec, « Les Cahiers de l'Institut d'histoire », n° 13, Les Presses de l'Université Laval, 1969, p. 3-61.

\_\_\_\_\_, « L'histoire des idéologies québécoises : quinze ans de réalisations », *Histoire sociale*, vol. 9, n° 17, mai 1976, p. 17-20.

\_\_\_\_\_, « Cours d'histoire du Canada de Thomas Chapais », dans Maurice Lemire (éd.), *Dictionnaire des œuvres littéraires du Québec*, tome II, 1900-1939, Montréal, Fides, 1978,

\_\_\_\_\_, « Réplique : Nicole Gagnon aurait-elle "perdu les pédales", elle aussi? », *Recherches sociographiques*, vol. 41, n° 2, 2000, p. 403-408.

\_\_\_\_\_, « The Historiography of New France, 1960-1974 : Jean Hamelin to Louise Dechêne » dans *Quebec and Its Historians: The Twentieth Century*, Ottawa, Les Presses de l'Université d'Ottawa p. 53-80.

GALARNEAU, Claude, « Hommage à André Latreille », *Au fil des événements*, 29 novembre 1989.

\_\_\_\_\_, « Perreault, Joseph-François » dans *Dictionnaire biographique du Canada*, vol. 7, Université Laval/University of Toronto, 2003, [En ligne] [http://www.biographi.ca/fr/bio/perrault\\_joseph\\_francois\\_7F.html](http://www.biographi.ca/fr/bio/perrault_joseph_francois_7F.html) (consulté le 30 mars 2015).

GALLICHAN, Gilles, « La Ville de Québec et le défi de la capitale (1841-1865) », *Les Cahiers des dix*, n° 61, 2007, p. 1-41.

GAUVREAU, Michael, « Catholicisme, nationaliste et fédéralisme dans la pensée de Claude Ryan », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 62, n° 3-4, 2009, p. 429-472.

GILMORE, Samuel, « Schools of activity and innovation », *The Sociological Quarterly*, vol. 29, n° 2, juin 1988, p. 203-219.

- GINGRAS, Yves, « Une sociologie spontanée de la connaissance historique », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 4, n° 2, 1995, p. 39-43.
- \_\_\_\_\_, avec Benoît Godin et Michel Trépanier, « La place des universités dans les politiques scientifiques et technologiques canadiennes et québécoises », dans Denis Bertrand et Paul Beaulieu (dir.), *L'État québécois et les universités : acteurs et enjeux*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université du Québec, 1999, p. 69-99.
- GOYETTE, Julien, « Postface. Saisir l'historiographie dans sa dynamique historique » dans *Parole d'historiens, Parole d'historiens : anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006, p. 441-463.
- \_\_\_\_\_, « Histoire, historiens et Genèse de la société québécoise », *Bulletin d'histoire politique*, vol 9, n° 1, automne 2000, p. 71-84.
- GREER, Allan, « Postscripts » in Fernand Ouellet, *Economic and social history of Quebec, 1760-1850 : structures and conjonctures*, Ottawa, Institute of Canadian Studies, 1980, 696 p.
- GRENIER, Jean-Yves, « Temporalités, incertitude et historiographie », *Communications*, vol. 2, n° 95, janvier 2014, p. 119-129.
- GRENIER, Benoît, « Le régime seigneurial au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 2, hiver 2015, p. 141-156.
- GROULX, Lionel-H., « Querelles autour des méthodes », *Socio-anthropologie*, 1997, [En ligne], <http://journals.openedition.org/socio-anthropologie/30> ; DOI : 10.4000/socio-anthropologie.30 (consulté le 19 mars 2018).
- GUIMONT, Olivier, « Le seigneur Louis-Joseph Papineau dans l'historiographie québécoise : bilan critique et perspective de recherche », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 25, n° 2, hiver 2017, p. 122-145.
- HAMELIN, Louis-Edmond, « Petite histoire de la géographie dans le Québec et à l'Université Laval », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 7, n° 13, 1962, p. 137-152.
- HARVEY, Fernand, « Nouvelles perspectives sur l'histoire sociale du Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 24, n° 4, mars 1971, p. 567-581.
- \_\_\_\_\_, et Paul-André Linteau, « L'évolution de l'historiographie dans la "RHAF", 1947-1972 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 2, septembre 1972, p. 163-183.

\_\_\_\_\_, « L'historiographie régionaliste des années 1920 et 1930 au Québec », *Les Cahiers des Dix*, n° 55, 2001, p. 53-102.

HAYNE, David M., « Conquête providentielle et Révolution diabolique: une constante de la littérature québécoise du XIX<sup>e</sup> siècle » dans Sylvain Simard (dir.), *La Révolution française au Canada français*, Actes du colloque tenu à l'Université d'Ottawa du 15 au 18 novembre 1989, Ottawa, Presses de l'Université d'Ottawa, 1991, p. 323-337.

HAYWARD, Annette, « La rivalité Québec - Montréal au début du siècle », *Voix et images*, n° 48, printemps 1991, p. 514-524.

JAUMAIN, Serge, « La laïcisation du discours de Marcel Trudel. Étude historiographique », *Cultures du Canada français*, n° 2, 1985, p. 23-32 et n° 3, 1986, p. 18-25.

JEANPIERRE, Laurent, « Invention et réinventions transatlantiques de la "critical theory" », *L'Homme*, vol. 3, n° 187-188, 2008, p. 247-270.

JOUTARD, Philippe et Jean Lecuir, « Robert Mandrou. L'itinéraire d'un historien européen du XX<sup>e</sup> siècle » dans *Histoire sociale, sensibilité collective et mentalité. Mélanges Robert Mandrou*, Paris, Presses universitaires de France, 1985, p. 9-20.

KAUFMAN, Laurence et Louis Quéré, « Comment analyser les collectifs et les institutions ? », *L'ethnométhodologie, une sociologie radicale*, Paris, La Découverte, 2001, p. 361-390.

KENT-BARBER, Nigel, « La théorie du commerce principal chez MM. Creighton et Ouellet », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 3, 1968, p. 401-414.

LACAPRA, Dominick, « Rethinking Intellectual History and Reading Texts », dans Steven Kaplan et Dominick LaCapra (dir.), *Modern European Intellectual History*, Cornell University Press, Ithaca and London, 1982, p. 153-196.

LACROIX, Michel et Jean-Philippe Warren, « Le "retour d'Europe ", figure autochtone d'un exilé intérieur » dans Xavier Garnier et Jean-Philippe Warren (dir.), *Écrivains francophones en exil à Paris. Entre cosmopolitisme et marginalité*, Éditions Karthala, 2012, p. 49-66.

LAFLEUR, Bruno, « Introduction » dans Lionel Groulx, *L'Appel de la race*, Ottawa, Fides, 1956, p. 9-93.

LAMARRE, Jean, « À la jointure de la conscience et de la culture. L'École historique de Montréal au tourant des années 1950 » dans Simon Langlois (dir.), *L'horizon de la*

- culture : hommage à Fernand Dumont*, Québec, Presses de l'Université Laval, Institut Québécois de recherche sur la culture, 1995, p. 281-298.
- LAMBERT, Vincent, « Du spirituel dans la littérature québécoise et dans l'antycléricalisme en particulier », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 15, n° 2, printemps 2015, p. 85-116.
- LAMONDE, Yvan, « La spécificité des intellectuels des années cinquante au Québec », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 3, n° 1, 1994, p. 19-24.
- \_\_\_\_\_, « L'histoire culturelle comme domaine historiographique au Québec », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 285-299.
- \_\_\_\_\_, « La vie culturelle et intellectuelle dans le Québec des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles : quelques pistes de recherche », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 2, automne 2000, p. 269-279.
- \_\_\_\_\_, « L'histoire sociale des idées comme histoire intellectuelle », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 1, n° 2, printemps 2001, p. 87-96.
- LAPOINTE-GAGNON, Valérie, « Les origines intellectuelles de la commission Laurendeau-Dunton : de la présence d'une volonté de dialogue entre les deux peuples fondateurs du Canada au lendemain de la Seconde Guerre mondiale, 1945-1965 », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 14-15, n° 2-1, printemps-automne, 2014, p. 131-173.
- LAROSE, Karim, « "Les fous d'espoir". Autour du Deuxième Congrès de la langue française au Canada » dans Yvan Lamonde et Denis Saint-Jacques (dir.), *1937 : un tournant culturel*, Québec, Presses de l'Université Laval, 2009, p. 15-26.
- LATOUCHE, Daniel, « Anti-séparatisme et messianisme au Québec depuis 1960 », *Revue canadienne de science politique*, vol. 3, n° 4, déc. 1970, p. 559-578.
- LAURIN, Nicole, « Genèse de la sociologie marxiste au Québec », *Sociologie et sociétés*, vol. 37, n° 2, 2005, p. 183-207.
- LEBEL, Marc, « François-Xavier Garneau et le caractère national des Canadiens » dans Gilles Gallichan, Kenneth Landry et Denis Saint-Jacques (dir.), *François-Xavier Garneau. Une figure nationale*, Québec, Édition Nota bene, 1998, p. 223-262.
- LEBEL, Jean-Marie, « Francis Parkman, 1823-1893 », *Cap-aux-diamants*, n° 35, 1993
- LECUIR, Jean, « Robert Mandrou: Genèse de l'Introduction à la France moderne », dans Robert Mandrou, *Introduction à la France moderne 1500-1640. Essai de psychologie historique*, Paris, Albin Michel, 1998, p. 459-466.

- LEFEBVRE, Marie-Thérèse, « D'où venon-nous? Qui sommes-nous? Où allons-nous? : Enquête sur la culture canadienne-française durant la Seconde Guerre mondiale », *Les Cahiers des dix*, n° 66, 2012, p. 167-199.
- LEMIEUX, Olivier et Catherine Côté, « Études des programmes et des manuels d'histoire du Québec de 1967 à 2012 », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 22, n° 3, printemps-été 2014, p. 145-157.
- LEMIRE, Maurice, « L'hégémonie culturelle de la ville de Québec au dix-neuvième siècle », *Mémoires et comptes rendus de la Société royale du Canada*, 4e série, vol. 22, 1984, section I, p. 131-141.
- LEPETIT, Bernard, « L'histoire prend-t-elle les acteurs au sérieux? », *Espace Temps*, n°59-60-61, 1995, p. 112-122.
- LÉTOURNEAU, Jocelyn, « Québec d'après-guerre et mémoire collective de la technocratie », *Cahiers Internationaux de Sociologie*, vol. 90, janvier-juin 1991, p. 67-87.
- \_\_\_\_\_, « Quelle histoire d'avenir pour le Québec ? », *Histoire de l'éducation*, 2010, vol. 2, n°126,
- \_\_\_\_\_, « La relació Québec-Canadà en l'ensenyament de la historia », *Perspectiva Escolar* [Barcelone], n° 352, 2011, p. 17-24
- LEVI, Giovanni, « Les usages de la biographie », *Annales ESC*, vol. 44, n° 6, 1989, p. 1325-1336.
- LÉVY-DUMOULIN, Olivier, « L'enquête collective en lieu d'identité. Les enquêtes du Centre de Recherches Historiques », *Les Cahiers du Centre de Recherches Historiques* [En ligne], 36 | 2005, mis en ligne le 24 mai 2011, consulté le 28 avril 2018. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3062> ; DOI : 10.4000/ccrh.3062.
- LLOYD, Christopher, « Historiographic Schools », dans Aviezer Tucker (dir.), *A Companion to the Philosophy of History and Historiography*, Londres, Blackwell Publishing, 2008, p. 371-380.
- LINTEAU, Paul-André, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », *Liberté*, vol. 25, n° 3, juin 1983, p. 34-47.
- LIVERNOIS, Jonathan, « Une amnésie des combats? Présence et absence du XIX<sup>e</sup> siècle libéral et radical dans la revue *Cité libre* (1950-1966) », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle et culturelle*, vol. 12, n° 1, automne 2011, p. 57-90.
- \_\_\_\_\_, « 1974. La dernière année de *Maintenant* », *Globe. Revue internationale d'études québécoises*, vol. 14, n° 2, 2011, p. 85-103.

- \_\_\_\_\_, « Le retour du chanoine Groulx malgré Pierre Vallières : l'hypothèse d'une palinodie dans les années 1970 », *Recherches sociographiques*, vol. 54, n° 1, janvier-avril 2013, p. 109-126.
- \_\_\_\_\_, « Le Papineau de Louis Fréchette : l'exproprié de l'histoire », *Études littéraires*, vol. 45, n° 2, été 2014, p. 179-208.
- MANDROU, Robert, « L'Histogramme canadienne française: Bilan et perspectives », *Canadian Historical Review*, vol. 51, n° 1, mars 1970, p. 5-20.
- MARCOTTE, Gilles, « La voie honorable », *Études françaises*, vol. 30, n°3, hiver 1994, p. 49-74.
- MARTIN-HUBBARD, Marie, « Incursion personnaliste chez les thomistes canadiens-français des années 1930 et 1940 : l'exemple de François Hertel », *Mens. Revue d'histoire culturelle et intellectuelle*, vol. 6, n° 1, p. 29-67.
- MASSICOTTE, Julien, « La place de l'histoire nationale », Histoireengagee.ca. 2011, disponible sur : <http://histoireengagee.ca/lactualite-en-debat-la-place-de-lhistoire-nationale/> (page consultée le 12 février 2018).
- MIQUELON, Dale, « W. J. Eccles: The young historian, 1951-1963 », *Revue d'études canadiennes/Journal of Canadian Studies*, vol. 47, n° 2, 2013, p. 268-291.
- MOUHOT, Jean-François, « L'influence amérindienne sur la société en Nouvelle-France. Une exploration de l'historiographie de François-Xavier Garneau à Allan Greer (1845-1997) », *Globe*, vol. 5, n° 1, 2002, p. 123-157.
- MULLER, Steven, « Wilhelm Von Humboldt and the university in the US », *John Hopkins APL Technical Digest*, vol. 6, n° 3, 1985, p. 253-256
- NISH, Cameron, « Bourgeoisie coloniale en Nouvelle-France, une hypothèse de travail », *L'Actualité économique*, vol. 39, n° 2, juillet-septembre, 1963, p. 240-265.
- NOIRIEL, Gérard, « Socio-histoire d'un concept. Les usages du mot "nationalité" au XIX<sup>e</sup> siècle », *Genèses. Sciences sociales et histoire*, n° 20, 1995, p. 4-23.
- NORA, Pierre, « L'ère de la commémoration », *Les lieux de mémoire, Vol. 3-3, Les France : de l'archive à l'emblème*, Gallimard, 1992, p. 978-1012.
- OLSCAMP, Marcel, « Un air de famille. Entre *La Relève* et *Refus global* : la génération cachée », *Tangence*, n° 62, 2000, p. 7-33.
- OUELLET, Danielle, « L'émergence de la chimie et de la physique à l'Université Laval », *Recherches sociographiques*, vol. 36, n°3, 1995, p. 579-604.

- PALOMINO, Jean-François, « Des cartes anciennes pour servir une histoire contemporaine » dans Claude Corbo (avec la collaboration de Sophie Montreuil), *Livres québécois remarquables du XX<sup>e</sup> siècle*, Montréal, Presses de l'Université du Québec, 2012, p. 195-205.
- PARENT, Frédéric « Des sociologues en campagne : sociographie de la différenciation sociale du Québec rural francophone », *Recherches sociographiques*, vol. 55, n° 2, mai-août 2014, p. 227-252.
- PARENT, Sébastien, « Maurice Séguin et la "nouvelle histoire" » dans Josiane Lavallée et Robert Comeau (dir.), *L'historien Maurice Séguin. Théoricien de l'indépendance et de la modernité*, Québec, Septentrion, 2006, p. 176-185.
- \_\_\_\_\_, « L'écho du politique dans les débats historiographiques. Le BHP et le "révisionnisme" (1992-2006) », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 15, n° 3, 2007, p. 37-52.
- PÉPIN, Pierre-Yves, « Principaux traits socio-économiques de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 7, n° 13, 1962, p. 57-80.
- PETITCLERC, Martin, « Le projet critique de l'histoire sociale et l'émergence d'une nouvelle sensibilité historiographique », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 63, n° 1, 2009, p. 83-113.
- POIRRIER, Philippe, « Historiographie » dans Sylvie Mesure et Patrick Savidan (dir.), *Le dictionnaire des sciences humaines*, Paris, PUF, 2006, [version en ligne] <https://halshs.archives-ouvertes.fr/halshs-00602853/document>
- POITRAS, Daniel, « Notre maître l'avenir, ou le terreau des ancêtres? L'ambivalence temporelle chez Fernand Dumont (1956-1967) », *Recherches sociographiques*, vol. 58, n° 1, avril 2017, p. 119-142.
- \_\_\_\_\_, « L'impossible oublié : Fernand Ouellet, la Révolution tranquille et la république contrefactuelle des Patriotes », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 66, n° 3-4, hiver-printemps, 2013, p. 339-364.
- POMIAN, Krzysztof, « L'heure des *Annales* » dans Pierre Nora (dir.), *Les Lieux de Mémoire*, II, *La Nation*, I, Paris, Gallimard, 1986, p. 395-397.
- POPOVIC, Pierre, « Retours d'Amérique », *Études françaises*, vol. 27, n° 1, printemps 1991, p. 87-102.
- POTVIN, Julie, « Relire le "Discours préliminaire" », *Études françaises*, vol. 30, n° 3, 1994, p. 89-98.

- PUDAL, Romain, « Sur la réification des collectifs : à propos de l'École de Chicago », *Cahiers internationaux de Sociologie*, n° 119, 2005, p. 367-376.
- RENÉ-BAZIN, Paul and Marie-François Tammaro, « Le Stage Technique International d'Archives : An Historical Overview and Future Prospects », *The American Archivist*, vol. 51, n° 3, été 1988, p. 356-362.
- RÉGIMBALD, Patrice, « La disciplinarisation de l'histoire au Canada français, 1920-1950 », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, 1997, p. 163-200.
- ROCHER, Philippe, « Les jésuites canadiens-français à la veille de Vatican II : la pastorale de l'intelligence », dans Gilles Routhier (dir.), *Vatican II au Canada : enracinement et réception*, Montréal, Fides, 2001, p. 53-87.
- ROSENTAL, Paul-André, « Introduction : modèles, usages, effets du collectif dans la sciences sociales » *Cahiers du centre de recherches historiques*, [En ligne], 36 | 2005, mis en ligne le 31 mai 2011, consulté le 21 décembre 2017. URL : <http://journals.openedition.org/ccrh/3034>.
- RICOEUR, Paul, « Herméneutique et critique des idéologies » cité dans François Dosse, « L'irréduction en histoire intellectuelle », *Espace Temps*, n° 84-85-86, 2004, p. 333-377.
- RUDIN, Ronald, « Regards sur l'IHAF et la RHAF à l'époque de Groulx », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 51, n° 2, automne 1997, p. 201-221.
- SAINT-JACQUES, Denis et Marie-José Des Rivières, « Les petites choses de l'histoire du Québec » dans Anna Paola Mossetto et Jean-François Plamondon (dir.), *Lectures de Québec*, Centro Interuniversitario di studi quebecchesi, Pendragon, 2009, p. 53-60.
- SAINT-PIERRE, Céline, « Aperçu historique du mouvement ouvrier au Québec : 1827-1976 », *Politique aujourd'hui*, n° 7-8, 1978, p. 109-123.
- SAVARD, Pierre, « Les débuts de l'enseignement de l'histoire et de la géographie au petit séminaire de Québec (1765-1830) (suite) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 16, n°1, 1962, p. 43-62.
- \_\_\_\_\_, « Le cercle catholique de Québec, 1867-1897 », *Culture*, vol. 28, n°1, mars 1967, p. 3-17.
- \_\_\_\_\_, *Jules-Paul Tardivel, la France et les États-Unis (1851-1905)*, Québec, Les Presses de l'Université Laval, 1967, 499 p.
- \_\_\_\_\_, « Un quart de siècle d'historiographie québécoise », *Recherches sociographiques*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 77-96.



- SIRINELLI, Jean-François, « Éloge de la complexité » dans J.-P. Rioux, J.-F. Sirinelli (dir.), *Pour une histoire culturelle*, Paris, Le Seuil, 1997, p. 433-444.
- STAPINSKY, Stéphane, « Les cours publics d'histoire du Canada (1915-1942) de Lionel Groulx, ou quand l'histoire se conjugue à l'art oratoire », *Les Cahiers d'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle*, n° 8, automne 1997, p. 59-73.
- ST-PIERRE, Stéphanie, « Clercs et historiens : le discours d'enracinement et la Société historique du Nouvel-Ontario », *Études d'histoire religieuse*, vol. 81, n°1-2, 2015, p. 59-79.
- SIMARD, Jean, « Le septième Fauteuil : Pierre-Georges Roy, Antoine Roy, Robert-Lionel Séguin, Benoît Lacroix », *Les Cahiers des dix*, n°51, 1996, p. 135-153.
- SYLVAIN, Philippe, « Quelques aspects de l'antagonisme libéral-ultramontain au Canada français », *Recherches sociographiques*, vol. 8, n° 3, 1967, p. 275-297.
- \_\_\_\_\_, « Projet d'une histoire de l'Église catholique du Québec », *Recherches sociographiques*, vol. 15, n° 1, 1974, p. 113-118.
- SZACKI, Jerzy, « “Schools” in sociology », *Social Science Information*, n° 14, 1975, p. 173-182.
- TIRYAKIAN, Edward A., « The significance of Schools in the development of Sociology », dans William E. Snizek et al. (dir.), *Contemporary issues in theory and research. A Metasociological Perspective*, Westport, Greenwood Press, 1979, p. 211-233.
- TALBOT, Robert, « Une réconciliation insaisissable : le mouvement de la bonne entente, 1916-1930 », *Mens. Revue d'histoire intellectuelle de l'Amérique française*, vol. 8, n° 1, automne 2007, p. 67-125.
- TOPALOV, Christian, « Écrire l'histoire des sociologues de Chicago », *Genèses*, vol. 2, n° 51, 2003, p. 147-159.
- \_\_\_\_\_, « Les usages stratégiques de l'histoire des disciplines. Le cas de l'“école de Chicago” en sociologie », dans Johan Heilbron, Remi Lenoir et Gisèle Sapiro (dir.), *Pour une histoire des sciences sociales. Hommage à Pierre Bourdieu*, Paris, Fayard, 2004, p. 127-157.
- TRÉPANIÉ, Pierre et Stéphane Pigeon, « Lionel Groulx et les événements de 1837-1838 », *Cahiers d'histoire du Québec au XX<sup>e</sup> siècle*, n° 8, automne 1997, p. 36-58.

- \_\_\_\_\_, « Qu'est-ce que le traditionalisme? », Causerie-débat tenue à Montréal, 8 juin 2002, Club du 3-juillet, 53 p.
- \_\_\_\_\_, « 1950. Lionel Groulx, *Histoire du Canada français depuis la découverte* » dans Claude Corbo, *Monuments intellectuels québécois du XX<sup>e</sup> siècle. Grands livres d'érudition, de science et de sagesse*, Québec, Septentrion, 2006, 290 p.
- \_\_\_\_\_, « Lucien Campeau », *Les Cahiers des dix*, n° 57, 2003, p. 21-30.
- \_\_\_\_\_, « Plaidoyer pour l'histoire comme genre littéraire [1981] », dans Éric Bédard et Julien Goyette (éd.), *Parole d'historiens : anthologie des réflexions sur l'histoire au Québec*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 2006p. 325-332.
- \_\_\_\_\_, « Le conférencier traditionaliste et nationaliste (1915-1920) » dans Gisèle Huot, Juliette Lalonde-Rémillard et Pierre Trépanier (éd.), *Lionel Groulx, Correspondance, 1894-1967, vol. 4, Le conférencier traditionaliste et nationaliste (1915-1920)*, édition critique par, Montréal, Fondation Lionel-Groulx, 2013, p. 47-113.
- TRUDEAU, Pierre-Elliott, *Mémoires politiques*, Toronto, McClelland & Stewart Inc., 1993, 347 p.
- TOURAINÉ, Alain, « Identité et modernité », dans M. Elbaz *et al.*, *Les frontières de l'identité. Modernité et postmodernisme au Québec*, Sainte-Foy/Paris, PUL/L'Harmattan, 1996, p. 11-19.
- TOUSIGNANT, Pierre, « Le Bas-Canada : Une étape importante dans l'œuvre de Fernand Ouellet », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 34, no. 3, décembre 1980, p. 415-436.
- VACHON, André, « Le Dictionnaire biographique du Canada. Dictionary of Canadian Biography », *La Revue de l'Université Laval*, vol. 20, n°6, février 1966, p. 528-533.
- VANNUCCI, Simon, « Influence de l'éducation et de la spiritualité franciscaine sur l'œuvre d'un poète du Québec. Le cas Alfred DesRochers », *Études d'histoire religieuse*, n° 67, 2001, p. 281-291.
- VAUGEOIS, Denis, « Brian Young, hanté par la Conquête », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 23, n° 3, printemps 2015, P. 180-197.
- VEIT-BRAUSE, Irmline, « Paradigms, Schools, Traditions. Conceptualizing shifts and changes in the history of historiography », *Storia della storiografia*, n° 17, 1990, p. 50-65.

- VERRETTE, René, « Le régionalisme mauricien des années trente », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 47, n° 1, 1993, p. 27-52.
- VILLENEUVE, Paul Y., « La ville de Québec comme lieu de continuité », *Cahiers de géographie du Québec*, vol. 25, n° 64, 1981, p. 49-60.
- VOVELLE, Michel, « "Comment naissent les révolutions?" à l'épreuve du cinquantenaire. Le voyage d'Ernest Labrousse en Révolution », *Provence historique*, fascicule 194, 4e trimestre 1998, p. 409-422.
- WALLERSTEIN, Immanuel, « L'homme de la conjoncture » dans *Lire Braudel*, Paris, La Découverte, 1988, p. 7-24.
- WALLOT, Jean-Pierre, « Groulx, historiographe », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 32, n° 3, décembre 1978, p. 407-433.
- \_\_\_\_\_, Jean-Pierre, « L'histoire et le néo-nationalisme des années 1947-1970 » dans Georges-Henri Lévesque et al., *Continuité et rupture. Les sciences sociales au Québec. Tome premier*, Montréal, Les Presses de l'Université de Montréal, 1984, p. 111-116.
- \_\_\_\_\_, « À la recherche de la nation : Maurice Séguin (1918-1984) », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 38, n° 4, printemps 1985, p. 569-590.
- WARREN, Jean-Philippe et E.-Martin Meunier, « De la question sociale à la question nationale : la revue *Cité Libre* (1950- 1963) », *Recherches sociographiques*, vol. 39, n° 2-3, 1998, p. 291-316.
- \_\_\_\_\_, « L'inquiétude des révolutionnaires tranquilles : bref essai d'analyse d'un sentiment », *Argument*, vol. 4, n° 2, printemps-été 2002, p. 75-92.
- \_\_\_\_\_, « Portrait d'un prophète: Fernand Dumont (1927-1997) » dans Jean-Philippe Warren et Gilles Routhier (dir.), *Les visages de la foi. Figures marquantes du catholicisme québécois*, Montréal, Fides, 2003, p. 245-257.
- \_\_\_\_\_, « Le progrès c'est le progrès. Sur l'historiographie de la sociologie québécoise francophone » dans Stéphane Kelly (dir.), *Les idées mènent le Québec : essais sur une sensibilité historique*, Sainte-Foy, Les Presses de l'Université Laval, 2003, p. 107-122.
- \_\_\_\_\_, et Yves Gingras, « Cinquante ans de recherches et de débats. Fondation et évolution de Recherches sociographiques (1960-2010) », *Recherches sociographiques*, vol. 52, n° 1, janvier-avril 2011, p. 121-141.

\_\_\_\_\_, « La Ville de Québec comme foyer “libéral” au XIX<sup>e</sup> siècle. Les catholiques canadiens-français entre opportunisme et ultramontanisme », *Archives de sciences sociales des religions*, vol. 1, n° 165, 2014, p. 227-244.

\_\_\_\_\_, « Grandeur et déclin d’une science au service de l’Église : Sociographie et sociologie religieuses au Québec (1945-1970) », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 67, n° 3-4, 2014, 317–341.

\_\_\_\_\_, « Note de recherche. Religion et politique dans les années 1950. Une pièce de plus à notre compréhension de la supposée Grande Noirceur », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 67, n° 3-4, Hiver-printemps 2014, p. 403-420.

WINOCK, Michel, « Les générations intellectuelles », *Vingtième siècle*, vol. 22, n° 1, 1989, p. 17-38.

YOUNG, Brian, « Below the Academic Radar. Denis Vaugois and Constructing the Conquest in the Quebec Popular Imagination », dans Phillip Buckner et John G. Reid (dir.), *Remembering 1759. The Conquest of Canada in Historical Memory*, Toronto, University of Toronto Press, 2012, p. 226-250.

### **COMPTES RENDUS**

BÉGIN, Émile, « L’œuvre historique de Marcel Trudel : *L’Église canadienne sous le régime militaire*, tome 1 », *Revue de l’Université Laval*, vol. XII, n° 6, février 1958.

BEHIELS, Michael, « Compte rendu de *Le Bas-Canada 1791-1840* », *Canadian Historical Review*, vol. 59, n° 2, 1978, p. 226-229.

BLAIN, Jean, « Compte rendu de Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France. Tome II. Le comptoir 1604-1627* », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 20, n° 1, juin 1966, p. 108-109.

\_\_\_\_\_, Jean-Pierre Wallot et René Durocher, « Compte rendu de Cornell, Paul G., Hamelin, Jean, Ouellet, Fernand, Trudel, Marcel, *Canada — Unity in Diversity* », dans *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 22, n° 3, décembre 1968, p. 450-466.

\_\_\_\_\_, « compte rendu de Guy Frégault, *Le XVIII<sup>e</sup> siècle canadien. Études* », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 23, n° 1, 1969, p. 123.

BRUNET, Michel, « Compte rendu de Marcel Trudel, *L’Église canadienne sous le régime militaire, 1759-1764 : les problèmes* », *Revue d’histoire de l’Amérique française*, vol. 11, n° 1, 1957, p. 115-118.

- BERNARD, Jean-Paul, « Compte rendu de Marcel Trudel, *Initiation à la Nouvelle-France. Histoire et institution* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 1, 1968, p. 112-114.
- CLICHE, Marie-Aimée, « Compte rendu de Marcel Trudel, *The Beginnings of New France, 1524-1663* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 28, n° 1, 1974, p. 127-129.
- DUMONT, Fernand, « Compte rendu de Jean Hamelin, Jacques Letarte et Marcel Hamelin, "Les élections provinciales dans le Québec" », vol. 1, n° 3, 1960, p. 376-378.
- \_\_\_\_\_, « Compte rendu de Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France* », *Recherches sociographiques*, vol. 2, n° 2, 1961, p. 263-264.
- \_\_\_\_\_, « Compte rendu du *Dictionnaire biographique du Canada. Volume premier. De l'an 1000 à 1700* », *Recherches sociographiques*, vol. 7, n° 3, 1966, p. 369.
- ECCLES, William J., « Book review : Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France* », *Canadian historical review*, vol. 42, n° 4, décembre 1961, p. 335-336.
- FRÉGAULT, Guy, « *Vézine* de Marcel Trudel, Éditions Fides, Montréal, 1946 », *L'Action nationale*, vol. 29, n° 1, 1947, p. 77-79.
- GAGNON, Nicole, « Compte rendu de Fernand Ouellet, *Le Bas-Canada 1791-1840* », *Recherches sociographiques*, vol. 19, n° 3, 1978, p. 408-411.
- GAGNON, Serge, « Compte rendu du *Dictionnaire biographique du Canada, Volume II, de 1701 à 1740* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 25, n° 2, 1971, p. 256-257.
- GIRARD, Mathieu, « Compte rendu de Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850. Structures et conjoncture* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 20, n° 3, décembre 1966, p. 447-451.
- GROULX, Lionel, « Compte rendu de Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 15, n° 2, septembre 1961, p. 304-306.
- \_\_\_\_\_, « Compte rendu du *Dictionnaire biographique du Canada. Volume premier, de l'an 1000 à 1700, Québec* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 19, n° 4, 1966, p. 637-640.
- HARVEY, Pierre, « Stagnation économique en Nouvelle-France », *L'actualité économique*, vol. 37, n° 3, octobre-décembre 1961, p. 537-548.

- IGARTUA, José, « Compte rendu de Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896* », *Canadian historical review*, vol. 55, n° 1, mars 1974, p. 87-89.
- JEWSIEWICKI, Bogumil, « Compte rendu de *Le Bas-Canada, 1791-1840. Changements structuraux et crise* », *Revue belge de philologie et d'histoire*, vol. 57, n° 3, 1979, p. 735-739.
- LAMARCHE, Antonin, « Compte rendu de Compte rendu de Marcel Trudel, *L'Esclavage au Canada français. Histoire et conditions de l'esclavage* », *Revue dominicaine*, mars 1961.
- LAPERRIÈRE, Guy, « Compte rendu de Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *Histoire du catholicisme québécois au 20<sup>e</sup> siècle* », *Relations*, n° 505, novembre 1984, p. 309.
- \_\_\_\_\_, « compte rendu de Jean Hamelin, *Le père Eugène Prévost (1860-1946), fondateur de la Fraternité Sacerdotale et des Oblates de Béthanie* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 54, n° 3, hiver 2001, p. 464-466.
- LATREILLE, André, « Les fondateurs de la Nouvelle-France », *Le Monde*, 15 juillet 1966, p. 12.
- LINTEAU, Paul-André, « Compte rendu de Jean Hamelin et Yves Roby, *Histoire économique du Québec 1851-1896* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 26, n° 4, mars 1973, p. 590-594.
- MENIER, M. A., « Compte rendu du *Dictionnaire biographique du Canada, Volume II, de 1701 à 1740* », *Revue française d'histoire d'outre-mer*, vol. 53, n° 192, 1966, p. 325-326.
- MARCOTTE, Gilles, « Compte rendu de *Histoire économique et sociale du Québec (1760-1850)* », *Études françaises*, vol. 3, n° 2, mai 1967, p. 234-239.
- MONET, Jacques, « Review of Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec, 1760-1850. Structures et conjoncture* », *Canadian Historical Review*, vol. 49, n° 2, juin 1968, p. 176-178.
- OUELLET, Fernand, « Compte rendu de Jean Hamelin, *Économie et société en Nouvelle-France, 2e édition* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 22, n° 3, décembre 1968, p. 466-467.
- POULIOT, Léon, « Compte rendu de Trudel, Marcel, *Chiniquy*. Éditions du Bien Public, 1955, 339 p. », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 9, n° 1, 1955, p. 129-131.

RÉGIMBALD, Patrice, « Recension de *Faire de l'histoire au Québec* », *Bulletin d'histoire politique*, vol. 6, n° 3, printemps-été 1998, p. 147-155.

POSTOLEC, Geneviève, « Compte rendu de Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France, tome IV : La seigneurie de la Compagnie des Indes occidentales, 1663-1674* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 53, n° 1, été 1999, p. 152-154.

VACHON, André, « Compte rendu de Marcel Trudel, *Histoire de la Nouvelle-France, tome I : Les vaines tentatives : 1524-1603* », *Recherches sociographiques*, vol. 8, n° 3, septembre - décembre 1967, p. 414-418.

VAUGEOIS, Denis, « Fernand Ouellet, *Histoire économique et sociale du Québec 1760-1850* », *Livres et auteurs canadiens*, 1967, p. 139-141.

\_\_\_\_\_, « Ouvrage recensé : Brunet, Michel, *Les Canadiens après la conquête 1759-1775 - De la révolution canadienne à la révolution américaine* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 24, n° 3, 1970, p. 420-427.

WATELET, Hubert, « Compte rendu de Jean Hamelin et Nicole Gagnon, *L'homme historien* », *Histoire sociale/Social history*, vol. 15, n° 30, 1982, p. 495-502.

#### **ARTICLES DE JOURNAUX ET DE REVUES**

BABY, François, « Gérard Bouchard, Prix Léon-Gérin 1993 », *Saguenayensia*, vol. 36, n° 2, avril-juin, 1994, p. 22-28.

BÉDARD, Éric, « Retrouver la Nouvelle-France », *Argument*, vol. 16, n° 2, printemps-été 2014, p. 7-17.

BOUCHARD, Gérard, « Les caractères originaux de la société saguenayenne aux 19e et 20e siècles », *Saguenayensia*, vol. 31, n° 1, janvier-mars 1989, p. 3-7.

BOUVIER, Félix, « Un survol historique et idéologique de l'enseignement de l'Histoire au Québec », *L'Action nationale*, vol. 104, n°8, octobre 2014, p. 21-33.

CANTIN, Serge, « Philosophie et culture chez Fernand Dumont », *Argument*, vol. 10, n° 1, automne 2007-hiver 2008, [En ligne], <http://www.revueargument.ca/article/1969-12-31/404-philosophie-et-culture-chez-fernand-dumont.html>.

DORAIS, François-Olivier, « La querelle Maheux/Groulx. Retour sur une controverse bien de chez nous », *Argument*, [exclusivité web], 2017, <http://www.revueargument.ca/article/2017-06-30/701-la-querelle-maheuxgroulx-retour-sur-une-controverse-bien-de-chez-nous.html>.

DUCHESNE, Laurier, « 1930-1939. Une longue période de crise », *Saguenayensia*, vol. 42, n° 1, janvier-mars 2000, p. 17-22.

- DUVAL, Martin, « La force du sentiment nationaliste au Saguenay- Lac-Saint-Jean », *Saguenayensia*, vol. 36, n° 3, juillet-sept 1994, p. 27-33.
- GERVAIS, Lisa-Marie, « Enseignement – Le quoi et le comment d'une histoire », *Le Devoir*, 9 mars 2013.
- LAPERRIÈRE, Guy, « Compte rendu de Nive Voisine et Jean Hamelin, *L'histoire de l'Église catholique au Québec (1608-1970)* », *Revue d'histoire de l'Amérique française*, vol. 27, n° 1, juin 1973, p. 120-124.
- LINTEAU, Paul-André, « La nouvelle histoire du Québec vue de l'intérieur », *Liberté*, n° 147, juin 1983, p. 34-47.
- MARTIN, Éric, « Que veut dire conserver quand on est de gauche? », *Relations*, n° 780, septembre-octobre 2015, p. 26-28
- PAQUET, Gilles, « Albert Faucher, économiste-historien », *L'Actualité économique*, vol. 59, n° 3, septembre 1983, p. 395-396.
- POULIN, Pierre, « Jean Hamelin : l'historien sans frontières », *Cap-aux-Diamants*, n° 54, été 1998, p. 41.
- RYAN, Claude, « L'histoire du Québec sous un jour différent », *Le Devoir*, 10 janvier 1968/11 janvier 1968.
- TREMBLAY, Éric, « "L'Histoire du Saguenay" de 1938 : une école ou une époque? », *Saguenayensia*, vol. 47, n° 1, janvier-mars 2005, p. 163-173.
- \_\_\_\_\_, « "L'Histoire du Saguenay" de 1938 : une école ou une époque? », *Saguenayensia*, vol. 47, n° 1, janvier-mars 2005, p. 163-173.
- TRÉPANIÉ, Pierre, « Marcel Trudel et Donald Creighton », *L'Action nationale*, vol. 69, n° 9, mai 1980, p. 707-715.
- [s.a], « A Chronicle of Canadians », *The Globe and Mail*, 5 mai 1959, p. 6.